

MANUEL HISTORIQUE  
DE  
POLITIQUE ÉTRANGÈRE

---

TOME III

L'ÈRE DES NATIONS; L'ÉVEIL DU MONDE

Bismarck (1830-1878).

LIBRAIRIE CLASSIQUE

**EUGÈNE BELIN**

HAUSSE :

**40** %

*25 Juillet 1926*

# MANUEL HISTORIQUE

DE

# POLITIQUE ÉTRANGÈRE

PAR

**Émile BOURGEOIS**

PROFESSEUR D'HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE  
A L'UNIVERSITÉ DE PARIS  
PROFESSEUR A L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES  
MEMBRE DE L'INSTITUT

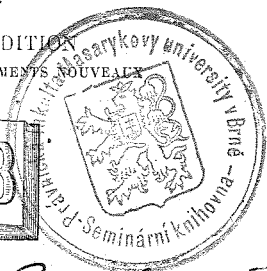
TOME III

L'ÈRE DES NATIONS; L'ÉVEIL DU MONDE

*De Metternich à Bismarck (1830-1878).*

SEPTIÈME ÉDITION

REMANIÉE SUR DES DOCUMENTS NOUVEAUX



PARIS

*M. c. 7611-III*

LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN

BELIN FRÈRES

8, RUE FÉROU, 8

A l'angle de la rue de Vaugirard, 50

1925

*III. egf. 50/3*

*780/3*



Tout exemplaire de cet ouvrage non revêtu de notre griffe sera réputé contrefait.

*Belin Frères*

MANUEL HISTORIQUE  
DE  
POLITIQUE ÉTRANGÈRE

L'ÈRE DES NATIONS; L'ÉVEIL DU MONDE

*De Metternich à Bismarck (1830-1878).*

I

LA RÉVOLUTION DE 1830, LOUIS-PHILIPPE  
ET LA BELGIQUE

Dans l'histoire des rapports de la France et de l'Europe, la Révolution de 1830 tient une place très réduite, proportionnée à sa durée. Ce ne fut pas, sans doute, l'opinion des Français d'alors; au lendemain des journées de Juillet, ils s'imaginèrent, ayant une seconde fois vaincu les Bourbons, le clergé et l'ancien régime, que leur victoire aurait des effets européens, qu'elle serait dans le monde le terme de toutes les tyrannies. Ils tenaient cette illusion de leurs pères: ils l'ont transmise à leurs enfants et parfois à l'histoire.

Nul doute que les combattants de Juillet, en reprenant le drapeau tricolore, le peuple de Paris et ses chefs, la jeunesse des écoles militaires qui soutint leurs efforts n'aient au moins autant « regardé vers le Rhin que vers Saint-Cloud ». Dès qu'ils se sont sentis libres et maîtres, ils ont souhaité fiévreusement la propagande européenne, la con-

ÚSTŘEDNÍ KNIHOVNA  
PRÁVNICKÉ FAKULTY UJEP  
STARÝ FOND 01426  
Č. inv.: .....

quête pour retrouver la gloire avec la liberté. Quiconque depuis quinze ans avait combattu la Restauration, lui reprochait l'abandon de la gloire française et ses relations avec les souverains de la Sainte-Alliance, autant et plus peut-être que ses tentatives de retour à l'ancien Régime, et ses complaisances envers la Congrégation. Depuis quinze ans, libéraux, bonapartistes, légitimistes parfois du parti de Châteaubriand s'étaient associés pour maudire les conditions de la paix fondée sur les traités de Vienne, pour pousser la nation à une guerre qui réveillerait « les échos des marches de la Convention et de l'Empire », selon les paroles de Quinet. Le moment semblait venu, tardif encore au gré de leurs espérances, « de parler à l'Europe, après que la France avait parlé, de l'avertir, de l'entraîner ».

Tout de suite, les gouvernements européens prirent leurs précautions. Metternich, à la première nouvelle, le 4 août 1830, pria son maître de réunir en hâte les ministres : « Les menées révolutionnaires vont gagner l'Italie. » Bien vite il proposa une entente avec les souverains qui avaient reformé contre la France napoléonienne la quadruple alliance de Chaumont : « chose difficile, mais entre toutes la plus nécessaire. » L'empereur François approuva : deux jours après, le chancelier signait à Carlsbad avec son collègue de Russie, Nesselrode, un projet, un « chiffon d'alliance » que la Prusse à son tour acceptait. Pour empêcher la France de bouleverser les conditions et les intérêts péniblement réglés en 1815, « une ligue se formait presque spontanément par le seul fait de la communauté des appréhensions ».

Ce n'était pourtant qu'une ligue défensive, en dépit du czar Nicolas qui, dans ce réveil de la Révolution, avait cru d'abord voir, à l'exemple de son aïeule Catherine II, une occasion. Il était, quand elle éclata, en coquetterie réglée avec Charles X, comme sa grand'mère avec Louis XVI, à la veille de 1789. Le nouveau conflit des Français avec leur roi interrompit ses mesures ; mais la querelle qu'ils eurent l'air de chercher à l'Europe pouvait lui procurer en Turquie

des avantages analogues à ceux que la Russie avait trouvés, de 1793 à 1795, en Pologne. Ni la Prusse pourtant, ni l'Autriche cette fois n'étaient disposées à le suivre jusqu'à la guerre, si elles ne se voyaient pas provoquées. Le roi Frédéric-Guillaume III disait nettement à ses ministres : « Si les Français ne vont pas jusqu'au Rhin, je ne bouge pas. » Le cabinet autrichien attendait de même qu'ils eussent menacé l'Italie. Avec une prudence que semblait justifier le caractère de la révolution française et les déclarations de ses chefs, ils venaient de se mettre en garde. Ils attendaient.

Leur attente ne se prolongea point : quatre jours après l'explosion de l'émeute parisienne, le 31 juillet, Louis-Philippe, duc d'Orléans, recevait des députés présents à Paris la lieutenance générale du royaume et la promesse d'une royauté prochaine.

Ces députés, qui pour les Ordonnances avaient engagé la lutte contre Charles X et l'avaient vaincu avec l'appui de la population parisienne, les chefs des 221, De Broglie, C. Périer, Royer-Collard, Guizot, Molé, le général Sébastiani, avaient envisagé et redouté plus encore que les souverains de l'Europe les conséquences de leur victoire : la République installée à l'Hôtel de Ville avec Lafayette et Cavaignac, un retour brusque au régime de la Convention, la démocratie à l'intérieur, la guerre au dehors. Dès le soir du 29 juillet, pour éviter ces maux, ils se préparaient à une transaction que de Semonville et de Vitrolles avaient arrachée à Charles X, la révocation des Ordonnances et la constitution d'un ministère de Mortemart, libéral. Ils avaient assez d'autorité pour l'imposer, au nom de la France, au peuple de Paris.

Ce fut alors que, dans cette même nuit, tout un parti se détacha du parti de la Révolution, à son tour imagina une autre transaction entre le peuple qui ne voulait plus des Bourbons et les députés effrayés de la République conquérante : le pouvoir du duc d'Orléans. Les hommes de ce parti, Laffitte, Béranger, Thiers, A. Carrel,

Mignet, dans la presse et par les chansons, avaient dans les années précédentes à la fois célébré la Révolution et l'Empire, leurs victoires et leurs gloires. Ils étaient populaires : pour consolider une situation qu'ils eussent perdue par le maintien de la royauté légitime, ils passèrent au parti de la paix et firent à l'avantage qu'ils attendaient d'une royauté nouvelle le sacrifice de leurs revendications nationales. La proclamation rédigée dans les bureaux du *National*, distribuée à Paris dans la matinée du 30 juillet, marqua en termes fort nets le caractère et la portée de cette initiative décisive : « Charles X ne peut plus rentrer à Paris : il a fait couler le sang du peuple. La République nous brouillerait avec l'Europe. » La Révolution consacrée par le renversement des Bourbons ; la paix assurée par l'avènement d'un prince qui la préserverait des élans d'une nation enflévrée de guerre, de propagande et de conquête, tel fut le terme rapide de la crise terminée par l'accord des royalistes libéraux avec les politiques du parti populaire dans la journée du 30 juillet.

Aux premières offres, Louis-Philippe s'était dérobé. Ses souvenirs de jeunesse, son entourage de Neuilly où fréquentaient, à côté du duc de Broglie, du comte Molé, de Casimir Périer, Talleyrand et les diplomates Pozzo di Borgo et Stuart, l'éloignaient invinciblement de nouvelles aventures. Aux instances pressantes de Thiers, le 30 juillet, M<sup>me</sup> Adélaïde ne céda, s'engageant pour son frère, qu'à l'espoir d'arrêter, comme on l'en priait, les menaces de la France à l'Europe. Le prince lui-même n'avait accepté définitivement le 31, qu'après avoir pris à la dernière heure l'avis de Talleyrand. « J'ai cru, écrivait-il après sa chute, je crois aujourd'hui plus que jamais, que, si j'eusse refusé le trône, avec l'anarchie nous eussions eu la guerre. »

Que le nouveau roi, en somme, le fût devenu pour servir, selon ses propres expressions, « le bon génie de la nation contre les entraînements de son mauvais génie », par une sorte de devoir, ou seulement après s'être assuré prudemment qu'un grand parti pacifique l'appelait et le

soutiendrait, sa monarchie fut essentiellement l'œuvre commune de Français qui voulurent avec lui et par lui limiter la révolution à une rupture avec les Bourbons, et conjurer une rupture avec l'Europe.

Le 7 août, Louis-Philippe avait conclu cette crise rapide, qui allait lui procurer deux jours après une couronne, par ces dernières paroles : « la France sera respectée au dehors, la paix de l'Europe sera de plus en plus assurée. » L'un de ses premiers soins avait été de procéder lui-même au choix des hommes chargés de porter en son nom aux cabinets européens ces promesses pacifiques. Il n'attendit même pas leur départ pour prévenir dès le milieu d'août les souverains de ses intentions soit par lettres, soit par conversations avec leurs agents à Paris. Par tous ces moyens, il se hâta d'informer l'Europe « qu'il avait accepté la tâche noble et pénible de sauvegarder de terribles calamités l'avenir de la France et le repos de tous ses voisins ».

Dans ses origines même, la monarchie orléaniste fut essentiellement une médiation imposée en France à certains partis, en Europe à certaines puissances, auxquels la Révolution de Juillet avait donné pendant quelques jours l'espoir d'un conflit favorable à leurs revendications, à leurs ambitions, le parti du mouvement à Paris, et le czar Nicolas à Saint-Petersbourg. Aussi, le principal conseiller de cette monarchie fut-il, peut être même avant qu'elle ne fût instituée, le vieux diplomate que Louis-Philippe plaça le 5 septembre à l'ambassade de Londres, et qui de là lui servit vraiment de premier ministre sans portefeuille et en secret, le prince de Talleyrand. « Mon principal but, écrivait-il un peu plus tard, a été de conserver la paix qui seule peut affermir notre nouvelle dynastie. » Le roi et son ministre ont été, à force de diplomatie, presque exclusivement les ouvriers de cette pacification. Rôle singulier, gouvernement unique dans notre histoire qui rappelle à de certains moments la politique d'un autre vieillard, cent ans plus tôt. Comme le cardinal Fleury, obstiné à main-

tenir la paix avec l'Autriche que toute la France voulait combattre, Louis-Philippe pouvait dire aux puissances que la Révolution sans lui eût provoquées : *In medio sum praxæ et perversæ nationis.*

Mais, pour ce roi, la grande difficulté fut qu'il tenait son pouvoir de cette nation et que par là ce pouvoir fut toujours fragile. Il la gouverna, en confisquant ses espérances.

Il y réussit d'abord avec le concours de l'Angleterre. Le ministère tory de Wellington et d'Aberdeen, maintenu au pouvoir par le nouveau roi Guillaume IV (27 juin 1830), avait donné à l'Europe l'exemple de reconnaître dès le 1<sup>er</sup> septembre Louis-Philippe et fait le meilleur accueil à son envoyé, M. de Talleyrand.

Non pas que ces conservateurs, souvent accusés par les whigs de connivence avec Charles X, fussent très favorables à une révolution française dont ils craignaient la contagion et peut-être les écarts. Mais le nouveau roi des Français leur promettait la paix, et la paix était, depuis 1815, le principal désir des Anglais, la règle absolue du cabinet tory. Les entreprises de la politique russe en Orient, favorisées par le soulèvement de la Grèce dont le sort se réglait à la conférence de Londres, très difficilement par l'embarras de trouver un roi ou d'écarter la question Crétoise, inquiétaient l'Angleterre. Si le czar Nicolas souhaitait un bouleversement européen, pour s'ouvrir encore les Balkans, pour partager la Turquie, par des motifs opposés l'Angleterre ne devait négliger aucune occasion de prévenir ou d'éteindre toutes les querelles.

C'était en somme une situation de l'Europe analogue à celle qui avait, de 1789 à 1791, procuré deux années de paix à la Révolution, avec cette différence qu'en 1789 la Prusse souhaitait la guerre, et qu'en 1830, par crainte de servir Metternich et l'Autriche, elle désirait ardemment la paix.

Louis-Philippe et Talleyrand instruits par l'expérience, dès la première heure, se rangèrent dans le parti des pacifiques en Europe contre les violents, avec l'Angleterre contre la Russie. Ce ne fut pas sans peine d'ailleurs qu'ils

s'y tinrent. Leur entente avec Londres fut dès le début mise à une rude épreuve.

Le 25 août 1830, à la sortie d'une représentation de *la Muette de Portici*, le peuple s'était soulevé à Bruxelles contre les ministres du roi des Pays-Bas, Guillaume I<sup>er</sup>. Cette émeute, provoquée par l'exemple des vainqueurs de Charles X, n'aurait pas eu plus de lendemain que certains troubles qui éclatèrent dans les cantons suisses, à Aix-la-Chapelle, à Berlin, à Munich, à Leipzig en septembre, puisque les bourgeois et la municipalité de Bruxelles se chargèrent aussitôt d'y mettre fin : dans cette ville comme à Liège, trois jours après, les Belges en majorité se déclaraient prêts encore « à respecter les lois et les autorités établies » et au drapeau tricolore substituaient les couleurs communales. La révolution de Paris n'aurait donc pas été suivie d'une révolution en Belgique, si depuis trois ans le réveil du patriotisme, dans ce pays las du joug hollandais, les efforts du parti catholique mené par de Gerlache et de Mérode, l'union de ce parti en 1829 avec les libéraux, l'exil de ses chefs, de Potter dès le mois d'avril 1830 n'avaient groupé le peuple belge presque tout entier dans une opposition légale contre les Nassau. Les journées de Juillet s'étaient faites en France contre le gouvernement des curés. C'étaient les curés, en Belgique, qui, en grande partie, se chargeaient d'animer la nation contre ses chefs étrangers. Pendant un mois, jusqu'au 21 septembre, la rupture entre les patriotes belges et la maison de Nassau fut reculée par les efforts du prince d'Orange, qui était venu en médiateur à Bruxelles le 2 septembre et retourna à La Haye proposer à son père la séparation administrative et l'union personnelle des deux royaumes. Une nouvelle émeute analogue à celle du 25 août éclata le 19 septembre ; elle fut encore désavouée par la bourgeoisie.

Mais lorsqu'on apprit, deux jours après, l'ordre donné par le roi à son fils cadet, le prince Frédéric, d'entrer à Bruxelles à la tête de ses troupes, la crainte de retomber sous le joug hollandais unit dans une révolte commune les

chefs de la bourgeoisie et le peuple, les catholiques et les libéraux, et toutes les cités qui repoussèrent les troupes et les magistrats hollandais. Le 24 septembre, les Belges constituèrent un gouvernement provisoire; ce gouvernement aussitôt appela les patriotes aux armes, proclama le 4 octobre l'indépendance de la Belgique et convoqua le 10 octobre un congrès national.

L'indépendance de la Belgique était, pour la paix européenne et pour la politique de Louis-Philippe surtout, une question redoutable. Parmi les membres du gouvernement provisoire à Bruxelles, et parmi les meneurs des émeutes aussi se trouvaient des Belges que les souvenirs, la parenté ou les relations rattachaient à la France, et particulièrement au parti de la propagande : De Celles, ancien officier de l'Empire, le comte de Mérode, petit-neveu de Lafayette, l'avocat Gendebien, Charles de Brouckère, ancien soldat de Waterloo. En relation avec Lamarque, avec Mauguin, avec Lafayette, dès le début de septembre, ils les autorisaient à réclamer l'annexion de la Belgique comme une revanche pour la France, et la meilleure garantie de leur succès sur la dynastie des Nassau. Le monde bonapartiste à Paris commençait à espérer de leur audace une revanche de 1815 : « Les Belges ont commencé six mois trop tôt, disait le maréchal de Trévisé. — Nous sommes en retard, ajoutait avec regret le duc de Dalmatie. » On voulait un ministère moins pacifique qui rattrapât le temps perdu. Louis-Philippe dut abandonner, dès le 2 novembre 1830, ceux de ses ministres, Guizot, le duc de Broglie, le comte Molé, qui l'avaient aidé à rassurer l'Europe. Il donna des gages au parti du mouvement, en appelant Laffitte à la présidence du Conseil, le comte Sébastiani aux affaires étrangères. Sans doute, ce ministère réduisait ses prétentions à ne pas intervenir pour émanciper les peuples si l'Europe n'intervenait pas pour les opprimer. « Le principe de la non-intervention n'est pas le principe de la propagande, disait Laffitte à la Chambre le 30 décembre 1830. Notre premier besoin, notre devoir est de conserver la

paix. Je le dis avec franchise. » Mais cette paix si nécessaire, elle était, dans l'affaire de Belgique, à la merci de l'Europe. Avec les principes qu'il venait de proclamer, le parti du mouvement n'en était plus le maître.

Comme le fit remarquer l'un de ses chefs, Mauguin, l'union forcée de la Belgique à la Hollande faisait partie d'un système organisé contre la France par les souverains en 1815. Ils s'étaient réservé le droit de soutenir en commun leurs arrêts. Pouvaient-ils admettre que la monarchie de Juillet, en vertu d'un droit contraire, les en empêchât ? Contre ce droit de prohibition qu'elle proclamait, n'emploieraient-ils pas la force ? Le danger se précisa quand le roi des Pays-Bas, pour réduire l'insurrection belge, fit appel, dès le mois de septembre, aux souverains garants des traités de Vienne, et réclama leur concours armé. Il venait de marier sa fille au Prince Albert de Prusse; il avait des amis à Berlin, le prince royal, le ministre Ancillon qui, un instant, parurent en octobre disposés à lui envoyer une armée. Le czar Nicolas voulait la guerre, pour maintenir le système de 1815, surtout pour adresser un défi à la France, si bien qu'en octobre, il mobilisait un grand corps d'armée aux ordres du général Diebitch sur la frontière de Pologne. C'eût été l'affaire du cabinet russe que la France relevât ses défis. Les Français étaient à ce moment très chalouilleux. Si le 2 novembre le roi d'Angleterre, à son tour, se déclarait prêt à « maintenir avec ses alliés les traités généraux en vertu desquels le système politique de l'Europe est établi », les Chambres et Paris tout de suite le croyaient disposé à pratiquer aussi une politique d'intervention armée à Bruxelles. Et un orateur s'écriait : « qui connaît la France, sait qu'elle n'a jamais redouté la guerre. »

En ces deux mois, que Talleyrand plus tard qualifia de « très critiques », le moindre geste des Français pour s'annexer la Belgique sous prétexte de la défendre, ou des souverains européens pour humilier la France, sous prétexte de garantir les droits des Nassau, pouvait provoquer la

guerre. La paix fut maintenue par l'adresse et la résolution du ministre que Louis-Philippe avait placé à Londres.

Il n'était pas depuis une semaine à son poste qu'il avait trouvé avec lord Aberdeen le moyen d'éviter la guerre : « tout simplement, parce que c'était l'unique objet qu'il prétendait atteindre. » Sa méthode fut à Londres ce qu'elle avait été à Vienne, d'aller droit avec une grande sûreté de coup d'œil et une prompte décision à ce qu'il croyait essentiel. En 1814, serviteur d'une monarchie chargée d'une liquidation onéreuse, il lui eût plutôt conseillé la guerre, en fin de compte, que la résignation à un partage de l'Europe préparé par la Prusse et la Russie, plus onéreux cent fois à la France que la perte de ses conquêtes. En 1830, serviteur d'une nation impatient d'action, éprise de liberté et de grandeur même au prix d'une guerre que la Russie souhaitait, il lui ménagea la paix, plutôt qu'une conquête dont le prix, dans l'état de l'Europe, ne pouvait être calculé avec certitude.

Dans les deux cas, l'alliance anglaise fut son moyen, parce que l'Angleterre avait intérêt à ne pas favoriser ni par les traités en 1814, ni par la guerre en 1830 l'extension de la Russie en Orient. Il paya cette alliance le prix nécessaire, les deux fois : à Vienne, il avait consenti à l'Angleterre ses conquêtes coloniales dont la cession des Belges à la Hollande avait alors été la condition. A Londres, il lui laissa l'honneur de régler en première ligne l'affaire chez elle. Surtout, il accorda qu'elle devait ses bons offices à un roi qui, après lui avoir cédé ses colonies contre la Belgique, était exposé à la perdre, et par conséquent ne se retrancha pas d'une façon hautaine dans le principe de non-intervention. Il reconnut à l'Europe et aux Anglais le droit de se mêler des affaires d'un peuple qui voulait être indépendant, et qui, selon les Français, n'aurait eu de compte à rendre à personne. Certain que tout un parti en France lui eût interdit cette concession, mais assuré du roi, en confiance avec lui par l'intermédiaire de sa sœur Madame Adélaïde, il la fit en cachette d'abord.

Le 15 octobre 1830, il signait avec lord Aberdeen un acte secret qui invitait et autorisait l'Europe à régler en conférences à Londres le conflit des Belges et des Nassau. Il écrivit bien vite à Paris pour annoncer que l'ouverture prochaine de ces conférences était la condition et le signal d'un dénouement pacifique de cette crise redoutable.

Quelques jours après, la Russie marquait aux ministres anglais son irritation de trouver l'Europe prête, sur leurs conseils, à traiter avec la France, avec des rebelles qui méritaient un châtement. Mais, comme la Prusse et, à sa suite, l'Autriche s'étaient ralliées, dès le 20 octobre, à la politique conciliatrice de l'Angleterre, le czar était bien forcé, malgré tout, « d'applaudir au plan du duc de Wellington ». Quoi que à Paris, d'autre part, le parti du mouvement eût à la fin d'octobre imposé son chef, Laffitte, et de nouveaux ministres à Louis-Philippe, ce cabinet fut obligé de souscrire aux engagements pris par Talleyrand. Tandis qu'ils proclamaient aux Chambres une politique de non-intervention absolue, il leur fallut bien permettre et pratiquer à Londres une intervention « de conseils et d'avis ». Leurs amis déclamaient contre les traités de 1815 : ils durent reconnaître pourtant que ces traités, ayant garanti l'union de la Belgique et de la Hollande, ne pouvaient être, sur ce point, modifiés que du consentement de l'Europe, ou par une guerre avec elle. Et les voilà traitant avec les souverains de la Sainte-Alliance, comme la Russie traitait avec les révolutionnaires, par la volonté et sous la direction de l'Angleterre et de Talleyrand. « Que ce soit populaire ou non, écrivait celui-ci le 15 octobre à la cour, c'est là ce qu'il faut, parce que c'est là ce qui établira (avec la paix) notre nouvelle dynastie. Il n'y a que cela de solide. »

Le 4 novembre 1830, lord Aberdeen réunissait chez lui, sous la présidence de Wellington, les envoyés de Prusse, de France, d'Autriche et de Russie. Il les décidait à s'entendre pour constituer un tribunal d'arbitrage entre le roi des Pays-Bas et les Belges, à répudier unanimement le rôle de gendarmes et de bourreaux que ce roi les avait

sollicités de prendre : « Nous voilà réunis, avait dit Talleyrand dès le début, pour discuter les moyens de conserver la paix. » Le soir même, ils transmirent à l'envoyé hollandais, Falck, ce protocole, leur refus de fournir à la Hollande des troupes, leur désir qu'elle rappelât les siennes de Belgique et s'abstint jusqu'à nouvel ordre de toute hostilité. Le même protocole d'armistice fut immédiatement porté à Bruxelles par deux commissaires anglais et français, Cartwright et Bresson. Le gouvernement provisoire belge, six jours après, donnait l'ordre de cesser le feu (10 novembre 1830). Le roi des Pays-Bas réclama contre les limites que la Conférence prescrivait à son action, et, pour se faire écouter, mit le blocus devant les côtes et les ports de Belgique. Le 17 novembre, la Conférence rédigeait un second protocole d'armistice secret, et les Belges, pour être délivrés de ce blocus ruineux, l'acceptaient encore.

A la fin de novembre 1830, l'incendie qui avait éclaté au mois d'août à Bruxelles, que les Français ou la Russie avaient essayé d'attiser et de propager, était circonscrit. En vain, « les incendiaires, selon le mot de Metternich, avaient protesté contre les pompiers ». Mais ces pompiers, qui avaient prévenu une conflagration générale de l'Europe, ce n'étaient pas les agents de Metternich et surtout de la Russie qui, par une intervention brutale, auraient propagé le mal, c'étaient Talleyrand et Louis-Philippe, qui avaient su décider ou forcer les puissances de l'Europe à faire la chaîne.

Tout n'était pas fini cependant : le foyer, d'où la flamme s'était élancée par la maladresse des Nassau, restait brûlant, de toute l'ardeur d'un patriotisme fortifié par des siècles d'oppression, échauffé par la lutte récente. Le Congrès national belge avait été convoqué le 4 octobre, élu le 27 et le 5 novembre, pendant la mêlée. Il fut ainsi, quand il s'ouvrit le 10 novembre, plutôt une assemblée de soldats que de législateurs ou de diplomates. Tous ses membres arrivaient animés par les passions du combat.

Les catholiques et le chef qui les avait conduits à la victoire, de Mérode, respiraient la vengeance contre des princes

protestants, voulaient leur exclusion perpétuelle, une république belge. C'étaient de mauvaises dispositions pour traiter avec le roi des Pays-Bas par l'intermédiaire de l'Europe. Les libéraux, Rogier, Destrievaux, souhaitaient peu une république trop favorable au clergé. Ils tenaient à l'indépendance complète de leur pays, très résolus à émanciper tout ce qui leur paraissait être la Belgique, le Brabant hollandais, Maëstricht et le Limbourg, les duchés de Bouillon et de Luxembourg, très décidés à reprendre aux Hollandais de vieilles conquêtes, aux Nassau leur domaine patrimonial. Ils acceptaient le patronage de l'Europe, s'il leur procurait ce qu'ils attendaient ou avaient déjà recueilli de leurs succès militaires. D'autres enfin, plus hardis encore, pour y réussir, Lehon, Vilain, annonçaient leur intention de s'unir aux Français, avant-garde de la grande nation propagandiste qui, à leur appel, déploierait avec eux le drapeau de la liberté en Europe et renverserait, s'il le fallait, les trônes : mauvaises conditions encore pour accepter un arbitrage des souverains.

Ces prétentions, parfois violentes, des partis belges, capables d'exciter les sympathies actives des empereurs d'Autriche et de Russie pour la Hollande, pouvaient créer de graves embarras aux diplomates réunis à Londres. La paix qu'ils préparaient était encore bien fragile. Pour l'assurer, Louis-Philippe avait imaginé un moyen pratique : c'eût été de laisser aux Belges toutes les provinces qu'ils réclamaient et d'adoucir la perte qu'allaient faire la Hollande et son roi en donnant ce nouveau royaume au prince d'Orange. Ainsi l'on pouvait désarmer, par une satisfaction nationale, les Belges qui rêvaient de propagande et de combat pour la liberté et, par cette sorte de royauté hollandaise, les cabinets européens, celui de Pétersbourg à qui la cause monarchique était un prétexte de renouveler l'entreprise de 1792. Le parti de la guerre eût été paralysé par cette solution ingénieuse. Mais comment la faire accepter à une assemblée où le parti catholique était si fort que son premier souci avait paru d'abord d'écarter avec les Nassau toute

dynastie protestante. Louis-Philippe leur envoya, le 22 novembre, un agent secret, M. de Langsdorff, pour les convaincre : il dut y renoncer. Le 18 novembre, le Congrès national à Bruxelles proclamait solennellement l'indépendance de la Belgique, de ce qu'on pourrait appeler la *grande Belgique*, avec une réserve seulement pour les droits de l'Allemagne sur la forteresse fédérale de Luxembourg. Quatre jours après, il constituait la Belgique en monarchie constitutionnelle, mais, le 24 novembre, il déclarait « les membres de la famille d'Orange-Nassau à jamais exclus de tout pouvoir ».

On peut s'imaginer l'effet que ces déclarations firent à La Haye. Guillaume I<sup>er</sup> y trouva une occasion excellente d'animer contre ses sujets rebelles les souverains qui lui étaient le plus favorables. On apprit à la fin de novembre que les cabinets de Vienne et de Berlin avaient ordonné de nouveau des mouvements de troupes. Le czar Nicolas surtout prenait ses mesures, comme pour une guerre prochaine. Il avait envoyé à Berlin le feld-maréchal Diebitch, qui devait la faire, avec une armée déjà mobilisée sur les frontières de Pologne, pour entraîner le roi de Prusse à une intervention en Belgique. Talleyrand notait à Londres avec inquiétude « ces velléités de coalition », cette prétention de la Russie de « soutenir le droit divin avec du canon ». A Paris, le parti de l'action s'en indignait, avec l'espoir d'agir. Il fallut que le ministère Laffitte, le 1<sup>er</sup> décembre, se déclarât prêt à armer, à mobiliser 500 000 hommes, toute la garde nationale et le roi lui-même ; des envoyés du Congrès belge organisaient en toute hâte, sur les frontières de Hollande et d'Allemagne, l'armée nationale. D'autres venaient à Paris entretenir l'enthousiasme des amis de la propagande, Lafayette, d'autant plus ardent que M. de Mérode était son petit-neveu et que le roi venait de se séparer de lui, Lacrénelle, qui excitait la jeunesse dans ses cours, les écrivains C. Bonjour, Alexandre Dumas, Campenon, les nobles, les ducs de Choiseul et Decazes. L'accueil était encourageant pour ces députés fêtés comme des héros,

pour ces champions de la liberté. La coalition des peuples se préparait contre celle des souverains : « Aux artilleurs de France et de Belgique, s'écriait Lafayette en présence du fils de Louis-Philippe. Puisse la grande batterie des droits du genre humain lancer ses projectiles partout où ils sont méconnus ! »

Ce fut, au début de décembre 1830 encore, une crise, analogue à celle qu'avait déterminée la révolte des Belges à la fin de septembre. Il ne s'agissait plus cette fois de la révolte elle-même, mais de son extension dans les provinces que le roi des Pays-Bas possédait avant 1815. Pour maintenir la paix dans ces conditions difficiles, Louis-Philippe et Talleyrand espéraient tout de l'Angleterre. Mais le cabinet tory venait d'être renversé par l'opposition qui conduisait, sous la direction des whigs, Grey, Melbourne et Brougham, la nation et le roi lui-même à la réforme électorale accomplie deux ans plus tard (16 novembre 1830). Les ministres whigs, parmi lesquels Palmerston débutait aux affaires étrangères, heureusement, par peur de la Russie, décidèrent de maintenir l'entente avec la France, et de conseiller au roi de Prusse des mesures pacifiques.

Leurs efforts communs eussent peut-être été vains, sans la grande insurrection qui éclata le 29 novembre parmi les régiments polonais destinés par le czar à soumettre les Belges. Nicolas I<sup>er</sup> avait désormais mieux à faire que de chercher dans un bouleversement de l'Europe de nouvelles conquêtes. « Eh bien ! général, disait à Diebitch le roi de Prusse, où sont maintenant les 160 000 hommes que nous promettait l'Empereur ? » S'il voulait imiter sa grand'mère Catherine II, ce ne pouvait être en négligeant les conquêtes qu'elle avait faites. Par une triste analogie avec l'histoire de 1793, la nation belge allait devoir son existence et son salut aux convulsions de la Pologne qui déjà alors avait assuré l'existence et la liberté de la République française.

Il y eut, en effet, dans les cabinets de l'Europe, une grande hésitation. Tandis que les souverains du Nord



venaient en aide au roi des Pays-Bas, l'attitude provocante des Belges excitait à Paris le parti de la guerre. S'imaginant pouvoir entraîner l'Angleterre à une guerre *libérale* contre la Russie, le ministre français, le général Sébastiani prièrent Talleyrand, du 25 novembre au 2 décembre, d'interroger le nouveau ministre whig, « dont les principes étaient libéraux », sur les conditions de cette action commune. Ils chargèrent M. de Flahaut, qui était à Londres, de soutenir cette négociation. Quelles offres MM. de Flahaut et Talleyrand apportaient-ils aux Anglais pour les décider à cette croisade qui pouvait leur déplaire par le progrès possible de la France en Belgique? Talleyrand a parlé d'un partage. Il en eût accepté l'idée, si le partage avait pu prévenir les hostilités. Mais d'un partage servant de fondement à une entreprise de guerre, il ne voulait pas plus que de la guerre elle-même. Profitant des troubles de la Pologne qui paralysaient les cours du Nord, Talleyrand se mit aisément d'accord avec Palmerston pour imposer à l'Europe une solution pacifique.

Le 20 décembre 1830, un protocole de la Conférence de Londres, auquel les envoyés d'Autriche et de Russie même avaient souscrit, annonça à l'Europe l'existence d'une nouvelle nation, libre et indépendante; œuvre non de la Révolution qui l'aurait peut-être compromise dans les aventures, mais de la paix conservée par Louis-Philippe, tout fier de l'ambassadeur de son choix. Après avoir fait des rois en 1814, Talleyrand avait fait un peuple, non pour ce peuple, mais pour la paix.

Les Belges, naturellement, étaient loin de lui en savoir gré. « Séparons-nous, écrivait à l'un des fondateurs de la Belgique Charles Rogier, son frère, de cette tourbe fallacieuse des diplomates. Que notre chère et jusqu'ici glorieuse Belgique ne soit pas dupe et victime : que ce soit le canon qui la tue et non l'astuce diplomatique! » Pourquoi ces colères d'une nation affranchie qui aurait dû remercier les garants de sa liberté reconquise? Les passions populaires opposent volontiers la politique du tout ou rien aux

calculs de la diplomatie. A l'indépendance de la Belgique proclamée le 20 décembre, Talleyrand et ses collègues avaient, pour ménager la Hollande et l'Europe, mis dans ce même protocole des réserves reproduites avec plus de précision encore dans le protocole du 20 janvier 1831. Maestricht et Bréda devaient demeurer aux Hollandais, le Luxembourg à leur roi : des provinces sœurs associées à l'effort d'indépendance, dont les députés siégeaient déjà au Congrès belge! Point de Belgique plutôt qu'une Belgique amoindrie, telle fut la réponse des patriotes de ce Congrès aux *protocollés*, le 3 janvier et le 1<sup>er</sup> février 1831.

Outre cette manifestation plutôt gênante pour les défenseurs, constitués à Londres, de la nouvelle nation, il n'est pas d'efforts que les Belges n'aient faits pour réaliser leurs prétentions. Ils eurent aussi leur diplomatie. Elle consista dans les négociations pour le choix d'un chef d'Etat. La Conférence de Londres avait déjà, au milieu de décembre, fixé ses vues sur un prince que lui proposait, le 2 décembre 1830, Palmerston : veuf d'une princesse anglaise et se remariant à la fille de Louis-Philippe, la princesse Louise, le prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui avait déjà manqué deux couronnes, celle d'Angleterre en 1817 et celle de Grèce récemment, pouvait représenter à Bruxelles les intérêts anglais et français. Mais la Belgique était si catholique, que Talleyrand eût préféré à cet Allemand protestant un roi catholique, le prince de Naples ou Othon de Bavière, destiné aux Grecs, et bien jeune alors pour une situation difficile, quinze ans à peine.

Tandis que les diplomates discutaient, les Belges agissent : ils proposèrent à Louis-Philippe de prendre son fils, le duc de Nemours. Ils savaient que ce choix brouillerait la France et l'Angleterre, et ne s'en effrayaient pas : certains même, Gendebien envoyé à Paris et le comte de Celles, proposaient au roi d'unir, s'il le fallait, en vue de cette guerre, les provinces belges à la France. « Ces malheureux, écrivait dès le 9 décembre Madame Adélaïde, ont le funeste aveuglement de ne pas craindre la guerre, mais

de la désirer. » Sûrs de plaire, par cette annexion de leur pays, au parti du mouvement, ils poussaient à Paris les républicains avec Mauguin, les bonapartistes avec le général Lamarque à réclamer le 30 décembre cette conquête, à protester contre la candidature d'un prince anglais. Inquiété par ces intrigues, le général Sébastiani fléchissait. Le représentant de la France à Bruxelles, M. Bresson, comme son chef à Paris, déclarait, à la même date, une concession nécessaire pour contenir la turbulence des Belges. « Nous jouons gros jeu, » disait-il.

Et, en effet, c'était toujours par l'obstination des Belges le même problème, redoutable pour Louis-Philippe, d'une guerre avec l'Europe, s'il les suivait, d'une guerre civile à Paris, s'il ne les suivait pas. Si le peuple, du 15 au 22 décembre, réclamait la mort des ministres de Charles X jugés par les pairs au Luxembourg, l'émeute avait pour objet d'obliger Louis-Philippe à jeter le même défi à l'Europe que par le jugement de Louis XVI, ou à se retirer. Il aurait fallu pour le roi que l'affaire belge fût réglée, lorsqu'on apprit en France la prise d'armes des Polonais. « Ce fut, a dit un témoin, Louis Blanc, une fête nationale. L'héroïsme des Polonais fut célébré sur tous les théâtres. Ce fut une seconde révolution de Juillet. » Au moment où Louis-Philippe avait tant de mal à contenir les Belges et leurs amis de France, n'allait-on pas exiger de lui une action éclatante, décisive au delà du Rhin jusqu'à la Vistule? Les catholiques de l'*Avenir*, autour de Montalembert, prêchaient la croisade catholique contre les hérétiques de Moscou; les démocrates du *National*, avec Carrel et Louis Blanc, réclamaient vengeance du tyran du Nord; tous voulaient une action énergique de la France: « Le droit public de l'Europe ne peut plus dater de Waterloo, mais de nos journées de Juillet: A la guerre seule il appartient de rétablir l'équilibre. » Tel fut le thème de l'opposition dans les Chambres comme dans la presse. Le 11 janvier, 28 députés républicains et bonapartistes assaillirent les ministres presque impuissants à leur répondre, incapables de résister si Guizot et C. Périer

ne les avaient alors soutenus de leur autorité, de leur éloquence.

Jamais, depuis le début de son règne, le système pacifique du roi ne fut à ce point critiqué, dénaturé. Les mots de trahison, d'égoïsme, d'humiliation nationale ne parurent pas trop forts à ces hommes emportés par les souvenirs des gloires anciennes, impatientes d'effacer les hontes de la défaite, indifférents aux risques de nouvelles aventures: alors apparut, mieux encore qu'en juillet, le sens véritable de la Révolution de Juillet et la difficulté pour la dynastie de faire, pour durer, son œuvre de médiation entre l'Europe et les Français.

Le ministère, dont Sébastiani dirigeait l'action extérieure, pour servir le roi et calmer la nation était dans un cruel embarras. Il s'effrayait d'une guerre avec l'Europe et redoutait une guerre civile. Il eût voulu, comme en novembre, que l'Angleterre, oubliant sa politique étroite et jalouse, consentit, moyennant des cessions à Anvers ou Ostende, à laisser la Belgique à la France, tout au moins sous la forme indirecte de l'élection du duc de Nemours, qu'elle lui promit même son concours contre l'Europe (30 décembre 1830). « Songez bien que l'irritation est très grande ici sur la question belge », écrivait-il à Talleyrand.

Louis-Philippe, averti par Talleyrand, dès le 8 janvier 1831, que les Anglais, si libéraux qu'ils fussent, feraient de tout avantage pour la France un sujet de guerre contre elle, qu'ils se coaliseraient plutôt avec l'Europe, se résignait. Les Belges s'efforcèrent de l'exciter, et, en janvier, aggravèrent ses embarras.

Par dépit ou calcul, ils avaient imaginé déjà un autre moyen de forcer sa prudence, par la crainte ou par le réveil à Paris des passions bonapartistes. En masse, ils adoptèrent la candidature du fils du prince Eugène Beauharnais, le duc Auguste de Leuchtenberg, « un prince, écrivait un républicain, d'un sang cher à la France, qui pouvait un jour lui demander une plus brillante couronne, et lui offrir un beau royaume en échange ». Lorsque, le 28 jan-

vier, le Congrès de Bruxelles aborda la discussion du choix du roi, un grand courant d'opinion était déjà dessiné dans le pays belge en faveur de cet héritier de Napoléon dont les patriotes attendaient la satisfaction de leurs exigences nationales, que la France leur refusait. L'Angleterre et Palmerston, représentés à Bruxelles par Ponsonby, les encourageaient avec l'espoir d'écarter le duc de Nemours, certains que Louis-Philippe n'accepterait pas Leuchtenberg, et que la place deviendrait libre pour un prince à demi anglais, Léopold.

Le patriotisme des Belges, les intrigues anglaises mirent alors à une rude épreuve l'habileté de Talleyrand et la patience de son roi. « Cette malheureuse affaire de Belgique, écrivait Madame Adélaïde le 3 janvier, tourmente notre cher prince plus que je ne puis vous le dire et le met dans un embarras dont il ne voit pas comment il peut sortir. Il ne sait où donner de la tête. » Ces lenteurs exaspéraient les Français; ils applaudissaient tous aux exigences du *parti ardent* qui réclamait l'annexion de la Belgique ou l'élection du duc de Nemours.

Talleyrand chercha tous les moyens d'éviter la guerre. Il imaginait, le 16 janvier, la constitution en Belgique d'un État fédératif comme la Suisse, préface d'un partage ultérieur, peut-être même un partage immédiat, tout plutôt qu'un conflit armé. A Paris, Sébastiani et même le roi, redoutant l'élection du duc de Leuchtenberg, après avoir déclaré, le 21 janvier, au Congrès belge leur opposition, se décidaient à risquer la guerre, s'il le fallait, et de nouveau, inclinant à la réunion de la Belgique, sollicitaient les Anglais d'y consentir. Ils renvoyèrent à Londres, le 20 janvier, M. de Flahaut et le chargeaient d'obtenir, par un partage d'influence ou de territoires, l'adhésion de l'Angleterre à cette politique d'action.

Certains hommes d'État belges paraissaient consentir à cette combinaison qui pourtant devait compromettre leur indépendance naissante.

Quand les propositions de Sébastiani parvinrent à Lon-

dres le 23 janvier, Talleyrand avait accédé à un acte diplomatique qui les condamnait. Inquiet des menaces de réunion, Palmerston avait, avec les Russes, proposé de neutraliser la Belgique pour en fermer l'accès à la France d'une part, et de l'autre calmer la turbulence des Belges : sans leur enlever leur nationalité, en ayant même l'air de la consacrer, la Conférence leur imposait, par le protocole du 20 janvier 1831, une neutralité dans les limites fixées par la Conférence de Londres.

Neutraliser un peuple, c'est le protéger sans doute, c'est obliger les puissances au respect de ses droits. Mais c'est lui imposer au-si des devoirs, l'obliger à renoncer à toute conquête, à se contenter des limites que l'Europe lui reconnaît. Comme le disait l'article 6 du protocole, par *une juste réciprocité*, la Belgique était désormais tenue de ne porter aucune atteinte à la tranquillité de ses voisins. La Conférence de Londres mettait fin aux espérances des Belges encouragés par le parti de la propagande, en même temps qu'aux ambitions de ce parti. Elle proclamait l'indépendance de la Belgique une seconde fois, de manière que la France perdit tout moyen de l'annexer jamais. Elle limitait la Belgique aux provinces qu'il plaisait à l'Europe de lui laisser, de façon qu'elle n'eût plus le moyen d'en réclamer d'autres. « J'ai médité pendant plusieurs jours et j'ai trouvé une mesure que je regarde encore comme décisive », écrivait plus tard Talleyrand dans ses Mémoires. Il ne se trompait pas, en proclamant cette décision une grande victoire pour la cause qu'il servait, un réel avantage pour la France, si le premier avantage pour elle à ce moment était la paix.

La neutralité de la Belgique rendit impossibles désormais toutes les combinaisons fondées sur la résistance du roi de Hollande encouragée par la Russie qui souhaitait un conflit, ou sur les ambitions des patriotes belges appuyés par le parti français qui voulait la propagande armée, républicaine ou bonapartiste, ces projets d'une guerre européenne, où la France aurait à soutenir un effort maritime et continental, ces plans de partage qui eussent installé les An-

glais à Anvers, et les Allemands à Luxembourg. On a pu discuter l'action de Talleyrand à Vienne : on ne peut pas discuter le bienfait d'une décision qui évita à la France les attaques d'une coalition redoutable, et le voisinage des Anglais et des Prussiens sur sa frontière du nord désormais couverte par une neutralité que Talleyrand aurait désiré et ne put pas étendre jusqu'au Luxembourg.

Pour engager la France à sortir de cette neutralité que la Conférence de Londres lui imposait, les Belges n'eurent plus qu'une ressource, obliger Louis-Philippe à leur donner pour roi son fils le duc de Nemours. Tandis qu'au 23 janvier, le duc de Leuchtenberg semblait rallier leurs suffrages, dans la semaine qui précéda le Congrès, un revirement brusque se produisit en faveur de Nemours. C'était la colère encore du peuple belge qui créait ce mouvement : Cent soixante-trois députés contre neuf allaient se déclarer contre la neutralité, et l'un d'eux, M. Nothomb, s'écrier : « La souveraineté nationale est transférée de Bruxelles au Foreign Office. » Heureux de recueillir et d'exploiter cette irritation, le représentant de la France en Belgique, M. Bresson, vint en toute hâte à Paris, se fit auprès de Louis-Philippe l'avocat du patriotisme belge offensé, s'efforça d'obtenir son consentement à l'élection de son fils. Décidé toujours à refuser, le roi, pour se garder en écartant Leuchtenberg l'avantage peut-être d'un refus éclatant, par un silence calculé, laissa son ministre s'engager : « ce que vous ferez sera bien fait. » De retour à Bruxelles, Bresson groupa les partisans du duc de Nemours, leur fit une majorité et des recrues telles que Rogier, enfin leur fournit un argument décisif, en publiant le jour de l'élection une dépêche du général Sébastiani destinée à prouver aux Belges que la France ne souscrirait pas à tous les protocoles de Londres. Le 4 février 1831, le duc de Nemours était choisi par le Congrès belge à une majorité de 23 voix. Le peuple l'acclamait, dans l'espérance que ce coup porté aux diplomates de Londres déterminerait en France un

REFUS DE LOUIS-PHILIPPE; PROTOCOLE DU 19 FÉVRIER. 27 grand mouvement de propagande, et affranchirait la Belgique complètement.

Le 17 février 1831, la déception fut complète : aux délégués du Congrès venus pour chercher leur roi au Palais Royal, Louis-Philippe répliquait qu'il devait sacrifier la fortune de son fils aux intérêts de la France, à la paix nécessaire pour son bonheur et pour celui de la Belgique. Discrètement, à ce refus il ajoutait une leçon : il conseillait aux Belges de se contenter du pays libre, indépendant, protégé par une neutralité que la France avec les grandes puissances venait de leur donner, malgré certaine réduction de limites qui irritait leur patriotisme. La leçon porta : les hommes d'État du Congrès se résignèrent. Ils n'écouterent pas les suggestions des violents ou des habiles qui tentaient d'exciter leurs rancunes pour ramener le prince d'Orange, et ruiner dans une république anarchique ou catholique leur liberté naissante. Le 11 février, ils avaient voté une Constitution : le gouvernement provisoire remit ses pouvoirs à une Régence prévue par l'article 85, « en cas de vacance du trône. » Sous la direction de Surlet de Chokier élu à 65 voix de majorité, la Belgique, au lieu de chercher uniquement à s'agrandir, employa deux mois à consolider son indépendance et à s'organiser (24 février).

Lorsque, le 19 février 1831, la Conférence de Londres déclara dans un protocole officiel que les bases de la séparation des deux États étaient immuables, que le nouveau peuple serait libre dans les limites fixées par l'Europe, l'affaire de Belgique fut réglée et la paix sauvée. L'Europe savait par le refus de Louis-Philippe que ce roi, « datant d'hier », selon le mot de Talleyrand, resterait uni aux puissances pacifiques, pour écarter la guerre de propagande et de conquête, qu'il ne sacrifierait pas à l'ardeur des Belges et des Français les intérêts de la France et de la Belgique même, ni son trône avec la paix qui en était le fondement nécessaire. Elle s'engageait en retour à ne plus soutenir les droits du roi de Hollande et ses regrets, qu'une guerre seule aurait pu sauver ou satisfaire.

Cet accord s'affirma et s'acheva dans le courant de l'année 1831 par la politique de Casimir Périer. Laffitte, qui lui fit place le 13 mars, avait tenté un retour offensif contre les desseins pacifiques de Louis-Philippe et de Talleyrand, refusé de souscrire au protocole du 20 janvier et encouragé les Belges à réclamer de nouveau, le 10 mars, le Luxembourg. Aussitôt les Prussiens et la diète de Francfort avaient repris (18 mars) ce prétexte d'armer en faveur du roi de Hollande. La crise eût peut-être été rouverte, à la grande joie des patriotes français et belges. Casimir Périer la ferma définitivement.

Il n'eut, pour y réussir, qu'à laisser agir Talleyrand. Il reconnut de très bonne grâce « qu'ignorant les relations avec l'étranger, hérissées d'embarras, compliquées et secrètes, il valait mieux se laisser diriger sur la marche à suivre par une expérience sans rivale en Europe ». Du consentement des ministres, non plus en secret et par la seule confiance du roi, le représentant de la France à la Conférence de Londres fut libre de confirmer ce qu'il avait préparé. Bien vite, le 17 avril, il donna la signature du roi au protocole décisif du 19 février 1831.

Désormais, sa tâche se réduisait à faire accepter ces conclusions irrévocables par le patriotisme ombrageux des Belges, par l'orgueil des Français nourri de leurs rancunes de 1815. Casimir Périer lui en demandait, dès le 8 avril, les moyens, la cession de Bouillon aux Belges, l'établissement d'un gouvernement constitutionnel en Luxembourg, la démolition des forteresses construites contre la France après les traités de Vienne. Talleyrand trouva, en six mois, ces moyens dans les négociations qui recommencèrent, après le refus du trône par le duc de Nemours, pour le choix d'un roi.

Depuis longtemps, Palmerston avait son candidat, prince allemand de naissance, à demi anglais par son mariage avec la fille de Georges IV, par son séjour en Angleterre où il était resté, vivant de son douaire, à la mort de sa femme, Léopold de Saxe Cobourg. « C'est un Anglais, disait Sébas-

tiani en janvier 1831, nous tirerons à boulets sur lui, s'il met le pied à Bruxelles. » Talleyrand savait bien que non, et qu'ayant perdu l'espoir d'être le mari de la Reine à Londres, Léopold, pour être roi, prendrait volontiers femme en France, dans la maison d'Orléans et se ferait à demi français. Mais lorsque les Belges eurent à leur tour et par dépit contre Louis-Philippe jeté les yeux sur Léopold en avril 1831, Talleyrand ne manqua pas d'insister sur le caractère anglais de cette candidature, exagéra la grande faveur que les Belges et la France seraient aux Anglais en l'acceptant, et finit par en demander le prix.

Dès le 17 avril, la Conférence de Londres rédigeait un protocole, une promesse formelle de négocier, avec le souverain que la Belgique adopterait, la démolition de certaines forteresses situées sur la frontière française. Ce n'était qu'une promesse, mais officielle et telle qu'annoncée aux Chambres par le roi, elle leur parut une revanche des traités de 1815, le terme d'une trop longue servitude. Un mois après, on fixa la part des Belges, sous la forme d'une promesse aus-i, le protocole du 21 mai. Depuis qu'il avait reçu la visite à Londres des délégués belges, de Brouckère, de Mérode, Van Praet, le prince de Cobourg avait subordonné son acceptation à l'abandon par eux de leurs revendications nationales sur le Luxembourg et Maestricht : il ne pouvait offrir à ses sujets, en don de joyeux avènement, une guerre avec l'Europe pour des frontières que la Conférence de Londres avait formellement interdites le 21 janvier à la Belgique. Mais non moins formellement le Congrès de Bruxelles avait refusé de souscrire à ce protocole : les délégués à Londres avaient-ils un droit quelconque, d'oublier, d'effacer le vote de leurs mandataires ? La situation eût été sans issue, et le choix de Léopold impossible, si Talleyrand n'avait persuadé les Anglais, Palmerston et Ponsonby, d'amener la Conférence à quelque adoucissement de ses décisions du 20 janvier. L'Angleterre pouvait payer ce qu'elle souhaitait : « dans le but d'aplanir les difficultés qui entravaient l'acceptation du prince Léopold, la Conférence s'engageait à négocier avec le

roi des Pays-Bas la cession, à titre onéreux, du Luxembourg à la Belgique ». Les Belges devaient être satisfaits comme les Français.

Ils essayèrent pourtant une dernière et belle résistance. En élisant Léopold à une majorité de 100 voix, ils lui firent porter leur vote à Londres, avec l'obligation de procurer à son nouveau royaume l'intégrité des frontières nationales (4 juin 1831). L'entêtement leur réussit : selon l'expression spirituelle du comte de Mérode, le « prince de Cobourg fut pour le Minotaure un nouveau Thésée ». Il avait envie d'être roi : la coupe était à ses lèvres. L'Angleterre l'aida encore à vaincre cette Conférence, « monstrueuse, odieuse aux Belges, qui voulait dévorer deux ou trois provinces de leur pays reconstitué ». Il y eut trois semaines au moins de débats. Une maladie de Talleyrand ne les interrompit pas : son autorité était si grande sur les diplomates russes et prussiens, son concours, en face de leur résistance, si utile à Léopold et aux Anglais que la Conférence se transporta auprès de son lit.

Au début, le 8 juin, l'Europe, même l'Angleterre, était si mécontente des Belges, capables par leur obstination de rallumer la guerre, que les diplomates pour l'éviter, et Talleyrand toujours porté à la prévenir par tous les moyens, parlèrent d'un partage : « mon idée favorite, écrivait Talleyrand, parce qu'il se ferait sans causer la guerre. » Mais avec le partage, plus de royaume pour le prince Léopold ; échec pour cette candidature anglaise, appuyée par l'Angleterre. Léopold effraya les Belges de ces projets ruineux pour leur existence nationale. Palmerston obtint des diplomates quelques adoucissements à leurs exigences. On aboutit ainsi à transformer le protocole du 21 mai, le 24 juin 1831, en un traité dit *des Dix-huit articles* qui confirmait à la Belgique la promesse d'un traité séparé pour le Luxembourg, en ajoutant la cession probable de Maestricht, la navigation de l'Escaut et un partage équitable des dettes entre les deux États désormais séparés.

Promesses encore, mais promesses plus larges, bien

authentiques qui parurent suffisantes à Léopold pour lui permettre d'accepter le trône de Belgique, le 26 juin 1831, et qu'il engagea ses nouveaux sujets à déclarer satisfaisantes. Ils le firent, le 9 juillet, à près de 60 voix de majorité, malgré la résistance du parti patriote, et par la crainte que les puissances, lassées de l'entêtement de ce petit pays, ne missent à exécution le projet de partage sérieusement examiné pendant le mois de juin entre tous les cabinets.

C'est ainsi que Léopold partit pour Bruxelles, portant le rameau d'olivier qu'au nom de la Conférence il offrait aux Belges et à l'Europe, menacée par eux depuis six mois d'une conflagration générale. Talleyrand remarqua seulement que le roi n'avait pas confirmé à son départ la promesse faite à la France par les diplomates de démolir les fortresses belges de la frontière. Il constata que la reconnaissance n'était le fait ni des peuples, ni des souverains. Pour lui surtout, ce n'était pas une découverte. L'essentiel lui parut que la promesse eût été faite à Londres et communiquée aux Chambres à Paris pour calmer leur patriotisme ombrageux.

Par ses soins, la France, que la Révolution de Juillet semblait pousser à la guerre, avait au mois de novembre 1830 suspendu par un armistice la guerre des Hollandais et des Belges et transformé un an après cet armistice en une paix définitive. Elle avait renoncé aux conquêtes, mais, d'une frontière armée contre elle, elle avait fait une frontière neutre qui la protégeait. Elle n'avait pas combattu pour la liberté, mais elle l'avait fait triompher mieux encore, sans combat. Et c'était bien une revanche des traités de Vienne que ce traité des Dix-huit articles, que l'autorité acquise à la France, sans gloire sanglante, par l'habileté de sa diplomatie. « Je vois, disait avec dépit l'un des représentants autorisés de l'orgueil britannique, lord Londonderry, la France nous dominant tous, grâce à l'habile et actif politique qui la représente. » L'Europe s'inclinait devant cette sagesse et ces succès : « Nous devons nous soumettre, écrivait Metternich, le 26 juin 1831. » Les Belges et les champions



français de la propagande conquérante, après les avoir maudits, les subissaient également.

L'œuvre eût été achevée sans une « inconcevable levée de boucliers » qu'au 1<sup>er</sup> août 1831, par un acte de désespoir, le roi de Hollande s'imagina d'essayer. Il avait suivi, sans les gêner, les travaux de la Conférence de Londres, parce qu'il comptait sur les excès du patriotisme belge ou français pour les rompre et se conserver auprès des puissances le rôle avantageux de victime. La résignation des Belges au traité des Dix-huit articles, et l'arrivée du roi qui leur apportait en don de joyeux avènement le prix de leur sagesse de la part de l'Europe, furent pour Guillaume I<sup>er</sup> des preuves cruelles de son erreur. Il crut pouvoir la réparer en rompant le 1<sup>er</sup> août l'armistice. Encouragé peut-être en secret par le czar, il donna l'ordre au général Chassé d'attaquer à Anvers les troupes belges, et fit entrer en Flandre, sous la direction de son fils, une armée de 40000 hommes qui brûla les villages rebelles et se porta rapidement sur Malines, Louvain, Hasselt. Les deux armées du nouveau royaume, surprises et composées de citoyens peu préparés à la guerre, ne résistèrent pas. Dès le 12 août, Bruxelles était menacée, et Anvers compromis.

Cette *escapade*, que Palmerston très mécontent attribua un instant à une intrigue de la France, entêtée selon lui à chercher une guerre en Belgique (5 août), eut en effet pour conséquence d'amener le maréchal Gérard et 40000 Français à Bruxelles. Le roi Léopold, effrayé justement de la force des troupes hollandaises, de la faiblesse des siennes, avait adressé le 3 août, à Paris, un appel de détresse aussitôt entendu. C'est alors que les Belges vaincus auraient pu apprécier le service rendu par Talleyrand et les diplomates à leur pays, le bienfait de la neutralité proclamée par la Conférence. Ce qui avait été un frein pour leurs ambitions fut le salut de leur indépendance. L'Europe aurait-elle laissé Louis-Philippe, et Louis-Philippe, sans la consulter de nouveau, aurait-il pu envoyer, dès le 4 août, son armée en Belgique, s'il n'avait paru aux yeux de tous

l'exécuteur des arrêts de la Conférence, le protecteur de la neutralité garantie par elle au peuple menacé? Et que serait devenu le trône fragile de Léopold, sans la prompte décision de la France, sans la base solide de cette neutralité, sa seule ressource à l'heure du péril?

On le vit bien aux hésitations qu'éprouvèrent les puissances à ratifier par un acte officiel (protocole du 6 août) l'intervention de Louis-Philippe en faveur des Belges, aux efforts que fit la diplomatie anglaise à La Haye pour obtenir le rappel des troupes hollandaises et profiter de ce rappel accordé pour imposer à Louis-Philippe, dès le 12 août, la rentrée en France des siennes. La Conférence aurait certainement empêché l'action française qui fit reculer la Hollande et sauva la Belgique, si elle l'avait pu. La hâte fébrile des Anglais pour l'arrêter en fut la preuve.

Il y avait pourtant quelque chose d'humiliant dans ces exigences de l'Europe pour l'orgueil français. Et cet orgueil avait d'autant plus besoin de ménagement qu'il venait, après un an de résignation, d'obtenir un commencement de satisfaction. « C'est de la plus grande importance pour notre cher roi, écrivait dès le 31 août M<sup>me</sup> Adélaïde à Talleyrand : il faut un dédommagement qui satisfasse l'amour-propre national. La tâche est difficile, mais vous la surmonterez. »

Un Allemand qui n'était pas suspect, confident et ami du prince de Cobourg, Stockmar, ne recevait-il pas de Palmerston cet aveu le 13 août : « sans le secours de la France, les Belges auraient été remis sous le joug » ?

On pouvait se demander si le rappel brusque de l'armée française n'entraînerait pas un retour offensif et heureux de la Hollande, si la France accepterait toujours ces appels et ces congés adressés par l'Europe et les Belges à une grande puissance en service commandé. La faiblesse des Belges autant que leurs prétentions laissaient la paix de l'Europe à la merci d'un incident. Plus que jamais Talleyrand, pour la préserver, songea à un partage qui aurait satisfait en partie les Hollandais et leurs amis, et récompensé la France de son intervention (31 août).

Mais tandis que les Anglais ne voulaient à aucun prix contribuer au renvoi du roi de Belgique, ni à un agrandissement de la France, Louis-Philippe et Casimir Périer craignirent d'être accusés par les Français d'avoir partagé un peuple qu'ils auraient volontiers annexé tout entier. Ils se contentèrent d'exiger, laissant vivre la Belgique et l'aidant à vivre, la condition qu'ils avaient, dès le 15 juillet, annoncée aux Chambres françaises, la démolition des forteresses belges avant le retour de l'armée française.

Les Anglais s'entêtèrent, exigèrent sans conditions le rappel immédiat de nos troupes. Le *Times* s'indignait, le public à Londres s'échauffait. La Conférence enfin proclamait un nouvel armistice le 23 août 1831 et, comme conséquence, invitait Louis-Philippe à ne plus laisser un soldat en Belgique quoiqu'il eût dès le 17 prouvé sa bonne volonté en ramenant la moitié de ses régiments. Quant aux forteresses belges, elle n'en voulait pas entendre parler.

Toujours pressé de tenir la paix qu'il craignait de voir lui échapper, Talleyrand aurait peut-être cédé. Louis-Philippe ne le voulut pas et peut-être ne le pouvait-il pas. Il maintint une partie de son armée en Belgique; il expédia au roi Léopold M. de Latour-Maubourg pour obtenir du prince qu'il avait sauvé le règlement de la question des forteresses. Les Anglais se décidèrent alors à lui faire quelque crédit; il l'employa à obtenir du roi des Belges l'engagement secret (8 septembre 1831) de s'entendre avec les puissances pour démolir les forteresses de Charleroi, Mons, Tournay, Ath et Menin. Et, sur cette parole, il annonça à la Conférence le 15 septembre qu'à la fin du mois, son armée serait rentrée en France. Ce qui fut fait.

Il ne restait qu'à transformer l'armistice en un traité définitif. Talleyrand et Louis-Philippe n'eurent plus depuis le 15 septembre que cet unique désir : de Londres à Paris ils se le communiquaient par l'intermédiaire de Madame Adélaïde : « c'était le gage de la paix. » Deux ou trois fois par les entêtements de la Belgique ou de la Hollande,

ou par les emportements du parti patriotique à Paris, la paix avait paru compromise. Maintenant qu'elle paraissait assurée, ils avaient hâte de conclure.

Cette fois, ils ne songèrent plus à renvoyer à une négociation ultérieure entre les rois de Hollande et de Belgique les points litigieux qui depuis le mois de janvier tenaient en suspens la conclusion, les agrandissements promis aux Belges, la liberté de l'Escaut, le partage des dettes. « Il fallait en finir », disait Talleyrand et ne plus rien laisser d'indécis. La Conférence décida le 26 septembre de régler de sa propre autorité toutes les questions litigieuses, avant la fin de l'armistice qui expirait le 10 octobre. Le 14 octobre, elle avait mis en forme vingt-quatre articles que « l'Europe amie de la paix, et dans un intérêt européen de premier ordre » imposait à la Hollande et à la Belgique.

L'article 2 attribuait à ce dernier royaume, non pas tout le Luxembourg qu'il réclamait, mais une partie importante, à l'ouest d'une ligne tracée par Arlon, Martelange et Bastogne laissées à la Belgique ainsi que la vallée de l'Ourthe et de la Semoy. L'article 4 attribuait, comme indemnité, au roi des Pays-Bas, Maëstricht et tout le Limbourg entre la rive droite de la Meuse et la frontière prussienne, les parties du Limbourg situées sur la rive gauche qui autrefois appartenaient à la Hollande restant désormais aux Belges. Les Belges auraient voulu dans leur entier le Luxembourg et le Limbourg; le roi Guillaume leur refusait tout. On les accordait par un partage.

De même, la Conférence partageait entre les deux Etats les frais de leur administration commune depuis 1815, en constituant à la Hollande par l'article 13 une créance de 8 400 000 florins sur les Belges.

Et enfin, en proclamant la liberté de navigation de l'Escaut (art. 9) et l'accès du port d'Anvers pour la Belgique, la Conférence accordait à la Hollande le droit de maintenir des péages sur les canaux de l'Escaut au Rhin et de se faire payer les dépenses de l'entretien du port d'Anvers.



Cet arbitrage provoqua à Bruxelles de violentes colères dont l'écho se retrouve encore dans les livres des historiens belges, et même français. Ce fut à une très faible majorité que les députés belges s'y soumièrent (1<sup>er</sup>-15 novembre 1831). L'opposition accusa la Conférence et le roi d'avoir sacrifié les intérêts du nouveau royaume à une politique de paix à tout prix. Elle comparait le traité des Vingt-quatre articles à celui des Dix-huit articles, et déclarait meilleures les propositions les plus anciennes. Elle constatait avec amertume le terrain perdu.

Il est certain que la Belgique obtenait moins en octobre 1831 qu'elle n'avait cru obtenir au mois de juin. Entre les deux traités, pourtant, il y avait une différence essentielle que les patriotes de Bruxelles oublièrent : toute la différence qu'on aurait dû remarquer entre une promesse de bons offices et un acte de cession immédiate souscrit par l'Europe tout entière. Quoi que pensassent les Belges, la Conférence et la diplomatie française qui l'inspirait avaient fait en leur faveur un grand pas. Après leur avoir imposé, par une neutralité qui les désarmait, en janvier 1831, l'abandon de leurs prétentions sur le Luxembourg et le Limbourg, en juin, dans l'intérêt du roi Léopold, elles avaient consenti déjà à une négociation directe avec le souverain des Pays-Bas qui ne pouvait se régler que par une guerre ; la guerre avait failli être ruineuse pour la Belgique. Alors l'Europe avait pris en mains elle-même les revendications qu'elle refusait neuf mois auparavant d'examiner, et, dans une large mesure, les faisait triompher en faveur d'un peuple impuissant à les réaliser par ses seules forces. Après avoir garanti son indépendance, au prix de quelques sacrifices, elle lui garantissait un territoire plus étendu. Ce n'était pas du terrain perdu par la Belgique : l'avantage n'était pas dans les termes du traité, mais dans la forme. Moins de promesses, mais une certitude.

La suite le prouva : les gouvernements européens les moins favorables aux Belges, l'Autriche et la Prusse le 16 avril, la Russie même le 4 mai 1832, confirmèrent la

garantie que leurs représentants avaient donnée en octobre 1831 à Londres. Et lorsque le roi de Hollande, après avoir protesté contre le traité, eut essayé d'en retarder l'exécution par des négociations dilatoires pendant toute l'année 1832, la France et l'Angleterre lui déclarèrent le 22 octobre que le traité des Vingt-quatre articles signé entre elles et le roi Léopold depuis le 15 novembre 1831 obligeait l'Europe et la Belgique réciproquement. Comme il refusait d'évacuer les forts d'Anvers gardés par lui comme gage, les flottes anglo-françaises, l'armée française prête depuis le 5 novembre à tout événement se chargèrent, sans que la Belgique eût besoin d'agir, de le mettre à la raison. Le 15 novembre 1832, l'armée française du maréchal Gérard franchissait de nouveau la frontière du nord. Elle commençait le 22 novembre le siège de la citadelle d'Anvers, qui se rendit après un mois sans conditions. Le résultat de cette intervention énergique ne fut pas encore la paix définitive : le roi de Hollande s'obstina à ne la point signer. Il donna du moins à ses vainqueurs (convention du 21 mai 1833) sa parole de ne point attaquer les Belges ni sur l'Escaut ni dans le Luxembourg. En fait, la paix était rétablie, la Belgique protégée, et par l'entêtement des Hollandais nantie de tout ce qu'elle avait souhaité : elle avait recouvré Anvers, et gardait jusqu'à nouvel ordre le Luxembourg et le Limbourg sauf Maëstricht. C'était vraiment le langage de l'histoire que le roi Léopold tenait aux Chambres de Bruxelles le 8 juin 1833 :

« Des événements qui ne sont pas sans une grande importance se sont accomplis cette année :

» La France et l'Angleterre, en exécution de leurs engagements, nous ont mis en possession de la forteresse qui menaçait une de nos plus belles cités. Une convention conclue par ces mêmes puissances procure à la Belgique la plupart des avantages matériels attachés au traité du 15 novembre, sans lui enlever encore les parties du territoire dont la séparation sera toujours pour nous le plus dur des sacrifices. »

« Tout ce qui était difficile et utile à faire est fait », écrivait le 9 septembre 1833 Talleyrand qui demanda à quitter Londres. Ce n'avait pas été une tâche aisée en effet que celle qu'il pouvait désormais considérer comme accomplie. A l'enthousiasme conquérant des Français il avait, avec Louis-Philippe, réussi à imposer le respect des traités et la paix, alors que les puissances et le peuple belge les excitaient à la guerre. De cette crise belge, qui semblait la plus favorable à leurs ambitions, où tout était préparé pour un conflit, il avait su tirer les moyens d'obliger ses compatriotes et les souverains à une paix difficile dont l'indépendance d'un nouveau peuple était le résultat, garanti par une neutralité durable. « Ce sera une grande époque de l'histoire, disait avec une fierté assez légitime Louis-Philippe. Je la regarde comme la fin des coupables espérances de ceux qui se croyaient capables de tout bouleverser. » De toutes les victoires que la monarchie de Juillet avait pu depuis trois ans remporter sur le parti de la propagande, ou sur les calculs de gouvernements intéressés à la guerre, nulle en effet ne fut plus complète, et n'éclaira mieux la politique dirigée par Talleyrand que le règlement de l'affaire belge.

Et la partie la plus délicate et la mieux traitée de cette grande entreprise, c'était la façon dont ses auteurs l'avaient peu à peu fait accepter à la France éprise de gloire et déterminée à la conquête des Pays-Bas par une tradition deux fois séculaire. La promesse de la Conférence de laisser démolir quelques forteresses belges obtenue dès le mois d'avril 1831, l'ordre arraché le 14 décembre au roi des Belges d'y procéder à Menin, Ath et Mons, Philippeville et Marienbourg, l'expédition d'Anvers, le mariage enfin du roi des Belges avec la princesse Louise, qui fut une compensation au refus de l'Angleterre d'accepter à Bruxelles un prince français, toutes ces concessions à l'amour-propre national, dosées avec méthode, et proportionnées aux progrès de la paix, à défaut de satisfactions plus réelles, endormirent peu à peu les colères de la France

contre Louis-Philippe, ses rancunes contre Talleyrand. Elle s'inclina devant le fait accompli, et le seul tort qu'elle fit à cette politique silencieuse et enveloppée de précautions, ce fut d'en méconnaître la portée et même le bienfait.

Quand on examine cette politique dans son dessein et ses résultats, la similitude entre les négociations de Talleyrand à Vienne en 1814 et en 1831 à Londres apparaît : sous des formules qui diffèrent, c'est la même méthode pour terminer les grandes guerres continentales ou pour en prévenir le retour. Il ne faut pas s'arrêter aux façons de parler, mais considérer la façon de faire. Lorsque Talleyrand invoquait à Vienne, pour empêcher l'agrandissement de la Prusse et de la Russie en Saxe et en Pologne, le principe de la légitimité, il prenait ses arguments dans le droit de la monarchie qu'il représentait; quand à Londres, en 1831, il voulut arrêter la conquête et la propagande françaises en Belgique, il invoqua le principe de la non-intervention, cette règle essentielle de la Monarchie de Juillet qui obligeait à la fois l'Europe et la France à laisser s'organiser les peuples libres. Dans les deux cas, par des procédés différents, qui n'étaient que des procédés, il donnait pour règle essentielle à la diplomatie française la crainte des grands bouleversements de souverainetés et de territoires, toujours favorables aux plus riches, aux plus forts. Sans porter le moindre intérêt à la nationalité belge, dont il eût préféré partager le territoire pour éviter une conflagration européenne, il combattit à la fois son annexion à la France et sa restitution à la Hollande, décidé à prévenir cette conquête des Français et à réduire de moitié cette royauté des Pays-Bas, constituée sur leurs frontières comme une menace. En rassurant l'Europe sur la modération de Louis-Philippe, il l'obligeait à conserver, à multiplier dans la paix, contre les grandes puissances ambitieuses de guerre et d'extension, les Etats secondaires, rois ou peuples, peu lui importait. A la France de 1830 éprise de revanche, comme à la France de 1814 humiliée par la défaite, Talleyrand proposait ou imposait le même

idéal de réparation et d'influence, un effort toujours pacifique et constant contre les ambitions des grandes puissances.

## BIBLIOGRAPHIE

## I. — La Révolution de Paris.

Mémoires et histoires contemporaines : GUIZOT, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, tome II; 9 vol., 1838-1868. — DUC DE BROGLIE, *Souvenirs*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1886. — THIERS, *la Monarchie de 1830*; Paris, 1831. — D'HAUSSEZ, *Mémoires (Revue de Paris, 1<sup>er</sup> juillet 1894)*. — SEMONVILLE, *Mémoires (Ibid., 1<sup>er</sup> septembre 1894)*. — BÉRARD, *Souvenirs historiques sur la Révolution de 1830*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1831. — MONTALIVET, *Fragments et Souvenirs*; Paris, 1899, 2 vol. — CUVILLIER-FLEURY, *Journal intime et correspondance*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1900. — DE BARANTE, *Souvenirs*; Paris, 1890. — PASQUIER, *Mémoires*, 1893, tome VI. — D'HAUTPOUL, *Souvenirs*, 1902. — LOUIS BLANC, *Histoire de 10 ans*, tome I<sup>er</sup>; Bruxelles, 1843. — LESUR, *Annuaire historique*, années 1830 et 1831. — DUVERGIER DE HAURANNE, *Histoire du gouvernement parlementaire*, tome X. — VAULABELLE, *Histoire des deux Restaurations*, tome VIII; Paris, 1858, 4<sup>e</sup> édit. — SARRANS, *Lafayette et la Révolution de 1830*; Paris, 1834, 2 vol. in-8°. — BILLAUT DE GÉRAINVILLE, *Louis-Philippe*; Paris, 2 vol. in-8°. *Louis-Philippe et la contre-révolution*, 2 vol. — DE CARNÉ, *Monarchie de 1830 (Revue des Deux-Mondes, mars et mai 1833)*.

Histoires et études : THUREAU-DANGIN, *Histoire de la monarchie de Juillet*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1884. — HILLEBRAND, *Geschichte Frankreichs von der Thronbesteigung Louis-Philipp's*; 1<sup>re</sup> partie (Gotha, 1877). — STERN, *Geschichte Europa seit den Verträgen von 1815*, tome III; Berlin, 1901, in-8°. — MANTOUX, *Talleyrand en 1830 (Revue historique, 1902, p. 268)*.

## II. — La Révolution belge.

Mémoires et histoires contemporaines : DE POTTER, *Souvenirs personnels*; Bruxelles, 1839, 2 vol. in-8°. — DISCALLES, *Charles Rogier*, tome II; 4 vol., 1893. — LEBEAU (Joseph), *Souvenirs personnels et correspondance diplomatique*; Bruxelles, 1883, in-8°. — BARTHELS, *Documents historiques sur la Révolution belge*; Bruxelles, 1836, in-8°. — DE WARGNY, *Esquisses sur la Révolution belge*; Gand, 1834, in-8°. — DE FARLY, *Mémoire explicatif rédigé en 1831*; Bruxelles, 1875. — DE BÉCOURT (Ch. Lefebvre), *la Belgique et la Révolution de Juillet*; Paris, 1835, in-8°.

Histoires et études : DE GERLACHE, *Histoire du royaume des Pays-Bas, depuis 1814 jusqu'en 1830*; Bruxelles, 1875, 3<sup>e</sup> édit. — TH. JUSTE,

*la Révolution belge*; Bruxelles, 1872, 2 vol. in-8°. *Le Congrès national de Belgique*; Bruxelles, 1880, 2 vol. *Les Fondateurs de la monarchie belge (études biographiques)*; Bruxelles, 12 vol. in-8°. — EM. HUYTENS, *Discussions du Congrès national belge*; Bruxelles, 1844, 5 vol. in-8°.

## III. — La Belgique et la diplomatie européenne.

Documents : *Collection des protocoles tenus à Londres du 4 novembre 1830 jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1832, au sujet des affaires de Belgique*; Paris, 1833, in-4° (le I<sup>er</sup> livre Jaune). — *Papiers relative to the affairs of Belgium* (presented to the Parliament); Londres, 1833, 3 parafolios, 1 vol. in-1<sup>o</sup> (livre Bleu anglais). — *Recueil des rapports et autres pièces diplomatiques, imprimées par ordre du Congrès national*; Bruxelles, 2 vol. in-8° (livre Belge). — TALLEYRAND, *Mémoires*, édition Broglie, tomes III et IV; Paris, 1892. — *Lettres du prince de Talleyrand et de la duchesse de Dino avec Madame Adélaïde*, édition Leyraud et de la duchesse de Dino avec Madame Adélaïde, édition Masson; Paris (Nouvelle Revue rétrospective, septembre 1901-janvier 1902). — TALLEYRAND, *Ambassade de Londres*, édition Pallain; vier 1902). — TALLEYRAND, 1 vol. in-8°. — METTERNICH, *Mémoires*, tome V. Paris, Floh, 1891, 1 vol. in-8°. — PALMERSTON, *Select diaries and correspondence*, dans Bulwer, *Life of Palmerston*, tome II; Londres, 1874, 2<sup>e</sup> édit., in-8°. *Correspondance intime*, édition A. Craven, tome I<sup>er</sup>; Paris, in-8°, 1875. — STOCKMAR, *Denkwürdigkeiten aus seinen Papieren*; Brunswick, 1872, 1 vol. in-8°. — SAINT-RENÉ-TAILLANDIER, *le roi Léopold et la reine Victoria*, tome II; 1878, 2 vol. — MARTENS, *Recueil de traités conclus par la Russie*, série Autriche, tome IV, 1878; série Angleterre, tome XI, 1895; série Allemagne, tome VIII, 1888. — BELLARD (comte), *Mémoires*; Bruxelles, 1842, 3 vol. in-32.

Études : DEBIDOUR, *Histoire diplomatique de l'Europe*, tome I<sup>er</sup>. — WALPOLE (Spencer), *History of England from 1815*, tome III à V; Londres, Longmans, 1890, in-8°. — D'HAGSSONVILLE, *Histoire de la politique extérieure de la monarchie de Juillet (1830-1848)*; Paris, 1850, 2 vol. in-8°. — DUC DE BROGLIE, *le Dernier Bienfait de la Monarchie*; Paris, 1900, avec l'étude et la critique de R. Guyot (*Revue d'histoire moderne*, mars-septembre 1901). — Ed. DESCAMPS, *la Neutralité de la Belgique*; Bruxelles, 1902, in-8°. — GOBLET D'ALVIELLA, *les Cinq grandes puissances de l'Europe dans leurs rapports avec la Belgique*; Bruxelles, 1863, in-8°. — MOENS (G.), *Considérations sur la Révolution belge*; Liège, 1836, 2 vol. in-8°. — WHITE, *la Révolution belge de 1830*, traduction; Bruxelles, 1836, 3 vol. in-12. — THONISSEN, *la Belgique sous le règne de Léopold I<sup>er</sup>*, tome I<sup>er</sup>; Louvain, 1861. *La Neutralité belge dans le système européen*, dans *Patria belgica*, tome II; Bruxelles. — Th. JUSTE, *l'Élection de Léopold I<sup>er</sup>*; Bruxelles, in-8°. — L'ABBÉ DE LAUNOY, *les Origines diplomatiques de l'indépendance belge*; Louvain, 1903, in-8°. — CARLIER, *Talleyrand et la Belgique (Revue de Belgique, décembre 1891-mars 1892)*. — JEAN DANCY, *l'Ambassade de Talleyrand à Londres (Correspondant, 1891)*. — LOUIS DE CARNÉ, *la Belgique, sa nationalité (Revue des Deux-Mondes, 1836)*.

de combat pour Dieu ou pour le droit. Souvenirs, intérêts, ou souffrances, tout ce qui fait l'âme et la vie des nations, sont les mobiles qu'il faut rechercher en chacune d'elles pour s'expliquer leurs crises.

## II

## L'EUROPE EN 1831

## LES NATIONS ET LES ÉTATS

Pour comprendre toute la portée et le succès de la politique de paix appliquée par Louis-Philippe et Talleyrand aux affaires de France et de Belgique, il faut se représenter la situation de l'Europe, nations et États, en cette année décisive pour la Monarchie de Juillet.

Si l'on s'en rapportait aux Français de 1830, qui ont pris leurs désirs pour des réalités, ou à certaines histoires dont les auteurs ne se sont pas dégagés encore des jugements contemporains, rien ne serait plus simple qu'un tel tableau. Un trait presque y suffirait. Il n'y aurait qu'à montrer les monarchies européennes ébranlées par le coup qui venait de renverser le trône de Charles X, les peuples opprimés depuis 1815 par la Sainte-Alliance, trouvant dans l'effort heureux des combattants de Juillet un exemple et une occasion, et dans leurs propres souffrances les énergies nécessaires à la revendication de leurs libertés. Peinture très dramatique parfois et assurément très flatteuse pour notre amour-propre national, mais dont le très grand défaut, pour une peinture, est de ne point ressembler au modèle. L'Europe en 1831 est autrement complexe. Les nations qui la composent doivent être étudiées en elles-mêmes, dans leur histoire, leurs besoins, leurs passions. Les hommes s'agitent de 1830 à 1832, beaucoup, mais ce n'est pas la Révolution de Juillet qui les mène, malgré les apparences, malgré notre foi ancienne dans notre mission

## LES NATIONS

L'Angleterre. — En 1832, par exemple, l'Angleterre a modifié profondément, par une réforme qui semblait d'abord inspirée de notre constitution de 1830, les bases de son régime politique. La loi présentée par John Russell, le 31 mars 1831, votée par les Communes après une dissolution le 15 septembre, repoussée par les pairs jusqu'au 4 juin 1832, en appelant de nouveaux citoyens à l'électorat et à l'éligibilité, parut la victoire d'un peuple libre sur les torys de la Sainte-Alliance, analogue à la victoire remportée par les Français sur les Bourbons. La réforme allait multiplier le nombre des électeurs, permettre le vote aux citoyens des villes propriétaires ou locataires d'immeubles de 250 francs de loyer, aux paysans, fermiers à long bail pour une rente de 250 francs, ou simples fermiers révocables pour une rente de 1250 francs. Elle accordait l'éligibilité dans les villes aux citoyens propriétaires d'un revenu de 7500 francs; dans les campagnes, aux possesseurs d'un revenu double, 15000 francs. N'était-ce pas le contre-coup de la loi électorale française du 2 février 1831 qui avait donné l'accès du scrutin aux citoyens soumis à 200 francs d'impôt, l'effet d'une poussée populaire qui imposait à la royauté anglaise un ministère libéral, et qui soutenait lord Grey dans cette œuvre d'émancipation contre une aristocratie de grands propriétaires et d'anglicans.

En réalité, l'évolution déjà ancienne qui conduisit l'Angleterre à cette réforme était bien antérieure à la Révolution de Juillet, et s'acheva par une simple coïncidence et tout différemment. L'exemple de la France l'aurait plutôt

retardée que servie. Les hommes qui l'avaient préparée, radicaux du parti de Cobbett, ou politiques de l'école de Canning, partageaient et excitaient la haine et la jalousie du peuple anglais contre toutes les entreprises françaises. Leur méthode, ni leur objet n'étaient point celles des combattants de Juillet. Ils ne procédaient pas par des théories sur le droit des peuples, mais, comme Sydney Smith leur principal inspirateur, par des observations accumulées depuis vingt ans sur l'absurdité d'un régime de bourgs pourris et de convention religieuse qui livrait un grand pays et ses intérêts les plus pressants aux mains d'une coterie de grands agriculteurs, attentifs à leur seule fortune : si peu révolutionnaires que des torys, comme Canning et comme Peel, sont devenus libéraux avec les catholiques, et que les libéraux du ministère Grey sont demeurés conservateurs, pour garantir à l'Angleterre les fondements d'une vie nouvelle, plus solide que l'assiette trop étroite et fragile d'institutions condamnées par les conditions de sa situation présente.

Depuis cinquante ans, ce peuple d'agriculteurs était devenu par l'emploi de la houille et des machines une nation industrielle, la seule qui dans l'Europe d'alors comptât six à sept villes supérieures à 100 000 habitants, Liverpool, Manchester, Birmingham, Glasgow, bourgades transformées en grandes cités par le travail et l'afflux des ouvriers. Avec ses 1 200 000 habitants, Londres était à ce moment la plus grande ville du monde, dont tous les intérêts et la vie se trouvaient engagés dans le commerce et l'industrie. Forces nouvelles et précieuses, seconde nation greffée pour ainsi dire sur celle qui, depuis le dix-septième siècle, vivait groupée dans les comtés autour des gentilshommes campagnards, limitée par l'horizon de leurs manoirs et de leurs justices.

Les libéraux, en Angleterre depuis 1820, sont des observateurs qui, se dégageant des préjugés d'un pays légal vieilli, ont reconnu l'existence de ces forces nouvelles, la nécessité de les servir et de les développer, pour procurer

à la nation, qu'une plus longue contrainte aurait bouleversée, les éléments d'une prospérité nouvelle. Comment admettre que les votes des habitants de Londres puissent être neutralisés par les 600 électeurs d'Harwich et de Malborough, et que des villes de près de 200 000 habitants, comme Birmingham et Manchester, avec leur unique député, ne comptent pas plus qu'un bourg pourri, d'existence presque problématique? Inégalité de droit choquante, dont le plus grave effet, aux yeux de gens pratiques, était de condamner à l'impuissance et à la ruine, par des lois calculées pour une nation agricole, des classes industrielles qui promettaient à l'Angleterre une fortune nouvelle. Dans les revendications du parti libéral, les intérêts de ces classes dominèrent. Leur appui a fait la force de Canning, allié des marchands de Londres et de Liverpool, préoccupé de leur procurer des débouchés, et de ses amis aussi, les catholiques émancipés, les Irlandais victimes comme eux des grands propriétaires anglicans. Les champions du libre échange, Huskisson, Hume, furent alors les députés de Liverpool ou de Birmingham, de cette ville où se fondait, après un grand meeting, l'union *politique*, la ligue libérale de toutes les classes ouvrières du royaume (25 janvier 1830).

La *Réforme* de 1832 fut leur triomphe, comme elle avait été l'objet de leurs efforts. S'il y eut le 15 novembre 1831 un ministère capable de s'en charger, ce fut moins à l'exemple de la France, que par l'avènement d'un nouveau roi, Guillaume IV, ami de Canning, favorable aux whigs (26 juin 1830) et par l'effet de la propagande libérale sur les masses ouvrières depuis un an très malheureuses. Par la bouche de lord Grey, ce ministère précisait bien la portée du succès que la bienveillance du roi et les exigences des grandes villes devaient lui permettre d'atteindre. « Quand l'esprit de liberté souffle partout, nous devons mettre nos institutions à l'abri d'un danger réel, en y introduisant les réformes qu'elles doivent un jour subir. J'ai toujours été partisan de la réforme, non pas de la réforme pour arriver au suffrage universel, mais d'une réforme

établie dans les classes éclairées pour faire une véritable représentation. »

L'objet essentiel n'était pas, aux yeux des réformateurs, l'extension progressive du droit de suffrage, un principe de justice. Ce fut un intérêt de conservation, la suppression des 54 bourgs pourris, où, faute d'électeurs et par leur très petit nombre, les torys étaient toujours élus, la réduction des députés attachés à de très petites cités, et l'attribution de ces sièges à 23 cités qui n'avaient pas de représentation ou une représentation insuffisante. L'accès du Parlement s'ouvrit ainsi aux grands commerçants, aux grands industriels des villes : pour eux, près de 400 000 électeurs nouveaux s'ajoutèrent aux 5 millions et demi parmi lesquels jusque-là ils trouvaient une clientèle trop rare contre les propriétaires fonciers. Le profit était réel, calculé sur un partage qui laissait encore à 633 bourgs inférieurs à 2 100 habitants, 203 députés contre 132 députés accordés aux 67 plus grandes cités du royaume. C'était un avantage concédé, dans l'intérêt général de la nation, par une aristocratie vieillie, à celle qui préparait la prospérité de l'Angleterre. Ce n'était pas la victoire d'un principe, ou d'une doctrine venue de France.

Le temps seul et des réformes de détail produites par l'accès au pouvoir de classes plus éclairées que la gentry foncière devaient rapprocher ce régime d'abord transformé dans l'intérêt de ces classes, des règles de justice que la Révolution française avait prescrites. Aux défenseurs du droit, l'un des principaux apôtres de la Réforme anglaise répondait : « Dix-neuf fois sur cent, le nombre a tort. » Cette seule parole de Sydney Smith suffisait à caractériser l'œuvre intérieure qu'à sa voix, à l'école de son bon sens pratique, ennemi des idées générales, ami des faits, respectueux des intérêts, dédaigneux de l'idéal et du droit, bien anglais, l'Angleterre aux environs de 1830 venait, sans la moindre imitation de la France, de réaliser.

Et de même l'enthousiasme factice et passager que provoquèrent à Londres au mois d'août les nouvelles de Paris,

les meetings d'admiration, les adresses qu'une députation de Londres fut chargée d'aller porter à Lafayette, les souscriptions dans les grandes villes en faveur des blessés de Juillet, cette fièvre de deux mois agréable aux Français, n'étaient pas de nature à modifier les exigences du patriotisme anglais envers l'Europe et la France. C'était un argument utile à faire valoir pour les ministres de Louis-Philippe, partisans de l'alliance anglaise, ce n'était pas une raison d'entente durable entre les deux peuples que l'adoption par la nouvelle monarchie des formes constitutionnelles de l'Angleterre. Pas plus au dehors qu'au dedans, ni les libéraux, ni les torys n'étaient disposés à régler par des sentiments, ou par des analogies de doctrine la politique de leur pays.

Dès la fin de l'année 1830, la perspective d'une action française en Belgique réveillait, selon les paroles de Talleyrand, « la vieille jalousie anglaise toujours si prête à repaître. » L'élection du duc de Nemours fut à peine connue à Londres que la cité, les négociants et les classes élevées, divisés par la Réforme, s'unirent tout d'un coup pour une guerre imminente. « L'Angleterre, écrivait Talleyrand, n'est dirigée que par ses intérêts. » Les whigs, comme les torys, surveillaient les émeutes patriotiques de Paris, les appels des hommes du mouvement aux insurgés d'Italie et d'Allemagne, prêts à reprendre les armes comme en 1793 contre la propagande française, à répudier toute guerre de principes. Lorsque l'armée française intervint en Belgique pour en chasser les Hollandais (août 1831), il fallut qu'elle sortît bien vite, son œuvre accomplie : « c'était un récri général. La Réforme passait au second plan, dit Talleyrand : il y a une fibre anglaise qui depuis si longtemps appartient à la question des Pays-Bas qu'on ne peut la faire vibrer impunément. »

Lui-même en était victime, attaqué en pleine Chambre des lords, contrecarré sans cesse et malmené par le secrétaire d'Etat Palmerston, dont les propos jaloux, la susceptibilité irritante traduisaient l'état d'âme d'une nation qui allait



lui confier pour près de vingt ans ses destinées. Nulle lecture plus instructive que celle de sa correspondance inquiète, injuste, pour la connaissance du peuple anglais ambitieux et méfiant, dont la Réforme augmentait les énergies, sans en modifier le caractère et la direction. Si, comme au Congrès de Vienne, l'Angleterre offrit à la Monarchie de Juillet une alliance singulièrement utile pour le maintien de la paix, ce ne fut point par sympathie, mais souvent à regret et parce que, pour sa réforme intérieure, pour ses intérêts en Europe, la paix lui parut le premier des besoins. « Quiconque, disait un jour, en 1834, le roi des Belges, donne prétexte à une guerre est *eo ipso* l'ennemi personnel de lord Grey et de C. Périer. » L'entente des deux pays ne reposait point, comme on se plut à le dire ou à le croire en France, sur leur libéralisme et la similitude de leurs institutions : elle ne se fit et ne se maintint qu'autant que les intérêts permanents de la Grande-Bretagne furent d'accord avec la politique et la conduite des Français. C'était la définition de Metternich ; et il avait grand raison de dire en 1832 : « l'alliance entre les deux administrations libérales, c'est une dérision. »

Les vraies raisons de cet accord passager étaient ailleurs. De Bruxelles et de Londres, il fallait regarder vers Athènes et Saint-Pétersbourg, pour les découvrir.

**La Grèce.** — On n'a pas pu songer à faire de la révolution hellénique une conséquence de la chute des Bourbons, puisqu'elle la précéda. On l'attribue pourtant à l'influence du grand courant libéral qui, après avoir renversé le trône de Louis XVI, ébranla quarante ans après celui de son frère. Il semble même qu'en combattant pour les Grecs, en prenant leur défense devant l'Europe, en soutenant de son argent leurs efforts, la France libérale ait sous la Restauration préparé son propre affranchissement.

Sans nier ce que les Français ont fait pour la Grèce moderne, on peut douter qu'ils soient par leurs idées et leur concours les principaux auteurs de son indépendance. L'historien découvre des causes plus générales et plus pro-

fondes dans la décadence de l'empire turc et les rivalités de ses administrateurs, dans les énergies sauvages, les convictions religieuses et l'activité commerciale des patriotes de la Morée, des armatoles et des palikares, des prêtres grecs, des corsaires et des armateurs de la mer Egée. Sans doute, en détruisant à Navarin la flotte de Mehemet-Ali, dernier espoir du sultan, en menaçant par l'invasion de la Morée et des Balkans Constantinople, la France et la Russie consacrèrent les efforts du peuple hellène. Le traité d'Andrinople fut son acte de baptême.

Mais ses parrains n'étaient pas si désintéressés qu'on l'a dit. C'était des Français d'abord, moins préoccupés d'affranchir les Grecs qu'emportés par une fièvre de guerre, de gloire et de conquêtes, l'ambition de jouer en Orient un premier rôle digne de la France napoléonienne. Il suffit de relire les lettres de l'amiral de Rigny, le vainqueur de Navarin, d'y retrouver à chaque page les expressions de son mépris pour les Klephtes et les corsaires indignes de la liberté et son unique souci de la gloire française, pour apprécier à sa valeur cette entreprise. Navarin fut moins un combat pour les Grecs qu'une victoire destinée à réveiller en France les énergies nationales, à forcer le gouvernement et l'opinion à la guerre. L'expédition de Morée, limitée par la jalousie de l'Angleterre à l'émancipation des Grecs, parut insuffisante aux Français, du moment qu'elle ne se poursuivait pas dans un bouleversement de l'Europe et de l'Orient. — Quant aux Russes, s'ils prenaient les armes pour la liberté des chrétiens, bien tard, en faisant espérer une Hellade plus grande que l'Europe n'était disposée le 15 novembre 1828 à l'établir, n'était-ce pas pour faire de ce pays, sous la dictature de Capo d'Istria, ce qu'ils préparaient en Roumanie avec les provinces détachées de la Turquie en ruines, un protectorat de leur empire : « Il ne faut pas, disait notre ministre la Ferronays, que d'antiques nations soient la proie des nations avides. »

Ainsi, la Grèce s'était faite ce qu'elle était, surtout par elle-même. Si les passions de l'Europe n'eussent point été

mêlées à sa vie pour l'obscurcir, il eût suffi de la regarder alors, pour s'en convaincre. C'est un triste spectacle que celui de la Grèce après 1829. Si Capo d'Istria s'efforce de l'organiser, une violente opposition se forme autour de Miaoulis, Condouriotis, Toumbasi, Mavrocordato, Ypsilanti, réclame des libertés et une constitution, secrètement appuyée par l'Angleterre jalouse des progrès de l'influence russe. Lorsque inversement la Conférence de Londres, docile aux suggestions de l'Angleterre, proclame la monarchie et l'offre au prince de Cobourg Léopold, Capo d'Istria invoque, pour garder le pouvoir, le désir des Grecs qu'il n'a pas satisfait d'avoir des libertés, une constitution forte, une monarchie faible, si bien que la crainte de ne trouver en Grèce aucun appui, aucune autorité, détermine Léopold à abdiquer (21 mai 1830). Puis, en face de ses adversaires, Mavrocordato et Miaoulis, qui dans l'île d'Hydra, appellent le peuple aux armes pour obtenir une assemblée nationale, Capo d'Istria appelle à son aide la Russie que les autres puissances s'efforcent d'enchaîner, et tombe enfin assassiné le 6 octobre 1831 à Nauplie par les fils de Mavromichalis. Sa mort ne terminait pas les querelles : on vit successivement le pouvoir disputé entre Augustin Capo d'Istria, instrument de Colocotroni et des Russes, président jusqu'au 8 avril 1832, et les adversaires de son frère, Ypsilanti, Metaxas, Condouriotis, Botzaris, appuyés par l'Angleterre et par la France qui réussirent à constituer une commission, impuissante d'ailleurs.

Il ne faut pas se méprendre sur les causes de cette anarchie. Ces libertés, que les adversaires revendiquaient ou se refusaient à l'envi, cette constitution pour ou contre laquelle ils se passionnaient jusqu'au crime, ne ressemblaient guère à la Charte pour laquelle les combattants de Juillet s'étaient fait tuer. Point d'autres partis dans l'Hellade réveillée à l'appel de ses prêtres et affranchie par l'énergie de ses palikares, que les rivalités et les convoitises excitées par la politique des puissances européennes dans ce milieu encore sauvage ; des instincts de désordre histo-

riquement très explicables, encouragés par les disputes de l'Europe, qui empêchaient la Grèce de se constituer. « Les hommes des différents partis, écrivait plus tard M. Thouvenel, ne sont séparés par aucune divergence de principes, par aucune différence d'éducation. »

Dans sa grande masse, la nation grecque était restée, ce qu'elle avait dû être pour s'émanciper, un camp de palikares. Les populations guerrières dans la montagne, commerçantes ou pillardes dans les îles et sur les côtes, actives et ignorantes, ne connaissaient que leur coin de terre, leurs municipes où elles formaient des clans de véritables chefs féodaux, héros de l'indépendance qui avaient conservé leurs hommes d'armes comme au moyen âge, ou de petites démocraties urbaines : au delà, simplement une religion de pratiques et de formules, et l'idée nationale qui se confondait avec l'orthodoxie, la *grande Idée* de la constitution d'un empire grec sur les ruines de l'empire turc ? Trop peu et trop, on le voit, pour former un gouvernement stable et régulier.

Dans ce milieu, si différent de l'Europe occidentale, les idées apportées par les puissances libérales ne servaient qu'à transformer les sentiments patriotiques et religieux, les énergies locales, par qui la Grèce s'était affranchie, en éléments de ruine et de faiblesse. Livré à lui-même, à l'image du peuple anglais ou français, le peuple hellène ne rêvait que de conquêtes, impossibles puisqu'il se fractionnait à l'infini, sous prétexte de politique et d'élections, en petites clientèles pillardes, en républiques de corsaires. Un historien de la Grèce moderne, M. Bikélas, a caractérisé avec précision cette situation : « Depuis sa création, le petit Etat hellénique se débat dans le dilemme de son organisation intérieure et de sa politique extérieure. Les embarras inévitables venus du dehors rendaient plus difficile l'organisation intérieure, et les difficultés de l'organisation intérieure paralysaient les forces dont on avait besoin au dehors. »

Cette anarchie favorisait les desseins ambitieux de la



Russie : ce fut alors que l'Angleterre, inquiète des progrès de sa rivale en Orient, s'unît à la monarchie de Juillet, fit alliance étroite avec elle pour confier à la Bavière, au roi Othon, fils mineur du roi Louis, à une régence, à une armée et à des ministres allemands dirigés par le comte d'Armsperg, la police de la Grèce, le 7 mai 1832, avec un pouvoir absolu. On eut désormais, pendant onze années (1832-1843) de paix, de prospérité et de développement intellectuel qui furent précieuses pour la nation grecque, ce singulier spectacle, d'un gouvernement autoritaire, installé et soutenu par les deux grandes puissances constitutionnelles, combattu sans trêve, au nom des libertés modernes, par la Russie qui les refusait à ses sujets. Et telle fut, en résumé, la soi-disant influence de la France émancipée par les événements de Juillet, sur la Grèce affranchie antérieurement : elle lui donna plus de garanties de bonheur avec moins de liberté.

**La Belgique.** — En revanche, la France unie à l'Angleterre avait procuré aux Belges vraiment l'indépendance et, avec la monarchie, des libertés constitutionnelles. Il ne s'ensuit pas d'ailleurs, que, sans la Révolution de Juillet, la Belgique n'eût pas acquis ces libertés. L'échauffourée qui se produisit le 25 août 1830, après la représentation de la *Muette de Portici*, à Bruxelles, fut peut-être un contre-coup des journées de Juillet, et l'on a compté dans les rangs de ces premiers insurgés des meneurs français qui un instant arborèrent à l'Hôtel de Ville le drapeau tricolore. Mais leur influence, comme l'importance de ces incidents, ont été exagérées singulièrement. Le drapeau brabançon remplaça presque aussitôt le drapeau français, et les Bruxellois qui l'arborèrent, loin de faire cause commune avec l'insurrection, s'organisèrent pour rétablir l'ordre le soir même. L'un des fondateurs de la Belgique, l'un des chefs les plus actifs de la Révolution, quelques mois plus tard, écrivait à la nouvelle des événements de Paris : « La voie nouvelle nous est ouverte. Point de révolution, mais une opposition grave et paisible dont le succès est cer-

tain. » Il n'eût fallu que quelques concessions du roi Guillaume I<sup>er</sup> à cette opposition, une entente facile avec cette bourgeoisie pacifique, le rappel d'un ministre impopulaire, Van Maanen, et de ses agents pour terminer à son profit cet incident dans lequel la Belgique était très éloignée alors de chercher une révolution.

« Je suis toujours étrangement frappée de notre parfaite ignorance du dehors qui apparaît de partout chez nous. L'esprit français, si vif, si intelligent, ne passe presque jamais la frontière. » Cette remarque de la duchesse de Dino, écrite en 1831, s'appliquerait bien à la façon dont les Français ont fait, de l'histoire belge, un corollaire et presque une page de leur propre histoire, depuis 1789 surtout. De ce que ce pays a formé, pendant vingt années, des départements français, il ne s'ensuit pas que la France se soit annexé son histoire. Depuis la fin du dix-huitième siècle, les deux nations ont repris conscience d'elles-mêmes, parfois au contact l'une de l'autre, généralement selon la ligne parallèle que leur traçaient leur passé, leurs institutions, leurs croyances. Il y avait en 1790 une république à Bruxelles, alors que personne ne songeait à en établir à Paris, fondée sur le désir des Belges de maintenir contre Joseph II ou les Hollandais leurs institutions locales, leur indépendance et le catholicisme où ils cherchaient la garantie principale de leurs consciences et de leurs droits, soutenue par l'Université de Louvain et les prêtres, dirigée par un avocat catholique, Van der Noot. Quoiqu'il y eût alors, autour de Vonk, des libéraux, admirateurs de la France, la révolution par laquelle la Belgique affirma la première fois son existence nationale, parallèle à la Révolution française, ne lui ressemblait point.

Mais, en revanche, elle fut la source, jamais tarie malgré les conquêtes de la Convention, de Napoléon I<sup>er</sup> et l'annexion à la Hollande, reconnaissable aux insurrections de la Campine en 1797 et des Flandres en 1809, où le patriotisme belge puisa les forces nécessaires pour réclamer,

bien avant une nouvelle révolution française, ses droits contre le roi et les ministres hollandais. Lorsque le parti catholique belge essaya, sous la direction de l'évêque de Gand, M. de Broglie, dès 1818, puis plus décidément en 1825 dans les questions d'enseignement, la lutte contre Guillaume I<sup>er</sup>, l'un de ses chefs autorisés, M. de Gerlache put écrire : « Ce sont les principes qui ont dirigé nos pères dans leur longue résistance. » Le patriotisme belge s'appuyait, en 1820 comme en 1787, sur les revendications de religion, bien avant que la France ne songeât à déclarer la guerre, après Louis XVI, à Charles X.

Il est vrai que, depuis trente ans, l'influence des idées françaises et la communauté de langage, la suppression, par la conquête ou les lois de Napoléon, des privilèges ecclésiastiques et nobiliaires avait peu à peu accoutumé les Belges, dans les villes surtout, à l'état social issu de la Révolution. Il s'était formé un parti libéral, moins disposé que les catholiques à combattre pour leur nationalité au nom et au profit de la religion. Comme les libéraux de France, les représentants les plus jeunes et les plus actifs de ce parti, Rogier, Devaux, Lebeau, Van Hulst, Nothomb, dans leur journal qui marque une date (avril 1824), le *Mathieu Laensberg*, luttèrent pour les libertés constitutionnelles, la Charte belge, « la loi fondamentale », la responsabilité des ministres, de fonctionnaires odieux à la nation. Ils avaient pourtant un sens des besoins particuliers de leur pays qui les distinguait profondément des propagandistes parisiens, et devait les rapprocher de leurs concitoyens catholiques : « Continuons, écrivait l'un d'eux en 1827, à municipaliser, à localiser. » Dès 1826, l'*union* se faisait sur le terrain des franchises locales entre les catholiques convertis par Lamennais à un programme populaire, et les libéraux persuadés par de Potter et Rogier.

En groupant les partis contre un ministre odieux et tous les Belges contre l'étranger, cette *union*, plus que l'exemple de la France, avait refait dès 1829 un peuple conscient de son passé, décidé à la conquête de ses libertés, et par ces

libertés, pétitions, élections, campagnes de presse, d'un avenir conforme à ses intérêts et à ses croyances.

Le maître que l'Europe lui avait donné, escomptant l'appui des puissances, mobilisant, l'obligea à combattre : alors éclata la vraie révolution belge, le 24 septembre à Bruxelles, puis à Liège, à Malines, dans le Hainaut, dans tout le pays qui désormais se proclamait indépendant, le 4 octobre. Cette fois, ce n'était plus une émeute, c'était une révolution, un peuple en armes tout entier contre un souverain qui, comme Louis XVI, faisait appel à l'étranger, à la force pour triompher de ses revendications légitimes. Les Belges ne se soulevaient pas pour imiter les Parisiens de 1830, mais comme leurs pères en 1792, contre un nouveau manifeste de Brunswick lancé de La Haye sur les conseils du roi de Prusse et du czar. Leur conscience nationale, plus que l'exemple de la France, avait préparé et soutenu leurs griefs : la force et les intrigues de leurs adversaires, au risque de tout perdre, les forcèrent à une lutte suprême pour l'indépendance, la liberté et la religion. « La question belge, écrivait de Bruxelles, le 30 novembre un diplomate français, M. Bresson, est bien autrement grave que la nôtre pour l'Europe. Elle a renversé le système et l'ensemble politiques. Notre révolution de Juillet, tout intérieure, n'y touchait pas. »

Le véritable rôle que les Français jouèrent alors, à contre-cœur, fut de ne pas intervenir dans cette querelle à main armée, de déterminer par leur réserve les Anglais à se joindre à eux pour repousser l'armée hollandaise et enchaîner l'intervention des puissances continentales. Les Belges ont beaucoup maudit alors les *protocoliseurs* de la Conférence de Londres qui, avec des frontières incomplètes sans doute, sauvèrent pourtant leur pays de ses destinées anciennes. Sans la paix, sans la neutralité qui en fut la garantie durable, la Belgique à peine affranchie fût redevenue le champ clos où se seraient heurtées les armées révolutionnaires de la France, les troupes anglaises et allemandes, instruments des ambitions et des jalousies séculaires des

nations, à moins que par un partage à l'amiable elle n'eût fait les frais de leur réconciliation. Grâce à la paix, ce peuple, qui avait voulu être libre, le demeura. Son existence ne fut pas un effet de la Révolution de 1830; la France y contribua pourtant, mais dans la mesure où elle limita à ses frontières, pour rassurer l'Europe, les effets de cette Révolution.

**La Pologne.** — On a fait encore de la sanglante révolte de Varsovie en 1831, le plus grand effort que les Polonais eussent tenté depuis les partages pour redevenir une nation, un contre-coup de l'effort plus heureux des Français contre les Bourbons. Si les sympathies des deux peuples étaient des arguments, ce jugement ne serait pas contestable. La France se passionna pour ce réveil du droit, et les Polonais, rapprochés d'elle par le premier Empire, pouvaient la croire moins loin. En s'insurgeant pourtant, ils ne l'imitèrent pas. Leur conflit avec Nicolas I<sup>er</sup> fut le résultat de la politique d'Alexandre I<sup>er</sup>.

Ce czar, préoccupé d'arracher aux puissances allemandes les morceaux de la Pologne que sa grand'mère avait dû leur laisser, avait attiré à lui la noblesse polonaise et promis aux Czartoriski, sinon l'indépendance, du moins la reconstitution de leur patrie. Il s'y était d'autant plus obstiné qu'un instant Napoléon, autour du grand-duché de Varsovie, avait paru réaliser contre lui ces espérances. Faute d'avoir pu, en 1814, à Vienne, refaire l'unité de la Pologne, Alexandre I<sup>er</sup> lui avait du moins rendu l'illusion de la liberté. Il lui avait, par une charte du 13 novembre 1815, donné dans l'Empire une constitution particulière, un vice-roi national, Zaionceck, des diètes, des juges inamovibles, une armée dont le chef était choisi dans sa propre famille, enfin ce qui devait toucher le cœur d'une nation catholique, des privilèges religieux. S'il eût alors restitué aux Polonais, comme ils l'en priaient, les provinces de Lithuanie incorporées à son empire, Alexandre I<sup>er</sup>, qui faisait arborer le drapeau impérial sur son palais de Varsovie, aurait satisfait presque toutes leurs espérances.

L'aristocratie, dont les intrigues, l'aveuglement et l'égoïsme avaient précipité la ruine de la Pologne, rachetait alors largement ses fautes. Le malheur avait réveillé sa conscience : après avoir réparé le mal qu'elle avait fait, elle s'efforçait de ranimer dans le peuple reconstitué par ses soins les espérances patriotiques, et elle y réussit. L'armée nationale fut le terrain le plus favorable à cette propagande; officiers nobles et soldats y trouvaient, sous le drapeau de Kociusko et de Poniatowski, des souvenirs communs de gloire et de sacrifice. Ils se groupaient dans les cadres d'une maçonnerie patriotique qui masquait leur entente. Si bien qu'à la fin de son règne, Alexandre I<sup>er</sup> commençait à regretter la collaboration de la noblesse, cherchait à lui retirer ses moyens d'influence et à exciter contre elle le peuple des campagnes, plus facile à endormir.

« Les jours de l'indépendance sont proches », disait en 1825 l'historien polonais Lelewel qui travaillait à conquérir après l'armée la jeunesse des universités et persuadait aux nobles d'achever par des réformes sociales l'union de toutes les forces du pays. C'était le début du règne de Nicolas I<sup>er</sup>, d'un souverain plus jeune et résolu à corriger par l'autorité et la force les résultats du règne d'Alexandre. Il prescrivit une enquête sur la propagande dans l'armée polonaise (1827); fit arrêter des officiers acquittés par les tribunaux polonais, enfin suspendit les pouvoirs civils du royaume, et remit le gouvernement de la Pologne au chef de l'armée, le grand-duc Constantin. Ce fut l'état de siège avec toutes ses rigueurs, l'arbitraire dans la justice, le silence dans les universités et la presse. Après trop de douceurs, trop de sévérité. Les Russes brisaient les espérances qu'ils avaient formées. La nation polonaise leur réclama ses droits, qu'ils lui avaient eux-mêmes appris à connaître et à aimer.

Ces revendications furent antérieures aux journées de Juillet; elles se marquèrent à la diète que le czar vint tenir à Varsovie, le 28 mai 1830, pour apprendre aux Polonais

sa volonté, discrètes encore, parce que le maître annonçait l'intention au moindre écart de supprimer les bienfaits de l'empereur Alexandre, suffisantes pour déterminer la brusque clôture de l'Assemblée. Les adversaires s'observaient : le moindre signal devait les précipiter l'un sur l'autre.

Ce furent les Russes qui le donnèrent, quatre mois après les événements de Paris. En poussant ses troupes contre les rebelles de Paris et de Bruxelles, Nicolas I<sup>er</sup> avait imaginé un moyen de reprendre à la Pologne une partie de ses libertés. Il mobilisa l'armée polonaise, pour l'envoyer au loin, la décimer dans les batailles, et la remplacer à Varsovie par des troupes russes. La noblesse des cadets, moins politique que les représentants à la diète, répondit à cette provocation par un toast à la mémoire de Kociusko, le 28 novembre, qui lui valut des rigueurs immédiates. Le lendemain le peuple et l'armée se soulevaient, chassant les Russes de Varsovie. Ce n'était qu'une émeute locale, résultat d'un incident. Ce n'était pas une secousse nationale, encore moins une guerre d'indépendance.

Au contraire, comme en Belgique, on vit d'abord les représentants les plus autorisés de la patrie se joindre aussitôt aux fonctionnaires que le grand-duc, en s'éloignant, avait laissés pour rétablir l'ordre. « La modération peut seule éloigner de vous les maux qui vous menacent », disaient à l'envi aux Polonais leurs concitoyens les plus autorisés, Adam Czartoriski, Michel Radziwill, le héros de l'indépendance, le général Chlopicki qui n'hésitait pas à qualifier la révolte « d'événement triste et inattendu », et même les plus ardents, comme Ostrovski et Lelewel. Et au grand-duc Constantin, les mêmes hommes, médiateurs pacifiques, offraient l'assurance de leur loyalisme, pourvu qu'on leur laissât la réalité de leur vie nationale, des lois, et leur patrie tout entière, la Lithuanie et la Pologne (1<sup>er</sup> décembre 1830).

Les jours suivants, ils continuèrent avec courage, confièrent à Chlopicki la dictature pour imposer le calme aux

patriotes les plus violents, décidèrent l'envoi à Pétersbourg d'une mission agréable au czar et capable de lui arracher des promesses que le grand-duc avait refusées. Tâche ingrate qui les rendait suspects à leurs concitoyens et aux Russes à la fois ! Ils la poursuivirent cependant, appuyés sur l'armée du dictateur et les délibérations de l'Assemblée nationale jusqu'à la fin de décembre. Si la Russie avait alors accepté leur concours, et permis l'exercice de libertés qu'elle avait elle-même établies, la révolution de Pologne était terminée avant même d'avoir commencé.

Mais Nicolas I<sup>er</sup> avait résolu d'en finir avec l'aristocratie polonaise. Il redoutait son esprit politique plus que son patriotisme, ses progrès calculés et ses espérances discrètes plus qu'une explosion populaire, favorable à ses desseins contre elle. Sa réponse à la noblesse, le 24 décembre, fut un véritable réquisitoire, une mise en demeure brutale, appuyée par une formidable armée, un appel aux Polonais trompés par ces ambitieux. Il faut reconnaître que les prétentions des Polonais sur la Lithuanie avaient fait au peuple russe l'effet d'une injure nationale, et justifiait à ses yeux les colères de son souverain. Lorsque l'armée du général Diebitch s'ébranla sur les frontières lithuaniennes, il y eut à Saint-Pétersbourg et dans l'Empire un véritable enthousiasme. Les passions populaires au gré du czar se déchaînèrent de part et d'autre. Désormais ce fut « un combat à mort », selon les expressions mêmes du manifeste que les sénateurs de Varsovie, le 10 janvier 1831, adressèrent à leurs concitoyens. Czartoriski prit la présidence de la République, Radziwill la direction de l'armée. Ils n'avaient plus le choix : « C'était le tout ou rien. » A dessein, le czar avait changé leurs espérances en désespoir.

Leur lutte héroïque, signalée par le recul des armées russes à Prague, à Ostrolenska, puis par les victoires de Paskiéwitch et la capitulation de Varsovie (août 1831), eut un grand retentissement en Europe, et plus d'influence sur les Français que n'en avaient eu les émeutes de Paris sur l'insurrection de Varsovie. Le malheur de la Pologne ra-

nima les espérances du parti du mouvement. Catholiques et libéraux, poètes et publicistes de tous les partis réclamaient en faveur des Polonais une croisade française, dont la politique de Talleyrand avait empêché l'essor en Belgique. *La Varsoivienne* de G. Delavigne remplaça *la Parisienne*. Les rédacteurs de *l'Avenir*, Montalembert et ses amis joignaient leur voix à l'éloquente protestation d'Armand Carrel dans *le National*. Bientôt on ne pensa plus à la Belgique : Lafayette, « le premier grenadier de la garde nationale de Varsovie », quittait le commandement de celle de Paris pour reprendre son indépendance vis-à-vis de Louis-Philippe, et servir toutes les conséquences de la Révolution glorieuse de 1830. La jeunesse attendait de lui le signal d'une action favorable aux Polonais ; le peuple s'arrachait ses portraits : « Nous vivions, a écrit Louis Blanc, surtout en Pologne. »

Au mois de mars 1831, le bruit se répandit que l'armée russe était entrée à Varsovie, et que l'ambassadeur du czar, Pozzo di Borgo, allait illuminer son hôtel. Ouvriers, étudiants se précipitèrent aux Champs-Élysées aux cris de *mort aux Russes*, puis des menaces passèrent aux actes ; les vitres de l'ambassade volèrent en éclats. La police suffit à peine à la protéger. Le peuple repoussé acclamait Lafayette et les patriotes. La révolution de Pologne préparait en France les esprits surexcités à une révolution. « Ce sera la guerre, avec la Convention, » écrivait le duc de Dalberg. Louis-Philippe ne l'évita que par le renvoi, le 13 mars, du ministère Laffitte. A force de vivre en Pologne, les Français un instant s'imaginèrent qu'ils avaient affranchi la Pologne ; ils avaient par cette illusion failli renverser leur roi pour sauver Varsovie.

La nation polonaise, malgré quelques paroles stériles des diplomates français, suivit ses destinées malheureuses, où la France n'était pour rien. Après le sacrifice inutile de ses meilleurs citoyens, elle perdit ses libertés, et tout ce qu'il avait plu à ses vainqueurs de lui restituer, et de lui reprendre. « L'ordre régnait à Varsovie », comme l'esprit

de tolérance après le partage de 1772, par la complicité des puissances allemandes et la volonté des Russes. « L'affaire de Pologne réunit, écrivait Talleyrand, par leur intérêt trois gouvernements. »

L'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, dès le début de l'insurrection, avaient mobilisé un corps d'armée sur leurs frontières, rappelé leurs consuls, coupé les relations de la Pologne avec l'Europe, et bientôt même concerté en avril contre les rebelles un plan de défense commune. En vain, ceux-ci, désespérés par la défaite, et résignés au sacrifice de leur indépendance, songèrent-ils à diviser les souverains, à offrir au roi de Prusse (juin 1831), puis à un archiduc autrichien (août 1831) leur pays qui au moins eût cessé d'être morcelé et brutalement gouverné. Leurs derniers calculs se heurtèrent à la résolution bien arrêtée des trois puissances de rétablir à Varsovie l'ordre ou plutôt le régime fondé sur les traités de partage. Contre leurs volontés, et grâce à l'insurrection polonaise qui paralysa leur action, la France et l'Angleterre avaient eu intérêt à faire en Belgique une nation, et l'avaient faite. Contre les sympathies de la France et des libéraux anglais, la Russie et ses alliés d'Allemagne avaient intérêt à conserver, dans la Pologne démembrée, cette nation asservie : grâce à la paix nécessaire à l'union des puissances occidentales, qui leur assurait leur liberté d'action, elles y avaient réussi. Ce n'étaient, en définitive, ni le cri, ni l'appel de Paris qui avaient réveillé ces nations ; ce n'étaient point les sympathies, ni l'impuissance des peuples qui réglaient ce triomphe ou cette violation du droit, mais la politique et les intérêts des États.

**La Suisse.** — A l'appel de la France, la Suisse, dit-on encore, se serait en 1830 révoltée contre l'oligarchie qui disposait du pouvoir dans les cantons. Et la *régénération*, c'est le nom donné par les historiens patriotes à cette période, aurait commencé. La vérité est que la Suisse s'est régénérée elle-même, selon les besoins et son tempérament, et que pour le faire elle n'a nullement attendu un mot d'ordre venu de Paris.

La Suisse n'avait point au dix-neuvième siècle les institutions qui convenaient à la nature et au génie de ses habitants développés par l'exercice de la liberté. Elle était en grande partie composée d'une démocratie rurale, instruite, capable de se gouverner, et pourtant exclue du gouvernement par les bourgeois de villes assez petites. C'était exactement le problème inverse de celui qui se posait en Angleterre avant la réforme électorale. La Révolution française, quand elle intervint en Suisse, aurait pu le résoudre. Elle l'avait essayé et aurait réussi, si ses partisans en Suisse, après avoir établi un pouvoir central très fort pour diminuer l'oligarchie urbaine, n'avaient pas inquiété le patriotisme de leurs concitoyens, et ne les avaient forcés à chercher dans l'autonomie des cantons la ressource de l'indépendance nationale. Par l'acte de médiation, Napoléon avait rassuré les patriotes et sauvé quelques-unes des conquêtes des libéraux, en respectant le pouvoir des cantons, en maintenant dans ces cantons certaines libertés essentielles. Appuyés sur l'Autriche, les bourgeois en 1815 auraient bien voulu profiter jusqu'au bout du retour de fortune que leur avait procuré la crainte de la France conquérante. Alexandre I<sup>er</sup>, conseillé par Laharpe et Jomini, ne le leur permit pas, et bientôt, grâce à la paix, grâce à cette neutralité que l'Europe proclamait solennellement, les Suisses, rassurés sur le sort de leur pays, recommencèrent à sentir les défauts de leur organisation cantonale, désormais plus nuisible qu'utile.

Ce peuple lent, réfléchi, maître de ses destinées depuis cinq siècles, se voyait à Berne, Fribourg, Soleure, Lucerne soumis aux patriciens des villes; à Schaffouse, aux métiers de la ville; dans certains cantons, aux exigences de cultes dominants, ou aux rigueurs d'une législation électorale souverainement injuste. Et comment réformer jamais, sans une entente entre les peuples des différents cantons, sans une autorité qui s'imposât aux législations particulières? On en revint à la conception d'un pouvoir fédéral, capable de soutenir les revendications communes, centre de ralliement et d'action.

La démocratie suisse, autour de cette idée, se constitua lentement, radicale et centraliste. Elle s'essaya dans la création d'une école militaire fédérale en 1818, dans les sociétés scientifiques ou universitaires, comme les Zofinggen, l'Helvetia en 1819, les tirs fédéraux qui commencèrent en 1824, en somme un peu à la manière allemande, par la science, les universités et les cadres de l'armée nationale. Elle eut ses chefs, Pfyffer et Bluntschli.

Aux approches de la Révolution de Juillet, le travail de préparation était achevé : des échauffourées populaires se produisirent à Lucerne, à Appenzell en 1829. Puis le canton du Tésin donna l'exemple, et non Paris, puisque le 4 juillet il assurait à tous les citoyens l'égalité absolue du suffrage, la liberté de conscience, tous les droits et toutes les ressources. Que l'influence française ait précipité ce mouvement, c'est fort possible, puisqu'en quelques mois Fribourg, Lucerne, Soleure, Zurich, Saint-Gall, Schaffouse, Argovie, Thurgovie, Vaud, Berne, les principaux cantons, s'y rallièrent; mais il fallait que ce mouvement fût d'autre part conforme aux vœux et à l'esprit de la nation pour qu'il s'achevât sans secousse, et même par quelques concessions accordées à l'aristocratie des villes. A la fin de l'année 1830, Metternich, mécontent de cette poussée populaire qui déposait de ses charges sa clientèle en Suisse, et des conséquences possibles pour sa clientèle d'Allemagne et d'Italie, tint aux cantons un langage sévère : la Suisse fut unanime à lui faire connaître sa volonté de se constituer à sa guise. La Diète, en décembre 1830, convoqua une partie des troupes fédérales pour obliger le chancelier à se mêler de ses affaires. Elle demeura un peuple libre : elle voulait être une démocratie. Elle n'avait pris de leçons, elle n'avait non plus à en recevoir de personne.

En somme, c'était une évolution, non une révolution. Sauf à Bâle, où les gens de la campagne n'obtinrent la victoire qu'après un combat, et en constituant un canton nouveau, Bâle-campagne, à Schwytz, où ils firent le même effort et ne réussirent pas, il n'y eut pas de conflit armé. Rien ne

ressemblait moins aux journées de Juillet et à l'avènement de la bourgeoisie libérale et de la monarchie orléaniste que ce triomphe pacifique d'une démocratie rurale sur l'oligarchie des villes. Il y avait eu tout au plus coïncidence : la suite le prouva plus complètement encore. Au moment où la monarchie de Juillet sembla s'asseoir définitivement sur les ruines de la propagande française vers 1837, l'ère des révolutions commença en Suisse, par un conflit de religions qui résultait surtout de l'accès à la vie politique des masses rurales très catholiques, par un effet même de l'évolution commencée après 1815, achevée en 1830.

**La Norvège et la Suède.** — Si l'on voulait établir un rapprochement entre la Suisse et d'autres nations, il faudrait plutôt regarder la Norvège où se produisait sans secousse une évolution analogue. Ce petit peuple, désormais indépendant malgré son union avec la Suède, protégé par une neutralité de fait, sinon de droit, eut son émeute le 5 mai 1829, antérieure aux journées de Juillet, qui marquait les prétentions du parti national et démocratique. Ce fut l'annonce d'une transformation lente qui supprima ce qui restait de noblesse et donna en 1833 le pouvoir aux paysans. Les tendances de la Norvège étaient celles d'un peuple jaloux et capable de faire ses affaires lui-même, soucieux au même titre de limiter l'autorité des Suédois et de s'assurer l'égalité des droits, très patriote et presque républicain. — La Suède eut aussi, mais en 1838 seulement, une sorte de révolution qui inquiéta fort Bernadotte : les motifs n'étaient pas les mêmes qu'en Norvège. Le problème qui se posait à Stockholm depuis 1825 et qui ne fut résolu qu'en 1866, c'était la réforme radicale des assemblées suédoises : avec leurs quatre ordres, où se trouvaient des membres de droit et des députés, elles avaient moins servi la liberté que des intérêts de castes et de parti ; elles formaient des Etats généraux, impuissants parfois devant les ministres. Elles n'étaient pas des assemblées nationales, favorables à la formation et à l'expression de la conscience d'un peuple. Comme l'organisme cantonal, en Suisse, elles

avaient eu leur rôle dans le passé. La nation ne s'en contentait plus, à mesure que ses idées et ses mœurs se transformaient. Là encore, comme en Suisse, c'était un instinct, ce n'était point une imitation. L'Europe ne fut ni consultée, ni sollicitée d'intervenir.

**La jeune Allemagne.** — Si on en croyait Metternich, qui avait ses raisons secrètes, la France et sa propagande, d'accord avec une tourbe de radicaux allemands, aurait menacé l'Allemagne, à cette époque, d'un bouleversement social. Le prétexte était sans doute très bon pour l'Autriche qui, depuis 1820, travaillait sourdement à détruire, dans tous les Etats secondaires, les pouvoirs d'opinion, presse, sociétés d'étudiants, états et parlements locaux pour faire l'unité allemande à son profit. Etait-il fondé ?

Sans doute, la *jeune Allemagne*, cette pléiade de pamphlétaires et d'écrivains enrôlés derrière Boerne parmi les libéraux français qu'ils fréquentaient assidûment, Gützkow qui débutait, Henri Heine mécontent de la Prusse, Mundt et Henri Laube, ou les libéraux de l'Allemagne du Sud, Rotteck, Pfizer et Welcker, héritiers avec l'école d'Heidelberg de l'admiration de Schiller pour la Révolution, ont contribué, aux environs de 1830, à entretenir, parmi leurs concitoyens, les idées de réforme et de liberté. Mais ils ont, en réalité, moins agi sur l'Allemagne, que les princes par leur rigueurs ne les ont poussés à l'action. Le signal des mouvements partit du duché de Brunswick, avant la Révolution de Juillet. Le chef de cet Etat avait pris le pouvoir à 19 ans, en 1823, après une minorité qu'il accusait son oncle et tuteur, Georges IV, d'avoir illégalement prolongée. Pour se venger et plaire à l'Autriche, il se faisait catholique et annulait la constitution qu'il soupçonnait ses tuteurs d'avoir accordée à ses sujets pour les détacher de lui. Il eût mieux fait peut-être de se rendre populaire : l'Angleterre lui tint tête et finit par obtenir de la Diète un décret d'exécution fédérale confié au roi de Saxe et au prince de Hesse. Plutôt que de céder, le jeune duc s'enfuit ; l'exécution eut lieu au mois de juin 1830. L'effet en fut aussi inattendu



qu'immédiat. Le peuple saxon demanda à son roi les libertés que la Diète l'avait chargé de procurer aux gens de Brunswick et se mit en révolte le 25 juin 1830, tandis que le duc de Brunswick reprenait immédiatement ce qu'il avait été contraint d'accorder.

A la nouvelle des événements de Belgique, les émeutes reprurent plus graves dans les deux Etats : à Leipzig, le peuple se révoltait, le 2 septembre, à Dresde le 9, assez vite contenu d'ailleurs par la bourgeoisie qui s'entendait avec le prince Frédéric, pour obtenir du vieux roi de Saxe une charte plus libérale. A Brunswick, ce fut le duc qui, le 6 septembre, braqua des canons sur la capitale et s'en fit chasser au profit de son frère, soutenu en secret par l'Angleterre. Il est certain que les nouvelles de l'étranger, mais de Bruxelles autant que de Paris, avaient précipité cette crise, que dans la Hesse-Cassel, à Hanau et aussi à Hambourg, des mouvements populaires se produisirent. Dans quelle mesure étaient-ce des manifestations libérales, ces colères d'une population qui, au grand regret d'Henri Heine d'abord joyeux, se tournèrent surtout contre les juifs de Hambourg? En tout cas, elles furent bien courtes et bien limitées : Metternich était lui-même obligé de reconnaître que ces événements avaient des causes futiles et que la Saxe ou le Brunswick étaient bien éloignés du centre réel d'où devaient partir les bouleversements. Mais il ne l'avoua qu'à ses agents ; devant l'Europe, il exagéra la portée de ces troubles pour arracher à la Diète, le 25 octobre 1830, un décret de mobilisation des contingents fédéraux et intervenir par la force dans les affaires particulières des Etats. « J'attends une nouvelle tempête », avait-il dit en 1819 après l'échec des conférences de Vienne.

Bientôt, ses rigueurs et l'influence de la révolution polonaise déterminèrent la formation d'une union démocratique de la presse et des étudiants, qui tint ses assises à Hambach, dans le Palatinat, le 27 mai 1832. Les déclamations contre les princes, en faveur de la République, y furent passionnées, violentes, mais, en résumé, sans grand effet.

Elles servirent d'arguments seulement pour l'Autriche qui cherchait, depuis le début de l'année 1832, une occasion d'achever son œuvre, et de faire de l'Allemagne « *un corps un que et compact* ». Le 24 juin 1832, la Diète, à l'unanimité, prenait des mesures proposées par Metternich contre « les institutions empruntées à la France ». Elle dispensait les princes du concours des Etats pour le vote des impôts, leur promettait le concours de la confédération et des troupes autrichiennes s'ils résistaient, nommait une commission fédérale chargée de surveiller les peuples, supprimait la presse et les réunions fédérales. Enfin, après une tentative de résistance à Francfort (avril 1833), la Diète créait une commission d'enquête contre les révolutionnaires. Sous le joug de l'Autriche, l'Allemagne s'unifiait au gré de Metternich. Elle ne devenait pas une nation, sans doute : mais par le développement des pouvoirs fédéraux, les commissions d'enquête et les décisions de la Diète qui souscrivait aux ordres de Vienne, elle se transformait en un grand Etat. Cette transformation arrachait au chef des libéraux du Sud, Rotteck, un cri de désespoir : « J'aime mieux la liberté sans l'unité que *l'unité sans la liberté*. » Elle excitait aussi les inquiétudes de la France et de l'Angleterre, jalouses de l'autorité croissante de l'Autriche en Allemagne, de l'unification économique que préparait, en 1833, le Zollverein prussien. « Nous tirons, répondait fièrement Metternich, une ligne stricte entre les affaires domestiques et les affaires politiques, et nous n'entendons, à l'égard de nos devoirs fédéraux, aucune représentation » (mai 1833). Le silence presque complet de l'Allemagne ratifiait le langage de Metternich. Tant il est vrai que l'influence des événements de 1830 sur ce peuple avait été très faible, qu'il avait plutôt la passion de l'unité que de la liberté, et que son évolution naturelle, servie par la politique intéressée de l'Autriche et de la Prusse, le poussait à se concentrer, à s'organiser, fût-ce même sous le joug de Metternich!

L'Italie. — En Italie, le chancelier autrichien avait



tenté la même œuvre, à la faveur de la crise de 1830. Cette crise n'avait produit encore aucun effet au delà des Alpes, qu'il dirigeait ses regards du côté italien, dès le 5 août. Au début de septembre, il avait fait passer des troupes nombreuses dans la vallée du Pô, et parlé avec le roi de Sardaigne et son ministre de la guerre d'une ligue à former en Italie contre la France. Et pourtant, à peine au pouvoir, Louis-Philippe s'empressa de rassurer les princes que Metternich, jusqu'au milieu de septembre, songeait à pousser contre lui. Depuis le Congrès de Laybach, l'Autriche avait enchaîné à sa politique les souverains de Sardaigne, de Modène, de Naples, et imposé à l'Italie, qui rêvait de liberté et d'unité, une confédération de princes italiens. Resserrer cette alliance et fortifier son autorité, en servant le despotisme et peut-être les ambitions des princes, telle avait été la première pensée de Metternich, avant même que le moindre trouble eût menacé l'Italie. Rien n'est plus instructif que son refus, au mois de mars 1831, d'accepter la neutralisation du Piémont proposée par le gouvernement français et ses efforts pour la faire rejeter par la Prusse et l'Allemagne : s'il n'avait souhaité que le repos de l'Italie et une garantie pour les possessions autrichiennes, quelle raison de s'opposer à cette sage mesure? La vérité était qu'il attendait une révolution en Italie, pour en faire son profit.

Elle éclata le 3 février 1831 à Modène, puis dans les Romagnes, et nul doute que, dans cette insurrection, les Français aient eu leur influence. On n'a pas assez remarqué pourquoi. Le pape Pie VII était mort le 30 novembre 1830. Le 1<sup>er</sup> et le 6 décembre, les ministres de Louis-Philippe déclarèrent au Parlement français que la France ne permettrait pas à des puissances étrangères l'intervention chez des peuples libres. « C'est ce mot de non-intervention qui a donné aux révolutionnaires italiens le courage de tenter la fortune », écrivait Metternich. Tandis qu'à Rome durait l'interrègne, que les cardinaux expulsaient de la ville les deux fils de Louis de Hollande, le 14 décembre

à Paris, des conspirateurs italiens présentés à Lafayette, accueillis par le duc d'Orléans et les ministres, Melegari, Maroncelli, l'âme du complot à Modène, Menotti et Manzini, préparaient un soulèvement des États pontificaux qui éclata juste au moment de l'élection du nouveau pape Grégoire XVI. Il est certain que le gouvernement de Louis-Philippe n'était pas mécontent de voir l'influence autrichienne combattue en Italie, et les ardeurs de la famille Bonaparte employées ailleurs qu'en France à cette tâche.

Metternich s'en rendit compte et, au risque d'une guerre, donna l'ordre au général Frémont de rétablir l'ordre à Modène, de se porter, dans les Romagnes, au secours du pape qui l'appelait (17 février). En un mois l'exécution était achevée : Metternich s'en excusa auprès de Louis-Philippe, l'assurant qu'il n'avait voulu que ruiner un mouvement bonapartiste. Il ne semble pas, en effet, que le prétendu réveil de l'Italie, en 1831, ait été autre chose : si Louis-Philippe était intervenu, cette question romaine se fût élargie. Il s'en garda bien, et exigea le rappel des troupes autrichiennes qui lui fut accordé le 15 juillet 1831.

Metternich n'avait pas accepté de bon cœur. Au moindre signal d'une nouvelle résistance dans les Romagnes, le 19 janvier 1832, le général Radetzki occupait de nouveau les Légations. Un mois après, le 22 février, trois vaisseaux français, commandés par le capitaine Gallois, débarquaient à Ancône un corps d'armée français. A travers ces prétendues révolutions italiennes, la diplomatie française avait reconnu l'intention de l'Autriche de réduire à sa discrétion la Péninsule. Elle était résolue à empêcher « la suzeraineté de l'Empereur en Italie ». L'expression est d'un de nos agents les plus modérés et les plus clairvoyants, M. de Barante : « Nous aurons montré aux gouvernements italiens, ajoutait-il, que nous n'entendons pas qu'ils se fassent vassaux, afin de ne rien accorder à leurs sujets. »

On peut se demander en vérité quelle était l'influence principale, sur cette affaire des Romagnes très localisée d'ailleurs, ou de la propagande française ou de la politique

autrichienne. Et dans cette histoire italienne qui ne se fût pas produite sans l'avènement d'un nouveau pape et les intrigues des Bonaparte, on a peine à reconnaître une de ces grandes secousses morales qui se communiquent de peuple à peuple et qui prépare ou achève les destinées des nations.

**L'Espagne.** — Restait enfin l'Espagne, qui parut, au mois d'octobre, prête à se soulever contre le gouvernement absolu de Ferdinand VII. Les tentatives des généraux constitutionnels, Valdès, Mina, Milans, organisées de Bayonne et de Perpignan, échouèrent en un mois contre les mesures prises par le comte de Espana, et surtout devant l'indifférence absolue du pays (octobre 1831). Elles n'étaient point le résultat de la révolution de 1830, mais la suite des événements qui, depuis 1821, avaient livré l'Espagne aux intrigues de la diplomatie européenne. La France, en appuyant les apostoliques, et parfois gênée par leurs excès, avait cherché, sur les conseils de Châteaubriand, de la gloire au delà des Pyrénées, et essayé un protectorat au profit de ces Bourbons dont Napoléon, avec la même intention, avait fait des victimes. Ses dernières troupes n'avaient quitté la péninsule qu'en 1828. L'Angleterre avait subi à regret cette intervention française. Elle avait recueilli le général Mina qui, dans Barcelone, s'était le plus vaillamment défendu contre les Français, l'amiral Valdès, le défenseur de Cadix, Mendizabal, le financier de la révolution de 1821 qui se fit banquier à Londres, le comte de Torino, le négociateur de l'alliance anglo-espagnole contre Napoléon. Ainsi s'était constituée à Londres, contre la France au moins autant que contre son protégé, une sorte de *junte*, encouragée par les libéraux anglais, presque toujours pourvue par eux d'armes et d'argent qu'elle faisait passer par la frontière française. De Perpignan et de Montpellier, où s'était réfugié le lieutenant de Mina, Milans del Bosch, elle entretenait des troubles perpétuels en Catalogne : en 1828, en 1829, ce furent des tentatives presque constantes. Celle de 1830 n'en fut que la répétition un peu plus large.

Le Comité de Londres, grâce à la révolution, avait pu se transporter à Paris, où il trouva le concours des propagandistes Lafayette, Dupont, Lœwe-Weimar, Garnier Pagès, et l'espoir de ressources financières. Louis-Philippe lui-même ne fut pas éloigné d'employer ces mécontents contre Ferdinand VII qui ne voulait pas le reconnaître, et ne refusa pas quelques paroles d'encouragement à ces alliés de l'Angleterre devenue la sienne. Mais l'Espagne, terrorisée, ne donna pas à leur approche le moindre signe de révolte.

Il fallut, pour qu'elle revînt au parti constitutionnel, une action de la royauté, un intérêt de famille. Lorsque la nouvelle reine Christine, mariée le 9 décembre 1829 à Ferdinand VII, lui eut enfin donné une héritière, la princesse Isabelle, le 13 octobre 1830, la nécessité d'abolir en sa faveur la loi salique, d'exclure, pour qu'elle régnât, son oncle don Carlos, candidat du parti de la foi, obligea la famille royale à chercher des partisans dans les factions que, depuis 1823, Ferdinand VII avait obstinément combattues. Le roi de France, inquiet de son côté par les légitimistes, avait un intérêt dynastique aussi à soutenir la royauté d'Isabelle. Peut-on dire que toute cette diplomatie, ces intrigues de cour ou de politique, fussent un effet de la Révolution de 1830 sur le peuple espagnol? Ce peuple demeurait ce qu'il avait paru depuis 1808, prisonnier de lui-même, de son attachement à des institutions passées, victime de la façon dont, faute de culture, il concevait les libertés nouvelles sous la forme de violences et de révoltes, partagé entre son clergé et son armée.

Dans ce tableau que nous avons tracé des nations européennes de 1830 à 1832, il est difficile de reconnaître le mouvement européen que la Révolution de 1830 aurait enfanté : « le plus vaste bouillonnement, disait Louis Blanc, dont il soit fait mention dans l'histoire des agitations humaines », « les secousses volcaniques, le grand tremblement » dont parlait à tout propos Metternich. L'imagi-

nation des Français leur a fait prendre leurs désirs pour des réalités et construire une synthèse qui ne résiste pas à l'analyse. Enfiévrés de gloire et d'espérances orgueilleuses, de revanche sur les Bourbons et sur l'Europe, victimes d'une légende héroïque où se mêlaient, sans distinction, les souvenirs de la Convention et de l'Empire, l'affranchissement des peuples et le dessein de gouverner le monde, ils saluaient d'un cri de joie, sans prendre la peine de l'étudier, chaque émeute qui éclatait en Europe, accueillait par un cri de colère les réserves pacifiques de leur roi, et composaient ainsi, pour leur usage et pour l'opposition, un système européen, le plus factice et le plus faux.

Que la Conférence de Londres donnât l'indépendance à la Belgique, à certaines conditions qui rendaient la guerre impossible, ils la voyaient languissante et mutilée sous le joug de l'Angleterre, à la honte de la France qui l'avait appelée à la liberté. Que le conflit éclatât, sur la Vistule, entre Nicolas I<sup>er</sup> et l'aristocratie polonaise, par le dessein du czar de reprendre les concessions d'Alexandre I<sup>er</sup>, ils voyaient la Pologne disposée à reconquérir son indépendance et s'indignaient qu'on ne l'y aidât point. Une émeute dans les Romagnes, une tentative sur les Pyrénées leur semblaient l'Italie et l'Espagne soulevées à notre appel, abandonnées. Leurs articles dans les journaux les plus divers, leurs chants de liberté et de gloire, les invectives ou les exposés passionnés de leurs orateurs n'éclairaient point cette bistoire d'une lumière juste. Mais leurs démonstrations ont en revanche singulièrement servi les calculs des hommes d'Etat qui, par une crainte habilement exagérée de la propagande française et de la Révolution, essayèrent en Autriche, en Russie et en Prusse de poursuivre et d'achever leur œuvre de conquête et, se trouvant les plus forts, d'asservir les plus faibles en Europe.

Si ces calculs ne se réalisèrent pas, si cette époque dont les politiques auraient voulu faire une ère de violence et de domination marqua certains progrès du droit et de la liberté parmi les nations, ce ne fut pas l'effet de la propa-

gande française qui les aurait plutôt compromis, mais le résultat de la rivalité des Etats, de l'opposition qui se forma entre leurs ambitions, leurs intérêts et leurs calculs.

## LES ÉTATS

L'idée que l'on se fait de la politique européenne, dans les années 1830-1834, n'est pas moins fausse que le tableau des nations tracé par les contemporains. C'est de la peinture religieuse, un triptyque où se voient d'un côté les peuples réveillés par la voix libératrice et l'exemple des combattants de Juillet, dans le motif central la France frémissante, debout contre la Sainte-Alliance, et enfin les rois, les chefs d'Etat, tremblants mais unis comme en 1815 pour la ruine de la France et de la liberté. Les auteurs inspirés de cette représentation légendaire n'ont trouvé que dans leurs affections ou dans leurs haines ce prétendu concert des États et des politiques contre la France de 1830.

Depuis 1815, c'était, parmi les Français, une tradition renouvelée des passions révolutionnaires, et entretenue par Napoléon, de considérer les souverains et leurs ministres comme un conseil toujours unanime dans ses mesures, appliqué uniquement à combattre les idées modernes, à étouffer la France et les plaintes des peuples. Conférences et traités de Vienne, congrès de Troppau, de Laybach et de Vérone, conférence de Londres en 1830, c'étaient toujours, pour leur imagination nourrie du passé, la déclaration de Pillnitz et le pacte de Chaumont.

En réalité, depuis que la France avait été vaincue avec Napoléon, et que ses forces, lentement reconstituées dans la paix par la Restauration, leur inspièrent moins de craintes, les puissances de l'Europe, unies entre elles, étaient bien vite revenues à leurs affaires, à leur nature, à la poursuite de leurs intérêts particuliers. Ce que d'Argenson disait d'elles au milieu du dix-huitième siècle était encore plus

vrai de leur attitude au Congrès de Vienne et depuis : « Un État doit toujours être sur la hanche, comme un homme du monde qui vit parmi des bretteurs, les négociations n'étant qu'une querelle continuelle entre gens sans mœurs, hardis à prendre et continuellement avides. »

Toutes les négociations, depuis le Congrès de Vienne jusqu'à la Conférence de Londres, n'ont été entre les États, qu'on s'imaginait toujours unis contre les peuples, que jalousies et querelles.

**La Russie.** — La politique de la Russie, dans les dernières années du règne d'Alexandre I<sup>er</sup>, avait eu pour objet principal la poursuite des conquêtes en Pologne, en Turquie, que le czar, vainqueur de Napoléon, avait demandées et s'était vu refuser à Vienne. La Sainte-Alliance, qu'il avait imaginée pour pousser les souverains européens contre les révolutions et se dégager de leur contrôle en Orient, ne lui avait pas donné plus de satisfactions que le Congrès de Vienne. Son frère Nicolas, moins disposé que lui à laisser l'Europe décider du moment où les ambitions russes pourraient se donner carrière, avait inauguré son règne par un ultimatum à l'Angleterre, et bientôt par une guerre contre les Turcs qui lui avaient procuré deux traités favorables, celui d'Ackerman (1826) et celui d'Andrinople (1829).

Depuis Catherine II, l'empire russe n'avait pas fait sur la Turquie de pareilles conquêtes. Il s'ouvrait tous les chemins qui conduisent à Constantinople, la route du Caucase vers l'Asie Mineure, avec Anapa, Soukoumkaleh, Poti, Akhaltoikh, Erivan; la route de la mer Noire, désormais ouverte, ainsi que les détroits, au commerce et aux sujets russes; la route du Danube, à l'embouchure duquel leurs troupes s'installaient dans l'île des Serpents. La capitale des sultans était menacée par les flottes et les armées russes, tandis que leurs provinces s'en allaient par morceaux : c'était la Grèce émancipée par le protocole de Londres du 22 mars 1829 et le traité d'Andrinople, c'est-à-dire la Morée, les Cyclades et le continent hellénique jusqu'au golfe de Volo et d'Arta; puis l'autonomie de la Serbie reconnue

définitivement en 1830; l'indépendance de fait du Monténégro sous le gouvernement de l'évêque ou vladika, Pierre I<sup>er</sup>; enfin, l'établissement en Valachie et en Moldavie de princes indigènes nommés à vie par la noblesse roumaine (1829).

L'important pour la Russie était que toutes ces nations nouvelles, édifiées sur les ruines de l'empire turc, subsistent en fait où en droit son influence. Le président Capo d'Istria, en Grèce, après une longue carrière au service d'Alexandre I<sup>er</sup>, réussit-ait, au début de l'année 1830, à écarter d'Athènes le prince que les Anglais, pour combattre l'autorité de la Russie, avaient destiné le 3 février, avec la Conférence de Londres, comme roi aux Hellènes. La Serbie devait à Nicolas I<sup>er</sup> ses derniers et décisifs progrès. Le souverain destiné au Monténégro comme évêque, Pierre II, était élevé et consacré à Saint-Petersbourg. Enfin, les princes roumains, par le traité d'Andrinople, se trouvaient les protégés de la Russie qui avait le droit d'empêcher leur destitution, et maintenant ses troupes jusqu'au Danube leur imposait avec le commandant de ces troupes, le général Kisselef, un véritable résident.

De la réserve où l'Autriche l'avait depuis 1815 retenue par des promesses dilatoires, après l'avoir fait reculer à Vienne par une coalition européenne, la Russie était depuis deux ans sortie victorieusement; elle installait ses lieutenants dans les Balkans, prenant à revers Constantinople qu'elle avait failli atteindre en 1829 et dont elle occupait toutes les avenues. Metternich constatait avec inquiétude « la marche toujours envahissante du colosse du Nord ».

**L'Autriche.** — Et c'était à Londres qu'il cherchait des topiques contre le mal dont il signalait à son maître le danger. Tandis qu'il conseillait à l'Empereur et à ses ministres de constituer à l'Autriche une forte puissance militaire, il invitait l'Angleterre à réfléchir sur les projets de la Russie. Il lui reprochait de les avoir favorisés, en formant avec elle et la France, depuis 1825, la triple alliance qui, sous la direction de Canning, avait

assuré l'émanicipation de la Grèce : de cette alliance de Londres, le principal effet n'avait-il pas été de rendre problématique l'existence de l'empire ottoman ? Est-ce que la conservation de cet empire, barrière précieuse aux ambitions russes, n'était pas le véritable intérêt de l'Angleterre, le *statu quo* et la paix en Orient aussi nécessaires pour elle que pour l'Autriche ?

Par l'effroi des succès de Nicolas I<sup>er</sup>, Metternich s'efforçait de ramener le cabinet anglais à la politique qui pendant dix ans, dans des Congrès célèbres réglés selon ses vues, lui avaient servi, à force de déclamations contre la liberté des peuples, à contenir la Russie, à soumettre les princes allemands et italiens aux arrêts de la cour de Vienne. Invoquant en 1830, toujours, les droits des rois, les grands principes de la Sainte-Alliance, les dangers du libéralisme politique, il ne songeait encore qu'à poursuivre l'œuvre de jalousie et d'ambition, brusquement suspendue en 1826 par les négociations de Canning et de l'Angleterre avec le czar Nicolas I<sup>er</sup>.

**L'Angleterre.** — Si effrayé qu'il fût des résultats, le gouvernement anglais ne devait pas être disposé à servir ainsi l'ambition autrichienne. La triple alliance de Londres n'était cependant pas plus que la quintuple alliance de 1815, ou la non-intervention de Canning plus que la Sainte-Alliance de Metternich, un accord sincère d'États poursuivant un objet commun, le respect du droit des peuples. « Chaque puissance, disait justement Metternich, était guidée par des vues personnelles et poursuivait un objet particulier », un intérêt d'État, une politique de défense ou d'ambition personnelle. L'Angleterre se flattait en la formant d'entraver les mouvements de la Russie. Elle appelait à son aide la France passionnée pour la liberté des Grecs, et, pour écarter les Russes des Balkans, précipitait par une intervention diplomatique de l'Europe l'indépendance de la Grèce. Elle espérait subordonner dans les Balkans l'action du czar à celle des puissances, lui disputer la clientèle et la reconnaissance des peuples que la Turquie

L'ANGLETERRE ET LA CONFÉRENCE DE LONDRES. 77  
était impuissante à retenir sous le joug, non par sympathie pour ces peuples et pour la liberté, mais pour défendre son influence et sa situation en Orient.

Quand elle convoqua la Conférence de Londres pour mettre un frein diplomatique à la puissance russe, c'était comme à Vienne autrefois, avec la pensée d'opposer le droit des peuples, au lieu de la légitimité, à l'établissement d'un protectorat russe sur la Grèce comme sur la Pologne. Son succès en 1829, après deux ans d'efforts, ne ressemblait pas à celui qu'elle avait remporté en 1815. La France, l'élément essentiel de ses calculs, lui manqua plusieurs fois, une paix déjà longue lui ayant permis de réparer ses forces, d'oublier ses désastres, et rendu l'espérance d'une revanche qu'elle souhaitait passionnément. Navarin, cette victoire française qui n'entraîna pas dans les desseins de l'Angleterre, l'expédition de Morée, satisfactions agréables à l'amour-propre d'un peuple humilié, avaient produit en Orient un ébranlement de l'empire ottoman qui avait précipité la marche des armées russes sur Constantinople. L'Angleterre vit, après la paix d'Andrinople, qu'elle s'était donné un allié moins docile à ses intérêts qu'elle n'espérait. En voulant retenir les Russes, elle avait déchaîné les ambitions françaises. La révolution de 1830 la délivra du danger plus grand encore qu'elle aurait couru, si Polignac et le czar avaient eu le temps d'associer les entreprises rêvées par les partisans d'une action française aux progrès de la puissance russe.

Dès le lendemain de cette révolution, que le czar eut aussitôt l'idée de combattre, l'Angleterre lui fut favorable : peut-être même l'encouragea-t-elle, pour ramener aux affaires l'homme qui la préparait en secret, Talleyrand, assurée par sa conduite passée qu'il ne servirait pas une politique entreprenante, et que la France, dirigée par ses conseils, renoncerait à ses rêves de gloire et de revanche. Ce ne fut pas parce que les Français s'étaient donné un roi constitutionnel, que les Anglais lui firent bon accueil ; l'avènement de ce roi, dont Talleyrand garantissait la politique pacifique,

écartait les difficultés que depuis trois années les ambitions françaises avaient opposées à la diplomatie anglaise soucieuse de limiter les ambitions de Nicolas I<sup>er</sup>. Il promettait à la Conférence de Londres les moyens d'achever pacifiquement son œuvre, la constitution d'une monarchie grecque, redevable à l'Europe de la liberté des Hellènes, héritière plus que les Russes de l'empire moribond dont ils convoitaient les dépouilles.

**La France.** — Lorsqu'on considère la situation faite à la France, en 1830, par ces ambitions d'Etats dissimulées sous les apparences d'alliances que réglait l'opposition des convoitises et des intérêts, on découvre une réalité toute différente de l'idée que les Français d'alors se faisaient de leur avenir, d'après ces apparences mal interprétées par la passion ou l'esprit de parti : au lieu d'une France, réduite à l'inaction, à l'impuissance, humiliée par le concert des souverains unis pour la défense des royautes et décidés au maintien du pacte formé à Chaumont contre Napoléon, l'histoire constate que ce pays est justement celui dont les deux principaux Etats de l'Europe, la Russie et l'Angleterre, se disputent le plus vivement l'alliance. Ce n'est pas à l'Autriche que le czar impatient offrait en 1830 le partage de l'empire ottoman. L'Angleterre n'écoutait pas alors les sollicitations de Metternich qui la suppliait de le prévenir. Ce n'était la Prusse non plus qui se trouvait appelée à décider entre ces diplomaties rivales. Il dépendait de la France seule de retarder les progrès de la Russie, en apportant à l'Angleterre le concours d'une politique pacifique, capable de maintenir la paix en Orient, de l'imposer aux Turcs résignés, aux nationalités satisfaites. Il lui suffisait d'être désintéressée pour devenir l'arbitre des Etats. C'était en somme la même situation qu'à Vienne.

Talleyrand se trouva ainsi tout désigné à Louis-Philippe comme à Louis XVIII pour reprendre à Londres, aux côtés de l'Angleterre, la place et ce rôle d'arbitre que l'Europe divisée lui avait déjà permis en 1814, et devait encore accepter.

Ce fut en vain que le czar Nicolas I<sup>er</sup> appela aux armes l'Europe monarchique et voulut, comme Catherine II, jeter les puissances allemandes sur les Français révolutionnaires pour avoir les mains libres en Orient. Ses provocations au mois d'août contre la monarchie nouvelle, les avances du chancelier Nesselrode à Metternich, heureux de se voir rechercher par la Russie et d'employer ses colères au triomphe de la domination autrichienne en Italie, le complot aussitôt formé à Carlsbad échouèrent devant la résolution bien arrêtée de l'Angleterre. Ce que Metternich appelait le « manque d'énergie » du cabinet anglais fut, au contraire, son opposition formelle à un « *nouveau Pillnitz* », qui aurait servi les ambitions russes, sa sympathie nettement déclarée pour Louis-Philippe qui lui procura dès le mois de septembre la reconnaissance de tous les souverains. Personne ne refusa à la France le droit de disposer d'elle-même. Metternich et Nicolas I<sup>er</sup> eurent beau déclamer contre le *principe de non-intervention* : l'union de la France et de l'Angleterre les obligea à n'intervenir ni en Europe, ni en Orient.

Et pourtant l'insurrection de Belgique leur offrait, un mois après, l'occasion qu'ils n'avaient pas trouvée dans les affaires de France. A la première nouvelle des événements de Bruxelles, le czar Nicolas invoquait les traités de Vienne et les intérêts de sa sœur Anna Paulovna, mariée au prince héritier des Pays-Bas, pour offrir aussitôt 50000 hommes au roi Guillaume contre ses sujets. Puis sur ses conseils, le roi de Prusse, beau-frère du roi de Hollande qui venait en outre de marier sa fille Louise au prince Frédéric, pour être plus tôt prêt encore à le secourir, mobilisait un corps d'armée sur le Rhin. Enfin Metternich applaudissait à cette alliance des souverains contre la révolution, avec l'espoir qu'elle lui donnerait des armes et son concours en Italie. Tout semblait de nouveau préparé au gré de la Russie pour une action immédiate des puissances allemandes contre la France.

L'appui que l'Angleterre, dès le 30 septembre, donna au



cabinet français, quand il promit avec Molé de ne pas intervenir en Belgique, et réclama de l'Europe en échange la promesse de ne pas intervenir, fit réfléchir et reculer la Prusse. Elle était représentée à Londres par un ministre libéral, M. de Bulow, qui conseilla à son maître de laisser les Belges à leur destinée. Metternich s'indigna de ce nouveau manque d'énergie de l'Angleterre, qui devenait contagieux pour la Prusse elle-même, et qui paralysait l'Autriche et la Russie. Il protesta contre ce nouvel usage du principe de non-intervention. Le plus clair de ses colères était contre cette alliance de Louis-Philippe et des tories qui avait pour effet de mettre la France « en première ligne de l'action ». Ses colères n'y changèrent rien : quand la révolte de Pologne força le czar à renoncer définitivement, le 5 décembre, à tous ses projets contre la Belgique et la France, depuis plus d'un mois Louis-Philippe et Talleyrand appuyés sur l'Angleterre, fidèles à la parole qu'ils lui avaient donnée de répudier toute idée de conquête, avaient obligé l'Europe à s'incliner devant les droits du peuple belge, à ne point écouter l'appel aux armes jeté aux souverains par le roi des Pays-Bas.

La Conférence de Londres s'était ouverte le 4 novembre pour accomplir par la diplomatie la même œuvre en Belgique que la politique anglaise avait poursuivie en 1827, pour imposer un armistice et la paix au souverain lésé, à ses sujets rebelles. L'ambassadeur de France à Londres seconda à merveille la disposition du cabinet whig à s'entendre avec Louis-Philippe. Par son activité et la clarté de son esprit, Talleyrand, à Londres comme à Vienne autrefois, gouvernait l'Europe et plaçait la France au premier rang. La révolution de Varsovie consacra son œuvre. Le czar Nicolas, en Belgique, se trouva écheé et mat, et Metternich avec lui.

Ce n'était pas l'avis, en France et à Bruxelles, des champions de la propagande révolutionnaire à qui les protocoles de Londres rappelaient les arrêts de la Sainte-Alliance. Ils accusaient violemment Louis-Philippe de trahir les com-

battants de Juillet qui avaient versé leur sang pour la liberté de la France et des peuples, de se laisser séduire par ce vieillard rusé, vaniteux et médiocre, ce Talleyrand toujours prêt à se courber devant l'Angleterre, à capituler, comme à Vienne, devant les exigences des souverains, et, avec lui enfin, de faire perdre à la France, abaissée, humiliée toute autorité dans les conseils de l'Europe.

Pour les calmer, Louis-Philippe leur offrait, le 2 novembre, un ministère présidé par Laffitte, et Laffitte leur prodiguait de belles paroles, capables de flatter l'amour-propre national sans satisfaire ses exigences. « Nous continuerons à négocier, mais en négociant nous armerons. » Ces concessions de forme et les sympathies ardentes qui, de tous les partis en France, de la famille royale même, allèrent, au mois de décembre, aux Polonais soulevés contre l'oppression, encouragèrent encore la propagande. Le ministère Laffitte-Sébastiani eut toutes les peines du monde à se faire absoudre par les Chambres et par l'opinion de n'avoir pas annexé la Belgique, de n'avoir pas secouru la Pologne. Dans son anxiété, à la fin de janvier 1831, Sébastiani sollicitait les libéraux anglais de se joindre à une croisade en Belgique qui eût satisfait les Français; puis, au risque de se brouiller avec eux, il refusait de ratifier les protocoles de la Conférence de Londres des 20, 27 janvier, 7 février 1831, de proclamer la neutralité de la Belgique avec certaines limites, de consentir à l'exclusion du duc de Nemours. Il fallut toute l'autorité de Talleyrand en Angleterre, son crédit auprès du roi Louis-Philippe pour maintenir l'union intime avec le cabinet anglais qui était le fondement de sa politique. Avec raison, il écrivait au ministre, le 7 février : « Jugez de l'importance que notre gouvernement a repris en Europe : c'est de lui qu'on attend la paix ou la guerre. Vous voudrez garder cette position avantageuse. Il n'y a point de Sainte-Alliance quand la France est dans la Conférence, et au rang qu'elle y occupe. »

Louis-Philippe obligea ses ministres à résister à l'entraînement de la nation. L'affaire de Belgique devait se



régler pacifiquement au gré de Talleyrand. Mais le parti de la guerre, pour entraîner à tout prix le roi et son ministère, voyant que la Belgique ne la donnait pas, mit à profit, au milieu de février, les événements d'Italie. C'était une faute insigne que le parti de la propagande, le *Fayettisme*, commettait de s'associer aux mouvements provoqués dans l'Italie centrale par les ambitions de la famille Bonaparte. Car Metternich, depuis le mois de septembre, sous prétexte d'une révolution possible qu'il soutiendrait, avait fait passer des troupes en Italie, et refusé d'accepter la neutralité du Piémont : il escomptait des troubles dans la péninsule pour s'en rendre le maître définitivement. Il attendait avec impatience l'incendie, « pour être le pompier ». Assuré du concours de la Russie et de la Prusse, il agit au premier signal : le général Frémont, chargé d'atteindre les insurgés et muni d'ordres éventuels, eut même à ses yeux le tort de n'avoir pas frappé assez tôt ou assez fort, en ne mobilisant ses troupes que le 1<sup>er</sup> mars. Mais, le 21, il occupait toute l'Italie centrale, sauf Ancône, et Ancône même à la fin du mois. Et là-dessus, le chancelier adressait à la France, par son ambassadeur à Paris, cette provocation : « La question se trouve réduite au plus simple terme de la paix ou de la guerre. Si la France veut la dernière, eh bien ! qu'elle le déclare à l'Europe, et qu'elle essaie de rétablir la Révolution là où nous l'écrasons. » « Si on fait la guerre, écrivait de Paris le duc de Dalberg, ce sera à l'aide d'une Convention. »

Il était temps pour Louis-Philippe, s'il voulait échapper à l'une et à l'autre, d'avoir un ministère plus sûr « qui ne mit pas ses pieds dans tous les souliers », très énergiquement décidé contre la propagande. Il fit choix de Casimir Périer qui garda Sébastiani, tandis que Talleyrand demeurait à Londres le conseiller principal et comme le ministre des affaires étrangères. En quinze jours la paix était assurée, malgré les colères du parti patriote qui dénonçait la France abaissée, ses intérêts trahis, son honneur perdu, malgré les appels aux armes de Lafayette, Lamarque, Mauguin, Carrel, avocats

infatigables des peuples opprimés. Casimir Périer déclara très nettement qu'il ne ferait pas la guerre, là où les intérêts de la France n'étaient point engagés, et surtout lorsque ses sympathies pour telle ou telle nation seraient en contradiction avec ses intérêts. C'était la politique de la raison opposée à celle du sentiment, les calculs de l'homme d'État substitués à un prétendu droit international, que la France aurait dû prendre pour règle si elle avait voulu la République et la propagande, toute la différence qui séparait déjà, au début de la Révolution, en 1790, le programme de Mirabeau de la propagande girondine. « La Révolution de Juillet, disait Casimir Périer, n'est pas venue faire une France ni une Europe : elle les a trouvées toutes faites. Elle devait sentir le besoin de s'adapter à l'une comme à l'autre. »

Il s'attacha de plus en plus, pour donner à la monarchie de Juillet, au milieu des États et des nations, une place qui lui convînt et presque la première, à l'alliance anglaise. « L'Europe apprendra ce que l'union de ces deux nations peut donner de garanties à la paix du monde et de gages à la vraie liberté... Voilà une alliance qu'on peut proclamer à la face des trônes et des peuples : elle est de celles qui sont leurs garanties communes. »

La France renonçait à la Belgique, à ses plans de conquête révolutionnaire, mais unie à l'Angleterre, elle obligeait le roi de Hollande, le 20 août 1831, à capituler devant notre armée accourue au secours du roi que la Conférence de Londres avait donné aux Belges pour consacrer leur indépendance. Cette intervention, que Talleyrand et les Anglais avaient interdite un an plutôt à la Prusse, à la Russie contre une nation rebelle, la France pouvait se la permettre impunément, à la seule condition de ne point chercher d'autres avantages que la démolition de forteresses construites contre elle comme une menace, ou le mariage d'une princesse française avec le roi Léopold. Son désintéressement, aussi bien que l'appui des Anglais, lui constituait une force devant laquelle la Prusse, la Russie et

l'Autriche s'inclinaient en ratifiant le traité des Vingt-quatre articles. La crise belge, où les puissances avaient cru trouver l'occasion d'une guerre européenne favorable à leurs desseins ambitieux, se dénouait par une victoire éclatante de la politique pacifique de l'Etat français.

La crise polonaise se terminait, le 7 septembre 1831, par la victoire définitive des Russes. Casimir-Périer, deux mois avant, le 7 juillet, avait essayé d'employer l'alliance franco-anglaise au secours de cette malheureuse nation. Il s'était efforcé d'intéresser Palmerston et peut-être la Prusse au sort d'un peuple qui avait droit à conserver « une existence politique et nationale ». L'Angleterre lui avait répondu qu'une démarche, pour être efficace, devait être appuyée par la force, et, que cette force, elle ne pourrait l'employer contre un souverain investi par le droit public de l'Europe de toute autorité sur ses sujets de Pologne. Ce que le cabinet anglais appelait le droit public, c'étaient ces traités de partage qui avaient consacré une grande injustice, mais qui intéressaient trois des plus grands États de l'Europe au maintien de cette injustice. Il fallait les combattre tous trois, pour la réparer, ou n'en provoquer aucun. La raison d'État conseillait aux Anglais de prendre ce dernier parti : ils le prirent et s'y tinrent. Malgré l'émeute que provoqua à Paris la nouvelle de la chute de Varsovie, le gouvernement français ne crut pas, à lui seul, pouvoir et devoir soutenir la Pologne contre l'hostilité et l'indifférence déclarées de toute l'Europe. Ce que l'orateur de l'opposition, Mauguin, appelait une *honteuse soumission* à l'Angleterre fut considéré par les Chambres et le pays comme une nécessité. A l'appel éloquent de Casimir Périer, la majorité se leva une dernière fois pour le système de la paix.

Mais ce n'était pas une paix où la dignité de la France fut sacrifiée. On le vit à son attitude en Italie. Metternich avait compté sur les colères patriotiques des Français pour soumettre toute la péninsule à l'armée de son maître. Quand il apprit que Casimir Périer interdisait aux volon-

naires réunis à Lyon et à Marseille de passer les Alpes et se mettait d'accord d'autre part avec l'Angleterre pour rétablir la paix et défendre l'indépendance des souverains italiens, il fut cruellement déçu : « Les Français et les Anglais se sont terriblement rapprochés et travaillent ensemble contre nous. Dieu sait ce qui adviendra ! »

Il advint que le 24 juillet 1831 il reçut une note habilement négociée par Sainte-Aulaire à Rome invitant l'Autriche, au nom de l'Europe, à respecter l'intégrité et la souveraineté du Saint-Siège, et à rappeler ses troupes des Etats romains dans le plus bref délai. Le chancelier, ayant cédé le 13 juillet à l'injonction, releva ensuite avec dépit les paroles par lesquelles Louis-Philippe annonça à la France le succès de son ministre : « Ainsi que je l'avais annoncé, les troupes de l'Empereur ont évacué les États romains. » Mieux peut-être que par la guerre, et sans guerre, la France avait fait reculer l'Autriche et rompu les espérances de Metternich. Il ne s'y résigna point tout à fait : les troubles qui continuèrent dans les Légations, provoqués par l'insuffisance des réformes que Grégoire XVI avait promises et faites de mauvaise grâce, fournirent à l'Autriche, en janvier 1832, un nouveau prétexte d'intervention. Metternich le saisit : Casimir Périer réclama du Pape le droit pour la France de concourir au maintien de l'ordre et, sur son refus, il expédia à Ancône un régiment français, le 22 février 1832.

Cette façon brusque et décidée de tenir tête à l'Autriche parut à Metternich un inexcusable attentat, « un guet-apens ». Il protesta avec indignation contre l'injure faite à son maître qu'à Paris on avait accusé de couvrir du masque d'une indigne hypocrisie des vues de conquête matérielle et le projet d'attenter aux droits incontestables du Saint-Siège. Il fit appel à l'Europe et, prenant l'offensive, accusa à son tour Casimir Périer d'avoir cédé aux injonctions du parti de la propagande, aux convoitises et aux doctrines de la France conquérante et révolutionnaire. C'en était assez pour provoquer les menaces de la Russie et de la Prusse, pour chasser les Français d'Italie, avec leur

concours et l'espoir d'y demeurer le maître. Surtout le chancelier escomptait la jalousie des Anglais et croyait y trouver l'occasion de rompre l'entente franco-anglaise. Il ne se fit pas faute d'exciter Palmerston, et Talleyrand sentit à Londres l'effet de ses intrigues. Louis-Philippe eut un instant très peur que les affaires d'Italie ne fissent échouer le règlement de l'affaire belge, tout prochain.

Il n'en fut rien : l'Angleterre avait intérêt à ne pas retarder l'établissement du roi Léopold à Bruxelles, à lui procurer la reconnaissance de l'Europe. Elle força les souverains à consentir au maintien des troupes françaises à Ancône tant que les troupes autrichiennes resteraient dans les Légations. La Convention du 16 avril 1832 fut un succès pour Casimir Périer et pour la France. « Il s'agissait, écrivait M. de Barante, d'empêcher la suzeraineté de l'Autriche sur l'Italie : nous aurons montré aux gouvernements italiens que nous n'entendons pas qu'ils se fassent vassaux afin de ne rien accorder à leurs sujets. L'effet sera grand en Italie, et je l'aperçois déjà. »

Ce succès fut un des derniers que remporta le ministre à qui Metternich vaincu rendait cet hommage « qu'il avait été vraiment un *homme d'Etat* ». Il était, quand il l'obtint, déjà gravement atteint du choléra dont il mourut le 16 mai 1832. Sa diplomatie, fidèle à l'alliance anglaise, le 7 mai encore, avec le concours de Talleyrand, réglait la question grecque qui avait fourni aux cabinets de Paris et de Londres l'occasion de s'entendre, et consacrait les maximes de non-intervention appliquées aux nations des Balkans. La Grèce, dont la politique russe entretenait les factions et l'anarchie, recevait de la Conférence un roi, Othon de Bavière, encore mineur, mais assisté d'un Conseil de régence investi de pouvoirs étendus à qui le roi de Bavière fournissait une petite armée allemande, et l'Europe un emprunt de 60 millions. Avec un gouvernement organisé, ce peuple allait obtenir six mois plus tard, le 16 septembre, l'Acarnanie jusqu'au golfe d'Arta : au lieu de demeurer un instrument aux mains de la Russie, il devenait

une nation dont les destinées étaient assurées, dont les troubles et les revendications ne seraient plus des dangers permanents pour la paix de l'Orient et de l'Europe.

Telle avait été, entre les États dont les convoitises et les jalousies se heurtaient, la politique sinon de la nation française, du moins de l'État français, dans ces deux premières années de la monarchie de Juillet, où, guidée et servie par Talleyrand à Londres, cette monarchie toute nouvelle avait tenu un rôle que ne semblaient d'abord lui promettre ni ses origines, ni sa faiblesse.

Ce n'étaient ni une politique d'effacement et de résignation devant les exigences des grandes puissances, Autriche ou Angleterre, ni même l'abandon à leurs convoitises des nations et des peuples. « Quand des écrivains de parti, disait Talleyrand avec le juste sentiment de l'œuvre accomplie, viendront comparer la Conférence de Londres à la Sainte-Alliance, ils seront de mauvaise foi ; car la paix de l'Europe et l'indépendance de la Belgique ont été les résultats de cette conférence, et il n'y a rien de commun entre ces résultats et ceux de la Sainte-Alliance. » Sans doute, la France en ces deux années avait, d'accord avec l'Angleterre et pour lui plaire, répudié la guerre de conquête et de propagande que beaucoup de Français trouvaient une conséquence nécessaire de la Révolution de 1830 : mais à ce prix elle avait tenu en échec les États qui, de leur côté, sous prétexte de combattre la Révolution, invitaient aussi les princes à la guerre, la Russie pour mettre la main sur l'Orient, la Prusse et l'Autriche, sur l'Allemagne et sur l'Italie. Ce qu'elle avait sacrifié, c'était l'espérance chimérique d'une révolution européenne que les nations n'auraient point faite de la façon que se figuraient les républicains et les patriotes de Paris, ni surtout avec ses conseils, qui les eût sans doute groupés une seconde fois autour des souverains contre la France. Elle avait renoncé au rôle de champion du droit dans le monde, à une croisade pleine d'aventures encore et de déceptions. Et, en revanche, ce qu'elle avait empêché, c'était l'extension des puissances

ambitieuses et le développement de leur grandeur. Elle avait coupé en deux États secondaires la puissance hollandaise.

Puisque, depuis vingt ans, l'Europe s'était fait une règle d'interdire aux Français toute conquête, de leur refuser les limites un instant atteintes par la Révolution, impossibles à reprendre à moins d'un combat inégal contre les forces toujours prêtes à s'unir des monarchies et des nations, la politique leur conseillait de subir cet arrêt, et de s'en faire à son tour une arme contre des souverains ambitieux, d'imposer aux États jaloux de leur puissance, grâce aux jalousies qui les séparaient eux-mêmes, la paix aussi et la renonciation aux conquêtes. La monarchie de Juillet y obligea la France, plutôt, il est vrai, qu'elle ne la persuada, à force de fermeté et d'adresse. La paix européenne en ces deux années fut son œuvre, une vraie victoire remportée à l'aide de collaborateurs et d'alliés bien choisis sur le parti de la propagande en France, sur les États qui dissimulaient leur plan de conquêtes en 1830 et leurs appétits par une terreur hypocrite des revendications de ce parti.

Et enfin, comme le disait Thiers, confident alors de Talleyrand, cet équilibre, plus favorable à la France qu'une guerre incertaine, avait mieux servi les droits des nations en Europe qu'une croisade capable d'aliéner jusqu'à ceux que nous aurions aidés. La paix était nécessaire à la cause de la liberté. « La liberté a besoin non d'une puissance qui la propage à main armée, procédé qui la fait fuir, mais d'une haute influence qui la protège en Allemagne, au Piémont, à Rome et empêche la formation d'un concert contre elle. » Et Thiers ajoutait avec raison : « La France sans la guerre a détruit le royaume des Pays-Bas; la Belgique ne serait pas aujourd'hui indépendante sans la France; par la France, la Pologne n'a pas vécu, mais elle a existé quelque temps de plus. C'est par la France que les Autrichiens sont sortis de l'Italie, par elle que la Grèce a pu achever son indépendance. Nous nous sommes appuyés sur l'Angleterre, et nous avons bien fait. Ainsi, nous avons pu sans guerre

contrebalancer en faveur des peuples l'influence de toutes les puissances de l'Europe. »

La politique qu'en ces deux années la monarchie de Louis-Philippe avait pratiquée, comme la plus conforme aux intérêts français, était justement celle qui convenait le mieux aux intérêts des nations faibles, la plus favorable au maintien de leurs droits. Diviser les puissances conquérantes et fortes, jalouses les unes des autres, opposer à leurs appétits toujours éveillés leurs méfiances mutuelles, c'était multiplier pour les nations les occasions d'existence ou de libre développement. Toutes les fois que, depuis vingt ans, les États s'étaient rapprochés contre Napoléon, ou, sous prétexte de Sainte-Alliance, contre un retour offensif de la Révolution française, les nations ou les petites puissances n'avaient pas moins souffert que les Français de ce concert fondé comme l'alliance de 1771 sur la communauté des convoitises. Le droit a besoin d'appui contre la force : contre les forces unies des premiers souverains de l'Europe, le secours de la France n'aurait point été pour le droit des nations un appui suffisant en 1830 plus qu'en 1815.

Si cette dernière époque marqua un progrès du droit, si elle vit en plusieurs lieux se fonder des nations nouvelles et triompher la justice et la liberté, ce fut surtout parce que les énergies particulières des peuples impatientes d'accomplir leurs destinées et de revendiquer leurs droits purent se développer sans contrainte. Leurs forces propres aidèrent au succès de leurs revendications, parce que les grands États, au lieu d'associer contre elles leurs convoitises, se neutralisèrent alors dans une paix dont le désintéressement et la modération de la France furent la condition et la sauvegarde.

#### BIBLIOGRAPHIE

Angleterre: WALPOLE (Spencer), *History of England* (1815-1890), tomes III et IV; Londres. — R. PAULI, *Geschichte Englands seit 1814-1815*. — MOLESWORTH, *the History of England from the year*

1830; 3 vol., 1871. — WALPOLE (Spencer), *Life of lord John Russell*; Londres, 1889, 2 vol. — Les ouvrages sur Palmerston, les *Mémoires* de Talleyrand et Metternich cités au chapitre précédent. — GREY (Henri Earl), *the Reform act 1832* (Correspondance du duc Grey, 1830-1832); Londres, 2 vol. in-8°. — M<sup>lle</sup> DE BOVET, *Mémoires de Gréville*; Paris, 1888. — LESLIE STEPHEN, *Dictionary of national biography*. — FISCHEL, *la Constitution d'Angleterre*; 1863, in-8°. — FRANQUEVILLE, *le Gouvernement et le Parlement britanniques*; Paris, 1887. — GNEIST, *das Englische Verwaltungsrecht*, 1857-1860. — W. CUNNINGHAM, *The Growth of english industry*, 1892. — BOUTMY, *le Développement de la Constitution et de la Société politique en Angleterre*; Paris. — *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais au dix-neuvième siècle*; Paris, 1901.

**Grèce** : *Portofolio : Papers relative to the affairs of Greece, protocols of the conferences held in London*; Londres, 1830-1832 (livre Bleu). — Comte CAPODISTRIA, *Correspondance* (1827-1831); Genève, 1831. — *Lettres et documents sur les événements qui ont précédé la mort du comte Capodistria*; Paris, 1831. — PELLION, *la Grèce et les Capo d'Istria*; Paris, 1855. — VRETOS, *Mémoires historiques sur le président de la Grèce*; Paris, 1837-1838. — SAINT-RENÉ TAILLANDIER, *le roi Léopold*, tome 1<sup>er</sup>; Paris, 1878. — BIKÉLAS, *la Grèce byzantine et moderne* (Colocotronis, d'après ses *Mémoires*); Paris, 1893, in-8°. — G. ISAMBERT, *l'Indépendance grecque et l'Europe*; Paris, 1900, in-8°. — THOUVENEL, *la Grèce du roi Othon*; Paris, 1890, in-8°. — HERTZBERG, *Geschichte Griechenlands*, tomes III et IV; Gotha, 1870.

**Belgique** : Ouvrages cités au chapitre précédent.

**Pologne et Russie** : BALLEYDIER, *Histoire de l'empereur Nicolas 1<sup>er</sup>*; Paris, 1857, 2 vol. in-8°. — RAMBAUD, *Histoire de la Russie*; Paris, 1878. — VON SCHMITT, *Gesch. des Pölnischen Aufstandes*, 1831; Saint-Petersbourg, 1863. — BREECK, *Geschichte der Pölnischen Revolution*, 2<sup>e</sup> édition; Hambourg, 1848. — Michel PILKIEWICZ, *la Lithuanie et sa dernière insurrection*; Bruxelles, 1832. — ANGERBERG, *Recueil des traités et actes diplomatiques concernant la Pologne* (1762-1862); Paris, 1862.

**Suisse** : VAN MUYDEN : *la Suisse sous le pacte de 1815*; Lausanne, 1890-1892, in-8°. — BAUMGARTNER, *die Schweiz in ihren Kämpfen und Umgestaltungen*, 1830-1830; Zurich, 1838, 4 vol. in-8°. — TILLIER, *Geschichte der Eidgenossenschaft* (Restauration et progrès); Berne, 6 vol., 1848-1855. — LEHMAN, *Souvenirs de 1838*; Berne, 1840. — Paul SEIPPEL, *la Suisse au dix-neuvième siècle*; Berne et Lausanne, 3 vol., 1899-1900. — BLUNTSCHLI, *Geschichte des Schweizerischen Bundesrechts*; Zurich, 1849, 2 vol. in-8°. — DUBS, *Droit public de la Confédération helvétique*; Genève, 1878-1879, 2 vol. in-8°.

**Allemagne** : Histoires générales : G. KAUFMANN, *Politische Geschichte Deutschlands im XIX<sup>ten</sup> Jahrhundert*, 1900. — TREITSCHKE, *Deutsche Geschichte im XIX<sup>ten</sup> Jahrhundert*, tomes IV et V. — LEVI-BRUHL, *l'Allemagne depuis Leibniz*; Paris, 1890. — DENIS, *l'Allemagne de 1810 à 1852*. — SAINT-MARC GIRARDIN, *Notices littéraires et politiques*. — LERMINIER, *Au delà du Rhin*; 2 vol. in-8°. — QUINET, *l'Allemagne et la Révolution* (*Revue des Deux-Mondes*, février 1832). — HEINE, *Samm-*

*liche Werke*; Hamburg. *Correspondance*; Paris, tomes III et IV. — L. GEIGER, *das Junge Deutschland*; Berlin, 1900. — J. PROELSS, *das Junge Deutschland*; Stuttgart, 1892. — V. BRANDÈS, *das Junge Deutschland*; 2<sup>e</sup> édition. — DRESCH, *Gutzkow et la jeune Allemagne*; Paris, 1904.

**Italie**. — HARRO HARRING, *Mémoire sur la jeune Italie*; Paris, 1834. — ANDRYANE, *Mémoires d'un prisonnier d'Etat*; 1837, 2 vol. — FARINI, *lo Stato romano dal 1815 al 1830*. — REUCHLIN, *Geschichte Italiens bis zur Gegenwart*; 1859-1873, 4 vol. — BIANCHI, *Storia della diplomazia europea in Italia*, tome III; Turin, 1865, 8 vol. — WOUTERS, *les Bonaparte depuis 1815*. — M<sup>lle</sup> COCHELET, *Mémoires sur la reine Hortense*. — GUALTERIO, *Gli ultimi rivolgimenti italiani*; 1850, 4 vol. in-8°.

**Espagne**. — BAUMGARTEN, *Geschichte Spaniens* (3<sup>e</sup> vol.). — PIRALA, *Historia de la guerra civile* (2<sup>e</sup> édit., 1868); 1865-1871, 3 vol. — HUBBARD, *Histoire contemporaine de l'Espagne*; 1882-1884, 4 vol.

Pour la politique européenne et française en général, voir les ouvrages cités dans le précédent chapitre, de SEIGNOBOS, DEBIDOUR, etc., et *l'Annuaire historique*, de Lesur; années 1830 à 1832.

demeure attaché pourtant à ses crises les plus graves, aux principales étapes de sa décadence en ce siècle.

Méhémet-Ali, d'autre part, était depuis longtemps plus qu'un fonctionnaire : dans l'empire ottoman, depuis 1806, il était devenu un chef d'Etat. Cet ancien général de mercenaires, soutenu par l'autorité absolue qu'il s'était procurée en Egypte, avait pu rapidement se créer une armée et une flotte, aussitôt refaite que détruite, après Navarin, sur les conseils du colonel Sève et du lieutenant Besson, une artillerie formée par le colonel Rey, un trésor alimenté par une exploitation rationnelle du sol égyptien, par l'introduction de cultures et d'industries nouvelles, coton et chanvre, par le développement enfin du commerce, des canaux et des ports. Depuis vingt ans, cette œuvre, sous la forme d'un monopole, se poursuivait dans la vallée du Nil, comme autrefois en Russie sous la direction de Pierre le Grand, avec le concours d'Européens successivement attirés, de France surtout, avec cet avantage sur la création de l'Etat russe, que le fils de Méhémet-Ali, Ibrahim, en pleine maturité d'âge et de talent, était capable de la comprendre, de la soutenir et d'en assurer la durée.

Ainsi constitué dans l'enceinte de l'empire ottoman et disposé pour la conquête, le nouvel Etat égyptien commença à déborder les limites anciennes de cet empire pour lui ajouter de nouvelles provinces, l'Arabie, jusque-là insoumise (1816-1818), la Nubie et même le Kordofan, puissante forteresse où l'Islam, de la Mecque à Khartoum fondée en 1822, parut s'installer pour la conquête de l'Afrique.

Mais brusquement, impatient de défendre l'Islam aussi contre les Grecs rebelles, et de les écraser avant que l'Europe ne prit parti pour eux, Mahmoud II avait détourné Méhémet-Ali de cette expansion naturelle à son royaume, et ramené vers la Méditerranée ses ambitions et ses forces. Conserver, sans doute, lui avait paru plus opportun que d'acquiescer. Le calcul eût été juste, si le vice-roi n'eût été qu'un fonctionnaire, un lieutenant habitué à recevoir des

## III

## LA QUESTION D'ORIENT DE 1831 A 1833

## MÉHÉMET-ALI ET MAHMOUD II

Tandis que la Conférence de Londres achevait par la constitution définitive de Grèce, le 7 mai 1832, la pacification de l'Orient, qu'elle donnait la paix à l'Europe et l'indépendance aux Hellènes, une crise nouvelle s'ouvrit dans l'empire turc, dont les développements et les résultats, par un contraste saisissant, permirent d'apprécier les inconvénients de la guerre pour l'équilibre des Etats et l'indépendance des nations.

Le 27 mai 1832, le vice-roi d'Egypte, Méhémet-Ali, ayant chargé son fils Ibrahim d'envahir la Syrie, occupait, après un long siège et la victoire de Tripoli (7 avril), la ville de Saint-Jean-d'Acre, la clef de cette province où Bonaparte autrefois avait échoué. C'était encore une de ces révoltes de fonctionnaires dans l'empire ottoman, analogue à celle qui de Janina avait préparé la crise de 1821, mais la plus dangereuse de toutes assurément pour le sultan Mahmoud. Elle le surprenait, au lendemain de la paix d'Andrinople, de cet échec grave à son autorité, en plein travail de réorganisation de son empire. En vain il se hâtait alors de soumettre les pachas rebelles en Albanie, en Macédoine, en Bosnie, les fanatiques hostiles à ses idées de réformes, au *Tanzimat*, et sur les ruines des janissaires détruits en 1826, de se refaire une armée et presque un peuple nouveau. Il semblait qu'une fatalité pesât sur ce souverain, l'un des meilleurs de la Turquie moderne, et dont le nom

ordres. L'intervention d'Ibrahim en Grèce, à partir de 1824, n'avait pas été un acte d'obéissance, mais le résultat d'un véritable traité entre la Turquie et l'Égypte, dont le sultan avait souscrit les conditions onéreuses, l'abandon officiel de la Morée et de Candie à son lieutenant, d'une vice-royauté en somme équivalente à un grand royaume méditerranéen.

Il se trouva, finalement, qu'en 1829 ces conditions, de la part du sultan, n'étaient pas remplies. La conquête avait, depuis la bataille de Navarin, par la résistance des Grecs et les volontés de l'Europe, échappé à Méhémet-Ali qui n'eut pas la Morée, après avoir dépensé sans compter ses troupes et ses vaisseaux pendant cinq années. Mahmoud II était sans doute en droit d'invoquer l'excuse de force majeure, et d'inviter le pacha à la résignation dont le commandeur des croyants lui donnait l'exemple. Il prouvait d'ailleurs sa bonne foi, en attribuant à l'Égypte, comme il l'avait promis, la Crète, demeurée en son pouvoir, malgré les protocoles de février 1830 qui l'avaient laissé espérer aux Grecs. Méhémet-Ali s'y installa en septembre; mais il ne se jugea pas payé de ses peines, et, au début de l'année 1831, armant 400 000 hommes, il réclama à son suzerain le pachalik de Damas en compensation de la Morée. La compensation dépassait sans doute le dommage, ce qui justifiait le refus du sultan. Mais outre que la Syrie a toujours été pour les conquérants venus d'Égypte un objectif, cette province présentait pour Méhémet-Ali l'avantage d'être fort riche en bois de construction nécessaires au développement de sa puissance navale atteinte à Navarin au service du sultan. On la lui refusait. Il résolut d'en faire la conquête; sournoisement d'abord, et sous prétexte de se venger du gouverneur d'Acre, Abdallah, qui accueillait les paysans égyptiens rebelles aux impôts (octobre 1831).

Après les démarches de l'année précédente, le prétexte était trop grossier pour tromper le Divan. Par prudence, il feignit cependant de l'accepter, et de considérer l'affaire

comme la querelle de deux gouverneurs à qui il envoya des commissaires. Il invita le pacha d'Égypte à rappeler la flotte de 22 vaisseaux et l'armée de 30 000 hommes que, le 20 octobre 1831, il avait expédiée en Syrie, et à soumettre pacifiquement ses griefs à l'appréciation du sultan. La réponse de Méhémet-Ali déchira les derniers voiles : maître déjà au début de 1831 d'une partie de la Syrie, et déjà certain d'une conquête prochaine, il réclama à Constantinople l'investiture immédiate de la province qu'on lui avait refusée. Aussitôt Mahmoud le fit déclarer traître et rebelle (février 1832), et la guerre commença en mars 1832 entre l'empire ottoman et l'État égyptien. Les premières actions, la défaite du premier corps d'armée turc qui rencontra l'armée d'Ibrahim à Tripoli, la prise de Saint-Jean-d'Acre furent d'heureux présages pour Méhémet-Ali et des signes éclatants du talent de son fils, de la valeur de ses troupes. Sa politique conquérante fut, dès le premier jour, justifiée par le succès.

Réduite à ses origines et à ses apparences, l'affaire de Syrie n'était, suivant les expressions de Metternich, qu'une révolte d'un gouverneur contre son souverain, une querelle de famille, une révolte locale et dont le théâtre se trouvait aux limites de l'Asie et de l'Afrique musulmanes, assez loin de l'Europe. Mais elle prit très vite de tout autres proportions, lorsque Ibrahim, enhardi par le succès, eut occupé Damas le 14 juin, Alep le 26 juillet : le sultan marqua sa volonté d'employer toutes les ressources de l'empire à ruiner l'État nouveau, constitué à ses dépens, confia des pouvoirs extraordinaires et offrit l'Égypte au général Hussein avec une armée de 60 000 hommes décimée par Ibrahim à Homs le 9 juillet, à Beilan surtout le 29 juillet 1832.

Méhémet-Ali alors conçut l'espérance et forma le projet de substituer, par étapes, à l'empire ottoman vieilli et partout ébranlé son État moderne, victorieux et conquérant, d'exploiter, pour ruiner Mahmoud II, les haines que ses réformes avaient provoquées dans le monde musulman, où,



s'il l'épargnait, de régner en son nom. L'énergie dépensée par le sultan dès la première heure de la lutte, égale à celle qu'il avait déployée contre les Russes, parut l'indice des dangers qu'à ses yeux l'Égypte faisait courir à son empire et à lui-même. Les ambitions du vice-roi, l'obstacle que lui opposait la résistance de son souverain, d'une entreprise qui aurait pu être circonscrite firent une guerre sans merci entre deux chefs d'Etat, également résolus et passionnés pour leur œuvre et leurs intérêts.

Les coups en furent rapides et retentissants. A l'armée victorieuse d'Ibrahim qui campait à Adana pour couvrir la Syrie conquise, une dernière fois réclamée par son père, et à la flotte égyptienne qui croisait sur la côte, Mahmoud opposa une flotte et une nouvelle armée, très supérieures l'une et l'autre. A la place d'Hussein destitué, le grand vizir, Rechid-Pacha, prit la direction des opérations. Le 21 décembre 1832, il livra, à Konieh, aux Égyptiens une bataille décisive, et la perdit, après des efforts désespérés, qui le laissèrent prisonnier et blessé, derrière son armée en déroute, aux mains du vainqueur. L'Asie Mineure, toute la Mésopotamie, la Turquie d'Asie étaient le prix immédiat de cette victoire éclatante. Les populations, mécontentes de la réforme des janissaires, excitées par les derviches, éprouvées par le choléra, s'empressaient au-devant d'Ibrahim, comme d'un vengeur et d'un sauveur à la fois : son armée, accrue des débris des troupes qu'il avait dispersées, les musulmans sympathiques à sa fortune lui frayaient sûrement la route de Constantinople. « J'irai, disait-il dans l'ivresse du succès, jusqu'où je serai compris en arabe. » On parlait arabe jusqu'au Danube alors, la lutte des deux adversaires devenait une guerre européenne, autour du Bosphore et des Balkans.

C'est alors que tout de suite, au premier bruit de guerre, encore lointain, les passions et la fièvre d'agir, les ambitions, les calculs et intrigues se reformèrent aux quatre coins de l'Europe. « L'Orient, disait justement Metternich en février 1833, a de nouveau offert à la politique d'action de

la France une arme qu'elle s'est empressée d'exploiter, à sa manière habituelle. »

Par une singulière illusion, les victoires de l'Égypte parurent aux Français, que la presse et le théâtre, les chansons de Béranger et les images de Raffet, la restauration de la statue impériale sur la colonne Vendôme entretenaient sans relâche de la légende napoléonienne, comme un réveil soudain et glorieux de la France conquérante. Le public s'échauffa pour Méhémet-Ali, comme pour les héros de l'indépendance grecque. Il n'y avait rien pourtant de plus dissemblable : Canaris était le vengeur d'une nation qui secouait ses fers; Méhémet-Ali, un conquérant aussi dur parfois aux Égyptiens qu'à ses ennemis. Point de croisade à entreprendre ici pour la liberté : mais comme le vice-roi, renouvelant les exploits de Napoléon, et parti comme lui des derniers rangs, semblait continuer une œuvre française avec des Français, où l'Empereur avait commencé sa fortune, il était une façon de Bonaparte, « un homme nouveau, un fils de ses œuvres, un élu *des révolutions modernes* ».

Le singulier mélange de sentiments et d'idées qui s'opérait alors, par le progrès de la légende napoléonienne, dans le cœur et l'esprit de la France, impatiente d'agir et rebelle à la paix, qui rapprochait contre Louis-Philippe les bonapartistes et les républicains aux émeutes de juin 1832, fit aussitôt de Méhémet-Ali et de son fils des champions de la propagande et de la revanche. C'était une bonne fortune inespérée, depuis que la Belgique, l'Italie, la Pologne, avaient cessé la lutte, de retrouver, à défaut d'une nation, un roi en armes et vainqueur au profit de la Révolution. La distance même aidait au mirage; les sables de l'Égypte exerçaient leur charme sur une nation assoiffée de gloire, qui crut apercevoir dans les victoires du prince dont elle avait détruit la flotte à Navarin une source abondante d'exploits et de grandeur.

Cette émotion des Français eut comme toujours sa contre-partie dans les calculs qu'à Saint-Pétersbourg, le czar

Nicolas I<sup>er</sup> fonda aussitôt sur la nouvelle crise de l'empire ottoman. Après les profits acquis à Andrinople, les puissances occidentales lui avaient retiré, par leur intervention pacifique, l'occasion d'en acquérir d'autres. La ruine des armées ottomanes en Asie Mineure découvrait aux siennes la route de Constantinople, mieux encore que la révolte de Morée. Nicolas I<sup>er</sup>, au mois de juin 1832, rappelait son consul d'Alexandrie et donnait l'ordre à la flotte russe de la mer Noire de se porter au Bosphore, tandis qu'un corps d'armée se préparait sur le Danube. La guerre cependant que le czar méditait ne devait être pas dirigée cette fois contre le sultan. Au moment où la Turquie ruinée par la guerre et les désordres intérieurs devenait une proie facile, il ne convenait pas à la politique russe qu'un conquérant venu d'Egypte vint, avant les troupes moscovites, s'installer à Constantinople, et déjà maître de l'Asie, régénérer peut-être par la conquête les Ottomans, et les fortifier dans leurs provinces d'Europe. Précipiter les victoires d'Ibrahim, aider Méhémet-Ali à triompher définitivement de Mahmoud parut au czar un jeu dangereux, le sacrifice de ses espérances les plus chères à un allié plus menaçant qu'utile.

S'il accueillit avec joie l'occasion d'une nouvelle guerre, son parti aussi fut vite pris de la déclarer à Méhémet-Ali, de l'arrêter en pleine victoire, pour se faire payer du même coup par Mahmoud II en concessions nouvelles et décisives le prix de ce service inespéré. A l'automne de 1832, il avait offert avant Konieh le concours de ses troupes du Caucase à l'armée de Reschid-Pacha. Lorsque Ibrahim eut détruit les dernières résistances du sultan, un général russe, Mouravieff, parut à Constantinople, porteur d'offres plus formelles encore que, dans sa détresse, Mahmoud accepta (janvier 1833). Et aussitôt l'envoyé russe était parti pour Alexandrie menacer Méhémet-Ali, s'il n'arrêtait son armée, d'une guerre que le départ de la flotte de Sébastopol pour Constantinople annonçait comme très prochaine (février 1833). Cette guerre, Nicolas I<sup>er</sup> la souhaitait évidemment, pour le

double avantage qu'il s'en promettait, la ruine de la puissance égyptienne, et l'obligation où seraient les Turcs de souscrire à toutes ses conditions.

Il suffisait pour la faire éclater que Méhémet-Ali, encouragé par l'enthousiasme de ses admirateurs à Paris, par l'espoir d'un secours de la France, résistât à l'ultimatum russe. Déjà le 28 janvier 1833 un agent du czar, M. de Menden avertit, à Londres, Talleyrand que son maître n'accepterait pas à Constantinople l'établissement « d'un voisin peu disposé à respecter le traité d'Andrinople ». C'était une provocation, plus qu'un avis, et presque une revanche des déceptions infligées par Louis-Philippe à la Russie dans l'affaire de Belgique. Talleyrand ne s'y trompa point : il sut aussi que les cours d'Autriche et de Prusse avaient approuvé les instructions données au général Mouravieff, les menaces de la Russie.

Ce n'était pas sans plaisir que Metternich disait à son envoyé à Paris, le comte Apponyi, en janvier 1833 : « La guerre sera le résultat forcé. » Du moment que le czar la ferait dans les Balkans, non pour dépouiller les Turcs et s'installer à leur place à la frontière autrichienne, mais pour fermer l'Europe à un conquérant dont le voisinage pouvait devenir dangereux, l'intervention russe parut à Metternich présenter plus d'avantages que d'inconvénients, cet avantage surtout qu'elle se produisait en faveur d'un souverain légitime contre un sujet rebelle, le héros du parti de la révolution.

Excellent prétexte à justifier les interventions que l'Autriche poursuivait obstinément dans les affaires d'Italie et d'Allemagne, pour y créer des pouvoirs fédéraux à sa discrétion, en brisant l'opposition de l'Angleterre et de la France ! La guerre de Syrie éclata au moment où Metternich studiait à Vienne avec le président de la Diète, le comte de Munch (mars-juin 1832), les mesures nécessaires contre les troubles révolutionnaires en Allemagne et leurs auteurs, diètes des petits Etats, journalistes, libéraux et particularistes, populaires surtout dans les provinces du sud. Les

résolutions qu'il fit adopter à Francfort, le 28 juin, étaient sous les apparences de décrets contre-révolutionnaires, simplement des moyens détournés d'atteindre dans leurs droits et leur existence même les assemblées d'Etats dont l'article 13 de la Confédération avait doté les divers peuples de l'Allemagne, que Metternich avait essayé de ruiner en 1820. S'il avait tenté d'organiser contre leur autorité particulière une commission de six membres (art. 4) docile aux ordres de l'Autriche, le chancelier n'avait point oublié que la Russie avait fait échouer alors, au profit des petites cours du sud, cette première tentative. Il ne crut pas payer trop cher de la liberté qu'il laissait à la Russie en Orient un concours nécessaire à un second effort. Intervention pour intervention, et de leur part à tous deux le même effort apparent contre la révolution : tandis que Nicolas 1<sup>er</sup> ferait la guerre à Méhémet-Ali, Metternich se chargerait des princes et des peuples allemands qui résisteraient aux décrets de la Diète. Et si la France faisait mine de soulever les uns ou les autres, vers le Bosphore ou sur le Rhin, comme elle soutenait les Belges à Anvers, la défense commune des souverains contre les excitations venues de Paris servirait de prétexte, mieux encore qu'à Pillnitz autrefois, aux conquêtes associées de la Russie et de l'Autriche.

Ainsi, au moindre signal de guerre, à la moindre étincelle, l'incendie se rallumait et menaçait d'embraser l'Europe. « De toute entreprise dans la mer Noire, disait avec précision Talleyrand, la France devrait répondre sur le Rhin. »

Un pareil conflit n'était point dans les desseins de Louis-Philippe. Il ne voulait ni d'une guerre contre la Russie, ni d'une croisade française au profit de Méhémet-Ali. Il avait rappelé presque brutalement, au début de 1831, son ambassadeur auprès de la Porte, le comte de Guilleminot, quand il s'était permis de proposer au Divan un projet d'attaque contre les Russes, et depuis ne l'avait pas remplacé. Tout en félicitant Méhémet-Ali, il ne cessait de l'avertir, au cours de ses premiers succès, qu'il eût la sagesse de les limiter.

Au mois d'octobre 1832, le ministère des affaires étrangères, dans le cabinet du 11 octobre, passa au duc de Broglie. Ce n'était plus C. Périer avouant, quand il prit le pouvoir, son ignorance des affaires étrangères, et préoccupé de s'instruire. Le duc, lui, se croyait assez instruit pour agir parce qu'il avait quelques notions générales sur la nécessité de conserver l'empire ottoman, d'empêcher les empiètements de la Russie, sur le rôle traditionnel de la France dans le Levant. Au lieu de donner des ordres immédiats à notre chargé d'affaires, M. de Varennes, il lui laissa le soin d'arranger la querelle entre le sultan et son vice-roi sur les lieux et d'accord avec notre consul à Alexandrie, M. Mimault. Jusqu'au mois de novembre, il n'agit pas : « On négocie », disait-il. Ni l'un ni l'autre de ces agents n'avaient assez d'autorité pour terminer vite une guerre entre deux ennemis irréconciliables : M. de Varennes n'osait pas conseiller au Divan des sacrifices trop lourds, malgré son désir d'arrêter l'armée égyptienne, et ne réussissait pas à l'arrêter. M. Mimault était obligé d'accepter les conditions de Méhémet-Ali, non plus seulement la Syrie, mais Adana et une sorte d'indépendance (16 nov. 1832); et peut-être, en secret, les approuvait-il. Il eût fallu conclure très vite et de plus haut cette négociation que la victoire de Konieh, l'arrivée et les offres du général Mourawieff rendirent plus difficile encore. M. de Broglie accusait l'Angleterre de ces lenteurs : la vérité fut qu'il se trouva pris au dépourvu par les succès d'Ibrahim, et les démarches résolues de la Russie à Constantinople.

Alors, brusquement, il voulut agir, selon la tradition française, pour le maintien de l'empire ottoman, contre le czar. Il fit partir immédiatement un ambassadeur, et, au lieu d'un négociateur, il envoya (18 janvier 1833) un homme d'action, l'amiral Roussin, qui venait de faire ses preuves à Lisbonne, avec l'ordre d'empêcher à tout prix les Russes d'entrer à Constantinople. D'autre part, il invita vivement l'Angleterre à se déclarer contre l'agrandissement de la Russie et lui proposa un plan d'action commune

auquel il se figurait amener l'Autriche. Il se portait tout d'un coup à cette entreprise sur la mer Noire qui fut plus tard la guerre de Crimée, et le résultat fut qu'il négigea l'essentiel, le règlement du différend turco-égyptien indispensable au maintien de la paix.

Le sultan, au début de 1833, avait envoyé à Méhémet-Ali un plénipotentiaire, Khalil-Pacha, et lui avait offert, au lieu de la Syrie et d'Adana, la Palestine et les gouvernements de Tripoli et d'Acre. Le vice-roi d'Egypte, en février, maintenait ses prétentions : l'armée de son fils continuait l'occupation de l'Asie Mineure, de Kutaieh, puis de Smyrne. Entre ces conditions opposées, il n'était pas impossible de trouver un terme moyen : il eût fallu du moins le chercher à Alexandrie, et considérer les progrès de l'Egypte autant et plus que ceux de la Russie. Préoccupée des desseins du czar et jusque-là trop favorable à ceux de Méhémet-Ali, la France négligeait la politique qui avait fait sa force en Belgique, en Italie, le règlement pacifique des querelles dangereuses pour le repos de l'Europe.

Elle crut d'abord remporter un grand succès diplomatique, lorsque, le 21 février 1833, impérieux, menaçant, « pour exécuter ses instructions et conserver l'Etat turc », l'amiral Roussin eut obtenu du Divan le renvoi de la flotte russe. Il avait menacé de s'en retourner si le sultan ne renvoyait pas, suivant les paroles de Palmerston, « l'amiral russe la queue dans les jambes ». Il demeurait, et Mahmoud refusait le concours du czar. Le duc de Broglie, Talleyrand, les Anglais eux-mêmes se réjouissaient d'avoir fait reculer la Russie.

Leur joie fut de courte durée : la Porte n'avait cédé aux menaces de la France que sur l'assurance formelle donnée par l'amiral Roussin d'obliger Méhémet-Ali à se contenter des pachaliks de la Syrie méridionale. Comme son ministre, l'amiral avait voulu d'abord agir, et très vite, « à tout prix » obtenir le départ des Russes. Il s'était porté fort du consentement du vice-roi aux conditions de son suzerain. Méhémet-Ali lui répondit, le 8 mars, qu'il ne pouvait ac-

cepter des propositions aussi désavantageuses et, vainqueur, être sacrifié au vaincu. « Il est bien étrange, écrivait Talleyrand, que l'amiral Roussin ne se soit pas assuré des dispositions d'Alexandrie avant de se porter fort à Constantinople. » Ce diplomate inexpérimenté essaya de réparer sa faute et celle du ministère : il se hâta d'obtenir du Divan de nouvelles concessions, la Syrie avec Alep et Damas, et les fit porter à Ibrahim par M. de Varennes, le 29 mars. Mais le sultan, justement inquiet des progrès de l'invasion égyptienne, incertain de l'issue de la négociation, avait prié le czar, huit jours avant, le 20 mars, de lui laisser l'appui de sa flotte. Empressé à le servir, Nicolas I<sup>er</sup> fit partir d'Odessa des troupes qui débarquèrent près de Buyukdéré, sur la côte d'Europe, pour tenir tête à Ibrahim, s'il continuait à s'avancer.

Un moment on put croire que la France allait relever, comme une insulte, la démarche des Russes. Nicolas I<sup>er</sup> y comptait bien : il essayait de piquer l'amour-propre français en exigeant le rappel de l'amiral Roussin, mobilisant des troupes en Moldavie. Il voulait la guerre. Et elle eût peut-être éclaté, si l'Angleterre ne fût intervenue pour terminer promptement le différend turco-égyptien. Pour la première fois depuis 1830, elle n'avait pas lié sa politique à la nôtre, dans cette question d'Orient où les mêmes intérêts avaient à l'origine rapproché les deux pays.

C'était en vain que le duc de Broglie l'avait sollicitée depuis le début de 1833 de joindre son action aux protestations de la France contre la diplomatie russe. Elle n'avait cessé de témoigner une froideur qui allait jusqu'à l'indifférence ; pour éviter tout conflit avec la Russie, elle n'envoyait pas à Saint-Petersbourg l'ambassadeur désigné, Ponsonby. « Je l'ai prié, pressé, » disait M. de Broglie. Il ne réussit point à lui arracher la moindre démarche contre la politique envahissante de Nicolas I<sup>er</sup>.

On s'étonnait de cette résignation du cabinet anglais ; on allait même jusqu'à l'attribuer à l'ignorance de Palmerston, indifférent à l'Orient qu'il ignorait. Ce n'était point en

réalité ignorance, mais jalousie. La guerre qui se préparait en Asie Mineure entre le vice-roi d'Égypte et la Russie semblait aux Anglais, par l'enthousiasme qu'on marquait à Paris pour les entreprises de Méhémet-Ali, un réveil de la politique conquérante de la France dans le Levant. Il ne leur plaisait pas de soutenir cet enthousiasme et ces entreprises, au moment où l'occupation d'Alger s'accomplissait, d'étendre et de faire triompher l'influence française dans la Méditerranée et l'Afrique du Nord. Ils eussent préféré s'entendre avec l'Autriche et la Russie pour imposer la paix au vice-roi d'Égypte, comme ils le firent huit ans plus tard et pour les mêmes raisons. Ce fut leur première réponse aux ouvertures du duc de Broglie et de Talleyrand (février 1833).

Bientôt, Palmerston, au lieu d'accepter le programme du cabinet français, et d'opposer à Nicolas I<sup>er</sup> l'Angleterre et la France unies étroitement, entraînant l'Autriche à leur suite, prit le contre-pied de ce programme. Il écouta volontiers non M. de Broglie, mais Metternich qui, pour rompre l'entente anglo-française, lui faisait craindre les prétentions et les desseins de la France sur l'Égypte. « C'est dans l'accord que nous considérons comme établi entre nous et le cabinet anglais, écrivait avec joie le chancelier autrichien, le 15 février 1833, que se trouveront les moyens de déjouer les vues subversives de Méhémet-Ali. » Cet accord, formé contre le vice-roi d'Égypte, et pour l'obliger à la paix, exerça naturellement son influence à Alexandrie : tandis que la France luttait à Constantinople, impuissante à elle seule contre le progrès des Russes et l'effroi de Mahmoud II, l'Autriche envoyait en Égypte le comte de Prokesch-Osten, et l'Angleterre, un consul général, M. Campbell (février), pour déterminer le vice-roi à faire sa soumission. La flotte anglaise recevait l'ordre de bloquer Alexandrie, s'il n'acceptait point des conditions raisonnables, la Syrie, par exemple.

En résumé, l'Angleterre, pour éloigner les Russes du Bosphore, faisait ce que M. de Broglie aurait dû faire : elle s'arrangeait pour en éloigner les Égyptiens par une action

directe et efficace sur Méhémet-Ali. Mais elle le faisait sans la France, qu'elle ne soutenait pas à Constantinople, avec l'Autriche qui se chargeait d'amener le Divan aux concessions nécessaires. Le 8 avril, Ibrahim signait, à Kutaïeh, les préliminaires de la paix sur l'ordre de son père, pris entre l'armée russe qui le menaçait à Scutari et la flotte anglaise qui croisait dans les eaux égyptiennes. La paix définitive fut encore retardée d'un mois par les exigences du vice-roi, qui s'efforçait d'obtenir Adana, et par le refus du sultan. Mahmoud cédaït enfin sur Adana : à l'approche de la flotte anglaise vers Alexandrie (6 mai), Ibrahim évacuait l'Asie Mineure emportant fièrement le firman du sultan qui donnait à son père le gouvernement de la Syrie, et à lui-même l'administration de la Caramanie. La paix était rétablie en Orient. « Il ne reste plus qu'à faire déguerpir les Russes, disait M. de Broglie, heureux, comme Louis-Philippe, d'échapper à la guerre. » Le 10 juillet 1833, le recul des Égyptiens déterminait le départ des Russes.

Le *Journal des Débats* entonna le 1<sup>er</sup> août un chant de triomphe en l'honneur de la gloire française. « L'influence française a été si efficace dans le cours de cette négociation, elle a été si activement mêlée aux événements d'Asie Mineure et à leur heureux dénouement que nous pouvons nous féliciter hautement du rôle que la France a joué dans cette mémorable circonstance. » Mais lorsque l'amiral Roussin écrivait sur le même ton à Méhémet-Ali : « voilà le fruit de trois mois d'efforts employés par la France plus que par personne à fortifier, à agrandir l'Égypte », celui-ci se contentait pour toute réponse d'expédier la lettre à Metternich.

Il savait à merveille que depuis trois mois les Français n'avaient été maîtres ni de la guerre favorable à son ambition, ni de la paix conclue à un prix dont il avait lieu d'être satisfait. La Russie leur avait donné le choix entre un conflit qu'elle ne redoutait point et une capitulation qu'ils avaient dû subir. L'Égypte ne leur accordait la paix qu'ils avaient négociée que sous la pression de l'Angleterre et de l'Autriche. En résumé, la moindre démonstration

qu'ils avaient faite sans le concours du cabinet anglais les avait réduits en Europe à l'impuissance et à l'humiliation. Au premier signe que la France avait donné d'un mouvement offensif en Orient, l'Angleterre la laissait seule exposée aux rancunes, aux coups des puissances continentales. Son désintéressement l'avait rendue, à Londres comme à Vienne, l'arbitre des affaires européennes en 1832. Six mois après, elle était presque exclue des affaires d'Orient. Méhémet-Ali même ne lui savait pas gré de s'être ainsi compromise, sans succès et sans profit, pour la grandeur de son empire égyptien.

L'Angleterre, d'ailleurs, eut à se repentir bientôt de sa jalousie. L'appui qu'elle avait refusé à son allié devait lui procurer de vifs regrets. La nouvelle du départ des troupes russes fut presque simultanément accompagnée d'une autre nouvelle, moins agréable. L'ambassadeur de Nicolas I<sup>er</sup>, le comte Orloff, qui semblait envoyé par son maître pour régler le passé, signait le 8 juillet, à Unkiar-Skelessi, une convention avec la Turquie, grosse de menaces pour l'avenir.

C'était déjà un mauvais signe qu'un traité particulier entre le czar et le sultan, quoiqu'il eût les apparences d'un acte défensif : le premier danger fut que la Turquie affaiblie consentit à se placer pour huit années sous la protection des Russes (art. 55), à solliciter en toute occasion le secours, et le secours unique du czar. Protectrice déjà, par le traité de Kaïnardji, des populations orthodoxes, protectrice désormais, par cette convention, des Turcs eux-mêmes, la Russie acquérait un droit d'intervention perpétuelle dans l'empire ottoman tout entier. Elle devenait dans cet empire ce qu'elle avait été sur la Vistule autrefois, l'arbitre de toutes les querelles; ses diplomates et ses soldats y restaient assurés de l'autorité qui avait précipité la ruine des Polonais. « La Pologne ne témoigne que trop bien de la marche graduée, disait Talleyrand, que sait employer la politique russe dans les affaires qui paraissent l'intéresser davantage. » Trop habile pour ne pas comprendre que la destruction de l'empire ottoman ne pouvait s'effectuer par un coup de main, le ca-

binet russe était assez heureux pour réaliser un second progrès décisif dans la politique d'approches qu'il dirigeait depuis un siècle vers Constantinople : après Kaïnardji et l'intervention au nom des chrétiens consacrée par le traité d'Andrinople, dont les actes étaient garantis de nouveau, Unkiar-Skelessi, l'intervention au profit des Turcs.

Un article secret de la convention la faisait plus précieuse encore au czar, et tout à fait dangereuse pour l'Europe. Au premier abord, les articles patents n'expliquaient pas en quoi elle était un traité de défense mutuelle et l'on se demandait quel concours la Turquie pouvait fournir, épuisée et vaincue, à l'allié qu'elle avait dû appeler pour protéger sa capitale. Aussi bien, disait l'article secret, le czar ne demandait-il pas la prestation d'un secours matériel : « mais, à la place de ce secours, d'après le principe de réciprocité du traité patent, la Porte ottomane devait borner son action à fermer le détroit des Dardanelles aux ennemis de la Russie, » c'est-à-dire ne permettre à aucun bâtiment de guerre étranger d'y entrer sous un prétexte quelconque.

Lorsqu'on vit, aussitôt après la signature du traité, des ingénieurs russes occupés à fortifier les Dardanelles, l'Europe comprit qu'un progrès plus considérable encore que l'alliance venait d'être accompli par la puissance russe. La mer Noire où depuis deux siècles elle était comme emprisonnée devenait une rade immense protégée par les canons du détroit, où ses flottes pouvaient évoluer, libres d'en sortir et de s'y réfugier : centre d'attaque, asile inexpugnable.

L'Angleterre apprit avec stupeur qu'en combattant l'influence de la France en Égypte, elle s'était donné une rivale victorieuse. Palmerston eut un instant l'idée de forcer immédiatement les Dardanelles et d'agir avant la ratification définitive du traité. Talleyrand y inclinait. Cette fois ce fut le cabinet français qui recula, peut-être par rancune de M. de Broglie, « et devant le danger de commencer une nouvelle question d'Orient (7 août 1833). Le remède serait pire que le mal. » Sans doute, la Russie avait le dernier mot. Mais à qui la faute? La France se borna à déclarer qu'elle ne



pouvait accepter un traité qui plaçait l'empire ottoman sous le protectorat du czar. L'Angleterre dut se résigner : l'alliance franco-anglaise, qui avait fait l'autorité des deux pays, subissait une seconde atteinte.

Les puissances continentales, ambitieuses et avides, en recueillaient à leur tour le profit : tandis qu'à Londres, en 1832, l'Angleterre et la France triomphaient unies, et défendaient les puissances faibles contre les intrigues des États, en 1833 et l'année suivante leurs dissentiments précipitaient, avec les risques de guerre qu'ils semaient, la ruine de la Turquie d'abord, et bientôt d'autres crises en Europe. « Voilà rompu, disait tristement Talleyrand, tout équilibre, si évidemment, que cela m'a paru le vrai danger contre lequel l'Europe civilisée réclamait l'union intime et l'action simultanée de la France et de l'Angleterre. » A ses yeux clairvoyants, la rancune de M. de Broglie parut aussi mauvaise conseillère que l'avait été, au début de l'affaire, son impatience contre la Russie.

Après la Turquie, ce fut le tour de l'Allemagne et de l'Italie. Depuis que Metternich avait laissé le czar reprendre sa politique agressive en Orient, il n'avait rien négligé pour se faire payer son concours en Italie, en Allemagne. « C'est un marché, disait justement M. de Broglie, par lequel elles s'abandonnent mutuellement telle ou telle partie de l'Europe, à charge de revanche. » Quand, en décembre 1832, le czar commença d'agir à Constantinople, le chancelier d'Autriche réclama une entrevue des trois souverains pour concerter les parts de chacun. C'était la coutume des États depuis le partage de la Pologne, et la pratique constante de l'Autriche depuis les congrès de la Sainte-Alliance. La France et l'Angleterre excitaient les princes allemands et italiens contre les agrandissements de l'Autriche. Il fallait les obliger à s'incliner devant le fait accompli. L'entrevue se fit quelque peu attendre, au gré de Metternich, pendant tout le printemps de 1833 : La Prusse s'y prêtait moins que par le passé. Après vingt ans d'effacement et de docilité envers l'Autriche, elle avait depuis trois ans pour-

suivi, en dehors d'elle, une politique d'union douanière qui, dès le début de 1833, groupait sous sa direction une grande partie de l'Allemagne du Nord et même la Bavière et le Wurtemberg. Elle avait désormais conscience d'avoir constitué, ainsi que disait Metternich, dans la Confédération gouvernée par l'Autriche, une Confédération dévouée à ses intérêts. Elle craignait d'en perdre le bénéfice dans des négociations où l'Autriche chercherait peut-être à réagir contre l'union douanière. Le cabinet prussien les évita le plus qu'il put. Cependant les progrès de la Russie en Orient avertissaient Metternich de se hâter : le traité d'Unkiar-Skelessi et ses clauses secrètes ne pouvaient le laisser indifférent. Il insista, et, au mois d'août enfin, il obtint que les trois souverains se réuniraient en Bohême au mois de septembre 1833.

Même alors, Metternich faillit échouer au port : le roi de Prusse, averti par des conseillers jusque-là dociles aux ordres de Vienne, fit tous ses efforts pour échapper à ce Congrès qui devait lier plus étroitement l'Allemagne aux Habsbourg. Il s'en alla bien vite, avant l'arrivée du czar, présenter ses devoirs à François II, à Theresienstadt, le 14 août ; son ministre Ancillon visita Metternich à Teplitz ; puis, alléguant la nécessité de passer la revue de ses troupes, le roi n'attendit pas que Nicolas I<sup>er</sup> arrivât en Bohême : il le salua à son passage, à Schwedt, et Ancillon se garda bien de prendre part aux entretiens de Munchengrætz, dont « il voulait rester le contrôleur ».

Les entretiens se tinrent donc, du 9 au 19 septembre, entre les diplomates et souverains d'Autriche et de Russie seulement. Ils n'en eurent pas moins pour leur politique une portée considérable. Ce fut le complément de la victoire que Nicolas I<sup>er</sup> venait de remporter dans les Balkans : l'article 1<sup>er</sup> des conventions de Munchengrætz, que la Prusse fut obligée quand même de contresigner à Berlin, stipulait que tout souverain indépendant « a le droit d'appeler à son secours un autre souverain et qu'aucune autre puissance non appelée ou invoquée n'a le droit d'intervenir pour empêcher cette assistance ». Et l'article 2 ajoutait que « les trois



souverains prendraient les armes en commun, toutes les fois que l'un d'entre eux rencontrerait à son intervention quelque résistance ».

Ces principes généraux confirmaient le droit d'intervention que la Russie venait d'acquérir en Turquie et assuraient au czar le concours des souverains allemands contre les puissances maritimes, si elles s'y opposaient.

Metternich acquérait le même droit en Italie et en Allemagne, avec l'appui réciproque de la Russie. Et derrière ces articles déjà secrets, s'en concluaient d'autres plus secrets encore, qui réglaient pour jamais le sort de la Pologne, prévoyaient celui de la Turquie en cas d'une nouvelle guerre d'Orient et d'un changement de dynastie, autorisaient l'Autriche à resserrer autour d'elle et à son profit les liens de la Confédération germanique, à créer une Confédération italienne. « On n'a jamais, disait Ancillon à Berlin en signant ces actes avec regret, en moins de temps, réglé autant et de plus importantes questions, entreprenant davantage sur l'avenir. »

« On n'en est encore en Turquie, en Italie, en Allemagne, écrivait M. de Broglie, qu'à des accroissements de prépondérance, des actes de prépotence. Mais on sait où cela mène. » Immédiatement, Metternich invitait les cabinets à se faire représenter par leurs chefs, le 1<sup>er</sup> janvier 1834, à Vienne où une conférence promulgua, le 12 juin, de nouveaux actes fédéraux, décisifs contre le particularisme allemand. « Le centre de ses résolutions », suivant la parole même du chancelier, était l'institution de *tribunaux fédéraux* nommés par les princes, chargés par eux d'imposer silence aux diètes récalcitrantes. et de les autoriser à lever l'impôt en cas de résistance. « Voilà l'assemblée fédérale, écrivait le roi de Prusse à Metternich, en le félicitant de son succès, investie, dans la sphère de ses attributions et de ses obligations, d'une fermeté et d'une unité plus grande. »

Le règne de François II, qui se termina le 28 février 1835 par la mort de ce souverain, se concluait sur cette grande victoire de la politique autrichienne. Elle avait enfin réussi

à transformer la Confédération d'États et de peuples très lâche, créée au delà du Rhin en 1815, en un État fédéral monarchique, dont les princes n'étaient plus guère que les lieutenants. L'obstination de Metternich, son adresse à exploiter la contre-Révolution avaient procuré à son maître cette autorité incontestée.

Peu s'en fallut qu'appuyé sur les décisions de Munchengrätz, il n'obtint le même succès en Italie. Exploitant les révoltes qui éclataient en Piémont, par les conspirations de Mazzini concertées avec les républicains français, il imposait sa tutelle au roi Charles-Albert qui aurait bien voulu s'y soustraire, le gourmandait par son agent, M. de Bombelles, ses propres ministres, la Margarita, la Scarma, et l'obligeait à examiner un projet de Confédération italienne. Si la France n'eût pas menacé le Piémont, qu'elle déclarait soumis à son *rayon d'influence*, si l'Angleterre surtout n'avait pas agi sur le roi de Naples Ferdinand II et son ministre del Caretto pour les détourner d'accepter les invitations de Metternich, dès le mois de décembre 1833 l'Autriche eût réussi à constituer ainsi un État fédéral italien, dont elle eût été la protectrice. « Il faut encourager, écrivait Palmerston à son agent à Naples et parent, Temple, les craintes du Piémont et l'esprit indépendant du roi des Deux-Siciles. »

Partout, en Italie, en Suisse même, sous prétexte d'y poursuivre les révolutionnaires allemands, Metternich essayait d'imposer ses volontés et ses ordres. Tel était le résultat de la crise orientale et des dissentiments de la France et de l'Angleterre, que les puissances continentales, rappelant comme en 1815 les partages de la Pologne, toujours sous le prétexte de combattre la Révolution, étendaient le champ de leurs ambitions et de leurs conquêtes. Une simple humiliation infligée à la France isolée était l'équivalent d'une défaite qu'elle aurait subie; elle produisait ce que M. de Broglie appelait « une grave altération de l'équilibre européen », précipitait, au profit des trois cours du Nord unies par un compromis entre leurs ambitions réveillées,

l'anéantissement successif des États secondaires et des nations, et affaiblissait ainsi la France de tout ce que les grands États se préparaient à prendre.

La fin de l'année 1833 fut une époque d'inquiétudes pour le ministère de Broglie et pour le roi Louis-Philippe. Le ministre le prit de très haut avec la cour d'Autriche, fit des efforts inutiles pour détacher de Metternich la Russie et la Prusse surtout, envoya le 6 décembre une circulaire très ferme où, répudiant toute idée de propagande, il protestait contre toute intervention étrangère en Belgique, en Suisse et en Piémont. Au début de 1834, et pour informer l'Europe, il ne craignit même pas d'approuver le langage que tint aux Chambres l'opposition : « la France a supporté et supporte avec un rare désintéressement l'état de possession si onéreusement établi à son préjudice. Elle n'a fait aucun effort pour le changer, mais par cela même, n'a reconnu et ne reconnaît à aucune puissance le droit d'altérer ou de détruire sans elle ce qui a été réglé avec son concours. » En opposant cette fière riposte « nationale » aux empiétements des grands États, M. de Broglie ne pouvait se dissimuler que, si ces États la relevaient, la France obligée de la soutenir serait placée entre une humiliation nouvelle ou une guerre européenne.

Louis-Philippe redoutait plus que son ministre, dont les allures cassantes commençaient à l'inquiéter, cette éventualité. Et cette fois encore il eut recours aux conseils du vieux diplomate dont la politique, depuis plus de vingt ans, avait tenu en échec les ambitions des grands États européens. A quatre-vingts ans sonnés, Talleyrand avait droit à un repos qu'il avait bien gagné en servant encore récemment à Londres les intérêts de la France. Il avait quitté l'Angleterre, au mois de septembre 1833, pour sa terre de Valençay, décidé à la retraite. Des sollicitations pressantes l'en rappelèrent au mois de novembre : le roi le supplia de tenter un dernier effort, d'examiner la situation, et de concerter avec l'Angleterre « les moyens d'empêcher, sans menace et sans guerre, les trois cours de s'avancer davantage

dans une voie périlleuse pour le maintien de la paix. »

Talleyrand consentit à repartir pour Londres, afin de ressaisir l'occasion perdue par le duc de Broglie dans un accès de mauvaise humeur, de renouer, s'il était temps encore, l'entente franco-anglaise; d'amener le gouvernement anglais à conclure un traité d'alliance défensive. Le résultat lui parut assez important pour valoir la peine d'un nouveau déplacement et d'un dernier effort, pénibles à son âge. Il partit le 12 décembre 1833, muni d'instructions auxquelles, sans doute, comme à ses instructions de Vienne en 1814, il avait collaboré, avec le même dessein de fournir, contre la communauté de convoitises des grands États, un point d'appui naturel à tous les souverains décidés à leur résister, au roi de Naples en Italie contre la domination autrichienne, aux duchés de Bade et de Nassau, à la ville de Francfort contre les douanes prussiennes, à tous les princes allemands contre la prépotence de la Diète, esclave de l'Autriche.

Il se heurta aux préventions qui, avec Palmerston, avaient depuis un an détourné l'Angleterre de l'entente favorable à la paix et à l'autorité des deux puissances maritimes, constituée par ses soins, maintenue depuis 1830 contre les espérances du parti de la propagande et les ambitions des cours du Nord. Palmerston, dans la crainte d'être appelé à soutenir Méhémet-Ali et de servir notre influence en Égypte, refusa de se lier pour un objet indéterminé. Le ministère de Broglie fut renversé au mois d'avril 1834 par un vote de la Chambre qui refusa de ratifier un traité d'indemnité accordé par lui aux États-Unis pour les vaisseaux saisis au temps du blocus continental.

Dans l'intervalle, Palmerston avait cherché et trouvé le moyen de faire comprendre à Louis-Philippe à quelle condition onéreuse il l'aiderait encore à prévenir le conflit des États et des nations. Tandis qu'il exigeait en Orient l'abandon de Méhémet-Ali, il ménageait à l'Angleterre, dans la péninsule ibérique, au milieu des partis en lutte, par une négociation adroitement dissimulée à Talleyrand, un pre-

mier rôle et une clientèle, tels qu'aux deux extrémités de la Méditerranée, la France se voyait obligée de s'incliner devant son alliée et de souscrire à ses volontés.

## BIBLIOGRAPHIE

Turquie sous le règne de Mahmoud : JUCHEREAU DE SAINT-DENIS, *Histoire de l'Empire Ottoman*; Paris, 1844, 4 vol. — DE LA JONQUIÈRE, *Histoire de l'Empire Ottoman*; Paris, 1881, in-8°. — ROSEN, *Geschichte der Turkei*; 1866, 2 vol. — ENGELHARDT, *la Turquie et le Tanzimat; Histoire des réformes depuis 1826; 1882*, 2 vol.

Égypte : VAULABELLE, *Histoire de l'Égypte moderne de 1801 à 1833*; Paris, 1835. — PAUL MERRUAU, *Histoire de Méhémet-Ali*. — HAMONT, *l'Égypte sous Méhémet-Ali*; Paris, 1843. — DEHÉRAIN, *le Soudan égyptien sous Méhémet-Ali*; Paris, 1898. — PROKESCH-OSTEN, *Méhémet-Ali*; Vienne, 1877, in-8°.

Pour la guerre et les négociations diplomatiques en général : GUIZOT, *Mémoires*, tome IV. — METTERNICH, *Mémoires*, tome V. — *Histoires de la monarchie de Juillet*, par HILLEBRAND et THUREAU-DANGIN, en général. — DEBIDOUR, *Histoire diplomatique de l'Europe*, tome 1<sup>er</sup>. — LESTU, *Annuaire historique*, 1832-1834.

En particulier : G. H. MARTENS, *Recueil des traités*. — TESTA (Baron de), *Recueil des traités de la Porte avec les puissances étrangères*; Paris, Amyot, 1864-1884. — Et (plus maniable) HOLLAND (Erskin), *the European concert in the eastern question : Collection of Treaties*; Oxford, 1886, in-8°. — *L'Empire Ottoman*, par un ancien diplomate (1839-1877); Paris, 1877. — BEER, *die Orientalische politik Oesterreichs*; Paris, 1885. — P.-H. MISCHER, *la mer Noire*, essai d'histoire diplomatique; Paris, 1899 (utile par l'emploi des travaux russes). — DRIAULT, *la Question d'Orient*; Paris, 1898. — CADALVÈNE et BARRAULT, *Histoire de la guerre de Méhémet-Ali contre la Porte, 1831-1833*; Paris, 1836. — Armand LEFEBVRE, *Mahmoud et Méhémet-Ali (Revue des Deux-Mondes, 15 mai 1839)*. — MICHAUD et POUJOLAT, *Correspondance familière d'Orient*; Paris, 1833-1835.

## IV

## LES RÉVOLUTIONS D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL

LOUIS-PHILIPPE, PALMERSTON  
ET METTERNICH (1833-1838).

La rupture de l'alliance franco-anglaise, de ce système que reprirent en 1830 Louis-Philippe et ses collaborateurs pour prévenir les troubles et les changements dans l'équilibre européen, commencée par la prise d'armes de Méhémet-Ali, par une révolution en Asie Mineure, s'acheva dans les révolutions de Portugal et d'Espagne, en 1834. Entre les deux puissances maritimes, les occasions de conflit demeuraient, ainsi qu'au temps de Napoléon, aux deux extrémités de la Méditerranée, en Égypte et dans la péninsule ibérique.

La révolution éclata en Portugal au mois de juin 1832, par l'entreprise de l'empereur du Brésil, don Pedro 1<sup>er</sup> contre son frère, le roi don Miguel. Ce roi, superstitieux et ignorant, fourbe et cruel, avait lui-même provoqué cette querelle de famille, doublée d'une guerre civile. Appuyé sur le parti légitimiste et dévot, il avait d'abord, encouragé par Charles X et Metternich, arraché aux libéraux la régence de sa nièce, fille de don Pedro, la reine dona Maria. Et immédiatement, ce singulier tuteur, approuvé par des Cortès qu'il avait choisies à son usage, avait détrôné cette princesse confiée à sa garde (23 juin 1828), sous prétexte que par la faute de son père, établi sur un trône étranger, elle avait perdu comme lui son droit à la couronne. Il avait

alors proscrit, précipité dans les prisons, torturé même, les membres du parti libéral qui ne réussirent à lui résister que dans les Açores, à l'île de Terceira.

Naturellement, don Pedro n'avait point accepté cette injure, et, en même temps que sa fille, il avait recueilli à sa cour du Brésil les Portugais proscrits par son frère. Il aurait même plus tôt cédé aux sollicitations de ces exilés, au désir de venger sa fille, s'il n'avait craint de perdre le Brésil par une intervention à Lisbonne. Les Brésiliens, en effet, refusaient de s'intéresser à la cause de la jeune reine de Portugal, de consacrer leurs finances à des affaires exclusivement portugaises. Ils prenaient ombrage des dépenses que faisait leur empereur pour recevoir sa fille, soutenir les émigrés, les *adoptivos* de Lisbonne. Ils lui reprochèrent même si bien ses projets de revanche que, le 7 avril 1831, don Pedro fut obligé d'abdiquer en faveur de son jeune fils don Pedro II. L'empereur, désormais détrôné, avait renoncé en Portugal à la couronne de son père en 1826 pour conserver aux Bragance le Brésil désormais indépendant de la métropole. Il n'avait plus de ménagements à garder : son fils demeurait en Amérique; il avait résolu de rétablir sa fille en Europe et de s'y retirer auprès d'elle, simple duc de Bragance, après une revanche éclatante sur don Miguel.

L'occasion lui fut favorable : dans ses colères contre les libéraux, ce « *tyrannéau bien apparenté* » n'avait pas épargné les étrangers, les Anglais d'abord qui l'avaient obligé, le 2 mai 1831, à une prompte réparation par l'envoi d'une escadre, des Français, étudiants ou marchands incarcérés sans motif et menacés d'exécution sommaire. Le gouvernement français avait sans retard à son tour envoyé l'escadre de l'amiral Roussin qui força (3 juillet) l'entrée du Tage, se saisit de la flotte du roi, et l'emmena à Brest jusqu'au paiement de l'indemnité fixée par la capitulation du 14 juillet 1831.

Cet acte d'énergie avait agacé Palmerston qui, dès le premier jour, refusa de s'associer à Louis-Philippe pour le

redressement de leurs griefs communs. Il lui déplaisait, et à tous ses compatriotes, de voir les Français franchir ce d maine réservé qu'était pour eux le Portugal depuis un siècle : « J'ai senti, s'écriait Wellington, la honte couvrir mon front à ce spectacle. » Incapable de s'y opposer, mais résolu à écarter les Français de Lisbonne à jamais, l'Angleterre fit le meilleur accueil à don Pedro, l'aïda à recruter des volontaires, une petite flotte avec lesquels il s'empara, en 1831, de l'archipel des Açores. De là, encouragés par la France, et toujours soutenus par Palmerston, les chefs des libéraux portugais, Palmelia et Villalor, conduisirent l'ancien empereur du Brésil (5 mars-8 juillet 1832) et une petite armée de 7000 hommes à la conquête du Portugal. Ils s'installèrent à Porto. La guerre civile commença : à la fin de 1832, les deux partis étaient encore en présence, sans avantage marqué.

Il n'y a aucun doute que les quatre années de lourde tyrannie pratiquée par don Miguel en Portugal avaient été le contre-coup de la politique cruelle et despotique du roi Ferdinand VII en Espagne. Livré au parti dévot, « aux apostoliques », et longtemps appuyé par les troupes françaises, ce triste roi avait conservé au pouvoir des hommes comme Calomarde et le comte d'Espagne capables de toutes les violences, de toutes les injustices contre les libéraux vaincus avec l'aide de la France. Il avait refusé de reconnaître Louis-Philippe, reconnu tout de suite don Miguel, et, à la première nouvelle de l'entreprise de don Pedro, décidé d'envoyer à son secours une armée que l'Angleterre et la France l'obligèrent à garder à la frontière.

L'influence de sa femme, l'intérêt de sa fille Isabelle l'avaient pourtant déterminé en 1830 à supprimer la loi salique qui eût donné la couronne à son frère don Carlos, l'espoir du parti apostolique. Des querelles s'engagèrent autour du roi qui faillit mourir le 17 septembre, querelles de famille, exclusivement : elles se terminèrent par l'exil de Calomarde, et l'abandon de la loi salique. Le gouvernement de la reine Marie-Christine commença sous forme de

régence dès le milieu de 1832, et même avant la mort de son mari qui vécut un an encore. Ce gouvernement, c'était déjà la préface d'une révolution : non certes qu'une princesse de Naples, et le nouveau ministre Zea Bermudez fussent des révolutionnaires, ni même des libéraux. Mais contre les apostoliques partisans de don Carlos, la reine et son ministre avaient besoin de se faire un parti et cherchèrent à s'attacher les grands d'Espagne proscrits, les membres des universités fermées depuis deux ans, et l'armée même par une augmentation de solde, le peuple enfin par une amnistie. Mais ils avaient soin de dire à l'Europe, pour ne point déplaire au roi, « et n'exaspérer » ni les royalistes ni le clergé, qu'ils ne feraient pas alliance avec la Révolution, qu'entre leurs mains l'Espagne resterait une monarchie absolue, mais éclairée, « *illustrada* ». Ils déclarèrent en conséquence qu'ils seraient neutres dans la querelle engagée en Portugal, ni apostoliques avec don Miguel, ni libéraux avec don Pedro. S'ils s'étaient déclarés dans un sens ou dans l'autre, cette querelle eût abouti au succès de l'un des deux frères. Leur neutralité la fit durer, après que l'exemple et les conseils de Ferdinand VII l'eurent provoquée.

Ce n'était point le compte des Anglais : ils auraient voulu la victoire prochaine de don Pedro pour abrégier l'intervention française en Portugal. Si la flotte de ce prince en effet était commandée par Napier, son armée était dirigée par le général de Solignac, un Français. Au début de 1833, la France, qui avait permis à Solignac de s'engager, semblait prête à relever certaines insultes à son pavillon, pour intervenir plus directement. La jalousie de Palmerston était extrême : il favorisait le mariage projeté par don Pedro de dona Maria avec le duc de Leuchtenberg pour brouiller ce prince avec Louis-Philippe par une alliance bonapartiste (juin 1833). Mais surtout il fit tous ses efforts pour déterminer le cabinet espagnol à se déclarer contre don Miguel. Son plan dès lors fut arrêté, programme hostile et injurieux pour la France, adroitement dissimulé sous les apparences d'un concours commun à une même

cause : ce fut de rendre inutile et d'empêcher même une action française en Portugal, en provoquant une intervention espagnole, fatale à don Miguel. Il avait fait partir pour Madrid, à la fin de 1832 déjà, l'un des meilleurs diplomates à son service, sir Stratford Canning, avec l'ordre d'offrir à l'Espagne un projet de médiation en commun dans les affaires portugaises, pour l'amener ainsi à se prononcer contre don Miguel.

Sir Stratford Zea Bermudez. Cet homme d'Etat espagnol, plus soucieux des intérêts de son pays et de la future reine que des jalousies de Palmerston, pratiquait en somme une politique qui aurait épargné à son pays bien des révolutions. Il se souvenait de la guerre implacable que l'Espagne ignorante et patriote, gouvernée par ses prêtres, avait faite aux idées constitutionnelles importées par un conquérant. Il comprenait aussi les dangers du favoritisme et de la contre-révolution encouragés par Ferdinand VII. Entre ces partis extrêmes, il voulait gouverner, éclairer ce peuple en le ramenant à la monarchie de Charles III, à cette époque la plus féconde, la plus heureuse, où la péninsule s'habituaît sous une direction ferme aux idées modernes, progressivement.

La diplomatie française, représentée à Madrid par un homme dont tous les souvenirs de famille étaient attachés à ce règne de Charles III, Gérard de Rayneval, intéressée à l'avènement d'Isabelle II, approuvait cette politique de Zea Bermudez. Elle n'envisageait que l'intérêt de l'Espagne et de la paix. L'Angleterre, attentive aux siens seulement, considérait comme un obstacle à son dessein d'éloigner les Français, l'homme qui avait résolu de conformer les relations de l'Espagne avec le Portugal au maintien d'une monarchie éclairée, qui par suite trouvait don Miguel trop fanatique et don Pedro trop révolutionnaire. Quoi qu'il pût en coûter à la péninsule, Palmerston essaya de le briser, en chargea Canning, mais échoua d'abord. Canning revint de Madrid en mars 1833, sans espoir.

Ces manœuvres anglaises, dirigées en réalité contre la France, aussi dangereuses pour l'entente des deux pays que leur dissentiment en Egypte, passèrent inaperçues au milieu des succès que vers cette époque les partisans de don Pedro remportaient sur leurs adversaires. Avec l'aide des marins anglais et des soldats français, ils avaient soutenu d'abord le siège de Porto, puis, prenant l'offensive, ils s'en allèrent par mer occuper le sud du royaume, les Algarves et l'Alemtejo. Tandis que Napier détruisait au cap Saint-Vincent la flotte migueliste (juillet 1833), don Miguel lui-même était pris entre deux feux. Il avait reçu sans doute du continent, de l'Autriche, des tories anglais même et des légitimistes français qui lui envoyèrent M. de Bourmont, le général Clouet avec des Vendéens, des secours importants. Il n'en fut pas moins battu au nord et au sud, et le 28 juillet 1833 don Pedro entra à Lisbonne qui l'acclamait. L'Angleterre se hâta de reconnaître la royauté de sa fille, dona Maria; la France en même temps, le 3 septembre 1833.

Si le Portugal eût été soumis après ces victoires, Palmerston aurait été satisfait et rassuré. Mais don Miguel n'accepta pas sa défaite; il s'était retiré avec vingt mille hommes encore, à Santarem, déterminé à une lutte sans merci. Son concurrent par les mesures violentes de son premier ministère contre le clergé, les communautés, le nonce du pape, utiles peut-être mais prématurées, lui procurait des recrues dans le bas peuple fanatisé (30 juillet-5 août). Pour en finir, Palmerston alors résolut de forcer l'Espagne à une intervention. Il changea l'envoyé d'Angleterre à Madrid, Addington, qu'il jugeait trop aimable pour Zea Bermudez et le remplaça par un homme d'action, Georges Villiers (août 1833).

Georges Villiers aurait peut-être échoué encore comme sir Stratford Canning : car par sa fermeté et la netteté de ses vues, obtenant le renvoi de don Carlos à la frontière et de quelques collègues aussi trop libéraux, Zea Bermudez avait consolidé sa situation (25 mars 1833). Mais brusquement, la mort de Ferdinand VII l'atteignit en pleine faveur

(29 septembre 1833). La révolte immédiate des carlistes en Biscaye et dans le Cuipuzcoa, en octobre, assez limitée mais difficile à vaincre, et qui dura toute la fin de l'année, fut une arme aux mains des libéraux, mécontents du système pratiqué par le cabinet depuis deux ans, impatients de prendre avec Isabelle une revanche longtemps attendue. Le ministre anglais trouvait enfin l'occasion de perdre auprès de la régente, par une alliance avec les libéraux qu'il poussait à l'attaque, un ministère gênant et désormais impopulaire. Le cabinet de Zea Bermudez fut remplacé, au gré de Palmerston, par un ministère Martinès de la Rosa dont les premiers actes furent, avec la promesse d'une monarchie parlementaire, une déclaration en faveur de la reine constitutionnelle du Portugal.

Peut-être Bermudez aurait-il triomphé de ces intrigues si Louis-Philippe lui eût fourni tout de suite, à la fin de l'année, une armée contre les carlistes. La question fut sérieusement agitée aux Tuileries. L'Angleterre avait écarté avec soin cette intervention française, comme celle que le duc de Broglie avait proposée au mois d'août 1833. A tout prix, Palmerston voulait exclure la France de la péninsule, et il y réussit enfin après la chute de Zea Bermudez.

Ce fut un très grand malheur pour l'Espagne : le réveil des passions libérales, la crainte d'un sort analogue à celui que don Pedro avait fait au clergé en Portugal, mirent au service de don Miguel et de don Carlos, déjà étroitement unis, tous les prêtres de la péninsule qui avaient réussi à soulever les guérillas contre un pouvoir autrement fort que celui de la reine Christine et s'en souvenaient. Si don Miguel fut vaincu le 26 mai 1834 à Evora, Zumalacarréguy, au nom de don Carlos, commençait avec succès une guerre civile atroce qui devait désoler l'Espagne pendant six années, guerre de haine politique et de passions religieuses, souillée par des massacres de prisonniers, des trahisons, plus grave encore par ses conséquences, pronunciamientos, coups de force et réactions, triste histoire d'un peuple tournant contre lui-même les armes et les



passions employées autrefois au service de son indépendance.

Mais Palmerston avait atteint son objet. Il avait installé à Madrid un ministère capable de précipiter, selon ses vues, la ruine de don Miguel, et d'épargner à l'Angleterre une intervention française en Portugal. Il ne perdit point son temps, et par des négociations, dont la France fut tenue à l'écart, conclues en février très secrètement entre Villiers, l'ambassadeur portugais venu de Lisbonne, Sarmiento et Martinès de la Rosa, il déterminait l'envoi du général Rodil et de 10 000 Espagnols au secours de don Pedro : « Le cabinet anglais, écrivait Talleyrand, le 27 mars 1834, ne voit à Madrid que la question portugaise. »

Au moment où il proposait une alliance générale, que Palmerston repoussait, le vieux diplomate ne pouvait cependant prévoir les desseins secrets que formaient les Anglais de régler cette question sans nous, et de façon à ruiner notre influence. Il s'en aperçut, le 13 avril, lorsque Palmerston lui lut le texte d'un traité que l'Angleterre avait conclu avec les souverains constitutionnels de Madrid et de Lisbonne, pour les soutenir de sa flotte. Comme le disait plus tard M. de Broglie, « tout en adoptant notre plan d'intervention, l'Angleterre n'avait rien eu de plus pressé que de travailler à en exclure le gouvernement français ». La flotte anglaise, l'armée espagnole, rien d'autre, et point d'armée française, ni en Portugal, ni en Espagne ; tel était le programme arrêté sans nous, contre nous, auquel Palmerston offrit à la France de donner seulement son concours moral, et qui suffit à produire, en effet, la capitulation définitive de don Miguel, le 26 mai 1834.

« Nous ne pouvons pas laisser l'Angleterre aller seule. » Ce fut le premier mot du ministre français qui avait succédé à M. de Broglie, M. de Rigny, à cette nouvelle désagréable pour Talleyrand pris au dépourvu, et pour la France qui se sentit exclue de la péninsule par sa propre alliée. L'adresse du vieux *Talley*, comme l'appelait Palmerston, heureux du bon tour et de son succès, masqua,

aux yeux des Français et du public, l'échec de la diplomatie française et le mauvais procédé d'un allié perfide. Il parut alors à Louis-Philippe plus habile de ne pas rompre par dépit, d'accepter, à condition que la place fût honorable, une place dans le traité conclu à notre insu, de présenter enfin ce traité sous la forme d'une *quadruple alliance* des puissances occidentales (22 avril 1834), comme une preuve de l'union intime que le roi avait chargé son ministre de demander aux Anglais, de le célébrer même à la façon d'une réponse victorieuse aux déclarations de Munchengrætz.

La lecture du texte, et les négociations secrètes et difficiles qui préparèrent ce texte ne laissaient aucun doute sur sa portée véritable. L'ensemble des articles était destiné à terminer promptement, au gré de l'Angleterre, par une intervention des trois puissances, la France exclue, et par une amnistie, l'affaire portugaise. Le programme de Palmerston était pleinement réalisé : c'était une défaite pour l'influence française à Lisbonne, un triomphe pour l'Angleterre. Et, de plus, l'article 3 autorisait le roi de la Grande-Bretagne à mettre sa flotte au service de don Pedro, tandis que l'article 4 ne permettait à la France une coopération que d'une manière vague, et, par « un engagement de son roi, de faire ce que lui et ses augustes alliés détermineraient d'un commun accord ». Le champ libre aux Anglais, en Portugal, immédiatement ; l'action française subordonnée à leur permission. Talleyrand avait réussi seulement à faire effacer une première forme de rédaction plus humiliante encore : « la France obligée de coopérer, si elle y était invitée par ses alliés ». Ce n'était pas même une permission, mais un ordre. Elle risquait d'être réduite au rang d'auxiliaire commandée dans la péninsule, où l'influence de son alliée s'établissait victorieusement à ses dépens.

Pour une alliance, c'était une singulière alliance, bien inégale, et très différente de celle que Talleyrand avait deux fois formée avec l'Angleterre, en 1814, en 1830, de l'entente qu'il avait essayé de renouer encore à la fin de



1833, l'alliance « de l'homme et du cheval », comme disait malicieusement Metternich à M. de Saint-Aulaire. La déception fut d'autant plus vive chez Talleyrand qu'il dut la dissimuler. Elle s'accrut encore par la façon dont le traité fut appliqué quel ques mois après. Le cabinet Martinès, débordé par l'insurrection carliste que la constitution libérale du 10 juillet 1834 et l'arrivée du prétendant avaient partout étendue, eut recours à la quadruple alliance. Palmerston se montra disposé à lui venir en aide par des envois d'hommes et de munitions, engagea don Pedro à rendre à Marie Christine le secours qu'il en avait reçu, fit croiser sa flotte dans le golfe Juan, mais ne permit point à la France d'intervenir. Il reconnut volontiers que la constitution en Espagne méritait d'être défendue, pourvu que la France ne s'en chargeât point. Ce fut l'objet des articles additionnels du 18 août 1834, conçus et formulés dans le même esprit que la Quadruple alliance. Talleyrand les signa encore : ni lui, ni son maître n'étaient disposés « à se fourrer dans les affaires d'Espagne, telles que l'Angleterre les avait faites » inextricables et violentes. Le souvenir des guérillas victorieuses de 1810 les en détournait.

Le ministre français n'en était pas moins las de cette alliance onéreuse et des procédés de Palmerston. « Nous ne nous entendons plus ; homme d'un autre temps, je suis étranger à celui-ci, dit-il en demandant au roi son rappel. Je suis vieux, je suis infirme. » Et il ajoutait fièrement : « Je crois devoir à la place que peut me destiner l'histoire de ne pas compromettre le souvenir des services que j'ai été assez heureux pour pouvoir rendre à la France (12 novembre 1834). »

Le retour de Talleyrand était la fin d'un système. Il emportait avec lui l'alliance anglaise, ébranlée déjà en 1833, qu'il avait essayé, en 1834, de soutenir aux dépens de sa réputation. Quoiqu'il alléguât ses fatigues et son âge, il était homme encore à juger une situation, à en comprendre et à en signaler les nécessités. Il demeurait le conseiller principal de la monarchie de Juillet, celui qui avait con-

duit Louis-Philippe à l'alliance anglaise et qui allait doucement, sans éclat, l'en détourner. Comme toujours, ses premiers conseils allèrent à M<sup>me</sup> Adélaïde : « Nous avons, lui écrivait-il le 12 novembre 1834, tiré de l'Angleterre tout ce qu'elle pouvait nous donner d'utile. Puisse-t-elle ne nous rien transmettre de nuisible ! Elle s'est étrangement modifiée. »

Talleyrand ne se trompait point : ce n'était pas avec l'Angleterre transformée par la réforme de 1832 et sur les sympathies du peuple anglais pour la révolution de Juillet qu'il avait établi l'entente utile à Louis-Philippe, acceptée par les ministres tories ou whigs de Guillaume IV en 1830, comme par le cabinet tory de Georges III au congrès de Vienne, pour des raisons d'intérêt et non de sentiment. Les conséquences de la réforme, dès 1833, modifièrent ces intérêts, et l'Angleterre, plus libérale, devint aussitôt plus réservée avec la France.

Les représentants des grandes villes, des centres industriels et du grand commerce, à qui le bill de 1832 avait ouvert l'accès du Parlement, avaient profité de leur nouveau pouvoir pour préparer surtout la transformation économique de l'Angleterre. Leur chef véritable, dans le ministère Grey, Stanley, orateur précis et homme d'affaires pratique sous les apparences d'un libéral convaincu, prenait le ministère des colonies, pour faire abolir l'esclavage (1<sup>er</sup> août 1834), cette main-d'œuvre coûteuse qui maintenait les matières premières et les produits coloniaux à un prix intolérable à l'industrie anglaise et aux consommateurs. Il tirait un profit habile de la propagande de Wilberforce, mort le 29 juillet 1834, en plein triomphe, comme il réformait la Compagnie des Indes (10 juillet 1834) par la suppression de son monopole, de ses privilèges de commerce avec la Chine, par la réduction des droits sur les matières premières de l'Inde au bénéfice des négociants et des industriels de la métropole. Dans ces réformes, le peuple indien trouvait des avantages, ce qu'on a appelé sa Charte, moins peut-être que les libéraux, ses protecteurs

intéressés. Appliquant les doctrines d'Huskisson, et frayant la route à l'apostolat de Cobden qui avait commencé en 1830 dans le *Manchester examiner*, les députés de la nouvelle Angleterre travaillaient sans relâche à diminuer les frais de l'industrie, à développer le commerce par des dégrèvements sur les matières premières et les denrées alimentaires, pleinement satisfaits par la réforme, et déjà conservateurs au surlendemain de leur opposition victorieuse.

Mais ce n'était pas le compte, tout à fait, des alliés que les whigs s'étaient donnés, du peuple surtout. Par l'éveil de ce peuple à la vie politique, des aspirations et des espérances nouvelles, pendant le combat, s'étaient formées. La publicité des séances parlementaires, le développement des débats dans la presse qui bientôt, par son bas prix, atteignait les milieux populaires entretenirent et fortifièrent ce mouvement d'opinions et de sentiments. La démocratie n'était pas dans les institutions : elle avait agi pour la réforme, et n'y avait rien gagné. Elle commençait à former des unions ouvrières : coopératives d'Owen, banques, loges et syndicats de la Trades Union. Elle réclamait des enquêtes et des améliorations sociales (1833-1834). Les libéraux essayèrent de tromper ces revendications par des réformes administratives, des unions de paroisse destinées à procurer au peuple indigent des secours, du travail (*poor law act*), aux travailleurs des chemins, des habitations, de l'eau, de l'air (*local board districts*). Ils n'en étaient pas moins effrayés, formaient, en 1833, des ligues de manufacturiers, déclaraient les grèves criminelles et frappaient de l'exil les ouvriers syndiqués. Entre cette démocratie et l'Angleterre demeurée conservatrice, les whigs devenaient impopulaires, et le sentaient.

Ils ne l'étaient pas moins auprès de la démocratie irlandaise, leur alliée aussi après tout. Pour O'Connell et ses concitoyens, la réforme avait été une occasion précieuse, non seulement de progrès, mais de revanche. Et il se trouva que le lendemain de la victoire commune, les whigs, satis-

faits, avaient dénoncé l'alliance. Stanley, qui l'avait toujours blâmée, chef secrétaire d'Irlande de 1830 à 1832, conseilla à ses collègues des améliorations matérielles en Irlande, routes, drainages, écoles publiques, mais en même temps une politique de répression, un bill de coercition (1833) contre les Irlandais réfractaires à la douceur. Ni bienfaits, ni rigueurs ne réussirent à désarmer les colères accumulées pendant des siècles d'une nation longtemps esclavée, toujours indépendante qui venait, par l'émancipation, de retrouver la parole. Si bien qu'en 1834 le cabinet Grey, au risque de perdre l'appui de Stanley, capitulait devant ces alliés, encore indispensables, et proposait au Parlement de réduire, au profit du clergé catholique, les revenus de l'Eglise anglicane en Irlande (avril 1834). Capitulation inutile d'ailleurs, qui paraît avoir brusquement rattaché l'Angleterre aux torys résignés à la réforme pour reprendre avec Peel le pouvoir, et ne satisfait pas les Irlandais entêtés à exiger leur salaire, la création d'un Parlement irlandais, seul terme possible, à leurs yeux, de leurs longues souffrances.

Démocratie irlandaise en révolte, démocratie anglaise en progrès, transformation décisive d'un Parlement de propriétaires fonciers en assemblée de grands industriels, de commerçants soucieux de débouchés et de gains, hostiles aux revendications du peuple d'Irlande et des villes, suspects aux conservateurs et aux rois : Talleyrand avait raison, c'était une Angleterre étrangement modifiée et d'ailleurs instable.

Par l'effet même de ces changements intérieurs, l'Angleterre avait modifié sa politique étrangère, en la confiant à Palmerston, jeune encore, capricieux et violent. Tory comme Canning à ses débuts, mais longtemps ministre de la guerre, Palmerston avait souffert impatiemment la politique pacifique du cabinet tory, et espéré du parti nouveau auquel il se ralliait de bonne heure plus d'énergie. La réforme ne fut à ses yeux que « le contraire d'une révolution », une concession nécessaire, mais définitive et limitée,

faite pour rallier, d'une façon durable, autour des whigs conservateurs et des torys éclairés, un peuple divisé, affaibli par ses divisions, et pour lui permettre un système d'action au dehors « réglé et immuable ».

Ne pas compter sur l'étranger et forcer l'étranger à compter avec l'Angleterre, tel était le programme, réglé par les intérêts d'une nation plus que jamais fabricante et marchande et toujours protégée par son isolement, que Palmerston formulait alors, sans craindre les suites de ses provocations et de ses hardiesses. Ce programme était de nature à servir des hommes d'affaire en quête de débouchés et de trafic, et à leur en procurer. Il avait en outre l'avantage de modérer, par des satisfactions d'amour-propre national, les revendications démocratiques d'un peuple toujours prêt « à se réunir, comme l'a dit Montesquieu, si quelque puissance étrangère menaçait sa fortune ou sa gloire, autour de la puissance exécutive, whig ou tory ». Faire sentir dans toute l'Europe le poids de la puissance anglaise, profiter des querelles des Etats et des nations, et au besoin les exciter, pour les régler en faveur de son influence, diminuer aussi bien l'autorité de la France pacifique, que celle de la Russie conquérante sur les peuples, Turcs, Espagnols, ou Italiens les plus disposés à la subir, insulter partout, partout régner en divisant et grâce aux révolutions, telle fut la politique que l'Angleterre inaugura avec Palmerston et qu'elle lui confia jusqu'à sa mort parfois avec une sorte de dictature, pendant près de trente années : « Politique brusque, violente, téméraire, disait M. de Broglie, qu'elle pouvait se permettre, parce que sa position lui épargne les conséquences de ses incartades, et peut lui en procurer le profit. »

Talleyrand était trop bon observateur et trop bien placé au poste de Londres pour n'avoir pas noté depuis deux ans cette direction, les dangers de ce réveil national pour Louis-Philippe : « l'Angleterre, lui dit-il, n'a plus que des révolutions à vous offrir ». Mieux valait abandonner une alliance, qui, pacifique, avait procuré à la monarchie un premier

rôle dans les affaires européennes, que de compromettre ce repos pour une alliée désormais décidée à nous lancer au milieu de ces aventures et à nous y mesurer un rôle secondaire et presque effacé. La paix, dans l'état de l'Europe, demeurerait pour le conseiller d'un roi toujours disposé à l'écouter la condition de son autorité, favorable plus que les révolutions provoquées par Palmerston, ou la contre-révolution autrichienne, à l'indépendance des nations, à l'équilibre des Etats. L'entente anglaise n'avait été qu'un moyen : la fin l'avait justifié quatre ans. La fin désormais le condamnait. Il était urgent, pour régler la politique pacifique de la France, de trouver d'autres ressources

Le 23 mai 1834, le traité de la quadruple alliance était à peine signé depuis un mois, que le roi Louis-Philippe invitait à son château de Neuilly le prince Esterhazy, confident de Metternich, de passage à Paris. L'entretien fut long, et parut au chancelier, qui le connut aussitôt, très intéressant. Le roi, en effet, avait surtout parlé, disant son regret d'avoir dû usurper la place des Bourbons, le service rendu à l'Europe par cette usurpation qui avait évité la République et la guerre, son dessein enfin de persévérer, malgré les apparences révolutionnaires de la quadruple alliance où il n'était entré que dans l'intérêt général, « pour ne point laisser à l'Angleterre l'action libre ». Ce langage, humble presque et très différent des déclarations de Palmerston, qui se vantait d'avoir opposé l'alliance des Etats constitutionnels à la Sainte-Alliance de l'Orient, fut pour Metternich une indication précieuse. Il trahissait une grande lassitude des procédés de l'Angleterre, une réelle méfiance de sa nouvelle politique, et un secret désir de s'entendre à l'avenir avec d'autres qu'avec elle pour conserver la paix.

Le cabinet autrichien y vit avec raison des avances; il y répondit par des conseils, des exhortations à la paix mêlées de flatteries sur la haute capacité et l'intelligence du roi.

Pour aller plus loin, il avait besoin de gages. Louis-Phi-

lippe lui en donna. Au mois d'août 1834, seul avec Talleyrand installé en permanence aux Tuileries, il refusa d'intervenir en Espagne, alors que ses ministres de Rigny, Guizot, Thiers et son fils lui-même l'y poussaient. « Je fais une grande différence, écrivait alors Metternich à son agent à Paris, le comte Apponyi, entre les ministres et le roi, homme de beaucoup de sens, d'esprit fin et pratique. » Un rapprochement, de plus en plus recommandé par Talleyrand, se préparait à la fin de l'année entre Louis-Philippe et Metternich. Un incident malencontreux, une « tuile », disait le chancelier, le retarda : désireux d'établir le duc d'Orléans, le roi songea à un mariage autrichien, proposa un voyage du prince à Vienne au mois de décembre, « saison peu propice aux voyages d'agrément » : l'Autriche l'écarta doucement. Le roi des Français n'en continuait pas moins ses avances : il insista pour que Talleyrand s'en allât maintenant inaugurer à Vienne comme ambassadeur le nouveau système. Talleyrand refusa, mais le soutint de ses conseils jusqu'au bout. En janvier 1835, les bases en étaient fixées dans un entretien que Metternich eut à Vienne avec Saint-Aulaire : « Soyez neutre, dit le chancelier dans l'affaire d'Espagne comme vous avez eu la sagesse de l'être jusqu'ici. La France n'a qu'une ligne de politique à suivre, c'est la même que celle que nous suivons à l'égard de la Porte ottomane. »

Le langage de Metternich n'était pas moins nouveau que les avances de Louis-Philippe à l'Autriche. Il différait des paroles échangées avec les puissances du Nord, à Munchengrätz, singulièrement. Ce n'était plus, comme il avait paru à l'Europe inquiète, un plan formé de livrer les Balkans aux révolutions ou à la conquête russe. « Quand une grande puissance a pour voisin, du seul côté où elle peut être attaquée, un Etat tombé dans la faiblesse, tout ce qu'elle peut souhaiter, c'est de n'avoir point à s'en occuper », ajoutait le chancelier. Cette promesse de s'opposer aux crises de l'Orient, aux ambitions russes, cette intention de respecter les puissances faibles, et ce désir de paix commu-

niqué à Louis-Philippe indiquaient une évolution de la diplomatie autrichienne. C'était comme l'abandon de la ligue offensive contre laquelle la France avait dû s'assurer le concours de l'Angleterre : depuis que Metternich avait définitivement, en mai 1834, obtenu sur le particularisme allemand une victoire décisive, il préférait ne pas acquitter les frais de l'alliance russe qui la lui avaient procurée : sans la rompre, il se disposait à en diminuer les charges.

Très franchement, il devait à la fin de l'année 1834 définir l'intérêt commun qui le rapprochait de la France. « Chargez-vous d'empêcher les folies anglaises ; nous nous chargerons, nous, de maintenir l'empereur Nicolas dans des dispositions toutes pacifiques. » Telle fut la base solide de l'entente nouvelle qui s'ébaucha dans le courant de 1834, et s'acheva en 1835 entre Louis-Philippe et Metternich, œuvre dernière de Talleyrand qui procura quatre ans encore la paix à la France, une paix fondée sur la non-intervention encore, et destinée à maintenir l'équilibre nécessaire à sa sûreté.

Ce ne fut pas d'ailleurs une œuvre facile. Les crises ministérielles, fréquentes en 1834 et 1835, et produites surtout par les jalousies et les intrigues d'une majorité divisée après sa victoire sur le parti républicain, ramenèrent au pouvoir deux hommes peu favorables à la politique pacifique du roi des Français, M. de Broglie et Thiers (12 mars 1835). Ils avaient quitté le ministère l'année précédente, après avoir recommandé vainement l'une ou l'autre action énergique contre la Russie, l'autre une intervention en Espagne. Leurs tendances étaient mieux faites pour servir les intentions de Palmerston ou du czar que les desseins pacifiques de Talleyrand et du roi.

D'autre part, l'Europe ne se prêtait guère à ces desseins : elle s'indignait de voir le czar Nicolas écraser les Polonais, effacer jusqu'au dernier vestige de leur nationalité, menacer le seul débris qui en restât, la république de Cracovie, à Athènes soutenir les rebelles du parti nappiste contre le gouvernement du roi Othon, en Espagne procurer des se-

cours à don Carlos. Les moindres prétextes étaient bons à Palmerston pour exciter partout les libéraux à se défendre, et particulièrement en Espagne. Contre les carlistes maîtres des provinces du Nord, il soutenait l'énergie des ministres espagnols, les remplaçant d'ailleurs, Martinès par Toreno (août 1835), et Toreno par Mendizabal, s'ils recouraient à l'intervention française, livrant peu à peu la régente et sa fille au parti militaire et radical en révolte à Madrid, à Cadix, à Séville. Les provocations de la Russie, les intrigues de l'Angleterre multipliaient les occasions de conflit et de trouble.

Pour conserver la paix, Louis-Philippe n'hésita pas à refaire ce qui lui avait réussi dans la première année de son règne, à diriger seul en dehors de ses ministres la politique française. Il se créa, par l'entremise du ministre autrichien à Paris, Apponyi, une correspondance secrète avec Metternich, et s'arrangea avec lui pour que personne, ni en France, ni ailleurs, ne se mêlât des affaires d'Espagne ou d'Orient. Il continuait obstinément par la même voie secrète ce singulier rôle de médiateur entre l'Europe et la France, qui fut, au milieu des partis, longtemps, sa principale force et la ressource de son gouvernement.

Comme il était malgré tout un roi constitutionnel, ce fut d'ailleurs en neutralisant ses ministres l'un par l'autre qu'il y réussit : « Quand ces trois messieurs sont d'accord, disait-il en plaisantant, je ne puis faire prévaloir mon avis. » Pendant toute l'année 1835, il les divisa pour régner et gouverner. Il trouva le moyen de les paralyser. Il fut entre eux le maître et le directeur du ministère, selon la parole d'un ambassadeur étranger. Si Thiers, pour apprendre à l'Angleterre à compter avec la France, pour se donner de l'autorité en Europe par un coup d'éclat, réclamait une intervention en Espagne, le roi lui opposait le désir du duc de Broglie de ménager l'alliance anglaise pour le jour prochain d'une revanche sur la Russie. Et si le duc caressait l'espérance d'une guerre européenne pour la défense de la Turquie, si, voulant lui épargner par une intervention le

sort de la Pologne, il négociait avec l'Angleterre à la fin de 1835 un traité, s'il prétendait obliger l'Autriche à évacuer l'Italie pour agir de concert avec la France dans les Balkans, Thiers, hostile à l'entente anglaise, emporté pas ses souvenirs de l'Empire vers un mariage autrichien et une expédition d'Espagne, appuyait au conseil la résistance de Louis-Philippe.

Ainsi se trouvèrent écartés pendant toute l'année 1835 les risques que les événements de l'Orient ou d'Espagne auraient fait courir à la paix européenne.

En Espagne, le ministère d'Isabelle II, pris entre la révolte carliste et les menaces d'une grande sédition militaire, sollicitait une seconde fois l'intervention française en vertu des traités de 1834. Cette démarche eût certainement réuni contre la France toutes les puissances, l'Angleterre prête à déchaîner contre nous l'insurrection du parti radical, les puissances du Nord favorables aux carlistes. Thiers la réclamait, avec instance, menaçait de sa démission. M. de Broglie fit observer qu'en vertu même du traité dont s'autorisait l'Espagne, le consentement de l'Angleterre était nécessaire. Le consentement fut demandé aussitôt à Londres, et naturellement refusé. Palmerston permit seulement à la France l'envoi de la légion étrangère, et se hâta de fournir, le 20 juin 1835, un corps de volontaires anglais à la reine Isabelle : Metternich pouvait justement féliciter et remercier le roi de ce succès personnel qui prévint pour un an encore les dangers d'une guerre générale autour des Pyrénées.

Il se chargeait de l'Orient, et sa diplomatie n'y était pas moins efficace. Le czar avait fait, au mois de septembre 1835, un voyage auprès de ses alliés allemands, pour les exciter à des démarches agressives et en tirer parti. L'Autriche lui avait promis que l'entretien de Munchengrätz serait repris. Elle ne se déroba point, et les trois souverains se réunirent à Toplitz le 26 septembre. Mais déjà à Berlin, où le czar s'arrêta au passage, le roi de Prusse, acquis à la politique de Metternich et de Talleyrand, ne

lui offrit que des revues et des parades. En Bohême, l'empereur Ferdinand, médiocre et pacifique, ne s'était préparé qu'à des fêtes : les plaintes de Nicolas sur la révolution, ses regrets de n'avoir pu la combattre en 1834, son désir d'une nouvelle manifestation ne trouvèrent point d'écho. « On ne reste pas toujours en colère, écrivait M. de Barante, lorsqu'on est seul en Europe à s'emporter, et lorsqu'on est blâmé par le monde entier. » L'empereur en fut pour ses frais de voyage : Metternich et Ancillon se dérochèrent à ses espérances, lui refusèrent toute déclaration qui aurait pu les encourager. Les monarques se séparèrent en silence, au grand regret du czar obligé par les Allemands « à des vues uniformément conservatrices à l'égard du trône et de l'empire ottoman ». Peu importait à Metternich que l'Angleterre eût profité de cette entrevue qui l'alarmait pour proposer à la France et à M. de Broglie, le 15 décembre 1835, une alliance contre la Russie. Il était assuré de Louis-Philippe, « très décidé à briser son conseil des ministres plutôt que de céder sur ce point ». Et il l'assurait en retour, secrètement, qu'il se chargeait de la paix en Orient, en lui confiant le soin de la préserver en Espagne.

En 1836, le roi des Français fit honneur encore à ses engagements pacifiques. Et il y eut un vrai mérite. L'affaire d'Espagne avait suivi le cours fatal que traçaient les intrigues anglaises et la révolte carliste. La régente Christine, mécontente du refus que les Anglais avaient opposé à l'intervention française, livrée par eux de plus en plus au parti militaire, renvoya leur protégé, son ministre radical Mendizabal (juin 1836). Un nouveau ministre, Izturiz, essaya en vain de résister aux chefs de l'armée en révolte, à Malaga, à Cadix, à Grenade, à Saragosse, aux « exaltados », aux radicaux encouragés par Georges Villiers, l'ambassadeur d'Angleterre. Le général Quesada, fidèle à son devoir, maintenait Madrid dans l'obéissance. Mais, le 12 août, la régente était obligée de céder à la Granja, dans son palais d'été, aux partisans de la Constitution de 1812, soldats rebelles et radicaux. Quesada était massacré à Madrid par

la foule qui acclamait Mendizabal, et le ramenait au pouvoir (11 septembre 1836). Mais bientôt, ce ministre cher aux Anglais se trouva le lendemain impuissant à sauver la monarchie d'Isabelle des carlistes partout victorieux jusqu'en Andalousie, grâce aux querelles de leurs adversaires et aux intrigues de l'étranger. La politique anglaise avait réussi à écarter les Français de l'Espagne ; mais c'était pour la livrer à don Carlos.

« Eh bien, mon cher baron, disait Louis-Philippe à l'envoyé de Prusse, le 15 août, j'ai été dans une nouvelle cuisson. » Depuis que la régente avait vu se former l'orage qui éclata à la Granja, elle avait adressé des appels désespérés à la France. Le ministre qui les reçut, Thiers était très favorablement disposé. Dans le cabinet de Broglie, où il n'était qu'en second et à l'intérieur, il avait plaidé toujours et chaudement la cause de l'intervention. Depuis le mois de février 1836, président du conseil et ministre des affaires étrangères, il avait acquis plus d'autorité encore. Metternich l'avait irrité en refusant net au duc d'Orléans la main d'une archiduchesse que, pour son coup d'essai, par un voyage du jeune prince à Berlin et à Vienne (mars 1836), il s'était flatté d'emporter d'assaut. Il lui fallait une action décisive pour affirmer sa nouvelle puissance, pour faire la preuve de sa force. « Je me referai en Espagne », dit-il. Pour résister à son ministre, et « pour conduire sa barque », Louis-Philippe, résolu à ne pas provoquer l'Europe, fut au milieu de 1836 très embarrassé. Il n'avait plus à compter sur l'opposition des doctrinaires et de Thiers, depuis qu'au mois de février, mécontent des manifestations de M. de Broglie et de ses amis contre la Russie, inquiet des négociations qu'ils lui cachaient avec l'Angleterre, il les avait écartés du ministère. Talleyrand l'âme de ce complot, dont la devise était « tout plutôt que de Broglie », lui avait recommandé Thiers et répondu de sa docilité. Et c'était Thiers qui maintenant prétendait le contraindre à sa volonté.

Le roi usa de patience : il autorisa son ministre à en-



voyer à Madrid un agent sûr et résolu, M. Bois le Comte, lui permit de promettre à la reine Christine dix mille hommes, et Clauzel ou Bugeaud pour commander en son nom cette légion étrangère singulièrement accrue. Cela fut décidé en conseil, et l'on a dit que le duc d'Orléans ne fut pas étranger, par ressentiment contre l'Autriche et par fièvre de gloire, à la décision de son père. Mais, avec cette concession, Louis-Philippe était venu à la limite qu'il était bien résolu à ne pas franchir. Il s'aperçut alors que Thiers s'arrangeait pour la dépasser, sans le dire : « je fais mes affaires à mon aise, je recrute la légion étrangère; elle serait de cinquante mille hommes si nous voulions ». Lorsque vint la nouvelle des événements de la Granja, le ministre donna l'ordre au général Lebeau, qui allait prendre à Pampelune la direction de la légion étrangère, d'annoncer à grand fracas l'arrivée de nombreux auxiliaires. Il comptait obliger le roi à reconnaître le fait accompli (13 août 1836). Le 24 août, le roi, sans consulter son ministre, désavoua le général Lebeau par une note au *Moniteur*, et le lendemain, au conseil ému de ce coup d'autorité il demandait la dissolution des corps formés aux Pyrénées pour une intervention prochaine. Seul, dans le cabinet, M. de Montalivet accepta l'ordre du roi. « Il faut rompre la glace, s'écria Thiers; le roi ne veut pas d'intervention; nous en voulons. Je me retire. » Louis-Philippe accepta aussitôt la démission.

Ce n'était pas un mince sacrifice qu'il faisait à la paix. « L'Europe lui doit beaucoup », disait le czar, non sans dépit, à M. de Barante. Il n'eût tenu qu'à lui, en effet, de déchaîner la guerre. Palmerston, par crainte de se voir reprocher le triomphe du carlisme, accusait Louis-Philippe de le favoriser en n'intervenant pas. « Ces insurrections militaires n'auraient pas éclaté, si notre digne ami et fidèle allié avait agi dans l'esprit de la quadruple alliance. » Palmerston oubliait très vite ce que l'Angleterre depuis deux ans avait fait dans la péninsule; il avait besoin de la coopération française : il la sollicitait, après l'avoir

écartée. Il invoquait l'alliance qu'il avait rompue. Et d'autre part, Metternich disait à Saint-Aulaire : « Ne vous y trompez pas, une intervention étrangère amènera une guerre générale; l'Autriche, la Prusse, la Russie n'abandonnent pas l'Espagne à la France et à l'Angleterre. » La France, sans désirer la guerre, aurait suivi Thiers si le roi l'eût approuvé. Jamais il n'avait donné en faveur de la paix une preuve plus forte de volonté, ni marqué plus de courage « à servir, comme il l'a dit, le bon contre le mauvais génie de la nation ».

Il le fit, sans crainte de découvrir sa royauté, le secret de sa politique, jusqu'à sa sœur, Madame Adélaïde dont Sémonville annonça dans les salons le prochain ministère. Les risques de cet acte d'énergie ne parurent pas d'abord : à la longue seulement les attaques dirigées par l'opposition dans la Chambre des pairs contre le ministre choisi par lui en septembre 1836 pour remplacer un cabinet renversé par lui seul, le comte Molé, devinrent une menace pour l'autorité royale. Une médiation de Louis-Philippe entre les Français et l'Europe, longtemps efficace tant qu'elle avait été secrète, devait lui devenir funeste, dès qu'elle fut connue.

Les conséquences ne se virent que plus tard : la Prusse et l'Autriche reconnurent dans leur nouvel allié une sincère volonté de régler en paix selon leur désir les questions irritantes, et en retour elles obligèrent le czar à désarmer. « Depuis qu'il s'est convaincu, disait à notre agent le ministre du roi de Prusse, que l'Autriche et la Prusse ne se laisseraient pas ébranler, il se retranche dans ses glaces. » (23 septembre 1836.) Le roi avait la satisfaction de trouver à Berlin un concours complaisant pour le mariage de son fils avec la duchesse de Mecklembourg-Schwerin. « L'avant-garde russe, disait un homme d'esprit, était il y a six mois à Saarbrück. C'est l'avant-garde française qui est aujourd'hui à Memel. » Grâce au roi de Prusse, le blocus matrimonial organisé par le czar était forcé. Metternich avait eu part aussi à la négociation : Sa correspondance avec



Louis-Philippe devenait chaque jour, en 1837, plus fréquente et plus confiante. Talleyrand, jusqu'à sa mort, demeurait aussi son confident.

Ainsi s'arrangeait, par une neutralité réciproque qui neutralisait Palmerston et les Anglais, l'affaire d'Espagne. Tandis que les généraux carlistes, Gomez surtout, avaient été tout prêts de donner le royaume à don Carlos, ce prince le perdait par sa politique d'un autre siècle, ses déclarations favorables à l'inquisition, à l'obligation de la communion. La révolution militaire qui avait affaibli la monarchie se trouvait justifiée de ses excès par son énergie passionnée pour la défense des libertés modernes. Elle procurait à la régente Christine des hommes capables de faire reculer son adversaire, Espartero qui en deux années décisives (1837-1838) refoula l'insurrection dans les vallées des Pyrénées. Sans doute l'armée espagnole se faisait payer ses victoires très cher, aux dépens de la régente qui eut le tort dans cette crise de s'attarder encore aux principes et aux partisans d'une monarchie éclairée, et se vit imposer, dès le mois d'août 1837, la dictature d'Espartero. L'Espagne avait besoin de liberté et de paix. Mieux eût valu sans doute qu'elle eût pu devenir libre, sans les souffrances cruelles d'une longue guerre civile. Mais tout ce qui pouvait abrégier cette guerre, l'énergie et les succès du parti exalté, l'abstention de l'Europe déterminée par la politique de Louis-Philippe, étaient des bienfaits.

Et ce n'était pas un moindre bienfait pour la France que la fin prochaine de cette longue crise de la Péninsule, d'où jaillissaient à chaque instant, comme d'un foyer attisé par l'Angleterre, des étincelles dangereuses.

Les révolutions d'Espagne avaient eu leur origine dans la crise portugaise; en 1836, à leur tour, la guerre carliste et l'insurrection du parti militaire à Madrid réveillèrent à Lisbonne le parti migueliste et les partisans d'une constitution militaire démocratique contre la reine dona Maria privée des conseils de son père don Pedro, mort en 1834, et remariée, après la mort de son mari, à un étranger, le

duc Ferdinand de Cobourg. En vain les flottes anglo-françaises vinrent à son aide; en vain; en 1837, poussés par Palmerston, le maréchal Saldanha et Terceira s'efforcèrent d'arracher la reine aux radicaux, qui la réduisirent absolument à leur loi. De même qu'Espartero triomphait en Espagne, les radicaux portugais, la même année, faisaient établir par les Cortès de Lisbonne l'acte fondamental de septembre 1838, et, contre la réaction catholique, le principe moderne de la souveraineté du peuple. Comme l'Espagne, le Portugal demeurait encore exposé à des secousses subites, querelles de parti sous la forme de pronunciamientos qui furent longtemps les modes de leur vie parlementaire, faussée par l'introduction de l'armée dans les constitutions. Mais miguelistes et carlistes étaient pour le moment vaincus : la péninsule n'allait plus devenir le champ clos des puissances européennes. Et la France, dont la prudence lui avait procuré ces destinées, eut aussi l'avantage de n'être plus elle-même exposée au choc des intrigues anglaises et des colères des cours absolutistes.

Toutes les querelles irritantes, qui avaient failli depuis sept années mettre aux prises la France propagandiste et les puissances ambitieuses, s'apaisèrent et se réglèrent en 1838 par la volonté et l'autorité de Louis-Philippe. Son ministre, M. Molé, esprit souple et sagace, de ces hommes qui, comme le chancelier Pasquier, formés par l'Empire, avaient su s'adapter au régime parlementaire et s'y faire avec mesure une première place, appuyait auprès des Chambres françaises la diplomatie pacifique du roi.

Ce fut alors que la Belgique devint définitivement indépendante. En fait, elle l'était depuis que l'expédition française de 1832 avait obligé le roi des Pays-Bas à ne plus attaquer ses anciens sujets. En droit, ce roi n'avait ni reconnu, ni signé le traité des Vingt-quatre articles du mois de novembre 1831. Il s'était réservé pour l'avenir cette revanche; il entretenait son armée sur le pied de guerre, avec une obstination qui épuisait la Hollande. Son peuple se lassa pourtant, et, au début de l'année 1838, ce furent les Hol-

landais qui l'obligèrent à reconnaître le traité de 1831. A cette reconnaissance, cependant, Guillaume I<sup>er</sup> mit une condition préalable, justifiée par les termes mêmes du traité, l'évacuation par les Belges des territoires du Luxembourg et du Limbourg, où leurs troupes étaient restées provisoirement. Cette démarche, qui paraissait être une promesse de paix définitive, faillit être la préface d'une nouvelle crise.

Dès le début de leur révolte, les patriotes belges avaient réclamé le Luxembourg, associé intimement depuis la première heure à leurs destinées. Ils s'étaient mal résignés à l'abandon, et aux volontés de l'Europe. Puis, ils s'étaient bercés de l'espoir que l'Europe, pour punir le roi de Hollande de sa longue résistance, transformerait l'occupation provisoire qu'elle leur avait permise en une annexion définitive. « Le sacrifice de nos frères du Luxembourg et du Limbourg, s'écriaient-ils dans les deux Chambres, peut-il se consommer, aujourd'hui que sept années d'existence commune les ont attachés à la Belgique? » Peut-être le roi de Hollande, qui connaissait ces espérances et sa faute, avait-il spéculé sur le patriotisme ombrageux de ses anciens sujets, pour employer à une suprême revanche l'armée que les Hollandais l'obligeaient à licencier? Car, tandis qu'il offrait sa soumission à la Conférence de Londres, réunie de nouveau au mois de juin 1838, des troupes prussiennes occupaient les villages du Luxembourg et abattaient les drapeaux belges.

La paix menacée était à la merci des décisions des puissances qui avaient réglé en 1831 la question belge. Comme toujours, les cours du Nord appuyaient les exigences du roi de Hollande, et cette fois, l'Angleterre moins pacifique avec Palmerston, opposait au patriotisme belge une attitude arrogante et intransigeante, pour l'exciter à une révolte. Visiblement, elle cherchait une affaire, pour mettre la France dans l'embarras, lorsqu'au nom de la Conférence elle intima aux Belges l'ordre de choisir entre la soumission ou la ruine de leur indépendance.

Seul, mais appuyé sur le roi des Belges Léopold, dont l'intérêt évident était d'éviter cette crise, Louis-Philippe encore put achever son œuvre. Il lui fallut d'abord soutenir l'énergie de son gendre, découragé par les plaintes de son peuple et l'attitude de l'Angleterre. « Si l'on plantait là son affaire, les embarras seraient incalculables et la paix gravement compromise », disait le roi à Molé. Par une correspondance intime, il dirigeait à Londres la diplomatie belge qui obtint, en échange des provinces disputées, une réduction de moitié de la dette que le traité avait laissée à la charge du nouvel État. Le roi des Belges et ses ministres eurent un instant l'espoir que cet argent pourrait encore servir d'indemnité à la Hollande et que le sacrifice du Luxembourg, si impopulaire, leur serait épargné. Si l'Angleterre eût apporté au règlement définitif les mêmes dispositions que Louis-Philippe, cette solution eût prévalu. Mais, le 11 décembre 1838, elle proposait à la Conférence un protocole brutal destiné à exaspérer les Belges.

Il y eut alors encore de longues résistances en Belgique. Louis-Philippe ne cessait de mettre son gendre en garde contre le danger qu'elles présentaient : « N'attendez pas les sommations (9 janvier 1839) et plus encore les collisions. Si vous laissez les choses aller jusque-là, Dieu sait ce qui arrivera! » Léopold eut assez d'autorité sur les ministres et sur les Chambres pour leur faire accepter, après un débat passionné, l'adhésion au traité du 19 avril 1839 qui, moyennant une réduction de la dette, obligeait la Belgique à restituer le Luxembourg et le Limbourg hollandais. Ce traité, pénible au patriotisme belge, était cependant jugé ainsi par l'un des patriotes qui avait le plus contribué à l'indépendance de son pays : « Sans guerre, à l'abri d'un armistice garanti par deux puissances européennes, sans nous surcharger d'impositions exagérées, nous parvenons, après quelques paisibles années, à faire reconnaître et garantir les résultats de notre Révolution par l'Europe tout entière, à les faire accepter par notre ancienne dominatrice. N'est-ce donc rien que tout cela? » Au profit des Belges, Louis-Phi-

lippe venait de consolider pacifiquement la victoire qu'il avait remportée avec le concours de l'Angleterre et dont il conservait, malgré elle, l'avantage sur la coalition intéressée et ambitieuse des puissances du Nord.

L'affaire d'Ancône se réglait alors de la même façon, par la même fermeté du roi et de M. Molé, son confident. Là, c'était aux revendications du patriotisme français, échauffé à tort, qu'il leur avait fallu résister. Lorsque en 1832 la France avait débarqué un régiment à Ancône, Metternich s'était trouvé subitement empêché de régler seul à son gré les troubles de l'État romain et d'imposer au pape l'hégémonie autrichienne. Il avait mal pris son parti de cette résistance; comme le roi de Hollande, il ne s'était pas résigné sur-le-champ au fait accompli. Les troupes françaises et autrichiennes étaient restées en présence dans les Légations. Au mois de septembre 1838, las de cette situation et ayant réfléchi qu'il valait mieux forcer les Français à s'éloigner, le chancelier décida le rappel du corps d'occupation autrichien : Louis-Philippe n'hésita pas, et rappela le sien d'Ancône à la fin de l'année. Quand il annonça cette nouvelle aux Chambres, en janvier 1839, on entendit un grand cri de colère, même à la Chambre des Pairs. C'était une *désertion*, l'Italie libre abandonnée, la France humiliée. Molé tint tête à l'opposition et victorieusement répondit : « L'occupation d'Ancône n'a jamais été qu'une manifestation pour prouver à l'Europe que la France ne souffrirait pas qu'aucune puissance s'avancât en Italie et y dominât. » L'objet était atteint : la liberté de l'Italie, comme celle de la Belgique, était au prix non pas d'une intervention française, mais de l'obstacle apporté par la France aux projets des puissances ambitieuses : politique d'équilibre, plus favorable aux nations que les entreprises d'un prétendu libéralisme conquérant.

Grâce à cette politique encore, la Grèce achevait de se constituer pacifiquement. Tandis que les Anglais et les Russes, pour se combattre mutuellement, excitaient les uns contre les autres des partis rivaux qu'ils espéraient ins-

taller au pouvoir, avec Mavrocordato ou Metaxa, aristocrates ou gens des campagnes, la France soutenait les efforts du roi Othon et de ses conseillers. Sa politique désintéressée fournissait un point d'appui utile aux patriotes grecs de la classe moyenne qui commençaient à se grouper autour de Coletti, chef du *parti national*, avec la volonté de créer à leur pays, par le travail agricole, le commerce et l'instruction, des ressources et une vie propre, et pour donner à la Grèce une situation matérielle et morale en harmonie avec son indépendance et son nouveau rang d'État européen. La France contremainait à elle seule les menées dangereuses de M. Dawkins, de Sir Edmund Lyons, ambassadeurs d'Angleterre, et les intrigues des Russes. Là comme partout, elle rencontrait l'influence agressive et jalouse de Palmerston et de ses agents, les rancunes et les ambitions du czar. Mais elle les annulait par ses desseins pacifiques : la Grèce en profitait et lui en savait gré.

Seule, la Pologne achevait de s'éteindre sous les coups des puissances partageantes, parce qu'aucun État en Europe n'était disposé à discuter les conditions d'un démembrement déjà ancien. Le dernier débris qui restait encore intact de cette malheureuse nation, la République libre de Cracovie, avait été occupée, le 17 février 1837, par les troupes de l'Autriche et de la Russie, en punition de l'asile qu'elle avait offert aux victimes de l'insurrection de Varsovie. C'était une infraction grave aux traités de Vienne, garants de son indépendance, que Metternich s'était permise, pour ne pas laisser la ville aux mains du czar : le ministère Molé, après un long silence de l'Europe, demanda, il est vrai, sur un ton assez ferme à la fin de 1838, quelques explications aux trois puissances, mais avec la conviction qu'elles ne lâcheraient pas leur proie.

En France et en Europe, la modération de Louis-Philippe imposait ainsi aux hommes et aux États un règlement pacifique de leurs querelles qui déjouait les calculs des ambitieux et qui maintenait l'équilibre nécessaire au libre développement des énergies nationales. Politique sans gloire, mais

éminemment utile, et calculée sur le véritable intérêt de la France, dont le roi avait eu tout l'honneur, dont il avait plus que son ministre, M. Molé, en même temps la responsabilité. « C'est un souverain fort habile, disait alors le czar Nicolas. Il est plus fin que nous tous. » Par une nouvelle crise de l'Orient, l'habileté de Louis-Philippe allait être mise, en 1839, à une épreuve plus grande encore que par le passé.

## BIBLIOGRAPHIE

LESUR : *Annuaire historique*. Années 1833 à 1839.  
 GUIZOT, *Mémoires*, tome III. — METTERNICH, *Mémoires*, tomes V et VI.  
 — PALMERSTON, *Correspondance*, d'après les livres de Bulwer (tome III) et de Craven, cités précédemment. — THUREAU-DANGIN, *Histoire de la monarchie de Juillet*, tome II. — D'HAUSSONVILLE, *Histoire de la politique extérieure de la monarchie de Juillet*. — HILLEBRAND, *Geschichte Frankreichs*, tome 1<sup>er</sup>. — THIERS, *Discours parlementaires*, tome 1<sup>er</sup>. — DE MAZADE, *Monsieur Thiers*. — DUVERGIER DE HARLANNE, *M. de Rémusat (Revue des Deux-Mondes, 13 novembre 1875)*. — SAINT-RENÉ TAILLANDIER, *le roi Léopold et la reine Victoria*.

Affaires d'Espagne et de Portugal : BAUMGARTEN, *Geschichte Spaniens*; 1863-1871, 3 vol. — PIRALA, *Historia de la guerra civil*; Madrid, 1868-1870, 6 vol. in-8°. — LUZ SORIANO, *Historia da guerra civil em Portugal*; Lisbonne, 1866. — LLOYD HODGES, *Narrative of the expedition to Portugal in 1832*; Londres, 1832, 2 vol. in-8°. — BOUCHOT, *Histoire du Portugal*; 1854. — L. DE LAVERGNE, *Affaires d'Espagne (Revue des Deux-Mondes, 1840-1841)*. — GOBLET D'ALVIELLA, *Etablissement des Cobourg en Portugal*; Bruxelles, 1869. — Ed. GROSSE, *Don Pedro 1<sup>er</sup>*; Leipzig, 1836.

Pour la Belgique, la Grèce et la Pologne, voir la *Bibliographie* du chapitre II.

## V

## LE RÉVEIL DE LA QUESTION D'ORIENT EN 1839

LA CRISE DE L'EUROPE  
ET DE LA MONARCHIE DE JUILLET EN 1840

Conjurée pendant cinq années par la sagesse de Louis-Philippe et par son entente avec Metternich, la guerre éclata de nouveau en Orient, au printemps de 1839, entre les mêmes adversaires que l'Europe avait péniblement réconciliés en 1833, le sultan Mahmoud et le vice-roi d'Égypte. Mais l'agresseur alors fut le sultan; et, si le conflit éclata comme toujours en Asie Mineure, il était cette fois le résultat direct d'une intrigue qui avait son point de départ en Europe.

L'Angleterre, et Palmerston moins que personne, n'avaient pas pris leur parti de la victoire considérable remportée par le czar Nicolas en 1833, ni abandonné Constantinople à l'influence russe pour jamais. Leur premier soin fut de prendre dans le Levant, à partir de 1836, des positions commerciales, et d'y développer graduellement leurs relations. Installés aux îles Ioniennes et en Grèce, ils firent de Constantinople le centre de leurs affaires, les portèrent à Galatz et à Trébizonde, cherchant aux embouchures du Danube à fonder un grand établissement. « La puissance des intérêts commerciaux, disait alors notre envoyé en Russie, M. de Barante, est un des éléments principaux de la politique anglaise. Dès qu'ils composent une masse compacte, ils deviennent exigeants, impérieux, forts de l'opinion populaire. Quand le commerce anglais sera ins-

tallé en Orient, ses intérêts et même ses opinions pourrout décider des procédés du cabinet de Londres, et il y a un tel moment où la paix et la guerre en dépendront. Ce n'est pas un danger actuel, mais il ne faut pas l'oublier (mars 1837).

En 1838, ce danger se rapprocha, cette politique se précisa. Le sultan accordait, le 16 août, au ministre anglais, ennemi acharné des Russes, Urquardt, un traité de commerce qui permettait à l'Angleterre d'introduire toutes les marchandises en franchise dans l'empire. Et comme le vice-roi d'Egypte opposait aux entreprises anglaises un protectionnisme rigoureux, leur fermait la Syrie et Suez, le sultan permit à l'Angleterre d'occuper Aden (janvier 1839). Ces complaisances avaient leur objet : les Anglais se présentaient en marchands, s'installaient et traitaient en politiques. Leurs agents laissaient espérer au Divan une revanche sur l'Egypte. Ainsi Ponsonby, confident de Palmerston, se préparait, par la guerre s'il le fallait, à l'occupation économique et politique de l'Orient en excitant les rancunes de Mahmoud. La flotte anglaise croisait sans cesse dans les eaux d'Egypte et de Syrie comme une menace. « C'est une excellente occasion, disait Palmerston à la fin de 1838, que les mauvaises intentions de Méhémet-Ali pour remplacer le traité d'Unkiar-Skelessi. »

Le grand-vizir Chosrew-Pacha, désireux de plaire à son maître dont il réorganisait fiévreusement l'armée avec des instructeurs prussiens, quand il se crut assez fort, lui conseilla vivement une entreprise qui pouvait avoir pour effet la reprise de la Syrie au moins. C'était certes bien tentant, après avoir sauvé l'empire par les Russes, de le restaurer par l'Angleterre.

L'occasion fut aisément trouvée : des Kurdes en révolte sur l'Euphrate contre la Turquie, des populations du Liban rebelles aux levées militaires d'Ibrahim, avaient forcé les deux adversaires à lever des armées qui, dès le mois d'avril 1839, se touchaient presque sur leurs frontières. Le sultan, au mois de juin 1839, déclara le vice-roi coupable

d'actes d'indépendance. On pouvait remarquer que parmi les griefs invoqués figuraient au premier rang les résistances de Méhémet-Ali aux entreprises anglaises et que cinq mois avant Palmerston avait offert à la France, à l'Autriche de constituer en faveur du sultan une grande alliance européenne « destinée à absorber le traité d'Unkiar-Skelessi ». Nul doute que cette nouvelle crise orientale ne fût l'œuvre de l'Angleterre : « il est de notre intérêt, écrivait Palmerston, que le sultan reprenne la Syrie et même l'Egypte ». Le 16 juin, à Constantinople, Ponsonby le répétait sans détours à l'amiral Roussin.

Le 24 juin 1839, la guerre commençait, mais par une victoire égyptienne plus éclatante encore que celles de 1832, le succès de l'armée d'Ibrahim à Nézib : en deux heures, l'armée turque était en déroute ou prisonnière. Un mois après l'amiral Achmet livrait à Méhémet-Ali la flotte turque dans Alexandrie, que des officiers anglais embarqués sur ses vaisseaux se flattaient de bombarder. Et, pour achever le triomphe du vice-roi, le sultan Mahmoud était mort brusquement, le 30 juin, laissant l'empire désarmé à son fils Abdul-Medjid, âgé de seize ans, presque un enfant. Tels étaient les résultats de ce que Metternich appelait « l'incartade turque » : la Turquie irrémédiablement perdue, à la merci de Méhémet-Ali, ou du premier protecteur qui s'offrirait à elle comme en 1832. Il s'en fallut de peu que, pour échapper à ce péril, les ministres du jeune sultan, effrayés de leur responsabilité, ne reconnussent, en s'inclinant devant Méhémet-Ali, l'erreur de Mahmoud. Ils envoyèrent au Caire, au début de juillet 1839, un plénipotentiaire, Akif-Effendi, résigné à toutes les concessions, pour offrir au vice-roi l'héritage de tous ses pouvoirs en faveur de son fils qui avait bien gagné ce droit par ses victoires.

Ç'aurait pu être la fin de la guerre : Louis-Philippe, dès la première heure, avait conseillé la paix au vice-roi. Son ministre, le maréchal Soult, avait envoyé son aide de camp, le major Callier, au camp d'Ibrahim, pour lui recommander, après la victoire, la modération. Si la Turquie seule

avait subi ces défaites retentissantes, une paix avantageuse semblait prochaine et facile.

Mais, derrière la Turquie, agressive d'abord et maintenant humiliée, l'Angleterre se tenait, résolue à combattre le vice-roi d'Égypte pour se faire payer en influence à Constantinople et en profits commerciaux ses services. Palmerston, qui avait d'abord escompté le succès des Turcs, escompta, après Nézib, leur détresse. L'occasion lui parut bonne d'offrir aux Turcs vaincus, plus que vainqueurs peut-être ils n'auraient obtenu, de soutenir leur courage en unissant l'Europe contre Méhémet-Ali, et de rendre ainsi à son pays la prépondérance en Orient.

Son premier soin fut donc de retarder la paix que le Divan découragé se préparait à accorder à Méhémet-Ali avec l'hérédité de toutes ses possessions, Égypte, Syrie, la Crète même. Il rouvrit la crise qui était prête à se fermer. Il n'y réussit, d'ailleurs, que par une faute capitale de la France et de son roi, égarés, à la suite de la diplomatie de M. de Broglie, dans un système condamné déjà en 1832, et destiné à l'être d'une manière plus éclatante encore cette même année.

Au lieu de hâter seulement la paix de l'Orient, puisque la paix était leur principal souci et l'intérêt de la France, Louis-Philippe et Soult, son interprète, portèrent d'abord leurs efforts contre la Russie. Il fallait, croyaient-ils, défendre contre elle Constantinople, empêcher les Turcs d'invoquer son appui contre Méhémet-Ali, former une ligue européenne au plus tôt qui la rejetât et l'enfermât dans la mer Noire. Ce fut, plus que la paix que le czar Nicolas ne songeait pas alors à troubler, la grande préoccupation du cabinet français, même avant les victoires de l'Égypte.

Au début de la guerre, le maréchal Soult demanda aux Chambres un crédit pour constituer à la hâte une escadre, dont le chef, l'amiral Lalande, reçut pour instructions de passer les Dardanelles, au moindre mouvement des Russes. Rien ne pouvait être plus maladroit que cette tentative pour réaliser la grande opération esquissée en 1834 par M. de

Broglie, l'union intime de l'Angleterre et de la France aidées de l'Autriche contre le czar. Il suffisait, pour éviter cette fausse manœuvre, de connaître les desseins de Nicolas I<sup>er</sup> : fort bien instruits des menées de l'Angleterre, assurés que ses diplomates poussaient les Turcs à la guerre pour leur offrir un concours qui annulerait les conditions du traité d'Unkiar-Skelessi, l'empereur et ses ministres ne pensaient pas que le moyen de maintenir ce traité fût d'engager une partie contre toute l'Europe. Ils n'avaient cessé de conseiller au Sultan l'abandon de ses projets de revanche, de blâmer la guerre, et, à la première défaite, ils encouragèrent les ministres d'Abdul-Medjid à signer la paix au plus vite. Leur politique était alors justement celle qui convenait le mieux aux intentions pacifiques de Louis-Philippe. Il eût suffi aux deux gouvernements de s'entendre, ce que Palmerston redoutait le plus, pour régler, en quelques jours et à son grand dépit, le différend de l'Égypte et de la Porte. La France négligea cette entente facile, et crut habile de remporter avec l'Europe une victoire sur la politique russe, avant de terminer la crise que la politique anglaise avait ouverte en Orient : « Pour l'Angleterre, comme pour la France et pour l'Autriche aussi, le principal, le véritable objet du concert, c'est de contenir la Russie, écrivait en juillet 1839, le maréchal Soult, et de l'habituer à traiter en commun les affaires orientales. »

Rien ne pouvait mieux convenir en revanche aux desseins de Palmerston : « Soult est un bijou », disait-il le 19 juin. « Nous nous entendons sur tout. Ce n'est pas la communication d'un gouvernement à un autre. On dirait qu'elle a lieu entre collègues, entre membres d'un même cabinet. » Laisser à la France l'initiative qu'elle revendiquait d'une démarche hostile à la Russie, le projet « d'une convention européenne qui remplaçât les stipulations d'Unkiar-Skelessi », c'était un moyen précieux pour les Anglais de réaliser, dès le premier jour, l'objet de leurs entreprises, en s'épargnant les colères et les rancunes du cabinet russe. C'était, proprement, la fable du singe et du chat.



Le succès définitif de l'opération anglaise était assuré. Le seul risque qu'elle courût, c'était qu'une paix trop prompte entre Méhémet-Ali et le Sultan ne laissât pas le temps de proclamer le concert européen destiné à régler à l'avenir, les destinées de l'empire turc, que les adversaires, sans recourir à l'Europe, ne fissent eux-mêmes leurs affaires. Heureusement pour Palmerston la France n'était point disposée, et ce fut sa faute décisive, à laisser échapper ce qu'elle croyait une bonne occasion de ruiner l'influence russe. « La rapidité, écrivait le maréchal Soult, avec laquelle marchent les événements peut faire craindre que la crise ne se dénoue par quelque arrangement dans lequel les puissances n'auront pas le temps d'intervenir. »

Ce que craignaient la France et Palmerston, la Russie l'espérait. C'était sa dernière ressource. Elle fit un suprême effort pour régler la paix bien vite entre les conseillers du jeune Sultan et Méhémet-Ali. Le firman qui accordait au vice-roi toutes ses conditions était même signé, lorsqu'un courrier, le 27 juillet, apporta de Vienne au baron Sturmer l'ordre concerté avec les cabinets anglais et français d'agir en toute hâte sur le Divan pour l'empêcher de faire des concessions prématurées. Les envoyés de toutes les cours à Constantinople, même l'agent russe, Bouteniéff, se réunirent aussitôt pour remettre à la Porte une note, dont la rédaction fut confiée à l'ambassadeur de France, le baron Roussin. A cet instant décisif, la France crut à l'avantage, à l'honneur de parler au nom de l'Europe, pour dire à la Sublime Porte « que l'accord entre les cinq grandes puissances était assuré, et qu'elles l'engageaient à suspendre toute détermination définitive sans leur concours, en attendant l'effet de l'intérêt qu'elles lui portaient » (27 juillet 1839).

L'effet de cette note fut très grand, en Europe. Le traité d'Unkiar-Skelessi recevait déjà une profonde atteinte. La Turquie et l'Orient étaient placés désormais sous la surveillance de l'Europe, qui conseillait au Sultan une récon-

ciliation générale avec ses sujets chrétiens, inaugurée bientôt après par la charte de Gulhané (3 novembre 1839). C'était le point de départ d'une politique destinée à repousser les Russes dans la mer Noire, à leur enlever le bénéfice du protectorat des chrétiens et la défense de l'empire ottoman, une revanche précieuse aux puissances maritimes des victoires remportées par les czars en Orient depuis le traité de Kaïnardji.

« Il faut, écrivait en 1834 M. de Broglie, que les deux puissances qui ont eu le tort et la honte de souffrir au dix-huitième siècle l'occupation armée, puis le partage de la Pologne, soient bien déterminées à ne pas souffrir l'occupation, puis le partage de la Turquie. » Ses conseils avaient été suivis de point en point. L'affaire égyptienne avait été prise par Louis-Philippe comme un moyen de faire consacrer par la Russie elle-même le co-protectorat des autres cours à l'égard de la Porte. Si la Russie avait résisté, au lieu de la paix en Orient, c'était la guerre dont le duc de Broglie en 1834 caressait le projet. « Un nouvel ordre de choses, écrivait dès le 18 juin le maréchal Soult, eût commencé à l'instant pour la France, l'Angleterre, fermement décidées à ne pas permettre que le règlement des destinées de l'empire ottoman, cet élément essentiel de l'équilibre européen, devienne, en quelque sorte, le privilège exclusif d'un des gouvernements européens. »

Mais, sans guerre, en juillet 1839, les flottes des puissances, de l'Autriche même, menaçantes à l'entrée des Dardanelles, avaient imposé au czar l'abandon de la situation privilégiée qu'un demi-siècle d'efforts avait procurée à la politique russe dans l'empire ottoman. « Cet empire, disait avec netteté le maréchal Soult, rentre dans le droit public européen, chaque puissance ayant le même droit à le protéger, et toutes étant appelées à garantir son indépendance. Ainsi se trouvent réglées les préoccupations que, depuis six ans, a éveillées la question d'Orient. *La Russie est brisée.* »

Les ministres français, dans la joie de leur victoire di-



plomatique, ne virent pas que, pour la première fois depuis son avènement, le roi Louis-Philippe préférerait à une paix toute prochaine, presque signée entre les Turcs et Méhémet-Ali dociles à ses conseils de modération, une entreprise de revanche, presque une déclaration de guerre à la Russie, qu'il prolongeait la crise de l'Orient, au gré de l'Angleterre, d'accord avec Palmerston, responsables de l'avoir ouverte. A constater le plaisir extrême que leur succès causait à Londres, et surtout à Constantinople le triomphe de Pensonby assuré que le Sultan avait repris force et courage, ils eurent immédiatement le sentiment d'une faute commise. Sans doute, ils n'avaient point à se la reprocher; ils n'avaient rien fait que par le conseil du roi Louis-Philippe. « La politique extérieure, écrivait alors M. Molé, est purement et simplement celle du roi. » Mais la monarchie devait désormais porter le poids de cette erreur, comme elle s'était fondée et affermie jusque-là par l'effort pacifique de son chef.

Cette erreur, faut-il l'attribuer à une coïncidence singulière entre la décision royale et la disparition récente, juste un an auparavant, du diplomate expérimenté qui, pendant huit années, avait inspiré et conseillé le roi des Français, de Talleyrand? Peut-être, mais, plus encore, à la France elle-même.

Le renversement du ministère Molé avait été, pour le roi qui s'était découvert en le constituant au mois de septembre 1836, et le soutint deux ans contre le parti de la guerre, plus qu'une crise parlementaire. Il avait vu d'abord, en février 1838, s'unir sous les auspices d'une cohorte de jeunes gens, MM. de Rémusat et Duvergier de Hauranne, Thiers, le chef de la gauche, et les doctrinaires de la droite, Guizot et le duc de Broglie, tous les hommes qui avaient fondé sa monarchie, pour reprocher à Molé et à lui-même un gouvernement personnel, illégal, de nature, disaient-ils, à déshonorer la France : il ne s'était pas mépris sur le danger de cette coalition. On l'entendit répondre à Guizot, qui se plaignait aussi de cette crise :

« c'est moi qui suis le malade », et essayer de rompre le cercle formé par ce redoutable adversaire.

Si les doctrinaires avaient moins écouté leurs passions, et davantage leurs amis, le roi aurait pu triompher de cette opposition. Tous les membres de leur parti, qui dans les ambassades à l'étranger pouvaient juger, en la servant, la politique extérieure du roi, le principal grief de la coalition, MM. Bresson, de Barante, de Sainte-Aulaire, déclaraient en termes formels le grief mal fondé et la coalition dangereuse : « Moi, s'écriait l'un d'eux, vieux doctrinaire de 1818, je renie mes anciens amis; je voudrais pouvoir le proclamer à la tribune. » L'histoire enregistre ces jugements; ceux qui auraient dû s'en inspirer les négligèrent. Ils persistèrent à accuser Molé, et à laisser entendre que le roi humiliait la France à l'étranger, à réclamer une politique plus conforme à l'intérêt et à l'honneur national, plus digne, plus ferme et plus haute.

Les débats acharnés qui se livrèrent à la Chambre entre Molé, tout seul, soutenu par le roi (janvier-mai 1839), et de Broglie, Guizot, Thiers, Berryer unis pour sa défaite, les élections de mars 1839 qui avaient donné raison à l'opposition contre la monarchie, obligèrent Louis-Philippe à des concessions. La première fut le renvoi du ministère Molé (avril 1839), la plus importante ensuite, un rapprochement avec les doctrinaires.

Depuis que la coalition avait uni contre lui, avec les légitimistes et les républicains, tous les hommes groupés en 1830 pour l'appeler au trône, le roi chercha à diviser cette coalition pour pouvoir régner encore. En choisissant Soult, il offrit aux doctrinaires la promesse d'une politique étrangère conforme à leurs vœux, moins pacifique et plus fière; et, du même coup, il écartait Thiers dont il jugeait les intentions trop belliqueuses, incompatibles avec le trône. Un instant même, le cabinet qu'il avait ainsi constitué eut l'idée de remplacer le duc de Dalmatie par le duc de Broglie lui-même : le duc refusa le concours de sa personne. Le concours de ses amis et de ses idées déterminait néanmoins

la politique royale : une politique d'action et de gloire, déclinée à la tribune par Jouffroy, le 3 juillet 1839. En concluant, aux applaudissements de tous les députés récemment élus, que par là « le cabinet Soult serait le plus glorieux qui eût administré les affaires de la France depuis 1830 », l'orateur annonçait le début d'une ère nouvelle dans les rapports de la monarchie de Juillet avec l'Europe.

« Tout pour la France, et par la France, écrivait Metternich, qui nota avec l'Europe ce subit revirement, est un mot qui sonne bien à des oreilles françaises, mais qui déchire toutes les oreilles. » Reprochant au roi et au ministère l'altération de la *politique nationale*, Guizot et les doctrinaires, ses amis, avaient brusquement, depuis un an, flatté des passions populaires que Louis-Philippe avait longtemps contenues, souvenirs glorieux de l'épopée impériale, orgueil d'une grande nation habituée par la monarchie et la Révolution à un premier rôle que ses voisins ne lui permettaient plus. Sans doute, par la mort du duc de Reichstadt, les bonapartistes étaient sans espérance; par les émeutes et les procès, les républicains propagandistes avaient perdu leur crédit et leur organisation. Mais la France, qui s'était détournée d'eux, réclamait de la monarchie orléaniste la gloire, les frontières naturelles, les conquêtes.

Tout l'y poussait : la publication de nombreux mémoires consacrés au récit de la légende impériale, les gravures de Charlet et de Raffet, les refrains de Béranger, les féeries ou les drames patriotiques de l'Ambigu, des Variétés ou du Cirque-Olympique, les discours et les récompenses de l'Académie française, les mesures même par lesquelles Louis-Philippe essayait d'apaiser cette fièvre, l'inauguration de l'Arc de Triomphe en 1836, l'ouverture des Galeries de Versailles en 1837, les guerres d'Afrique même. Huit années de prospérité incontestée que la royauté venait par la paix de procurer aux Français, loin de les satisfaire, les encourageaient à réclamer, au profit de

leur orgueil, l'emploi de ces forces mises en réserve.

Ce fut dans l'histoire de la monarchie de Juillet une crise analogue à celle qu'avait traversée, huit ans aussi après la paix de 1815, la Restauration en 1823, lorsque Chateaubriand et les royalistes les plus ardents obligèrent Louis XVIII à adopter une politique « nationale ». Le directeur des *Débats*, Bertin de Vaux, faisait lui-même à l'adresse des doctrinaires, qui recommençaient contre le roi de leur choix les attaques du parti légitimiste contre Louis XVIII, la comparaison : « J'ai pour vous, disait-il à Guizot, autant d'amitié que j'en ai eu pour Chateaubriand. Mais je ne recommencerai pas avec vous à saper le gouvernement que je veux fonder : c'est assez d'une fois. » En vain à cette leçon le vieux Royer-Collard, étonné de l'attitude de ses élèves et de son parti, joignait-il ses avis, les mettant en garde contre cette fièvre nationale dont ils subissaient l'atteinte, manie d'orgueil et de propagande dangereuse pour la dynastie.

A la grande joie de Béranger, les « monarchiens » n'écoutèrent rien, et portèrent alors des coups terribles à leur œuvre. Les uns, comme le duc de Broglie, étaient préoccupés des traditions de la France en Orient. Les autres, comme Guizot, inquiets de voir Thiers et ses amis en coquetterie réglée avec le parti de l'action et les admirateurs de Napoléon, négociaient avec lui, dans un salon bonapartiste, chez la duchesse de Massa, au milieu des jeunes doctrinaires, Duvergier de Hauranne, Jaubert, Piscatory, entraînés par l'exemple. Toute la haute bourgeoisie orléaniste, à l'appel de la *Revue des Deux-Mondes*, devenue belliqueuse, nationale et conquérante, et de plus une génération nouvelle de jeunes députés conservateurs, éprise de gloire, encouragée par l'exemple même des fils et des filles du roi, obligeaient Louis-Philippe à sacrifier pour le plaisir de faire la loi à l'Europe le rôle plus modeste et plus profitable de médiateur qu'il avait jusque-là tenu avec succès entre les impatiences populaires et les ambitions des politiques.

Ce fut ainsi de sa part un langage nouveau que les ins-

tructions données à ses agents par un cabinet dont il dictait les démarches : « Il faut que la part qui reviendra au roi et à la France soit bien constatée et puisse être plus tard hautement proclamée ». Il sembla que ce ministre voulait guerroyer et tout pourfendre, conquérir, et rechercher même les traces de Napoléon. En réalité, le roi, qui l'inspirait, ne souhaitait pas plus qu'avant la guerre. Mais il lui fallut alors, comme à la monarchie légitime en 1823, une démonstration de puissance et de force pour se relever dans l'estime de son peuple et de ses amis. Il crut l'avoir trouvée dans la note du 27 juillet, dans l'humiliation imposée à la Russie, dans la ruine du traité d'Unkiar-Skelessi.

Le réveil fut brusque et pénible. Ce fut une victoire à la Pyrrhus. L'Angleterre et Palmerston, qui avaient tout conduit depuis l'agression turque, et qui ne craignaient point la guerre, poursuivaient l'exécution de leurs desseins. Il ne leur suffisait pas d'avoir obligé la Russie à céder à l'Europe la place et le rôle qu'elle avait occupés en 1833 dans l'empire turc. Pour mériter la reconnaissance du sultan et de ses conseillers, surtout pour en toucher le prix, les Anglais avaient résolu d'abattre à leurs pieds la puissance égyptienne. Ils reprenaient la fière devise de Rome : ils ménageaient, servaient les Turcs dociles, tandis qu'ils se promettaient d'infliger à l'orgueil de Méhémet-Ali une défaite retentissante et utile. Il ne s'agissait de rien moins que de lui reprendre la Syrie, de le réduire à l'Égypte, alors que deux fois ses armées victorieuses avaient su conquérir et conserver.

La note du 27 juillet 1839 n'était pas encore signée que Palmerston déclarait ses desseins à l'Europe. A plus forte raison, le lendemain, au mois d'août, il dirigea toute son action du côté de l'Égypte. Rien ne lui fut plus facile : la Russie éprouvait à la fois le besoin de se venger de nous, et de ne pas laisser à l'Angleterre auprès des Turcs le mérite de cette action. Elle oublia son grief contre le cabinet de Londres et le résultat le plus clair, presque immédiat,

de notre prétendue victoire sur le czar Nicolas fut une entente, une déclaration de guerre de la Russie et de l'Angleterre à Méhémet-Ali, notre allié. En vertu même du principe de l'intégrité de l'empire ottoman, que les flottes françaises avaient fait triompher à Constantinople, la France était invitée à combattre et à ruiner le pacha d'Égypte. L'Autriche et la Prusse, dès le mois d'août, joignirent leurs instances à celles des deux cabinets dont le rapprochement imprévu prolongeait cette crise, au gré de leurs ambitions et de leurs rancunes.

Louis-Philippe fut terrifié : il déclarait, le 27 juillet, « que la question égyptienne n'était, à ses yeux, qu'un moyen de faire consacrer par la Russie elle-même le protectorat des autres cours à l'égard de la Porte ». Cette affaire devenait, sans qu'il l'eût prévu, par un revirement brusque de la Russie, une question de premier ordre ; il se vit engagé avec toute l'Europe dans une guerre inévitable, si Méhémet-Ali et Ibrahim relevaient le défi.

Bien vite, tandis que Nicolas I<sup>er</sup> envoyait à Londres le 15 septembre, pour achever le plan d'attaque, un agent de confiance, le baron de Brunnow, Louis-Philippe rappelait de Constantinople son ambassadeur, l'amiral Roussin, qu'il savait hostile à Méhémet-Ali. Et, en même temps, il déclarait à l'Angleterre que si elle permettait à la Russie de faire passer ses flottes de la mer Noire dans la mer Egée, seule, s'il le fallait, la France ferait entrer les siennes dans la mer de Marmara, fidèle à sa politique d'en écarter les Russes. Cette fière déclaration, opportune, fit réfléchir d'abord les membres du cabinet whig, Holland, Russell, moins belliqueux, plus conciliants que Palmerston : ils s'empressèrent, le 3 octobre, d'offrir des conditions moins dures pour le pacha d'Égypte, l'hérédité qu'il souhaitait en Égypte, et, à défaut de la Syrie, le pachalik d'Acree. Les avantages étaient assez grands pour qu'entre ce profit et le risque d'un défi à l'Europe, Méhémet-Ali pût et dût choisir le profit, et que la paix encore fût maintenue. Quelque désir qu'il eût de cette paix, Louis-Philippe ce-

pendant refusa à Palmerston, trop heureux de laisser cette crise ouverte, le moyen qui s'offrait (14 octobre 1839).

Ce fut, à trois mois d'intervalle, une seconde faute; les doctrinaires lui avaient fait commettre la première, en l'obligeant à une politique agressive contre la Russie. Celle-ci fut le fait des journaux et des hommes de la gauche, qui prenaient leur inspiration auprès de Thiers; instruits des desseins de l'Angleterre contre le pacha d'Égypte, ils refusèrent au gouvernement toute concession au cabinet de Londres. À les entendre, il semblait qu'on fût revenu au temps où Pitt formait les coalitions contre Napoléon. La haine de l'Angleterre, réveillée par la légende napoléonienne, qui, aux yeux des libéraux confondus avec les bonapartistes, faisait de Méhémet-Ali le successeur du grand homme, le lieutenant de la France au Caire, se déchaîna à l'automne de 1839 dans les milieux patriotes.

Après avoir été antirusse surtout, le cabinet des Tuileries se vit forcé d'être égyptien. Il eût été si simple de n'être ni l'un ni l'autre. Méhémet-Ali le disait avec beaucoup de raison à nos agents: « Pourquoi vous êtes-vous mêlés de nos affaires. Sans vous, nous les eussions déjà réglées. » Mais alors, où aurait été la gloire pour la France? Quelles occasions perdues de dicter des notes menaçantes pour la Russie, conformes aux doctrines de M. de Broglie et de ses amis, de disputer à l'Angleterre cette terre d'Égypte, civilisée par la France, cette conquête glorieuse de la Révolution et de l'Empire, plus précieuse mille fois que l'Algérie aux libéraux et aux admirateurs de Bonaparte.

Pour être plus grand que Louis XV qui, malgré la famille de Broglie, avait sacrifié la Pologne, aussi grand que Bonaparte et la République en Égypte, Louis-Philippe peu à peu subissait les conseils, les exigences des deux partis qui, unis pour fonder sa dynastie, venaient de se coaliser encore pour l'ébranler. Au début de 1840, il forçait la Russie à signer une convention qui admettait le principe de l'admission des pavillons alliés dans la mer de Marmara. Il refusait à l'Angleterre toute démarche contre le pacha

d'Égypte. Et, tandis qu'il nommait M. Guizot à l'ambassade de Londres pour maintenir les positions acquises sur le czar, il se résigna, le 1<sup>er</sup> mars, à confier le ministère à Thiers qui, en renversant le cabinet précédent, avait dénoncé comme « un grand intérêt patriotique, un grand motif d'honneur national » l'obligation de défendre l'Égypte et Méhémet-Ali.

Ainsi, Louis-Philippe avait peu à peu capitulé devant la coalition que sa politique avait formée, et qui depuis deux ans lui reprochait de capituler devant l'Europe. C'était l'avènement au pouvoir de cette coalition, « à cheval, comme disait Thiers, sur la Manche », décidée à réveiller, par une politique nationale qui ferait réfléchir les souverains, le bel enthousiasme de 1830. La faiblesse de cette politique, c'est qu'elle était à cheval non seulement sur le détroit, mais sur des tendances et des principes pour le dedans et pour le dehors absolument contradictoires. Cultiver l'amitié de l'Angleterre contre la Russie, et lui imposer le respect absolu de la puissance égyptienne était aussi malaisé que d'encourager à l'intérieur les espérances de l'extrême gauche contre la royauté, en lui imposant le respect d'une autorité monarchique chère aux conservateurs de la droite. Ce fut pourtant la tâche qu'entreprenait le cabinet du 1<sup>er</sup> mars, comptant sur l'habileté de son chef pour résoudre ce problème très délicat de politique intérieure et étrangère.

Et le fait est qu'un instant Thiers parut avoir trouvé la solution. Elle consistait à endormir l'Angleterre, à la bercer de promesses d'amitié et d'entente que Guizot protestant, familier avec l'histoire et la société anglaises, était bien fait pour offrir aux hommes d'État de ce pays, jusqu'à ce qu'un rapprochement direct du sultan et du pacha d'Égypte permit à la France de demeurer égyptienne sans avoir besoin de prendre la défense du pacha contre les mauvaises intentions de l'Europe.

Le calcul était bon: il s'agissait de revenir à ce règlement de la question égyptienne, plus utile mille fois que

des démonstrations contre la Russie auxquelles on l'avait sacrifié, meilleur que cette note du 27 juillet qui avait fait de la question d'Orient une question de paix ou de guerre pour l'Europe. Louis-Philippe, pour réparer la faute que lui avaient fait commettre les monarchistes, approuvait le dessein de son nouveau ministre et l'aidait. Le seul point délicat était le secret : la note du 27 juillet 1839, rédigée par l'amiral Roussin, acceptée par le roi, engageait la France à ne régler désormais les affaires d'Orient qu'avec le concours des puissances. Si elles devaient se régler en dehors d'elle, et par une action isolée de la diplomatie française, il fallait que cette action fût invisible. Que « le câble rompu entre Alexandrie et Constantinople fût de nouveau tiré », le cabinet français, malgré des instructions données à son chargé d'affaires et à son consul, MM. Pontois et Cochelet, ne devait pas être accusé d'en avoir repris les bouts brisés pour les rapprocher. Le propre de l'opération, c'était d'endormir l'Europe, les Anglais surtout pour les placer à leur réveil en présence du fait accompli.

Tout parut marcher à souhait jusqu'à la fin de mai 1840. Palmerston, déflant par nature contre tout ce qui venait de Paris, était impatient de presser la défaite du pacha et de mettre la France au pied du mur. En parlant vite et ferme, il comptait, sans guerre, sur l'effet de ses menaces. Mais ses collègues, lord Holland, Clarendon, Lansdowne, le premier lui-même, lord Melbourne, whigs qu'éfrayait un rapprochement avec la Russie, l'obligeaient à ménager Louis-Philippe, à écouter les propos aimables de son ambassadeur, M. Guizot. Les efforts, d'autre part, que le cabinet russe faisait à Londres pour arracher à l'Europe un ultimatum contre Méhémet-Ali se heurtaient, malgré l'appui de Palmerston, aux efforts contraires de l'Autriche et de la Prusse, aussi désireuses que Louis-Philippe d'éviter une guerre orientale, et d'offrir au pacha une solution acceptable, une partie de la Syrie, ou la Syrie à titre viager. Ainsi, les membres du cabinet anglais, au gré de Thiers, les puissances européennes, au profit de Méhémet-

Ali, se neutralisaient. Trois mois s'écoulaient depuis que Guizot, débarquant à Londres, avait trouvé les Anglais sérieusement déterminés à aller de l'avant, et l'Europe prête à les suivre. Les adversaires du pacha d'Égypte lui avaient laissé le temps de régler ses affaires lui-même à Constantinople.

La diplomatie française multipliait en secret ses instances. La destitution du grand vizir Chosrew-Pacha, de tout temps ennemi mortel de Méhémet-Ali (7 juin 1840), parut une avance d'Abdul-Medjid. Le vice-roi y répondit aussitôt par l'envoi de son premier secrétaire, Sami-Bey, porteur d'offres de réconciliation. Cette réconciliation directe qu'un an plus tôt la France avait empêchée, que Thiers pressait maintenant et souhaitait ardemment, parut, au milieu de juin, très prochaine. Encore quelques jours d'un secret jusque-là bien gardé : le ministère du 1<sup>er</sup> mars crut toucher au but.

Mais le secret fut éventé, à Paris, par le représentant de l'Autriche, le comte Apponyi, dont Louis-Philippe ne se défait pas, et à Constantinople même par l'agent anglais, lord Ponsonby, serviteur zélé, sinon du ministère, du moins de Palmerston. La colère de ce dernier, qui avait failli perdre la partie, fut grande. Il l'exagéra encore pour persuader aux cabinets européens hésitants, à ses collègues mécontents que la France avait voulu les *mystifier*, pour les entraîner, par leurs rancunes, aux mesures décisives que des égards pour Louis-Philippe retardaient. « Pourquoi des égards envers la France, qui avait voulu avoir une politique séparée et personnelle ? » L'arrangement direct, notre solution, la meilleure des solutions au gré de Thiers, devenait, dès qu'il fut connu, pour Palmerston, le meilleur des arguments. Pour regagner le temps perdu et empêcher la paix qui se préparait, Ponsonby envoyait en toute hâte son drogman, Wood, soulever à Beyrouth, le 20 juin, les populations du Liban contre Méhémet-Ali. Comment ne pas séparer la Syrie de l'Égypte, quand elle se séparait elle-même ? Et comment le Sultan, encouragé par

l'Angleterre, sacrifierait-il cette espérance à la paix moins avantageuse que le pacha d'Égypte lui offrirait ?

Bientôt ce fut la France qui se trouva en présence du fait accompli. En grand secret, les ministres de Russie, d'Autriche et de Prusse préparaient avec le cabinet anglais dont Palmerston avait vaincu, par une offre de démission, les dernières hésitations, en dehors de Louis-Philippe, de Guizot et de Thiers, la coalition décisive contre Méhémet-Ali. A un an d'intervalle, le traité à quatre du 15 juillet 1840 fut le triomphe de Palmerston et la revanche de la Russie, un ultimatum comme la note du 27 juillet.

Pour se venger de cette note, Nicolas I<sup>er</sup> donnait à l'Angleterre et au Sultan, devenu son protégé, la promesse de les aider à reprendre au pacha d'Égypte, notre ami, notre client, la Syrie, à l'exception du pachalik d'Acre qu'il conserverait à la condition d'accepter dans les dix jours. Au même moment, la flotte de l'amiral anglais, Stopford, recevait à Naples l'ordre d'aller au secours des Syriens fidèles au Sultan, d'appuyer la révolte préparée par la diplomatie anglaise, et de se saisir même, s'il le pouvait, de la flotte égyptienne.

C'était un plein succès pour Palmerston, que cette guerre déclarée par l'Europe à Méhémet-Ali, deux fois vainqueur du Sultan. Sa politique l'emportait décidément sur Louis-Philippe qu'il accusait de fourberie, pour se réserver le droit de le tromper, depuis un an, impunément, de l'employer contre la Russie et d'entraîner les Russes contre lui : politique agressive, turbulente, à l'affût de toutes les querelles, occupée sans relâche à troubler l'eau partout pour y pêcher des succès d'influence, ou des profits matériels. En vain, depuis dix ans, le roi des Français, fidèle à la modération de ses débuts, avait cherché, quand l'Angleterre lui manqua, un point d'appui à Vienne, auprès de Metternich : il lui avait suffi d'approuver un instant les provocations des doctrinaires contre la Russie, et de chercher ensuite à satisfaire les sympathies de la France enthousiaste des conquêtes égyptiennes, pour que cet appui lui manquât. La moindre concession aux exigences d'une coalition formée pour l'obliger à prendre en Europe un ton plus haut, à quitter son rôle de médiateur, lui fit perdre, pour un peu de vaine gloire, les profits réels de ce rôle. Louis-Philippe apparut alors si bien le vrai gardien de la paix européenne, que, pour avoir cessé de l'être un instant, il put voir l'Europe aussi résolue à repousser sa médiation qu'à porter la guerre en Orient.

Il en ressentit un violent dépit : « Voilà dix ans que je forme une digue contre la Révolution aux dépens de ma popularité, de mon repos, de ma vie souvent. Ils me doivent la paix de l'Europe, la sûreté de leur trône, et voilà leur gratitude. Veulent-ils donc, enfin, que je coiffe le bonnet rouge. » A quoi Metternich répondait que la France avait mérité cette leçon par sa politique, depuis un an voulante, agissante, ambitieuse, ses bravades et ses menaces. Elle s'était plu avec son roi à ramener en Europe les cendres de l'Empereur, comme pour affirmer son désir de reprendre une noble et forte attitude au dehors : qu'elle ne s'étonnât point alors de retrouver aussi dans cette Europe alarmée, avec le traité du 15 juillet, le pacte de Chaumont reconstitué ! La réponse n'était qu'en partie juste : Metternich n'avait-il pas été le premier et le plus ardent, au début de l'incartade turque, comme il disait, à blâmer les fanfaronnades des whigs, leur goût pour les révolutions et les querelles, à taxer de folies dangereuses la politique de Ponsonby qui triomphait, maintenant, aux dépens de la paix et par son propre appui ? Pourquoi, s'il ne désirait pas la guerre et la suprématie insolente de l'Angleterre, se joindre à ces hommes, avec eux agiter devant la nation française retenue à grand'peine par son roi, à la porte de l'arène où elle voulait s'élancer, les instruments capables de l'exciter à un combat inégal ?

Ce fut vraiment l'effet du traité du 15 juillet sur cette nation. Le défi jeté par l'Europe au pacha d'Égypte, sans qu'on eût daigné prendre son avis, lui parut un défi et une



insulte pour elle-même. « Les sentiments et les intérêts nationaux blessés, écrivait H. Heine, opèrent ici une suspension d'armes entre les partis belligérants. Tous les Français se rassemblent autour du drapeau tricolore. C'est un joyeux enthousiasme guerrier plutôt que de la consternation. Le mot d'ordre commun est *guerre à la perfide Albion*. » « Jamais, écrivait un autre observateur à un Anglais ami de la France, je n'ai vu un enthousiasme aussi prononcé ni aussi soutenu. » Les journaux, même les plus modérés, relevèrent, au mois d'août, l'insulte imprévue dont les hommes d'Etat de Londres venaient de prendre l'initiative, menacèrent l'Angleterre d'une révolution en Irlande. Louis Napoléon crut le moment venu de tenter, le 6 août, un coup de main à Boulogne, au lieu même d'où son oncle avait préparé l'entreprise la plus populaire contre l'ennemi national qui, par la suite, était devenu son bourreau. Il comptait sur les passions entretenues par la légende impériale, réveillées par les derniers événements.

Si le gouvernement, le roi ou Thiers à son défaut eussent rappelé le Parlement, alors en vacances, pour lui soumettre une réponse immédiate et violente au traité de Londres, la guerre contre l'Angleterre eût été votée d'acclamation. La politique des puissances eût été achevée, en ces jours décisifs, le réveil belliqueux de la nation que, depuis deux ans, la politique des partis en France avait préparée, renouvelé ce qu'avait été Navarin pour la Restauration en 1827, avec l'adversaire d'autrefois, Méhémet-Ali transformé en protégé, et de bourreau en victime. « Il faut en finir », disaient les plus pacifiques.

Cette fois encore la nation française, sur cette pente, fut retenue par ses chefs. Louis-Philippe ne voulait pas la guerre, et, par bonheur, Thiers, moins pacifique, ne pouvait pas la faire à l'Angleterre. Pour les conservateurs, en effet, les amis de M. Guizot et du duc de Broglie dont le concours lui demeurerait strictement indispensable, une rupture avec l'Angleterre était la ruine de toute leur politique

dirigée contre la Russie. Thiers fit tout pour l'éviter, afin de ne leur pas déplaire. Il manifesta des procédés anglais plus de regret que d'irritation, feignit d'y voir une grande étourderie anglaise, refusa de convoquer les Chambres, recommanda à Guizot le sang-froid : « quoi qu'il arrivât en Orient, la France n'y tirerait pas un coup de canon ». Elle laisserait à Méhémet-Ali, dont les armées semblaient assez fortes pour résister aux menaces de l'Angleterre, le soin de défendre ses conquêtes, et, pour le protéger, n'enverrait pas ses flottes au-devant de la flotte anglaise dans la Méditerranée. Puis, pour plaire à la gauche, aux libéraux que sa politique intérieure n'avait pu satisfaire, Thiers, accusant l'Europe plus que le cabinet de Londres, se préparait à leur offrir une guerre continentale, conforme à leurs vœux, à leurs traditions, une revanche des traités de 1815, sur le Rhin, en Italie.

On évita ainsi à Paris le premier éclat, immédiat, au lendemain de l'insulte. Il fallait, pour relever le défi de l'Europe, prendre les mesures indispensables à une telle entreprise, accroître les effectifs et le matériel de guerre, armer les forteresses, fortifier Paris, se ménager des alliances en Italie et en Allemagne. Thiers, en cette fin d'année, s'y appliqua sévèrement, soutenu par les espérances de la nation, encouragé par les fils du roi, le duc d'Orléans surtout, qui déclarait la guerre nécessaire pour la France et pour la dynastie, et disait avec le premier ministre : « Mieux vaut mourir sur les rives du Rhin et du Danube que dans un ruisseau de la rue Saint-Denis ».

Louis-Philippe parut approuver : son langage, ses actes semblaient enfin, selon les paroles d'H. Heine, « dépouillés de cette vilaine patience qui endure tous les affronts », son indignation à l'unisson des colères de son peuple.

Au fond, il ne voulait pas « démuseler le tigre » : mais il se flattait de pouvoir l'amuser, et certain que Thiers n'engagerait pas la guerre avant six mois, avant le printemps, il jouait avec les passions populaires, sans risque immédiat, pour éviter une crise dangereuse pour sa popularité.



« Thiers est très prudent, aussi prudent que moi, et je suis aussi national que lui. Nous nous entendons très bien », disait le roi très haut. Tout bas, il ajoutait à M. Saint-Aulaire : « Au fond, il veut la guerre, et moi je ne la veux pas. Je ne me laisserai pas entraîner trop loin par mon petit ministre. Je le briserai plutôt que de rompre avec toute l'Europe. » Ils étaient d'accord pour éviter la levée en masse, la guerre révolutionnaire dont le *National* invoquait les souvenirs, dont Edgar Quinet réclamait la reprise héroïque. Ainsi c'était Thiers et non pas le roi que les Français, excités par l'insulte, exaltés par la propagande, rendaient responsable des délais calculés par sa sagesse pour calmer la fièvre de son peuple, et arrêter les provocations de l'Europe. Il gagna ainsi, sans se découvrir, deux mois, d'août à octobre 1840.

Avec un autre adversaire que Palmerston, cette sagacité à laquelle secrètement les politiques rendaient hommage aurait été récompensée par le succès. Mais le ministre anglais était bien décidé à exploiter jusqu'au bout le profit de la faute que les doctrinaires français, en provoquant la Russie, avaient fait commettre à leur roi : il ne voulait pas laisser se fermer une crise, prolongée d'abord maladroitement par la France, qu'il n'en eût retiré tout le bénéfice. Metternich comparait justement sa manière à celle des joueurs, qui, en possession de la chance, veulent faire sauter la banque. Avec la certitude que le czar demeurerait son associé, que l'Autriche et la Prusse ne se sépareraient pas de la Russie, il avait dans le traité de Londres tous les atouts en main. Il joua la partie vigoureusement, presque malgré ses collègues. En face de l'escadre française, à regret immobile par la volonté du roi et de Thiers, l'escadre anglaise se présenta devant Beyrouth le 14 août, et sir Ch. Napier, ayant enjoint à Ibrahim d'évacuer, bombardait et détruisait, sur son refus, la ville le 11 septembre. Le même jour, sans que les Egyptiens, comme frappés de stupeur, fissent résistance, une autre escadre anglaise renforcée de quelques bâtiments autrichiens débarquait une petite armée

de huit mille Turcs encadrés de quinze cents soldats de la Reine. L'exécution du traité de Londres commençait sans difficultés.

Thiers n'avait pas cru avoir besoin de défendre Méhémet-Ali. Louis-Philippe avait escompté la résistance de l'Égypte et d'Ibrahim pour se donner le temps de négocier avec le parti de la paix en Angleterre et de calmer celui de la guerre à Paris. Le « tonnerre du canon de Beyrouth » fit taire à Londres aussitôt les adversaires de Palmerston : il fut comme le tocsin sonné à Paris par les partisans d'une action immédiate. Les affaires s'arrêtèrent, la Bourse baissa ; les jeunes gens s'enrôlaient au Palais-Royal, la *Marseillaise* résonna dans tous les théâtres, l'appel aux armes dans tous les journaux. Une fille de Louis-Philippe inscrivait sur son journal le 5 octobre : « La crise la plus grave que nous ayons eu à traverser depuis dix ans ; l'opinion est en émoi : chez les uns excitation révolutionnaire, alarme chez les autres, et à nos portes la guerre étrangère, la guerre contre toute l'Europe. » Après dix ans d'efforts pacifiques, Louis-Philippe se trouva ramené à son point de départ, entre un peuple impatient de la revanche de Waterloo et une Europe livrée aux calculs et aux entreprises des puissances ambitieuses.

« Je connais votre roi mieux que vous, disait avec hauteur Palmerston à notre chargé d'affaires, il ne fera jamais la guerre. » Ce qu'il jetait comme une insulte, dans l'enivrement du succès, à ce roi plus soucieux de ses devoirs que de ses intérêts, faisait plus d'honneur à la victime qu'à l'auteur du propos. Quel Français éclairé, instruit par l'expérience des risques d'une double guerre maritime ou continentale, n'eût pas reculé devant ces risques ! Thiers lui-même était plein d'anxiété. Il n'avait plus cette assurance qu'il affichait dans les affaires d'Espagne, ni ce bel enthousiasme avec lequel il hâtait au mois d'août les préparatifs d'une guerre contre l'Autriche. Il reconnaissait l'impossibilité absolue de limiter le champ de ce conflit redoutable, s'il venait à éclater.

« Si la France commence la guerre, elle perdra ses vaisseaux, ses colonies, son commerce, avant d'en voir la fin, » disait Palmerston, assuré qu'au premier signal, le czar saisirait l'occasion si longtemps attendue de bouleverser l'Europe, de combattre la France révolutionnaire, et d'en profiter. L'Autriche, au fond du cœur, souhaitait la paix, mais, pour défendre l'Italie, il fallait qu'avec la Prusse elle servit, à regret peut-être, le patriotisme germanique. Au delà du Rhin, où les Français, éblouis par Austerlitz et Wagram, se flattaient de cueillir au pas de course des victoires classiques, l'Allemagne, tout entière, souverains, professeurs, bourgeois, étudiants unis par les mêmes sentiments de grandeur et d'unité que la science allemande avait formés, éveillant les appétits de la race germanique, était prête « à accepter la guerre, et cela de peuple à peuple », la guerre qu'elle a attendue trente ans, et qu'alors elle demandait presque à la Prusse et à l'Autriche.

Là fut véritablement en 1840 le grand péril où la France courait. Si les masses ne s'effrayaient pas d'une guerre à toute l'Europe, sur mer, en Orient, sur le Rhin, si la presse démocratique les poussait à répondre au canon de Beyrouth, sur le continent comme sur la Méditerranée, c'était avec l'espoir qu'à leur tour les peuples répondraient à ce réveil de la France libératrice au delà du Rhin et des Alpes. En vain Henri Heine criait-il aux Français de prendre garde : aveuglés par les traditions et les souvenirs de la Révolution, ils ne voyaient pas comment par des doctrines nouvelles les peuples autour d'eux s'étaient transformés, les Allemands surtout, épris de la grandeur de leur race, indifférents à la liberté, à la fraternité des peuples. C'eût été la coalition de 1793, moins les sympathies qui avaient soutenu en partie l'effort héroïque des armées révolutionnaires, et par conséquent plutôt, comme le disait M. de Barante, la levée européenne de 1813, une ligue bien unie de souverains et de nations nombreuses, armés contre la France du prétexte de leurs libertés à défendre, entraînés par l'espoir d'achever comme les Anglais ou de fonder

comme les Allemands leur grandeur, appuyés sur les ambitions et les ressources de l'empire des czars.

La peur que Louis-Philippe avait du réveil de la France conquérante fut l'instinct qui le guida en cette circonstance critique. Il déclara tout net à ses ministres, aussi embarrassés mais moins résolus, qu'il ne voulait pas « d'une guerre qui serait la lutte d'un contre quatre ». Il prévoyait bien leur résistance : « M. Thiers sera, disait-il tristement, le ministre national, et moi le roi de l'étranger. » Thiers offrit en effet sa démission. Heureusement, les doctrines, à cette heure décisive où la paix dépendit du roi, reconnurent leur faute. M. Guizot s'apercevait un peu tard que la coalition parlementaire, en posant cette question redoutable, avait ramené la France aux jours dangereux pour la monarchie et pour leur parti où l'esprit révolutionnaire exploitait l'entraînement national. M. de Broglie veillait, dans la coulisse, aux suites de l'orage que sa politique avait formé. « Dieu veuille, écrivait-il le 3 octobre, qu'on ne se lance pas dans les résolutions précipitées. Je ferai de mon mieux. »

Il fit tant en effet que le 4 octobre Thiers retirait sa démission, et que le 8 octobre 1840 il s'entendait avec le roi pour adresser à l'Angleterre une note conciliante, et offrait enfin à l'Europe le consentement de la France aux décisions prises sans elle à Londres contre Méhémet-Ali. La France acceptait la restitution de la Syrie au sultan, à condition que le vice-roi demeurât au moins assuré de l'Égypte. La résolution de Louis-Philippe étouffait l'incendie en Europe, et le limitait en Orient. Palmerston et Ponsonby, les auteurs de la crise, étaient obligés par la modération du roi, à qui la reine Victoria, le roi des Belges et lord Melbourne vinrent en aide, de la terminer à ce point, trop tôt au gré de leurs espérances. Le 15 octobre, ils invitaient le sultan, si Méhémet-Ali se soumettait, à lui donner même l'investiture héréditaire de l'Égypte. « C'était, comme devait le dire Guizot, le 26 novembre, le terme d'une situation difficile et périlleuse » — l'éloge avait son prix dans

cette bouche qui parlait en 1838 un autre langage — « un service immense rendu par la couronne au pays, service analogue à ceux qu'elle lui avait rendus plusieurs fois en de semblables circonstances. »

Pour qui envisage de sang-froid aujourd'hui ce qu'a été cette entreprise inégale, réclamée par une nation aveugle comme une revanche de Waterloo, pour aboutir à Sedan déjà, le jugement de Guizot prend toute sa valeur et plus encore ce mot d'H. Heine : « J'admire le courage du roi : avec chaque heure qu'il tarde de donner satisfaction au sentiment national froissé s'accroît le danger qui menace le trône plus terriblement que tous les canons alliés. » Entre son trône qu'il risquait, qu'Edgar Quinet et Bertin de Vaux, adversaires et amis crurent alors perdu, et la France exposée par ses propres erreurs aux pires désastres, Louis-Philippe fit un choix qui l'honore. « J'ai la conscience, dit-il à Dupin, que je tiens mon serment en me dévouant pour sauver la France. »

Il se dévoua jusqu'au bout, et comme Thiers cherchait le 8 octobre à masquer son mouvement de retraite, dangereux pour sa popularité, par un discours énergique aux Chambres, par une attitude belliqueuse et des paroles qui auraient pu, en excitant la France, tromper l'Europe sur les intentions conciliantes du cabinet, le roi lui refusa cette satisfaction et accepta sa démission.

Si alors la coalition qui avait ramené Thiers en 1839 au pouvoir et imposé à Louis-Philippe une seconde fois la nécessité de le renvoyer, au risque d'irriter la nation, était demeurée fidèle à son programme de 1838, si les doctrinaires et Guizot surtout eussent suivi dans la retraite et dans l'opposition ce ministère de l'honneur national, comme le firent leurs amis plus jeunes, Duvergier de Hauranne et Jaubert son beau-frère, la monarchie se fût trouvée seule, sans ministres, en face d'une nation irritée : « L'état de l'opinion, écrivait une des princesses, donne tout à craindre, la plus formidable émeute que nous ayons vue encore, si la crise se prolonge, peut-être une révolution. » Le 29 oc-

tobre, Guizot acceptait, sous la présidence du maréchal Soult, avec le concours des hommes qui l'avaient aidé déjà le 12 mai 1839, le ministère des affaires étrangères, pour pratiquer résolument, au gré de Louis-Philippe, une politique de paix. Au nationalisme dont il avait flatté les espérances et les rancunes, sans crainte de l'impopularité, il allait dire le 17 novembre : « La révolution et la guerre comme moyen d'influence en Europe sont usées pour la France. Croyez-moi, ne parlons pas à notre patrie de territoires à conquérir, de grandes guerres, de grandes vengeance à exercer. »

« Dieu veuille, disait Molé avec une justice chagrine, qu'il répare le mal qu'il a fait ! » Il ne semble pas pourtant que le concours donné au roi par Guizot fût l'effet d'un acte de contrition. Le péril qui le rendait à la fois prudent et courageux, c'était moins la guerre que les progrès du radicalisme, appuyé sur l'orgueil national blessé, le renversement du gouvernement, l'approche d'une révolution. De la note du 27 juillet 1839 ni lui ni le cabinet qui en avait pris l'initiative ne regrettaient rien, toujours prêts à engager la France en Orient, par le même dessein de faire échec à la Russie : parmi les conditions qu'ils firent au roi pour le soutenir figurait l'obligation d'occuper la Crète, si les Russes entraient à Constantinople, de prendre une part de l'empire ottoman, de lutter contre le czar dans la Méditerranée, de lui disputer à tout prix la Turquie. Et parmi leurs espérances secrètes, réglées par ce dessein, figurait non seulement le désir de terminer en paix avec les Anglais l'affaire d'Egypte, mais de reprendre avec eux l'alliance nécessaire, à leurs yeux, des puissances maritimes contre Nicolas I<sup>er</sup>.

Certes, la tâche était rude d'offrir à une nation provoquée dans son amour-propre et atteinte dans sa dignité, de lui faire accepter un rapprochement amical avec le peuple et le ministre qui, après avoir exploité la France, l'avaient négligée et humiliée. Et rien n'a prouvé que cette entreprise valût mieux qu'une réserve fière et pacifique. Mais

l'orgueil de Guizot se plaisait aux tâches difficiles. « Je ne connais point de plus profond plaisir, écrivait-il en 1840, que celui de lutter pour une grande vérité. » L'alliance anglaise, au lendemain du 5 octobre, pouvait sembler un paradoxe : persuadé malgré tout qu'elle était difficile et sensée, il s'efforça d'en faire une réalité.

Avec les amis nombreux qu'il comptait à Londres, impatients de l'alliance russe que Palmerston leur avait imposée et qu'ils craignaient, avec Clarendon, lord Russell et Melbourne lui-même, par l'influence du roi des Belges sur la reine Victoria, Guizot négocia une transaction favorable à Méhémet-Ali, le pachalik d'Acre à défaut de la Syrie compromise. Il voulait ainsi prouver aux Français que le cabinet anglais, malgré des apparences contraires, attachait à leur amitié, à leur concours, beaucoup de prix. « Ce n'est pas l'étendue, c'est le fait du sacrifice qui importe » (novembre 1840). Les derniers échecs d'Ibrahim, battu partout par une armée inférieure à la sienne, la prise de Saint-Jean-d'Acre, le 23 novembre, servirent d'arguments décisifs à Palmerston pour rejeter les sollicitations de Guizot : « Ma mission, disait un diplomate prussien qui lui avait promis son aide, a échoué en Syrie avant de commencer à Londres ». Et, Palmerston, de plus en plus encouragé par le succès de son entreprise, après avoir rendu la Syrie au Sultan, caressait le projet de lui restituer l'Égypte même, enlevée au vice-roi par une leçon plus dure que les précédentes. Comment persuader à la France, sa protectrice déclarée, que les Anglais voulaient ainsi prouver leur amitié et recherchaient la sienne ? « J'entends, s'écriait Berryer à la tribune, le canon de Saint-Jean-d'Acre. Je l'entends ce canon anglais qui brise Saint-Jean-d'Acre, devant lequel Napoléon s'était arrêté. »

Devant cet obstacle, Guizot louvoya quelques mois, maintenant l'armée française sur le pied de guerre où l'avait placée Thiers, dans une fière attitude de réserve armée qui masquait son impuissance, nullement ému, d'ailleurs, des intrigues que formait Molé pour le rempla-

cer, des cris de l'opposition qu'il traitait rudement. Il avait pris en secret le seul parti possible : M. de Walewski pressait, au Caire, le vice-roi d'accepter la paix, et, lorsque l'amiral Napier parut avec la flotte anglaise (25 novembre) devant Alexandrie, porteur des conditions de l'Europe, la paix et l'Égypte héréditaire, Méhémet-Ali ne donna pas le plaisir à Palmerston de lui déclarer une guerre justifiée par une plus longue résistance. Il accepta immédiatement la paix et renonça, sur les conseils de la France, à la Syrie pour conserver l'Égypte à lui-même et à son fils.

Ponsonby, sans doute, à Constantinople, faisait un effort encore pour servir les ambitions de Palmerston, et prolonger la crise par le refus qu'il inspira au Sultan de l'hérédité au vice-roi rebelle (2 janvier 1841). Mais il était désavoué par son ministre, obligé lui-même de s'incliner devant la volonté des whigs et des tories exprimée hautement en plein Parlement le 26 janvier 1841, et devant le désir de la reine. Il était contraint de déclarer même, pour leur plaisir, que « la France, maîtresse d'une grande puissance navale et militaire, ne saurait être exclue des affaires de l'Europe ».

La Conférence de Londres proclama, le 31 janvier 1841, la paix rétablie entre le Sultan et son vassal, au prix de la Syrie pour l'un, de l'hérédité pour l'autre, et confirma cette décision européenne par la délibération du 5 mars 1841, qui déclarait le traité du 15 juillet clos et terminé à la satisfaction des parties et des puissances. Pour ménager l'amour-propre et la dignité de la France, qui n'avait pas été consultée sur l'acte du 15 juillet, Guizot ne donna pas sa signature à la délibération qui en confirmait le succès. Mais il se garda bien de refuser les avances amicales qui lui venaient de Londres. « Il faut, disait-il, prévenir entre l'Angleterre et la Russie des habitudes d'infinité trop prolongée » : au grand dépit du czar, et, malgré les efforts de M. de Brunnow, l'agent russe à Londres, il proposa et il obtint de transformer la note du 27 juillet en un traité qui désormais devenait un des fondements essentiels

du droit public européen, et la négation du droit exclusif que la Russie s'était attribué sur l'empire ottoman. S'il ne put y inscrire une déclaration relative à l'intégrité et à l'indépendance de cet empire, le préambule qui manifestait « le respect des puissances pour les droits souverains de S. H. le Sultan », lui parut, pour la Russie, une défaite suffisante, et l'était réellement. L'acte lui-même stipulait la fermeture, en temps de paix, des Dardanelles et du Bosphore aux bâtiments de guerre des puissances étrangères, avec une exception en faveur des bâtiments légers employés au service des ambassades.

Cette convention des Détroits, arrêtée en principe le 15 mars, fut retardée encore jusqu'au 13 juillet par une nouvelle intrigue de lord Ponsonby : malgré les ordres de Londres, il avait obtenu du Sultan, le 18 février 1841, un hattî-sherif capable de rallumer la guerre par les conditions humiliantes que le Divan apportait à l'hérédité du vice-roi. Mais enfin, deux mois après, le Sultan disgraciait le vizir Reschid Pacha, complice des Anglais, et adoucissait (18 avril) ses conditions que le 10 juin 1841, toujours pressé par la France, Méhémet-Ali accepta. La paix de l'Orient était rétablie, sans que la France eût été obligée d'approuver publiquement ni de signer cette paix où elle avait dénoncé un an plus tôt un cas de guerre. C'était, d'ailleurs, la seule concession qu'on lui eût faite ; il faut bien reconnaître qu'elle ne justifiait pas le retour à l'alliance anglaise, préparé en secret par le ministère du 29 octobre.

Le cabinet donnait, il est vrai, d'autres motifs : la complaisance des Anglais à faciliter le rappel de la note du 27 juillet, le grand triomphe du ministère Sault, la rentrée de la France dans le concert européen par une convention dont le czar se montrait mortifié et Palmerston assez irrité, un succès et un sujet d'orgueil pour la France. N'était-ce rien que l'Europe et l'Angleterre nous laissassent à la fin de cette longue crise, disaient les journaux du ministère, l'honneur d'avoir atteint l'objet principal de notre politique voilé par les incidents de Syrie, le recul de la Russie dans

la mer Noire, la ruine de ses prétentions sur Constantinople, l'équilibre de l'Orient ?

Certes, c'était un succès pour M. de Broglie et ses amis, qui, dans cette crise orientale, indifférents au sort de Méhémet-Ali ou résolument contraires aux revendications nationales des radicaux français, avaient réussi, dans cette affaire d'Egypte, à éviter une rupture avec l'Angleterre, une guerre révolutionnaire sur le Rhin et en Italie, et à affirmer définitivement leur victoire sur le czar. Coalisés, en 1838, avec la gauche contre la monarchie, assez heureux pour esquiver, en 1840, les frais de cette coalition aussi onéreuse pour eux-mêmes que pour la royauté, maîtres du pouvoir ils jouissaient, en 1841, du succès de la politique qu'ils avaient imposée à Louis-Philippe, et de l'humiliation de la Russie.

La France et la monarchie trouvaient-elles à ce résultat un égal profit ? Sans parler des risques énormes qu'elles avaient courus un instant, des dangers d'une double guerre sur mer et sur terre et d'une nouvelle révolution au milieu d'un grand conflit européen, le recul de la Russie valait-il les exigences de l'alliance anglaise, l'autorité acquise à Constantinople par des hommes d'Etat anglais, Palmerston et Ponsonby, l'éclat des victoires de Napier et de Stopford dans le Levant, le service enfin rendu, malgré nous, au Sultan de la restitution de la Syrie ? A quoi bon tant d'efforts pour effacer le traité d'Unkiar-Skelessi et la tutelle du czar, si, le mot est de M. de Bourqueney, « la tutelle de l'Orient à quatre, c'était celle de Palmerston ». La part que l'Angleterre nous laissait était bien faible à côté de celle qu'elle s'était taillée dans la Méditerranée. Et cette part, nous la payions encore d'un engagement pour l'avenir, d'une obligation à soutenir l'Angleterre contre la Russie autour de Constantinople, à l'appuyer dans ses intérêts essentiels après avoir souffert de ses progrès. « Ce qu'un ministre de France aurait de mieux à faire dans une telle situation, disait durement Palmerston, le vrai vainqueur, serait de se taire. »

Le seul avantage, en effet, que la France eût trouvé dans cette politique, en fin de compte, c'était d'avoir malgré elle, malgré le traité du 27 juillet, conservé la paix en définitive. Par un effort suprême, il est vrai, de Louis-Philippe, qui avait achevé de se découvrir, et brava le nationalisme et la grande nation par une sorte de coup d'Etat, que les partisans de l'honneur français ne devaient jamais lui pardonner. Qu'on lise la *Politique extérieure* de Duvergier de Hauranne, interprète des rancunes et des indignations de la jeunesse monarchiste. le journal du prince de Joinville ou de Cuvillier-Fleury, échos d'une jeunesse plus orléaniste encore, les invectives de Thiers à la tribune, ou la conclusion de l'*Histoire de dix ans*, manifeste de la jeunesse républicaine et libérale, on pourra juger de l'avenir réservé alors à la royauté par son intervention pacifique et les rancunes de la nation. Tout ce qui était en possession de cet avenir, jeune, passionné, amoureux de liberté et d'action, commença à se détourner de la dynastie. En cet état, ce fut son dernier malheur de n'avoir pour maintenir cette paix, si difficilement préservée, d'autre ressource qu'une entente toujours plus étroite avec les doctrinaires, subordonnée aux erreurs de leur conduite à l'intérieur, et surtout aux conditions de cette alliance anglaise, principe essentiel de leur politique étrangère, renouvelée au lendemain des provocations de Palmerston, impopulaire et maladroit.

## BIBLIOGRAPHIE

Pour l'*Egypte et la Turquie*, voir la *Bibliographie* du chapitre III. Y ajouter : CALDAVÈNE et BARRAULT, *Deux années de l'histoire d'Orient*, 1839-1840. — DE MOLTKE, *Lettres sur l'Orient* (trad. fr.) ; Paris, 1892. — D'ARMAGNAC, *Nezib et Beyrouth, souvenirs d'Orient*, 1833 à 1841. — Ach. LAURENT, *Relations historiques des affaires de Syrie jusqu'en 1842* ; Paris, 1846. — Prince de JOINVILLE, *L'Escadre de la Méditerranée* (*Revue des Deux-Mondes*, août 1852).

Sur la Crise diplomatique européenne et les Conventions, voir pour les *Traités*, la *Bibliographie* du chapitre III, et ajouter aux documents ou

livres généraux déjà cités : *the Correspondance relative to the affairs of Levant* (livre Bleu, 1840). — GUIZOT, *Mémoires*, tomes V et VI. — METTERNICH, *Mémoires*, tomes VI et VII. — GRÉVILLE, *Mémoires sur les quinze premières années du règne de la reine Victoria* (tomes II et III). — CANITZ DALLWITZ, *Denkschriften*, tomes I et II. — Th. MARTIN, *le prince Albert et la reine Victoria* (trad. Craven, tome 1<sup>er</sup>).

Pour la crise de l'opinion en France : DUVERGIER DE HAURANNE, *De la politique intérieure et extérieure de la France* ; Paris, 1841. — *la politique intérieure*, tomes II et III. — *REVUE DES DEUX-MONDES* : Articles de Lefèvre de Bécour, 1838-1839. Articles de Duvergier de Hauranne, 1<sup>er</sup> septembre 1840 : *Etat de l'Angleterre* ; 15 février 1841 : *l'Alliance franco-anglaise* ; 1<sup>er</sup> septembre 1841 : *de la Convention du 18 juillet 1814*. Articles de Léon Faucher, 13 nov. et 1<sup>er</sup> déc. 1841 : *la Question d'Orient d'après les documents anglais*. Lettres de LOEW-VEIMARS, *Sur le nord et le midi de l'Europe* (1837-1840, *passim*). — Les *Mémoires* de CUVILLIER-FLEURY, BARANTE, etc., cités au chapitre I<sup>er</sup>. — HEINE, *Lutèce* ; 1855. *De la France* ; 1857. — *Mémoires inédits* du COMTE DE SAINT-AULAIRE et *Notes inédites* de DUVERGIER DE HAURANNE, citées par Thureau-Dangin, tomes III et IV. — *Correspondance de Louis-Philippe et de Léopold I<sup>er</sup>*, dans la *Revue rétrospective de Taschereau* ; Paris, Paulin, 1848. — LÉON FAUCHER, *Biographie et correspondance*, tome I<sup>er</sup>. — SENIOR, *Conversations with M<sup>s</sup> Thiers, Guizot, etc.*, tome I<sup>er</sup>. — DOUDAN, *Mélanges et lettres*, tome I<sup>er</sup>. — WEILL, *Histoire du parti républicain en France, de 1830 à 1870* ; Paris, 1900.

En général, enfin, DEBIDOUR, *Histoire diplomatique de l'Europe*, t. I<sup>er</sup>. — LESUR, *Annuaire historique*, 1839 à 1841.



## L'EUROPE ET LE MONDE EN 1840

LES DOCTRINES DE RACES EN EUROPE  
ET LES  
NATIONS NOUVELLES DANS LE MONDE

La crise que traversa la France en 1840, et qui devait pendant trente années agir sur ses destinées intérieures, fut, comme toujours, l'effet de l'ignorance des Français, exploitée par les partis. C'est une chose instructive, mais triste, de les trouver alors, comme au dix-huitième siècle, toujours obstinés à poursuivre des traditions de leur propre histoire, indifférents aux transformations qui s'accomplissent autour d'eux dans les sentiments et les intérêts des peuples.

Tandis qu'ils recherchent, admirateurs de leur passé, leurs frontières naturelles et la gloire d'émanciper les nations, des courants nouveaux d'idées et de sentiments entraînent et détournent d'eux les races de l'Europe. D'autre part, les hommes d'Etat qui les guident, comme aux beaux temps du système classique, ne songent qu'au moyen d'écarter les Russes des Balkans et de Constantinople. Ils ne voient pas à quel point leurs efforts et leurs calculs sont mal proportionnés aux frontières nouvelles qu'en Asie, en Afrique et en Amérique, les gouvernements et les peuples donnent alors à la civilisation européenne, renouvelée, élargie. Leurs regards ne s'élèvent pas au-

Jésus des luttes habituelles, tandis qu'une pression gigantesque, commencée au dix-huitième siècle, achève, à ce moment précis, de pousser l'Europe hors de chez elle et la force à civiliser la planète.

L'histoire de ces transformations, méconnues par les Français au milieu du dernier siècle, est la préface nécessaire des difficultés et des embarras qui leur ont apporté, par la suite, des surprises cruelles.

Les doctrines et les mouvements des races  
dans l'Europe contemporaine.

Un politique qui, par ses conseils aux princes allemands, a beaucoup contribué à la constitution de la Germanie moderne, le baron Stockmar, écrivait, vers cette époque, au prince Albert de Saxe-Cobourg : « Voilà une nouvelle époque en fusion dont on ne peut deviner le métal particulier, ni l'empreinte. » Aux accents du *Rhin allemand* de Becker, aux discours patriotiques du nouveau roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, l'Allemagne s'ébranle, comme pendant l'invasion française. Les Italiens réclament avec Gioberti leur place dans le monde et leur unité. Les Slaves s'émeuvent aux poésies de Kollar, et, de Prague à Agram, ressaisissent les traditions d'un passé héroïque pour se créer un nouvel avenir. Les Roumains, à travers les frontières imposées aux principautés par les traités, se cherchent et se rapprochent jusqu'en Transylvanie. Des regrets et des aspirations, des chants d'espérance et des cris d'impatience jaillissent dans toute l'Europe, de la Baltique à l'Adriatique, et du Danube au Rhin, dans les langues les plus diverses, comme les étincelles qui, dans la nuit, signalent les foyers du travail industriel. Quel est le travail qui se prépare ainsi en Europe au milieu du dix-neuvième siècle ? Comme les peuples en sont les ouvriers et la matière, certains observateurs et beaucoup de Français s'imaginent



aisément y retrouver la suite et les effets du grand mouvement d'idées et de sentiments qui, depuis la Révolution, a réveillé et formé les consciences nationales, l'amour de l'indépendance, le dessein de l'unité, l'idée des « nations unies », cette idée qui, selon Metternich, remplit encore le monde.

Ceux qui déjà observent mieux, comme Stockmar et H. Heine, ou certains Français, Saint-René Taillandier, Cousin, sortis de leurs frontières et guéris des illusions de la grande nation par l'expérience des autres nations, notent les caractères spécifiques et nouveaux de ces revendications passionnées. Le principal, qui les étonne et les avertit, c'est la haine de la France. « Que signifie cette rage à vaciller contre nous ? » s'écrie V. Cousin. « Pourquoi ces détestables calomnies, dit Saint-René, qui se succèdent contre nous comme des feux de peloton ? » La conduite des Français, à cette époque, ne justifie pas ces colères. Ils ont renoncé à opprimer les peuples, et ils sont toujours prêts à les délivrer. Et pourtant il semble qu'en Allemagne et en Italie, les premiers signes d'indépendance des peuples soient des déclarations hostiles aux Welches et aux Gaulois, plutôt qu'une application de leurs doctrines libérales et émancipatrices.

La vérité est que, dans ce mouvement nouveau, des tendances s'accusent, animent et entraînent les peuples, pour les jeter les uns sur les autres ou sur la France, fort différentes des conceptions que la Révolution française avait formulées sur les droits et les rapports des nations, fondées surtout sur l'histoire, ce qu'un historien prussien a pu formuler d'un mot : « l'amour de la liberté historique ».

Pour en saisir la portée, il faut en retrouver les origines, en suivre les développements antérieurs au grand réveil du droit provoqué en 1789 par l'action et les doctrines françaises avec lequel, en tout le dernier siècle, on les a par malheur confondus.

**La Germanie.** — Vers 1760, en Allemagne, tandis que Lessing et Herder détournent leurs concitoyens de la France

classique pour constituer, au contact de la nature germanique, du peuple et de ses légendes, un art national, tandis qu'ils les préparent, d'autre part, par une sorte de cosmopolitisme littéraire, à adopter les idées de la Révolution française, inspirées, comme leur œuvre, de la doctrine de Diderot et de Rousseau surtout, tandis qu'ils émancipent l'art allemand de l'imitation française et entreprennent d'absorber la patrie germanique dans l'humanité renouvelée par la philosophie du dix-huitième siècle, Winckelmann, le premier Allemand que la passion de l'antiquité restituée dans sa réalité par des fouilles heureuses ait fait italien d'adoption, fonde sur l'histoire de l'art et la connaissance des mythes, l'étude spécifique des sociétés antiques et des races primitives.

Désormais, en Allemagne, ces deux efforts se poursuivent parallèlement. A l'école de Rousseau, et dans l'admiration de la Révolution, Goëthe, Schiller et Kant achèvent la constitution de la littérature et de la pensée allemandes. Et, d'autre part, l'élan donné par Winckelmann à l'étude des sociétés antiques se développe et s'affirme par les recherches d'Heyne sur les mythes, la grammaire et l'archéologie, les travaux de Wolff sur les épopées et les religions de la Grèce primitive ou de Creuzer sur l'art historique des Grecs qui constituent la *philologie*, la science des origines et lui donnent, selon l'expression de Renan, une mission au moins égale à celle de la pensée française, mais toute différente, sur le monde moderne.

A côté de Fichte, élève de Rousseau, apologiste de la Révolution française, défenseur contre Napoléon de la liberté germanique, à l'Université de Berlin où se réveille et se forme l'âme allemande, enseignent aussi Wolff, dont « un jour d'entretien valait dix ans d'études », et Niebuhr, surtout. Si l'historien de Rome a contribué à la gloire de cette littérature nationale qu'il savait gré à Herder et à Schiller d'avoir créée, dans le fonds toute son œuvre et sa pensée viennent d'une autre source que des inspirations de la liberté. Disciple de Voss, l'ami et l'élève de Heyne,

contemporain et familier de Ph. Karl Buttmann, grammairien et mythologue, de Heindorf, de Savigny qui, au même moment, après la philologie et l'archéologie, faisait servir le droit à la connaissance de l'antiquité, Niebuhr par ses traductions et ses études sur les textes grecs se préparait à réaliser et définissait, dans sa préface à l'histoire romaine, l'esprit et les méthodes de l'école philologique.

Pour ces savants, le souci n'était pas, comme pour leurs compatriotes, philosophes épris des idées françaises, la recherche des titres des nations modernes fondés sur leur passé de souvenirs et de souffrances, l'examen de ces personnes morales dont la conscience fait le droit, ni la préoccupation d'un avenir meilleur. Ce qu'ils regardaient, c'était le passé, et le passé le plus lointain, perdu dans ces brumes de l'aurore des sociétés où les nations ne se distinguent point des races, non pas la Rome de Cicéron, mais la Rome des rois, dont ils s'efforçaient d'éclairer l'histoire légendaire par l'examen ingénieux des mythes, des institutions et du langage. Leur méthode, Niebuhr l'a caractérisée d'une formule qui la rapproche de la paléontologie : « Il existait une telle mesure et des rapports tellement coordonnés qu'il suffit de mettre au jour quelques restes dont la corrélation puisse être saisie pour retrouver une entière certitude sur l'ensemble. » Ainsi, l'histoire des nations se trouvait ramenée par la science des origines à l'histoire des races. La cité romaine, un peuple (Volk) comme les Romains et le droit national se confondaient avec les Pélasges. Enfin, le grand effort de la conscience moderne était sacrifié par cette paléontologie humaine qu'avait créée la science philologique aux appétits et aux revendications des races (Stamm) et des langues primitives.

« Les livres de Niebuhr, a dit Macaulay, ont fait époque dans l'humanité. » Ils ont, au début du dix-neuvième siècle, en effet, fortement marqué le début de cette grande révolution intellectuelle par laquelle l'Europe s'écarta des doctrines de la pensée française, les seules conformes aux

principes du droit international, pour suivre, dans le domaine de chaque nation, les méthodes et les leçons de l'école philologique allemande.

L'Allemagne, d'abord, fut séduite par la hardiesse et la sûreté de ces recherches, soutenues depuis leur point de départ, depuis Winckelmann jusqu'à Otfried Muller, par un vif amour et une intelligence profonde de la beauté antique, poursuivies par de grands savants dont le savoir presque universel et méthodique rappelait les élans et rajeunissait les efforts des érudits du seizième siècle. Supérieure d'ailleurs à la première, cette seconde renaissance, par son culte pour l'art et la critique, rendait l'antiquité à elle-même, sans la déformer. « La Grèce et Rome étaient non pas imitées, mais créées une seconde fois. La philologie, selon la belle expression de Niebuhr, était la médiatrice de l'éternité », le lien solide entre le passé et l'avenir.

Alors l'école historique qu'avait créée Schiller, libérale et littéraire, recula devant cette critique avec Heeren d'abord, pour se retrancher autour de Schlosser, l'un de ses derniers représentants à l'Université d'Heidelberg. Les savants commencèrent à faire à la Germanie elle-même l'application des méthodes philologiques, et s'y passionnèrent. Déjà des patriotes, épris des vieilles légendes, avaient, aux environs de 1815, exhumé les Niebelungen. Un philologue, Lachmann, au milieu de ses travaux sur Properce et Lucrèce, par la méthode que Wolf avait indiquée pour les épopées homériques, recherchait le sens de cette épopée dont la pensée allemande se nourrira pendant un siècle. Et bientôt, les frères Grimm, Savigny apportaient, à la fois de 1829 à 1835, tous les instruments de recherche, la *Deutsche Grammatik*, la *Deutsche Mythologie*, les *Deutsche Rechtsalterthümer*. Langue, mythes, institutions, toutes les manifestations de la vie chez les premiers Germains étaient étudiées avec méthode et sagacité, de façon à reconstituer le passé de la race allemande.

En vain, Creuzer et les symbolistes essayaient-ils de donner aux cultes et aux mythes une portée différente, de

les attribuer aux prêtres et aux philosophes : leurs doctrines succombaient sous les critiques des rationalistes et des philologues. Après Bœck, élève de Wolff et de Winckelmann, Otfried Muller étudiait les races helléniques et fondait les prolégomènes d'une mythologie scientifique; Bopp et Schlegel se prenaient aux origines indoeuropéennes; Humboldt, aux races d'Amérique. Ce grand mouvement scientifique emportait, de plus en plus, l'Allemagne vers la découverte des civilisations primitives, par l'examen des idiomes et des langues.

Il se trouva que ces recherches coïncidèrent avec le réveil patriotique des peuples allemands. Rapprochés à la fois et foulés par la conquête napoléonienne, encouragés ensuite par leurs victoires de 1814, ils avaient pris conscience de leur unité nationale, et pour la soutenir, malgré la constitution qui les divisait encore, ils avaient besoin de preuves et de titres. Ils les demandèrent à l'histoire, et comme celle-ci, depuis le moyen âge où l'Allemagne a été absorbée dans l'empire et morcelée par la féodalité, ne les leur fournissait pas, le secours de la philologie fut leur grande ressource.

Elle les ramena aux origines de leur race, à ces Germains, unis aux premiers temps par la langue, les épopées et les mythes, à ces Carolingiens dont l'empire avait paru une conquête sur les Gallo-Romains, un triomphe encore de la Germanie sur les Welches. Avec l'admiration pour ce passé d'union, de liberté et de vertu, la philologie leur enseigna aussi la haine du Welche, responsable de la ruine de ces sociétés primitives, et leur prescrivit comme un devoir la réorganisation de l'Allemagne moderne sur la base de ces admirations et de ces haines. Ce fut, par l'action d'historiens philologues, de Pertz, de Lappenberg, Böhmér, Delbruck, dans la Société pour la vieille histoire allemande (*aeltere deutsche Geschichtkunde*) fondée pour suivre la publication des *Monumenta Germaniæ* dont Niebuhr fut le promoteur, comme une croisade scientifique dont la Germanie de Tacite, étudiée dans toutes les universités, devint

LE CONFLIT DU LIBÉRALISME ET DU GERMANISME. 185  
la Bible. La philologie en fut désormais l'arme principale, essentielle. Les Allemands crurent, en la maniant, faire œuvre nationale.

Cette œuvre, en vérité, ne pouvait se réaliser que par la ruine du code idéal proposé par la Révolution française aux nations modernes. Dans un passé lointain où la conscience des peuples n'était point formée, où la race constituait, avec ses instincts primitifs, au-dessus de la tribu, la seule unité, la philologie allemande, sans tenir compte de l'histoire, cherchait les titres des sociétés et les poussait à s'entre-détruire pour refaire des groupes depuis longtemps abolis. Ce que la pensée française avait introduit dans le monde, le respect et l'indépendance des nations fondés sur les droits de la conscience collective d'après les mêmes principes que la liberté individuelle dans la cité, ne pouvaient s'associer et se confondre avec ce retour à la brutale inconscience des races, des langues et des sociétés primitives.

Pendant quelque temps, aux environs de 1830, ces deux méthodes contraires, et toutes deux prétendant à réaliser les aspirations de la nationalité allemande, se heurtèrent, sans que les Français les distinguassent. Nul n'a mieux représenté que Dahlmann l'influence de la philologie sur l'histoire et la politique. Élève de Wolf, puis de Savigny, et ami de Niebuhr qui le détermina à laisser ses études critiques sur l'antiquité, sur Hérodote et Aristophane, pour se consacrer aux *Monumenta* et aux origines allemandes, par son enseignement à Kiel et à Göttingen, par les revues et les instruments historiques qu'il créa, Dahlmann passait de la science à l'action. Il écrivait dans la préface d'une bibliographie : « L'histoire allemande ne peut plus être une étude d'antiquité. Il faut qu'elle débouche dans le présent d'un cours plus violent que *notre* Rhin. » Dahlmann était né à Wismar : il vivait alors, comme la plupart des savants philologues et historiens créateurs de cette politique, dans les provinces septentrionales de l'Allemagne, où, plus loin des peuples latins, la race et les institutions germaniques

des premiers âges s'étaient mieux conservées et semblaient se prêter davantage à une restauration. Niebuhr, d'une famille allemande au service du Danemark, naquit à Copenhague, et fut élevé à Kiel; Lappenberg venait de Hambourg, Pertz de Hanovre, Waitz, le principal continuateur de Dahlmann, du Sleswig même, de Flensburg. Dans le pays des Angles et des Saxons, cette terre des cœurs simples, des vertus allemandes et de l'honneur germanique (*deutsche Ehre*), dans ces provinces du Nord que ces savants déjà se préparaient à disputer à la nation danoise au nom de la race et de la langue, la pensée allemande, s'écartant des peuples latins et des principes enseignés par les Welches conquérants, s'en allait rechercher le droit des peuples germains, la constitution d'une Germanie restaurée conformément à son passé.

Dans les pays du Sud au contraire, la *jeune Allemagne*, condamnée par ce mouvement plus fort que les aspirations libérales, tentait un dernier effort par la philosophie et les lettres, le pamphlet ou la satire, pour répandre les doctrines de la Révolution française et faire triompher l'école de Gœthe ou de Schiller. Heine, Strauss, Börne, A. Ruge opposaient la raison, l'humanité et la justice aux conclusions des germanistes, raillaient et dénonçaient le teutonisme dans les écrits de Menzel, « le mangeur de Français, *professor et Franzosenfresser* », s'indignaient des appétits réveillés par le culte des origines dans une race rude et matérielle, « soupirant après des mets plus solides que la chair mystique, l'honneur et la pureté ». Ils voulaient avec Gützkow enfin démolir l'œuvre de la philologie, « tout ce que le sanscrit avait échafaudé ». Ils échouèrent, persécutés par les gouvernements pour leur radicalisme républicain, désavoués par des libéraux qui, comme Gervinus, victimes des mêmes gouvernements, s'imaginaient servir la liberté et le droit de la nation allemande par des appels à l'orgueil de race (*Nationaleitelkeit*), et à la haine de l'étranger. « Ils conduiront la patrie à sa perte, » disait avec tristesse le vieux Schlosser d'Heidelberg, invincible-

ment attaché aux principes que Schiller avait invoqués et que la jeune Allemagne voulait relever.

Ces philologues libéraux allaient conduire la race germanique, sous couleur de liberté et de nationalité, à l'unité par la conquête et la force. « L'Allemagne, a dit plus tard Julian Klaczko, a puisé dans Gervinus les sentiments qui l'animent aujourd'hui, une idée fixe de la grandeur et de l'unité futures, un patriotisme ardent et farouche, la résolution presque fiévreuse de devenir pratique à tout prix, même au prix de la justice, une haine déraisonnable de l'étranger, de la France surtout, et une foi aveugle dans ses propres forces et destinées. » L'action de Gervinus a été en effet décisive : cet Allemand du Sud, formé à l'école d'Heidelberg, et destiné en apparence à répandre les idées libérales françaises, se liait avec Dahlmann, prenait pour thèse sur ses conseils une histoire des Anglo-Saxons, et en 1834 publiait le premier volume d'une *Histoire de la littérature allemande*, dont le succès éclatant devait conquérir toute l'Allemagne aux conclusions de l'école philologique, du germanisme scientifique.

Œuvre de vulgarisation, entreprise avec le dessein très arrêté de déterminer l'Allemagne à une action politique, conforme aux leçons qui se dégageaient des travaux de Niebuhr, de Pertz, de Dahlmann, de Savigny, des frères Grimm et de la science des origines appliquée à la Germanie, la littérature de Gervinus, cinq gros volumes établis sans relâche pendant six ans, n'était ni nationale, ni libérale, mais toute animée par l'orgueil de la race et la passion d'une revanche. Elle condensa l'œuvre plus considérable encore d'un siècle d'efforts et de recherches. Elle fut à la fois un instrument, un appel et une sorte d'évangile : « Allemands, le temps de la littérature est passé, le moment de l'action est venu. » Depuis Winkelmann et Heyne, la philologie avait fait son œuvre et retrouvé les titres de la race : Gervinus les recueillait, les présentait avec une fierté communicative. Et les ayant saisis à son tour, toute l'Allemagne était prête, dès 1840, à se jeter sur les Français, à

disputer aux Danois le Sleswig-Holstein, sans la moindre intention d'ailleurs de rendre à la nation polonaise des provinces peuplées de Slaves où pourtant l'on ne parlait guère allemand.

Déjà la Prusse, vers qui les savants inclinaient à l'exemple de Dahlmann, encourageait ces passions réveillées à son profit. Son nouveau roi, Frédéric-Guillaume IV, élève à la fois des philologues Delbrück, Savigny, Niebuhr, et des artistes, ami de Bunsen, célébrait en ses premiers discours la Walhalla, destinée aux braves et aux purs, sur les bords du Rhin, berceau des légendes germaniques restituées par la science qui devait grouper l'Allemagne un jour autour des Hohenzollern. Désormais, il n'était plus question ni de liberté, ni de nation : l'appel à la race germanique, par les savants et par la Prusse, était lancé, avec des cris de guerre à l'étranger. Un nouveau mouvement, qu'à tort les Français devaient confondre avec un réveil des nationalités, se préparait en Europe. Renan, après avoir fort admiré et pratiqué la philologie allemande, devait plus tard reconnaître son influence décisive sur ce mouvement, et le définir avec une rare justesse. Il écrivait à Strauss après 1870 : « Vous avez levé dans le monde le drapeau de la politique ethnographique et archéologique à la place de la politique libérale. Nous, nous avons créé la conscience des peuples par notre révolution. »

**La Slavie.** — Renan ajoutait : « La philologie comparée que vous avez transportée à tort sur le terrain de la politique vous jouera peut-être de mauvais tours. Les Slaves s'y passionnent. » Au milieu du dix-neuvième siècle, dans tous les pays slaves en même temps qu'en Germanie, s'achevait, de manière à donner dans la politique les mêmes effets, un grand effort d'études slaves poursuivies avec la même ferveur et par les mêmes méthodes.

Cet effort ne doit pas être confondu avec la recherche des titres historiques que firent à l'école des piaristes ou bénédictins de Bohême, les premiers savants tchèques, Pölzel et Balbin, Nicolas Voigt et Hungar, de 1760 à 1790, pour

défendre contre la centralisation allemande leur nation, véritable unité historique, appuyée sur une conscience durable et de grands souvenirs. Il commence seulement vers 1789, auprès de l'Académie des sciences de Prague, avec les philologues Michel Dourich et Dobrovski, par des recherches sur le monde slave primitif, entreprises à la manière allemande, pour aboutir à des travaux d'étymologie et de linguistique sur les différents et les plus vieux dialectes de la race. Lié de bonne heure avec Michaelis, en correspondance avec Grimm et Humboldt, véritable patriarche de l'érudition slave auprès de qui les généraux russes venaient en 1818 en pèlerinage, Dobrovski n'était cependant encore qu'un pur savant, préoccupé de ne pas mêler la politique à ses actes scientifiques. « Laissez dormir les morts », avait-il coutume de dire.

Mais, auprès de lui, et par l'intermédiaire d'autres érudits, les Slaves du passé le plus lointain, ainsi qu'Arminius aux Allemands, adressèrent leur appel aux Slaves du dix-neuvième siècle, enivrés des succès de l'armée d'Alexandre I<sup>er</sup>, de cette guerre qui, selon le mot d'un d'entre eux, « a rendu célèbre le monde slave ». Un professeur de Bohême, fils de serf, Joungmann, se fit archéologue alors, pour réclamer la reconstitution et l'unité de la race. Hanka, passionné pour les légendes et les idiomes des Serbes, des Tchèques, des Polonais, les publiait, les étudiait, de 1811 à 1817, avec Dobrovski. Et alors se fonda par leurs soins, sous la présidence de nobles Tchèques, amateurs de science, les comtes Kolovrat et Sternberg, une institution dont la portée fut égale à celle des *Monumenta Germaniæ*, le *Musée slave de Prague* (1818-1825). Le directeur fut Dobrovski, le bibliothécaire Hanka, et Joungmann le créateur de tous les journaux scientifiques qui devaient rayonner autour de ce foyer, le *Casopis*, le *Krok*, le *Matité*.

Désormais l'étude des origines, la philologie interprète des légendes, des chants primitifs, déterminaient un grand mouvement de recherches et d'espérances, que l'on ne peut



appeler national, parce qu'il n'y a jamais eu une nation slave, et que l'objet poursuivi par les savants de Prague était de créer des titres à la Slavie. Alors parurent en latin, de Dobrovski, les *Principes de paléo-slave* (1822), de Joungmann, l'*Histoire de la littérature tchèque* (1825); les chants sacrés de la race slave, *Niebelungen* et droit tchèques, soi-disant retrouvés par Hanka dans le manuscrit de Kralové Dor avec le jugement de Libusa, si à propos qu'on lui en attribuait la composition (1818); de Chafarjik, l'*Histoire de la langue slave* (1826), enfin, à la même date encore (1824), la célèbre poésie de Kollar, la *Fille de Slava*, allégorie romantique destinée à populariser l'émancipation de la race slave par l'érudition et le culte des origines.

Il ne fallut pas plus de dix ans pour que cette passion de la race, imitée de l'Allemagne et soutenue par la haine des Allemands, eût produit dans le monde slave tous ses effets. Un grand philologue, un historien de premier ordre, un poète enfin et un publiciste romantique et populaire poursuivirent les recherches, trouvèrent et vulgarisèrent les conclusions: tous trois en communion d'idées, d'espérances et d'amitié. Les *Antiquités slaves*, de Chafarjik (1837), qui le mirent au rang des meilleurs philologues allemands, ses maîtres à Iéna, monument comparable aux études germaniques des frères Grimm, élevé avec conscience et patience à l'honneur et pour le service de la patrie slave, parurent en même temps que le premier volume de l'*Histoire de Bohême*, de Palatsky, tableau documenté par sept ans de recherches laborieuses de la lutte des Slaves et des Allemands, manifeste d'indépendance où Pertz était obligé de reconnaître une œuvre aussi importante que les *Monumenta Germaniæ*. Sans doute, c'était l'histoire d'une nation, justifiée à revendiquer par là ses titres et ses droits, que Palatsky, Tchèque avant tout, établissait. Mais l'historien, par ses relations et ses amitiés, s'associait à un mouvement plus général, créé par la philologie pour l'indépendance et l'unification de la race slave.

Ce que Gervinus fut pour la Germanie renaissante par

l'érudition et à la même époque, Kollar, un Slovaque, disciple des écoles allemandes, érudit à la fois et littérateur romantique, procédant à la façon de Gervinus et des archéologues, le fut pour la Slavie dont il établit les titres dans ses *Commentaires sur la fille de Slava* (1837). Après lui, de la parenté des dialectes et de la communauté ethnique on allait, dans tous les pays slaves, dégager l'histoire primitive d'une prétendue nation, soi-disant démembrée, malheureuse faute de l'union qu'elle n'avait jamais connue, et digne par ses vertus aux âges primitifs d'une destinée meilleure au temps présent. Suivant l'expression de Kollar, le peuple slave « devait faire effort pour revenir à son unité primitive, vers son germe et vers son origine. » Poésie et politique archéologiques, dont la forme paraissait à la fois romantique et nettement libérale, inspirée des espérances et des revendications nationales, dont le fond reposait en réalité sur la plus formidable poussée de race que l'histoire eût encore connue.

Tout le monde slave s'agitait pour former et reconstituer ce que Kollar, par une singulière confusion de mots, appelait une *Slavie*, et par les mêmes méthodes. Chez les Slovènes de Carniole, le mouvement de recherches philologiques, qui avait commencé en 1808 avec les travaux sur la grammaire et les textes slovènes de Kopitar, pur érudit attaché encore aux formes latines de l'érudition germanique, se poursuit et se caractérise avec Franz Miklosich, un Styrien, dont l'effort scientifique a été considérable et décisif. Nul n'a plus fait pour recueillir et préciser les formes de la langue et de la littérature slovènes; et en même temps sa plus grande œuvre, une Grammaire comparée des langues slaves (1852) fut l'instrument scientifique, égal aux œuvres de Grimm pour l'allemand, à celles de Bopp pour le sanscrit ou de Diez pour les langues romanes. Sur cette base, qu'il avait définitivement fondée, Miklosich travailla non pour les Slovènes, mais pour tous les frères de la race. Il recueillait ou publiait les monuments de la Serbie, la chronique de Nestor, les vies de saints de



tous les pays slaves. Son érudition, égale à celle des plus grands savants allemands, créait à la Slavie l'illusion d'un passé commun.

La renaissance illyrienne, appuyée à l'origine sur les souvenirs de l'émancipation napoléonienne, encouragée par l'appel de Chafarjik et de Kollar qui inspirait au docteur Gaï l'idée de grouper Serbes et Croates par une fusion des dialectes et d'intérêts (1832), rencontrait chez un Slovène encore, élève aussi de Kopitar, Stanko Vraz, les arguments propres à résoudre la question posée par Gaï : « *Sollen wir Magyar sein?* Devons-nous rester hongrois? » Combinant dans un même effort, dont le point de départ fut sa conversion à la langue illyrienne, les études de philologie, d'ethnographie, le folklore, la poésie et l'action politique, Vraz fournissait un journal, *le Kolo*, aux Slaves du Sud entraînés contre la Hongrie par les conseils du grand agitateur croate, érudit comme lui et créateur du théâtre serbe, Kukuljovic Sakcinsky.

Aux environs de 1840, tous ces peuples du Danube, par les mêmes méthodes d'érudition qui les ramènent aux origines de leur race retrouvées dans la parenté de leurs langages, inclinent à un désir d'unité au moins aussi fort que leur besoin d'indépendance. Historien de la patrie croate, Kukuljovic leur adresse le premier appel pour la constitution d'un grand congrès slave. Les Serbes y ont été préparés par les travaux de l'érudit, isolé d'abord et privé d'éducation à qui, en 1813, les conseils de Kopitar révélèrent sa vocation, Vic Karadjic. Philologue d'abord, préoccupé de linguistique et d'ethnographie, puis recueillant au travers de ses voyages chez les Slovènes, les Croates, en Dalmatie et dans le Monténégro, les poésies, les légendes et les coutumes de la Serbie, il la révélait avec Ranke à l'Europe, et la montrait aux Slaves du Sud comme la patrie littéraire et l'espoir de leur race.

Si l'on veut juger de la part que la philologie, que l'idée de race dégagée de toutes ces études sur des dialectes communs ont eue dans ces mouvements populaires, il suffit

d'écouter le langage d'un président de l'Académie jougo-slave d'Agram fondée plus tard, Mgr Strossmaier : « Il n'y a plus ni fleuves ni montagnes entre le Serbe, le Croate, le Slovène, le Bulgare. Nous avons fondé une littérature une et identique sur la base de la langue qui des bords de l'Adriatique aux bouches du Danube résonne sur les lèvres de plusieurs millions d'hommes. Il nous faut avancer dans la science, acquérir les ressources qu'elle donne ou rester esclaves de la science romaine ou germanique et n'être plus que l'instrument de la grandeur des peuples voisins. »

C'était proprement la réponse de l'érudition slave aux passions unitaires éveillées par les philologues allemands, réponse fondée sur les mêmes principes, servie par les mêmes méthodes, avec le droit de la race pour devise et comme espérance. Par le travail qui au milieu du dix-neuvième siècle venait de s'accomplir chez les Slaves de Bohême et du Sud, on n'était pas loin du programme que le poète slovaque Kollar traçait en forme de vision et d'appel poétique :

O Slavie, Slavie!!!  
Faites donc à votre mère la joie,  
Vous, Russes, Serbes et Tchèques et Polonais  
De vivre unis en une seule patrie.

Le ministre de l'instruction publique qui fondait en France alors la première chaire de slave, en faveur de l'exilé polonais Mikievié, M. de Salvandy, disait dans les considérants du décret : « Il y a, en ce moment, dans tous les pays de race slave où l'érudition est libre, une sorte de mouvement de renaissance. Les hautes études philologiques qui ont provoqué ce mouvement, la communauté des souvenirs où tous les enfants de race slave se reconnaissent et se rencontrent, ces patries primitives marquées de la grandeur et de la naïveté des mœurs héroïques, tout cela fera l'objet d'un grand enseignement. La paix nous permet de rechercher dans les langues et littératures qui lient entre elles toutes les branches de la même souche, l'esprit national, les souvenirs, les tendances communes d'une race en qui la

chaîne des traditions de la vie héroïque n'a pas été interrompue (avril 1840). » Comment appeler esprit national, ce désir d'unité de peuples qui n'avaient jamais formé une nation, et confondre avec le grand mouvement de la Révolution française ces recours à la prétendue vertu, à la restauration de la race primitive par l'identité et l'étude des dialectes slaves? Quelle différence de la Bohême recherchant ses titres historiques, consciente de son passé, redevenant une nation comme la France du dix-huitième siècle, à la Slavie, objet d'un culte mythique, création d'érudits à peu près de la même valeur qu'eût été une reconstitution nationale, une fusion de tous les peuples parlant les dialectes indo-européens, essai de paléontologie linguistique!

A ce mouvement prétendu national s'applique déjà le nom de panslavisme. On a cru y voir plus tard un effort des ambitions russes sur les peuples voisins, tandis que la Russie, au contraire, ne vint à ces doctrines que par l'influence des philologues slaves sur les savants de Kiew et de Moscou. En 1837 seulement, Pogodin fonda, à l'imitation des Tchèques, la bibliothèque historique et le musée d'antiquités slaves de Moscou, sa ville natale; Bodjajnski inaugura dans le même centre un enseignement de philologie slave en 1839: l'élan fut alors donné par l'extension de la Société d'histoire et d'antiquités russes, aux Slaves de Russie qui allaient recevoir de Katkow, après 1850, la formule et adopter le programme de la Slavie: « On peut dire, écrivait quelques années plus tard l'historien de la littérature slave, Pypine, que le panslavisme est une découverte archéologique. » Il ajoutait, avec un sens critique qui manquait aux Français, en présence de ces mouvements: « ce n'est pas un peuple, une nation dont on réclame l'unité, c'est toute une race. » Et l'un des Allemands qui a le mieux connu le monde russe, Brückner, reconnaissant à ces tendances un effet analogue à celui qu'avait produit sur ses compatriotes l'étude des antiquités, la philologie et l'archéologie, le précisait en ces termes: « La haine de race y éclate. La science qui a servi de pont aux Russes avec les Tchèques,

les Serbes et les Slovènes devient un moyen d'accomplir des destinées politiques et nationales. »

Ainsi s'éclaircissent, par ces analogies entre la Germanie et la Slavie, les tendances à l'unité qui déterminent à partir de 1840 ces révolutions si différentes de celles où l'Europe était entraînée au début du siècle par la propagande de la France: haines de race partout où la Révolution avait prêché l'amour et le respect des nations; appels aux vertus primitives et aux instincts les plus rudes contre la civilisation au lieu que, faisant état des progrès de la raison et de la conscience moderne, la France avait invité les individus et les nations à une propagande commune destinée à en procurer de nouveaux; archéologie enfin, paléontologie substituées dans la direction des sociétés à la science de l'homme, voilà ce qui allait désormais remuer les nations. Quelle erreur que celle des Français qui dans ces agitations nouvelles croyaient reconnaître des mouvements inspirés de leur idéal, et souvent les appuyèrent!

L'Italie. — La plus grande déception leur vint de l'Italie. Là aussi l'érudition sourdement avait fait son œuvre. C'est sur cette terre, la plus riche en antiquités, que Winkelmann, les philologues allemands et Niebuhr ont appliqué la première fois leurs méthodes. A leurs découvertes, les Italiens ont été de bonne heure associés. Les travaux de Maffei, de Muratori, de Paccaudi au milieu du dix-huitième siècle, ont leur place importante dans cette restauration des études archéologiques qui disposa l'Italie de bonne heure à sympathiser avec l'Allemagne, à détester la France. Le *Misogallo* d'Alfieri est de 1790, d'un temps où déjà les traductions de Winkelmann par l'abbé Fea (1783), où le journal savant de Fabroni fournirent à ces héritiers de Rome retrouvée des arguments contre les Gaulois, des Barbares, instruments d'un patriotisme orgueilleux et déjà impatient d'une revanche historique. Ainsi se préparait, à la veille de la Révolution française, une génération d'érudits, ouvriers et conservateurs de ce patriotisme archéologique, Angelo Mai, Borghesi, Canina, Cicognani, Giordani, Perticari,

dont les travaux de philologie, d'épigraphie, d'archéologie, encouragés par les sociétés savantes de Rome et de Florence, contribuaient à la renaissance de la race latine.

Sans doute, à partir de 1797, l'influence française formée des patriotes italiens, séduits par l'indépendance que les armées révolutionnaires leur apportaient, heureux d'être délivrés des Autrichiens ou de leurs princes, entraînés par les appels de Verri, de Monti, d'Ugo Foscolo. Et surtout tout la conquête napoléonienne, qui laissait à l'Italie une demi-indépendance, une sorte de vie nationale nouvelle. À part, lui fit oublier quelque temps les traditions romaines de revanche sur les Gaulois et de grandeur méditerranéenne. Ou plutôt, il lui semblait que le conquérant fût un représentant de la race italienne, un précurseur du grand réveil et de la suprématie attendue qui commençait par l'assujettissement des Français.

Ainsi se continua dans les âmes que les doctrines de la Révolution avaient effleurées seulement, aspirant à la grandeur autant qu'à la liberté, le travail profond de la politique archéologique. Verri, adepte de Rousseau, consacra ses *Notti romani* à la grandeur de Rome; Foscolo réveillait les mythes des vieilles cités latines auprès des *Sepolcri*. Et bientôt une génération se leva dont l'interprète Leopardi, à vingt ans, traduisit en traits sombres les rancunes et les ardeurs : helléniste, autant que poète, formé à l'école des érudits à qui il dédie ses *canzoni*, admirateur de l'Allemagne, « le seul pays savant », admiré de Niebuhr qui lui offrait une chaire à Berlin, il eut la haine de la France autant que l'amour de sa race. Romantique, Manzoni l'a été au même moment dans ses romans, mais avec quel souci, ou quel luxe d'érudition parfois déplacé. Ajoutant à ses tragédies des dissertations sur les Lombards, il exaltait la science allemande, et décriait le superficiel pays de France, en communauté d'études avec le comte Balbo, avec Perticari, conduit par Dante, comme Dante par Virgile, vers les antiquités de la race au delà des invasions barbares.

Aux environs de 1820, deux centres en Italie se sont défi-

nitivement formés pour ces études et la propagande de leurs résultats. A Florence, le libraire Vieusseux a groupé autour de l'*Antologia*, et l'érudit Capponi dans son salon, où Mazzei, Libri, Guerrazi célèbrent l'érudition allemande, tous les savants passionnés pour la recherche des titres de la race latine. A Rome, surtout, la société des Arcades, créée en 1790, a, par la fondation de son journal savant, groupé toutes les forces intellectuelles de l'Italie et soutenu l'ardeur philologique des maîtres de l'érudition, Perticari, Angelo Mai, Borghesi, Fea, tout armés pour enrôler une troupe d'érudits, Louis Marini, Loni Biondi, éditeurs et traducteurs d'auteurs latins, Antonio Cippi, continuateur de Muratori, Léopardi. L'âme de cette renaissance a été un archéologue, Belli, dont les cours à l'académie de Santa-Luca et les dissertations, inspirées de Winckelmann, embrassaient toutes les études antiques, la numismatique, l'art primitif, la mythologie et l'histoire des origines.

Ce fut alors, par la présence à Rome de Niebuhr, ministre de Prusse auprès du Saint-Siège, et par ses travaux que se scella, sur les lieux mêmes où avec Winckelmann l'archéologie avait pris son essor, l'alliance de l'érudition germanique et des aspirations italiennes. Les savants arrivaient d'au delà des Alpes en phalange que l'Italie adoptait, Bunsen, secrétaire de Niebuhr à l'ambassade, Gehard, Ambrosch, l'élève de Bœck, Panofka, attentifs à déguiser la conquête scientifique, dénoncée un jour par Michelet, sous leurs égards pour le peuple et la langue de l'Italie. Sous la présidence du roi de Prusse, Gehard fondait l'Institut de correspondance archéologique, accessible aux érudits romains; Cotta, le libraire de Stuttgart, publiait la Description de Rome, l'instrument et l'inventaire de cette conquête, tandis que Canina, un Italien, dressait son plan monumental de Rome et une synthèse de l'architecture antique. Ainsi s'accomplissait, par la collaboration des savants du Nord et du Midi, dans les voies tracées par Winckelmann à l'origine sur le sol italien, un effort méthodique de retour aux origines de la race latine,

auquel pourrait s'appliquer le titre d'une revue créée par Gehrad, *Etudes hyperboréo-romaines* (1833).

Les Italiens aussitôt, à Turin qui fut dès lors un centre analogue à Berlin, appelèrent la science au service de leurs espérances fondées sur les titres de la race. Balbo, l'historien des invasions, Vesme et Sclopis, attentifs au droit et à la propriété des âges disparus, Sauli, le narrateur des gestes des Génois, Cibrario enfin, se groupaient, comme les érudits germains autour des *Monumenta*, dans la *Reale Deputazione sovra gli studi di Storia patria*. Des congrès de naturalistes et d'érudits formaient, avec la science pour enseigne, des assises patriotiques. La Germanie, initiatrice de ce mouvement, revivait par ces imitations naïvement affichées dans un manifeste de 1839, qui invitait l'Italie à se créer des réunions académiques, des sociétés de gymnastique, une foire à Pise, comme celle de Leipzig.

A cette méthode, les peuples de la péninsule se laissèrent d'autant plus gagner que les conspirateurs, carbonaris et révolutionnaires de l'école de Mazzini, par leurs entreprises stériles déconcertaient ces patriotes, et, peu à peu, les dégoûtaient de la révolution. Cette transformation a été, à cette époque (1841), très justement marquée par un savant italien dans la *Revue des Deux-Mondes* : « Ce ne sont plus les partisans des vieilles idées qui étudient l'histoire, au contraire, ce sont les hommes qui aiment le mieux leur pays. Il est impossible que des hommes d'un caractère si vif puissent rester indifférents au récit d'exploits de leurs aïeux, qui ont rempli le monde d'admiration. » On ne pouvait dire plus nettement que les libéraux italiens, à l'école de la science allemande et comme leurs confrères de Germanie, se faisaient peu à peu nationaux, d'abord. Un des leurs, revenant en 1843 comme envoyé de France auprès du pape, Rossi trouvait le mouvement accompli, et s'en étonnait. « Le sentiment national, depuis vingt ans, a pris un tel essor en ce pays que moi-même, qui croyais le connaître, j'en ai éprouvé de la surprise. Dans dix ans, il n'y

aura pas dans la péninsule un homme, un fonctionnaire qui ne soit avant tout national. »

Rien d'étonnant, pourtant, qu'à force d'étudier Rome et de la retrouver, les Latins, plus facilement que les Allemands auprès d'Arminius, aient conçu le désir de restaurer une unité dont la grandeur passée garantissait les promesses. Mais, en se détournant des doctrines françaises de la Révolution pour retourner aux origines de leur histoire, ils fermèrent les yeux sur tout ce qui s'était accompli dans le monde romain même, depuis ses origines jusqu'au jour où Rome était devenue le foyer commun d'une grande civilisation, embrassant, éveillant des peuples dont les titres n'étaient fondés ni sur la langue, ni sur la race. Dans la péninsule, comme au delà des Alpes, l'archéologie, la philologie, l'étude érudite des sociétés disparues effaçait des esprits la notion du droit, les disposaient aux conflits et aux appétits de race. L'histoire nationale, ramenée aux souvenirs de Rome, ne demeurerait plus qu'une longue malédiction contre les Barbares, ces Gaulois ennemis de la République, ces Francs envahisseurs, représentants plus heureux que les héritiers de Rome d'une civilisation inférieure.

Au milieu du dix-neuvième siècle, comme en Allemagne, comme chez les Slaves, deux livres parurent alors en Italie, évangiles de cette religion de race, venus à point pour la recueillir et la répandre. Ils vinrent, en 1842-1844, de Turin où s'élaboraient les éléments de ce culte, d'un Sarde, contemporain de Léopardi, ami de Manzoni, qui s'était converti du mazzinisme à la foi nouvelle, grand patriote et prêtre fervent, l'abbé Gioberti. Un premier essai d'art et d'archéologie, *Del Bello* paru en 1841, au moment où le professeur toscan, Betti, archéologue et philologue, publiait son *Italia illustre*, conçu et écrit pour révéler aux Italiens les droits que leur donnait leur art, gloire et titre principal de leur race, conduisait Gioberti à publier un manifeste national, *Del primato*, en 1844. C'était la revendication hautaine, appuyée sur l'histoire

et l'archéologie, des droits de la race italienne et de la papauté, gardienne et héritière des chefs-d'œuvre et de la politique romaine; c'était aussi la condamnation des barbares, Gaulois et Francs, et même des Italiens qui, épris des idées de la Révolution, véritables Gibelins, avaient sacrifié à des dieux étrangers, à des idoles.

L'influence de ce livre fut immense : par un singulier mélange de sentiments ardemment catholiques et de passion pour l'antiquité, pour la Rome des papes et celle des archéologues, il plut aux foules catholiques et aux érudits patriotes. Dans les villes, à Florence, à Milan, à Turin, Gioberti était salué de cris enthousiastes. Les paysans l'acclamaient comme le maître du nouveau pape Pie IX, dont la popularité, au début d'un long pontificat, vint moins de ses apparences libérales que de son adhésion aux doctrines soi-disant nationales de Betti et de Gioberti. Ce fut, alors, autour de ces doctrines et de ces livres consacrés à la gloire de l'Italie, la condamnation des idées et de l'intervention étrangères, françaises particulièrement, une réconciliation à Rome, par les soins des érudits, de tous les éléments épars de la race italienne.

Au livre de Gioberti répondait, à Turin, celui du comte Balbo, ce Piémontais formé à la politique par le gouvernement de Napoléon, marié à une Française, acquis depuis 1830 au mouvement d'érudition italien avec Carlo Troya, dont il dépassa bientôt les ardeurs historiques. Son œuvre populaire, les *Speranze d'Italia*, fournit à ces rancunes et à ces appétits de race l'appui de la cour de Turin, dont il était le conseiller écouté et pour laquelle il réclamait, auprès de la Papauté, une place à part dans l'Italie régénérée par l'archéologie. Son jeune parent, Massimo d'Azeglio, l'un des fondateurs de l'unité, fougueux catholique et patriote autorisé, de retour d'un pèlerinage à Rome et à Florence, enthousiaste de la papauté et de la grandeur italienne, lançait à tout le pays un autre appel, en 1846 : *Gli ultimi casi di Romagna*, qui devint un mot d'ordre pour la jeunesse instruite, mot d'ordre de haine

contre l'étranger, d'union fondée moins sur l'amour de la liberté que sur l'orgueil de la race.

Dans ces symptômes d'une révolution prochaine, dans le prétendu libéralisme de Pie IX, comme dans celui du roi de Prusse, les Français croyaient reconnaître l'effet de leur propagande sur une nation qu'ils avaient éveillée cinquante ans plus tôt, à la liberté. Ce ne fut qu'après un nouvel effort en faveur de l'Italie qu'ils furent amenés par les faits à comprendre mieux le rêve de grandeur et l'orgueil de race, les véritables sentiments et les raisons inspirées et fournies par la philologie et la science des origines, par l'Allemagne surtout, au patriotisme italien.

**La Dacie.** — Ils devaient se tromper encore sur les aspirations d'un autre peuple latin qui s'éveillait alors et s'affirmait par les mêmes méthodes, du peuple des Principautés récemment affranchi des Turcs.

Certes, elles formaient une nation ces deux provinces moldo-valaques qui, quoique souvent séparées, avaient jusqu'au dix-huitième siècle gardé, après la conquête musulmane, leur langue, leurs traditions de vie indépendante et libre, sous des princes indigènes. Elles avaient perdu, vers 1716, leurs princes nationaux, remplacés par des phanariotes que la Turquie, inquiète des progrès de l'Autriche vers les Carpathes, chargeait de lui conserver au moins cette frontière. Elles avaient subi, pour les mêmes raisons, de leurs vainqueurs un joug plus dur. Pourtant elles n'avaient point laissé prescrire leurs droits et s'étaient préparées à les revendiquer par leur attachement à la religion grecque, les soins des métropolitains à créer des écoles, et aussi par la culture que sut se donner une aristocratie jusque-là ignorante, et qu'encourageaient, du moins, les hospodars étrangers, riches et instruits. Vers la fin du dix-huitième siècle, après le gouvernement d'Alexandre Ypsilanti (1774-1782), la Roumanie, misérable et opprimée, s'ouvrait à l'influence des lettres et des idées françaises; un *parti national* s'y formait vers 1798, quand la Révolution eut atteint, par l'intermédiaire des Grecs établis au Danube



et réveillés par elle de leur long sommeil, les principautés. Ce parti s'affermait avec les espérances qu'éveillèrent les conquêtes de Napoléon vers l'Orient, et, après sa chute, l'influence d'un écrivain roumain, « le père de la littérature nationale », Radulescu, le prolongea et soutint, selon ses paroles mêmes, « le matin de la Roumanie jusqu'au plein soleil du dix-neuvième siècle ».

Ce ne fut, en effet, qu'aux approches de la révolution de 1848 que le peuple roumain prit définitivement conscience de lui-même. Et peut-être, l'influence française, limitée aux boiars, à l'aristocratie du pays et à des manifestations superficielles, eût-elle été insuffisante si le sentiment de la race et de la langue n'eût été, dans l'interval, éveillé par des recherches scientifiques qui se rattachent au grand essor philologique de la fin du dix-huitième siècle.

Les Roumains de Transylvanie, conquis depuis 1668 par la Hongrie, et convertis vers la même époque au catholicisme, se trouvèrent mis en contact par les études que le gouvernement fit faire à leurs prêtres à Rome, dans le collège de la Propagande, avec la langue et les monuments de l'Empire, dont les colons et les soldats de Trajan avaient civilisé le pays des Daces, au premier siècle. L'orgueil d'appartenir à cette race supérieure, d'en avoir conservé la langue, en face de ces barbares, magyars ou slaves, qui depuis les avaient réduits à l'esclavage dans la vallée du Danube, détermina la création, vers 1750, d'une école érudite d'historiens et philologues, l'école de Blaï, analogue par ses recherches et ses revendications aux écoles germaniques. Trois grands noms l'illustrèrent, celui de Samuel Klein, qui voulut ramener, dans ses *Elementa linguæ dacoromanæ* (1780), le roumain au pur latin, et revendiqua dans ses livres d'histoire, proscrits par la censure hongroise, l'unité et l'origine latine de la race roumaine, par l'identité de sa langue, en Transylvanie et en Moldavie; — G. Sinkaï, auteur d'une chronique roumaine dont il avait recueilli les éléments dans les archives de Rome, véritable apôtre prêchant la patrie latine dans les villes de Transyl-

vanie; enfin, Pierre Maïor, son condisciple et son ami, dont les recherches sur les origines et l'histoire du peuple roumain, achevées en 1812, devinrent une sorte d'évangile pour les patriotes.

Au début du dix-neuvième siècle, le pèlerinage de Rome commençait pour les Moldo-Valaques à leur tour. Un de leurs poètes les plus célèbres, Georges Assaki, « Roumain de la Dacie venu chez ses ancêtres », chantait à Rome en 1802, dans ses odes à l'Italie et au Tibre, les origines de la race, et revenait fonder en Valachie des écoles pour lesquelles il composa les livres nécessaires, un théâtre national (1817) et bientôt une presse roumaine. En permettant le voyage à Rome à de jeunes boursiers, les métropolitains de Moldavie et de Valachie, Benjamin Costaki et Dositheé, au même temps, préparaient des ouvriers à cette œuvre nationale fondée sur l'archéologie et l'étude du langage.

Elle s'affirma définitivement, cette œuvre, par la propagande d'un maître transylvain, dont le nom était un symbole de résurrection, Georges Lazar, venu des Carpathes pour conquérir dans des écoles très prospères les esprits des Roumains à la religion de leurs origines retrouvées par les savants de Transylvanie. « Sa chaire, dit son élève Radulescu, ressemblait à une chaire d'église. » Par l'orgueil de la race et l'identité de la langue, à force de s'entendre répéter qu'indistinctement, des frontières magyares à la mer Noire, ils étaient de la lignée des colons de Trajan, exclusivement formés par l'esprit et le sang du grand peuple civilisateur si longtemps vainqueur des Barbares, les Roumains désormais aspiraient à de grandes destinées. Il s'agit dès lors pour eux de reconstituer la *Dacie* : la liberté ne se sépara point de la grandeur, la nationalité de l'unité de races et de croyances.

Toute une génération d'érudits dans les provinces se formait à cette école, avec ce programme. Nicolas Balcesco, né en 1819, un des meilleurs historiens du pays, apôtre de l'union des Principautés qu'il demande en 1838, à peine



sont-elles libres. Il s'unit à un Transylvain, Laurian, pour constituer la recueuil patriotique des vieilles chroniques moldo-valaques, le Magasin historique de la Dacie (1845). Mort à trente-trois ans, il a laissé une poésie héroïque, écrite en vieille langue populaire, série d'épisodes de la gloire nationale, le *Chant de Roumanie*. Radulescu Héliade, qui à son admiration pour la France joint les leçons de Lazar et l'étude de la langue; Alexandre Basile qui s'en va au milieu des paysans recueillir leurs légendes, les traditions de la race, et chante dans sa *Sentinelle* l'origine latine de la nation. Enfin, nul n'a plus contribué alors à ce mouvement d'érudition patriotique, que l'historien qui, dans les écoles allemandes, avait pu apprendre et constater ses analogies avec les origines philologiques du patriotisme germanique, Michel Cogalnitcheanu, étudiant à Berlin où il publia en 1837 son premier livre d'histoire de la Roumanie dans lequel la Macédoine même était comprise. Il revint d'Allemagne pour créer, en 1840, l'*Archive roumaine*, enseigner l'histoire à la manière allemande à Jassy et poursuivre après Balcesco la grande collection des chroniques roumaines. Récemment, à la fin de sa vie, il marquait dans un discours à l'Académie roumaine comment l'exemple et les leçons de l'érudition allemande avaient soutenu le mouvement d'unité et de grandeur déterminé aux bords du Danube par les philologues et les historiens. « C'est au foyer du patriotisme allemand que s'est allumée la torche de mon patriotisme roumain. » Ce fut à titre de « sœur aînée », et non d'initiatrice, comme le notait Quinet en 1856, que les Roumains continuèrent alors à considérer la France et à l'aimer. Définitivement constitué, le mouvement national ne devait pas sortir de l'étranger, mais des entrailles mêmes de la race, où la science et la philologie en avaient, comme en Allemagne, lentement déposé et cultivé les germes.

Ainsi, par toute l'Europe au milieu du dix-neuvième siècle, les peuples s'agitent vers des destinées nouvelles.

Mais ce n'est pas la France qui les mène, c'est la science, ou plutôt un ensemble de sciences, dont les conclusions vont agir autant en la fin de ce siècle que les doctrines françaises avaient agi au début. L'idéal que les études d'archéologie, de philologie et d'histoire proposent et formulent, c'est un retour aux temps primitifs, incertains et péniblement reconnus, où, par delà le moyen âge, les races s'opposaient les unes aux autres dans la simplicité et l'énergie de leurs rudes vertus.

## II

### Nations et empires nouveaux dans le monde du dix-neuvième siècle.

En même temps que par ces doctrines les assises de la vieille Europe sont profondément ébranlées, l'action des peuples européens sur le monde entier s'étend dans des proportions que les siècles précédents, même le seizième siècle, l'ère des grandes découvertes, n'avaient pas connues. En Amérique, en Asie, en Afrique des nations nouvelles se créent; d'anciennes puissances se rajeunissent et se transforment, et toutes s'inspirent ou se rapprochent des coutumes, de l'esprit et du langage de l'Europe. Le grand fait qui domine le milieu du dix-neuvième siècle, c'est que de toutes parts le monde tend à devenir de gré ou de force une Europe immense, qui s'organise en vue d'un avenir nouveau.

**Les Etats-Unis.** — En Amérique, c'est le temps où la nation qui s'était émancipée sur les côtes de l'Atlantique, prend possession jusqu'au Pacifique de tout un continent réservé, à l'exception du Canada, désormais à ses seuls efforts.

En 1817, la présidence de Monroë, dont le nom apparut à l'Europe comme le symbole d'une doctrine faite pour lui interdire l'Amérique, fut pour les Etats-Unis l'époque décisive où, après trente années d'hésitations, la constitution

s'établit définitivement. Les deux partis, jusque-là divisés, sur la nature de cette constitution, *fédéralistes* qui après avoir vaincu l'Angleterre en 1787 avaient voulu, avec Washington et Hamilton, imposer aux États une réduction de leur souveraineté au profit de l'Union, *républicains* qui avaient longtemps redouté pour le peuple les entraînements de la victoire et le pouvoir central d'une sorte de monarchie, tels que Jefferson ou Madison, à leur tour vainqueurs de l'Angleterre en 1812-1814, avaient fini par trouver un terrain d'entente. « En élargissant nos domaines nous avons rendu impossible, disait Monroë, la dissolution de l'Union et du pacte fédéral. Le moyen de vaincre les préjugés locaux et les jalousies était de rendre l'Union attentive à ses grands intérêts en Amérique. »

L'extension de la nation américaine dans le continent que Jefferson, en rachetant la Louisiane, lui avait providentiellement ouvert, va faire d'elle une nation immense. Elle a en elle les énergies nécessaires. Les recensements (*Census*) décennaux le prouvent : en 1790, les États-Unis comptaient 4 millions d'habitants, en 1800 5 millions 300 000, en 1810 7 millions, en 1820 9 millions et demi, en 1830 près de 13 millions. De vingt en vingt années, le peuple des États-Unis se doubla presque. Ce trop-plein de forces humaines servit à constituer des États nouveaux qui sans cesse s'ajoutent aux treize États fondateurs : trois seulement avant le début du siècle, le Vermont (1791), le Kentucky (1796), le Tennessee (1793) ; — huit en vingt années, de 1802 à 1821, l'Ohio (1802), la Louisiane (1812), l'Indiana (1816), le Mississippi (1817), l'Illinois (1818), l'Alabama (1819), le Maine qui se détache des Massachussets (1820), le Missouri (1821), un par an, à cette époque, dans toute la vallée du Mississippi, des grands lacs à la mer. Le centre de population qui en 1790 était à Baltimore, au bord de l'Atlantique, tendait à se déplacer vers l'intérieur par une progression lente et, en 1830, au delà des Alleghannis, dans la vallée de l'Ohio. Par une croissance régulière, dans un terrain propice, la colonie fille de l'Europe ache-

vait de se détacher d'elle et devenait un peuple adulte.

L'énergie de ses habitants appropriait le sol à leurs besoins. En s'éloignant de l'Atlantique, ils faisaient dans les régions nouvelles de l'Illinois, de l'Ohio, de l'Indiana, du Missouri, l'œuvre de défrichement, de culture qui pendant plus d'un siècle avait été la tâche des premiers colons. Ils y devinrent pionniers, fermiers, agriculteurs, producteurs de céréales et de bétail, les nourriciers de l'Union, et acquirent vite assez d'influence pour qu'un des leurs, Clay en 1814, *the great Kentuckian, Harry of the West*, déterminât en 1824 l'élection d'un président, Quincy Adams. Depuis la Virginie jusqu'à la Louisiane, dans les anciens et les nouveaux États du Sud, l'agriculture trouvait ou propagait de nouvelles sources de richesses. Elle employait un million d'esclaves nègres, dont le marché était à Washington, jusque dans la capitale de l'Union à la production du coton et de la canne à sucre. L'acquisition de la Floride, dès 1820, lui procurait des terres propices. La Virginie, le pays des hommes libres fondateurs de l'Union, le Maryland avec sa culture de tabac, développaient en ce sens leurs richesses et l'on peut se figurer ce qu'elles devenaient à voir Jefferson, grand planteur, propriétaire de 200 esclaves et d'un domaine d'un million qu'il exploitait en véritable agronome. Toutes les nations de l'Europe envoyaient chaque année de nombreux navires chercher dans les ports d'Amérique les produits nécessaires à leur industrie ou à leur alimentation.

Et en même temps, les industriels des États du Nord apprenaient à la nation nouvelle à se passer des fabriques européennes. Ils avaient fait l'épreuve de leurs moyens dans la guerre commerciale qui pendant six années avait précédé les hostilités à l'Angleterre (1806-1812). De grandes fabriques de cotonnades, de lainages s'étaient fondées, qui employaient 250 000 broches à vapeur en 1815. L'industrie métallurgique, au Connecticut et à Rhode-Island, s'était fondée, et apparaissait déjà très prospère dans la Pensylvanie. Dès lors, après la guerre contre l'Europe qui par là

se rouvrir, pour permettre à l'industrie nationale un essor continu, l'opinion publique réclama des tarifs protectionnistes (1819-1824) portés jusqu'à 33 p. 100. Elle les obtint en 1823 : l'industrie américaine avait déjà engagé un capital de 40 millions de dollars, donnant 25 à 30 millions de produits, occupant 600 000 artisans, le vingtième de la population du pays. Si l'on veut estimer, à sa valeur, cette vie économique, il suffit de remarquer que, depuis 1790, les agglomérations urbaines se constituèrent aux États-Unis en progression continue, étant, en 1830, après quarante années, moitié plus nombreuses, malgré le départ également continu des pionniers vers l'ouest.

C'est avec une sorte de fierté farouche que ce peuple a pris ainsi possession de son sol et de lui-même. Le même orgueil le poussait, après qu'il se fût affranchi de l'Europe, à s'en passer. L'idéal est pour les législateurs de cet *American system*, comme Clay, de constituer une sorte de vie à la fois et de marché national, un *home market* où, suivant les paroles de Monroe en 1821, « la dépendance économique des différentes parties de l'Union donnera plus de force à l'Union elle-même. »

A ce corps, harmonieusement développé et construit, il fallait les artères nécessaires, les voies de communication dont certains Américains voulaient, dès 1816, charger le pouvoir fédéral, et que d'abord le Congrès voulut laisser à la charge de chaque Etat. En 1824, le Président recevait le droit d'étudier les *National improvements*. Une grande route fut décidée de Baltimore à l'Ohio, une autre étudiée de Washington à la Nouvelle-Orléans; en 1827 une route créée de Washington à Buffalo. Grands et petits canaux, du Potomac à l'Ohio, de l'Ohio au lac Érié, et surtout de ce dernier lac à New-York par l'Hudson, se préparaient ou se créaient à cette époque par l'entente des Etats entre eux ou avec des compagnies, d'après les études d'un corps d'ingénieurs nationaux. Le premier chemin de fer ouvert auprès d'une mine de Pensylvanie (1827), un autre plus considérable, en 1831, d'Albany sur la route du lac Ontario, un

service de bateau à vapeur sur l'Érié en 1831, et des compagnies de railways constituées entre New-York, Philadelphie, Baltimore et Cincinnati. A l'aide des moyens que l'Europe hésitait à appliquer encore, mis au service des peuples par la science, l'Amérique se donnait un système de circulation qui ne devait pas tarder à accélérer ses progrès.

Fils d'un des fondateurs de l'Union, et l'un de ses plus nobles citoyens, Adams pouvait inaugurer sa présidence, en 1824, par une sorte d'hymne très justifié à l'honneur de ses électeurs : « Depuis trente-six ans que le pacte national est établi, un peuple de quatre millions s'est élevé à douze. Un territoire, borné par le Mississipi, s'étend d'une mer à l'autre. L'Union s'est augmentée d'autant de nouveaux Etats que ceux qui composaient la nouvelle fédération. Les forêts ont succombé sous les coups de la hache. Les hommes de la campagne ont fertilisé le sol. Notre commerce a couvert toute la mer. Nos artisans ont étendu le pouvoir de l'homme sur la nature. La liberté et la loi ont fait les mêmes progrès. Tel est le tableau non exagéré de notre position sous un gouvernement fondé sur le principe républicain. »

Sur ce tableau des ombres allaient pourtant s'étendre, des nuages qui, pour l'avenir, présageaient de gros orages. De tout temps la différence des mœurs, des occupations et des goûts avait été grande entre les Etats du Nord et du Sud. Elle avait toujours été atténuée par les nécessités de la défense commune, et surtout par le caractère intermédiaire des Etats du centre (les *Middle States*), la Virginie, qui avait fourni à l'Union quatre présidents, ses meilleurs chefs, Washington, Jefferson, Madison, Monroe. L'équilibre commençait de se rompre, en 1816, par l'effet même de l'activité des habitants des divers Etats. Les industriels du Nord exigeaient, de plus en plus, pour la création ou les progrès de leurs fabriques des douanes protectrices, et les obtenaient des représentants assez aisément. Les députés étaient, en effet, choisis à raison de un par 70 000 habitants; les Etats du Sud, pays de planteurs peu nombreux, dont la population nègre ne comptait que pour les trois cin-

quièmes dans l'assiette électorale, avaient toujours moins de députés pour soutenir leurs intérêts. Et leur intérêt primordial, c'était d'écouler librement vers l'Europe les produits de leur industrie agricole. C'était sur le Sénat qu'ils comptaient. Là, on votait par Etat, un Etat peuplé de nègres ayant la même valeur qu'un Etat constitué d'artisans américains. Les planteurs du Sud s'efforcèrent de conquérir le Sénat; de 1819 à 1821 ils disputèrent au Nord le droit de faire entrer dans l'Union le Missouri, comme un Etat d'esclaves qui leur donnerait la majorité.

Ils l'obtinrent, mais avec cette réserve pour l'avenir inscrite dans la loi par le champion des hommes libres de l'intérieur, Clay, que désormais plus un Etat à esclaves de grandes propriétés ne serait établi au-dessus du 36° degré. Cette victoire incomplète du parti libre-échangiste sur le parti industriel devait pourtant se compléter par la rupture de l'équilibre qu'avaient maintenu jusque-là les Etats du centre. Tandis que la Pensylvanie devenait un pays industriel, la Virginie et le Maryland se rattachaient de plus en plus au groupe des grands domaines cultivés par les esclaves. Un fossé véritable se creusait le long des rives de la Susquehannah entre les intérêts, les aspirations des Américains du Nord et du Sud.

En 1823, les Virginiens, pour empêcher l'élection présidentielle d'un homme du Nord, Quincy Adams, renversèrent le système par lequel ils avaient exercé dans l'Union leur influence et un pouvoir modérateur. Ils dénoncèrent comme aristocratiques des réunions (*caucus*) préparatoires dans lesquelles les sénateurs et les députés désignaient aux électeurs des divers Etats les candidats à la présidence. Pour ruiner l'aristocratie des marchands et des industriels du Nord, ils firent appel directement au peuple des Etats, et constituèrent des élections démocratiques. Le succès ne fut pas immédiat. Le changement était trop récent. Quincy passa, mais, sous sa présidence, les hommes du Sud, pour ruiner ses amis, employèrent d'autres moyens. Par un bill de 1820, il avait été déclaré que les fonctions

publiques, à la nomination du président, ne seraient plus données que pour quatre ans. Le *rotation's système*, ainsi qu'on l'appelait, savamment organisé à New-York même par un des chefs du parti démocrate, les appétits qu'il permettait d'éveiller dans les masses, la discipline de parti qu'il forma, les espérances enfin des dépouilles (*spoils*) de l'adversaire amenèrent à la présidence un Américain du Sud, glorieux encore de ses victoires remportées sur les Espagnols de la Floride ou les sauvages de l'Alabama, le général Jackson (1829).

L'ère de la bonne entente était finie. Un parti, dont les intérêts étaient le principal objet, parti de grands propriétaires d'esclaves, qui avait vaincu par une coalition avec la démocratie, en excitant ses convoitises, s'imposait aux Etats-Unis. « L'intérêt agricole de notre pays est supérieur en importance à tous les intérêts, proclamait Jackson dans son message électorale. Le temps n'est pas encore venu pour les fabriques de prospérer. » Si les hommes qui, dans le Nord, avaient engagé leur activité et leurs capitaux dans les fabriques résistaient, s'efforçaient de maintenir leurs tarifs de protection, les Etats du Sud, quoique maîtres de la présidence, pour imposer leur volonté, menaçaient de rompre l'Union. Jackson les en empêchait, mais il les servait. Il faisait disparaître, en 1836, la Banque fédérale qui avait été le point d'appui de l'essor industriel, réduisait le service des Travaux publics, condamnait lentement l'Union à l'abandon des revenus des douanes, ses seuls revenus, et la nation à l'exploitation agricole.

Tel fut le règne d'André Jackson, conseillé et presque gouverné par les politiciens habiles à lui assurer deux présidences successives, Lévis et van Buren. C'était le point de départ des deux principales maladies qui devaient travailler la nation, et, à un moment, la menacer de ruine; l'opposition redoutable des Etats du Nord et du Sud, déterminée par la seule poussée des appétits et de la richesse, l'avènement d'un système soi-disant démocratique qui, pour

mieux supprimer le pouvoir du peuple, livrait la présidence à des hommes de parti, faisait de la politique un commerce, excluait du pouvoir les vrais hommes d'Etat, abaissait et dénaturait enfin le sens politique de la nation.

Cette nation pourtant était si jeune, si pleine de sève, grâce à l'étendue presque illimitée de son domaine, qu'elle suppléa par ses énergies propres au défaut de ses institutions. Les colons du Tennessee, aidés par des financiers de la Nouvelle-Orléans, s'infiltraient au Texas, province du Mexique, admirablement riche et propice à la grande culture. En 1823, ils y fondaient déjà, par une guerre heureuse contre le président Santa Anna, une république indépendante (1837). Puis d'un coup de filet, quand cette république voulut s'annexer aux Etats-Unis et que le Mexique prétendit s'y opposer, l'Union obligea, par ses victoires rapides (1847-1848), les Mexicains à lui céder, outre le Texas, la Californie et le Nouveau-Mexique. Entre temps, avait lieu l'exploration des grandes plaines de la rive droite du Mississippi, jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses qu'un voyageur, parti de Saint-Louis, Frémont, franchissait, de 1842 à 1843, pour reconnaître le continent du Lac Salé à San-Francisco.

Lorsqu'en 1849, les Etats-Unis eurent acheté l'Oregon à l'Angleterre, ils atteignirent sur la côte du Pacifique leurs limites actuelles. Tout un continent, d'un océan à l'autre, devenait leur domaine : la plus grande partie, située au-dessus du 36° degré qui passe au sud de San-Francisco, était interdite, d'après le compromis de 1821, aux propriétaires d'esclaves.

Alors commença un appel aux hommes libres d'Europe pour mettre en valeur ce sol qu'ailleurs on peuplait d'esclaves : cet appel entendu, l'espoir de la richesse et de la liberté éveillé par des prospectus alléchants que les compagnies ou les Etats mêmes répandaient parmi les victimes des vieilles civilisations, déterminèrent l'arrivée d'émigrants, chaque jour plus nombreux, 600 000 de 1830 à 1840, 1 700 000 de 1840 à 1850, Irlandais surtout, Cana-

diens, Allemands, Écossais, Norvégiens, qui s'en allèrent constituer des États nouveaux, le Wisconsin, l'Indiana, le Michigan, l'Iowa, ou remplacer, sur la côte, les Américains cherchant fortune dans l'intérieur des terres. De 1830 à 1850, par l'augmentation des hommes et les apports étrangers, la nation atteignait 18 millions d'habitants à ce point fixés dans la vallée du Mississippi, qu'au milieu du siècle le centre de population était passé au bord de l'Ohio supérieur, se rapprochant de Cincinnati, une ville déjà égale à Baltimore, à la moitié de la cité de Boston. Alors se constitue, décidément, l'Ouest américain, presque le Far-West, comme étaient nées au dix-septième siècle, les premières colonies de l'Atlantique, d'émigrants d'Europe, toute une société occupée en grand, librement, aux travaux agricoles dont les résultats bientôt étonneront le monde.

L'industrie, atteinte par la suppression des tarifs qui avaient d'abord aidé sa formation, trouva des ressources dans la clientèle de ce monde nouveau, à qui il fallait des outils et des vêtements. La production du fer s'éleva, en trente années, vers 1850, de 20 000 à 60 000 tonnes. Les manufactures de tissus, prenant au Sud son coton, au Nord-Ouest sa laine, fournirent d'étoffes indigènes, lainages et cotonnades, suivant le climat, les populations agricoles. L'importance de ces échanges, les nécessités d'une pénétration continue vers l'intérieur accéléraient le développement des voies de communication, provoquant l'initiative des capitaux et des hommes d'affaires. Les Etats-Unis avaient déjà, en 1852, 21 000 kilomètres de chemins de fer, soutenus par de puissantes compagnies qui y placèrent plus de 500 millions de dollars.

Un témoin étranger de ce temps, Michel Chevalier, s'étonnait du contraste qu'offrait cette nation : « Les Américains modernes sont des hommes d'affaires prodigieux. Ils s'entendent admirablement à défricher, en quelques années, des États grands comme des royaumes, à tracer des canaux, des chemins de fer à travers les forêts et les montagnes. À côté, cependant, de ces habitudes d'ordre privé et de tra-

vail, l'amour du bien public s'est éteint. Je vois des penchans au désordre politique. Les médiocrités coalisées contre les hommes supérieurs les jettent à l'écart. La loi n'est plus qu'un vain mot. L'avenir de ce pays est une énigme. » L'industrie, les efforts et l'activité de cette population laborieuse, occupée presque fébrilement à mettre en valeur un continent, et, toujours plus nombreuse, corrigeaient les défauts de la politique de parti, atténuant les dangers des coalitions d'intérêts et d'ambitions.

Chez ce peuple, enfin, avide de civilisation autant que de richesses, il y a toujours eu des réserves et des forces de moralité et d'intelligence que l'Europe soupçonne à peine. La croisade que Channing a menée, presque seul d'abord à partir de 1812, et qu'une grande société, fondée en 1825, a poursuivie, en faveur de la religion unitaire contre les sectes à dogmes étroits, contre les credos officiels qui perpétuent la domination papale, et pour la séparation des Eglises et des Etats accomplie en 1833, a provoqué un grand mouvement religieux. Pour la formation des prêtres et l'éducation des fidèles, les particuliers pris d'un zèle ardent, de véritables apôtres, Alcot, Backer et ses enfants ont organisé des missions, créé des séminaires et des écoles.

Une autre croisade en est résultée, fondée sur le sentiment de la dignité humaine, sur la piété et la liberté, qui a commencé par l'effort individuel d'un ouvrier devenu journaliste, Garrison, propagande antiesclavagiste que les menaces d'une foule brutale et les colères des politiciens ne rebutèrent point. Channing l'appuya de sa grande autorité morale. En 1835, l'American Antislavery Society comptait déjà deux cents sociétés auxiliaires, distribuait 150 000 brochures, tenait des meetings en face des clubs de lynch, en plein pays du Sud à esclaves. Le courage de ces pionniers d'un autre genre était admirable et formait un contraste saisissant, honorable pour la nation, avec les résistances des politiciens et des gens d'affaires. En vain, leur refusait-on le droit de porter leurs pétitions au Parlement (1840); le Sénat n'osa pas restreindre, comme le président Jackson

le demandait pour ses amis du Sud, la circulation des brochures antiesclavagistes.

Ils devaient triompher par l'effet d'une parole et d'une pensée libres dans une nation où l'école et la presse se développaient chaque jour davantage. Dans tous les Etats, même nouveaux du Nord, le tiers du peuple, malgré les difficultés, recherchait l'instruction. Sur les 2 560 journaux qui se publiaient dans l'Union, on en comptait 1 514 dans les Etats du Nord, 426 dans celui de New-York, 312 en Pensylvanie, et déjà 261 dans l'Ohio, et plus de 100 dans l'Indiana et l'Illinois.

Enfin, toute cette époque de formation et de contrastes a vu se constituer une littérature nationale. Elle remplace, avec les premières œuvres de Cooper, en 1821, les œuvres importées ou inspirées de l'Europe, que des écrivains distingués, Washington Irving, Bryant, fournissaient aux sociétés élégantes de Boston et de New-York. C'est dans le sol même du nouveau monde, dans les mers qui le baignent qu'elle puise son inspiration, célébrant la nature et l'énergie de l'homme. C'est dans les aspirations religieuses et morales de la nation, à cette date, qu'avec Channing et Emerson, elle découvre des ressources pour réagir par l'idéalisme contre les appétits grossiers d'une race grisée de conquête et d'aventure. Tocqueville, qui écrivait, en 1835, que l'Amérique n'avait point de littérature, ne se doutait pas que le milieu du dix-neuvième siècle allait voir dans ce pays « une de ces merveilleuses floraisons qui se reproduisent rarement dans la culture morale d'un peuple », l'effort simultané de jeunes écrivains nés avec ce siècle, Bancroft, Emerson, Hawthorne, Longfellow, Motley, Hildrette, Richard Dana. Tous rattachés, au début, à la *North American Review*, dans laquelle Channing prédisait, en 1823, la venue d'une littérature nationale, source de toutes les autres revues, tous, malgré la variété et la diversité de leurs talents, poètes, historiens, romanciers ou philosophes, inspirés par leur milieu, interprètes de leur nation, préoccupés de la dignité humaine, de la liberté, marquaient,



par leurs efforts communs, la place de cette nation dans l'humanité.

Les Français, à quelques exceptions près, n'examinèrent pas alors cette place que devait tenir, dans leurs calculs politiques, une nation de près de 20 millions d'hommes, disposant des ressources d'un continent entier, consciente d'elle-même, déjà riche et civilisée. On peut dire qu'ils regardaient avec la même indifférence la constitution, vers la même date, d'une seconde nation, toute proche de celle-là, leur sœur pourtant en partie par le sang, la langue et les mœurs.

**Le Canada.** — C'est en 1840 que le Canada n'est plus strictement une colonie, mais une nation. En France cependant, selon le propos d'un historien canadien de ce temps, le Canada était profondément oublié, et l'on ne se rappelait plus qu'on y avait des frères. Et pourtant les 63 000 Français que Louis XV, en 1763, avait abandonnés à l'Angleterre étaient devenus 700 000 en 1840, par le seul effet de leur fécondité. Ils avaient conservé leur langue, leur législation, leurs coutumes religieuses. Obligés de renoncer au commerce de pelleteries que s'étaient partagé les deux grandes compagnies anglaises du Nord-Ouest et de la baie d'Hudson, réunies en 1824, ils s'étaient attachés à mettre en valeur un sol fertile sur lequel ils avaient pu se développer et trouver l'aisance. En 1780, leur conscience nationale était déjà si claire qu'ils avaient refusé, malgré la tyrannie des gouverneurs anglais, de se fondre avec les colonies américaines révoltées : leur pays avait été le refuge des colons fidèles à l'Angleterre, qui jetèrent alors autour des grands lacs, de Kingston à Fort-William, les fondements d'une nouvelle colonie britannique, le Haut-Canada, pays de grande culture, peuplé de 300 000 habitants déjà en 1840.

Pour reconnaître cette fidélité, l'Angleterre avait, en 1791, donné à la population française des institutions libres, une assemblée de cinquante membres, élue par des Français dans le Bas-Canada séparé du Canada anglais,

adjointe à un conseil de quinze membres, véritable Chambre des pairs que nommait le gouverneur. Le premier journal français, le *Canadien*, parut en 1806, bientôt suivi du *Spectateur de Montréal*, de la *Gazette de Québec*. Par la liberté, le pays se développait : des routes s'ouvraient dans la forêt ; de nouvelles exploitations se créaient, avec de nombreuses industries agricoles, distilleries, brasseries, et des fabriques de toiles et de drap. On comptait 64 collèges, 1 500 écoles primaires, distribuant l'instruction à près de 60 000 enfants. Les revenus de la province française étaient, pour elle seule, de près de 4 millions.

En 1837, cette prospérité excita, à la fois, la jalousie des colons de race anglaise et les hardiesses des colons français qui, sous la direction d'un patriote, Papineau, réclamèrent plus de liberté réelle et se révoltèrent. Il y eut une véritable guerre civile, et une rude répression. L'Angleterre crut alors, le 23 juillet 1840, rassurer les Anglais et comprimer les impatiences des Français, par l'union législative du Haut et du Bas-Canada, qui instituait une assemblée unique composée d'autant de représentants pour les deux provinces, très inégalement peuplées. On avait espéré noyer l'opinion de la nation française dans un parlement dévoué à la race anglaise. On avait donné à ce parlement un contrôle plus large sur les officiers de la métropole, pour encourager les colons anglais. On transférait la capitale à Kingston :

Toutes ces mesures furent inutiles. Continuant à croître, la population française ne pouvait être absorbée. Ses hommes d'Etat, profitant, pour maintenir et accélérer ses progrès, de la liberté parlementaire plus grande que l'Angleterre avait donnée à la colonie, et qu'elle devait sans cesse étendre, étaient admis dans les conseils du gouvernement. Un Canadien français, Lafontaine, dès 1842, était, avec Baldwin le leader des libéraux anglais, le chef du ministère, et bientôt il se vit associé aux réformes décisives de lord Elgin, par lesquelles le régime féodal disparaissant du Canada, et la liberté civile, politique et commerciale définitivement établie, allaient permettre, à côté des Etats-Unis,

l'existence d'une nouvelle nation, de race surtout française, dans un continent désormais conquis par les Européens.

**La nation australienne.** — C'est à cette même date qu'il faut se placer pour voir dans l'histoire apparaître une autre nation, européenne aussi, et maîtresse à elle seule d'un continent, l'Australie. Aux environs de 1857, un député de la Victoria, d'une des provinces constituées séparément et peu à peu, proposait la création d'une Commission fédérale pour régler les intérêts communs aux groupes encore épars de cette nation.

Ce ne fut cependant qu'à la fin du dix-huitième siècle que le continent australien, découvert en 1616, avait commencé d'être vraiment reconnu et occupé par un millier d'Anglais (1768-1788). En soixante ans, il contenait déjà une population européenne de 400 000 habitants qui, depuis 1835 seulement, avait quadruplé et dont rien ne devait plus limiter l'essor; qui enfin, depuis 1850, avait de petits parlements provinciaux de 36 membres, élus pour les deux tiers par leurs concitoyens.

Le noyau de ce peuple, en partie déjà chargé de ses destinées, avait été un convoi de 800 criminels et de 200 soldats, que le capitaine Philipp reçut de lord Sydney l'ordre en 1787 de conduire à Botany-Bay et qu'il établit à Port-Jackson. Le sort de cet établissement, créé pour remplacer les colonies de déportation d'Amérique, fut d'abord si incertain qu'il ne présageait point aux Anglais l'avenir de ce continent retrouvé à l'autre extrémité du Pacifique. Faute de main-d'œuvre, les premiers colons, impuissants sur la côte à tirer des moissons d'un sol rocheux et beaucoup de travail des convicts, furent réduits à vivre de ce que leur envoyait à intervalles irréguliers la métropole. Des famines, des inondations, les abus d'un gouvernement militaire nécessaire pour réprimer les excès des déportés, faillirent plusieurs fois ruiner la colonie. Après vingt ans d'existence, en 1806, elle comptait à peine 7 000 habitants.

Mais elle avait trouvé déjà et commencé l'exploitation qui

devait faire sa fortune : un officier, John Mac Arthur, en 1800, avait réussi à obtenir par des croisements de moutons du Bengale et du Cap une laine si belle, qu'il entreprit avec des libérés une exploitation d'élevage. Ses succès déterminèrent, en 1813, d'autres colons à reconnaître l'intérieur, les Montagnes Bleues, pour y fonder de grands domaines analogues. En 1817, Bathurst était fondée, les rivières Macquarie et Murray reconnues. Un peuple de pasteurs venu d'Europe, triplé vingt ans après, en 1828, décidait de l'avenir de l'Australie. En 1824, une grande société d'agriculture australienne, au capital de 25 millions, créait Port-Stephen et Liverpool. La colonie exporta bientôt pour 10 millions de laines.

Cette richesse naissante alors ranimait tout d'un coup et développait les efforts des colons établis sur la côte. Les criminels libérés, qui tous n'étaient pas incorrigibles, donnaient leur concours aux gouverneurs Macquarie, Brisbane, qui les employaient aux travaux publics, aux ports, aux routes. Les villes de Sydney, de Paramatta, de Newcastle se peuplaient, centres d'industrie nécessaires dans un pays très éloigné de l'Europe : fabriques de draps, tanneries, moulins et distilleries, exploitations de houilles. Les échanges avec le vieux monde donnaient au port de Sydney une extension chaque jour plus grande.

Puis, bientôt, la colonie elle-même trouva des ressources dans l'arrivée de colons européens venus avec un capital pour chercher fortune dans l'élevage : cadets de famille, officiers retraités d'Angleterre et d'Écosse. Aux premiers squatters, elle avait concédé de vastes domaines, à charge seulement d'entretenir des forçats libérés; à ceux-là elle fit payer une redevance pour la location des domaines, et de ces redevances elle constitua un *Landfund*, créa à Londres une agence d'émigration pour attirer des travailleurs libres, cultivateurs et ouvriers, par des voyages gratuits et des promesses de vie heureuse dans un pays neuf. Ce fut en 1831 qu'on vit à Sydney le premier bateau d'émigrants et à la fois le premier bateau à vapeur destiné à régulariser ces

rapports avec l'Europe. L'immigration, en dix années, de 1830 à 1840, ainsi soutenue, fut de 55 000 personnes, le double de ce que la colonie comptait d'habitants en 1828. Dans les dix années suivantes, progrès plus décisif encore, 126 000 émigrants furent recrutés en Irlande et parmi les paysans du sud de l'Angleterre, amenés à force d'argent par les États et avec le concours d'associations qui avaient leur siège à Sydney et dans la métropole.

Par ce moyen, des provinces entières se créèrent autour de la Nouvelle-Galles, qui avait été le berceau de la nation. Ce fut d'abord la Tasmanie qui, organisée en 1804 comme lieu de déportation, avec ses petites villes de Port-Darbymple et Hobarttown, pays de plateaux largement fertiles et arrosés, Suisse australienne, se prêtait à merveille au développement agricole et comptait en quinze ans 8 000 colons possesseurs de 200 000 têtes de bétail et de moutons surtout. En 1823, une loi y créait un État indépendant qui, en 1841, comptait déjà près de 60 000 habitants, une petite nation à côté de la grande, très prospère dans un pays superbe et riche.

De bonne heure, l'île avait paru trop étroite à une famille anglaise originaire du Kent, au père Henty et à ses sept fils qui, pour faire fortune, s'installèrent sans permission sur le continent en face, près de port Philipp, où les gouverneurs de la Nouvelle-Galles avaient essayé aussi un dépôt pénitentiaire (1834), à Portland-Bay. Leur exemple détermina un autre Tasmanien, John Batmann, à traiter avec les indigènes des environs de Melbourne l'achat d'une immense concession de terres propres à l'élevage. L'Angleterre en prit possession à sa suite, en 1836, et se mit alors à en vendre les terres. En 1840, on y comptait 10 000 habitants, presque tous occupés, sur de vastes domaines qui s'étendaient à l'intérieur jusque dans la vallée du Murray, à chercher fortune dans la vie pastorale. Melbourne recevait en 1842 une constitution municipale, avait une banque, un journal, devenait le centre d'un nouvel État, et, port franc, d'un nouveau commerce. L'Australie, *heureuse* par excellence, comme on

l'appela longtemps, se sépara en 1850 de la Nouvelle-Galles avec ses 78 000 habitants et ses revenus de 7 millions, employés en grande partie à appeler la main-d'œuvre, à la veille du jour où la découverte de l'or en 1851 tripla en quelques années sa population.

Bien avant d'ailleurs que cette nouvelle source de richesses n'attirât les Européens en Australie, l'exploitation agricole du nouveau continent avait éveillé l'attention des capitalistes en Angleterre. A la suite d'explorations de la vallée du Murray qui conduisit Stuet dans l'Australie du Sud, région propre à la culture et à l'élevage, une compagnie se forma à Londres à l'appel de Wakefield, sous le patronage de Bulwer Lytton et du colonel Torrens, qui, en 1835, était reconnue par le Parlement et fondait un nouvel État. La *South Australian Association*, avec le produit de la vente des terres, installa autour d'Adélaïde de nombreux colons. Mais la spéculation fit tort à l'entreprise, détermina plus de ventes de terre qu'il n'y avait de main-d'œuvre, de nombreuses banqueroutes publiques et privées. La métropole la sauva, en la reprenant à son compte : la découverte de mines de cuivre très riches rétablit l'équilibre. Enfin, les squatters qui descendaient peu à peu la vallée du Murray, en quête depuis les Montagnes Bleues de nouveaux domaines, apportèrent la vie de l'intérieur. L'Australie du Sud se peupla, retrouva des revenus et obtint enfin en 1850 des institutions parlementaires favorables au développement de ses affaires. Comme le Sud, le Nord enfin se peuplait, et de la même manière. Des éleveurs, rayonnant autour des grandes plaines de Liverpool, atteignaient les plus riches régions du continent, la haute vallée du Darling, la plus favorable à leur industrie. Et aussitôt le Queensland, jusque-là demeuré un dépôt pénitentiaire, autour de Brisbane, se peuplait en huit années, de 1842 à 1850, de 10 000 habitants qui se préparaient à fonder en 1859 un État de plus.

« Depuis 1788, époque de la fondation, écrivait en 1837 un voyageur, quels merveilleux changements ont été effec-

tués par le travail des Anglais! Les premiers fondateurs auraient eu peine à concevoir que dans les solitudes du nouveau continent ils semaient les germes d'un empire puissant qui en rapidité de progrès vers les richesses et la puissance dépasse tous ceux qui ont été fondés sur le continent américain. Sur l'emplacement de Sydney même, quelle métamorphose! Il ne se trouvait là, il y a quarante-huit ans, pas une hutte. C'est à présent déjà Londres, Londres en miniature, une ville d'un mille carré, bien bâtie, éclairée comme les villes d'Europe, pourvue d'édifices publics, d'hôtels, de magasins de modes élégants, fréquentée par des étrangers de tous pays, dont le mouvement commercial est considérable. » C'était, en effet, la capitale d'une nation désormais assurée de son avenir par les ressources inespérées qu'elle avait trouvées sur ce pays à peine peuplé et inexploité, par l'émigration destinée à les mettre en œuvre et la fécondité de la race, enfin sous un climat salubre, comparable aux meilleurs d'Europe. Une nouvelle Angleterre s'était créée, pays de laine et de grands domaines, comme la métropole au moyen âge, dont les squatters, libres et hardis, formaient la première assise, l'épine dorsale : « *The back bone* ».

Sans doute, cette rapide croissance, comme aux États-Unis, provoqua parfois des crises plutôt dangereuses pour l'avenir de la nation. En Amérique, c'était le problème de la liberté des noirs. Ici, une autre question plus redoutable encore, le demi-esclavage des blancs, effet de l'origine pénitentiaire du peuple. Lorsque les premiers squatters, puis ceux que leur exemple avaient tentés, commencèrent leur exploitation, la main-d'œuvre des convicts, peu onéreuse, leur avait été précieuse. L'Angleterre était d'autre part assez satisfaite de se décharger, au prix de terres qui ne lui coûtaient rien, de l'entretien de ses transportés. Enfin la colonie naissante trouvait des ressources dans la subvention versée pour ses pénitenciers par la métropole et dans le travail des forçats pour ses travaux publics. Chacun faisait ses affaires avec le maintien de ce système qui obli-

geait le déporté à créer la richesse privée et publique. Mais cette obligation n'avait qu'un temps, celui de la peine encourue, au bout duquel, s'il s'était bien conduit, le convict recevait son pardon conditionnel, un *ticket of leave*, brevet de réhabilitation et de liberté. Puis très vite aussi, il faisait souche de familles australiennes, très souvent honnêtes.

Il se créa ainsi en trente années une population de colons libérés, travailleurs (*emancipists*), si fiers de leur honnêteté reconquise qu'ils ne voulaient aucun rapport avec les récidivistes et les *impurs*. En 1828 cette classe formait dans la Nouvelle-Galles du Sud presque le tiers de la nation, en Tasmanie la moitié, était en possession des principales affaires industrielles et commerciales. Contre leur nombre et leur influence, les émigrants honnêtes, de bon aloi ou *sterling*, ne tardèrent pas à protester. Ils prétendirent maintenir presque à l'état d'ilotes ces libérés, la *currency* ou monnaie courante, comme on les appelait, les exclure de tout droit, de toute charge. Plus d'un gouverneur fut pris dans cette querelle des *emancipists* et des *exclusionists*. Jusqu'en 1842, elle agita profondément la nation. La mesure radicale, prise alors par l'Angleterre, de supprimer en Australie la déportation, en accordant d'autre part aux libérés leurs droits civils et politiques complets détermina, par la suppression de la main-d'œuvre pénale et des subventions de la métropole, une crise économique. Les terres ne se vendirent plus, furent dépréciées; de nombreuses banques furent ruinées. Les concessions faites aux colons libérés ne pouvaient d'autre part mettre fin à ces haines sociales.

Elles prirent presque aussitôt le caractère d'une revanche sur les squatters, sur l'aristocratie. Le peuple des libérés votait. Ils s'indignaient, eux, les premiers colons, les vrais Australiens, des prétentions et des privilèges des éleveurs, ces *mérinos*, comme ils les appelaient, importés et nouveaux venus. Le principal était le droit que, par l'usage, ils avaient pris de pousser leurs troupeaux sur d'immenses étendues de terrains, sans payer à l'État propriétaire la moindre location, au seul prix d'une taxe de 250 francs par

4000 moutons : tolérance d'autant plus frappante que le fermier ou le cultivateur, pour s'assurer une terre, était obligé de la payer à l'État et était exposé, quand il l'avait payée, à être traité en intrus par les éleveurs de moutons. Dès 1844, un gouverneur, Gipps, devait écouter les plaintes des ouvriers et des fermiers, et contraindre les squatters à acheter comme tout le monde le prix au moins de leur résidence, à limiter leurs pâtures.

La lutte devint si vive que le gouvernement de la métropole dut, en 1847, intervenir. Lord Grey divisa en deux les terres australiennes, les unes livrées exclusivement à l'industrie pastorale (*unsettled*), où personne ne pût se créer de propriété, engagées aux squatters pour quatorze ans moyennant une rente sur les troupeaux, les autres (*settled*), où tous les ans l'éleveur devait renouveler le bail de son domaine exposé par la loi à être réduit par des ventes de terre à l'agriculture. Pour ménager les transitions nécessaires, une zone intermédiaire fut créée où les terres d'élevage et les terres à vendre en parcelles se trouvaient juxtaposées. Malgré ces précautions, le continent se trouvait pour ainsi dire coupé en deux fractions, comme la nation en deux groupes.

Enfin entre les colonies elles-mêmes, à peine nées, s'étaient creusés des fossés profonds : non seulement entre le nord et le sud comme en Amérique, mais entre toutes, quoique filles d'une même mère, la Nouvelle-Galles, rivales de leur mère et de leurs sœurs. Elles furent séparées par des cordons de douanes, nécessaires à soutenir le budget de chacune d'elles et plus encore les industries agricoles contre le danger des importations étrangères. Il en résultait en 1850 que bien des établissements et des institutions, utiles au progrès commun de ce peuple qui avait besoin de se compléter et de se constituer, ne purent se réaliser ou n'auraient abouti que par des crises singulièrement dangereuses. Les Australiens en avaient le sentiment; ils savaient ce qui leur manquait pour devenir une nation définitivement achevée.

Sur ces entrefaites, la découverte de l'or, en attirant sur leurs domaines une foule d'émigrants qui allait en dix ans (1851-1861) doubler leur nombre, en leur procurant de nouvelles richesses, ne fit qu'accentuer la gravité des problèmes de la vie australienne.

Quelque difficulté qu'il y eût à les résoudre, l'avenir de cette nation était cependant assuré par son énergie à explorer, à exploiter les richesses d'un continent, le commerce d'un océan librement ouverts à ses efforts. L'étendue de ses ressources pouvait se juger dans chaque colonie à la puissance de l'État propriétaire du sol qui, appuyé sur cette fortune, avait pour ainsi dire créé et appelé le peuple, soutenu et dirigé ses efforts par toutes sortes d'institutions publiques, routes, chemins de fer, banques, ports, écoles.

Encore les jugeait-on insuffisantes, puisqu'à côté de cette nation, une autre se formait en 1850 pour exploiter la Nouvelle-Zélande, pays admirablement disposé pour l'élevage surtout et plus régulièrement arrosé que les hauts plateaux d'Australie.

**La Nouvelle-Zélande.** — Comme une annexe de l'Australie, la Nouvelle-Zélande avait provoqué des tentatives individuelles de missionnaires de Paramatta, Samuel Warden en 1814, de spéculateurs de Sidney en 1831, d'un résident australien, Busby, en 1833. Quoiqu'il s'y fût établi alors près de 3 000 Anglo-Saxons, l'archipel demeurait encore au peuple indigène et sauvage des Maoris avec lesquels un Français, de Thierry, cherchait à se faire un royaume, et les missions catholiques, des fidèles. De grands efforts furent faits en 1826 par des Compagnies anglaises que soutinrent de leur énergie lord Durham, Francis Baring et Gibbon Wakefield, en 1826, en 1837 et 1839 pour acheter l'île aux indigènes et la revendre en détail à des colons cherchant fortune. Le succès finit par les récompenser, si bien que l'Angleterre réclama la propriété des îles, établit un gouverneur à Auckland, et enfin réglait l'existence de cette nouvelle colonie par un bail de quarante années accordé à la Compagnie avec une constitution libre.



L'acte de baptême du nouveau peuple fut dressé le 16 janvier 1840. Il grandit vite : en 1842 il comptait 10 000 personnes, et déjà des centres comme Wellington et New-Plymouth. Les indigènes étaient refoulés dans l'intérieur rudement, le domaine des missions catholiques réduit. Des missions protestantes venues d'Ecosse ou dirigées par des anglicans (1847), des troupes coloniales instituées pour refouler les sauvages et exploiter le sol, de nombreuses subventions fournies chaque année par la métropole à la Compagnie qui liquida en 1851, tous ces moyens contribuèrent à faire en dix ans une nation de : 0 000 Européens, propriétaires de 2 millions de moutons, de 40 000 acres de terres cultivées, déjà riches et prospères sous un climat analogue aux meilleurs de l'Europe. L'Australie regardait avec jalousie cette croissance rivale d'un peuple, pourtant si semblable à elle que déjà s'y marquaient les mêmes oppositions entre les grands éleveurs et les colons des villes, les mêmes tendances des divers cantons à s'isoler dans leurs constitutions particulières. L'Angleterre s'enrichissait et s'enorgueillissait des sacrifices consentis d'abord pour cette nouvelle bouture de sa race aux antipodes. C'était déjà plus que l'Australie, plus qu'un continent : au milieu du dix-neuvième siècle, l'Australasie tout entière se rattachait, malgré l'éloignement, à la vie et aux destinées du monde européen.

**L'empire russe en Asie.** — Ce fut alors, juste en même temps, que d'autres points extrêmes de la côte du Pacifique, la mer d'Okotsk, la région de l'Amour se relièrent aussi à l'Europe, par une route de terre plus longue que le trajet des colons australiens sur les Océans. L'effort heureux du général Mourawief en 1847 pour installer les Russes dans la vallée de l'Amour et à Nikolaïevsk (1847) fut le couronnement des entreprises de la race slave au travers du continent asiatique. Certes, ce n'étaient pas soixante ans qu'il avait fallu aux Russes, comme aux Australiens, mais trois siècles pour constituer jusqu'à ses limites extrêmes une

LES ORIGINES DE LA COLONISATION SIBÉRIENNE. 227  
nation sibérienne, une Russie asiatique. On l'estimait pourtant déjà en 1851 à 2 400 000 sujets du czar.

Le premier objet des créateurs de l'œuvre avait été le désir de s'enrichir en approvisionnant la Russie des denrées les plus utiles à sa consommation, fourrures et thé. Comme le Canada, l'Asie septentrionale s'ouvrit d'abord aux chasseurs de pelletteries, aux aventuriers et aux marchands qui allaient chercher à Kiakta le thé chinois. Ainsi s'était formée dès le seizième siècle, autour de Tobolsk, à la rencontre des routes de l'Irtysh et de l'Obi, les premiers centres de colonisation. Ils s'étendirent jusqu'à l'Amour au dix-septième siècle, à l'appel et pour les besoins des chasseurs et des négociants, par le concours d'immigrants qui leur servaient d'auxiliaires ou leur préparaient des relais, paysans qui voulaient échapper au servage, au service des czars, à la tyrannie des prêtres orthodoxes, cosaques en quête d'aventures. Au début du dix-huitième siècle, 200 000 Russes avaient ainsi franchi l'Oural, pour constituer ce qui devait être la principale ressource de la colonie, toute une cavalerie de trois chevaux par homme environ, et une suite de relais des confins de l'Oural à ceux de la Chine, exploitant d'ailleurs la chasse, la pêche et la terre dans la mesure très réduite de leurs besoins.

Quoique fortifiés, tous ces postes étaient exposés sans cesse aux attaques des nomades des steppes du sud, Khirgizs du Turkestan et de Khiva surtout, Chinois et Mandchous de l'empire du Soleil. Pour les défendre, de très bonne heure, l'Etat russe organisa une colonisation militaire de ses frontières qui se développa avec ces frontières mêmes. Il transforma au temps de Pierre le Grand les armées de Cosaques, constituées dans la grande plaine (pôlje) sans limites qui séparait le monde slave des possessions tatars, habituées au combat contre les nomades musulmans, en troupes plus régulières, gardiennes des frontières, ou des *lignes*. On y vit alors entrer des soldats, des paysans établis soit dans des villes, soit dans des villages groupés en districts ou staniza, organisés en régiments et



en armées, véritables colons pourtant, qui pour défendre leur bien et la Sibérie continuaient la tradition des anciens Cosaques. Pour la maintenir longtemps, les czars leur interdirent sous peine de mort l'agriculture; mais l'élevage, la pêche et la chasse leur constituaient de précieuses ressources. De très bonne heure, sous leur sauvegarde, des paysans vinrent de Russie exploiter leurs domaines; peu à peu des ouvriers créèrent des fabriques et des industries. Si bien qu'au milieu du dix-neuvième siècle, toute une longue ligne de colonies destinées à protéger la frontière, depuis la Caspienne et la frontière de l'Oural jusqu'à Semipalatinsk et à la Transbaïkhalie en même temps, servait l'expansion de la race slave, en Asie, par l'établissement d'une population de près de 600 000 âmes.

Enfin, au moment où se constituait décidément cette force, au milieu du dix-huitième siècle, en 1753, la Russie avait organisé ses pénitenciers sibériens. Depuis cette époque, elle a déporté par masses, au delà de l'Oural, des exilés, des criminels de droit commun ou des condamnés politiques, par longues et continuelles théories qui ont souvent provoqué les plaintes et les reproches des peuples civilisés. De ces colons; il y en eut bien des sortes: les uns libres, pourvu qu'ils ne revinssent pas dans leur pays, gardant leurs droits de famille et de propriété; les autres internés dans une localité, mais gardant aussi leurs droits; d'autres enfin, prisonniers, forçats condamnés au travail des manufactures ou des mines. Quelque grand que fût toujours le nombre des évadés, beaucoup avec le temps, ceux surtout qui étaient venus avec leur famille, sont demeurés, ont contribué au progrès du pays, ont fait souche et formaient au milieu du dix-neuvième siècle un élément très important de la colonisation russe.

Cette colonisation, on le voit, s'était alimentée à des sources très différentes: commerciale, militaire, pénale. Elle avait eu au cours des siècles des aspects très différents et les avait tous conservés, comme également bons alors à donner à ce monde nouveau son caractère principal:

celui d'une grande voie de transit et de transition entre l'Europe et l'Asie. La Sibérie n'était pas un pays d'Européens, refoulant les indigènes pour fonder une nation, comme l'Australie, par communautés capables de refaire autant d'Etats européens dans des continents nouveaux. On l'a comparé au Canada, à ce pays où, sous un climat analogue, en dehors de l'Europe, une nation s'était formée comme dans un nouveau berceau. La Sibérie cependant n'était point un peuple original juxtaposé à la Russie. C'était un foyer d'appel vers l'Europe des richesses et des nomades d'Asie attirés vers le czar blanc, et d'autre part une route ouverte aux marchands de Moscou, aux chaînes de condamnés, aux Cosaques avides d'aventures.

En même temps qu'elle s'avancait vers le Pacifique, cette artère principale de postes, de prisons et de marchés qui venait de l'Oural se ramifiait au nord dans les forêts épaisses et froides des Ostiaks et des Toungouzes, au sud vers les steppes du Turkestan. Tandis que les savants russes, à la suite de Middendorf (1843), exploraient les routes des fleuves sibériens, des colonies de Cosaques étaient établies de la Caspienne à l'Aral, puis le fort d'Aralsk construit à l'embouchure du Syr Daria et une expédition, qu'un hiver ruina dans la steppe, lancée en 1839 contre le Khanat de Khiva, repaire de pillards et clef des routes commerciales de l'Asie centrale. Plus à l'est, les Russes se préparaient à porter leurs frontières de Petropolavsky, pour les mêmes raisons, au delà des steppes autour du lac Balkasch et dans la vallée de l'Illi. Ils enrégimentaient les Kirgizs Kamaks et installaient des postes à l'approche de la frontière chinoise (1850). Enfin ils attiraient à eux, dans la Transbaïkhalie, par-dessus les montagnes de l'Altaï et du Sayan, les tribus mongoles, nominalement soumises à l'Empire du milieu.

Ainsi s'élargissait, en même temps qu'elle s'étendait vers le Pacifique, l'influence russe en Asie. Elle était si grande déjà en 1841 qu'un politique autorisé, Thouvenel, signalait au public le conflit possible, au cœur du continent asiatique, des Russes et des Anglais, et le danger pour les nations de

l'Europe, telles que la France, « de ne point considérer ces plans lointains du monde politique, de s'attarder toujours autour de Constantinople. »

**L'Inde anglaise.** — Il fallait regarder aussi ce qu'était, vers 1850, l'Inde anglaise. Si l'on veut s'en faire une idée, il faut la comparer non pas aux autres colonies européennes, mais à l'empire de Russie après les réformes de Pierre le Grand. Dans l'anarchie qui avait suivi la mort du dernier grand souverain mongol en 1707, la Compagnie anglaise des Indes, société de marchands, mais constituée sous le contrôle du Parlement et avec l'aide d'une nation riche, comme un gouvernement véritable, avec ses domaines, son armée, ses lois, avait, par la diplomatie et la force, imposé la supériorité d'un Etat moderne. Cet Etat, qui devait peu à peu à partir de 1765 donner à l'Inde une unité politique et administrative, la paix et l'ordre, n'était pas, il est vrai, comme celui des Romanoff, d'origine nationale. Mais d'abord il n'y avait pas, dans ce monde indien si diversement peuplé de races et de religions différentes, souvent hostiles, d'entente possible pour la formation et l'opposition d'un sentiment national contre les étrangers. Et puis, la Compagnie anglaise eut l'habileté de s'accroître, en prolongeant à Delhi la fiction de la durée de l'Empire mongol dont le dernier titulaire fut seulement supprimé quand elle fut supprimée elle-même après 1858, son œuvre une fois accomplie.

En réalité, cette œuvre de la Compagnie n'avait jamais inquiété que l'Angleterre. La métropole s'irritait de soutenir de son crédit et de ses flottes un Etat dont la puissance et les richesses servaient aux fortunes particulières, parfois énormes, des fonctionnaires ou des associés. Elle avait essayé de prélever sa part, une redevance de 40 millions que la Compagnie n'acquittait guère; en 1773, elle imposait aux marchands un gouverneur général et un conseil de quatre membres. Mais celui-ci abusait à son tour de la toute-puissance. Pitt, alors appelé par l'opinion publique au ministère, fit voter l'acte qui, pour plus de soixante années

(1784-1858), allait établir le contrôle de l'Angleterre sur les domaines et la gestion de ce qu'on pouvait appeler sa succursale. A Londres, et à l'abri des influences orientales, un comité de contrôle de six membres choisis par le roi parmi ses conseillers, dont le président fut une sorte de secrétaire d'Etat, s'établit pour connaître et décider de toute l'administration indienne, sans le moindre appel à la Compagnie, pour contrôler la gestion de ses fonctionnaires, et en outre, dans le conseil même du directeur, un petit conseil de trois membres fut introduit, conseil secret, toujours d'accord avec les desseins du ministère anglais.

Une nouvelle fiction vint alors, pour calmer l'Angleterre et la satisfaire, s'adjoindre à celle qu'on avait imaginée pour conserver aux indigènes l'apparence d'un gouvernement oriental. La Compagnie, qui avait créé l'Etat indien sous le nom du grand Mogol, subsista, pour dissimuler l'autorité désormais très grande qu'à son tour le Parlement anglais attribuait à la royauté et à ses ministres sur le gouvernement de l'Hindoustan. Ce qu'il y eut de plus curieux fut que depuis 1813, cette société commerciale perdit sa nature et sa raison d'être au point de vue commercial, le monopole du trafic, et en 1833 le droit territorial qu'elle avait conservé sur l'Inde et interdit jusque-là aux colons anglais. Elle demeura encore en 1850, comme un Etat politique indépendant avec ses fonctionnaires, son armée, ses revenus partagés, il est vrai, avec la métropole. Derrière cette double façade du gouvernement mongol et de la Compagnie anglaise, un ministère anglo-indien siégeant à Londres, dirigeant et surveillant le gouverneur général, véritable chef d'Etat dans la péninsule, organisa dans la première moitié du dix-neuvième siècle l'Inde moderne définitivement.

Ce fut l'époque décisive, celle d'abord de la constitution territoriale de l'Empire. Deux noms y demeurent attachés, comme de vrais fondateurs d'Etat, ceux de Cornwallis qui au Bengale ajouta tout le sud du Dekhan et ébranla l'empire de Tippto-Saïb, de Wellesley surtout qui, dans la ruine

de cet empire, prit la plus grande partie du Dekhan, d'Arcot à Surate, et pour réunir le plateau à la vallée du Gange attaquait les Mahrattes, leur enlevait toute la région sainte d'Allahabad à Delhi. Son successeur, Hastings, n'eut plus qu'à achever l'œuvre par l'annexion du reste du Dekhan, de la vallée de la Nerbuddah, la soumission des chefs mahrattes, et des Etats du Radjpoutana au protectorat anglais (1800-1823). Tandis que les Français s'attachaient à défendre ou à regretter l'empire européen de Napoléon, la domination des Anglais au moins égale en étendue se fondait pour tout le siècle dans l'Asie méridionale. Sur les ruines et des débris des empires musulmans, ou des principautés féodales, un Etat nouveau apparaissait dans le monde politique, appuyé sur des impôts que payaient des millions d'hommes aux collecteurs anglais, sur une armée dont les éléments étaient les cipayes indigènes, instruits et encadrés par des officiers européens, apportant une justice et un ordre inconnus depuis longtemps dans ce pays oriental.

Il était déjà si puissant alors que, ses limites naturelles à peine atteintes, il débordait au delà pour les besoins de son commerce ou de sa sécurité : lord Amherst lui donnait à la fois de 1823 à 1828 la vallée du Brahmapoutra, l'Assam et la côte Barmane jusqu'à l'embouchure de l'Irraouady. Et, avant même que lord Dalhousie eût occupé les cinq vallées du Pendjab et poussé jusqu'au Kaschmir (1848-1849), son prédécesseur, lord Auckland, franchissant l'Indus, s'efforçait dès 1841 de prendre Caboul et l'Afghanistan.

Par delà le Caucase, sur les plateaux qui séparent l'Indus de la Caspienne, l'empire russe créé par Pierre le Grand, l'empire anglais de la Compagnie des Indes se rapprochèrent : une nouvelle forme de la question d'Orient, plus à l'orient que Constantinople, se manifesta. Les czars, après avoir arraché à la Perse, au traité de Tourmanktchaï (1828), le monopole de la Caspienne, l'Arménie avec Eriwan, et le Daghestan avec Derbent, avaient commencé d'établir leur autorité sur le shah Mohammed qu'ils sousèrent dès 1837 à l'occupation d'Hérat et de l'Afghanistan.

Effrayé, le souverain de ce pays à son tour se donna aux Russes. Le gouvernement de l'Inde prit résolument l'offensive par les passes de Bolan, occupa Ghazni (mars 1839) et installa un souverain de son choix à Caboul, Shah Suja, sous la protection de 8 000 soldats anglais. La Russie trouva sa revanche dans une révolte formidable des indigènes qui obligea le général anglais Elphinston à une capitulation, et ses troupes à une retraite désastreuse en hiver, dans laquelle elles périrent décimées à chaque passe (janvier 1842). Ce désastre, qui coûtait à l'Angleterre 15 000 hommes au moins, fut, il est vrai, vengé avec une rare énergie par une nouvelle armée qui reprit Caboul, mais se contenta d'y rétablir Dost Mohammed, détrôné par la première (octobre 1842). Le souverain désormais promit de rester neutre entre les Russes et ses vainqueurs. Pour quelque temps, le duel qui s'annonçait entre les deux empires demeurait suspendu. Peut-être de part et d'autre avaient-ils conscience d'avoir trop présumé de leurs forces, et trop tôt étendu leurs frontières.

Le fait est que la Russie allait avoir à vaincre, par vingt ans de lutte et des sacrifices énormes dans le Caucase, les Musulmans excités, groupés, organisés par Schamyl (1839-1859). Et bientôt, par une révolte formidable aux Indes, les Anglais purent connaître ce qu'il y avait d'imparfait dans leur domination.

En formant l'Etat qui avait sans doute apporté aux indigènes une unité administrative et substitué la paix britannique au brigandage et à l'anarchie, la Compagnie avait voulu surtout faire une affaire. La métropole, voyant l'affaire chaque jour meilleure, en avait réclamé sa part. Les deux associées exploitaient l'Inde et s'enrichissaient, sans négliger les intérêts de leurs fonctionnaires et de leurs marchands. N'ayant que cet objet, ils avaient conservé l'organisation sociale de ce monde dont les usages rappelaient les époques les plus lointaines de l'histoire, la vie indoue intimement unie à la religion brahmanique, la féodalité de l'islam, des princes et des nobles indigènes, le travail an-

ancien des corporations, les rivalités de religions et de langues, les oppositions de castes. Sur des sociétés très anciennes ils s'étaient contentés de superposer un Etat très moderne, pour leur profit.

Sans doute, certains gouverneurs, comme lord Bentinck, avaient manifesté le sentiment que le bienfait pour l'indigène n'était pas en proportion du bénéfice de ses maîtres (1828-1835). Aux applaudissements des libéraux anglais, on avait aboli des coutumes barbares, le sacrifice des veuves sur la tombe de leurs maris, songé à l'éducation du peuple, et pendant six ans établi une remarquable police. Vers 1830, lord Dalhousie apportait au développement de l'Inde tout un programme de grands travaux publics, chemin de fer commencé à Bombay, télégraphes et postes, canal du Gange, routes exécutées en trois ou quatre années, au profit du commerce et de l'agriculture indigènes. Mais bien peu d'Anglais, avec eux, comprenaient que, semblable à un despote paternel comme le czar, la domination britannique avait le devoir de remplir les fonctions d'un propriétaire riche et intelligent. Leur mépris des indigènes dépassait encore les profits qu'ils en tiraient. La révolte des Cipayes, tentative suprême des Indiens pour restaurer une monarchie orientale, ouvrit enfin les yeux des Anglais, et le gouvernement direct de la reine, substitué en 1838 à la Compagnie, leur permit sinon de supprimer, du moins d'atténuer singulièrement les défauts de leur domination. L'avenir en fut assuré pour longtemps.

Par la route de Malacca et de Singapour, dont il s'était assuré en 1826 et 1836, l'Etat anglo-indien s'acheminait, comme l'Etat russe, vers le Pacifique. Une guerre qu'il déclara à l'Empire chinois pour lui imposer l'opium, l'un de ses principaux produits d'exportation interdit à Canton par l'empereur Khe Sen (août 1839), obligea la Chine à lui céder un établissement important, Hong-Kong, et à ouvrir cinq ports : Canton, Amoy, Foutcheou, Ning-po et Shanghai, au commerce britannique protégé par ses consuls. Ainsi déjà, l'Angleterre installait ses négociants dans un port

bien à elle sur la côte du Pacifique, et s'ouvrait des marchés dans le plus vaste et le plus ancien des empires constitués par les hommes en face de cet Océan.

Cette poussée de l'Europe à travers l'Asie, appuyée sur la fondation et l'expansion de grands Etats, s'accomplissait aux environs de 1850, en même temps que dans l'Australasie des nations modernes se créaient déjà prospères et fortes et qu'à travers l'Amérique, les Etats-Unis disposaient de la Californie et de San-Francisco. Le moment était proche où une flotte américaine arrivant au Japon (juillet 1853) allait déterminer contre le régime du Shogunat fondé au seizième siècle par les Tokugawa, sorte de vizirat militaire, la révolte des clans de grands seigneurs, et la restauration pour les Mikados d'un empire très ancien à la fois et très moderne dans le grand archipel du Pacifique.

**La question d'Asie et du Pacifique.**— Jamais, dans l'histoire du monde, évolution ne s'est produite pareille à celle qui de la Méditerranée et de l'Orient a transporté l'attention de la diplomatie vers le plus vaste des Océans et jusqu'à l'extrême Orient. Ce ne sont plus simplement des colonies et comptoirs comme au seizième et au dix-septième siècle : mais des Etats, des empires et de grandes nations, de race ou d'organisation européenne, vivant de leur vie propre, sur des domaines inexploités ou mal exploités, avec les ressources de trois continents que l'emploi des flottes à vapeur allait rapprocher par delà les mers, singulièrement. Voici ce qu'écrivait à cette époque un publiciste avisé : « Quoique les événements les plus importants aient encore pour théâtre cette petite et glorieuse région européenne, où depuis tant de siècles se jouent les destinées de l'humanité, il faut reconnaître que d'autres régions commencent, si on peut ainsi parler, à prendre place dans l'histoire.

» Il n'a pas fallu plus de deux siècles pour que le continent américain devînt le centre de nombreux Etats dont la grandeur naissante promet de contrebalancer la puissance des plus fières nations de l'ancien monde. Une colonie pé-

nilitaire établie sur un continent inconnu n'a-t-elle pas été en Australie le germe d'un monde nouveau dont la merveilleuse prospérité nous étonne déjà? Les institutions anglaises ont pris racine aux antipodes même de l'Angleterre, dans les mers de la Polynésie, que naguère parcouraient seulement les navigateurs les plus aventureux. L'Asie a tout le temps tenu une place dans la curiosité des nations européennes, mais cette curiosité ne dépassait pas la partie du continent asiatique qui touche à l'Europe. A la fin du siècle dernier, la rivalité des compagnies anglaise et française dans l'Inde n'excitait qu'un médiocre intérêt dans la société polie de Paris. De nos jours, rien de ce qui concerne l'Asie ne nous laisse indifférents : l'émouvante histoire des conquêtes de l'Angleterre et des luttes qu'elle y a soutenues, et ses relations commerciales avec l'Inde et la Chine qui ont pris depuis cinquante ans une importance considérable; l'influence de la Russie qui s'étend de plus en plus, depuis le Caucase jusqu'à la mer d'Okotsk, et le mouvement naturel qui entraîne la Sibérie vers l'océan Pacifique. Il appartient à notre temps d'élargir le cercle où les nations civilisées ont à exercer leur action. »

Ce tableau en raccourci, si substantiel et très exact, était encore incomplet.

**L'Europe en Afrique — L'Égypte.** — En 1841, au nord de l'Afrique, l'Europe avait arrêté, sur l'isthme de Suez, les progrès de l'Etat moderne que Méhémet-Ali avait constitué avec la collaboration des Français surtout et superposé à l'antique société égyptienne. Elle lui avait interdit la Syrie et peut-être l'espérance de transformer de la même manière la Turquie, réservée aux appétits des puissances. Cependant, lorsqu'il mourut en 1849, la partie essentielle de son œuvre demeurait intacte et grande. Par les hattî-chérifs des 13 février et 19 avril 1841, l'Égypte était restée un Etat indépendant sous la réserve de l'investiture du Sultan et du tribut annuel, et la propriété indiscutable et héréditaire de la famille du pacha. Elle s'était agrandie

jusqu'à El-Obeed, à Kassala et à la mer Rouge de toute la haute vallée du Nil, occupée par des troupes nègres organisées à la façon des cipayes, conquise par les procédés arbitraires de Méhémet-Ali à l'influence indirecte de l'Europe, point de départ dès 1841 des tentatives commerciales et scientifiques pour pénétrer, en remontant le Nil, dans l'intérieur de l'Afrique. Dans l'histoire du continent noir, ce fut une époque décisive que la création de Khartoum (1832), l'installation au confluent des deux Nils d'une police et d'une puissance d'Etat, capables d'assurer déjà au cœur de l'Afrique une tête de pont à la civilisation.

La force tout entière de cet Etat venait des institutions militaires et administratives que Méhémet-Ali avait, au Caire, imposées aux Egyptiens, avec le concours des Français. On le vit bien cinquante ans plus tard, quand les victoires du Madhi coïncidèrent avec la faiblesse et le discrédit d'un pouvoir qui était tombé au Caire à la merci du Sultan sur l'ordre de l'Europe (1879), ou des chefs militaires (1881); mais, en 1854, un instant menacées sous le règne très court d'Abbas-Pacha (1849-1854), musulman fanatique et hostile à l'Europe, ces institutions se perfectionnaient par les soins de Saïd-Pacha, protecteur des deux Français qui ont le plus fait pour l'Égypte antique et moderne, Mariette et de Lesseps. Et désormais elles formaient l'assise durable de la grande route que la civilisation européenne s'était définitivement ouverte dans le continent africain pour le reconnaître et pour l'organiser en l'exploitant.

**Le Cap et les Boers.** — En même temps qu'au nord, l'Etat égyptien se constituait pour cet avenir, à l'extrême sud de l'Afrique, deux nations rivales, en se combattant, contribuaient à la pénétration du monde noir. Ce fut de 1836 à 1840 que les Boers ou paysans hollandais, mécontents du gouvernement anglais, résolurent d'émigrer et fondèrent au delà du fleuve Orange les républiques du Natal d'abord, celles de l'Orange et du Transvaal ensuite, indépendantes de l'Angleterre en 1852-1854. Leur exode porta la civilisation européenne, d'une façon très rude, sur les

plateaux habités par les Matabélés et les Zoulous, qui séparent l'Orange du Zambèze. En même temps, le gouvernement anglais poursuivait contre les indigènes cafres, toujours prêts à envahir ses frontières orientales, une guerre ininterrompue de 1811 à 1850 qui eut pour effet d'étendre la colonie sur les plateaux entre la vallée de l'Orange et la mer. Ce fut le domaine, bientôt accru du Natal, d'une nouvelle nation anglaise constituée en 1853 avec ses lois particulières.

Lorsque les Anglais avaient, en 1806, acquis la colonie du Cap sur la Hollande, ils avaient eu surtout en vue, sans trop se préoccuper du continent où ils s'installaient, de se procurer une forte position maritime sur la route de l'Inde, entre l'Atlantique et l'Océan Indien. Tout autre avait été jusque-là la préoccupation des colons hollandais mêlés de descendants de réfugiés français qui se trouvaient au nombre de 26 000 (6 000 à Capetown) installés. Ils y étaient venus, appelés de Hollande par la Compagnie des Indes pour exploiter un sol que, en dépit de la sécheresse, on avait reconnu propice à la culture des céréales et de la vigne. Sur de vastes espaces, ils avaient planté leurs fermes et en vivaient largement. Sur les plateaux qui s'étayaient en triples chaînes très rapprochées de la lisière des côtes, à demi nomades, ils faisaient paître, les moutons; leur richesse, les bœufs, leur unique moyen de transports: petit peuple agricole très isolé de l'Europe, assoupli par le besoin au climat, aux formes de cette terre lointaine, africain de race européenne, *afrikander*.

La conséquence fut qu'au début de la domination anglaise, peu d'Anglais vinrent s'installer dans l'Afrique australe, en face de cette concurrence établie. Les premiers établissements qu'ils firent furent ceux de leurs missions, mission de Londres dans la région de Port-Elisabeth et sur l'Orange (1807), Wesleyens en 1816, société de Glasgow en 1821. Un peu plus tard, en 1819, le chancelier de l'Échiquier fit voter par le Parlement plus d'un million pour transporter en Afrique, à Albany, des émigrants anglais, écossais, irlandais,

au nombre de 5 000 afin de contrebalancer l'élément hollandais.

Très peu de temps après, les nouveaux venus, renforcés par quelques milliers de colons arrivés à leurs frais, missionnaires et colons, poussèrent le gouvernement à limiter l'influence des Afrikanders. La langue hollandaise fut proscrite en 1825 des actes officiels, des cours de justice en 1828; le papier-monnaie local, réduit de moitié de sa valeur pour faire place à la monnaie anglaise; la Commission municipale de Burghers qui administrait Capetown, supprimée. Bientôt les Afrikanders allaient être atteints dans leur fortune même: on avait commencé en 1816 par réviser leurs titres de propriétés. Leurs ressources agricoles, par la difficulté du travail humain en ces contrées, étaient faites du travail des noirs, hottentots ou nègres, depuis deux siècles employés en esclavage. La main-d'œuvre servile soutenait leur prospérité, comme celle des convicts les premiers efforts des pionniers australiens. A la requête des missionnaires anglais, une tentative faite par lord Somerset pour supprimer ce régime provoqua en 1811 une véritable et première révolte des Afrikanders. Après dix années remplies par les réclamations des mêmes sociétés, le gouverneur Lowry Cole résolut d'émanciper les Hottentots, et, en 1830, sir Durban fut chargé de préparer l'application de la mesure radicale qui en 1834 supprima, sans indemnité suffisante aux Afrikanders, leurs ouvriers noirs.

Ce qu'il y avait de réellement humain dans cette législation ne saurait masquer cependant ce qu'elle avait d'utile pour les colons anglais. Elle ouvrait à leur activité une partie des domaines que les propriétaires hollandais n'étaient plus capables de cultiver à eux seuls. Et ce serait une erreur de croire que l'exode de ces propriétaires fut alors en 1835 uniquement déterminé par leur entêtement à pratiquer, loin des frontières anglaises, l'esclavage. La révolution économique dans les conditions du travail les ruinait: un Anglais, le lieutenant Harris, le constatait en 1840. Elle les obligea à vivre désormais d'une vie pastorale qu'ils allèrent cher-



cher au delà des déserts. Sur leurs domaines abandonnés, les Anglais eux-mêmes, partout où ils le purent, substituèrent, comme en Australie, l'élevage à la culture, et la main-d'œuvre, depuis, a toujours manqué à cette nation éparse, incapable de tirer parti par elle-même des ressources du sol qui pourrait nourrir un peuple beaucoup plus nombreux.

Quoi qu'il en soit, après s'être divisées sur cette question, comme faillirent le faire trente ans plus tard les États-Unis, les deux nations anglaise et boër formaient, au sud et au nord du fleuve Orange, deux agglomérations européennes organisées. En 1851, le Cap anglais comptait 240 000 habitants et une capitale de plus de 20 000 personnes, un peu plus du tiers en Afrikanders, Hollandais ou Anglais, le reste en indigènes. La population, comme celle du Canada, s'était développée sur son propre fonds grâce à son travail, et aux efforts incessants que le gouvernement avait faits pour la protéger contre les pillages des Cafres. De véritables confins militaires avaient été créés dans la Cafrerie anglaise. De nouvelles méthodes de culture avaient été introduites; de nombreuses stations de missionnaires étaient devenues des centres importants; l'élevage du mouton, la vente de la laine commençaient, au lieu de l'exportation des vins, à faire la fortune de la colonie, exigeant moins de main-d'œuvre. La ville de Capetown, avec ses sociétés d'instruction dont une seule avait un budget de 400 000 francs, ses établissements de bienfaisance, avec ses maisons de banque et de commerce, pouvait être considérée déjà comme le centre d'une nation appelée à vivre libre et prospère. « C'est plus qu'une espérance, c'est une certitude, écrivait un voyageur français en 1852. Il se prépare dans cet hémisphère lointain quelque chose d'analogue à ce qui ne s'est vu qu'aux temps antiques. »

Le même observateur témoignait en faveur aussi de la nation que venait de former sur les plateaux de l'intérieur l'émigration boër. Après quelques tâtonnements et sous la direction d'un ancien lieutenant de la colonie anglaise, Peter Retief, une démocratie se constituait appuyée

LA NATION BOËR : SON EXODE, SA CONSTITUTION. 241

sur le Volksraad qui nommait les magistrats et les officiers, gouvernée par un Conseil de vingt-quatre membres, et un commissaire en chef ou président chargé des finances, tous nommés pour un an. Les juges, élus aussi, ne pouvaient décider des affaires graves qu'avec le concours de six jurés ou hemraaden. Les condamnations à mort étaient réservées à l'assemblée du peuple.

Démocratie militaire d'ailleurs par les nécessités de la guerre constante avec les indigènes, répartie en groupes de commandos, auxquels les fermiers toujours armés se rendaient au premier appel du chef ou de son lieutenant, le field-cornet. Démocratie très religieuse, soucieuse de l'école que malgré les difficultés on avait installée sur tous les points de réunion importants, et très préoccupée de sauver sa réputation des accusations de cruauté et d'esclavage que les missionnaires anglais, ses ennemis détestés, avaient portées contre elle. « Nous ne sommes pas hostiles à l'émancipation; ce n'est pas pour ce motif que nous avons quitté la colonie, mais parce que l'Angleterre nous a refusé les deux tiers de l'indemnité promise. » Dépossédés et ruinés, les Boers s'étaient vite refaits, à force d'énergie et de courage, de nouvelles propriétés, une vie indépendante dont ils avaient imposé le respect à leurs anciens maîtres.

Ils n'avaient pu de même conserver le riche territoire du Natal, aux trois terrasses fertiles, tropicale, tempérée et montagnaise qu'ils avaient du moins eu l'honneur d'ouvrir à la civilisation par les victoires d'André Prétorius sur le chef zoulou Dingan (1839). Leur première capitale, du nom du fondateur Pietermaritzburg, devint en 1843 le centre d'une nouvelle nation de race anglaise qui venait de s'y former par un envoi de 4 000 colons appelés d'Angleterre ou de l'île Maurice pour constituer le commerce de Durban, et, sur les terrasses inférieures, des exploitations tropicales de sucre et de café, très rapidement prospères malgré la rareté de la main-d'œuvre.

Ainsi de toutes parts, du 35° au 25° degré de latitude, des nations nouvelles naissaient sur la partie australe du con-

minent africain, dont la pénétration se préparait par la rivalité des Boërs et des missionnaires anglais. Dépassant les territoires hollandais, le beau-père de Livingstone alla s'installer en 1843 au Bechuanaland d'où son gendre partait pour reconnaître le lac Ngami (1849) et la grande vallée du Zambèze en 1852, la grande route fluviale de l'Afrique au sud. Le continent noir s'ouvrait par la Zambèzie comme par le Soudan. Au milieu des races nègres, comme parmi les fellahs, soit par des procédés d'Etat, soit par des groupements de nations nouvelles, les blancs venus d'Europe, agriculteurs, pasteurs, ingénieurs, missionnaires, rivalisaient déjà, au milieu du dix-neuvième siècle, d'activité et de recherches. Leurs espérances, leurs ambitions étendaient à l'Afrique le cercle immense où devaient se mouvoir désormais les intérêts et l'attention de la politique européenne.

Si bien, qu'avec quatre continents récemment découverts, de l'Océan Indien au Pacifique et du cap de Bonne-Espérance au Canada, le monde entier, peuplé de nations nouvelles, réorganisé et exploité par des procédés modernes, devenait vers cette époque le domaine des problèmes soumis à l'examen des nations, des hommes d'Etat de l'ancienne Europe. La création, à la même date, des chemins de fer et de la navigation à vapeur, des télégraphes leur fournissait, pour les suivre et pour les résoudre, des ressources inattendues. Ainsi se dessinait pour la vieille Europe le champ d'une politique nouvelle par le monde.

## BIBLIOGRAPHIE

1<sup>re</sup> PARTIE.

L'Allemagne. — Pour le mouvement philologique en général, consulter : BURSIAN, *Geschichte der Klassischen Philologie in Deutschland*; Munich, 1883. — W. LEXIS, *die Deutschen Universitäten*; Berlin, 1893. — HUBNER, *Bibliographie der Klassischen Alterthümer*; Berlin, 1891. — S. REINACH, *Manuel de philologie classique*, 2<sup>e</sup> édit.; Paris,

1889. — HILLEBRAND, *Etude sur Ot. Muller et son école, en tête de l'Histoire de la littérature grecque*, de O. Muller, 3<sup>e</sup> édit., tome Ier; Paris, 1883. — O. JAHN, *die Bedeutung u. Stellung der Alterthumsstudien in Deutschland* (Preussische Jahrbücher), tome IV; Berlin, 1859. — RENAN, *l'Avenir de la Science*; Paris, 1890.

Pour le mouvement historique : A. MICHAELIS, *Geschichte der K. Deutschen archeolog. Instituts*; 1820-1879 (Berlin, 1879). — BRUNHEIM, *Lehrbuch der Historischen Methode*; Leipzig, 3<sup>e</sup> édit., 1903. — WATTENBACH, *Deutsche Geschichtsquellen*. — O. LORENZ, *die Geschichte Wissenschaft in Hauptrichtungen u. Aufgaben*; Berlin, 1886. — NIEBUHR, *Lebensnachrichten*; Hambourg, 1838-39, 2 vol. in-8°. — GERVINUS, *Grundriss der Historik*; Leipzig, 1837. *Geschichte der Deutschen Dichtung*. — VON SYBEL, *Niebuhr*, 1833-1842, 5 vol. — O. LORENZ, *Leop. von Ranke, die Generationenlehre und der Geschichtsunterricht*; Berlin, 1891, in-8°. — NIPPOLD BUNSEN, *Memoiren*; 1890, 3 vol. — LÉVY-BRULH, *l'Allemagne depuis 1815*; Paris. — Les articles et les bibliographies de l'*Allgemeine Deutsche Biographie*.

Pour la politique en 1840 : PFISSTER, *das Deutsche Vaterland*. — Jacques MATTER, *Etat de l'Allemagne*; Paris, 1847, 2 vol. — SAINT-RENÉ-TAILLANDIER, *Etudes sur la Révolution en Allemagne*, tome Ier. — *Le roi Frédéric G. IV et Bunsen*. — SAINT-MARC GIRARDIN, *Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne*. — BIEDERMANN, *Geschichte Deutschlands*, 2<sup>e</sup> partie, tome Ier. — TREITSCHKE, *Deutsche Geschichte im XIX<sup>en</sup> Jahrh.*, tome V. — HEINE, *Correspondance*. — *L'Allemagne*; 1835. — GASTON RAFAEL, *le Rhin allemand*; 1903. — THUREAU-DANGIN, *Histoire de la monarchie de Juillet*, tome IV, p. 300.

L'Italie. — Pour le mouvement philologique, voir les livres cités au paragraphe Ier (Allemagne) et FABRONI, *Vita Italorum doctrina excellentium*, 1779-1805, 20 vol. in-8°, avec sa continuation par TIPALDO, jusqu'en 1849 (Venezia, 1835-1847, *Biografia degli Italiani illustri nelle Scienze*). — VALMAGGI, *Manuale storico Bibliografico di filologia classica*; Torino, 1894, in-8°. — BERTOCCHI, *Repertorio bibliografico delle opere (storiche) stampate in Italia nel secolo XIX<sup>o</sup>*; Roma, 1876-1880, 2 vol. in-8°.

Pour le mouvement historique et politique : PETRUCCELLI DELLA GATINA, *Storia della idea Italiana, dall'anno 663 di Roma al 1870*; 1877-1882, 1 vol. — FARDELLA, *Storia della giovane Italia*; 1895-1896, 2 vol. — HENNEGUY, *Histoire de l'Italie depuis 1863*; 1881, in-16. — RUTH, *Geschichte Italiens*; 1815-1867. — MARC MONNIER, *l'Italie*. — SALVATORE, *la Politica di Leopardi*; Heidelberg, 1867. — MASSARI, *Ricordi e carteggio di Gioberti*; Milan, 3 vol., 1863. — GIOBERTI, *del Bello*; 1841. *Del primato civile e morale degli Italiani*; 1843. *Correspondance*; Florence, 1881. — C. BALBO, *Speranze d'Italia*; 1843, 1 vol. — FERRARI, *l'Italie et les Révolutionnaires italiens* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 nov. 1844). — *La poésie nationale* (*Ibid.*, 1<sup>er</sup> janvier 1845). — FULCHIRON, *Voyage en Italie*; 1844. — BRACHET, *l'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas*; Paris, 1882, in-12.

Les Slaves : PIPIN, *Geschichte der Slavischen Litteratur*, tome Ier, trad. Denis; 1886. — E. DENIS, *la Bohême depuis la Montagne blanche*; Paris, 1903 (2<sup>e</sup> partie, notamment la *Bibliographie* du chapitre I<sup>er</sup> et du chapitre II). — KREK, *Einleitung in die Slavische Litteratur*, 2 vol.;

Graz, 1887. — MICKIEWICZ, *Cours de littérature slave*; 1864, 5 vol. in-8°. — *Des origines slaves*; 1882, in 12. — LOUIS LÉGER, *le Monde slave au XIX<sup>e</sup> siècle* (leçon d'ouverture, 1885). *Le Monde slave*; 1873. *Études slaves*; 1875. *Nouvelles études slaves*. — OSTROWSKI, *Lettres slaves*, 1839-1853; 1853, in-12. — *Sur le panslavisme moscovite*; 1842, in-12. — CYPRIEN ROBERT, *les deux Panslavismes*; 1847, in-8°. *Le monde slave, son passé, son état présent*; 1852, 2 vol. *Les Slaves de Turquie*; 1844, 2 vol. in-8°. — DE SAINT-MARIE, *les Slaves méridionaux*; 1875, in-12. — HILFEDING, *Geschichte des Illyrismus*; 1848. — COURRIÈRE, *Histoire de la littérature slave*; 1875. *Histoire de la littérature slave*; 1879. — PICOT, *les Serbes de Hongrie*; Prague, 1873. — KLACZKO, *le Congrès de Moscou (Revue des Deux-Mondes)*, 4<sup>e</sup> septembre 1867. — H. DESPREZ, *les Peuples de l'Autriche et de la Turquie*; 1850, 2 vol. in-8°. — COMTE GUROWSKI, *le Panslavisme*; 1850, in-8°.

**Les Hongrois** : SAYOUS, *Histoire des Hongrois et de leur littérature politique de 1790 à 1815*; 1872, in-12. — DE GÉRANDE, *l'Esprit public en Hongrie depuis la Révolution*; 1848, in-8°. — MICHEL HORVATH, *Fünf u. zwanzig Jahre aus der Geschichte Ungarns*, 1823-1848; Leipzig, 1867 (Bibliographie très complète). — SWICKER, *Geschichte der Ungarischen Litteratur*; Leipzig, 1889. — KONT, *la Hongrie littéraire et scientifique*; 1896. — SAINT-RENÉ-TAILLANDIER, *Tchèques et Magyars*; Paris, 1869.

**Les Roumains** : E. PORTAL, *la Littérature roumaine, essai bibliographique*; Palerme et Paris, 1893, in-8°. — GROENER, *Grundriss der romanischen philologie*; Strasbourg, 1888-1897, 2 vol. in 8°. — SAINNEAU, (*Lazar*) *Istoria filologiei românei*; Bukarest, 1895. — POMPIEU ELIADE, *De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie*; Paris, 1898, et la *Bibliographie*. — KOGALNICEANU, *Histoire de la Moldavie et de la Valachie et des Valaques transdanubiens*; Berlin, 1837. — E. VAILLANT, *la Roumanie*; 1844. — ELIAS REGNAULT, *Histoire des Principautés danubiennes*; Paris, 1855. — ANAGNOSTI, *la Valachie et la Moldavie (Revue des Deux-Mondes)*, 1837. — THOUVENEL, *la Valachie en 1839 (Revue des Deux-Mondes)*, 2<sup>e</sup> semestre, 1839. — COLSON, *De l'état présent des principautés danubiennes*; Paris, 1839. — RADULESCO, *Mémoire sur l'histoire de la régénération roumaine*; 1851, in-8°. — LANGSDORFF, *la Transylvanie*; 1849. — A. DE GÉRANDE, *la Transylvanie*; Paris, 1850, 2 vol. — Ed. QUINET, *les Roumains (Revue des Deux-Mondes)*, janvier 1856.

2<sup>e</sup> PARTIE.

**Etats-Unis**. — MOIREAU, *les Etats-Unis (Histoire générale de Lavisie et Rambaud, tome X, p. 8, et la Bibliographie, p. 826)*. — *Articles bibliographiques sur les présidents, Monroe, etc.*, dans la *Grande Encyclopédie* et les *Bibliographies* de ces articles. — DE BACOURT, *Souvenirs d'un diplomate*; Paris, 1882. — DI VON DER HOLST, *Verfassungsgeschichte der Vereinigten Staaten*; Berlin, 1873-1885. — BRUCE, *American Commonwealth*. — WINSOR, *Narrative and critical History of America*, tomes VII et VIII; 8 vol. — HILDRETT, *United States*; II<sup>e</sup> série, 3 vol. — A. BUSHNELL HART, *Epochs of american history*. —

B.-J. LOSSING, *the Statesman's Manual*; New-York, 1858, 4 vol. in-8°. — MORSE, *Collection of american Statesmans*. — Ed. CHANNING, *the United States of America*. Cambridge, 1896 (Manuel sommaire).

**Canada**. — GARNIER, *Histoire du Canada*; Montréal, 4<sup>e</sup> éd., 4 vol. — BENJAMIN SULTE, *Histoire des Canadiens français jusqu'en 1880*; Montréal, 1882-1884, 8 vol. — LUCAS, *Historical geography of the British colonies*; Oxford, 1888. — ZIMMERMANN, *die Europäischen colonien*; 18<sup>e</sup> Band, I<sup>er</sup> Theil; Berlin, 1899 (*Bibliographie*). — HULOT, *les Canadiens français (Annales des Sciences politiques)*, 1887, p. 359.

**Australie et Nouvelle-Zélande** : Ouvrages sur les colonies anglaises, au paragraphe précédent. — A. TROLLOPE, *Australia*, 1879. — E. MONTÉGUT, *l'Angleterre et ses colonies australes*; Paris, 1880. — P. LEROY-BEAULIEU, *les Nouvelles colonies anglo-saxonnes*; Paris, 1897. — A. MÉTIN, *le Socialisme sans doctrines*; Paris, 1904. Articles dans l'*Histoire générale de Lavisie et Rambaud*, tome X. — G.-W. RUSSEN, *the History of Austral Asia*; Melbourne, 1897, 3 vol. in-8°. *The History of New Zealand*; 1896, 3 vol. — JENKS, *the History of the Australasian colonies*, 1895, in-8° (Manuel). — GREVILLE, *Australia Commonwealth*; Oxford, 1894, 2<sup>e</sup> éd.

**Sibirie** : CHOROSCHIN u. STEIN, *die Russischen Kosakenheere* (Petermann's Mittheilungen, 1883). — VENUKOFF, *Aperçu des découvertes géographiques dans la Russie d'Asie*; 1881, in-8°. — G. D., *la Sibirie et ses pénitenciers (Revue britannique)*, nov. 1880. — QUATREFAGES, *l'Altai (Revue des Deux-Mondes)*, 15 juillet 1845. — STRUVE (Bernard de), *Histoire des routes de commerce de la Sibirie* (Petermann's Mittheilungen, 1880). — LEGRAS, *En Sibirie*; Paris. — P. LEROY-BEAULIEU, *la Rénovation de l'Asie*; Paris, 1900. — LANIER, *Lectures géographiques : Asie*, 4<sup>e</sup> partie (*Bibliographie*). — CURZON, *Russia in Central Asia*; 1889 (*Bibliographie*). — V. BÉRARD, *la Révolte de l'Asie*; Paris, 1904.

**Turkestan** : THOUVENEL, *Progrès des Russes dans l'Asie centrale (Revue des Deux-Mondes)*, 15 décembre 1841. — WARREN (E. DE), *Bokhara et Samarkand (Correspondant)*, 25 août 1845. — VIDAL-LABLAICHE, *les Empires anglais et russe en Asie (Revue politique et littéraire)*, 1875. — RAWLINSON, *England and Russia in the East*; 1875, in-8°.

**Inde anglaise** : Ouvrages sur les colonies anglaises, cités plus haut. — BARCHOU DE PENHOEN, *l'Inde sous la domination anglaise*; 1859, 2 vol. — J.-W. KAYES, *the Administration of the East Indian Company*; London, 1853. — SOLTYSKOFF, *Lettres de l'Inde*; Paris, 1848, in-8°. — E. DE WARREN, *l'Inde anglaise*; Paris, 1860, 2 vol. — SIR W. HUNTER, *the Indian empire*; Londres, 1893, 3<sup>e</sup> éd. — KEENE, *British India*; Londres, 1893 (Manuel). — FRAZER, *British India*; Londres, 1896. — FERNAND DELON, *Etude sur les chartes de la Compagnie des Indes*; Paris, 1897. — LANIER, *Lectures géographiques : Asie*, 2<sup>e</sup> partie. — MÉTIN, *Histoire générale de Lavisie et Rambaud*, tome X, et les *Bibliographies* de ces deux Manuels.

Egypte : MERRUAU, *l'Égypte contemporaine*; Paris, 1838, in-8°. — MOURIEZ, *Histoire de Méhémet-Ali*; 1835-1838, 5 vol. in-8°. — JOH. BOWRING, *Report on Egypt*; Londres, 1840. — BENEDETTI, *Les dernières années de Méhémet-Ali* (*Revue des Deux-Mondes*, juin 1893).

Afrique du Sud : MONTÉGUT, *l'Angleterre et les colonies australes*; Paris, 1880. — LUCAS, *Historical geography of the British colony* (vol. IV, *South Africa*); Oxford, 1897. — GEORGES M. THEAL, *History of South Africa*; 1888-1893, 5 vol. Le même (abrégé), *South Africa*; Londres, 1894. — HODDEN, *History of Natal*; 1855. — BIRDS, *Annals of Natal*; 1888. — RUSSELL, *Natal, the land and history*; 1894, 3<sup>e</sup> édit. — Pierre LEROY-BEAULIEU, *les Nouvelles Sociétés anglo-saxonnnes*.

## VII

## LE DÉCLIN DE LA MONARCHIE DE JUILLET

## DEUX ENTENTES CORDIALES (1840-1846)

## I. — Aberdeen et Guizot.

« J'avais eu confiance, disait Louis-Philippe à Guizot en 1843, de pouvoir établir entre Paris et Londres cet accord sincère et cordial qui est l'intérêt réel des deux pays et le véritable alcazar de la paix de l'Europe. » L'entente cordiale, ainsi qu'on l'a appelée, entre la reine Victoria, le ministère tory d'Aberdeen et Peel, Louis-Philippe et ses ministres conservateurs, a été pendant six ans, le tiers de la durée de la monarchie, le principe essentiel dans lequel elle s'est réfugiée, après le grand ébranlement de 1840.

Pour la juger autrement, que par les reproches de l'opposition hostile au gouvernement de Guizot et lui gardant rancune du désarmement de la France devant l'Europe, il faut en rechercher le caractère et l'objet. Son auteur l'a définie à ses débuts. Ce n'était pas une alliance intime, comme au début du régime : « le moment était passé »; mais c'était le remède à l'isolement, système critique et révolutionnaire, attitude dangereuse de la France en armée au milieu de l'Europe inquiète. C'était, suivant une jolie expression du ministre, « l'indépendance au sein de la bonne intelligence ». L'objet, c'était par de bons rapports avec l'Angleterre de ramener la France, ajoutait-il, à la grande pensée nationale de la révolution de 1789, à la paix, d'offrir au monde une nation libre, uniquement soucieuse de contribuer par son exemple et son désintéresse-

ment au développement pacifique de la civilisation générale.

Certes, à distance et loin des passions contemporaines, la politique de Louis-Philippe opposée depuis 1830, et surtout dans l'Affaire d'Égypte, aux impatiences de la nation, à sa fièvre de gloire, à ses traditions de guerre révolutionnaire et de frontières naturelles, apparaît bien comme la plus conforme aux intérêts de la France alors, et à la vraie doctrine de la Révolution. Elle évitait à la France « de marcher vers un abîme, en se traînant dans une ornière. » Ce mot de Guizot était heureux et juste.

Mais on peut se demander en quoi un rapprochement avec l'Angleterre était indispensable à la pratique de ces relations pacifiques avec l'Europe. Nullement menacés, s'ils restaient paisibles dans leurs frontières, appuyés sur une armée portée en 1841 au chiffre de 350 000 hommes, rassurés par les fortifications, que la loi du 1<sup>er</sup> avril 1841 donnait à leur capitale, les Français pouvaient se passer d'alliance. Si Guizot rechercha celle du ministère tory, c'est que dans sa pensée, inspirée des doctrines de Broglie, analogue à celle des catholiques, la paix utile à son pays supposait une condition préalable, le recul de la Russie dans la mer Noire, la défense des conventions qui désormais couvraient l'intégrité de Constantinople et empêchaient le czar de faire de la Turquie un Portugal, un pays de protectorat. C'était si bien le dessein secret de sa combinaison, que Thiers l'en félicitait à la tribune sans être contredit et lui reprochait, vivement d'ailleurs, ses procédés seuls, le recours à l'alliance anglaise, plutôt qu'à l'emploi des forces militaires de la France. La vérité fut qu'il parlait d'indépendance au moment où il se liait avec les Anglais, comme Talleyrand en 1830, pour diminuer et ruiner l'influence de la Russie en Orient. Et son erreur fut de n'avoir point vu que les conditions de cette liaison n'étaient plus les mêmes qu'au début de la monarchie de Juillet. Les événements de 1840 les avaient totalement modifiées.

Lorsque Talleyrand était parti pour Londres, le czar Ni-

colas, victorieux à Andrinople, escomptait la révolution en France et en Belgique comme une occasion propice d'étendre, à la faveur d'une guerre en Occident, ses succès dans les Balkans. Les Anglais, inquiets de ses entreprises, occupés par les difficultés de leur grande réforme électorale, avaient eu alors besoin du concours de la France, et l'avaient aidée à maintenir la paix en Belgique et en Orient. En 1841, au lendemain de la convention des Détroits, l'Angleterre était victorieuse et le czar vaincu, obligé par l'Europe à la paix, privé des avantages qu'il avait obtenus en 1833. Aussi fiers et impatients de nouveaux succès en 1841 qu'ils étaient dix ans plus tôt craintifs et préoccupés de nouvelles défaites, les Anglais pouvaient traiter la France en auxiliaire utile, mais non plus en alliée nécessaire. Inversement, en face de Louis-Philippe consolidé, de la Belgique et de l'Orient pacifiés, le czar Nicolas ne pouvait plus menacer la France; contre sa politique, l'Angleterre n'était plus, comme en 1830, pour la monarchie de Juillet, l'indispensable appui. Aux yeux de Metternich, homme d'Etat réaliste, l'alliance des puissances maritimes n'était plus qu'une fantasmagorie. Rien ne les rapprochait, tout devait les diviser.

En cet état, chaque négociation, sans avoir d'objet utile pour les deux gouvernements, devint un sujet de conflit entre les deux peuples. On eut le singulier spectacle d'un ministère risquant chaque année en France son existence, d'un roi sacrifiant sa popularité, sans que les profits du risque ou des sacrifices apparussent clairement.

Ce n'était point un intérêt d'Etat par exemple qui amena Guizot à reprendre avec Aberdeen la question du droit de visite à l'automne de 1841. C'était, en apparence du moins « une noble et sainte cause », la poursuite des négriers qui depuis l'abolition officielle de la traite par le congrès de Vienne continuaient leur trafic, l'espoir de l'arrêter par une entente générale des puissances. Mais on savait en Europe que cette cause, depuis le traité de Paris où l'Angleterre avait imposé l'abolition à la France du droit

de la victoire, servait de prétexte à cette puissance pour s'attribuer une sorte de police supérieure des mers. Par des traités que Talleyrand avait négociés avec elle le 10 novembre 1831 et le 22 mars 1833, Louis-Philippe avait trouvé le moyen de concilier ses devoirs d'humanité avec la dignité et les intérêts de la marine française. On avait limité la visite des vaisseaux marchands à certaines zones, et stipulé la proportion des vaisseaux de guerre français et anglais qui l'exerceraient.

Cinq ans plus tard, Palmerston, sous prétexte d'obtenir le concours d'autres puissances qui n'avaient pas de flottes, avait proposé une nouvelle convention qui ne stipulait plus rien sur le nombre des vaisseaux employés à la visite. Et, comme l'étendue des zones s'y trouvait singulièrement accrue, l'Angleterre, sans réserve, parut accaparer la police des mers. En 1838, le ministère français avait refusé les changements proposés. En 1841, pour être agréable au ministère tory qui ne voulait point demeurer en reste d'humanité avec les whigs, Guizot les accepta. Mais ce fut dans les Chambres françaises, et parmi ses amis mêmes l'occasion de telles protestations qu'il dut à Londres retirer ses promesses, et que la nouvelle convention de février 1842, acceptée de l'Europe, ne reçut pas la signature de la France.

En elle-même, l'affaire n'était pas de grande importance. Mais elle fournit aux Français l'occasion de manifester qu'ils voulaient être désagréables à l'Angleterre. Un publiciste écrivait alors : « Je suis effrayé des progrès que fait chez nous la haine de l'Angleterre. Palmerston a rendu le nom anglais odieux et suspect à la France. » Il semblait que la nation voulût venger Napoléon, et se venger elle-même à tout prix d'humiliations plus récentes. Inversement, au delà de la Manche, « cette haine violente provoquait la réciprocité ». Ce fut le propos de notre ambassadeur, M. de Saint-Aulaire, quand il entendit les colères de Palmerston et du peuple contre l'assurance donnée par Guizot au Parlement français, en janvier 1842, du consentement

des ministres anglais à notre occupation de l'Algérie. Au mois de juin, les Anglais qui venaient à Paris parlaient couramment de guerre et l'appelaient à grands cris, et dans le ministère même, à Londres, sir Robert Peel se plaignit vivement à Guizot de cette « politique de paix hostile ». Le mot était singulièrement juste pour désigner ce rapprochement politique, impopulaire alors des deux côtés du détroit.

À la fin de 1842, autre question et même thème. La Belgique, pour s'ouvrir des marchés nouveaux, proposait à la France une union douanière qui aurait fait tort peut-être à certaines industries françaises dans le Nord, mais incomparablement servi le plus grand nombre. Louis-Philippe et son ministre accueillirent le projet avec empressement : le cabinet anglais, pour satisfaire l'opinion immédiatement inquiète, mit son veto, força Léopold à chercher une retraite, excita par une circulaire les jalousies des cours continentales, et durement signifiâ à Guizot qu'il ne permettrait pas une atteinte à l'indépendance de la Belgique (6 décembre). En vain, habilement, le ministère français feignit de reculer devant l'opposition des commerçants et des industriels du Nord, devant les conditions que Léopold mettait à l'union.

Les Français ne s'y trompèrent point. Ils virent dans ce recul ce qui le déterminait en réalité, l'effet des jalousies et des exigences de leurs voisins. Si l'Angleterre n'était point notre alliée, aurait-elle agi et menacé autrement ? La riposte ne se fit pas attendre à Paris où l'anglophobie existait de plus en plus « dans une foule de têtes à cette infirmité près assez saines ». Tandis qu'en janvier 1843 Guizot affirmait à la tribune la nécessité de l'alliance anglaise, la majorité des députés l'invitait à poursuivre l'abolition du droit de visite. « Cette question reste et pèse sur l'avenir : c'est une situation qui ne peut se prolonger indéfiniment », avouait en 1843 Guizot, fatigué de lutter déjà pour concilier l'orgueil ambitieux des Anglais avec la fièvre et la rancune de la France.



Qu'on examine cette année, ce sont des heurts de tous les instants. Depuis que Louis-Philippe s'était refusé en 1836 à une intervention militaire en Espagne, pour ne pas fournir à l'Europe un prétexte de guerre, les Anglais moins réservés en avaient profité pour y acquérir une influence exclusive. Ce fut avec leur appui que, par de vilains moyens et par la violence, le vainqueur des carlistes, Espartero, arracha la reine Isabelle et la régence à la reine Christine, obligée avec ses partisans de passer les Pyrénées. La dictature du prince de la Victoire (1840) fut une sorte de protectorat anglais, exercé par l'envoyé de la cour de Londres, Aston, pendant trois années. En vain depuis que Louis-Philippe se rapprochait de l'Angleterre, sollicitait-il de celle-ci sa part d'influence légitime en Espagne. Son ambassadeur à Madrid, M. de Salvandy, à la fin de 1841, recevait d'Espartero un si mauvais accueil qu'il dut repartir aussitôt. Pour consacrer le succès remporté par Palmerston, le ministère anglais tory prêtait, dès 1840, l'oreille aux suggestions du mari de la reine, du prince Albert, qui, pour établir sa famille et servir l'influence britannique, proposait de marier la reine Isabelle à son cousin germain, Léopold de Cobourg. Le cabinet français avait beau demander, en retour du désintéressement de Louis-Philippe qui renonçait d'avance à un mariage pour un de ses fils, une réserve égale de la part du cabinet tory, son allié. Sous le couvert de cette alliance, la diplomatie de l'Angleterre continuait simplement ce qu'avec plus d'éclat Palmerston avait commencé.

Il fallut, pour la rendre plus complaisante, un événement inattendu, le renversement du dictateur progressiste par un autre dictateur favorable à la reine Christine et aux modérés, le général Narvaez (juillet 1843). C'était un grave échec pour l'Angleterre : elle se fit humble, nous offrit de travailler avec elle à la pacification de l'Espagne. Pour faire oublier leurs torts, la reine et son ministre Aberdeen vinrent spontanément rendre visite au mois d'août à Louis-Philippe au château d'Eu. Là, le ministre

anglais reçut l'assurance que, malgré les événements d'Espagne, le roi des Français ne ferait rien pour établir ses fils en Espagne, et promit en retour de ne plus s'intéresser à la fortune de Léopold de Cobourg. Ce qui n'empêcha point le prince Albert de cajoler la famille d'Orléans, avec l'espoir secret d'établir son cousin. Ces témoignages d'amitié et d'entente masquaient mal une politique de sous-entendus, selon l'expression de Metternich. Jamais alliés n'ont gardé plus d'arrière-pensée.

En Grèce, c'était le même jeu : proclamant la nécessité de l'entente, les cabinets de Londres et de Paris avaient choisi deux agents, Pescatory et Lyons, plutôt entreprenants, qui s'appuyaient sur des partis et des hommes très différents, le parti national et populaire des fustanelles dirigé par Colettis, ou le parti moins nombreux des Grecs cultivés, groupé autour de Mavrocordato. Le parti anglais, par une émeute que désapprouva la France, imposa le 15 septembre 1843 au roi Othon un régime parlementaire, afin de renverser Colettis. Le ministre de France avait ordre de « sacrifier les intérêts de rivalité à l'intérêt d'entente ». Sur place, il n'en avait pas moins subi avec dépit le succès des intrigues de Lyons, et il travaillait sans relâche à prendre une revanche qu'il obtint un an plus tard complètement. Comme en Espagne, on se combattait en s'embrassant.

En Syrie, dans ce pays du Liban dont le gouverneur chrétien jusqu'en 1840 était un client de la France, le consul anglais Wood poussait les Druses, secrètement appuyés par les Turcs dès 1841, contre les Maronites catholiques, nos protégés. De terribles massacres (octobre 1841) que le Sultan se déclara prêt à réprimer, eurent pour effet de permettre à la Porte la suppression des privilèges des Maronites, et l'établissement d'un gouverneur turc au Liban. La France protesta : les Turcs eurent l'air de céder et établirent deux gouverneurs au Liban, l'un chrétien pour les Maronites, l'autre musulman pour les Druses. Mais il y avait tant de villages mixtes qu'il était impossible de

faire ce partage. Et l'on vit alors, pendant toute l'année 1843, les consuls de France et d'Angleterre lutter d'intrigues et d'influence à Beyrouth pour déterminer les Turcs à restaurer le privilège des Maronites dans tout le pays, ou à les soumettre totalement aux Druses. Peu à peu, dans cette lutte, nos protégés perdaient du terrain, et un nouvel agent anglais, le colonel Rose, se préparait à leur donner un dernier assaut. Ce fut ainsi, au temps de l'entente cordiale que commencèrent, encouragées et soutenues par les diplomates des puissances amies, les querelles longues et sanglantes de la Syrie pendant vingt ans. Tel fut en 1843, partout où elles se rencontraient, et pendant que Louis-Philippe et la reine Victoria échangeaient des témoignages d'amitié à Eu, en Espagne, en Grèce, en Orient, le tableau des démarches des alliés.

Le tableau de l'année 1844 lui ressemble singulièrement : « Nous faisons de la grande et honnête politique, écrivait Guizot à Aberdeen alors. Et nous la faisons si amicalement ! » Il suffit, pour en juger, de voir à l'œuvre leurs agents d'Espagne en cette année, sir Henri Bulwer qui, en partant pour Madrid, essayait de conquérir la reine Christine au projet de mariage de sa fille avec Léopold de Cobourg, et M. Bresson qui se vantait de faire proclamer en vingt-quatre heures le duc d'Aumale. Le mariage d'Isabelle fut pendant toute cette année discuté dans les deux camps avec passion. Les Anglais n'avaient pas renoncé à restaurer leur influence à Madrid par le succès du cousin de leur roi. Et si Louis-Philippe mariait alors le duc d'Aumale à une princesse de Naples, il commençait à promettre le même jour (26 novembre 1844), son autre fils Montpensier pour l'infante cadette Luisa Fernanda, ce qui était une manière indirecte de se garder auprès des Bourbons d'Espagne une influence de famille. En se promettant, comme ils l'avaient fait à Eu, de mutuelles concessions, la reine et Louis-Philippe, leurs agents naturellement moins réservés, continuaient séparément leur politique de mariage en Espagne. « Vous ne vous mettez jamais d'accord avec

LE CONFLIT DE TAHITI, L'INDEMNITÉ PRITCHARD. 255  
l'Angleterre sur l'Espagne », disait alors Metternich à un de nos ambassadeurs à Vienne.

Dans la même année une tuile tombait sur la tête du cabinet. Ce fut le propos de M. de Broglie à la nouvelle de ce qui se passait à Tahiti (février 1844). L'amiral Dupetit-Thouars qui, sans instructions, avait imposé à la reine Pomaré le protectorat de la France à la fin de l'année 1843, pour soustraire les îles à l'influence des méthodistes anglais, avait déposé cette reine et annexé ses Etats. Guizot se hâta de le désavouer, proclama à la tribune de la Chambre qu'il maintiendrait la reine et le protectorat.

Ce fut en France une explosion de colères, devant cette nouvelle humiliation soi-disant imposée par l'Angleterre. On plaignit l'amiral comme une victime ; on le célébra dans tous les journaux de gauche et de droite, pour cette croisade, comme un héros. On parla de guerre pour cette vétille, et le prince de Joinville lui-même publia un article anonyme pour en signaler les conditions. L'orage passait d'abord, par la fermeté du ministère français et une certaine modération du cabinet anglais qui déplaça l'adversaire de l'amiral auprès de la reine Pomaré, le consul Pritchard. Mais il se reforma à la nouvelle qu'un lieutenant de Dupetit-Thouars, d'Aubigny, n'avait pas attendu ces mesures de pacification, et qu'il avait fait arrêter et expulser ce consul anglais.

Quand on le sut à Londres (juillet 1844), l'opinion réclama de Peel et de ses collègues, une réparation pour « cette grossière indignité ». L'opinion française, à peine calmée depuis un mois, se monta sur ce nouvel incident, à un degré tel que la guerre au mois d'août parut possible. « Allons-nous, écrivait Guizot à lord Aberdeen, laisser troubler la paix du monde par Pritchard, Pomaré et d'Aubigny ? » L'Angleterre alors n'en armait pas moins, avec une grande activité, poussée par Palmerston. A l'entente cordiale, Louis-Philippe fit un sacrifice : il consentit à verser une indemnité à Pritchard, pourvu qu'il ne repartît plus aux îles de la Société. Puis il partit pour Lon-

dres rendre sa visite à la reine d'Angleterre au mois d'octobre, sans se douter qu'à la fin de l'année l'opposition serait presque assez forte, appuyée par les colères françaises, pour renverser ses ministres.

Ailleurs encore il avait dû fournir quelque satisfaction aux passions du peuple anglais. Et M. Volé devait lui reprocher « cette politique à outrance même dans ses faiblesses ». Nos guerres algériennes s'étaient compliquées d'un conflit avec le sultan du Maroc qui soutenait et poussait Abd-el-Kader. Lorsque la flotte française s'en alla, le 6 août, bombarder les fortifications de Tanger (6 août 1844), et que Bugeaud eut remporté, le 14, la victoire de l'Isly, le public français fut en joie. La nation anglaise, en grande colère, réclama le rappel de son ambassadeur à Paris, et parut se préparer à la guerre pour limiter nos conquêtes en Afrique. Louis-Philippe pressa ses ministres « de mettre au *Requiem* ces tristes incidents et d'en finir avec le guépier du Maroc, comme avec les bêtises de Tahiti » (14 août 1844). Sans rien exiger du Maroc, ni indemnité de guerre, ni occupation de territoire, il fit la paix avec le sultan en quelques jours, une paix généreuse et douce (10 septembre 1844) qui rassura l'Angleterre, sans être tout à fait du goût de la France.

Il est certain qu'en évitant ainsi la guerre, en apaisant des conflits entre les peuples, Louis-Philippe et ses ministres servaient mieux que par des aventures sanglantes et ruineuses les intérêts de la France. Mais on peut se demander ce qu'ils gagnaient, même à ce point de vue, à donner à cette politique d'apaisement le caractère d'une entente, et presque d'une alliance utile entre les deux nations. « En adoptant un mot qui exprimait surtout un sentiment, M. Guizot, remarqua finement Metternich, a provoqué les sentiments opposés. » Il s'obstinait à faire un mariage d'amour de ce qui n'était même pas une union de raison, simplement une précaution contre la discorde.

« On peut, disait en janvier 1845 M. de Broglie, sans doute avoir des relations pacifiques qui ne soient pas amicales », et

LE PRIX ET LE SECRET DE L'ENTENTE CORDIALE. 237

ils s'efforçait d'établir que, sans amitié, la paix avec l'Angleterre serait à la merci du moindre incident. La réalité était que cette union avait un autre objet, qu'elle paralysait l'action du czar en Orient. Nicolas I<sup>er</sup> le sentit si bien qu'il prit la peine de venir lui-même visiter la reine Victoria à Londres, en mai 1844, que Guizot s'en émut, qu'en 1845 il chargeait M. de Broglie d'une mission en Angleterre. Tout ce que la Russie put offrir à Londres alors pour détourner les torys de la France, et se rouvrir le chemin de Constantinople en leur promettant une part d'influence, elle l'offrit. Un memorandum rédigé par Nesselrode, reçu et conservé alors (juin 1844) par le cabinet anglais, publié neuf ans plus tard à la veille de la guerre de Crimée, fut l'instrument que la diplomatie russe employa pour ébranler l'alliance franco-anglaise, gardienne contre ses ambitions de la Convention des Détroits.

La question de Constantinople était-elle d'une si haute valeur pour les intérêts de la France et même de son roi qu'elle lui imposât la nécessité d'une amitié avec l'Angleterre sans sincérité, d'un accord sans fondement solide? « Les caresses, écrivait Metternich, sont un dangereux élément en politique. Elles retomberont de tout leur poids sur M. Guizot et son ministère » (octobre 1844).

Ils les continuèrent pourtant en l'année 1845, qui fut marquée par un nouveau voyage de la reine Victoria en France (septembre 1845). Au milieu de cette année, les Anglais, habilement maniés par M. de Broglie, avaient consenti à suspendre pour dix ans le droit de visite par une nouvelle convention qui stipulait l'envoi de deux escadres franco-anglaises en surveillance sur les côtes d'Afrique, et ordonnait des traités avec les chefs indigènes (29 mai 1845). C'était la préface d'ouvertures que le prince Albert se préparait à faire encore auprès du gouvernement français, en faveur de son cousin Léopold, toujours candidat au trône d'Espagne et à la main d'Isabelle. Mais, à Eu, le ministre Aberdeen ne les appuya pas au grand dépit de la famille de Cobourg, et Louis-Philippe les rejeta.

Et alors ce fut l'ambassadeur anglais à Madrid, sir Bulwer, qui, pour faire sa cour au prince consort, à la reine très attachée aux Cobourg, intrigua auprès de la reine Christine et la poussa vers la fin de l'année à prendre l'initiative de l'alliance entre sa fille et Léopold de Cobourg.

Au début de l'année suivante, l'intrigue prit corps, malgré un appel très énergique de Guizot à l'amitié du cabinet anglais. Tandis que le duc de Saxe-Cobourg faisait, en avril, une visite à Lisbonne, il recevait, par l'intermédiaire de sir Henri Bulwer lui-même, une lettre de la reine d'Espagne qui, d'accord avec son ministre Isturitz, proposait aux Cobourg le mariage rêvé. Sans doute, lord Aberdeen blâma son agent, mais ne le rappela pas, et même il écrivit à la reine que « si elle choisissait un mari pour sa fille contre le gré de Louis-Philippe, libre après tout de son choix, elle pouvait compter sur la sympathie de l'Angleterre et même de l'Europe ». Ce langage n'était pas fait pour décourager les espérances des Cobourg, ni les intrigues de sir Bulwer.

Sur ces entrefaites, le ministère tory de Robert Peel, ébranlé déjà au mois de décembre 1845, tomba en juin 1846. Ce cabinet avait vécu six ans, par l'effet de la hardiesse de son chef qui n'avait pas craint d'engager le parti conservateur dans des réformes libérales devant lesquelles reculaient les libéraux, l'abolition des droits sur les blés et sur les objets de consommation (1842-1845). Les whigs avaient essayé d'esquiver le problème par une politique d'action au dehors : Peel, dans la paix, avait donné aux torys l'honneur de le résoudre. Mais, à la longue, ses amis se lassèrent, et déjà Russell et les whigs eussent repris le pouvoir, s'ils n'avaient refusé le concours de Palmerston, le représentant le plus autorisé d'une politique extérieure de combat. En l'année 1846 Peel, n'ayant pu continuer sa politique qu'avec l'appui des whigs, se retira, et cette fois les whigs durent prendre le pouvoir et subir Palmerston.

Dès que Guizot vit rentrer aux affaires étrangères à Londres ce ministre entreprenant et provocant, son premier mot fut : « ce n'est pas moi qui lui livrerai l'Espagne. » Il

prit les devants, et, sans attendre qu'une nouvelle intrigue fût formée à Madrid en faveur des Cobourg, il laissa notre envoyé à Madrid, M. Bresson, régler avec la reine le double mariage de ses filles avec les ducs de Cadix et de Montpensier (5 juillet). Les Anglais devaient, quand ils l'apprirent, s'indigner de ce mariage simultané qui, évidemment, pouvait donner à la famille d'Orléans des droits sur l'Espagne. Le seul tort de Guizot fut d'avoir prévenu par cette parade les instructions que quelques jours après Palmerston envoyait à sir Henri Bulwer, l'autorisation qu'il lui donnait enfin de préparer le succès du prince de Cobourg. « Voilà le Cobourg avoué, accepté par l'Angleterre. Si l'Espagne en veut, l'Angleterre est prête » (26 juillet), s'écriait Guizot. Le 4 septembre le *Journal des Débats* annonçait à l'Europe le mariage des deux princesses espagnoles, et la ruine définitive des intrigues anglaises.

La « précieuse entente cordiale », comme l'appelait Louis-Philippe le 25 juillet 1846 encore, était finie. « On ne vent plus à Paris, s'écriait avec colère Palmerston, de cordialité ni d'entente. C'est l'acte le plus patent d'ambition que l'Europe ait vu depuis l'Empire. » Le prince Albert, qui en était pour ses frais de visites et d'amabilités avec la famille d'Orléans, ne cachait pas son dépit : « Rien de plus perfide que la politique suivie par la cour de France. Les pauvres reines d'Espagne ont été jusqu'à la dernière heure attachées à Léopold : on nous a dupés et maintenant on triomphe. » Les espérances conservées par les Cobourg, malgré les promesses données et les engagements pris, se trahirent alors par le dépit qu'ils firent paraître.

Excitée et trompée par Palmerston qui n'avait pas fait part à sa souveraine de ses premières démarches à Madrid, et toute prête à adopter les rancunes de son mari, la reine Victoria reprocha vivement à Louis-Philippe, qui essaya vainement de prendre le roi des Belges pour avocat, le double mariage conclu au mépris de la parole donnée de n'établir Montpensier en Espagne qu'après la naissance d'un héritier de la couronne. On pense bien que Palmerston eut moins

de peine à déchaîner les colères de la presse et du public. Elles furent telles qu'un moment, en février 1847, après diverses incartades sans doute préméditées de Normanby, ambassadeur à Paris, les relations diplomatiques parurent à la veille d'être rompues. Sans l'intervention du chef du cabinet, lord Russell, qui apaisa la querelle, on vit presque un instant l'amitié des deux gouvernements se changer, sans transition, en hostilité déclarée.

Au moment où elle se rompait, les vraies raisons qui l'avaient déterminée apparurent. Les puissances continentales dont elle avait enchaîné l'action en Orient se trouverent libres. Ce qu'on peut appeler le dernier partage de la Pologne, peu de chose en comparaison des précédents, s'accomplit du 8 février au 6 novembre 1846, malgré les invectives de Palmerston. Le traité de Vienne avait laissé subsister la république de Cracovie. A la suite de troubles qui agitèrent la Pologne prussienne et autrichienne, Metternich se saisit de cette dernière proie, et l'obtint par quelques concessions à la Russie et à la Prusse (6 novembre 1846). Peu de temps après, le czar Nicolas marquait à son tour à Louis-Philippe son désir de rapprochement en lui offrant pour la Banque, dont l'entaille métallique avait baissé, 50 millions de numéraire (février 1847). « Il y a de la coquetterie dans l'air », écrivait M. Guizot, et son confident, M. Desages, témoignait de ses dispositions à accueillir alors les avances du czar. Par nécessité, en présence des provocations de Palmerston, le cabinet français se trouvait obligé de sacrifier l'union cordiale qu'il avait formée avec l'Angleterre pour maintenir contre la Russie l'intégrité de l'Europe orientale. Il ne pouvait plus faire de cette intégrité le pivot et comme la règle unique de sa politique.

Quant aux profits de cette politique, ils demeuraient, après six ans, aussi discutables qu'au premier jour. L'entente cordiale, utile mais non indispensable au maintien de la paix, n'avait pas été plus efficace que ne l'eût été, sans alliance, une politique simplement et résolument pa-

cifique. Elle avait été payée de concessions continuelles, en Espagne, en Belgique, en Syrie, au Maroc, en Egypte, en Océanie, sur tous les lieux où, ayant droit à quelque influence, la France n'en gardait qu'à condition de faire sa part à l'autorité jalouse de l'Angleterre. Si cette puissance n'avait pas été son alliée, c'eût été au même prix sans doute qu'elle aurait conservé la paix, le seul profit réel de ses négociations soi-disant amicales avec elle.

Car, d'avoir éloigné les Russes de Constantinople ou établi un prince français à Madrid, ne constituaient pas pour la nation française des avantages réels et palpables. M. Guizot a reconnu plus tard « qu'il s'était surpris en flagrant délit d'anachronisme en mettant à certaines choses, soit pour les désirer, soit pour les craindre, une importance qu'elles n'avaient plus. » Après cet aveu, est-il besoin d'insister?

Réglée par des traditions diplomatiques qui, par suite des transformations de l'Europe moderne, avaient perdu leur valeur, la politique du ministre conservateur s'était égarée pendant six ans à la suite de M. de Broglie. Celui-ci d'ailleurs n'en démordait pas. A Londres, où il alla, avec l'espoir d'atténuer la brouille, comme ambassadeur en 1847, il répétait toujours que la Russie demeurait notre ennemie permanente, que l'Angleterre, égarée par Palmerston accidentellement, était la seule à nous offrir des chances et des raisons de bonne entente, d'alliance sympathique et durable. Il n'avait pas encore compris, même dans la crise de 1840, ce qu'avaient de dangereux pour la monarchie de Juillet ces manifestations de sympathie pour la reine Victoria et ses ministres. Elles donnaient à des concessions déterminées par l'intérêt de la paix ou les besoins de l'entente, aux yeux d'un peuple persuadé par la légende napoléonienne ou par son amour-propre des intentions toujours mauvaises de l'Angleterre, le caractère presque de trahisons et de lâchetés. Elles entretenaient dans la nation française la rancune de l'humiliation de 1840, un désir de revanche des perfidies et des insolences de Pal-

merston, une aigreur tenace contre le roi et le ministre qui, par l'amitié affichée, paraissaient les complices de l'étranger.

Le trône de Louis-Philippe, peu à peu, en ces années où il paraissait le moins ébranlé, vacillait sous la lente pression des traditions qui entraînaient les conservateurs, par haine de la Russie, à rechercher l'Angleterre. Si Guizot, son conseiller, avait employé tout le talent qu'il dépensa pour soutenir cette mauvaise cause à l'examen attentif des conditions nouvelles de la politique européenne, moins fidèle aux souvenirs du pacte de famille ou de la question d'Orient, il eût préféré, à des engagements onéreux, une diplomatie de réserve et d'attente qui pacifiquement eût laissé la France chercher sa voie et prendre sa place dans le monde transformé.

## II. — Thiers et Palmerston.

En 1845, chez une amie commune, la princesse Liéven, Thiers et Guizot se rencontraient. A son adversaire, le chef du ministère disait crânement : « Il n'y a plus que deux possibilités politiques, vous ou moi. » Toute l'opposition, dynastique bien entendu, suivait Thiers, comme, sous la présidence nominale du duc de Dalmatie, tout le ministère était Guizot. Et pour Thiers, cette opposition à laquelle Louis-Philippe l'avait condamné, devait se concentrer sur les questions de politique étrangère. Historien de la Révolution, puis de l'Empire, il s'était plu, malgré la Terreur et la dictature, au récit des gloires militaires que la propagande de la liberté et le génie de Napoléon avaient procurées à la nation. Et de plus, avide de popularité, il croyait à la puissance de ce peuple, impatient de reprendre des traditions glorieuses contre l'Allemagne et l'Angleterre, contre toute l'Europe. Pacifique, tant qu'il avait subi l'influence de Talleyrand, pacifique encore plus tard après la leçon des événements, en face de Louis Philippe et de Guizot il for-

LEUR RAPPROCHEMENT, INTENTE CONTRE GUIZOT. 263

mulaient un programme d'action, le programme de la grande nation, aimée et recherchée des peuples libres, redoutée des gouvernements les plus forts, égale à ses destinées et à leurs ambitions : « Faites donc voir, s'écriait-il en 1842, que la France est forte sans alliés. Ne faites pas consister sa force dans ses alliés, mais dans ses armements. » « Pour moi, ajoutait-il cinq ans après, si je voulais rendre la pensée de notre politique par une image empruntée aux arts, je voudrais que la France fût représentée les yeux sur un livre, livre qui contient les droits de l'humanité, et la main appuyée sur une épée où on lirait gravés sur la lame : *Zurich, Austerlitz, Friedland*. Voilà comment je veux représenter la France : point de propagande, ni de conquête. Mais si les territoires et les nations sont violés, il faut que la France avise. »

En ces dispositions, si Thiers conseillait à la France une alliance, c'était celle de l'Angleterre, mais non pas celle des torys, adversaires irréconciliables et haineux de la Révolution et de l'Empire, l'entente avec les whigs, libéraux protecteurs des peuples libres, avec Palmerston lui-même. Dès le début de 1845, il se rapprochait de son ancien adversaire, flirtait d'abord, puis obtenait toute son amitié. Selon la jolie expression de M. de Barante, « il eut aussi son entente cordiale. » A Panizzi, exilé italien, professeur à l'Université de Londres et négociateur de cette entente, Thiers écrivait, après le retour de Palmerston aux affaires, le 26 octobre 1846 : « Je suis révolutionnaire dans le bon sens du mot et je souhaite en tout pays le succès de mes analogues. » Une correspondance régulière fondée sur ce principe s'établit ainsi entre l'opposition à Paris et le ministère à Londres, pour ruiner Guizot à partir de 1846 et entraîner à la suite de Palmerston « ce poltron de Louis-Philippe ». Ainsi la politique de Palmerston, demeurée la même qu'en 1839, par un étrange revirement de l'opposition et de Thiers, devenait en 1847 le programme national et libéral en France même.

Il faut en étudier l'exécution sur tous les points de l'Eu-



264 PALMERSTON ET LES AGITATIONS EN EUROPE (1846).  
rope qu'il allait bouleverser, véritable préface des grandes commotions de l'année 1848, qu'on explique d'ordinaire par le seul réveil de la Révolution française. Ambitieux, insolent et très préoccupé de donner à l'Angleterre un premier rôle, pour flatter son orgueil et servir ses intérêts, Palmerston ne devait pas avoir de peine à trouver dans chaque pays, à cette époque où partout des aspirations nouvelles se manifestaient, des mécontents ou des impatiens. Il s'en constitua une clientèle. Prenant le contrepied de Metternich, à qui toute nouveauté paraissait révolution et qui, pour écarter les affaires et pousser le temps de l'épaule, prêchait aux souverains la conservation, Palmerston, afin de préparer à son pays une rentrée triomphale, prit partout l'esprit d'opposition et de changement pour point d'appui et pour levier, et, libéral, radical même, engagea les peuples dans les révolutions.

En Espagne, aussitôt après l'échec du mariage Cobourg, plus que jamais l'ambassadeur anglais poussa au pouvoir les progressistes, le parti le plus avancé, contre les « modérés », Narvaez et la reine Christine, trop favorables à l'influence française. Après Espartero, Serrano s'empara de la jeune reine, au grand dépit de son mari, aux dépens des modérés, défenseurs de la couronne (mars 1847). Il installait au ministère Salamanca, l'âme du parti anglais, rappelait d'exil Espartero, son appui autrefois. Après ce favori, ce fut un autre officier. Bulwer tenait les fils et invoquait la liberté. La royauté espagnole se déconsidérait, et la révolution militaire détruisait, au profit de l'Angleterre et des programmes radicaux, les Bourbons clients de la France : « Vive Isabelle ! », s'écriait avec joie Palmerston. Sa joie fut courte. Par peur de la révolution, Isabelle, le 4 octobre 1847, se fit sage, se réconcilia avec son mari, avec sa mère, éloigna les officiers progressistes et, pour se sauver d'Espartero, prit Narvaez, le duc de Valence. Elle n'avait pas eu tort ; au début de l'année suivante, Bulwer, poussé et soutenu par Palmerston, saisit la première occasion venue de soulever l'Espagne tout entière contre la reine. Jamais

REINES D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL MENACÉES (1847). 265  
on n'avait vu une telle audace, que le chef autorisé d'une légation, pour faire triompher sa clientèle et soi-disant la liberté, devint l'auteur à peine dissimulé d'un complot et d'une révolution dans le pays même où il était accrédité.

En Portugal, où l'autorité de l'Angleterre était assise depuis deux siècles, son intervention était plus naturelle. Mais quelle surprise de la voir contre dona Maria, sa cliente autrefois en face de don Miguel, mariée à un cousin du prince Albert, appuyer la junte radicale et la révolte militaire d'Evora, maîtresse de deux provinces au sud, tandis qu'au nord don Miguel reprenait espoir et menaçait Oporto ! Sans doute, Palmerston invoquait, comme en Espagne, le défaut de libéralisme de cette reine, coupable de ses malheurs. En réalité, il trouvait dans le mécontentement des Portugais un moyen de se faire une clientèle qui ne dépendit plus en rien de la France et dans le chef des mécontents, le comte d'Antas, un nouvel Espartero. Il avait encouragé ce réveil de la révolution, avec l'espoir d'être le seul arbitre à Lisbonne.

On le vit bien, lorsque dona Maria fit appel aux puissances signataires de la quadruple alliance (janvier 1847). « Pas d'action commune avec la France quand on peut l'éviter », écrivait Palmerston le 17 février 1847. Il offrit la médiation de l'Angleterre seule et, comme dona Maria connaissait les intrigues anglaises avec les révoltés, il échoua. La situation de la royauté devint telle en mars 1847, que le prince Albert, en faveur d'un Cobourg, exigea une intervention armée : Palmerston ne put alors la faire qu'avec le concours de la France et de l'Espagne, en vertu des traités, mais il ne laissa qu'une toute petite place à la flotte française. L'amiral Maitland mit les rebelles presque tout seul à la raison et, après une victoire dont il n'abusa pas, il les fit entrer à la faveur d'un nouveau régime dans les conseils de la reine (8 juillet 1847). Succès incomplet qui mécontenta d'abord les deux partis : Palmerston n'attendait qu'une occasion pour le compléter.

En Grèce, il les cherchait toutes et sans cesse, pour ame-

ner au pouvoir le parti anglais et Mavrocordato. Ce fut une succession de *palmerstonades*, selon le mot de M. Thouvenel qui les dénonçait et les combattait. Il était difficile, sur ce terrain, à *sa très fougueuse Seigneurie* de réclamer plus de liberté et un gouvernement populaire. Le ministère qu'il attaquait, soutenu par la France, était celui de Colettis, appuyé sur les éléments les plus démocratiques de la nation, les palikares et les paysans. L'Angleterre alors lui reprocha les procédés défectueux par lesquels il menait une majorité grossière et pleine d'appétits, l'insuffisance et le désordre de l'administration, la prévarication et les dettes. Elle se plaignit que « la queue menait la tête », aux dépens du trésor public et des familles aisées et instruites, ses clientes. En même temps que Palmerston, invoquant l'ordre et non la liberté, voulait renverser Colettis, il encourageait le prince Louis-Napoléon, alors réfugié à Londres, à préparer contre le roi Othon une révolution à Malte et à Corfou. Au mois d'avril, il envoyait une escadre au Pirée pour réclamer les intérêts de la dette que la Grèce n'avait pas payés à l'Angleterre. Il comptait sur une émeute provoquée par cette intervention.

Au mois de septembre 1847, Colettis, qu'il n'avait pas vaincu, mourait : Palmerston voulut en profiter pour imposer au roi impérieusement un ministère Mavrocordato. Et, comme le roi ne usait, au mois de novembre l'Angleterre organisa contre lui avec ses clients de Grèce une révolution. Des officiers, autrefois attachés à Colettis, débauchés par Mavrocordato, tentaient des coups de main à Patras en décembre 1847, puis en Acarnanie, en Elide et jusqu'en Thessalie, échouaient et se réfugiaient auprès des autorités anglaises. L'ambassadeur Lyons appuyait ouvertement ces révoltes, et le moment n'était pas loin où, irrité du maigre résultat de ses intrigues, Palmerston allait tenter de provoquer par un éclat calculé une révolution contre le roi Othon : « coupable de ne point assez gouverner à l'anglaise ». Cette guerre obstinée du tout-puissant ministre au pauvre roi, indocile à ses ordres, éclaire d'un jour très cru sa politique

libérale et le caractère des révolutions qu'il cherchait.

En Suisse, il paraissait plus libéral, en appuyant les radicaux. En réalité, la grande question qui se débattait en ce pays, décisive pour son avenir, n'était point une question de liberté, mais de constitution surtout. Une lente évolution, accompagnée de secousses, s'accomplissait en Suisse pour transformer la République morcelée des cantons qu'avait créée l'histoire en une nation plus homogène, plus unie, avec un pouvoir d'Etat fédéral. Des deux obstacles opposés à cette évolution que dirigeait le parti radical, l'un, la résistance des aristocraties de chaque canton, avait été brisé en 1830 par l'établissement du suffrage universel, l'autre subsistait dans les cantons mêmes, et leurs tendances particularistes. Poursuivant son objet, le parti radical, après 1830, avait réclamé que le suffrage universel fût une institution fédérale, laissée non pas au vote des cantons, mais garantie par la loi de la nation tout entière, confiée aux autorités et à la Diète communes. Si ce vœu était radical, c'était moins en somme pour apporter au peuple des droits dont il jouissait déjà, qu'à la constitution historique un changement total. Une même loi de suffrage, pour tous les citoyens, c'était en principe la fin de l'autonomie des cantons. En 1832, sept et des plus grands parmi les cantons, Lucerne, Zurich, Berne, paraissaient d'accord pour l'établir. Sous la pression de ce *Siebenbund*, la Diète même était prête en 1833 à promulguer. La démocratie, en majorité dans certains cantons, s'y opposait. A la longue, elle se fût laissé persuader.

La question restait ouverte, lorsqu'en 1839 des querelles religieuses éclatèrent, qui pour jamais pouvaient en ajourner la solution. La démocratie suisse n'était pas plutôt établie qu'elle se livrait avec une foi presque aveugle, protestante à ses pasteurs, catholique à ses prêtres. Le peuple de Zurich, entraîné par le Comité de la foi, s'armait contre le conseil qui avait confié une chaire à Strauss, l'auteur de la *Vie de Jésus*, et le renversait. A Lucerne, en 1841, le même peuple livrait l'enseignement aux Jésuites; dans le Valais enfin,

il excluait les cultes protestants. Et alors, les chefs de ces cantons qui, huit ans plus tôt, s'unissaient à Zurich pour demander une loi fédérale, unissaient les populations catholiques au nom de la souveraineté cantonale et fondaient (décembre 1845) une Suisse catholique, le *Sonderbund*, l'Etat dans l'Etat, une juxtaposition de petites démocraties armées pour la défense de leur foi et de leurs cantons. Au lieu de réaliser l'unité plus étroite que certains hommes d'Etat avaient crue si proche, la Suisse, si le *Sonderbund* triomphait, pouvait être coupée en deux irrémédiablement, et le pouvoir cantonal, dans l'un de ses tronçons au moins, consacré pour l'avenir.

Les deux partis invoquaient la liberté : le *Sonderbund*, les droits historiques qui l'avaient procurée depuis des siècles ; leurs adversaires, les radicaux, les droits de la raison moderne et du pouvoir civil contre l'Eglise romaine. Les uns prot-staient contre la tyrannie des cantons voisins ; les autres contre la tyrannie populaire des cantons catholiques. Le problème n'était pas en vérité un problème de liberté, mais une question de constitution nationale. La nation serait-elle plus divisée, ou plus unie qu'elle ne l'était d'après le pacte commun encore en vigueur ?

La réponse dépendait des Suisses, et d'eux seuls. Ce fut dès le premier jour, et pendant deux ans, l'opinion du roi des Français, insensible aux invectives de ses sujets catholiques, à l'éloquence de Montalembert. Mais comme il ne soutenait pas le *Sonderbund*, et moins encore les radicaux, son abstention laissa à Palmerston le champ libre et le moyen de se faire un parti. Il n'avait qu'à choisir. Il se décida, avec toute la mesure nécessaire pour ne pas inquiéter le patriotisme ombrageux des Suisses, pour le chef des radicaux, Ochsenbein, à qui il envoya (juillet 1847) un agent dévoué, Peel, et les félicitations de la reine. Puis, lorsque la Diète eut décidé au nom de la nation l'exécution fédérale contre les cantons catholiques, et que les patriotes, sans distinction de parti, obéissant au général Dufour, se furent levés en masse contre Fribourg et Lucerne (4 novembre

1847), Palmerston, pour assurer la victoire des radicaux, monta une pièce diplomatique dont l'effet fut complet.

Au moment du combat décisif, il proposa à l'Europe d'interposer ses bons offices entre les belligérants (novembre 1847). Il avait calculé qu'il faudrait du temps pour mettre les cinq puissances d'accord sur les conditions de la médiation ; par des projets et des contre-projets, il prolongea ce temps de façon que l'armée de la Confédération eut le loisir de soumettre Fribourg et Lucerne en dix jours (14-24 novembre). Par cette manœuvre, il avait obligé l'Europe à rester spectatrice de la guerre civile, et acquis à l'Angleterre des titres sérieux à la gratitude des vainqueurs. « Il était content, très content des affaires suisses. » Les puissances européennes, sans doute, étaient fort mécontentes d'avoir été jouées : elles demandèrent à Guizot de prendre l'initiative d'une conférence pour protester contre Palmerston fraternisant avec les radicaux. Un congrès de Vérone ! Louis-Philippe ne pouvait pas le risquer. Il décida ses alliés à la simple remise d'une note collective présentée le 18 janvier 1848 au Directoire helvétique qui n'en tint nul compte. Cette action n'eut d'autre effet que de rapprocher davantage les radicaux et l'Angleterre qui leur avait dépêché le 27 novembre un envoyé extraordinaire, sir Strafford Canning. Et bientôt, à la suite de la guerre civile, encouragée par Palmerston, la révolution légale allait s'accomplir, qui fit de la Suisse moderne une démocratie unitaire, un Bundesstaat, un Etat plus centralisé, au lieu d'une fédération lâche d'Etats indépendants (*Staaten Bund*) (juillet 1848).

Dans toutes ces entreprises, favorables à l'influence de l'Angleterre plus qu'à la liberté, Palmerston avait eu des alliés fidèles et ardents, les adversaires libéraux du cabinet Guizot, et Thiers le premier. Dans la discussion sur l'adresse, en janvier 1847, Thiers reprochait vivement à Louis-Philippe et à ses ministres de n'avoir pas en Espagne écouté les revendications légitimes du parti progressiste, ni en Angleterre recherché l'alliance des whigs libéraux, ni en Suisse du parti hostile aux jésuites et à l'Autriche. Au mois

d'août, Crémieux blâmait Guizot d'être intervenu à Lisbonne en faveur d'une reine absolutiste. Pendant toute l'année, et jusqu'à la chute de la monarchie, approuvé par Lamartine, Billaut et les républicains, Thiers répétait : « La Révolution est le premier des intérêts de la France ; je suis du parti de la Révolution, tant en France qu'en Europe ».

Cette façon générale de subordonner la politique étrangère de la France aux colères de l'opposition et surtout aux querelles de tous les partis en Europe, sans tenir compte des calculs d'intérêt que ces querelles masquaient, était alors l'effet d'une tradition nationale de gloire républicaine ou bonapartiste combattue par les monarchistes en 1830, reprise par eux contre la monarchie en 1838. Si, par tradition, les conservateurs s'étaient engagés pendant six années avec Guizot dans l'alliance anglaise inutilement, avec Thiers les libéraux recherchaient une autre entente avec Palmerston, par tradition aussi, mais par une tradition qui les aveuglait sur la portée des grands mouvements nationaux, sur le réveil et la tendance des nationalités. « Il est clair, écrivait, le 16 décembre 1847, M. de Broglie qui travaillait à Londres toujours pour ses idées, que le nouveau cabinet, si celui-ci se retirait, passera sous le joug de lord Palmerston et de M. Thiers, que la France prendra rang, après l'Angleterre, à la tête des radicaux de l'Europe. »

Au début de 1847, Thiers à la tribune française saluait et félicitait le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume « pour la noble intention qu'il avait manifestée de donner à son peuple, « l'un des plus éclairés de l'Europe », une constitution, à l'Allemagne l'exemple de la liberté. Il croyait et il applaudissait, comme beaucoup de Français alors, aux progrès de la Révolution au delà du Rhin, et ne distinguait pas les origines et la portée du mouvement national qui entraînait les Allemands vers l'unité sous les apparences de la liberté.

Le prince qui allait définitivement déchaîner ce mouvement préparé dans les esprits par le germanisme depuis un siècle n'était pas un souverain libéral, encore moins un révolutionnaire. Sentimental et mystique naturellement, il

était plutôt porté à régler sa vie et ses actes en vue de la mission confiée par la Providence aux Hohenzollern. Erudit, « capable de gagner sa vie comme professeur, élève et ami des plus grands érudits, de culture essentiellement germanique », disait Stockmar, il s'adressait au peuple prussien et aux Allemands, non pour les consulter, mais pour avoir leur collaboration dans cette croisade de race dont il allait donner le signal. Un diplomate français, qui avait pendant treize ans étudié le souverain prussien à Berlin, définissait ainsi sa politique : « Fastueusement entiché de ce qu'il appelle l'élément historique, il a voulu inaugurer comme chef cette fameuse école historique dont une des plus singulières prétentions était de n'emprunter à personne, encore moins en France, et de ne demander qu'au plus vieux passé de l'Allemagne la consolidation de son avenir. »

Si les libéraux de France avaient mieux suivi les actes et les paroles de Frédéric-Guillaume IV depuis son avènement, ils auraient remarqué avec quelle insistance, préoccupé surtout de la gloire et des titres de la race, il rappelait les victoires de la Prusse sur le premier Empire : Leipzig, à l'inauguration du dôme de Cologne en 1842 ; Waterloo, en recevant la reine Victoria « sur les bords du Rhin bien-aimé » vers 1845. Ils auraient vu la Prusse rallier sous sa direction dans le Zollverein tous les Etats allemands, et, d'accord avec les Allemands et la Diète, revendiquer leurs prétendus droits nationaux contre la nationalité danoise dans les Duchés. Ils auraient prêté plus d'attention à cette campagne qui se préparait contre le roi de Danemark, Christian VIII, coupable d'avoir affirmé, dans les lettres-patentes du 8 juillet 1846, l'union indissoluble de toutes les provinces de sa monarchie. Comme Frédéric II autrefois sur la Silésie, Frédéric-Guillaume IV se faisait donner par ses juristes des droits sur les Duchés. Le duc d'Augustenbourg se préparait avec les patriotes du Holstein et du Sleswig à revendiquer ces domaines, en vertu d'une loi de succession analogue à la loi salique. Tous prétendaient démembrer une nation, sous les apparences du droit des nationalités et au

nom de la liberté, parce que la possession de ces duchés, communication nécessaire de la Baltique à la mer du Nord, importait au progrès de l'union douanière germanique; n'était-il pas bien gênant, quand on construisait les chemins de fer de Berlin à Hambourg, de ne pouvoir les rattacher à Lubeck qu'en sollicitant un passage difficilement accordé sur le territoire danois?

Ces nécessités économiques avaient agi, en Prusse même, sur la conduite du souverain. Il avait besoin, pour créer un réseau d'Etat, d'un grand emprunt que la constitution de 1820 l'obligeait à faire approuver par les provinces. Et, comme il n'y avait aucun espoir, pour une œuvre d'intérêt général, d'obtenir une réponse favorable des diètes provinciales, Frédéric-Guillaume IV s'était résolu en 1844 à étudier la fusion de ces diètes en une assemblée commune, au lieu de simples délégations (*Ausschüsse*) des assemblées provinciales que depuis son avènement il avait accordées, en manière de libéralisme, à ses sujets.

Après deux ans d'études, se réunissant à Berlin, le 11 avril 1847, le *Landtag uni* de Prusse. Cette prétendue assemblée nationale, que pour un peu les libéraux français eussent comparée aux Etats de 1789 et même à la Constituante, n'était rien moins qu'un appel à la nation prussienne, inspiré des doctrines françaises. C'était une réunion, peut-être passagère, en vue de besoins spéciaux, des assemblées (*Landtage*) provinciales, les seules conformes au droit historique, dont le roi de Prusse ne voulait à aucun prix s'écarter. Frédéric-Guillaume IV, comme plus tard son frère dans les événements qui préparèrent l'empire, crut utile cette alliance avec les libéraux, avec son peuple, mais à la condition d'en demeurer le maître et de la limiter, bien décidé à ne laisser porter aucune atteinte à son droit souverain. « Jamais, disait-il en ouvrant cette diète, je ne transformerai le rapport naturel entre le prince et le peuple en un pacte constitutionnel. » Et, comme le *Landtag uni* mit au projet d'emprunt la condition essentielle de la reconnaissance des droits de la nation, en définitive Frédéric-

Dans cette initiative royale et dans cette assemblée que Thiers, mal renseigné, prenait pour l'éveil des libertés allemandes, ce qu'on put observer, ce fut l'encouragement donné aux chefs du parti germanique réunis à Berlin par les Hohenzollern, le progrès souhaité vers l'unité de la race, l'espoir partout éveillé d'une Allemagne nouvelle qui s'élèverait sur les ruines de la Confédération, unie enfin et plus forte par la défaite des races voisines. Palmerston s'en réjouissait, moins pour la liberté que parce que, fidèle aux traditions de la guerre de Sept ans, il escomptait une entreprise prussienne favorable encore aux ambitions de son pays. Le prince consort, avec Stockmar, le confident de ses rêves patriotiques, étudiait en septembre 1847 les moyens de fortifier l'unité allemande et poussait les ministres de la reine à y contribuer. Et tandis qu'avec Radowitz, Frédéric-Guillaume IV se consolait de l'échec du *Landtag* par l'élaboration d'une nouvelle constitution pour l'Allemagne entière, dans la même pensée, les chefs du parti libéral et unitaire, inspirateurs de la *Deutsche Zeitung*, Gervinus, Droysen, Gagern, aux applaudissements de l'Angleterre et de Bunsen, accouraient à Heppenheim pour transformer le *Zollverein* en une nouvelle confédération, politique, de la race germanique (octobre 1847).

Tout ce mouvement, Metternich effrayé l'avait démasqué. « La Prusse s'efforce d'agrandir l'espace dans lequel elle se trouve emprisonnée. L'idée allemande lui en fournit les moyens tout prêts et ces moyens, c'est l'idée des *nationalités* qui les lui offre... Les théories sont des épées à deux tranchants, mais elles sont à la mode. Or, nous voyons par l'histoire de tous les temps combien est puissante l'influence de la mode. Ce tableau, sire, est loin d'être rassurant. » (Juin 1847.)

Le diplomate autrichien, qu'on accusait d'avoir vieilli, discernait avec clairvoyance le danger prochain du réveil des peuples poussés par les théoriciens et les politiques à re-

vendiquer les droits de la race. « Épées à deux tranchants », que ce prétendu droit national invoqué par l'Allemagne, au besoin pour démembrer des nations anciennes, que cette passion de la liberté confondue à dessein par la Prusse avec le désir de l'unité. Égarés par leurs traditions, ou par les intérêts de leur parti, les adversaires du cabinet Guizot les maniaient sans précaution pour atteindre, par une entente avec Palmerston, le dernier ministère de Louis-Philippe. Aveuglés, ils n'aperçurent pas que, derrière le ministère, ils atteignaient la dynastie et la France surtout, préparant une révolution européenne, plus dangereuse peut-être pour une vieille nation par le déchainement des races, que la coalition des peuples et des hommes d'Etat contre Napoléon.

Avec la même ardeur, ils précipitèrent la révolution italienne : sur ce terrain, ils suivaient aussi Palmerston, « l'espoir des révolutionnaires italiens », le champion peu désintéressé des peuples de la péninsule opprimés par l'Autriche ou par leurs princes, clients des Habsbourg. Metternich, mieux informé, écrivait en juin 1847 : « L'Italie souffre de la maladie du nationalisme. » Le diagnostic était juste. Si, aux approches de 1848, la crise reprenait au delà des Alpes, c'était moins l'effet des révoltes populaires et des conspirations que du grand mouvement d'espairs et d'idées excité par les livres de Gioberti, de Balbo, interprètes de l'orgueil froissé de la race italienne, restaurateurs applaudis de ses grands souvenirs.

En 1846, dans la Rome des empereurs et des papes, chère aux érudits et aux catholiques, où ce mouvement avait pris naissance et avait fini par aboutir, un pape était monté sur le trône de Saint-Pierre qui, épris des doctrines du Primato, pouvait espérer l'union de tous les Italiens autour de la chaire pontificale. Pie IX inaugurerait son règne par une amnistie générale (*perdono*), puis n'attendait pas un an pour donner l'exemple aux princes italiens de réformes qui devaient les réconcilier avec leurs sujets : création d'écoles et de salles d'asile, convocation

d'assemblées de notables et publicité du budget, libertés communales (avril 1847). Ce que, par ces réformes, le nouveau pape avait voulu manifester, c'était l'indépendance de la papauté, trop longtemps asservie à l'Autriche par la peur tenace de la révolution, sa confiance, pour s'émanciper, dans le patriotisme et le peuple italien. D'abord, il y réussit. Le roi Charles-Albert, en Piémont, gagné par d'Azeglio, patriote catholique, l'approuvait : « C'est une campagne menée contre l'Autriche. » « *Evviva! Evviva*, à l'honneur de l'initiateur de cette vaste entreprise », répondait Mazzini dans un appel à la révolution pour la liberté de la nation. Gènes célébrait l'anniversaire de l'expulsion des Autrichiens; Livourne s'insurgeait en faveur des idées venues de Rome. « Le spectre de la conjuration formée par les meneurs piémontais, cléricalo-libéraux, Gioberti, Balbo, Azeglio, a pris corps dans le chef de l'Église. Le pape libéral n'est pas un être possible. » Aussi bien, pas plus qu'en Prusse Frédéric-Guillaume IV n'avait voulu être un roi constitutionnel, Pie IX n'avait eu le dessein « de libéraliser » vraiment. Avec les patriotes italiens, il avait rêvé d'unir.

Metternich, pour défendre la domination de l'Autriche en Italie, escomptait du moins la docilité des autres souverains de Toscane, de Sardaigne surtout et de Naples. Mais Palmerston, là comme en Allemagne, s'empressait, pour ruiner l'influence française, de prendre en mains la cause des réformes. Dès le mois d'avril 1847, ses agents à Turin, à Florence invitèrent les libéraux à réclamer leurs droits. Quand, le 8 mai, le grand-duc de Toscane eut pris l'initiative d'une loi plus large sur la presse, la présence de Cobden à Florence détermina de grands banquets où, de l'éloge de la liberté commerciale, on passa à l'idée d'une union douanière, d'une confédération entre les États italiens. Palmerston aussitôt d'encourager le projet : « Ce sera une chose excellente, si cette ligue est fondée sur une base convenable, tant sous le rapport commercial que sous le rapport politique. »

C'était donc pour l'unité italienne qu'il s'employait. Il



encourageait le roi de Sardaigne à se rallier, pour cette grande cause, aux démarches de la Papauté et de la Toscane : Charles-Albert s'affranchit alors de la peur de l'Autriche avec qui il avait pratiqué quinze ans l'absolutisme. Et l'on vit toute la confédération de princes italiens, que Metternich avait depuis longtemps obligés à soumettre l'Italie à ses ordres, désormais émancipée de son joug, et, sous prétexte de réformes, préparée à l'unité italienne. Au moindre signal que donnait l'empereur d'Autriche à ses troupes (août 1847), en voyant s'accroître la garnison de Ferrare, les patriotes italiens acclamèrent leurs souverains libéraux, entonnèrent l'hymne de la délivrance, l'hymne en l'honneur de Pio Nono. Et l'Angleterre, en face de l'Autriche, accréditait un envoyé extraordinaire, membre du cabinet, lord Minto, en septembre 1847 auprès de l'Italie révolutionnaire. A Turin, ce diplomate poussait Charles-Albert aux mesures décisives, unité et réformes. A Gênes, à Arezzo, il proposait aux foules, du balcon de son hôtel, le cri de ralliement : « *Viva l'indipendenza!* ». Il était le premier, suivant le propos de Palmerston, « à crier taïant aux Autrichiens ». Et quand les Siciliens se soulevèrent, au début de 1848, à Palerme contre leur roi absolu, fidèle aux leçons de Metternich, lord Minto accourut à Naples pour fléchir en leur faveur les colères de Ferdinand II, le roi Bomba.

« Avez-vous méconnu l'état du monde, disait dès 1847 au cabinet Guizot, son adversaire le plus redoutable, Thiers, et il le répétait en 1848. Vous vous êtes séparé de l'Angleterre, choisissant le moment où le monde devait le plus désirer que l'alliance des pays libres se maintînt. L'Italie doute de nos sentiments pour elle, et, lorsqu'elle a besoin d'espérance, ce n'est plus vers nous qu'elle tourne ses regards. C'est un malheur pour elle, c'est un malheur pour nous. Il faut que l'Italie sache que la France lui souhaite d'être indépendante, libre et prospère. » Et alors il adressa, pour condamner Louis-Philippe et son ministre, recueillant la politique qu'ils abandonnaient, cet appel à la fois

à l'Italie et à l'Angleterre : « Italiens, soyez unis, peuples, princes, soyez unis. Piémontais, Toscans, Romains, Napolitains, soyez unis : aujourd'hui en Italie, l'autel de la patrie, c'est l'autel de la concorde. Quand vous vous serez entendus de peuples à princes, entendez-vous d'État à État. Que toutes les populations qui s'étendent de Turin à Palerme forment un seul tout et qu'elles se présentent à l'ennemi commun, ayant à leur tête Pie IX avec les clefs de Saint-Pierre à la main, et Charles-Albert avec la vieille épée des ducs de Savoie ! Dans cette attitude vous serez respectés. S'il en était autrement, si l'on voulait attenter à votre indépendance, croyez-le bien, le cœur de la France n'est pas glacé. La France est vieille de gloire, mais jeune de cœur. Et le jour où la France et l'Angleterre parleraient peut-être en commun, Italiens, ce jour-là vous serez sauvés. »

Plus tard, on entendra à la tribune française le même homme d'État reprocher aussi vivement à Napoléon III d'avoir provoqué et soutenu l'unité italienne, confondu les intérêts de la France avec la politique des nationalités, substitué de grandes monarchies centralisées et fortes, appuyées sur les appétits de races, au morcellement moins dangereux de l'Italie et de l'Allemagne. Nul pourtant plus que lui, au moment où, après un demi-siècle d'élaboration, ces mouvements commencèrent à se dessiner, n'en a méconnu le danger et la portée, ne les a encouragés, si bien que la plus sévère critique de sa politique concertée alors avec les desseins de Palmerston contre Guizot, s'est trouvée en définitive formulée par lui-même vingt ans plus tard dans la Chambre de l'Empire.

En face de cette entente cordiale que l'opposition prétendait imposer à Louis-Philippe avec les Anglais, pour l'émancipation des nationalités, Guizot fut en revanche plus clairvoyant qu'il n'avait été en recherchant l'amitié des torys contre la Russie. Il écrivait dès le 25 février 1847 : « Le roi de Prusse a donné une constitution intérieure à ses

États. C'est ce que lord Palmerston appelle un triomphe de l'esprit libéral. Nous voyons, nous, dans ce qui se passe en Prusse, deux choses, le fait purement intérieur à la Prusse qui excite notre intérêt sans appeler notre action, le changement de sa situation en Allemagne qui nous préoccupe fort et où notre situation est fort engagée. Nous sommes frappés du grand parti que la Prusse peut désormais tirer, en Allemagne, des deux idées qu'elle tend peu à peu à s'approprier : l'unité germanique et l'esprit libéral. »

La tâche était malaisée. S'il ne s'était pas trouvé en Europe de puissance, ni en France de parti pour précipiter les événements, le système le plus simple, le plus sûr, eût été de laisser aux prises chaque prince et chaque peuple; ce système fut celui que pratiqua avec succès, un an plus tard, le gouvernement provisoire. Mais les intrigues de Palmerston, les discours de l'opposition à Paris risquaient de compromettre la France dans des aventures. Guizot crut bon de s'adresser à l'Etat le plus directement menacé par la révolution prochaine et de s'entendre avec Metternich pour le maintien du *statu quo* européen. Il s'entretint avec l'ambassadeur d'Autriche à Paris, le comte Apponyi, depuis longtemps confident de Louis-Philippe. En mars 1847, il chargea un ami de Metternich, M. Klindworth, d'une mission secrète à Vienne : et il fut convenu que, d'un commun accord, en Italie, en Espagne, en Suisse, en Allemagne on tâcherait de suspendre le cours des révolutions prochaines. « Cette rencontre, répondit Metternich, renferme un gage pour le repos général » (15 mai 1847).

Très prudemment le chancelier se chargea de la Prusse, pour éviter qu'une intervention française au delà du Rhin n'excitât les susceptibilités du patriotisme germanique. « Plus le cabinet français se donnerait de mouvement, et plus il servirait le danger. » C'était à l'Autriche, par les influences qu'elle avait sur les cours allemandes, à leur faire peur de l'unité germanique que les libéraux préparaient à leurs dépens, à leur conseiller de chercher la défense de leurs droits dans le maintien de la Confédération. A Berlin,

elle pouvait agir sur l'esprit d'un roi plus pénétré que jamais, après les menaces du Landtag, de la sainteté de son pouvoir et combattre avec le parti conservateur, avec les frères de Gerlach, Rauch, les projets qu'en novembre encore Radowitz lui présentait au nom des patriotes et des germanistes.

En revanche, sauf à Naples, le crédit de l'Autriche sur les princes italiens était épuisé, depuis que le pape avait donné le signal de la liberté et de l'indépendance. La France seule pouvait leur donner des conseils, avec quelque chance d'être entendue. Elle n'y manqua pas. La tâche confiée à son ambassadeur à Rome, Rossi, fut de féliciter d'abord le nouveau pape pour ses réformes, de l'engager à les appliquer sincèrement, « dans une mesure qui donnât satisfaction à l'état nouveau des intérêts sociaux et des esprits, » et maintint pourtant contre les solutions radicales et révolutionnaires l'ordre et l'autorité. Ce fut le programme de notre action auprès de tous les gouvernements italiens. « Nous pourrions et nous ferons beaucoup pour la cause des réformes romaines, toscanes, napolitaines. Nous ne pourrions et nous ne ferions rien pour la cause d'une révolution qui attaquerait l'ordre européen. » Prévenir par des réformes nécessaires, opérées fractionnairement dans chaque Etat, la révolution et limiter ces réformes avec le concours des princes au point où elles risqueraient de devenir encore la révolution, telle fut la politique de Guizot en 1847.

« Je n'aime pas l'unité italienne, écrivait Louis-Philippe à son neveu le grand-duc de Toscane, je n'y crois pas. » A tout prix il s'efforça de contenir l'explosion d'une force unique et déréglée, la guerre d'indépendance nationale que l'Autriche redoutait pour ses possessions italiennes, et la France pour la défense de ses intérêts sur les Alpes et au delà. Si Metternich faisait mine d'employer la force en août 1847 contre les libéraux italiens, Guizot réussissait à lui faire comprendre que le jeu était dangereux et qu'au milieu des passions nationales surexcitées, la prudence et la réserve valaient mieux pour la protection du royaume

lombard-vénitien. Inversement, il combattait en Italie l'effet des provocations de Palmerston et refusait aux patriotes, impatients de commencer la croisade contre l'Autriche, l'espoir d'une collaboration française. « Ils voudraient, écrivait-il au prince de Joinville (7 novembre 1847), que la France mît à leur disposition ses armées, ses trésors pour faire ce qu'ils ne peuvent faire eux-mêmes, chasser les Autrichiens d'Italie, et établir sous telle et telle forme l'unité nationale et le gouvernement représentatif. » La question était de savoir si l'intérêt de la France ne consistait pas à dédaigner la popularité en Italie : Guizot le crut et fit bien.

Pour le maintien de la paix en Suisse, l'accord avec Metternich fut plus malaisé. Le chancelier autrichien se montrait fort irrité du progrès du parti démocratique qui peu à peu ruinait les aristocraties cantonales, ses clientes. Il aurait voulu intervenir pour les rétablir, et, par les services rendus, se les soumettre plus complètement que par le passé. L'embaras était extrême pour Louis-Philippe : nul moyen de soutenir que les affaires helvétiques faisaient courir de sérieux dangers à la paix européenne. Pouvait-il d'autre part les abandonner à la direction de Metternich ?

L'art consista, pour le gouvernement français, à contenir l'action de l'Autriche jusqu'au moment où la souveraineté cantonale pourrait être défendue, comme un article de droit public européen, par les grandes puissances européennes, signataires des actes de Vienne. Ce moment parut venu, quand Palmerston se montra disposé, le 30 octobre 1847, à régler avec l'Autriche, la Prusse et la Russie les conditions de la médiation européenne en Suisse. Par les soins de son ambassadeur à Londres, M. de Broglie, Guizot crut obtenir une action collective et identique des puissances en Suisse, lier Metternich et le satisfaire à la fois. Il ne l'obtint, par l'effet des longueurs qu'à dessein Palmerston apporta à la négociation, qu'au lendemain de la victoire décisive remportée par les radicaux sur le Sonderbund (30 novembre 1847). L'échec, d'ailleurs, n'était

pas pour la France surtout, mais pour Metternich, « énorme échec, » disait-il le 2 octobre. Il y eut de grandes colères en Europe contre Palmerston : Guizot se garda bien de s'y associer, mais il en profita pour attirer à Paris et retenir entre ses mains le règlement définitif de cette querelle entre cantons suisses qui aurait pu dégénérer en une querelle européenne.

A l'approche d'une crise menaçante par les revendications des races, et les résistances des souverains, la politique de Guizot, ses efforts pour la retarder offrent un contraste complet et tout à son honneur avec l'aveuglement et l'ignorance de ses adversaires emportés par l'esprit de parti vers des aventures dont l'effet se jugea vingt ans plus tard.

A cette époque, elle fit le plus grand tort à la monarchie de Juillet, et précipita sa chute. L'opinion publique, irritée par l'obstination du roi Louis-Philippe et de ses ministres qui à l'intérieur refusaient en France toute réforme, jugea, à tort, qu'ils réglèrent sur les mêmes principes leurs relations avec l'étranger. On leur reprocha de se soumettre docilement à l'Autriche qu'en réalité ils contenaient, d'encourager l'absolutisme des princes qu'ils avertissaient, de trahir, par une nouvelle sorte de Sainte-Alliance, les espérances et les vœux des peuples libres. Conscient des dangers qu'il s'efforçait de prévenir, et de la véritable portée des mouvements populaires de l'Allemagne et de l'Italie, Guizot dédaignait ces reproches. Louis-Philippe négligeait les avis même de ses fils qui avec l'opinion publique condamnaient son indifférence pour la liberté des peuples. Les traditions nationales, auxquelles il opposait depuis dix-huit ans l'obstacle de sa politique personnelle vivement attaquée par l'opposition, brisèrent, par une brusque secousse, cet obstacle. Le torrent, trop longtemps contenu, déborda. Ce fut par une manifestation au boulevard des Capucines, devant l'hôtel des Affaires étrangères que débuta l'émeute, le 22 février 1848, et qu'elle s'accrut le lendemain, emportant, avec Guizot, la royauté.

## BIBLIOGRAPHIE

Histoires déjà citées de la monarchie de Juillet : THUREAU-DANGIN, tomes V, VI, VII ; HILLEBRAND, tome II. — ELIAS REGNAULT, *Histoire de huit ans* (1840-1848). — LESUR, *Annuaire historique* (1841-1847). — DEBIDOUR, *Histoire diplomatique*, tome 1<sup>er</sup>; et les mémoires cités au chapitre 1<sup>er</sup>, particulièrement : GUIZOT, *Mémoires*, tomes VI, VII, VIII. — METTERNICH, *Mémoires*, tomes VI et VII. — BULWER, *Life of Palmerston*, tome III (trad. fr. Craven, tome II). — THIERS, *Discours parlementaires*, tome VII. — DOUDAN, *Mélanges et lettres*, tome III. — LÉON FAUCHER, *Biographie et correspondance*, tome 1<sup>er</sup>. — GUIZOT, *Robert Peel*; Paris, 1856. — GREVILLE, *Mémoires*, éd. Reeve, II<sup>e</sup> partie, vol. II et III. — THEODORE MARTIN, *Vie et correspondance du prince Albert*, tome 1<sup>er</sup> (trad. française). — *Revue rétrospective*, publiée par Taschereau; Paris, 1848. — DE FLERS, *Le roi Louis-Philippe*, vie anecdotique. — DUC DE SAXE-COBOURG-GOTHA, *Aus meinem Leben und aus meiner Zeit*, 1887, tome 1<sup>er</sup>. — LAYA, *Etudes historiques sur la vie de M. Thiers*. — THOUVENEL, *la Grèce du roi Othon*; Paris, 1890. — LOUIS FAGAN, *The life of sir Anthony Panizzi* (lettres de Thiers et Panizzi, 1879).

Pour la crise européenne, consulter en outre, avec la Bibliographie du chapitre précédent : pour la Suisse : LEUTHY, *Récit des derniers événements survenus en Suisse*, in-8°, 1848. — MEYER, *Mémoires*; Vienne, 1881. — GÉNÉRAL DUFOUR, *Campagne du Sonderbund*; Paris, 1876, in-8°. — KERN, *Souvenirs politiques*; Berne, 1887, in-12. — CRÉTINEAU-JOLY, *Histoire du Sonderbund catholique*, 1850. — Pour l'Allemagne : PAUL MATIER, *la Prusse et la Révolution de 1848*, Paris, 1903, et les livres auxquels cet auteur renvoie pour l'histoire du Landtag uni. — Pour l'Italie : DE BROGLIE, *Rossi et Pie IX* (*Revue des Deux Mondes*, 25 décembre 1848). — COSTA DE BEAUREGARD, *Dernières années du roi Charles-Albert*; Paris, 1849. — MIGNET, *Rossi*, in-8°, Paris, 1849. — CARLO TIVARONI, *Storia critica del Risorgimento italiano*, 1888-1897. — N. BIANCHI, *Storia documentata della diplomazia europea in Italia*, V<sup>e</sup> vol., in-8°; Turin, 1865-1872; enfin les histoires de la révolution en Italie citées au chapitre suivant.

## VIII

## LES RÉVOLUTIONS DE 1848

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DANS LA  
MÊLÉE DES RACES

Garnier-Pagès, installé à la mairie de Paris, le 24 février 1848, par le peuple maître de l'Hôtel de Ville avant l'établissement du gouvernement provisoire, demeuré le témoin et l'acteur principal de la République nouvelle, a défini ainsi l'action exercée par cette République en 1848 sur la situation de l'Europe : « L'influence de la France sur les destinées du monde ne fut jamais portée aussi haut, poussée aussi loin. L'impulsion se fit sentir avec une rapidité sans exemples. L'éclair de nos orages illumina le monde entier. Des événements extraordinaires convulsionnèrent les peuples, ébranlèrent les trônes et arrachèrent les nationalités de la léthargie où elles semblaient éteintes. Ce fut d'abord une explosion, puis un soulèvement général, enfin le mouvement régulier et légal. »

Après la victoire de la démocratie en France sur Guizot, on vit son triomphe à Vienne le 13 mars sur Metternich, l'émancipation des Hongrois le 15 mars, la révolte de Milan le 17, la république à Venise le 22, une assemblée constituante exigée par le peuple à Berlin le 18 mars, le congrès des Slaves à Prague le 2 juin, l'union des Roumains à Bukarest le 23 juin : en quelques mois, les peuples en armes contre les gouvernements, un grand cri de liberté dans toute l'Europe, qui parut bien l'écho des appels de l'insurrection parisienne.

On peut s'étonner cependant qu'une révolution, « la plus courte et la moins sanglante de toutes », si imprévue qu'elle surprit les partis, et les républicains les premiers, ait eu au dehors une telle puissance d'expansion. Louis-Philippe tombait pour s'être entêté et surtout abandonné, victime plutôt du conflit des deux grands partis avec lesquels il avait gouverné que d'un soulèvement général de la nation française. La République, constituée par une poignée d'hommes à la suite d'un incident qui semblait devoir se terminer pacifiquement, n'était pas une de ces explosions à bouleverser le monde.

La réalité était qu'en Europe, depuis huit années, une crise générale se préparait dont l'éclat coïncida en 1848 avec les événements de Paris.

« Il est de notre devoir de constater, écrit encore Garnier-Pagès, que les révolutions italiennes ont précédé la nôtre. » Depuis la fin de l'année 1847, l'Italie avait donné en Europe le véritable signal des insurrections. En accordant des réformes, le pape, le grand-duc de Toscane, le roi Charles-Albert avaient éveillé des espérances qui bien vite dépassèrent les intentions des souverains pour créer un grand mouvement d'indépendance nationale. Il ne suffit plus à la démocratie italienne de recevoir, comme des bienfaits, des libertés qu'elle voulait prendre. Chaque jour presque, au mois de janvier 1848, sur tous les points de la péninsule, l'incendie commença : à Rome le 1<sup>er</sup>, où le peuple s'ameuta pour exiger du pape un ministère plus énergique; à Milan le 2 et le 3, où les Lombards, comme les Américains jetant le thé anglais à la mer, arrachèrent les cigares de la régie autrichienne aux lèvres des fumeurs mauvais patriotes, soldats et officiers de l'armée étrangère : véritable émeute qui fit près de cent victimes. Le 6 janvier, à Livourne, l'avocat Guerrazzi, après avoir obtenu du grand-duc la nomination d'une garde civique, appelait le peuple à l'insurrection. A Turin, dès le 8 janvier, des pétitions se signaient pour inviter le roi de Sardaigne à une levée d'armes contre l'Autriche. Enfin, à Venise, les patriotes Tomaseo et Manin, par

des souscriptions en faveur des Lombards, des fêtes nationales et des discours inquiétaient à ce point l'Autriche que le 18 janvier ils étaient arrêtés et jetés à la prison d'État. Sur tout le sol de l'Italie les germes du Risorgimento levaient, lorsqu'un violent orage, éclatant en Sicile, vint précipiter leur croissance.

Le 12 janvier les Palermitains, mécontents d'attendre la constitution que Ferdinand II leur avait promise à contre-cœur, se révoltaient, s'emparaient de la ville et s'y tenaient, sous le feu de la citadelle où le général Vial avait organisé la résistance. En vain le roi de Naples envoya des troupes de renfort, puis des offres de pardon et de liberté que son propre lieutenant, le comte d'Aquila, conseillait. Toute la Sicile, nobles, bourgeois, moines, hommes du peuple, s'armait pour une résistance opiniâtre. Elle donna l'exemple au reste de la monarchie : des émeutes éclatèrent le 26 janvier à Palerme et à Naples. Le roi fut obligé d'accorder à ses sujets une constitution et une amnistie le 29 janvier 1848. Ces concessions tardives parurent insuffisantes aux Siciliens qui, définitivement, le 5 février, constituèrent un gouvernement provisoire et restèrent maîtres de leur pays.

Le roi Ferdinand II était, en Italie, le plus fidèle client de l'Autriche, le souverain qui, en pratiquant l'absolutisme cruellement, avait le mieux servi les desseins et la domination de Metternich. Sa défaite fut un encouragement décisif pour les patriotes de toute la péninsule. A peine fut-elle connue que le peuple de Rome arbora, le 3 février, les couleurs italiennes et réclama du pape avec plus de liberté une action décisive en faveur de la patrie commune. La même pression s'exerçait à Turin sur le roi de Sardaigne, à Florence sur le grand-duc de Toscane, et ces deux souverains se hâtèrent de donner des constitutions, le 8 et le 11 février, à leurs sujets. Dans les provinces autrichiennes, à Pavie, à Padoue, les provocations des vaincus aux vainqueurs s'accroissaient. Il eût alors suffi d'un signal donné de Rome par le pape, premier auteur de ces émotions, et véritable

Dieu de cette croisade patriotique, pour la déchaîner dans toute l'Italie.

Elle ne fut retardée de quelques jours que par les hésitations du Saint-Siège, plus effrayé encore des responsabilités d'une guerre que du libéralisme. « Ils veulent faire de moi, disait Pie IX, un Napoléon; je ne suis qu'un pauvre curé de campagne. » Au lieu d'encourager davantage les patriotes romains, il se préparait, avec le concours de la France, qui formait à Toulon une armée expéditionnaire, à braver leurs colères. Au mois de février, tout le monde s'attendait en Europe à l'éclat définitif de la révolution en Italie, à une prise d'armes générale du peuple contre l'Autriche, contre les souverains italiens, s'ils ne s'y associaient pas. L'Autriche appelait à l'aide ses alliés de Prusse et de Russie, la France s'effrayait d'une crise de la péninsule, et Palmerston la précipitait pour mettre Louis-Philippe dans l'embarras, entre l'espérance des révolutionnaires sympathiques à ses sujets et son propre désir d'éviter des conflits européens.

La situation n'était guère moins tendue en Allemagne, par une conséquence analogue des passions de race qui rapprochaient les Allemands dans un même idéal de liberté et d'unité. Le refus du roi de Prusse qui, au Landtag uni, n'avait pas voulu donner la parole à la nation avait causé au delà du Rhin une profonde déception. « Dans toute l'Allemagne, régnait une inquiétude, un souci pour l'avenir. Partout on avait la conviction que cela ne pouvait durer ainsi, qu'une évolution générale, même violente, apporterait une nouvelle solution. » Découragés, les libéraux et les unitaires avaient reporté leurs espérances sur les Etats du sud; les professeurs, Gervinus, Zöpfl, Dahlmann, Droysen, avaient décidé d'y organiser une agitation, dont le libraire Bassermann, de Mannheim, prit l'initiative à Bade, le 12 février, et Henri de Gagern, en Hesse. Les Allemands du Sleswig-Holstein d'autre part n'attendaient qu'une occasion pour s'insurger contre le nouveau roi de Danemark, Frédéric VII, mécontents de

l'avoir vu affirmer, le 28 janvier 1848, l'unité de sa monarchie par la création d'une assemblée commune à toutes les provinces.

Ce fut en Bavière que l'émeute éclata dès le 9 février. Le roi Louis, très populaire « par le sentiment germanique » qu'il avait exprimé avant tout le monde et avec exaltation, avait fait appel aux libéraux pour remplacer les ultramontains qui s'opposaient à sa passion pour une aventureuse, Lolla Montès. Ceux-ci l'avaient d'abord félicité de son libéralisme, de son germanisme surtout, de ses efforts pour « conduire à une union plus intime les branches de la famille germanique et assurer à la patrie allemande en Europe la seule situation qui lui appartient ». L'entente dura peu : très patriote, mais nullement libéral, le roi Louis avait simplement cherché un ministère complaisant à sa favorite. Et il aurait fallu beaucoup de complaisance pour accepter les incartades de cette dame créée comtesse de Lansfeld, qui en pleine rue frappait les soldats de son parasol, prétendait se faire donner le palais de l'archevêque, l'entrée à la Cour, le salut de l'armée et du corps diplomatique, disputer à la reine même son rang. Elle s'était fait une escorte d'aventuriers et d'étudiants, équipés à ses frais, insolents et débauchés. Si bien qu'au début de 1848, toute la population, l'armée, les étudiants, à bout de patience, pour renverser la favorite, étaient décidés à renverser le roi lui-même.

Une rixe d'étudiants où cette dame prit parti, l'ordre donné par le roi de fermer l'Université pour un an déterminèrent un soulèvement général qui eut raison de la favorite et du souverain. Malgré le renvoi de Lolla Montès le 12 février, l'émotion continua jusqu'au 2 mars, à Munich où la bourgeoisie prit encore les armes et forma des barricades pour exiger le renvoi du seul ministre qui se fût incliné devant la puissance de la comtesse de Lansfeld, M. de Berks.

En présence de ces événements, un Anglais a dit, avec quelque excès, « que les débordements de Lolla Montès



furent la cause véritable de la tempête révolutionnaire qui souffla en Europe en 1848. » Un Allemand, témoin et acteur de cette révolution, Venedey a pu intituler son récit : « *Lolla Montès und die deutsche Freiheit.* » La réalité fut que les abus de pouvoir du roi Louis avaient déterminé à Munich, antérieurement à la révolution de Paris, des émeutes victorieuses, une constitution libre, le triomphe des doctrines par lesquelles l'Allemagne voulait se faire une vie nouvelle. « On regarde ici la concession des libertés constitutionnelles, écrivait le 7 mars le baron de Bourgoing, comme le plus puissant des moyens d'exciter le sentiment patriotique. La proclamation du roi de Bavière est un acte de la plus haute portée qui doit avoir sur les destinées de l'Allemagne une influence décisive ». « La Bavière, emportée par le grand mouvement qui va de Berlin à Palerme », mouvement de race et d'orgueil germanique, allait donner l'élan à l'Allemagne, dans un tout autre sens que si elle l'eût reçu de Paris. Elle se plaçait, comme la Sicile en Italie, à la tête d'un mouvement plus national encore que libéral.

Entre les races de l'Autriche, où le signal devait être donné par l'émeute de Vienne, le conflit était aussi ouvert avant la fin de l'année 1847. « La Hongrie, écrivait Metternich dès 1844, est au bord du gouffre des révolutions. » La nation hongroise, une grande nation historique, fière de son passé, forte de ses institutions et des services rendus aux Habsbourg, avait au début du siècle, au contact de la Révolution puis de l'invasion napoléonienne, pris conscience de son indépendance et de ses droits de nation. Des littérateurs, comme Kacinski, Verseghi, Kisfaludy, des hommes d'Etat tels que Paul Nagy, François Szechenyi réveillaient le patriotisme hongrois et invitaient le peuple, la noblesse, et le souverain à une transformation des institutions politiques et sociales, analogue à celle qui s'était accomplie en Prusse.

Tout ce mouvement, à partir de 1815, s'était presque incarné, se développant sans cesse, dans le chef du parti

libéral, Etienne Schezenyi, toujours préoccupé des droits de la Hongrie, mais soucieux de faire de son pays une nation moderne, de mettre en valeur les énergies morales du peuple par l'esprit d'égalité et l'instruction, et les ressources matérielles de la Hongrie par les travaux publics et l'industrie. « Prenez garde, disait-il à ses concitoyens, attachés aux vieilles institutions qui rappelaient le moyen âge, la liberté que vous défendez, c'est un tombeau. » Il rêvait une Hongrie rajeunie par l'effort de tous, l'abandon des inégalités sociales, un gouvernement plus éclairé que celui des Habsbourg. La diète de 1825 qui obligea l'Empereur à la convocation régulière de l'Assemblée nationale avait été, par son initiative et selon ses vœux, le point de départ d'une ère vraiment constitutionnelle.

Mais presque aussitôt, avec des circonstances et des générations nouvelles, le mouvement hongrois se compliqua d'autres tendances. Tandis que les populations slaves du Danube et de la Bohême se passionnaient pour les droits de leur race, de leurs langues, retrouvés et proclamés par les savants, saluaient l'avenir de cette résurrection archéologique célébré par les poètes; tandis que les Roumains, des deux côtés des Carpathes, par les mêmes méthodes, se rapprochaient pour constituer la Dacie, les jeunes Hongrois, inquiets de ces revendications, dans les Universités d'abord, puis dans la presse et à la tribune, formulèrent les leurs. Sur la langue magyare dont les titres avaient été retrouvés par les philologues, par Revai et ses disciples, ils fondèrent la légitimité des droits de leur race : ils demandèrent aux Habsbourg plus de liberté, afin de maintenir sur les Slaves leurs conquêtes.

Le parti radical formé autour de Kossuth et de Wesselyi, soutenu par les travaux historiques et mythologiques d'Etienne Horvath et de Csengery, par les poésies et les romans populaires de Jokay, de Joseph Eötvös et de Kemeny, en 1840, opposait avec une ardeur égale à l'Empereur les prétentions de la Hongrie libre, aux races slave

et roumaine les volontés d'une race conquérante : « Nous avons le droit, nous avons la force, disait en 1836 un de leurs orateurs. » Après avoir obtenu que la langue magyare fût admise à côté du latin dans la vie officielle de la nation, en 1847 ils demandaient qu'elle fût la seule, imposée par la loi, dans toutes les écoles, à toutes les races du Danube. Cette année se terminait par une déclaration de guerre des Magyars aux Slaves. Le mouvement constitutionnel de la Hongrie, évolution légale et pacifique d'abord sous la direction d'Etienne Szeckenyi et de Deak, aboutissait par la popularité de Kossuth et de ses amis à une lutte de races au cœur même de l'Empire, plus redoutable pour les Habsbourg que le réveil de la race italienne.

Leur monarchie faite de peuples si différents au nord, au sud, au centre, était profondément ébranlée par la poussée des races dont la science avait retrouvé les origines lointaines et réveillé les appétits. Metternich en avait tellement conscience qu'avant la Révolution de Paris il écrivait le 17 février à son confident Fiquelmont : « ne tombons pas d'ici à deux mois et les choses seront placées autrement. Le remède à l'insupportable position du jour viendra du dehors. » Du dehors, ce fut au contraire la secousse malade qui vint, de France, précipiter les événements.

A la nouvelle de la Révolution parisienne, les princes allemands et italiens les plus voisins de France se hâtèrent de terminer par des concessions les démêlés qu'ils avaient avec leurs sujets. Le roi de Wurtemberg, le 1<sup>er</sup> mars, accorda la liberté de la presse, et des mesures de réformes sociales; le grand-duc de Bade, du 1<sup>er</sup> au 4 mars, la suppression de la censure, la responsabilité ministérielle, le vote de l'impôt; le duc de Nassau, le 6 mars, les bourgeois de Francfort, de Hambourg et de Brême, le roi de Saxe, des droits au peuple. C'étaient des réformes, non des révoltes.

Le véritable signal de la Révolution fut donné par les Hongrois : le 2 mars 1848, Kossuth appuyé par la ma-

jeurité à la diète de Presbourg réclamait, la menace aux lèvres, la constitution d'un ministère exclusivement hongrois, responsable. Et comme Metternich renvoya la pétition « à quelques semaines », aussitôt des comités d'insurrection s'organisèrent. L'exemple fut suivi par les Slaves de Bohême, qui au mois de novembre 1847 venaient de passer aux funérailles de Joungmann, le patriote philologue, la revue de leurs forces : le journaliste Havlitchek, Brauner et leurs amis des clubs convoquèrent pour le 11 mars le peuple à une réunion qui formula le programme tchèque : un royaume des Slaves du nord, avec un Parlement et une administration autonome appuyée sur une réforme sociale, démocratie en apparence, indépendance de la race et de la langue en réalité. Le Comité révolutionnaire de Saint-Venceslas était formé. En même temps, à Heidelberg, un comité démocratique s'était réuni de sa propre initiative, réunion de patriotes allemands, Itzstein, Struve et Bassermann, Gervinus, badois; Gagern, hessois; Romer, wurtembergeois; Hanseman, prussien. Ce comité avait décidé d'appeler la race allemande à constituer dans une réunion préparatoire à Francfort, dans un « Vor-parlament » les bases d'une Assemblée libre et patriote.

En résumé, la révolution commençait par la menace adressée de Presbourg, sous prétexte de liberté, à la monarchie des Habsbourg, par l'effort des races hongroise, germanique et slave pour s'unir et se concentrer, en brisant les cadres des antiques institutions de l'Europe centrale. Les événements de Paris n'étaient que le prétexte de cette poussée des races préparée silencieusement depuis trente ans par la propagande des érudits. L'Autriche, cet agglomérat de races formé par l'histoire, était plus que la France, où depuis longtemps les races diverses s'étaient fondues en une unité harmonieuse, en nation, l'Etat désigné pour servir de théâtre à cette rencontre des peuples et des langues. Metternich qui avait pressenti depuis longtemps le danger pour l'Empire de ces revendications de

racés, et s'était fait un système de les éteindre en résistant au principe des nationalités, signala le danger à son maître. « La Révolution était prête en Autriche, écrivait-il, dès que la première impulsion aurait été donnée. »

Elle fut donnée, à Vienne et contre lui, par des étudiants de Presbourg qui ameutèrent leurs camarades allemands, la bourgeoisie et quelques ouvriers, le 13 mars 1848. Les Hongrois renversaient l'obstacle que leur opposait le chancelier tout-puissant depuis trente ans. Des intrigues de cour, auxquelles participèrent des princesses impériales et des fonctionnaires las d'attendre leur tour, vinrent servir leur cause. Ferdinand I<sup>er</sup> abandonna le ministre contre qui l'émeute paraissait exclusivement dirigée, s'imaginant qu'un autre ministère pourrait vite apaiser et à bon compte ces premiers troubles. La chute, puis la fuite de Metternich, bien plus que celle de Louis-Philippe, en Angleterre où ils allaient se rencontrer, fut l'événement décisif pour l'Autriche, pour l'Europe. Sournoisement, et d'année en année, le restaurateur de la monarchie des Habsbourg avait, sous prétexte de combat à la Révolution, resserré, étendu les liens qui rattachaient à l'Etat autrichien peuples et souverains de l'Italie, et de l'Allemagne tout entière. Ils se relâchèrent, dès qu'ils lui échappèrent des mains brusquement, et faillirent se rompre, par l'influence un moment toute-puissante des passions de race qui sourdement minaient son œuvre. « La catastrophe de Vienne a fait marcher la Révolution à pas de géants, » écrivait alors un ministre du roi de Prusse, Bodelschwingh.

Les Hongrois qui avaient provoqué cette émeute, dès le 14 mars, lui donnaient toute sa portée. Après avoir voté une adresse à l'Empereur que l'archiduc Etienne se hâta de porter à Vienne pour prévenir une révolution, les députés hongrois et leurs amis, tout un cortège de cinq cents personnes, conduits par Bathyani et par Kossuth, accouraient dans la capitale le 15 mars, décidés à tout s'ils n'obtenaient pas une constitution pour leur pays. L'archiduc Louis, demeuré fidèle au système de Metternich, conseillait à l'Empe-

reur la résistance. Le palatin, l'archiduc Etienne que déjà les Hongrois songeaient à prendre pour roi particulier, déclara qu'il ne répondait pas des événements. L'intervention du prince Paul Esterhazy, menaçante et presque brutale, décida le souverain à céder sans retard. Les Hongrois en accueillirent la nouvelle le soir même au Casino de Vienne par des acclamations. Ils avaient la promesse, signée aussitôt, qu'il serait formé un royaume magyar indépendant, avec son ministère siégeant à Pesth, leur vraie capitale, et responsable. Cette victoire des Hongrois détermina celle des habitants de Vienne.

« C'est un événement immense, écrivait M. de Gabriac, le 20 mars, un premier pas décisif vers la forme fédérative de la monarchie. » Bien des orages, avant que cette forme ne s'établît, devaient secouer cette monarchie. « De l'antagonisme des races diverses juxtaposées, mais non confondues et aujourd'hui rendues à leur génie et à leurs caractères propres, de ces éléments divers qu'on pouvait croire sinon amalgamés, du moins neutralisés par la contrainte, on peut s'attendre à voir sortir la dissolution de l'Etat autrichien. » Voilà ce que notait, après la chute de Metternich, M. de Lacour, spectateur attentif de cette révolution du 13 mars, mieux renseigné que les Français en général sur sa portée et son étendue.

Un grand incendie, cette fois, s'allumait sur toute l'Europe, dont le vrai foyer était en Autriche.

A Prague, le 15 mars, les Tchèques et surtout les étudiants arborèrent les couleurs nationales, et dépêchèrent à l'Empereur, espérant recevoir aussitôt la charte de la Bohême reconstituée, prêts à se révolter, si le nouveau ministre de l'intérieur Pillersdorf résistait à leurs demandes. Le chef du parti radical hongrois tout inspiré des haines de race, Kossuth, entraît dès le 16 mars dans le ministère formé par le comte Bathyani. Et, le 28 mars, les Slovaques réunis à Liptaa, les Allemands de Transylvanie élevaient la voix à leur tour contre la tyrannie hongroise.

Ce fut, en outre, la crise viennoise qui détermina la révolution du 18 mars à Berlin. Le peuple s'y agitait depuis quelques jours. Le roi, pour l'apaiser, imagina le 18 mars de déclarer que les événements de Vienne facilitaient la régénération de l'Allemagne, et rendait indispensable l'organisation d'une Allemagne nouvelle, unie sous une seule bannière, fédérée et forte. Il se mit à la tête du mouvement allemand; et son peuple d'abord l'acclama. Mais la foule était si surexcitée, et les militaires de l'entourage royal si mécontents, qu'un conflit se produisit près du château, sous les fenêtres du souverain. Des coups de feu tirés par hasard déterminèrent les journalistes, les étudiants, le 18 mars à une émeute qui, sans l'intervention du roi, se fût terminée par la victoire du parti militaire. Frédéric-Guillaume croyait toujours à un accord pacifique entre la royauté prussienne et la race allemande. Il arrêta ses troupes le 19 mars, lança le 21 un appel à la nation allemande, se montra au peuple de Berlin avec les couleurs unitaires de l'Empire : « L'Allemagne confiante s'unira à moi ». Il se décida enfin à réunir une assemblée prussienne nationale qui devait s'entendre avec le Vor-Parlament de Francfort sur les formes constitutionnelles de la nouvelle Allemagne.

Le 31 mars, sous la présidence d'un professeur à l'Université d'Heidelberg, Mittermaier, les notabilités (*Notabeln versammlung*) du parti germanique, très nombreuses, se réunissaient à Francfort pour délibérer sur l'avenir de la race. Deux courants se couraient déjà dans cette assemblée de six cents membres : un courant démocratique, appuyé sur les doctrines vraiment libérales des Allemands du sud; un autre, plutôt historique, unitaire avant tout, dirigé par les érudits patriotes. Les souverains et la Diète elle-même, découragés par la ruine de Metternich, inclinaient à une entente avec le parti national. Les démocrates poursuivaient contre eux le rêve d'une Allemagne unie par une grande révolution sociale et politique. Les deux partis ne s'accordaient que pour formuler des invectives contre

les Danois dans les Duchés, les Slaves en Pologne et en Bohême, les Italiens rebelles au delà des Alpes et la France même sur le Rhin. Les démocrates eurent le dessous, et par l'influence d'Henri de Gagern furent exclus d'un comité de cinquante délégués chargés de régler avec la Diète, « image de l'unité dans le passé », le Parlement germanique de l'avenir. Tant il est vrai qu'alors les aspirations vers l'unité et la grandeur de la race étaient les principaux mobiles de ce peuple, préparé à l'insurrection par Gerwinus et Dahlmann ! Ces libéraux condamnaient déjà l'indépendance italienne.

La chute de Metternich avait été pour les peuples de la Péninsule aussi le signal de la délivrance. Les Milanais donnèrent le branle le 18 mars; les Vénitiens, à la voix de Manin, quelques jours après, le 28 se constituèrent en république; le général autrichien Radetzki, menacé en avant et en arrière, massa ses troupes dans le quadrilatère entre les deux provinces rebelles. Alors, les patriotes en Piémont, excités dès le 20 mars, poussèrent Charles-Albert et son armée, leur meilleure espérance, en Lombardie. « La guerre, la guerre tout de suite, » écrivait Cavour dans le *Risorgimento*, le jour même où elle fut déclarée, le 23 mars. Bientôt le général Durando allait amener les troupes romaines, et Pepe l'armée de Naples au rendez-vous général, dans les plaines du Pô où les Italiens prétendaient livrer à l'Autriche désorganisée le combat suprême.

Une véritable mêlée de races se rapprochait de semaine en semaine. Appuyé par les Allemands, en Holstein, le duc d'Augustenbourg déclarait la guerre au roi de Danemark, Frédéric VII, et bientôt entraînait dans cette guerre le roi de Prusse sous prétexte d'émanciper les Germains du joug de l'étranger, en réalité pour étendre le domaine de leur race (21-24 mars 1848). En avril 1848, dans les deux péninsules par où l'Europe centrale se prolonge vers la Baltique et la Méditerranée, la race germanique, avec ses champions d'Autriche ou de Prusse, contre les Italiens et

les Danois, avait commencé la lutte de domination et de conquête que ses éducateurs depuis un demi-siècle avaient préparée.

Mais au même moment, les chefs de la race slave agissaient : Rieger exigeait et obtenait de l'empereur d'Autriche, le 8 avril, l'octroi d'un parlement tchèque, une administration propre à la Bohême, une large autonomie. Aux Allemands réunis à Francfort et menaçant d'absorber l'empire autrichien dans la Germanie, Palatsky opposait le programme slave d'une grande confédération du Danube. Les étudiants tchèques malmenaient les personnes qui osaient arborer les couleurs allemandes à l'appel des chefs du parti germanique, Hartmann et Nunner. Le comité national démocratique, appuyé sur le journal radical de Havlitchek, le *National*, réclamait le tchèque partout, à l'église, à l'école, au théâtre, dans les églises, à l'armée (10 avril). Le club constitutionnel allemand s'accordait avec le Parlement de Francfort pour maintenir au besoin par la force l'hégémonie de leur race en Bohême. Les paroles les plus violentes et les provocations s'échangeaient entre les deux partis, entre Francfort et Prague.

Entre Pesth où les radicaux, Vasvarg, Pœtefi, Jokay, lançaient le 15 mars leur programme de magyarisation totale, absolue de la vallée du Danube, entre Vienne où l'empereur leur accordait une Diète annuelle avec un ministère hongrois, et les pays slaves du sud ou roumains, menacés du joug magyar, le même conflit éclatait. La Diète hongroise et le ministère Bathiany-Kossuth croyaient toucher au moment où leur race absorberait la Transylvanie, et imposerait aux Slaves leur langue, leur droit, l'autorité de l'unité magyare. Alors, les Croates, les Serbes, qui depuis longtemps rêvaient d'émanciper l'Illyrie, à l'appel d'un politique, Jellachich, et d'un savant, le docteur Gai, se levèrent, prêts à la lutte depuis la fin de mars, comme bientôt les Roumains de Transylvanie.

Au début de mai 1848, on pouvait discerner les effets de la propagande de race et de langue qui s'était exercée

sur toutes les populations européennes, de la Baltique à la Méditerranée. Les champions de toutes ces races, soulevées les unes contre les autres, invoquaient les droits des nations, réclamaient la liberté et des constitutions. On voyait les Allemands les plus libéraux applaudir à la ruine des Danois en Sleswig, des Italiens en Vénétie, des Tchèques en Bohême; on trouvait les Hongrois comme Kossuth, en coquetterie, par haine des Slaves, avec les Allemands de Francfort, avec les rebelles du Milanais, et l'on entendait les Slaves enfin dénoncer des Magyars démocrates comme la pire des aristocraties, et, en Moravie, en Silésie même, protester contre la restauration d'un royaume tchèque.

Ce n'était pas un réveil des nationalités, déterminé par le mouvement démocratique qui s'était produit à Paris, réglé sur l'idéal de la fraternité entre les peuples. Tous les Français qui, hors de France, assistaient à cette levée des peuples préparée par une éducation étrangère aux doctrines libérales, avertissaient leur pays de ne s'y point tromper. « Prenons garde, écrivait Bixio, envoyé extraordinaire à Turin, de provoquer, en intervenant, dans tous les cœurs une haine implacable, une haine d'Italie. Le caractère essentiel de ce mouvement, ce qui le distingue des mouvements antérieurs, c'est qu'il est avant tout italien, et que l'orgueil national se flatte avec l'armée sarde et les contingents nationaux de suffire à constituer l'Italie. » — « Par suite de l'action électrique due à l'impulsion de Pie IX, l'Italie entière, au moment où éclata soudainement notre Révolution, se trouvait déjà dans l'effervescence d'indépendance nationale; la révolution de l'Italie, disait M. de Reiset, n'est pas qu'une suite de la nôtre, un entraînement d'imitation. C'est un mouvement propre à l'Italie. »

Et de même, quand le peuple de Munich en armes contre son souverain apprit notre Révolution de février, l'envoyé de France le vit s'armer contre la France et l'entendit déclarer qu'il fallait combattre la République par les idées populaires, décréter les libertés, un parlement

allemand, un armement général. « Le sentiment teutonique, disait-il, dès le mois de septembre 1847, domine aujourd'hui dans toute l'Allemagne le sentiment libéral. » Il montrait les Bavarois applaudissant les fonctionnaires allemands, qui, en Holstein, s'insurgeaient en novembre contre le roi légitime, maudissant les Italiens qui s'insurgeaient contre l'Autriche. « Tous les Allemands, concluait-il, sont plus envieux et jaloux de la France qu'ils n'en sont les amis. Tout conseil, toute expression d'un vœu de liberté et de progrès, dès qu'il vient de chez nous, est fort mal reçu de ce côté-ci du Rhin. »

Ce qui déterminait cette grande secousse de l'Europe, c'était en réalité une poussée formidable d'appétits populaires déchaînés par les adeptes de la théorie des races, victorieux le 13 mars à Vienne, le 18 à Berlin, le 22 à Milan, du système que Metternich et ses clients avaient depuis vingt ans opposé par la force et la diplomatie à leurs revendications. Pour toute la fin du siècle, l'Europe en demeurerait transformée.

La République française, au début, contribua peu à cette transformation, et très vite y resta étrangère. Ce réveil des races n'était point dans sa tradition, et ces passions de guerre et de conquête ne correspondaient pas davantage à l'idéal que la Révolution de 1789 avait tracé des rapports entre les nations. Lorsqu'il eut reçu dans le gouvernement provisoire les affaires étrangères, Lamartine n'avait pas perdu un instant pour faire connaître à l'Europe et aux Français les principes qui devaient guider la démocratie, conformément aux leçons de 1789 et aux intérêts présents du pays. « Le principe de paix et la liberté, disait-il au corps diplomatique le 2 mars, sont nés le même jour en France. » La nation émancipée ne serait pas conquérante, ni violente. Elle souhaitait aux autres nations « l'indépendance dans la paix et l'accord des peuples dans leur dignité réciproque ». Rien n'était plus contraire que ce programme de politique pacifique fondé sur les droits mutuels des peu-

ples, aux mouvements et aux prétentions hostiles des races armées déjà ou prêtes à se combattre, sous prétexte de liberté et de nationalité.

A le formuler, Lamartine avait d'autant plus de mérite que, dans son propre parti installé par surprise au pouvoir, la tradition survivait d'une mission plus glorieuse pour la France, d'une démocratie toujours appelée en Europe à un premier rôle, obligée de s'armer pour la défense des peuples, la propagande du droit et des idées démocratiques, et certaine de vaincre pour une cause à la fois juste et grande. C'étaient précisément les chefs du peuple parisien, les vrais vainqueurs de la rue, Louis Blanc, Marrast, Ledru-Rollin, Caussidière, bientôt Blanqui et Barbès, à qui ces traditions de la Convention étaient chères. Entre leurs espérances, presque leurs exigences, et l'intérêt réel que le pays avait à ne point inquiéter l'Europe, Lamartine se présentait en médiateur.

On se serait cru plutôt, à l'écouter, aux premiers jours qu'au lendemain de la Monarchie de Juillet. Il déclarait les traités de 1815, que l'opposition républicaine avait si souvent maudits, « la base et le point de départ de ses relations avec les autres nations. » Il renonçait solennellement à la revanche de la patrie amoindrie par la défaite de Napoléon, à toute propagande désormais : « Il n'y a de libertés durables que celles qui naissent d'elles-mêmes sur leur propre sol. » Et ce que maintes fois enfin, depuis Mirabeau, les hommes véritablement inspirés de la doctrine révolutionnaire et des intérêts nationaux avaient répété à la tribune des Chambres, Lamartine l'exposa dans la circulaire du 7 mars 1848 : « La France exercera par la lueur de ses idées, par le spectacle d'ordre et de paix qu'elle espère donner au monde, le seul et honnête prosélytisme, celui de l'estime et de la sympathie. Ce n'est point incendier le monde, c'est briller de sa place sur l'horizon des peuples pour les devancer et les guider à la fois. »

Sans doute, pour faire accepter ces déclarations au peuple, aux républicains avancés, à certains de ses collègues même,



le poète ministre avait dû s'improviser diplomate, comme tout médiateur. En acceptant les traités de 1815, il les reconnaissait non comme un *droit*, mais comme un *fait*. Il reprenait aussi la doctrine de non-intervention et s'engageait à ne pas soulever les peuples, à condition que nulle intervention étrangère ne s'opposerait à leurs tentatives d'émancipation. « Cette circulaire, écrivait alors Palmerston, est une marqueterie dont les pièces de couleurs différentes représentent les opinions diverses qui existent au sein du gouvernement provisoire : l'un guerrier et remuant, l'autre pacifique et conciliateur. Je soutiens que si l'on mettait tout cela ensemble dans un creuset en faisant évaporer les parties gazeuses et enlevant l'écume, on trouverait que le *régule*, c'est la paix et la bonne intelligence avec les autres gouvernements. » Palmerston ne se trompait pas : « La France ne peut, ni ne doit parler aux Italiens, aux Allemands. Bornez-vous à m'informer, » tel fut l'ordre précis donné alors par Lamartine à ses agents à l'étranger. Le jugement de Palmerston se trouva les jours suivants justifié par la résistance de Lamartine au parti de l'action. Ses actes confirmèrent ses premières paroles. Des députations de Polonais, de Belges, de démocrates irlandais ou anglais, qui vinrent du 10 au 25 mars, avec l'espoir d'être soutenus par les républicains, solliciter des armes et le concours de la France, furent éconduites : « La République, déclarait Lamartine, ne permettra aucun acte d'agression. » Si, vers le milieu de mars, Ledru-Rollin et ses amis, Caussidière, préfet de police à Paris, Delescluze, commissaire à Lille, aidaient des patriotes belges à tenter un coup de main contre le roi Léopold, Lamartine les désavouait hautement et faisait arrêter à Lille, après son échec, le chef des *Risquons tout*, d'accord avec le ministre de la guerre Arago (31 mars 1848). Il abandonnait de même les Savoisiens, les Allemands, qui, de Lyon ou d'Alsace, tentaient des coups de main sur la Savoie ou le duché de Bade.

En vérité, les révolutions déchaînées au milieu de mars en Europe par la chute de Metternich firent plus de tort à

la politique résolument pacifique de Lamartine ou même à son autorité que n'en fit la République à la paix de l'Europe. Lorsque les Italiens surtout prirent les armes pour leur indépendance contre l'Autriche, vers la fin de mars, beaucoup de Français se passionnèrent pour leur cause, avec l'espoir d'un grand rôle. Les discours de Thiers, les reproches adressés à Guizot leur revenaient à la mémoire. Pour le gouvernement provisoire, l'embarras fut extrême. Il redoutait une guerre de propagande. Il s'alarmait de l'unification italienne qui aurait pour résultat d'établir presque aux portes de Lyon et de Marseille une grande puissance, et songeait déjà à en prévenir les dangers par l'acquisition de Nice et de la Savoie. Il savait enfin par notre envoyé à Turin, Bixio, que les conseillers de Charles-Albert, monarchistes, redoutaient notre alliance, et patriotes avec Mazzini et Gioberti, orgueilleux de leur race, jaloux de la France, rêvaient d'une Italie assez forte pour « se faire par elle-même et sans nous ». Par ces motifs, il se décida, le 25 mars 1848, à n'intervenir qu'après une invitation formelle des Italiens, heureux d'ailleurs de gagner du temps et de laisser faire les nations, dans la péninsule, en Allemagne, en Hongrie.

A ces délais, Lamartine perdit peu à peu de sa popularité. Dans les élections au Conseil exécutif (11 mai), établi par l'Assemblée constituante, il ne fut plus nommé que le quatrième sur cinq et deux jours après les chefs des sociétés populaires, Barbès, Blanqui, avec la complicité du préfet Caussidière, partisans d'une réforme sociale et de l'action démocratique au dehors, soulevaient le peuple contre sa politique à la nouvelle d'une révolte polonaise étouffée dans le sang brutalement par les troupes prussiennes (30 avril-8 mai). L'insurrection parisienne du 15 mai, préface des journées de juin, se fit aux cris de « vive la Pologne », et en faveur d'une intervention italienne. « Comme Lafayette serait content s'il était ici », disait dans l'Assemblée envahie un insurgé. Ainsi que Louis-Philippe, Lamartine se heurtait et se brisait déjà aux

grands souvenirs de la croisade révolutionnaire. Et déjà à sa popularité atteinte commençait de succéder celle de Louis-Napoléon Bonaparte, élu à Paris le 4 juin par le travail de ses amis et dans huit départements par la puissance de la légende. Son ami, Vieillard, pouvait dire de cette élection qu'elle était une protestation spontanée du peuple contre les souvenirs funestes de 1815 et lui-même le 15 juin allait présenter son nom comme un symbole « d'ordre, de nationalité et de gloire ».

Les journées de juin ne rendirent pas à Lamartine sa popularité perdue, au contraire. La défaite du parti socialiste donna du moins au général Cavaignac l'autorité nécessaire pour arrêter la propagande au delà des frontières. Le nouveau chef du pouvoir exécutif, nommé pour réprimer l'insurrection parisienne le 24 juin 1848, et confirmé dans sa charge jusqu'à l'achèvement de la Constitution, avait pour conseiller et prit le 28 juin, pour ministre aux affaires étrangères, le collaborateur de Lamartine, républicain avisé et tenace, Bastide. Rien de plus naturel qu'après sa victoire sur le parti de l'action, dans sa haine pour le parti bonapartiste, il approuvât et poursuivît la politique pacifique du gouvernement provisoire. Il annonça fermement, le 25 août, le dessein conforme au vœu de la nation, de satisfaire aux intérêts de l'honneur français sans troubler la paix du monde, rendant à ses prédécesseurs l'hommage, « qu'il fallait souvent plus de courage dans un pays aussi facile à s'inquiéter sur toutes les questions qui touchent à son honneur pour plaider en faveur de la paix que pour conseiller la guerre ». Le successeur de Bastide au ministère, Drouin de Lhuys, devait six mois après rendre au gouvernement de Cavaignac le même hommage que j'ai recueilli précieusement de ses collaborateurs.

Pour maintenir la République en paix dans l'état où se trouvait l'Europe, il lui fallut beaucoup de courage. Après Louis-Philippe, après Lamartine, Cavaignac épuisa dans cette tâche son crédit.

Sur les rives de la Baltique une guerre acharnée avait enfin été déclarée par la race germanique aux Danois : depuis le mois d'avril des combats sanglants avaient eu lieu entre les troupes de Frédéric VII et l'armée allemande composée surtout des contingents prussiens de Bonin et de Wrangel. L'armée danoise, au Danewerk, avait tenu tête aux Allemands (20 avril). Plus tard, le 5 juin, le général Hedeman avait battu Wrangel à Duppel. Néanmoins, assez forts encore pour défendre le Jutland et les îles, les Danois avaient perdu les Duchés dont le Parlement de Francfort réclamait l'annexion à la patrie germanique. L'Allemagne s'entêtait dans sa conquête : contre ses prétentions de race, une union scandinave se préparait. Le roi de Suède, Oscar, se portait à Malmœ avec une armée assez nombreuse (15 juin 1848). Lorsque l'Angleterre s'opposa à la fin de juin à cette guerre de races, la France soutint énergiquement les droits de la nationalité danoise en Sleswig, menaça la Prusse d'une insurrection polonaise et l'obligea à signer l'armistice de Malmœ, malgré les efforts du général Wrangel et des patriotes allemands (26 août 1848).

Ce n'était qu'une trêve dans la mêlée des races, chaque jour plus vive. Les provocations du Parlement de Francfort, qui prétendait depuis sa réunion (18 avril) absorber les Tchèques comme les Danois du Sleswig par la conquête, déterminèrent le 1<sup>er</sup> mai les Slaves à convoquer un Congrès de leur race au Musée tchèque de Prague pour le 31 mai 1848. Cette riposte déplut fort aux populations allemandes de l'Autriche jalouses de leur hégémonie sur les autres races. En vain, pour les calmer, le successeur de Fiquelmont renversé le 8 mai, Pillersdorf, avait-il annoncé la convocation d'un grand Parlement de l'Empire, auquel les diètes particulières seraient subordonnées. Le 15 mai, les Allemands de Vienne, et le parti radical dont le chef, Robert Blum, député à Francfort, voulait une grande République germanique, un Congrès démocratique de la race, se soulevèrent pour obtenir une Convention étroitement

unie à celle de Francfort. Leur émeute fut victorieuse. Elle démontrait, par la ruine du ministère libéral qui avait remplacé Metternich, la difficulté d'établir en Autriche un régime constitutionnel, au milieu des revendications impérieuses des races. Après le ministre, ce fut l'Empereur lui-même qui s'enfuit le 17 mai dans le Tyrol, s'abritant dans cette province fidèle, pour laisser les races de son Empire aux prises les unes avec les autres.

Entre les Hongrois et leurs voisins, le conflit s'accroissait de plus en plus. Malgré un désaveu de l'Empereur, le ban de Croatie, Jellachich, organisait la levée des Slaves du Sud, recevait en juin l'adhésion des Serbes du Bas-Danube. Au nom de tous les hommes de sa race, il présentait le 19 juin un programme d'autonomie complète à l'Empereur : l'union de la Dalmatie, de la Croatie et de la Slavonie, l'usage officiel de leur langue, et un ministère propre. Presque en même temps, une révolution éclatait, le 23 juin en Valachie, quelques jours après en Moldavie, dirigée en apparence contre des princes tels que Bibesco par des meneurs radicaux inspirés des idées françaises. En réalité, c'était une révolte nationale pour affranchir les principautés de la suzeraineté russe que servaient les hospodars, révolte encouragée par les lettrés roumains, Eliade, Rosetti, Boltschesko à Bukarest et les grandes familles du pays, Stourdza, les frères Kouza, le prince Mourazi. Leur désir d'unir les deux pays, l'appel adressé aux Roumains de Transylvanie et de Bukhovine indiquaient au mois de juillet le vrai caractère de cette insurrection destinée à constituer, avec les populations de race roumaine, une unité nouvelle de race et de langue. Plus que l'idée libérale, l'idée roumaine groupait les rebelles des principautés et des Carpathes. La Russie aussitôt envoyait une armée à Bukarest, le 10 juillet. La Turquie armait contre les Valaques.

Les Hongrois enfin s'alarmèrent de cette levée générale des races sur toutes leurs frontières. Le sentiment du danger les poussa vers le parti radical qui avait toujours

inscrit dans son programme les prétentions de la race magyare à la domination des autres races. Dans la diète réunie à Pesth (5 juillet), contre le ministre Bathiany trop enclin à servir encore la politique conciliatrice de l'Autriche, l'opposition réclama, par la voix de Kossuth, de Perczel et d'Arany, des mesures de salut public, la patrie en danger, la levée en masse du peuple émancipé du servage, l'abolition des dîmes, des souscriptions nationales et même des réquisitions. Et un mois après, les Magyars, en même temps qu'ils faisaient des vœux pour le triomphe des Italiens sur l'Autriche seul rempart des Slaves et pour le succès des Allemands leurs ennemis, commençaient le 19 août la guerre contre les Serbes : Jellachich, avec ses Croates, leur répliquait, en passant la Drave, le 11 septembre.

Cependant, la lutte se poursuivait sans merci en Italie. Contre les rebelles lombards, contre l'armée de Charles-Albert et les républicains de Venise, le général autrichien Radetzki avait eu fort à faire pour se défendre dans Peschiera et dans Vérone, en attendant les renforts que l'archiduc Jean lui amenait du Tyrol, et Nugent du Frioul. Il les reçut du moins, en mai 1848, tandis que, sensible aux reproches de l'Autriche, le pape retenait ses troupes et que le roi de Naples rappelait son armée et sa flotte (20 mai 1848). Pie IX se déroba au moment décisif à l'attente des patriotes italiens. Effrayé de leurs tendances démocratiques, Ferdinand II revenait à l'absolutisme. L'Autriche retrouvant ses alliés, le Piémont supportait seul l'effort de la race italienne, heureusement d'abord, par la victoire de Goito qui lui livra Peschiera (30 mai) et Rivoli (10 juin). Mais au mois de juillet, assuré de la supériorité du nombre, maître incontesté de la Vénétie et de Ferrare, Radetzki prenait l'offensive et par la victoire de Custoza (23 juillet) rejetait l'armée sarde derrière le Mincio, occupait Peschiera, Crémone et forçait les Italiens à défendre l'Adda et Milan. Le 9 août la Lombardie capitula devant l'armée autrichienne, dont une autre division, sous les

Si, pendant ce mois où se décida l'avenir de l'Italie, pendant l'effort des révolutionnaires allemands contre leurs souverains, des patriotes de Francfort contre les Danois et les Polonais, des républicains de Vienne contre l'Empereur et les Tchèques, des Croates et des Roumains contre les Magyars, des radicaux hongrois contre l'Autriche, dans cette mêlée des peuples la République française avait jeté ses armées, c'en était fait sans doute de l'empire des Habsbourg. Et à tous les politiques sa ruine apparaissait comme le signal d'une effroyable confusion des peuples. « Cet État, écrivait Palatsky, est indispensable à la sécurité de l'Europe et à l'humanité. » — « Tout tient à un fil, répétait Chafarik : au moindre choc, c'est la fin du monde. » Palmerston lui-même, qui depuis deux ans avait poussé les peuples aux révolutions, en Italie surtout, pour ruiner l'autorité pacifique de Louis-Philippe, s'épouvantait de la tempête qu'il avait déchaînée en Europe. « Quiconque attache, écrivait-il au roi des Belges, de l'importance à la balance politique en Europe doit déplorer son état de prostration actuelle (13 juin 1848). » Il ne ménageait pas à l'empereur Ferdinand, impuissant et fugitif dans cette crise décisive pour sa monarchie, les épithètes et les injures : « homme de paille, mannequin, *implumis bipes*, d'une parfaite nullité approchant de l'idiotisme ». Il réclamait dès le mois d'avril 1848 son abdication : « l'Empire d'Autriche est une chose qui vaut la peine d'être sauvé ». Sa grande crainte et le motif de ses colères étaient, depuis le 29 février, qu'encouragée par l'occasion, « la nation française ne débordât », dans un grand élan de propagande libératrice, malgré l'effort de ses chefs pour la contenir. Sa politique se retournait contre lui. Beaucoup plus que la Révolution de 1848, Palmerston était responsable de la chute de Metternich, et des secousses de l'Europe qui en furent la conséquence. Et maintenant, il redoutait, au lieu

de la monarchie orléaniste dont le crédit fait de sagesse et de paix l'avait gêné, l'avènement d'une démocratie conquérante.

Cavaignac et Bastide réparèrent, par leur réserve, les fautes de tous ceux qui, hors de France, avaient troublé la paix de l'Europe. Il n'eût dépendu que d'eux de répondre à l'appel des Italiens en détresse, de Manin pressé dans Venise, de Guerrieri, de Ricci, envoyés à Paris en mission par les Lombards et Charles-Albert (28 juillet-3 août). Un corps d'armée, réuni depuis le 11 avril à la frontière de Savoie, n'attendait que leurs ordres pour franchir les Alpes. Le général Oudinot, qui le commandait, sollicitait cet ordre et informait que des officiers, sans l'attendre, passaient à l'armée de Charles-Albert; le ministre de la guerre Lamoricière insistait auprès de Cavaignac : « Si les Français entrent en Italie, les Autrichiens seront repoussés par delà les Alpes. » Ce qu'écrivait là Palmerston à son envoyé de Vienne, Ponsonby, beaucoup de républicains en France, et surtout, dans l'armée impatiente d'agir, tous les officiers le pensaient. Vaincus, guéris des illusions du *fara da se* et, momentanément, de leur jalousie contre la France, les Italiens l'espéraient. Nos diplomates, à Turin, à Florence plaidaient chaudement leur cause.

Les chefs de la République française, en retour, se désolaient d'une politique de sentiment; ils redoutaient les instincts de la race italienne mal dissimulés par le droit national qu'elle invoquait, la diplomatie sarde et les desseins de Charles-Albert, prêts à constituer une monarchie unitaire, dangereuse pour la France, quand elle aurait pour règle unique l'intérêt de l'État et sa frontière aux portes de Lyon. « La liberté italienne n'a pas dit un mot, n'a pas fait un acte qui ne fût désobligeant ou même hostile à notre égard. Le gouvernement de la République ne croit pas plus qu'il y a un mois à la prédilection des Italiens pour la France », au désintéressement de la maison de Savoie.

Au cours de cette grande levée des peuples, les hommes d'État républicains avaient reconnu dans le langage des Ita-

liens, comme dans celui des Allemands, où dans les griefs des Hongrois et des Slaves, les haines de races, au lieu de cette fraternité des peuples affranchis et respectueux de leurs droits réciproques, des révolutions contraires enfin à l'esprit de leur révolution. « La monarchie autrichienne, disait Bastide le 6 juin, est battue en brèche par l'action de plus en plus dissolvante des nationalités diverses dont elle est composée et qui visent à se rendre indépendantes. Et chose remarquable, au milieu de circonstances si singulières, c'est à qui de ces nationalités bohême, hongroise, allemande, absorbera l'Empereur pour s'en faire un chef plus nominal que réel. » Et il concluait : « Nous ne nous engagerons pas dans une guerre où nous aurions toute l'Europe contre nous, et pas un auxiliaire. Je dis pas un auxiliaire, car les démocrates allemands qui à Francfort ont commencé par faire un empereur seraient les premiers, s'il y avait guerre, à n'y voir qu'une occasion de fonder et de consolider l'unité germanique. En Italie, nous trouverions des volontaires, mais l'armée sarde sait ce qu'ils valent aujourd'hui. » En cet état, l'intérêt de la France fut la seule règle que Bastide et Cavaignac, avec raison, adoptèrent.

Ils lui conservèrent la paix, plus nécessaire que jamais, dans l'incertitude des destinées de l'Europe et des siennes. Ils résolurent de n'intervenir que dans la mesure où leur diplomatie pourrait servir à rétablir la paix en Italie. Ils faisaient des vœux pour l'indépendance italienne, mais ils souhaitaient à l'Autriche aussi « de se consolider pour devenir à l'est une avant-garde de la civilisation, de la liberté et du progrès ». Comme en Danemark ils s'étaient joints à l'Angleterre afin de limiter le conflit des Duchés, ils obligèrent Palmerston à s'associer à eux pour arrêter en Lombardie l'armée autrichienne (7 août 1848). Ils menacèrent les Anglais d'une intervention armée, où la France trouverait peut-être des avantages, pour les décider à offrir, à imposer leur médiation à l'Autriche.

Leurs offres arrivèrent trop tard : Radeztki avait déjà

DÉFAITE DE CH.-ALBERT, CONFÉRENCE DE BRUXELLES. 309  
 obtenu du roi de Sardaigne un armistice, la trêve de Salasco, par laquelle Charles-Albert, pour se sauver, livrait les républicains de Milan et de Venise (9 août 1848) au vainqueur. Désormais, la question italienne ne pouvait plus être tranchée par les armes : l'Autriche ayant obtenu du chef de l'armée nationale la promesse de ses provinces perdues, les Italiens se virent de nouveau placés entre la servitude et des efforts désespérés. En vain, au mois de novembre 1848, les médiateurs proposèrent une Conférence aux deux partis à Bruxelles : l'Autriche n'y envoya pas de plénipotentiaires, ne voulant pas s'exposer à perdre ce qu'elle avait regagné, et bientôt il n'y avait plus de gouvernements en Italie. Il était naturel que, mal servis par les souverains, par le pape effrayé et Charles-Albert vaincu, par le roi de Naples violent et absolu, les patriotes en appellassent au peuple directement. La jeune Italie se leva, à Milan, puis dans les États sardes, à l'appel de Mazzini et de Garibaldi; à Livourne, avec Guerrazzi et Montanelli, qui s'imposèrent au Grand-Duc, jusque dans Florence, le 16 octobre 1848. L'héroïsme de Manin défendait Venise, le seul endroit où la guerre ne se compliquât point d'une guerre civile. Il eût fallu, en effet, que Rome donnât tout de suite le cri de ralliement. Mamiani tomba le 19 juillet, faute d'avoir pu convaincre le pape Pie IX de réaliser par une guerre à l'Autriche le dernier espoir des patriotes. Tous les efforts que fit alors l'ancien ambassadeur de France, Rossi, pour restaurer, du 16 septembre au 13 novembre, l'autorité pontificale et revenir par la diplomatie à une ligne nationale des souverains, étaient condamnés d'avance. Assassiné le 15 novembre, il payait de sa vie cette tentative, et la guerre civile, se déchainant enfin à Rome par un crime, désorganisait ce qui restait de forces à l'Italie pour la lutte suprême.

La médiation de la France, si les Piémontais l'eussent sollicitée un mois plus tôt, moins entêtés dans leur orgueil de race, qui fit leur malheur, aurait épargné à l'Italie la dure nécessité d'une lutte sans espoir, compliquée de dis-

cordes civiles ou d'une capitulation sans récompense. En vain, à cette époque (octobre), le roi de Sardaigne, se sentant pressé par le parti de l'indépendance, essayait à nouveau d'intéresser la France à une nouvelle prise d'armes : « Si nous faisons la guerre, répondait-on de Paris, ce sera en choisissant l'heure et le lieu. Si le Piémont veut la faire, qu'il la fasse et paie la peine de sa folie. » La République n'encourageait pas Charles-Albert, mais elle ne voulait pas le laisser écraser ; car, Bastide et Cavaignac avaient décidé de ne pas laisser à l'Autriche les moyens d'abuser de sa victoire. Ils étaient bien résolus à lui interdire une revanche : « Nous défendrons, écrivait Bastide le 10 octobre, la frontière du Tessin, comme nous défendrions celle du Var. » Et, lorsqu'au 24 novembre l'assassinat de Rossi et la victoire des patriotes romains menacèrent le pape, Cavaignac, pour l'empêcher de se jeter dans les bras de l'Autriche, se hâta de lui envoyer M. de Corcelles, lui offrit la protection de la France et fit approuver par l'Assemblée, le 30 novembre 1848, l'envoi d'un corps expéditionnaire à Civita-Vecchia. L'intérêt de la France n'était pas que les Habsbourg profitassent de leur supériorité pour détruire la maison de Savoie, restaurer à Naples l'absolutisme des Bourbons et s'emparer de Rome, sous prétexte de rendre à la papauté son autorité.

Jamais, en une année pourtant où l'état de l'Europe et de la France rendait le gouvernement malaisé, politique n'a été conçue et pratiquée avec plus de clairvoyance, de sang-froid et de suite. Ce ne fut pas la faute de Cavaignac si Pie IX, se jouant de ses offres, refusa le concours du duc d'Harcourt, notre envoyé, pour accepter l'aide du comte de Spaur, agent intérimaire de l'Autriche, s'enfuit de Rome le 23 novembre et préféra à Gaëte l'hospitalité du roi de Naples à celle de la France. Mais le rôle effacé et presque inutile que, dans cette crise européenne, les républicains avaient cru le plus conforme à leur devoir et le plus favorable à leur pays, les avait discrédités dans l'opinion des Français. « Le parti que vous avez pris est périlleux, leur

LA POLITIQUE FRANÇAISE ET LES RACES (OCTOBRE 1848). 311

écrivait un de leurs amis, M. de Bois le Comte, vous crée de graves difficultés intérieures, vous met dans la position de Louis-Philippe vis-à-vis de la Belgique. On dira que vous désertez la cause des peuples, et vous serez sans force et sans crédit en France et à l'étranger. »

Leur clairvoyance fut égale à leur courage : « Ce sont là, écrivait Bastide le 18 octobre après la révolution de Vienne dirigée contre le slavisme, tous les symptômes d'une guerre de races qui, comme les guerres de religion, ne s'apaisent qu'après plusieurs années de sang répandu. Je ne pense pas être prophète de malheur en disant que l'Europe sera longtemps encore en convulsion.

» Quand la crise sera finie, l'avantage sera pour ceux qui auront eu la sagesse d'attendre.

» Pour nous comme pour l'Autriche, si elle entend bien ses intérêts, comme pour l'Europe entière, dans la situation générale des choses, la guerre est une extrémité à laquelle il ne faut se résigner qu'en désespoir de cause. Nous sommes les alliés du Piémont, mais nous avons aussi à consulter les intérêts de la France, à apprécier les situations, à préserver la paix du monde. »

Mais les Français d'alors préférèrent, comme toujours, à ces conseils de prudence ceux de la tradition et de l'amour-propre national mal entendus : l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte, le 10 décembre 1848, fut à leurs yeux comme la revanche, par le choix d'un nom glorieux, d'une prétendue humiliation. La dictature se préparait, ainsi qu'au 18 brumaire, par l'espoir d'une sorte d'arbitrage victorieux de la France en Europe.

En résumé, loin d'avoir été la cause de la plus grande crise qui eût secoué les peuples depuis 1813, la République de 1848, par sa modération et sa sagesse, avait limité le champ et la durée de ces bouleversements. Au mépris de la popularité qu'elle eût trouvée dans la propagande, mais conformément aux vraies leçons de la Révolution, elle avait servi les intérêts de la France. Elle n'avait pas confondu avec des nationalités armées pour le droit et respectueuses



du droit des autres, des races soulevées par l'orgueilleux désir de constituer, aux dépens des faibles, des États populaires fondés sur la force et pour la conquête. Elle avait vu la frontière française menacée par les Allemands, en Alsace; en Savoie par des Italiens formés à l'école de Gioberti, et capables de sacrifier déjà leur indépendance à leurs rêves de grandeur. A la politique ethnographique qui se paraît de leurs principes, les chefs de la Révolution française opposèrent, dès qu'ils l'eurent dévoilée, la seule politique vraiment conforme au droit national et aux intérêts de la France : celle du désintéressement. Ils ne réclamèrent rien, laissant à chaque peuple le soin de ses destinées dans le maintien d'un *statu quo* territorial qui permettait la liberté et excluait la conquête : « Émanciper les peuples le plus possible sans toucher aux frontières, telle doit être notre politique. »

Comme la France alors, l'Autriche, particulièrement ébranlée par ce conflit des races, dut à la République française son salut, et l'Europe, la paix qu'elle retrouva dans la victoire des Habsbourg. Cette victoire des Habsbourg, qui mit fin à la crise de 1848, que leur défaite avait ouverte, s'annonçait dès le mois de juin 1848. Dans le déchaînement des races, l'unité autrichienne ne pouvait être rétablie que par la force. Le prince de Windischgrætz, un soldat grand seigneur, dont l'idéal était une dictature militaire, appuyée sur une armée nombreuse et commandée par des nobles, vint à Prague le 5 juin, menacer ce qu'il appelait « le parti panslaviste », provoqua une émeute et, par le bombardement de la capitale, réduisit la Bohême à merci le 16 juin 1848. « Son but avait été d'écraser radicalement la Révolution. » Il l'avait atteint. Il ne fut plus question ni de diète, ni d'autonomie tchèques.

Peu de temps après, Radetzki, « dans le camp duquel s'était réfugiée l'Autriche », selon l'apostrophe célèbre de Grillparzer, conduisit le 9 août son armée victorieuse à Milan. Encouragé par le succès des Autrichiens, le roi do

Naples employa l'armée destinée d'abord à les combattre et la flotte préparée pour secourir Venise, à reconquérir la Sicile (16 septembre) : il y réussit. Le pape inclinait vers l'Autriche et refusait en décembre le concours de la France pour se mettre à Gaëte sous la protection de Ferdinand II, des Bourbons et des Habsbourg. La réaction trouvait son asile aux lieux mêmes où avaient commencé les révolutions d'Italie. Il semblait qu'à l'exception de Venise, héroïquement fidèle à la cause de l'indépendance, l'armée de Radetzki eût restitué à l'Autriche en quelques mois une situation plus grande dans la péninsule qu'avant la Révolution.

Enfin, en Hongrie, où jusque-là le conflit entre l'empereur et la Diète s'était développé légalement, les excès du parti radical, provoqués par la crainte des Slaves et des Roumains, allaient permettre aussi aux Habsbourg l'emploi de la force. Le même jour, les Magyars, renversant le ministère Bathiany pour déclarer la patrie en danger, plaçaient Kossuth à la tête d'un comité de défense nationale (22 septembre 1848), et d'Innsprück, d'autre part, l'Empereur envoyait un feld-maréchal, le comte Lemberg, avec des pouvoirs extraordinaires, pour obtenir la capitulation de la Hongrie ou la combattre sans merci avec le concours du ban de Croatie, Jellachich, et des Slaves insurgés. L'assassinat de ce commissaire impérial, à Bude, le 29 septembre, décida de la guerre à outrance, confiée à Jellachich. A la fin de l'année, les victoires de l'Autriche à Kana et à Moor, la prise de Presbourg et de Bude obligeaient les patriotes hongrois à se retirer au delà de la Theiss, à Debreczin, presque cernés entre les armées de l'Empereur et les populations rebelles à leur joug.

Contre les Hongrois cependant, dont l'énergie avait plus d'une fois sauvé l'Empire aux heures de crise, la partie pour les Habsbourg était plus difficile à gagner par la force. Leurs premiers succès ne furent ni aisés, ni définitifs. Les pleins pouvoirs confiés au ban de Croatie, en qui s'incarnaient les espérances des Slaves, avaient alarmé et indi-

gné les Allemands de Vienne, les Allemands de Francfort : les appels que Kossuth leur adressait depuis le mois de juin contre la race slave furent entendus. Et au moment où des bataillons allemands et italiens allaient quitter Vienne pour permettre à Jellachich une action énergique, une révolte militaire, et bientôt une nouvelle révolution éclatèrent dans la capitale (le 6 octobre), ensanglantée par le meurtre du ministre de la guerre, le général Latour.

Avec des apparences démocratiques, c'était encore une levée d'armes germanique contre l'empereur rentré le 12 août dans sa capitale, un mois après la réunion du Parlement central, où les Slaves avaient la majorité, un mois avant le choix d'un Croate, comme chef de ses armées. Les démocrates de Francfort, qui longtemps avaient été contenus par un ministère d'empire à demi autrichien, par l'archiduc Jean et Schmerling, s'unissaient désormais aux patriotes partisans de la Prusse pour exclure par la constitution nouvelle l'Autriche de l'Empire et envoyaient une députation aux rebelles de Vienne, Blum, Hartmann et Rœbell. Pris entre l'insurrection magyare et les colères allemandes, Ferdinand dut s'enfuir encore le 7 octobre à Linz, et son armée, destinée à combattre Kossuth, rétrograder pour soumettre la capitale (12 octobre). Il fallut une exécution à Vienne, renouvelée de celle de Prague par le prince de Windischgrätz, pour que Jellachich pût reprendre le 31 octobre la campagne interrompue contre les Hongrois arrivés trop tard au secours de Vienne.

Cette seconde crise, où l'armée parut encore plus nécessaire, avait amené à la tête de l'Autriche un soldat. Le prince de Schwarzenberg, d'une grande famille allemande de Bohême, officier d'abord, diplomate longtemps, était rentré dans l'armée, où il avait conservé le grade de major général, pour combattre les Italiens. Nommé premier ministre le 21 novembre, entêté de sa noblesse et de ses idées, hautain et résolu, il était par ses origines et par son tempérament l'homme de la conquête germanique, qui peu à peu avait fondé l'empire du Danube sur la juxtapo-

sition des races vaincues. Au moment où cet empire avait été ébranlé par le réveil de ces races, et s'abîmait dans leurs conflits, il était bien fait pour restaurer le régime de conquête que Metternich avait poursuivie en la dissimulant. Entre le chancelier, vaincu en 1848, et le prince qui se préparait à vaincre en 1849, il y avait toute la différence, mais cette seule différence, que la force pour le même objet remplaçait l'intrigue.

Aux Allemands de Francfort Schwarzenberg déclarait, le 27 novembre, qu'en dépit de leur exclusion, l'Autriche resterait une puissance allemande; aux rebelles de Vienne, que le Parlement central, malgré leur dépit de n'y avoir pas la majorité, serait maintenu, mais hors de chez eux, pour les punir, à Kromiersitze; aux Hongrois, ensuite, que leur révolte autorisait désormais l'empereur à traiter l'antique royaume de Saint-Etienne en simple province autrichienne; aux Tchèques, que l'heure de leur autonomie était passée; aux Croates même, serviteurs fidèles et précieux de cette réaction, que des succès de leur armée nationale et de leur ban Jellachich, ils n'avaient point à espérer la reconstitution de la patrie illyrienne.

Dans la situation où était encore l'Empire, en décembre 1848, il fallait à Schwarzenberg une singulière audace pour heurter ainsi de front toutes les races, avant la victoire définitive. Ce ne pouvait être que la politique d'un dictateur : Schwarzenberg le fut tout à fait, le jour où l'Empereur abdiqua en faveur de son neveu François-Joseph, prince de dix-huit ans, inexpérimenté et docile (2 décembre). Le premier ministre avait choisi lui-même ses collaborateurs, Windischgrätz, François Stadion et Bach, partisans résolus et actifs d'une centralisation militaire et administrative qui ferait rentrer les races dans les cadres réguliers de l'unité impériale. Il était le maître absolu d'opérer, à la faveur de la crise et pour la terminer, une transformation radicale de l'empire du Danube. En couronnant son nouveau maître, il le chargea d'annoncer ses desseins : « dans l'unité d'Etat, il n'y aurait plus de nations (*Völker*) mais des races (*Staem-*

me), toutes égales, apaisées par un même pouvoir indiscuté. L'édifice nouveau, que tous nous allons reconstruire, sera comme une grande tente où sous le sceptre héréditaire de nos aïeux les diverses races de l'empire s'abriteront, plus libres et plus unies que jamais. » Opérer la fusion de toutes les races par l'armée et la centralisation, pour mettre fin aux prétendus conflits nationaux qui avaient failli disloquer l'Empire, tel était le programme du nouveau règne, et l'objet de la dictature confiée à Schwarzenberg. La révolution du 6 octobre à Vienne avait déterminé les conseillers des Habsbourg à l'accentuer, à le préciser.

Il leur fallut un an pour le remplir. Le peuple allemand, au début de l'année 1849, leur déclara plus que jamais la guerre. Entraîné par les patriotes allemands, en haine de l'Autriche, le Parlement de Francfort se résolvait à offrir la couronne impériale allemande au roi de Prusse, le 29 mars 1849. Schwarzenberg n'avait pas attendu cette décision pour inviter les princes, jaloux de l'hégémonie prussienne, à se grouper autour de l'Autriche. Il les pressait, la Bavière surtout, à réclamer la dissolution du Parlement révolutionnaire. A l'unité germanique, constituée en faveur des Hohenzollern, il opposait la ligue des princes groupés comme avant 1848 dans la Diète fédérale restaurée. Cette attitude fit reculer Frédéric-Guillaume IV, qui n'osa plus au moment décisif, au mois d'avril, recevoir de la démocratie seule une couronne impériale, dont les princes, ses parents, lui eussent fait un crime, et dont le caractère eût fait tort à ses droits de prince en Prusse. Désormais, pour l'Autriche, le danger que lui avaient fait courir les revendications de la race germanique à Francfort était passé. L'unité de race, prêchée par les savants depuis quarante ans aux Allemands, avait failli priver les Habsbourg de leurs provinces germaniques, s'ils s'y associaient, ou, s'ils refusaient de couper en deux leurs domaines, aboutir à un empire prussien, restaurateur et bénéficiaire de l'empire allemand que Napoléon avait enlevé

à l'Autriche. Entre ces deux alternatives également redoutables, le Parlement de Francfort avait successivement passé, sans aboutir. Il était condamné : faute d'une solution qui pût les mettre d'accord, les partis qui le composaient se divisèrent. Le 30 mai 1849, il se sépara. L'effort de la propagande ethnographique en Allemagne avait pour le moment échoué.

Les Magyars, qui avaient escompté, pour résister à l'Autriche, le concours des Allemands, en reçurent un coup très sensible. Ils l'avaient paré d'ailleurs par d'autres alliances. Des pourparlers diplomatiques furent engagés dès le mois de décembre 1848 entre le ministre patriote de Charles-Albert, Gioberti, et Kossuth. Mais surtout, malgré sa répugnance à s'allier avec des Slaves, Kossuth fit appel, à défaut des Allemands, aux Polonais. Le général Bem apportait, en novembre, aux Hongrois l'appui de ses talents militaires, et le secours de dix mille insurgés de Pologne. Au mois de janvier 1849, il rendit un service capital aux insurgés magyars menacés d'être pris à revers par les Roumains et l'armée autrichienne de Puchner en Transylvanie. Il avait rejeté les Autrichiens, et même un corps d'armée russe venu à leur secours, au delà des Carpathes (février-mars 1849) : en s'efforçant d'apaiser les Valaques, il protégeait toute la Hongrie jusqu'aux Portes-de-Fer. Tandis qu'ainsi le Comité hongrois, présidé par Kossuth, était libre d'engager toutes ses forces contre l'Autriche, un autre Polonais, le général Dembinski, compagnon d'armes de Poniatowski, organisait derrière les marais de la Theiss la première armée régulière de l'insurrection. La jalousie du général Georgey lui avait fait tort et le fit destituer après la défaite de Karpolna (27 février 1849), mais l'armée qu'il avait créée permit du moins à son rival de prendre une revanche éclatante le 6 avril à Isaszeg. Les victoires rapides de Waitzen, de Nagy-Sarlo (19 avril), de Komorn restituaient aux Hongrois leur capitale, Pesth et la citadelle de Buda (mai 1849). Ce retour de fortune subit était incontestablement l'œuvre des Polonais, et aussi leur espérance. Si la victoire répondait à leurs

efforts en Hongrie, n'avaient-ils pas le droit d'affranchir au moins la Pologne autrichienne ?

A ce moment critique, ce fut pour eux et leurs alliés un grand malheur que l'Italie sympathique à leur cause, et de nouveau armée, le 20 mars, à l'expiration d'un armistice de six mois, ne réussit pas mieux qu'en 1848. L'effort des Piémontais alors n'était d'ailleurs qu'une tentative désespérée que Charles-Albert faisait sous la menace d'une révolution patriotique, pour échapper au parti républicain unitaire, déjà maître de Rome et de la Toscane. Deux échecs successifs, et le dernier décisif à Mortara (21 mars) et à Novare (23 mars) ruinèrent l'armée piémontaise. Après avoir en vain cherché la mort sur le champ de bataille, le roi Charles-Albert faisait un dernier sacrifice à la cause italienne : il abdiquait en faveur de son fils Victor-Emmanuel qui s'était signalé au combat de Novare, aux côtés du général en chef, un Polonais encore, Chrzanowski (23 mars 1849). Le nouveau roi de Sardaigne signait un second armistice avec Radetzki, dont l'armée aux mois d'avril et de mai occupait définitivement Parme, Florence, Livourne, Bologne. Pour réduire toute l'Italie à sa loi, l'Autriche n'attendait plus que la chute de Venise désormais certaine, et l'intervention à Rome du roi Ferdinand II, redevenu vraiment, depuis le 15 avril, roi des Deux-Siciles. La défaite complète des patriotes italiens, au mois d'avril 1849, la ruine simultanée des ambitions germaniques à Francfort, et d'un dernier complot tenté par quelques Tchèques à Prague le 9 mai, semblaient permettre à la monarchie des Habsbourg une revanche décisive sur l'insurrection hongroise, un instant victorieuse grâce aux Polonais.

Mais après tant d'efforts, malgré l'énergie de Schwarzenberg et les talents de ses généraux, cette monarchie s'épuisait. Le Trésor était vide, le recrutement des armées devenait difficile. Contre les Polonais et Bem, vainqueurs en Transylvanie, le czar Nicolas I<sup>er</sup> avait alors offert le concours de son armée installée dans les provinces rou-

maines. L'Autriche l'avait accepté à regret. Les victoires de Dembinski et de Georgey la décidèrent à sacrifier ses répugnances plutôt que ses intérêts. Le 1<sup>er</sup> mai elle sollicita l'alliance du czar, et celui-ci, en apparence pour anéantir les anarchistes, en réalité pour ne pas laisser compromettre par les Polonais rebelles et victorieux sa domination en Pologne et dans les Principautés, envoyait au delà des Carpathes, au nord, au sud de la Hongrie, une armée formidable, 150 000 hommes sous le commandement de Paskiewitch et de Luders. Cette armée triompha d'autant plus vite des Magyars, que tout un parti hongrois, docile aux suggestions du général en chef Georgey, était las de combattre avec les Polonais, des Slaves après tout. Plutôt que de faire de la Hongrie un champ de bataille pour une nouvelle insurrection polonaise, Georgey capitula à Villagos (13 août 1849). Kossuth, fidèle jusqu'au bout aux Polonais qui l'avaient longtemps aidé à vaincre, passa avec eux et de nombreux soldats de cette cause perdue sur le territoire turc. Toutes les races de l'empire du Danube étaient de nouveau réduites à subir la loi des Habsbourg.

Cette loi était celle que le prince de Schwarzenberg avait formulée le 6 mars 1849, après s'être débarrassé en un tour de main du Parlement de Kremsier. Les races qui venaient de se combattre ne tenaient point à un Parlement central où elles risquaient d'être absorbées. L'objet de leurs revendications libérales, c'était l'autonomie exclusivement, des Diètes particulières et une représentation démocratique, pourvu que les institutions démocratiques fussent au service de leurs passions et de leur orgueil. Bien décidé, surtout après sa victoire, à ne pas leur donner ces satisfactions, le chancelier d'Autriche n'eut pas de peine à délivrer son maître, l'Empereur, d'une Constituante indifférente à la plupart de ses sujets. Il fit lui-même la Constitution pour son Empire, *un et indissoluble*, l'Empire d'Autriche, incarné comme la monarchie prussienne dans le souverain, brisant les anciens cadres des nations jusque-là juxtaposées sous son sceptre, pour détruire les races

et les diviser à l'infini, alors qu'elles voulaient se concentrer, en une poussière d'individus tous égaux, nobles ou non, Slaves, Magyars ou Allemands.

Gracieusement d'ailleurs, François-Joseph octroyait un Parlement à cette démocratie constituée par la ruine des nationalités et des races, des diètes provinciales et des conseils municipaux. Mais il se gardait le droit de convoquer ce Parlement, de ne pas sanctionner ses décisions, et de légiférer ou de lever les troupes et l'impôt sans lui et de ne pas lui rendre de comptes. Il laissait à ses ministres le moyen de négliger les votes des assemblées locales. Derrière ces façades, il créait des institutions impériales, une gendarmerie d'empire, une justice, soumises et étroitement rattachées à ses ministres, un corps de présidents et de conseillers provinciaux uniforme pour toutes les provinces, une armée dépendant uniquement de lui. Il instituait partout ou le plus possible des fonctionnaires allemands, imposant la langue allemande : tels furent le terme et la revanche de cette insurrection des races, dont les excès et les conflits avaient permis en définitive d'atteindre du même coup les droits des nationalités danubiennes, fondées sur des titres légitimes, sacrifiées à une véritable conquête, qui se présentait sous les apparences d'une paix et d'une centralisation bienfaisantes.

Pas plus en 1849, qu'en 1848, la République française n'avait pris part à cette mêlée des souverains et des races avec qui elle n'avait ni doctrines, ni intérêts communs. Quoique le Prince Président eût dû son élection et son prestige aux grands souvenirs qu'il invoquait, il était, comme les républicains partisans de l'action, obligé de compter avec l'Assemblée constituante victorieuse avec Cavaignac depuis le mois de juin 1848, et presque unanime à rendre à ce général le témoignage « qu'il avait bien mérité de la patrie ». Dans cette majorité hostile Napoléon avait dû prendre ses ministres, qu'il avait d'ailleurs eu beaucoup de peine à y trouver, et naturellement conformer

à la même règle les directions de sa politique étrangère.

Dans le cabinet Odilon Barrot figuraient deux hommes surtout, MM. Bixio et Drouin de Lhuys, dont l'un avait servi avec clairvoyance pendant la crise de 1848 les intérêts de la France en Italie, dont l'autre, parvenu sous la monarchie aux premiers emplois du ministère des Affaires étrangères, y rentrait comme ministre avec une expérience réelle, et des connaissances récemment acquises dans ses fonctions de président du Comité diplomatique de l'Assemblée. M. Bixio, il est vrai, se retira presque aussitôt; mais son collègue aux Affaires étrangères demeura, et fut pendant les six premiers mois de 1849 le continuateur de la politique de neutralité qu'avait pratiquée Bastide, auprès de Lamartine et Cavaignac.

L'accord avec l'Angleterre pour contenir en France les partis de la propagande et de l'action, en Europe pour rétablir la paix et le *statu quo* demeurerait, comme aux premiers jours de la monarchie de Juillet, le programme des républicains. En vain, en janvier 1849, le roi de Sardaigne avait-il envoyé au prince Président son ami Aresé. La République lui recommanda la paix et plus que jamais s'efforça de lui procurer, dans les conférences de Bruxelles, des conditions qui lui permissent d'échapper, s'il désarmait, aux reproches du parti patriote, menaçant jusque dans sa capitale. L'Autriche, victorieuse, répondit sur le ton de Schwarzenberg, par la voix de son ambassadeur à Londres, M. de Collredo, qu'elle ne donnerait aux rebelles d'Italie, ni la Lombardie pour les apaiser, ni des statuts libéraux pour les satisfaire.

Et bientôt de Gaëte où le cardinal Antonelli, toujours prêt aux moyens violents, commençait à diriger pour plus de trente ans la politique absolutiste de Pie IX, la proposition venait de soumettre les questions italiennes, celles du Piémont et celles de Sardaigne, à un Congrès des puissances catholiques. Le Pape s'était jeté dans les bras du roi de Naples. Il avait reçu des offres de concours de l'Espagne gouvernée par les conservateurs et Narvaez. L'Au-

triche lui envoyait le prince Esterhazy pour l'engager à accepter les siennes (4 février). Et le Congrès catholique n'était ainsi qu'un moyen déguisé d'opposer aux conférences de Bruxelles, trop favorables aux libéraux et patriotes italiens, une action commune, dont l'Angleterre serait exclue et dont Schwarzenberg aurait eu la direction. Le piège était bien tendu : si la République acceptait ce Congrès catholique qu'on devait tenir en mars à Gaëte, elle se séparait de l'Angleterre, et livrait l'Italie aux vengeances de l'Autriche. Si elle refusait, elle la sacrifiait plus encore. Les Habsbourg, rétablissant le Pape à Rome, au nom du catholicisme, s'installaient au cœur de l'Italie.

Drouin de Lhuys déjoua ces manœuvres, en négociant à Gaëte auprès du Pape, par les agents de la France à Rome et à Naples, le duc d'Harcourt et le comte de Rayneval. Il demanda d'abord que de préférence à toute intervention étrangère, espagnole, française, et surtout autrichienne, les intérêts du Pape fussent confiés à des Italiens, les rois de Naples et de Sardaigne. Charles-Albert était bien un roi catholique, dont les puissances catholiques ne pouvaient pas en principe repousser la collaboration. Mais, il était aussi un roi patriote et ennemi de l'Autriche. Le mandat qu'il eût reçu, agréable à beaucoup d'Italiens, aurait changé d'un coup la portée et la nature de cette intervention européenne. C'était la dernière chance, que la République française, désintéressée et pacifique, offrit alors aux puissances et aux partis en Italie, de terminer la guerre civile et l'invasion, « une combinaison excellente », disait Bastide le 22 février. L'Autriche la fit repousser par le Pape et Ferdinand II.

Tandis qu'à Palerme les amiraux français et anglais Parker et Baudin s'interposaient sans plus de succès entre les rebelles et leur roi (3-19 mars 1849), la guerre reprenait dans le Milanais, apportant à l'Autriche l'espoir de nouvelles victoires sur un peuple profondément divisé par la guerre civile, à la France de plus grandes inquiétudes. Ce que la République avait à redouter désormais, ce n'était

plus, comme au début du Risorgimento, l'indépendance de la péninsule unie à l'occasion par un chef militaire, maître de la Savoie et des Alpes : c'était l'unité de l'Italie sous la domination de l'Autriche, le Saint-Siège à ses ordres, et les Alpes aux Allemands. Palmerston qui avait cru faire des Italiens émancipés les clients de l'Angleterre, et de la Sardaigne un nouveau Portugal, déclarait « alors le moment rempli de dangers ».

A la nouvelle de Novare, la République française et la diplomatie anglaise resserrèrent leur entente. Les deux puissances n'avaient pas encouragé cette nouvelle prise d'armes, condamnée d'avance. A son ami d'enfance, Arese que lui avait dépêché le ministre de Charles-Albert (février 1849) Gioberti, Louis-Napoléon avait dit son regret de ne pouvoir venir en aide aux Italiens. « Dès que j'en aurai le pouvoir, avait-il ajouté. Mais actuellement il n'y aurait pas d'autre voix que la mienne, soit au Conseil, soit à la Chambre. » Les généraux Lamoricière et Bedeau avaient même refusé le commandement de l'armée sarde. Après la défaite de cette armée, prévue et rapide, les républicains français et les whigs s'accordèrent pour qu'elle « n'eût pas de conséquence sérieuse et permanente ». Sans effort, Drouin de Lhuys, appuyé par Bixio et par Thiers, obtint de l'Assemblée un vote qui autorisait « le pouvoir exécutif à garantir l'intégrité du territoire piémontais par des négociations et au besoin par l'appui d'une occupation partielle et temporaire de l'Italie » (31 mars 1849).

Ce n'était pas assez au gré des démocrates français, de Louis-Napoléon, de Gioberti accouru de Turin afin d'exploiter son affection pour l'Italie : Ledru-Rollin, le Prince président, les patriotes italiens réclamèrent, espérèrent l'envoi immédiat d'une armée française en Italie. Par la menace seulement de cet envoi, et la peur que Palmerston sut inspirer aux Autrichiens de la propagande française, l'armistice désastreux, imposé d'abord à Victor-Emmanuel par Radetzki sous les apparences d'une concession (26 mars 1849) se changea en un traité autrement avantageux conclu



à Milan le 6 août par les soins des agents français et anglais, Bois-le-Comte et Abercromby. L'indemnité de guerre fut réduite de plus de moitié, de 200 millions à 75, et la ville forte d'Alexandrie, la clef du Piémont que l'Autriche avait prétendu conserver, évacuée dans les huit jours. Sans recourir à la guerre et plus sûrement peut-être, la République française avait défendu « la frontière du Tésin comme celle du Var », sauvant une nation malheureuse, veillant à sa propre sécurité, au milieu des haines de races et des ambitions des politiques.

A Rome, presque aussitôt, elle s'était employée à éloigner l'Autriche victorieuse. Dès le mois de janvier 1849, elle envoyait, en mission extraordinaire, M. Humann auprès du prince de Schwarzenberg, le chargeant d'exiger que la France pût envoyer une flotte à Civita-Vecchia si l'Autriche occupait les Légations. Schwarzenberg dut s'y résigner (10 février), mais il stipula pour son maître et le roi de Naples l'avantage de rétablir Pie IX à Rome. L'entrée brusque des Autrichiens à Ferrare (le 18 février) détermina un suprême effort des patriotes accourus à Rome de toute l'Italie pour organiser dans cette ville sainte consacrée par les plus grands souvenirs de la race une résistance désespérée. Sous leur pression, la Constituante romaine en confia la charge à un Comité de triumvirs composé de Mazzini, d'Armillini et de Saffi (22 février 1849). Les violences de Mazzini qui intimidait ses collègues et les Romains, l'obstination du Pape docile aux conseils d'Antonelli qui prescrivait à la Papauté une attitude intransigeante précipitèrent une lutte décisive dans laquelle Pie IX espérait triompher avec le concours des Autrichiens au nord, des Napolitains leurs auxiliaires au sud. L'embarras pour la République française était extrême, entre la République romaine qu'elle ne pouvait plus reconnaître sans détruire le pouvoir temporel ni défendre sans une intervention militaire, et la Papauté prête à se livrer à l'Autriche ou à exiger de la France les moyens de rétablir son autorité. Quel que fût le sort du domaine pon-

tifical, enlevé au pape par les triumvirs, ou occupé contre eux par l'Autriche, la diplomatie française était assurée de mécontenter de nombreux Français, dans un cas les catholiques, dans l'autre les partisans, fidèles à la tradition, d'une intervention libérale contre le despotisme autrichien.

Elle eut le mérite, à cette heure critique pourtant, de tenter un dernier effort analogue à celui qu'elle faisait alors en Savoie. Drouin de Lhuys, le 6 mars 1849, profita des dispositions qu'il crut trouver chez les députés de la République romaine, Pescantini et Beltrami, accourus à Paris pour solliciter la reconnaissance et le concours de la République française. Les voyant assez désemparés par la défaite du Piémont, par les progrès de l'Autriche, il leur proposa une « transaction qui les mettrait à l'abri d'une réaction violente ». « Dans l'intérêt des États romains, de l'Italie, de la paix générale, écrivait alors Drouin de Lhuys, il serait tellement désirable d'éviter un recours à la force, surtout à une force étrangère, autrichienne ou française. » Il envoya aux triumvirs à son tour un homme de confiance, ancien chargé d'affaires en Russie, M. Mercier, et donna l'ordre à M. de Forbin-Janson, notre représentant à Rome, à nos agents de Gaëte, MM. de Rayneval et d'Harcourt, de fournir sans réserve leurs informations et leur concours à cette mission. Il l'appuyait quelque temps après de l'action secrète d'un républicain français, Micard, qui à Paris avait été l'hôte et l'ami des républicains romains et voulut bien aller à Rome plaider cette cause auprès des triumvirs. Il espérait que, d'autre part, Pie IX, « livré à ses propres inspirations au prix de quelques sacrifices, accepterait une combinaison qui lui épargnerait la cruelle nécessité de rentrer à Rome en dirigeant contre les Romains des armées étrangères ». Il comptait « sur sa bonté paternelle, la générosité de ses sentiments, son sens droit et élevé ».

Dès le premier moment, le Pape résista à ce projet de transaction. Pour ne faire aucune concession, dominé par

sa camarilla « autrichienne jusqu'à la moelle des os », il adressait au début de mars un appel désespéré à l'Autriche. Les chefs des congrégations restés à Rome, menacés dans leur propriété et leur sûreté par les triumvirs, le suppliaient de recourir à la force; le roi de Naples offrait ses troupes. Toute une croisade s'organisait à Gaëte pour rétablir la Papauté sans conditions, sans les sacrifices dont parlait la France.

Cependant, au milieu de mars, l'envoyé de Drouin de Lhuys, Mercier, arrivait à Rome. Guidé par M. de Forbin-Janson, il s'abouchait avec les représentants des partis à Rome. Ils crurent, l'un et l'autre, trouver dans ces partis et dans le peuple lui-même la conviction que la guerre de l'indépendance, après Novare, était condamnée, qu'il fallait ajourner la réalisation des espérances communes. Ils se persuadèrent que les Romains étaient tous également disposés à accepter la médiation de la France pour sauver la ville des brutales représailles de l'Autriche, et que les modérés surtout, Mamiani et ses amis, verraient avec plaisir une armée française de 3 à 4 000 hommes imposer cette médiation aux intransigeants de Gaëte et de Rome. Comme au même moment, pour prévenir ou arrêter les Autrichiens, le comte d'Harcourt conseillait le même moyen, une nouvelle expédition d'Ancône, le ministère Odilon Barrot se décida à proposer le 16 avril la formation d'un corps expéditionnaire de la Méditerranée.

Dans la pensée des hommes qui décidèrent cette intervention, la première que la République risquât hors de ses frontières, l'entreprise n'était que la suite raisonnée d'une négociation pacifique destinée, sans violence et par l'intimidation des violents, à rétablir l'accord entre le Pape et ses sujets. « La pensée du gouvernement n'a été ni d'imposer aux populations romaines un régime que leur volonté libre aurait repoussé, ni de contraindre le Pape à adopter, lorsqu'il sera appelé à l'exercice de la puissance temporelle, tel ou tel système de gouvernement. Faciliter un rapprochement, donner au Saint-Père et à tous ceux

LES HÉSITATIONS DE LA CONSTITUANTE (AVRIL 1849). 327  
qui à Gaëte comme à Rome sont disposés à y coopérer l'appui dont ils pourront avoir besoin pour surmonter les obstacles suscités dans l'un et l'autre cas par les influences étrangères ou de mauvaises passions, tel est le but que nous avons assigné à notre expédition. » Par l'arrivée de nos troupes à Civita-Vecchia, Drouin de Lhuys, très sincèrement, s'imaginait que le Pape serait déterminé à promettre dans un manifeste des institutions libérales, et que les Romains, rassurés contre le danger d'une réaction, pour se sauver des Autrichiens, se replaceraient sous l'autorité du Saint-Siège (16 avril 1849). Tels furent les arguments que le ministre des affaires étrangères présenta au Conseil, à l'Assemblée. Ils ne prévalurent que difficilement; les crédits furent votés à une majorité de 220 voix sur plus de 600 votants.

Les partis extrêmes, qui allaient, à la fin de la Constituante, engager la lutte dans le pays, n'étaient guère disposés à une médiation, pacifique ou armée. Les catholiques ne souhaitaient qu'une croisade pour le rétablissement du pouvoir temporel, et s'indignaient que la France nût à ce rétablissement des conditions. Les républicains, Ledru-Rollin, Arago, qui auraient compris une expédition en faveur de la République romaine, se désolaient d'une entreprise décidée pour lui imposer une médiation. La Montagne s'y opposa jusqu'au bout; les modérés ne la votèrent que sur l'assurance donnée par J. Favre et Drouin de Lhuys que « la liberté des Romains serait respectée ».

Si l'idée d'une médiation était difficile à faire accepter aux Français, ce fut bien pis naturellement entre les combattants en Italie. « C'est avec un profond sentiment de chagrin, écrivait M. d'Harcourt au ministre, que je me crois obligé de vous dire que vos espérances d'un rapprochement entre Rome et Gaëte sont de véritables illusions. Votre système est parfaitement juste en théorie, mais inapplicable. Les populations romaines ne veulent pas du gouvernement des prêtres et des cardinaux; le Pape ne veut même pas leur laisser entrevoir l'espérance d'institu-

tions libérales dans l'avenir. » En vain l'envoyé de la France s'efforçait d'arracher au Pape le manifeste qui devait précéder nos troupes et rassurer les Romains. L'armée d'Oudinot débarqua le 25 avril, sympathiquement accueillie d'abord par les habitants de Civita-Vecchia. La cour de Gaëte n'avait rien accordé à la France quand Oudinot arriva. Elle avait en revanche permis aux Autrichiens et au roi de Naples d'envahir les frontières de la République romaine, singulière démarche à l'heure d'une médiation. On conceit que les triumvirs aient pris alors des mesures de défense, et décidé la guerre à outrance. Garibaldi amena à Rome ses patriotes, et, malgré son collègue Armellini qui préférerait « les Français aux Croates », Mazzini, le 26 avril, mettait en demeure les Français de choisir entre le Saint-Siège et la protection d'un peuple libre.

Venue pour appuyer une médiation, l'expédition française, par cette double résistance, se trouva transformée, si elle continuait. « Il faudrait nous retirer, écrivait le comte d'Harcourt, mais il y a l'Autriche », ajoutait-il aussitôt. A la pensée que les Autrichiens pourraient occuper Rome, que c'était une question d'honneur national de les en écarter, persuadé en outre que 34 millions de catholiques français se devaient de rétablir leur chef dans sa dignité et ses droits, et qu'on ne trouverait dans le peuple romain aucune résistance, le comte d'Harcourt poussa le général Oudinot, plus chatouilleux que lui sur l'honneur national encore, à marcher de l'avant (28 avril).

Les instructions du gouvernement étaient formelles. Le cas avait été prévu par l'Assemblée et les ministres au Conseil. L'Assemblée souveraine, depuis le vote du 17 avril, s'était prononcée nettement : le ministre, correct, avait prescrit au général de ne point entrer à Rome, s'il n'y était sûr d'un bon accueil. Quand même l'intérêt de la France eût été d'arracher Rome à la vengeance du pape et des Autrichiens, l'Assemblée républicaine avait estimé qu'entre les peuples et les souverains la neutralité demeurait, en dépit de tout, son devoir et sa règle. Les ministres se con-

formaient à ses décisions. Le général Oudinot, au contraire, suivit les conseils de M. de Rayneval qui lui prêchait l'action et le mépris des vœux de l'Assemblée. Son désir, naturel chez un soldat, de couper la route aux troupes de Naples et de l'Autriche, fut plus fort que la volonté des ministres. Aisément persuadé par nos agents de Rome et de Naples, MM. de Rayneval et d'Harcourt, par ses officiers mal renseignés, qu'il réussirait à peu de frais, il tenta avec une armée de cinq mille hommes une surprise de plusieurs portes de Rome, et fut lui-même surpris d'une résistance qui l'obligea provisoirement à la retraite (30 avril 1849).

Nul doute qu'il eût, en attaquant les Romains, désobéi à l'Assemblée et aux ministres. Il s'était donné un autre tort, son échec. Son initiative malheureuse produisit une vive émotion à Paris, où elle fut connue le 4 mai. Trois jours après, J. Favre et ensuite une commission présidée par un républicain modéré, Sénard, déterminèrent la Constituante à déclarer qu'elle ne permettrait pas « de détourner l'expédition de Rome plus longtemps du but qui lui était assigné (7 mai) ».

A cette décision, les ministres encore se conformèrent : ils choisirent le lendemain même, pour l'adjoindre au général Oudinot, un diplomate, très républicain, que Lamartine avait remarqué et promu, Ferdinand de Lesseps. Drouin de Lhuys, en le choisissant, rendait hommage à ses mérites. Il reconnaissait la difficulté de la mission que la République l'invitait à remplir. A Rome, où de Lesseps devait se hâter d'arriver, il ne trouverait que préparatifs de guerre ou guerre déclarée entre les Français qui attendaient des renforts, l'insurrection romaine intraitable, les troupes autrichiennes et napolitaines aux frontières. L'Italie patriote protestait en ce dernier asile contre l'invasion ; la cour romaine réfugiée à Gaëte espérait des diplomates de l'Europe, même des Français, MM. d'Harcourt et Rayneval, une action énergique contre les triumvirs. Sans autre ressource que celle de ses talents, seul pacifique au milieu de ces tribuns, de ces diplomates belliqueux, et

entre les armées déjà aux prises, de Lesseps allait essayer une œuvre délicate de conciliation et d'apaisement.

Il y réussit. Son habileté lui a valu d'autres succès plus éclatants. Moins connue, cette page de son histoire n'est pas moins à son honneur. Son premier soin, le 16 mai 1849, fut d'obtenir d'abord un armistice entre les Français et les Romains. Après avoir arrêté l'armée d'Oudinot, courageusement il s'exposait aux colères de la populace romaine, et dans Rome même traitait au palais Colonna avec les insurgés. En trois jours, il jetait les bases d'un accord : l'autorisation pour l'armée française de rester dans les Etats romains, en face de l'Autriche menaçante, et la promesse en retour que cette armée ne gênerait pas le gouvernement romain, un vote populaire enfin qui trancherait le différend entre la Papauté et les triumvirs.

Pendant quinze jours, de Lesseps déploya ses qualités de séduction et d'intelligence pour retenir les chefs de l'armée, les généraux Oudinot et Vaillant, impatients d'agir. A l'honneur militaire qu'ils invoquaient il opposa, sans se lasser, la grandeur d'un arbitrage pacifique. Pendant sept jours et sept nuits surtout, il discuta avec Mazzini, l'isola de ses collègues plus pacifiques, et pied à pied, le 31 mai, arracha à la République romaine un traité de paix avec la France. De la violence révolutionnaire il ramenait ces tribuns, parfois au risque de sa vie, au respect du droit et des volontés nationales : « Je calcule, écrivait-il dans la joie du succès, que nous pourrons faire chanter un *Te Deum* à Rome le 1<sup>er</sup> juin. » Les troupes françaises devaient rester en amies sur le territoire romain pour éloigner les Autrichiens et les Napolitains, et le peuple romain, délivré de la tyrannie des triumvirs, allait décider de la restauration de Pie IX. Ainsi jusqu'au bout, la République française, fidèle à son programme, à ses traditions, attentive à ses intérêts eût triomphé des ambitions autrichiennes et par son désintéressement décidé de la paix en Europe.

Au même moment, sa diplomatie intervenait dans le Nord avec celle de l'Angleterre pour régler le conflit qui,

le 3 avril, à l'expiration de l'armistice de Malmö, s'était rouvert en Sleswig entre la race danoise et germanique, entre Frédéric VII et le roi de Prusse. Si la Diète allemande y eût consenti, dès le 27 avril Frédéric-Guillaume IV aurait accepté des puissances un partage du Sleswig qui laissait aux Danois le pays séparé par la ligne de Flensburg-Husum, et leur donnait la paix. Malgré les exigences de l'Allemagne conquérante, les négociations continuèrent entre Berlin, Londres et Paris : l'énergique résistance des Danois, vainqueurs à Fredericia le 5 juillet, permit un nouvel armistice de six mois (10 juillet 1849) qui, en attendant la paix définitive, laissa espérer aux Danois tout le Sleswig septentrional. Indifférente d'autre part aux colères populaires que soulevait en mai 1849 parmi les Allemands l'échec du Parlement de Francfort, à la déception de la race germanique, et résolument neutre entre les ambitions des Hongrois et des Slaves, la France laissait avec prudence et justice s'achever la grande crise que les passions de races avaient depuis deux ans déchaînée sur l'Europe centrale.

Lorsque l'Assemblée constituante se sépara, le 25 mai 1849, cette crise était presque terminée. Si les républicains de la Montagne, égarés par les traditions de la Convention et une connaissance imparfaite de l'Europe, au lieu d'attribuer cette crise à l'influence de leur propagande, avaient étudié et jugé la vraie portée de ces grands bouleversements populaires, l'orgueil de ces démocraties animées à la conquête par la propagande de leurs savants, les haines mutuelles de ces races, plus préoccupées de l'unité que de liberté, et prêtes à se donner, au mépris du droit, à qui par la force satisferait leurs passions, ils auraient été plus équitables envers cette Assemblée à qui ils reprochaient, le 3 avril, « sa faiblesse au dehors ».

L'événement prouva que cette faiblesse avait été de la prudence, et que la paix ainsi conservée était la meilleure garantie des intérêts français et du droit révolutionnaire en Europe. Le régime de l'action allait immédiatement, selon leur vœu, commencer au lendemain de la Consti-

tuante, et pour vingt ans. Le début en fut un défi éclatant à l'esprit de la Révolution, le terme une atteinte à la puissance et à l'unité de la France, comme on n'en avait point vu depuis trois siècles.

---

#### BIBLIOGRAPHIE

Voir le chapitre suivant.

## IX

### LES RÉVOLUTIONS DE L'EUROPE EN 1849

---

#### LA DÉFAITE DES RACES ET DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Sans risque d'erreur, on peut affirmer qu'il y a eu en France, de 1848 à 1852, deux républiques. L'un des créateurs de la seconde qu'inaugura l'Assemblée législative, Thiers, a lui-même marqué la différence, au mois de mai 1850 : « Si je respecte la République, je respecte peu la Constitution Marrast, la sale pancarte du *National*. » Plus républicain, un autre témoin, M. de Bois-le-Comte, écrivait dès la fin de 1848 : « Il ne s'agit plus de savoir si la République sera gouvernée par des républicains, mais si elle existera. Lorsque nous aurons assuré la Constitution et la Présidence, nous serons trop heureux. » Entre les deux époques il n'y eut de commun que le nom. Les origines, les doctrines et les tendances, le personnel, ont fait de ces époques qu'on confond sous le nom général de seconde République, deux régimes presque aussi différents que la Restauration et la monarchie de Juillet.

L'un, en 1848, s'était établi de fait, comme une surprise, par le conflit des Bourbons d'abord et des d'Orléans ensuite avec leurs propres fidèles, au profit de républicains qui avaient un idéal commun de liberté et de raison, mais n'avaient pas eu le temps, pour le réaliser, ni de préparer un personnel ni de former une nation. L'autre, en 1849, se créa tout autrement, par des voies légales et une organisation méthodique qui, aux élections du 18 mai, donna la

victoire à une majorité d'hommes très divisés de croyances et d'opinions, mais habitués depuis longtemps à l'administration et aux luttes parlementaires. C'étaient tous ou presque tous des monarchistes, philippistes et légitimistes qui, après s'être combattus trente ans jusqu'à ruiner deux fois la monarchie, se rencontrèrent à la rue de Poitiers et s'unirent pour restaurer, à l'aide de la liberté et des lois républicaines, une monarchie de fait. L'*Union libérale* qui s'imposa, par cette méthode et par la peur des révolutions sociales, à la France en 1849 comptait des légitimistes, Berryer, Vatimesnil, Falloux ; des orléanistes jadis adversaires irréconciliables, de Broglie, Thiers, Molé, de Rémusat, Piscatory, Léon Faucher. Pour rallier à elle la bourgeoisie, elle avait pris cette étiquette, et fait quelque place à des modérés, Dufaure, Cavaignac et Lamoricière, ou à des bonapartistes. En réalité elle aurait dû, en raison des moyens qui avaient servi à la fusion des partis, de la religion employée surtout comme instrument de défense sociale, s'appeler l'*Union catholique*. Son programme était celui de Montalembert, et M. de Falloux, l'homme d'Etat qui au ministère avait préparé sa victoire. C'était avec eux le parti catholique qui, après avoir, pour ruiner Louis-Philippe, favorisé la République, y entra en maître, s'associant à la fortune du prince Président, avec l'espoir de l'obliger un jour à se soumettre ou à se démettre.

Comme à l'ordinaire, ce fut surtout dans les relations avec l'Europe que la différence entre les deux Républiques se marqua. La première, si le gouvernement provisoire, si Cavaignac et ses ministres n'avaient sans cesse résisté à l'élan du peuple parisien et de ses chefs, eût aisément penché vers la guerre de propagande, se serait volontiers portée au secours des nations en révolte contre leurs maîtres. La seconde, favorable aux espérances du parti catholique et à ses revendications, se prépara tout de suite à un autre genre de propagande, et ne recula pas devant la guerre pour y engager la France.

Dès que les catholiques de France, à la suite de Lamennais

et sous la direction de Montalembert, eurent rompu avec les partis proprement politiques, pour faire triompher par les associations monastiques ou laïques, par la presse, la propagande de la tribune ou des œuvres, leurs doctrines ultramontaines, ils formèrent le vœu d'employer la France reconquise par leurs efforts au service de l'Eglise romaine à la défense de ses intérêts dans le monde, à la conquête de nouvelles chrétientés. Ancien préfet de la propagande, le pape Grégoire XVI, élu en 1831, montrait autant d'ardeur à développer l'Eglise au dehors qu'à l'armer au dedans contre les doctrines libérales. Il comprit et employa les ressources que lui offrait le prosélytisme français, d'abord avec l'association fondée à Lyon en 1822 par M<sup>lle</sup> Pauline Jaricot qui, vingt ans après, fournissait, pour la propagation de la foi, trois millions de tribut annuel, aux deux tiers français puis avec l'œuvre de la Sainte-Enfance créée pour la Chine par M<sup>sr</sup> Parisis, dans les dernières années de son pontificat (1843).

Avec l'argent, les catholiques de France avaient apporté, sans compter davantage, leur concours au recrutement des missionnaires, s'inscrivant dans les ordres anciens dont ils avaient reconstitué les cadres, jésuites de Lyon ajoutés en 1836 à ceux de Paris, à qui fut confié le collège de la Propagande romaine la même année; dominicains rétablis par Lacordaire en 1841; lazaristes, Pères du Saint-Esprit et prêtres des missions étrangères, eudistes tous réorganisés depuis 1815. C'étaient eux qui formaient et soutenaient les sociétés nouvelles, tels que les picpusiens (1803), les oblats de Marie (maristes, 1816), les frères de Ploërmel, création du frère de Lamennais (1819), la congrégation du Saint-Cœur de Marie, œuvre du Père Libermann (1852), et les congrégations de femmes, fondées par des Françaises aussi, les dames du Sacré-Cœur de M<sup>me</sup> Duchesne (1868), les sœurs de Saint-Joseph de Cluny de la mère Javouhey, les filles de la Charité appuyées sur les lazaristes, les dames de Sion (1837).

Avec ces ressources, créant des vicariats et des chrê-



tientés nouvelles à toutes les extrémités du monde, le Saint-Siège, de 1830 à 1845, avait repris possession de la Turquie et de la Perse par les Lazaristes, de la Syrie par les jésuites, de Madagascar par les Pères du Saint-Esprit, et par les missions étrangères, surtout de la Chine, ainsi que par les picpusiens et les maristes de l'Océanie. La part de la France dans cette croisade justifiait l'intérêt que lui portaient les Français, fiers de l'avoir entreprise et soutenue presque à eux seuls, par leurs appels au gouvernement, à ses fonctionnaires, marins et diplomates, dont le concours presque nul ne leur avait fait défaut, ni en Asie, ni en Extrême-Orient, ni dans le Pacifique. « Grâces soient rendues au gouvernement, disait le *Correspondant* qui, depuis 1843, formulait sans relâche cette doctrine de l'expansion française par l'Eglise, d'avoir compris que la religion est seule en mesure d'agrandir les empires. Qu'importe à côté de cela aux intérêts catholiques dans le monde, aux intérêts de la nationalité française inséparable des premiers que la session assure le triomphe de tel ou tel homme politique? » Ainsi par l'action de l'Etat français entraîné par ses agents, s'était formée une doctrine, et un mouvement de croisade que Montalembert célébrait dans ses articles sur les Intérêts catholiques au dix-neuvième siècle, et que M. de Falloux définissait plus tard en ces termes : « un grand libéralisme chrétien dont les Français étaient les propagateurs dans le monde, éveillant de nobles espérances. »

Pour ces espérances, ce fut un recul subit que la crise redoutable du Saint-Siège en 1848. Les assises même de l'édifice qu'on se préparait à construire pour la gloire de Dieu et de la France parurent ébranlées. Employer le zèle et les ressources des Français à l'œuvre de restauration qui s'imposait d'abord et d'urgence, parut alors aux catholiques le premier devoir, la condition même de l'avenir qu'ils s'étaient promis. Ils ne négligèrent rien pour persuader à la nation, qu'héritière des Francs, elle devait au

Pape, fugitif à Gaëte et dépouillé, la restitution de son domaine et la revanche de ses défaites. En vain avait-elle proclamé depuis la Révolution de 1789 le dessein, confirmé par un serment tout récent, de n'intervenir point dans les démêlés des souverains et des peuples. Les journaux catholiques, l'*Univers*, la *Gazette de France*, le *Correspondant*, à cette tradition révolutionnaire opposaient des traditions plus anciennes, la protection de la France, fille aînée de l'Eglise sur l'Etat romain qu'elle avait autrefois constitué. Les chefs du parti, Falloux, Montalembert, dès le mois de novembre appuyaient, avec l'espoir de l'engager dans leur cause, le prince Louis-Napoléon et contribuèrent à sa victoire sur Cavaignac. L'expédition de Rome décidée, et commencée au mois d'avril 1849, leur fut une demi-satisfaction. « Ils n'ignoraient pas, M. de Falloux l'a écrit, que l'entreprise alors s'engageait contre l'Autriche seulement, qu'il ne s'agissait pas encore de détruire, au profit du Pape, la République romaine. »

Mais la résistance des triumvirs et l'intransigeance de la cour de Gaëte, et pendant ce temps le succès du Comité catholique aux élections de l'Assemblée législative transformèrent au mois de mai l'expédition française de Rome en une campagne décisive pour les intérêts matériels du Saint-Siège. Dès lors, ce fut comme une autre France, en armes, pour une politique qui ressemblait fort à une croisade.

Entre la République qui avait décidé d'agir contre l'Autriche et celle qui entraînait les Français à une croisade pour le Pape, une révolution plus complète dans la direction des affaires étrangères venait de se produire que n'en avait provoqué, après la chute de Louis-Philippe, l'avènement d'un parti révolutionnaire. Ce changement, même pour l'historien, demeure peut-être l'événement de cette époque le plus considérable. Il fit apparaître une politique d'action française qui ne fut pas la moindre victoire, ni la dernière, du parti catholique en France, propagandiste comme les républicains les plus ardents, comme eux,

avide de grandes destinées, mais à sa manière et pour d'autres fins. Rien n'éclaire mieux cette époque que le conflit qui s'engagea, aux derniers jours de la Constituante, aux premières heures de la Législative, entre les chefs les plus célèbres de ces deux partis. Il eut pour cause et pour principal objet l'expédition de Rome.

Le 7 mai 1849, blâme énergique de l'Assemblée qui allait se séparer, au général Oudinot pour avoir tenté d'attaquer les Romains; invitation au Prince président et à ses ministres de le ramener sans retard à son devoir. C'était la préface de la bataille.

Elle s'engagea le 9 mai sur une démarche de Louis-Napoléon. Jusque-là, le Président était demeuré incertain entre les monarchistes dont le concours avait été favorable à son succès, mais dont le programme extérieur était contraire à ses sympathies révolutionnaires, et les républicains dont la propagande convenait au dehors à son programme, dont les théories pouvaient ruiner à l'intérieur son autorité. Mais au mois d'avril, à l'approche des élections qui l'obligeaient à choisir, sollicité par les hommes de la rue de Poitiers, renseigné sur les forces que leur donnaient leurs adhérents et surtout leur union en face d'un parti divisé profondément par les rancunes de juin, Louis-Napoléon se décida pour les conservateurs.

Il leur apporta aussitôt l'appui de ses actes et de certains de ses ministres. Tandis que l'un d'eux, plus correct, Drouin de Lhuys, confiait à un diplomate une mission d'apaisement et le 8 mai envoyait à Rome M. de Lesseps, le même jour de l'Elysée un télégramme portait au général Oudinot la promesse de renforts immédiats qui permettraient une reprise de l'offensive. A peine connue à Paris, cette lettre provoqua les colères des républicains de l'extrême-gauche : avoir espéré, revendiqué pour la République l'honneur d'émanciper les peuples, puis, à défaut de l'action souhaitée, avoir obtenu du moins une politique de neutralité respectueuse de leurs droits et aboutir, malgré toutes les déclarations, à une guerre, mais en faveur d'un souverain, la

ELECTIONS DU 18 MAI ET VICTOIRE DES CATHOLIQUES. 339  
déception était trop grande. Ledru-Rollin, Flocon, Clément Thomas, demandèrent la mise en accusation du général Oudinot, du Président, de ses ministres et, pour conclure, la reconnaissance de la République romaine. On ne discuta point leur motion : les généraux Le Flô, Bedeau prétendirent qu'ils insultaient l'armée, et son chef. Les monarchistes, ce jour-là, eurent un instant l'idée, sans attendre les élections, de faire appel à cette armée pour régler brutalement le conflit. Thiers et le Président les en détournèrent. Jules Favre, d'autre part, limita les colères des républicains à un blâme contre le ministère qui faillit réunir la majorité.

L'affaire demeurait en suspens : le ministre de l'intérieur le 13 mai, la veille des élections, pour détourner les suffrages sur les conservateurs, envoya à ses préfets choisis avec soin et dressés depuis trois mois, une autre dépêche où les adversaires de l'expédition de Rome, désignés par leur nom, étaient signalés comme des agitateurs, prêts à courir aux barricades. Léon Faucher, cassant et autoritaire, n'avait pas reculé devant ce mensonge et cet abus de pouvoir. L'Assemblée cette fois l'obligea, le 14 mai, à une démission, qui, à cette date, ne pouvait plus avoir qu'un effet moral. Les élections avaient lieu quatre jours après : une majorité nouvelle, moins nombreuse que n'avaient rêvé les hommes de la rue de Poitiers, mais compacte et fidèle à leur programme, allait s'emparer de la République par l'exclusion des modérés, Lamartine, Marrast, Marie, Dupont de l'Eure, Bastide, Carnot, Trélat, Sénard. Les républicains radicaux seuls avaient pu tenir tête à la coalition monarchique, et l'affaire de Rome fut encore le premier défi qu'ils lancèrent, dès le début de l'Assemblée législative, à leurs adversaires victorieux.

Le 29 mai, la trêve que M. de Lesseps avait conclue avec la République romaine était rompue. Ce fut le résultat presque immédiat des élections favorables aux catholiques : le ministère dut aussitôt rappeler de Rome son agent, trop républicain, trop pacifique. Deux jours après, il donnait

l'ordre aux généraux Oudinot et Vaillant de reprendre les hostilités. Tout cela fut décidé et fait par le pouvoir exécutif, sans qu'un nouveau vote de l'assemblée fût intervenu. Et il semble bien que Drouin de Lhuys ait alors quitté le ministère, pour ne pas aller plus loin encore, jusqu'à l'exécution, devant le Conseil d'Etat, de M. de Lesseps, trop docile aux intentions de l'Assemblée précédente. Sans s'attarder à des scrupules de légalité, et d'accord avec Louis-Napoléon, les catholiques imposaient leur programme. M. de Tocqueville, successeur de M. Drouin de Lhuys, accusait le 9 juin M. de Lesseps au Conseil d'Etat et déclarait que, gouvernement catholique, la France avait intérêt à restaurer le Pape. Louis-Napoléon laissait faire. Il écrivait le 4 juin à son ami Vieillard : « Il faut terminer cette malheureuse affaire à coups de canons. Je le déplore, mais que voulez-vous? Je pleure aussi Venise. » Il s'inclinait devant la victoire des catholiques. Les électeurs avaient prononcé en leur faveur. A quoi bon attendre que la nouvelle Assemblée eût renouvelé le verdict de ses mandataires?

La minorité vaincue fit un dernier effort qui accentua sa défaite. Nouvelle proposition de mise en accusation des ministres portée à la tribune par Ledru-Rollin, le 11 juin; l'attaque de Rome avait eu lieu le 3 juin; appel au peuple, adressé par plus de cent députés, en faveur de la Constitution et du droit violés, le 13 juin; manifestations à la place du Château-d'Eau et cris de « Vive la république romaine », tentative d'émeute enfin énergiquement réprimée par le général Changarnier, tandis que l'Assemblée, à la demande du ministère, proclamait l'état de siège, fermait les clubs, et bientôt réduisait la liberté de la presse démocratique. Grâce au conflit qui venait de s'engager sur la politique étrangère entre les champions de la propagande catholique et révolutionnaire, la situation se précisait. Les catholiques, à l'appel de MM. de Falloux et de Montalembert, sous prétexte de conservation et de défense sociale, pouvaient retirer à leurs adversaires les instruments de liberté,

dont ils s'étaient servis pour conquérir eux-mêmes le pouvoir, et sans contradiction désormais poursuivre leurs desseins.

« La France, écrivait Schwarzenberg le 30 avril, par son effort isolé ne fait pas autre chose que ce qu'auraient fait, en faveur du pape et de ses sujets catholiques, les puissances réunies à Gaëte. » Elle aidait l'Autriche à triompher définitivement des dernières résistances de la race italienne. Un diplomate qui se qualifiait lui-même d'anti-Lesseps, M. de Corcelles, au lieu de retenir le général Oudinot, le pressait de terminer sans délai : « le meilleur moyen de ne pas trop bombarder, c'est de bombarder assez ». Les batteries françaises eurent raison le 30 juin de la résistance héroïque de la légion garibaldienne. Après vingt-six jours de siège, le général Oudinot annonça le 3 juillet la prise de Rome dont M. de Corcelles avait exigé la reddition sans condition; le 14 juillet, par les soins du même diplomate, le drapeau pontifical fut hissé au sommet du fort Saint-Ange. Il eût même fallu à son gré que, pour célébrer le succès de la croisade, le drapeau du Saint-Siège réapparût entouré des bannières nationales avec celle de la France au premier plan. Les soldats français allaient désormais, comme une troupe de croisés, monter la garde à Rome au service de la papauté. L'Assemblée législative, qui les félicita de leur victoire, pouvait se promettre de leur concours l'accomplissement de la mission, conforme aux traditions de la fille aînée de l'Eglise, et glorieuse à ses yeux que Montalembert lui traçait en termes éloquents.

Une résistance inattendue, analogue à celle que le gouvernement provisoire avait opposée à l'action européenne de la Révolution, brusquement au mois d'août 1849 se forma à l'Elysée contre cette propagande d'un nouveau genre. Pour contenir le parti catholique, Louis-Napoléon se décida à faire acte d'autorité et d'initiative personnelle.

« Semi-république, semi-monarchie », disait Thiers en 1849 du régime provisoire que la majorité de l'Assemblée législative avait adopté. Le monarque commença à faire

sentir son influence peu de temps après les élections. Il la devait à un vote populaire antérieur, et par conséquent plus significatif, à une sorte de mission confiée à lui seul, à son nom surtout qui dans les masses répondait aux échos de la légende, et dans la bourgeoisie aux souvenirs du Consulat, régime d'ordre et de gloire. Jusque-là, il avait dissimulé ses ambitions, organisant à l'Élysée une cour discrète, se montrant de temps à autre à cheval, flattant la foule, l'armée, recueillant et entretenant l'enthousiasme qui faisait sa fortune inespérée, soit que, joueur heureux et épicurien satisfait, il craignît le risque après avoir gagné une partie décisive et le sacrifice du bien-être après les années de misère, soit que superstitieux il comptât sur le temps et son étoile. Mais quand, par une victoire aisée, au 13 juin, Louis-Napoléon eut triomphé des républicains qui seuls à sa dictature pouvaient opposer l'émeute et la force populaire, il se trouva plus libre de gouverner à sa manière, pour ses ambitions et selon ses idées. Ce fut à cette époque enfin qu'il se rapprocha de Morny, dont l'expérience politique, l'audace et l'esprit pratique lui procurèrent des conseils précieux, et peut-être la décision nécessaire.

« Le nom de Napoléon est à lui seul tout un programme », allait-il dire. Un programme de gouvernement, avec cette étiquette, impliquait une politique étrangère : pouvait-on concevoir une France napoléonienne qui n'eût un rôle et même un grand rôle en Europe, qui ne mît au besoin son épée et d'abord son autorité au service des peuples transformés par la Révolution? Le chef qu'elle s'était donné ne l'oubliait pas. Il avait rappelé en 1840 aux Français, égarés par la légende qui fit sa fortune, la figure du héros plébien gardien en Europe de l'indépendance des peuples, vrai représentant de la grande Révolution. Après son élection, il leur avait promis « une politique qui serait à la hauteur de notre puissance passée », et à ses confidents, plus intimement, il dévoilait ses espérances de gloire et de grandeur. Avec Fleury, ou le maréchal Bugeaud il s'entretenait de l'armée qui lui permettrait de faire le tour de

l'Europe; avec Persigny, il disait la nécessité où il serait peut-être de lancer le grand cri de guerre qui retentirait jusqu'aux extrémités du monde. Avec Malmesbury, en mars 1849, il discutait les avantages d'un Congrès pour annuler les traités de 1815 et refaire au gré des peuples les frontières des États.

Nul ne devait plus que lui entraîner dans cette voie les Français, que la politique moins glorieuse et prudente de la République avait jusque-là préservés, que des hommes d'État plus véritablement patriotes avaient su maintenir en dehors du grand conflit des races déchaîné sur l'Europe par la chute de Metternich.

Dans l'opposition des partis, il lui fut encore difficile, en 1849, d'appliquer son programme. Il fallait, pour l'exécuter, qu'il disposât de la France, comme il disait dans un de ses messages, « par l'union des Français ». Du moins avait-il déjà assez d'autorité pour empêcher que les catholiques, maîtres avec lui et par lui du pouvoir, ne l'employassent au dehors à ruiner d'avance ses desseins. Après leur avoir accordé l'expédition de Rome et déploré la chute de Venise, le Prince président leur fit connaître, en Hongrie et à Rome, la limite de ses concessions.

Vaincus, les chefs de l'insurrection magyare, Kossuth et Dembinski prisonniers du sultan à qui l'Autriche et le czar réclamaient les armes à la main leur extradition, avaient invoqué l'appui de la France (août 1849). Le sultan Abdul Medjid était très disposé à écouter le plaidoyer que l'ambassadeur de France ferait en leur faveur; mais il redoutait la colère de Nicolas I<sup>er</sup>, mécontent des réformes qu'il avait tentées depuis deux ans pour restaurer son empire. Et à son tour il sollicita, comme prix de son humanité, la protection des puissances maritimes. Au mois d'octobre Palmerston annonça l'envoi immédiat de la flotte anglaise aux Dardanelles. Si la majorité de l'Assemblée législative avait fait prévaloir ses volontés, la République eût refusé d'envoyer sa flotte en Orient au secours des révolutionnaires polonais et hongrois. Elle la réservait pour d'autres usages. Le Prince

président ne la consulta pas. Il déclara à ses ministres que « la peau de Kossuth valait au besoin la guerre ». Tocqueville, alors ministre des affaires étrangères, ne put lui résister : la flotte française partit avec un ordre donné à l'amiral d'éviter la guerre qui « serait un grand malheur et contraire aux volontés de l'Assemblée ». Polonais et Hongrois n'en furent pas moins sauvés (19 octobre 1849).

Louis-Napoléon avait essayé de même de sauver, après la prise de Rome, les libertés romaines. Le pape Pie IX avait accepté le concours de la France, très résolu d'autre part à ne le payer d'aucun sacrifice d'autorité et de pouvoir. Il ne voulait plus revenir à Rome qu'assuré de l'obéissance passive de ses sujets, et garanti contre tout empiètement des droits du peuple sur les droits de Dieu, après avoir laissé d'abord installer par Oudinot un conseil de diplomates et militaires français. En attendant, il réclama le gouvernement de la ville pour trois cardinaux, véritables triumvirs à rebours, qui rétablirent l'ordre et l'Inquisition. La France, dupe des promesses libérales de la Papauté, mettait ainsi son armée au service des vengeances cléricales. Les ministres à Paris s'en alarmèrent. Nos généraux à Rome, et nos diplomates à Gaëte usaient leur influence à persuader le pape et son conseiller Antonelli qui, avec le concours de l'Autriche, amusaient le tapis, et poursuivaient leurs desseins. Des catholiques français même, comme M. de Falloux, s'inquiétaient, pour le succès du parti, de cette politique romaine, capable de provoquer un éclat dangereux.

Le Président en surveillait les détours et l'objet. Il ne pouvait laisser écraser ses amis d'Italie jusqu'au bout, ni sacrifier son programme à la réaction romaine. L'éclat eut lieu et vint de lui, le lendemain d'une interpellation de J. Favre, qui l'invitait le 7 août à ne pas oublier son rôle dans la Révolution romaine de 1831. Il apporta le 17 août, au conseil des ministres, une lettre qu'il destinait à son aide de camp détaché à Rome, Edgar Ney, la fit approuver même à M. de Falloux, puis publier à la fin du mois malgré

LOUIS-NAPOLÉON A ROME : SA LETTRE A EDGAR NEY. 343  
le pape et les cardinaux, dans les journaux romains (15 septembre 1849). C'était un message présidentiel d'une forme nouvelle et à double fin, ultimatum pour le Saint-Siège, justification aux yeux des Français; l'avis donné à tous que Louis-Napoléon « exigeait pour prix du concours de l'armée française, ce que les armées révolutionnaires, faisant le tour de l'Europe, avaient partout laissé sur leur passage, la ruine de la féodalité et des germes de liberté ».

L'embarras en France pour les catholiques fut extrême. Mis en demeure de choisir entre les volontés du Saint-Père, leur chef incontesté, et l'ultimatum du Prince, l'allié utile presqu'indispensable, ils n'avaient d'espérance que dans les efforts de notre envoyé à Rome, M. de Corcelles. Ses instances auprès de Pie IX ne purent prévenir la publication du bref du 19 septembre 1849, *motu proprio*, refus formel du Saint-Siège de tout gouvernement constitutionnel, d'une amnistie générale et défi presque pour la France et pour son président. Il était clair que le pape avait compté sur la docilité des catholiques. La majorité de l'Assemblée législative en effet, le 19 octobre, entraînée par Thiers et par Montalembert, déclara que l'Eglise « était une mère défendue dans ses décrets par sa faiblesse et le respect ». Résolue pourtant à ménager encore le Président, elle approuva sa lettre comme l'expression des réformes à atteindre plus tard, le complément utile mais non nécessaire des concessions de la papauté. Satisfaction réelle pour le Saint-Siège, platonique pour Louis-Napoléon. S'il s'en fût contenté, l'affaire de Rome se terminait à la fin de 1849 par un échec irréparable pour son prestige et ses projets, l'échec au roi. A six mois d'intervalle, après avoir marqué la victoire du parti conservateur sur la République de 1848, ce débat de politique étrangère allait décider de l'avenir de la république catholique, et du sort de la monarchie napoléonienne.

Louis-Napoléon en eut, à cette heure décisive, le sentiment. Dans l'intervalle de deux séances, du 19 au 20 octobre, il adressa à l'Assemblée cette fois un défi, sous la

346 LE MINISTÈRE DE M. DE TOCQUEVILLE, SA RETRAITE, forme d'une lettre au président du conseil, Odilon Barrot, une menace de recours à la force contre les résistances du Saint-Siège et des catholiques. Le ministère qui reçut cet ultimatum, composé de Dufaure, Tocqueville, Lanjuinais, Passy, avait été choisi dans la minorité de l'Assemblée. Un seul de ses membres, M. de Failoux, demeura à l'Instruction publique pour préparer la loi de 1850, y représentant les chefs de la majorité conservatrice qui avaient refusé de se subordonner au Président. Entre les complots formés à la rue de Poitiers et ceux de l'Élysée, le ministère du 2 juin avait entrepris la tâche difficile de sauver la légalité, en captant la bienveillance du président, de prévenir sa dictature en l'endormant dans la jouissance du pouvoir, et de prolonger la République enfin avec des partis qui ne l'aimaient point. Si Louis-Napoléon, de lui-même ou par les conseils de ses amis, n'avait alors résolu d'employer à ses desseins le pouvoir dont il disposait, ses ministres auraient peut-être réalisé leur programme. Mais ce programme, nécessairement conforme aux décisions sinon aux espérances de l'Assemblée, les gêna tout de suite, autant que ces espérances mêmes.

Si Louis-Napoléon voulait protéger les réfugiés hongrois, M. de Tocqueville aux affaires étrangères s'accordait avec Thiers pour les abandonner, négociait en douceur avec la Russie, au lieu de la menacer. Dans l'affaire de Rome, il écoutait, avec plus de complaisance que le langage irrité du Président, les avis de notre agent auprès du Saint-Siège, M. de Corcelles. Il l'approuva d'avoir interdit avec M. de Rostolan, catholique également docile, la publication dans le *Journal de Rome* de la lettre à Edgar Ney. Il parlait de congrès, d'apaisement, quand, obstiné, Louis-Napoléon menaçait. Ni Tocqueville, ni ses collègues ne s'étaient attendus à la mise en demeure que le Président leur adressa le 19 octobre. Ils vivaient, depuis six mois, « placés sur deux états mal joints entre eux et toujours branlants », appuyés tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre.

L'affaire de Rome détermina leur chute. « Il leur parut

qu'imposer à l'Assemblée la politique étrangère du Président, c'était inaugurer la dictature, le péril le plus prochain. » Odilon Barrot refusa d'être « le héraut des défis du dictateur au Parlement ». Il ne lut pas sa lettre, dans la séance du 20 octobre. En réalité, le Saint-Siège se vantait de la complaisance de l'Assemblée et des ministres (26 oct.). « Il y a quelque chose de surhumain dans le spectacle d'une Chambre républicaine, disait Pie IX à notre envoyé, M. de Mofras, consacrant et défendant les droits temporels du Pape. Dites bien à la France, à vos hommes d'Etat, à M. Tocqueville que le Saint-Siège est plein de reconnaissance pour eux. »

Alors Louis-Napoléon, après avoir exigé la démission des ministres sans autre motif que sa volonté, s'adressa directement au pays, le 31 octobre, et, par un message à l'Assemblée, fit connaître ses décisions. Jusque-là, selon les formes de la Constitution, il avait accepté des cabinets dont les chefs et les membres s'étaient crus responsables surtout devant l'Assemblée. Il déclarait, en prenant pour lui la présidence du Conseil, qu'il voulait « mettre sa responsabilité à côté de celle de ses ministres », manière détournée de les réduire à un rôle d'agents. En revendiquant la responsabilité, il opposait son initiative et « le drapeau de l'élu du 10 décembre » aux votes de l'Assemblée. Il invitait celle-ci « à s'associer à la pensée nationale dont son élection avait été l'expression », autre façon encore de lui faire entendre que le pouvoir exécutif acceptait son concours, et se refusait à ses lois. Les actes du Prince confirmèrent ses déclarations : le ministère du 31 octobre ne se composa que d'hommes de l'Élysée, Rouher et de Parieu, amenés par de Morny, initiés à ses desseins, Ferdinand Barrot, secrétaire de la présidence, Achille Fould, les généraux de La Hitte et d'Hautpoul, inconnus aux ordres d'une fortune naissante.

Désormais la direction des affaires étrangères appartient au Président. M. de Corcelles, rappelé de Rome, faillit avoir le sort de M. de Lesseps, et fut remplacé par le génér-



ral Baraguay d' Hilliers. Fialin de Persigny, le plus intime confident du Prince, s'en allait en mission à Berlin (janvier 1850), Lucien Murat était à Turin, Walewski en Toscane, Bassano dans le duché de Bade. L'Assemblée, les chefs de sa majorité, les Burgraves furent avertis qu'une politique d'action, réglée de l'Élysée, succéderait à l'action conservatrice dont l'affaire de Rome avait paru la promesse.

Si Palmerston, profitant de la neutralité française, reprenait, en 1850, l'affaire de Grèce, pour obliger le roi Othon à subir l'influence anglaise, s'il envoyait au Pirée l'escadre de l'amiral Parker (16 janvier) pour appuyer les réclamations de son agent Wyse en faveur de sujets anglais, tels que le juif Pacifico, le Président le contraignait à accepter les bons offices de la France. Puis, comme malgré cette médiation, le 20 février, l'escadre anglaise continuait ses menaces et le blocus, et qu'après un traité conclu à Londres le 19 avril, par Drouin de Lhuys, l'Angleterre, le 1<sup>er</sup> mai, en imposait un autre plus rigoureux au roi de Grèce, le 16 mai la France rappela fièrement de Londres son ambassadeur. Le geste était beau : il fit son effet. L'Angleterre reconnut le traité que la France avait négocié, mais elle continua ses intrigues contre le roi Othon, faisant espérer aux Hellènes, s'ils le renvoyaient, l'abandon des Iles Ioniennes. L'amour-propre des Français était satisfait peut-être : ce n'était point une défaite pour l'Angleterre.

De même en Suisse, la diplomatie du prince Président prenait un ton très haut. Le canton de Neuchâtel, principauté prussienne jusqu'en 1848, s'était alors constitué en république et rattaché à la Confédération. Le roi de Prusse, réduit à une souveraineté nominale, s'était imaginé, en 1849, d'exploiter les colères des gouvernements allemands contre les révolutionnaires réfugiés en Suisse pour obliger la République helvétique à lui restituer Neuchâtel. L'envoyé de France à Berlin, Persigny, lui fit savoir « qu'on ne jouait pas avec la France et un Napoléon ». Averti par lui directement, le 12 février 1850, le Président convoqua un

corps d'armée à la fin du mois sur les frontières de l'Est, et mit à sa tête Changarnier. Frédéric-Guillaume IV recula, et Neuchâtel resta libre, par la convention du 24 mai 1852 qui réservait les droits de la Prusse, mais lui interdisait de les revendiquer par la force. « L'Europe se verra dorénavant obligée de compter avec nous », disait fièrement Persigny. L'Angleterre et la Prusse en faisaient déjà l'expérience.

C'étaient pourtant les deux puissances avec lesquelles le Prince méditait un remaniement de l'Europe favorable à ses desseins, à son autorité : « la dignité nationale de la France d'abord, l'alliance franco-anglo-prussienne ensuite (mars 1850) ». Dès cette époque, plus d'un homme d'Etat, Tocqueville, l'ambassadeur de Prusse, M. de Hatzfeldt, ont entendu les confidences de ce grand projet qui avait pour pivot l'agrandissement de la Prusse, et l'alliance avec elle de la France, intéressée à sa grandeur : « n'avaient-elles pas toutes deux même culture, même idéal de libéralisme éclairé, même intérêt à émanciper et à unir les nations et les races ? » Ces propos, tenus en juin 1850 par Louis-Napoléon, appuyés par la déclaration identique de Palmerston, « qu'une union allemande sous la direction de la Prusse serait un excellent arrangement européen », indiquaient assez la politique où la dictature, en 1850, faillit déjà entraîner la France.

Ce n'était plus le système d'abstention que la République française avait pratiqué dans le conflit des souverains et des races; encore moins, avec ces alliances protestantes et libérales, le système d'action dont l'expédition de Rome avait paru le premier article. C'était à la fois, par des paroles, la revanche des humiliations de 1815 et, par des actes, la correction des traités de Vienne, le langage et les tendances du nationalisme français, pacifique si l'on pouvait, belliqueux à l'occasion. « Heureuses, écrivait Persigny, les nations qui ont une idée, car elles ne s'agitent pas comme nous dans des convulsions sans issue! Heureuse la Russie, qui a l'Asie et la Turquie en perspective; la Prusse,

la domination de l'Allemagne ; l'Angleterre, le commerce du monde ! » et il concluait : « En France, le sentiment national est le seul moyen de combattre les mauvaises passions. »

Ainsi, en 1850, au moment où la République s'abîmait dans une demi-monarchie, les dernières étincelles du grand incendie européen dont elle avait préservé la France, faillirent, par la restauration napoléonienne, se rallumer.

Après les victoires de Schwarzenberg sur l'Italie, l'Allemagne et les Slaves, après la dissolution du Parlement de Francfort, la chute de Rome et de Venise, et la défaite des Hongrois, la grande crise de l'Europe centrale paraissait achevée. Mais les Hohenzollern ne pouvaient se résigner à ce qu'elle aboutît, après tant d'espérances pour eux et tant d'angoisses pour les Habsbourg, à la reconstitution d'une Autriche nouvelle, plus concentrée et plus forte. Sans être gêné le moins du monde par le tort qu'il avait fait aux patriotes allemands en refusant la couronne impériale, au mois d'avril 1849, Frédéric-Guillaume IV offrit ses troupes aux princes contre de nouvelles émeutes, provoquées, à Dresde, dans la Prusse et la Bavière rhénane, à Francfort même, par la déception des peuples (mai, juin 1849). Et tandis que son armée rétablissait ainsi les souverains menacés, il leur imposait, à Berlin, le 17 mai 1849, tout comme le parlement de Francfort, une constitution allemande, l'hégémonie de la Prusse dissimulée par des institutions parlementaires, un conseil de princes, une assemblée populaire. Par sa victoire sur les démocrates allemands, il crut se procurer le consentement des princes que, plus tard, il obtint de la ruine des Français, et se ménager le pardon des peuples que sa défection avait irrités. La volte-face était habile, trop habile et trop tardive pour réussir.

Les souverains de Saxe et de Hanovre avaient signé, le 17 mai, l'acte d'union, contraints et forcés. Aussi inquiets des ambitions prussiennes que des menaces de la démocratie, ils n'acceptèrent le programme patriotique de Frédéric-Guillaume IV qu'à la condition expresse d'une adhé-

sion générale de tous les princes. Le refus de la Bavière et du Wurtemberg était certain : ils attendirent, à l'aide de cette clause, le triomphe définitif de l'Autriche pour s'éloigner de la Prusse, le 20 octobre 1849, et, sous la direction de Schwarzenberg, conclure une quadruple alliance des rois allemands. Et, dès lors, ils firent à Frédéric-Guillaume IV, à leur tour, leurs conditions, la reconstitution de l'ancienne Confédération, ou plutôt, ils formulèrent avec l'aide de la Diète, les conditions de l'Autriche, plus que par le passé maîtresse de l'Allemagne (mars-avril 1850). En somme, la politique prussienne avait précipité ce qu'elle voulait empêcher.

Elle commit une dernière faute ; au lieu de conseiller à son roi la résignation, le ministre Radowitz l'engagea à poursuivre son plan avec quelques petits princes du Nord, fidèles à l'*union restreinte* et le parlement restreint aussi réuni à Erfurt, le 20 mars 1850. Schwarzenberg, assuré du concours des grands Etats allemands, ne tarda pas à opposer leur volonté et leur accord à l'obstination de la Prusse. La Diète, restaurée, se réunit à Francfort, le 14 août 1850. Contre les princes, évidemment entraînés par le chancelier de François-Joseph, Frédéric-Guillaume IV escomptait, ainsi que contre la révolution, la force de son armée. Il la prépara, en septembre 1850, avec la prétention de régler un différend qui venait d'éclater entre l'électeur de Hesse et ses sujets. En face de la Diète, pouvoir illégal et réactionnaire, il invoquait l'autorité supérieure et les droits du peuple allemand réuni à Erfurt. C'était sa dernière carte et sa dernière faute. Entre l'Autriche et la Prusse, le duel qui se régla en 1866 faillit éclater ; la guerre faillit reprendre en Europe entre les souverains après la révolution (31 octobre 1850).

Louis-Napoléon qui, en juillet 1850, avait laissé revenir de Berlin M. de Persigny, désagréable au cabinet prussien depuis l'affaire de Neuchâtel, attendait ce conflit comme une occasion précieuse d'intervenir en Allemagne. Le 15 novembre, il appela sous les drapeaux quarante mille

hommes et les répartit dans les places fortes du Nord et de l'Est, pour être prêt. Peut-être espérait-il que la Russie, achevant, par la défaite des Allemands, la victoire qu'elle avait aidé l'Autriche à remporter sur les Hongrois, d'une querelle allemande ferait une affaire européenne. Mais ce n'était pas l'intention de Nicolas I<sup>er</sup>. En juin 1850, il avait convoqué devant son tribunal, à Varsovie, le ministre prussien Brandenbourg, moins belliqueux que Radowitz, et Schwarzenberg, le prince royal de Prusse, son beau-frère, et l'empereur François-Joseph, son obligé. Après avoir écouté les parties, il s'était déclaré neutre et prêt à ménager la Prusse, si elle était docile et respectait les traités de 1815. Il n'exigeait d'elle que la restauration de la Diète de Francfort et l'évacuation des duchés danois. La Prusse était avertie : elle éviterait une coalition que le czar ne désirait pas, par l'abandon définitif des espérances libérales et patriotiques de l'Allemagne, que son ambition avait rêvé d'exploiter. Elle hésita, à ce moment critique, et parut, par le rappel au pouvoir du ministre Radowitz, par l'ordre d'agir donné à son armée, le 2 novembre 1850, se décider pour la guerre. Schwarzenberg avait réuni trois corps d'armée en Bohême ; les troupes bavaroises et saxonnes étaient sur pied, les contingents hessois et badois en marche. Le czar avait donné sa parole. Tout le monde s'attendait, en Allemagne, en Europe, au branle-bas général, non plus des peuples, mais des souverains et de leurs armées.

Frédéric-Guillaume IV se ravisa. Il renvoya M. de Radowitz, et, le 4 novembre 1850, confia à M. de Manteuffel la tâche ingrate d'une reculade qu'il jugeait, à la dernière heure, préférable aux risques d'une guerre. Le 29 novembre, à Olmütz, la guerre était écartée, par la soumission de la Prusse aux exigences de Schwarzenberg, adoucies, d'ailleurs, par l'intervention de Nicolas I<sup>er</sup>. La Russie avait neutralisé les provocations de la Prusse et les rancunes de l'Autriche et de ses alliés. Louis-Napoléon n'eut pas la satisfaction de les voir aux prises.

La majorité de l'Assemblée législative d'ailleurs aurait résisté à ses espérances. Quelque défaite qu'elle eût subie dans les affaires de Rome, le comité diplomatique était encore de force, appuyé sur les Burgraves, anciens ministres pour la plupart de l'ancienne monarchie, à disputer au Président son propre ministre des affaires étrangères, Ducos de la Hitte, sensible aux reproches d'hommes expérimentés, ou à l'influence de ses bureaux. Dans ses instructions, dans ses choix, de la Hitte, pendant toute l'année 1850, se montra plus pacifique que Louis-Napoléon. Il rappelait à la modération M. de Persigny et l'invitait à plus de prudence et d'attention. Ce n'était pas facile : aux critiques de son ministre, Persigny, député et confident de l'Elysée, opposait sa politique d'action et une hautaine insolence : « La France est dans la plus haute et respectable situation. Elle est courtisée par toutes les puissances et apparaît comme l'arbitre futur du grand débat qui agite l'Europe centrale ; le moment approche où elle aura un grand rôle à jouer. Je ne suis pas mécontent du blâme que m'a infligé le département. J'en confie avec une certaine satisfaction les traces aux archives de la légation (18 mars). » Là-dessus, il partait pour Paris chercher auprès de Louis-Napoléon un désaveu de ses ministres. Quand il revint à Berlin, il apprit à M. de Schleinitz, le 4 juin 1850, que le Président refusait, pour ne pas se compromettre avec l'Assemblée, une alliance formelle, mais donnerait son concours à la Prusse, « si, victime de la liberté, elle était menacée par les cours du Nord ».

Pour compenser l'effet de cette diplomatie brouillonne et aventureuse, le ministre français affirmait plus que jamais, d'accord avec les monarchistes, son opposition aux projets d'unité allemande, son intention de maintenir, par la plus stricte neutralité dans les affaires germaniques et par la paix, l'indépendance des Etats secondaires. Il fit passer en Allemagne, en mai 1850, un publiciste ultramontain, M. Rio, plus partisan de la Diète et des princes que de la Prusse, et le chargea d'exprimer les sympathies de la

France aux cours du Sud. Enfin, lorsqu'à l'approche de la guerre, Louis-Napoléon parut s'y préparer, Drouin de Lhuys, rappelé à la succession de la Hille, le 12 novembre, était aussi désireux, aussi capable d'exécuter les intentions pacifiques de l'Assemblée. Le 30 novembre 1850, celle-ci votait, à une forte majorité, une déclaration de neutralité rigoureuse dans les affaires allemandes, tout en formant des vœux secrets pour le succès de l'Autriche.

Pendant l'année suivante, et après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, jusqu'à la reconnaissance de l'Empire par les Français et par l'Europe (décembre 1852-janvier 1853), la France conserva ainsi en fait une paix aussi difficile à définir que la République nominale longtemps maintenue par l'opposition de la Présidence et de l'Assemblée. Fondée sur l'impuissance des partis monarchistes, ou de l'Elysée à faire prévaloir au dehors une politique d'action conservatrice ou de propagande nationale, cette neutralité, qui n'était qu'une neutralisation de forces contraires, fut profitable aux Français et de leur goût. Elle ne les garantissait pourtant que d'une manière toute provisoire contre les dangers qui, depuis l'expédition de Rome et les intrigues de Napoléon avec la Prusse, s'annonçaient d'une façon menaçante. Faute d'un gouvernement assez fort ou assez courageux pour opposer une politique réglée par les seuls intérêts de la France, à l'usage que les partis voulaient faire de ses ressources pour leurs intérêts propres, en invoquant la gloire ou la foi, la paix, pourtant plus que jamais nécessaire, était douteuse.

Le parti catholique, soutenu par les concessions que Louis-Napoléon avait dû lui faire, en détruisant les monarchistes, gardait ses positions et ses espérances. Les soldats français restaient à Rome au service du Pape; et, le Pape restauré, le Président commençait à réclamer aux Grecs les Lieux Saints que les Latins avaient depuis cinquante ans délaissés (mai 1850-février 1852). Après la conquête de Rome, celle de Jérusalem. — Et, d'autre part, l'héritier

heureux des Napoléon songeait, en proclamant l'Empire pacifique, à donner au symbole qui faisait sa fortune sa signification, « une *signification immense de nationalité et de grandeur* ». Il se taisait, selon l'expression de Guizot, il attendait, mais il persistait « dans son dessein de donner à la France, et à l'Empire restauré, par les négociations ou par les armes, la gloire d'un vaste remaniement des traités de 1815 conforme au vœu des races émancipées, à la propagande française, à la revanche napoléonienne. Les difficultés que firent les souverains de l'Europe centrale à le reconnaître, en l'humiliant, le confirmèrent en ce dessein. Assuré de sa position en France, obstiné dans ses projets, Louis-Napoléon se fiait à son étoile, comme les catholiques, ses alliés alors, à la Providence.

Ce qui masquait d'ailleurs et retardait les arrière-pensées et les espérances des partis en France, ce fut le calme rétabli en Europe à la fin de 1850, de la Baltique à la Sicile et des Carpathes au Rhin. La grande crise se terminait par la soumission des peuples aux souverains dont les revendications de races avaient ébranlé les trônes. Le roi de Danemark, par le protocole du 4 juillet 1850, avait repris les Duchés, du consentement de la Prusse et de l'Autriche, et obtenu la promesse que la Diète même l'aiderait à réduire les insurgés du Holstein. Deux ans plus tard, il devait être le maître de choisir son héritier, assuré désormais de toute sa succession, le prince Christian de Glucksbourg (8 mai 1852). — Le parlement allemand, dont les revendications patriotiques avaient poussé la Prusse et les peuples à la guerre contre le Danemark, les Slaves, l'Autriche, avait disparu. Pour obtenir son pardon à Olmutz, le roi de Prusse avait dû disperser ce qui restait d'assemblée nationale à Erfurt, et effacer, par le pouvoir donné au parti de la Croix dans ses conseils, jusqu'à la moindre trace des faveurs trop longtemps accordées au libéralisme unitaire des Allemands. Il allait rentrer humblement à la Diète restaurée où les princes décidaient, entre eux seuls et de manière à ne plus laisser parler leurs peuples, des destinées de l'Allemagne

(mai 1851). — Les princes de même en Italie, grâce à l'Autriche et à la France, avaient retrouvé leurs Etats et leur pouvoir; désormais hostiles à des tendances libérales qui les menaçaient d'une unité dangereuse pour leurs droits, ils préféraient, sauf le roi de Sardaigne, accorder à l'Autriche une ligue fédérale et des projets d'union douanière (12 février 1850), qui rétablissaient en Italie la domination de l'étranger. Les espérances de la race italienne, comme celle des Allemands, leurs revendications se trouvaient condamnées. — Pour n'avoir plus à entendre les plaintes des Tchèques ou des Hongrois vaincus, des Croates ou des Roumains, ses alliés, l'empereur François-Joseph et son conseiller Schwarzenberg se préparaient enfin à supprimer le parlement de la monarchie qu'ils avaient un instant opposé aux parlements des nations rebelles. Et à celles-ci, ils n'accordaient même plus les Conseils provinciaux qu'en guise de consolation, ils leur avaient, le 4 mars 1849, laissé espérer et n'organisèrent pas. L'Autriche ébranlée par le conflit des races leur imposait à toutes une loi uniforme et rigoureuse. — Enfin, la Turquie et le czar unis avaient de la même manière réduit les Roumains au silence. La convention de Balta Liman (mai 1849) supprima les assemblées de boïars, trop favorables à l'expression des revendications nationales, maintint la séparation des deux principautés par la nomination de deux hospodars distincts, Grégoire Ghika et le frère de Bibesco. Enfin, pour s'assurer de leur docilité, le sultan et le czar qui les avaient nommés d'autorité ne leur donnèrent que sept ans de pouvoir au lieu d'un mandat viager. Après avoir espéré les destinées d'une grande nation, les Roumains perdaient même les moyens d'en demeurer une : ils n'avaient plus ni liberté, ni princes.

Ainsi, sous l'effort victorieux des chefs d'Etat, et le succès de leurs armées, les masses populaires soulevées par ces apôtres du droit des races et des langues, qui n'étaient point en général des chefs d'armées, partout en Europe succombaient. Leur défaite, moins nuisible à la France que n'eût

été leur victoire peut-être, rétablit la paix dont en revanche elle avait besoin.

Était-ce une paix durable, cependant, qu'une nation intéressée à son maintien n'eût pas le devoir de ménager? La puissance des armées avait réduit les peuples à l'obéissance. Elle n'avait pu supprimer les causes mêmes de leur révolte, les doctrines et les leçons par lesquelles depuis cinquante ans les savants, en Allemagne et ailleurs, avaient préparé leurs lecteurs et leurs élèves à l'indépendance, à l'unité, à l'orgueil des grandes destinées. Elle n'avait pas effacé les souvenirs de la Révolution française plus anciens encore, les théories du droit national dont l'autorité toujours soutenue par les Français avait servi la cause des démocraties en quête d'un avenir nouveau, tout un monde enfin d'espérances, de rancunes ou d'ambitions refoulées par la violence dans les consciences populaires, et dangereuses encore pour la paix de l'Europe si elles retrouvaient des forces contre la force. La France à Milan avait sauvé la Sardaigne d'un démembrement; la Russie avait préservé la Prusse à Olmutz d'une catastrophe. Et à Turin, comme à Berlin, des hommes d'Etat de tous les partis, Cavour en collaboration avec d'Azeglio, Bismarck bientôt rallié aux colères du parti national, disposaient ces deux monarchies militaires au rôle qu'elles n'avaient pu remplir contre l'Autriche.

Enfin, le danger le plus prochain, c'était les écarts possibles de la puissance russe à laquelle en définitive les souverains d'Europe avaient confié leur défense. Le czar, humilié par la coalition diplomatique de 1841, avait pris une telle revanche en 1850 qu'il pouvait être tenté d'en recueillir les avantages moraux et matériels : c'était bien à lui que le Danemark devait son intégrité, les princes allemands leur restauration, l'Autriche la soumission des Hongrois, la Turquie celle des Roumains, et la Prusse son pardon. Si Nicolas I<sup>er</sup> demandait un jour son salaire, ses exigences soutenues par le grand rôle qu'il venait de jouer pouvaient susciter des conflits aussi redoutables que les rancunes des nations réduites au silence par ses armées. Entre la politique du



czar victorieux et les aspirations des peuples vaincus après la crise de 1848, le repos de l'Europe demeurerait si incertain que la France, au lieu d'en jouir simplement, aurait dû y veiller sans relâche. Et déjà, elle ne disposait plus d'elle-même.

## BIBLIOGRAPHIE

**Politique française :** GARNIER-PAGÈS, *Histoire de la Révolution de 1848*; Paris, 1861, tomes I, II et III. — GUIZOT, *Mémoires*, tome VIII. — METTERNICH, *Mémoires*, tome VIII. — ODILON-BARROT, *Mémoires posthumes*, 4 vol. 1874-1876. — LAMARTINE, *Trois mois au pouvoir* (1848), *Histoire de la Révolution de 1848*, 2 vol.; Paris, 1849; *Correspondance*, 6 vol. in-8°, 1873. — TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, Paris, in-8°, 1893; *Correspondance et nouvelle correspondance inédite*; Paris, 3 vol. in-8°, 1861-1868. — ELIAS REGNAULT, *Histoire de huit ans*, 3 vol. 1852. — J. BASTIDE, *la République française et l'Italie en 1848*; Bruxelles, 1858. — DE CORCELLES, *Souvenirs de 1848*. — DE BROGLIE, *Politique étrangère de la France depuis la Révolution de Février* (*Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> août 1848). — DE FALLOUX, *Mémoires d'un royaliste*; Paris, 2 vol. 1888; *Républicains et Monarchistes* (*Revue des Deux-Mondes*, février 1851); *la Question romaine et ses antécédents*, 1860; *Mélanges*, tome II. — M. VAILLANT, *Siège de Rome*. — DE LESSERS, *Mémoire justificatif*; Paris, 1849. — PERSIGNY, *Mémoires*. — DE NOMMANY, *une Année de révolution*, 3<sup>e</sup> édit. française; Paris, 2 vol. in-42, 1860. — BULWER, *Life of Palmerston* (tome III) et trad. Craven, tome II; PALMERSTON, *Correspondance respecting the affairs of Italy*; London, 1850 (livre Bleu). — SENIOR, *Journal de 1848 à 1852*, 2 vol., Londres, 1876, in-8°. — MALMESBURY, *Memoirs of an ex-minister*, 2 vol. — GRÉVILL'S *Memoirs*, édit. Reeve, 11<sup>e</sup> partie, tomes III et IV.

Daniel STERN, *Histoire de la Révolution de 1848*, 3 vol. in-42, 1850. — P. DE LA GORCE, *Histoire de la deuxième République française*; Paris, 2 vol. 1887. — THIRRIA, *Napoléon III avant l'Empire*, tome II, 1895, Paris. — JERROLD, *The life of Napoleon III*; Londres, 1877, tome III. — Em. OLLIVIER, *l'Empire libéral*; Paris, tome II, 1897. — DEBIDOUR, *Histoire diplomatique, tome II; l'Eglise et l'Etat en France*, 1898, 11<sup>e</sup> partie, chap. v. — D'HARCOURT, *Les quatre ministères de Drouin de Lhuys*; Paris, 1862.

**Révolutions en Italie :** REUGHLIN, *Geschichte Italiens*, 4 vol. 1859-1873. — LA FARINA, *Storia d'Italia*, 1850 (dernier volume). — FARINI, *lo Stato romano d'all'anno 1815 al 1815*. — G. PEPE, *Les révolutions et les guerres d'Italie de 1847 à 1849*, 3 vol., 1857. — VIMERCATI, *l'Italie en 1848 et 1849*. — L. MENABREA, *Histoire des négociations qui ont précédé le traité de 1849*; Turin, 1849, in-8°. — D'AZEGLIO, *l'Italie de 1847 à 1865* (lettres publiées par Rendu); Paris, 1867. — LE MASSON, *Naples en 1848-1849; Custozza et Novare*, 2 vol. Turin,

1853; *Venise en 1848-1849*; Turin, 1850. — QUINET, *les Révolutions d'Italie*, 2 vol. in-8°, 1848-1852. — PLANAT DE LA FAYE, *Documents sur Manin*, 2 vol. 1856. — BONFADINI, *Vita di Francesco Arese*; Milan, 1894, et les ouvrages précédemment cités. — J. ZELLER, *Pie IX et Victor-Emmanuel*, 1846-1878 (1879). — PERRENS, *Deux ans de révolution en Italie*, 1848-1849; Paris, 1857.

**Révolutions en Allemagne :** ROTH et MERCK, *Quellensammlung zum deutschen öffentlichen Rechte seit 1848-1852*. — JUCHO, *Verhandlungen des deutschen Parlaments*, 1848. — *Stenographische Berichte über die Verhandlungen des ersten Konstit. Nationalvereins*, éd. Wigard, 1849. — Le même, pour le parlement d'Erfurt, 1850. — SAINT-RÉNÉ TAILLANDIER, *Dix ans d'histoire d'Allemagne*, 1875; *Correspondance de Frédéric-Guillaume IV avec Bunsen*, d'après le texte allemand paru en 1873. — *Mémoires de GERLACH* (1891), de GAJEIN, de BIERNERMAN (1849), de MANTEUFFEL, de NATZMER (1888), de RADOWITZ (1852), de WAGENER (1890), de STOCKMAR (1872), de RUGE (1886), de BESELER (1886), etc., etc.

Les principales histoires allemandes : SYBEL, *Die Begründung des deutschen Reichs*, 1889, tomes 1<sup>er</sup> et II. — KLÜPFEL, *Geschichte der deutschen Einheitsbestrebungen*, 1872, tome 1<sup>er</sup>. — BLUM, *Die deutsche Revolution 1848*. — KAUFMANN, *Politische Geschichte im XIX<sup>ten</sup> Jahrhundert*; Berlin, 1900. — BIEDERMANN, *Geschichte Deutschlands*, 11<sup>e</sup> partie, tome 1<sup>er</sup>. — TREITSCHKE, *Deutsche Geschichte*, tome IV. — BECKER ü. ESSELEN, *Geschichte der Süddeutschen Revolution*, 1849. — RACHFAHL, *Deutschland, Fr.-Wilhelm IV und die Berliner Märzrevolution*, 1901. — VENEDEY, *Lolla Montes und die deutsche Freiheit*, 1850.

Sur Bismarck, ses *Pensées et Souvenirs*, trad. Jégli; Paris, 1899; — Ses *Lettres*, publiées en 1876 et 1889 par Kohl, qui a publié, en 1899, des *Regesten zur biographie des F.-v. Bismarck*. — H. BLUM, *Fürst Bismarck u seine Zeit*; 2 vol. — Et la bibliographie dans *l'Allgemeine deutsche biographie*.

Histoires et études françaises : SAINT-RÉNÉ TAILLANDIER, *Etudes sur la Révolution en Allemagne*, 2 vol.; Paris, 1853. — MATTER, *la Prusse et la Révolution de 1848*; Paris, 1903. — DENIS, *l'Allemagne, de 1815 à 1852*, et articles dans *l'histoire générale de LAVISSE* et RAMBAUD, avec une bibliographie très complète, tome XI, p. 68-108. — DESPREZ, *le Danemark et la Confédération germanique* (*Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> art., 1848). — REMPP, *le Danemark et l'Allemagne*.

**Révolutions en Autriche-Hongrie :** METTERNICH, *Mémoires*, tome VIII. BEUST, *Mémoires*, t. 1<sup>er</sup>. — *Mémoires de Kossuth*, de Georgey, de Klapka, d'Arneith (1891).

Histoires allemandes : SPRINGER, *Geschichte Oesterreichs im XIX<sup>ten</sup> Jahrhundert*, t. II. — HELFERT, *Geschichte Oesterreichs seit dem Ausgange der Wiener october Revolution*, 1870-1876. — RESCHAUER, *Das Jahr 1848*, 1870. — M. BACH, *Die Wiener Revolution 1848* (1898). — ZENKER, *Die Wiener Revolution 1848* (1897).

En français : HÜBNER, *Une année de ma vie*, 1848, 1 vol., 1850. — BALÉVIER, *Histoire des Révolutions de l'empire d'Autriche* (1848-1849), 2 vol., 1853. — PHILERSDORFF, *Coup d'œil retrospectif sur les*



événements politiques en Autriche pendant les années 1848-1849 (1849). — Alex. THOMAS, *la Praguerie de 1848* (*Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> septembre 1848). — DENIS, *la Bohême, la renaissance tchèque*, II<sup>e</sup> partie, 1903. — DESPREZ, *Articles divers sur la Révolution en Autriche* (*Revue des Deux-Mondes*, 1848-1849), réunis en 2 vol. in-8°, 1850. — GRANIC et CHASSIN, *Histoire politique de la Révolution de Hongrie, 1847-1849*, 2 vol., 1859-1860. — W. REY, *Autriche-Hongrie et Turquie* (1839-1848), 1849, in-12. — BOLDENI, *la Hongrie en 1848*, 1 vol. in-8°, 1848.

UBICINI, *Mémoire justificatif de la Révolution roumaine de juin 1848*, in-8°, 1849. — BIBESCO, *D'Andrinople à Balta Liman, correspondance et documents*; Paris, 1893, tome 1<sup>er</sup>.

## X

## NAPOLÉON III

### L'AFFAIRE DES LIEUX SAINTS ET LA CRISE DE L'ORIENT (1850-1854)

« Que signifie cette querelle des Lieux Saints que nous avons soulevée? » écrivait, en 1851, un des diplomates les plus instruits, particulièrement des choses de l'Orient, M. Thouvenel. Et Waleswki, comme celui-ci futur ministre de Louis-Napoléon, répétait à Londres simultanément : « Le jeu n'en vaut pas la chandelle. »

Personne, en effet, ni en Europe, ni en France, dans les chancelleries surtout, depuis plus d'un siècle n'avait parlé, ni entendu parler de cette question. Posée brusquement le 28 mai 1850, elle devait aboutir à la guerre la plus considérable qu'après quarante années de paix relative se fussent faite les puissances européennes. La disproportion entre la cause et l'effet eût paru moindre à qui aurait cherché avec attention, sous les apparences d'une « querelle de sacristie », la vraie portée de l'affaire.

Par les capitulations de 1740, la France, protectrice des Latins dans l'empire turc, avait reçu des sultans définitivement la garde, soit à Jérusalem, soit hors de Jérusalem, des lieux de pèlerinage, dont la possession avait été reconnue par l'article 33 de ces mêmes traités aux religieux latins : le tombeau de la Vierge à Jérusalem, l'église de la Nativité à Bethléem, l'église du Saint-Sépulchre, les tombes des rois latins. Mais, tandis qu'en droit

ces privilèges étaient reconnus aux moines catholiques et à la France, en fait les pèlerins à qui ils étaient destinés se faisaient rares dans le monde catholique du dix-huitième siècle. Les chrétiens de rite grec, en revanche, s'acheminaient chaque jour plus nombreux vers la Terre Sainte, surtout lorsqu'au traité de Kainardji, la Russie eut obtenu la protection de la religion grecque et le droit pour ses coreligionnaires de visiter librement Jérusalem. Si les sanctuaires leur eussent été fermés par les religieux catholiques jusque-là seuls propriétaires, la visite eût été vraiment sans intérêt. Ils obtinrent ainsi l'accès difficile à refuser, des clefs pour entrer et la faculté de célébrer aux autels leurs offices. Ils en usèrent si bien qu'en 1808 ils avaient à leurs frais rebâti l'Église du Saint-Sépulcre détruite dans un incendie, enrichi et décoré comme leurs domaines la plupart des sanctuaires chrétiens délaissés par la France, qui n'était plus depuis 1789 la fille aînée de l'Église latine.

Et naturellement en 1812, en 1816, en 1829, la Turquie ne songea point à refuser aux Grecs et même aux Arméniens la possession de ces sanctuaires par des firmans que semblaient justifier leur sollicitude et l'ardeur de leur dévotion. Elle ne s'arrêta pas à la contradiction flagrante de ces nouveaux firmans avec les Capitulations toujours en vigueur, à l'impossibilité de disposer des mêmes domaines en faveur de deux propriétaires différents, de la religion grecque, à l'exclusion de l'Église latine. Pouvait-elle prévoir que cette Église se retrouverait en état, après un demi-siècle à peine, d'opposer ses droits à la dévotion entreprenante des Grecs, et à la puissance des czars ?

Aussi ne fut-ce point la nature même de ces droits, qui fit l'importance de la note présentée le 28 mai 1850 par le général Aupick, ambassadeur de la République française à Constantinople, contre les privilèges de l'Église grecque. Dès 1841, les catholiques avaient dans leurs Revues de parti protesté contre ces privilèges. Mais qu'ils aient trouvé alors dans leur foi renouvelée, et en France, des espérances et un

gouvernement favorables à cette revendication inattendue, voilà le fait digne d'étude.

Il faut regarder tous ces religieux latins qui depuis trente ans recrutés par les ordres reconstitués, pourvus par les fidèles de l'Occident d'aumônes abondantes, sont revenus disputer l'Orient aux Musulmans et aux Grecs, fondant des missions dans toute la Syrie et l'Asie Mineure, ouvrant des écoles, des monastères et des hôpitaux, et très vite renforcés des clergés indigènes qu'ils ont aussitôt formés. « Au moment où s'ouvre le dix-neuvième siècle, l'apostolat catholique semble mourir : comme Jésus, il ressuscite le troisième jour. » La Papauté a retrouvé dans l'œuvre de la Propagation de la foi des ressources inespérées, et la propagande à laquelle les fidèles l'invitent et l'encouragent en quelques années, a relevé, dirigé dans tout l'Empire Ottoman les missions abandonnées et désertes. Derrière les milices et le chef de cette croisade, enfin, il faut reconnaître l'ardeur des sentiments qui, de France surtout, les soutiennent et les poussent. « La France a réparé alors, écrivait récemment un catholique, le mal qu'elle a fait à la foi ; elle lui consacre plus de vertus qu'elle ne lui a prodigué de haines, lui donne plus de soldats qu'elle ne lui a opposé de persécuteurs. Grâce à elle, le catholicisme compte plus de chrétiens qu'à aucun temps du passé. »

Le succès enhardit : après un long recul, de tels progrès éveillèrent parmi les catholiques français l'ambition de renouveler au service de la foi et pour la gloire de leur pays les prouesses de leurs ancêtres. Leurs journaux, leurs revues, leurs discours à l'envi depuis 1840 célébraient ces prochains *Gesta Dei per Francos*. Lacordaire, en 1841, en faisait « la vocation de la France ». Montalembert et de Falloux rappelaient l'Europe civilisée par les moines, gouvernée par les Papes du moyen âge, à leurs concitoyens pour stimuler leur zèle. Était-ce une chimère que leur programme et pouvaient-ils en douter, lorsqu'ils virent en 1850 une Assemblée française et le Président de la République d'accord pour restituer aux moines la pleine liberté, au Pape

ses domaines? Le pape Pie IX venait de décider en faveur de Mgr Volerga l'institution d'un patriarcat à Jérusalem.

C'était bien l'occasion d'y aller délivrer les Lieux Saints, l'heure propice à une nouvelle croisade contre les ennemis de leur foi, une manifestation décisive de leurs espérances. Un publiciste de ce temps, fondateur de l'*Encyclopédie catholique*, rédacteur aux *Débats* et à la *Revue des Deux-Mondes*, disait de cette question soulevée par le Prince Président pour plaire aux catholiques de l'Assemblée législative : « Il ne faut pas la faire descendre aux infimes proportions d'une querelle locale. Elle intéresse la foi de la France, et ses croyances. Elle lui rappelle les plus glorieuses traditions de son histoire. Sa prospérité, sa politique et le rang qu'elle tient dans le monde lui font une loi de la résoudre. »

Pour sa part, Louis-Napoléon, en la posant, avait bien espéré la résoudre sans croisade. « De pareils incidents ne peuvent amener de rupture diplomatique », disait encore au début de 1852, après deux ans de négociations, le ministre des Affaires étrangères, M. de Turgot. Cette croisade, qui avait débuté ainsi par l'arbitrage des Ottomans entre l'Eglise grecque et latine ne pouvait être prise au sérieux par les Turcs eux-mêmes. Le grand vizir Ali-Pachá rendit sa sentence sans se presser : il fit remarquer aux catholiques, que leur prétention, après cent ans d'abandon, devait se borner à ce que les Grecs au dix-huitième siècle avaient d'abord réclamé, à l'accès des lieux de pèlerinage, à la jouissance en commun. Par un firman du 9 février 1852 il fit remettre à notre ambassadeur, M. de Lavalette, qui s'en contenta par ordre, trois clefs de l'Eglise de Bethléem, et aux moines latins le droit d'officier au tombeau de la Vierge. L'incident paraissait vidé par une transaction qui permettrait au Président d'améliorer la situation des catholiques français en Terre Sainte, et surtout, disait Palmerston, « de le leur annoncer. »

Au même moment, la Russie entra en scène, brutalement, à Constantinople. L'envoyé de Nicolas I<sup>er</sup>, M. de

Titoff, réclama au grand vizir le maintien du *statu quo*, et lui lançait cette apostrophe : « Décidément, la Porte accepte le protectorat de la France. » C'était le rappel, sur un ton qui correspondait à la rancune de sa Cour, de la défaite infligée par la Turquie appuyée sur les flottes franco-anglaises à Nicolas I<sup>er</sup> dans l'affaire des réfugiés polonais. Le czar cherchait-il donc une revanche? A la croisade qui s'annonçait voulait-il, par ambition et par colère, opposer une croisade grecque, et en profiter pour rétablir en Orient l'autorité des czars amoindrie par les actes de 1841.

On est toujours porté à conclure du pouvoir absolu des souverains russes dans leur Empire à l'influence unique de leur volonté sur les destinées de cet Empire. L'histoire tout entière de la Russie indique assez, aux heures de crise ou de progrès, qu'une puissance interne, indépendante des calculs ou des erreurs de ses chefs, l'a conduite, avec la résistance et comme par l'action d'une force naturelle, au degré de grandeur où elle était déjà parvenue. « L'Empereur, écrivait en 1843 un observateur sagace, est obligé de tenir compte, malgré sa toute-puissance, de l'esprit des masses sur lesquelles il s'appuie et qui fait sa véritable force. »

Le peuple russe avait une foi tenace et exigeante, un amour-propre national aisément irritable qui, depuis la défaite des Polonais et le traité de Kaïnardji, le faisaient attentif au maintien et au progrès de ses avantages en Orient. Lorsque après 1841, sur les conseils de l'Europe coalisée contre le czar, aidé par son ministre Reschid, le sultan Abdul Medjid s'efforça de réaliser en faveur des sujets chrétiens les réformes du Tanzimat, et la charté de Gulhané, ce gouvernement équitable aux chrétiens déplut aux Russes, leurs avocats attirés, comme une atteinte à leurs droits de protection séculaire. C'était une clientèle qui leur échappait, au profit de rivaux suspects. Quand ils virent ces rivaux protéger les généraux polonais réfugiés au delà du Danube, ils éprouvèrent contre eux une « véritable

rage ». La nouvelle des revendications latines, commentée enfin par une protestation des primats de l'Eglise grecque, fut pour cette nation surexcitée le signal d'alarme. Il parut que la croisade grecque allait commencer, sans retard.

Le Monténégro devait fournir l'occasion. La population de la Montagne Noire, ces tribus chrétiennes que leur foi et leurs retraites inaccessibles avaient pendant des siècles protégées de l'Islam depuis peu s'étaient constituées pour l'attaque, en nation d'avant-garde. C'avait été l'œuvre d'un de ces évêques (vladikas) dont le pouvoir religieux longtemps fut le seul lien entre les tribus : Pierre II, élevé en Russie, en 1833, réunit à son évêché l'autorité des chefs de clans, puis son fils Danilo par un nouveau progrès, en 1851, résignant ses fonctions religieuses qui ne lui permettaient pas l'hérédité, créa la dynastie après l'Etat. Cette évolution décisive n'était pas achevée que, pour la consacrer sans doute, Danilo appelait aux armes ses montagnards (janvier 1852) et menaçait l'Albanie. Les Turcs avaient relevé ce défi insolent et Omer-Pacha avec 30000 hommes aussitôt commença la guerre.

La disproportion des forces alors était telle qu'on ne douta point en Europe de l'appui secret, et des renforts prochains de la puissance par qui le Monténégro avait grandi jusqu'à cette audace. Le czar Nicolas parut avoir choisi ce moyen de procurer à ses peuples la satisfaction d'une guerre aux infidèles.

En réalité, s'il en avait le dessein, la partie lui semblait malaisée, en face de l'Angleterre et la France toujours résolues à protéger les Turcs. On pouvait l'entendre depuis 1844 tenir des propos contradictoires. Il allait répétant que l'Empire Ottoman était depuis les réformes très malade, prêt à s'écrouler, et qu'il fallait prévenir sa chute et le partager. Puis il se ravisait, et semblait écouter ses ministres qui l'invitaient à regarder la Russie, mal préparée à ce grand événement. « Il y a dans ce vaste Empire, avant qu'il puisse étendre ses limites, du travail pour

trois souverains : aujourd'hui la possession de Constantinople serait la dissolution de la Russie. » Tantôt, il se voyait, après les services rendus aux Etats de l'Europe centrale, assez fort pour réaliser une œuvre qui le paierait de ses échecs passés. Tantôt, il craignait de risquer contre les puissances maritimes une nouvelle entreprise douteuse, et voulait se donner le temps de les désunir. Ces hésitations étaient en somme celles d'un souverain fier, responsable devant ses peuples d'un glorieux passé, averti par ses conseillers et par son expérience des difficultés de sa mission. Ce qu'en tout cas il ne pouvait ni ne voulait, c'était reculer : « qu'on le sache à Paris, disait M. Thouvenel, je puis vous affirmer que la Russie ne cédera pas. C'est pour elle une question de vie ou de mort. » La Turquie ne s'y trompa point : avec la duplicité qui convient aux Orientaux dans leur faiblesse, le grand vizir Ali accordait à M. de Titoff un firman secret dont le texte annulait les concessions accordées aux Latins (mars 1852). Le czar avait satisfaction, tandis que Lavalette, non moins satisfait, s'en retournait à Rome recevoir les remerciements du Pape, et à Paris les félicitations de l'Empereur pour son habileté.

Mais alors le conflit ne pouvait plus passer pour réglé. Le moment critique arriva quand les Turcs, amis de tout le monde, durent s'exécuter. Au mois de septembre 1852 ils envoyèrent un commissaire en Terre Sainte, Afif-Bey. Les Latins se présentaient à Jérusalem tout fiers de leur victoire, excités par les fanfares des journaux catholiques, qui annonçaient le glorieux départ de M. Lavalette et du consul de France en Palestine, M. Botta, ces champions de la foi triomphante. Les Grecs, persuadés aussi qu'ils avaient cause gagnée, firent au consul de Russie un cortège triomphal de Jaffa à la cité Sainte. Entre ces troupes de moines, plutôt croisés que pèlerins, le commissaire Ottoman très gêné feignit de ne connaître qu'un firman, celui qui avait été publié en faveur des Latins, et voulut l'exécuter. La querelle éclata : les Latins favorisés n'en de-

venaient que plus hardis. Le patriarche grec, le consul de Russie exigèrent la publication immédiate du firman promis au czar. Pour les calmer, Aff-Bey en donna lecture à un auditoire restreint de patriarches et de fonctionnaires. Quand la nouvelle de ces incidents se répandit dans les communautés grecques, et de là à Pétersbourg, l'émotion fut vive. Les Latins rentraient dans les sanctuaires, avec des allures de conquérants. Les Turcs avaient manqué de parole au czar; les promesses secrètes qu'ils lui avaient faites n'avaient eu d'autre effet que de le rendre ridicule aux yeux de ses peuples. « Des millions de Grecs allaient-ils, avec le czar pour protecteur, se laisser dépouiller par ces misérables Turcs au profit de quelques touristes catholiques romains? » Pour la paix de l'Orient, menacée par cette double croisade, les quelques mois gagnés par la diplomatie turque furent ainsi un grand dommage. Nicolas I<sup>er</sup>, à qui jusque-là le *statu quo* avait suffi, résolut de réparer par un avantage éclatant l'échec que son peuple avait à cœur.

Le traité de Kainardji avait donné à la Russie le droit de faire des observations au sujet de la religion grecque dans l'Empire. Puisque ce droit confirmé à Andrinople se trouvait diminué par l'intervention des puissances désormais garantes de la Turquie et de ses sujets chrétiens, Nicolas I<sup>er</sup> imagina de le préciser pour l'affermir. Il allait réclamer la protection exclusive des 12 millions de chrétiens de rite grec soumis au sultan, les isoler de l'Europe pour les rattacher à la Russie. C'était une autre question que celle des Lieux Saints, et une singulière riposte à la victoire dont les Francs de la nouvelle croisade se félicitaient à Jérusalem.

Le czar, pendant la fin de l'année 1852, la médita. Exposé, s'il n'agissait pas, aux colères de son peuple, et s'il agissait, aux colères de l'Europe, il se décida au mois de janvier 1853 en souverain russe, héritier des grands desseins de Catherine II. L'Autriche, son alliée, inquiète de la guerre du Monténégro, s'unissait à lui pour arrêter les Turcs

dans les Balkans et allait envoyer par le comte de Leiningen un ultimatum à la Porte, le 30 janvier. Qui donc lui résisterait en Europe, surtout s'il réussissait à détacher les Anglais de la France, à retirer l'appui de leurs flottes au Sultan? « Si nous arrivons à nous entendre, peu importent les autres », dit-il à brûle-pourpoint, le 9 janvier à Sir Hamilton Seymour, envoyé de l'Angleterre, tandis que l'on dansait chez la grande duchesse Hélène. Et dans des entretiens postérieurs qui se succédèrent jusqu'au 20 février, le czar insista sur la maladie mortelle de la Turquie, la catastrophe imminente, ses droits dans cette crise à veiller sur les intérêts de plusieurs millions de chrétiens, et conclut par l'offre ferme de l'Egypte et de la Crète aux Anglais, à titre de compensation, s'ils lui permettaient de faire valoir ces droits.

Trop heureuse de connaître ses intentions, l'Angleterre n'abrégea pas la conversation. Le cabinet de la reine Victoria était depuis peu dirigé par des ministres torys que l'influence du prince Albert avait mis à la place de Palmerston, coupable de n'avoir point soumis ses démarches à l'approbation de la reine et de son mari. Aberdeen, pacifique, avait été chargé, le 26 décembre 1852, de tempérer les éclats de la politique anglaise en Grèce, à Paris où la reconnaissance trop brusque du coup d'Etat pouvait paraître un encouragement pour un Napoléon conquérant. Cette patience, cette modération des ministres anglais parurent à Nicolas I<sup>er</sup> de bon augure.

Le 1<sup>er</sup> mars, un ambassadeur extraordinaire, le prince amiral Menzikoff, l'un des principaux personnages de la cour et du gouvernement russe, confident intime du souverain, débarquait à Stamboul en grand appareil, escorté d'aides de camp de l'empereur, de vice-amiraux, de généraux, au milieu des acclamations des Grecs qui semblaient saluer l'arrivée du czar libérateur. Le lendemain, il renversait, en l'insultant, le ministre des affaires étrangères Fuad-Pacha, et tranchait du maître, en présence des Turcs atterrés et des Grecs enthousiastes. Était-ce donc la guerre,

la conquête de la Turquie, détruite si elle résistait, avilie et soumise si elle s'inclinait, que Nicolas I<sup>er</sup> avait décidée par un coup d'éclat?

Que signifiaient alors les paroles prononcées par lui-même, le 12 janvier, à notre ambassadeur à Pétersbourg, M. de Castelbajac : « Je veux éviter la guerre en Orient comme en Occident, et c'est pour n'être pas obligé d'en subir la nécessité que je crois nécessaire de parler aux Turcs avec fermeté. » En comparant ce langage aux actes, Napoléon III se croyait autorisé à dire : « L'Empereur a été plus prudent que loyal ». Nicolas I<sup>er</sup> avait pourtant dit la vérité. Il voulait une revanche de l'insolence des Turcs, mais une revanche diplomatique. Ses propositions à l'Angleterre, l'appareil de la mission confiée à Menzikoff avaient été calculés de manière à obtenir, sans résistance de l'Europe et de la Porte, une réparation dont l'éclat et la portée fissent assez d'impression en Orient pour satisfaire en Russie les patriotes les plus exigeants. Dans cette partie engagée pour les Lieux-Saints, la diplomatie française « lui avait fait perdre à Jérusalem, avec ses réclamations à la bouche du canon, la première manche ». Il fallait, pour prévenir l'effet des colères russes, que la diplomatie de Nicolas I<sup>er</sup>, et rien que sa diplomatie, par les mêmes procédés, gagnât la seconde, qu'à Constantinople, elle eût le dernier mot.

En un mois, le succès parut répondre à son dessein : l'Autriche avait forcé les Turcs à la paix avec le Monténégro par la menace d'une guerre (14 février). Tandis que le ministère anglais se déclarait rassuré et nullement disposé à réparer les fautes de la France, Menzikoff présentait au nouveau ministre turc qu'il avait fait nommer, Riffaat-Pacha, le projet de convention ou *sened*, qui devait placer les droits des chrétiens grecs sous la garantie de la Russie (31 mars 1853), cette fois non plus sous forme de firman qu'on pût désavouer, mais d'un acte équivalent à un traité. Tant pis pour la France si elle protestait ! Un journal anglais, interprète des torys au pouvoir, n'imprimait-il pas à cette date même

que « cette fameuse ambassade n'avait eu d'autres causes que les concessions extraordinaires exigées par la diplomatie française ? Le premier agresseur dont la Turquie eût à se plaindre, c'était la France. » Par sa complaisance pour les Latins, elle avait ruiné l'autorité du sultan sur ses sujets grecs. Le succès de la croisade catholique, qui « se réduisait à bien peu de chose », avait fait le succès de la croisade grecque, une grande victoire pour la Russie qui ne lui avait coûté ni un risque, ni un homme.

Ce fut alors que la perspective d'une guerre apparut à Napoléon, au détour de ces discussions de chancellerie. Il n'y avait pas deux mois qu'annonçant au Corps législatif une réduction importante des effectifs militaires, il disait : « La France exprime l'intention formelle de demeurer en paix : il faut la croire. » Ses ministres et lui avaient depuis six mois fait à la paix assez de sacrifices pour tenir ce langage. Au mois de juillet 1852, Napoléon III avait donné les affaires étrangères à Drouin de Lhuys, pour que son expérience et sa modération, éprouvées pendant la République, servissent de garantie à l'Europe et aux Français.

L'un des premiers actes du nouveau ministère, quand l'affaire des Lieux-Saints prit mauvaise tournure à Jérusalem, avait été en effet le rappel de M. Lavalette qui quitta Constantinople au mois de janvier 1853. « Soyons conciliants, disait-il à l'envoyé de Russie, Kisselef. Nous n'irons pas jusqu'au bout de nos droits. » Il le prouvait en les confiant à un nouvel agent qui, venu de Vienne, où il résidait depuis quatre ans, avait tendance à ménager l'Autriche et la Russie, M. de Lacour. Il appelait en février à la direction des affaires politiques un conseiller peu disposé à provoquer la Russie, M. Thouvenel, qui de Munich écrivait : « Les fanfares de nos journaux catholiques sont fort ridicules. Nous n'avons pas l'intention de conquérir Jérusalem et nous ne voulons pas davantage nous faire une querelle avec la Russie. » L'Empereur, plus conciliant encore que sa diplomatie, en avait si peu envie qu'il avait, le 12 janvier 1853, répliqué par un mot d'esprit à la



lettre provocante de Nicolas I<sup>er</sup> que Kisselef lui présentait à son avènement : « Vous remercieriez chaleureusement Sa Majesté Impériale du mot de « bon ami » dont elle s'est servie. Car l'on subit ses frères, et l'on choisit ses amis. »

Napoléon III avait lieu d'attendre une autre réponse à tant de concessions que la démarche provocante de Menzikoff à Constantinople. Le mystère de cette ambassade soennelle, d'autant plus grave pour les diplomates qu'aucun n'en pouvait pénétrer le secret, les concentrations de troupes, les préparatifs dans les arsenaux de Russie parurent à Paris les indices graves d'une guerre prochaine en Orient, des menaces pour l'existence de l'Empire turc, des défis aux puissances garantes de son intégrité. Avec l'idée qu'il s'était toujours faite de l'honneur français, principal ressort de sa popularité, Napoléon III se crut obligé de relever le défi. Il donna l'ordre à sa flotte de quitter Toulon le 20 mars et d'attendre les événements dans les eaux de Salamine.

Ce n'était pas l'avis de ses ministres en général : le refus de l'Angleterre de s'associer à une démarche que l'attitude des papistes français et l'obstination de la France avaient seules provoquée, la volonté décidée du cabinet tory de ne point envenimer l'affaire par une démonstration collective les inquiétaient. Si la guerre devait éclater entre les Russes et les Turcs, était-ce aux Français seuls à soutenir la défense de l'Empire ottoman ? « C'est à cinq, écrivait M. Drouin de Lhuys, qu'il convient de régler les intérêts de l'Europe entière. » La remarque était si juste que, satisfait d'ailleurs d'avoir manifesté sa force, Napoléon III laissa son ministre donner à Constantinople les ordres nécessaires pour prévenir la guerre par de nouvelles concessions.

Le meilleur moyen, en effet, d'éviter l'orage, c'était de faire sans retard machine arrière et de rentrer au port, pour forcer Menzikoff à la retraite. L'ambassadeur de France, aussitôt arrivé à Constantinople, offrit au Divan, ce que Lavalette avait refusé en septembre, la publication simultanée des deux firmans que la Porte avait donnés aux

Grecs et aux Latins. Et naturellement, pour lever les contradictions qu'ils renfermaient, un firman nouveau fut signé le 4 mai, qui restreignit singulièrement les concessions accordées à l'Eglise latine.

Il devint dès lors plus facile au grand vizir Méhémet-Ali, après cette première satisfaction, de discuter avec Menzikoff le projet de convention, autrement grave, que le czar avait paru exiger au besoin par la force, à titre de compensation pour un dommage désormais réparé. La discussion dura huit jours, jusqu'au 13 mai : tantôt menaçant, tantôt insinuant, « le plus grand ami, ou le plus grand ennemi de la Turquie », selon le mot célèbre d'un diplomate russe, Menzikoff offrit au grand vizir la guerre, s'il résistait, l'alliance de son maître, si en cédant il craignait les colères de l'Europe. Comme il ne réussissait pas cependant à décapiter la Turquie par persuasion, il finit par se contenter, le 13 mai, d'une note que lui promit le grand vizir. On tomba d'accord que le Sultan rappellerait, après le conflit des Lieux-Saints, les droits reconnus à la Russie par le traité de Kainardji et garantirait le libre exercice de la religion grecque dans l'Empire. Simple manifestation, rien de plus ; mais de nature à persuader les Russes et les Grecs du soin que le czar prenait de leurs croyances. Si, confidant de Nicolas I<sup>er</sup>, Menzikoff l'acceptait, à défaut de la convention plus formelle qu'il avait d'abord présentée à la Porte comme un ultimatum, c'était la preuve que la diplomatie russe avait voulu terminer la querelle des Lieux-Saints par une victoire morale. La modération du cabinet français la lui avait procurée ; c'était la paix, après une chaude alerte : le *Moniteur officiel* l'annonça aux Français le 18 mai 1853.

Trois jours après, le 21 mai, l'amiral Menzikoff rompaît brutalement la négociation qui semblait achevée, et retournait, la menace à la bouche, en toute hâte, auprès de son maître. Puis, le 31 mai, Nicolas I<sup>er</sup> envoyait à la Turquie un ultimatum et, pour l'appuyer, annonçait à l'Europe l'entrée prochaine de ses troupes dans les Principautés danubiennes. Quelle injure faisait donc dire alors au czar

subitement irrité : « Je sens sur ma joue les cinq doigts du Sultan ? » Quel événement inattendu avait déterminé le départ de Menzikoff, sa colère et celle de son maître, au moment où ils avaient le plus paru conciliants et satisfaits : une intrigue que les auteurs et les victimes ont bien soigneusement alors dissimulée à l'Europe et à la France surtout, précipitées par leur manège ou leur dépit dans une guerre sanglante et ruineuse.

Tandis que Menzikoff allait céder, le 12 mai 1853, à la diplomatie conciliante du grand vizir Méhémet-Ali et de son conseiller M. de Lacour, un Grec du Divan, le logothète Aristarchi, lui apporta la preuve que le premier drogman de l'ambassade russe, Argyropoulo, le trahissant et gagné par le grand vizir, lui conseillait des concessions inutiles. Il lui montra les titres de la propriété que ce drogman, par son intermédiaire, avait reçue à Buyukdéré des Turcs comme salaire d'une trahison et lui donna l'espoir d'obtenir beaucoup mieux, s'il pouvait reprendre, par une disgrâce de Méhémet-Ali, ses entretiens avec un autre vizir, Reschid-Pacha. Menzikoff se laissa trop aisément persuader, demanda au Sultan la disgrâce d'un vizir qu'il crut s'être joué de lui, et sa succession pour Reschid-Pacha, et bien vite, le 16 mai, représenta à celui-ci le projet de convention que Méhémet-Ali lui avait fait abandonner.

Quelle ne fut pas sa surprise de rencontrer un ministre plus intraitable que le précédent ! Reschid-Pacha ne voulut rien entendre et dans la note même que Méhémet-Ali avait consentie prétendit insérer une réserve formelle des droits du Sultan dans son Empire (20 mai 1853). A vouloir trop gagner, Menzikoff avait tout perdu. Il était joué. De sa propre main, il avait ramené au pouvoir l'adversaire le plus entêté peut-être de la politique russe à Constantinople. Ce n'était vraiment pas la peine de parler en maître, pour se servir si mal. On conçoit son dépit, sa colère et les suites tragiques de la comédie, dont il avait été le héros et la dupe.

Ce que l'on conçoit moins, c'est l'intérêt des Turcs dans

cette intrigue. S'ils voulaient la paix, pourquoi tout à coup donner les sceaux à Reschid, l'homme le moins fait pour la conclure, quand un autre vizir était prêt d'y réussir ? Méhémet-Ali l'a plus tard expliqué. « Ce fut le fait d'un diplomate très puissant, sir Stratford Redcliffe. Il trouva que Méhémet-Ali, agissant en bon patriote, avait fait déjà trop de concessions à la Russie. » L'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople avait imaginé ce moyen ingénieux de faire renverser, par les Russes eux-mêmes et sans paraître, le vizir conciliant qui, pour éviter la guerre, leur avait donné satisfaction. Au 13 mai, tout semblait en Europe réglé pacifiquement : l'Angleterre tenait sa flotte immobile à Malte. La France, qui avait envoyé la sienne à Salamine, s'était contentée de cette démonstration, et dans l'affaire des Lieux-Saints capitulait. La Turquie, délivrée des revendications catholiques, pouvait donner au czar, à peu près satisfait, l'assurance de sa sympathie pour les populations grecques, et de son respect pour les stipulations de Kaïnardji. Par la volonté d'un seul homme, la guerre éclata sur le Danube.

Le fait n'était pas nouveau dans l'histoire de la question d'Orient. En 1840, la grande victoire diplomatique que l'Angleterre avait remportée sur la France et Mehemet-Ali avait été déterminée par l'initiative de l'ambassadeur anglais à Constantinople, Ponsonby. Au moment où, en juin, le Sultan s'appêtait à traiter avec ses ennemis, Ponsonby soulevait la Syrie, et sans la moindre instruction de Londres poussait les Turcs à la guerre. Son successeur, sir Stratford Redcliffe, n'était pas homme à reculer devant une pareille initiative pour procurer à son pays de nouveaux avantages. Depuis 1809, il avait été mêlé, en Orient où il fit presque toute sa carrière, aux plus grandes affaires. Sa longue expérience, l'autorité qu'il avait donnée à l'ambassade d'Angleterre à Constantinople, l'organisation d'une nouvelle Turquie arrachée par les traités de 1841 à la tutelle des Russes, une collaboration intime avec le principal auteur du Tanzimat, Reschid-Pacha, ennemi juré des czars,

avaient fait de ce diplomate hautain et résolu un personnage à part, plus maître que serviteur. On l'appelait « le sultan anglais ». Il entendait garder le terrain conquis d'abord, pour en conquérir à l'occasion davantage.

La querelle des Lieux Saints au début l'avait fait sourire. Bientôt il y entrevit un moyen de pêcher dans les eaux troublées par le conflit de la Russie avec Napoléon III. Dès le mois de mai 1852, il s'appliquait à exciter les parties aux prises. Il parlait, en l'absence de Lavalette, à notre envoyé Sabatier des trahisons russes et de la nécessité de les déjouer par une entente de la France et des Anglais. Il nous fit de telles protestations d'amitié qu'elles paraissaient même suspectes. Son langage cependant ne trouvait pas d'écho à Londres, dans un cabinet pacifique qui avait bien repris Palmerston pour plaire aux whigs, mais à l'intérieur (décembre 1852). Alors il prit un congé de six mois, et s'en fut en Angleterre vers la fin de l'année. Il y apprit en mars 1852 la demande de Menzikoff, et bien vite retourna à son poste de combat.

A Constantinople où il arriva le 5 avril, les Turcs lui révélèrent les exigences de la Russie. Il les encouragea à la résistance, signala vivement au ministère anglais les dangers du protectorat que le czar réclamait sur les Grecs d'Orient, et de « l'infusion du poison russe dans les veines de l'empire malade ». L'apaisement qui se fit après les conférences de Mehemet-Ali et de Menzikoff au début de mai, favorisé par la réserve des puissances maritimes, le mécontenta; le 8 mai, il adressait une note à Menzikoff, qu'on pouvait relever comme un défi. Le lendemain, il faisait la promesse au sultan, s'il repoussait les prétentions russes, d'appeler à son aide la flotte anglaise de Malte. Toutes ces démarches étaient calculées pour déterminer la rupture qu'il souhaitait. Elles n'avaient pas réussi, puisque, le 13 mai, l'entente paraissait se rétablir. Stratford Redcliffe n'hésita pas : il manœuvra si bien qu'Abdul Medjid renvoya à la demande de Menzikoff ses conseillers pacifiques. Reschid-Pacha prit la responsabilité de la guerre; le jour même où

Menzikoff repartait furieux pour Saint-Pétersbourg, la flotte de l'amiral Dundas, appelée par sir Stratford, quittait Malte et venait rejoindre les flottes françaises. Par son ambassadeur, l'Angleterre avait pris l'engagement de soutenir l'attitude belliqueuse des Turcs qu'elle avait, sans le savoir, provoquée.

A la veille des hostilités, tandis que les armées russes s'avançaient du nord et les flottes franco-anglaises du sud, rien de plus curieux que les efforts des cabinets européens pour éviter la rencontre décisive. Le chancelier russe, Nesselrode, s'efforce de démontrer à l'envoyé d'Angleterre, sir Hamilton Seymour, que son collègue de Constantinople a fait échouer systématiquement toute tentative d'accordement; il rappelle avec raison que Menzikoff, après avoir réclamé un traité solennel, s'était contenté peu à peu d'un engagement, puis d'une simple note. Le cabinet anglais, encore pacifique, laisse sa flotte à Besika, tout le mois de juin en dehors des Dardanelles, et consent même en juillet 1853 à négocier, quoique les troupes russes, le 3 juillet, aient franchi le Pruth. En France surtout, Drouin de Lhuys et Napoléon III se défendent sans relâche contre toute apparence d'une coalition avec l'Angleterre pour chercher querelle à la Russie. « Pas d'action à deux, pas de guerre », tels sont les ordres formels que, le 31 mai, reçoit Walewski, notre envoyé à Londres. Et, au même instant, son collègue à Vienne a pris l'initiative d'une démarche auprès du nouveau chancelier autrichien, le comte Buol, décisive peut-être pour la paix du monde. Cette démarche n'est que l'application d'un programme conçu depuis deux mois par le cabinet français pour séparer nettement de la querelle des Lieux Saints désormais réglée par les concessions de Napoléon III, c'est-à-dire d'une querelle particulière à la France et à la Russie, le conflit provoqué par les prétentions de Nicolas I<sup>er</sup> sur l'Empire turc. Sans irriter le czar, il s'agit de lui montrer l'Europe unie par les traités de 1841 pour la défense de cet Empire. Et la chance est plus grande d'opposer ces traités comme un rempart pour la paix à ses

colères, si l'Autriche, son alliée, se fait auprès du czar l'avocat de cette cause.

On ne dira jamais assez combien à cette heure décisive le gouvernement de Napoléon III, inspiré par les véritables intérêts de la France que maladroitement il avait engagés dans une querelle latine avec l'orthodoxie grecque en Orient, fit d'efforts pour prévenir les conséquences de ses fautes. Morny appuyait Drouin de Lhuys et Thouvenel de son autorité sur l'Empereur. Il portait au conseil, le 23 juin, une note destinée à la Turquie pour lui faire connaître le danger d'une guerre entre les puissances maritimes et le czar, son intérêt à recourir à la protection de l'Europe plutôt qu'aux flottes franco-anglaises. Walewski réussissait à Londres à détourner le chef du cabinet, Aberdeen des conseils de violence que lui donnait sans trêve Palmerston. A Saint-Petersbourg même, par les avis de Morny, la diplomatie française parlait alors d'alliance : « Ce serait une belle occasion de se rapprocher, écrivait le 15 juillet Thouvenel, de jeter les bases d'une alliance effective. » Enfin, c'était à Vienne surtout que Drouin de Lhuys agissait : il n'était pas difficile de rappeler à l'Autriche la crise qu'elle avait traversée récemment, ni de lui faire voir le péril des complications prochaines : « aucune combinaison ne saurait valoir pour elle comme pour nous le maintien du *statu quo*. Elle a déjà assez de sujets slaves ».

Il fallait d'ailleurs aux cabinets européens un réel courage pour retenir à ce moment les passions nationales ou religieuses que l'approche de la guerre avait déjà surexcitées. En Angleterre, dans la presse, au Parlement, l'opinion réclamait une prompt action en faveur des Turcs menacés, et pour la défense des Dardanelles. « Le pays ici attend une semblable conduite de notre part », écrivait Palmerston à Aberdeen qui lui répondait : « dans un cas de cette nature, je redoute l'appui populaire ». En Russie, les milieux populaires et militaires, excités par l'échec de l'ambassade solennelle de Menzikoff, obligeaient le czar à un manifeste où il se déclarait, dans les Eglises, le défen-

seur de la foi orthodoxe. En Turquie, les ulémas poussaient les croyants à une guerre sainte. En France même, les républicains, V. Hugo, Quinet, s'indignaient qu'on ne courût pas au Rhin pour dégager le Danube des armées russes, et les catholiques se réjouissaient à l'avance d'un conflit « préparé par la Providence pour le triomphe de la civilisation et du christianisme ». Les deux partis attendaient avec impatience la double croisade, révolutionnaire ou chrétienne, dont ils rêvaient toujours.

A la fin de juillet 1853, contre leur attente, la crise parut une fois de plus conjurée par l'effort de la France. Le *Moniteur*, le 7 août, en publia, comme le 18 mai, la nouvelle. Le chancelier autrichien, Buol, qui avait recueilli depuis un an le lourd héritage du prince de Schwarzenberg, les obligations contractées par ce ministre envers la Russie pour restaurer l'Empire et la tâche de n'en pas perdre le profit, s'était décidé par un calcul de prudence à s'interposer amicalement entre le czar et l'Europe. Réunissant chez lui, au 1<sup>er</sup> juillet, les envoyés des puissances auprès de la cour de Vienne, il avait cherché à rassurer l'Europe et à satisfaire Nicolas I<sup>er</sup>. Le moyen le plus simple était de représenter aux puissances la note arrêtée entre Menzikoff et les ministres turcs, que Stratford Redcliffe avait fait écarter par la révolution de palais du 15 mai. Castelbajac, notre ambassadeur à Pétersbourg, assura que le czar s'en contenterait, et Napoléon III le fit savoir à Vienne.

C'était, on s'en souvient, un rappel formel des droits que la Russie avait à protéger la religion grecque dans l'empire ottoman, une sorte de manifeste destiné à témoigner de sa sollicitude conformément à ces droits. Mais rien de plus, et nullement un aveu de la prétention qu'elle avait formulée à exercer ce droit, d'une manière exclusive, en paraissant toujours interdire à l'Europe ou au sultan la protection ou le gouvernement des chrétiens en Turquie. « Si les czars ont toujours témoigné leur active sollicitude pour le maintien des privilèges de l'Eglise orthodoxe grecque dans l'empire ottoman, les sultans n'ont jamais refusé de les consa-

crer à nouveau par des actes solennels. Sa Majesté le sultan actuel, Abdul Medjid, à présent comme dans l'avenir, restera fidèle aux stipulations de Kaïnardji et d'Andrinople relatives à la protection du culte chrétien, et fera participer le rite grec aux avantages concédés aux autres rites chrétiens » (31 juillet 1853). Agréée par l'Angleterre, rédigée par la France, recommandée par l'Autriche, cette *note de Vienne* devenait le 3 août, par l'acceptation de Nicolas I<sup>er</sup>, l'expression officielle et unanime de l'entente formée entre les puissances européennes pour le maintien de la paix.

Soudain le 12 août on vit, à ce moment où le ministre des affaires étrangères, Clarendon, annonçait au Parlement anglais la fin de la crise, contre l'ordre du cabinet anglais et la volonté de toute l'Europe, sir Stratford Redcliffe prendre sur lui seul la responsabilité de ruiner cette œuvre d'apaisement. Il accompagne ce jour-là, comme c'était son devoir, auprès du Divan les diplomates chargés de présenter à l'acceptation du sultan, la note qui doit ramener en arrière les armées et les flottes déjà mobilisées. Mais il ne les suit point quand ils se retirent, accordant au grand vizir Reschid le temps nécessaire pour prendre l'avis de son maître dont ils ne doutent plus. Dans un entretien secret qu'il s'est ménagé avec Reschid, Stratford l'engage à résister toujours, même à l'Europe pacifique. Il le persuade aisément que la note de Vienne est d'inspiration russe, qu'elle a été dictée aux puissances trop pressées de sacrifier les Turcs à la paix par le représentant du czar en Autriche, Meyendorf, beau-frère du comte Buol. Reschid, depuis dix ans, par les conseils de l'Angleterre, a réorganisé l'armée turque, les finances de l'empire dans l'espoir d'une revanche que sir Stratford lui fait espérer sur l'ennemi de sa foi et de sa nation. Déjà depuis deux mois l'armée turque s'est mise en marche du fond de l'Asie; les ulémas ont prêché la guerre Sainte au peuple. Le grand vizir craint de se perdre, en reculant. Et le Divan, qu'il consulte les jours suivants, se décide avec lui pour réclamer de l'Europe, sous prétexte d'amendements à la note de Vienne, l'abo-

STRATFORD REDCLIFFE; GUERRE SAINTE EN TURQUIE. 381  
lition des traités de Kaïnardji et d'Andrinople. Un simple changement de phrase sans doute, mais d'une telle portée que la Russie n'aurait pu l'accepter, même après une défaite. Ce que le sultan lui offrait, c'était « de demeurer fidèle aux stipulations de Kaïnardji et d'Andrinople relatives à la protection, *par la Sublime-Porte*, du culte chrétien ». La concession que la diplomatie européenne attendait de la Porte à l'orgueil de la nation russe s'est transformée par un artifice de style en une provocation, un défi aux czars, protecteurs de la religion grecque en Orient par tradition et par droit.

« C'est ce diplomate malfaisant, sir Redcliffe, écrivait Thouvenel, qui ne cesse de brouiller les cartes (20 août 1852). » — « Nous sommes paralysés, disait alors le propre mari de la reine Victoria, par ce que notre agent à Constantinople est en voie de faire ou de ne pas faire. Il agit seul à sa tête. » Il n'est pas besoin d'autre preuve : sir Stratford Redcliffe avait voulu la guerre, et il l'eut.

C'était la troisième fois qu'aux concessions du czar la Porte opposait la ruse et les défis dans l'affaire des Lieux Saints : d'abord un firman sans valeur qu'elle refusait de publier; puis, pendant la mission de Menzikoff, une intrigue de palais qui détruisait une note péniblement négociée; et lorsque, enfin, la Russie retenait ses troupes sur le Danube, des discussions de chancellerie qui dissimulaient mal un parti pris d'humiliation. Sir Stratford connaissait trop l'Orient et les Russes pour n'avoir pas escompté l'éclat de la colère que l'attitude de la Turquie allait provoquer, comme au départ de Menzikoff, à Saint-Petersbourg. Bientôt, en effet, le 7 septembre, ce qui s'était passé au mois de mai se renouvela. Le gouvernement russe, furieux et inquiet d'avoir fait un pas en avant vers la paix, recula de trois pas en arrière dans une attitude de défi. Le chancelier Nesselrode déclara et fit publier dans un journal prussien ses intentions, qui, disait-il, n'avaient jamais changé, d'exiger, avec la défense du culte grec contestée par les Turcs, la protection de tous les sujets grecs du Sultan. « Entre la

note de Vienne, interprétée par M. de Nesselrode et les exigences de M. le prince Menzikoff, écrivait avec tristesse M. Drouin de Lhuys, le 17 septembre, la différence est insaisissable. »

L'effet fut immédiat en Turquie. Le 25 septembre, un conseil de guerre se tint à Constantinople pour décider de la paix ou de la guerre. Sir Stratford prétendit qu'il avait averti Reschid-Pacha des dangers d'une résolution extrême. Reschid affirma que le fanatisme turc ne pouvait être contenu plus longtemps, et que le Sultan n'était pas responsable de la rupture. Ils étaient tous deux assurés que l'Europe, et l'Angleterre surtout, devant les menaces du czar et sa prétention affichée de confisquer l'empire ottoman, oublieraient les moyens employés par eux pour changer à deux reprises en colères les concessions de la Russie. « Si une semblable guerre a lieu, que la responsabilité des conséquences qui en résulteront retombe sur la tête de celui qui l'a voulue. Alors, en avant, et peut-être qu'il en aura assez avant que nous n'en ayons fini avec lui. » Palmerston exposait ainsi, le 21 septembre, au cabinet anglais les vœux et le jugement des Anglais devenus furieusement turcs et anti-russes. Et Aberdeen, cette fois, lui répondait : « Vous prêchez un converti. »

L'intégrité de l'empire ottoman, compromise par la présence des armées russes en Moldavie, devenait pour l'Europe la justification de la guerre que le Sultan, conseillé par sir Stratford, déclara solennellement, le 23 octobre. La veille de cette déclaration, les flottes anglo-françaises avaient franchi les Dardanelles, et, dans la baie de Beïcos, veillaient sur Constantinople (22 octobre). Le Sultan attaquait, protégé par les puissances maritimes. La diplomatie de sir Stratford Redcliffe avait entraîné les Turcs par l'espérance de ce concours, et l'Europe par l'agression des Turcs habilement présentée comme un cas de légitime défense.

Contre cette politique de combat, la diplomatie européenne se ressaisit pourtant une dernière fois. La confé-

rence de Vienne, selon le propos de Redcliffe qui croyait l'avoir tuée, ressuscita le 30 octobre 1853. Un mois avant, le czar et son chancelier avaient pris la peine de venir assister aux manœuvres autrichiennes, à Olmutz, comme pour offrir encore à François-Joseph une occasion de s'interposer. Ils avaient ensuite déclaré, le 14 octobre, que les armées russes resteraient pendant tout l'hiver sur la défensive, « attendant les ouvertures pacifiques de la Turquie ». Convoqués par le comte Buol, les ambassadeurs des puissances à Vienne adressèrent au Sultan une note collective pour lui demander, en faveur de la paix, ses dernières conditions d'accommodement (5 décembre). La France, en particulier, attachait tant de prix à cette démarche suprême qu'elle avait envoyé, depuis peu, à Constantinople un diplomate rude et capable de tenir tête à sir Stratford, le général Baraguey d'Illiers.

Sir Stratford avait pris les devants : le 21 septembre, Palmerston disait au secrétaire d'Etat de la guerre : « La Russie a des côtés faibles, la Pologne, la Circassie, la Géorgie, par exemple. » Ce propos devint le plan que l'ambassadeur anglais, pour menacer le czar, conseilla aux Ottomans. Vers la fin de novembre, une escadre de douze vaisseaux turcs, frégates et transports, appareilla de Constantinople vers les côtes de Circassie. L'escadre de l'amiral Nakhimof, prévenue, la rencontra dans la baie de Sinope où le mauvais temps l'avait contrainte de mouiller. La bataille s'engagea, le 30 novembre, furieuse, et se termina par la ruine de la flotte turque et de la ville même qui fut bombardée. La nouvelle en parvint en Europe le 11 décembre et provoqua une émotion excessive peut-être, mais proportionnée à l'idée que le public se faisait désormais de l'acharnement des Russes à détruire, contre tout droit, la puissance turque. On exagéra ce premier coup. Nul ne se dit, comme le fit Nesselrode, le 12 janvier, « que l'escadre ottomane, après une déclaration de guerre formelle, était partie chargée d'armes, de troupes et de munitions destinées aux côtes de Circassie, et que rien n'obligeait les



Russes à lui laisser patiemment accomplir son œuvre d'hostilité ». On ne vit que les vaisseaux turcs détruits malgré le voisinage des escadres européennes. Il semblait que la protection promise par l'Europe au Sultan eût fait de cette attaque, facile à prévoir, une surprise de brigands, humiliante pour les gendarmes. « Ce coup n'atteint pas seulement la Turquie, s'écria Drouin de Lhuys, jusque-là si pacifique », et Napoléon III déclara qu'il fallait venger l'échec infligé à notre honneur militaire.

L'ordre, alors, fut donné aux escadres unies de la France et de l'Angleterre, le 20 décembre, d'entrer dans la mer Noire et de l'interdire désormais à la marine russe. Les puissances maritimes informèrent la Russie, par une circulaire du 20 décembre, qu'elles se réservaient la police de cette mer jusqu'à l'évacuation des Principautés danubiennes. « L'événement de Sinope, écrivait le 29 janvier 1854 Napoléon III, dans une lettre à Nicolas I<sup>er</sup> qui ressemblait déjà à un ultimatum, nous a forcés à prendre une position plus tranchée que celle de spectateurs. Il ne reste plus que le choix entre une entente définitive, ou une rupture décidée. » Le 2 février, la conférence de Vienne se séparait impuissante; le 4 février, l'ambassadeur russe, Kisselef, prenait ses lettres de congé; et, après l'échange des cartels en usage, les souverains de France et d'Angleterre annonçaient, au début de mars, la guerre à leurs Parlements; le czar appelait le peuple russe à la croisade « contre les profanateurs des Lieux Saints ».

Quand les hostilités s'ouvrirent, au mois de mai 1854, par l'arrivée de 60 000 Anglo-Français à Gallipoli et l'attaque des Russes à Silistrie, il y avait juste quatre ans que la France avait, pour la première fois, au milieu de l'Europe à peine sortie d'une grande crise, posé la question dont les développements imprévus la précipitaient dans une autre. Quatre ans de négociations pour préparer une guerre dont un historien récent de l'Empire a, sans preuve d'ailleurs, prétendu faire honneur à l'initiative de Napo-

POLITIQUE ORIENTALE DE NAPOLÉON III (1851-1854). 385  
léon III; quatre ans de négociations pour préserver l'Orient, ainsi qu'on l'a souvent écrit d'autre part, des appétits de Nicolas I<sup>er</sup>: dans les deux hypothèses, c'était beaucoup de diplomatie. Pour le croire, il faudrait attribuer à ces deux Empereurs une singulière patience dans leurs calculs ou leurs ambitions. L'étude minutieuse de ces longs débats leur restitue leur caractère et leur portée.

Ce fut une première guerre de notes, d'intrigues et d'incidents, en deux périodes, avant la vraie guerre, la guerre au canon qui se détermina dans la dernière. Dans ces affaires d'Orient, après que la diplomatie de l'Europe eut infligé au czar, en 1841, une défaite grave, l'obligeant à partager avec les autres puissances le protectorat de l'empire ottoman, une croisade catholique appuyée par la France était de nature à alarmer le patriotisme russe. Et, du même coup, elle avait fourni à Nicolas I<sup>er</sup> l'occasion d'employer à une revanche son autorité reconquise sur les gouvernements ébranlés par la Révolution. Passions religieuses, orgueil national, calculs des souverains avaient provoqué ce conflit qui aurait pu déjà en 1853 déterminer un éclat, si Napoléon III, averti et conseillé, n'avait compris alors le danger de lier la politique française à la propagande catholique. De concessions en concessions, il avait retiré à la Russie orthodoxe ses griefs, au czar l'espoir, un instant entrevu, de soustraire à la souveraineté ottomane et, du même coup, à l'influence de l'Europe tous les chrétiens grecs de l'Orient. Il crut, ainsi, avoir conservé aux Français la paix, conformément à sa promesse et à leurs véritables intérêts.

« L'enchaînement des faits », selon ses propres paroles, déconcerta ses calculs: alors une seconde phase de cette lutte, dont la France n'arriva pas à se dégager, une autre campagne commença. Le point de départ avait été l'émotion provoquée en Europe par l'ambassade de Menzikoff et ce manifeste de la croisade grecque, appuyée par la Russie, qu'il avait apporté à Constantinople pour arracher en masse les orthodoxes à la souveraineté du Sultan. Cette

émotion se fût sans doute calmée, sans l'intervention de sir Stratford Redcliffe. L'homme d'Etat qui, à lui seul et dans sa puissance, représentait l'Angleterre conquérante, adversaire de la Russie en Orient, s'était arrangé pour tirer de la situation de nouveaux avantages pour son pays. Habile, sans y paraître, à réveiller le courage du Divan, par l'assistance qu'il lui promit, il avait poursuivi, à l'aide des colères que l'énergie des Turcs provoquait à Saint-Petersbourg et des craintes réveillées par ces colères en Europe, le dessein que la nation anglaise devait finir, sans l'avoir d'abord conçu ni approuvé, par adopter. Du reste, Palmerston était venu à son aide, jusqu'à donner sa démission, le 15 décembre 1853, pour déterminer un cabinet pacifique, qui ne lisait pas dans le cœur de la nation, « à cette entreprise fructueuse » : de son aveu même, « il s'agissait d'obliger le czar à renoncer à certaines stipulations des traités antérieurs, Kainardji et Andrinople ». Les traités de 1841 avaient exclu les flottes russes du Bosphore et placé l'empire ottoman sous le contrôle de l'Europe : ils avaient aboli, au profit de l'Angleterre, le contrôle exclusif que la présence d'une flotte russe devant Stamboul avait procuré au czar, en 1833, détruit le traité d'Unkiar-Skelessi, et prévenu pour l'avenir le retour d'éventualités semblables. La mer Noire n'en restait pas moins un lac russe, et le traité de Kainardji, un acte qui conférait des droits particuliers d'intervention à la Russie, pour protéger la religion grecque dans l'empire ottoman.

Par étapes successives, en dépit de la conférence de Vienne obstinée à son œuvre de paix, sir Stratford et Palmerston avaient conduit les flottes européennes dans la mer Noire. Quelle victoire pour leur diplomatie, si cette menace d'être exclue d'une mer où depuis Pierre le Grand elle régnait sans partage, obligeait la Russie à renoncer aux traités qui avaient consacré les victoires de Catherine II ! Si, devant cette alternative, Nicolas I<sup>er</sup> eût fait le sacrifice des traditions orthodoxes de son peuple, comme Napoléon III avait consenti à l'abandon des revendications

catholiques, l'Angleterre aurait pu jouir en paix de son influence désormais établie en Orient par l'initiative de ses agents, et recueillir les fruits de cette longue campagne diplomatique.

« Ce n'est pas devant la menace qu'on me verra reculer. » Cette hautaine réponse de Nicolas I<sup>er</sup>, le 9 février 1854, avait décidé de la guerre, probable depuis le jour où la menace dont il se plaignait avait été appuyée par les escadres européennes dans la mer Noire. Assurée de l'alliance française et de la Turquie, l'Angleterre envisageait cette guerre sans effroi. « Après une paix de quarante années, disait le *Times* à ses lecteurs torys, elle allait remettre au hasard des combats son honneur et sa fortune. » Pour limiter le risque, saisir l'enjeu, elle se flait aux hommes d'Etat qui la menaient à cette partie, sir Redcliffe et Palmerston.

La France, avec la même confiance, s'abandonnait à Napoléon III. Depuis quarante ans, les partis lui répétaient qu'une guerre européenne serait seule capable de lui rendre la dignité et l'honneur compromis dans les traités de Vienne. Elle fut donc disposée à écouter son nouvel Empereur, quand il lui annonça la nécessité de cette lutte décisive pour l'honneur français. Elle n'examina point ce qu'un pareil engagement pouvait présenter, à côté des risques, d'avantages réels. Toutes les concessions que depuis quatre ans Napoléon avait faites à la paix ne lui donnèrent pas le moindre soupçon qu'il pût juger la paix préférable, et qu'elle le fût. Aux yeux des Français, c'était bien une guerre nationale et nécessaire, qu'un conflit dont les développements avaient exigé, pour la défense de leur honneur, l'envoi de leurs flottes à Salamine, le 20 mars, aux Dardanelles, le 22 octobre, dans la mer Noire enfin. Le besoin que Napoléon III avait d'affirmer sa force et de ménager l'amour-propre national l'avait obligé à ces démonstrations : il se trouva qu'en fin de compte elles prouvèrent à ses sujets, à qui il avait promis et voulu conserver la paix, la nécessité de cette guerre pourtant sans objet.

On chercherait en effet inutilement, dans le manifeste lu par ordre de l'Empereur au Corps législatif le 3 mars 1854, une seule indication d'avantages analogues à ceux que l'Angleterre attendait de cette entreprise. Si le maintien de la paix en Orient eût été le vrai motif qui obligeait la France à tirer l'épée, on eût pu répondre ce que notre ambassadeur à Pétersbourg, Castelbajac, écrivait après le rejet de la note de Vienne par les Turcs : « Forcer les Turcs à accepter une note que la Russie avait acceptée, et que nous avions nous-mêmes proposée eût été le seul moyen d'être conséquents avec nous-mêmes. » Mais alors il eût fallu donner à la flotte française un ordre de retraite « qui eût paru de la faiblesse et un amoindrissement du nouvel Empire ».

Pour justifier son entreprise, Napoléon III s'adressait aux deux grands partis qui depuis vingt ans, excitant l'amour-propre de la nation, la poussaient aux entreprises extérieures : auprès des républicains, « que l'iniquité révolte », il invoqua le devoir d'assistance à un souverain faible contre l'agression injuste d'un czar appuyé par ses Cosaques qui avaient, en 1849, détruit la liberté des peuples et vaincu le droit. Il se fit applaudir par Barbès et Chalain. Aux conservateurs, partisans comme M. de Broglie d'une action française en Orient, résolu de tout temps à disputer l'honneur aux Anglais de la défense de Constantinople, catholiques et monarchistes, avocats de la prépondérance latine et française dans le Levant, Napoléon déclarait « qu'il ne désertait pas une politique que depuis des siècles tout gouvernement national a soutenue ». En résumé, il prétendit apporter aux partis, quoiqu'il eût tout fait pour l'éviter, la guerre que Louis-Philippe en 1840 leur avait refusée, et qu'aucun n'avait réellement trouvée dans la République. « Nulle part, disait alors un diplomate saxon, plus qu'en France la politique étrangère ne dépend de la politique intérieure, et nul ne le savait mieux que Napoléon III. »

## BIBLIOGRAPHIE

*Correspondance respecting the rights and privileges of the latin and greek Church*, 1<sup>re</sup> partie. — *Eastern papers*, 1853, 1<sup>re</sup> à 1<sup>re</sup> partie (Livres bleus anglais). — DE FALLoux, *Mémoires d'un royaliste*. — MONTALEMBERT, *les Intérêts catholiques au dix-neuvième siècle*; Paris, 1852. — POUJOULAT, *la Question des Lieux-Saints*; 1853. — FIQUELMONT, *le Côté religieux de la Question d'Orient*. — BULWER, *Life of Palmerston*, tome III et, trad. Craven, tome II. — E. ASHLEY, *Life of Palmerston*, tome III. — MALMESBURY, *Mémoires*, tome 1<sup>er</sup>. — GREVILLE'S *Memoirs*, éd. Reeve, tome VII. — TH. MARTIN, *Vie et correspondance du prince Albert*, trad. Craven, tome 1<sup>er</sup>. — PERSIGNY, *Mémoires*; 1896; *Ses missions à Berlin*, dans MATTER (*Revue d'histoire diplomatique*); 1898, tome XII, p. 62. — DURRIEU, *Nicolas 1<sup>er</sup> et Napoléon III* (papiers de Castelbajac). (*Carnet Historique*, 1901, p. 32.)

*Histoires du second Empire* : P. DE LAGORCE, *Histoire de l'Empire*, tome 1<sup>er</sup> et tome II; Paris, 1885-1890. — Emile OLLIVIER, *l'Empire libéral*, tome III, 1898.

*Études sur la Question d'Orient* : C. ROUSSET, *la Guerre de Crimée*, 2 vol.; Paris, 1877. — ROTHAN, *Souvenirs diplomatiques, l'Europe et l'avènement du second Empire* (dépêches de Castelbajac); Paris, 1892. — THOUVENEL, *Nicolas 1<sup>er</sup> et Napoléon III*; Paris, 1891 (étude sur la question des Lieux-Saints). — *Histoire diplomatique de la crise orientale de 1853-1856*, suivie d'un *Mémoire sur la question des Lieux-Saints*, 1 vol.; Bruxelles, 1858.

## LE CONGRÈS DE PARIS

LE RÉVEIL DES NATIONALITÉS ET DES  
RACES (1854-1856)

La guerre sanglante, provoquée dans la mer Noire par la destruction de la flotte turque à Sinope, était à la veille d'être terminée, lorsque le 25 février 1856 un Congrès s'ouvrit à Paris entre les délégués des puissances belligérantes.

Elle était à peine commencée, que déjà, après six mois de combats, le 7 janvier 1855, à Vienne les mêmes puissances avaient autorisé leurs ambassadeurs à siéger en commun pour discuter les conditions d'une réconciliation générale.

C'était pourtant une difficile entreprise, et par l'effort qu'elle exigea des coalisés contre la Russie, peu favorable à des négociations, que cette guerre d'Orient devenue très vite la guerre de Crimée. Les armées alliées et les flottes s'étaient d'abord contentées de remplir les engagements que par les traités du 12 mars et du 10 avril l'Angleterre et la France avaient pris avec la Turquie et entre elles. Elles avaient, pour protéger l'Empire Ottoman, gardé le Danube et la mer Noire. La Grèce qui, convoitant la Thessalie, aurait pu alors donner le signal d'indépendance aux populations chrétiennes des Balkans, avait été par le blocus immédiat du Pirée (février 1854) contrainte au respect des traités.

Mais bientôt l'Angleterre avait demandé une action plus

large et plus décisive, pour s'indemniser de la guerre par les avantages qu'elle en attendait. Dès le mois de mars, et tout au début, elle avait démasqué son programme, révélé ses espérances, et proposé à Napoléon une expédition en Crimée et en Finlande pour anéantir la puissance maritime de la Russie. L'Empereur, ses conseillers militaires, le maréchal Vaillant, le commandant en chef, Saint-Arnaud, avaient été à la fois séduits par ce programme glorieux et retenus longtemps par la considération des risques et des difficultés matérielles. Ils avaient hésité pendant près de quatre mois jusqu'en août. Au mois de juillet les flottes alliées de la Baltique avaient porté aux îles d'Aland un corps expéditionnaire qui s'empara le 12 août 1854 de Bomarsund, mais recula devant une descente à Cronstadt protégé par la flotte russe. A Varna, les alliés disposaient de 70 000 hommes, impatients sans doute d'atteindre l'ennemi qui se dérobaît à leurs coups derrière la Dobrutcha, et le 4 juillet plus en arrière encore, menacés par le choléra que les renforts leur apportaient d'Europe.

Ce ne fut qu'au mois de septembre pourtant, et après une tentative stérile et meurtrière au delà du Danube, le choléra tout à fait déclaré parmi les troupes, et leurs cantonnements de Varna détruits par un incendie, que Saint-Arnaud et lord Raglan se rendirent aux instances de Palmerston. Lorsqu'ils transportèrent leurs armées en Crimée, ils avaient longuement calculé le danger, à l'approche de l'automne, « d'une expédition des Argonautes », d'une descente en territoire hostile avec des troupes déjà réduites, et sous le feu d'une forteresse telle que Sébastopol défendu par des armées ennemies encore intactes. Et de fait, les batailles meurtrières qu'il leur fallut livrer avant d'entreprendre le siège, le 20 septembre, ou pour n'être pas chassés de leurs travaux d'approche à l'Alma, à Balaklava (25 octobre), à Inkermann (5 novembre), les formidables combats livrés sans relâche du 6 juin jusqu'en juillet 1855 autour des remparts d'une ville défendue avec l'énergie du désespoir, par Khorniloff et Totleben, et longtemps par Menzikoff, la

difficulté enfin pour les armées alliées de se ravitailler, de se recruter à des centaines de lieues de leur pays prouvèrent qu'il fallait du temps et beaucoup d'efforts pour forcer la Russie « à rentrer dans sa tanière ».

Les Anglais n'avaient pas partagé, devant l'étendue de cette tâche, les hésitations des Français qui n'en espéraient que la gloire. Ils se contentèrent, au mois de janvier 1853, de la confier à l'homme d'Etat qui leur avait conseillé cet effort. Ils remirent alors à Palmerston la trésorerie et le soin de la guerre, toute la responsabilité et tout le pouvoir. Et surtout, depuis le début de l'entreprise, ils avaient travaillé à faire de tous les Etats européens leurs auxiliaires, pour accabler la Russie sous le poids de toute l'Europe.

A Berlin, auprès du roi Frédéric-Guillaume IV et de son ministre Manteuffel, par tempérament et par politique plutôt portés à ne prendre parti que si le profit certain devait compenser les risques, l'Angleterre avait eu de bons avocats, l'ami du roi, Bunsen, ambassadeur à Londres, son propre frère Guillaume, un groupe de ministres et de diplomates, Bonin, Goltz, Pourtales, Bethmann Hollweg, le parti du *Wochenblatt*. A ces libéraux, l'occasion parut propice d'une revanche sur Nicolas I<sup>er</sup> qu'ils accusaient d'avoir humilié et arrêté la Prusse, à l'heure décisive où ses destinées se jouaient en Sleswig et à Erfurt. Lorsque Nicolas I<sup>er</sup>, décidé à la guerre, chargea son ministre Budberg de solliciter le concours de la Prusse, Frédéric-Guillaume IV s'était refusé même à un engagement de neutralité. Et quelques jours après (1<sup>er</sup> mars 1854), il offrit à la reine Victoria ce qu'il venait de refuser au czar, la promesse de l'aider, au moins et d'abord, par son abstention. Un mois plus tard, il allait suivre l'Autriche plus loin dans cette voie.

Schwarzenberg avait prédit que l'Autriche étonnerait le monde par son ingratitude. Son successeur, le comte Buol, ayant aidé Napoléon à prévenir la guerre jusqu'au dernier moment, se chargea, dès qu'elle fut ouverte, de réaliser cette prédiction. La situation lui parut favorable pour

agrandir, en combattant la Russie, l'Autriche que la Russie avait restaurée. Il commença par refuser à l'envoyé de Nicolas I<sup>er</sup>, Orloff, même à défaut d'une alliance qu'il avait pu escompter, une convention de neutralité. Et bientôt, son entente avec les puissances maritimes s'était dessinée, au gré de l'Angleterre, par l'intention qu'il marqua en mars 1854 d'obliger les Russes à évacuer les Principautés roumaines. Depuis le traité d'Andrinople, la monarchie austro-hongroise s'était vu fermer, par le protectorat des Russes en ce pays, le cours inférieur du Danube : elle s'inquiétait du voisinage des czars. Certes, il y avait de quoi tenter un empereur jeune, au lendemain d'une crise qui lui avait créé pour son avènement une lourde tâche, dans la coalition qui s'offrait, prête à refouler partout la puissance russe, loin du Danube, de la mer Noire et peut-être de la Vistule. Peut-être François-Joseph, la suite le prouva, eût-il dû résister à la tentation, plutôt que fournir aux peuples de l'Europe centrale l'occasion de nouveaux conflits après une crise si récente.

Il avait sans doute envisagé ce danger, et d'abord il négocia, pour le prévenir, avec une puissance capable de tenir en échec les Italiens, les Slaves et les Allemands tandis qu'il s'engagerait en Orient. La Prusse avait peur que les Français ne lui fissent payer ses hésitations par une attaque sur le Rhin. François-Joseph s'adressa à Frédéric-Guillaume IV, et lui proposa un traité de garantie que le feld-maréchal Hess fit signer par Manteuffel à Berlin, le 20 avril 1854. Les deux souverains s'engageaient à la défense réciproque de leurs territoires, dans le cas où ils seraient menacés, l'un ou l'autre, par des adversaires dangereux pour la sécurité de l'Allemagne : un article particulier déterminait la présence des armées russes en Moldavie et en Valachie comme un de ces dangers pour l'Allemagne que l'Autriche avait le devoir de repousser par la force, avec le droit à réclamer la protection de son alliée. Le 3 juin, François-Joseph, rassuré et avide, ne redoutait plus d'adresser au czar, qui l'avait secouru dans sa détresse, un

ultimatum assez semblable à celui des puissances maritimes. Il prépara son armée pour chasser les Russes, si le czar résistait, des Principautés et, par un dernier calcul de prudence, négocia le traité du 14 juin, avec la Turquie qui l'y autorisa.

Devant ce nouvel ennemi, menaçant et garanti par la Prusse, Nicolas I<sup>er</sup> avait dû reculer et donner l'ordre le 25 juin à ses troupes d'évacuer ses Principautés. Mais comme, en cédant, il parut le 29 juin formuler une réserve, et exigea pour la sécurité de son empire la promesse réciproque des Turcs et de l'Autriche de ne point envahir à leur tour ces provinces, encouragée par la coalition, l'Autriche, au début de juillet 1854, poussa ses préparatifs, appela les Allemands à l'aide, et parut à la veille de réaliser son dessein. Les ambitions de l'Angleterre avaient éveillé les siennes, le concours des Allemands et des Turcs favorisait l'entreprise qu'elle méditait sur le Danube. Si, à ce moment décisif, les armées autrichiennes avaient franchi les Carpathes, et si au nord le roi de Suède qui convoitait la Finlande eût occupé, à l'invitation de Napoléon III, l'île d'Åland, l'Europe aurait vu éclater une guerre générale, plus difficile à régler encore que l'entreprise des alliés sur la Crimée.

Et cependant, six mois après, la menace en était écartée. A Vienne même, où le signal du branle-bas définitif avait failli être donné, alors que Napoléon III parlait de prendre en Crimée la direction de son armée, et qu'un nouveau souverain, Alexandre II, avait à venger son père écrasé par la honte de l'invasion victorieuse (mars 1855), l'Europe recommençait à délibérer de la paix.

Ce brusque revirement a eu sur les destinées de l'Europe, immédiatement et par la suite, une telle influence qu'il importe d'en dire avec précision l'origine et les auteurs. La Prusse a de nouveau trouvé en Allemagne et en Europe un premier rôle ; Bismarck, sa fortune en Prusse et l'instrument de la politique nouvelle qu'à Francfort il

avait désormais résolu d'appliquer à la question allemande. « Les grandes crises forment, disait alors le roi, fondateur de l'unité germanique, le tempérament nécessaire à la croissance de la Prusse. »

Lorsqu'il adressait cet avis au chef du cabinet prussien, Manteuffel, le roi Frédéric-Guillaume se laissait aller aux conseils des libéraux, disposés par patriotisme à chercher dans une alliance anglo-autrichienne la revanche d'Olmütz : il se préparait à l'alliance du 20 avril. Le parti désigné à Berlin pour combattre ces conseils, le parti de la Croix, conservateurs dirigés par le général de Gerlach, militaires tels que Grœben, Dohna, Alvensleben se trouvaient alors plus embarrassés que le roi et ses ministres. L'alliance russe et le respect de la puissance autrichienne formaient, avec la haine du libéralisme, les principes essentiels de ces conservateurs. Le conflit menaçant de Nicolas I<sup>er</sup> et de François-Joseph les paralysait ; et leur impuissance servait la politique de leurs adversaires.

Ce fut alors que commença le rôle de Bismarck, par un programme nouveau qui s'imposa dans le désarroi de son propre parti. Nul plus que lui à ses débuts, vrai hobe-reau prussien, presque l'enfant terrible de la noblesse au Landtag de 1847, ne s'était prononcé contre les tendances libérales de son maître, et pour l'emploi de la force dans les discussions de la royauté avec son peuple et l'Allemagne révolutionnaire. Parce qu'il le savait tel, le général de Gerlach l'avait fait nommer, le 29 août 1851, délégué de la Prusse à Francfort. Les hommes de la Croix comptaient sur lui pour sceller, dans la Diète reconstituée, une entente avec l'Autriche contre la Révolution, entente déjà formulée par le traité du 16 mai 1851, la vraie leçon d'Olmütz à leurs yeux. Mais Bismarck, à trente six ans, en pleine vigueur de l'âge et du talent, n'était point homme à s'enchaîner aux traditions d'un parti, aux formules du passé. Très fier de sa race, orgueilleux jusqu'à la brutalité pour son pays et pour lui-même, il avait ressenti, autant que les patriotes libéraux, l'humiliation d'Olmütz et, comme eux, regardé vers l'a-



venir. Il était ainsi préparé, comme Frédéric II après les longues hésitations du roi Sergent, à l'action, et comme lui, très vite, résolu à la diriger contre l'Autriche. Il lui suffit d'un mois de séjour à Francfort, au milieu de ces diplomates de la vieille école, habitués à l'intrigue vaine par le particularisme étroit de leurs cours soumis au mot d'ordre donné par Vienne, pour être convaincu qu'il fallait mettre l'Allemagne en demeure de choisir entre la Prusse et l'Autriche, entre les institutions du passé restaurées pour servir l'une et étouffer l'autre, et l'avenir d'unité et de grandeur ruiné par la tentative malheureuse de 1848.

Que le plus enragé peut-être des conservateurs prussiens reprît, sans s'arrêter aux formules, le programme national des libéraux allemands, pour le réaliser d'une autre manière, non par le suffrage des peuples, mais par la diplomatie et la force, voilà l'évolution décisive qui se préparait dans l'Europe centrale, contre l'Autriche. Au lendemain d'Olmütz, Bismarck préparait Sadowa.

Ni le dessein, ni l'homme d'ailleurs n'apparaissaient encore, comme l'histoire a pu les reconnaître. C'étaient par des dépêches secrètes, confiées à l'amitié du général de Gerlach, que, nouveau venu dans la chancellerie prussienne, Bismarck faisait parvenir tantôt à Manteuffel, tantôt au roi des avis capables de surprendre et même d'inquiéter. Il réussit pourtant, dès cette époque, à remporter sur l'Autriche une première victoire, d'une telle portée que les conséquences s'en firent sentir dans toute l'Europe.

Dès qu'il sut, par ses amis du parti de la Croix, le roi de Prusse disposé à favoriser l'entrée de l'Autriche ingrate et ambitieuse dans la coalition formée par l'Angleterre, et peut-être à y entrer lui-même, il avait hautement protesté. « Nous n'allons pas attacher notre coquette et solide barque à ce vieux trois-ponts mangé aux vers. » La victoire de François-Joseph à Olmütz avait été assez grande déjà, pour que la Prusse indulgente ne concourût pas à lui en procurer une autre en Orient. Au lieu de mécontenter la Russie pour le plaisir de l'Angleterre et le profit de l'Autriche, ne

valait-il pas mieux rechercher le double avantage d'un échec aux ambitions de François-Joseph, et à la coalition qui menaçait Nicolas I<sup>er</sup>? Quelque énergie que le jeune diplomate dépensât pour faire prévaloir ses idées, on parut ne pas s'émouvoir à Berlin d'abord de son indignation contre le traité préparé entre Manteuffel et Hess. Bismarck n'était pas cependant loin de vaincre, quand il déclarait avec colère l'Autriche victorieuse. Ce fut vraiment le début de sa fortune que d'avoir remarqué alors l'aversion des cours secondaires, Bavière, Saxe, Wurtemberg, de tout temps clientes des czars, habituées depuis un siècle à leur demander la garantie de leur indépendance, pour une entente contre les Russes. De leurs craintes il se fit à Berlin, où il séjourna en mars et avril 1854, un argument décisif contre une alliance qui risquait, disait-il, d'alarmer le patriotisme germanique. Et, s'il ne put empêcher la conclusion, il obtint du moins que la Prusse subordonnât l'exécution à la volonté des Etats allemands, à leur droit de se prononcer sur des engagements néfastes, s'ils n'avaient pas pour objet « des intérêts allemands ».

Sur la pente où l'entraînait l'attelage à deux qu'elle avait consenti à former avec l'Autriche impatiente de se joindre aux ennemis du czar, la Prusse prudemment avertie par Bismarck disposait « un sabot » plus puissant, plus sûr qu'un frein. Elle se le procurait par son adresse à se présenter, comme la gardienne des Etats germaniques, auprès des princes allemands, ses adversaires en 1850 et maintenant ses complices. Ce fut un bon instrument, très résistant, en effet, et commode pour elle que la note rédigée à Bamberg le 25 mai 1854, par les ministres de Saxe et de Bavière, de Beust et de Pfordten : par la voix de ses princes, l'Allemagne exigeait qu'on ne l'engageât pas, sans une consultation formelle, dans une guerre avec le czar ; elle déclarait toute tentative sur les Principautés danubiennes, après l'évacuation des armées russes, contraire à ses intérêts et à ses désirs. Protestation en somme aussi claire que décisive contre les desseins ambitieux de l'Autriche.

François-Joseph d'abord ne s'y arrêta pas. Il donna à son général Coronini l'ordre d'envahir les Principautés. « Nous approchons du moment décisif », écrivait, de Paris le 20 juin 1854, M. Thouvenel à notre envoyé auprès de la Porte, la guerre déclarée par l'Autriche au czar. Mais les alliés, presque le même jour, apprenaient que Frédéric-Guillaume IV avait chargé le comte d'Arnim, son agent à Vienne, d'opposer au comte Buol, un désaveu formel, par ordre du roi lui-même, à l'initiative prise par l'Empereur. L'Allemagne avait parlé : aussitôt le cabinet prussien avait dépêché un envoyé à Saint-Pétersbourg pour se rapprocher du czar. Le roi lui-même prenait la peine d'aller à Munich consulter le chef des confédérés de Bamberg. Bismarckenfin excitait à Francfort ses collègues des petits Etats. Tandis que les conseillers libéraux de son maître, Bunsen, Bonin, étaient en disgrâce, il dirigeait la politique prussienne dans cette résistance à l'Autriche qui lui valait, pour la première fois depuis Olmütz, la majorité à la Diète.

Les Français et les Anglais, dans leur impatience d'étendre la coalition, se méprirent sur la portée de cette résistance inattendue. « Berlin, écrivait M. Thouvenel le 29 juillet encore, je m'en inquiète peu. La Prusse, comme le chameau de l'écriture, passera le moment venu par le trou d'une aiguille. » Déjà le ministre français, M. Drouin de Lhuys, avait expédié à Vienne, le 22 juillet, le texte de l'ultimatum que les puissances maritimes et l'Autriche, d'accord pour agir, présentaient à la Russie : c'étaient les *quatre points*; pour l'Angleterre, les deux derniers, une limitation de la puissance russe dans la mer Noire, la renonciation des czars à la protection particulière des communautés grecques; pour l'Autriche, l'abolition des droits conservés par la Russie sur les Principautés, et la libre navigation du Danube. Quand on compare ces conditions à celles qu'avant la guerre Nicolas I<sup>er</sup>, moins fier, eût pu encore obtenir des alliés, on peut aisément constater le progrès de leurs forces et de leurs espérances.

La Prusse, qu'à tort ils négligeaient dans leurs calculs,

inattentifs à la puissance du sentiment germanique qu'elle exploita, rompit leurs desseins. Dès qu'elle eut menacé François-Joseph de s'unir aux Allemands contre sa politique de conquête, celui-ci réfléchit, et, avant d'engager l'action immédiate, il rouvrit les conférences de Vienne. Au traité d'alliance offensive qui déjà se négociait entre Paris, Londres et Vienne, il substituait une consultation européenne, pacifique encore, quatre garanties de paix, aux quatre termes d'un ultimatum. Le « sabot » des Bambergeois avait fait son effet. Ce n'était pas le recul de l'Autriche, encore, mais un temps d'arrêt décisif. Le comte Buol convoquait à Vienne les diplomates : ce ne fut plus de canons, mais d'une nouvelle note qu'il menaçait la Russie, le 8 août 1854. Il lui soumit les *quatre points*. Les alliés gardaient encore l'espérance que le refus certain du czar de les examiner déterminerait la guerre. Ce refus se produisit le 26 août. Il parut décisif : les Turcs avaient franchi le Danube au mois d'août; et, à cette nouvelle, le maréchal Hess, avec un corps d'armée, entra dans les Principautés pour y surveiller avec eux le rétablissement de l'ordre.

Mais ce n'étaient que des apparences : dès le 3 septembre, Bismarck, plus souvent auprès de son roi qu'à Francfort, le décidait à refuser toujours à l'Autriche la permission qu'elle attendait de l'Allemagne. Buol voulut passer outre et, le 1<sup>er</sup> octobre, essaya d'arracher à la Diète du moins son consentement. Une circulaire prussienne du 13 octobre aux Etats allemands, très ferme et d'un ton assez haut, déterminait l'Allemagne tout entière à un refus. Si bien que l'Autriche, inquiète de cette opposition germanique, n'osa pas faire de la note du 8 août ce qu'elle était dans la pensée des alliés, un ultimatum, et de son rejet par les Russes un *casus belli* qu'elle désirait. Ce jour-là, définitivement, elle capitula, comme la Prusse à Olmütz, devant la menace d'une coalition allemande que Bismarck avait retournée contre elle. « Mon roi, disait-il en 1878 avec fierté, à moi qui n'étais pas ministre, m'a donné part

400 INACTION DE L'AUTRICHE, DÉPIT DE NAPOLÉON III.  
alors à toutes ces grandes et décisives questions. Je sais ce qu'il a fallu d'art pour résister à la pression, menace ou persuasion, qui s'exerçait alors sur la Prusse pour l'entraîner comme un chien de chasse à la guerre, une guerre contraire aux intérêts germaniques. » Il avait imposé à Frédéric-Guillaume IV une politique nouvelle de résistance nationale à l'Autriche, et opposé à l'Europe les volontés de la Prusse. L'Etat prussien se relevait brusquement au rang de grande puissance, assez forte pour empêcher une coalition contre la Russie qui ne l'oublia point, pour devenir le centre et le point d'appui, en face de l'Autriche, puissance danubienne, des espérances et des intérêts de la race allemande.

Le plus étrange, si l'on ne connaissait les idées de Napoléon III, favorables à un remaniement de l'Europe, au développement des races et des nations, fut qu'il ne garda ni à la Prusse, ni à l'Allemagne la moindre rancune. A ce moment même, à Boulogne, il exposait au prince Albert, en véritable élève des universités allemandes, ses vues sur l'avenir et les droits des races italiennes, germaniques, polonaises. Ce fut l'Autriche « incapable de faire ni la paix ni la guerre », et le régime de Metternich restauré par Schwarzenberg qu'il rendit responsable de l'inaction des Allemands sur le Danube. Ainsi Bismarck se trouva justifié de ses conseils, auprès de Frédéric-Guillaume IV que la crainte d'être puni, s'il refusait les avances de la France, avait jusque-là poussé vers la coalition. Et déjà il aperçut, et bientôt signala à son maître l'importance du concours qu'il pouvait espérer de Paris contre l'Autriche, désormais suspecte à Napoléon III. Au delà de cette guerre d'Orient, et tandis que la Prusse reprenait en Europe son rang et son action, se dessinait le programme d'une politique française, favorable à ses calculs et à ses espérances.

Ce programme réveillait alors l'Italie, comme il encourageait les Allemands. Le Piémont, comme la Prusse, avait rencontré l'homme d'Etat qui allait, en 1854, conseiller à son roi les résolutions décisives. En appuyant

INTERVENTION DU PIÉMONT : DESSEINS DE CAVOUR. 401  
dans le Parlement, au lendemain d'une guerre malheureuse, les réformes libérales par lesquelles Victor-Emmanuel devait demeurer seul, au milieu des princes italiens asservis par la crainte du libéralisme à l'Autriche, le champion de l'indépendance italienne, Camille de Cavour, était devenu ministre le 11 octobre 1850. Le ministère qu'il occupa deux ans au commerce, aux travaux publics et aux finances lui permit de signaler au parti libéral l'orientation nouvelle, pratique de ses destinées, la recherche d'une puissance économique assez forte pour appuyer une armée et une guerre de revanche. Du second rang, il était passé, dès le 4 novembre 1852, au premier, non comme Bismarck par des influences de cour et secrètement, mais par une alliance ouverte avec la gauche modérée du Parlement, premier ministre avec Rattazzi de ce qu'on a appelé le *connubio*. Il n'avait pas tardé à prendre contre l'Autriche une attitude de fière indépendance : s'il n'approuvait pas la révolte inutilement tentée par Mazzini à Milan, le 6 février 1853, il refusait aux Autrichiens le droit de représailles qu'ils prétendirent exercer sur les biens des émigrés lombards réfugiés en Piémont, et fit appel à l'Europe.

Dès cette époque, Cavour avait soin de cultiver l'amitié de Napoléon III pour les Italiens. Il semble alors que, pour réaliser les espérances des patriotes, il ait formé le dessein de prendre en tout le contrepied de leurs procédés. S'il a préféré aux proclamations et aux émeutes la préparation lente d'une armée soutenue par de bonnes finances, il n'a pas cru que, même mieux réglées, les forces de l'Italie pussent suffire à son indépendance. Il a fait des Italiens admis dans l'intimité de Napoléon III, le prince Napoléon, le comte Arese, le docteur Conneau, dès le début, les agents passionnés d'une politique d'avances à l'Empereur, dont il escomptait pour l'avenir l'efficacité. Spontanément, Napoléon n'avait-il pas dit au ministre sarde, dès 1852, qu'il aimait l'Italie comme une seconde patrie ! « Un jour arrivera où nos deux pays seront compagnons d'armes pour la cause de l'indépendance. »

Ils le furent, dès 1854, par le génie de Cavour, d'abord pour la cause de la France en Orient. « Le sang de nos soldats répandu en Crimée, purent dire les Italiens, a fait l'Italie. » Tandis que la Prusse, avec Bismarck, marquait aux Allemands sa puissance en leur conservant la paix, la Sardaigne, avec Cavour, montrait aux patriotes de la péninsule son armée digne de figurer dans la guerre.

Pour entraîner les troupes sardes au combat, il avait fallu d'ailleurs autant de volonté à Cavour et à son roi qu'aux hommes d'Etat prussiens pour en détourner les Allemands. Aux premières ouvertures que les alliés, les Anglais surtout avaient faites à la Sardaigne, dès le mois d'avril, le cabinet de Turin, particulièrement le ministre des affaires étrangères, La Bormida, avait répondu froidement, ou parlé de conditions à faire à l'Autriche qui allait peut-être être unie au Piémont. Seuls, Victor-Emmanuel et Cavour, avaient marqué à Gramont notre envoyé, le 7 juin, des dispositions plus favorables, offert 15 000 auxiliaires. Si la France eût accepté ces offres, la résistance des ministres sardes eût sans doute été brisée par un acte d'autorité royale. Mais Napoléon, alors, n'avait point insisté, parce qu'espérant encore le concours de l'Autriche et craignant de la mécontenter par une entente avec les Italiens, il croyait pouvoir se passer d'eux. Trois mois plus tard, l'inaction des Autrichiens et les difficultés de l'entreprise de Crimée ramenèrent les alliés à Turin, soit avec l'intention avouée de se procurer des troupes auxiliaires, dont l'Angleterre avait besoin, soit pour vaincre, par la menace des sympathies françaises en Italie, les lenteurs de la cour de Vienne. Cavour négociait en octobre avec le ministre Clarendon ; et Napoléon envoyait au mois de novembre son confident Persigny à Victor-Emmanuel. L'alliance de la Sardaigne avec les ennemis de la Russie, heureux de ce renfort nécessaire, après les combats sanglants de Balaclava et d'Inkermann, paraissait prochaine.

On put même croire qu'elle neutraliserait les efforts pacifiques de l'Allemagne et déciderait l'Autriche à la guerre.

Le traité n'était pas encore conclu que, le 2 décembre 1854, François-Joseph et Buol signaient un traité d'alliance formelle avec la France et l'Angleterre. Quoiqu'ils se réservassent encore un délai d'un mois jusqu'à la fin de l'année pour coopérer à la guerre, cette démarche parut une victoire d'une portée immense. « Les diplomates français se congratulèrent d'avoir brouillé ainsi les deux grandes puissances de la Sainte-Alliance ». Ils crurent toucher au moment où les Allemands échangeaient des coups de fusil avec les Russes. Les Allemands s'indignèrent de la trahison de l'Autriche. Les Anglais, eux, se mêlèrent que cette décision de François-Joseph ne leur fit perdre le concours des troupes sardes. Mais Victor-Emmanuel et Cavour étaient désormais résolus à ne pas sacrifier à leur ressentiment contre l'Autriche le profit d'un service rendu aux puissances maritimes. Le ministre La Bormida quitta le ministère plutôt que de les suivre, le 10 janvier 1855, et Cavour signa le traité du 26 janvier 1855 qui mobilisait, avec le concours des finances anglaises, un corps d'armée sarde pour l'Orient. Rien, dans cet acte, ne garantissait au Piémont le prix qu'il escomptait de sa coopération militaire. Alors qu'un mois avant Napoléon III avait confirmé à l'Autriche la possession de ses territoires italiens, quelle espérance Cavour pouvait-il concevoir de travailler ainsi à l'indépendance de l'Italie ?

C'était cependant cet espoir, qui le décidait avec son maître à prendre sur lui, devant les ministres, le Parlement et l'opinion, la responsabilité de cette partie au profit lointain. « Puisse mon nom, et ma réputation, mais qu'il y ait une Italie ! » La valeur de l'armée sarde, effaçant en Orient les souvenirs de Novare, placée sur le même rang au combat que les armées de l'Angleterre et de la France, devait donner à l'Etat, assez fort pour l'avoir mise sur un tel pied, des titres à l'estime de l'Europe, à la confiance des Italiens et de leurs amis. Pour affirmer l'existence de l'Italie, la Sardaigne agissait, dans une grande guerre, comme si elle était l'Italie elle-même. Elle marquait de nouveau l'avenir de la race italienne, en supposant le problème résolu.

On eut, alors, dans les deux premiers mois de l'année 1855, ce singulier spectacle que la paix et la guerre dépendirent pour l'Europe en général, malgré la volonté des grandes puissances engagées en Orient, des souverains réduits par l'échec récent de leurs tentatives nationales à la situation la plus modeste. Ce fut un véritable duel entre les hommes d'Etat de Turin et de Berlin, qui décida des conditions de la politique européenne.

Quand l'Autriche eut signé le traité d'alliance et de guerre avec les puissances maritimes, la Prusse, dès le 19 décembre, refusa de s'y engager avant de connaître l'ultimatum présenté à la Russie. Et tandis qu'elle envoyait, à Paris et à Londres, le comte Usedom et le général Wedel pour réclamer la neutralité de la Pologne et de l'Allemagne, elle pressait le czar d'accepter l'examen des quatre points avant la fin de l'année, pour éviter le terme fixé par la coalition aux hésitations de l'Autriche. Le 28 décembre 1854, le prince Gortschakoff arrivait à midi à Vienne chez le comte Buol, et, tout en marquant au chancelier autrichien le dépit de la démarche à laquelle il obligeait sa fierté, il consentit à écouter la lecture des conditions arrêtées par la coalition et promit d'y répondre. « Ce n'est pas sans une certaine émotion, écrivait notre envoyé M. de Bourqueney, que nous avons vu paraître au milieu de nous le représentant de la Russie. » En plein combat, et avant que la guerre s'étendit encore, le cabinet prussien avait obtenu la réunion, à Vienne, des belligérants. Si ce n'était pas encore le Congrès de la paix, c'était du moins une belle victoire de la politique pacifique, sur la politique contraire qui avait paru triompher, le 2 décembre. Cette victoire consacrait la Prusse en Allemagne.

Il n'est pas douteux que la Sardaigne, à peine entrée dans l'alliance des puissances maritimes, ne fit tous ses efforts pour les exciter à la guerre qu'elle escomptait. L'énergie que Cavour dépensa pour faire accepter aux Chambres piémontaises, en février 1855, les risques d'une expédition, son ardeur immédiate à la préparer permet-

taient à l'Angleterre et à la France de maintenir, l'épée à la main, leurs prétentions. Des quatre points que la Russie avait consenti à examiner, le troisième était en réalité le seul qu'elle refusa d'accepter. Elle se résignait à ce que maintenant l'Europe s'emparât du protectorat des chrétiens de l'Orient sans exception. Elle renonçait aux avantages particuliers du traité de Kainardji. A l'Autriche, sans combat, elle accordait la libre navigation du Danube et l'indépendance des principautés danubiennes : plus de concessions en somme qu'elle n'eût été obligée d'en faire avant la guerre. Ce qu'elle ne voulait pas, c'était la limitation de sa flotte de la mer Noire à quelques vaisseaux, l'équivalent d'une ruine totale de sa puissance dans cette mer. Dès le début des négociations, elle le dit et le répéta. Cette obstination à ne pas s'avouer vaincue, puisqu'elle ne l'était pas à Sébastopol, irrita les alliés qui avaient consenti à traiter, persuadés du contraire. « L'acceptation de la Russie a donc été, disait la France, sans vergogne comme sans bonne foi. » « Je n'ai pas foi dans la sincérité de la Russie, faisons nos préparatifs comme s'il ne pouvait être question de la paix, » écrivait Palmerston, devenu premier ministre pour achever avec énergie les victoires anglaises. L'Autriche elle-même sentait sa situation fautive, auprès de ses alliés à qui elle avait paru garantir les dispositions pacifiques du czar. Le 14 janvier 1855, elle fit un suprême effort auprès de la Diète pour obtenir la mobilisation de l'armée fédérale; elle négocia même particulièrement auprès des cours allemandes, et se fit appuyer dans cette démarche par la diplomatie française. « Si l'Autriche tient bon, la Bavière mise au pied du mur le sautera, Bade est bien disposé, et le Wurtemberg sera obligé de marcher. » La peur de l'alliance sarde, et la confiance qu'elle donnait aux puissances maritimes semblaient une dernière fois détourner l'Autriche et l'Europe d'une solution pacifique.

Mais ce fut la dernière fois : plus que jamais influente sur la Diète, la Prusse, à la grande joie de Bismarck, le 30 janvier 1855, dictait à l'Allemagne un refus décisif de

coopération militaire contre les Russes. Et même, à la faveur des menaces de la France, toujours propres à rallier les patriotes allemands à ses conseils, elle fit décider le 8 février la mobilisation fédérale sur le Rhin, et vers la frontière française mit en mouvement son armée. « Saisissons hardiment le gouvernail de la politique allemande, s'écriait Bismarck, et persuadons à l'Autriche que nous n'avons pas oublié le chemin de Moravie. » L'Autriche pouvait-elle désormais choisir entre des avantages sur le Danube et la perte de son autorité en Allemagne? La défaite seule devait l'y contraindre vingt ans plus tard. C'était déjà trop pour elle que la crise orientale eût permis à la Prusse cette menace, devant laquelle elle s'inclina. La mort de Nicolas I<sup>er</sup> qui succombait sous le poids des responsabilités et des déceptions, le 2 mars 1855, la nécessité d'attendre les ordres de son successeur, Alexandre II, fournirent à l'Autriche un délai précieux pour retarder sa décision jusqu'à l'issue de conférences qu'il était impossible de continuer. Elle eut moins l'air ainsi d'avoir subi la pression pacifique de la Prusse. Le fait est que Bismarck et ses amis tenaient alors à Frédéric-Guillaume IV ce fier langage : « Votre Majesté peut dire comme Louis XIV avec plus de raison, l'Allemagne, c'est moi. »

Et l'Allemagne, alors, unie sous la direction de la Prusse, fut à cette heure si forte qu'elle faillit dissoudre et désarmer la coalition elle-même, dont elle interdisait l'accès à l'Autriche.

Les difficultés du siège de Sébastopol, les menaces allemandes, les terreurs autrichiennes, à la longue, fatiguaient l'empereur des Français. Pour sa première guerre, il lui fallait des coups d'éclat. La Crimée, malgré l'héroïsme de ses soldats, n'en donnait guère. L'impatience, pendant trois mois, lui suggéra le projet d'aller prendre le commandement de ses armées, et le poussa vers la même époque à d'autres desseins plus graves. Dans les résistances de l'Autriche, Napoléon III aperçut une occasion de réaliser ces remaniements européens en faveur des races et des nations,

plus faciles à son gré et plus populaires en France que les opérations de la mer Noire. Il disait à Palmerston, il confiait au prince Albert son dessein de punir l'Autriche, en émancipant les Allemands, les Italiens, les Polonais. Le roi de Prusse, le véritable auteur de ses déceptions, recevait pourtant ses avances, et le roi de Sardaigne, apprenant qu'une guerre contre l'Autriche allait peut-être succéder à l'entreprise de Crimée, demandait, avec l'espoir d'être si vite payé, à garder ses troupes en Italie. Toutes les races de l'Europe centrale, appuyées de nouveau par la Prusse et la Sardaigne, et soutenues cette fois par la France napoléonienne, en mouvement contre la monarchie restaurée par Schwarzenberg, voilà ce que la politique de Bismarck et de Cavour résolument hostile à l'Autriche, au début de 1855, allait faire de la coalition formée contre la Russie.

L'effroi fut grand à ce moment parmi les ministres de Napoléon III, Drouin de Lhuys, Thouvenel, avertis par cette tradition française, que la République elle-même avait respectée, du danger des révolutions en Europe, très hostiles, avec raison, à ces entreprises qui risquaient de détruire l'œuvre pacifique de Talleyrand et de Louis-Philippe, de diminuer la France en agrandissant ses voisins. Ces hommes avaient servi volontiers une politique qui, pour des catholiques comme Montalembert et des royalistes comme M. de Broglie, présentait le grand avantage d'interdire aux Russes Constantinople et même la mer Noire. Ils n'avaient rien négligé pour obliger l'Autriche à joindre ses armées à celles de la coalition. Par les embarras de François-Joseph, menacé d'un réveil des Allemands et des Italiens, et peut-être d'une guerre française, ils connurent leur erreur : et l'on vit alors Drouin de Lhuys, le chef de la diplomatie qui avait engagé cette crise orientale, plus préoccupé, à ce moment décisif, de la terminer que de l'étendre.

Au mois de février 1855, il avait imaginé d'offrir au comte Buol un instrument de pacification capable de faire accepter à la Russie la *limitation* de ses forces dans la mer



Noire, cet article critique des conférences de Vienne. Pour ménager les susceptibilités du czar, il proposa et fit accepter à l'Angleterre, le 20 mars, le principe qu'on annulerait aussi la marine du Sultan et de ses alliés, la *neutralisation* de la mer Noire et de la mer d'Azoff. Et si le czar refusait encore cette neutralité absolue, quoique réciproque, Drouin de Lhuys lui laissait le choix d'une *limitation* à laquelle le principe de la réciprocité s'appliquerait également. Il fit plus encore : le 1<sup>er</sup> avril, il partit pour Vienne, tandis que l'Angleterre y envoyait aussi un de ses ministres, John Russell, moins disposé que Palmerston aux mesures extrêmes. On ne l'a pas assez remarqué : les offres que le ministre français prenait la peine de porter lui-même à Vienne, et qui demeurèrent la base définitive de la paix, constituaient une concession importante des alliés à leur adversaire. Il était moins dur pour la Russie assurément de se voir fermer la mer Noire, si elle ne devait plus l'être, comme avaient prétendu les Anglais, à elle seule.

Drouin de Lhuys ne devait même pas s'en tenir là : pour tirer le comte Buol des embarras où le mit la résistance obstinée du prince Gortschakoff, il consentit à une *limitation* des forces russes qui se bornerait à leur *état d'avant la guerre*. Il y fit consentir, le 22 avril 1855, son collègue anglais, John Russell. Comme c'était une façon déguisée d'abandonner la troisième garantie, qui tenait depuis quatre mois la paix en suspens, le consentement de la Russie était infiniment probable. Dans ses entretiens avec François-Joseph, le ministre français n'avait pas dissimulé le motif véritable des concessions qu'il apportait. « La question d'Orient est secondaire. Ce qui m'a conduit à Vienne, c'est bien moins le désir de faire la paix avec la Russie que de féconder l'alliance de la France avec l'Autriche. » Le prix qu'il avait mis à l'abandon de la troisième garantie et qu'il obtint, c'était une coopération intime et efficace des deux cours contre le czar, immédiatement, s'il ne cédait pas, et plus tard contre quiconque dans l'avenir troublerait la paix européenne. S'assurer de l'Autriche

pour terminer au plus vite, par la paix ou la guerre, la crise orientale et prévenir, du même coup, les ambitions des races et des souverains éveillées par cette crise même, telle était l'œuvre véritablement conforme aux intérêts de la France dont, à cette heure décisive pour la France et pour l'Europe, le chef de la diplomatie française avait pris la responsabilité.

« Toute autre politique serait fatale », dit-il à Napoléon III, en la lui présentant, le 1<sup>er</sup> mai 1855. L'empereur, ce jour-là, eut véritablement à décider des destinées françaises et des siennes, à choisir entre la situation que, depuis Talleyrand, la France s'était faite par sa réserve et sa prudence, et les satisfactions de vanité qu'elle avait réclamées parfois avec passion, et que l'Empire semblait lui promettre. Se séparer de l'Autriche, au moment où elle nous offrirait une *alliance perpétuelle*, c'était déjà prendre parti pour la Prusse dont le crédit en Allemagne devait grandir par l'impuissance de son adversaire, et pour la Sardaigne dont toutes les espérances demeuraient réservées; c'était laisser à l'une l'honneur de la paix, à l'autre le profit de la guerre, et livrer aux appétits de races développés par leurs ambitions de nouveau l'avenir de l'Europe. Le choix était si grave que Napoléon III, pendant quinze jours qui ont décidé de la fin du siècle, a hésité. Le 23 avril, il refusa la concession acceptée par son ministre. Le 27 avril, il suspendait sa décision jusqu'au retour de celui-ci à Paris. Le 1<sup>er</sup> mai, persuadé par ses raisons et celles de M. Thouvenel, il autorisait son envoyé à Londres, Walewski, à proposer et à soutenir le projet de pacification réglé par les diplomates de Vienne. Le 5 mai, enfin, sans consulter Drouin de Lhuys, qui donnait sa démission, aussitôt acceptée, l'Empereur annonçait à l'ambassadeur d'Angleterre, lord Cowley, le rejet des propositions autrichiennes, conformes au désir de sa cour.

C'était, en effet, l'Angleterre qui, par sa résistance, avait fixé les irrésolutions de son allié. Depuis le jour où Drouin de Lhuys avait cru utiles pour son pays certaines conces-

sions à l'amour-propre russe et à la politique autrichienne, sir Stratford Redcliffe, intransigeant comme toujours, obstiné à épuiser toutes les chances, avait disposé les Turcs et exhorté le cabinet anglais à la résistance. Il avait d'abord mal réussi, et le représentant de l'Angleterre à Vienne, lord John Russell, l'avait désavoué. Lord Redcliffe devait pourtant avoir le dernier mot. A son retour de Vienne, John Russell fut désavoué à son tour, comme Drouin de Lhuys à Paris, par Palmerston que le Parlement et la reine approuvaient. « Les Anglais ont toujours raison », disait à Persigny Napoléon III. Ce qu'il ne disait pas, c'est que pour le décider au rejet de la paix, au renvoi de son ministre, ils avaient pris pour avocat le prince Albert. Le plaidoyer du prince, si favorable de tout temps à la Prusse et à la cause germanique, avec lequel Napoléon III venait de communier dans un même culte pour les races déçues par l'Autriche, ne nous a pas été conservé. Par Drouin de Lhuys, nous en pouvons deviner la nature et la portée. La nomination immédiate de Persigny à Londres où il remplaça Walewski, appelé au ministère, n'était pas moins significative. C'était l'espérance d'attacher l'Angleterre à sa politique de nationalités et de races qui avait décidé Napoléon III à rester sourd aux conseils de Drouin de Lhuys et docile aux appels belliqueux de sir Stratford et de Palmerston.

La Prusse et la Sardaigne eurent aussitôt leur part de cette résolution. Frédéric-Guillaume IV eut la satisfaction d'avoir réduit l'Autriche à la paix. Bismarck caressait alors l'espoir d'exploiter les colères de Napoléon III. Lors que le comte Buol, brouillé définitivement avec les alliés, se retourna vers le cabinet prussien, d'un mot la Prusse lui fit sentir sa supériorité. « Je ne suis pas d'humeur à lui tendre la main », disait Manteuffel. L'Autriche ne rentra en grâce auprès des Allemands qu'après avoir, au mois de juillet, appelé ses troupes et capitulé, sur un ordre formel de la Diète, inspiré et dicté encore par la Prusse, le 24 juillet 1855. Et, pendant ce temps, l'armée sarde, à qui son chef,

La Marmora, avait su ménager son rang en Crimée, le 16 août au combat de Traktir se mesurait victorieusement aux Russes, de façon à justifier les revendications italiennes; une légion suisse, avec des dépôts en Piémont, une légion italienne se formaient par les soins de Cavour et des agents anglais pour les appuyer par de nouvelles victoires en Orient. « Les événements de Turquie, écrivait, en 1844, le comte Balbo dans ses *Speranze*, auront leur contre-coup en Italie. » Cette prédiction patriotique se réalisait par l'initiative de Cavour et la valeur de La Marmora et de ses soldats. La politique de Napoléon III commençait la fortune de la Prusse et du Piémont.

Mais, après avoir pris sur lui cette responsabilité, l'Empereur des Français en sentit le poids. Il fut obligé de demander aux Chambres 150 000 hommes de renfort et un crédit de 700 millions, tant d'argent et tant d'hommes pour une entreprise que la France trouvait sans fin et sans objet. « Nous commençons, écrivait un colonel, à nous fatiguer de cette sotte guerre qu'on nous fait faire. Tous, officiers, généraux et soldats, nous voudrions que notre santé et notre sang fussent au moins utiles à notre patrie. » Ces plaintes justifiées, malgré le bruit des fêtes impériales et les fanfares de la première Exposition universelle, étaient entendues, redites par les Français et parvenaient à Napoléon. Dès le 25 juin, à son confident Aresé, l'avocat de la cause italienne, il avouait ses soucis. « Je suis bien préoccupé de la guerre. Je désire des succès éclatants. » Son énervement se marquait, le 3 juillet, par le brusque rappel de Pélessier, qui ne fut évité que par l'initiative du maréchal Vaillant. « Notre impérial voisin est bien agité », écrivait le prince Albert, qui devinait les regrets du souverain trop docile à ses conseils. « Que je voudrais, disait, le 25 août, Palmerston, pouvoir compter sur la même détermination des Français! Sébastopol prise, un danger surgira, danger de la paix et non de la guerre. »

Plusieurs mois, en effet, avant ce succès impatientement attendu, et l'assaut heureux du 8 septembre, Morny, non

moins inquiet que l'Empereur, laissait un de ses amis causer, en juin 1855, d'une paix directe avec la Russie que vint proposer l'envoyé de la Saxe à Paris, le baron Seebach, gendre du chancelier Nesselrode. Le czar laissait voir, à son tour, sa lassitude ; de cette manière déguisée, l'heure était proche où on pourrait lui faire accepter l'article de la neutralisation de la mer Noire, auquel la paix était restée suspendue au mois d'avril.

Rien ne prouve mieux les inquiétudes inspirées à Napoléon III et à ses conseillers par leurs faux calculs que leur modération dans la victoire, l'offre à Alexandre II de la seule condition que Drouin de Lhuys, avant la défaite, eût imaginée à titre de concession. Et pourtant, les alliés, après Sébastopol, acharnés à une guerre sans merci, en formulaient bien d'autres. Les Anglais voulaient abattre Cronstadt, et fermer à la Russie la Baltique après la mer Noire. Ils voyaient déjà le Caucase et la Crimée indépendants. Cavour entendait poursuivre ses succès pour en toucher un prix plus élevé. L'Autriche se croyait assurée des principautés danubiennes, parlait de la cession de la Bessarabie. Le roi de Suède enfin, Oscar I<sup>er</sup>, entra dans la coalition, le 21 novembre, avec l'espoir de la Finlande.

Incertain des résolutions du czar, Napoléon ne décourageait pas l'Europe qui se précipitait à la curée de son empire. Il examina jusqu'à la fin de l'année, avec les généraux anglais et italiens appelés en conseil aux Tuileries, les plans d'une campagne vigoureuse pour le printemps. A Cavour et Victor-Emmanuel, venus pour la clôture de l'Exposition, il demandait, en novembre 1855, le programme de « ce qu'on pouvait faire pour l'Italie et le Piémont ». Il envoyait à Stockholm le maréchal Canrobert pour régler les termes de l'action de la Suède. Si un refus d'Alexandre II l'obligeait à prolonger l'effort, prenant ses sûretés et fort de ses alliances, il le soutiendrait, mais avec l'intention bien arrêtée alors de donner « à cet effort un but national », de faire appel aux nationalités, et par une guerre révolutionnaire, en Italie, en Allemagne, en Pologne, de

se procurer le pardon des Français mécontents d'une entreprise stérile, et toujours sensibles à la gloire de la propagande et des conquêtes traditionnelles.

En réalité ce qu'il désirait le plus, c'était la paix, « une paix prompte et durable » telle qu'il annonçait aux Français, le 15 novembre. Il disait alors à un de ses amis : « je donnerais quatre doigts de ma main pour la signer en ce moment. » Aux ministres de Saxe et de Bavière venus sous le prétexte de visiter l'Exposition, avant la clôture et pour l'interroger, il ne dissimula point son désir. Il consentit à laisser partir pour Saint-Pétersbourg le confident de Morny, le baron de Seebach, autorisé à n'offrir pour toute condition au czar toujours que la neutralisation de la mer Noire, « avec l'espérance d'une loyale et forte étr.inte qui en atténuerait les effets. » « Sire, écrivait de sa retraite Drouin de Lhuys à Napoléon III, à l'enfant né du mariage que vous avez fait en dehors de nous, nous trouvons avec nous-même un certain air de famille. » Reproche courtois et juste qui montrait combien l'intérêt véritable de la France avait été inutilement sacrifié, avec son défenseur, aux exigences anglaises.

Ces exigences d'ailleurs faillirent même, après l'avoir contrarié, rendre inutile le repentir de Napoléon III. Lorsque, instruit de ses intentions pacifiques, le comte Buol, au nom de l'Autriche trop intéressée à éviter une guerre révolutionnaire, s'offrit le 15 novembre à présenter au czar un projet de médiation qui cette fois comprenait la clôture de la mer Noire, Palmerston refusa d'abord l'arbitrage accepté par la France. Il exigea de l'Autriche l'addition d'une cinquième condition, destinée à remplacer ce que la guerre lui laissait espérer, « le droit de produire des conditions particulières » dans sa pensée relatives à la Baltique. Pour avoir son consentement, Napoléon III et François-Joseph se trouvaient amenés à plus de rigueur, et exposés à une résistance de la Russie qui se manifesta le 12 janvier par un refus de ces prétentions nouvelles.

Un instant Palmerston put se flatter d'avoir enchaîné l'Empereur à ses desseins de conquête. La Bourse à Paris baissait tandis que des conseils militaires se tenaient aux Tuileries sous la présidence du duc de Cambridge et de La Marmora. Cavour suppliait l'Angleterre de ne pas faire une paix qui ôterait au Piémont, « confus de son rôle de niais », toute action sur l'Italie. Enfin le 13 janvier 1856, l'ambassadeur d'Autriche à Saint-Petersbourg, Esterhazy, au risque de provoquer les colères allemandes, informait le czar qu'il prendrait dans cinq jours ses passeports, s'il n'avait pas dans ce délai accepté les conditions de l'Europe coalisée.

« L'année 1856 pouvait être selon la sagesse des hommes une grande ou une fatale année, » écrivait le 10 janvier l'un des directeurs de notre politique, Benedetti, « grande par la fin d'une aventure ruineuse et stérile, fatale par la menace d'aventures plus dangereuses encore. Je ne la verrais pas s'étendre sans de bien sérieuses appréhensions. » « Notre position est admirable, disait le 17 janvier M. Thouvenel; je demeure confondu, hier la Russie a accepté toutes les propositions de l'Autriche. » Mécontent des menaces de l'Autriche, le czar Alexandre II avait cédé aux conseils de son chancelier, et surtout à une lettre pressante du roi de Prusse qui ne lui laissait plus d'espoir de pouvoir retenir plus longtemps les armées de François-Joseph.

Ainsi, jusqu'à la dernière heure, les destinées de l'Europe s'étaient trouvées suspendues entre les efforts de Cavour pour transformer la crise en une guerre de races, et la politique prussienne obstinée à limiter et à dissoudre la coalition par des négociations qui ruinaient peu à peu le crédit de l'Autriche en Allemagne. Il en coûtait sans doute aux diplomates français de reconnaître que la paix ménagée depuis deux ans par les conseils de Bismarck, et rétablie par l'autorité de son maître, constituait un succès décisif pour cette puissance considérée par eux comme secondaire. Certes les conseils de modération donnés par

CONGRÈS ET TRAITÉ DE PARIS (FÉVRIER-MARS 1856). 415  
eux à l'Empereur, le sabot qu'à la façon du diplomate prussien ils avaient disposé sur la pente où l'entraînait l'alliance anglaise n'avaient point été inutiles. Drouin de Lhuys s'était jeté à la tête de l'attelage, au risque d'être renversé. Son courage et la prudence de ses collègues avaient procuré à la France et à l'Empereur, avec la paix, l'honneur de présider le Congrès de Paris qui devait la régler. Après une guerre qui ne rapportait, à beaucoup de frais, que cet avantage, effet de la rancune du czar contre l'ingrat François-Joseph, il leur restait un devoir dans la paix, c'était, selon les mots cruels de l'un d'eux, de mettre en garde les Français « contre notre ignorance et notre présomption, origines de l'affaire d'Égypte et des Lieux Saints. » « Ce linge sale, ajoutait-il, avait été lavé dans *notre sang*. » Nous avions le premier rang. Le danger demeurait des illusions de grandeur, des prétentions au gouvernement de l'Europe que dans la nation et dans son chef risquait d'entretenir une connaissance imparfaite des conditions de la paix et du Congrès.

Tout ce qui concernait la crise de l'Orient était déjà réglé : l'œuvre de ce Congrès, préparée par deux ans de pourparlers et le protocole des préliminaires signé à Vienne le 1<sup>er</sup> février, était aisée et fut prompt. En deux jours, le 28 février et le 1<sup>er</sup> mars 1856, on décréta l'abolition du protectorat russe dans les Principautés, puis l'admission de la Turquie aux avantages du droit public et du concert européen, et la substitution aux traités de Kainardji et d'Andrinople, de la souveraineté ottomane garantie par l'Europe, la reprise par les Russes de Sébastopol et d'Aland qu'ils ne fortifieraient plus, et de Kars par les Turcs. Le 4 mars fut proclamée solennellement la neutralisation de la mer Noire, qui impliquait la défense de ne construire sur cette mer aucun arsenal maritime. Deux jours après, s'établit la libre navigation du Danube, sous le contrôle d'une Commission internationale. « On est à peu près d'accord, écrivait le 11 mars le secrétaire du Congrès, M. Benedetti, sur tous les points qui pouvaient compromettre l'œuvre de la paix. »

L'Angleterre, la France et l'Autriche enregistraient la défaite de la puissance russe contre laquelle elles s'étaient unies, pour la faire reculer d'au moins un siècle en arrière.

Des conventions annexes et des traités complémentaires consacraient cette victoire que l'Angleterre aurait voulu étendre et qui constituait pour elle surtout un assez beau succès, « bonne, excellente, avantageuse », avouait Palmerston : le renouvellement de la convention des Détroits décidé le 18 mars, avec un règlement russo-turc sur la police de la mer Noire, une Convention relative aux îles d'Aland, la communication d'un Hatti-schérif du Sultan, relatif aux droits des chrétiens (16 février 1856), faite, de son plein gré et en vertu de sa volonté souveraine, le 25 mars, enfin, le 15 avril, le rappel secret, mais bientôt divulgué, de l'accord formé le 14 novembre 1855 entre l'Autriche, l'Angleterre et la France pour préparer cette paix et confirmé pour la garantir. De tout ce qu'elle avait fait dans le passé pour en venir à ce traité de Paris et substituer son influence en Orient à celle des czars, l'Angleterre s'autorisait pour empêcher dans l'avenir la moindre atteinte à sa conquête.

Les Français, oubliant vite leurs sacrifices, n'étaient pas moins satisfaits ; ils applaudissaient aussi à ce règlement de la question d'Orient, accompli sous les auspices de leur souverain, revanche des humiliations de 1840. La réunion, autour de l'Empereur, de tous ces diplomates étrangers, premiers ministres ou près de l'être, Gortschakoff, Orlov, Clarendon, le comte Buol, Cavour, Manteuffel, empressés à offrir la présidence au comte Walewski, et disposés à recevoir ses conseils, les fêtes qui leur étaient offertes et qu'ils offraient, flattaient et amusaient les Parisiens. Quel contraste agréable surtout avec un autre Congrès, tenu quarante ans plus tôt à Vienne, qui depuis avait fait peser sur la France le jugement porté contre l'Empereur vaincu, l'arrêt de 1815 déchiré par son neveu désormais victorieux. Lorsque, le 30 mars, la paix fut signée, et qu'à la dynastie restaurée l'Impératrice eut donné le 16 mars un héritier,

Napoléon III, du consentement de l'Europe et de son peuple, parut justifié de n'avoir respecté ni la Constitution, ni la paix, ni ses serments, ni ses promesses. « Il y a eu, disait un témoin, dans notre histoire nationale des époques autrement glorieuses au point de vue militaire, je n'en connais pas où le gouvernement de notre pays ait été entouré au dehors de plus d'estime et d'admiration. » Dans une paix générale de l'Europe, que l'Empereur avait d'abord refusée à ses ministres et aux puissances allemandes, la fin d'une guerre qu'il n'avait pas voulue rapportait au joueur heureux plus qu'il n'avait droit d'espérer.

On conçoit qu'il ait eu de la peine dans ces conditions à quitter la partie, sans risquer, sur la table du Congrès européen qui réunissait les gardiens de la fortune des Etats et des peuples, la chance de nouveaux avantages pour sa propre fortune. L'Angleterre, pour accroître les siens, avait bien fait tous ses efforts contre la paix. L'occasion parut bonne au souverain, qui lui avait imposé ce Congrès comme elle l'avait obligé à la guerre, d'aborder l'examen du programme international dont la solution devait, à ses yeux, réaliser les traditions de la Révolution française et de l'Empire et fonder, à son honneur définitivement, la grande France rêvée par les Français, arbitre du droit entre les nations affranchies et réconciliées.

Le premier jour, se figurant trouver dans certains souverains, comme Frédéric-Guillaume IV ou Victor-Emmanuel, des avocats de cette cause, et pour faire une majorité, Napoléon, malgré Walewski et Clarendon soucieux de ménager l'Autriche, faisait admettre au Congrès Cavour, sur un pied de parfaite égalité, « qu'il réclamait ». La Sardaigne, comme si elle était déjà l'Italie, avait décidément gagné avec son épée son grade de grande puissance. C'était la promesse et le droit pour elle d'intervenir « en tout ce qui pourrait l'intéresser moralement et matériellement ». La Prusse, par sa neutralité obstinée, avait paru s'exclure elle-même : l'Angleterre ne manqua pas de le lui rappeler

au bon moment et lui ferma le Congrès. On le sut à Berlin, où les libéraux partisans de l'alliance anglaise eurent leur revanche sur Manteuffel et Bismarck, mal soutenus par le parti de la Croix qui leur reprochait aussi leur inaction. Le roi Frédéric-Guillaume IV s'émut, et Napoléon qui confiait alors à leur parent commun, le prince Antoine de Hohenzollern, ses vues favorables à l'arrondissement de la Prusse, s'employa à fléchir le Congrès. Manteuffel y fut admis, le 18 mars, sous prétexte de son droit à renouveler la Convention des Détroits, et pour servir le programme qu'avait médité Napoléon.

L'Empereur, alors, à la première rencontre, demandait au prince Orlov sa manière de voir sur les traités de 1815. Simple conversation qui n'engageait pas, mais bien précieuse « à cette pauvre Italie ». Il interrogea les Anglais, Clarendon surtout généreux, libéral, sur la nécessité de mettre un terme aux souffrances des peuples. La question roumaine lui fut l'occasion de mettre sur le tapis ses projets.

Cette question était double; le protectorat russe aboli dans les Principautés, il s'agissait de savoir si l'autre protectrice, la Turquie, conserverait toute seule le sien, en vertu de la Convention de Balta-Liman, et reprendrait sur ces provinces son ancien pouvoir. D'autre part, les patriotes roumains, aussi épris de grandeur que d'indépendance, plaidaient pour l'union des Principautés, moins nécessaire pourtant aux droits de la nation qu'aux prétentions de la race. Saisi par un mémoire du hospodar Stirbey, Napoléon III, dès le 5 février, chercha à cette double question une solution. Déjà aux conférences de Vienne, le baron de Bourqueney, par son ordre, avait invoqué, en faveur de l'union, l'identité de la race, de la langue, des institutions. Mais cet argument de race était justement ce qui avait alors fait écarter par l'Autriche le plaidoyer. « Belle besogne pour elle qu'un tel encouragement aux prétentions roumaines ! »

Devant cette résistance, Napoléon eut un instant l'idée d'abandonner à l'Autriche, qui avait obtenu la cession aux

Roumains d'une partie de la Bessarabie, la Roumanie tout entière, et d'unir, sous le joug, mais sous un même joug, toute la race. L'Italie accrue de la Lombardie y eût trouvé son compte. François-Joseph s'y refusa. Alors, le 8 mars, entêté de satisfaire la race latine, Napoléon demanda la réunion des Principautés sous un prince étranger, le duc de Parme. Buol et Ali-Pacha firent une telle résistance que la question, malgré l'insistance de Walewski, de Manteuffel et de Cavour, fut renvoyée à une séance ultérieure. Dans cette séance, on s'entendit seulement pour nommer des commissaires chargés de recueillir les vœux des populations et pour déposer les hospodars suspects d'avoir encouragé les espérances roumaines. Ainsi cette question de race portée au Congrès, et à tort confondue avec ce que les nations moldaves et valaques avaient droit d'espérer, retardait la pacification générale que le traité du 31 mars avait paru procurer. « Nous entamons là, écrivait M. Thouvenel, une très grosse affaire. Prenez garde de n'être pas abandonnés en chemin. » « Nous avons arboré un drapeau, une doctrine, » lui répliquait-on de Paris, où l'Empereur se consolait du retard de la solution par l'honneur de servir la cause des peuples confondue avec les appétits des races.

A l'Italie, non plus, Napoléon III n'avait pas épargné sa peine. Il avait reçu de Turin, comme de Bukarest, le mémoire des revendications italiennes, la note à payer à ses amis d'Italie. Cavour et Victor-Emmanuel réclamèrent en janvier l'évacuation des Légations par les Autrichiens, et, après leur départ, la cession de ces provinces enlevées au Pape, soit à la Toscane, soit au duc de Modène, pour qu'à son tour le Piémont trouvât sa part dans ces échanges. Programme national, sans doute, puisqu'il retirait à l'étranger une province italienne, mais conquête aussi, puisqu'il dépouillait le Pape au profit de la maison de Savoie. Ce ne fut cependant pas cette considération qui empêcha Napoléon d'y souscrire, mais l'influence de l'Impératrice, dévote, superstitieuse, obstinée à défendre le domaine du



Saint-Père dans l'espoir de l'amener à Paris baptiser son enfant. Aux premières conversations qu'il eut avec l'Empereur, et malgré l'envie de Clarendon « de manger un morceau du Pape », Cavour se rabattit bien vite sur l'espérance de Parme dont le duc, âgé de huit ans, devait aller régner en Roumanie. « C'est une honte, c'est un crime de lèse-civilisation, s'écriait Cavour, de s'opposer aux justes désirs de l'entière population roumaine. Le Congrès va-t-il se couvrir d'infamie? » Indignation vaine, et pourtant utile à dévoiler les calculs ambitieux que les hommes d'Etat formaient, sous prétexte de servir le droit et les nations, avec les ambitions de races.

La solution roumaine écartée par les résistances de l'Europe, Cavour parla de la Sicile, où il eût été très simple, en effet, de porter la légion anglo-sarde destinée à la Crimée : les Anglais, sollicités d'appuyer cette aventure, préférèrent insister auprès de Napoléon III pour la Romagne, et, fort embarrassé de ses promesses, l'Empereur dut s'engager, le 19 mars, à traiter l'affaire, en Congrès, après le traité général.

Il tint parole : le 8 avril, son ministre invita les puissances à régler des questions « de nature à compromettre la paix à bref délai » ; l'état de la Grèce, celui de l'Italie désolée par les excès du roi de Naples, occupée par des troupes étrangères. Illusion singulière, qui devait toujours égarer Napoléon III à la recherche de ces prétendues mesures de précaution, d'éveiller les disputes, pour calmer les appétits et les ambitions ! Walewski, mieux renseigné, s'y prêtait à regret : Cavour lui fit une rude guerre, appela à l'aide les Anglais, et fit passer à son adresse « quelques bons jurons soldatesques de Persigny ». Il n'y avait guère besoin de convaincre l'Empereur ; mais il parut utile de lui conseiller plus de fermeté avec ses ministres, qui le défendaient contre la tentation.

Par ces manœuvres et cette pression de plus en plus se découvraient les ambitions que le principe des nationalités éveillait. Quel respect pour le droit des Grecs que de vou-

loir détrôner Othon I<sup>er</sup>, leur roi, indocile aux ordres de Palmerston, pour le remplacer par un prince marié à la duchesse de Parme dont les Etats seraient revenus à la Sardaigne ! Et ces mesures, proposées contre la liberté de la presse en Belgique, pour satisfaire l'empereur des Français, et peut-être préparer une intervention. « La grande faute du Congrès de Vienne, disait Napoléon le 6 mars à Clarendon, c'est de n'avoir admis que les intérêts des souverains, non ceux des peuples. » Quelle erreur d'avoir offert à la discussion les droits des nations et les prétentions des races, dans un autre congrès où les souverains seuls étaient représentés ! Le roi de Sardaigne voulait le règlement de la question italienne : le refus formel et hautain des Autrichiens et des Russes lui fit échec ; le prince Orlov ne permit même pas que le nom de la Pologne fût prononcé. Les Turcs et l'Autriche repoussaient l'union roumaine. A leur grand dépit, les représentants de l'Allemagne n'avaient pas été entendus.

Confit non de principes, mais d'intérêts qui dessinaient les ambitions des chefs d'Etat, du czar courtisant Napoléon pour prendre sur l'Autriche et l'Angleterre une revanche, des rois de Prusse et de Sardaigne attentifs à se ménager la France et la Russie pour l'avenir de leur maison et la ruine de l'Autriche, du Sultan prodigue de promesses libérales à ses sujets sur lesquels son autorité était rétablie, de l'Angleterre enfin, gardienne vigilante de la paix lucrative qu'elle venait de signer. Au sortir du Congrès qui devait faire le bonheur des peuples, Cavour dépité en appelait au canon. Bismarck adressait à Manteuffel son grand mémoire du mois d'avril sur la nécessité d'une guerre prochaine. Gortschakoff devenait chancelier de Russie et Alexandre II, avec Katkow, exaltait le slavisme Metternich, qui avait connu en 1848 les dangers pour l'Autriche de ce réveil des races exploité par les souverains, après la restauration inespérée de l'Empire, le voyait de nouveau menacé et disait dans son langage le 24 mai 1856 : « C'est la paix, mais ce n'est pas la paix de l'ordre. »

Sans doute, les souverains s'étaient mis d'accord pour établir un code de la guerre maritime. L'Angleterre avait accepté de bonne grâce ce code dont les premiers articles avaient dû lui être imposés au dix-huitième siècle par la force; l'abolition de la course, le droit pour les neutres de transporter la marchandise ennemie, sauf la contrebande de guerre, et, avec la même réserve de faire circuler leurs effets sous pavillon ennemi, la nécessité des blocus effectifs. Mais quand à son tour le ministre anglais Clarendon, pour lier la Russie dans l'avenir à la paix, proposa l'arbitrage entre nations, il ne se trouva personne qui n'écartât la discussion par un vœu très platonique. Aux problèmes de races posés par le Congrès de Paris, comme par la Révolution de 1848, il fallait désormais une solution, et les souverains de Prusse et de Sardaigne qui comptaient l'arracher avec la Russie et la France à l'Autriche, surtout leurs conseillers, n'étaient pas hommes à se priver d'un recours heureux à la force.

## BIBLIOGRAPHIE

I. — Pour les négociations pendant la guerre d'Orient, consulter les mémoires et histoires cités au chapitre précédent et particulièrement : GEFFCKEN, *Zur geschichte des orientalischen kriegs*, 1853-1856; Berlin, 1882. — JASMUND, *Actenstücke zur orientalischen Frage*, 2 vol. in-8°. — GRAF VITZTHUM D'ECKSTEDT, *Saint-Petersbourg u. London*, 1852-1864, Stuttgart, 1886, tome 1<sup>er</sup> (trad. anglaise, 1887, Londres). — THOUVENEL, *Pages de l'histoire du second Empire*, 1903; Paris, p. 4 à 225. — BULWER, *Life of Palmerston*, tome III. — EMILE OLLIVIER, *L'Empire libéral : Napoléon III*, 1898, tome III. — B. D'HARCOURT, *les Quatre ministères de M. Drouin de Lhuys*, 1882. — BEER, *Die Orientalische politik Oesterreichs*; Prague, 1883.

II. — Pour le rôle de la Prusse et de Bismarck, en français : ROTHAN, *la Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée*; Paris, 1888. — DE BEUST, *Mémoires*, tome 1<sup>er</sup>. — BISMARCK, *Correspondance diplomatique*; Paris, tomes 1<sup>er</sup> et II; *Pensées et Souvenirs*, tome 1<sup>er</sup>. — V. DE MARS (prince de Joinville): *la Prusse dans la Question d'Orient (Revue des Deux-Mondes, 1854)*. — En allemand : POSCHINGER, *Preussen im Bundestag*, 1851-1859; Leipzig, 3 vol., 1882. — HAHN, *Fürst Bismarck*, 3 vol., Berlin, 1878-1881 (tome II), et les autres ouvrages cités au chapitre précédent.

III. — Pour le rôle de l'Italie et de Cavour : BIANCHI, *Storia della diplomazia europea in Italia*, 1872, tomes VI et VII. — CHIALA, *l'Alleanza di Crimea*, Rome, 1879; Le même, *Lettere inedite di Camillo Cavour*, 6 vol., 1887; Turin. — N. BIANCHI, *la Politique du comte de Cavour de 1852 à 1861* (lettres inédites avec le marquis d'Azeglio), 1 vol.; Turin, 1885. — NIGRA, *Correspondance de Cavour avec la comtesse de Circourt*, 1894; Turin. — BLANC et CERTOM, *Œuvre parlementaire du comte de Cavour*; Paris, 1862. — CH. DE MAZADE, *le comte de Cavour*; Paris.

IV. — Congrès et traité de Paris. — Les traités dans TESTA, *Recueil des traités de la Porte*; Paris, 1864-1884. — HOLLAND (Erskine), *The European concert in the eastern question*; Oxford, 1887, in-8°. — MARTENS, *Recueil de traités conclus par la Russie avec les puissances étrangères*, tome II, 1898; Saint-Petersbourg.

P.-H. MISCHER, *la mer Noire, essai d'histoire diplomatique*; Paris, 1899. — DRIAULT, *la Question d'Orient*; Paris, 1898. — GOURDON, *Histoire du Congrès de Paris*; Paris, 1887. — RAYMOND, *la Guerre et la Conférence de Paris (Revue des Deux-Mondes, 15 mars 1856)*. — J. LEMOINNE, *l'Angleterre et la guerre (ibid., 15 mars-1<sup>er</sup> avril 1855)*. — THOUVENEL, *Pages de l'histoire du second Empire* (p. 225 à 302), et N. BIANCHI, *la Politique du comte de Cavour*. — MORNY, *Ambassade en Russie*. — MONICAULT, *le Traité de Paris et ses suites*; Paris, 1900.

## XII

## LES TRANSFORMATIONS POLITIQUES DE L'EUROPE DE 1856 A 1866

### UNITÉ DES RACES ET PROGRÈS DES ÉTATS

#### L'unité roumaine.

Le Congrès de Paris, sans résoudre la question des Principautés, avait décidé de consulter dans des assemblées réunies exceptionnellement, « des *Divans ad hoc* », le vœu des populations. « Tous les Valaques et tous les Moldaves qui sont venus me trouver, écrivait Cavour le 6 mars 1856, réclament la réunion comme le principal bienfait du Congrès. C'est le juste désir de l'entière population roumaine. »

Depuis, en effet, que ce peuple, longtemps soumis aux Turcs et ensuite au protectorat russe, avait repris, par l'étude de ses origines et de sa langue, conscience de son passé, l'avenir qu'il réclamait, ce n'était plus seulement l'indépendance compromise par la convention de Balta Liman (1849), mais surtout l'unité de la race, des promesses de grandeur appuyées sur les souvenirs de Rome et la Dacie de Trajan. La nation roumaine aurait pu vivre libre, en cantons séparés réunis par un lien fédératif. Elle n'aurait pas affirmé ainsi ses revendications de race et de langue, en faveur de frères soumis à l'étranger, ses initiateurs dans cette religion des origines daco-roumaines, les Latins de Transylvanie et du Banat.

Si les Français et leur Empereur soutenaient alors, avec passion et par doctrine, ce qu'ils croyaient une œuvre natio-

nale, l'Autriche, avertie par les événements de 1848 du danger, pour un empire composite, de la théorie des langues et des races, ne négligeait rien pour le prévenir. « Les Roumains, disait le baron Prokesch-Osten, son représentant à Constantinople, aspirent à un État indépendant, embrassant la Bukovine, la partie roumaine de la Transylvanie, le Banat, avec les Balkans pour frontière. Bel exemple pour la Serbie! Cette idée menace l'Autriche dans la moelle de ses os. » Contre cette menace, la cour de Vienne continua, comme à Paris, d'exploiter le désir secret des Turcs de réinstaller leur puissance dans les Principautés.

Aussitôt après le traité de Paris, les deux puissances s'entendirent pour remplacer les hospodars par de simples fonctionnaires provisoires, Alexandre Ghika et Balshe, qui reçurent une mission spéciale. Appuyés par les troupes autrichiennes, dont la Porte ne demandait plus le rappel, ils devaient obtenir, dans ces pays si peu habitués à la liberté, des votes contraires à l'Union. Par la suppression de la presse, l'emploi d'agents énergiques, la menace et la corruption, ils travaillèrent les populations roumaines au gré de l'Autriche. « Ce qui se passe à Bukarest et à Jassy, à l'ombre des baïonnettes autrichiennes, ressemble à une mystification. »

« L'Empereur veut que nous tenions bon, quels que soient les chances et les inconvénients », écrivait à notre envoyé à Constantinople, qui regrettait cette affaire inutile, le directeur du quai d'Orsay, Benedetti, obligé de fléchir lui-même. Thouvenel prépara la loi électorale que devaient promulguer les commissaires européens chargés de consulter les Roumains. Elle ne parut qu'au début de l'année 1857, en janvier, sous forme d'un firman qui distribuait les électeurs en cinq classes : prélat, grands boïars, moyens propriétaires, communautés paysannes, villes enfin composées elles-mêmes de quatre catégories, dont le vote dans les dernières devait se faire à deux degrés.

Le retard de ces opérations préliminaires ne venait pas

seulement de la résistance des Turcs et des intrigues de l'Autriche. Quoique le ministère anglais eût approuvé en plein Congrès ces projets d'Union roumaine présentés par la France à Constantinople, sir Stratford, le *noble lord*, toujours indépendant, ne s'était point gêné pour les blâmer et les traverser. Le traité de Paris, qui avait terminé trop tôt une guerre favorable à ses grands desseins sur l'empire turc, avait diminué son influence, écarté du pouvoir son complice, Reschid-Pacha, et relevé le crédit de la France. Ce que le Congrès avait laissé d'imparfait, lui avait aussitôt semblé la brèche utile à la destruction de l'œuvre entière. Malgré les instructions de sa cour, il avait applaudi à la nomination des gouverneurs chargés par la Porte d'étouffer les vœux des Roumains, encouragé les consuls anglais à Bukarest et à Jassy à les aider. Et surtout, il retint les troupes autrichiennes dans les Principautés le plus qu'il put, sachant que leur départ était la condition de l'entrée en scène des commissaires européens. Pendant plus de six mois, son obstination agréable à l'Autriche, et à la longue, selon l'usage, tolérée et sanctionnée par les Anglais, fit échec à Napoléon, quoiqu'il le vît soutenu par la Russie, la Sardaigne et la Prusse. L'Europe se divisait en deux camps, qui se paralysaient.

L'apparente unanimité du Congrès n'avait pas duré six mois. Palmerston s'indignait qu'on eût remis aux Turcs les forteresses d'Arménie et de Bessarabie démantelées. Les Russes, en outre, refusaient d'évacuer la ville de Bolgrad, en Bessarabie, sous prétexte qu'il y en avait deux et parce que la plus méridionale leur laissait plus de territoire. Ils avaient essayé de s'installer dans l'île des Serpents, à l'entrée du Danube. Alexandre II se plaignait en revanche de la présence des troupes autrichiennes en Roumanie et des vaisseaux anglais au Bosphore. Il fallut une conférence pour régler ces points litigieux, au mois de janvier 1857. Arbitre très discuté, Napoléon III avait toutes les peines à prévenir le conflit de l'Angleterre liée à l'Autriche et de la Russie appuyée par la Prusse. Jusque

dans sa cour, il parvenait mal à concilier son ami Persigny, féru de l'alliance anglaise, qu'il jugeait nécessaire à la politique des nationalités, et Morny, qui avait rapporté de Pétersbourg où il félicita le czar de son couronnement, un plan d'alliance franco-russe plus favorable selon lui aux mêmes espérances.

Ces querelles sourdes, que les Turcs habiles à exploiter les rivalités de l'Europe connaissaient bien, favorisaient leur résistance à l'Union roumaine, diminuaient l'autorité de la France, grandissaient en proportion de celle de sir Stratford. Thouvenel se désolait de voir dissipé ainsi le capital énorme que dans le Levant le traité de Paris avait confié à sa garde. Le grand-vizir Ali-Pacha, en novembre 1857, était remplacé par Reschid-Pacha, l'exécuteur docile de sir Stratford. Abdul Medjid en arrivait à s'incliner devant le « Sultan Rouge ». Sans la fermeté de notre ambassadeur, la loi électorale, attendue par les Roumains, promise par l'Europe, n'aurait peut-être point vu le jour.

A peine né d'ailleurs, ce premier enfant de la politique napoléonienne eut bien de la peine à se faire sa place, dans ces milieux d'Orient si mal faits pour la pratique de la liberté. Les membres de la commission européenne, de Talleyrand, Richthoffen, Basili, avaient beau veiller sur lui. Les agents de la Porte composèrent si bien les listes électorales, que les neuf dixièmes de la population furent exclus du vote (15 juin 1857). Et pour éviter toute réclamation jusqu'à l'élection, les préfets interdirent toute poste et tout message par télégraphe. Puis le moment venu, et malgré les protestations de la France, sous l'œil complaisant de sir Stratford, on brusqua l'affaire. Si M. Thouvenel se fâchait, on lui répliquait à Constantinople : « Vous criez contre la conduite du caïmacan à Jassy, eh bien ! lisez donc la circulaire de M. Billault sur la liberté des élections en France. » La riposte était bonne, mais Napoléon III la prit mal : il ne pouvait tolérer que sir Stratford Redcliffe fût devenu « la sixième puissance de l'Europe. » Consultés de cette façon, indignés, excités par les chefs du parti national et le métropo-

litain, les Roumains avaient en masse refusé de voter en Moldavie. Si bien que le résultat du vote en cette province fut défavorable à l'Union. Napoléon III, le 5 août, donna l'ordre à M. Thouvenel de réclamer l'annulation des élections ou de rompre avec la Turquie. L'ordre fut exécuté sans retard; le 6 août, l'ambassadeur signifiait au sultan atterré son départ. La France avait la satisfaction de voir la Prusse, la Russie et la Sardaigne rompre en même temps les relations diplomatiques avec la Porte. La politique des nationalités et des races, cette sorte de culte auquel Napoléon avait voué la France au Congrès de Paris, allait-elle, comme la question des Lieux Saints, peu à peu rouvrir la question d'Orient et préparer une guerre encore?

On eut la répétition des mêmes menaces que la Russie en 1854 faisait à la Turquie, mais cette fois elles venaient de Paris et Thouvenel, à Constantinople, jouait le rôle de Menzikoff. Les offres de partage que Nicolas I<sup>er</sup> avait alors présentées aux Anglais pour se faire pardonner ses conquêtes en Turquie, l'empereur des Français, à son tour, les reprenait à Londres. La Turquie n'était plus la puissance faible qu'il conviait la France à protéger. C'était le peuple barbare qu'il s'agissait de refouler de la Méditerranée : Palmerston fut invité au mois de juillet à prendre l'Égypte, pour que la France eût le Maroc, et la Sardaigne Tunis. Et comme il faisait la sourde oreille et résistait à ce projet de partage, Napoléon, dans cette nouvelle crise, se résolut à plaider sa cause directement auprès de la reine et du prince Albert. Le jour où son ambassadeur rompait avec le sultan, le 6 août 1857, l'empereur des Français exposa son programme à Osborne aux souverains anglais.

Avec le prince Albert, il reprit son thème du remaniement nécessaire de l'Europe, conforme aux droits des nationalités ou plus exactement aux revendications des races, parla du partage du Danemark entre les races scandinaves et germaniques unies, de la Méditerranée aux races latines, de l'Orient aux races slaves. Quand on en vint à la race roumaine, à l'opposition de l'Angleterre qu'il fallait fléchir,

ni la reine Victoria, ni son mari, ni ses ministres, ne se laisseraient tenter. L'intégrité de l'empire ottoman demeurerait leur dogme et l'obstacle contre lequel toutes les avances de Napoléon III se brisèrent. Il comprit que l'Angleterre ne le suivrait pas dans une campagne contre les Turcs. Et le risque lui paraissant trop grand de s'engager sans elle, il revint d'Osborne converti à une politique de concessions que ses ministres, sans succès, lui conseillaient depuis un an. Le cabinet anglais lui accorda, pour terminer à son honneur l'incident de Constantinople, l'annulation des élections moldaves. Il consentit à ne plus réclamer la création, sous un prince étranger, d'un grand État, menaçant pour la Turquie et l'Autriche, sur le bas Danube.

Comme cette concession pouvait d'ailleurs déplaire au czar et qu'il devait s'inquiéter peut-être du voyage d'Osborne, bien vite Napoléon s'en allait avec Walewski trouver Alexandre II aux eaux de Wildbad. Le roi de Wurtemberg avait offert sa capitale, Stuttgart, pour une entrevue qui se tint le 25 septembre 1857. Le thème général pour l'Empereur des Français, là comme à Londres, fut l'exposé des droits des nations, en Italie, et même en Pologne le désir de les soutenir, avec le double consentement des premières puissances de l'Europe, au besoin contre l'Autriche. Sans rien promettre, Alexandre II et son ministre Gortschakoff se montrèrent disposés à régler, dans une conférence et pacifiquement, la question roumaine.

Ainsi, tandis que la Porte s'inclinait le 27 août 1857 devant les colères de la France et, pour les apaiser, annonçait le renvoi de Reschid-Pacha et l'annulation des élections moldaves, Napoléon III, reculant comme toujours devant la guerre, se préparait à l'abandon prochain des patriotes roumains.

Le 28 septembre, avec allégresse, et librement cette fois, les libéraux nationaux des deux provinces avaient voté pour les députés qui leur promettaient quatre points essentiels : l'union des Principautés et un prince étranger, l'autonomie et un gouvernement constitutionnel. Et aus-

sitôt, dans les Divans constitués le 8 octobre, une très forte majorité se prononçait pour le régime dont le Congrès de Paris et la France avaient éveillé l'espérance en cette race déjà préoccupée de sa grandeur. Il semblait, selon les termes du traité de 1856, qu'après cette manifestation nationale, le moment fût venu pour l'Europe de tenir ses engagements.

Napoléon III avait promis à l'Angleterre de ne l'y plus obliger. Tandis que celle-ci achevait de le satisfaire en rappelant enfin de Constantinople sir Stratford, en congé illimité (1<sup>er</sup> décembre 1857), il autorisait les commissaires européens à ne pas appuyer les vœux des Roumains, qu'on les avait chargés de provoquer. « Tragi-comédie », disait l'un d'eux. Le dernier acte fut la conférence de Paris, réunie le 22 mai 1858, en apparence pour interpréter le traité de Paris, en réalité pour reviser la clause essentielle de ce grand acte international, qui avait paru aux Roumains la charte de leur patrie, de leur race, de leur langue.

Ils purent voir, ce jour-là, en quoi avait consisté le succès remporté au mois d'août précédent par la diplomatie française. Elle avait arraché pour eux à la moitié de l'Europe le droit de voter librement. Et, le vote solennellement rendu par la nation et par ses députés, la France conviait toute l'Europe à l'annuler avec elle. Plus de prince étranger pour les gouverner comme un grand Etat; plus d'union politique faite pour encourager leurs espérances d'avenir, plus d'autonomie. Sous la suzeraineté du Sultan, raffermie par cette consécration nouvelle, les deux provinces, séparées et soumises au tribut comme dans le passé, étaient condamnées par les concessions de la France à demeurer dans leur faiblesse la proie des hospodars à vie, élus sans doute par des Assemblées nationales, mais investis par le Sultan, et leurs seuls protecteurs contre les exigences des Turcs.

Tout ce que les Roumains obtenaient à titre de consolation et de transition, à défaut de l'union rêvée, c'était

ce que Napoléon avait défini : l'*union administrative*. Les Principautés unies recevaient des institutions communes, une Commission centrale siégeant à Focksani, dont les membres nommés par les hospodars et les Assemblées devaient pourvoir à l'unité de législation, de douanes, de postes, de monnaie, une haute Cour de justice, des inspecteurs d'armée pour organiser et réunir au besoin les milices des deux provinces, un drapeau fédéral enfin, une banderole bleue ajoutée à leurs drapeaux : fédération en somme dont le Sultan restait le chef, plus conforme au projet formé par sir Stratford qu'aux revendications du patriotisme roumain. Telle était l'œuvre accomplie par la Conférence de Paris du 19 août 1858, victoire à la Pyrrhus pour Napoléon III qui n'eut qu'un avantage, celui de n'avoir pas coûté une guerre à la France.

Mais, déjà « l'Orient n'était plus rien dans ses calculs ». C'est du côté de l'Italie que son attention se dirigeait. Aux Moldo-Valaques désormais « de se débrouiller ou de s'em-brouiller ». Ils se débrouillèrent fort bien et une sorte d'instinct populaire porta les Assemblées de Jassy et de Bukarest à élire comme hospodar à la fois dans les deux provinces, le 17 janvier 1859, un homme nouveau, unionniste fougueux, intelligent et résolu, Alexandre Couza. L'Europe s'inclina devant la volonté d'un peuple dont elle avait encouragé les revendications, elle n'osait plus une seconde fois l'appeler à voter et annuler ses votes. Au mois de mai, la Turquie était à son tour obligée d'accepter cette revanche adroite que les Roumains avaient su prendre légalement sur l'Autriche, l'Angleterre et sur elle-même. Sans crier gare, le nouvel hospodar la compléta, prenant à son aise, en 1859, le titre de prince de Roumanie que le Sultan lui reconnut après deux ans de résistance (1861). « La nation roumaine est fondée », put-il dire avec raison, lorsqu'il eut réuni ses deux ministères en un seul et qu'à son exemple les Assemblées provinciales se furent fondues en 1862 en une Assemblée unique à Bukarest. L'union politique, refusée à ce pays par l'Europe, s'accomplissait par



l'effort d'une race qui trouvait en elle l'instrument de ses destinées.

Les premières années de cette vie commune furent difficiles et troublées. L'administration plutôt sommaire et brutale du hospodar servait de prétexte aux intrigues des boïars jaloux de sa fortune, des Moldaves mécontents de la supériorité de Bukarest, secrètement encouragés par la politique russe. Et ces intrigues justifiaient les procédés violents du prince Couza, taxes levées sans le consentement des Chambres, Assemblées prorogées et dissoutes. Couza s'appuyait d'ailleurs sur un des hommes qui avait le plus contribué, par ses livres et sa propagande, à éveiller, à la façon allemande, l'idée de race parmi les Roumains, Michel Kogalniceanu. Avec lui, contre les boïars, il faisait appel au bas peuple moins préoccupé de liberté politique que de grandeur, chassait en 1864 l'Assemblée, et, donnant le suffrage universel, recevait le 2 juin, par un plébiscite, une sorte de dictature nationale. Il l'employa à émanciper, par la loi du 26 août 1865, les paysans de leurs seigneurs, achevant la ruine de l'aristocratie qui lui avait disputé le pouvoir, à réduire les biens des couvents. Mais comme il en usait aussi pour favoriser dans l'administration ses créatures, dissiper les finances et par des décrets arbitraires faire tort au commerce, il s'exposa à une revanche des boïars qui le 21 février 1866 formèrent un complot, se saisirent de lui une nuit dans son palais et l'obligèrent à abdiquer.

De ces quatre années de luttes intestines, les Roumains qui avaient déjà donné des preuves de leur sens politique tirèrent la véritable leçon; ils conclurent à la nécessité d'un remède souverain contre la corruption et les abus de pouvoir d'une aristocratie gâtée par le régime ottoman. Ils avaient déjà demandé à l'Europe un prince étranger; ils résolurent de le prendre contre son avis et offrirent la couronne au frère du roi des Belges, le comte de Flandre, le 23 février 1866.

Un mois après, Napoléon III, qui suivait avec sympa-

thie les progrès de la race roumaine et y trouvait une revanche, leur désignait un autre roi, un roi allemand, après avoir déterminé le prince belge à un refus. Cette candidature du fils cadet du prince Charles-Antoine de Hohenzollern, Charles, était une idée qui était venue à l'Empereur, comme ses idées sur l'émancipation des nations et des races, de ses souvenirs et de ses amitiés formées en Allemagne. Avec Hortense Cornu, fille d'une femme de chambre et filleule de sa mère, compagne à Augsbourg de ses études, élève comme lui de la science germanique et protégée de Stéphanie de Bade, qui avait uni les Napoléon aux Hohenzollern, l'Empereur des Français avait résolu de confier la première race éveillée à la vie par sa politique, à un prince de cette maison. Le chargé d'affaires de Roumanie, Brătianu, en porta de sa part l'avis et l'offre à Dusseldorf, d'où le prince Antoine-Charles gouvernait, pour la Prusse, la Westphalie et les provinces du Rhin (31 mars 1866). L'offre tenta : le monopole des couronnes vacantes n'était plus aux Cobourg.

Mais il fallait consulter le chef de la famille, le roi de Prusse. Les Hohenzollern ont de tout temps craint les risques. Guillaume I<sup>er</sup>, à la veille d'une guerre prochaine avec l'Autriche, ne crut pas d'abord à une proposition désintéressée de Napoléon : qu'allait-on lui demander en échange? Et puis, à la nouvelle des manifestations roumaines, l'Europe, la Russie surtout mécontente et inquiète de l'apparition d'une royauté intelligente et forte entre es frontières ottomanes et les siennes, s'étaient émues : a Conférence de Paris, réunie en toute hâte au mois de mars, donna l'ordre aux Roumains de se choisir un prince indigène. Secrètement encouragés par l'Empereur qui, en arrière de ses ministres liés par la Conférence, les engageait à aller toujours de l'avant, ceux-ci mirent les puissances en présence du fait accompli et procédèrent, malgré la Russie, à un plébiscite qui le 16 avril appelait au trône Charles de Hohenzollern.

La crainte pourtant d'irriter le czar et le désir de satis-

faire Napoléon mettaient le roi de Prusse, dont son cousin, officier dans l'armée prussienne, attendait l'ordre, dans l'embarras : les conseils de Bismarck l'en tirèrent. « Allez-vous-en à Paris, voyez l'Empereur en secret, et, assuré de lui, partez pour Bukarest, » dit-il le 19 avril au prince Charles. Comme Hortense Cornu, de Paris, lui adressait la même invitation, la lui renouvelant par les soins d'Ubicini, de Stirbey, il se décida, et, le 12 mai, prit incognito le chemin de Bukarest où le peuple l'acclama le 22 mai.

La Turquie fit mine de lui déclarer la guerre, mais une autre partie plus grave se jouait alors en Europe qui détournait de l'Orient l'attention des puissances. Le 21 octobre, elle s'inclina. Du même coup Napoléon donnait aux Hohenzollern la Roumanie, et leur laissait l'Allemagne du Nord. L'Autriche était vaincue sur le Danube, sur l'Elbe, sur l'Adige par les races que Napoléon III poussait depuis 1856 vers l'unité. « Voyez sur cette carte, disait un des négociateurs roumains au futur souverain qu'il voulait tenter, tous ces pays, Transylvanie, Banat, Bukhowine, Bessarabie peuplés de Roumains. Voilà l'avenir qui vous est confié » (4<sup>er</sup> mai). Pour cette nation qui, formée d'abord par les doctrines de la Révolution, puis par les théories des races et des langues, ne séparait plus l'idée nationale des revendications de la race, la nomination d'un roi de Roumanie consacrait l'union des provinces conquises sur la Turquie et l'Europe, annonçait la réunion de tous les frères latins du Danube. La couronne que Napoléon III venait de placer sur la tête de Charles I<sup>er</sup> était, au regard de ses sujets qui l'acclamaient, le symbole désormais de l'irrédentisme roumain.

Si la nation devait demeurer reconnaissante aux Napoléons et à la France libérale de l'appui et des conseils qu'elle avait trouvés, en ces dix années, auprès d'eux, les aspirations de la race, presque aussitôt, au nouveau souverain, et à son conseiller le plus écouté J. Brătianu, dictèrent une politique qui éloigna la Roumanie de la France. Des deux grands partis entre lesquels Charles I<sup>er</sup> choisit ses ministres,

l'un, le parti conservateur, par la religion et l'aristocratie, se rattachait à la Russie, assez hostile à la nouvelle dynastie; l'autre, le parti libéral, recherchait les concours et les encouragements de la Prusse pour organiser l'armée, et répandre la science, instruments nécessaires de la grande et libre Roumanie, aux yeux du chef de ce parti, Brătianu, le *Bismarck roumain*. Dès le 16 avril 1867, Napoléon disait avec dépit : « S'il lui convient d'oublier que c'est moi qui l'ai fait reconnaître, qu'il se jette dans les bras de la Prusse et de la Russie, je l'abandonnerai, voilà tout ». Et il lui prédisait le sort de l'Autriche ingrate.

La réalité, c'est que la France avait, sans profit aucun et au risque d'une guerre, élevé cette race et son chef à un degré de fortune tel, qu'ils étaient désormais assez forts pour choisir leur voie. Napoléon III avait travaillé contre l'Autriche, surtout pour le roi de Prusse, et, d'une nation qu'il croyait fonder, fait une race dont la prospérité et les ambitions servaient les intérêts de la race germanique plus que ceux de la France, en Orient.

### L'unité italienne.

Moins heureux que les Roumains, les Italiens n'avaient pu faire inscrire au Congrès de Paris leurs revendications. Une évolution décisive s'était cependant produite dans la péninsule, qui avait vu, depuis Novare, se former en Piémont, et s'affirmer de nouvelles espérances de Risorgimento.

Dans le grand courant d'idées et de sentiments, déterminé par les patriotes et les savants, qui avait entraîné la race italienne aux efforts et aux déceptions de 1848, Rome avec ses grands souvenirs, la Papauté, exaltée par Gioberti, avaient tenu la première place. Il n'en fut pas de même après la Révolution. Rome demeurait la terre sainte des aspirations italiennes, comme elle avait été le dernier asile de la liberté expirante sous les coups de l'étranger. La Papauté, protégée des Bourbons, de l'Autriche et de la France

catholique, n'était plus qu'un obstacle au lieu d'une espérance. La race italienne s'était détournée d'elle, mais contre la réaction qui avait ramené une double occupation étrangère, humiliée, et impuissante, elle n'avait pas trouvé dans les républicains la force nécessaire pour réaliser son rêve de liberté et de grandeur.

Ce fut alors qu'appartint au Piémont, dans cette détresse, un rôle que Victor-Emmanuel et Cavour ne laissèrent pas échapper, un premier rôle. Tandis que les conservateurs et les souverains se jetaient en Italie, à la suite de Pie IX dans les bras de l'étranger, la monarchie de Savoie s'appuyait sur un roi jeune et disposé à résister à l'Autriche, sur des conseillers catholiques, le comte Balbo, d'Azeglio, qui n'approuvaient pas la réaction dont Pie IX donnait le signal. D'Azeglio laissait même son ministre des cultes, Siccardi, proposer la suppression des justices ecclésiastiques, du droit d'asile, une loi sur le mariage civil, et ne reculait pas devant la résistance des archevêques de Turin et de Cagliari (7 mars-7 août 1850), appuyés par le Saint-Siège. Si, d'autre part, les révolutionnaires vaincus et la plupart, comme Mazzini et Garibaldi, condamnés à l'exil attendaient toujours de l'émeute et des complots leur revanche, des patriotes qui avaient combattu avec eux en 1848, Ratazzi, Farini, Cialdini, instruits par la défaite, renonçaient à la violence comme les conservateurs à la réaction. Ainsi, sous l'influence et dans les Etats de Victor-Emmanuel, s'apaisaient les luttes de partis par lesquelles avait succombé l'Italie en 1849. Dans cette voie, Cavour fit le dernier pas, le pas décisif.

Né en 1810 en Piémont, et par sa jeunesse qu'il avait passée à l'étranger, en Suisse, à Londres et à Paris, français d'éducation, anglais de goût, il était demeuré indifférent à ces passions politiques fatales à l'unité italienne, sa seule passion. Par les occupations, d'autre part, qu'il s'était créées en quittant de très bonne heure l'armée sarde, l'exploitation rationnelle de son domaine agricole de Leri, l'étude de l'économie politique, il avait pris l'habitude de s'attacher plus aux

questions de fait qu'aux théories conservatrices, non par doctrine, mais par tendance d'aristocrate riche et pourtant libéral, à la façon et par l'exemple des seigneurs et des hommes d'affaires anglais. Quoiqu'il eût fondé, en 1847, le *Risorgimento*, journal patriote, les républicains patriotes n'avaient pas reconnu en lui un des leurs, et il avait fallu, pour l'amener au pouvoir, la crise de 1849, la défaite des républicains, et l'avènement d'un ministère conservateur qui ne fût pas un ministère de réaction. Les républicains n'auraient pas accepté son concours : il ne se fût pas prêté à une œuvre de réaction. Ministre du commerce et de l'agriculture en 1850, puis des finances en 1851, dans le cabinet d'Azeglio, sans phrases et par des actes de bonne administration, Cavour avait persuadé aux Italiens que, pour conduire l'Italie à des destinées dignes de son passé, l'important n'était pas de s'absorber avec la science dans ce passé, mais de créer en Piémont d'abord pour l'avenir une puissance économique, capable de soutenir une armée, de faire une force au service de l'idée. L'Italie moderne a plus profité de cet exemple encore, que des aspirations orgueilleuses de la race.

Et ce ne fut pas pourtant, de Cavour, l'œuvre essentielle. Son mérite fut d'avoir fait de l'union entre les partis, la condition, la préface de l'unité. Entre les conservateurs catholiques qui, avec d'Azeglio, avaient cru quelques réformes libérales suffisantes pour satisfaire les adversaires d'une Eglise livrée à l'Autriche et à la réaction, et les hommes de la gauche qui en exigeaient de plus décisives, entre les hésitations des uns et les impatiences des autres, le fossé était grand encore. Cavour, se détachant du parti conservateur, le franchit, le 5 février 1852, résolument, pour aller tendre la main à Ratazzi, le chef de la gauche monarchique. Il le fit élire, le 11 mai, président de la Chambre, malgré une coalition impuissante des amis de d'Azeglio et de Balbo, et des révolutionnaires impénitents groupés autour de Brofferio. Quand, après cinq mois d'incertitude et deux essais de gouvernement avec la droite, Victor-Emmanuel chargea

Cavour de constituer un ministère (4 novembre 1852), c'était plus qu'un événement parlementaire, ce fut le *connubio*, expression de mépris, jetée à Cavour qui se mésalliait, par le chef de la droite Revel, devenue par la suite son principal titre d'honneur. Ce fut une ère nouvelle de réconciliation entre les partis, dont les querelles avaient ruiné les espérances italiennes, et de promesses fécondes pour la patrie. « Tant qu'il y aura, disait l'auteur de cette politique, dès 1849, un petit coin de l'Italie libre, un Piémont en garde contre le despotisme et l'anarchie, contre la réaction et les complots, il y aura aussi des moyens de travailler à la renaissance de la patrie. »

Et alors, dès qu'il eut groupé et relevé à Turin les forces matérielles et morales, et constitué, comme fait la nature dans l'embryon, les organes essentiels de cette unité italienne, Cavour avait, cinq ans à peine après Novare, étudié les moyens, attendu et cherché les occasions de venger les patriotes vaincus, toujours en profitant, pour sa conduite, de leurs erreurs. Comme il n'était point homme de sentiment ou de théorie, ni l'orgueil, ni les haines de race ne l'empêchaient, comme les Italiens nourris d'illusions et de passions presque religieuses, de calculer, surtout après un échec, les difficultés de la tâche, et la nécessité des alliances et des sympathies étrangères.

Ce fut avec elles d'abord, et non par le Piémont seul, qu'il voulut faire l'Italie. Il avait employé le congé que lui fit donner d'Azeglio au début de 1852 à visiter la France et l'Angleterre. Les entretiens avec les hommes d'Etat anglais, Palmerston, Clarendon, Russell, avec Napoléon III surtout, le confirmèrent dans son dessein. Il y avait plus que jamais à Londres et à Paris deux Providences capables d'aider l'Italie, si elles s'aidaient et ne leur refusait pas, comme en 1848, ses prières. Pendant les deux premières années, Cavour leur rendit avec exactitude un culte intéressé; il excellait aussi à faire valoir par la presse et les revues auprès d'elles les progrès et les forces de l'Etat sarde. Et quand, à défaut de l'Autriche, ces deux puissances eurent

besoin d'auxiliaires, contre la Russie en Crimée, Cavour ne se fit pas prier. Il alla au-devant de leur vœu, et décida Victor-Emmanuel à cette entreprise qui pouvait paraître « romanesque et prétentieuse ».

En réalité, c'était comme le *connubio*, un acte d'audace décisif dans l'histoire de l'unité italienne. Alors que l'obstacle, l'ennemi à vaincre paraissait l'Autriche, que Victor-Emmanuel venait de rompre avec elle toute relation diplomatique, à cause des châtimens infligés aux Lombards réfugiés dans ses Etats, tandis que la loi sur les biens de mainmorte accordée par Cavour aux alliés de la gauche engageait une lutte sérieuse avec la Papauté, le Piémont n'avait-il pas à réserver d'abord ses forces, pour une action prochaine en Italie? Les risquer en Crimée et provoquer la Russie, ainsi, c'était en apparence lâcher la proie pour l'ombre, s'égarer dans un rêve de grandeur, et sacrifier à la reconnaissance douteuse des puissances maritimes les résultats acquis par cinq ans d'efforts. Cavour envisagea le risque, et prit sur lui la responsabilité. Il y était autorisé et poussé par son roi, qui le 6 juin, blâmait le ministre des affaires étrangères, Dabormida et ses timides collègues de leurs hésitations à offrir un contingent sarde aux alliés. « Je le veux, dit V.-Emmanuel à l'envoyé de France. Cela sera. S'il le faut, je changerai ces ministres. »

Les ministres en effet furent changés, et, prenant les affaires étrangères, Cavour signa sans conditions le protocole d'alliance du 10 janvier 1855; au Parlement qui le ratifia, il réussit à faire partager sa confiance. « J'ai rempli, disait-il, envers la patrie un devoir sacré. » La partie devait être rude et chanceuse. Cavour n'hésita pas à la jouer, si précieuse que fût la mise, persuadé qu'il n'y avait pas de moyen plus propre à engager les puissances au service de l'Italie, que de leur montrer à l'œuvre les forces préparées par le Piémont. Trop réaliste pour escompter le prix seulement de la reconnaissance en politique, il calculait avec les risques l'avantage de l'enjeu.

Trois années se passèrent, avant que les germes semés

ainsi en Piémont par la monarchie de Savoie, les patriotes et Cavour commençassent à lever, années de fièvre, d'impatience, de calculs aussi et de lente éclosion. Pendant la guerre de Crimée, les troupes sardes ne furent expédiées au fond de la mer Noire qu'après bien des efforts tentés par Cavour pour les précipiter plutôt contre l'Autriche, pour transformer en une guerre européenne les opérations dirigées par les alliés contre Sébastopol. Elles n'en revinrent que par la volonté de Napoléon III, décidé à limiter cette entreprise que Victor-Emmanuel aurait avec Palmerston plutôt prolongée, dans la même espérance. Elles avaient fait leurs preuves, pourtant, et la Sardaigne jouait déjà un rôle en Europe que son étendue ne semblait pas comporter. Le Congrès de Paris lui conserva ce rôle, sans lui donner immédiatement le profit qu'elle en attendait. Cavour y représenta l'Etat sarde, sur le même pied que le comte Buol l'Autriche, jusque-là seule souveraine, au regard de l'Europe, en Italie. Il se dépensa d'ailleurs inutilement en projets de toute sorte pour arracher une province nouvelle aux Habsbourg, aux Bourbons ou au Pape : les Légations, Parme, Modène ou la Sicile. L'Angleterre soutenait ses efforts ; Napoléon III, obligé par son entourage et le parti catholique à ménager le Pape, avait préféré lier l'avenir de la nation italienne et du Piémont à la fortune des Roumains que le Congrès ne décida point. Les ministres de l'Empereur, effrayés du bouleversement que la politique des nationalités et des races préparait, n'obéissaient qu'à regret à ses prescriptions favorables au Piémont. « La toile tombe, écrivait Cavour, le 31 mars, sans avoir amené un dénouement qui nous soit favorable matériellement. Ce résultat est triste, mais non décourageant. L'opinion, à l'égard de l'Italie, grâce à nous, s'est singulièrement améliorée. Elle finira par changer les faits que la politique croit devoir respecter. »

La question italienne était posée devant l'Europe, sous la forme d'une guerre nécessaire contre l'Autriche, d'une rupture avec le Saint-Siège et avec les princes clients de l'Au-

triche dans la péninsule. « Dans la position que le Congrès a faite à l'Italie, répétait Cavour aux Anglais, à Napoléon, les hommes modérés n'espèrent plus que dans une guerre générale, à outrance, *to the knife*. » Et il ajoutait avec la *Narmora*, « nous donnerons du fil à retordre aux Autrichiens. Vous serez forcés de nous aider. » Sa devise : « *o progredire, o perire* », résume à ce moment tous ses efforts, appuyés sur le Congrès de Paris. Coûte que coûte, il faut maintenant que la moisson lève avec le concours de l'étranger. Les témoignages d'estime, donnés au Piémont par les alliés de Crimée, doivent se changer en sympathies plus actives, en déclaration de guerre à l'Autriche. A force de le redire à Londres, à Paris et dans l'Italie même, Cavour, rapidement, de son désir fait à l'opinion une nécessité. Dès la fin de 1856, dans les salons, dans les journaux, des deux côtés de la Manche, le bruit circulait avec persistance d'une nouvelle guerre, prochaine en Italie. Avec éclat, Cavour ouvrait une souscription nationale pour fortifier Alexandrie ; il ne se gênait point pour affirmer que le secours de la France, ajouté aux armements de la patrie, « serait le présage de grandes entreprises ». Il n'hésitait pas à publier, au risque de s'attirer des reproches, que le chef du ministère anglais, Clarendon, lui avait donné, à Paris, des espérances formelles : « Dans ce siècle, écrivait-il, l'audace est la meilleure politique : il y a des positions où il y a moins de danger dans un parti audacieux que dans un excès de prudence. » Pour d'autres, le Congrès de Paris aurait pu être un arrêt ; il fut pour Cavour une étape.

Rien ne le découragea. Napoléon III cependant hésitait fort à le suivre. Non pas que le remaniement de l'Italie, l'émancipation d'une nation latine, ne lui tinsent toujours à cœur. Il lui fallait cette gloire, revanche des Napoléon sur l'Autriche, des Français sur Metternich, l'auteur vivant encore des traités de Vienne. Mais il eût préféré l'acquérir, pour ses sujets et pour lui, sans révolution et sans combat, par la diplomatie. De la politique de violence et d'attaque que réclamait Cavour, il redoutait les suites, averti par les

événements de 1848, la guerre patriotique dans la péninsule atteignant le Pape et le parti catholique soutien de son empire, en France. L'Angleterre aussi l'inquiétait, depuis la fin du Congrès, indifférente et bientôt hostile aux sollicitations de Cavour, empressée avec la cour de Vienne, et jalouse de l'influence française en Orient. « L'Angleterre peut nous abandonner, disait au contraire Cavour, en 1857, mais nous ne nous abandonnerons pas nous-mêmes. Jamais nous ne ferons une avance à l'Autriche. »

Ce qu'il appelait ne pas faire d'avances, c'était ne point éviter les occasions de conflit. Si François-Joseph, devinant son jeu, essayait d'apaiser les Italiens par des mesures de réparation et d'indulgence, leur donnait un vice-roi libéral, son frère Maximilien, et venait lui-même l'installer, le 15 janvier 1857, à Milan, Cavour avertissait les patriotes de ne pas se laisser séduire : « L'Italie marche à grands pas vers l'indépendance et la liberté. » Et son roi, le chef désigné de cette croisade audacieusement annoncée, n'adressait pas à l'Empereur, venu jusqu'à sa porte, les compliments d'usage qu'aucun prince italien, dix ans plus tôt, n'aurait osé lui refuser. Propagande en paroles et en actes, secrète ou affichée, qui finit par lasser l'adversaire et l'amena à se découvrir. Le comte Buol demanda des explications ; Victor-Emmanuel rejeta la demande (janvier 1857). En vain, le cabinet anglais voulut-il l'obliger à promettre une sorte de désarmement. Napoléon III contint ses ministres défavorables au Piémont, et soutint l'énergie de Cavour. L'Autriche n'obtint rien et rompit les relations diplomatiques (mars 1857). La crise « inévitable » se rapprochait, au gré de Cavour.

Si l'on ne peut méconnaître que ce vaillant champion de la liberté et de l'unité italiennes, par son audace et sa ténacité, a singulièrement contribué à précipiter et à soutenir la *terza riscossa*, le troisième et définitif effort de la race, on ne doit pas négliger non plus l'importance de l'évolution décisive opérée par la leçon des événements dans les esprits et les sentiments des patriotes italiens, du

sacrifice spontané de l'esprit de parti à la cause nationale. A mesure que Cavour travaille et s'enhardit, cette évolution se dessine davantage et le soutient. C'est Manin, le républicain de Venise qui, en 1855, se rallie à la maison de Savoie et à la monarchie, « pour faire l'Italie. » C'est Garibaldi qui, à Caprera, sur les conseils de Manin, adhère d'une manière absolue à cet abandon de l'idéal républicain ; puis La Farina, le conspirateur de Sicile, le marquis Pallavicino, la victime des cachots du Spielberg, tous adeptes jusque-là des doctrines mazziniennes qui offrent à Cavour, au conservateur libéral, l'appui de leur popularité et de leur courage. Orsini lui-même, dont le nom ne doit vivre que par l'assassinat, se déclare à la disposition de tel gouvernement italien qui donnera à la cause de l'indépendance ses moyens et son armée. Tous ont senti, comme Orsini l'a dit à Cavour, ce « devoir de bons patriotes. » La Société nationale, dans toutes les provinces d'Italie, s'est fondée au mois d'avril 1857 avec tous ces hommes, désormais détachés de Mazzini intraitable dans son exil de Londres, rattachés à Victor-Emmanuel et à son ministre, à la monarchie et au droit.

Et en même temps, de toute la péninsule, d'autres citoyens qui, cinq ans plus tôt, auraient combattu ces patriotes, par l'intermédiaire du Piémont, rassurés et réveillés, venaient à cette union, de bon cœur ; de Rome Mamiani, ancien ministre, Pasolini, encore gonfalonier de Pie IX ; de Bologne Minghetti, de Florence Ricasoli, las des promesses du grand duc qu'il avait restauré, penseurs, diplomates et conseillers de l'Italie moderne, à côté des hommes d'action qui l'ont faite : bref, un état-major et une armée, ayant oublié, devant l'ennemi à qui Cavour préparait la guerre, leurs querelles, la diversité de leurs origines et de leurs espérances.

En vain Mazzini tentait, au mois de juin 1857, un coup de main à Gênes pour recommencer par l'émeute la révolution, aussi bien en Sardaigne que dans toute l'Italie. En vain aussi le parti catholique, conduit par les évêques et le



444 L'ATTENTAT D'ORSINI, LES RÉOLUTIONS DE NAPOLEÓN, clergé, essayait dans les élections du 15 novembre de renverser Cavour à Turin même. L'Italie désormais donnait tort aux partis extrêmes, et raison au roi de Sardaigne si, pour les ruiner, il laissait invalider les catholiques au Parlement, et frapper à tour de bras les conspirateurs et la presse révolutionnaire, à Gênes et à Turin. Elle était prête à suivre de confiance Cavour et son roi, lorsque sonnerait l'heure, fiévreusement attendue, du Risorgimento.

Pour justifier leurs calculs, ce fut Napoléon qui donna le signal à la race italienne. Le 14 janvier 1858, Orsini lançait, avec trois complices, des bombes sur Napoléon III, dans l'espoir que sa mort entraînerait une révolution à Paris, préface nécessaire aux soulèvements libérateurs en Italie. C'était le second Italien, depuis l'attentat de Pianosi (avril 1855) qui s'attaquait à l'Empereur, sauvé cette fois encore. L'impression fut très grande dans son entourage et sur lui-même. Elle se traduisit par une demande aux Chambres de mesures exceptionnelles, par des réclama-tions et presque des menaces à l'Angleterre et au Piémont qui s'ouvraient trop librement aux assassins. La réflexion, un mois après, avait corrigé ces premiers mouvements. Le 20 février, Napoléon renvoyait à Victor-Emmanuel le comte della Rocca, qui lui avait apporté les regrets de sa cour, avec une promesse telle qu'il n'en avait jamais faites, celle d'un concours militaire au cas d'une guerre avec l'Autriche, nettement offert à Cavour. Le lendemain, le préfet de police, par ordre sans doute, visitait Orsini dans sa prison, et provoquait de ce patriote égaré jusqu'au crime une sorte d'appel à l'Empereur, vengeur de l'Italie, que l'avocat Jules Favre eut le droit de lire jusqu'au bout au jury quatre jours après, et que le *Moniteur* imprima. Le gouvernement lui-même, de l'assassin qu'on allait exécuter, faisait pour l'opinion publique un martyr égaré par les longues souffrances de l'Italie; la veille de l'exécution, il publiait une seconde lettre d'Orsini, lettre de repentir, mais témoignage aussi des sentiments de l'Empereur pour l'Italie et promesse voilée d'un concours prochain à la cause de l'in-

dépendance. La surprise de Cavour fut extrême, en apprenant que Napoléon priait Victor-Emmanuel de l'imiter et d'insérer à son tour les deux lettres dans son journal officiel, à Turin. « C'est un assaut direct contre l'Autriche, s'écria Cavour, non par le Piémont seulement, mais par la France. » Désormais l'Empereur était décidé à cet assaut : c'était le sens de la question qu'il posait le 25 mai à Villamarina, l'ambassadeur de Sardaigne : « Les fortifications de Casal et d'Alexandrie avancent-elles ? »

L'attentat d'Orsini n'a pas fait de Napoléon, sans doute, le protecteur de la race italienne. Mais la violence, après trois ans d'hésitations, l'a déterminé à résoudre le problème au gré de Cavour, par la force plutôt que par les protocoles diplomatiques. « Il a voulu un coup d'éclat, disait le roi des Belges, qui lui servit de paratonnerre. » Les menaces de complot, qui ont pu l'effrayer, lui ont surtout servi à convaincre l'Impératrice, les catholiques de son entourage et les ministres attachés à la paix de la nécessité de l'action. Tant pis pour Rome, dont About fut alors chargé, dans le *Moniteur officiel*, de dévoiler et d'attaquer le détestable gouvernement !

L'Empire devait décidément accueillir et accueillit d'autres conseils, ceux des patriotes italiens que le Congrès de Paris n'avait pu satisfaire, avocats aux Tuileries de la cause qu'avec Napoléon ils avaient autrefois servie, le comte Arese, le marquis de Pepoli, petit-fils de Murat, le docteur Conneau, Cipriani. De la dynastie napoléonienne, qui s'éloignait du Saint-Siège, le Palais-Royal, où le prince Napoléon groupait les libéraux français, rédacteurs du *Siècle*, Havin, Bixio, H. Martin, fidèles à ce qu'ils croyaient la doctrine révolutionnaire, parut à partir d'avril le plus ferme appui. A la fin de mai, Cavour recevait à Turin le docteur Conneau qui lui apporta de la part de l'Empereur l'invitation de venir à Plombières causer de la guerre prochaine. Le ministre annonça son intention d'aller faire un tour d'été en Suisse. « Le drame, écrivait-il, approche de la solution. » L'Italie n'avait pas eu, comme la Roumanie,

un seul article au traité de 1856. Elle allait obtenir de Napoléon enfin une action militaire qu'il n'avait pas osé réaliser pour les Latins du Danube.

L'entrevue de Plombières (21-22 juillet) établit les conditions et l'objet de cette action. Quoique l'entretien eût pour point de départ, des deux côtés des Alpes, les revendications populaires, entre chefs d'État il fut surtout fait de calculs, de réserves diplomatiques, d'intérêts discutés, pesés. L'Empereur et son interlocuteur tombèrent d'accord, sur un premier point, la nécessité de ménager à l'entreprise la neutralité des souverains européens, de masquer l'offensive révolutionnaire, qui pouvait les alarmer, par une alliance exclusivement défensive pour la protection des faibles contre l'ambition de l'Autriche. Les faibles devaient être les premières populations italiennes qui se soulèveraient, à Carrare et à Massa, dans les États du duc de Modène, et que l'Autriche à l'appel du duc voudrait écraser. Rien de plus, rien qui ressemblât à un élan subit du peuple italien contre ses oppresseurs. Aucune promesse surtout d'unité à cette race qui, de l'indépendance, attendait la satisfaction de ses ambitions, l'union immédiate de toutes les provinces de langue italienne, et les destinées dans l'avenir dont Rome était le symbole dans le passé : « L'unité de l'Italie et autres balivernes comme une guerre populaire, » écrivait Cavour à Ratazzi, le lendemain du Congrès de Paris, en parlant de ces espérances.

Il les sacrifia sans hésiter à Napoléon qui, de plus, les trouvait singulièrement dangereuses. Point de guerre avec le roi de Naples, pour ne pas irriter le czar, protecteur du roi Bomba. Des ménagements pour le Pape, gardé par des troupes françaises. En Toscane, un royaume d'Etrurie restauré, tandis que toute l'Italie jusqu'à l'Apennin et à l'Adriatique, purgée des Autrichiens, serait le lot de la maison de Savoie. Et encore, pour ce qu'il accordait de terres italiennes à Victor-Emmanuel, l'Empereur réclamait le prix que les Français y avaient toujours mis, la rétrocession de la Savoie et de Nice, toujours refusée par les patriotes ita-

liens, et toujours exigée à Paris comme une garantie nécessaire. Cavour ne se défendit que pour Nice : il acceptait, avec la mesure qui convient à l'homme d'État, l'Italie incomplète, mais délivrée de l'étranger. Il hésitait, par crainte des colères de la race, la cession à l'étranger, même secourable, d'une province de langue italienne, patrie de Garibaldi. La question resta en suspens. Napoléon demandait pour son cousin, le prince Jérôme, un établissement en Italie, la main de la princesse Clotilde, par quoi il préparait en secret son règne à Florence, comme il avait pensé, avec Pepoli, à faire de Murat un roi de Naples.

En somme, l'œuvre qui se préparait à Plombières n'était point l'œuvre de propagande que les Français, depuis si longtemps, réclamaient en faveur des nations opprimées, encore moins l'unité que la race italienne espérait par les révolutions. C'était entre les Napoléon, stipulant au nom de la France, et la maison de Savoie, investie de la confiance des patriotes italiens, un partage de la péninsule, dicté et réglé par la raison d'État. Il en devait résulter entre les deux peuples associés à l'entreprise de longs malentendus, difficiles à dissiper.

Cavour ne s'y arrêta pas. Le 3 août, il fit passer de Turin à Napoléon III une note pour l'informer du consentement de son souverain, même au mariage de la princesse Clotilde, un vrai sacrifice pour cette jeune fille de seize ans. « Le mariage est décidé, nous sommes sûrs de la France. L'Italie est prête pour la révolution. » Il la mit en branle : la Farina, dès le mois de septembre, par les comités de la Société italienne, agitait les États du duc de Modène; Minghetti, le Bolonais, et le propre ambassadeur de la Sardaigne, Buoncompagni, la Toscane. Avant de faire le dernier pas, Napoléon avait voulu s'assurer encore de l'Europe. Il invitait la reine Victoria, le 4 août, aux fêtes de Cherbourg, exposait deux mois après à Clarendon en visite à Compiègne son programme de régénération de l'Italie. Mais la mission surtout dont il chargea son cousin le prince Napoléon, en septembre 1858, à Varsovie, pour

obtenir le concours du czar, ou tout au moins sa neutralité, eut un effet décisif. Si Alexandre II se fût contenté de la Galicie, c'eût été une coalition certaine contre l'Autriche. Il exigea de Napoléon III la révision du traité de Paris qui eût brouillé la France et l'Angleterre. Sa neutralité suffisait. Le 24 décembre, Cavour remettait à l'Empereur un projet de convention qui confirmait les entretiens de Plombières, un accord pour la création, aux dépens de l'Autriche, d'un royaume de la Haute-Italie, y compris les Romagnes, contre la cession de la Savoie à la France, sans promesse formelle encore de celle de Nice.

Napoléon III, seulement alors, révéla son dessein arrêté à ses ministres, à Walewski, à Fould, et à l'Impératrice, L'Europe, bientôt, fut avertie par une brusque apostrophe lancée par le souverain lui-même, au baron de Hubner, aux réceptions du jour de l'an : « Je regrette que nos relations avec le gouvernement autrichien ne soient plus aussi bonnes que par le passé. » Victor-Emmanuel n'avait pas alors à se montrer plus réservé : le 10 janvier 1859, à son Parlement, il se déclarait « prêt à marcher résolument au-devant des éventualités de l'avenir, à ne plus sacrifier au respect des traités le long cri de douleur qui s'élevait vers lui de tant de parties de l'Italie. » Le même jour, le prince Napoléon quittait Paris pour conclure l'union qu'en sa faveur son cousin imposait à la Maison de Savoie, comme prix de l'alliance. Le 24 janvier, le texte du traité secret qui contenait enfin l'abandon de Nice à la France « d'après le vœu des populations » était expédié par Cavour à Paris. Napoléon III le signa le 26 janvier, en demandant seulement qu'il fût antidaté du 16 décembre, pour que le mariage d'un Napoléon ne parût pas le résultat d'un marché. A l'alliance étaient jointes une convention militaire élaborée à Turin depuis le mois de novembre entre le maréchal Niel et la Marmora, et une convention financière.

On allait alors armer à Turin et même, avec l'argent fourni par la France, former des légions de Lombards, de Romagnols « en vue du moment suprême où le sacrifice

est un devoir sacré ». Ces menaces et ces mesures n'étaient guère conformes à la résolution prise à Plombières de ne point attaquer l'Autriche, de ne pas révolutionner l'Italie. En vain les deux alliés s'efforçaient-ils de prouver que l'empereur François-Joseph et ses ministres les obligeaient, par leur attitude, à prévoir la guerre, à sauver la péninsule. Jamais, devant leur calcul, le gouvernement autrichien n'avait, depuis deux ans, recommandé à ses agents et aux princes plus de concessions.

La vérité, c'est qu'après avoir préparé l'attaque dans le silence et en se masquant, les hommes d'État, au moment décisif, ne purent négliger le concours des peuples, et la ressource de leurs sacrifices. Napoléon, contre la résistance de sa femme, de ses généraux, de ses conseillers, Morny, Walewski, Vaillant, Péllissier, Castellane, sentit le besoin de réveiller en France les sentiments de générosité et de gloire, d'exciter les Français au nationalisme et à la haine de l'Autriche. Cavour et son maître, à qui la révolte en Toscane et à Modène échappait, durent aussi soutenir les efforts des patriotes et des comités d'un ton plus ferme et publiquement. Pour rassurer les cours européennes, ils n'avaient point voulu renouveler la crise de 1848, la croisade des peuples et des races. La nécessité les y ramenait. Et un instant, pour Cavour et pour l'Italie, le risque fut grand d'un recul brusque et peut-être illimité de leurs espérances.

Depuis le traité de Paris, l'Angleterre, préoccupée surtout de conserver ses avantages en Orient, en cherchait la garantie dans une alliance chaque jour plus étroite avec la cour de Vienne. Palmerston, quoiqu'il s'efforçât par sa froideur avec les Sardes de ménager ces préoccupations, fut mis en minorité le 19 février 1858, et un ministère tory, où Malmesbury, résolument favorable à l'Autriche, le remplaça, avait reçu de la Reine la mission d'éviter la crise dont François-Joseph était menacé. Il ne lui avait pas été difficile de percer le mystère des entretiens de Plombières et de mettre en garde la cour de Vienne, en la ren-

seignant. Lorsque, malgré la patience calculée de l'Autriche, Victor-Emmanuel et Napoléon parurent, en 1859, la provoquer, Malmesbury et Cowley à Paris, comme Hudson à Turin, leur demandèrent plus de modération. D'abord ils ne furent point entendus. Brusquement MornÏ leur vint en aide. Président d'un corps législatif qui avait été dépouillé de tout droit, il parla en son nom, avec l'autorité que lui donnait son crédit à la cour et sur les députés, de l'Empire pacifique, et d'un recours nécessaire, dans les conflits de l'Europe, à l'arbitrage, à la diplomatie : « un Congrès, disait-il, selon les idées généreuses de l'Empereur appelées à faire leur chemin dans le monde, et la paix pour rassurer l'opinion, cette nouvelle puissance européenne avec qui les gouvernements doivent compter ». MornÏ jetait ces idées dans le public pour ramener en arrière Napoléon entraîné par les audaces de la diplomatie italienne.

Aussitôt, sur l'ordre du cabinet anglais, Cowley quittait Paris, assuré par Walewski que l'Empereur accepterait encore à cette heure les bons offices de l'Angleterre, et s'en allait à Vienne recommander vivement au comte Buol l'apaisement. Sa démarche ne devait pas aboutir, par la faute de l'Autriche, qui exigea des médiateurs l'engagement impossible à obtenir du Piémont, de désarmer sans délai et sans conditions. Ce n'était pas à l'Angleterre que MornÏ, partisan de l'alliance russe, avait entendu procurer l'honneur de la pacification. Il avait persuadé Napoléon de laisser la diplomatie, la veille d'une lutte, faire ce qu'elle ferait au lendemain d'une victoire, et la Russie provoquer un Congrès. Le 5 mars, le *Journal officiel* annonçait que les questions étaient entrées dans la voie diplomatique. Le prince Napoléon, de fureur, donnait sa démission, et le 15 mars, M. de Kisselef offrait à l'Empereur le concours du czar pour régler, selon ses vœux, la question italienne dans de grandes assises internationales auxquelles la Russie allait convier les puissances.

Le 19 mars 1859, les cours de Londres et de Berlin étaient d'accord avec les cours de Paris et de Saint-Pé-

tersbourg pour donner un épilogue au Congrès de Paris, et procurer à l'Italie des satisfactions analogues à celles que la Roumanie venait, en août 1858, d'obtenir de l'Europe. Il fut convenu et bien entendu qu'aucune autre question que les affaires de la péninsule n'y serait traitée, et qu'à la réserve des provinces attribuées à l'Autriche en 1815, les Italiens seraient délivrés de la réaction par laquelle leurs princes les enchaînaient aux Habsbourg, qu'ils obtiendraient enfin la garantie d'une confédération formée entre États italiens, en dehors de l'Autriche, et pour ainsi dire nationale.

« Si la France va au Congrès avec ces idées, nous sommes perdus sans retour », écrivait Cavour, le 30 mars 1859, à Napoléon III. Il ne s'était pas ému d'abord à ce point de l'intervention pacifique des Anglais ; il avait continué d'appeler les contingents sous les armes, et invité Garibaldi et ses amis à recruter dans toute l'Italie l'armée de l'indépendance (1<sup>er</sup> mars 1859). Mais le 24 mars, la menace d'un Congrès prochain, d'où la Sardaigne devait être exclue, le fit partir en toute hâte vers Paris. Il lui suffit d'écouter les projets pacifiques de Walewski, le peu qu'à défaut de guerre l'Empereur des Français offrait aux Italiens, « une confédération fondée sur des principes libéraux », pour comprendre l'étendue et le péril de ce brusque retour en arrière. Dans une lettre presque suppliante qu'il adressa au souverain en quittant la France, il lui rappela les entretiens de Plombières, fit appel à sa générosité, lui montra son maître obligé d'abdiquer et lui-même succombant sous le poids immense de ses responsabilités. Prière sincère et forte, qui annonçait la déception certaine du parti national dans la Péninsule, les haines et les révoltes de la race italienne, proportionnées aux espérances et à la confiance que cette race avait mises, dans la Sardaigne, en Cavour et en Napoléon.

L'Empereur fut touché, mais ne céda point. Il invoqua la difficulté de sa position, l'opinion publique alarmée contre lui en Europe par les bruits de guerre ; il présenta

enfin comme un véritable service rendu à sa dynastie par le czar, ce Congrès qui permettrait à l'Italie de prendre patience, et à la France de sortir d'une position fautive, dangereuse même. L'occasion pourtant s'offrait à lui d'adoucir l'amertume du refus : il la saisit. L'Autriche s'entêtait à subordonner au désarmement du Piémont, condition que Gortchakoff jugeait lui-même inacceptable, son adhésion au Congrès. Napoléon, en échange, exigea l'admission de la Sardaigne aux conférences destinées à terminer, par un désarmement général et la négociation, le conflit menaçant : l'ayant obtenue, le 18 avril, il obligea Victor-Emmanuel et Cavour à la paix. La Sardaigne, le 19, s'y résigna et, deux jours après, le *Moniteur français* annonça l'ouverture du Congrès.

« On peut reprendre les questions dans des circonstances plus favorables : en ce moment toutes sont contraires. Votre résolution est sage et opportune. » Tel était l'avis télégraphique que de Londres adressa ce jour-là Massimo d'Azeglio à Cavour. Patriote désintéressé et courageux, d'Azeglio n'avait point refusé au médecin qui l'avait remplacé, à l'heure suprême, une consultation pour laquelle il s'en était allé ausculter l'Empereur et les Anglais. « La guerre n'aura pas lieu, » disait amèrement Cavour qui pensa « à se faire sauter la tête ». « J'accepte, lui écrivait d'Azeglio avec un noble courage, pour le service du roi toute la responsabilité publiquement. » La race italienne avait perdu pour le moment la partie. Mais elle avait trouvé pour l'avenir dans l'union des partis, depuis d'Azeglio jusqu'à Garibaldi, de grands serviteurs.

L'Autriche, par une décision brusque, les récompensa, quand ils croyaient leurs efforts condamnés, de leur patience plus méritoire peut-être que ces efforts mêmes. Le comte Buol, à l'offre d'un Congrès où la Russie et la France feraient la loi, avait répondu sans empressement. Le 10 avril encore, François-Joseph semblait démasquer des desseins belliqueux par l'appel des réserves, et l'envoi d'un nouveau corps d'armée en Italie. Enfin, le 29 avril, il devançait la

combinaison pacifique imaginée à Paris ou à Londres pour le satisfaire par l'envoi d'une sommation hautaine à la cour de Turin. Au moment où Cavour faisait voter au Parlement sarde une loi destinée à remettre à Victor-Emmanuel tous les pouvoirs en cas d'une guerre qu'il n'espérait plus, le baron de Kellerberg et le comte de Santa-Croce venaient à Turin lui offrir, le 23 avril, l'alternative d'un désarmement humiliant, ou d'une rupture dans les trois jours.

« Nous ouvrirons l'année prochaine le Parlement italien », s'écria Cavour dans sa joie. « Nous donnerons à l'Italie le Rinnovamento conçu par Gioberti. » Attaqué par l'Autriche, il était désormais certain de Napoléon qui ne se fit pas prier, et mobilisa cinq corps d'armée au pied des Alpes, dès le 28 avril 1859. A son tour, après avoir tremblé que la France « oubliât les promesses de Plombières », il ne se crut pas lié par les réserves qu'il y avait entendues et acceptées. De la cause du Piémont menacé, à laquelle uniquement Napoléon III s'était donné, Cavour, pour mieux assurer la grandeur et l'avenir de la Savoie, fit aussitôt la cause de l'Italie, de « toute la nation ». La race italienne répondit à son appel, sans remarquer qu'aux Français, Napoléon annonçait un programme différent : la liberté « jusqu'à l'Adriatique », l'indépendance des peuples de la vallée du Pô seulement, nulle révolution dans le reste de la Péninsule, à Rome surtout (3 mai 1859). Dans les dix années d'attente et de réparation qui avaient suivi la déception cruelle de 1849, l'Italie s'était résignée au concours de l'étranger, à l'hégémonie de la Sardaigne, à l'abandon de ses préférences politiques, à toutes les conditions de force matérielle et morale que ses hommes d'Etat lui avaient conseillées. Cette résignation était la preuve même de la persistance des idées et des sentiments que la race avait puisés dans les livres et les prédications de ses apôtres, de ses croyances appuyées sur le dogme de la grandeur et de l'unité romaines. Quand les armées s'ébranlèrent, sur le sol italien, par la volonté des hommes d'Etat, une force

populaire rebelle à toute consigne les entraînaît plus loin que leurs calculs, à une croisade de race dont le nom de Gioberti fut le drapeau et demeura le symbole.

C'était une grande maladresse à l'Autriche, d'aller ainsi heurter de front des passions dont elle avait éprouvé, presque jusqu'à la ruine, la violence et le danger. Le comte Buol y fut déterminé par le cri de peur et de haine que, vers la fin de l'année 1838, l'attitude agressive de Napoléon III avait provoqué dans les Etats allemands. Depuis 1840, le patriotisme germanique, formé à l'école des érudits et à la jalousie des Welches, se manifestait à intervalles réguliers par des accès de fièvre qui annonçaient les ambitions et les passions de la race. Pendant la guerre de Crimée, l'Autriche avait senti, quand elle voulait s'allier à la France, le danger de ces haines exploitées par la Prusse. Dès qu'au retour de Plombières, Cavour, passant par Bade, eut à demi révélé à la diplomatie allemande ses entretiens et son accord avec Napoléon, le même mouvement s'était reproduit. Les menaces de l'empereur à l'Autriche, en janvier 1859, l'accentuèrent. Tous les libéraux allemands, dans les diètes locales, à Wiesbade, à Stuttgart, même à Hanovre et à Weimar, réclamèrent, à l'envi, moins préoccupés de la liberté des peuples en Europe que des intérêts de la race germanique, des dispositions militaires contre la France. La presse recommanda une croisade pour la défense de l'Autriche et du Rhin.

On se serait cru en 1813 : « des élucubrations en vers et en prose, dans leurs honnêtes élans de patriotisme, réclamaient le retour de la Lorraine et de l'Alsace » à l'Allemagne soi-disant menacée, impatiente plutôt de conquête et d'unité. Bismarck fut alors éloigné de Francfort pour ses affections françaises et envoyé à Pétersbourg, quoiqu'il eût demandé Paris (1839). Napoléon, qui répétait publiquement aux Allemands ce qu'il avait dit en 1837 au diplomate prussien, ses sympathies pour leur nationalité, ne comprenait rien à ces haines de race. « Il leur avait tâté le pouls », selon l'expression du comte de Buol, et aurait dû se faire un

diagnostic. Il se contenta de leur demander plus de justice, et suspendit, par crainte de ne pas l'obtenir, ses projets : « si la guerre venait à se déclarer, ce n'est pas en Italie, écrivait-il le 7 avril à Cavour, c'est sur le Rhin que je devrais conduire mes troupes. »

Ces colères germaniques, assez fortes, ces convoitises assez déclarées pour faire reculer Napoléon, fournirent par contre-coup à François-Joseph la raison de son ultimatum belliqueux. Il crut trouver dans les haines de l'Allemagne, qui avaient donné en 1813 l'Italie à ses ancêtres, les éléments d'une entreprise destinée à y restaurer son autorité ébranlée. Après avoir envoyé, le 14 avril, l'archiduc Albert à Berlin pour s'assurer le concours militaire de la Prusse, l'Empereur d'Autriche s'imagina qu'il deviendrait le chef d'une croisade allemande. « Toute l'Allemagne est exposée aux mêmes dangers », dit-il dans sa proclamation du 23 avril 1859. Et de fait, le 23 avril, la Diète avait préparé la mobilisation fédérale.

Ainsi, l'Autriche, en 1859, avec l'espoir de déchaîner contre la France la race allemande, consommait, en provoquant la race italienne, la faute que Napoléon III depuis 1856 avait commencé de commettre par ses appels à toutes les races vaincues, impatientes de revanche. Tandis que la paix était incertaine, Cavour s'était adressé par les soins du général Klapka et de Szarvady, au chef de la Révolution hongroise, à Kossuth. Et comme celui-ci réclamait, pour n'être pas dupe, un engagement de Napoléon III, tout le parti de la guerre à Paris, le prince Napoléon, Bixio, le sénateur Pietri, avait essayé de l'arracher à l'Empereur. Ce fut la décision de l'Autriche qui, le 4 juin, provoqua le succès de ces démarches. Avant de quitter Paris, l'Empereur reçut Kossuth, et sur la promesse que le général lui donna de renverser le ministère tory à Londres, au profit d'un ministère whig partisan des nationalités, il encourageait, avec Cavour, un soulèvement de la Hongrie réconciliée avec les Serbes et les Slaves contre les Habsbourg. Le 10 juin, Palmerston revenait au pouvoir, décidé



à soutenir, comme un libéral, les nations révoltées. Kosuth passait en Italie, impatient de donner à sa patrie le dernier signal.

La guerre d'Italie, comme les révolutions de la péninsule en 1848, allait être le point de départ d'une crise européenne, dangereuse surtout pour les gouvernements fondés, avec le temps, sur la diversité des races et des langues. Préparée par la guerre de Crimée, posée au Congrès de Paris, et discutée par les hommes d'État, la question de l'unité italienne devint le premier article du code nouveau qui paraissait, selon le droit des nationalités, s'imposer à l'Europe, et en réalité le premier chapitre de l'évolution souvent violente qui devait transformer les États et les peuples au gré des politiques habiles à exploiter les appétits des races et les doctrines des savants.

Les auteurs de cette guerre, après les premiers combats, s'aperçurent à Paris et à Vienne de leur erreur. Dès que les victoires de Montebello (20 mai), de Magenta (7 juin) et de Solferino (24 juin) eurent affranchi la Lombardie, Napoléon s'arrêta. Et déjà il demandait, comme s'il était vaincu, à l'Angleterre sa médiation, offrant à François-Joseph, s'il renonçait au Milanais, de laisser la Vénétie et Modène à un prince de sa maison. Ce brusque recul, en pleine victoire, n'avait d'autre cause que l'attitude de la Prusse et de l'Allemagne. Les imprécations des patriotes germains contre la France, le mouvement belliqueux des cours secondaires, de la Bavière et de la Saxe, avaient été savamment exploités par la Cour de Berlin. Le prince régent, Guillaume, depuis le 7 octobre 1858 appelé à suppléer aux défaillances de son frère Frédéric-Guillaume IV, avait examiné alors avec ses ministres Antoine de Hohenzollern et Schleinitz, cette occasion comme une affaire. Il ne pouvait leur convenir que l'Autriche retrouvât dans le patriotisme de la race un appui et une popularité, ni que, de leur propre abstention, l'Allemagne d'autre part fit à la Prusse un grief. Leur tactique avait consisté à laisser les armées autrichiennes supporter seules le poids

de la guerre, à paralyser jusqu'au mois de mai les mesures militaires de la Diète, puis, aux premières défaites en Italie, à prétendre que l'Autriche, n'ayant plus la liberté d'action nécessaire, devait laisser aux Hohenzollern la direction exclusive de la politique et de la levée patriotiques. Le calcul au mois de juillet faillit réussir : après Magenta, le prince régent avait mobilisé six corps d'armée et ne doutait pas du consentement des patriotes allemands à lui confier, pour la grandeur de la race, le soin et l'honneur d'une guerre sur le Rhin. L'Autriche perdait en Italie et en Allemagne le profit qu'elle avait escompté. Et la France, occupée en Italie par cette guerre de race qu'elle avait déchaînée contre les Habsbourg, se trouvait elle-même exposée aux risques d'une lutte redoutable avec le peuple allemand conduit par la Prusse à la conquête.

« Il ne s'en fallut, a dit plus tard Bismarck, que de l'épaisseur d'un cheveu ». Informé par ses agents d'Allemagne, amicalement averti par Gortchakoff, Napoléon III se sentit pris dans l'étau que les haines de race exploitées par la Prusse et la Sardaigne resserraient depuis la guerre d'Orient sur l'Autriche et la France. Il s'en dégagera par une rapide initiative. Palmerston, trop heureux de ses embarras, à son offre de médiation affectait de répondre que la paix lui semblait, envers la nation italienne, presque une trahison. L'Empereur alors, le 6 juillet, demandait à François-Joseph un armistice, et obtenait à Villafranca le 11 juillet une entrevue. La Cour de Vienne de son côté, menacée d'un soulèvement des races par le complot des Hongrois avec la Sardaigne, à la veille d'être exclue de l'Allemagne par la Prusse, avait compris le danger qu'elle courait. Elle se résigna aussitôt, pour sauver la Vénétie et les ducs de Toscane et de Modène, à la cession de la Lombardie et de Parme, et, trop heureuse d'arrêter l'élan de l'Italie vers l'unité, elle consentit à une confédération italienne sous la présidence honoraire du Pape que Napoléon lui offrit avec des réformes, pour s'acquitter envers les Italiens. Tout fut réglé en une journée : le prince Napoléon emportait, le soir

même du 11 juillet, les préliminaires de Villafranca, et le lendemain contribuait à les imposer au roi de Sardaigne. Il semblait encore plus pressé que son cousin de terminer une aventure dont il sentait peser sur lui la terrible responsabilité. « Ils seront bien étonnés à Berlin », dit à son tour François-Joseph, confessant par sa joie son erreur et ses craintes.

La sagesse tardive des deux ennemis réconciliés ne devait pourtant pas suffire à arrêter le cours de l'histoire, telle qu'ils venaient pour l'avenir de la faire, en se combattant sans objet. Ils avaient déchaîné des forces, puissances de l'idée et du sentiment, élans populaires, que la force seule, en 1849, avait contenues. En Allemagne, parmi les exilés hongrois, et surtout dans les rangs déjà formés des légions italiennes, les préliminaires de Villafranca provoquèrent des cris de regret et de colère. Les républicains même en France, Lanfrey, Quinet, Floquet, traitaient d'infâme une paix qu'ils croyaient contraire aux droits des peuples et à la propagande, leur religion. « L'Empereur, écrivait le plus conservateur des patriotes italiens, d'Azeglio, a oublié à Villafranca le chapitre des *Speranze d'Italia* qui est pour nous la loi et les prophètes. » « En avant, avec l'étoile de l'Italie », cria Farini aux gens de Modène, et la croisade commença.

Le 15 août, Farini était proclamé dictateur à Modène, et faisait voter, le 21 août, un décret d'union à la monarchie de Savoie; le 20 août, même vote à Florence, où Ricasoli prit le pouvoir, pour chasser le Grand-Duc et appeler Victor-Emmanuel. Les Etats du Pape furent à leur tour ébranlés par le soulèvement de Bologne et des Légations. En un mois, toute la race italienne s'était levée pour réaliser jusqu'au bout son idéal que Ricasoli formulait en une phrase : « l'Italie sans Rome, n'est rien ».

Et la diplomatie, devant ces exigences, allait demeurer impuissante. Napoléon III resta lié, d'abord jusqu'à la paix de Zurich qui confirma les préliminaires de Villafranca (11 novembre 1859). Il avait aussi parlé d'un Con-

grès pour régler la question italienne qu'il convoqua pour le mois de janvier 1860. Il ne voulait pas, en accueillant les vœux des populations soulevées contre leurs princes, risquer de rouvrir la guerre. Malgré les instances de l'Impératrice et de Walewski, il était encore moins disposé à combattre l'Italie émancipée par lui, pour garder au Pape les Légations. L'Autriche, sûre avec son armée de contenir la Vénétie, satisfaite d'avoir déjoué les calculs de la Prusse et les espérances hongroises, ne songeait pas à une intervention qui eût obligé les Français à se déclarer contre elle pour les rebelles. Enfin si, en Sardaigne, Cavour avait quitté le ministère, au lendemain des préliminaires, pour permettre à Victor-Emmanuel une politique de neutralité dont la Lombardie était le prix, ses successeurs, Arese, Ratazzi, étaient réduits par les appels pressants des Italiens à sortir, peu à peu et par des moyens détournés, de cette réserve.

Ainsi s'en alla d'abord le projet de Confédération qui eût défendu les princes contre les tendances unitaires de la race. L'Angleterre lui porta la première atteinte : Palmerston, heureux de ruiner l'effet des victoires françaises par une intervention diplomatique moins onéreuse et fort utile aux patriotes délaissés, encourageait Victor-Emmanuel à refuser tout arrangement de cette sorte. Le traité de Zurich entre l'Autriche et le Piémont n'en fit aucune mention. Puis, toujours appuyé sur le cabinet de Londres, le roi de Sardaigne négocia, avec les Assemblées et les chefs de l'Italie centrale qui l'appelaient, l'annexion par des voies détournées. Le prince de Carignan prit, en attendant le règne de sa famille en Toscane, la régence qu'on lui offrait, et, pour ménager la transition mieux encore, la délégua au chevalier Buoncompagni, ancien ambassadeur de Victor-Emmanuel à Florence (novembre 1859). Quand l'année s'acheva, le plan de Cavour était réalisé plus qu'aux trois quarts. La maison de Savoie avait reçu de l'Italie, avec la Toscane au lieu de la Vénétie, l'agrandissement promis à Plombières, et la race italienne, détruisant un à un ses princes, se rapprochait de Rome.

Devant ce fait accompli, Napoléon III se résigna. En vain le parti catholique, inquiet pour la Papauté, essayait de le disposer à la résistance. Les amis intimes qui entretenaient son affection pour l'Italie le poussaient au contraire à en donner de nouvelles preuves. Deux fois en deux mois, à Saint-Cloud, à Biarritz (août, septembre), le comte Arèse vit l'Empereur et plaida la cause nationale, cette *cause juste*. Le docteur Conneau l'aidait de son influence quotidienne: il travaillait à la disgrâce de Walewski, le principal obstacle aux volontés de l'Italie. La paix de Zurich signée et ratifiée, vers la fin de novembre, Napoléon III prit sa résolution. Tout ce que la race italienne, par son propre effort, venait d'ajouter aux conquêtes du Piémont, il le lui accordait. Aux Italiens, épris d'unité, il sacrifia son programme de Confédération, et le Congrès fut contremandé le 28 décembre.

Mais à ces concessions décisives, Napoléon apporta une réserve : si la France, arrêtant ses armées avant d'avoir donné à Victor-Emmanuel la Vénétie, après Villafranca avait renoncé à Nice, à la Savoie, garanties toujours réclamées pour sa sûreté contre la création d'un grand Etat militaire dans la vallée du Pô, désormais l'extension de la Sardaigne jusqu'à l'Adriatique, par Florence et Bologne, ne justifiait-elle pas un retour de l'Empereur à cette politique de garanties, consacrée par des traités? Dès le 2 décembre, Persigny fit savoir à Londres que l'abandon de la Savoie serait la condition du consentement de son maître à l'annexion de l'Italie centrale. Un memento, rédigé au quai d'Orsay deux mois plus tard pour le cabinet anglais, marquait ainsi la pensée de l'Empereur : « les plus simples éléments de la prudence politique commandent à la France de concilier son adhésion à la formation d'un royaume de plus de dix millions d'âmes sur l'une des frontières avec les exigences de sa sécurité. » Dès qu'il eut arrêté ce nouveau plan, d'autre part, l'Empereur, par la méthode déjà employée à notifier ses desseins à l'Europe, chargea M. de la Guéronnière d'une brochure qui parut le 22 décembre : *le*

*Pape et le Congrès*. Pie IX fut averti, et les catholiques avec lui, que désormais son domaine temporel serait réduit à Rome et que Napoléon invitait l'Europe à reconnaître « le fait accompli » par ses sujets rebelles. Les évêques, en France surtout, les journaux catholiques protestèrent avec la dernière violence. Mais le même jour Cavour, informé par Vimercati des intentions de Napoléon, reprenait le ministère en Sardaigne et trouvait à Paris un ministre des Affaires étrangères, M. Thouvenel, spécialement appelé à la place de Walewski pour régler les affaires d'Italie au gré de Napoléon III et des patriotes : « La restauration des Dynasties dans les Duchés et le retour des Légations au Saint-Siège sont des choses qu'on peut considérer comme impossibles », disait M. Thouvenel en prenant le pouvoir. « Il n'y a plus de divergence entre les Tuileries et le quai d'Orsay. »

De ce revirement dans les conseils et l'entourage de l'Empereur, obtenu à si bon marché, Cavour et son roi s'empressèrent de profiter. Tandis que l'Angleterre semblait refuser à la France l'acquisition des vallées alpestres, et réclamait pour la Sardaigne l'annexion des Apennins, Cavour décidait Victor-Emmanuel à renouveler par un acte plus officiel encore que le traité secret de l'année précédente les engagements de Plombières (12 mars 1860). Napoléon, le 12 mars, notifia aux cours de l'Europe la rétrocession de Nice et de la Savoie, en s'engageant à consulter les populations abandonnées par leur maître. Après cette consultation, le Parlement sarde à une énorme majorité vota cet abandon, convaincu par Cavour, ratifiant l'initiative des hommes d'Etat (29 mai 1860). Dès la fin de mars, Cavour était informé, à titre confidentiel, par Thouvenel que « le cabinet de Vienne laisserait le Piémont tranquillement s'assimiler les provinces annexées. » Le 11 mai, enfin, la France annonça qu'elle rappelait de Rome ses troupes, désormais inutiles à protéger l'Etat romain que le roi de Sardaigne suffisait à défendre contre l'Autriche.

L'heure était donc venue où, sauf la Vénétie toujours

courbée sous le joug, l'Italie était enfin délivrée de l'étranger. Des Alpes à la frontière pontificale un grand royaume, formé par l'union et le courage des patriotes, réalisait en grande partie déjà les espérances de la race italienne et annonçait la liberté et l'unité prochaines. Mais le propre des religions, leur défaut et leur force est de n'admettre que des solutions absolues. Et c'était un culte véritable que la foi des Italiens dans le passé et l'avenir de leur race. Il regardaient moins les résultats acquis par le concours et par la résignation de Napoléon III que les parties inachevées de leur programme, et surtout les sacrifices de territoire exigés par la diplomatie française. Persuadés d'avoir à eux seuls repris leur domaine, ils s'irritaient de le trouver incomplet, amoindri surtout. Les puissances européennes, et l'Angleterre surtout, jalouses des avantages pourtant très légitimes accordés par Victor-Emmanuel à un allié utile, s'entendaient à exploiter ces sentiments de race, propres à faire oublier le bienfait, à réveiller les haines populaires. Leurs agents développaient le thème que, dès le mois de décembre, Palmerston avait opposé aux demandes de l'Empereur, et le représentaient comme « attaché, sous le voile d'un grand et noble principe, à de petits intérêts ». Ils entretenaient, donnant l'exemple à d'autres pour plus tard, le germe de brouilles entre la France et l'Italie que dans des esprits préparés à l'orgueil par la propagande de race avait déjà déposé une politique approuvée pourtant par Cavour et son roi.

Et le conflit continua, malgré les efforts des hommes d'Etat. Ils avaient lieu d'être satisfaits, ces politiques sardes qui avaient ouvert à leur roi un si beau chemin, à si bon compte, et lui permettaient d'inaugurer à Turin le premier Parlement italien en avril 1859. Napoléon III ne l'était pas moins d'avoir acquitté sa dette envers l'Italie, et donné aux Français, épris de propagande libérale, cette gloire avec le profit de deux provinces comprises dans leurs frontières naturelles. Si le pape, pour ne pas perdre davantage, si le roi des Deux-Siciles, François II, consen-

taient à des réformes nécessaires, l'Italie du Sud et Rome offriraient aux catholiques français, mécontents ou inquiets de la grandeur du Piémont, une consolation et une ressource. Avec le traité du 24 mars 1860, l'Empereur des Français crut avoir enfin résolu, mieux qu'aux Congrès de Paris et de Zurich, la question italienne. Mais ni lui, ni Cavour ne disposaient de cette solution.

Mazzini et ses amis, écartés de l'Italie du Nord par les calculs de la diplomatie sarde, avaient reporté sur l'Italie du Sud leurs espérances et leurs complots. Au mois d'août 1859, Crispi fut chargé de soulever la Sicile, et constata qu'il était difficile d'y réussir, sans le concours des patriotes groupés désormais autour du Piémont. Comme encore, au début de 1860, les souverains de Rome et de Naples, Pie IX avec M. de Mérode, François II et son ministre absolutiste Statella, procédaient à des mesures de réaction, plus dures que jamais, les révolutionnaires reprirent espoir. Une révolte, cruellement réprimée à Palerme, les détermina à l'action (avril 1860). Entre les mazziniens, qui se déliaient de Cavour, et les Sardes, inquiets de tout perdre dans une conspiration, un homme unique alors se trouva pour cette tâche, entraîné par Crispi, Garibaldi : révolutionnaire au gré des démocrates, et rallié pourtant à la monarchie de Savoie. Il organisa à Gênes, avec des volontaires accourus de toute l'Europe, la légion des *Mille*. L'arma sous le regard bienveillant des autorités sardes qui se laissèrent même dérober les transports nécessaires à l'expédition. Le débarquement se fit sans peine à Marsala : en quelques jours, par la victoire de Calatafimi (17 mai) et l'occupation de Palerme (27 mai 1860), François II fut dépouillé de la Sicile.

C'était la seconde époque de la croisade italienne, analogue aux élans qui avaient suivi la paix de Villafranca et affranchi l'Italie du Nord, bien que les chefs, cette fois, n'eussent pas pris le mot d'ordre à Turin. Comme un Messie, à l'appel des fidèles, Garibaldi, sans résistance sérieuse, s'en allait, par ce détour des Deux-Siciles,

vers Rome, symbole de l'unité de la race, et paradis perdu d'une religion fondée sur la révélation archéologique. Ses attaques contre le roi des Deux-Siciles, protecteur de la papauté, n'étaient que la préface de la grande entreprise italienne contre la papauté elle-même. A partir de ce jour, la question romaine se posa à Victor-Emmanuel et Napoléon III, fatalement, avec tous les risques qu'elle comportait pour leur amitié. L'unité italienne, commencée par la guerre contre l'Autriche et la diplomatie, ne pouvait plus être achevée, aux mains des patriotes vengeurs de la race, que par la défaite du Pape et l'occupation de Rome.

Six mille Français, cependant, demeuraient à Rome, veillant sur le Saint-Siège. Napoléon III, qui s'apprêtait à les rappeler, à la nouvelle de l'invasion de Garibaldi, donna un contre-ordre immédiat. Et même dans son entourage, l'Impératrice et ses amis catholiques, à l'insu des ministres, poussaient le chef de cette armée, le général de Goyon, à s'entendre secrètement avec le Pape pour la défense du pouvoir temporel (juillet 1860). A mesure que Garibaldi se rapprocherait de Rome, le conflit devenait probable entre les héros de la croisade italienne et chrétienne, entre les frères d'armes de Magenta et de Solferino. Eventualité redoutable pour Napoléon, plus redoutable encore pour Cavour et son roi exposés à choisir entre la France et des patriotes italiens !

Tant que l'expédition des Mille n'eut pas dépassé la Sicile, la diplomatie sarde s'efforça d'abord de l'y arrêter. Des émissaires de Cavour, la Farina, l'amiral Persano, vinrent à Palerme pour obtenir l'annexion de la Sicile émancipée au nouveau royaume d'Italie (juin 1860). La conséquence eût été le droit pour Victor-Emmanuel de régler et le moyen de limiter l'action de l'armée révolutionnaire en marche. Garibaldi fit simplement arrêter la Farina, le renvoya en Sardaigne et, vainqueur à Milazzo le 20 juillet, il repoussa les conseils que Victor-Emmanuel lui envoyait par une lettre personnelle; puis il franchit le détroit de Messine (20 août).

Pour l'arrêter, Napoléon décida le roi de Naples, qui avait recouru à lui dans sa détresse, à des réformes immédiates. François II, par l'octroi d'une constitution libérale, par la nomination de ministres éclairés, Spinelli et surtout Liborio Romano, fit effort pour conjurer l'orage. Cette sagesse tardive ne parut à ses sujets qu'un aveu de faiblesse. L'armée napolitaine n'allait opposer aucune résistance à l'invasion; le ministre de la guerre se disait malade. Et auprès du roi lui-même, le comte de Syracuse, son oncle, Liborio Romano, se préparèrent à la défection. Avec leur concours intéressé, Cavour avait imaginé, au début d'août, un autre moyen de limiter l'entreprise de Garibaldi dans la péninsule que l'effort inutilement tenté pour réconcilier les Bourbons et leur peuple gagné à la cause de l'*Italia una*. Ce qu'il n'avait pu faire en Sicile, annexer l'Italie méridionale à la monarchie nouvelle, il l'essaya de nouveau à Naples. L'amiral Persano y fut envoyé le 3 août pour négocier, sous la direction du ministre sarde Villamarina, une entente secrète avec les officiers de terre et de mer et les ministres napolitains : il espérait obtenir, avant l'arrivée des *Mille*, un prononciamiento en faveur de Victor-Emmanuel. Cette intrigue ne donna pas plus de résultats que les réformes de François II : le 5 septembre Garibaldi était à Salerne; le roi de Naples, impuissant, lui abandonnait Naples et se réfugiait à Gaëte; deux jours après, un gouvernement révolutionnaire et patriote s'installait dans les Deux-Siciles, sous la direction du *Libérateur*. Et bientôt Mazzini accourait, appelé par Crispi et Bertani, à la revanche de ses défaites et de ses longues déceptions.

Ce fut, dans l'histoire de l'unité italienne, le moment vraiment critique. A mesure que le succès favorisait l'entreprise des *Mille*, et qu'ainsi s'étendait cette croisade populaire, improvisée, sans armée régulière, sans diplomatie, sans alliance avec l'étranger, selon le rêve des républicains unitaires condamné en 1849, le parti de Mazzini, délaissé par les patriotes qu'avait séduits la diplomatie de Cavour, affir-

mais ses doctrines et ses espérances. Par la révolution, il prétendait réaliser l'unité inachevée de la péninsule; reprochait à la Savoie la cession de Nice et l'abandon de Venise. Il ne se jugeait point lié par les engagements de Plombières, par les victoires de la France, par la paix de Villafranca même qui avait limité les défaites de l'Autriche. Libre d'obligations auxquelles il n'avait point souscrit, confiant dans les destinées et les droits de la race italienne, il n'admettait ni les calculs ni la temporisation. « Tant qu'il y a en Italie des chaînes à briser, je suivrai ma voie ou j'y laisserai mes os. Ceux qui parlent d'annexion, disait Garibaldi dans un dernier défi à Cavour, sont des misérables et des lâches : à Palerme on la voulait pour m'empêcher le détroit; on la veut à Naples pour que je ne passe pas le Volturne. »

Passer le Volturne, c'était la guerre peut-être avec la France. « Je n'en ai pas peur », s'écriait Garibaldi. Il ne redoutait pas davantage l'Autriche, dont le souverain se rencontrait cependant le 27 juillet avec le régent de Prusse à Teplitz, et avec l'empereur de Russie à Varsovie le 10 septembre. Les puissances continentales s'unissaient pour garantir aux Habsbourg, si la race italienne menaçait ses domaines, la Vénétie et le Tyrol. Et déjà, un envoyé de la Saxe, de Seebach, faisait savoir à François-Joseph, de la part de Napoléon III, que la France laisserait ses armées combattre les Italiens, s'il s'engageait à respecter le traité de Zurich (août 1860). Toutes ces conséquences, Garibaldi et ceux qui le poussaient, la race qui mettait en lui son espoir ne les calculaient pas.

Cavour en suivait le développement fatal, avec angoisse. « Cela va être un second Novare. » L'Italie, guérie par ses soins, retombait dans un nouvel accès du mal orgueilleux qui l'avait failli perdre. Depuis deux mois, le conseiller de Victor-Emmanuel essayait d'enrayer les progrès de la crise. Ni à Palerme, ni à Naples, il n'avait réussi : alors, le 20 août, ne voulant pas être prévenu à Rome par l'invasion des *Mille*, il se décida à envahir les Etats du Pape,

pour en fermer la route à Garibaldi. « Si nous ne sommes pas à la Cattolica avant Garibaldi, nous sommes perdus. La Révolution envahit l'Italie entière. » Le diplomate patient, prudent, donna toute sa mesure, en procédant cette fois par la chirurgie. Il en connaissait aussi bien les règles : « *L'importante è di far presto* ». Le 27 août, Napoléon qui visitait la Savoie reçut à Chambéry la visite de deux confidents de Cavour, Cialdini et Farini, qui lui exposèrent la nécessité de maintenir, par une armée sarde, la paix dans les Etats romains, d'occuper les Marches et l'Ombrie avant l'arrivée des Garibaldiens. D'un mot l'Empereur eût empêché, s'il l'eût voulu, l'opération. Cavour lui-même déclara que ses troupes se retireraient devant les troupes françaises, et que celles-ci, avec l'armée pontificale de Lamoricière, auraient suffi à défendre les Etats du Pape. Ce mot, Napoléon ne le dit pas. Il redoutait une seconde expédition de Rome et préféra détourner sur Victor-Emmanuel les colères des révolutionnaires italiens. Approuva-t-il même, comme on l'a dit alors à Turin, de cette parole célèbre : « faites, mais vite » ? Ce qui est certain, c'est qu'il fit à Farini de « larges concessions », et que Cavour les élargit encore.

A peine Garibaldi entra-t-il à Naples, le 7 septembre, que l'armée des généraux Fanti et Cialdini se préparait à l'invasion des Marches. L'insurrection des populations sur laquelle on avait compté à Turin pour la justifier ne se produisant pas assez vite, Cavour imagina de conclure que c'était la faute de l'armée pontificale, si les sujets du Pape ne se levaient pas pour la cause italienne : il somma, le 9 septembre, le Pape de la dissoudre. Cette façon d'obliger le Pape à désarmer, pour faire dans ses Etats une police contraire à sa souveraineté, déplut à Napoléon, qui ne voulait pas plus d'une action contre que pour le Saint-Siège. Il rappela son envoyé de Turin, M. de Talleyrand, fit en toute hâte repartir pour Rome le général de Goyon, retenu jusque-là en France à dessein, et ne ménagea pas les menaces. Mais il se borna aux menaces; il montra les



dents, « des dents artificielles ». Il continua le voyage qu'il avait projeté en Algérie, et son ministre des affaires étrangères s'en fut à la campagne. De même que Victor-Emmanuel avait laissé faire Garibaldi, Napoléon III laissait faire le roi d'Italie, espérant qu'ils se brouilleraient et que le dernier mot lui demeurerait. Il donna au Pape cette consolation, et Cavour opéra sans se gêner.

Le 18 septembre, l'armée sarde, forte de 35 000 hommes, rencontra à Castelfidardo les volontaires pontificaux de Lamoricière qui s'enfuirent en débandade dans Ancône, où le général à son tour capitula le 1<sup>er</sup> octobre. Pie IX n'avait plus d'armée : les troupes de Victor-Emmanuel campaient depuis le 25 septembre à Marigliano, à trois heures de Rome. Le Pape eut un instant l'idée de quitter sa capitale. Rien ne pouvait mieux convenir au roi d'Italie qui, à la grande joie des Italiens, en eût fait aussitôt la sienne. Exposé aux reproches violents des catholiques, Napoléon obtint du Saint-Siège et de Victor-Emmanuel un accord qui laissait à la Papauté et au général de Goyon, chargé de sa protection, Rome et les territoires de Civita-Vecchia, Viterbe, Velletri et Civita-Castellana (2 octobre 1860). Contournant la cité éternelle « que vingt-cinq siècles de tous les genres de gloire destinaient à devenir la capitale du royaume italien », les vainqueurs de Castelfidardo s'étaient portés rapidement à la frontière méridionale de l'Etat romain. Ils y arrivèrent, au moment où Garibaldi, avec une armée déjà fatiguée, livrait un combat décisif aux dernières troupes du roi de Naples. Sans leur intervention, le *Libérateur* était peut-être battu; si bien que Victor-Emmanuel apparaissait non pour repousser Garibaldi, mais pour le sauver.

L'opération pratiquée par Cavour avait réussi, en un mois à peine, au delà de ses espérances. Le sort de l'Italie centrale était réglé sans conflit avec la France ni l'Autriche, de telle manière que le Pape, maintenu à Rome et les *Mille* dans leur conquête de Naples étaient réduits à l'arbitrage de Victor-Emmanuel. Le Parlement de Turin, le 11 octo-

bre, à la requête de Cavour qui, par une dernière audace, donna aux Italiens à choisir entre son maître et la chimère révolutionnaire, n'eut plus qu'à adjuger au roi de Sardaigne les provinces de l'Italie centrale et méridionale, sous réserve de leur libre vote. Le vote se fit le 21 octobre 1860; les Marches et l'Ombrie s'annexèrent d'enthousiasme. A Naples, Victor-Emmanuel se rendit en personne pour consacrer la manifestation que ses agents avaient préparée. Il n'y entra qu'après une victoire décisive de son armée sur les Napolitains de François II, désormais réduit à la possession de Gaëte (2-7 novembre). Dépité et vaincu presque autant que le roi détrôné par le nouveau roi, Garibaldi retourna seul, le 9 novembre, à sa retraite de Caprera.

Le 18 février 1861, Victor-Emmanuel réunissait à Turin les députés de l'Italie unie sous sa domination : la famille, à l'exception des enfants de Rome, Venise et Nice, était au complet, et décidément acceptait pour chefs les princes de la maison de Savoie. Le dernier souverain qui eût résisté, François II, quelque temps appuyé par la France et l'Espagne, venait de capituler dans Gaëte (13 février 1861). Ses partisans se dispersaient sous les coups de l'armée piémontaise. L'Europe, d'autre part, reconnaissait le royaume d'Italie, la sixième grande puissance qui, depuis la guerre de Crimée, avait su se créer et s'imposer. Appuyé sur le succès et la gratitude des patriotes qui désertaient, dans la joie de l'œuvre accomplie, les rancunes et les doctrines de Garibaldi et de Mazzini, Cavour pouvait déclarer qu'il « avait foi dans l'avenir de l'Italie », désormais. Sa méthode avait eu raison de tous les obstacles : d'une part ce qu'il appelait alors « les moyens doux », la négociation, l'attente et la recherche heureuse des occasions, les concessions nécessaires aux exigences de ses alliés ou des partis, les mariages de raison et d'autre part l'audace, quand il le fallait, « des moyens extrêmes », la politique des résultats opposée à la politique du tout ou rien qui avait été condamnée en 1849.

Ces résultats étaient tels qu'ils ne pouvaient plus être contestés, ni compromis. Si Cavour succombait alors, en plein triomphe le 6 juin 1861, sous le poids du labeur qu'avait exigé de lui ce concours de patience et d'audace, ni l'œuvre ni la méthode ne s'altèrent.

La race italienne, cependant, n'avait pas réalisé la partie essentielle de ses espérances. Une armée étrangère occupait Rome : le regret de n'avoir pas repris possession de la ville sainte s'avivait, dans ces âmes façonnées par la propagande historique, de la haine des Gaulois installés au Capitole. Lorsque l'heure fut venue de choisir un centre à la patrie reconstituée, on ne voulut rien à défaut de Rome, et Cavour fut obligé de s'engager à résoudre la question romaine. Avec Ricasoli, il déclarait aux Italiens, le 23 mars, que Rome « devait être et serait la capitale de l'Italie », développait sa théorie de l'Eglise libre dans l'Etat libre. Il demandait à ses amis, à la race, un nouveau crédit, une attente de deux années, à Napoléon III de nouvelles concessions, au Pape lui-même l'abandon volontaire de ses prétentions temporelles. S'il n'allait pas jusqu'à dire, comme Ricasoli, « il faut tuer le pouvoir temporel, *tosto, tutto e sempre*. L'Italie sans Rome n'est rien », il savait la puissance du sentiment populaire, exaspéré par les victoires et par l'obstacle. L'erreur de la France catholique et de Napoléon fut toujours, depuis lors, de ne point comprendre avec Cavour qu'une race ramenée par la propagande des savants au culte des origines romaines n'était pas une nation capable d'accepter l'enclave de Rome, et de vivre satisfaite, comme les Français longtemps avec l'enclave d'Avignon. L'Empereur promit à Cavour le rappel de ses troupes : il exigeait en retour de l'Italie qu'elle empêchât elle-même toute attaque contre le Saint-Siège, autorisé à recruter d'ailleurs dix mille volontaires pour sa défense, et lui versât un tribut égal au budget de ses provinces perdues. La mort de Cavour suspendit cette négociation.

Ses successeurs n'eurent pas assez d'autorité, ni d'ha-

bilité pour la résoudre. Chef du cabinet italien de juin 1861 à mars 1862, Ricasoli ne se contenta pas de négocier le rappel des troupes françaises. Il ne désirait, ni n'osait garantir à Pie IX la possession de la cité romaine. « Aller à Rome, y aller bien vite le préoccupait toute la journée. » Tous les moyens que l'Italie avait depuis l'origine employés pour persuader Napoléon III, l'homme d'Etat florentin, impatient et passionné, les mit en œuvre : instances du comte Arese, de Panizzi, du chevalier Nigra, du prince Napoléon, auprès de l'Empereur et de ses ministres. La France maintenait ses troupes et recommandait la patience. Quoiqu'il eût envoyé à Turin Benedetti, et à Rome Lavalette, deux diplomates favorables à l'unité italienne, Napoléon ne se disposait point, comme Ricasoli l'en pressait, à engager avec le Pape et les catholiques français, déjà très irrités, un débat sur la suppression du pouvoir temporel (octobre 1861).

A Ratazzi, moins exigeant, six mois plus tard, il proposa de nouveau l'arrangement que Cavour avait accepté en principe (20 mai 1862). Mais l'Empereur des Français n'était pas de force à l'imposer au Saint-Siège qui, même pour sauver Rome, n'était pas disposé à reconnaître avec Antonelli les conquêtes précédentes de Victor-Emmanuel. Et Ratazzi se trouvait de nouveau débordé par les revendications populaires. « Rome ou la mort », s'écriait Garibaldi, débarqué à Catane le 9 août 1862, arrêté à Aspromonte, blessé et fait prisonnier, sur la terre qu'il avait donnée à Victor-Emmanuel avec ses soldats. L'événement était grave pour le successeur et l'ami de Cavour, qui, plus heureux que lui, avait évité cette rencontre : Ratazzi sollicita son pardon de l'Italie, en amnistiant Garibaldi, et déclara, le 10 septembre, à l'Europe que cette entreprise des volontaires faisait à la royauté un devoir de donner à la nation sa capitale.

A Paris, Thouvenel eut le mérite de reconnaître que le mouvement italien, « plus fort que les diplomates, n'était pas un feu de paille, et que Napoléon III, comme Ratazzi, n'y

pouvait résister ». Napoléon III y résista pourtant : « poussé au pied du mur, contre l'avis de ses conseillers, il agit comme eût fait Henri V. » Il renvoya Thouvenel (15 octobre 1862), rappela d'Italie Benedetti et Lavalette et se prépara avec Walewski et Drouin de Lhuys, qu'appuyait une *puissante auxiliaire*, l'Impératrice, à une seconde expédition de Rome, en cas de besoin. « C'est un dilemme, avait dit avec raison M. Thouvenel ; le maintien du *statu quo* à Rome n'est plus possible ; qu'on se décide à tourner à droite ou à gauche, le chemin abonde en précipices. » Avec le parti catholique, Napoléon prit à droite, arrêtant et décourageant les espérances qu'en gouvernant à gauche il avait jusque-là réalisées. Désormais l'Italie oublia ses bienfaits : la haine de l'étranger, qui avait toujours été à la source de ces aspirations orgueilleuses de la race, se réveilla contre la France catholique, assez forte pour effacer déjà les bons offices de la France libérale. A Turin, Ratazzi fut sacrifié. Mais il suffit à Victor-Emmanuel de le remplacer par un patriote qui avait fait ses preuves, par Farini (20 novembre), pour se faire pardonner par ses sujets nouveaux Aspromonte et l'abandon de Rome.

Ce fut alors que, mécontent de se voir détesté par les Italiens, presque à l'égal de l'Autriche, Napoléon III chercha, avec son ami Arèse, un dérivatif aux passions de la race retournées contre lui. « Tous mes efforts tendent à ce que vous obteniez la Vénétie », dit-il à son confident le 16 mars 1863. Et l'autre, interprète des ambitions de la race, de répliquer, satisfait et allumé : « le Tyrol italien aussi ». La tactique, dans le courant de 1863, entre l'Empereur et le roi se développa. Ce fut l'œuvre de Visconti Venosta, mazzinien fougueux et converti, en qui l'Italie venait de retrouver un successeur digne de Cavour, de la faire aboutir à un traité. Le cabinet Minghetti, où il avait pris, à la place de Farini, une grande influence, rest à Napoléon III, par les soins de son parent Pepoli (mai 1864) l'offre de Cavour. Il promit de ne pas inquiéter le Pape dans Rome, si de son côté l'Empereur, dans un certain

délai, s'engageait à retirer le concours de son armée. Et, comme pour donner de leur bonne foi une caution, les ministres de Victor-Emmanuel, sans le consulter, mais certains d'être approuvés par la majorité des Italiens, se déclarèrent prêts au choix d'une nouvelle capitale provisoire, Florence, choix qui pouvait être interprété pour une sorte de renonciation durable à Rome. Les ministres catholiques de Napoléon III, Drouin de Lhuys et de Parieu furent séduits par cette garantie, qui ne fut pas aisément acceptée par le roi lui-même en Piémont. La Convention fut signée le 15 septembre 1864. Elle contenait dans ses articles patents la promesse française d'évacuer Rome en deux ans, la promesse italienne d'empêcher toute attaque contre le Saint-Siège, autorisé à recruter une armée de volontaires, et dans un article secret la condition du transfert de la capitale royale à Florence.

Ce que même, en ses articles secrets, la Convention ne disait pas, c'était le plan formé de dédommager en Vénétie les Italiens de leur sacrifice à Rome. « En se préoccupant de la question romaine, disait à Victor-Emmanuel Visconti Venosta, à la fin de septembre, nous n'avons pas oublié celle de Venise. Les chefs supérieurs de vos armées, Sire, ont été d'avis que Florence offre les meilleures conditions topographiques sur les lignes du Pô et des Apennins. » La Marmora, en prenant le pouvoir, le 23 septembre 1864, se rappela que Napoléon, discutant avec lui la Convention de septembre, lui avait manifesté le désir d'aider l'Italie à occuper Venise. Il le dit, le 12 novembre, au Parlement italien, et depuis lors, entre les deux cabinets de Paris et de Florence, l'annexion de la Vénétie fut l'objet principal des entretiens et des projets diplomatiques. Après cinq ans d'efforts communs et de brouilles provoqués par les passions de la race italienne, Napoléon III se préparait à terminer l'édifice dont il avait avec Cavour commencé les fondations en 1858, toujours plus disposé à dépouiller l'Autriche que le Saint-Siège. Jusqu'au bout, il était presque malgré lui, par les exigences des Italiens, l'artisan de l'unité italienne.

En 1864, la situation européenne fournit à l'Empereur des Français l'occasion d'aborder le problème qui, deux ans plus tard, se trouva résolu. A la mort du roi de Danemark, Frédéric VII (15 novembre 1863), toute la race allemande, impatiente comme les Italiens d'unité et de conquête, et comme eux invoquant le droit des nationalités, s'était précipitée à la suite du duc d'Augustenbourg sur les duchés de l'Elbe. La Diète avait fait occuper le Holstein; le maréchal Wrangel, à la tête d'une armée austro-prussienne, envahit, le 1<sup>er</sup> février 1864, le Sleswig. C'était une guerre soi-disant nationale contre l'existence d'une nation : toute l'Allemagne s'unissait pour enlever au roi Christian IX les terres de langue et de race germaniques que ses érudits et ses professeurs depuis trente ans, au nom de la science, lui avaient adjudgées.

Dès le début du conflit, Napoléon s'était montré favorable aux revendications allemandes. Son confident Fleury fut envoyé à M. de Bismarck le 20 décembre 1863 et lui offrit « s'il voulait s'entendre avec nous » la revanche d'Olmütz et de Francfort, le bénéfice, dans l'affaire des Duchés, de la direction des appétits germaniques. Fleury, remarquait Bismarck, « offre plus qu'il ne plaît au roi de Prusse ». Guillaume I<sup>er</sup> et son ministre étaient trop habiles pour avouer leurs ambitions si tôt à Napoléon et s'engager à en donner le prix, comme Cavour à Plombières. Mais, dans ce prix, la part de l'Italie était comprise : c'était la Vénétie. A plusieurs reprises, l'Empereur le répéta. Il le dit à l'Angleterre, qui le sollicitait de défendre le Danemark. « Nous ne pouvons soutenir la cause des nationalités en Vénétie, et la combattre dans les Duchés. » (13 avril.) « Si j'ose intervenir, reprit Rouher, son confident à la Conférence de Paris, nous aurons souci de la Vénétie plus que du Danemark. »

Ce fut ainsi la France qui lia la première aux débuts de l'unité allemande les derniers progrès de l'unité italienne. Comment l'indépendance de Venise devait-elle sortir de l'affaire des Duchés, Napoléon alors ne pouvait le dire net-

tement. Après la conquête (30 octobre 1864) qui coïncida avec la Convention romaine, les Allemands se divisèrent. Unies, la Prusse et l'Autriche commencèrent par dominer les Etats secondaires qui avaient cru se renforcer d'un nouvel Etat constitué aux dépens des Danois (22 février 1865). Puis Bismarck commença à menacer l'Autriche pour l'éliminer à son tour, ou l'obliger à lui céder la meilleure part. « Il viendra un jour où les deux puissances allemandes seront amenées, dit Napoléon au comte Pasolini, à la nécessité de la guerre. Ce sera pour vous le bon moment. » Moment, ou d'arracher à l'Autriche menacée la rétrocession de Venise, ou d'en obtenir l'annexion de la Prusse conquérante, par une association à ses conquêtes. Entre les deux solutions, Napoléon demeura indécis, toute l'année 1865, partagé entre l'influence de son ministre Drouin de Lhuys qui aspirait à une réconciliation de l'Autriche et de l'Italie pour le maintien du *statu quo*, et son désir constant de remanier plus encore l'Europe, les nations et les races. Sur ces hésitations, le ministre La Marmora réglait avec prudence sa conduite, écoutait, sans le décourager mais sans prendre d'engagement, le ministre prussien d'Usedom chargé de solliciter un concours décidé et rapide de l'Italie (juin-août 1865) : il envoyait d'autre part à Vienne un agent secret, le comte Malaguzzi, le 10 octobre, offrir à l'Autriche le rachat direct de la Vénétie.

Le 11 octobre 1865, Napoléon avait enfin pris un parti. Il s'était décidé pour la Prusse, après la démarche que Bismarck prit la peine de faire à Biarritz auprès de lui personnellement. Au retour de son voyage, le ministre prussien en marquait l'objet et le résultat quand il disait joyeux au chevalier Nigra, ministre de Victor-Emmanuel : « Si l'Italie n'existait pas, il faudrait l'inventer. » Sans la question vénétienne qui fut le point précis des entrevues de Biarritz, Bismarck n'aurait pu se garder le moyen de traiter à sa façon la question allemande. Mal fixé sur les intentions de la France et de l'Italie, il avait, pour gagner du temps, négocié avec l'Autriche la trêve de Gastein, le

14 août 1865. « Pouvez-vous m'affirmer en conscience que vous n'avez pas d'une façon quelconque garanti à l'Autriche la Vénétie? » lui demanda Napoléon inquiet du rapprochement apparent des puissances allemandes. Ce début suffit à éclairer le diplomate prussien sur le désir ardent que formait Napoléon de terminer par Venise l'unité italienne. Pour disputer à l'Autriche les Duchés et l'Allemagne du Nord, il préférerait de beaucoup le concours de l'Italie à celui de la France. L'une réclamerait des terres italiennes, l'autre peut-être des terres allemandes. La neutralité de Napoléon III, bienveillant pour la Prusse à la seule condition que l'Italie eût sa part, était plus que suffisante à ses desseins. Bismarck se garda bien de demander plus, n'étant pas disposé à offrir davantage. En sorte que l'entrevue de Biarritz décida ce que l'entrevue de Plombières avait inauguré, l'indépendance totale de l'Italie. Il n'en résulta, ni pour la Prusse ni pour la France, aucun engagement précis à propos des affaires allemandes. Napoléon remettait à Bismarck et à son roi le soin d'achever ce qu'il avait commencé avec Cavour, et de porter le dernier coup à l'Autriche, en faveur de la race italienne.

« La guerre avec l'Autriche, dit Bismarck, est inévitable » : le 3 novembre 1865, il offrait à La Marmora un traité de commerce avec la Prusse qui avait un an plus tôt refusé de le conclure. En un tour de main, quelques jours après, le traité fut signé, et valut à Victor-Emmanuel une nouvelle attention, le cordon de l'Aigle noir. A ces avances prussiennes, le cabinet italien répondait, mais lentement. Le souvenir n'était pas effacé à Turin de cet accès de patriotisme germanique, qui en 1859, encouragé par la politique prussienne, avait arrêté en pleine victoire les ennemis de l'Autriche et prolongé la servitude de Venise. Ennemie de l'Autriche, à son tour, la Prusse ne redeviendrait-elle pas, l'Italie une fois encore engagée, brusquement son amie? La Marmora le craignait tellement qu'en février 1865 il sollicitait Napoléon de procurer, sans guerre, à son pays la Vénétie, en dédommageant l'Autriche avec les

principautés danubiennes révoltées contre le prince Couza.

La même prudence détermina l'envoi à Berlin du général Govone, le 9 mars. Il avait ordre de conclure un traité formel avec la Prusse, mais pour une guerre immédiate qui donnerait à Guillaume I<sup>er</sup> les Duchés, à Victor-Emmanuel la Vénétie. En même temps, La Marmora, se défiant du marchand, voulait un marché comptant. Ce n'était point l'affaire de Bismarck qui avait l'idée d'une opération à terme. La querelle des Duchés, occasion simplement et mauvais prétexte d'ailleurs pour un conflit avec l'Autriche, qui ne serait pas seule dépouillée de ces territoires convoités par toute l'Allemagne. L'opération que méditait Bismarck et qu'il exposa à Govone, c'était celle que les Italiens venaient de réaliser chez eux, après trois ans d'efforts, entreprise nécessairement à longue portée : l'appel aux passions unitaires de la race allemande, pour constituer ce qu'un ministre autrichien appelait le Piémont septentrional, une Prusse étendue du Rhin à la Vistule. Il venait, avec la permission de Napoléon, demander à Victor-Emmanuel, ce qu'à Plombières Cavour avait obtenu de l'Empereur, un concours payé, après l'opération, de la Vénétie, du même prix et de la même façon que la France avait eu Nice et la Savoie.

Le débat fut plus long qu'à Plombières : près d'un mois au lieu de deux jours. Les Italiens craignaient qu'en possession des Duchés la Prusse ne les laissât seuls aux prises en Vénétie avec les armées autrichiennes, très capables de prendre une revanche. Bismarck de son côté les soupçonnait d'exiger un engagement immédiat pour se faire payer au même prix, par l'Autriche effrayée, leur retraite. Secrètement, à l'insu de tous ses ministres, de Drouin de Lhuys, Benedetti et Malaret, Napoléon III mit les parties d'accord, en donnant à la Prusse sa caution, en se chargeant pour l'Italie des risques. Il employa les confidents ordinaires de ses desseins italiens, Pepoli, Arese, le prince Napoléon, à rassurer Victor-Emmanuel et La Marmora. Il promit son appui, dans le cas où l'Italie serait abandonnée, et insista

pour la conclusion du marché. Justement alors, l'Autriche venait de réunir quelques troupes par prudence dans ses provinces de l'Est. Bismarck en profita pour décider Guillaume I<sup>er</sup> à proposer un traité éventuel d'alliance, valable pour trois mois pendant lesquels la Prusse pourrait trouver son *casus belli* (21 mars), et six jours après, il abordait avec la Bavière, pour précipiter la rupture, la question de la réforme fédérale. L'occasion se présentait trop belle aux Italiens : tout le profit qu'ils rêvaient sans la responsabilité ni le risque. Avec Venise, ils réclamèrent le Trentin : Bismarck s'excusa de ne pouvoir stipuler d'avance la cession d'une province de la Confédération germanique, comme Cavour avait fait de Nice d'abord. Il fut convenu que, pendant ou après la guerre, on en reparlerait. Le 8 avril 1866, le traité d'alliance offensive et défensive fut signé à Berlin par Bismarck et les ministres italiens, Govone et Barral : il obligeait Victor-Emmanuel à prendre les armes, dès que la Prusse les prendrait pour imposer à l'Autriche une réforme fédérale, « aspiration légitime de la nation allemande. » Il lui assurait la restitution du royaume lombard-vénitien contre la cession à la Prusse de territoires équivalents ; il contenait enfin la promesse réciproque des deux alliés de ne pas conclure la paix séparément.

Plus tard, l'Italie a pu attribuer à la Prusse tout le mérite de cette alliance qui couronna sa fortune. Dans ses origines, comme dans sa portée, le traité, en réalité, avait été l'œuvre de Napoléon III. Bismarck ne s'y trompait point lorsqu'il disait à Govone, à la fin de cette mission qui, au début, avait failli détourner l'Italie de cette voie : « Tout cela bien entendu, si la France le veut. Contre sa mauvaise volonté, rien ne serait possible. »

Le 3 mai, à Paris, au Corps législatif, l'opposition dirigée par Thiers, dénonçait aux Français l'alliance négociée par leur Empereur comme une trahison envers leur pays indigne et compromis par l'unité prochaine de l'Allemagne et par celle de l'Italie désormais achevée. Pris à parti, Napo-

léon se défendit, et se justifia devant le public, le 6 mai à Auxerre, « par ce qu'avait de bien français une politique destinée à ruiner les traités de 1815 ». Mais en secret, il accueilli et transmit, avec avis très favorable à Florence, dès le 4 mai, l'offre que lui fit l'Autriche effrayée par la coalition, persuadée par l'Angleterre de désarmer les Italiens en leur cédant la Vénétie. A cette cession, l'empereur François-Joseph ne mettait qu'une condition, le temps de conquérir, sur la Prusse isolée, la Silésie. Si La Marmora eût accepté, la coalition se fût retournée contre la Prusse ; inquiet, Bismarck songea aussi, en ce mois de mai qui précéda la guerre, à un brusque rapprochement avec l'Autriche, pour éviter ce grand péril.

La mauvaise volonté de la France, justement alarmée par les discours de Thiers, tint ainsi en suspens le sort de l'Italie. Alors que les Italiens refusaient une réconciliation avec l'Autriche, le ministre Drouin de Lhuys déterminait encore, le 26 mai, Napoléon à un Congrès qui devait au mois de juin la leur imposer par la volonté de l'Europe. L'Autriche commit la « faute de sauver la Prusse et l'Italie du Congrès ». Malgré la leçon qu'elle avait reçue en 1859, elle se crut assez forte, appuyée sur tous les Etats allemands jaloux des Prussiens, et prêts à se grouper autour d'elle pour infliger à l'ambition prussienne un échec égal à celui d'Olmutz. Elle préféra risquer la perte de l'Allemagne dans une guerre décisive, plutôt que de jeter habilement du lest, au Congrès. François-Joseph refusa le 1<sup>er</sup> juin d'y laisser discuter la moindre cession de territoire.

« C'est la guerre », s'écria joyeusement Bismarck. Dix jours après, il demandait à la Diète de Francfort de se prononcer sur la réorganisation de l'Allemagne. Il reçut la réponse qu'il attendait, un décret proposé par l'Autriche, le 14 juin, de mobilisation des contingents fédéraux contre la Prusse. L'armée prussienne, entrée en Bohême, le 24 juin, remportait à Sadowa, le 3 juillet, une victoire si complète que la route de Vienne était désormais ouverte. Le 26 juillet, comme si jusqu'au bout cette histoire dût re-



produire les phases de la guerre d'Italie, les préliminaires de Nikolsbourg étaient offerts, ainsi que ceux de Villafranca à l'Autriche vaincue, par Bismarck victorieux et raisonnable.

Le gouvernement italien ne les accepta que le 30 juillet, après des instances très vives de Napoléon III et de ses alliés de Berlin. Et pourtant, alors que le roi de Prusse écrasait l'Autriche, Victor-Emmanuel et ses généraux n'avaient pas été heureux. Entre le roi, Cialdini et Menabrea, l'unité de commandement fit défaut, tandis que l'archiduc Albert faisait preuve de clairvoyance et d'énergie. Avec une armée de moitié inférieure, le 24 juin, il battait à Custozza l'armée royale, séparée de la seconde armée italienne de Cialdini, et les obligeait tous à rétrograder sur Plaisance, Crema et Modène. Le 15 juillet, La Marmora cherchait une revanche sur mer et poussait l'amiral Persano vers les côtes de Dalmatie. La flotte en bois des Autrichiens ne valait pas les cuirassés de l'escadre italienne. Mais leur amiral Tégéhof, par une offensive hardie, déconcerta son adversaire Persano à Lissa, et fit si bien qu'il le rejeta dans Ancône, humilié et défait (20 juillet 1866).

Malgré ces défaites, qu'ils comptaient réparer, les Italiens élevaient plus de prétentions qu'avant la guerre : lorsqu'on apprit à Victor-Emmanuel, à ses ministres les offres de l'Autriche, la cession de la Vénétie à Napoléon pour qu'elle leur revint de sa main à bref délai, ils s'indignèrent, et le prince Napoléon avec eux. Ils étaient las des cadeaux de la France, de la Lombardie, même après Novare, et de la Vénétie, même après Custozza. Ils entendaient que la France les aidât jusqu'au bout à réaliser les espérances de la race. Govone, envoyé de nouveau auprès de Bismarck, réclamait encore, au moment de l'armistice, le Tyrol italien, les provinces de l'Adriatique, l'Istrie au moins. Il fallut, pour calmer le peuple excité par les partisans de la guerre à outrance, les chefs de *Italia irredenta* (non affranchie) que l'acquisition de la Vénétie, arrachée à une armée victorieuse, pût lui être présentée sous la forme d'un vote spontané des Vénitiens, non d'une offrande de la

diplomatie française. Napoléon III y consentit encore, en même temps que Victor-Emmanuel sacrifiait aux rancunes de ses sujets le ministère La Marmora (10 août 1866). L'Autriche s'y refusa jusqu'à la signature du traité de Vienne qui, le 24 août, abandonna le royaume lombard-vénitien à l'Empereur des Français, libre d'en disposer en faveur de l'Italie.

Au moment où par un détour s'achevaient réellement l'unité italienne et la constitution dans la péninsule d'une grande nation libre de ses destinées, les hommes d'Etat qui, des deux côtés des Alpes, avaient été les ouvriers de cette entreprise devinrent les victimes de son succès. Par leurs calculs, réglés sur les circonstances et les occasions, Napoléon III et les ministres sardes avaient fait peu à peu du Piémont un royaume considérable, au profit de l'Italie délivrée. Ils n'avaient pas satisfait la race italienne, en l'employant et la décevant tour à tour. Chaque progrès qu'avec eux elle réalisait lui découvrait plus clairement le but que ses directeurs de conscience, Mazzini, Crispi, et ses éducateurs avaient fixé à ses espérances orgueilleuses.

Dans le nouveau royaume, le pouvoir échappa aux Piémontais qui l'avaient créé et passa à la *Consorteria*, aux hommes de Milan, des Romagnes et de Florence groupés autour de Ricasoli. L'alliance française commença à se changer en reproches parfois haineux contre Napoléon et ses sujets qu'exprimèrent les publicistes, et même les écrivains chargés d'enseigner le patriotisme dans les écoles de la péninsule. L'Empereur, pour donner la Vénétie, avait fait cependant un sacrifice plus grand encore que celui de ses soldats à la liberté des Lombards. Son amitié pour l'Italie l'avait détourné, après Sadowa, d'une médiation armée que ses ministres lui recommandaient alors vivement pour exiger de la Prusse conquérante une compensation à des conquêtes dont la France sentit le poids plus tard. Eprise de grandeur, la race italienne ne vit plus que les obstacles dressés par la politique française contre son expansion.

Et ce fut pis encore quand une tentative de Garibaldi sur Rome, que les troupes françaises avaient commencé d'évacuer, mais qu'occupait encore une légion recrutée à Antibes, sous les ordres de généraux français en activité, d'Aurelles de Paladines, Dumont, détermina (octobre 1867) Napoléon III à une nouvelle expédition en faveur de la papauté. Les chassepots des hommes du général de Failly firent merveille à Mentana contre les Garibaldiens (3 novembre 1867), mais un tort décisif à la nation française et à leur Empereur auprès des Italiens. Les discours que Rouher, à la suite de cet éclat, tint au Corps législatif pour déclarer, aux applaudissements de la majorité, que la France « *jamais* » ne laisserait devenir Rome capitale du nouveau royaume accentuèrent davantage le malentendu. Les Français, ayant aidé si largement la nation sœur à conquérir sa liberté et ses droits, s'étonnaient que celle-ci, pour le simple refus de Rome, s'éloignât d'eux si vite. Napoléon III, qui avait cru par ses derniers efforts en faveur de la patrie de Manin faire oublier à l'Italie Mazzini et Rome, se lassa de n'obtenir aucun crédit dans cette question romaine, si difficile à régler entre lui et le parti catholique. Il ne saisit point alors la portée de ce mot de Ricasoli : « l'Italie sans Rome n'est rien », les passions de cette race provoquées, ses espérances excitées par les souvenirs de la grandeur romaine, les seuls gages solides, aux yeux des patriotes, de la grandeur qu'elle avait rêvée, ce qu'impliquait enfin, comme consécration du passé et vision d'avenir, l'occupation de Rome, symbole et promesse. Rebutés, de leur côté, les Italiens commencèrent à se tourner vers la Prusse protestante, refusant de reconnaître le bienfait réel des contrats diplomatiques que leurs hommes d'Etat avaient en leur nom passés avec Napoléon III. Une nation, parce qu'elle est une personne morale, doit être liée par ses engagements. La race italienne suivit ses instincts seulement et chercha, contre l'obstacle que les catholiques français opposaient à ses appétits, un point d'appui dans les passions de conquêtes analogues de la race germanique.

Pendant trois ans encore, les hommes d'Etat italiens devaient s'efforcer de dissiper ce malentendu. Menabrea, Minghetti, Visconti Venosta, dans le conflit qui s'annonçait entre la France et la Prusse, s'efforcèrent que l'Italie demeurât fidèle à la France, à Napoléon III, exigeant de lui, pour calmer la race italienne, l'évacuation définitive de Rome. Un traité d'alliance définitif fut préparé, en juin 1869, sur ces bases entre les cabinets de Paris, de Florence et de Vienne, et proposé jusqu'au 3 août 1870 à l'Empereur qui le rejeta, à la veille même de ses désastres. Il eût fallu que la France abandonnât le pouvoir temporel. Son refus, même à cette heure tragique, parut aux Italiens de la péninsule la confirmation solennelle de ses desseins sur Rome, irrévocables. Et ce fut ainsi que les victoires germaniques, le 20 septembre 1870, achevèrent, en permettant à Victor-Emmanuel l'occupation de la ville sainte, le programme italien. Désormais, *Roma intangibile* devint le mot d'ordre de la race, la conquête unique à laquelle elle s'attacha, comme à une victoire sur les Français, procurée, garantie par les succès de la race allemande. Il suffit de relire la proclamation par laquelle Victor-Emmanuel annonçait à son peuple ce grand événement, pour en comprendre la portée et le prix : « Les Italiens sont maîtres de leurs destinées, après leur dispersion pendant des siècles, dans la ville qui fut la capitale du monde. Ils sauront tirer des restes de leur grandeur l'augure d'une grandeur nouvelle. »

#### L'unité grecque : l'idée hellène.

« Si, au moment de la guerre de Crimée, les Grecs avaient eu, eux aussi, un Cavour à leur tête, écrit un historien de la Grèce moderne, peut-être auraient-ils vu qu'ils y avaient plus à gagner, à l'instar du Piémont, en s'attachant aux puissances alliées de la Turquie. » Les Grecs, en se joignant, dès 1854, à la croisade prêchée contre les Turcs par les agents de Nicolas I<sup>er</sup>, firent certainement un faux calcul

mais leurs espérances étaient les mêmes que celles des Italiens, à cette époque du réveil des races en Europe. Dès 1848, Alexandre Mavrocordato, le chef du parti qui, à l'instigation de l'Angleterre, excitait contre le roi Othon les patriotes hellènes, faisait appel aux passions de la race pour lui tracer un programme de conquête, qui se présentait sous la forme aussi d'idées de liberté et de nationalité, « Quelles sont les contrées que la Grèce peut et doit s'annexer? Pour réaliser, ne *fût-ce qu'en partie*, la réunion du peuple grec en un seul Etat, il faut que cet Etat contienne les pays où la race grecque est la plus nombreuse, au moins la Thessalie, la Macédoine, l'Epire, et l'île de Crète. » Si Mavrocordato n'eût été l'allié de Palmerston, il aurait ajouté : les îles Ioniennes, encore soumises à l'Angleterre. D'autres patriotes, remarquant que, dans le passé, la Grèce n'avait été vraiment unie que par l'Empire byzantin, regardaient vers Constantinople, comme si de cette rivale de Rome, l'avenir dépendait pour la race hellène, un avenir de grandeur semblable aux espérances fondées sur Rome par la race italienne. Ce fut l'idée qui arma le gouvernement du roi Othon, en 1835, contre les Turcs et lui valut pendant trois ans l'occupation du Pirée par les troupes anglo-françaises.

Après cet échec, quoiqu'au Congrès de Paris Napoléon III eût très généreusement offert le pardon de l'Europe aux Hellènes, ceux-ci ne pardonnèrent pas à leur roi le recul de leurs espérances. Leurs colères s'accrurent des efforts que fit, après 1856, l'Angleterre aidée de la France, pour obliger le Sultan et ses ministres à réaliser les réformes du Tanzimat, à traiter ses sujets chrétiens comme les musulmans, à leur donner la pleine sécurité de leurs personnes et de leurs biens. La propagande de la *grande idée* ne pouvait que souffrir d'une réconciliation entre les musulmans et les raïas. Ce fut sur leur roi étranger, peu intelligent et las du pouvoir, que les Grecs se vengèrent. Othon, cependant, n'était pas indifférent aux revendications helléniques; par goût, par politique aussi, il les avait toujours encouragées.

On ne lui en tint nul compte. Tous les partis, dès cette époque, s'associèrent à la rude campagne que menaient contre lui les champions les plus ardents de la race, le héros de l'indépendance Kanaris, et Boulgaris. Alors la situation de la royauté en Grèce devint véritablement intenable. Elle était à la fois accablée des reproches de tout un peuple et des intrigues que l'Angleterre, craignant de l'y voir céder, ou que la Russie, jalouse de l'influence anglaise, formaient autour d'elle, réduite à l'impuissance et victime de l'anarchie.

Déjà, en 1854, le gouvernement anglais avait résolu de renverser la dynastie bavaroise, et offrit le trône au duc de Gènes, frère de Victor-Emmanuel. Cavour avait fait rejeter l'offre : « Le trône de Grèce sera toujours, disait-il, un buisson d'épines. Il ne serait pas surtout tenable pour un prince qui, poussé par les alliés de la Turquie, passerait pour l'adversaire de l'idée nationale. » Menacé par l'Angleterre, poussé par les Hellènes, que le succès des Italiens encourageait peu à peu, Othon 1<sup>er</sup> se décida vers la fin de 1861 à négocier avec Garibaldi et ses troupes pour introduire en Grèce une armée révolutionnaire capable d'appuyer un soulèvement des Hellènes. Les négociations, facilitées par Victor-Emmanuel, étaient à la veille d'aboutir, lorsque des révoltes éclatèrent dans l'armée grecque à Nauplie et à Syra (février, mars 1862). La France et l'Italie n'étaient pas fâchées d'être débarrassées de Garibaldi. L'Angleterre voulait contenir la Grèce : était-elle bien fondée à prétendre que « la Grèce eût sur l'Epire, la Thessalie et la Crète des droits moindres que le Piémont sur la Toscane, les Etats romains et les deux Siciles ? » La Russie, mécontente de la faiblesse du roi Othon, s'appretait à le remplacer par le duc de Leuchtenberg, petit-fils de Nicolas 1<sup>er</sup>. Trahi par tout le monde, le roi s'en fut dans les provinces chercher des appuis (septembre 1862). Aussitôt son absence était mise à profit par les conspirateurs qui le déclarèrent déchu et formèrent avec Kanaris, Boulgaris et Rouphe un gouvernement provisoire

(10 octobre 1862). Othon, conservant l'espérance que les intrigues des puissances et l'anarchie obligeraient les Grecs à le rappeler bientôt, s'éloigna sans résistance.

Il ne s'était trompé qu'en partie : la Russie et l'Angleterre avaient déterminé cette révolution, et chacune entendait l'exploiter à son profit, pour installer à Athènes un roi russe, le duc de Leuchtenberg, ou anglais, le fils de la reine Victoria, le prince Alfred. Leur rivalité, en prolongeant jusqu'au mois de février l'interrègne, livra la Grèce aux querelles des chefs de parti qui dès le début n'avaient pu s'entendre sur le choix d'un Président pour la Constituante. L'armée, la garde nationale se divisaient entre les factions. Dès le mois de février 1863, une sédition ruina le gouvernement provisoire; des ministres et des fonctionnaires improvisés étaient impuissants à maintenir l'ordre, à faire rentrer les impôts, et obéir le peuple.

Pourtant, il y avait en Grèce une foi vivace dans les destinées de la race : il ne restait même plus que ce lien entre les partis. Mais il était très fort, et l'Angleterre qui avait fomenté ces révoltes pour arrêter les revendications helléniques, se vit bientôt obligée de leur donner une satisfaction. Afin d'écartier le candidat russe, elle offrit les îles Ioniennes, peu de chose, sans doute, en proportion des appétits de ce peuple. L'offre n'en parut pas moins satisfaisante et déterminâ l'élection du prince Alfred (3 février 1863). Elle demeura, quand la reine Victoria eut refusé pour son fils la couronne, le gage de l'élection de son successeur, le prince Georges de Danemark, neveu du roi de Danemark.

Cette longue décadence de la royauté hellénique à peine créée en faveur d'Othon, ces discordes des partis mal faits pour l'expérience parlementaire que l'Europe intéressée à ces conflits leur avait imposée, n'en avaient pas moins abouti à un progrès réel, à une extension des espérances et des frontières helléniques. Tous les hommes d'Etat qui se disputèrent le pouvoir encore dans les premières années du nouveau règne, Tricoupis, originaire

des îles reconquises, Coumoundouros, le futur libérateur de la Thessalie, Deiyanni, son avocat au Congrès de Berlin, le roi lui-même, quoique engagé par son élection à servir les volontés de l'Angleterre, protectrice des Turcs, trouvèrent dans les aspirations de la race le seul élément solide de leur pouvoir. Leur administration laissa toujours à désirer, et parut toujours précaire. Leur politique au dehors, appuyée et réglée par les revendications helléniques, les a peu à peu satisfaites.

Dès 1866, après les îles Ioniennes, l'annexion de la Crète s'offrit. Plus nombreux de beaucoup, dans l'île, que les musulmans, les chrétiens de race et de langue hellène se révoltèrent au mois de septembre 1866 et proclamèrent dans une assemblée constituante leur réunion au royaume hellénique. Leur vœu semblait assuré du succès : la Russie qui, pour détourner Georges I<sup>er</sup> de l'Angleterre, lui avait fait épouser une nièce d'Alexandre II, appuyait les droits de la Grèce; l'Italie et la Prusse, intéressées alors à faire triompher la politique des nationalités et des races, la France qui, alors plus que jamais, avec l'intention de s'annexer la Belgique, proclamait ces principes, conseillaient à la Turquie des remèdes héroïques (novembre-décembre 1866). Coumoundouros à son aise, sans déclarer la guerre à la Porte, put entretenir la révolte dans l'île, et laisser le chef de la garde nationale athénienne, Coroneos, en prendre officiellement la direction. Chef d'un ministère patriote, il appuyait de la même manière et en secret la révolte de Kyriakos dans les districts d'Armyro, en Thessalie. C'était le contre-coup des espérances qui achevaient de se réaliser dans la péninsule italique.

Mais la grande différence fut que, dans la mer Egée, l'Angleterre se déclara résolument contre les Hellènes. Son ambassadeur à Constantinople, Lyons, y poursuivait la politique de Stratford Redcliffe avec la même âpreté qu'il avait aidé son père à défendre à Athènes l'influence anglaise. L'héroïsme et les souffrances des Crétois le préoccupaient moins que le danger de compromettre par les

progrès de l'hellénisme l'alliance féconde du Sultan et de la reine Victoria, l'autorité et les avantages acquis par la guerre de Crimée. Appuyé sur ses conseils, Abdul-Aziz répliquait à M. de Moustier, partisan résolu de la séparation de la Crète, qu'il faudrait un second Navarin pour l'y contraindre, et, malgré ses observations, envoyait Omer-Pacha avec une véritable armée qui dévasta la Crète pour la soumettre (avril 1867).

En vain tous les consuls de l'île, et leurs gouvernements réclamaient, au nom de l'humanité, une enquête européenne. Le Sultan, pour la prévenir, en chargeait un fonctionnaire de son empire, Aali-Pacha (juillet 1867). Il s'indignait, si les marines de l'Europe et la flotte grecque recueillaient et portaient au Pirée les familles chrétiennes chassées par les cruautés de ses troupes. C'était, cependant, tout ce que les puissances, réduites à l'inaction par la volonté de l'Angleterre, osaient faire pour la Crète, dont elles finirent même par se désintéresser le 29 octobre 1867. Après avoir frappé durement, Abdul-Aziz pardonna et parut disposé à faire droit aux réclamations de ses sujets chrétiens, en leur accordant une part dans l'administration du vilayet et des sandjaks constitués par le décret de février 1868. En réalité, « après avoir mérité dix fois de perdre la Crète, la Turquie ne devait pas effacer le souvenir de ses injustices, et les Crétois, après avoir mérité leur indépendance, continuèrent à espérer leur réunion à l'hellénisme. »

Les Grecs se dévouèrent plus que jamais à cette mission; un de leurs hommes d'Etat les plus avisés, Delyanni, formulait en 1878 leur programme : « Les seuls et véritables vœux du gouvernement hellénique ont été identiques aux aspirations de la nation entière, dont la Grèce libre ne constitue qu'une petite partie. Ces vœux, il les limite par les nombreuses difficultés que rencontre leur réalisation complète. Il voit du moins dans l'annexion de Candie et des provinces limitrophes tout ce qui, pour le moment, pourrait être fait pour la Grèce. » Réduire, à ce qui était pos-

sible, les appétits de la race pour les mieux satisfaire, c'était ce qu'avait voulu Cavour négociant avec Napoléon III à Plombières, et disposé d'abord à considérer l'unité comme une chimère. Ce fut désormais le calcul pratique des hommes d'Etat et de la royauté à Athènes. L'évolution de la Grèce moderne n'en était pas moins déterminée par le rêve d'une unité hellénique, fondé sur des doctrines de race et de langue, qui avait détruit depuis 1856 la dynastie bavaroise et constitué, en 1863, une dynastie nouvelle au service de la *grande idée*, par un programme d'annexions et de grandeur moins conforme aux besoins d'une nation qu'à l'orgueil d'une race.

#### L'unité slave et russe; le panslavisme.

Ce n'est pas seulement par les encouragements de la France napoléonienne au Congrès de Paris que, à partir de 1836, les races ont repris en Europe leurs espérances condamnées en 1850. Les guerres heureuses que la France a faites alors aux héritiers de Schwarzenberg et de Nicolas I<sup>er</sup>, en Crimée et en Lombardie, eurent pour résultat immédiat un rapprochement entre les souverains et les peuples, très favorable aux aspirations de ces derniers.

A peine Alexandre II avait-il signé le traité de Paris, qu'il avait écouté le vœu des Russes humiliés par leur défaite dont ils accusaient le régime de bureaucratie despotique pratiqué si longtemps par le czar Nicolas I<sup>er</sup>. Menacé un instant de démembrement par une coalition européenne, la Russie avait jugé qu'il était temps pour elle de mettre en œuvre toutes les énergies de la race, de les associer à l'œuvre poursuivie depuis cent cinquante ans par les czars et leurs serviteurs, avec le concours de l'Europe, très loin et au-dessus du peuple lui-même. Les idées que l'on avait commencé à se faire dans toutes ces régions de l'avenir des Slaves, d'après leur passé, inspirèrent alors à des nobles et à des fonctionnaires cultivés, Pogodine, Katkoff, le prince Tcherkassi, Lanskoï, les deux Milutine, Sa-

marine, le désir d'appeler le peuple russe à une vie nouvelle, pour lui permettre de remplir ses destinées. Auprès du czar lui-même, son oncle, le grand-duc Constantin, et particulièrement sa tante la grande-duchesse Hélène favorisèrent dès son avènement ces tendances et, en 1859, après trois ans d'examen, Alexandre II chargeait une commission d'élaborer, avec Nicolas Milutine, un projet d'émancipation des serfs qui constituait dans l'état social de la Russie une nouveauté singulièrement hardie.

Le 19 février 1861, le czar publiait un statut, accompagné d'un manifeste qui affranchissait, dans un délai de deux ans, les serfs employés au service intérieur des seigneurs, et, pour la majorité des paysans cultivateurs, joignait à la liberté personnelle la propriété de leurs isbas, et d'un lot de terres acquises en échange d'un droit de rachat payé aux maîtres. Cet affranchissement graduel de tous les serfs de la Russie était pour le législateur la condition et devait être la préface d'une nouvelle organisation politique du pays russe. Il devait peu à peu « faire l'éducation civique des paysans, leur donner à respirer un air nouveau, briser l'étroit cercle d'idées où, comme enfermé par un sortilège, le peuple tournait en vain faute d'issue ». Toutes ces expressions, empruntées à l'un des ouvriers de la réforme, G. Samarine, marquaient les espérances que les slavophiles concurent alors d'un appel prochain de la race éveillée et instruite à la direction de ses destinées jusque-là réservée à la bureaucratie toute-puissante. Ils préparaient des projets de *self-government* local, analogues à ces assemblées provinciales que la monarchie française avait adjointes, peu de temps avant la Révolution, à ses intendants tout-puissants. Brusquement, Milutine fut comme disgracié, et le slavisme, sur lequel lui et ses amis s'étaient appuyés, prit, sous la direction de Katkoff, le principal inspirateur de ce mouvement, son élan dans un sens tout à fait opposé.

Ce fut sans doute l'effet immédiat de l'émancipation. Les règles prudentes dont la réforme avait été pourvue

parurent tout de suite étroites aux paysans pressés d'acquiescer la propriété, trop larges à leurs maîtres menacés d'expropriation, mécontents d'être « les meules contre lesquelles devait se polir le peuple. » Les classes, dès le mois d'avril, se heurtaient en des secousses redoutables. Le libéralisme du czar avait d'autre part éveillé une vie nouvelle dans les universités, dans des associations qui se formaient pour propager l'instruction, dans la presse qui prenait une extension inconnue et, avec la *Cloche*, rédigée à Londres par Herzen, une singulière hardiesse. Les assemblées de la noblesse elles-mêmes, réunies en janvier 1862, se faisaient les interprètes ou les échos de ces sentiments qui semblaient préparer une transformation radicale de la Russie.

En face de ces conséquences imprévues d'un acte que d'ailleurs il ne regrettait pas, Alexandre II hésitait. L'effet que la réforme du servage produisit en Pologne, inspira à son peuple les décisions qu'il ne prenait pas. Depuis les défaites de 1830, l'aristocratie polonaise avait compris, comme les Russes après leur défaite de Crimée, et avant eux, la nécessité d'associer le peuple, par la liberté, la propriété et des bienfaits, à la cause nationale. André Zamoiski, aidé par tous les *Sibériens* qui revenaient d'exil, instruits par leur malheur, avait créé des sociétés agricoles depuis 1842 pour décider les propriétaires et les paysans à rechercher ensemble les moyens d'améliorer la terre polonaise et de se partager peu à peu la propriété. A ces projets s'associait un noble dissident, ancien combattant de 1830, Alexandre Wielopolski, très sincèrement persuadé qu'il fallait renoncer à la reconstitution de la Pologne et travailler à une réconciliation des Slaves émancipés de la Vistule avec la masse identique par la race du peuple russe. Lorsque Alexandre II procéda à l'émancipation de ses sujets, Wielopolski proposa à l'aristocratie polonaise de lui envoyer une adresse pour le prier de traiter en sujets repentis, dignes des mêmes bienfaits, le peuple de Pologne (25 février 1861). Ses concitoyens, l'accusant de trahison,



ne virent dans le libéralisme du czar qu'une occasion d'affirmer une fois de plus leurs espérances nationales indestructibles. Pendant toute l'année, des manifestations de patriotes, auxquelles le peuple s'associa largement, se firent à Varsovie, à Vilna et jusqu'en Lithuanie, cette province si âprement disputée entre les deux nations rivales.

Le gouvernement russe, docile aux influences libérales qui semblaient alors prévaloir, frappa l'aristocratie polonaise, supprima les sociétés agricoles, mais essaya de ramener à lui le peuple, en adjoignant le marquis Wielopolski aux gouverneurs chargés de l'apaiser, à Gortchakoff, au grand-duc Constantin. La tentative dura plus d'une année et échoua (27 mars 1861-mai 1862). Elle se termina par des attentats fréquents contre tous ces hommes dont Alexandre II attendait la réconciliation des vainqueurs et des vaincus, frères de race ennemis depuis des siècles. Les Polonais, en majorité, ne voulaient pas sacrifier à la race slave leur conscience nationale, affirmée dans les longues épreuves qu'ils étaient prêts à affronter encore. « Dans l'âme de tout habitant, disait le 1<sup>er</sup> mars 1862 Zamoïski à l'Empereur, vit le sentiment d'une nationalité distincte. Ni le temps, ni les événements n'ont pu l'affaiblir. » Les patriotes se préparaient à célébrer, le 19 février 1863, par une grande manifestation, le deuxième anniversaire de l'émancipation des serfs, lorsque Wielopolski imagina d'appeler dans l'armée russe, par la conscription, les jeunes gens des villes suspects d'entretenir l'agitation nationale, et de les mêler de force aux troupes du czar. L'insurrection éclata, le 22 janvier 1863, par un appel de l'aristocratie polonaise au peuple qu'elle déclarait libre et propriétaire de ses champs.

Depuis huit mois d'autres appels, autrement passionnés, avaient été lancés aux Slaves de Russie par les champions de la propagande de race, d'abord favorables aux réformes libérales, tout d'un coup emportés vers une réaction furieuse. Nul ne contribua plus que Katkoff à ce revirement. Elève des universités allemandes, où il avait appris et

suiwi l'action des professeurs sur la conscience nationale, créateur du *Messageur russe*, et rédacteur principal de la *Gazette de Moscou*, il n'avait pas attendu les effets de l'émancipation, qu'il avait d'abord approuvée, pour sonner l'alarme. De grands incendies qui éclatèrent à Pétersbourg en mai 1862, facilement attribués par l'imagination populaire à des complots socialistes, la nouvelle des revendications polonaises, qui à la conquête russe opposaient le droit révolutionnaire des peuples, furent les occasions que Katkoff saisit. Qu'était-ce à ses yeux que la liberté du peuple russe, à côté de la grandeur de la race et de la langue, dont la Russie était la personnification dans le monde slave? S'il avait songé, avec les slavophiles, à donner aux paysans des droits nouveaux, c'était pour les associer à une œuvre de revanche.

Dès qu'il vit par la crise de l'émancipation et la révolte de Pologne l'unité de la Russie compromise, et qu'au lieu de l'unité de race espérée, il put craindre le recul de la puissance moscovite destinée à en demeurer le fondement inébranlable, il déclara une guerre sans merci aux doctrines révolutionnaires. Au droit des peuples, il opposa la religion de la race. Jamais homme ne fut mieux désigné pour une croisade de ce genre, froid, absolu, opiniâtre, intransigeant dans ses haines et ses amours, sous des apparences de réserve et d'éducation. En très peu de temps, la presse russe fut obligée de se mettre au ton de la *Gazette de Moscou*, qui avait su éveiller les inquiétudes et les passions populaires. Le gouvernement, à qui Katkoff donnait son appui et ne ménageait pas les reproches, fut obligé de se décider pour la politique de race orgueilleuse, intraitable, que la puissance de l'opinion lui imposait. Le journaliste, appuyé sur les passions qu'il avait éveillées, devint une sorte d'apôtre, à qui le peuple et la noblesse réconciliés dans ce culte nouveau prodiguaient les ovations et les triomphes. Et désormais, la Russie, ralliée à la puissance absolue des czars, comme l'Allemagne conquérante aux Hohenzollern, par l'effet de cette croisade, menaçait toutes

les races et les nations qui s'y opposaient de ses colères et de ses ambitions.

Ce fut un moment tragique et décisif que le choc qui se produisit en Pologne entre deux peuples, l'un flatté dans son orgueil par ces doctrines de race, irrité de la résistance que des Slaves faisaient à ce panslavisme conquérant, l'autre attaché à cette communauté de souvenirs et de souffrances qui dans l'histoire fait, en dehors des races et des langues, la conscience et le droit des nations. Le czar ne put venir à bout de la résistance des Polonais, organisée par un comité secret qui fournissait aux bandes de patriotes dans tout le pays des armes et de l'argent, sans des mesures de rigueur implacables : exécutions sommaires, destruction de bourgs entiers, proscriptions et cruautés de toute sorte. Le général qui, en Lithuanie, les appliqua de la façon la plus dure, Mouraviev, devint aux yeux des Russes une sorte de héros. Les sympathies que les victimes trouvaient en Europe étaient ressenties à Pétersbourg comme des injures.

Lorsque poussé par ces sympathies, Napoléon III, que l'Autriche et l'Angleterre sollicitaient de faire des représentations à la Russie, adressa le 10 avril 1863 une note en faveur des Polonais à Alexandre II; quand plus tard, le 20 juin, la France prit même l'initiative d'une note en six points et la proposa avec une conférence à l'Europe, le prince Gortchakoff repoussa avec hauteur toute discussion internationale sur les conditions de la conquête russe en Pologne. L'Angleterre et l'Autriche s'inclinèrent devant le droit du vainqueur. Elles repoussèrent à leur tour, d'une façon absolue, le 12 novembre, le projet que formait Napoléon III de créer, après un désarmement mutuellement consenti, un grand tribunal d'arbitrage, un congrès destiné à régler le sort des Polonais et des peuples en général. Ces négociations n'arrêtèrent pas les vengeances des Russes. Elles n'eurent d'autre effet que d'exciter, particulièrement contre la France, champion du droit national, les panslavistes résolus à poursuivre le triomphe de la race slave par tous les moyens de propagande et d'action.

Aussitôt après la révolte, Alexandre II chargea Milutine et ses amis Tcherkassy et Samarine (février et janvier 1864) de libérer les paysans polonais, de manière à leur faire oublier toute indépendance politique et pour les amener à se fondre dans l'unité slave. Encouragés, les slavophiles réclamaient la russification des provinces baltiques, Samarine publiait son fameux pamphlet sur les frontières (Okraïni) qu'avec son parti il prétendait défendre contre la race germanique de la Vistule à la Finlande. L'autorité de Katkoff grandissait sur l'opinion publique qui lui savait gré de veiller, de la Baltique au Caucase, à la suprématie de la race et de la langue russe sur les nations incorporées à l'Empire, Finlandais, Polonais, Arméniens de Géorgie. A sa voix, par l'émancipation du peuple et de la presse, une Russie nouvelle se formait ambitieuse, ombrageuse, singulièrement arrogante vis-à-vis de l'Occident, prenant ses haines ou ses appétits de race pour les inspirations d'une conscience nationale.

Le programme du panslavisme, en réalité, c'était la reconstitution du monde oriental, sous la dépendance de la Russie, par le prosélytisme ou par la force, par la toute-puissance de la foi orthodoxe et de l'idée de race, qui était venue se joindre à l'idée religieuse. En 1856, à Moscou, un comité de secours s'était constitué en faveur des Slaves, sous la présidence du curateur de l'Université, Bachmetief, avec le concours de ses professeurs, Pogodine et Popoff. Dix ans plus tard, l'œuvre de ce comité, aidé de subventions officielles, très actif auprès des Serbes et des Bulgares, était consacrée au Congrès de Moscou qui célébra le centenaire de l'Université et affirma du même coup les théories panslavistes. La Russie, étouffant d'une main la Pologne, cette sœur dégénérée, coupable d'infidélité avec les croyances nationales et catholiques de l'Occident, tendant l'autre main aux vrais Slaves des Balkans, confondait ses ambitions et ses rancunes avec les prétendus droits de la langue et de la race. L'hymne « *Dieu protège le czar* » devenait pour les chefs de ce mouvement l'expression

et le symbole de l'unité matérielle et morale de tous les peuples slaves. « Il est pour nous, disait l'un d'eux, ce qu'a été pour les Allemands le célèbre chant du patriote Arndt. »

Alors, sans cesse, dans leurs journaux qui remuent les masses en Russie, qui vont atteindre, au delà des limites de l'Empire, les populations slaves, la propagande de l'unité comparée aux efforts heureux des Italiens et des Allemands en 1866, prépare la revanche de la guerre de Crimée. Dès cette époque, le gouvernement russe déclare, par une note du prince Gortchakoff (20 août 1866) la nécessité d'annuler le traité de Paris en raison des conditions générales de l'Europe qui ont changé. Il exploite les espérances éveillées dans l'Europe centrale, la revendication des races contre les gouvernements en France, en Autriche, en Turquie.

Le système de compression que depuis Schwarzenberg, les Habsbourg avaient pratiqué à l'égard de leurs sujets rebelles s'effondrait avec les désastres de la guerre d'Italie. Les deux diplômes que François-Joseph leur accorda sur les conseils des ministres Goluchowski et Schmerling (20 octobre 1860-26 février 1861) ont été les points de départ d'un retour plus ou moins avoué à la pratique des institutions libres. Il fut convenu qu'avec la liberté de la presse et des réunions un Reichsrath impérial serait convoqué à Vienne où les Diètes de chaque province enverraient des députés et ferait les lois de l'Empire. Cependant, comme au premier signe de cette ère nouvelle, les nations et les races délivrées du joug de la centralisation réclamèrent une autonomie dangereuse pour l'unité de la monarchie et l'autorité des Allemands du Danube, François-Joseph avait aussitôt concerté avec Schmerling les moyens d'annuler les revendications des provinces et des royaumes. Une loi électorale, très ingénieusement combinée pour opposer partout les races les unes aux autres et, dans chaque région où ils se trouvaient, conserver la majorité aux éléments germaniques, fut le principal. Elle déçut les espérances qu'avait fait naître le libéralisme de l'Empereur. Les Hon-

grois, les Croates refusèrent de participer aux travaux du Reichsrath. Les Tchèques, Rieger et Palatsky y parurent pour porter leurs griefs et se retirèrent en 1863. Si bien que le 20 septembre 1863, François-Joseph, renvoyant le ministre Schmerling, révoquait la Constitution de 1861 et semblait confier au ministre Belcredi, le soin de satisfaire ses sujets des diverses races. Mais alors ce furent les Allemands, qui à leur tour, dans les diètes d'Autriche, de Tyrol et de Transylvanie, protestèrent, et même les Ruthènes, en Galicie, qui s'indignèrent des concessions faites aux Polonais. En somme, le souverain d'Autriche constatait, comme son prédécesseur, qu'il ne pouvait restituer à ses peuples leurs droits, sans provoquer aussitôt des querelles de races et de langues redoutables pour la paix de l'Empire et son autorité.

On vit alors des Tchèques recevoir à Prague (1867), devenue l'objet du pèlerinage des Russes, les avances et les dons du parti slavophile, de la grande-duchesse Hélène et du grand-duc Constantin, s'en aller en députation au congrès de Moscou; les Ruthènes de Galicie, entraînés par le journal russe, *le Slovo de Lemberg*, comme ceux de Hongrie, vers leurs frères de Russie. Bientôt même paraissait à Vienne, par les soins de l'aumônier de l'ambassade moscovite, une feuille panslaviste, *l'Aurore slave*, et des recrues pour cette propagande se faisaient au séminaire supérieur de Sainte-Barbe, consacré à Vienne à l'éducation des prêtres grecs unis. Tout ce mouvement coïncidait avec un travail similaire et plus actif encore dans les Balkans.

C'est à cette époque qu'il faut placer le véritable réveil de la race bulgare, jusque-là incertaine de ses destinées entre les Serbes et les Grecs, auxquels les rattachaient soit leur langue, soit leur religion. A mesure que les provinces roumaines et la Grèce affirmaient leur indépendance, les panslavistes de Moscou portèrent plus d'intérêt aux Bulgares, encouragèrent leurs espérances, leur désir d'instruction et de liberté. En 1860, une première manifestation révélait à la Turquie et à l'Europe le résultat de ces efforts. Le 9 avril,

l'évêque Hilarion décidait à Constantinople de supprimer dans les prières publiques le nom du patriarche grec. L'Église bulgare se constituait indépendante, préparant par un schisme religieux l'avenir de la race. Six ans après, des révoltes dans la montagne, organisées par des comités à Giurgevo et à Galatz, annonçaient aux Turcs l'orage qui devait éclater en 1876 en Roumélie. Avec les subventions venues de Russie, des écoles, des églises, des livres de propagande dans les villages bulgares faisaient l'éducation de ce peuple disparu de l'histoire depuis plusieurs siècles et prêt à revendiquer ses titres. Le czar n'hésitait pas à envoyer, sous la conduite du général Robrikof, une mission d'ingénieurs et de soldats qui allait recueillir, avec des indications scientifiques, les hommages et les sympathies des Bulgares.

Sous les mêmes influences, la Serbie s'agitait : le parti russe représenté par le fondateur, le vieux Milosch Obrenovitch, que depuis 1842 les Karageorgevitch avaient écarté du pouvoir avec le concours de l'Autriche, apportait aux Serbes en 1858 un programme d'action, l'abandon par les Turcs de la forteresse de Belgrade, la constitution d'un royaume héréditaire et l'espérance d'une Serbie agrandie, en Macédoine et en Bosnie. Le point de départ fut l'élection de Milosch (janvier 1859) à qui bientôt succédait son fils Michel (27 septembre 1860). Le nouveau Kniaz affirma alors son droit à l'hérédité, puis arma son peuple et provoqua avec la garnison turque de Belgrade un conflit qui obligea l'Europe à ouvrir une conférence à Constantinople (juin-août 1862). L'hostilité de l'Autriche et de l'Angleterre, inquiétées par l'entente des Serbes avec les Russes, fit tort au prince et à ses revendications. Il les poursuivit pourtant et, au mois de mars 1867, il obtenait du sultan, mieux conseillé, l'évacuation de Belgrade. Cette satisfaction ne fut pour les Serbes qu'un encouragement à de nouvelles espérances. Et lorsqu'un assassinat imprévu, vengeance des Karageorgevitch, termina le règne du prince Michel, son cousin, âgé de quatorze ans, le roi Milan, reçut

de la Skouptchina le mandat de rechercher, avec les panslavistes, des conquêtes pour la grande Serbie (1868). Sous l'influence des idées slaves propagées par la Russie qui ouvrait aux Serbes ses écoles, les patriotes de Belgrade, depuis 1860, inquiétaient l'Europe et la Turquie par leurs armements perpétuels, leurs négociations avec cet autre client des czars, le Monténégro.

A Cettinié, comme à Belgrade, ce petit État, où un jeune prince Nicolas succédait comme le roi Milan à son parent assassiné (1860), préparait, sous la même influence, l'émancipation des Slaves d'Herzégovine et d'Albanie. L'Angleterre, en 1862, inquiète des progrès de cette avant-garde russe dans les Balkans, excitait les Turcs à l'écraser pour jamais. Les victoires d'Omer-Pacha, appuyé sur une armée de 40 000 hommes, n'eurent pas raison de l'héroïsme des Monténégrins, définitivement protégés par l'Europe. Le traité du 3 mars 1863 avait garanti et préservé d'une occupation militaire le prince et son peuple qui demeuraient armés, prêts à entendre les appels des frères slaves et à conspirer pour leur délivrance. La guerre de Crète provoquait en 1868 un chant de guerre dans les Balkans singulièrement instructif : « Levez-vous, faucons, et tâchez de porter noblement le nom de Slaves. Allons, donnons la main aux aigles du Nord. Bulgare, Russe, Tchèque, Serbe et Monténégrin, tous sont enfants de la même mère, tous sont frères par le sang et par la foi. »

Ce mouvement de la race slave, préparé depuis longtemps par la politique et la propagande ethnographiques, encouragé par les succès que cette politique remportait à cette époque en Italie et en Allemagne, servait, sous prétexte de donner aux nations la liberté, les ambitions de l'État russe, les calculs des Romanoff, comme les mouvements analogues faisaient la fortune des princes de Savoie et des Hohenzollern. Katkoff et ses amis de Moscou, champions décidés de l'autocratie et de l'ambition des czars, ne dissimulaient pas leur intention de poursuivre, en délivrant les Slaves, l'œuvre de 1863 en Pologne, avec le concours des

masses populaires émancipées pour une action conquérante. A leurs yeux, en affranchissant les Slaves du sud, comme en écrasant les Polonais insurgés, la Russie ne faisait que remplir sa mission historique de chef et de tutrice des Slaves. L'unité de la race, invoquée depuis que la race à Moscou avait repris conscience d'elle-même, ne comportait ni résistances, ni libertés nationales. Il n'y avait de vrais Slaves que ceux qui acceptaient, sous les apparences d'une communauté d'origines, la direction russe.

Là, comme partout, le prétendu réveil des peuples et des nations, leurs droits habilement confondus avec celui des langues et des races, préparait une croisade dont l'objet était la conquête, et les moyens, la force et l'intrigue. Le chef en était désigné; il avait été envoyé comme ambassadeur de Moscou à Constantinople en 1864. Pendant quatorze ans, le général Ignatieff organisa, par l'autorité qu'il sut prendre auprès de la Porte et des Slaves à la fois, la propagande et l'attaque. L'unité slave n'eut pas d'apôtre plus convaincu et de serviteur plus avisé. Dès 1868, avec Ignatieff cette unité apparaissait aux Russes, certains de trouver en lui leur Cavour ou leur Bismarck, comme le dernier effort de leur patriotisme ambitieux.

#### L'unité magyare; le compromis austro-hongrois.

Dès cette époque, on pouvait prévoir l'obstacle qui déjà se dressait à Pesth contre ces projets et ces espérances. Si la Russie avait détruit brutalement, en 1849, le rêve de domination que, par leur révolte contre les Habsbourg, les radicaux hongrois avaient voulu réaliser, si elle les avait empêchés d'asservir à leur langue, à leur race, par une prétendue aspiration à la liberté, tous les peuples du Bas-Danube, les Magyars, dans le silence de la défaite, se préparaient sur leurs vainqueurs une revanche éclatante. Et c'étaient eux qui, à leur tour, allaient former la principale

digne contre le débordement des passions et des ambitions panslavistes.

Les échecs de l'empereur François-Joseph, vaincu par l'Italie et la France en 1859, dans cette guerre malheureuse que Kossuth en exil avait songé à exploiter, furent pour les Hongrois qui n'avaient pas émigré le point de départ d'une politique plus favorable que l'action violente à leurs revendications. Sans rien abandonner de leurs prétentions, ils profitèrent de la détresse des Habsbourg, obligés par la défaite à des concessions. On vit en 1859 certains chefs conservateurs, Apponyi, Andrassy, Szogenyi, appelés au conseil impérial, et libres d'y formuler hautement, en face de la couronne, les droits constitutionnels de la Hongrie, et de refuser, en face des délégués transylvains et croates, les mêmes droits aux langues et aux races inférieures.

Ils obtinrent ainsi en 1860, par la création d'une chancellerie spéciale à la Hongrie, confiée à l'un des leurs, le baron de Vay, une organisation judiciaire autonome. La même patente d'octobre leur accordait l'usage de leur langue comme langue officielle, la restauration des libertés provinciales garanties par les comitats, le droit enfin de décider dans leur diète de Pesth tout ce qui n'intéressait point l'administration commune de l'empire, finances, postes et télégraphes ou armées. Si la nation magyare n'avait cherché que son droit à l'existence, elle aurait salué avec joie cette renaissance inespérée. L'orgueil de la race se révolta à l'idée que des délégués de la Diète hongroise devraient siéger, dans la Diète impériale, auprès des délégués roumains ou croates, de sujets qu'ils étaient, devenus des égaux. Les Magyars refusèrent cette réforme fédérale qui laissait à leurs voisins de Transylvanie ou de Croatie, comme à eux, des diètes indépendantes, une autonomie menaçante pour l'unité hongroise où ils prétendaient de force les maintenir et les absorber. Bien vite, la direction de l'esprit national passa des conservateurs à des chefs plus intransigeants, aux libéraux, moins

préoccupés des libertés du pays que de sa grandeur, François Deak, le baron Eotvoes, le comte Karolyi.

Cette opposition, quoique très résolue, ne devait d'ailleurs, sous la conduite de Deak, dégénérer jamais en une rupture violente avec les Habsbourg. En vain, les radicaux conspirant avec l'étranger, généraux révolutionnaires, fidèles au souvenir de l'insurrection de 1848, Kossuth, Türr, Klapka, sollicitaient alors leurs compatriotes de se soulever contre François-Joseph. Trop avisés pour ne pas sentir le prix des concessions obtenues par une première réconciliation avec l'Empereur, aussi déterminés que les radicaux à ne rien sacrifier des prétentions magyares, Deak et son parti adoptèrent une tactique que le succès devait consacrer. Ils refusèrent au ministre Schmerling l'impôt, et le droit d'établir une constitution que la Hongrie n'avait pas votée. Leur refus pendant cinq ans fut obstiné (1861-1865), mais toujours respectueux de l'autorité et des droits du souverain. De l'Empereur mal conseillé, sujets loyaux et fermes, ils en appelaient à l'Empereur plus équitable, jamais de l'autorité suprême à la révolte. Un mélange singulier de respect pour la personne du souverain et d'obstination à défendre les droits de la Hongrie, tel était le moyen que François Deak avait imaginé pour servir l'unité magyare. En ces années décisives, il acquit sur ses concitoyens une autorité considérable qu'un Italien comparait à celle de Cavour. Comme lui, il savait séparer de la Révolution les aspirations de la race, et la race le suivait aveuglément, confiante en sa diplomatie, séduite par son éloquence et son patriotisme.

Ce fut l'origine d'un système dont le nom apparut déjà dans les écrits et les discours de ces politiques magyars : le dualisme. Aux Allemands de Vienne qui prétendaient avec le ministre Schmerling au gouvernement de la monarchie tout entière, et ne réussissaient pas à imposer cette domination aux races diverses de l'Empire, très nettement, en 1864, Deak et son parti offrirent une transaction également avantageuse à l'orgueil germanique et à la puissance

hongroise. Les Magyars renonçaient dans la direction de l'Empire à tout ce qui n'était pas leur domaine propre, pourvu que l'unité de ce domaine s'affirmât par l'établissement d'un royaume hongrois, pourvu de ses ministres, de ses Diètes, de ses lois, et surtout garanti contre le séparatisme des Croates, des Serbes, des Slovaques, des Allemands et Roumains de Transylvanie. A condition de demeurer forts et libres, et même pour l'être, selon le mot de Deak, ils consentaient à une Autriche forte. Ils offraient à l'Empereur leur concours en hommes, en argent, une entente commerciale pour la prospérité et la défense communes. Ils exigeaient qu'une commission centrale composée de délégués, en nombre égal, des deux parties de l'Empire, réglât avec les ministres ce concours et cet accord. Sous la forme d'un attachement durable à la personne du souverain, les chefs de la Hongrie faisaient leurs conditions à l'Autriche allemande, aux Habsbourg. Ils leur proposaient une alliance, comme deux peuples indépendants en concluent, fondée sur la communauté des convoitises et des dangers. Ils demandaient, pour fortifier et défendre l'unité magyare, le partage entre les deux couronnes, entre les deux races germanique et hongroise, du territoire et des peuples de l'Empire.

Le succès de cette diplomatie au service des prétentions magyares fut assuré d'abord par les manifestations panslavistes qui rapprochèrent forcément, dès 1865, François-Joseph des politiques hongrois. Le 6 mai, l'Empereur allait à Pesth porter son pardon aux Magyars et se séparait presque aussitôt de Schmerling. Le 20 septembre une patente signée par le comte Belcredi restituait à la Hongrie une Diète indépendante, à laquelle les Transylvains et les Slaves du sud étaient obligés de s'agrèger. Les Habsbourg rétablissaient l'unité et la suprématie de la race hongroise. Ils lui demandaient en échange un règlement capable de fixer pour l'avenir ses rapports avec le reste de la monarchie. Grâce à l'autorité de Deak sur ses concitoyens, une commission de 67 membres fut à Pesth nommée le



49 mars 1866, pour l'élaborer. Et les Allemands, de leur côté, réunis à Aussee approuvèrent l'Empereur d'avoir reconnu que le dualisme, l'union et l'alliance avec la Hongrie était leur meilleur rempart contre les revendications des races.

Si alors, pendant la guerre avec la Prusse, la Hongrie s'était insurgée contre François-Joseph, pour plaire à M. de Bismarck qui l'y invitait, l'œuvre ébauchée eût été compromise. La fidélité des Magyars, en cette crise décisive, au contraire la consacra. Le ministre que l'Empereur après Sadowa chargea de reconstituer la monarchie, M. de Beust, passé du service de la Saxe au sien, fut entraîné par le parti allemand à chercher dans l'alliance hongroise les ressources principales de cette reconstitution. Il remplaça bientôt à la présidence le ministre Belcredi, qui retardait cette alliance par égard pour les Slaves de Bohême (février 1867) et signa le compromis du 8 février 1867 qui fit du dualisme pour cinquante ans et plus peut-être, le régime constitutionnel de l'Empire habsbourg.

De Beust avait contribué personnellement très peu en réalité à cette évolution qui s'était établie non comme un système, suivant le mot d'un Allemand, mais comme un fait. Elle s'était imposée peu à peu, devant les menaces du panslavisme et par la victoire de la Prusse, à l'Empereur et aux Allemands d'Autriche, depuis que le réveil des races en 1860 avait menacé l'unité de l'Empire et l'hégémonie germanique. Pour éviter la dislocation de sa monarchie et le triomphe des Slaves, François-Joseph acceptait les conditions que Deak et les modérés hongrois, préoccupés des mêmes dangers, depuis quatre ans lui offraient. Elles avaient été formulées par eux dès le mois de mars 1866, étudiées par une commission de quinze Magyars qui les avait soumises le 25 juin à l'Empereur, et réglées au mois de janvier 1867 entre les députés de Pesth et le souverain.

Ce fut un traité de partage que François-Joseph scella, le jour où solennellement il mit sur sa tête, le 8 juin 1867, la couronne de saint Etienne. En deçà de la Leitha, les Alle-

mands obligeaient les Slaves de Bohême, de Moravie, de Galicie à venir siéger au Reichsrath qui leur imposait les volontés d'un ministère acquis à l'hégémonie germanique. En vain la Diète de Prague protesta. Elle fut dissoute: il le resta aux Tchèques que la ressource de protester et de s'abstenir, tandis qu'on leur retirait leurs droits par la violence. Rieger et Palatsky rédigèrent la déclaration du 22 août 1868, sans être entendus. Les Polonais de Galicie résistèrent de leur côté par une protestation analogue le 20 septembre 1868. Pour les pays et les peuples qu'ils s'étaient réservés, les Allemands de Vienne suspendaient toutes les libertés.

Au delà de la Leitha, les Magyars, ayant reconquis leur Diète, en firent aussitôt, par la loi du 6 décembre 1868, un instrument de centralisation analogue, aux dépens des Slovaques, des Roumains, et des Croates absorbés dans l'unité hongroise, le rêve désormais réalisé de cette race. La Constitution commune, à laquelle les Hongrois consentirent, fut, le 22 décembre 1867, le dernier acte de ce partage. La Diète générale de l'Empire à laquelle les Magyars, depuis 1861, avaient refusé de s'associer fut remplacée par deux *délégations* de 60 membres chacune, élues par les Diètes de Pesth et de Vienne chargées, à l'exclusion de toutes les diètes provinciales, de la guerre, de la diplomatie, des finances de l'Empire. Des ministres communs, choisis par l'Empereur, chancelier, ministres de l'armée et des finances, devaient concerter leurs délibérations et rendre ainsi compte de leurs actes. Tant de précautions avaient été prises pour régler les droits des deux Délégations, et réserver l'action des Diètes allemandes et hongroises sur les armées, les impôts, les douanes, que le compromis ressemblait plus à un traité d'alliance entre les deux États qu'à une réforme constitutionnelle.

Sous les apparences du dualisme, et de l'union personnelle que consacra la fidélité de Deak et de son parti à François-Joseph, la Hongrie réalisait le programme d'unité et de grandeur qu'elle s'était tracé depuis trente ans. Elle

se détachait assez de l'Empire du Danube pour satisfaire librement ses revendications de race et de langue, plus sûrement que par l'insurrection. Elle demeurait, d'autre part, assez attachée à cet Empire pour employer à sa propre défense contre les autres races, ou même à la conquête, les ressources générales d'une monarchie qu'elle eût affaiblie par un schisme complet. Elle avait achevé cette œuvre singulière, conçue par le génie de ses chefs, faite d'appels et de refus presque simultanés aux droits des nations et des races, de conditions et d'alliance offertes aux Habsbourg, effort de transformation profonde et de conservation, de conquête et de défense.

#### L'union ibérique et scandinave.

De quelque côté de l'Europe qu'on regarde en 1866, sous les apparences de mouvements qu'on a cru expliquer par la politique des nationalités, on voit les races s'agiter, plus préoccupées de l'unité ethnographique que de leurs droits de peuples, poussées par des instincts de conquête, méprisant les frontières, détruisant les cadres historiques où avaient évolué jusque-là les nations. Du nord au sud, les mêmes symptômes s'accusent.

En Espagne, la complicité du parti progressiste avec les Anglais qui l'avaient réduit au rôle d'instrument de leurs intrigues avait déconsidéré Espartero et ses amis depuis 1847. Les conservateurs en avaient profité avec Narvaez, Bravo Murillo et d'autres pour menacer à leur aise les libertés espagnoles ; la reine pour imposer aux ministres la loi de sa camarilla dévote et débauchée (1848-1853). Et quand la reine et les conservateurs se furent à leur tour discrédités par ces excès, le pouvoir ne revint qu'un instant à Espartero, de 1854 à 1856, pour passer aussitôt au général O'Donnell. Le fait que ce ministre, n'étant ni conservateur ni progressiste, réussit à se maintenir cinq ans, en créant avec l'Union libérale un parti nouveau, indépen-

dant des anciens partis, marqua le discrédit profond où ces partis étaient tombés, et la royauté avec eux.

Ce fut alors qu'on vit des chefs anciens ou nouveaux du groupe progressiste, laissant à sa retraite Espartero, leur ancien général, Olozaga, Muniz et le général Prim, Zorilla, s'appliquer par des formules nouvelles à restaurer leur influence : leur journal, *Iberia*, par son titre seul, les montrait préoccupés, non plus des droits et des libertés de la nation espagnole, mais des ambitions de la race ibérique. Et l'union de toute la péninsule devint le mot de ralliement par lequel ils comptaient flatter et ramener à eux une race orgueilleuse. L'*Iberia* le lança dans le public dès 1859, au moment où l'unité italienne, désagréable aux catholiques d'Espagne, s'accomplissait. Et nul ne le propagea plus que Olozaga, ami de l'éditeur José-Maria Diaz.

Sous les règnes de Pedro V et de son frère Louis V, mort en 1861, le Portugal offrait à ces espérances l'encouragement d'une monarchie qui se développait libérale et confiante dans le parti progressiste. Lorsque, au retour d'un voyage en Europe, le roi Don Luis traversa Madrid, à la fin de 1863, il y fut l'objet de démonstrations enthousiastes. Et nul ne douta que Prim, soulevant en janvier 1866 ses régiments à Villarejo, pour mettre fin à la longue retraite que s'était imposée, depuis 1863, son parti, au *retraimento* n'eût escompté les résultats de ce voyage. Ce fut en Portugal enfin que Prim se réfugia, ayant échoué. Associé deux ans plus tard à la révolution plus heureuse que Serrano et Topete firent à Cadix contre la reine Isabelle, au profit du duc de Montpensier (1868), Prim fut assez fort pour imposer aux démocrates républicains, aux amis de Montpensier, la candidature d'un prince portugais.

Si Ferdinand de Cobourg, père du roi Luis, n'avait pas refusé, le 5 avril 1869, la couronne d'Espagne, par crainte des aventures, et pour ne pas déplaire aux Hohenzollern qui commençaient à la convoiter et à la France, l'union ibérique se fût réalisée par l'avènement à Madrid d'un prince qui eût donné un jour à son fils, déjà roi de Portu-

gal, l'Espagne en héritage. En cherchant ailleurs des rois, en Italie le duc de Gênes, et même en Allemagne un Hohenzollern poussé par Bismarck, le général Prim regretta toujours le prince dont il avait espéré l'avenir décisif pour son parti. Quand l'Espagne recula, le 8 juillet 1870, devant la guerre que la candidature Hohenzollern menaçait d'allumer, Olozaga, ambassadeur à Paris, fit avec Prim un dernier effort à Lisbonne auprès du prince Ferdinand. Le 26 juillet, subissant des influences de cour, dont l'origine était peut-être à Berlin, Ferdinand exigea, pour prix de son consentement, la promesse que jamais l'Espagne et le Portugal ne seraient réunis. Le 9 août, cette négociation, qui pendant deux ans avait laissé l'Espagne sans roi et l'Europe à la merci de tous les incidents, était rompue. Elle avait été l'objet principal de la direction que les progressistes avec Prim avaient donnée à la Révolution de 1868. Plus que la liberté encore, l'union ibérique avait été le rêve national qui avait précipité les Bourbons d'Espagne de leur trône, et contribué au bouleversement de l'Europe. Ce ne fut qu'un moment dans l'histoire de la péninsule, l'effet d'une contagion passagère, mais significative, le contre-coup des événements d'Italie et d'Allemagne.

On en peut dire autant de l'*Union scandinave*, déterminée dans les trois royaumes du Nord vers cette époque par les revendications de la race germanique et des panslavistes. Dans les écoles scandinaves comme dans les universités germaniques, l'étude des origines, des Eddas à laquelle se consacra Prask, le philologue danois, le culte des époques héroïques et glorieuses de la civilisation norraine, communes à la race, avait déterminé, parmi les professeurs et les étudiants de nations que l'histoire avait longtemps divisées, un mouvement de rapprochement et créé des aspirations vers une unité fondée sur la race et la langue.

Dès 1829, le poète évêque suédois Tegner, fondateur à Upsal de la Société gothique, disait aux fêtes universitaires de Lund, à son confrère danois OEhlenschläger, des paroles

qui prirent par la suite la valeur d'un manifeste : « Le temps des dissensions est passé. » Les naturalistes scandinaves se réunissaient tous les trois ans, tantôt à Copenhague, tantôt à Christiania : des réunions d'étudiants se tenaient à Copenhague en 1845, à Stockholm et à Upsal en 1856, pour célébrer aux tombeaux et dans les bois d'Odin le réveil de la race. C'était l'époque où par toute l'Europe les doctrines de race se répandaient et s'affirmaient. Comme elles prenaient là, ainsi qu'ailleurs, des formes de libéralisme et d'opposition, les rois en Suède, et en Danemark, les avaient d'abord combattues. Elles se seraient aussi heurtées au mépris des hommes d'Etat, aux sentiments des particularistes norvégiens, aux rancunes que les Danois conservaient contre l'ambition suédoise, si l'unité germanique n'était venue menacer dans les Duchés l'existence des races scandinaves et les domaines de leurs princes. En face du germanisme, le roi de Danemark, Frédéric VII, fit appel au scandinavisme. De nombreux volontaires, étudiants surtout de Norvège et de Suède, vinrent s'enrôler dans l'armée danoise en 1848, et le roi de Suède, Oscar I<sup>er</sup>, qui n'avait pas craint le parti libéral autant que son père, mobilisa pour imposer avec l'Europe aux Allemands l'armistice de Malmoë qui sauva la monarchie danoise.

Bientôt c'étaient les Russes qui, à leur tour, menaçaient les Scandinaves en Finlande et jusqu'en Laponie, tandis que leurs frontières restaient sur l'Eider exposées aux convoitises germaniques. A mesure que cette situation se développait, le scandinavisme recrutait dans les royaumes menacés de nouveaux adhérents. Le nouveau roi de Suède Charles XV (1859), régent déjà depuis deux ans, en fut peut-être le champion le plus fervent, par politique et par intérêt. Aux premières menaces que la Prusse à partir de 1863, et les nationaux libéraux d'Erfurt reconstitués après la tourmente de 1848 avaient de nouveau proférées contre Frédéric VII, à leurs revendications, Charles XV allait répondre (juillet 1863) par un traité d'alliance avec les Danois : le roi de Danemark mourut brusquement, en pleine

crise, à la fin de 1863, avant de l'avoir signé. Napoléon III poussait le roi de Suède à une intervention en faveur de l'Union scandinave, lui promettait des cuirassés, puis brusquement en juillet 1864 reculait. Les hommes d'Etat suédois, Manderström surtout, effrayés de ce que l'Europe paraissait alors à la suite de Napoléon III abandonner à son sort le nouveau roi Christian, ne voulurent point avec lui poursuivre la négociation. Ni les sentiments du roi Charles XV, ni les colères du peuple scandinave, ni les appels de la presse, ne prévalurent contre leur prudence qui calculait les forces inégales des deux races, et la supériorité de l'Allemagne appuyée sur deux grandes monarchies militaires. Des volontaires accoururent à l'aide du Danemark, des manifestations éclatèrent à Stockholm quand il eut été dépouillé. Ce fut tout : les Scandinaves, qui avaient célébré la frontière de l'Eider comme une limite sacrée pour leur race et leur langue, furent obligés de l'abandonner définitivement en 1865. Le scandinavisme, l'unité entrevue par les savants impuissants à la réaliser, furent atteints en même temps que la monarchie danoise, et désormais les trois nations s'attachèrent plutôt à trouver chacune dans leur droit propre et le développement de leur conscience et de leurs forces individuelles les éléments de leur sécurité menacée par les doctrines de races.

Ainsi se trouvaient ébranlées sur tous les points, par ces doctrines qui passionnaient les peuples à l'appel des savants, les assises de la vieille Europe, lentement établies au cours de son histoire. Les nations à qui la Révolution française avait révélé leurs consciences et leurs droits faits de souffrances et d'espérances communes, égarées par ce prétendu droit des nationalités, s'abandonnaient à des théories qui, sous prétexte de liberté, leur préparaient un avenir de conquête et d'esclavage, bouleversaient leurs frontières. Et la paix s'éloignait, emportant les garanties les plus sûres de leur avenir et de leur bonheur.

## BIBLIOGRAPHIE

**L'unité roumaine :** THOUVENEL, *Trois années de la Question d'Orient* (1856-1859); Paris, 1897. — BULWER, *Life of Palmerston*, tome III. — PETRESCU et STOURDZA, *Actes et documents relatifs à l'histoire de la régénération de la Roumanie*, 1889-1892. — BRATIANO, *Mémoire sur la situation de la Moldo-Valachie depuis le traité de Paris*, 1857, in-8°. — LE CLER, *la Moldo-Valachie*, 1865, in-8°. — COLSON, *Nationalité et régénération des paysans moldo-valaques*, in-8°, 1862. — UEICINI, *les Principautés devant l'Europe*, 1858. — DUVEYRIER, *l'Autriche dans les Principautés danubiennes*, in-8°, 1858. — STRAT, *Un coup d'œil sur la question roumaine*. — A. LÉVY, *Napoléon III et les Principautés roumaines*, in-8°, 1858. — BORDIER, *l'Allemagne aux Tuileries*. — Ed. QUINET, *les Moldo-Valaques* (*Revue des Deux-Mondes*, janvier 1856). — *Aus dem Leben Königs Karls von Rumänien*, tome I<sup>er</sup>; Stuttgart, 1894. — XENOPOL, *Histoire des Roumains*, 2 vol. in-8°; Paris, 1895. — LAGORCE, *Histoire du second Empire*, tome II. — Em. OLLIVIER, *l'Empire libéral*, tome VIII, p. 27 à 95 (d'après les *Mémoires* du prince Charles, et les lettres d'Hortense Corbiu). — FORCADE (*Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1866). — SYBEL, *Die Begründung des deutschen Reichs*, tome VI. — BARONNE DE FONTMAGNE, *Un conflit franco-turc en 1857* (*Revue de Paris*, 1901, p. 433).

**L'unité italienne :** Les documents sur Cavour, cités au chapitre précédent, et les histoires de N. BIANCHI, *Storia della diplomazia europea*, tomes VII et VIII. — DE REUCHLIN, *Geschichte Italiens*. En plus, CHIALA, *dal Congresso di Plombières al Congresso di Berlino*, tome I<sup>er</sup>, 1892; Turin. — DE CROZALS, *L'unité italienne*; Paris, 1892. — BOLTON, *King, a History of Italian Unity*, 2 vol. in-8°; Londres, 1900 (trad. Maquhart, 2 vol. in-8°, 1901). — P. MATTER, *Cavour et l'unité italienne*; Paris, 3 vol. in-8°, 1924-1926.

Sur la politique de Napoléon III avec les Italiens : BONFADINI, *Vita di Arese*, et le résumé qu'en a donné GRABINSKI. *Un ami de Napoléon III*; Paris, 1898, in-12. — GRABINSKI, *le général della Rocca; Correspondant*, 1898 (deux articles); *la Convention de septembre 1864* (*Correspondant*, 1899 (deux articles)). — CHIALA, *Politica segreta di Napoleone III e Cavour in Italia ed Ungheria*, 1858-1864; Turin, 1895. — Général comte FLEURY, *Souvenirs*, 2 vol., 1897. — THOUVENEL, *le Secret de l'Empereur*, 1860-1863, 2 vol.; Paris, in-8°, 1889. — OLLIVIER, *l'Empire libéral*, tome IV, 1899; *Napoléon III et Cavour*, tome V, chap. v, x, XII, XVIII, XIX et XX, 1900; tome VI, livre XII, 1903; tome VIII, *l'Année fatale, Sadowa*, 1903. — ROTHAN, *Napoléon III et l'Italie*, 1899, 1 vol. — ROTHAN, *la Politique française en 1866*; Paris, 1883. — ROTHAN, *Souvenirs diplomatiques de 1870*, tome II, *l'Italie*, 1885. — LAGORCE, *Histoire du second Empire*, tome II, p. 212 et suivantes; tome III presque en entier; tome IV, p. 154; tome IV, p. 581-622; tome V, p. 533. — VIEL-CASTEL, *Mémoires*, 1881-1884. — MÉRIMÉE, *Lettres à Puzzi*, 1881. — THIERS, *Discours parlementaires*, tome X.

Sur la politique italienne : LA FARINA, *Epistolario*, 1869. — MAZZINI, *Correspondance*, 1872. — LA MARMORA, *Un peu plus de lumière*

sur les événements de 1866 (trad. française); Paris, 1873. — GARIBALDI, *Memoires autobiografiche*; Londres, 1888. — MINGHETTI, *Miei Ricordi*. — NIGRA, *Souvenirs diplomatiques* (Bibliothèque universelle, 1<sup>er</sup> mars 1895). — RICASOLI, *Lettere e documenti*, 1888-1895.

SYBEL, *Die Begründung des deutschen Reichs*, passim. — BULLE, *Geschichte des 11<sup>ten</sup> Kaiserreichs*, 1890. — Ch. de MAZADE, *l'Italie et les Italiens*; Paris, 1864. — Aug. BOUILLIER, *Victor-Emmanuel et Mazzini*, 1885. — M<sup>me</sup> RATAZZI, *Ratazzi et son temps*, 1881-1887. — Comte de SCHAK, *Mazzini und die italienische Einheit*, 1891.

La Question romaine : DEBIDOUR, *l'Eglise et l'Etat en France depuis 1789*, chap. VII et VIII, avec l'indication très complète des livres, pamphlets et brochures françaises ou étrangères. — DURAND-MORIMBEAU, *la Question romaine de 1856 à 1870*; Paris, 1901.

La Grèce et l'idée hellène : MENDELSSOHN-BARTHOLDY, *Geschichte Griechenlands*, 2 vol., 1870-1874. — J. LEMOINNE, *la Révolution grecque de 1862* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1862). — SAINT-MARC GIRARDIN, *la Grèce et la Question d'Orient depuis la Conférence de Paris* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1869). — Em. OLLIVIER, *l'Empire libéral*, tome VI, chap. II. — BIKÉLAS, *la Grèce moderne*; Paris, 1893, in-8°. — H. LENORMANT, *la Grèce et les îles Ioniennes*, in-8°, 1865. — BÉRARD, *la Turquie et l'hellénisme contemporain*; Paris, 1893.

L'Espagne et l'union ibérique : DE MAZADE, *les Révolutions de l'Espagne contemporaine*; Paris, 1869. — F. GARRIDO, *l'Espagne contemporaine*; Bruxelles, 1862. — LÉONARDON, *Prim*; Paris, 1901 (et la Bibliographie).

Les Slaves et le panslavisme : DENIS, *la Bohême*, 1903. — AUERBACH, *les races et les nationalités en Autriche-Hongrie*; Paris, 1898. — HAUSLIK, *Deutsche Rundschau*, 1894, tome I, 266. — GUMPSLOWITZ, *das Recht der Nationalitäten in Oesterreich-Ungarn*, Innsbruck, 1879. — Louis LÉGER, *Histoire de l'Autriche-Hongrie*, 4<sup>e</sup> édition. — Rogge, *Oesterreich von Vilagos bis zur Gegenwart*, 1872, 3 vol. — CZOERNIG, *Die Neugestaltung Oesterreichs*, 1859; *Ethnographie Oesterreichs*, 1855-1857, 3 vol. — LAVELEYE, *la Prusse et l'Autriche depuis Sadowa*; Paris, 1870, tome II. — G. MARBEAU, *Slaves et Teutons*; Paris, 1882. — PALATSKY, *Die Idee des oesterreichischen Staats*, 1865. — LAVELEYE, *La Péninsule des Balkans*, 2 vol. in-8°.

La Hongrie et le Dualisme : Mêmes ouvrages. — *Mémoires du comte de Beust*, 1888. — ANDRASSY, *Ungarn's Ausgleich mit Oesterreich*, 1897. — ÜBRICH, *Die rechtliche Natur der oester.-ungarischen monarchie*, 1879; *Oesterreich's Staatsrecht*, 1883. — DE BERTHA, *la Hongrie moderne de 1849 à 1901*; Paris, 1901. — Id., *Magyars et Roumains devant l'histoire*; Paris, 1899. — UN ANGLAIS, *l'Empire austro-hongrois et la politique du comte de Beust*; Paris, 1870. — FRIEDJUNG, *Der Kampf um die Vorherrschaft im Deutschland*, 1897. — LÉON DE ROSNY, *les Roumains d'Orient*; Paris, 1885. — L. AMOURETTI, *les Roumains de Hongrie* (*Revue Bleue*, 19 mai 1894). — Ch. LOISEAU, *la Hongrie et l'opposition croate* (*Ibid.*, 1<sup>er</sup> septembre 1895).

## XIII

L'EXPANSION DE L'EUROPE DANS LE MONDE  
DE 1856 A 1866

Le milieu du dix-neuvième siècle a été pour l'Europe une période décisive de crise où les peuples, séduits par les doctrines d'unité et de races, en quête de destinées nouvelles, bouleversent les conditions de leur existence ancienne, les souverainetés et les nations.

Le monde, à cette époque, traverse une crise également très grave, par laquelle s'achèvent dans les continents nouveaux, au contraire, de grandes nations et de grands empires. La plupart de ces organismes puissants sont faits d'emprunts à l'Europe. Si bien que désormais les cadres de l'histoire européenne se brisent dans l'enceinte ancienne où ils s'étaient constitués et d'autre part s'élargissent jusqu'à comprendre toute la terre. Cette évolution, interne et externe, préparée par plusieurs siècles, détermine, entre 1850 et 1870, les conditions nouvelles de la politique moderne.

Etats-Unis. — Ce qui s'accomplit aux Etats-Unis, de 1860 à 1865, la sécession du Sud esclavagiste condamnée par les victoires décisives de l'Union, forme avec l'Europe, où l'Autriche est menacée par les races d'un démembrement, le contraste le plus saisissant.

Cette grande crise de l'Amérique du Nord, qui en définitive d'un continent presque entier a fait un peuple, a résolu les problèmes qui se posaient en 1850 dans la destinée des Etats-Unis.

Cette destinée, depuis quarante ans, semblait se régler par les intérêts du parti *démocrate*. Appuyé sur les grands propriétaires du Sud, qui avaient besoin des esclaves pour cultiver leurs domaines, et du libre échange pour vendre leurs produits, cotons et tabacs, ce parti avait réussi, en présentant au peuple ses tendances comme une lutte nécessaire contre l'aristocratie industrielle et commerçante du Nord, par une organisation méthodique des forces électorales, à imposer ses hommes et ses intérêts à l'Union. Sur six présidents qui, depuis 1836, succédèrent au président Jackson à la tête de la nation, quatre étaient les champions des démocrates, champions obscurs, *dark horse*, dont le principal mérite, aux yeux de leurs électeurs, était de réaliser le programme intéressé du parti, de faire des Etats-Unis une grande nation agricole, enrichie par le travail nègre et le libre écoulement de ses produits vers l'Europe. En 1857, le président Pierce, démocrate, réduisait au minimum les tarifs sur les marchandises européennes qui par leur concurrence empêchaient l'essor de l'industrie américaine, mais il permettait par le libre échange aux planteurs une exportation annuelle de 350 millions de coton. Ce fut l'apogée d'un système qui obligeait toute l'Union à régler sa vie économique et sociale sur les besoins d'une fraction seulement de cette grande nation.

Au moment où ce système semblait triompher, l'équilibre allait se rétablir en faveur de l'autre fraction et du Nord, par l'arrivée de très nombreux immigrants d'Europe, par la colonisation rapide du Centre. Ce peuplement, décisif pour les Etats-Unis, avait commencé en 1830, s'était accru en 1840. A partir de 1850, et pendant vingt années, il atteignit son maximum d'intensité, avec cinq millions environ de nouveaux citoyens, Allemands surtout, si bien que ce fut une seconde colonisation de l'Amérique voulue, préparée. Ces mêmes Européens, qui sur le vieux continent prétendaient réorganiser la nation d'après la race et la langue, vinrent ainsi se fondre volontairement et s'assimiler à une société anglo-saxonne qui les appelait, sans inquié-

tude pour son unité nationale. Le creuset où s'opérait le phénomène fut surtout le domaine septentrional des Etats-Unis. Pour 2000 immigrants ou 6000 qui arrivaient alors dans les Carolines et le Tennessee, pour 22000 que recurent la Virginie et le Kentucky, il en venait 651000 à New-York, 294000 en Pensylvanie, 160000 à Boston. Dès cette époque, par cet afflux de main-d'œuvre libre, malgré un régime peu favorable au développement des fabriques, les Etats du Nord s'outillaient, s'orientaient pour un avenir industriel. Ils comptaient autant d'ouvriers que d'agriculteurs, et ce nombre de travailleurs libres, de plus, dépassait singulièrement celui des citoyens du Sud qui, sur leurs vastes domaines moins peuplés, employaient seulement des esclaves.

Par l'effet de ce peuplement, les Etats du Centre se développaient en même temps. L'Illinois, tout récent, recevait 110000 colons; le Wisconsin, qui datait de 1848, 100000; l'Ohio, 200000; le Michigan, 60000; l'Indiana autant. Et, quoique, dans ces régions neuves et fertiles, l'agriculture attirât plutôt les travailleurs, c'était un régime agricole absolument différent, par la nature des productions et de la main-d'œuvre libre, du régime pratiqué dans les Etats du Sud. Séparé de l'Europe par les anciens Etats de l'Union, le Centre de l'Amérique nouvelle avait alors besoin que ces Etats où il écoulait ses produits se transformassent en région industrielle, plus rapprochée et plus à même de lui fournir ce qui lui manquait. A mesure que la nation américaine, élargie, se constituait des assises nouvelles, la nécessité d'un marché intérieur, indépendamment du vieux continent, apparaissait, et le libre échange, condition et garantie de la prospérité du Sud, devenait l'obstacle que cette nation trouvait en travers de ses besoins.

Si, en 1850, l'un des plus grands hommes d'Etat du pays, Henry Clay, n'avait pas imaginé un compromis pour prévenir la lutte et le schisme du Nord et du Sud, la crise eût déjà éclaté. Il avait été entendu, en 1821, qu'il n'y aurait pas d'Etats à esclaves, à l'ouest du Mississipi au-dessus du



36<sup>degré</sup>, 30 de latitude nord, et qu'à ce prix, les Etats constitués à l'est du fleuve, bien au nord de cette limite, Missouri, Kentucky, Tennessee, demeureraient libres d'employer des nègres. L'annexion des provinces enlevées au Mexique par le traité de Guadalupe (2 février 1848), Californie, Nouveau-Mexique, Colorado, Texas et Kansas, remit toute l'entente en question : les hommes d'Etat du Nord et ceux du Sud se disputèrent, comme s'ils appartenaient à deux nations différentes, ce territoire immense, du Mississipi au Pacifique. Le domaine en litige n'était pas tout entier enfermé dans les limites fixées par l'acte de 1821 : il pouvait servir aussi bien la colonisation libre ou l'extension des plantations à esclaves. Le patriotisme, l'autorité de Clay lui permirent encore, en 1852, d'imposer une solution provisoire. Le Texas fut adjoint aux Etats esclavagistes, la Californie aux Etats libres et tout le domaine intermédiaire fut réservé, comme une barrière neutre, entre les deux groupes.

Les exigences des démocrates, en possession du pouvoir, le développement simultanément des Etats du Nord et du Centre, en 1854, renversèrent cette barrière. Au mois de janvier de cette année, un sénateur démocrate de l'Illinois, Et. Douglas, réclama au Congrès le droit pour les pionniers du Nebraska et du Kansas de se constituer, dans les limites de leur souveraineté (*squatter sovereignty*), des domaines à esclaves. Bientôt, en 1856, des pionniers libres, accourus de Californie et du Massachusetts des deux extrémités de l'Union, vinrent disputer les deux Etats, les armes à la main, aux planteurs soutenus par les milices du Missouri et les politiciens du Sud. Ce fut, à partir de 1856, la préface de la guerre civile ; on se battit même au Congrès, pendant trois années. La crise éclata par la nomination à la présidence d'un sénateur de l'Illinois, Abraham Lincoln, résolu à mettre fin, par l'abolition totale de l'esclavage, aux discordes des partis.

Pour que cette solution radicale apparût, après quarante ans de compromis, comme nécessaire au peuple américain,

il avait fallu qu'un grand mouvement désintéressé d'idées et de sentiments vint élargir le débat créé par des intérêts rivaux, et donner aux hommes du Nord dans l'Union le secours décisif de la force morale, d'une grande cause à faire triompher. Les masses populaires, beaucoup plus instruites dans les régions du Nord et du Centre, où circulaient plus largement les livres et les journaux, travaillées dans ces mêmes régions par un réveil des sectes et des aspirations religieuses et morales, l'unitarisme de Channing, le transcendentalisme d'Emerson, s'étaient peu à peu laissées convaincre par les apôtres de la doctrine anti-esclavagiste. Malgré les mesures que les démocrates avaient fait prendre au Congrès contre cette doctrine, défense de l'exposer sous forme de mémoires et pétitions, ordre de poursuivre dans toute l'Union les esclaves émancipés par la fuite, interdiction de faire circuler par la poste « les écrits incendiaires », les abolitionnistes avaient dénoncé sans relâche le péril et la honte de l'esclavage.

Avec eux, il ne fut plus question ni d'intérêt à ménager, ni d'équilibre à maintenir. Leur propagande, obstinée et courageuse, commença par détacher du parti démocrate le peuple des régions du Nord et du Centre que l'organisation de ce parti avait enrôlé depuis la présidence de Jackson. En 1854, une convention populaire se tint à Buffalo qui proclama, au milieu des *free soilers*, la nécessité de détruire partout l'esclavage. Le parti républicain d'autre part, qui avait perdu sa popularité en paraissant s'inféoder à l'aristocratie commerciale et industrielle, la retrouva, lorsqu'il prit en mains, avec Richard Dana, la cause de tous les hommes libres (1853), « fondement théorique et immuable de l'antique Constitution. » La vieille cité de Boston, dont le Sud avait réussi à annuler l'influence par la critique de ses allures aristocratiques, redevint alors, contre cette tyrannie démocratique et dégradante, comme aux temps héroïques, le foyer de l'indépendance. Elle soutint la guerre contre les esclavagistes du Nebraska, du Kansas en 1856, rallia les Etats du Nord et leurs représentants au Congrès. En 1857,

elle prenait pour bible et faisait circuler à des millions d'exemplaires le livre de M<sup>me</sup>. Becher Stowe, la *Case de l'Oncle Tom*. En 1859, elle poussait à la présidence un abolitionniste déterminé, Seward, le gouverneur de New-York.

Ce fut pourtant un homme des pays nouveaux qui reçut la mission de consacrer le succès de cette campagne et la victoire du parti républicain. Lincoln était du Nord, sans doute, mais de ces régions du Mississipi qui, entre les fabriques du Nord et les plantations du Sud, avaient leur caractère défini par leur récente colonisation, et représentaient dans l'Union le rôle intermédiaire longtemps tenu par la Virginie. Depuis, tous les présidents, dont quelques-uns même étaient, comme Lincoln et Harrisson, des petits-fils de Virginiens, Grant, Garfield, Johnson, Harrisson, vont venir de cette région médiane, Ohio, Tennessee, Illinois, Indiana, que leurs ancêtres et eux, quittant la côte, ont appelée à la vie : région agricole encore, mais pays d'hommes libres, de pionniers attachés à la liberté individuelle, à l'unité nationale également. Lincoln y est né, dans une famille nombreuse qui au début du siècle s'était hasardée au Kentucky ; il y a cherché sa vie, gardien de troupeaux, batelier, poseur de rails dans l'Indiana, fixé à 21 ans dans l'Illinois comme garçon de ferme, commis de magasin ou chef de milice, élu sénateur en récompense de ses services contre les Indiens. Il a été le type d'une nouvelle génération de colons, recrutés dans la colonie elle-même, qui avec l'aide des colons européens a renouvelé la nation américaine par l'énergie et le travail, dans la vallée du Mississipi : dans la crise inévitable entre le Nord et le Sud que son élection a provoquée (1860), dans cette lutte redoutable d'intérêts et presque de nations distinctes, son passé, sa valeur morale, sa foi dans la liberté et l'Union ont fait de lui comme un second fondateur, après Washington, de la grande République.

Au châtement que la Virginie, désormais conquise par la doctrine esclavagiste, infligeait, le 2 décembre 1859, à un homme du Kansas, John Brown, coupable d'avoir ap-

pelé les nègres à la liberté, Lincoln ripostait par un message retentissant. S'il se prononça, le 4 mars 1861, résolu, pour et avec son parti, à ne plus laisser créer que des Etats sans esclaves, c'était pour sauver et prolonger l'Union qu'il avait fait serment de défendre. Il ne déclarait pas la guerre au Sud, en homme de parti, qui refusait de respecter les situations acquises : ce qu'il ne voulait pas en revanche, c'était que le Sud, irrité de la résistance des citoyens libres à sa longue domination, entretint par la force la guerre civile et aboutît au schisme. Il eut le mérite, qui fit sa force et son succès, de poser la question dans son sens le plus large et le plus élevé, non pas en théoricien, ou en champion d'intérêts mercantiles, mais en patriote. Le maintien de la main-d'œuvre nègre, cette atteinte aux droits de l'homme indigne d'une démocratie, trop longtemps tolérée par souci de la concorde, valait-il toutes les discordes qui à la longue pouvaient ruiner l'Union ?

Les complots formés à partir de 1860 par les Sudistes justifiaient l'appel du Président républicain. Jefferson Davis, du Kentucky, Mason, de la Virginie, avaient proposé dès 1859 l'emploi de la force et la sécession. Dans les Etats du Mississipi et de Caroline, des crédits étaient votés pour des achats d'armes. Aussitôt après l'élection de Lincoln, des volontaires se groupèrent avec la complicité des gouverneurs pour la défense des droits du Sud, par quels moyens, leur surnom l'indiquait assez : c'étaient des *hommes à la minute* (1860). Tandis que l'Alabama, les Carolines nommaient des Commissions pour régler légalement avec le Congrès leur sécession, tous les moyens pour une rupture violente étaient préparés. Les démocrates, Foucry et Floyd, que le Président Buchanan avait laissés à la marine et à la guerre, expédiaient au loin les flottes et l'armée fédérales, désarmaient les arsenaux du Nord, armaient ceux du Sud. Alors, le 4 février 1861, un Congrès séparatiste des Etats du Sud s'ouvrit à Montgomery, et proclama l'existence d'une nation nouvelle, « les Etats confédérés », qui se détachait des Etats-Unis. Ce Con-

grès élut un président, Jefferson Davis, et choisit une capitale, Richmond, en Virginie. L'armée du Sud, aussitôt mobilisée, après s'être emparée de toutes les propriétés fédérales, se portait à la frontière de la Nouvelle Union pour la défendre.

Agissant et traités en rebelles par les républicains et par le Nord immédiatement, les Sudistes pourtant invoquaient le droit qu'aux origines de l'Union les partis et les Etats avaient souvent opposé aux autorités fédérales, la souveraineté, intangible sur certains points essentiels, des législatures particulières. Ils formaient une *Confédération*, et rompaient avec l'*Union*, comme les républicains du temps de Jefferson avaient combattu les fédéralistes, partisans d'un pouvoir central tyranique. Ce qu'ils ne disaient pas, c'est qu'ils recouraient à ce droit, faute d'avoir pu faire triompher et maintenir par l'Union même leurs intérêts de propriétaires d'esclaves, et de planteurs. Leur alliance avait pour objet la prétention d'imposer l'esclavage à tous les nouveaux Etats, et le libre échange à la République tout entière. La nation américaine ne s'y trompa point. Elle se groupa autour du Président et des Etats du Nord pour condamner une sécession que le droit ne légitimait point. Dès le début, elle décréta une levée de 500 000 hommes, et une contribution de cinq cents millions de dollars (octobre 1861); pendant les quatre années que dura cette lutte décisive, elle s'imposa tous les sacrifices nécessaires pour ramener les Sudistes, malgré la résistance de leurs armées et l'habileté de leurs généraux, Lee par exemple, à la loi fédérale.

Cette loi, après la guerre, devint plus dure qu'elle n'eût été, s'ils n'avaient par la force essayé de s'y soustraire. Le 22 septembre 1862, Lincoln avait proclamé l'abolition de l'esclavage, dans les anciens Etats rebelles qui le pratiquaient depuis deux cent cinquante ans. Ce fut leur châtement, qu'après le blocus de l'armée de Lee à Richmond, le Congrès, en janvier 1863, ajouta au pacte d'Union un article ou amendement, le treizième, ratifié à la fin de l'année

par tous les Etats, qui fit disparaître à jamais l'esclavage du territoire de la République. Ce n'avait pas été l'objet de la guerre. Mais, gardiens de la conscience nationale, les abolitionnistes touchèrent avec ce butin le prix de leurs efforts. Comme il fallait, d'autre part, aux industriels du Nord, aux ouvriers, une compensation pour les taxes énormes levées par le Trésor fédéral sur eux pendant la guerre, dès le 14 juillet 1862, puis en 1864, en 1867, en 1870, des tarifs protectionnistes furent établis, de jour en jour plus rigoureux. Quand le motif légitime qui les avait fait établir, la détresse des industries et du Trésor, eut avec la guerre disparu, ils subsistèrent, pour garantir et compléter la victoire remportée par les pays industriels du Nord sur les planteurs révoltés du Sud.

Le principal résultat de cette longue crise fut la constitution définitive d'un grand peuple, dans toute l'étendue du domaine ouvert sur les trois mers à son activité. Le particularisme des Etats a été vaincu, l'unité territoriale affermie par l'effort commun qui a fondu des hommes de toute race et de toute religion, à peine parfois débarqués d'Europe, dans un même désir d'une patrie nouvelle, riche et puissante. La réélection du président Lincoln en 1864, le deuil national provoqué par le crime d'un fanatique qui crut en l'assassinant venger le Sud le 14 avril 1865, la double élection en 1868, en 1872 du général Grant, le principal vainqueur de la rébellion par ses campagnes de l'Ouest en 1863, la confiance conservée au parti républicain, jusqu'en 1885 et même au delà, n'ont été que les symptômes extérieurs de cette conscience nationale, fortifiée par l'épreuve.

Désormais, après une victoire qu'il a remportée sur lui-même, autrement difficile et plus décisive que la conquête de son indépendance, le peuple yankee s'est assuré ses destinées. Une immigration continue et puissante remplit les vides que fait dans ses rangs la colonisation de l'Ouest, la poursuite de la richesse aux mines d'or de Californie, aux grandes terres d'élevage et de blé. Quatre Etats nou-

veaux : l'Orégon (1859), le Nevada (1864), le Nebraska (1867), le Colorado, six territoires, ébauches d'autres États prochains, l'Arizona, l'Idaho, le Dakota, le Wyoming, le Montana, l'Alaska, aussitôt s'ajoutèrent à l'Union. Les villes du Centre se développaient dans des proportions subites. Chicago se doublait de 1863 à 1866, atteignait déjà 300 000 habitants. Par le régime protectionniste que le parti républicain fut autorisé à établir, plus que jamais de 1864 à 1870, les douanes bientôt suffirent à éteindre la dette de l'Union, et les industries textiles et métallurgiques, garanties contre la concurrence de l'Europe, purent employer des capitaux et produire des richesses considérables. Ce fut dans le nord de la République qu'elles se concentrèrent, près de la moitié dans les seuls États de New-York, Massachusetts et Pensylvanie. Trois millions d'ouvriers libres soutenaient cet immense effort qui leur profita. Le développement des chemins de fer triplés en vingt ans, et consacré en 1869 par la grande ligne transcontinentale de New-York à San-Francisco, formait l'armature solide de cet organisme, où circula une sève toute neuve, fournie par les ressources infiniment variées, les marchés intérieurs d'un continent longtemps inexploité.

L'Europe ne se reconnaît plus dans cette nation qui, dans un monde plus large qu'elle, a pu rester une nation. Elle a longtemps considéré une sécession comme fatale. Elle s'étonne de cette fièvre d'énergie et de production, de cette politique si différente de la sienne, fondée sur la poursuite de la richesse, essentiellement réaliste. Ses industries en souffrent : elle se console par la supériorité de sa civilisation plus ancienne, tandis que les États-Unis, poussés à chercher des débouchés, fiers de leur richesse, se préparent à l'acquisition de nouveaux domaines, vers le Sud ou le Pacifique. « Ceci est le chemin qui conduit aux Indes, » dit en 1869 à ses concitoyens en inaugurant le chemin de fer des deux Océans, un député de l'Union. On ne saurait oublier que le premier effort qui détermina le Japon à s'ouvrir à la civilisation moderne avait été dès 1854 l'inter-

vention de la marine américaine. Au delà du Pacifique qu'elle songeait déjà à réunir par un canal au golfe du Mexique, la République de Washington, fortifiée par la victoire des républicains et de Lincoln, disputait non plus l'Amérique seulement, mais le monde à l'Europe. Elle devenait un des principaux facteurs d'une politique universelle.

**Le Dominion du Canada.** — Le contre-coup immédiat de ces événements fut, dans l'Amérique même, la constitution définitive d'une autre nation, le Canada. L'acte de l'*Amérique du Nord* qui, le 29 mars 1867, a établi par la volonté de la reine Victoria et du Parlement anglais le *Dominion*, a créé une confédération entre des vainqueurs et des vaincus que des différences radicales de langue, de race et de religion n'ont pas empêchés de s'unir dans un intérêt national. En vain, sous prétexte d'union, les Anglais, les vainqueurs, s'étaient-ils efforcés d'absorber dans leur colonie du Haut-Canada le Bas-Canada peuplé de Français, de réduire leur capitale de Québec à un rôle secondaire, d'interdire la langue française. Un danger commun allait faire une union d'une autre sorte, plus équitable et plus durable.

Le parti français qui, sous le gouvernement de lord Elgin, avait gardé son influence en exploitant les rivalités des Anglais libéraux ou conservateurs s'inquiéta, à partir de 1854, des progrès et de la force des États-Unis. Les colons anglais, à qui la métropole depuis 1861 marchandait son appui contre cette puissance menaçante, ne tardèrent pas à éprouver cette même crainte : le 16 octobre 1864 un Congrès s'ouvrit à Québec, sous la présidence d'un ministre canadien-français, Étienne Taché. Des délégués de toutes les provinces britanniques : Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Haut et Bas-Canada (Québec et Ontario), de l'île du Prince-Edouard, se réunirent et décidèrent, comme autrefois les créateurs de la grande République voisine, une fédération d'États autonomes, avec leurs Chambres, leurs lois civiles, leur justice, leurs services d'instruction

et de travaux publics. La Chambre des Communes nommée par chaque Etat en proportion de sa population, siégeant à Ottava la capitale, élue presque au suffrage universel, investie du droit de légiférer sur la dette, le domaine, les milices, les postes de l'Union, une Cour suprême de l'Échiquier qui ne fut définitivement organisée qu'en 1875, formaient les assises essentielles du pouvoir fédéral.

La grande différence avec l'Amérique fut que, ne se séparant pas de l'Angleterre, mais très préoccupés au contraire de conserver son appui, les Etats canadiens ne revendiquèrent pas la souveraineté. Ils la laissèrent à la royauté anglaise qui l'exerça par un délégué, le gouverneur général, armé de l'initiative en matières de finances, et du droit de veto. Le Sénat ne fut pas, comme à Washington, une conférence d'États souverains, mais une haute Assemblée de lords pour ainsi dire, nommés à vie par la couronne, en nombre réglé pour chaque province. Des gouverneurs provinciaux, lieutenants du gouverneur général, représentaient encore la royauté souveraine dans les Etats fédérés.

Cette constitution, inspirée à la fois de l'exemple des Etats-Unis et de la nécessité de leur opposer la puissance anglaise, donna aux différents Etats canadiens une très grande liberté. Les Français du Bas-Canada retrouvèrent dans ce pacte loyal proposé par eux-mêmes et propre à garantir leur vie municipale, leurs coutumes religieuses et civiles, leur langue enfin, les moyens de n'être pas absorbés et de se développer. Les Anglais en revanche, oubliant les rivalités de race, et presque leur droit de vainqueurs, tournèrent désormais leurs efforts, appuyés par ceux de leurs anciens sujets, vers la mise en valeur d'un immense domaine encore inexploité. « La diversité d'origines et de langues, loin d'être une cause de faiblesse pour le Canada, écrivait en 1870 un ministre de Québec, Archambault, est considérée ici comme un élément de progrès et d'activité. Chaque race apporte dans le mouvement régulier de notre jeune société ses aptitudes particulières et son génie spécial. »

Ainsi, tandis que les querelles de races ébranlaient les vieilles nations européennes, pour se constituer, pour se développer la jeune nation canadienne comptait sur le concours de toutes les races, Anglais, Français, Irlandais. Elle avait, en fondant le Dominion, considéré l'étendue du domaine qu'elle pouvait revendiquer. La civilisation canadienne n'avait guère jusque-là dépassé les provinces maritimes et la vallée du Saint-Laurent. La fédération ne fut pas plutôt établie qu'un grand mouvement emporta le pays vers des destinées nouvelles. La province de Québec vota en 1867 une loi sur les sociétés de colonisation qui, encouragées par elle, s'élevaient en 1878 au nombre de quarante. Elle décréta l'ouverture de nombreux chemins, la mise en vente de terres publiques dans les parties inhabitées de son domaine, s'imposant en 1869 près de 1 200 000 francs de dépenses. Elle attirait les colons par la propagande officielle et l'espoir de nombreux privilèges. Le Nouveau-Brunswick s'entendait avec une société d'Edimbourg pour recruter des agriculteurs et vendre ses terres.

Tout en laissant agir l'initiative des Etats particuliers, le pouvoir fédéral contribuait de son mieux à cet essor. C'était une tâche confiée au ministère de l'agriculture à Ottava, aux agents d'immigration fédéraux établis à Londres, à Dublin, à Belfast, à Glasgow, à Anvers et dans les principales villes du Dominion. De vastes entreprises de travaux publics, que dirigeaient un Français-Canadien, Langevin, ouvrirent des routes vers l'intérieur, canaux nombreux reliant Québec par des lignes à vapeur au lac Supérieur, chemins de fer qui vinrent s'ajouter au système des voies achevées en 1860, au *Grand Tronc*, dont le nœud était à Montréal, avec son pont Victoria hardiment jeté sur le Saint-Laurent. Les Canadiens fédérés se réunirent par la ligne Intercoloniale (1869-1872) qui joignit Montréal à Québec, au Nouveau-Brunswick, et jusqu'à Halifax sur l'Atlantique, en Nouvelle-Ecosse.

Alors tomba, comme de lui-même, l'obstacle que formait à la pénétration vers l'intérieur l'immense domaine, réservé

à l'exploitation des Compagnies unies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson, depuis les Montagnes Rocheuses jusqu'au détroit de Belle-Isle. En 1869, le gouvernement canadien acquit de cette Compagnie, moyennant le maintien de ses droits sur les postes qu'elle avait créés et de vastes territoires qu'elle pouvait vendre, contre une indemnité enfin, tout le pays du lac Supérieur aux montagnes de l'Ouest, jusqu'au 59° degré de latitude nord. Il y constitua aussitôt une province nouvelle, le Manitoba, dont la capitale Winnipeg grandit bientôt de 300 à 9000 et même 20000 habitants. Des territoires analogues à ceux des Etats-Unis, se créaient tout autour, au nord, à l'ouest, l'Assiniboia, la Saskatchewan, l'Athabasca, vastes prairies, propices à la culture du blé ou à l'élevage; pays de mines aussi et de forêts. Les trappeurs, la plupart métis d'indigènes et de français, employés des Compagnies de fourrures, s'y défendirent par une première insurrection qui en 1870 eut les apparences d'une résistance de race française, mais que les hommes d'Etat franco-canadiens condamnèrent. C'était toute la nation nouvelle constituée sans distinction de races qui entendait soumettre à l'exploitation régulière ces domaines de chasse et de nomades. Quand elle se fut adjoint enfin la Colombie britannique et l'île de Vancouver, le 20 juillet 1871, colonisées depuis dix ans après la découverte des mines d'or et avec le concours de nombreux Chinois, ce domaine devint entre le Canada de l'Atlantique et celui du Pacifique le trait d'union indispensable. A l'aide de Compagnies indemnisées par de larges concessions de terres, le Dominion résolut de se donner une grande voie transcontinentale qui devait être achevée en 1883.

Quoique l'émigration européenne ne répondit pas aux appels pressants de cette jeune nation consciente de son avenir et impatiente de grandir, autant qu'à ceux des Etats-Unis, on put compter dans une seule année, en 1873, 50000 émigrants venus d'Europe. Les missionnaires catholiques, établis dans le pays des trappeurs avant son annexion, y fondaient avec ardeur des églises, dont le

centre fut à Saint-Boniface près de Winnipeg, recrutaient des prêtres et des colons catholiques. La population franco-canadienne, très féconde, s'y sentit attirée par l'espoir d'une fortune plus brillante que dans un pays déjà vieux de deux siècles. Les Canadiens qui s'étaient laissé entraîner par ce motif aux Etats-Unis rebroussèrent chemin vers le nord-ouest. Les colons venus de l'Ontario s'y rencontraient avec ceux de Québec et de Montréal. Sur un domaine désormais ouvert à la civilisation, de 8 millions de kilomètres carrés qui n'étaient plus les arpents de neiges et de glaces de Voltaire, une nation de trois millions et demi de citoyens, instruits autant qu'en Suisse et résolu comme en ce pays à défendre leur avenir par l'oubli des luttes de religion et de race, avait trouvé ses conditions d'existence et son champ d'action.

Aux deux côtés du palais monumental qu'elle a créé à Ottawa pour son Parlement fédéral, elle a dressé deux statues, l'une en l'honneur de Sir John Macdonald, député d'Ontario, qui de 1867 à 1891, sauf un intervalle de quatre années, fut le premier ministre national, l'autre à son collaborateur, Sir Georges Cartier, député de Montréal, mort en 1873, trop tôt pour jouir aussi longtemps du crédit que lui avaient donné au Canada la Constitution et l'expansion de la nation, œuvre commune de deux patriotes de race et de langue différentes. C'est, à ses vrais fondateurs, l'hommage d'un peuple conscient désormais de ses destinées et de ses droits.

**Le Mexique moderne.** — Au sud, comme au nord de la République américaine, s'affirmait à la même époque, par sa Constitution et par son énergie, une autre nation de 7 millions d'hommes, le Mexique. L'Europe, connaissant très mal ce pays, ne jugea que du dehors et sur des apparences sanglantes, ou par les rapports des chefs de partis hostiles, la crise décisive qui s'ouvrit en 1855 dans l'Amérique centrale par le renversement du général Santa-



Anna. Elle n'y vit qu'une de ces luttes ordinaires dont les Etats de ces régions lui donnaient trop souvent la nouvelle et le spectacle. Ce n'était pas la première fois qu'investi de la dictature en fait ou en droit depuis trente ans, Santa-Anna abdiquait devant l'émeute. Mais la révolution de 1855 n'était pas un épisode. Depuis la proclamation de l'indépendance mexicaine en 1821, ce fut une seconde époque décisive pour l'avenir du nouveau peuple. Il ne faut pas oublier que ce peuple, si récemment libre, se composait en grande majorité d'une race indigène qui avait survécu aux durs traitements des conquérants, et les avait absorbés souvent par le métissage. Ce n'était pas cette race qui en réalité avait d'abord secoué le joug de l'Espagne, mais les Mexicains blancs ou créoles, propriétaires de mines ou de grands domaines, trop peu nombreux pour ne pas faire appel aux rudes énergies de ces populations qu'ils employaient presque comme des serfs, à qui pourtant ils durent accorder l'égalité. Comme l'Eglise, longtemps après la conquête, s'était réservé le droit de civiliser les indigènes, ce fut par elle, par les curés surtout, Hidalgo, Morelos, que leur vinrent les premiers appels à l'indépendance nationale. Dans les premières années de la liberté, pour gouverner ce peuple à demi sauvage, les généraux créoles et les prêtres s'associèrent, abusant de la force et de l'autorité religieuses.

Peu à peu, cependant, à travers les émeutes et les dictatures militaires qui résultaient de ce régime, par le contact avec les Européens qui de France surtout vinrent s'établir au Mexique, avec les Etats-Unis qui à partir de 1840 convoitaient le pays, une certaine civilisation s'introduisit, même parmi les indigènes. Beaucoup de Mexicains se rendirent compte que la domination et les propriétés de l'Eglise catholique évaluées au tiers du territoire formaient un obstacle grave au progrès intellectuel, au développement économique de la nation. D'autres estimaient que la dictature exercée à Mexico par les chefs militaires épuisait les provinces, sans avantage pour leur sécurité, intérieure

ou extérieure. Les guerres malheureuses que le Mexique soutint contre la République américaine, qui aboutirent à son démembrement, à la perte du Texas, de la Californie, du Nouveau-Mexique, furent, par les réflexions qu'elles suggérèrent, le point de départ d'une révolution, appuyée cette fois sur les revendications d'une conscience nationale en éveil.

Parmi les chefs de cette révolution on voyait des créoles de race blanche, Comonfort, Porfirio Diaz, mais des Indiens aussi qui s'étaient instruits, Benito Juarez, Altamirano. Et dans les troubles qui suivirent le renversement du dictateur, l'union mexicaine courut les mêmes risques de scission, en 1856, que la grande République voisine, de la part des provinces lassées de la domination des Etats du centre. Assez vite cependant, malgré ces rivalités d'Etat et l'hostilité des partis, des radicaux ou puros, et des libéraux groupés autour de Comonfort, de grands courants se dessinèrent, assez puissants pour déterminer l'avenir d'une nation mexicaine. La Constitution promulguée en 1857, sous la présidence de Comonfort, créa définitivement les Etats-Unis du Mexique, confédération de vingt-sept Etats sous la réserve des pouvoirs confiés aux autorités fédérales : le Congrès des députés et des sénateurs, le président nommé par une élection à deux degrés, la Cour suprême élue pour six ans ; régime démocratique et fédéral assez semblable à celui de l'Amérique du Nord. D'autre part, c'était le même président, chef des libéraux modérés, qui, le 26 juin 1856, proclamait la sécularisation des biens du clergé avec partage entre l'Etat et l'Eglise, expulsait les Jésuites, décrétait la laïcité de l'état civil et du mariage. La nation, en majorité, tendait à se dégager d'une centralisation trop favorable aux entreprises des chefs militaires, et de ses liens avec l'Eglise romaine. Elle n'y réussit pas sans un grand effort et une longue crise qui dura dix années.

Le parti conservateur, puissant dans les Etats du centre surtout que le fédéralisme menaçait, inclinait, après avoir détruit la monarchie espagnole, à reconstituer depuis

1845 une monarchie même pour un prince espagnol. Afin de consolider la dictature, sous prétexte d'affermir l'ordre et l'autorité des fonctionnaires, il appuya d'une prise d'armes les foudres lancées par l'archevêque de Mexico et tout le clergé. Devant les victoires de Zuloaga et de Miramon, maîtres de Mexico en janvier 1858 et présidents par la force, les libéraux auraient cédé. Sans la résistance énergique de Juarez, vice-président de la République, sans l'appel qu'il adressait alors aux gens de la campagne, Indiens de sa race, résolu à s'émanciper par tous les moyens, l'indépendance du Mexique eût été compromise avec les réformes. Et ces réformes, c'étaient certainement une vie nouvelle pour la nation, le pays largement ouvert aux étrangers, un vif désir d'instruction, l'ébauche des premiers chemins de fer à la Vera-Cruz, à Mexico. La coalition que formèrent les catholiques d'Europe, de Rome, de Madrid et de Paris pour rétablir la fortune du clergé et des conservateurs mexicains vaincus à leur tour par Juarez et les radicaux (1859-1861), l'expédition des Français et des Espagnols au Mexique (1861-1866), devaient se briser, malgré de grands efforts, contre l'indignation des patriotes en majorité ralliés à Juarez et capables de se défendre. La guerre se termina par l'exécution brutale de Maximilien et des conservateurs qui l'avaient entraîné dans cette aventure. Ce fut un motif de plus pour présenter en Europe le Président acclamé par ses concitoyens comme un chef de bandes presque sauvage et son gouvernement comme une défaite de la civilisation.

En vérité, le Mexique jugea l'homme et l'œuvre autrement. La constitution républicaine que Juarez fit triompher en 1867 a peu à peu donné au pays la paix intérieure. Depuis 1876 elle n'a plus été troublée par aucun *pronunciamento*. Elle a permis l'exploitation régulière d'un domaine trois fois grand comme la France, de ses richesses minières, de ses domaines propices, sur des terrasses de climat différent, à des cultures variées et rémunératrices. Les finances, épuisées dans les troubles précédents, ont été

restaurées par les revenus des douanes qu'alimente un trafic abondant servi par de nombreuses lignes de navigation et de chemins de fer. Après la crise, les écoles se sont multipliées dans la République, les Universités et les écoles techniques ont procédé à la renaissance de la science condamnée si longtemps par l'Eglise. De toutes les manières, ce pays a pris conscience de lui-même; malgré des habitudes invétérées de brigandage, malgré la difficulté d'instruire en masse les Indiens, ces *peones* attachés comme des demi-serfs aux grands domaines et superstitieux, la crise de dix ans qui s'est terminée par le triomphe des radicaux a eu sur l'avenir du Mexique plus de portée que l'indépendance elle-même. « L'Union, disait quelques années plus tard le Président Grant, n'a besoin de s'agrandir ni du côté du Mexique, ni du côté du Canada. Le Mexique doit rester aux Mexicains. »

**L'Amérique du Sud.** — On commençait à noter des progrès analogues au Brésil qui, sous le règne de don Pedro II particulièrement, de 1850 à 1870, se constituait en empire fédéral, par l'autonomie donnée aux provinces évitait le séparatisme, et les révolutions par le développement de la démocratie, supprimait la traite en 1850, l'esclavage en 1871, appelait les étrangers comme colons largement, et commençait à se pourvoir de télégraphes et de chemins de fer.

La Constitution de 1854, à la République Argentine, organisation fédérale comme celle du Mexique, d'abord rejetée par les *portenos*, les créoles cultivés et intelligents de Buenos-Ayres qui préférèrent de 1854 à 1862 une république à part à l'obligation de laisser des droits aux sauvages de l'intérieur, s'imposait peu à peu aux chefs des fédéraux et des unitaires, aux présidents de Parana et de Buenos-Ayres, Urquiza et Alsina. Relevant, par une victoire décisive à Pavon, le prestige de Buenos-Ayres (septembre 1861), mais acceptant l'autonomie et le libre gou-

vernement des provinces intérieures, le général Mitre a inauguré par sa présidence (1862) une ère de réconciliation et de restauration nationales.

Pour la première fois depuis l'indépendance, les *portenos* de la côte, véritables souverains de la République à la place des rois d'Espagne, les *gauchos* de l'intérieur, coalisés contre eux et assez forts pour leur imposer la dictature cruelle du général Rosas, se rapprochèrent de façon à constituer une nation. Le territoire était assez étendu et assez riche pour que, sans nuire à leurs concitoyens, les hommes de Buenos-Ayres pussent y appeler, y installer des colonies d'émigrants, Français, Italiens, Espagnols, chaque jour plus nombreux. Le développement des chemins de fer, à partir de 1865, des routes et des ports créait entre l'intérieur et la côte des liens plus étroits, tandis que l'agriculture méthodique, s'organisant dans les provinces à côté de l'élevage, d'abord leur seule richesse, refoulait la vie pastorale, et qu'ainsi diminuait l'antagonisme créé par des habitudes trop différentes entre les hommes des villes et de la côte et les rudes éleveurs de l'intérieur. Une population qui devait se doubler presque en dix années dans ces conditions nouvelles, et comptait déjà en 1869 près de deux millions d'hommes, se préparait comme au Mexique un avenir de prospérité, par cette fusion des races et des intérêts dont l'importance échappait à l'Europe.

Pour s'excuser de son ignorance à l'égard de ces nations nouvelles, l'Europe laissait ses diplomates affecter des airs méprisants ou désolés qui flattaient son amour-propre en servant sa routine. Elle aurait mieux fait de constater, pour son profit, les progrès accomplis depuis cinquante ans, en population, en richesse, en instruction, en conscience de leur avenir par ces Républiques américaines du nord, du centre et même du sud, progrès dans l'ensemble très supérieurs à ceux des nations du vieux continent, divisées, occupées par leurs querelles de races et de langues.

Elle aurait pu également, après avoir presque ignoré leur naissance, étudier les développements qu'avaient pris

les nations de l'Afrique du Sud ou de l'Australie au milieu du dix-neuvième siècle.

**L'Afrique du Sud.** — La colonie anglaise du Cap achevait alors ses lois et ses frontières. La Constitution octroyée le 11 mars 1853 par le Parlement et la Reine aux habitants du Cap, sans distinction de race, de langue ou de couleur, fut la preuve que l'Angleterre avait reconnu là une nation formée et la consacrait pour l'aider à se développer. Avec les éléments divers qui la constituaient, Anglais d'origine, Franco-Hollandais, et même indigènes ou *kaffirs*, et métis de Hottentots ou *griquas*, la métropole, comme au Canada, avait le dessein, par la liberté, de faire un peuple, et y a réussi. Cet acte de baptême a introduit dans l'histoire une nationalité nouvelle, les Afrikanders, très attachés au sol africain leur patrie désormais, en même temps qu'aux institutions libres et à l'Angleterre de qui elle les tient. Chaque citoyen de vingt et un ans, propriétaire d'une maison de 25 livres, locataire d'une autre de 50 livres, ou travaillant à raison de 25 livres par an, eut le droit de choisir ses représentants à la Chambre haute, nommés pour sept ans, au nombre de quinze pour deux provinces, et les députés des communes (*house of assembly*), au nombre de quarante-six, quatre pour la ville du Cap. Ces députés votaient les budgets et les lois, sans avoir d'ailleurs le droit de blâme sur le Conseil exécutif qu'un gouverneur irresponsable venu de la métropole choisissait à son gré.

Cette initiative laissée aux Afrikanders développa au Cap les sources de population et de richesse. En vingt années, la nation s'accroissait du double d'habitants et montait à 120 000 blancs, 300 000 indigènes. Elle suppléait de son propre fonds, dans ce pays salubre, au peu de colons que lui envoyait l'Europe. L'arrivée de 20 000 paysans allemands en 1858 lui fut cependant d'un précieux secours. Car c'était essentiellement une colonie agricole, assez semblable à la région algérienne, exposée comme elle aux risques de

la sécheresse, exportant en 1859 pour 4 millions de vins, parfois pour 1 million de céréales et près de 50 millions de laines. L'élevage de l'autruche, que l'on commença d'y pratiquer en grand à partir de 1865, allait bientôt créer une source importante de revenus.

La prospérité du Cap avait bientôt paru assez grande pour qu'on pût détacher et constituer à part une nouvelle nation, au Natal, en 1856, nation de planteurs enrichis par les cultures tropicales, le café et la canne à sucre. Sous l'influence des missionnaires et de la civilisation, les églises, les écoles se multiplièrent. Le premier chemin de fer était ouvert en 1859. Ce qu'il y avait de plus curieux dans la formation de cette nouvelle nationalité, c'était la participation des indigènes à ce développement, Hottentots ou Cafres, concourant commandé par les nécessités du travail agricole, sanctionné par la loi. Ouvriers dans les villes, éleveurs de troupeaux, agriculteurs, les Cafres s'instruisaient, s'enrichissaient, au point qu'en 1857 l'Angleterre, obligée d'envoyer ses troupes coloniales en Inde contre les Cipayes, trembla devant leur influence. Leur culture était encore heureusement assez faible pour qu'ils aient cru à une prophétie répandue aussitôt par les soins de l'administration, et sur la foi de cette prophétie aient détruit de leurs propres mains leurs troupeaux, leur récolte dans l'espoir d'une résurrection de leur race. « L'Afrique du Sud, disait un Anglais, est un pays d'hommes noirs; elle l'a été, elle l'est et continuera de l'être. »

Cette préoccupation n'empêchait pas les Européens d'ailleurs d'y développer leurs domaines. Dans le pays de l'Est, organisé d'abord pour la guerre aux indigènes, le gouverneur Grey ouvrait des routes, créait des hôpitaux, des écoles dans la Cafrerie anglaise, y attirait des agriculteurs, faisait une capitale, King's William Town (1857) et bientôt une province dont les citoyens blancs députaient en 1865 au Parlement colonial. En 1858, les peuplades bassoutos, pasteurs et guerriers, qui des hauteurs descendaient tantôt sur la colonie, tantôt sur la vallée du fleuve

Orange, pour piller à l'appel de leur chef Mosheh, furent vaincues par les guerres que leur fit l'Etat d'Orange : l'Angleterre, sous prétexte de les sauver, les annexa en 1869. Le Natal s'accroissait à la même époque, en 1864, du territoire sans maître, au pied du Drakensberg.

Enfin la découverte des diamants, au sud du fleuve Orange, au delà des déserts de l'Ouest, attirait au Griqualand, vers Kimberley (1869-1871), près de 115 000 Européens en quête d'une nouvelle source de richesses, et le domaine de l'Afrique anglaise allait s'étendre d'autant. Soit en territoires, soit en provinces organisées, le peuple afrikander occupait, de l'embouchure du fleuve Orange à celle de la Tugela, les plateaux, les collines fertiles, les côtes. Il avait même fait, en 1869, une tentative pour atteindre en territoire portugais la baie de Delagoa. Il constituait une agglomération d'un million d'hommes, de deux tiers d'indigènes sans doute, mais associés à la vie sociale, au travail et à la politique des blancs, nation presque indépendante, à partir de 1872, de l'empire anglais, quoique appuyée et protégée par lui dans son œuvre de pénétration et de civilisation.

A cette époque, les exigences de cette œuvre obligeaient les autorités anglaises à laisser se développer librement les républiques boërs de l'Orange et du Transvaal. Après avoir un instant occupé l'Etat d'Orange, l'Angleterre, en 1854 et en 1869, au traité d'Aliwal lui reconnaissait, avec l'indépendance, tout le pays à l'est et au nord du Caledon et l'ancien territoire au nord du fleuve Orange. Le traité de Sand-River, conclu avec Pretorius en 1852, garantissait la liberté du Transvaal. Néanmoins, la crainte d'être absorbés détermina dans cette période les fermiers de ces républiques à se donner un gouvernement. Définitivement, vers 1860, les familles et les communautés de pasteurs, isolées autour des points d'eau et par les larges espaces nécessaires à leurs troupeaux, renoncèrent en partie à la seule loi familiale qu'ils connussent, dérivée de la Bible, leur code, pour accepter une constitution, et former deux nations.

Nations d'Afrikaners, plutôt que de Hollandais, obstinées à ne pas laisser aux indigènes employés comme ouvriers la moindre part d'égalité, admirablement adaptées d'ailleurs par leurs goûts et leurs traditions à la vie du Veldt, à l'exploitation des hauts plateaux de l'Afrique australe spécialement propres à l'élevage, plus soucieuses de libertés que de richesses, enfin très fécondes. Ainsi constitués, toujours prêts à la défense de leur sol, les Boërs devenaient comme l'avant-garde de la civilisation, au cœur de l'Afrique, pionniers rudes et simples d'ailleurs, qui n'éprouvaient le besoin ni du télégraphe, ni des chemins de fer, ni du commerce, moins civilisés que le peuple du Cap, créateurs d'une société primitive dans un continent inexploré, au milieu de l'Europe contemporaine.

**L'Australie en 1860.** — Les nations australiennes, qui longtemps, depuis un demi-siècle, avaient présenté le même spectacle, brusquement depuis 1857 en population, en richesse, faisaient un progrès décisif qui les rapprocha des Etats-Unis. Dans leur histoire, la découverte de l'or fut une date capitale, le point de départ d'une seconde époque de prospérité et de grandeur. L'exemple vint de Californie, où un vieux colon de la Nouvelle-Galles, Hargrave, était allé chercher fortune et apprit du moins, s'il ne l'y trouva pas, les procédés méthodiques de la recherche de l'or. Le gouvernement le nomma en 1852 commissaire de la Couronne à cet effet. Aussitôt après qu'il eut établi la présence de l'or dans la Nouvelle-Galles du Sud, des gisements considérables furent révélés à Ballarat, en Victoria (juillet 1851). Alors, un peuple tout entier se rua sur ces richesses. En deux ans, la nation de Victoria s'accrut jusqu'à égaler à elle seule, quoique la plus jeune, toutes les autres réunies. En 1855, elle avait quadruplé. Ce fut d'abord un bouleversement général des conditions : certaines colonies, comme l'Australie du Sud et la Tasmanie, se vidèrent ; les hommes coururent au champ d'or, laissant leurs familles à l'aban-

don. On ne trouvait plus d'ouvriers dans les villes éloignées des domaines aurifères ; les services publics étaient désertés ; l'élevage, la grande ressource de ce peuple qui depuis quarante ans vivait du commerce de la laine, fut même menacé. On ne trouva plus de conducteurs de troupeaux. En vain les gouvernements, pour limiter ce *rush*, imposèrent-ils aux chercheurs d'or l'*oldiggers*, l'obligation d'une patente, soumise à des conditions d'argent et de police intérieure. La crise aboutit à une insurrection des chercheurs d'or, qui fut réprimée à Ballarat en 1854, mais leur donna gain de cause.

Ce fut par la liberté, et dans l'indépendance absolue de ces nations subitement accrues, que l'équilibre se rétablit. Un acte du Parlement anglais (1855) accorda aux quatre colonies qui bientôt allaient compter près d'un million d'hommes, deux Chambres, une Chambre haute (*legislative Council*), nommée par le gouverneur dans la Nouvelle-Galles du Sud, élue dans les autres par les citoyens ; une Chambre basse (*assembly*), choisie au suffrage universel soit pour trois, soit pour cinq ans. Pourvues de parlements, ces nations réclamèrent et obtinrent la constitution de ministres responsables de leurs actes, choisis dans les Chambres, n'ayant pas le droit d'y prendre leurs fonctionnaires ; groupés autour d'un Premier et solidaires de sa politique. Il n'y eut plus désormais, à l'exception du gouverneur représentant la Couronne et investi du droit de convoquer et de dissoudre les Chambres, d'officiers envoyés de la métropole, payés sur les fonds des colonies pour les administrer. Elles s'administrèrent elles-mêmes. Sur ce continent australien, d'où les indigènes disparaissaient à vue d'œil, des démocraties, venues d'Europe, laborieuses et riches, très rapidement développées sous l'un des plus beaux climats du monde, s'installaient définitivement, fondaient des villes considérables, réglaient leurs lois et leur fortune.

L'évolution constitutionnelle, qui s'accomplit alors, fut, au point de vue économique, le début d'une ère aussi nou-

velle. En droit jusque-là, depuis l'origine et par l'acte de 1842, la métropole était restée en possession de la terre coloniale, prélevant sur les propriétaires de troupeaux, les chercheurs d'or, des impôts employés aux travaux publics ou au recrutement des émigrants. De cette souveraineté, de ces impôts qu'elle administrait sans contrôle, l'Angleterre, en 1855, fit abandon aux différentes nations australiennes. Il en est alors résulté que l'Etat, dans chacune de ces nations, a dû continuer l'œuvre de colonisation que la métropole avait jusque-là poursuivie, pour mettre en valeur son domaine. Les éleveurs, ou squatters, les plus riches sont demeurés, pour d'immenses domaines, les fermiers de la nation. Les mineurs, *diggers*, ou compagnies de mines qui se sont vite constituées pour creuser la terre aurifère, ont été dans la même condition. Il ne s'est point formé en Australie de communes puissantes, d'associations provinciales ou industrielles. Routes, chemins de fer, travaux publics de toute sorte, écoles relevèrent exclusivement des Parlements qui géraient la fortune de l'Etat, et durent l'employer tout entière au progrès et au bien-être de la nation.

Ily eut là, aux mains de ces nations nouvelles, une concentration de richesse et de pouvoirs qui détermina de très rapides progrès dans leurs ressources et leur population. En dix années, de 1860 à 1870, les revenus publics montèrent de 153 millions à 200, et doublèrent dans la période suivante; la population s'éleva de 1 200 000 âmes à 2 millions, et bientôt à 3 millions, dont le tiers au moins était né en Australie même, grâce à un excédent très fort des naissances sur les décès. En 1855, il n'y avait encore qu'un chemin de fer très court de Sydney à Paramatta; en 1870, 1 600 kilomètres étaient déjà construits. En 1874, on trouvait 2 500 kilomètres en exploitation, autant en construction. Ce développement des voies de communication, accompagné très vite d'un réseau télégraphique de 1 500 kilomètres, pourvu de 500 stations, œuvre d'Etats hardis et riches, portait le trafic de l'Australie de 230 millions en

1851, vingt ans plus tard à 1 500 millions. Composées presque exclusivement d'Anglo-Saxons, venus pour faire fortune, attachés au continent qui très vite la leur a donnée, anglaises encore par les mœurs et le genre de vie, mais très fières des Etats puissants qu'elles ont créés, ces nations australiennes sont à cette époque entrées dans l'histoire du monde, avec leurs aspirations, leurs ressources et leurs intérêts propres.

Ce qui dirigeait en Australie l'activité de l'individu et de l'Etat, c'était d'abord la mise en valeur et l'extension du domaine favorable à leur prospérité. Point de théories, ni de traditions comme dans la vieille Europe sur la lutte des races et des classes. Sans doctrine, les ouvriers de Melbourne ont dès 1856 obtenu, avec de forts salaires, la journée de huit heures; les citoyens ne discutaient pas le principe qui fait de l'Etat le propriétaire éminent des terres, mais s'accordèrent à lui demander des services proportionnés à sa puissance. Vers 1860, le Parlement de Victoria offrit une prime à qui reconnaîtrait l'intérieur encore inexploré du continent. Robert O'Hara Burke tenta le voyage, et traversa le continent du sud au nord, honneur qu'il paya de sa vie en 1861. Son initiative courageuse fut du moins le point de départ des reconnaissances méthodiques que les Australiens firent de leur domaine. En dehors du désert central, moins étendu qu'on ne pensait, ils y découvrirent de nouvelles sources de richesses. Encouragés par les progrès rapides de la Nouvelle-Zélande qui, trente ans après sa création, malgré des guerres avec les indigènes Maoris (1830-1870), formait déjà une nation libre de 300 000 Européens, propriétaires de 6 millions de moutons, ou, grâce à la découverte de l'or en 1857, presque aussi riches que la Nouvelle-Galles du Sud, les Australiens rêvaient d'un empire plus grand constitué par les archipels qui entourent leur continent, d'un Etat océanien : Calédonie, Nouvelles-Hébrides, îles Fidji, Nouvelle-Guinée.

Pour réaliser ce dessein de l'Australasie aux Austra-



liens, ils s'appuyèrent sur l'Angleterre, inquiets si elle leur reprenait en 1870 ses troupes, et, malgré certains appels à la séparation, fidèles parce qu'ils sentaient le besoin de son concours contre les Américains ou les Français dans le Pacifique. Ils commencèrent, pour la même raison, à vouloir une fédération analogue à celle du Canada, plus forte que les nations particulières entre lesquelles ils étaient jusque-là répartis. L'idée avait été lancée dans les délibérations qui précédèrent les Constitutions de 1854 dans la Nouvelle-Galles, puis à Londres en 1857. Les rivalités des Etats, l'utilité des douanes intérieures par lesquelles ils s'enrichissaient séparément, la différence de leurs productions, agricoles dans le Sud Australie, minières en Victoria, pastorales en Nouvelle Galles, retardèrent cette entente et la rendaient douteuse. En 1871, le désir d'annexer les îles Fidji riches en cotons, et convoitées par les Etats-Unis, remit la fédération à l'ordre du jour. Les îles Fidji furent annexées par l'Angleterre en 1874, et la nation australienne s'agrandit sans pouvoir constituer encore son unité. Il fallut de nouvelles ambitions ou d'autres menaces pour l'y décider, vingt ans plus tard.

Aux antipodes de l'Europe, une politique australienne était née, appuyée sur trois millions d'hommes, faite comme celle des Américains du sentiment qu'ils avaient, en un demi siècle à peine, mis un continent en valeur, qu'ils avaient créé par leur énergie pour leurs descendants et pour eux un Paradis. Contre le vieux monde, dont l'ouverture du canal de Suez à la fin de 1869 brusquement la rapprochait, contre le Nouveau-Monde américain, Etats-Unis et Canada, portés par leur développement vers les routes d'Asie, cette nation préparait, par l'union que protégeait l'Angleterre, sa constitution définitive, pour revendiquer ses droits sur le Pacifique.

Le Japon moderne. — Et c'est alors que dans le Pacifique également, au centre même de la scène que les

nations venues d'Europe ouvrent à l'histoire, un peuple originaire d'Asie, installé depuis des siècles au Japon, reprend brusquement conscience de ses destinées, au contact de la civilisation européenne. C'est une singulière révolution que celle qui, au mois de juin 1868, a constitué le Japon moderne. Depuis le seizième siècle, ce pays vivait en paix, sous le gouvernement centralisé que de rudes guerriers, Hideyoshi, Ieyasu, avaient établi pour mettre fin à l'anarchie féodale faite de la faiblesse des empereurs (*tennos*) et de la force des clans. Laisant à Kioto l'empereur impuissant et sans ressources, invisible dans sa cour où l'approchaient seulement les seigneurs des vieilles familles (*kongès*), ces généraux, vainqueurs de la féodalité, les shogouns, de la famille des Tokugawa, avaient constitué, à Tokyo (Yédo) avec leurs parents, leurs alliés ou leurs vassaux, une administration assez forte pour imposer le respect et donner l'ordre et la prospérité. Les chefs de clans (*daimios*) et leurs vassaux, les *samurais*, attachés à leur fortune jusqu'à la mort par un véritable code de l'honneur, furent obligés de se soumettre à ces maîtres du palais, et de leur faire la cour à Yédo comme à des souverains. Enervés par le pouvoir à leur tour, les successeurs des rudes guerriers qui avaient, au seizième siècle, constitué ce gouvernement, seraient vite devenus incapables de le diriger cependant, s'ils n'eussent été soutenus par des conseillers recrutés dans les rangs des familles alliées à leurs fortunes. Deux conseils, l'un très étroit, formé de quatre ou cinq membres, les *Rodjou*, l'autre plus large, chargé du choix et de la surveillance des fonctionnaires, de la politique intérieure et extérieure, formaient avec le Shogoun le véritable gouvernement, ce qu'on appelait le *Baku-fu*.

Très attaché, comme toutes les aristocraties de fonctionnaires à la tradition, habile à maintenir par la politique ce que la force avait établi, écartant les nouveautés, fermant obstinément le Japon aux étrangers, aux idées et au commerce de l'Europe, ce conseil de diplomates se trouva

un jour pris au dépourvu, en face de forces nouvelles et de difficultés décisives. Il ne sut comment écarter une escadre américaine, bientôt une escadre anglaise, exigeant par la menace l'ouverture du Japon aux commerçants du monde civilisé (1854). Il protesta longuement, essaya de résister et finit par céder, accordant aux étrangers, en 1858, des traités de commerce, à regret.

Cet acte de faiblesse, cet aveu d'impuissance déterminèrent dans la nation qui, depuis trois siècles, s'abandonnait au shogounat, une sorte de crise patriotique, un réveil de la conscience nationale fait d'indignation et de surprise contre les ministres, d'orgueil froissé et de haine contre l'étranger. Si bien qu'une révolution se prépara qui devait transformer le Japon à la mode européenne, par une première poussée de colère contre l'Europe.

C'est un phénomène fréquent qu'une nation, pour se ressaisir, cherche ses titres dans le passé. Ces titres d'abord avaient été recueillis au Japon, grâce à la paix que les shogouns avaient procurée au pays, dans les loisirs forcés de la noblesse et des samurais, par des érudits et des penseurs formés à l'école de la Chine, qui à leur tour avaient fait école. L'étude de la féodalité japonaise, de ses discordes et de ses défaites au seizième siècle, avait peu à peu amené les Japonais à penser qu'un remède à ces excès plus efficace que le shogounat était simplement le retour aux institutions presque divines, et plus dignes d'un grand peuple, de la période primitive, où l'Empereur, mikado et tenno, gouvernait paternellement. Conception historique assez semblable à celle que les philosophes français du dix-huitième siècle présentaient des monarchies orientales aux Européens de leur temps pour combattre la monarchie et la féodalité. En face des fonctionnaires de Yédo, coupables des humiliations que les flottes de l'Europe imposaient à la nation, les patriotes espérèrent d'une restauration du pouvoir impérial à Tokyo, la satisfaction de leur orgueil froissé, et conspirèrent par loyalisme.

La difficulté était que ce souverain, l'Empereur Komeï, en 1860, ne savait rien du monde ni du Japon, n'avait aucune ressource ni d'hommes, ni d'argent. En dehors du gouvernement de Yedo qui avait tout accaparé, il n'y avait de puissance capable de le renverser que dans les principautés féodales, débris du régime dont le Japon assurément ne souhaitait pas le retour. C'était, dans le nord, le clan de Mito formé d'une famille qui descendait d'Ieyasu, l'un des premiers Shogouns, et se rattachait par lui aux plus grands féodaux, les Minamotos. Dans le sud, où même après de grandes victoires l'autorité du gouvernement central ne s'établit jamais complètement, c'était, dans l'île de Kiushu, et le pays de Satsuma, riche et peuplé de gens fiers et indépendants, le clan des Simadzou intact depuis le douzième siècle. Une révolution, qui avait pour objet de restaurer le pouvoir impérial, n'apparut ainsi seulement réalisable que par le concours des grands seigneurs, dont les ambitions et les luttes avaient autrefois ruiné ce pouvoir. *L'union des deux noblesses*, des féodaux des provinces et des courtisans de l'Empereur, n'en devint pas moins, dès 1860, le programme proposé, avec le culte de l'Empereur, au peuple japonais par les patriotes irrités de l'intervention étrangère. A ce moment il semblait que les diplomates du Baku-fu, favorables par force aux relations avec l'Europe, résistant aux intrigues de la noblesse, fussent plutôt les représentants de l'ordre et du progrès.

En réalité, dans cette crise obscure, où pendant sept ans, de 1860 à 1867, se combattirent tous les éléments historiques qui à travers les âges avaient constitué l'ancien Japon, autorité du mikado, féodalité et shogounat, une classe de Japonais, nombreuse et active, jusque-là subordonnée à ces grandes puissances du passé, tint entre ses mains et fit peu à peu les destinées de la nation nouvelle. Les samurais, chevaliers de toute sorte, vassaux des grands seigneurs ou des différentes cours, avaient profité de la paix qui énervait dans les plaisirs la haute noblesse et les

fonctionnaires de l'Empire pour agrandir leur situation : à leurs qualités chevaleresques de courage et de dévouement, ils avaient joint l'étude, la science du gouvernement, et bientôt l'expérience des civilisations étrangères, la pratique des ressources qu'elles pouvaient fournir à leur intelligence, à leur autorité, à leur pays. A Mito, en Satsuma, en Nagato et jusqu'aux abords de la cour de Tokyo, ils commençaient à donner le ton : en contact les uns avec les autres, du nord au midi de l'Empire, par leurs études et leurs aspirations patriotiques et loyalistes, ils avaient créé une opinion publique. Et cette opinion publique allait constituer une nation, en lui donnant conscience de ses destinées.

Parmi les samuraïs, en effet, qui ont conspiré ensemble pour la dignité du Japon et la restauration impériale, dans les clans du sud-ouest et du nord deux courants se sont très vite marqués. Les uns ne comptaient que sur les forces du passé pour suspendre la décadence dont l'arrogance des étrangers détestés leur paraissait le symptôme. Passionnés, intrépides dans leur haine contre le shogounat et les Européens, ils ont entraîné d'abord le peuple, les clans, les conseillers de l'Empereur, risquant leur vie dans les complots qui ont préparé la Révolution. De tous les auteurs de cette Révolution, le plus connu, et le plus populaire, c'est le samuraï Saïgo, depuis sa jeunesse en Satsuma (1844) persécuté pour la guerre qu'il fit aux régents de Yedo, exilé en 1859, groupant en 1862 contre eux autour de l'Empereur une armée improvisée de brigands loyalistes (*rônin*), en 1867 enfin préparant l'attaque qui ruina, au mois de janvier 1868, le shogounat, la famille des Tokugawa au profit du jeune Empereur Mutsu-Hito.

Mais tout un autre groupe d'impérialistes, de samuraïs patriotes qui avaient collaboré à cette œuvre, en la préparant, s'en faisait une autre idée que leurs amis, attachés à la tradition d'un Japon condamné à l'inertie par la haine des barbares. Leur patriotisme éclairé par la connaissance des civilisations modernes, guidé par la cons-

science de nouveaux besoins politiques, souhaitait que le passé servit seulement d'appui à l'avenir. De ce nombre était un ami de Saïgo, Okoubo, de Satsuma également, un politique appliqué à donner à l'Empereur qu'il restaurait les ressources d'un Etat organisé à la manière européenne, des flottes, des armées pourvues de tous les moyens qui avaient rendu l'Europe redoutable à sa puissance, une industrie et un commerce, capables de soutenir les finances dans cette transformation. Les desseins de ce parti impliquaient un contact large et durable avec l'Europe, l'ouverture du Japon à la civilisation qu'il paraissait détester, et qui devait l'instruire.

De très bonne heure, l'Empereur a suivi ces conseils, supprimé les grands seigneurs de sa cour ou des provinces, remplacés en 1869 par des fonctionnaires, détruit la féodalité et les clans, ordonné à ses meilleurs serviteurs de visiter les puissances occidentales. La nation elle-même, quoique délivrée du fardeau de la féodalité, hésita d'abord à se prononcer entre ces deux tendances dont l'une la ramenait au passé, dont l'autre la tournait vers l'avenir. Son héros favori parut être un instant Saïgo, le chef des samuraïs, des brigands armés contre l'étranger, qui bientôt en 1873 allait se retirer en Satsuma pour y restaurer l'esprit de clan et l'opposer, par la force même, à l'esprit de nouveauté que le jeune Empereur encourageait. Peu à peu, cependant, les réformes foncières, préparées par Okoubo, Kido, Ito, Iwakoura, recommandées par les samuraïs de leur parti qui donnaient l'exemple de la renonciation à leurs privilèges (1870), les réglemens de justice, de finances favorables au bien-être et au travail des paysans attachaient sûrement la majorité du pays à l'Empereur et à ses ministres. L'amour-propre national était satisfait des progrès qui signalaient à l'Europe la valeur de l'initiative japonaise, premiers chemins de fer, flottes de commerce et de guerre, écoles de toutes sortes.

Dans l'accueil bienveillant des puissances occidentales, le mouvement patriotique, qui s'était manifesté d'abord

pour les repousser, s'affermir et se poursuivit, quoique sous une forme très différente. Admis au rang des nations modernes, les Japonais laissèrent volontiers s'effacer le passé où un patriotisme moins bien entendu avait d'abord voulu les enfermer. Ils n'en gardèrent, pour appuyer leurs espérances orgueilleuses, que les traditions de grandeur incarnées dans cet empire restauré en 1868, dont les origines révélées par la religion nationale, le Shin-to, et divines leur créaient un titre essentiel à un rôle prépondérant dans l'Extrême Orient. Aux nations d'origine plus récente, venues d'Occident, Etats-Unis, Australie, ils pouvaient opposer dans le Pacifique, avec leur passé, tout l'effort qu'ils venaient de faire pour représenter et servir la civilisation.

Séparé enfin de la Corée, du continent asiatique, par un bras de mer dont la distance ne dépasse pas celle de Marseille à Alger, le peuple japonais songeait, dès 1872, à des expéditions sur la terre d'Asie, que jusque-là les Russes et les Anglais avaient paru seuls en état de se disputer. L'Empire du Soleil Levant réclamait déjà sa place, en face des deux grands empires asiatiques que ces peuples venus d'Europe avaient presque achevé de former, au milieu du dix-neuvième siècle, et qui se touchaient de la Perse à la Chine, et de la Caspienne au Pacifique.

**Anglais et Russes en Asie.** — Si la Constitution de ces deux empires européens, baleine et éléphant, comme on l'a dit, s'est faite lentement, pendant près de deux siècles, et de manière très différente, le rapprochement de leurs frontières qui s'est opéré surtout à partir de 1856, aboutissant en fait entre eux à un partage de l'Asie, a fini par établir sur ce continent longtemps protégé par ses massifs de hauts plateaux, de montagnes et par ses déserts, la puissance de l'Europe en général.

Après la guerre de Crimée, les rancunes des Slaves, et la politique des czars exclus de la mer Noire sur les conseils de l'Angleterre victorieuse, cherchèrent vers l'Asie

centrale une revanche nationale et des armes contre les Anglais, maîtres de l'Inde. « Une grande nation, disait Gortchakoff le chancelier d'Alexandre II, favorable au panslavisme, ne pouvait rester indéfiniment dans cette situation. Il était indispensable d'intéresser matériellement l'Angleterre à apprécier l'amitié de la Russie. Une forte position en Asie centrale pouvait atteindre ce résultat. »

L'occasion fut l'habitude que les Turcomans du Khanat, de Khokand et de Boukhara, encouragés par les souverains fanatiques et les marchands d'esclaves, avaient prise de razzier les populations et le bétail de la région khangize, protégée depuis la Sibérie jusqu'à la mer d'Aral et au Syr-Daria par les lignes et les foris de l'Empire russe. Malgré les prétentions de l'émir de Boukhara à reprendre la tradition conquérante de son farouche ancêtre, Tamerlan, le général russe Petrovski, appuyé sur une flottille organisée à grands frais dans la mer d'Aral, entreprit l'occupation de la vallée du Syr-Daria, la route directe de l'Inde. Les opérations, poussées surtout à partir de 1858, par la victoire de Zimmermann à Ouzoun-Agatsch (1860), la prise de Yeni-Kourgan (1861) aboutirent à l'entrée des Russes dans la ville sainte de Hazred et à Tchimkent (1864). La route de Tachkent était ouverte, la conquête du Ferghana prochaine. Pour ne pas alarmer les Anglais, émus de ces progrès et, plus encore, de ces desseins, la chancellerie russe feignit de vouloir borner l'entreprise à la protection de ses frontières : le chef à qui elle était confiée, le colonel Tcherniaïeff, la continua sans ordre, et occupa, malgré les secours envoyés par l'émir de Boukhara, la ville de Tachkent (juin 1865).

A ce moment, ce qui restait avec cet émir de puissance militaire et de résistance religieuse au Turkestan s'opposait sans espoir à l'armée organisée et victorieuse des Russes. Mozaffer eut recours à la ruse, négocia avec Tcherniaïeff, et l'obligea, quand il l'eut trompé par ses intrigues, à une retraite humiliante à Tchinz sur le Syr-

Daria (1866). La vengeance que le czar voulut tirer de cette défaite précipita les événements. La flottille russe remonta le Syr-Daria : le général Romanovski lança les Cosaques à l'attaque de l'armée de l'émir qui avait proclamé la guerre sainte. La victoire d'Irdjar (mai 1866) détermina la prise de Kodjent, grande ville où se croisent les routes de la Perse, de l'Afghanistan et de l'Asie centrale, et tout le reste de cette région tomba aux mains des Russes : Djizak, une cité à trois étapes de Samarkand ; Oura-tubé, voisine de Kokan. Désespéré, l'émir de Boukhara fit appel aux Anglais qui ne répondirent point (avril 1867). Menacé par une insurrection, il ne put interdire l'accès de Samarkand au général Kauffmann (1868), qui fit de cette principauté, comme du Ferghana, un Etat vassal de l'Empire russe. Cette annexion, préparée par dix ans d'efforts, s'acheva par un traité de l'Empire avec la Chine qui donna aux Russes (1865-1867) la route du Narim, et l'espoir de la Kachgarie. Une nouvelle armée fut alors détachée de l'armée des Cosaques sibériens, et constituée dans la région de l'Illi, dans la Semiretchie. Elle campait dans les hautes vallées et sur les plateaux de l'Alaï, d'où elle semblait prête à chercher, avec l'appui des populations agricoles et marchandes ralliées très vite à l'Empire russe, les chemins de l'Asie anglaise par le Pamir.

A l'autre extrémité des steppes, vers le même temps, avec une patience qu'aucun obstacle ne lassait, la Russie allait des bords de la Caspienne entreprendre contre l'Etat de Khiva la même œuvre qui lui avait permis d'atteindre ceux de Ferghana, de la mer d'Aral. Elle installa des postes à Krasnovodsk et à Tchikichliar, en face de Bakou, qui, relié par des flottilles, leur servait de point d'appui, pour prendre à revers l'ennemi qu'elle voulait frapper. Elle invoquait la nécessité de détruire les bandes pillardes des Turkmènes Tekkés, près de 100 000 nomades, écueurs du désert. La Perse, quand les Cosaques furent envoyés dans la vallée de l'Atrek, aurait pu redouter leur approche. Le Roi des rois avait, en 1861, protesté contre

des opérations de police analogues autour d'Asterabad, son port caspien désormais sous le canon russe de l'île d'Achourada. Protestations tardives, depuis que l'autorité du résident moscovite installé à Téhéran par le traité de Tourkmanchaï (1828) avait en partie dépouillé Nass-er-Eddin de sa souveraineté. Les oasis que convoitaient le czar et ses conseillers, Merv et Khiva, pour disposer leur puissance au pied des plateaux de l'Iran et de l'Asie centrale, ne devaient plus leur être disputés longtemps, malgré la protection du désert, et l'énergie farouche des tribus musulmanes.

Les Anglais, au delà de ces plateaux, suivaient très attentivement les progrès de la Russie. Ils se disaient ce qu'a écrit leur historien Seeley, que l'Inde, n'étant pas une île, a été dans l'histoire le théâtre d'invasions nombreuses, toutes venues du Nord et par l'Afghanistan. Après l'échec cruel qu'en 1842 ils avaient subi, en voulant s'emparer de Caboul, ils employèrent, au lieu de préserver leur frontière de l'Ouest par cette conquête trop difficile, les délais que leur procura la neutralité de l'émir Dost Mohammed à fortifier, à achever cette frontière même. Ce fut après la suppression de la Compagnie qu'ils y procédèrent, sous le gouvernement de lord Lawrence. Ils constituèrent d'abord une véritable armée d'Empire, forte de 85 000 hommes, où l'élément indigène se trouva soigneusement encadré d'officiers et de sous-officiers européens, l'artillerie demeurant uniquement anglaise. Les cipayes musulmans y furent remplacés par des soldats sikks, justement empruntés à ces pays du Pendjab et de l'Indus, excellents soldats, tout prêts à défendre leur pays contre les tribus pillardes et fanatiques des montagnes, Waziris, Afridis, Swatis. La plus grande partie de cette armée fut répartie dans des garnisons fortifiées à grands frais tout le long de l'Indus et des Cinq rivières. Et bientôt le chemin de fer, rapidement poussé en 1866, de Delhi à Lahore, vite prolongé jusqu'à Peschauer, à la porte des défilés afgans, fournissait le moyen de concentrer, au premier appel, la plupart des éléments de défense que la prudence de

l'Angleterre venait de réunir. La réorganisation des services civils effectuée en 1861, l'impulsion continue donnée aux travaux publics à cette époque permirent de demander à l'Hindoustan même les ressources nécessaires à sa protection.

Enfin l'Angleterre ne négligea rien pour persuader à ses vassaux, à leurs rajahs, à leurs sujets comme aux siens, l'importance et le bienfait de l'Empire dans lequel elle les avait groupés. « La question de l'Inde, devait dire M. Gladstone, est avant tout une question morale. » En 1866 à Agra, le vice-roi de l'Inde, représentant du prestige anglais, lord Lawrence, convoquait à une de ces grandes assemblées ou *durbars* qui, depuis cette époque, sont devenues des institutions presque régulières, les princes de l'Empire, les gouverneurs anglais, passait devant eux la revue des troupes, recevait leur hommage et leur disait son désir de veiller, avec le concours de l'administration et de l'armée, à la prospérité, à la sûreté de l'Hindoustan. Ainsi, au pied de l'Himalaya et des Pamirs, l'Angleterre concentrait ses forces, et affirmait sa puissance dans une immobilité magistrale (*masterly inactivity*) faite pour inspirer le respect. Elle se mêlait le moins possible aux troubles de succession et de partis qui de 1863 à 1869 déchirèrent l'Afghanistan, après la mort de Dost Mohammed. Les rivalités de l'émir de Caboul, Cher-Ali, et de ses frères puis de son neveu Abdul-Raman, recueilli et soutenu par les Russes à Boukhara, lui garantissaient la neutralité de ses frontières. Elle n'en profita pas pour les étendre. En 1873 même, Gladstone offrait à la Russie de reconnaître en commun et de préciser, avec ses limites, l'indépendance de ce pays, dernière barrière nécessaire pour prévenir le contact, et peut-être un conflit des deux empires.

Du domaine, précieux à leur commerce, qu'ils avaient occupé en Asie par les routes de la mer, les Anglais préféraient alors l'extension moins dangereuse et plus lucrative en Extrême Orient, au moyen de leurs flottes encore. Installés, depuis le traité de Nankin (22 août 1842), aux

L'EXPANSION ANGLAISE EN EXTRÊME-ORIENT: LA CHINE. 531  
portes plus largement ouvertes de la Chine, à Changhaï sur le Yangtsé, à Ningpo tout auprès, à Foutcheou et Amoi en face de Formose, maîtres de Hong-Kong, dont, à côté de Canton, ils firent un entrepôt européen, les Anglais avaient imposé à la Chine leurs consuls et leurs marchands, et fait pour leurs navires la police du littoral. Ce n'avait point été sans peine : l'hostilité des populations et le brigandage menaçaient sans cesse leurs opérations.

Ils profitèrent alors de la mission que par le traité de Whampoa (1844) la France s'était donnée de protéger les catholiques en Chine, pour l'inviter à réclamer avec eux vengeance des injures faites aux missionnaires et aux marchands de l'Europe. Les deux puissances envoyèrent (1857-1858), en ambassade extraordinaire, lord Elgin et le baron Gros, appuyés par une force navale imposante. Le port de Takou fut bombardé et pris, et les diplomates français et anglais imposèrent, à Tien-tsin, le 26 juin 1858, à la Chine la présence continue de représentants de leur nation auprès de la Cour. Quand ces représentants à leur tour, Bruce et de Bourboulon, vinrent l'année suivante (juin 1859) occuper leur poste à Tien-tsin, l'escadre anglaise qui les accompagnait, trouva de nouveau la route de Pékin fermée et ne fut pas de force à s'emparer des forts de Takou, armés pour la résistance dans l'intervalle. Alors, d'accord avec la France qui envoyait un corps expéditionnaire de 8000 hommes, l'Angleterre, empruntant 12000 hommes aux garnisons de l'Inde, confiait à l'amiral Charner (février 1860) le soin de conduire à Pékin une armée européenne. Lord Elgin, assisté du baron Gros, fut immédiatement chargé de retourner en Chine, et de dicter à l'Empereur les conditions de la revanche.

Cette fois, l'Angleterre allait s'ouvrir le Céleste Empire, sans réserve. Au mois d'août, une escadre de 100 navires paraissait dans les eaux du Petchili. De nombreux transports débarquaient à Pe-tang un corps d'armée suffisant pour occuper, avec l'appui de la flotte, les forts de Takou, et de là marcher sur Tien-tsin. Ce fut l'affaire de quelques



jours, du 21 août au 23 août; à cette date l'amiral Hope, remontant le fleuve avec quelques canonniers, arborait, sans attendre les Français, le drapeau anglais à Tien-tsin. Le Tsong-li-Yamen, quoique appuyé par l'armée tatar, se résignait à traiter et expédiait au-devant des alliés, le 29 août, le vieux diplomate, Kouei-liang, qui avait souscrit deux ans plus tôt le premier accord avec lord Elgin et le baron Gros. Il acceptait que la ville de Tien-tsin, désormais ouverte aux résidents étrangers, s'ouvrit à son commerce comme les ports du Sud, et que les vainqueurs fussent indemnisés de leurs frais par une somme de 120 millions à prélever sur les douanes chinoises. A ce moment, l'envoyé anglais émit la prétention de paraître, avec son collègue de France qui n'avait point reçu un pareil ordre, en présence de l'Empereur lui-même, pour lui imposer la lecture des lettres de sa souveraine. Emu de cette profanation qui pouvait lui coûter la vie, le diplomate chinois rompit la négociation plutôt que de souscrire à cette exigence. Immédiatement, l'armée européenne, le général Cousin-Montauban et ses officiers, impatients depuis le début de pousser jusqu'à Pékin, se remirent en marche, et arrivèrent le 14 septembre à Ho-si-wo, à quinze lieues de la capitale.

Un nouveau diplomate chinois, membre de la famille impériale, le prince Tsai, reparut alors. Des négociations se rouvrirent, le 17 septembre à Toung-tcheou, entre les agents de la France et de l'Angleterre, MM. de Bastard, Chanoine, Loch et Parkes, protégés par une faible escorte, quelques officiers, et le délégué de l'Empereur. Celui-ci ne refusait plus aux ambassadeurs le droit d'entrée à Pékin, mais à tout prix voulait éviter aux Chinois l'humiliation d'une entrevue entre le Fils du ciel et des étrangers. Le 18 septembre, les envoyés de France et d'Angleterre rapportaient à Tien-tsin cette réponse, lorsque, derrière eux, leurs compatriotes laissés à Toung-tchéou tombèrent sous les coups d'une populace exaspérée par la présence et la morgue peut-être de ces intrus.

Sans délai, les généraux du corps expéditionnaire accusèrent les Chinois d'un guet-apens qui justifiait la reprise des hostilités, et, pourvus des renforts nécessaires, poussèrent, en écartant l'armée tatar, vers Pékin. La rencontre eut lieu à Palikao, le 21 septembre. Après quelques négociations inutiles, par lesquelles le prince Kong essayait de sauver encore la capitale, l'armée européenne, renforcée de nouveau le 5 octobre, s'empara huit jours après des portes de Pékin. Mais l'Empereur avait fui sa capitale pour n'y point recevoir les étrangers. Lord Elgin exigea, pour l'en punir et en dédommagement, l'incendie du Palais d'Été livré le 18 octobre aux flammes et au pillage. Le 24 octobre, le prince Kong signait la paix au nom de l'Empereur, ajoutait aux conditions et aux indemnités déjà fixées la restitution des chrétientés et des cimetières chrétiens, pour la France protectrice du culte catholique, pour l'Angleterre la cession d'un territoire destiné au développement et à la sûreté de Hong-Kong dans la province de Chien-Loung. Du moins l'Empereur, obligé de s'incliner devant la force, avait sauvé l'intégrité de son prestige et réussi à se dérober aux étrangers.

La conduite de l'Angleterre, dans ces négociations à coups de canon, avait été calculée de manière surtout à établir l'autorité morale du résident qu'elle prétendait installer au cœur de l'Empire vaincu. Il fallait, pour les progrès et l'extension de son commerce, que cette autorité devint égale à celle des conseillers de l'Empereur. En réalité elle s'accrut, au lendemain de la guerre, plutôt par des services incontestables rendus à la Chine, que par les violences. L'Empereur, depuis sept ans, n'avait pas moins eu de difficultés dans son Empire qu'avec les étrangers. En 1853, une dynastie rivale s'était constituée, à Nankin, au profit d'un chef de secte, Hong Siu-tsuen, qui depuis 1833, après des études chinoises et un séjour dans les missions protestantes, avait formé avec les adhérents des sociétés secrètes, de la Triade, une nouvelle religion politique, la Grande paix ou le T'ai-ping. Les chrétiens s'étaient d'abord ré-

jouis de voir ces rebelles détruire les temples bouddhiques. Mais quand ils eurent occupé, après la Chine du Sud, la vallée du Yang-tsé-Kiang, les T'ai-Ping se montrèrent plutôt disposés à jouir de leur pouvoir dans la débauche et cruellement, qu'à organiser un nouvel Empire.

Les Européens favorisèrent encore quelque temps les progrès de la rébellion par la guerre de 1860. Mais, le lendemain même de leurs victoires, ils organisaient à Changhaï, avec le mandarin Li-Hung-Chang, une armée de volontaires dont le major Gordon prit la direction, avec lui toujours victorieuse (*ever victorious*), 1862. Changhaï fut d'abord dégagée par des efforts décisifs. Les Français débarquèrent à la rescousse un corps expéditionnaire dont les chefs, deux amiraux, Protet et Tardif, d'abord furent tués (1863). Enfin les villes du Sud, Hang-tchéou, Houtchéou étaient occupées en 1864. Cette longue et pénible campagne se termina par la restitution de Nankin à la dynastie légitime et par la dispersion des rebelles. Le prince Kong, tuteur du jeune Empereur installé en 1861, reconnaissait les services des étrangers qui dans une certaine mesure faisaient oublier leurs insultes et leurs exigences.

Tandis que les chrétiens, désormais protégés par la France, relevaient en 1861 leurs Églises, fondaient des écoles de garçons, de filles, des hôpitaux à Pékin, à Tientsin, et à Tching-ting-fou occupaient même pour leurs différents services un palais impérial, les Anglais recevaient du gouvernement chinois le soin d'organiser les douanes de l'Empire. Sous la direction de Robert Hart, dès 1863, ils constituèrent une véritable administration britannique, dont l'importance, à leur profit, allait être considérable. Répartie en trois départements, celui des revenus, purement financier, le service de la marine pour la surveillance des côtes, enfin l'éducation pour former les Européens aux usages des Chinois, et quelques Chinois à la pratique des coutumes occidentales, cette administration, confiée à un haut personnel d'Anglais : comptables, officiers

de police et de marine, professeurs, se prêtait au développement du commerce britannique en Extrême Orient. Les marchands anglais commencèrent à centraliser à Changhaï, à Canton, à Hong-Kong les relations d'affaires de l'Europe avec la Chine, en prirent pour eux près des deux tiers, imposèrent leurs coutumes et leur langue. Les banquiers de la *Hong-Kong Changhaï Bank* devinrent très vite les principaux auxiliaires du commerce européen et de la Chine elle-même.

En 1868, sir Robert Hart avait assez d'autorité dans l'Empire pour décider le Tsong li Yamen à envoyer en Occident une ambassade de Chinois et d'Européens qui devait créer de nouveaux rapports avec les États-Unis et l'Europe. Les Anglo-Saxons semblaient disposer déjà des ressources d'un pays, mal administré, mais laborieux et surpeuplé, annexe singulièrement étendue et riche de l'établissement qu'ils avaient formé aux Indes. Ils ne disputaient plus à la Russie l'Asie centrale : ils s'installaient pour leur commerce sur la côte du Pacifique.

Ce fut alors que, très peu de temps après, ils y rencontrèrent encore l'expansion russe. La colonisation commerciale, militaire, pénale, que l'empire des czars avait depuis deux siècles développée en Sibérie, comme sur une route indéfiniment prolongée de Moscou vers l'Orient, par les steppes et les fleuves se portait lentement dans les régions de la Transbaïkalie aux rives du fleuve Amour. C'était comme un rappel du passé, de ce temps où Paulowitch Kabarov disputait déjà, vers 1645, aux Chinois les limites extrêmes de la Sibérie, où les caravanes mongoles et moscovites échangeaient les produits des deux empires. Après l'exploration du fleuve Amour, poursuivie avec ténacité par le général Mouravief depuis 1847, le czar Alexandre II constituait en 1856, à Nikolaïevsk, récemment fondée à l'embouchure du fleuve, une province maritime de la Sibérie orientale, gardée par les forts et la flotte du Grand Océan.

Les victoires des Anglais et des Français sur la Chine,

en 1858, procurèrent à la Russie un succès moins retentissant et plus durable : le 16 mai 1858, le général Mouravief, bientôt nommé comte de l'Amour, signait avec les commissaires de l'Empire chinois le traité d'Aïgoun. Les Russes obtenaient l'incorporation définitive des pays situés sur la rive gauche de l'Amour. Mais ils faisaient aussi remarquer aux Chinois, qu'à partir de son confluent avec l'Oussouri, ce fleuve avait l'inconvénient de conduire, vers le Nord, à une mer fermée par les glaces le plus souvent. Ils demandèrent, en promettant de ne pas occuper les rives, la libre navigation de l'Oussouri, et commencèrent, en fondant Kabarovska, au confluent de cette rivière, à se tourner vers la Mandchourie et la mer du Japon plus hospitalière, vers le Sud et la domination du Pacifique.

Sans violence, pas à pas, les Russes s'insinuaient dans l'empire chinois. Ils avaient l'art de se présenter aux conseillers de l'Empereur en amis qui savaient ménager sa dignité; ils se contentaient d'obtenir des faveurs qui valaient des conquêtes. L'expédition franco-anglaise de 1860 servit mieux encore leur diplomatie. Au moment où les alliés dictaient leurs conditions, en brûlant et pillant les résidences impériales, un jeune général russe, Ignatieff, escorté tout au plus de vingt Cosaques, obtenait pour la Russie des avantages au moins égaux : la cession du pays situé au delà de l'Oussouri, la rive droite de cette rivière et toute une ligne de côtes sur le Pacifique longue de 600 milles, de l'embouchure de l'Amour jusqu'à un point de la mer du Japon, où le czar pouvait assurer la navigation, libre pendant les deux tiers de l'année, à ses escadres, au commerce de ses sujets, une porte vers l'Orient. Ce fut Vladivostok.

Comme les mêmes ports chinois s'ouvrirent, après la guerre, à la Russie qu'à l'Angleterre et à la France, l'empire des czars, établi sur le Pacifique, largement, se disposait à la lutte commerciale. Il avait en plus cet avantage particulier de s'assurer, par l'intérieur du continent, une route que ses rivaux n'avaient point. Un consulat moscovite fut

alors fondé à Ourga, la ville sainte de Mongolie, des comptoirs autorisés en territoire chinois, à Ourga, à Kalgan aux débouchés de la route des caravanes qui conduit par le désert de Kïatka à Pékin : aussitôt une organisation postale se créa entre les deux empires, au service des marchands de thé, ouvriers de leur richesse mutuelle. Avant d'établir leurs diplomates à Pékin, avec fracas, les Russes y poussaient leurs négociants, leur consuls; sur toutes leurs frontières communes avec la Chine, du Pamir à Vladivostok, par le désert et par l'Océan, ils s'installaient, réclamant leur part ou la prenant déjà dans l'exploitation de l'immense domaine asiatique, où l'Angleterre s'était flattée de ne pas les rencontrer, de les devancer tout au moins. Pour se consacrer à cet effort, la Russie cédait aux Etats-Unis la part de territoire américain qu'elle détenait au delà de la mer de Behring, le territoire de l'Alaska (1867). Elle coupait volontairement, à l'extrémité, pour lui donner une prise plus sûre, la pince gigantesque qu'en ces vingt années elle avait forgée pour s'ouvrir les portes de la Chine. Et l'Angleterre cherchait un verrou qui fermât la voie à l'expansion russe.

**L'Asie contemporaine.** — Désormais, si ce n'étaient pas les frontières, c'étaient du moins les avant-postes des deux empires appuyés sur la Sibérie et sur l'Inde qui se rapprochaient depuis la Perse jusqu'au Japon. L'Asie contemporaine, partagée entre ces deux agents puissants de la civilisation moderne, acheva de prendre figure, Asie renouvelée ou nouvelle, si on la compare à celle qui, pendant des siècles, était restée à l'écart de tout progrès et du contact des Européens, désormais ouverte, jusqu'à ses entrailles même, à leurs lois. De sa constitution ancienne, elle gardait encore intactes ses deux extrémités, les empires turc et mandchou sur le rivage des mers intérieures, berceaux des civilisations primitives, de la Méditerranée et de la mer Jaune, domaines convoités, sous forme de questions d'Orient et d'Extrême-Orient, par les maîtres des routes

isthme de Suez ou Transsibérien, qui par terre ou par mer allaient bientôt rejoindre l'Atlantique au Pacifique.

Les constitutions de ces empires modernes, en Asie, ne ressemblaient guère à celles que, chez eux en Europe, les Européens s'étaient données, depuis la Révolution française ou dans leur passion plus récente pour l'unité de race. L'un et l'autre, l'empire indien comme l'empire sibérien, apparaissent alors uniquement comme des gouvernements appuyés du dehors sur l'armée et les fonctionnaires, mais respectueux des races et des religions qui s'y trouvent encadrées et comme associées. Sur les 250 millions de sujets que l'Angleterre gouverne dans l'Inde, il en est de toutes races : nègres et mongols, comme les Khôles du Bengale et de l'Orissa, touraniens comme les Mahrattes et les Sikhs, ariens comme les Rajpouts et les peuples du Gange. Pour régner, le maître étranger les oppose les unes aux autres et les ménage également. Le brahmanisme hindou est la religion de l'immense majorité et s'étend sur le pays tout entier. Mais les peuples de cette croyance ont au milieu d'eux 50 millions de mahométans, nombre supérieur à ce que l'Islam en compte dans l'empire turc. Les Sikhs professent une religion qui est une sorte de fusion entre le mahométisme et le brahmanisme. Le Christ et Bouddha ont leurs adorateurs aussi : Eglises, mosquées, temples bouddhiques et pagodes indoues sont également, comme dans l'empire romain, rapprochés et respectés. Supérieure, étrangère à toutes les coutumes, à toutes les castes rivales, l'Angleterre les a, par sa propre tolérance et sa police, ramenées à l'harmonie et à la paix. Sa puissance morale repose sur la conscience que ses sujets ont prise peu à peu des bienfaits de cette tolérance. Comparé aux guerres perpétuelles de race, de croyance et d'ambition, l'état du pays délivré des brigandages d'autrefois, pourvu de routes, d'industries et d'écoles, apparaît aux indigènes comme une œuvre salubre de collaboration pacifique et durable entre eux et leurs maîtres.

Sur les populations de l'Asie centrale, incorporées à

l'empire russe, l'impression ne semble pas différente, parce que la politique des czars à leur égard a été la même. La race russe, qui s'est répandue depuis trois siècles dans les domaines habitables de la Sibérie, y domine par le nombre et l'importance ; mais elle n'a pas fait disparaître, comme les Anglo-Saxons dans l'Amérique du Nord, les autres races, Khirghizs tartars de la région de Tomsk, Mongols ou Kalmoucks de l'Altaï, Ostiaks et Samoyèdes des toundras, Toungouses de la Sibérie orientale, Mongols du pays de l'Amour. Dans le Turkestan, c'est même l'inverse ; les populations nomades et guerrières, Turcomans et Khirghizs Ouzbegs de race turque, Kalmoucks et Doungans de race mongole, Tadjiks de race iranienne, forment, à côté des Slaves, l'immense majorité, pliée très vite aux lois d'un gouvernement qui entre elles a mis la paix et rétabli l'ordre avec la tolérance.

L'Etat et le peuple russe lui-même laissent à toutes ces tribus le droit d'adorer Dieu, et même de ne l'adorer point, à leur guise. Les mosquées, dans maintes villes sibériennes, s'élèvent à côté des églises orthodoxes ou luthériennes. Les lamaseries et les pagodes de la Transbaïkalie se rencontrent avec les temples catholiques ouverts aux exilés polonais. On sait la part que les Cosaques, soldats agriculteurs et commerçants, ont prise à l'extension de l'Empire : même parmi ces pionniers et gardiens de la frontière, formés surtout d'émigrés de la Petite et de la Grande Russie, attachés à la foi grecque, on trouve des représentants de toutes les races, Tatars et Kalmoucks, Bouriates et Toungouses, des hérétiques, des musulmans, enfin des païens. A mesure qu'il s'étend, cet empire asiatique s'associe plus encore qu'il ne les conquiert des populations très variées, les invite à l'exploitation des richesses agricoles pour lesquelles ils sont depuis des siècles les mieux préparés, à l'échange pacifique des produits de leur travail, les intéresse enfin à la défense des frontières derrière lesquelles leur sont assurés une paix et un bien-être depuis longtemps inconnus.

Grandes nations, grands empires, qui se développent

ainsi d'une manière décisive dans le monde pour lui donner une vie et comme une figure nouvelle, par l'effort et à l'image de l'Europe : ils présentent avec le vieux continent, dont ils empruntent les ouvriers, les institutions et les ressources d'Etat, un contraste saisissant. Ils unissent sur d'immenses étendues, inexplorées la veille, des hommes de toute race, de toute langue, de toute croyance dans une même conscience, ou sous les mêmes lois, quand pour des conflits ethnographiques préparés par la vaine recherche de leurs origines, les peuples et les Etats se disputent les parcelles d'une Europe bien petite, mais consacrée par une antique civilisation. D'un côté, l'instinct fonde des sociétés nouvelles et fortes, et à travers les océans, les déserts et les montagnes du globe entier, déjà presque rivales de la société européenne qui leur a donné la vie : de l'autre des théories fausses introduites dans la politique, sous l'égide des principes de nationalité, principes pourtant d'union et de conscience, divisent et déchirent l'Europe en des luttes sanglantes.

**L'Église catholique dans le monde.** — Ce tableau du monde transformé au milieu du dix-neuvième siècle serait, malgré ces contrastes, incomplet encore, si l'on n'y marquait les points du monde où s'est alors développé l'empire qui ne connaît ni les droits des nations, ni les différences de langue, dont le siège et l'action sont en Europe, à Rome, et les sujets partout où, au nom du Christ et de l'Église, il y a des âmes à conquérir, pour les prêtres institués par le Pape. Dans la création, en 1822, de l'œuvre pour la Propagation de la Foi qui, en 1850, rapportait près de 4 millions, dans celle de la Sainte-Enfance, fondée en 1843, par Mgr Parisi, dans les subventions des gouvernements catholiques, le prédécesseur de Pie IX, le pape Grégoire XVI, ancien préfet de la Propagande, trouvait, à partir de 1830, des ressources abondantes pour soutenir l'expansion catholique à laquelle il consacra surtout son

pontificat. Il multiplia, à travers le monde, les vicariats et les évêchés pour exciter et coordonner le zèle des milices qui, depuis le début du siècle, s'offrirent sans relâche au Saint-Siège pour reprendre l'œuvre suspendue par la dissolution des jésuites, et la dispersion en 1793 des ordres français.

Aux milices anciennes, dominicains, franciscains, capucins, jésuites, prêtres des Missions étrangères, s'ajoutaient alors les *Frères du Sacré-Cœur de Picpus*, organisés vers 1810 par le Père Gondrin; les *Petits-Frères de Marie*, adjoints en 1816 aux frères des Ecoles chrétiennes, par l'abbé Champagnat; les *Eudistes rétablis* à Rennes en 1826 par le Père Blanchard; les *Missionnaires et Oblats de Saint-François de Sales*, salésiens constitués à Annecy en 1830 par le Père Mermier; les *Oblats de Marie-Immaculée* (1828), œuvre marseillaise de Mgr de Mazonod, les *Missionnaires du Sacré-Cœur de Marie*, institution d'un juif converti, prêtre de Saint-Sulpice, le Père Libermann, bientôt confondue avec la maison des Pères du Saint-Esprit (1848); les Pères des *Missions africaines*, organisées en 1856, à Lyon, par Mgr Marion de Brésilhac, à l'exemple des Missions étrangères d'Asie; les *Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique*, hommes et femmes, Pères et Sœurs blancs, groupés, à partir de 1869, par Mgr Lavigerie; enfin les *Pères Augustins de l'Assomption*.

Les ordres de femmes n'étaient pas moins nombreux : sans compter le développement des Filles de la Charité, les *Dames de Sion*, créées en 1842, par Marie-Alphonse Ratisbonne; les *Dames de Saint-Maur*; les *Sœurs de Saint-Joseph de Cluny*, créées en 1807, par la mère Javouhey, pour les œuvres d'apostolat lointain; les *Sœurs de Saint-Paul de Chartres* et de la *Sainte-Famille de Bordeaux*; les *Dames de Nazareth d'Oullins*, et les *Dames Auxiliatrices du Purgatoire*, appelées à toutes les extrémités du monde par les missionnaires pour instruire, soigner et gouverner avec eux. On comptait, vers 1870, environ 2000 moines partis de France, évêques, savants, apôtres, instituteurs,

20000 environ de toutes les parties de l'Europe, auxquels il faut ajouter, pour calculer la puissance de cette armée, les prêtres indigènes et les catéchistes infiniment nombreux, les Sœurs européennes, et partout en Orient surtout, les Sœurs indigènes : *Amantes de la Croix* en Indo-Chine, *Filles du Saint-Cœur de Marie* au Sénégal, *Servantes de Dieu*, ailleurs en Mésopotamie et en Afrique.

Depuis quarante ans, la Propagande romaine, ce grand ministère des Missions catholiques, bureau central des affaires religieuses pour la conversion des Infidèles, a procédé sur toutes les routes du monde à l'envoi incessant de troupes de prêtres, à la restauration des chrétiens. La Rome des papes a pu se vanter d'avoir soumis à ses lois un empire plus grand que la Rome des Césars ne s'en était constitué par la guerre. Fidèle à cette tradition de grandeur impériale, elle a su employer les ressources et les progrès de la civilisation moderne à reprendre ou à conquérir des positions inespérées. « Des merveilles de propagation évangélique, écrivait alors le Père Gratry, impossibles il y a cinquante ans, sont devenues possibles aujourd'hui. »

Ce fut d'abord dans le Levant et l'Empire ottoman où, pendant tout le dix-huitième siècle, Franciscains, Jésuites ou Lazaristes, chapelains du roi de France, à l'abri des capitulations, avaient gouverné la Turquie chrétienne. Il ne restait plus de leur armée au dix-neuvième siècle que douze Lazaristes à Constantinople, quelques carmes italiens en Mésopotamie, et des capucins dans les pays de Tripoli et de Tunis. Le nom d'un Français, élève de Lamennais, Eugène Boré, qui, au retour d'une mission scientifique en Perse, se fit religieux, demeure attaché à cette restauration. Elle se fit simultanément à Constantinople vers 1837 par l'institution d'un collège à Bébek, devenu bientôt à Galata très prospère, et en Perse par les collèges d'Ispahan et de Djoulfa. On vit aussi les Lazaristes profiter des conquêtes d'Ibrahim en Syrie pour rétablir, en 1834, le collège jésuite d'Antoura et organiser la

préfecture apostolique de Beyrouth. Ailleurs à Salonique ils relevaient les écoles, églises et missions (1840) que les jésuites avaient tenues en Macédoine. Ils fortifièrent très vite leurs positions par l'appel qu'ils adressèrent aux Filles de la Charité, notamment à des protestantes converties, MM<sup>mes</sup> Opermann et Tournier, dont les pensionnats, orphelinats (1842-1858) se multiplièrent à Constantinople, à Beyrouth, à Alexandrie, à Salonique. A côté des églises, grâce à elles, s'élevaient des hôpitaux français. Les Dames de Sion, mission créée par l'Israélite Marie Ratisbonne, s'installaient à Jérusalem même, soignant les pauvres, instruisant les riches.

Les Jésuites, à leur tour, n'allèrent pas tarder à reprendre possession de la Syrie; appelés par les émirs du Liban, de leur résidence de Beyrouth, ils s'efforcèrent de pénétrer dans le Hauran. En 1846, rachetant les biens d'un de leurs protecteurs compromis avec Méhémet-Ali, Béchir-Chéal, le Père Planchet fonda à Ghézir un séminaire central asiatique, auquel il fallut en 1855 annexer un collège pour les fils des familles maronites confiés spécialement aux Jésuites de Lyon. Le même succès et le même rôle ne leur étaient pas réservés en Egypte, où ils échouèrent pour être remplacés à Alexandrie par les Lazaristes, et au Caire par les Frères des Ecoles chrétiennes. Leur œuvre en Syrie du moins était si forte, appuyée sur les sympathies de leurs élèves, qu'elle résista aux troubles de 1860 et qu'ils s'y consacrèrent désormais.

Quand Eugène Boré devint, en 1855, supérieur général des missions du Levant, il put voir l'effort accompli en ces vingt années par l'initiative de son ordre. Deux églises à Constantinople, et des chrétientés sur tous les points de l'empire, à Bagdad, à Damas, à Alep, dans les îles, en Macédoine, en Egypte; des grands séminaires, celui de Saint-Benoît à Constantinople, celui de Smyrne et de Beyrouth pour la conversion des clergés indigènes; des collèges et des pensionnats de filles dans toutes les grandes cités turques pour l'éducation des Levantins, des écoles



gratuites de Frères de la Doctrine chrétienne ou de Maristes, des écoles de filles tenues par des religieuses de toute sorte, Sœurs de l'Apparition, de Nazareth, Dames Auxiliatrices; des dispensaires ou grands hôpitaux, ces domaines préférés des Filles de la Charité, des écoles professionnelles et des orphelinats appuyés, en Syrie surtout, sur de grandes exploitations agricoles et des fermes modèles. Par l'action d'un élève de Boré, Mgr Cluzel, en Perse même les chrétientés, plus nouvelles, avaient duré, soutenues contre les Arméniens par un clergé indigène actif formé au séminaire de Kosrova (1853), établies à Téhéran en 1862, à Ourmiah, à Tebriz. Le catholicisme avait repris sa place dans le monde musulman.

A l'autre extrémité de l'Asie, il la reprit à la même époque dans le monde chinois. Les Lazaristes s'étaient dévoués, aux persécutions dirigées surtout de 1805 à 1825 par l'empereur Kia-King, pour sauver ce qui restait de chrétiens. Ils n'y réussirent, après la destruction du Pétang (1827), qu'en s'éloignant de la cour, en se cachant en Mandchourie, en Mongolie, au Thibet, aidés par quelques prêtres des missions étrangères, ouvriers comme eux très rares et obstinés de cette résistance. Quand l'action de la France détermina la Chine, en 1844-1846, à laisser restaurer les chrétientés, les Lazaristes furent des premiers à l'honneur et rétablirent les églises à Tien-tsin, au Pétang. Ils réparèrent dans la province du Petchili où en 1868 Mgr Mouly, avec l'aide des Filles de la Charité, avait relevé toutes leurs œuvres.

Leurs travaux ne se peuvent comparer d'ailleurs à l'effort fourni en ces vingt années par les Missions étrangères (1848-1870). Dans leurs nombreux vicariats qui embrassaient les grandes provinces de la Chine, Yun-nan, Setchuen, Koueit-cheou, Kouang-toung et Kouang-si, dirigés par de nombreux évêques, les prêtres des Missions, exclusivement consacrés à cette tâche, créaient partout des séminaires pour recruter le clergé indigène, formant des catéchistes, recueillant à cet effet des orphelins et multi-

pliantes écoles. Leurs cathédrales, surtout celle de Canton, affirmèrent leurs espérances.

La Chine même ne suffisait pas à leurs efforts : par le Yunnan et par l'Inde les Pères Krik, Boury et Renou ont tenté d'entrer au Thibet. Le Père Renou a fondé de 1854 à 1865 au Bonga une mission qui a dû en 1865 se replier sur la frontière. Depuis 1835 les Pères de la Brunière et Maubant ont voulu forcer l'accès de la Corée; et malgré des massacres fréquents s'y sont obstinés de 1856 à 1866. Les prêtres des Missions ont précédé les Russes, qui d'ailleurs ne les aiment point, à Moukden, à Yang-Koan en Mandchourie (1863). — Le traité de Nagasaki (1858) leur a ouvert les ports japonais où ils ont retrouvé des indigènes autrefois chrétiens, mais difficilement groupés jusqu'en 1868. — Leur persévérance a été récompensée en Indo-Chine par la conquête française : là, ils avaient lutté, comme en Chine, longtemps pour restaurer et défendre des chrétientés anciennes qu'à partir de 1821, les empereurs d'Annam, surtout en 1846 Tu-Duc, voulaient faire disparaître. Pour résister, ils avaient organisé de nombreux vicariats, deux au Tonkin, trois en Indo-Chine, un au Cambodge, et soutenu le clergé indigène qu'ils avaient formé, les communautés de sœurs annamites, les fidèles de leurs paroisses. A partir de l'occupation de Saïgon, ils ont pu, avec le concours de la colonie, reconstruire leurs séminaires, leurs églises, créer des orphelinats et des écoles. De tout l'Extrême-Orient, ce furent désormais les chrétientés les plus prospères, dont les progrès se mesurèrent à ceux de la France. — L'ambassade de M. de Montigny au Siam en 1856 leur a permis définitivement, avec Mgr Pallegoix, d'y construire une cathédrale, un séminaire pour cent élèves, un collège pour quatre cents, un pensionnat de filles, cinq paroisses desservies par un clergé indigène. Leur situation n'était pas moins grande enfin dans la presqu'île de Malacca où ils avaient installé, à Pinang, un grand séminaire central d'Extrême-Orient et fondé à Singapour et pour la région un hôpital général et

de nombreux orphelinats (1831-1860) sous la direction du Père Beurel.

C'était ainsi tout un monde, de l'océan Indien au Japon, où les Missions étrangères établissaient alors, sans redouter le fardeau ni les dangers, l'empire de la Papauté romaine. Comme dans le Levant, ils avaient fait appel à de nombreux concours : les sœurs de Saint-Paul de Chartres vinrent dès 1861 tenir l'hôpital de Saïgon, organiser des écoles et des orphelinats. Elles le firent à Canton aussi en 1862. Elles répandirent en Indo-Chine la Congrégation indigène des Amantes de la Croix. Les frères des Ecoles chrétiennes s'installaient, dès 1865, dans le collège d'Adran à Saïgon, et multipliaient en 1867 leurs maisons comme ils en avaient établi une à Malacca en 1850. Les Filles de la Charité ne craignaient pas d'aller aux avant-postes. à Tien-tsin dès 1858, et même dès 1848, à Ning-Po où elles firent une école et fondèrent en 1871 l'hôpital Saint-Joseph.

Enfin, dans cet empire dont ils avaient ouvert autrefois l'accès et la connaissance à l'Europe, les Jésuites étaient revenus, après 1861, dans le Tche-li du sud-est pour y refaire des églises et des chrétientés, mais surtout dès 1843, avec la France, dans la région de Changhaï. Ils constituaient en 1853 le séminaire du Cœur-Immaculé à Tong-kia-tou, la chrétienté de Changhaï et créaient avec l'œuvre de la Sainte-Enfance de nombreux orphelinats. Peu à peu, retardé d'abord par la révolte des T'aïping, leur établissement de Changhaï devint à partir de 1863 une véritable cité catholique que dominait la cathédrale : un grand séminaire pour recruter les prêtres des 184 chrétientés qui en relevaient, un collège très fréquenté à Zikawei, une imprimerie, des écoles professionnelles, un observatoire, un hôpital, des couvents de femmes Carmélites, des pensionnats de jeunes filles, et des orphelinats confiés aux Dames Auxiliatrices depuis 1867. De là ils rayonnèrent à Nankin, à Canton, réclamant, avec l'aide de la France, leurs droits et leurs biens acquis au dix-septième siècle.

La même association d'efforts, entre les Missions étran-

gères et l'ordre des jésuites, au même moment servait l'Eglise romaine à conquérir aux Indes, en concurrence avec les missions anglaises, des positions qu'elle n'y avait jamais occupées. En tout cas, au début du dix-neuvième siècle, on n'y comptait que douze missionnaires en possession d'un petit collège et de quelques chapelles. L'Eglise avait, pour ainsi dire, abdiqué devant la vieille cité portugaise de Goa, consacrée par les souvenirs et les reliques de saint François Xavier comme métropole sainte de l'Orient. En 1836, les jésuites expédiés par le Saint-Siège rencontrèrent dans les fidèles de ce sanctuaire plus d'hostilité que dans les protestants. Des missionnaires furent empoisonnés. La lutte s'engagea : Mgr Canoz, soutenu par le Saint-Siège, fonda un évêché indépendant de l'archevêque de Goa à Trichinopoly en 1847, organisait à Negapatam le collège Saint-Joseph (1843), rattaché plus tard à l'Université de Madras. Un prêtre des missions, Mgr Bonnaud, le véritable auteur, dit-on, de cette propagande catholique, en jetait les fondements à Pondichéry ; avec l'aide de quarante-cinq prêtres indigènes ou européens, il constitua, dès 1844, dans la région quarante-deux églises, des écoles et des hôpitaux. La colonie française l'invitait à ouvrir auprès du séminaire un collège pour les Français du pays. Des Sœurs de Saint-Joseph d'Evian arrivèrent vers 1849 renforcer dans la région de Yanaon et de Nagpour celles de Saint-Joseph de Cluny qui, à Pondichéry (1827), et à Karikal (1845) avaient soutenu l'effort des Missions étrangères.

Tout ce mouvement, énergiquement mené depuis 1840, attira la collaboration d'ordres nouveaux, empressés à faire leurs preuves. En 1845, quatre prêtres salésiens vinrent s'établir à Vizagapatam, malgré l'évêque de Madras qui aurait voulu des prêtres irlandais, et de cette métropole que dominait une belle cathédrale, pourvue d'un séminaire, d'une école normale d'instituteurs indigènes, d'une école industrielle, et d'un collège classique (Saint-Louis de Gonzague), ils portèrent leurs œuvres dans

l'intérieur à Nagpou, à Kempté. Ils eurent des fermes-écoles pour les orphelins, des domaines exploités par les Indiens à qui le catholicisme fermait l'accès des castes. Un même succès attendait les *Oblats* envoyés en 1850 par le Saint-Siège à Ceylan : engageant la lutte avec résolution contre le goanisme et ses fidèles, ils accaparèrent le séminaire du Jaffna, fondèrent des orphelinats de tous les côtés. Sous la direction de Mgr Bonjean et de ses cinquante prêtres servis par un clergé fidèle d'indigènes, ils arrivèrent à fonder une véritable société catholique qui ramaenait à l'Église romaine et détachait de nombreux adhérents des castes, de tous les cultes anciens. Leur journal devint une puissance, appuyée par les communautés indigènes qui le répandaient dans l'île et sur le continent. Les prêtres de Goa défendirent pourtant leur influence, plus que les protestants. Devant une menace de schisme, en 1858, la Papauté demanda au Portugal un concordat : l'avenir était pour elle, par la tolérance du gouvernement anglais, et l'ardeur de ses serviteurs.

Ce fut une œuvre analogue que la même *Congrégation des Oblats* entreprenait à la même époque (1842) dans l'autre colonie anglaise, au Canada. Elle y avait été appelée par deux prêtres de Québec, Mgr Plessis et Joseph Provencher, d'accord avec les Anglais, pour civiliser l'intérieur du pays. Elle se recruta tout de suite parmi ces populations religieuses et attachées au catholicisme, et, avec elles, faisait du grand Nord son domaine privilégié où des prêtres populaires là-bas, les Pères Taché et Grandin, établirent des stations jusqu'aux glaces de l'Alaska, disputant les fidèles aux Anglicans. En 1871, la papauté créa une province ecclésiastique, de la baie d'Hudson au Pacifique, l'archevêché de Saint-Boniface, avec trois ou quatre évêchés suffragants. Le plus important était celui de la Colombie britannique, où, avec l'aide des Sœurs de Sainte-Anne (1850), les Oblats avaient créé dès 1870 des écoles, des hôpitaux, des maisons de refuge et des maisons d'éducation professionnelle.

Aux États-Unis, dans cette république protestante librement ouverte à toutes les prédications, l'Église romaine ajoutait aux efforts déjà anciens des Sulpiciens et des Lazaristes exilés par la Révolution française, les services rendus à la Nouvelle-Orléans par les Jésuites de Lyon (1835-1850), ou sur les frontières canadiennes par les Oblats, par les Maristes. Depuis 1864, dans toutes les grandes villes américaines, à Jefferson, Boston, San-Francisco, se constituaient églises paroissiales, collèges et même l'Université des Pères de Sainte-Croix, à Washington. En 1861, les Frères des Écoles chrétiennes avaient déjà près de cent écoles. Nombreuses ont été surtout les fondations dues aux religieuses de tout ordre, de France surtout, qui n'ont cessé leurs entreprises au delà de l'Atlantique : Filles de la Charité, qui gagnèrent leur droit de cité dans les ambulances de la guerre de Sécession; Petites Sœurs des pauvres, installées à partir de 1868; Religieuses de Saint-Joseph, appelées en 1840 par l'évêque de Saint-Louis; les Dames du Sacré-Cœur; les Ursulines, parties en 1840. La place que l'Église romaine allait prendre avec ses archevêques, Mgr Gibbons et Mgr Ireland, dans la grande démocratie protestante, fut la conclusion de cette période de propagande.

Lorsqu'on étudie cette histoire de la restauration d'un empire, si singulier, construit sur le type du vieil empire romain, mais avec un idéal tout autre, ayant pour domaine, non des territoires, mais des âmes, et les voulant toutes pour sujets, international et servi par les découvertes modernes, on est frappé de l'importance de ces milices, renouvelées par les fidèles à la voix du chef suprême. Partout la répétition des mêmes dates pour le début et le couronnement de cette croisade : 1840-1870.

Si l'Afrique au dix-neuvième siècle offre un terrain nouveau, c'est que vers 1842, pour venir à la rescousse des Pères du Saint-Esprit, dont l'action à la Réunion parut alors épuisée, la Congrégation du Saint-Cœur de Marie s'élance à l'appel du Père Libermann et de l'abbé Pinault, directeur

à Saint-Sulpice, vers le continent inconnu. Leur ennemi, le climat fiévreux, qui fait parmi eux de nombreuses victimes, ne les rebute pas. Premier essai en 1845 à Dakar, établissement difficile en 1845 avec Mgr Bessieux, au Gabon. Encouragés par MM. de Falloux et Parieu, qui leur confièrent le soin du clergé colonial, ils fondent à Joal un séminaire de prêtres indigènes, des écoles à Saint-Louis, à Dakar, et pratiquent des essais industriels de culture cotonnière. Rome les envoyait en 1865, malgré le Portugal, dans la Guinée méridionale : ils eurent l'art de se rendre agréables à Lisbonne même, et le gouvernement leur permit de se constituer un séminaire à Santarem. Tout le long de ces côtes meurtrières d'Afrique, ils s'installèrent avec ténacité, sans compter les six cents missionnaires qu'ils laissaient en chemin.

Les *Missions africaines*, bientôt fondées à Lyon pour accomplir en Afrique la même œuvre que les Missions étrangères en Asie, y prenaient position, au Dahomey, en 1862. Elles constituèrent au Bénin surtout, à Lagos, avec les esclaves remis en liberté par le Brésil, une cité catholique, église, hôpital, écoles, colonies agricoles, destinée à devenir, avec son séminaire de prêtres indigènes, le foyer de l'entreprise. Du côté de l'est, les *Oblats* s'attaquèrent à la côte protestante du Natal (1852), escomptant à Durban, à Maritzburg, les recrues catholiques que l'île Maurice envoyait dans cette colonie, comme ouvriers au service des cultures tropicales. Bientôt ils disputèrent aux méthodistes la conversion des indigènes, des Cafres à Bloemfontein (1853), du roi des Basoutos Mosheh (1863). Plus au nord, sur la côte de Zanzibar, les Pères du Saint-Esprit et du Sacré-Cœur de Marie arrivaient en 1860 de la Réunion, pour fonder, dans l'île d'abord, chapelle, hôpital et écoles, puis en face, sur le continent, une chrétienté à Bagamoyo (1863).

De tout le continent africain, il ne restait plus que la région algérienne qui résistait à cette invasion religieuse : la France craignait un conflit avec l'Islam. Tunis et Tripoli

d'ailleurs, depuis longtemps, étaient ouverts aux Capucins et aux Franciscaïns. Les Lazaristes, les Jésuites, qui voulurent s'introduire avec le concours des évêques en Algérie, n'y réussirent point. Les Trappistes seuls avaient fondé, en 1843, Staouéli. Il fallut la création d'un nouvel ordre africain et l'autorité de Mgr Lavigerie sur Napoléon III pour vaincre cet obstacle. Précédés par les Frères des Écoles chrétiennes, qui ouvrirent un grand orphelinat pour les petits Arabes (1868), les Pères Blancs organisèrent immédiatement, près de Milianah, des villages chrétiens, peuplés d'Arabes, qui prospérèrent. Ils vinrent en aide aux Jésuites qui, depuis 1868, avaient tenté la même œuvre en Kabylie. Les congrégations de femmes arrivèrent à leur tour. Le monde catholique, créé par la conquête française, se développa, sous l'impulsion du prélat qui bientôt allait demander au pape l'autorisation de quitter Alger et l'épiscopat pour la préfecture apostolique du Sahara. C'était du Nord que Mgr Lavigerie voulait opposer dans l'intérieur du continent l'effort de la propagande romaine à l'effort poursuivi par Livingstone et les Sociétés protestantes vers le Zambèze et les Grands Lacs.

Nulle partie de la terre où d'ailleurs, toujours à la même date, aidée par les Missions, Rome ne portât ses regards. Les îles de l'océan Indien, Madagascar, Mayotte, Nossi-Bé, Sainte-Marie, avaient d'abord épuisé les ressources des Pères du Saint-Esprit. Le Saint-Siège et Louis-Philippe, à frais communs, demandaient en 1845 l'envoi des Jésuites de Lyon, qui partirent accompagnés des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Dix ans plus tard, le ministre de Napoléon III, Ducros, soutint la mission chancelante. En 1855, elle triomphait avec le Père Finaz, que des colons français, MM. de Lastelle, Lambert et Laborde conduisirent à Madagascar. Sous le règne de Radama II (1862), l'installation des Jésuites dans l'Imérina devint définitive.

Les îles de l'Océanie, surtout, étaient alors le théâtre d'une véritable croisade dont les Picpuciens eurent l'initiative et presque uniquement la charge. L'œuvre com-

mença en plein cœur du Pacifique, à Honolulu, dans les îles Sandwich, par le passage de la corvette française, *l'Uranie*, dont l'aumônier baptisa des chefs indigènes (1819). Mais les méthodistes avaient le lendemain pris à leur tour possession de l'île : la mission des Picpuiciens, organisée en 1828 par le Saint-Siège avec le concours d'un armateur du Havre et l'agrément de Charles X, rencontra dans la concurrence protestante de graves obstacles. Le premier apôtre, le Père Bachelot, fut un jour déporté en Californie (1832). Son successeur, le Père Maigret, ne put être installé que par un bateau de guerre français que commandait Dupetit-Thouars, alors capitaine. La croisade désormais se fit par deux interventions successives de *l'Artémise* (1837) et de *l'Embuscade* (1842), sous la direction du commandant Mallet. La France fournit des subventions : des églises et des écoles s'ouvrirent, très nombreuses. Les Sœurs du Sacré-Cœur vinrent, en 1835, fonder à Honolulu un grand pensionnat; les Marianites, le collège Saint-Louis. L'archipel ne devait pas rester à la France; mais Rome y conserva ses chrétientés.

Entre temps, la croisade, dirigée en 1837 par Dupetit-Thouars et poursuivie par Dumont d'Urville, approchait de la Polynésie et installait aux îles de la Société, à Paapeete, malgré le résident anglais Pritchard, des Picpuiciens, les Pères Caret et Laval, déjà établis aux îles Gambier depuis 1834. En 1842, le passage de Dupetit-Thouars fut décisif : il prenait possession de cet archipel, le 27 septembre 1842, pour la France et l'Église fort malmenée par les sauvages des Marquises. Il procurait au Père Baudichon et à ses collaborateurs des ressources pour construire des chrétientés qu'il fallut d'ailleurs défendre près de quinze ans par la force. Il avait obtenu, à Tahiti, l'hommage de la reine Pomaré IV (7 septembre 1842), que l'Anglais Pritchard essaya de ramener l'année suivante à l'Angleterre. Le second de l'amiral, le commandant Mallet, à la fin de cette même année, soumettait aux missionnaires les îles Sandwich. Il proclama le protec-

torat de la France sur les îles Wallis, où les Maristes et leur apôtre, le Père Bataillon, se défendaient avec peine contre les sauvages. Une dernière expédition de Dupetit-Thouars, en 1843-1844, à Tahiti, qui faillit provoquer une guerre entre la France et l'Angleterre, après l'expulsion de Pritchard, acheva la croisade et consacra le succès des missionnaires aux îles de la Société, aux îles Gambier, désormais colonies françaises. Soutenus par la France et le Saint-Siège contre les sauvages et les méthodistes, les Maristes cependant continuaient avec la Société de Picpus la conquête de l'archipel : les îles Tuamotou (1852-1865); les Tonga (1853-1861); les Samoa (1845-1856); les îles Fidji (1858-1869).

Portant plutôt ses efforts vers l'ouest, la congrégation de Picpus avait atteint dès 1838, avec Mgr Pompallier, la Nouvelle-Zélande où elle trouva comme point d'appui des Irlandais catholiques. *L'Héroïne*, commandée par le commandant Cecille, les suivait quelques mois après pour les protéger contre les Maoris (juillet 1838). L'archipel où Hudson établit, le 5 février 1840, la domination anglaise ne devait pas devenir une terre française : mais le Saint-Siège y comptait en 1850 assez de stations catholiques pour ériger un premier évêché à Auckland et bientôt un second à Wellington, où les Maristes allèrent surtout porter leur effort, laissant leur premier domaine aux catholiques anglais.

Ce fut à la même époque (1843) qu'un Mariste également, Mgr Douarre, arrivait en Nouvelle-Calédonie sur un bateau de guerre français, *le Bucephale*. Les Canaques firent courir à la mission de tels dangers qu'en 1847, sans l'intervention de la corvette *la Brillante*, elle eût été massacrée. Ce ne fut qu'en 1851, après onze ans d'efforts et avec l'appui du gouvernement décidé à prendre possession de l'île (septembre 1853), que le catholicisme y fut définitivement installé à Balade et à Pouebo. Elle y compta, vingt ans plus tard, trente églises ou chapelles, des écoles dirigées par les Frères des Écoles chré-

tiennes, des pensionnats de filles, un évêque et trente missionnaires.

**La France soldat de l'Église.** — Dans l'extension de cet empire universel, œuvre de Grégoire XVI, dont Pie IX recueillit l'héritage et l'honneur, la France a joué un premier rôle. Tandis que l'Angleterre et la Russie conquéraient à leur commerce et à leurs lois les mondes nouveaux, les Français conservaient ou conquéraient à l'Église des chrétiens. Ce fut, pendant ces trente années, presque leur seule façon de collaborer au grand effort par lequel l'Europe alors se renouvela, en étendant ses limites. Comme à l'ordinaire, ils y furent déterminés par l'esprit de propagande et par la tradition. Obligés par la surveillance de leurs voisins et les conseils prudents de Louis-Philippe à l'abandon de l'héritage de la Révolution, ils écoutaient l'appel que, réveillant les échos d'un passé lointain, leur adressaient les écrivains catholiques, l'appel à la croisade, à l'évangélisation des infidèles par la parole ou par la force. *Gesta Dei per Francos* devint la formule flatteuse dont la presse catholique caressa, depuis 1840, leur amour-propre. Le *Correspondant*, avec Montalembert et Lenormant, les *Bulletins de la Propagation et de la Sainte-Enfance*, les *Semaines religieuses*, puis l'*Univers* de Veillot, et bientôt la *Revue des Deux-Mondes* répétaient que la France était la fille aînée de l'Église et la patrie des croisades, lui désignaient comme un devoir et comme un droit la défense des intérêts catholiques.

Ainsi elle redevint, en ce milieu du siècle, dans les mondes nouveaux, le soldat du Saint-Siège. « Aucun pays, disait la Propagande à un évêque de Ceylan, qui réclamait en 1850 des prêtres italiens, ne donne des missionnaires pareils à ceux de la France. » Aucun, assurément, ne produisit plus d'ordres de tous genres, d'hommes et de femmes, et ne fournit plus de recrues aux missions anciennes dont les rangs s'étaient singulièrement éclaircis à la fin du dix-huitième siècle. Les milices romaines alors furent surtout

des compagnies de Français. Ce fut en France aussi que la caisse de ces entreprises se constitua : à Lyon par l'Association pour la propagation de la Foi (1822), cette « *Providence des missionnaires* » ; à Nancy, par l'œuvre de la Sainte-Enfance (1843). De 1822 à 1872, ce fut de l'argent français surtout qu'elle s'alimenta. On a calculé qu'en ces cinquante ans la Propagation de la Foi recueillit 150 millions, dont les deux tiers au moins, 100 millions, en France. Avec les ressources en argent, l'appui principal de cette croisade se trouva, de 1840 à 1870, dans le concours des marins et des diplomates français, approuvé, encouragé par l'opinion catholique, si bien qu'en résumé l'action de la France au dehors se manifesta par des entreprises fréquentes où les intérêts de la nationalité française parurent se confondre avec les intérêts catholiques.

**La France en Syrie.** — Dès 1840, les catholiques de Syrie appelaient à l'aide la diplomatie de la France. Il y avait assez longtemps que les Maronites, cette communauté ecclésiastique, assez forte dans le Liban comme les Monténégrins pour garder sa foi, sous leur patriarche rattaché à Rome, ne comptaient plus sur l'aide de la puissance française, leur protectrice au dix-septième et au dix-huitième siècle. Ils avaient plutôt laissé les émirs de la famille des Chehab, et le dernier surtout, Béchir, grouper leurs tribus féodales, même celle des Druses, et constituer une principauté pour la défense commune. Dans la même intention, Béchir s'était rallié au gouvernement de Méhémet-Ali. Mais ce fut à ce moment que les missions catholiques françaises, Lazaristes, Jésuites, reprirent leurs positions et commencèrent de renouer les liens anciens de leur pays avec les Maronites. Quand alors l'Angleterre chassa de Syrie le vice-roi d'Égypte (1840), quand les Ottomans y rentrèrent, appuyés par l'Europe, le Sultan profita de ce retour de fortune pour reprendre aux gens du Liban la demi-indépendance qu'à la longue ils s'étaient faite. L'émir Béchir fut renversé, et remplacé



par son fils Cassem, impuissant à contenir la révolte des cheiks turbulents des villages druses, encouragés par les Turcs et les agents anglais à ruiner l'unité du Liban trop favorable aux catholiques. Longtemps les Druses avaient accepté cette unité : les progrès du catholicisme, exploités par les gouverneurs musulmans qui voulaient rétablir l'autorité de l'Islam, allumèrent entre eux et les Maronites une guerre religieuse, dès le début sanglante. Les catholiques à leur tour se tournèrent vers la France, invoquant son appui séculaire. La diplomatie de M. Guizot dut leur venir en aide.

Elle réclama d'abord la restauration d'une principauté catholique dans le Liban et ne l'obtint pas. La Porte demanda la division de la montagne en deux districts (1842) et l'obtint, à condition que les deux gouverneurs, au lieu d'être Turcs, fussent Maronite et Druse (décembre 1842). Par cette dernière concession, de pure forme, la Turquie conservait l'essentiel : divisée, la montagne rentrait sous sa loi. Le morcellement bientôt, par les soins de ses gouverneurs, s'accrut dans les années suivantes. Le pouvoir des émirs chrétiens ou druses, de plus en plus, s'affaiblit par l'effort de chaque village et des chefs particuliers. La guerre et l'anarchie désolaient ce pays. Montalembert, en 1845, sollicitait de Louis-Philippe une intervention énergique pour la sûreté des missions et des catholiques indigènes. Guizot l'évita encore en obtenant que le pouvoir des émirs fût renforcé par un conseil local ou medjili (1846). La question du catholicisme en Syrie demeura ouverte jusqu'à la prochaine croisade.

**La France en Océanie.** — Dans l'Extrême Orient, avec la monarchie de Juillet cette croisade avait commencé. Lorsqu'en 1842, l'amiral Du Petit-Thomas partit pour sa croisière d'Océanie, une revue catholique célébrait ainsi son départ : « La France voit sortir avec émotion de ses ports un navire pavoisé de la croix qui va porter aux extrémités du monde la connaissance de la

parole éternelle. » C'était l'entreprise qui devait achever, contre les indigènes et au besoin les méthodistes, ennemis acharnés des missions romaines, les tentatives particulières de nos marins dans ces parages. Louis-Philippe ne l'avait autorisée que pour protéger les missionnaires menacés par les sauvages aux îles Marquises. « On n'est pas fort engoué ici, écrivait un directeur des affaires étrangères, M. Desages, de ces occupations polynésiennes. » Pour l'amiral, c'était une autre affaire : grisé par l'appel « des journaux dont il prenait les excitations pour la voix de la France », séduit par les catholiques qui l'appelaient aux îles de la Société, il y parut en force, mais sans la moindre instruction du roi, et enleva au consul Pritchard et aux méthodistes l'appui de la reine Pomaré qui, paraît-il, lui demanda notre protectorat (1842). L'année suivante, comme Pritchard revint dans l'archipel et y prit sa revanche, l'amiral à son tour, et toujours sans autorisation, du protectorat passa à l'annexion des îles. Louis-Philippe et Guizot le désavouèrent, par crainte d'un conflit avec l'Angleterre. L'expédition n'en avait pas moins eu lieu, et le désaveu en somme ne fit tort qu'au gouvernement violemment accusé par de prétendus défenseurs de l'honneur national (février 1844).

Désormais les établissements catholiques furent protégés par le décret qui, le 28 avril 1843, avait organisé les établissements français de l'Océanie, avec Papeete pour chef-lieu. Le premier commissaire du roi, le commandant Bruat, achevant en 1845 la conquête de Tahiti, avait rattaché à la France toutes les terres polynésiennes occupées difficilement par les missions, les îles Wallis, l'archipel des Touamotou, les îles Gambier (1844), tandis que les Maristes, aidés par le lieutenant de La Ferrière, plantaient le pavillon français à Balade, en Nouvelle-Calédonie (1843-1847). Ce n'étaient pas des colonies françaises dont l'annexion eût fait tort peut-être à l'entente cordiale de la France et de l'Angleterre. C'étaient des domaines catholiques protégés par la France, où désormais la con-

grégation de Picpus trouva un appui contre les indigènes et la concurrence des méthodistes. « Je ne vois pas pourquoi la France, disait Guizot à la Chambre, ne se ferait pas la protectrice de la religion catholique dans le monde. C'est son histoire, c'est sa tradition. » Et dans la *Revue des Deux-Mondes*, de Carné le félicitait d'avoir ouvert en Océanie « ce domaine à la sève chrétienne, qui peut-être jamais ne circula plus abondante et plus énergique dans les profondeurs de la société française. »

**La France en Chine.** — La même œuvre s'accomplissait alors en Chine et par les mêmes procédés. Rien n'est plus instructif que l'histoire des origines de notre protectorat sur les catholiques de cet empire, si longtemps fermé à l'Europe. Lorsque, par le traité de Nankin, l'Angleterre eut ouvert la Chine à son commerce, à ses consuls et occupé Hong-Kong (août 1842), la pensée du gouvernement français n'avait nullement été d'abord de l'ouvrir pour sa part aux missionnaires. Préoccupé seulement du débouché qui paraissait tout d'un coup, par les soins et au profit d'abord des Anglais, se créer au commerce et à l'industrie de l'Europe, il voulut introduire sur ces marchés nouveaux, avec un traitement et des privilèges égaux, les marchands français. Une division navale, confiée à l'amiral Cecille, fut d'abord envoyée, en 1842, dans les mers d'Extrême-Orient. Puis, en novembre 1843, une mission extraordinaire partit pour la Chine sous la direction de M. de Lagrené. L'objet, « exclusivement commercial, était d'obtenir pour la navigation et le commerce français, non seulement les mêmes avantages, mais les mêmes garanties que les Anglais avaient obtenues, un traité de commerce par lequel cet empire serait lié envers la France comme il l'était avec l'Angleterre ». Au diplomate, dans la même intention, M. Guizot avait adjoint un inspecteur des douanes, Itier, et donné des indications fournies par le ministre du commerce sur l'état agricole, industriel de l'Empire du Milieu.

Si, à son départ, le ministre avait d'autres instructions à remplir, c'était de préparer en secret l'acquisition d'une île et d'un bon port dans le Pacifique, point d'appui et refuge nécessaires à notre division navale, d'assurer surtout le succès d'une mission commerciale et agricole, formée par gouvernement pour l'exploitation économique de l'Empire du Milieu. Rien de plus : des missions et du catholicisme pas un mot.

Mais quand M. de Lagrené arriva à Macao pour négocier, une heure après les missionnaires étaient auprès de lui. C'étaient des Lazaristes qui, depuis 1838 avec Mgr Rameaux, travaillaient à restaurer les chrétientés dans les provinces méridionales de l'Empire, au Kiang-Si et au Tsé-Kiang. Leur rêve, encouragé depuis un an par l'amiral Cécille, par le consul de France, eût été d'employer tout de suite l'action et la mission françaises à obtenir de l'Empereur, à Pékin même, le libre exercice du catholicisme. Il est bon de remarquer en outre que le même officier avait, en 1840, amené à bord de l'*Erigone* les premiers jésuites, les PP. Gotteland et Brueyre, chargés de restaurer les églises au Chang-Toung, qu'à bord de la *Sirène*, vaisseau de M. de Lagrené, arrivaient d'autres Pères, fondateurs de la mission de Changhaï, apôtres de la Sainte-Enfance.

Les instructions de M. Guizot ne permettaient pas au diplomate de risquer un conflit avec la Chine par l'exigence d'une négociation à Pékin. Il demeura à Macao, pour y recevoir un plénipotentiaire que lui adressait le commissaire impérial, le haut mandarin Ky-hing, mais il concevait déjà l'espoir d'obtenir mieux de la Chine que des traités de commerce déjà concédés aux Anglais et même aux Etats-Unis. « La France est trop haut placée dans l'opinion du monde pour ne pas mettre la main à l'œuvre de la civilisation de l'Extrême-Orient. » Le dessein secret du diplomate, pour servir et satisfaire les missions, se lisait aisément dans cette formule générale, aussi bien que le désir d'y répondre se marquait dans cette lettre du plénipotentiaire chinois : « Je vois que votre noble royaume est

l'un de ceux où l'on fait le plus grand cas de la religion et des rites. »

Tandis que les clauses commerciales, en un mois, se précisaient sans l'ombre d'une difficulté, et qu'on approchait de la signature, le 7 octobre, M. de Lagrené, exposant au diplomate chinois l'utilité pour son pays menacé par la puissance de l'Europe, de l'amitié spéciale de la France, lui lançait cette phrase : « Le traité ne contiendra guère que les stipulations déjà arrêtées avec l'Angleterre et les Etats-Unis. Que répondrai-je à mon empereur, quand il me demandera ce que la Chine a fait pour nous ? S'il m'interroge, il faudra bien que je lui apprenne qu'il existe une loi dont les dispositions interdisent l'exercice de la religion qu'il tient à honneur de professer lui-même. » Il y avait quelque témérité, de la part du ministre français, à présenter Louis-Philippe comme un Charlemagne prêt à lancer ses foudres sur les contempteurs de sa religion. Mais de Lagrené était poussé par l'ambition d'un grand rôle, par les conseils de l'amiral Cécille qui le pressait « en toute occasion d'aborder la question religieuse », avocat et interprète de la politique des missions elles-mêmes. Il était renseigné enfin sur les dispositions des Chinois par son agent Callery qui, en secret, avait gagné à cette cause l'entourage de Ky-hing et l'amena peu à peu à des promesses efficaces, le 16 octobre 1844.

Les négociateurs du traité de commerce, signé à Whampoï le 24 octobre 1844, « une bagatelle », convinrent donc qu'ayant à l'envoyer soit à Paris, soit à Pékin pour les ratifications, ils emploieraient les délais de l'envoi à déterminer le Roi des Français et l'Empereur de Chine à cet accord religieux. Il fut entendu surtout qu'on ne parlerait pas explicitement des missionnaires, et l'on se sépara sur la promesse de se revoir. La rencontre eut lieu, le 25 août 1845, à Tai-pen-hiu, dans la rivière de Canton. Cinq jours auparavant, l'envoyé de France avait reçu de M. Guizot une dépêche, rédigée le 8 avril, qui le rassura sur la portée de sa désobéissance. Il allait pouvoir

exiger davantage. De son côté, le plénipotentiaire chinois, élevé au grade supérieur de chancelier, obtenait de la Commission des Rites à Pékin, en juin 1845, un édit proclamant que tout chrétien serait exempt à l'avenir de toute imputation criminelle et que le catholicisme pourrait être pratiqué par les Français dans les ports ouverts. « Si l'île de Chusan avait été évacuée par les Anglais quand je suis arrivé à Macao, tenez pour certain, écrivait alors M. de Lagrené, que je n'eusse point enlevé la liberté de conscience. » La Chine suivait cette négociation religieuse, pour « se préparer en France des amis dont la voix se ferait entendre le jour où de nouvelles exigences mettraient l'Empire du Milieu aux prises avec l'entreprenante et redoutable Angleterre ». La France s'y livrait entraînée par ses agents, sans y avoir jusque-là pensé, sans croire encore que sa cause allait être identifiée avec celle des missionnaires.

Ce fut le dernier acte, pourtant, celui dont M. de Lagrené se réservait la gloire. Le chef des Lazaristes, l'abbé Libois, se serait contenté de l'édit de juin 1845 qui « constituait une véritable révolution pour le christianisme ». Les Jésuites furent d'avis qu'on devait épuiser la fortune. Il fallait, pour restaurer ou fonder leurs chrétientés, que les sujets de l'Empereur les Chinois eussent un droit égal à ceux de la France dans les ports de pratiquer le catholicisme dans tout l'Empire. A la prière du vicaire apostolique, Mgr de Besi, du préfet de la Propagande à Hong-Kong, le Père Feliciani, le chef de la mission française fit porter ces nouvelles demandes à Ky-hing par son interprète, M. Callery, qui avait si heureusement négocié les premières. Le 27 août, elles lui étaient accordées sous la forme d'un commentaire de l'édit précédent, adressé par le chancelier de l'Empire à tous les mandarins, pour l'exécution de cet édit. M. de Lagrené insista pour arracher aux Chinois les anciennes églises catholiques ou le droit d'en construire de nouvelles. Il dut quitter la Chine avant le succès définitif, laissant à son auxiliaire le soin

de ce dernier effort qui aboutit à un édit nouveau et formel au mois de février 1846. L'important à ses yeux fut qu'avant son départ les autorités chinoises prépareraient, et lui firent parvenir en route les textes originaux des deux édits successifs en faveur des chrétiens. Le diplomate avait demandé, et emportait fièrement cette preuve du droit de la France à protéger seule dans l'Extrême-Orient, comme dans le Levant, les missions et les Eglises.

Le succès alors lui parut tel qu'il n'hésita pas à en faire valoir l'étendue au gouvernement français, auquel il imposait en somme sa politique. « La réforme de la législation chinoise en ce qui concerne le christianisme constitue un fait au moins aussi considérable que l'ouverture des cinq ports. » L'événement devait établir la valeur de cette comparaison entre la politique anglaise, celle de M. Guizot et la sienne. En tout cas, les faits n'ont point encore justifié le programme qu'il traçait alors. « Le seul moyen de rapprochement efficace entre la Chine et le reste du monde réside dans l'élément chrétien. La diffusion, selon les dispositions instinctives qu'on dit exister chez les Chinois, peut s'opérer prochainement sur une vaste échelle, et les deux civilisations se rapprocher. » Ce programme n'en devint pas moins dès lors celui de la France, aux applaudissements de la presse catholique. Elle félicita son auteur de ne s'être pas laissé guider par l'intérêt matériel, mauvais conseiller, et d'avoir fait de Louis-Philippe, malgré lui, l'allié de la Chine pour les progrès de l'Eglise, plutôt que l'exploiteur de ses richesses, comme les Anglais pour les progrès de leur négoce.

Si l'on eût écouté alors à Paris, M. de Lagrené, et ses conseillers ordinaires, le Père Libois, et le capitaine Cécille, détaché au mois de septembre 1844 avec l'*Erigone* à Tourane, la France aurait engagé alors au Tonkin une autre affaire, non « pour obtenir des avantages commerciaux exclusifs, mais des concessions significatives aux chrétiens ». Les prêtres des missions étrangères, exposés avec leurs fidèles aux persécutions de l'empereur d'Annam,

avaient formé un complot pour restaurer au Tonkin un prince de la famille Lé, et lui procurer à Macao le concours de M. de Lagrené et l'appui de la flotte française. Nul doute que les chefs de cette flotte fussent prêts à des démarches décisives, à cette autre croisade. Ils pensaient trouver, au Tonkin, dans la révolte des indigènes et la protection des catholiques, l'occasion d'acquiescer le meilleur des points d'appui qu'on les avait autorisés à rechercher. Le gouvernement de Louis-Philippe les arrêta. Il se contenta, à la prière du vicaire apostolique, Mgr Lefèvre, d'envoyer une escadre, en 1847, devant Tourane pour obliger l'empereur Thien-Tri à mieux traiter les chrétiens. Le commandant Lapierre, qui la commandait, furieux des procédés insolents et sournois de la diplomatie annamite, détruisit la flotte de l'empereur. Mais cette exécution, qui ne devait être suivie d'aucune entreprise décisive, eut pour seul effet de pousser le nouveau souverain, Tu-Duc, à un système plus rigoureux de persécution. L'intervention française ne se fit qu'avec Napoléon III, dix ans plus tard.

**Napoléon III et la France catholique dans le monde.** — Le second Empire, qui s'était annoncé comme un empire pacifique, en effet, n'a pour ainsi dire point cessé de mettre sa diplomatie et ses escadres au service des œuvres catholiques dans le monde. La dispersion de ces entreprises diverses, leur coïncidence avec les guerres continentales que Napoléon III fit en Europe, n'ont pas toujours permis d'en reconnaître la portée et surtout la continuité. Pour se concilier le parti catholique, et le disposer au développement de sa fortune dès 1849, Louis-Napoléon Bonaparte avait permis à l'armée d'Oudinot de restaurer sur les ruines de la République romaine l'autorité de Pie IX. Et pendant vingt années, avec un court intervalle d'une année (septembre 1866 à 1867), des troupes françaises demeurèrent à Rome, pour défendre ce pouvoir temporel que les Francs avaient constitué.

Ce retour à une tradition séculaire que les chefs du parti

catholique avaient eu la force d'imposer au nouveau gouvernement leur fut un encouragement à reprendre aussi la tradition des croisades. Ils commencèrent, comme de juste, par la Terre-Sainte où, le 28 mai 1850, le général Aupick réclama en faveur des droits de l'Eglise latine, entraînant peu à peu Louis-Napoléon à un conflit qui devait détruire l'influence du christianisme grec dans le Levant. Mais déjà leurs espérances, éveillées par les progrès antérieurs des missions, embrassaient un champ plus vaste et pour un empire catholique préparaient une action universelle. Quand parut le récit du voyage audacieux du Père Hue au Thibet, Veuillot signifiâ aux Français l'obligation honorable de venir en aide aux missionnaires (1850). Collaborateur de M. de Lagrené, en Chine, Charles Lavollée, en février 1851, disait aux lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes* qu'en Chine la France, fille aînée de l'Eglise, avait peut-être le droit de sacrifier ses intérêts commerciaux, jamais le patronage des missions. La même revue, rivalisant de zèle avec le *Correspondant*, présentait peu après l'appel à la croisade d'un Père jésuite, Brouillon, qui priait « la France d'être plus hardie », et surtout le plaidoyer enthousiaste que le prince de Joinville, interprète de la marine française, y apportait en 1857 : « Nul doute, disait-il, que la France ne doive protéger efficacement nos missionnaires sur tous les points et maintenir partout le patronage du culte catholique. Porter le baptême de la civilisation chrétienne au fils du Ciel, noble entreprise qui eût passionné nos pères ! »

Empereur, Napoléon III ne se déroba pas à ces espérances et à ses vœux. Son début fut modeste. Sur les côtes de la Nouvelle-Calédonie, où les Maristes renouvelaient en 1851, une expérience jusque-là incertaine, l'amiral Febvrier-Despointes parut le 24 septembre 1853, avec l'ordre d'occuper l'île pour la France qui la donnerait ainsi définitivement à l'Eglise. La guerre de Crimée suspendit quelque temps ce premier effort limité. Mais elle était à peine achevée que les guerres de Chine et d'Indo-Chine

« allaient continuer, selon l'expression d'un catholique, l'expédition d'Orient ».

Pour envoyer ses escadres au golfe du Petchili, la France invoqua le meurtre du Père Chapdelaine, que le préfet apostolique du Kouang-toung, M. Libois, avait envoyé évangéliser le Kouang-si (février 1856). L'Angleterre bombardait les forts de Canton pour obliger la Chine à ne point entraver les opérations de ses marchands. Dans la conduite de cette entreprise commune, qui dut être reprise à deux fois en 1858 et en 1860, par ses procédés et dans ses conventions, la France montra nettement qu'elle ne poursuivait pas le même but que son alliée. Tandis que les Anglais employaient leurs forces surtout à frapper de terreur l'Empereur, exigeaient, en 1860, l'incendie de son palais d'été et voulaient lui imposer l'humiliation de recevoir lord Elgin, la diplomatie française blâmait les violences de ses alliés, ne s'y associait qu'à regret. Tandis que les uns se faisaient craindre pour donner à leur commerce la sécurité, le baron Gros se souvenait que son prédécesseur, M. de Lagrené, avait, par des ménagements, obtenu la liberté et la paix des missions. Il faillit presque rompre avec son collègue, pour regagner l'amitié du prince Kong que l'Empereur en fuyant avait chargé de conclure la paix.

Tandis que, par les conventions de Pékin, l'Angleterre obtenait, avec des indemnités pour ses marchands, une cession de territoire près de Hong-Kong, la France attachait plus de prix à l'article 6 relatif au culte catholique. Cet article, renouvelant les clauses de l'édit de 1846, stipula « que les établissements religieux ou de bienfaisance confisqués pendant les persécutions seraient restitués par l'entremise de S. Exc. le Ministre de France en Chine » : les missions obtenaient enfin le droit de former des chrétiens. La France devenait, ce qu'elles souhaitaient, leur protectrice exclusive et officielle. Le prince Kong, pour réorganiser l'empire nouveau, semblait écouter les conseils de l'évêque lazariste, Mgr Mouly. A Pékin, la cathédrale, le Pé-tang, se relevait de ses ruines. Une autre cathédrale,

Notre-Dame des Victoires, se dressait à Tien-tsin. « L'avenir est à nous », disait alors un évêque des missions étrangères, Mgr Desflèches. La papauté remerciait Napoléon III « d'avoir mis au service de la foi et de la charité sa suprématie et sa force ».

Et, de fait, pendant toutes ces années, l'appui de la France se manifestait en Extrême-Orient, sous la forme d'expéditions presque continuelles. En 1862, l'escadre française en Chine s'employait avec des troupes de débarquement à la défense de Changhaï menacé par les T'ai-ping. L'amiral Protet, son chef, tué le 11 juin, était aussitôt remplacé par l'amiral Jaurès, qui aidait les Jésuites à défendre leurs chrétientés. Des officiers détachés de la marine française, Prosper Giquel et de Caligny, pour les protéger, à Ningbo organisaient un corps franco-chinois qui contribua avec Gordon à la défaite des T'ai-ping. En 1865, une canonnière française, le *Tancrede*, installait les jésuites à Hankéou et à Nankin. L'année suivante enfin, l'amiral Roze, qui avait succédé à l'amiral Jaurès, partait de Tchefou (11 octobre 1865) pour la Corée.

Depuis le mois de juillet 1864, les missionnaires Lazaristes, Mgr de Berneux qui avait essayé malgré le gouvernement de Séoul de s'installer dans le pays, demandaient à notre agent de Pékin, M. Berthemy, une intervention de la marine française. Celui-ci, quoique favorable aux missions à qui il procura en 1865 le droit de propriété dans tout l'Empire, se refusa à cette nouvelle croisade. Le 8 mars 1866, l'apôtre de la Corée et neuf de ses collaborateurs étaient massacrés. Aussitôt, le chargé d'affaires à Pékin, M. de Bellonet, en l'absence de M. Berthemy, prit sur lui de décider la conquête de la Corée. Il déclara que le pays avait cessé de faire partie de l'Empire chinois et que la France y allait installer sous son protectorat un prince catholique. L'amiral Roze était chargé de l'exécution de ce singulier décret. Il occupa la place forte de Kanghoa sur la rivière Salée; il en détruisit les magasins, les palais, et, pour venger des mission-

naires, emporta 200000 francs de lingots d'argent et des manuscrits précieux (novembre 1866). Mais Napoléon III le rappela, et, remplaçant M. de Bellonet l'auteur de cette aventure, décida que la France garderait « en Corée une attitude d'abstention complète ».

Cette retraite, après cette croisade inachevée, allait avoir pour effet d'encourager contre les catholiques les Chinois de tout l'Empire. Et les persécutions reprirent jusqu'au massacre des chrétiens de Tien-tsin (juin 1870). Dans les complications graves de l'Europe, qui à partir de 1864 menacèrent l'Empire, la France et son souverain reculaient, on le comprend, devant la tâche qu'ils avaient assumée en Extrême-Orient pour le triomphe du catholicisme. Ce fut à la même époque que Napoléon faillit donner l'ordre d'évacuer l'Indo-Chine, comme la Corée.

Il ne s'y était d'ailleurs engagé que lentement, comme à regret. En 1856, contre Tu-Duc, l'empereur d'Annam, il avait renouvelé à Tourane la même expédition stérile que Louis Philippe, son prédécesseur. Mais l'évêque de la mission, Mgr Pellerin, vint en France le solliciter d'intervenir. Il fut entendu. La France se mit d'accord avec l'Espagne pour cette croisade qui fut confiée à l'amiral Rigault de Genouilly. Tourane tomba en notre pouvoir le 31 août 1858, après un court bombardement. C'était l'occasion espérée par les missionnaires. Mgr Retord, l'un d'eux, demandait à l'amiral « une action solide et durable, glorieuse pour la religion et pour la France », le renversement de Tu-Duc, l'institution dans sa capitale d'un prince catholique sous le protectorat de la France.

Pour une telle entreprise, l'amiral ne se trouva ni les ordres, ni les forces nécessaires. Les chrétiens annamites qui devaient se soulever à sa première victoire ne remuèrent pas. La France préparait ses armées pour la guerre d'Italie. Rigault de Genouilly, laissant une petite garnison à Tourane, s'en alla le 9 février simplement attaquer sur un autre point, et prit d'assaut, le 17, la ville de Saïgon, espérant qu'une perte évaluée à vingt millions dé-



ciderait l'empereur d'Annam à des négociations. Il n'en fut rien ; avec sa très petite armée dispersée entre Tourane et Saïgon, atteinte par le climat, le chef de l'expédition dut continuer la guerre contre les Annamites qui avaient mobilisé une armée nombreuse pour jeter les Européens à la mer (avril-mai 1859). Lassé de tant d'efforts inutiles, Rigault de Genouilly cédait alors son commandement à l'amiral Page, et bientôt les missionnaires d'Indo-Chine, exposés aux représailles de Tu-Duc, virent la flotte française s'éloigner pour aller au secours des missions chinoises, plus heureuses. Sans la résistance héroïque de la petite garnison de Saïgon, 700 hommes commandés par le commandant Dariès, qui tint en respect huit mois toute une armée réunie par Tu-Duc à Ki-hoa, la dernière trace de cette croisade française eût alors disparu. Mais l'amiral Charner eut le temps de revenir de Chine, au mois de février 1864, put dégager Saïgon, et employa l'armée à conquérir, pour mettre à la raison l'empereur d'Annam, trois de ses provinces, Bien-Hoa, Saïgon et Mytho.

Peut-être cette conquête serait-elle encore restée sans effet, si au même moment, dans le nord de l'Empire, un rival n'eût soulevé les populations du Tonkin contre Tu-Duc. C'était un prince de la dynastie des Lê dépossédée au dix-huitième siècle, élève des séminaires chrétiens, qui depuis dix ans offrait à la France, et offrit encore son concours à nos amiraux. La diplomatie française préféra au profit qu'elle aurait pu tirer de ce prince victorieux l'avantage immédiat des concessions que la peur de cette révolte inspira à l'empereur d'Annam. Le 5 juin 1862, Napoléon III obtenait le droit pour les catholiques, indigènes et européens, de pratiquer librement leur religion en Indo-Chine, par surcroît et comme gage les provinces conquises depuis un an. Une colonie française naquit ainsi, où les chrétiens trouvaient un point d'appui et des protecteurs.

Tu-Duc, au reste, ne l'avait laissée naître que pour se

donner le temps de soumettre le Tonkin. Aussitôt après les premières victoires, il envoyait en France un diplomate, Phan-Thân-Gian (juillet 1863) pour négocier brutalement une restitution. Il faillit réussir, parce qu'en toute cette affaire, indifférent aux conquêtes coloniales, le gouvernement français avait obtenu plus qu'il ne souhaitait : il suffisait à Napoléon III d'avoir mis fin aux persécutions. L'ordre fut adressé au consul de Bangkok (janvier 1864) d'aller trouver Tu-Duc dans sa capitale et de lui rendre les provinces conquises, sous la réserve de notre protectorat et d'une indemnité aux Missions. Au moment où le consul arrivait à Hué (24 juillet 1864), il recevait par télégramme un contre-ordre de Paris : la France se décidait à garder sa colonie. Un plaidoyer éloquent du ministre de la marine, Chasseloup-Laubat, favorable aux idées coloniales de Francis Garnier et de Doudart de Lagrée qui, dès le 11 août 1863, avait négocié et obtenu le protectorat du Cambodge, l'intervention au Conseil de V. Duruy, dans les Chambres de Thiers et Lambrecht, avaient déterminé Napoléon III à ne pas sacrifier l'Indo-Chine au Mexique. Ce fut ainsi que cette longue croisade de vingt années en Extrême-Orient procura à la France, qui ne s'en souciait point, les premières bases d'un empire asiatique, voisin de ceux que la Russie et l'Angleterre y avaient établis depuis un siècle. L'empire des Missions romaines s'en trouva accru et fortifié.

Vers la même époque, à l'appel des catholiques, la France avait travaillé à l'établir très solidement dans l'empire ottoman, en Syrie. Par leur indiscipline et leurs brigandages, les populations maronites du Liban, sur lesquelles s'appuyaient Lazaristes et Jésuites, compromettaient le catholicisme qui depuis 1845 était libre dans la montagne. Un chef de bandes, Tannous Chahin, en révolte contre les cheiks et les autorités turques, brûlait en mars 1860 les villages druses, malmenait les détachements turcs chargés de rétablir l'ordre. Mais, d'autre part, les Druses, excités en secret par les musul-

mans, prenaient aussitôt une revanche sanglante. Tout le Liban était en armes : sous la direction du clergé, un comité de défense chrétien s'organisait à Beyrouth, les couvents devenaient des citadelles. Les cheiks druses, avides de massacres, se jetaient sur les villages chrétiens.

Dans cette anarchie, les consuls de France et d'Angleterre eurent recours à un gouverneur turc de Beyrouth, Rechid-Pacha, puis à celui de Damas, Achmed. Mais ils trouvèrent ces politiques représentants de l'Islam plutôt disposés à attiser en secret la guerre civile par laquelle s'entredétruisaient les montagnards indépendants, rebelles à leur joug, à leur foi. Les troupes turques, sous prétexte de police, empêchaient les chrétiens de se défendre, assistaient impassibles aux vengeances des Druses. Les Jésuites et leurs fidèles étaient massacrés à Zahleh, à Derr-el-Quamar (17 juin 1860), menacés à Beyrouth. A Damas, au mois de juillet, la population musulmane se jeta sur les missionnaires, lazarisites, franciscains et sœurs de charité. Sans l'intervention d'Abd-el-Kader, qui, avec l'aide de ses serviteurs algériens, recueillit la colonie chrétienne, et la ramena à Beyrouth, elle eût été tout entière détruite. On évalua à 6000 le nombre des victimes dans le quartier chrétien. Avant ce dernier événement qui éveilla de vives colères en Europe, le Sultan avait continué sa politique. Destituant les gouverneurs qui au fond l'avaient servi, il avait chargé son ministre de la guerre, Fuad-Pacha, de rétablir l'ordre au Liban. Il allait, après avoir laissé détruire les chrétiens maronites, procéder au châtement et à la ruine des Druses (juillet).

A la nouvelle des massacres de Damas, la France intervint : elle avait déjà demandé l'envoi de flottes franco-anglaises sur la côte. Elle offrit à l'Angleterre, le 18 juillet, d'expédier d'accord avec l'Europe si elle voulait se joindre à elle, des troupes dans le Liban. La Turquie protesta d'abord contre cette croisade; les cabinets européens l'obligèrent à la subir, mais ils s'arrangèrent pour que la France en eût toute la charge, et n'en pût retirer aucun

profit. La Convention de Paris (3 août) lui donna mission d'envoyer 6000 hommes en Syrie, que les puissances doubleraient plus tard, s'il le fallait, se contentant pour le moment d'expédier leurs escadres. Elle limitait à six mois l'intervention française et bientôt un article additionnel, exigé par la Russie, stipula qu'aucune puissance en cette affaire ne poursuivrait un avantage territorial, une influence exclusive, aucune concession touchant le commerce de ses sujets. Les catholiques félicitèrent Napoléon III de s'être souvenu de la mission chrétienne de son Empire; l'Europe le laissa faire, très décidée à l'employer sans qu'il lui en coûtât rien.

Aussitôt que le général de Beaufort débarqua en Syrie, des commissaires de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse vinrent s'installer à Beyrouth, Dufferin, Veckbeker, de Nowikoff et de Rehfuss (août 1860). Et l'action de la France se trouva subordonnée à leurs décisions. Ils approuvèrent le commissaire turc Fuad-Pacha d'avoir puni les auteurs des crimes commis à Damas, ou en Syrie, lui-même et après un choix habile des coupables les moins notoires. Ils ne laissaient pas aux troupes de Napoléon III le soin d'atteindre et de châtier les cheiks druses. Quand le ministre français, M. Béclard, réclama des indemnités pour les chrétiens, les commissaires de Beyrouth réduisirent les deux tiers de ses demandes, et finirent par laisser à Fuad-Pacha le droit d'évaluer et de régler le chiffre définitif à sa guise (22 décembre 1860). Il semblait que la France, après s'être mise en avant et en frais, n'eût que des ordres à recevoir. La diplomatie anglaise appuyait le dessein secret des Turcs qui voulaient détruire à jamais les privilèges de la montagne, établir sur les Druses et les Maronites l'autorité d'un gouverneur musulman, et faire de Fuad-Pacha ce gouverneur.

Vraiment c'eût été une singulière ironie que ces soldats français invités par Napoléon III, au camp de Châlons, « à se montrer les dignes enfants des héros envoyés autrefois par la France en ce pays pour y porter la bannière

du Christ », eussent seulement contribué à rétablir la position de l'Islam au Liban. Après avoir entrepris cette croisade encore, l'Empereur ne pouvait pas lui donner cette conclusion. Il la prolongea d'abord du mois de janvier jusqu'au mois de juin, malgré les vives réclamations de l'Angleterre, avec l'espoir d'obtenir mieux. Le catholicisme, en effet, à cette époque reçut de la présence des troupes françaises, et des efforts de notre diplomatie, un avantage décisif : il fut entendu que le gouverneur du Liban serait à l'avenir un catholique. Mais celui que l'Europe désigna était un Arménien, Daoud-Pacha : le Liban perdait pour jamais le privilège séculaire de se gouverner par des chefs indigènes ; la France sacrifiait le crédit, l'autorité que ces chefs indigènes, se réclamant d'elle, lui attribuaient. De toutes les manières, la croisade s'était faite aux dépens des Français. « Cet arrangement, disaient les Anglais heureux du départ trop longtemps retardé de nos troupes, donne satisfaction à l'opinion catholique en France et détruit la pernicieuse prépondérance des Maronites (9 juin 1861). » Avec une souscription qui s'ouvrit à Paris en 1861 pour les Ecoles d'Orient et qui fournit à l'abbé de Lavigner près de 3 millions, les œuvres des Missions se trouvèrent très vite restaurées, et désormais prospérèrent, à l'abri des querelles locales des Druses et des Maronites, que, d'une main très ferme, Daoud-Pacha réduisit, après huit ans de luttes, à l'obéissance complète.

Ce résultat, encourageant pour le Saint-Siège, sinon pour la France, ne découragea pas Napoléon III. Au moment où ses flottes revenaient de Chine et son armée de Syrie, il se préparait, en septembre 1861, cette fois à l'autre bout du monde, vers l'Amérique, pour une dernière croisade dont le fardeau s'ajouta aux dépenses des entreprises précédentes, et en fit enfin sentir aux Français les dangers. « Où s'arrêtera donc notre famille, s'écriait, en 1862, un opposant, le marquis de Pierres. Nous nous serions bien passés de la sœur en Italie. Et cependant n'allons-nous pas avoir au Mexique un autre petit frère à

protéger. Et la Chine et la Syrie ? » L'Empereur invoquait en effet, pour justifier cette nouvelle expédition lointaine et coûteuse, la nécessité de protéger contre les violences d'un gouvernement tyrannique les vies et les biens des étrangers établis au Mexique.

Sans doute, le président Juarez, récompensé par la victoire et la présidence de son énergie à défendre contre les conservateurs le parti libéral (janvier et juillet 1861), n'avait pas hésité à proclamer la faillite provisoire de l'Etat mexicain ruiné par le développement de la main-morte, la fréquence des révolutions, et aussi par les exigences des créanciers européens. Il suspendit le 3 juin le paiement de la dette intérieure. Un mois après, il demandait aux banquiers étrangers, garantis par les conventions de la dette extérieure, un crédit de deux ans pour les intérêts et le remboursement, puis frappait d'une taxe sur le capital tous les citoyens de la République, étrangers ou natifs. C'étaient assurément des moyens violents de libérer le Trésor et de le remplir à la fois.

L'Espagne se trouvait atteinte, dans ses créances anciennes, reconnues par le Mexique en des actes officiels de 1853 et 1859 ; l'Angleterre, par certains emprunts non liquidés, et surtout dans l'indemnité qu'on lui devait pour un vol commis par un lieutenant libéral sur ses nationaux. Quant à la France, elle réclamait en faveur d'un Suisse, Jecker, banquier à Mexico, qui n'avait pas reçu le prix du courtage d'une émission sollicitée de sa caisse par l'adversaire de Juarez, le président Miramon. Ayant versé à peine un million de piastres pour favoriser l'émission, Jecker avait reçu 14 millions de bons que Juarez se refusait à reconnaître ; Jecker n'était pas un Français, mais il n'y avait pas de doute que le duc de Morny ne fût intéressé pour le tiers au moins à son remboursement. Les représentants des trois puissances, Pacheco, Dubois-Saligny, sir Charles Wyke, s'étaient unis aussitôt (juillet 1861) pour protester contre la faillite déclarée par Juarez aux dépens de l'étranger. Le Président avait déjà fait expulser l'envoyé

d'Espagne; des soldats tirèrent, sans le moindre ordre, sur l'ambassade de France. La bonne foi et le droit des gens violés n'étaient-ils pas des motifs suffisants à une démonstration des puissances?

Ce n'était pourtant que le motif apparent de cette entreprise, véritable croisade où la France eut la plus grande part. Une partie très grave était engagée au Mexique pour le catholicisme, depuis que les libéraux y avaient inauguré en 1857 une Constitution nouvelle, en dégagant l'Etat de ses liens avec l'Eglise, et avec le désir de refaire les finances publiques par la confiscation des biens de mainmorte. Leurs adversaires, conservateurs, défenseurs du clergé, avaient opposé à ces tendances de la république nouvelle par tous les moyens, même les plus violents, une politique de restauration monarchique qui, sans l'énergie farouche de Juarez, eût en 1859 réussi. Depuis vingt ans, à mesure que le Mexique se développait à travers les révolutions et les dictatures, il inclinait vers l'une ou l'autre de ces solutions, ou d'une République fédérale, attentive à l'instruction du peuple et à la prospérité économique du pays, dégagée de ses liens avec l'Eglise, ou d'une monarchie centralisée, catholique, au service du clergé et de l'aristocratie des grands propriétaires, espagnols pour la plupart.

La dernière eût été du goût de l'Espagne, par l'espoir de recouvrer un beau domaine perdu et le plaisir d'y défendre l'Eglise. Elle l'avait un instant appuyée en 1845; toutes ses sympathies furent en 1859 pour les conservateurs, Miramon, Almonte, Zuloaga. Guttierrez de Estrada, le théoricien et l'agent de la restauration monarchique. Quand ils eurent été vaincus par Juarez (à la fin de 1860), l'Espagne leur servit de refuge et de point d'appui pour intéresser l'Europe, contre le vainqueur, à leur cause. De Madrid, ils organisèrent un véritable projet de croisade, encouragée dès le mois de juin 1861 par le cabinet espagnol, auprès de toutes les puissances catholiques. Chef de cette diplomatie secrète, Guttierrez de Estrada, pour s'attacher l'Autriche et les Belges, commençait à en offrir la direction à

l'archiduc Maximilien, mari d'une princesse très catholique, la fille du roi des Belges, Charlotte, de bonne heure séduite par l'espoir d'un trône et d'une mission.

Par l'Espagne encore, Guttierrez avait eu accès à la cour des Tuileries, où l'Impératrice traitait en familier son ami secrétaire de l'ambassade, Hidalgo, et, partageant dans l'intimité sa haine pour les libéraux mexicains, dès 1857, approuvait son désir d'une restauration catholique et monarchique. Nul doute que les mesures prises par Juarez contre le clergé mexicain, l'expulsion du nonce pontifical en février 1861, n'aient déterminé le Saint-Siège à souhaiter le succès de l'entreprise, qu'il bénit plus tard. Toutes les forces catholiques se groupèrent ainsi, à l'appel des monarchistes et du clergé, au moment où Juarez était obligé par sa victoire précaire à des mesures révolutionnaires qui atteignaient les étrangers. Une croisade de cette espèce, au milieu du dix-neuvième siècle, eût été plus difficile à justifier que les expéditions contre les Chinois, des barbares, si l'on n'avait trouvé dans le gouvernement de Juarez le moyen de le présenter aussi comme un barbare digne des représailles de l'Europe.

Nul ne contribua plus à créer cette opinion, en France particulièrement, que l'envoyé choisi par Napoléon III, de concert peut-être avec l'Impératrice, pour suivre, à partir de 1861, les affaires du Mexique, Dubois de Saligny. Décidé dès le premier jour à servir une restauration du parti conservateur, il plaidait sa cause à Paris, exagérait son avenir et ses forces. Il s'efforçait de représenter Juarez et son entourage comme une bande de brigands, maîtres par la terreur d'un grand pays que l'Europe était intéressée à délivrer, à pacifier, et qu'elle délivrerait aisément. Ses rapports déterminèrent peu à peu Napoléon III à entreprendre, sous les dehors d'une opération de police internationale, la croisade que les catholiques du Mexique, d'Espagne et de son entourage sollicitaient de lui.

Ce fut aux environs du mois d'août 1861 : les Etats-Unis, dont on aurait pu craindre la résistance, étaient jus-

tement paralysés par leurs discordes intérieures. L'Espagne semblait disposée à une intervention : à Vichy, au mois de juillet, Napoléon III apprenait du général Prim qu'il désirait en être chargé. L'occasion était bonne enfin pour l'Empereur de faire oublier aux catholiques français et au Saint-Siège, par une restauration de l'Eglise en Amérique, les résultats de sa politique italienne. « Qui sait, disait alors M. Thouvenel, si une affaire de ce genre n'aiderait pas à la solution de la question d'Italie ? » Quand le parti de Napoléon fut pris, les négociations ne traînèrent point. Elles durèrent un peu plus de deux mois, du début de septembre au 31 octobre 1861.

Si elles parurent aisées entre les trois puissances maritimes, France, Espagne, Angleterre, qui conclurent à cette date leur accord contre la République mexicaine, ce fut par un parti pris initial de ne point discuter alors les questions faites pour les diviser. Le cabinet anglais, protestant et libéral, de John Russell, n'entendait point être mêlé à une croisade catholique, à une entreprise contre les libertés d'un peuple. Il profitait seulement de la faiblesse des Etats-Unis et de l'anarchie mexicaine pour établir au Mexique comme en Chine, par une démonstration de force, l'autorité de ses marchands. A M. de Flahaut, notre agent à Londres, Russell le fit très nettement savoir, dès le 7 septembre, et demanda seulement la saisie des douanes de Vera-Cruz et de Tampico. Le gouvernement français n'insista pas, mais il gardait la pensée d'une restauration monarchique et catholique, en faveur d'un archiduc, avec l'espoir d'y habituer et d'y entraîner les Anglais.

L'Espagne avait la même idée, mais, dès le 7 septembre, elle feignit de n'avoir pas reçu une demande de coopération que son envoyé à Paris, Mon, lui adressait de la part de l'Empereur ; elle avait prétendu s'en réserver l'initiative, pour en avoir le profit. Les ministres O'Donnell et Calderon Collantès formèrent alors le projet d'employer Prim et l'Europe à reconquérir en partie le Mexique, sous la loi d'un prince Bourbon, peut-être de la sœur même de la

reine Isabelle. Lorsqu'au mois d'octobre, M. Thouvenel leur fit connaître les intentions de la France en faveur de Maximilien, ils firent mine de ne point entendre. La France cachait à l'Angleterre ses desseins, l'Espagne se dérobaît à la France. Avec ces sous-entendus, elles s'unirent, le 31 octobre, pour déclarer qu'elles occuperaient d'abord le littoral ou les lieux jugés nécessaires pour la sécurité des résidents étrangers, qu'elles ne recherchaient aucun avantage particulier et qu'elles laisseraient à la nation mexicaine le droit de constituer le gouvernement de son choix. Au début de novembre 1861, les flottes des trois puissances appareillèrent. La flotte espagnole préparée à Cuba par Serrano, dès le 17 décembre, débarqua la première à la Vera-Cruz un corps de 6000 Espagnols, auxquels l'amiral Jurien de la Gravière amenait, le 8 janvier 1862, un renfort de 2500 Français, et le commodore Dunlop le secours de l'escadre anglaise.

L'entreprise commençait à peine qu'entre les alliés les sous-entendus firent place aux dissentiments. Le général Prim et le délégué anglais refusèrent à M. de Saligny le droit de faire valoir la créance Jecker, qui n'était point française (13 janvier 1862). Mais le plus grave obstacle à l'entente vint des instructions différentes données à Londres, à Paris, à Madrid, aux trois commandants. Le chef de l'escadre anglaise avait l'ordre absolu de ne pas débarquer un homme hors de Vera-Cruz et de Tampico. L'amiral Jurien de la Gravière devait au contraire marcher, si les circonstances étaient favorables, sur Mexico avec les Espagnols, au premier appel des monarchistes mexicains. Prim, à son tour, depuis que son gouvernement avait déclaré, le 9 décembre 1861, l'intention formelle d'opposer à la candidature de Maximilien celle d'un prince Bourbon, ne devait pas encourager, et avait découragé déjà, passant à la Havane, les espérances des conservateurs acquis au prince autrichien. Il obligea la France à ne pas déclarer la guerre immédiate à Juarez. Des négociations commencèrent à la Vera-Cruz le 10 février 1862.

L'entreprise se fût ainsi terminée, si Napoléon III, ému des résistances de ses alliés, eût voulu et pu renoncer à en faire une croisade. Mais l'archiduc Maximilien grillait d'envie d'être empereur. Son beau-père, le roi des Belges, sollicitait la cour des Tuileries. L'Impératrice, plus que jamais accessible aux intrigues des monarchistes, se faisait auprès de son mari l'avocat de leurs ambitions et de leurs illusions. Le général Almonte, particulièrement, se fit fort de diriger et de pousser l'affaire en quelques mois. L'Empereur décida, le 15 janvier 1862, l'envoi d'un corps de 4 000 hommes confié au général Lorencez, gendre du maréchal Oudinot, et donna l'ordre d'attaquer Mexico au plus tôt. L'Angleterre laissait faire : « Tant pis pour les Espagnols qui ne voulaient faire qu'à leur tête. » On se passerait d'eux. La France, après l'expédition de Chine et de Syrie, mettait son épée au service de la foi. « Les destinées de la France, écrivait un économiste, grand partisan de l'entreprise et fort intime aux Tuileries, Michel Chevalier, n'étaient-elles pas subordonnées aux chances d'avenir des Etats catholiques ? »

Une surprise désagréable attendait cependant les auteurs de ce grand dessein. Lorsque, au début de mars 1862, les renforts arrivèrent au Mexique, par l'influence de Prim, les alliés avaient fait depuis huit jours, au président Juarez des concessions décisives. Décidés à ne pas pénétrer à l'intérieur en conquérants, mais à ne pas rester sur une côte inhospitalière où la maladie décimait leurs troupes, ils étaient convenus avec la République mexicaine de transporter les conférences à Orizaba, et de cantonner sur les plateaux intermédiaires le corps expéditionnaire. Mais ils n'avaient obtenu cette convention, dite *de la Soledad* (19 février 1862), qu'en reconnaissant la République. Le drapeau mexicain désormais flottait à côté de celui des alliés à la Vera-Cruz.

Marié à une Mexicaine dont l'oncle, Etcheverria, était auprès de Juarez, Prim avait vite renoncé à l'entreprise monarchique que lui avait confiée l'Espagne, dès qu'il

avait pu constater l'impuissance des conservateurs, et leur liaison intime avec l'archiduc Maximilien. Entre la métropole et la colonie mexicaine émancipée depuis cinquante ans, il ne vit plus d'autre lien à rétablir que ceux d'une sympathie fondée sur la communauté d'origine, de langue et des services rendus. L'amiral français s'était laissé à son tour persuader, sinon de renoncer à une restauration monarchique, du moins de la préparer par des procédés pacifiques et amicaux. Le 23 février, il avait adhéré à la convention de la *Soledad*. Il n'y avait plus de croisade possible contre un gouvernement avec lequel, sous la foi du traité, la France et l'Espagne avaient ouvert des conférences.

Ce fut l'avis de Jurien de la Gravière. Le 13 mars, il pria les conspirateurs monarchistes, Almonte, le Père Miranda, récemment débarqués, de ne point quitter la Vera-Cruz. Il disait à Prim qu'on « n'userait pas de violence sans son consentement et qu'il comptait sur l'approbation de l'Empereur ». Moins sûr de Napoléon III, Prim, le 17 mars, lui écrivait pour le supplier, dans son intérêt même, de renoncer à cette entreprise en faveur de Maximilien, qui ne pouvait, par l'impopularité du parti monarchiste et sa faiblesse, réserver à son auteur que des surprises et des regrets. Au même moment, à Paris et au Mexique on décida le contraire, la croisade à outrance. Il fut question, dans les conseils des Tuileries où l'Empereur s'irrita de la convention du 19 février, du rappel et du désaveu public de l'amiral. On le châtia du moins, le 21 mars, en le renvoyant à ses vaisseaux. Et comme s'il eût prévu ce désaveu, l'envoyé de la France, M. de Saligny, impatient d'imposer son plan d'attaque à des hommes de guerre pacifiques dont il négligeait les avis, poussait le 19 mars les monarchistes mexicains, Almonte et ses amis, à marcher de l'avant, sous la protection des troupes françaises. « L'affaire est mal engagée, disait le ministre de Napoléon III, M. Thouvenel, mais il n'est plus possible de s'arrêter à mi-chemin. » (22 mars.) Sans alliés désormais,



ni en Europe ni au Mexique, la France et l'Empereur, en mars 1862, allaient s'efforcer de rétablir le trône et l'autel à Mexico.

« Pensent-ils donc, écrivait alors l'ancien dictateur, Santa-Anna, que les Mexicains sont armés de flèches et de casse-têtes, pour prétendre marcher sur la capitale avec une si petite force? » Les croisés du général Lorencez, 6 000 hommes au plus, n'avaient pas à compter sur les Espagnols. Le 15 avril, Prim avait mis en demeure les Français de choisir entre le respect du traité conclu à la Soledad ou la retraite de son armée. Une explication très vive avec M. de Saligny qui l'accusa, sans preuve, de s'opposer à l'archiduc Maximilien pour se réserver le trône, acheva sa détermination. Au mois de mai, l'expédition espagnole était ramenée à Cuba; la reine d'Espagne et son ministre O'Donnell approuvaient le comte de Reus. Réduit à ses seules forces, le général Lorencez se présenta devant Puebla pour mériter, par une action au contraire décisive, l'approbation de son gouvernement. Il s'attendait peut-être que le parti monarchiste lui livrerait la ville « défendue par des bandes mexicaines ». Puebla resta fidèle à Juarez : le général Lorencez dut tenter l'assaut du fort Guadalupe et échoua le 5 mai, forcé à son tour de se retrancher à Orizaba, jusqu'à ce que la France lui vint en aide ou le rappelât.

Pour lui venir en aide seulement, si on ne le rappelait point, il fallait comprendre ce qu'avait dit, dès 1861, un militaire bien informé, Serrano, que ce ne serait pas trop de 30 000 hommes, d'une véritable armée. En présence de cette nécessité, M. Thouvenel avouait : « Malheureuses affaires du Mexique, que d'embarras financiers ou autres ! » Il eût préféré qu'au lieu d'envoyer une armée au delà des mers, « l'Empereur pût retirer son épingle du jeu ». Mais comment le lui conseiller, « l'amour-propre national, l'honneur du drapeau étant désormais engagés dans une défaite » ? Ce n'était plus ainsi la civilisation qui servait de prétexte, mais le patriotisme d'une nation habituée à

vaincre. « Il n'y a pas, écrivait Mérimée, un homme en France qui osât dire qu'il vaudrait mieux traiter avec Juarez que de lui envoyer des coups de canon qui coûtent fort cher. »

Si, au début de l'affaire, les auteurs de cette entreprise l'avaient présentée à Napoléon III sous la forme de pareils sacrifices, il aurait résisté à son désir d'être agréable aux catholiques, à sa femme, au Saint-Siège. Désormais, malgré le vœu de ses ministres, malgré les avis du général Lorencez qui accusait nettement Almonte et M. de Saligny d'illusion ou de mensonges, qui, après Prim, dénonçait l'impossibilité d'une restauration monarchique faute de monarchistes, l'Empereur se considère comme engagé d'honneur dans cette croisade stérile. Sur le Trésor français il en prélève les frais sans vouloir compter. C'est lui-même qui ranime le courage ébranlé de l'archiduc Maximilien. Il étudie, avec le général Forey et ses adjoints Bazaine et Douai, le plan de la campagne. Et le diplomate qui, par ses rapports et pour plaire, a été contre toute vérité l'organisateur de la croisade, M. de Saligny, en est jusqu'à la fin déclaré le chef et le maître.

A grands frais d'abord l'œuvre réussit : en mai 1863, le général Forey assiégea Puebla et s'en empara, après deux mois de victoires chèrement disputées par les généraux Comonfort et Ortega (18 mai 1863). Les troupes françaises entrèrent à Mexico le 5 juin pour y installer une junte qui proclama empereur l'archiduc Maximilien. Le Mexique était conquis, mais il demeurait républicain plus que jamais pour affirmer, avec Juarez réfugié dans les provinces du Nord, et Porfirio Diaz dans le Sud, sa résistance à l'étranger et sa liberté.

Le plus curieux fut qu'après un tel effort pour imposer aux Mexicains cette monarchie impopulaire, Napoléon faillit n'avoir pas d'empereur à leur donner. L'archiduc Maximilien fut alors tenté de se dérober. Il n'avait déjà « plus confiance dans la grande entreprise ». Sans doute sa femme, son beau-père, le roi des Belges, et Napoléon III

le poussaient à prendre possession de son royaume (mars 1864). Mais ce royaume commençait à lui paraître si fragile qu'il demanda à son frère François-Joseph de lui garder ses droits éventuels à la couronne et à l'héritage d'Autriche, et, sur son refus, refusa de partir. A Miramar, où il se tenait obstiné, toute la diplomatie des catholiques fut mise en mouvement : Napoléon dépêcha le général Frossard qui se mit d'accord avec le chancelier d'Autriche Rechberg ; appuyée par le Saint-Siège et soutenue par le roi des Belges, la princesse Charlotte négocia entre son mari et François-Joseph qui vint lui-même enlever, le 9 avril, l'affaire à Miramar. Il n'y eut pas jusqu'au principal meneur du complot, Hidalgo, qui ne fût là, après avoir prêché la croisade dans les cours, pour lui rendre son chef. « Notre honneur à tous est engagé. » En réalité, entre ces souverains, ligüés contre un peuple, des calculs d'intérêt s'opposaient. « Nous savons que nous vous rendons service », disait l'archiduchesse Charlotte à l'empereur Napoléon désireux de rappeler ses troupes, et de se faire rembourser par la monarchie restaurée les frais de la guerre. Le souverain d'Autriche ne paraissait pas moins pressé d'éloigner son frère. Aux conventions de famille ou de politique que les deux Empereurs lui imposèrent, Maximilien voyait les risques qu'il courait. Quand, le 14 mai, il s'embarqua sur le *Novare*, sa tristesse et presque sa colère contrastaient avec l'enthousiasme de sa femme, confiante dans les bénédictions que Pie IX donnait aux croisés dans la chapelle Sixtine.

Dès qu'il fut arrivé à Mexico (12 juin 1864), le nouvel empereur, à peine acclamé, se trouva, comme il l'avait prévu, impuissant. L'empire catholique qu'on l'avait chargé de rétablir, le rêve d'Eglise était impossible. Napoléon III l'avait lui-même condamné en rappelant M. de Saligny qui, avec les réactionnaires, menaçait les détenteurs des biens d'Eglise. Contre les réclamations d'Almonte, du Père Miranda, de l'évêque La Bastida, « il avait brusquement pris parti » pour la civilisation moderne et chargé

Bazaine, promu maréchal, de la résistance (juillet 1863). La révolution s'imposait à ceux mêmes qui étaient venus de l'étranger pour la détruire. Quand l'archiduc arriva, Bazaine s'était efforcé de lui créer des fidèles par la constitution d'un parti libéral conservateur qui eût abandonné Juárez et la République en faveur d'une monarchie résolument hostile à l'ancien régime. Comme Bonaparte après Brumaire, il inaugurerait une ère nouvelle, en proclamant « l'inaltérabilité des biens nationaux » : dès le mois d'octobre, il demanda à Maximilien d'inaugurer à son tour son règne par la même politique.

Le nouvel Empereur consentit à écarter de ses conseils les réactionnaires les plus compromis, Almonte, Miramon, Gutierrez de Estrada, et y appela des Mexicains, qui avaient blâmé l'intervention, Velasquez de Leon, Ramirez. Mais, si libéral qu'il se montrât par déférence pour Bazaine, et par intérêt, il n'était pas autorisé à régler, sans l'avis du Saint-Siège, les conditions essentielles d'une entreprise faite par l'Eglise. Il sollicita l'envoi d'un nonce, proposa un Concordat, négocia quand il eût fallu décider vite pour rassurer les libéraux et les détacher de Juárez. En vain Bazaine se plaignait-il à Mexico et à Paris « de cette mauvaise politique ». C'était une fatalité inévitable que le chef d'une croisade ne voulût pas rompre avec l'Eglise, et que le nonce, Mgr Meglia, arrivé au Mexique le 9 décembre 1864, lui imposât comme à un sujet « la loi du Saint-Siège ». A la dernière limite, Maximilien s'insurgea contre le nonce et s'aliéna les catholiques. Ses hésitations lui avaient fait perdre l'appui des libéraux, bientôt même le concours de Bazaine, qui proposait presque à Napoléon III de le déposer en 1863, et, marié à une Mexicaine, tentait secrètement de substituer à ce gouvernement impérial le sien et le protectorat de la France.

L'impuissance de Maximilien ne laissait plus le choix entre un empire catholique, ou libéral. La France se trouvait ainsi peu à peu acculée à la nécessité ou d'abandonner ou de reprendre à son compte l'entreprise. Il sembla, vers

le mois d'avril 1865, qu'elle arrivait à cette dernière alternative. Bazaine poussait la guerre contre les Juaristes; Fould, à Paris, par des emprunts alléchants, faisait appel à l'épargne française. Sur les conseils d'un Californien, Gwin, la spéculation se porta vers les mines de la Sonora. Rouher, enfin, à la tribune de la Chambre, s'appliquait depuis un an à persuader la France que cette croisade avortée, par le génie de l'Empereur, « apôtre d'une politique hardie, serait à la fois pour elle une grande affaire lucrative et une page glorieuse ». Il prédisait : « L'équilibre européen n'est plus sur les Alpes, les Pyrénées, le Pont-Euxin, il embrasse le monde entier; de si grands intérêts doivent être l'objet de la sollicitude de la France; si loin qu'il faille aller les protéger par le drapeau français. »

Mais si, à ce moment même, pour chercher un empire au Mexique, Napoléon fut prêt de sacrifier celui qu'une croisade aussi lui avait préparé en Indo-Chine, les États-Unis, délivrés de la guerre civile par la capitulation du général Lee (9 avril 1865), et capables de reprendre la doctrine de Monroë, avertissaient la France que le continent américain était désormais fermé aux entreprises de l'Europe. L'avertissement prit différentes formes, secours fournis à Juarez au Texas, envoi d'un diplomate, M. Logan à ses côtés, refus de traiter Maximilien en souverain, notes diplomatiques de l'agent américain à Paris, Bigelow. La menace bientôt succéda aux avis à mesure que l'Union sentait sa puissance se reconstituer. Napoléon, qui par cette entreprise voyait sa politique enchaînée à l'approche du duel prochain, annoncé par Bismarck à Biarritz, de la Prusse et de l'Autriche, se décida au rappel de ses troupes (janvier 1866). Maximilien apprit en février 1866 qu'il était abandonné, sans armées, sans finances. Sa femme, qui l'avait engagé en cette aventure, partit pour l'Europe en ambassade, ne trouva à Saint-Cloud qu'une invitation pressante à abdiquer (août 1866). Elle s'en fut à Rome solliciter le Pape d'intervenir auprès des catholiques mexicains, la seule ressource de Maximilien en cette détresse,

QUERETARO : ÉPILOGUE DE LA CROISADE FRANÇAISE. 605  
pour les rendre moins intraitables sur la question des biens d'Eglise (27 septembre 1866). Sollicitations vaines, dernier effort qui n'aboutit qu'à une crise de folie de la malheureuse femme.

Au mois de décembre, Maximilien remettait son sort et sa vie aux mains des auteurs de cette croisade, condamnée dès l'origine à ne faire que des martyrs. Bazaine et les derniers bataillons français quittèrent le 11 mars 1867 cette terre où ils ne laissaient plus en présence qu'un roi sans parti, étranger, une nation tout entière soulevée pour son indépendance, exaspérée par cinq années de lutte. Le drame se termina à Queretaro : un officier livra Maximilien et ses courtisans Mejia, Miramon, malades, épuisés, aux juaristes qui prononcèrent contre eux un arrêt de mort et l'exécutèrent le 19 juin 1867 sans pitié.

La nouvelle en parvint à Napoléon, au milieu des fêtes qu'il offrait aux souverains, ses hôtes à propos de l'Exposition universelle. Elle ne suspendit point les plaisirs que se donnait alors l'Europe, par une sorte de trêve à ses discordes de races et à ses ambitions. C'était cependant une rude leçon que lui adressaient, du Mexique, les Américains unis plus que jamais et résolus à régler, sans la moindre intervention européenne, l'avenir déjà très grand du continent peuplé et civilisé par eux. La leçon n'était pas moindre pour Napoléon qui avait fini par épuiser dans ces expéditions, « petites par le nombre des hommes engagés, mais grandes par la distance qui rend les dépenses considérables », les ressources de la France condamnée à la défense de l'Eglise et de Rome en 1867 encore. Le grand mouvement qui se préparait alors pour l'unité de la race germanique, les ambitions des Italiens et des Slaves, l'effort décisif que Napoléon III allait demander aux Français, inquiets pour leur grandeur, et toujours enchaînés à sa politique catholique, prouvèrent que la leçon des événements qui s'accomplissaient alors dans le monde n'avait point été entendue.

## BIBLIOGRAPHIE

**Etats-Unis :** Voir la *Bibliographie* du chapitre VI, p. 244. Ajoutez : TAUNIG, *Tarif history of the United States*; Newport, 1888. — WILSON, *Rise and fall of the Slave power in America*; Boston, 1871, 3 vol. — H. GREELEY, *The American conflict*; Hartford, 1867, 2 vol. — ISAAC ARNOLD, *The Life of Lincoln*; Chicago, 1885. — JOHN NICOLAY, *Biographie of Lincoln*, 1886. — LE COMTE DE PARIS, *La Guerre civile en Amérique*; Paris, 1874-1883. — BIGELOW, *Etats-Unis en 1863*; Paris, 1863, in-8°. — DUVERGIER DE HAURANNE, *Huit mois en Amérique*; 1866, 2 vol. — LAUGEL, *de l'Atlantique au Mississipi (Revue des Deux-Mondes, 15 avril 1865). Les Etats-Unis pendant la guerre*, Paris, 1865. — SIMONIN, *le Grand Ouest*; Paris, 1875. *A travers les Etats-Unis*; Paris, 1875. *Le Monde américain*; Paris, 1876. — MALÉZIEUX, *les Travaux publics des Etats-Unis en 1870*; Paris, 1873, 2 vol. — *Sur l'immigration*, voir *Revue des Deux-Mondes* (1<sup>er</sup> mars 1863, 15 janvier 1875) et le *Journal des Economistes* (février 1874). — *Pour le chemin de fer du Pacifique (Revue des Deux-Mondes, 1<sup>er</sup> août 1856, 15 août 1867, novembre-décembre 1869, mars 1870).*

**Canada :** Aux ouvrages cités p. 245, ajoutez : MUNRO, *la Constitution of Canada*; Cambridge, 1889. — DE MOLINARI, *Lettres sur les Etats-Unis et le Canada*; Paris, 1876. — C.-M. ADAM, *The Canadian Nord-West*; Toronto, 1883. — FRASER RAE, *Canada and Columbia*; London, 1878. — G.-R. PARKIN, *the Great Dominion*; Londres, 1893. — FISHER MARTIN, *the Hudson's Bay company Land Tenures*; London, 1898.

**Mexique :** BANCROFT, *History of Mexico 1883-1887 (Bibliographie en tête)*, tomes XIII et XIV. — JUAREZ, *Correspondance avec Montluc*; Paris, 1886. — *Constitucion federal de los E. U. Mexicanos*; Puebla, 1888, in-8°. — JULES LECLERCO, *Voyage au Mexique*; Paris, 1883. — CHEVALIER, *le Mexique ancien et moderne*; Paris, 1864, 2<sup>e</sup> édition.

**Afrique du Sud :** Voir la *Bibliographie* du chapitre VI, p. 246. Ajoutez : WEBER, *Quatre ans au pays des Boers*; Leipzig, 1878, 2 vol.; Paris, 1880. — WANGEMANN, *Reise im Sud-Africa*; Berlin, 1888, in-8°. — CACHET, *Vijftien jaar in Zuid Africa*; Leuwarden, 1875. — PETERMANN, *Miltheilungen*, octobre 1868 et 1877. — *Revue de géographie*, tome IX, p. 194. — TROLLOPE, *South Africa*; Londres, 1878, 2 vol. in-8°. — VALBERT, *les Boers et la politique anglaise (Revue des Deux-Mondes, 1<sup>er</sup> avril 1881).*

**Australie :** SIR J. PARKES, *50 Years in the Making of Australian history*; London, 1892, in-8°. — LADY BARKER, *une Femme du monde à la Nouvelle-Zélande*; Paris, 1892, traduit de l'anglais paru en 1868 et la *Bibliographie* du chapitre VI, p. 245.

**Empires russe et anglais en Asie :** Sibérie et Turkestan : Voir la

*Bibliographie* du chapitre VI, p. 245; consulter surtout la *Bibliographie* parue dans les *Annales de géographie*, tome III, p. 951. — P. LEROY-BEAULIEU, *la Renovation de l'Asie (Sibérie)*; Paris, 1900.

**Inde Anglaise :** MONTALEMBERT, *Un débat sur l'Inde*; Bruxelles, 1858. — DE VALBEZEN, *les Anglais et l'Inde*; Paris, 1857; nouvelle édition, 1875. — MALLESON, *History of the Indian mutiny*. — DAVIDSON, *the Railways of India*; London, 1868. — MARTIN, *Progress and present State of India*; 1862. — LANGOYE, *l'Inde contemporaine*; Paris, 1858. — LUDLOW, *British India, its history*; 1888, 2 vol. in-8°. — HÜBNER, *A travers l'Empire britannique*; Paris, 1882, 2 vol. — A. LEROY-BEAULIEU, *la Russie et l'Europe*; Paris, 1868. — METIN, *l'Inde d'aujourd'hui*; Paris, 1900.

**Japon :** G. APPERT, *Ancien Japon*; Tokyo, 1888. — H. CHAMBERLAIN, *Things Japanese*; Yokohama, 1891. — ADAMS, *History of Japan*; Londres, 1875, 2 vol. in-8°. — LAVOLLÉE, *Une mission américaine au Japon (Revue des Deux-Mondes, 1<sup>er</sup> avril 1857)*. — LA MAZELIÈRE, *Essai sur l'histoire du Japon*; Paris, 1899. — BOUSQUET, *Le Japon de nos jours*; Paris, 1877, 2 vol. — LAYRLE, *Restauration impériale au Japon*; Paris, 1898. — P. LEROY-BEAULIEU, *la Renovation de l'Asie (Japon)*. — DE DALMAS, *les Japonais*; Paris, 1885, in-8°. — M. COURANT, *Le ministre Okoubo*; Paris, 1904. — L. DE ROSNY, *le Japon*; Paris, 1885. — DE VILLARET, *le Japon*; Paris, 1890. — WEULERSSE, *le Japon d'aujourd'hui*; Paris, 1904.

**Chine :** CORDIER, *Bibliotheca sinica*; Paris, 1881-1895, in-8°. — *Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales*; 1901-1903, 2 vol. *Les Sociétés secrètes*; Paris, 1888. — SYKES, *the Taiping rebellion*; London, 1863, in-8°. — *Life of Gordon*, London, 1887, in-8°. — René PINON et DE MARCILLAC, *la Chine qui s'ouvre*; Paris, 1900. — WEULERSSE, *Chine ancienne et nouvelle*; Paris, 1902. — DALET, *Histoire de l'Eglise de Corée*; Paris, 1874, 2 vol. in-8°. — CORDIER, *la Corée (Grande Encyclopédie)*, tome XIII. — ANONYME, *les Missions catholiques en Chine (Revue des Deux-Mondes, 15 décembre 1888)*. — P. LEROY-BEAULIEU, *la Renovation de l'Asie (le peuple chinois)*. — GIQUEL, *Expédition de 1862 (Revue des Deux-Mondes, 15 juin 1864). La politique française en Chine (Revue des Deux-Mondes, 1<sup>er</sup> mai 1872).*

**L'expansion catholique dans le monde :** WAGNER, *Grégoire XVI*; 1846, in-8°. — CH. SYLVAIN, *Grégoire XVI*; 1889. — *Annales de la propagation de la foi*; 1834 et suivantes. — Adrien LAUNAY, *Histoire des missions étrangères*; Paris, 1895, 3 vol. — MICHELIS, *les Missions catholiques de la mer du Sud*; 1847. — P. MANGERET, *Mor Bataillon et les missions de l'Océanie*; Lyon, 1884, in-8°. — PACHTLER, *das Christenthum in Tonkin u. Cochinchin*; 1891. — LINDRAY, *Rome in Canada*; London, 1870.

**OUVRAGES FRANÇAIS GÉNÉRAUX :** MARSHALL, *les Missions chrétiennes*; Paris, 1865, 2 vol. — L'abbé DURAND, *les Missions catholiques*; 1872, 1 vol. — LOUVET, *les Missions catholiques au XIX<sup>e</sup> siècle*; Paris, 1895. — DE DECKER, *les Missions catholiques et belges*; Bruxelles, 1879. — PIOLET, *les Missions catholiques françaises au XIX<sup>e</sup> siècle*;

Paris, 1903, 6 vol. (avec introduction de M. E. Lamy et conclusion de M. Brunetière).

OUVRAGES ALLEMANDS : HAHN, *Geschichte der Katholischen missionen*; Cologne, 1858. — KALKAR, *Idem*; Erlangen, 1867. — ALOYS V. HEEL, *die Katholische Kirche in ihrer gegenwärtigen Ausbreitung*; Ratisbonne, 1845.

La France catholique, Louis-Philippe et Napoléon III : M<sup>re</sup> BESSON, *Vie de M. de Bonnechose*. — VEUILLOT, *Correspondance et mélanges*. — Cardinal FOULON, *Vie de M<sup>re</sup> Darboy*. — FOISSET, *Vie de Lacordaire*, 2 vol. — M<sup>re</sup> BEAUNARD, *Vie du cardinal Pie*. — LAVOLLÉE, *la Politique européenne en Chine* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1831). *Les Jésuites en Chine* (*Ibid.*, 1<sup>er</sup> février 1836). *Politique de la France en Asie* (*Ibid.*, 1<sup>er</sup> mars 1838).

Nouvelle-Calédonie : GAFFAREL, *les Colonies françaises*; Paris, 4<sup>e</sup> édition. — SALICIS, *Marins et missionnaires* (1843-1853); Paris, 1892.

Chine : Charles LAVOLLÉE, *France et Chine* (1844-1860, Documents diplomatiques); Paris, 1900, in-8<sup>o</sup> et la bibliographie des ouvrages de l'auteur sur la Chine. — *Documents diplomatiques français*; 1860. — *Correspondance respecting the affairs in China*, 1859-1860. — Docteur CASTANO, *l'Expédition de Chine*; 1864. — *Correspondance et journal du baron Gros* (*Livre jaune*, 1863). — D'HÉRISSE, *Journal d'un interprète en Chine*. — LAGORCE, *Histoire du Second Empire*, tome III.

Indo-Chine : LAVOLLÉE, *Missions de la Chine et du Tonkin* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1858). — GAFFAREL, *les Colonies françaises*; Paris, 4<sup>e</sup> édition. — SILVESTRE, *l'Empire d'Annam*; Paris, 1889, in-8<sup>o</sup>. — GARNIER, *Voyage en Indo-Chine*; Paris, 1873, 2 vol. — JULIEN, *Dou-dart de la Grèce au Cambodge*; Paris, 1886, 2<sup>e</sup> édition.

Syrie : LENORMANT, *Les derniers événements de Syrie*. — *Papers relating to the disturbance in Syria* (*Livre bleu*, 1861). — DUCROT, *Papiers et Correspondance*. — *Documents diplomatiques* (*livre jaune* de Syrie), 1860. — THOUVENEL, *le Secret de l'Empereur*, tome 1<sup>er</sup>. — LAVIGERIE, *Œuvres*, tome II. — LAGORCE, *Histoire du Second Empire*, tome III.

Mexique : *Correspondance respecting claims on Mexico* (*Livre Bleu*, 1861). *Documents communiqués aux Cortès sur les affaires du Mexique* (1861-1862). *Documents diplomatiques français* (1861-1863). — THOUVENEL, *le Secret de l'Empereur*, tome II. — M. RANDON, *Mémoires*, tome II. — *Papiers des Tuileries*. — Le général FLEURY, *Souvenirs*, tome II. — LEFÈVRE, *l'Intervention française au Mexique*; Bruxelles, 1868, 1 vol. in-8<sup>o</sup>. — Emile OLLIVIER, *l'Empire libéral*; tome V, pp. 206, 338; tome VI, pp. 270, 374; tome VII, p. 514. — Comte de KÉRATHY, *La créance Jecker, l'indemnité mexicaine*; Paris, 1867. — NOIX, *Expédition du Mexique*; Paris, 1874. — DOMENECH, *Histoire du Mexique, Juarez et Maximilien*; Paris, 1868, 3 vol. in-8<sup>o</sup>. — GAULOT, *Un rêve d'empire : l'empire de Maximilien, fin d'empire*; Paris, 1889-

1898, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. — LAGORCE, *Histoire du Second Empire*, tome IV, livre XXIII, XXV; tome V, livre XXXI. — LÉONARDON, *l'Espagne et la question du Mexique* (*Ann. des Sciences polit.*, janvier 1901).

Madagascar : LAVOLLÉE, *Madagascar et le roi Radama II* (*Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> octobre 1862). — L. BRUNET, *la France à Madagascar* (1815-1895); 1895, in-8<sup>o</sup>. — J.-B. PIOLET, *Madagascar et les Hovas*; Paris, 1895.

Océanie : P. DESCHANEL, *la Politique française en Océanie*; Paris, 1834. — CUZENT, *Tahiti*; 1860. *Voyage aux îles Gambier*; 1872. — H. JOUAN, *Les îles Marquises*; Paris, 1858.

En général, pour tous ces pays, dont quelques-uns sont demeurés des colonies françaises, consultez les COLONIES FRANÇAISES, notices et biographies; 2 vol. in-8<sup>o</sup>, Paris, Larousse, sans date (vers 1902), sous la direction de M. Petit.

## LA POLITIQUE DE LA FRANCE ET DE NAPOLEON III AU MILIEU DU SECOND EMPIRE

### TRADITIONS ET SECRETS

Lorsqu'en 1856 le Congrès de Paris termina la première grande lutte qui se fût engagée en Europe depuis la paix de 1815, on y avait vu siéger, sous la présidence du ministre français Walewski et pour faire honneur à son maître, les chefs de la diplomatie européenne : lord Clarendon, M. de Buol, M. de Brunnow, Ali-Pacha, M. de Montteuffel et Cavour. L'héritier de Napoléon, dont le nom seul pendant quarante ans avait tenu en éveil cette diplomatie, réunissait, après une guerre stérile mais glorieuse, dans cette capitale que Louis-Philippe avait encore dû fortifier contre des coalitions toujours menaçantes, les conseillers des souverains les plus orgueilleux de leur passé dynastique.

Napoléon III avait aidé l'Angleterre à faire triompher en Orient une politique inaugurée par la fermeture des Détroits, consacrée par la neutralité de la mer Noire. Vaincue, mais oubliant sa défaite pour préparer sa revanche, la Russie recherchait les bonnes grâces de l'Empereur et peut-être son alliance. L'Autriche, satisfaite après tout de voir se terminer une guerre qui avait menacé sa situation en Italie et en Allemagne, se consolait à cette pensée de n'avoir pu tenir un second congrès de Vienne, et savait gré à Napoléon de la libre navigation du Danube. La Turquie, délivrée du protectorat russe et pour la première fois admise aux

discussions des puissances européennes, se confiait à la France qui l'aidait à chercher des titres et une vie nouvelle dans l'adaptation des Ottomans à la pensée et aux institutions de l'Europe. La Prusse, l'Italie devaient à Napoléon leur présence au Congrès et attendaient aussi de lui un avenir conforme à leurs espérances. Ainsi la France et son Empereur semblaient « dans une position admirable », assez forts pour obliger chacun à compter avec eux, et si désintéressés que leur arbitrage paraissait accepté et même souhaité par tous, souverains et nations.

Que restait-il dix ans plus tard, en 1866, de cette situation qui alors, avec la naissance d'un prince impérial, avait achevé la fortune de Napoléon III et consacré l'Empire établi par surprise. Quoique Napoléon affirmât, en ouvrant le Corps législatif cette année, la durée de l'amitié formée entre l'Angleterre et la France sur les champs de bataille, personne n'ignorait que depuis sept années les chefs du cabinet anglais, Palmerston et Russell, alarmés de l'attitude remuante de la France, l'avaient systématiquement tenu en échec sur toutes les questions. « La reconnaissance d'anciens services cède invariablement à des considérations d'intérêts présents et à venir », écrivait Palmerston dès 1860, et jusqu'à sa mort il avait tenu parole. Les États-Unis se retrouvaient, après leur crise intérieure, assez puissants pour imposer avec arrogance aux Français l'abandon immédiat et sans conditions de leur entreprise au Mexique (12 février 1866). Le ton et les menaces des puissances maritimes décidaient du recul de l'Empire français dans le monde.

Froissé de l'appui que Napoléon III avait paru donner à la révolte de Pologne et séduit par les progrès de la puissance prussienne, le czar Alexandre II se détournait de la France, encourageait Bismarck dont son ministre Gortschakoff lui faisait valoir les succès et les promesses. L'Autriche ne pouvait accepter avec résignation la perte que lui conseillaient encore Napoléon de l'État vénitien, ajoutée aux dommages qu'il lui avait imposés pour constituer les



royaumes d'Italie et de Roumanie. Elle l'accusait plus que la Sardaigne et la Prusse de ses infortunes, et refusa elle-même, en juin 1866, le Congrès européen qui allait, en la dépouillant, fournir à la France une dernière occasion d'arbitrage entre les puissances européennes. Le sultan Abdul-Aziz (1861) et ses conseillers Ali et Fuad-Pacha, quoique satisfaits du concours de l'Empereur aux réformes entreprises pour restaurer la Turquie et lui rattacher les populations chrétiennes, comprenaient mal qu'il favorisât en même temps la constitution de la Serbie indépendante et du Montenegro, les réclamations des Maronites et la nation roumaine. Les Italiens, qui lui devaient tant, pensaient plus aux lacunes qu'aux progrès de leur unité réalisés avec son aide. Ils ne lui pardonnaient ni Rome interdite par la Convention de 1864 à leurs espérances, ni la Vénétie sacrifiée par la paix de Villafranca, ni même la Savoie et Nice, cédées en compensation d'un grand royaume par leur roi. L'Allemagne tout entière enfin, dont Napoléon avait favorisé l'unité en servant les victoires décisives du roi de Prusse, se donnait dès le mois d'août 1866 à son vainqueur par des conventions militaires expressément formées contre la France. Publiquement alors, sur un théâtre de Florence, se jouait une revue des principaux événements européens dont le plus long tableau retraçait tous les échecs de la France, de l'Empereur et de ses projets. L'opposition, à Paris, soulignait avec Thiers ces mécomptes de la politique impériale, les déficits et les humiliations.

Bientôt le pamphlétaire qui, avec sa *Lanterne*, réveillait les Français endormis, en quelques lignes expliqua les causes de cette évolution de dix ans, fatale à l'Empire, à la nation qui l'avait acceptée. Rochefort écrivait : « Cette zizanie persi-tante entre l'avenir qu'on redoute et le passé auquel on fait les yeux doux a un côté extrêmement grave qui demanderait à être étudié de très près. »

Napoléon III, au lendemain de la guerre de Crimée où l'avait entraîné, par les querelles des catholiques et de la religion orthodoxe, l'hostilité du parti conservateur contre la

Russie, avait pu se croire assez fort pour inaugurer une politique qui devait plaire aux hommes du mouvement, partisans avec le peuple d'une croisade glorieuse en faveur des nationalités. Non pas qu'à une guerre déjà lourde il voulût ajouter les frais d'une entreprise guerrière démesurée et démentir davantage son programme d'Empire pacifique. Il croyait à la nécessité de remanier la carte de l'Europe tracée par les hommes de la Sainte-Alliance contre les nations et pour l'humiliation de la France, à la possibilité de venger Waterloo et l'humanité opprimée, mais sans tirer l'épée, par l'influence morale et les conseils désintéressés d'une France libre, forte et fière. La guerre de Crimée n'était pas achevée qu'il appelait à la direction des Affaires étrangères, au lieu de Drouin de Lhuys, partisan décidé du *statu quo* européen, un Polonais, par aventure membre de la famille napoléonienne, Walewski (mai 1855), serviteur plus docile d'une politique favorable aux nations démembrées ou opprimées.

Sans transition, Napoléon III, au milieu de son succès, passait d'une entreprise faite pour plaire au parti catholique et conservateur, à une entreprise pour laquelle il escomptait les applaudissements des libéraux, « des révolutionnaires même », comme les appelait un autre membre de la famille, Morny. Empereur, il se souvenait qu'il avait été mis au pouvoir par les conservateurs et qu'il les en avait chassés. Il était naturel qu'il appliquât à sa politique extérieure les procédés qui, à l'intérieur, entre les partis, avaient fait sa fortune. « L'Empire est encore de fraîche date, disait-il à Walewski au début de 1859, il est soumis aux tribulations de l'enfance : il faut qu'il réunisse sous le manteau de la gloire les partis qui tendent à se séparer de plus en plus. »

Au milieu du dix-neuvième siècle, le grand malheur de la France encore fut d'offrir à ces calculs, qui n'étaient point réglés sur ses intérêts ni sa sûreté, une prise facile. Moins que jamais, les Français ont renoncé à poursuivre au dehors une politique de grandeur fondée sur l'idéal ou les espé-

rances de leurs partis et les traditions de leur histoire, les plus récentes ou les plus anciennes. Ce qui les divise à l'intérieur, ce qui dans le passé provoque leurs admirations ou leurs haines, demeure la condition de leur action sur le monde et l'Europe, et les condamne à des défauts absolus d'unité ou d'opportunité. Catholiques entraînés par l'éloquence de Montalembert et de Berryer, fiers de la restauration de leur foi qui semble leur promettre l'avènement prochain d'une cité de Dieu, appuyée sur l'autorité du Saint-Siège et le zèle de sa « fille aînée », ils se font de la France du dehors une conception qui flatte à la fois leur patriotisme et leurs croyances. Pour protéger à Rome le pape dans son domaine temporel et conquérir à l'Église le monde, ils invoquent Charlemagne, saint Louis et la croisade, et ne reculent pas devant des sacrifices qui peuvent donner des résultats aussi glorieux. Royalistes, ils s'obstinent à la recherche des moyens par lesquels la France de Louis XIV et de Louis XVI établit son influence dans le monde, se réjouissent à l'idée d'établir un prince français en Espagne et sont prêts à combattre pour l'influence séculaire de la France dans le Levant. Républicains, ils se passionnent pour d'autres croisades, s'irritent contre les traités de 1815 qui, dans leurs frontières réduites et surveillées par l'Europe, ont enchaîné leur propagande; contre l'Autriche en qui la haine de la Révolution avec Metternich s'est incarnée, ils sentent se réveiller, accrues de leur amour pour la liberté, les vieilles colères d'un peuple longtemps menacé par la domination des Habsbourg et cherchant toujours ses frontières naturelles pour s'en préserver. Ils déplorent, avec Garnier Pagès, Emile Ollivier, Jules Favre et Picard, que la deuxième République, trop tôt ravie à leur parti, n'ait point accompli l'œuvre d'émancipation européenne entreprise par la première. Leurs plaintes enfin et leurs revendications font écho à celles des Français nourris de la légende napoléonienne, regrettant le temps où la France victorieuse dictait des lois aux souverains, enchaînait les peuples à sa fortune, étendait ses

frontières et disputait à l'Angleterre égoïste l'Europe africainie par sa conquête, retombée après sa défaite sous le joug de la Sainte-Alliance et de la Contre Révolution. Apôtres de la propagande révolutionnaire, admirateurs de l'épopée impériale s'unissent pour espérer et réclamer; eux aussi, des croisades qui leur semblent destinées au bonheur et à la liberté des peuples, les seules entreprises dignes de la France et de l'avenir.

De tous ces partis, aucun ne considérait le tort fait à leur pays depuis trois cents ans par cette prétention constante de la France à se dire l'élue de Dieu, ou de la raison universelle dans le monde, à s'attribuer comme un droit spécial à la direction des affaires humaines. Aucun, de plus, ne doutait que la foi ne fit des miracles et que le hasard ou la Providence ne missent à leur disposition, à la mesure de leurs besoins d'idéal auxquels leurs ressources ne pouvaient pas suffire, les moyens de soutenir leur mission. Ils se vantaient également de la noblesse de leur dessein désintéressé, sans avouer, comme Louis XIV en ses jours de repentir, « leur démesurée passion pour la gloire. » Et le plus grave fut qu'ils se disputèrent ou employèrent tour à tour la France, égarée en tous sens par des conseils où elle croyait retrouver ses traditions, à des tâches contradictoires et stériles. L'abus des traditions au service des partis, si fatal depuis le dix-huitième siècle à la nation, se renouvela à cette époque en s'accroissant.

Louis-Napoléon n'était pas homme, comme Louis-Philippe, ou Lamartine, ou Cavaignac, à sacrifier sa popularité dans un combat inégal contre ce penchant des partis. Il l'exploita, par calcul; il le suivit parfois par faiblesse. Son passé d'exilé, son éducation et sa jeunesse enfin le disposaient à la pratique d'un système qui avait l'Europe, plus encore que la France, pour objet. Il avait été élevé par sa mère la reine Hortense, auprès des cours de Bavière et de Bade, avec les Bonaparte réfugiés en Italie, dans les souvenirs de l'épopée impériale qui, un instant, avait donné l'Europe à sa famille et aux Français.

Au culte de cette tradition glorieuse, l'éducation du prince Président, les aventures de sa jeunesse ajoutaient une direction personnelle. A Arenenberg, sur les confins de la Suisse et de l'Allemagne, d'où sa mère l'envoya au collège d'Augsbourg en 1820, il avait reçu de ses maîtres, les philologues Lebas et Hage, une culture qui éveilla en lui, comme en ses condisciples allemands, la passion des études archéologiques. Tandis qu'il devait toute sa vie conserver dans le langage quelque trace de l'accent germanique, son esprit, comme celui de sa sœur de lait, Hortense, M<sup>me</sup> Cornu, ne perdit jamais le contact de cette science allemande, ni le goût de l'antiquité. « On eût pu faire de lui un académicien », disait de lui son maître, qui le devint plus tard à sa place. Les premiers voyages que sa mère lui fit faire en Italie le conduisirent aux lieux mêmes où s'était renouvelée depuis cinquante ans cette philologie, sous la direction des Allemands, avec la collaboration des Italiens. Ses séjours à Rome, presque constants à partir de 1824 jusqu'en 1829, le confirmèrent dans cette religion des temps primitifs que Niebuhr et ses élèves communiquaient alors à l'Italie, après l'avoir constituée en Allemagne. Il s'attacha dès lors à la patrie romaine, qui fut comme une seconde patrie aux Bonaparte, partisan résolu de son indépendance pour laquelle son frère aîné et lui en 1831 combattirent jusqu'à la mort. Dans la lutte, Louis-Napoléon forma des amitiés assez fortes et durables pour entretenir dans son cœur le dévouement à la cause sainte que, devenu alors Italien, il avait défendue les armes à la main. Il vécut désormais dans la familiarité de patriotes exilés comme lui de la péninsule en 1831, et resta leur confident et leur espoir.

Ainsi, ambitions ou traditions, affections et études, tout avait disposé Louis-Napoléon à un rôle dont il n'aperçut jamais les contradictions. Héritier de son oncle, il rêvait les peuples émancipés par la grande nation, son héritière avec lui, et certainement frères du moment qu'ils seraient libres. Admirateur de la science allemande, et de l'Italie

régénérée, il aspirait au progrès des races vers l'unité, s'imaginant de bonne foi réaliser, dans le triomphe des nationalités, une œuvre conforme au génie de la France et de la Révolution, aux traditions de sa maison. Et, tandis qu'il parlait aux Français d'amoinrir la maison d'Autriche, il leur montrait l'union latine, « la France assise solidement sur les Alpes et les Pyrénées, confiante dans l'alliance des deux grands peuples de race latine comme elle, l'Espagne et l'Italie » (janvier 1859). Son système politique, à partir de 1856 surtout, ne fut plus subordonné aux intérêts de la France, mais aux efforts contradictoires qu'elle dut faire pour façonner l'Europe et le monde à la forme de ses rêves orgueilleux.

« Je sais seul, disait Napoléon un jour à l'ambassadeur de Prusse quelle sera la politique extérieure de la France. » Dans cette matière, qui est pour lui l'essentiel, ses ministres ne comptent point. Non seulement il les renvoie, ou les reprend à sa convenance : Walewski de 1855 à 1860, Thouvenel de 1860 à 1862, Drouin de Lhuys de 1864 à 1866, le marquis de Moutiers de 1866 à 1868 et Lavalette en 1868; mais il a, en dehors d'eux, ses confidents et ses desseins, négocie sans leur conseil, et conclut sans leur aveu. Avec l'abus de la tradition, l'intrigue de cour ou même d'alcôve, le secret des favoris ou de la famille est redevenu, ainsi qu'au dix-huitième siècle, le grand mal dont souffrit la France, à l'époque où les destinées de l'Europe contemporaine se déterminèrent.

Ce fut par un secret, et même plusieurs, qu'à partir de 1856 Napoléon engagea l'affaire italienne. Le procédé était tellement celui que Louis XV mit au service de la Pologne que le *Secret du roi*, raconté par M. de Broglie, a déterminé Thouvenel à conter la politique de Napoléon III en Italie sous le même titre, le *Secret de l'Empereur*. Le principal agent fut le comte Arese, un Lombard, qui dans l'exil où le jetèrent ses complots de 1831, de 1848 pour la liberté de sa province, s'était attaché au prince, l'avait accompagné exilé comme lui à Londres, en Amérique même.

L'autre fut le docteur Conneau, fils d'un Français et d'une Milanaise, élevé en Italie qu'il quitta seulement pour suivre le futur empereur jusqu'en prison à Ham, et de cœur demeuré exclusivement Italien. A toute heure, ils avaient dans l'intimité accès aux Tuileries, où leur plaidoyer *pro domo* se trouvait naturellement soutenu par les membres de la famille Bonaparte, le prince de Canino, chef en 1847 de la révolution romaine, le petit-fils de Caroline Bonaparte, le marquis de Pepoli, expulsé de Romagne. Ils avaient pu obtenir seulement du prince Président en 1850 une intervention diplomatique qui, arrêtant l'Autriche en pleine victoire, réservait l'avenir. Cet avenir, ils l'attendaient avec impatience de l'Empereur. En 1852, ils faisaient rappeler de Turin le ministre de France, M. de Butenval trop peu docile à leurs espérances, et le remplaçaient aussitôt par le comte de Guiche, M. de Gramont, le négociateur du premier traité d'alliance entre l'Italie et l'Empire (1853-1855). Ce traité fut leur premier essai; il eût échoué, et avec lui peut-être tout ce qui s'ensuivit, si la négociation eût été laissée à la diplomatie officielle. Il s'agissait alors pour la Sardaigne de mériter les bonnes grâces de l'Angleterre et de la France par l'envoi d'une armée sarde en Crimée. Pour ses frais, le ministre piémontais Da Bormida demandait des arrhes, des garanties positives de l'indépendance italienne, une subvention des puissances alliées en faveur des Lombards dont l'Autriche avait confisqué les biens : le comte de Guiche l'encourageait assez d'abord. Mais, à Paris, Drouin de Lhuys résista pour ne pas inquiéter l'Autriche. Les ministres piémontais alors se déroberent; Cavour, avec courage, prit la responsabilité de l'aventure. Sans les assurances du secret italien déjà formé autour de Napoléon III, Cavour n'aurait pas risqué cette partie qu'on appelait alors sa folie. « Dangers, honneurs, avantages entre les alliés, tout sera partagé », disait le *Moniteur français*, le 12 juillet 1855. La guerre n'était pas terminée que Cavour visitait Paris et l'Empereur avec son maître, recevait de Napoléon le conseil cé-

lebre (7 décembre 1855) d'indiquer en confidence à Walewski « ce qu'il pouvait faire pour l'Italie ».

L'admettre au Congrès des grandes puissances d'abord, le 15 février 1856. Les diplomates officiels, et Walewski tout le premier, prétendaient n'ouvrir aux Sardes qu'une petite porte, et à la dérobée. Napoléon, le soir même, lui donna les grandes entrées. Le 21 février, il admit Cavour à sa table dans l'intimité, et lui fit dire, le 22, par le docteur Conneau que l'ami de l'Empereur était désigné par lui pour recevoir les confidences de la Sardaigne et les transmettre aux Tuileries à l'insu des ministres. S'il faut en croire Cavour, une très-belle comtesse italienne, enrôlée dans sa diplomatie, avait disposé Napoléon III, dès le 20 février, à ces pourparlers amicaux et secrets. « Le moment est suprême. L'avenir de notre pays dépend en grande partie, écrivait le ministre de Victor-Emmanuel le 9 février, de ce qui va se passer à Paris. »

Le Congrès ne devait cependant rapporter à la Sardaigne que des promesses encore. Il permit du moins à Cavour de démêler les intrigues favorables ou contraires à son espérance qui désormais réglaient, en dehors des ministres, la politique française.

En opposition avec le secret de l'Empereur, qui s'entendait avec l'Angleterre « satisfaite de manger un morceau du Pape » pour donner au Piémont les Romagnes affranchies, le parti catholique français avait son action secrète et ses avocats aux Tuileries. L'Impératrice, « dévote, superstitieuse, et tenant aux images bénies à Rome, exerçait une telle influence alors sur son mari qu'il n'osait pas toucher aux Etats de l'Eglise ». « Je travaille, tant que je peux, écrivait la souveraine à Arese, qui la sollicitait de désarmer, à devenir italien ». Ne craignez-vous pas de prouver à l'Europe que le métier de rédempteur est très sot? » Avertie par les conservateurs français des dangers que le secret de son mari en Italie préparait à l'Eglise, elle se défendait contre les démarches d'Arese, de Cavour et des Bonaparte.

Ceux-ci en retour, à quelques pas des Tuileries, trouvaient au Palais-Royal un appui précieux. Le prince Napoléon y tenait la cour libérale que l'Impératrice et les intérêts de la dynastie ne permettaient pas à l'Empereur. Il s'intéressait infiniment à l'Italie, plaidant sa cause auprès des ministres, et disposait en sa faveur du seul journal que les républicains eussent conservé après le coup d'Etat, du *Siècle*, et surtout de la *Presse*. « Pour trouver les partisans d'une guerre en Italie, disait le procureur général Pinard à Napoléon III, il faut aller les chercher dans les centres où l'on compte la chute de l'Empire. » L'intrigue qui se forma au Palais-Royal n'était pas dirigée contre l'Empereur, mais contre son alliance avec les cléricaux, dans l'espoir caressé par le prince Jérôme de ramener l'Empire au libéralisme, et les libéraux transigeants à l'Empire. Il suffisait au prince de se rappeler que, depuis quarante ans, la passion de la propagande avait souvent uni libéraux et bonapartistes pour chercher, dans une campagne en faveur de la liberté italienne, l'occasion d'une entente indispensable contre l'Impératrice et Walewski. Cavour, à Paris, puisa, en secret, dans ce milieu plus d'un encouragement et d'un avis.

Quand il partit, désolé de n'avoir pu arracher à l'Europe, à la France des avantages formels, malgré tous ses efforts pour ruiner le ministre trop français encore, Walewski, par la diplomatie secrète, il se consola par les promesses du moins qu'elle lui donna. Toujours de sang-froid, même en ses déboires, il prit soin d'entretenir les bonnes volontés qu'il avait reconnues. L'ambassadeur qui le remplaça à Paris, le chevalier Nigra, était son ancien secrétaire, choisi de façon à devenir l'hôte assidu du Palais-Royal et le confident du prince Napoléon. Un attaché militaire lui fut adjoint, le comte Vimercati, Milanais comme Arese, exilé comme lui, ancien soldat de la légion étrangère, à qui Fleury et Mocquard eurent bientôt l'ordre d'ouvrir les entrées secrètes des Tuileries. Arese, tantôt à Turin, tantôt à Paris, le docteur Conneau, toujours en route aussi, se chargèrent de convaincre l'Impératrice.

Au lendemain du Congrès de Paris se discuta la question roumaine : Napoléon l'avait posée avec son désir habituel d'affranchir les peuples et son amour des races latines, et d'abord sur le plan qui séduisait Cavour, avec le dessein de mettre à la tête de ces provinces un prince italien dont les domaines seraient revenus au Piémont. L'Empereur voyait bien que sa politique en Roumanie indisposait les Turcs, l'Autriche et même l'Angleterre, hostiles à l'Union des principautés qui pouvait servir les ambitions des Russes. De là une tendance toute naturelle à s'appuyer sur le czar, dont Morny recommandait de Saint-Petersbourg l'alliance, à lui donner raison sur une question de limite en Bessarabie, demeurée indéfinie après la paix. Napoléon III prétendait pourtant demeurer l'ami de l'Angleterre en favorisant les Russes.

Son ministre Walewski, aux prises avec la réalité des intérêts contradictoires, avait peine à se reconnaître dans ces desseins. Il déclarait qu'ayant promis de procurer aux Russes la ville de Bolgrad, non le village de Bolgrad-Tabak, située au nord du lac Yalpouk, mais la ville capitale des colonies bulgares, la France devait la leur donner, et qu'elle recevrait leur appui dans le règlement de la question roumaine. Sans le consulter, Napoléon fit venir à Compiègne l'ambassadeur de Sardaigne à Londres, Villamarina, et le pria de faire savoir à Cavour un grand secret, « le secret de la comédie, disait celui-ci » : il le chargeait de soutenir les revendications de l'Angleterre contre la Russie, tandis qu'il soutiendrait lui, les Russes, à la conférence de 1857. Le bruit de cette singulière négociation se répandit. Walewski eut le ridicule de la démentir, à la face de l'Europe qui la connaissait. Cavour riait de sa vertueuse indignation et de son ignorance, très satisfait d'ailleurs qu'il ne sût jamais la véritable pensée de l'Empereur. Il demanda et obtint pour l'Italie l'honneur de régler l'affaire de Bolgrad, au gré de l'Angleterre dont il escomptait pour une échéance prochaine les bons offices.

Ce danger écarté, Napoléon III poursuivit, en 1857, sa politique personnelle en faveur des Roumains. En vain ses agents l'avertissaient que cette œuvre était incompatible avec une entente anglaise, ne pouvait se réaliser que par une alliance russe, au risque d'une brouille avec les Turcs. De Londres, Persigny, le 20 juillet 1857, s'élevait contre cette politique des nationalités qui risquait, pour si peu que la Roumanie, de détruire l'alliance anglaise. Thouvenel, de Constantinople, déplorait cette politique navrante qui nous faisait perdre en quelques mois les résultats de la guerre de Crimée. Morny, en revanche, de Pétersbourg, pressait Napoléon de prendre parti et d'aboutir avec les Russes. « Il est impossible qu'une situation pareille dure : Persigny, choyé en Angleterre, vous attaque et calomnie ; c'est une politique anormale qui nous rend la fable de l'Europe. »

L'Empereur s'inquiéta peu de l'embarras de ses ministres, des contradictions de la réalité avec ses desseins. Pour la Roumanie, comme pour l'Italie, il avait son secret, réglé d'ailleurs par le même désir de remanier l'Europe, en faveur des nations et des races. Il ne s'arrêtait point aux considérations d'intérêt développées par ses agents qui, dans les rapports avec l'Europe, lui recommandaient seulement l'utilité de la France. Il faisait sa besogne à leur place et s'en allait à Osborne, en août 1857, arracher à l'Angleterre un consentement difficile à l'annulation des élections moldaves que la mauvaise volonté des Turcs avait faussées. Il profita du voyage pour exposer au prince Albert et à la Reine ses vues sur l'Europe, sur la nécessité d'abolir les traités de 1815, de constituer les nationalités. On le vit à Stuttgart un mois après, le 25 septembre, causer trois jours avec le czar Alexandre II ; il s'ouvrit, au souverain qui le recherchait, de ses desseins en faveur de l'Italie, de la Roumanie, de la Prusse, de la Pologne même. Peut-être espérait-il que la Conférence relative aux affaires roumaines, convoquée pour l'année suivante à Paris encore, lui fournirait l'occasion de re-

prendre la conversation qui, en 1856, n'avait pas abouti, de créer avec le consentement de l'Europe des nations libres et fortes à l'honneur de la France.

Entre temps, il mettait la marine française au service des espérances catholiques ; l'Eglise et la France prenaient possession de la Nouvelle-Calédonie (1854). Avec l'Angleterre, qui ouvrait la Chine si largement à son propre commerce, les Français l'ouvrirent définitivement aux missions que l'Empereur prenait sous sa protection, par les expéditions de 1858 et 1860. Il négociait alors avec l'Espagne une entreprise en faveur des missions d'Indo-Chine, glorieuse pour la religion de la France (1858). Il aida les Maristes à continuer la conquête des îles océaniques et les Jésuites de Lyon à entamer celle de Madagascar (1855-1860). Tout cela permettait à l'évêque de Rennes de dire, le 26 août, aux souverains qui revenaient d'un pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray, la gratitude de l'Eglise « pour le restaurateur de la religion, le soutien de la Papauté au dix-neuvième siècle, le plus dévoué, depuis saint Louis, de tous les monarques français à l'Eglise et à son œuvre de civilisation et de progrès ». « On nous reproche, écrivait Veillot, notre zèle impérialiste : c'est le zèle de la religion d'abord et celui de la gloire française. »

Croisade libérale en faveur des peuples, croisade en faveur de la Papauté et des Missions, de façon à satisfaire les Français de tous les partis par des propagandes diverses sans alarmer l'Europe, et même avec le concours unanime de toutes les puissances qui chacune y trouvaient aussi leur compte : telles étaient les combinaisons où s'engageait et devait se perdre la politique impériale. « L'esprit de l'Empereur, écrivait alors Palmerston, dans un pays où on ne traite pas les questions sur le terrain du résultat pratique, mais de l'amour-propre national, est aussi rempli de projets qu'une garenne de lapins. Comme des lapins, ces projets terrent pour le moment, afin d'éviter d'être vus et de se faire naître des obstacles. » Napoléon, en effet, obstiné à réunir les contraires, crut y parvenir par le secret,



entre les intrigues diverses de son entourage et de l'Europe formant et conduisant sa propre intrigue, préoccupé seulement de son pouvoir et de sa dynastie.

Qu'était-ce, en effet, que le singulier complot formé en février 1858 aux Tuileries, pour présenter Orsini, l'auteur de la machine infernale après son attentat, comme un patriote italien de bonne foi, égaré jusqu'au crime par son amour de l'Italie trop longtemps esclave? Après de violentes protestations contre les assassins politiques, en Angleterre et à Turin, qui faillirent provoquer une rupture, ne devait-on pas s'étonner de l'ordre que Napoléon donnait à son confident Pietri, préfet de police parce qu'inébranlablement fidèle et discret, d'aller trouver l'assassin la veille des assises, le 18 février, dans sa cellule de la Conciergerie? Que signifiait la liberté laissée, trois jours après, à Jules Favre, de lire au jury la lettre de repentir, résultat à peu près certain de cette visite, qu'Orsini adressait à l'Empereur comme un appel suprême à la délivrance de l'Italie? Jamais affaire européenne ne fut engagée par des voies plus étranges. « En France, écrivait Cavour, on s'étudie à rendre le régicide intéressant, par des moyens bien autrement efficaces que quelques mauvais articles de journaux. » Ce fut des Tuileries qu'il reçut l'ordre de publier dans la *Gazette piémontaise* les lettres d'Orsini, la première et celle que le 9 mars il adressait encore à Napoléon, à la veille d'un châtement qui parut ainsi, par la volonté de l'Empereur, un martyr.

Nul doute qu'après l'émoi et l'indignation légitimes du premier moment, la réflexion ait suggéré au souverain ce moyen d'imposer, aux applaudissements des libéraux, ses desseins à l'Impératrice, à son entourage, aux conservateurs. Par cette intrigue, il désarmait les adversaires de son secret, en leur montrant les dangers que l'impatience des Italiens et leur fidélité au Saint-Siège faisaient courir à lui-même et à sa dynastie. L'Impératrice, en sollicitant le pardon d'Orsini, prouva qu'elle était convaincue. Elle essaya de se faire désormais italienne. Ce fut à cette époque

LA POLITIQUE SECRÈTE DE NAPOLEON III EN EUROPE. 625  
qu'About fut autorisé à dénoncer dans le *Moniteur officiel* les abus de la *Rome contemporaine*, pour justifier une intervention française libérale au delà des Alpes.

Bien des gens cependant, même aux Tuileries, à plus forte raison dans le ministère, et Walewski tout le premier, continuaient à résister, détournaient l'Empereur de cette entreprise. La nation dans son ensemble ne la souhaitait, ni ne la voulait. Napoléon III poursuivit son secret comme il l'avait formé. Ce fut le docteur Conneau encore qui porta à Cavour, quelques mois après, la nouvelle décisive : l'Empereur l'attendait à Plombières. Et le pacte fut bientôt conclu, qui engageait la France, sans son consentement, au service de l'Italie, bientôt libre des Alpes à l'Adriatique. Pendant six mois, jusqu'à l'exécution, Walewski ne connut ni la portée ni les termes de l'entente. Les cabinets européens étaient mieux renseignés que lui, mais par les agents secrets qui s'en allaient à travers les cours travailler au dessein de l'Empereur. Le prince Napoléon, récemment nommé ministre de l'Algérie, partit le 7 septembre 1858 pour Varsovie et négocia avec le czar et Gortchakoff un accord qui permit à la France d'attaquer l'Autriche en Italie. Il ne réussit qu'à moitié, dut par deux fois renvoyer à Pétersbourg son aide de camp, La Roncière Le Nourry; s'il avait pu consentir à la revision des clauses de 1856, relatives à la mer Noire, il aurait obtenu tout de suite une promesse de neutralité. Le czar se serait décidé sans doute à contenir la Prusse que l'Allemagne patriote excitait à défendre les prétentions de la race sur l'Italie.

Comme toujours, l'Empereur prétendait, sans leur rien donner, employer à ses desseins des puissances rivales, l'Angleterre et les Russes. Comme la Prusse pourtant l'inquiétait, il s'entendit avec Cavour pour expédier à Berlin le marquis Pepoli, neveu de Murat, beau-frère du premier ministre prussien, Antoine de Hohenzollern, qui était lui-même le gendre de Stéphanie de Beauharnais (décembre 1858). On laissa espérer au Régent de Prusse le

concours futur de la France à la grandeur de son Etat, s'il se liguait à elle, avec la Sardaigne contre l'Autriche. Cette nouvelle intrigue ne servit d'ailleurs qu'à éclairer l'Allemagne et l'Angleterre sur les projets de Napoléon III. La guerre d'Italie n'était point commencée que déjà, redoutant par cette guerre le réveil habituel des ambitions françaises, l'Europe, à l'insu des ministres français trahis par cette intrigue, se préparait à reformer les grandes coalitions d'autrefois contre les Napoléon. « La reine est très alarmée, écrivait le prince Albert : si l'Empereur fait la guerre en Italie, nous serons entraînés dans le conflit et la France peut se trouver ainsi avoir toute l'Europe contre elle, comme en 1814 et en 1815 (9 décembre 1858) ».

Malgré ces menaces, en janvier 1859, l'Empereur se décida à parler, avant que le traité secret du 26 janvier 1859, n'eût été arrêté et signé. Pour informer l'opinion publique, il fit paraître une brochure commandée à un conseiller d'Etat, La Guéronnière, et peut-être dictée : *l'Empereur et l'Italie*. Procédé singulier d'un souverain qui pouvait commander et qui plaidait, qui, après avoir tout conduit en dehors de ses ministres, semblait se soumettre au contrôle de ses peuples. En réalité, dernière intrigue, conforme aux précédents de la diplomatie secrète.

Il s'agissait alors, en dévoilant le mystère, de le faire accepter, de le réaliser après l'avoir formé. Les conseillers de l'Empire en effet, les ministres Walewski et Fould, s'obstinaient. Pélissier prédisait des catastrophes; le maréchal Vaillant ne trouvait pas la France prête à affronter des coalitions; l'intime ami de l'Empereur, Fleury, s'inquiétait de cette entreprise chevaleresque. Tous avaient remarqué la froideur avec laquelle les Français accueillirent le mariage d'une princesse de Savoie et du prince Jérôme, le seul résultat connu du secret de Plombières. Comme Belle-Isle autrefois, ou comme les Girondins, Napoléon III fit appel aux passions populaires, à la haine traditionnelle contre l'Autriche, à l'amour de la propagande et de la liberté. « Si vous voulez détruire le despo-

tisme italien, délivrer l'Italie de ses atteintes, lui répondait Jules Favre dans un grand élan d'enthousiasme républicain, mon cœur, mon sang, mon être, tout mon être est à vous. »

Et tandis qu'il déchainait ces instincts de croisade, l'Empereur offrait aux catholiques l'espérance d'une papauté respectée, présidant aux destinées nouvelles d'une Italie affranchie et confédérée, dont la France serait la protectrice et Pie IX le chef populaire. « Il a fallu, écrivait l'Impératrice à Arese, que l'Empereur réveillât dans ce pays des sentiments de générosité et de gloire. » Par le peuple égaré et les catholiques rassurés, il imposait silence à ses conseillers, à sa femme, à ses amis, à tous ceux qui, alors, attachés à la paix pour quelque motif que ce fût, en face d'une coalition menaçante, défendaient le véritable intérêt de la France et même de la dynastie.

Après les premières victoires, disputées et moins décisives qu'il n'avait espéré, Napoléon III reconnut son erreur. « J'ai fait la guerre contre le gré de l'Europe, disait-il aux Chambres en juillet 1859; quelque chose a parlé dans mon cœur : l'intérêt de la France. » C'était l'aveu. Comme toujours, à l'intrigue où les Français s'étaient laissé entraîner, la réalité des faits donnait un démenti immédiat. Excitée par la Prusse, l'Allemagne, dès le mois de juin, s'armait à la frontière française, sur les rives du Rhin : la Russie ne la contenait que par des notes diplomatiques. L'Angleterre, en se donnant de nouveau à Palmerston, parut le 11 juin se prononcer pour la liberté italienne; elle souhaitait maintenant la guerre, pour créer des embarras à la France et faire « du libéralisme sur notre dos » : elle le prouva en refusant à Napoléon sa médiation.

Très vite, l'Empire se trouva placé entre la nécessité d'un recul ou d'un immense effort sans objet, sans profit. Napoléon consentit au recul que tout son entourage souhaitait : des champs de bataille même, son confident Fleury transmettait chaque jour à Walewski les regrets du maître. Le maréchal Vaillant se réjouissait de le trouver

sensible aux pertes de son armée, las des difficultés matérielles, revenu de la guerre qu'il avait rêvée avec toute sa gloire et dont il voyait l'incertitude. Le prince Napoléon alors constata que sa grande ambassade de Varsovie n'avait pas prévenu les coalitions européennes. « Gare la guerre générale, disait-on à Paris ou à Veggio, au début de juillet, gare l'abandon de l'Angleterre, gare surtout la révolution et l'abandon de la France. » Aisément persuadé, Napoléon III trouva qu'il avait assez fait pour l'Italie et, toujours en dehors de ses ministres, il envoya le général Fleury et le prince Napoléon offrir directement la paix à l'empereur François-Joseph, qui l'accepta au prix même de la Lombardie.

Les Italiens ne furent pas de cet avis. Si Victor-Emmanuel parut se résigner à la fin d'une guerre qui lui donnait le Milanais et que la France avait faite pour lui sans aucun profit, Cavour quittait son service pour se mettre à la disposition des patriotes; Ricasoli soulevait la Toscane, Farini, Modène et Bologne. Toute l'Italie centrale, en août 1859, chassait ses princes et réclamait, avec la liberté, l'annexion au Piémont; plus que la liberté, l'unité. Ces espérances, que la guerre avait provoquées sans les satisfaire, n'étaient conformes ni aux projets de Napoléon III et de Walewski, ni aux engagements qu'ils venaient de prendre à Villafranca avec l'Autriche et l'Europe (11 juillet 1859). Mais elles étaient depuis trop longtemps formées pour que le gouvernement français pût les enchaîner après un premier éclat. Les artisans de l'intrigue qui avait entraîné l'Empereur ne désespérèrent pas même alors de son concours.

Un congrès avait été convoqué immédiatement à Zurich pour régler sur la base des préliminaires la paix et la condition de l'Italie. En même temps que le délégué sarde, des Ambrois, prenait le chemin de la Suisse, le comte Arese, en grand secret, revenait à Saint-Cloud, le 3 août, et s'efforçait de convaincre son ami. Il disait qu'après la victoire, la diplomatie lui laissait le moyen de remanier la péninsule au gré des patriotes et que le devoir de la France

était de servir cette *cause juste*. Le docteur Conneau, le prince Napoléon, Pepoli furent encore des avocats pressants. Ils trouvèrent un appui énergique en Persigny, trop docile aux conseils de Palmerston qui ne se consolait pas de nous voir hors d'affaires, et de Londres poussait à l'unité italienne. L'Empereur résista : tout ce monde en faisait un crime à Walewski, « il n'avait pas honte de pousser son maître à faire de l'esclavage de l'Italie le dénouement d'un drame, écrivait Palmerston, qui a eu pour première scène la déclaration que l'Italie serait libre des Alpes à l'Adriatique » (22 août). Les conjurés conspirèrent avant la signature de la paix contre le ministre pour le renverser. Arese suivit l'Empereur jusqu'aux eaux de Saint-Sauveur, le 26 août, dans les Pyrénées, et, s'il ne put empêcher le ministre d'apposer sa signature à la paix de Zurich (10 novembre 1859), il arracha à Napoléon la promesse d'un congrès convoqué à Paris, après cette paix dès le 1<sup>er</sup> septembre, pour discuter la situation de l'Italie centrale.

En fin de compte Walewski se retira impuissant devant cette nouvelle intrigue, qui liait une fois de plus la France aux destinées de l'unité italienne. Son départ coïncida avec la publication d'une seconde brochure, encore de la Guéronnière ou de Napoléon, *le Pape et le Congrès*, nouveau manifeste des volontés secrètes du maître. Le Pape et l'Europe furent avertis que la France, pour garantir au Saint-Siège son pouvoir temporel dans l'avenir, l'invitait à renoncer aux Légations, et sauf la Toscane et la Vénétie, laissait toute l'Italie du Nord s'unir à la Sardaigne.

Ce fut dès lors une seconde entreprise de l'Empereur au delà des Alpes, moins onéreuse que la première, et plus profitable, toute diplomatique, une liquidation fructueuse; à ce titre du moins Thouvenel consentit à s'en charger, et en quelques mois la régla officiellement. A cette époque, en 1860, il n'y eut plus de divergence entre les Tuileries et le quai d'Orsay. Le gouvernement était sûr de plaire aux libéraux, en consacrant les résultats des révolutions

italiennes, et pensait rassurer les catholiques par un engagement formel de protéger à l'avenir contre ces révolutions le Saint-Siège. Il servait les intérêts et l'orgueil de la nation tout entière, en lui procurant, comme garantie des risques qu'elle courait par la constitution d'un grand royaume italien, l'annexion de la Savoie et de Nice, la frontière des Alpes, une frontière naturelle (24 mars 1860). Les grandes puissances en Europe enfin n'étant point, sauf l'Autriche, atteintes dans leurs intérêts par la ruine des petits souverains italiens, ou par la réduction du domaine pontifical, laissaient faire, plutôt satisfaites de voir naître un grand Etat aux portes de la France. « Nous allons rassurer l'Europe et contenir l'Italie », écrivait alors M. Thouvenel qui pouvait croire l'affaire liquidée, la France satisfaite et l'Empereur guéri par la vue de la guerre et des coalitions de ses entreprises secrètes et sardeuses.

L'Italie ne fut pas contenue. Les patriotes unitaires conquéraient bientôt après le royaume de Naples. La Toscane s'était donnée à la Sardaigne, et, sous prétexte enfin de limiter l'invasion garibaldienne, l'armée de Victor-Emmanuel occupa, sauf Rome et Civita-Vecchia, tout l'Etat pontifical (novembre 1860). L'Europe catholique et la France s'indignèrent aux appels désespérés du Pape prisonnier et victime de l'unité de la race italienne. La « question romaine » était posée. L'entrée des troupes sardes en Ombrie avait déterminé Napoléon III à rappeler de Turin son envoyé, M. de Talleyrand (11 septembre 1860). Il blâmait l'emploi de la force qu'il avait donnée à Victor-Emmanuel contre le Pape ; il maintenait ses troupes à Rome ; mais il refusait aussi d'employer cette force, dont il disposait, contre son alliée de la veille.

Ainsi que l'expédition de Rome, en 1849, avait décidé du sort de la République et marqué alors l'évolution de la politique intérieure qui fit la fortune du prince Président, la question romaine devenait à la fin de 1860, par une conséquence fatale de l'indépendance italienne, l'écueil redou-

LE SAINT-SIÈGE MENACÉ : COLÈRES DES CATHOLIQUES. 631  
table où se heurta la politique extérieure de l'Empereur, et sa fortune, avec celle de la France.

« Le moment est venu pour lui, écrivait M. de Gramont le 1<sup>er</sup> décembre 1860, de décharger sa personnalité du poids des mécontentements que sa politique doit nécessairement engendrer. Ce n'est pas un reproche que je fais, c'est un fait inévitable que je constate. L'Empereur ne peut ni satisfaire les réactionnaires, ni satisfaire les révolutionnaires. C'est la conséquence du rôle de modérateur qu'il a choisi. » Les passions des partis adverses qu'il avait exploitées, en servant à ces partis tour à tour une politique d'action glorieuse, conforme à leurs traditions, pour parvenir et pour régner par l'intrigue et le secret, vinrent en 1860 se heurter à Rome, malgré toutes ses précautions. « J'avais souhaité, écrivait-il à Pie IX lui-même, le 8 janvier 1861, que le Pape fût à la tête de la Confédération italienne. La Révolution s'est développée contre mes désirs. » La Révolution, c'était la race italienne, émancipée, acharnée désormais à la conquête de Rome, symbole et promesse de grandeur, plus que de liberté. Le Saint-Siège, attaqué dans son domaine temporel, menacé dans Rome même, c'était le défi à la cité de Dieu, substituée depuis des siècles dans la possession de la Ville Sainte, à cet empire romain qui tout d'un coup se relevait pour la réclamer. C'était le conflit des deux croisades, l'une et l'autre se faisant front avec la même devise : « *Roma intangibile.* »

Lorsque Napoléon, après les avoir encouragées toutes deux, se replea par les traités de novembre 1859 et de mars 1860, il s'attira, malgré les annexions, les reproches des Français « indifférents, comme disait Palmerston, à la vie politique du présent ou gardant plus longtemps les souvenirs du passé, et plus activement occupés de l'avenir ».

Le mystère leur apparut : ils connurent l'intrigue par laquelle le maître avait depuis dix ans engagé le parti du passé et celui de l'avenir à son service en les trompant tous deux. Les colères du parti catholique se déchaînèrent contre l'expédition d'Italie et son auteur, contre l'unité

italienne et ses conséquences. Les évêques rappelèrent à l'Empereur le concours de l'Eglise; ils en réclamèrent le prix. Les orateurs, Montalembert et Lacordaire, des publicistes soutiens jusque-là de l'Empire, de la Rochejaquelein et Falloux, Nettement et Veillot s'unirent pour exiger avec violence une nouvelle expédition de Rome, une croisade décisive. « Il est impossible, répondait Napoléon au Pape, responsable de tous ces appels, que jamais mes troupes deviennent un instrument d'oppression contre les peuples étrangers. » « Quand on a pris, en effet, écrivait M. Guizot à son ami de Barante, des maîtres aussi impérieux que les trois principes des nationalités, des frontières naturelles et du suffrage universel, on ne leur échappe pas. Mauguin a eu bien tort de mourir. »

D'autre part, la France démocratique, éprise de propagande et de grandeur, n'aurait pas toléré qu'on l'invitât, pour plaire à Rome, à combattre un peuple dont elle avait été appelée à faire de son sang la liberté. Elle avait blâmé la paix de Villafranca, applaudi aux succès de Garibaldi; elle espérait Venise affranchie à son tour. Jules Favre, en son nom, célébrait, en avril 1860, l'unité prochaine de l'Italie, et pour la première fois Montalembert « lui trouvait du talent ».

A cette heure, les meilleurs serviteurs de l'Empereur le virent pris à son propre piège. Ils comprirent, selon Klindworth, un étranger qui annonçait alors une Révolution imminente, la fatalité de sa position. Flahaut, Morny, Walewski, Gramont lui-même et Thouvenel s'accordèrent à penser qu'il était temps « pour l'Empereur de décharger sa personnalité, et d'appeler le Sénat et la Chambre à prendre leur part du fardeau ». Le 24 novembre 1860, un décret parut au *Moniteur* qui restituait aux Chambres le droit d'adresse, le moyen d'exposer à l'ouverture de chaque session les vœux du pays, comme sous la monarchie de Juillet, sur la direction de sa politique étrangère. La faculté accordée à la presse de publier les débats parlementaires, aux députés de présenter des amendements, complétait ce

système de concessions à l'opinion de la nation et des partis.

Mais alors, au Sénat, à la Chambre, la liberté de la tribune n'eut d'autre effet que de mettre aux prises les champions du pouvoir temporel et les défenseurs des nations libres. On se serait cru brusquement ramené en 1849 au début de l'Assemblée législative. « Vous avez rouvert cette arène, » s'écriait M. Keller, le 13 mars 1861, avocat résolu de la papauté, dans une plaidoirie tout inspirée de Montalembert. Et ce fut un Bonaparte, le prince Jérôme, qui lui opposa, par un discours retentissant, les arguments des républicains proscrits, de Ledru-Rollin et de Victor Hugo. Dans cet assaut des partis, Napoléon III, avec ses amis, espéraient retrouver le rôle d'arbitre qui, dix ans plus tôt, avait fait sa fortune. Il admit le pays au spectacle de leurs disputes. pour faire oublier la part de satisfactions qu'il leur avait tour à tour donnée, et demeurer ainsi le maître de leurs revendications contradictoires. Ses ministres, en vain, se flattaient de l'avoir enchaîné : « la résurrection des débats parlementaires, n'allait-elle pas éclairer la France et la garantir contre les retours d'*influences privées* dont les contre-coups s'étaient fait sentir à l'extérieur d'une façon si fâcheuse et si inconnue pour ceux qui n'en ont pas été les témoins ou les victimes »? Le secret, les intrigues, devinrent plus nécessaires à l'Empire encore : il lui fallut plus d'astuce et de diplomatie pour défendre son équilibre entre les partis que pour l'atteindre en les trompant.

Aux catholiques, Napoléon III venait d'accorder une nouvelle expédition de Chine qui peut-être eût été évitée, si la France avait su profiter, comme le firent les Russes, de la querelle entre le Céleste-Empire et l'Angleterre (août 1860). Mais si l'on n'eût mobilisé la flotte de l'amiral Charner et l'armée du général comte de Palikao, aurait-on installé à Pékin un ministre de France, avec l'autorité nécessaire pour veiller sur les chrétientés d'Extrême-Orient, leur faire rendre leurs biens, leurs églises, pour assurer

l'avenir du catholicisme en Chine? Sensibles aux bénéfices de cette campagne, les Lazaristes, Mgr Etienne, confident du ministre Thouvenel, et Mgr Mouly, conseiller de l'ambassadeur, le baron Gros, eussent volontiers pardonné à Napoléon III son indifférence à l'égard du domaine temporel en Italie. Un autre évêque, Mgr Lefebvre, obtenait l'intervention de la France en Annam, et le premier coin de terre, à Saïgon, où les missions catholiques (février 1861) pussent, après un demi-siècle de persécutions, se développer en Indo-Chine.

Ces entreprises lointaines, où la France alors ne cherchait aucun profit, ni de colonie, ni de commerce, alarmaient des hommes très fidèles à l'Empire, qui en calculaient les suites pour l'équilibre du budget. Au mois d'août 1860, ces considérations auraient pu dispenser Napoléon de répondre à l'appel des catholiques émus par les massacres de Syrie. « Je souhaiterais beaucoup, écrivait-il à Persigny, ne pas être obligé de faire l'expédition, dans tous les cas, de ne pas la faire seul, parce que ce sera une grosse dépense. » Il la fit encore, « pour ne pas laisser impunis le meurtre des chrétiens et le pillage des monastères », de manière qu'aucun profit matériel n'en résultât pour la France, docile aux injonctions de l'Angleterre ombrageuse et de l'Europe à qui il laissa, en rappelant vite ses troupes, le droit de régler le sort définitif des chrétiens du Liban.

Ce protectorat onéreux du catholicisme obligeait l'Empire à des armements qui faillirent nous brouiller avec l'Angleterre. Il excitait les jalousies de Palmerston, provoquait à Paris des colères contre les résistances de l'Angleterre, et à Londres des défiances sur cette action extérieure de la France. Les traités de commerce en 1860 ne parvinrent pas à dissiper depuis cette époque le malentendu entre les deux nations qui peu à peu avait fait place, malgré les complaisances de l'Empereur, à la cordialité des premières années. Cependant l'opinion catholique ne se contentait pas de ces gages, si coûteux qu'ils fussent. Les satisfactions qu'elle

recevait la rendirent plus exigeante. Le langage de M. de la Rochejaquelein traduisait alors ces exigences. « L'intérêt patriotique de la France lui est dicté, disait-il pour obtenir une expédition à Rome, par ces vaillants soldats qui luttent en Chine, en Syrie, comme des croisés pour la foi, ces marins qui par le catholicisme font triompher l'influence française. Tous vous diront : « le jour où la France ne sera plus à la tête des nations catholiques, ce jour-là il n'y aura plus de prestige dans le monde pour l'armée, la marine française : l'Angleterre le sait bien. »

Ainsi que le prouva un amendement sur le pouvoir temporel présenté avec l'adresse du 22 mars 1861, et voté par 90 conservateurs sur 160 votants, le parti catholique rendait l'Empire responsable de l'invasion des États pontificaux. Il eût voulu une intervention française : Napoléon, à la rigueur, et très en secret, se fût résigné à permettre une intervention autrichienne. Il était allé jusqu'à charger le ministre de Saxe, M. de Seebach, d'assurer la Cour de Vienne qu'il lui permettrait d'exécuter *manu militari* les traités de Villafranca et de Zurich. Quelle colère, en France, si le parti libéral eût connu ce compromis avec l'Autriche contre l'Italie (septembre 1860)? Après le secret italien, le secret autrichien. L'histoire eût été changée, peut-être, si l'Autriche s'était trouvée prête et si la Prusse, inspirée par l'Angleterre, ne lui eût conseillé, à Varsovie, au mois d'octobre, de prolonger par son abstention les embarras de Napoléon.

L'Empereur, alors, assistait impuissant au déchaînement des colères des catholiques, maintenait ses troupes à Rome, permettait à Lamoricière de réorganiser celles du pape, résistait aux sollicitations de ses amis italiens, le D<sup>r</sup> Conneau, Arese, le prince Jérôme, qui le pressaient de renouer avec la Sardaigne. Il rêvait une réconciliation impossible entre le Pape obstiné dans ses protestations et l'Italie impatiente d'arriver à Rome. Et ses hésitations, qui ne calmaient pas les catholiques, lui faisaient perdre, auprès des Italiens irrités du maintien de l'armée française à Rome,



636 LA FRANCE A ROME : DÉMISSION DE THOUVENEL (1862), l'avantage de ses services et de ses victoires. En vain, son ministre, M. Thouvenel, qui certes n'était point anticatholique, fit l'impossible pour le convaincre de mettre un terme à l'occupation. L'Impératrice, qui peu à peu avait gagné à la cause catholique Magne, Walewski et Randon, le 4 septembre 1862, fit une scène à Thouvenel pour l'obliger à donner sa démission et obtint, au retour de Biarritz où son influence put librement s'exercer, le renvoi d'un ministre indocile à ses menaces. Sacrifice inutile encore, qui, en prolongeant l'occupation de Rome, habitua les Italiens à détester la France presque à l'égal de l'Autriche et n'empêcha pas les catholiques de remporter sur l'Empire, aux élections de 1863, des victoires retentissantes, de se grouper pour le combat autour de Berryer et de Thiers. Le secret de l'Impératrice n'effaçait point le secret de l'Empereur : la défense du Saint-Siège et des intérêts catholiques ne suffisaient pas à faire oublier les encouragements donnés à la Révolution en Italie.

Pour satisfaire les libéraux, Napoléon d'ailleurs poursuivait son rêve d'émancipation des peuples et des races. Plus que jamais il revenait, avec sa *Vie de César*, aux études archéologiques, dans le commerce des érudits qu'il attirait aux Tuileries : Léon Renier, Maury, Desjardins, V. Duruy. Son amie Hortense Cornu, qui s'était écartée depuis le coup d'État, consentit à redevenir son intermédiaire avec la science et les savants allemands. Avec Mommsen, Renier et leurs élèves, l'Empereur publiait les œuvres de Borghesi, chargeait le peintre Cornu d'acquérir la collection Campana, entrait en possession des propriétés Farnèse, pour fouiller le sol de la Rome antique. Il se passionnait, par ces influences et ces études, pour le passé lointain des races que la philologie allemande avait remis en honneur, où il croyait retrouver les titres des nations modernes. A défaut de son intérêt politique, sa nature et ses goûts firent de lui, auprès des Français, le champion de ce grand mouvement, soi-disant libéral, qui depuis 1848 poussait les peuples épris de grandeur, infi-

ENCOURAGEMENTS AUX LIBÉRAUX ET AUX RACES. 637  
dèles aux vraies leçons de la Révolution, vers l'unité de race et de langue.

Quinet se félicitait de l'aide que la France prêtait avec insistance aux Roumains. Si l'Empereur, à la Conférence de Paris, avait renoncé à soutenir l'union réclamée par les Moldaves et les Valaques (1858), le premier il avait applaudi au moyen que ces peuples avaient trouvé, de réaliser l'unité roumaine, en prenant le même prince, Alexandre Couza. Il n'approuvait pas moins en 1862 la réunion des assemblées à Bukarest, heureux et fier de voir sur les bords du Danube s'accomplir, malgré l'Europe et l'Angleterre, une œuvre libérale et latine. Et, pour couronner cette œuvre, quatre ans plus tard il forma comme toujours, avec M<sup>me</sup> Cornu et les Roumains, une intrigue ignorée de ses ministres et des cabinets, qui donna un royaume à la famille à demi napoléonienne des Hohenzollern (février 1866).

Il prenait de même le parti des Slaves dans les Balkans, et particulièrement celui des Serbes qui en 1858 avaient rappelé les Obrenovitch, avec l'espoir de réaliser, après la Serbie libre, la grande Serbie, l'émancipation des frères de Bosnie, d'Herzégovine et de Montenegro. L'avènement de Michel Obrenovitch, surtout en 1860, décida ces espérances : le régime libéral exigé de la Turquie par la France en 1856, les réformes du Tanzimat n'avaient pas amélioré la condition des chrétiens, qui s'adressaient à leurs frères de Serbie, aux Russes, dans leur détresse. A la suite d'une note envoyée par Gortchakoff aux puissances, le marquis de La Valette réclama du sultan une enquête administrative qui justifia les plaintes de ses sujets chrétiens (octobre 1860). La révolte éclata en Herzégovine en mars 1861, appuyée par une action énergique du prince Mirka au Montenegro. La Serbie arma ses milices à la fin de l'année et chassa les Turcs qui tenaient encore garnison à Belgrade au début de 1862, tandis que le sultan s'acharnait à détruire le Montenegro. « Toutes ces contrées, écrivait dès le mois de décembre 1860 M. Thouvenel, sont dans une grande fermentation. Je ne néglige rien pour modérer les

élans d'imagination des Moldo-Valaques et des Serbes. » Le ministre français eut fort à faire pour empêcher l'Empereur, un an plus tard, d'écouter ses conseillers italiens et français qui le pressaient ardemment de précipiter une révolution en Orient : vaste soulèvement des races italienne, hongroise et slave, capable d'affranchir la patrie de Manin, de Kossuth et les chrétiens. « L'intention bien arrêtée de l'Empereur, disait son ministre, est de liquider en Orient l'affaire d'Italie (21 octobre 1861). » Thouvenel, en présence de cette nouvelle entreprise, plus formidable encore, louvoya. Il obtint, grâce à la Russie et malgré l'Angleterre, du Sultan le pardon du Montenegro (avril 1862) et la restitution de Belgrade aux Serbes.

La grande révolte de la Pologne, éclatant au mois de janvier 1863, détourna l'attention de l'Empereur vers le nord. Pour la démocratie française, la cause de la Pologne était un dogme; pour le parti catholique, la défense d'une nation martyre de sa foi; pour les conservateurs, le soutien contre les conquêtes moscovites des alliés traditionnels de la royauté française. Au Palais-Royal, les libéraux s'appuyaient sur le prince Napoléon, les cléricaux aux Tuileries sur l'Impératrice pour proposer une campagne d'intervention française à Varsovie. Le nouveau ministre à qui, pour plaire à sa femme, Napoléon avait remis le soin de sa politique étrangère, Drouin de Lhuys, apportait malheureusement, en cette crise décisive, les souvenirs de la guerre de Crimée, que sept ans d'entente cordiale et des intérêts communs entre la Russie et la France auraient dû effacer. Il apprit qu'à Berlin on s'était décidé à offrir par la convention d'Alvensleben le concours de l'armée prussienne au czar contre les insurgés polonais : mécontent de l'appui ainsi donné par la Prusse à la Russie, le ministre français fit des représentations à M. de Bismarck le 18 février et invita l'Angleterre et l'Autriche à le suivre. Elles ne le suivirent pas, craignant que, dans ce conflit avec la Prusse, la France ne cherchât et ne trouvât un avantage territorial.

Cette première démarche inutile ne nous eût cependant point brouillés avec les Russes, si les Anglais, Russell et Palmerston n'en avaient profité pour aggraver le mal. Le 2 mars, la reine Victoria réclamait du czar, qui refusa avec hauteur, la restauration d'un royaume polonais garanti par les traités de 1815. L'opinion française en prit acte pour réclamer à Napoléon une même démarche. L'Empereur hésitait à s'engager dans cette voie révolutionnaire ou à invoquer les traités de 1815. Comme dans la question romaine, son cousin vint au Sénat appuyer les pétitions en faveur d'un peuple libre et lui rappeler ses propres écrits et ses sympathies anciennes pour la Pologne. Il demandait à l'Empereur de le nommer ambassadeur auprès du roi de Suède : il prétendait déterminer dans le nord une vaste croisade contre la Russie en faveur des nationalités et de la liberté.

Ce fut entre les deux parents l'occasion d'une querelle très vive : elle jeta une étrange lumière sur les intrigues passées et présentes qui, sous prétexte de traditions et d'honneur, s'imposaient à la politique française. Le Dr Conneau appela le 7 mars à la rescousse le comte Arese : « Il y a des occasions qu'on ne laisse pas passer impunément », lui disait, en l'envoyant à Paris, le comte Pasolini, ministre de Victor-Emmanuel. Dès les premières conversations, le serviteur dévoué de l'Italie apprit qu'on ne tarderait pas à entendre le *bramble-bas de combat*, que Napoléon comptait sur l'Italie et lui offrirait la perspective de la Vénétie, si l'Empereur pouvait se fier à l'Angleterre et à l'Autriche. Drouin de Lhuys lui-même inclinait à cette nouvelle évolution européenne. Le 14 mars, Metternich, que l'impératrice Eugénie avait gagné de son côté à la cause des Polonais, allait à Vienne proposer à son maître, de la part de la France, une alliance contre la Russie pour la restauration de l'unité polonaise sous le sceptre d'un archiduc et l'achèvement de l'unité italienne en Vénétie.

Il ne tint qu'à François-Joseph de déchaîner ou non cette grande crise de l'Orient. L'alarme fut chaude à Saint-

Pétersbourg, où le czar se hâta de promettre le 31 mars, aux Polonais, s'ils désarmaient, leur pardon et des réformes. A la voix de Katkof, invoquant à son tour contre le polonisme l'unité de la terre russe, la Russie se levait tout entière, en face des rebelles encouragés par l'Europe et par la France.

L'Angleterre veillait : il lui suffisait d'avoir brouillé irrémédiablement le czar et l'Empereur. Elle se méfiait d'une guerre européenne favorable peut-être aux desseins ambitieux des Français. Sa diplomatie sut empêcher l'Autriche de provoquer le czar, et la Prusse de le soutenir ; elle prévint toute intervention militaire de l'Europe en Pologne. Tout ce bruit qu'elle avait provoqué s'éteignit dans les notes diplomatiques des 15 et 17 avril, simple protestation qui n'empêcha point les destinées de la Pologne de s'accomplir et servit seulement à laisser au cœur des Russes l'âpre rancune de leur puissance un instant menacée. « Je connais, disait dès 1861 le czar Alexandre à M. de Montebello, le centre permanent d'intrigues du Palais-Royal par des indices nombreux et certains. » Dix ans plus tard, en 1872, Gortchakoff rappelait à notre envoyé en Prusse, M. de Gontaut-Biron, comme la cause principale des désastres de la France en 1870, cette malheureuse affaire de 1863 qui mit désormais du froid dans les relations des deux empires.

Pour satisfaire les avocats passionnés des nations malheureuses, Napoléon venait de s'aliéner la Russie, sans relever la Pologne, sans satisfaire l'Italie.

L'Italie, il y pensait toujours, accessible aux demandes qu'il recevait incessamment de Victor-Emmanuel, de ses ministres, Cavour, Ricasoli, Rattazzi, de ses ambassadeurs ou agents secrets. Le comte Vimercati, ministre *ad latus* du chevalier Nigra, porte-parole de son maître, très lié avec les confidents de l'Empereur, Mocquard, le général Fleury, était le canal des communications intimes entre les deux souverains. « Cette manière de faire plaisait à l'Empereur qui, on le sait, aimait à passer par-dessus la tête de ses

QUAI D'ORSAY ET TUILERIES : DROUIN DE LHUYS. 641 ministres. » Témoin de ces relations secrètes et employé à cette intrigue, Fleury fut le premier que le 16 juin 1861, Napoléon, malgré l'Impératrice, avait résolu de renouer les rapports officiels avec le royaume d'Italie et de le reconnaître. Dès qu'Arese, appelé par dépêche le 24 juin en France, fut venu sceller cette réconciliation, le premier écuyer de l'Empereur reçut à Vichy l'ordre de porter à Victor-Emmanuel, le 17 juillet, une lettre du maître qui faisait, selon l'expression de M. Thouvenel, sauter « le fossé à la diplomatie officielle ». Entre le souverain, toujours prêt à se laisser guider par les libéraux de France et d'Italie, et la souveraine admise au conseil pour y défendre le Saint-Siège, le rôle du ministre des affaires étrangères était pénible. Les Tuileries lui donnaient plus de besogne que toute l'Europe.

Cependant Napoléon avait exigé de Victor-Emmanuel, en lui accordant cette reconnaissance qui déterminait celle des autres cabinets, le droit de maintenir ses troupes à Rome. Contre l'occupation française, le patriotisme italien, auquel les ministres du roi avaient peine à résister, se déchaîna. En France, les colères du parti libéral étaient peut-être, en 1863, plus grandes encore. Thouvenel même, au Sénat, blâmait l'Empire de n'y point céder, et de s'aliéner ainsi l'Italie nouvelle. Brusquement le marquis Pepoli passa par Paris au mois de mai, ce qui n'était pas le chemin direct pour revenir de Saint-Pétersbourg, où il était ambassadeur, à Turin. Drouin de Lhuys apprit qu'il avait donné à l'Empereur le conseil d'évacuer Rome : il s'indigna d'abord, ayant été appelé pour assurer au parti conservateur le succès d'une politique opposée. Mais quand il vit revenir à Fontainebleau le même marquis, parent de l'Empereur, à la fin de juin, il se résigna à ce qu'il ne pouvait empêcher. Pour décider Napoléon et ne pas le brouiller avec ses sujets catholiques, avec sa femme, les Italiens, Minghetti, Visconti Venosta lui offraient une garantie, le transfert de la capitale italienne à Florence. Du moment que Victor-Emmanuel se décidait à décapiter

Turin, au profit d'une autre ville que Rome, n'était-ce pas la preuve qu'il renonçait au rêve des unitaires, à Rome capitale? Napoléon accepta cette preuve, et Drouin de Lhuys avec lui : ils signèrent sur cette base la convention du 13 septembre 1864 qui promettait l'évacuation de Rome par la France en deux années.

Cette solution de la question romaine, qui plut aux libéraux de Paris, ne devait ni déconcerter les patriotes italiens, ni apaiser le parti catholique. Les uns et les autres s'accordèrent à penser que Florence « *ne serait qu'une étape* ». Appuyé sur l'Encyclique *Quanta cura* et le Syllabus (décembre 1864), le parti catholique français déclarait en 1865 la guerre à l'Empire. Il applaudissait Thiers lançant contre la convention de septembre l'apostrophe célèbre : « Il y a le droit de la France. La France a versé son sang pour les Italiens, et elle n'aurait pas le droit de dire aux Romains : « vous exigez de moi que je m'expose à une collision religieuse, que j'éloigne à jamais de moi les catholiques, que je bouleverse toute ma politique, je ne le puis, ni ne le ferai ». Napoléon en effet ne le fit pas. Dès que Garibaldi, difficilement retenu par le roi d'Italie à Caprera, en 1864, profita de l'évacuation française achevée en 1866 pour envahir l'Etat romain, le 25 septembre 1867, l'Empereur n'attendit pas que Victor-Emmanuel exécutât la Convention de 1864 et protégéât le pape. Il expédia de nouveau une armée à Rome, et la défaite des Garibaldiens à Mentana (octobre 1867) lia *pour jamais*, selon l'expression de Rouher, l'Empire français à la défense du pouvoir temporel, contre l'Italie frémissante et indignée.

Ainsi, alternativement encouragés par les satisfactions que le pouvoir leur donnait en secret, les partis, invoquant des traditions contraires d'action extérieure, en faveur de l'Eglise ou des peuples, se déchaînaient en France grâce à la liberté peu à peu reconquise, et rejetaient sur l'Empereur, avec une ardeur égale, la responsabilité des fautes auxquelles il avait espéré les associer.

Ses calculs se retournaient tous contre lui. Il n'en paya aucun plus chèrement que l'entreprise du Mexique.

A peu de frais, par une intervention rapide et décisive, Napoléon s'était imaginé trouver au Nouveau-Monde, en même temps que dans l'Empire plus libéral, l'expédient propre à le délivrer de ses embarras intérieurs et extérieurs. Il croyait que là du moins le secret de l'Impératrice et le sien, au service des ambitions catholiques ou de la propagande latine, ne s'opposeraient plus comme en Italie : ce serait vraiment la *grande pensée du règne* que de les réconcilier et d'accorder dans une même œuvre toutes les passions françaises. Si en effet Napoléon encouragea sa femme à recevoir Almonte, et tous les artisans espagnols et belges du complot qui avait pour objet la restauration de la monarchie et de l'Eglise au Mexique, il se concertait avec Prim à Vichy, en juillet 1861, pour assorer, pendant les discordes civiles des Etats-Unis, la suprématie de la race latine dans l'Amérique du Centre et du Sud. « Qui sait, disait son ministre, associé à cette grande pensée, si cette affaire n'aiderait pas à la solution de la question d'Italie. »

Offrir au Saint-Siège, aux conservateurs, une croisade contre Juarez, apporter aux libéraux qui décidément confondaient la propagande nationale avec la grandeur de la France par le triomphe de la race latine, un nouvel Etat latin, après la Roumanie, et l'Italie, tels étaient « les motifs élevés auxquels l'Empereur n'associait pas la France », disait son confident Fleury, pour servir à leur goût tous les partis, ceux du passé, ceux de l'avenir. L'économiste Michel Chevalier, dont l'intimité avec l'Empereur était connue, prit la plume et la parole dès 1862, pour persuader aux Français que « les destinées de la France et la grandeur de son autorité étaient subordonnées aux chances d'avenir des Etats catholiques en général et des races latines en particulier ».

L'événement, très vite, avait démenti ces calculs fort habiles sans doute, mais chimériques. « L'affaire a été mal

engagée, écrivait M. Thouvenel, qui avait paru d'abord l'approuver, mais il n'était plus possible de s'arrêter à mi-chemin » (21 mars 1862). Ce jugement sévère aurait pu s'appliquer à toute la politique impériale. La race latine, avec les Mexicains presque unanimes à protester contre l'intervention de l'Europe, avec Prim et l'Espagne qui se retirèrent de l'aventure aussitôt, se dérobaient aux espérances de Napoléon III. La France demeura seule chargée d'une entreprise plus difficile que l'Empereur, trompé par les monarchistes mexicains, ne l'avait cru. Les libéraux français s'indignèrent de tant de dépenses et d'efforts employés pour imposer à un peuple le joug d'une monarchie étrangère. Les conservateurs, mécontents que l'entreprise n'aboutit pas immédiatement à une restauration de l'Église et du Saint-Siège, ne s'irritèrent pas moins des sacrifices qu'elle exigeait. « Les conseillers intimes du souverain, et j'étais du nombre, écrivait le général Fleury, ne cachaient pas la triste vérité sur l'impopularité de cette grande aventure, dès la fin de 1862. » « Le pauvre Empereur hochait tristement la tête », mais il était pris à son propre piège. Il « n'avait associé ni ses amis, ni son gouvernement, ni les Chambres » au grand dessein secret par lequel il s'était figuré réunir et désarmer les partis les plus opposés. Il était le prisonnier de sa propre politique, et voyait, en s'y engageant chaque jour davantage, qu'elle devenait au contraire le terrain propre à l'action commune de la droite et de la gauche contre lui.

Du mois de mai 1863 au mois de mai 1864, Napoléon acheva les destinées de son empire et celles de la France. Après qu'aux élections de 1863, le pays eut donné plus de force aux adversaires du gouvernement qui lui avait rendu quelque liberté, les crédits demandés en janvier 1864 pour le Mexique furent pour les chefs de toutes les oppositions, Berryer, Thiers et J. Favre, la première occasion de réunir leurs attaques, d'exposer leurs critiques et leurs vœux. Un mois après, en mars 1864, une convention, encore secrète, engageait Maximilien à partir comme empereur au Mexique

et la France à le soutenir, jusqu'en 1867, avec l'élite de son armée.

Ce fut à ce moment que Napoléon III fit pour ainsi dire l'aveu de sa détresse : il y faut revenir, pour juger son œuvre tout entière fondée sur les intrigues secrètes, les passions des partis et les traditions que la France croyait glorieuses et qui devaient la perdre. Depuis la guerre de Crimée, on avait pu compter, sous cet empire qui s'annonçait pour la paix, sept expéditions : celle d'Italie, les campagnes de Chine, l'entreprise d'Indo-Chine, la guerre de Syrie, l'occupation de Rome, les guerres de Kabylie et du Sud-Oranais, la longue et coûteuse affaire du Mexique, entreprises pour la plupart dispersées au loin, à toutes les extrémités du monde, engagées à la fois, sans autre objet que « l'honneur et le prestige de la France ». « Le pays est fatigué des charges réelles et actuelles, disait un serviteur de l'Empire clairvoyant, Larrabure, au début de 1864, et voudrait que l'on ne dépensât plus au loin des ressources qui pourraient être précieuses pour nous. » Berryer, sans être contredit, évaluait à trois milliards le montant des emprunts réclamés depuis douze ans pour la satisfaction de cette politique vaine et onéreuse. Chaque année exigeait de nouveaux efforts pour réparer les brèches profondes que ces campagnes faisaient nécessairement dans les rangs et les magasins de nos armées et de nos escadres. C'étaient des fissures plus graves par leur nombre et leur répétition que ne l'eussent été les pertes d'une grande entreprise. Les forces de la France s'y épuisaient lentement.

Au lieu de procurer à sa nation des alliés, ces entreprises avaient peu à peu aussi détourné d'elle toute l'Europe : l'Angleterre, jalouse et inquiète de notre action extérieure, et toujours préoccupée de nous brouiller avec la Russie ; la Russie, irritée des encouragements que l'Empire avait donnés aux Polonais, et nous invitant à affranchir les Slaves des Balkans ; la Prusse, disposée à mobiliser l'Allemagne, si la France menaçait le Rhin, et à exploiter

pour son programme unitaire notre propagande internationale; l'Italie, grisée de sa grandeur rapide à laquelle la France prétendait mettre à Rome un terme après l'avoir si fidèlement servie; le Saint-Siège, incapable de se défendre, et reprochant à Napoléon l'abandon du catholicisme dont il protégeait partout les intérêts et les missions; l'Espagne et Prim, les États-Unis, pour des motifs tout opposés, résolus à ne plus soutenir ou à combattre l'empire constitué à grands frais au Mexique. Tels étaient, en 1863, les sentiments à l'égard de la France des puissances, rancunes provoquées ou espérances déçues par une action qu'elles jugeaient insuffisante, colères ou jalousies excitées par des interventions qui dérangaient leurs calculs ou alarmaient leurs ambitions. Jamais situation plus étrange et plus risquée ne s'est présentée pour une nation que d'être ainsi à la fois isolée et engagée de toutes parts.

La gravité de ces conséquences n'échappait point à Napoléon III. Il fit à cette époque tous ses efforts pour décider l'Europe à réduire ses armements, sans la persuader. En 1862, il pria Cobden, l'avocat autorisé du libre échange, de recommander à l'Angleterre une entente entre elle et la France « relative au nombre de vaisseaux que chacun des deux pays devrait entretenir ». En 1863, il adressait aux souverains de l'Europe, pour régler l'affaire de Pologne et beaucoup d'autres, la demande d'un Congrès dont l'objet serait de « réduire des armements exagérés entretenus par de mutuelles défiances ». — « Nos ressources, disait-il, les plus précieuses doivent-elles indéfiniment s'épuiser dans une vaine ostentation de nos forces? Conserverons-nous éternellement un état qui n'est ni la paix avec la sécurité, ni la guerre avec ses chances heureuses? »

Ce projet de désarmement, cet appel à la conciliation et à la paix venaient trop tard, d'un souverain qui ne semblait pas désigné pour réunir l'Europe, après l'avoir bouleversée, d'un souverain *complotant*, selon le mot de Palmerston. Ce programme, qui trahissait les embarras et la lassitude de l'Empire, parut un complot encore, le

désir de convertir les souverains à un remaniement des traités de 1815, dont la France aurait l'honneur et le profit. « Il est naturel, répondit Palmerston, que la France éprouve un sentiment agréable à substituer un traité de 1863 au traité de 1815 qui rappelle Waterloo et Sainte-Hélène : mais cela n'est pas une raison suffisante pour que tout le reste de l'Europe s'assemble autour d'une table ronde, afin de clore à la seule nation française. Ceux qui possèdent leurs domaines par un titre valide depuis près d'un demi-siècle pourraient bien ne pas être désireux de voir ce titre discuté et exposé à toutes les modifications de frontières que de bons voisins pourraient avoir envie de proposer. » L'Angleterre traduisait brutalement les défiances des souverains et, le 25 novembre 1863, la reine Victoria donna le signal des refus.

Un seul homme d'Etat avait paru accueillir l'invitation de Napoléon III avec empressement et la recommander à son souverain. « Si j'étais le roi de Prusse, répondit alors à M. de Talleyrand M. de Bismarck, je vous dirais tout de suite : j'accepte » (13 novembre 1863). Singulière ironie en apparence que cette adhésion spontanément donnée à une entreprise pacifique par le ministre que le roi Guillaume I<sup>er</sup> venait d'appeler à lui pour obliger des Chambres indociles à doubler le budget de la guerre prussienne. C'est que ce ministre avait devant les yeux l'exemple de Cavour, avocat heureux de l'unité italienne, depuis le Congrès de Paris. Pour le royaume de Prusse, que Bismarck dotait avec Roon et de Moltke d'une forte organisation militaire, qu'il entourait avec soin des sympathies de la Russie et de l'Angleterre, l'heure était venue de poser à son tour la question de l'unité allemande. Le fer serait bientôt prêt : un Congrès encore pouvait être propice aux desseins ambitieux de la diplomatie prussienne et des Allemands. *Igni et ferro* : dans une crise générale, l'unité de la race germanique entrevue en 1848 devait se réaliser. Bismarck n'attendait qu'une occasion d'exploiter, par la force qui créait le droit, l'affaiblissement de la France et du second Empire.



Gortchakoff disait alors de lui : « il y a en cet homme l'étoffe d'un ministre du grand Frédéric », et le ministre prussien, relevant l'éloge, ajoutait : « le grand Frédéric manquant, je le serais bien à moi tout seul ». Au milieu du dix-huitième siècle, les destinées de la France aveuglée par ses traditions, livrée aux partis et aux intrigues, s'étaient décidées par la conquête de la Silésie : la conquête des duchés danois, au dix-neuvième siècle, allait déterminer le sort des Français dans l'Europe bouleversée par le triomphe et les prétentions des races qu'ils avaient cru servir à titre de revendications nationales, et dont l'Allemagne devait avoir, avec l'initiative, le profit et l'honneur.

## BIBLIOGRAPHIE

Consulter la *Bibliographie* des chapitres précédents, notamment celle du chapitre XII, et aussi la *Bibliographie* du chapitre suivant.

Ajoutez : pour les Catholiques : DE FALLOUX, *Etudes et souvenirs*, 1866, in-8°. — DE MEAUX, *Montalembert*. — LAGORCE, *Histoire du Second Empire*, t. V à VII. — Pour les Libéraux : *la Revue nationale* (articles de politique extérieure de Lanfrey, 1861-1863). — ROCHFORT, *la Lanterne*. — CORENTIN GUYHO, *l'Empire inédit*. — DE BARANTE, *Mémoires*, t. VIII. — GUIZOT, *Lettres et correspondance avec sa famille*. — Pour les Bonapartistes : CASTELLANE, *Mémoires*, t. V. — EMILE OLLIVIER, *l'Empire libéral*, t. VI à VIII. — DARIMON, *Histoire de Douze ans*, 1857-1869; Paris, 1887. — *Les Irréconciliables sous l'Empire*, 1867; 1888. — *Les Cent Seize et le ministère du 2 janvier 1869*; 1889. — DE VIELCASTEL, *Mémoires*; 1881-1884, 6 vol. — MÉRIMÉE, *Lettres à Panizzi*; 1881, 2 vol. — *Papiers et correspondance de la famille impériale*, 1870-1872; 2 vol. — HALT, *Papiers des Tuileries*; 1871. — MARÉCHAL RANDON, *Mémoires*. — DUC DE PERSIGNY, *Mémoires*; 1896. — ROTHAN, *la France en 1867*; 2 vol. in-8°.

## XV

## LA FONDATION DE L'EMPIRE ALLEMAND

## I. — L'œuvre prussienne.

L'œuvre à laquelle M. de Bismarck et son maître Guillaume I<sup>er</sup> ont, par leurs efforts et leur succès, de 1862 à 1870, attaché leur nom a été, dans ses grandes lignes, conforme au programme d'unité de race et de langue que les patriotes allemands avaient l'espoir de réaliser par la propagande victorieuse de la science germanique à travers l'Europe du dix-neuvième siècle.

Il faut pourtant la distinguer, dans sa réalité, de l'unité italienne, qui, d'un coup et complètement, a fondu avec la monarchie de Savoie des États et des peuples demeurés jusqu'en 1860 sans aucun lien commun. Depuis 1815, l'Allemagne avait des institutions fédérales alors que l'Italie n'en avait point. Elle est demeurée, en 1870 encore, après la création d'un véritable royaume dans la péninsule, une sorte de confédération.

Ce qu'on appelle, par analogie avec l'évolution de l'Italie, l'unité allemande a été précisément la substitution d'un empire allemand sous la direction de la Prusse agrandie à la Confédération germanique où l'autorité de l'Autriche était prépondérante. Les ouvriers ont donné leur empreinte à l'œuvre. Le premier empereur de l'Allemagne nouvelle n'était pas, comme son frère Frédéric-Guillaume IV, capable d'oublier, pour plaire aux théoriciens de l'idée allemande et s'associer à leurs doctrines, que la Providence d'abord l'avait fait roi de Prusse, maître absolu d'une

monarchie militaire, fondée sur la réalité des conquêtes patientes. Ce n'était pas un professeur, mais un soldat couronné, qui, ne paraissant pas appelé à régner, s'était trouvé consacré par sa destinée, son éducation et ses goûts à la grandeur de l'armée prussienne.

Lorsque la maladie de son aîné lui valut en 1858 la régence et le trône en 1861, il ne débuta point comme celui-ci par des discours à la nation germanique ou des promesses libérales, mais par des actes pour l'armée des Hohenzollern. Il ne recula pas devant un violent conflit avec les Chambres prussiennes qui refusaient à ses généraux, Roon et de Moltke, le budget d'une réforme militaire essentielle, et se permettait de discuter contre lui, souverain de droit divin, conservateur et féodal, des intérêts de l'État. Volontiers il eût pris pour devise ce propos de Frédéric II : « Si jamais on négligeait l'armée, c'en serait fait de ce pays. » Et à ce pays, à cette terre lentement acquise sur la nature et sur les hommes par ses ancêtres, leur propriété vraiment et la sienne du droit de leur audace ou de leur prudence, Guillaume I<sup>er</sup> tenait plus qu'à l'unité de l'Allemagne. On l'avait entendu dire, en 1849, à la tête d'une armée prussienne : « Qui veut gouverner l'Allemagne devra la conquérir. Le jour est-il venu pour cette unité, Dieu seul le sait, peut-être du vivant de mon fils ou de mon petit-fils. »

Plus heureux que son ancêtre, le roi-sergent, ce roi officier ne devait pas mourir sans avoir vu lui-même s'accomplir, de son vivant, l'œuvre qu'il avait cru réservée à son fils. Bismarck eut, pour décider l'Allemagne, le génie et le bonheur qui, un siècle plus tôt, avaient permis à Frédéric II de décider la Prusse six mois après la mort de son père. Fils de hobereaux prussiens passionnément attachés comme leur roi à la terre, aux droits, à la condition de la famille, le baron Otto de Bismarck-Schönhausen, jusqu'à près de quarante ans, avait vécu dans le culte exclusif de la Prusse et de l'absolutisme royal, ces deux grandes forces matérielles et morales, les seules à ses yeux qui

fussent capables de garantir à la noblesse et à l'État leurs droits historiques. Son passage aux Universités de Göttingue et de Berlin, dont il n'a en somme guère suivi les cours, avait laissé sur lui peu de traces : sa nature violente et orgueilleuse n'avait pu se plier, encore moins se donner à cette culture et à ces maîtres dont l'Allemagne et même les princes, séduits par la science germanique, acceptaient alors dévotement les leçons. Il y eut toujours chez lui comme une révolte de l'homme d'action et du hobereau contre l'autorité et le libéralisme des professeurs, hommes de pensée et bourgeois.

Il aurait dû pourtant leur savoir gré d'avoir déterminé, en 1847, Frédéric-Guillaume IV à réunir la Diète prussienne, de cette occasion qu'ils lui donnèrent ainsi d'échanger sa vie obscure de gentilhomme cultivateur avec l'action publique, de prendre rang dans la politique prussienne, de se signaler pour l'avenir. Dans les combats qu'alors il livra aux libéraux, dans les conseils qu'il donna à son roi, plus patriote et moins conservateur que lui, d'opposer la force et l'armée, le dévouement de sa noblesse à son peuple séduit par les doctrines des unitaires, rien n'annonçait le premier rôle qu'il devait tenir dans la formation de l'unité germanique. Ces luttes au contraire l'attachaient plus que jamais à l'idée étroite et claire qui était tout son programme : plutôt que la constitution douteuse d'une Allemagne unie dans la liberté, la Prusse, la vraie, la seule Prusse (*Stockpreussenthum*) chrétienne, royaliste, traditionaliste, le « rocher de bronze » indestructible. Quand il reparut, comme ministre à la Diète prussienne de 1862, il disait encore : « L'Allemagne n'a cure du libéralisme de la Prusse, mais de sa force. Il nous faut réunir en faisceau les forces prussiennes pour l'instant favorable. »

La seule différence, alors, qu'il y eut entre ces deux serviteurs de la Prusse, également attachés en 1862 au maintien de sa force par la monarchie et les institutions militaires, c'était l'attente prudente et indéterminée chez

l'un, impatiente et fiévreuse chez l'autre du moment qui déciderait l'emploi de cette force. « Que la Prusse, disait le roi, soit destinée à être à la tête de l'Allemagne, cela ressort de toute notre histoire. » Et ce disant, il ne cherchait ni les moyens, ni l'occasion. Mais quand il prit pour collaborateur Bismarck et lui confia les destinées de l'État, il se trouva face à face avec un homme qui, depuis 1853, au service de la Prusse, à Francfort, avait observé et cherché, et pris son parti d'un *bon coup de reins*, comme Frédéric le Grand pour l'heure la plus prochaine, pour la grande partie désormais inévitable.

Le 11 mai 1851, pour sceller, après Olmütz, la réconciliation de la Prusse et de l'Autriche, le roi Frédéric-Guillaume IV avait envoyé à la Diète de Francfort le jeune député qui, de tous les conservateurs de son parti, paraissait le plus pressé de restaurer les institutions féodales et monarchiques, ébranlées par la Révolution de 1848. Dans ce poste, où Bismarck resta huit ans, au premier contact des choses et des hommes auxquels il devait et paraissait vouloir donner son concours, l'apprenti diplomate se sentit pris d'une colère violente de révolutionnaire : à l'usage et par la réflexion, cet accès devint un plan arrêté contre l'Autriche, et le régime fédéral allemand rétabli par Schwarzenberg, au profit exclusif des Habsbourg. « Je me souviens très bien du moment où cette évolution se produisit dans mes opinions. J'étais venu à Francfort avec de bons sentiments pour l'Autriche; mais là, mis au courant, par les documents, de la politique autrichienne qui se résumait par ces mots : « avilir, puis démolir la Prusse », je perdis mes illusions de jeunesse. »

L'arrogance du président de la Diète, le comte Thun, envers Bismarck et ses pareils, envoyés des dynasties allemandes, un ton et comme un dessein avoué de commandement auxquels il résista tout de suite le confirmèrent dans sa décision. « Je suis de la marche du Brandebourg, du sol même où la monarchie prussienne a été bâtie et cimentée par le sang de nos pères. Cette raison me suffit

pour ne pas vouloir que mon roi devienne le vassal d'un président autrichien de la Diète de Francfort. » Il n'eut pas besoin d'autre considération pour régler désormais sa conduite et ses plans. S'il résolut la guerre à la Confédération germanique, au *Bund*, ce ne fut point à l'exemple des patriotes allemands qui, en 1848, l'avaient sacrifiée à leurs passions de race et d'unité, en mystiques et en théoriciens, ce fut en vrai Prussien, pour donner par la force à son roi un rang digne de lui et de ses serviteurs, le premier. « Les deux buts se confondaient », a-t-il dit plus tard naïvement. Le point de départ et les moyens, en tout cas, ne se ressemblaient guère.

Pour mieux fixer ce point de départ essentiel, rappelons l'histoire et l'état de la Confédération germanique. Lorsqu'en 1814, le Congrès de Vienne avait reconstitué l'Europe centrale, il avait dû donner aux Allemands, en qui la lutte napoléonienne venait d'éveiller l'idée de patrie, sinon l'unité, du moins une « Union fédérative perpétuelle ». On ne pouvait plus refuser à ce peuple « qui avait donné pour de bon » la récompense de son patriotisme, des institutions nationales, à titre « de garanties pour sa sûreté extérieure et intérieure ». Seulement, les princes des États particuliers et secondaires, à qui même les patriotes avaient peine à refuser des droits historiques, dont la crise récente avait développé la puissance et les domaines, effrayés des prétentions de la Prusse, dégagés de la suprématie de l'Autriche, avaient pris leurs précautions pour défendre, contre ces tendances nationales à l'unité, « leur *indépendance, l'inviolabilité de leurs pouvoirs* ». Sous la présidence de l'Autriche, qui avait obtenu l'initiative des lois et la rédaction des protocoles, la Diète de Francfort, véritable congrès de puissances souveraines d'une part, et de l'autre unique assemblée législative et exécutive de la *nation allemande*, formait un compromis singulier entre le particularisme et l'unité, entre le passé et l'avenir.

Pendant de longues années, en s'y reprenant plus d'une fois, en 1819 à Carlsbad, à Vienne en 1820 et 1834, Met-

ternich avait pourtant travaillé et réussi à déterminer le caractère incertain et contradictoire de ce régime fédéral pour y restaurer l'autorité de l'Autriche. Sa diplomatie, attentive à toutes les occasions, avait exploité, pour vaincre la résistance des princes, leur crainte du libéralisme et des révolutions. Des pouvoirs plus étendus qu'il avait peu à peu donnés à la Diète sur les États, il se fit un argument auprès des patriotes épris d'unité. Quand l'acte final de 1820 surtout eut enlevé aux assemblées particularistes des États le droit de contrôler et de connaître la politique fédérale des princes, la Diète imposée par Metternich tendit à devenir, de 1830 à 1834, une sorte de pouvoir central, arme de la censure contre la presse et les universités, autorisé à intervenir par la force dans les affaires particulières de chaque État, à soumettre les sujets à toutes les exigences, même fiscales de leurs maîtres, créant une législation unique qui ne dépendait que d'elle, à laquelle tous les Allemands depuis 1834 devaient obéissance.

Confident du chancelier, Gentz affirmait que « cette police et ses instruments étaient les moyens de réaliser l'unité nationale et de combattre la non-homogénéité des États particuliers ». Malgré le profit réalisé par l'Autriche, la Prusse fut sa meilleure auxiliaire dans cette entreprise patiemment conduite contre le particularisme. Et si les libéraux s'en plaignaient, le chef des patriotes, Gagern, en 1819, célébrait l'accord de la Prusse et de l'Autriche comme le fondement nécessaire du progrès de la nation allemande vers la grandeur. D'une simple confédération d'États (*Staatenbund*), la Confédération germanique tendait à devenir un État fédéral (*Bundesstaat*).

Ce fut alors qu'ouvrière jusque-là désintéressée d'une transformation politique qui servait l'Autriche, la Prusse jeta les bases d'un autre organisme fédéral, auquel elle a dû sa fortune et sa prospérité industrielles, un régime de libre échange, tempéré par des réformes prudentes pour les anciennes fabriques, institué en 1818 par Frédéric-Guillaume III sur les conseils de Maassen et Humboldt

avait amené la Prusse à supprimer ses douanes intérieures. L'Allemagne, imitant la Prusse, constitua diverses unions douanières entre les États ou Zollverein, dans le Nord, dans le Sud, en Thuringe (1827-1829). Lorsqu'à l'instigation du ministre de Frédéric-Guillaume IV, Bernstorff, le Zollverein devint de 1831 à 1834, général, sinon encore unique et allemand, au sein de la Confédération germanique, un nouvel État fédéral se forma, où la Prusse par son initiative et ses règlements commerciaux eut la première place. Metternich en prit ombrage : les craintes qu'il exprimait en 1834, avec le regret tardif d'avoir laissé à la Prusse le profit de cette tâche que l'Acte fédéral avait prescrite et prévue (art. 19), marquèrent du moins l'importance politique de cette fédération économique : « grâce aux intérêts communs qui se formeront, les États qui composent l'union, sous l'active direction de la Prusse, vont se fondre en un corps plus ou moins compact. »

Mais bientôt cet édifice, patiemment construit par la diplomatie de Metternich et pour la fortune de la Prusse, se trouva bouleversé dans la grande mêlée de races que les patriotes impatients d'unité et de conquête déchaînèrent sur l'Europe centrale. Un congrès, non cette fois de diplomates européens, mais de députés allemands, se réunit à Francfort, le 31 mars 1848, le *Vorparlament*, sous la présidence d'un professeur, Mittermaier, pour préparer, avec une *Constituante allemande*, les destinées nouvelles de la nation. La Diète ne disparut pas immédiatement : pour la sauver, les princes y envoyèrent des délégués populaires qui arborèrent les couleurs allemandes dès le 9 mars. D'autre part, Gagern la défendit, déclarant qu'elle avait été « dans le passé l'image de l'unité », et il obtint d'abord, le 3 avril, des patriotes plus radicaux une entente avec elle pour la convocation de la Constituante.

Un mois après, le 3 mai, un vote du Vorparlament refusait à la Diète le droit que lui avait conféré l'Acte fédéral de « faire et de modifier les institutions organiques et les lois fondamentales » de la nation. La Confédération

perdait son autorité législative. Quand le Parlement, la Constituante uniquement souveraine se réunit à l'église Saint-Paul, durant un mois encore, la question fut agitée parfois avec violence de savoir si une institution fédérale, analogue à la Diète, nommée par les princes, conserverait le pouvoir exécutif, ou si ce pouvoir serait délégué à des ministres élus par l'Assemblée. Les députés, à la voix de Gagern, s'arrêtèrent à un compromis provisoire qui dura six mois, du 28 juin au mois de décembre 1848, l'élection d'un vicaire impérial qui devait préparer et permettre la restauration d'un empire germanique électif. Dans ce compromis, au début de juillet, ce qui restait de la Confédération de 1815 et de la Diète disparut.

Pour très peu de temps d'ailleurs : en septembre 1850, après deux ans, la Diète se réunissait à Francfort ; la Confédération germanique était restaurée. Du Congrès des professeurs et députés populaires de 1848, les princes avaient eu raison, comme en 1815, du Congrès de diplomates qui avaient paru favoriser les desseins de l'Autriche et de la Prusse sur l'Allemagne. Pour résister, ils s'étaient appuyés sur l'attachement des populations, et même de nombreux députés à leurs institutions particulières, à leurs dynasties même. Le parti unitaire qui voulait fondre tous les États et tous les peuples de la Germanie en un État fédéral et presque en une république fortement centralisée avait de nombreux adversaires au Parlement, en Bavière, en Hanovre, en Prusse même.

Sa force lui venait du grand courant populaire qui entraînait la race à la conquête de nouvelles frontières. Cette force se brisa contre les résistances de l'Europe, dès le mois de septembre 1848. Obligant l'armée prussienne et l'Allemagne à épargner le Danemark, et le Parlement de Francfort à ratifier l'armistice de Malmö, la diplomatie européenne provoqua les colères du peuple allemand qui recourut à l'émeute le 18 septembre à Francfort, à Cologne, à Breslau, à Vienne le 7 octobre, et à Berlin le 31 octobre. Impuissants à satisfaire, ou à contenir les pas-

sions qu'ils avaient déchaînées, les seules qu'ils pouvaient opposer au particularisme, les députés de la race allemande perdirent toute autorité, le jour où les princes et la Prusse surtout parurent la seule ressource de l'ordre contre ces émeutes populaires et patriotiques.

Ils le sentirent et se résignèrent, dès le mois de septembre, à confier à Frédéric-Guillaume IV le soin d'organiser l'unité allemande, avec l'espoir d'éviter l'échec définitif. L'échec était inévitable : dans l'Autriche de Schwarzenberg, que les patriotes de Francfort voulaient exclure de l'unité germanique, les princes à leur tour ont cherché leur défense et le moyen de résister aux unitaires et à l'hégémonie prussienne. Frédéric-Guillaume IV n'osa pas consommer, « contre ses pareils », l'alliance avec la démocratie. Il refusa, le 28 avril 1849, la direction d'un empire dont « l'unité ne convenait pas à l'Allemagne, « destructif du religieux édifice des mœurs, des groupes, des droits de la vieille Allemagne ». Les princes par son refus avaient vaincu. Il ne pouvait plus y avoir d'unité allemande qui ne respectât ou ne confirmât leur autorité particulière. Et quand, par cette faillite de ses espérances, le peuple se souleva encore (mai 1849) en Prusse, en Saxe, en Bavière, quand, à bout de ressources, les démocrates de Francfort alièrent en juin proclamer la République à Stuttgart, le roi de Prusse aida de ses armées les princes à triompher, à Dresde surtout, de ces dernières résistances (août 1849).

Entre cette victoire des princes et la réunion de leurs députés comme par le passé à Francfort, un an se passa encore. Pendant cette année, alors que l'Autriche n'était point encore assez forte pour reconstituer, sans le secours de la Russie, l'unité de ses domaines, à plus forte raison pour soumettre l'Allemagne à ses lois, la Prusse eut l'occasion qu'elle laissa perdre, de fonder à son profit une nouvelle union germanique. Les institutions de 1848 avaient disparu : le Parlement de Francfort, le 31 mai ; le vicaire de l'Empire en septembre 1849. Il n'y avait plus

alors en Allemagne qu'une puissance commune, l'armée de la Prusse, commandée par le frère du roi, autour de laquelle se groupaient contre les démocrates les contingents des princes. C'était une force plus que suffisante pour imposer aux patriotes et aux gouvernements qui venaient de se combattre une organisation dont le plan aurait été fermement arrêté à Berlin. En étouffant l'insurrection de Dresde, en prévenant celle du Hanovre, Frédéric-Guillaume IV avait fait des rois de Saxe et de Hanovre ses obligés. Il leur imposait, le 26 mai 1849, une alliance qui donnait à la Prusse la direction exclusive des affaires militaires et diplomatiques. Les patriotes libéraux, unis à Gotha, acceptèrent, le 28 juin, cette alliance des *trois rois* pour la promesse qu'elle leur donnait d'une confédération nouvelle, d'un Parlement composé d'une Chambre populaire avec un congrès des princes. Grâce à l'assistance qu'elle avait prêtée au grand-duc de Bade dans le Palatinat, l'armée prussienne enveloppait une partie de l'Allemagne du Sud, occupait Francfort, Rastadt, Hambourg, le Sleswig, au terme de cette guerre civile et étrangère.

Mais « on n'avait pas à Berlin de but, ni de résolution ». Le roi craignit de renoncer à l'approbation des maisons princières et souveraines, de l'Autriche même auxquelles le rattachaient des liens de parenté, à sa popularité dans les parlements, auprès de certains historiens, dans la presse. Au lieu « de faire jouer un rôle à sa puissance militaire, et d'essayer la conquête de l'Allemagne », Frédéric-Guillaume IV et son ministre Radowitz discutèrent, négocièrent. Ils consentirent même à promettre à l'Autriche, le 15 septembre 1849, par une faute décisive *in-terim*, une part égale à la direction des affaires communes. Lorsqu'au début de 1850, trop tard, la Prusse réunit à Erfurt le Parlement qui devait cette fois, d'accord avec les princes, établir la Constitution allemande, les chefs des grands États allemands, Saxe, Bavière, Wurtemberg et Hanovre, délivrés de la Révolution, dociles aux conseils de l'Autriche reconstituée, se coalisèrent

le 27 février 1850 pour obliger Frédéric-Guillaume IV, au besoin par la guerre, à une capitulation qu'il leur avait épargnée et qu'il dut subir à Olmütz le 28 novembre. Aux conférences de Dresde, ouvertes le 23 décembre 1850, réunion de diplomates comme celles de 1815, ce fut le ministre prussien Alvensleben lui-même, qui réclama le retour pur et simple à l'ancienne Confédération, à ses principes et à ses lois et il l'obtint sans peine des princes, inquiets maintenant des progrès de l'Autriche. Tant la Prusse pouvait craindre que cette crise de trois années n'aboutît à la création d'un pouvoir fédéral, d'un Directoire exécutif à la discrétion de l'Autriche, à un triomphe de Schwarzenberg plus puissant que Metternich à l'apogée même de sa fortune ! A défaut des espérances brillantes qu'un instant dans cette crise Frédéric-Guillaume IV avait pu concevoir et peut-être réaliser, il considéra comme un succès de son ministre Manteuffel en fin de compte, le maintien du *statu quo*, si humiliant qu'il fût pour son royaume, plus favorable à ses intérêts que de nouveaux progrès d'autorité pour l'Autriche.

Lorsque Bismarck, à Francfort, un an plus tard, au contact des insolences autrichiennes et de la déférence excessive des députés princiers, ressentit le contre-coup de cette humiliation, son grand mérite fut d'avoir la vision très nette des causes historiques, qui depuis quarante ans, déterminaient la condition de l'Allemagne et de la Prusse. Le règne de Metternich, les destinées de l'Assemblée de Francfort, la grandeur et l'effacement de son maître, la restauration de Schwarzenberg s'expliquaient par la « force vitale et presque populaire dont disposaient les dynasties particulières », par leurs rapports d'autre part avec l'Europe où elles avaient leur place et leurs intérêts propres. « Jamais, disait-il plus tard, je n'ai douté que la clef de la politique allemande ne se trouvât chez les dynasties. »

Ce fut donc aux dynasties que Bismarck s'attaqua, non pour les détruire, mais pour les soumettre. La guerre qu'il avait résolu de déclarer à la puissance autrichienne, il la



conçut sous la forme d'une entreprise préalable, nécessaire pour en ruiner les fondements, contre le régime fédéral rétabli en 1850. « Si nous voulons restaurer notre prestige, écrivait-il à son ami de Gerlach le 2 mai 1857, nous n'y arriverons pas en bâtissant nos fondations sur le sable de la Confédération germanique, ni en attendant paisiblement qu'elles s'écroulent. » « Nous ne conspirons pas contre l'Allemagne », ajoutait-il. Mais cinq ans plus tard, à un ministre autrichien, il faisait savoir « que les paragraphes de l'Acte final de Vienne ne seraient pas assez forts pour arrêter l'évolution de l'histoire allemande ».

On eût bien étonné les unitaires, libéraux et patriotes étourdis de leur chute, dispersés et découragés par la victoire des princes en 1852, si on leur eût dit que leur adversaire le plus farouche dans la crise de 1848, l'enfant chéri du parti de la Croix, invinciblement attaché aux droits religieux des rois avait déjà, dans cette ville de Francfort, théâtre de leur défaite, et dans la Diète, citadelle du droit fédéral, résolument arrêté un programme de combat, qui leur ménageait une revanche prochaine sur les souverains restaurés par le roi de Prusse. Ils devaient plus tard, en voyant la *Klein Staaterei* succomber sous les coups de sa diplomatie et de la force prussienne, l'acclamer pour cette œuvre de réparation, s'imaginant aussi à tort que Bismarck s'était converti par patriotisme, en bon serviteur de l'unité allemande, à leur cause. La cause qu'ils servirent, de part et d'autre, en réalité, ne fut jamais la même, quoique le succès de leurs espérances dépendit des mêmes moyens. La ruine de la Confédération et du particularisme princier était indispensable pour faire à l'Allemagne une vie nouvelle conforme aux revendications communes et à l'orgueil de la race, pour donner à la Prusse le prestige et les ressources d'une grande puissance européenne, égale à l'Autriche au moins.

Bismarck disait vrai quand, appelé par un roi nouveau à gouverner la Prusse, en 1862, il déclarait à de Beust : « Je n'éprouve pas le moindre désir de pousser mon pays

dans les voies de la politique sarde. » S'il notait avec soin l'enthousiasme que les succès de la Sardaigne et la mobilisation de l'armée prussienne, décidée contre la France le 24 juin 1859, réveillèrent dans les cœurs allemands découragés depuis dix ans, il était résolu à ne pas procéder, comme Cavour, à une guerre nationale contre l'Autriche, guerre d'indépendance et de sentiment. Ce n'était pas de l'Union nationale, renouvelée à Eisenach, puis à Francfort comme dans le passé, par Bennigsen, Miquel et Schultze Delisch, poursuivie de nouveau par les princes (septembre 1859), qu'il attendait le signal et le succès de son action. « Ce n'est point par des discours et des votes que les grandes questions de notre temps seront résolues. La Prusse doit recueillir ses forces pour le moment propice, disait-il au début de son ministère : elle souffre d'une maladie fédérale qui ne peut être guérie que par le fer et le feu. » OEuvre prussienne, en somme, œuvre réaliste par conséquent et d'Etat, dont les conditions et les moyens devaient être la diplomatie et la force.

Avant, comme après son arrivée au ministère, M. de Bismarck étudia l'Europe et prit ses mesures. Depuis le Congrès de Vienne, surtout, c'était sur la France et la Russie que s'appuyaient les cours secondaires. Alors, dès 1855, Bismarck vint à Paris reconnaître les dispositions de Napoléon III. Les trouvant très bienveillantes pour la Prusse, il résolut d'exploiter cette amitié qui s'offrait. Ses amis du parti conservateur, la cour elle-même s'étonnèrent d'abord, s'indignèrent presque à la seule perspective d'une entente entre la monarchie révolutionnaire des Napoléon et l'antique pouvoir des Hohenzollern. Il s'obstina : « Nous ne pouvons faire de la politique qu'avec une France, telle qu'elle existe. C'est une pièce de l'échiquier politique, indispensable. Le sentiment que j'ai de mon devoir ne me permet de justifier ni en moi-même, ni dans autrui les sympathies et les antipathies que l'on éprouve envers des puissances ou des personnages étrangers. Le roi lui-même n'a pas ce droit : il doit tenir compte des faits. »

Ayant deviné, puis constaté le plan déjà formé par Napoléon de favoriser avec le concours de la Prusse l'unité de la race germanique, Bismarck y trouva l'espérance au moins d'une neutralité favorable à la grandeur des Hohenzollern. « Tout doit être subordonné et complètement à mon *patriotisme prussien*. » Ce fut désormais ce patriotisme exclusif qui, dans la guerre de Crimée, avait fait de lui l'avocat auprès de son roi de la neutralité prussienne, et presque l'arbitre de la paix auprès des puissances : à l'accueil que Napoléon fit aux ministres de Frédéric-Guillaume IV, dans le Congrès de Paris peut-être fermé à la Prusse sans son intervention, Bismarck constata que l'Empereur ne gardait aucune rancune aux Hohenzollern de l'inaction imposée à l'Autriche par leur politique. Envoyé à Paris pour l'affaire de Neuchâtel, qui pouvait brouiller les deux puissances (1857), il recueillit avec joie les confidences du souverain, et des encouragements à la conquête qu'il méditait. En juin 1862, revenu en France comme ambassadeur, il rapprocha et renoua plus encore les liens de l'accord entre la cour des Tuileries et la Prusse. Par ses confidences où paraissait nettement le désir de servir avec les Hohenzollern l'idée nationale allemande, Napoléon III facilita singulièrement les plans de son futur adversaire. Et Bismarck, selon sa méthode, les dévoilait presque sans retenue. Contre la Belgique, qu'il offrait déjà, il demandait la liberté d'arrondir la Prusse, par l'absorption des petits États et le renversement d'une Confédération vermoulue. Quand il fut appelé au ministère quelques mois après, il emportait de Paris la certitude d'un consentement à ses projets.

A Pétersbourg, où il fut ambassadeur également, de 1859 à 1862, il lui fut plus aisé de recommander l'alliance de la Prusse et de la Russie, passée entre les deux cours presque en habitude, fortifiée par les liens de famille des deux souverains, appuyée des mêmes idées monarchiques. Les Hohenzollern s'étaient ménagé un titre de plus à l'amitié du czar, par leur neutralité dans la guerre de Crimée, par la

barrière qu'ils avaient opposée alors à l'intervention de l'Autriche. Bismarck, avec Gortchakoff, s'entendit à exploiter les rancunes que la politique autrichienne du comte Buol, trop oublieux des services rendus à Schwarzenberg par Nicolas I<sup>er</sup>, avait laissées au cœur des Russes. Ministre enfin, il s'empressa d'offrir et presque d'imposer le concours, en 1863, de l'armée prussienne contre la Pologne, au moment où toute l'Europe, la France surtout, paraissaient prendre sous leur patronage cette nation toujours rebelle. Le chancelier d'Alexandre II parut de plus en plus convaincu qu'une Prusse agrandie et fortifiée aux dépens des États secondaires, dans le nord de l'Allemagne, serait pour son maître un élément indispensable de résistance ou de revanche. « M. de Bismarck, écrivait un agent de la France, s'est constamment appliqué à s'assurer le concours de la Russie. Entre les deux cours, il ne s'est pas élevé un nuage. »

En 1863, les conditions de la politique générale, les réformes militaires de Roon et de Moltke allaient permettre au premier ministre de Guillaume I<sup>er</sup> d'essayer, à une œuvre décisive pour l'avenir du royaume et les destinées de l'Europe, les forces matérielles et morales réunies par sa prévoyance et celle de ses collègues.

Il parut d'abord que ses victimes désignées recherchaient elles-mêmes la lutte. Alarmés des espérances que les patriotes allemands depuis 1848 semblaient fonder sur la Prusse, les princes des États secondaires étudiaient avec la Cour de Vienne les moyens de détruire son autorité. En 1852, ils avaient déjà cherché à introduire l'Autriche dans le Zollverein pour y diminuer l'influence prussienne. Bismarck fut alors envoyé de Francfort à Vienne pour faire échouer le projet. Dix ans après, les rois de Bavière et de Wurtemberg, en octobre 1862, refusaient à Guillaume I<sup>er</sup> de signer avec lui un traité de commerce franco-allemand qu'il avait négocié au nom de l'Union douanière. Ces résistances furent traitées par Bismarck comme une révolte : en menaçant les deux rois (12 novembre), il évita une rupture.

Le vrai danger d'ailleurs pour sa politique était dans les efforts désespérés que firent les princes pour réformer, avant sa ruine prochaine, la Confédération germanique. Dès qu'ils avaient vu renaître, avec la guerre d'Italie, en 1859, le sentiment unitaire allemand, l'action des professeurs et des libéraux, avertis par le passé, ils avaient proposé à Wurzburg une assemblée de délégués des États qui pût comprendre, pour contrebalancer les conseils de la Prusse, des représentants de l'Autriche. L'Autriche, naturellement, avait relevé ces offres et encouragé un mouvement qui devait constituer un pouvoir fédéral, un directoire de six membres à sa discrétion. La Saxe et son ministre de Beust s'associèrent, en 1862, à ces négociations et en avouaient le « caractère agressif ». Au moment où elles paraissaient aboutir, en août 1862, à une réforme de la Confédération, Bismarck, immédiatement, dénonça le complot. Dans un entretien qu'il eut avec l'ambassadeur d'Autriche à Berlin, Karolyi, le 4 décembre 1862, il mit l'Autriche en demeure de choisir entre l'amitié de la Prusse et la protection des États moyens ligués contre elle. « Votre centre est à Pesth », lui dit-il brutalement pour réclamer le droit de régler sans elle, à l'avantage des Hohenzollern, le sort des États secondaires et de la Diète.

La guerre ainsi, au mois de janvier 1863, semblait déjà à la veille d'éclater : « jamais les circonstances n'ont été plus favorables, disaient les champions des petits États, de ruiner l'influence prussienne qui les démolit pièce à pièce : retarder cette lutte inévitable serait en rendre les chances plus périlleuses. » « Une rupture est imminente, nous entrerons sans hésiter dans le Hanovre, la Saxe et la Hesse, nous prendrons position dans l'Allemagne du Nord, » disait de son côté M. de Bismarck à l'envoyé de France, M. de Talleyrand. Aux menaces de la Prusse, M. de Rechberg, le chancelier autrichien, répondit par une sommation absolue d'avoir à épargner les princes qu'elle voulait dépouiller. Si Napoléon III eût alors encouragé le ministre prussien à un éclat, cet éclat se serait

produit en 1863. Drouin de Lhuys s'y opposa nettement : la Prusse dut se contenter d'une protestation solennelle contre les projets de réforme élaborés par les princes. Elle attendit une autre occasion.

Sur ces entrefaites et cette année même, l'occasion se présenta par la mort du roi de Danemark, Frédéric VII, le 15 novembre 1863. « La bonne chance, disait avec envie M. de Beust, n'abandonne jamais M. de Bismarck. » Pour cet héritier de Frédéric II, la mort du souverain danois fut ce qu'avait été celle de l'Empereur Charles VI en 1740, le moment de réaliser un programme longuement médité, de prouver son génie diplomatique. Une question de succession favorable à ses ambitions et à ses calculs se posait, comme au dix-huitième siècle, décisive pour l'avenir de la Prusse.

En droit, il n'y avait pas plus de question que pour l'héritage de Marie-Thérèse. Les puissances européennes, par le traité de Londres (8 mai 1852), avaient formellement reconnu la transmission de la couronne danoise à Christian de Gottorp-Glucksbourg qui la prit, le 15 novembre, sous le nom de Christian IX. En fait, comme la Silésie autrefois, deux provinces danoises, le Sleswig et le Holstein, étaient depuis vingt ans un objet de convoitises pour la race germanique et pour la Prusse en particulier. Invoquant le prétendu droit de la nation allemande et les libertés de leurs concitoyens sacrifiés au Danemark, les patriotes de Francfort et de Berlin ne s'étaient jamais résignés depuis 1848 à l'abandon de cette proie. « C'est par la question des Duchés que notre race, disait alors un ministre hadois, v. Roggenbach, a acquis sa conscience politique. Elle doit la régler, sous peine de perdre toute foi en elle-même. »

Le prétexte fut qu'avant de mourir le roi de Danemark avait décidé de laisser au Holstein, pays allemand, une constitution autonome, pour rattacher étroitement d'autre part à la monarchie et au parlement danois le Sleswig, pays danois en majorité (30 mars-13 novembre 1863).

La Diète germanique avait protesté contre ces décrets. Le nouveau roi Christian IX, plus Allemand que Danois, eût préféré donner l'autonomie aux deux Duchés et les laisser à l'Allemagne, rattachés à sa couronne par une union personnelle. Les patriotes danois l'obligèrent à sanctionner le 18 décembre les décrets de son prédécesseur. Alors les patriotes allemands se hâtèrent d'annoncer que le traité de Londres n'existait plus, n'obligeait plus l'Allemagne à reconnaître le droit de succession garanti par ce traité à Christian IX. Le 7 décembre, la Diète attribua les Duchés à un prince allemand, le duc d'Augustenbourg, dont le père avait cependant cédé ses droits et ses biens, moyennant indemnité, le 30 décembre 1852 au Danemark. Elle décréta aussitôt l'exécution fédérale : la conquête de race commençait avec le réveil récent des aspirations unitaires et sur les bords de l'Elbe où, par la science allemande, ces aspirations s'étaient formées.

De cette croisade patriotique, la Prusse semblait appelée à se charger. Dans les Chambres, à Berlin, dès le 1<sup>er</sup> décembre, les députés libéraux, Stavenhagen, Virchow, Schultze-Delisch, inyitèrent le roi et ses ministres à prendre les armes pour le duc d'Augustenbourg. Bismarck s'y refusa : il ne lui convenait pas de travailler pour d'autres que pour le roi de Prusse. Il le dit aussitôt à son maître, en plein Conseil, au risque de passer pour un fou ou un forban. « Je n'ai pas de droit sur le Holstein », répondait Guillaume I<sup>er</sup> encouragé par son fils et sa bru, par le parti libéral puissant à la cour. « Le duc d'Augustenbourg en a-t-il davantage, répliquait le ministre, depuis le règlement de 1852 ? » Aveu précieux de ce politique réaliste, prussien d'abord, qui trouvait « déraisonnable de faire un nouveau grand-duché avec la vocation toute naturelle de fortifier à la Diète les adversaires de la Prusse. » Nul n'a mieux démontré la vanité des titres qu'invoquèrent les patriotes pour dépouiller le Danemark. C'était une conquête, simplement, et Bismarck entendait qu'elle fût pour la Prusse.

Craignant alors, s'il l'essayait directement, de se heurter aux colères de l'Allemagne, aux jalousies des princes, aux

menaces de l'Europe et de n'être pas suivi, en face d'une telle coalition, même par son roi, il aborda le problème diplomatiquement. Ainsi il débuta par où Frédéric II avait terminé, préférant à la force qui avait procuré la Silésie l'intrigue qui avait démembré la Pologne. Ce qu'il faut bien noter, c'est qu'il s'agissait moins de dépouiller le Danemark, déjà menacé en Holstein le 24 décembre par les troupes saxonnes et hanovriennes, abandonné de Napoléon et du czar, que le duc d'Augustenbourg accouru à Kiel le 30 décembre. L'Europe abandonnant Christian IX, au premier mouvement des troupes prussiennes, le démembrement des Duchés était certain. Un nouvel État allemand allait naître. Bismarck, par le partage, le ruina en germe comme Frédéric II avait fait de la Pologne en décadence.

Pour obliger à cette solution les princes et la Diète, il eut recours à l'Autriche, et rapidement s'entendit avec elle pour régler, en dehors de la Diète, le sort des Duchés. Il exploita les craintes qu'inspiraient à François-Joseph et à Rechberg le réveil des passions unitaires de la race germanique, les appels libéraux du *National Verein*. Dès le 28 décembre, s'indignant contre la *politique de brasserie*, il invoqua la nécessité de maintenir le traité de 1852 qui avait enregistré la renonciation des Augustenbourg et laissé à la Prusse et à l'Autriche seules le droit de régler avec le Danemark la condition des Duchés. Le 16 janvier 1864, malgré un vote de la Diète, cette négociation vivement menée aboutissait à un accord des deux souverains qui, quinze jours après, faisaient entrer leurs troupes dans le Sleswig, Clarendon, irrité de cette attaque subite qu'il ne put prévenir, appelait M. de Rechberg le nègre de Bismarck; et Beust, représentant à Dresde, des princes et de la Diète, s'étonnait de ce rôle incompréhensible de l'Autriche. Ils avaient oublié Kaunitz et Joseph II, dociles, par crainte de la Russie, aux suggestions de Frédéric II, les premiers, installés dans le comté de Zips pour leur sûreté. Contre l'Allemagne patriote dont elle craignait les appétits,

L'Autriche crut former avec la Prusse une barrière en Sleswig.

Il y eut en effet, aussitôt, de vives colères en Allemagne : le 22 février 1864, tandis que l'armée austro-prussienne franchissait le Danewirk et occupait sans difficulté le Sleswig, se substituait même, en Holstein, à l'armée fédérale, des délégués des cours de Wurtemberg, Bade, Saxe, Nassau, Bavière, Brunswick, se réunirent à Würzburg. Ils prétendaient opposer l'Allemagne unie autour du duc d'Augustenbourg à la politique des souverains d'Autriche et de Prusse. Pour les intimider, Manteuffel fut envoyé auprès des petites cours, un corps d'armée prussien mobilisé en Lusace. La Bavière et la Saxe ne cédèrent point : au mois de mars elles réclamaient un libre vote des Duchés en faveur du duc d'Augustenbourg. Un ministre de Bade, pour donner à ces réclimations l'appui du sentiment populaire, avait proposé la création d'un Parlement allemand. La rupture semblait prochaine entre Berlin, Vienne et Francfort. Loin d'effrayer Bismarck, elle servait ses desseins. Plus l'Allemagne semblait revenir aux sentiments de race qui en 1848 avaient bouleversé l'Autriche, plus l'Autriche devait l'aider à chasser des Duchés les Danois à la fois et les Allemands. Le 26 février, Manteuffel avait renoué à Vienne l'entente des deux cours. Le 18 avril, par la prise de Düppel, la conquête du Sleswig était achevée sur les Danois. Des commissaires austro-prussiens occupèrent alors le Holstein, à la place des commissaires fédéraux. Les Duchés n'étaient plus au Danemark. Ils ne devaient plus être à l'Allemagne dépouillée autant que Christian IX.

Ce fut à ce moment que l'affaire se décida définitivement par la force et la diplomatie. L'Angleterre, préoccupée de sauver le roi de Danemark menacé jusque dans le Jutland, eut l'idée d'exploiter dans un congrès les méfiances des cours allemandes et les sympathies de l'Europe pour ces cours, contre la politique conquérante de l'Autriche et de la Prusse. Une conférence s'ouvrit à Londres, sous la présidence de lord Russell, le 9 mai 1864. La Diète y avait

envoyé un plénipotentiaire, M. de Beust. Les Anglais avaient espéré qu'en donnant au duc d'Augustenbourg les Duchés allemands de Lauenburg et de Holstein, ils conserveraient à Christian IX presque tout le Sleswig. Le calcul était si juste que Bismarck ne put l'é luder. Il accepta un armistice avec le Danemark et subit la Conférence de Londres, qui tint pendant un mois sa politique en suspens, du 12 mai au 23 juin. Le ministre prussien était trop habile pour continuer ouvertement la lutte contre les petits États allemands, les trouvant soutenus par l'Angleterre.

On le vit brusquement dénoncer en vrai patriote le traité de Londres de 1852, accepter et soutenir les revendications de la patrie germanique, la candidature du duc d'Augustenbourg et demander à l'Europe, comme la Diète et M. de Beust, le droit d'occuper le Sleswig. L'Angleterre se trouva ainsi prise entre les ambitions de la race germanique, appuyées par la Prusse et l'Autriche, encouragées par Napoléon III, et les plaintes du Danemark qu'elle voulait sauver. Elle eut recours à un moyen terme, un partage du Sleswig entre les deux races, dont l'Europe fut impuissante à fixer les bases. Le Congrès n'aboutit pas.

Les concessions que le 28 mai 1864 la diplomatie prussienne avait dû faire aux princes et aux patriotes allemands, en faveur du duc d'Augustenbourg, furent de courte durée, la victoire de M. de Beust éphémère. Dès le 1<sup>er</sup> juin, Bismarck fixait à Frédéric VIII (le duc d'Augustenbourg) des conditions qui le réduisaient au rôle de lieutenant de la Prusse dans les Duchés : constitution de forteresses prussiennes, ouverture d'un canal de Kiel à Rendsburg, une sorte de protectorat politique et économique. La Russie, très à propos, fit surgir contre les prétentions du malheureux prince la candidature du grand-duc d'Oldenburg. Dès le mois suivant, la Diète fut avertie que le règlement de l'affaire ne lui appartenait déjà plus : le prince Charles de Prusse, au risque d'une collision, s'empara, sur le contingent fédéral que commandait le général saxon Hacke, de la forteresse de Rendsburg. Et, sans le moindre

égard pour la Diète, le 28 juillet Bismarck et Rechberg arrêtaient à Vienne avec le ministre danois Quaade des préliminaires qui livraient à l'Autriche et à la Prusse les Duchés enlevés au Danemark et à l'Allemagne du même coup. Le 1<sup>er</sup> août, le roi Christian, abandonné de l'Europe, autorisait son ministre à accepter cet aveu de sa défaite.

La base du partage était désormais établie, selon le plan du ministre prussien. « Par votre appui, lui écrivait Guillaume I<sup>er</sup>, mis en goût de conquêtes, j'ai réussi à maintenir et à fortifier militairement et politiquement la Prusse dans la situation que la Providence lui avait assignée. » Ce témoignage payait largement Bismarck de ses peines, des colères des princes et des patriotes allemands qui éclatèrent à la signature du traité (30 octobre 1864). « Laissons aboyer la meute », disait-il. Il s'en alla vers Biarritz travailler sans retard à la seconde partie de son dessein, au partage, après la conquête.

Depuis le début de la crise, il savait que Napoléon III, pour compléter l'unité italienne, affranchir Venise et faire oublier Rome aux Italiens, recherchait le concours de la Prusse, en lui offrant au moins le Holstein. Par la seule menace de cette coalition redoutable, il espérait obliger l'Autriche à subir la conquête qu'il méditait. L'envoi du général Roon aux manœuvres françaises, le voyage de Bismarck à Biarritz étaient calculés en vue, non d'une alliance française, mais d'une capitulation de l'Autriche. La majorité des ministres à Vienne, groupés autour de Schmerling, reprochait au comte Rechberg l'abandon des États secondaires, l'entente avec la Prusse. Au moment où se signa définitivement la paix avec le Danemark, le 27 octobre 1864, Rechberg fut obligé de démissionner. Il semblait qu'à Vienne, où le duc d'Augustenburg intriguait contre la Prusse, une coalition allait se former entre l'Autriche et les princes appuyée également sur une alliance française que François-Joseph se fût par la cession de la Vénétie aisément procurée. « Si l'on avait eu réellement conscience de la situation, les calculs de M. de Bismarck auraient avorté », écrivait plus tard M. de Beust.

L'empereur d'Autriche, à cette époque décisive, préféra abandonner à la Prusse une partie des Duchés qu'une province à l'Italie. Avec un nouveau chancelier, M. de Mendsdorff, il consentit personnellement à la négociation que lui proposait le cabinet de Berlin. « Notre entente, écrivait-il le 26 octobre au roi Guillaume, est mon œuvre personnelle. Je ne laisserai pas affaiblir cette alliance : je la fortifierai. »

Le 5 décembre 1864, l'Autriche décidait la Diète à rappeler ses troupes des Duchés et en préparait l'annexion avec la Prusse. Le 22 février 1865, en effet, les deux souverains renouvelèrent au duc d'Augustenburg et à l'Allemagne patriote l'offre des conditions qu'ils mettaient à la création d'un nouvel État dans les duchés : un État sans indépendance, ni droit. La résistance de la Diète et des princes, aux mois d'avril et de mai 1865, opposition plus énergique que jamais, fit un instant reculer l'Autriche. Mais Bismarck avait désormais trouvé le moyen de la contraindre : il l'employa. Plus activement que jamais, il rechercha l'amitié de la France. Son agent à Paris, M. de Goltz, ne cessait d'affirmer, dans les entrevues que lui accordait même l'Impératrice, la possibilité d'une entente prochaine. Un autre agent, celui de Turin, M. d'Usedom, dès le mois d'avril, ébauchait ostensiblement avec les ministres de Victor-Emmanuel une alliance qui ne pouvait avoir d'autre objet que la Vénétie. « La conquête de la Vénétie est dans vos mains », disait au mois d'août 1865 à La Marmora l'envoyé de la Prusse. A Berlin enfin, on ne parlait aux Chambres que d'armements. Plus pressantes encore que par le passé, ces menaces firent leur effet : le 28 juillet 1865, François-Joseph renvoyait décidément le ministère Schmerling, qui voulait l'obliger à affronter cette lutte, et le 14 août il chargeait son ministre Blome de traiter avec Bismarck à Gastein. Le partage des duchés s'accomplissait : le Sleswig à la Prusse, le Holstein à l'Autriche, avec le droit pour le gouvernement prussien d'occuper Kiel, de conduire des routes militaires de Hambourg à Rendsbourg, et un canal



de la Baltique à la mer du Nord. Le Lauenbourg était attribué à François-Joseph dans sa part; mais, contre une indemnité de 15 millions, l'Empereur le vendait personnellement à Guillaume I<sup>er</sup>.

Lorsqu'elle fut connue en Europe, la convention de Gastein provoqua une vive émotion. Elle donna lieu en France à une circulaire de Drouin de Lhuys (29 août 1865), en Angleterre à une protestation de lord Russell (14 septembre), qui en précisèrent la portée : « La domination de la force est la seule reconnue et respectée : la violence et la conquête sont la seule base sur laquelle les puissances partageantes fondent leur accord. » — « Sur quel principe, écrivait Drouin de Lhuys, repose la combinaison austro-prussienne ? Nous regrettons de n'y trouver d'autre fondement que la force, d'autre justification que la convenance réciproque des deux copartageants. C'est là une pratique dont l'Europe actuelle était déshabituée, et il en faut chercher les précédents aux âges les plus funestes de notre histoire. »

Cette allusion au partage de la Pologne était fondée : pour arrondir la monarchie prussienne, lui procurer, après les fleuves allemands, l'accès de la mer, Bismarck avait repris avec succès la tradition du grand Frédéric. Mais ce qu'il y avait de nouveau, et de particulier dans ce partage, c'était que l'Allemagne elle-même en fut l'objet et la victime. Quand parut l'accord de Gastein, le Danemark n'était plus en question. L'Europe s'était inclinée devant le traité du 30 octobre 1864 : elle avait pris son parti, comme d'une nécessité inévitable, de l'amputation de la monarchie danoise. Le partage contre lequel elle protesta, c'était celui d'une terre allemande depuis peu promise et garantie par la Diète à un prince allemand. Elle y vit une menace pour la Confédération germanique et les princes en général, et comme la préface d'un démembrement de l'Europe centrale concerté entre les cabinets de Vienne et de Berlin.

« Ce qui est étonnant, écrivait M. de Beust, c'est que la

Confédération, le Bund, ne soit pas tombé alors immédiatement en dissolution. » Aussitôt après la convention de Gastein, il se produisit en Allemagne, à Francfort, en Wurtemberg, dans la Bavière, un mouvement d'opinion qui rappelait les journées célèbres de 1848. L'impuissance de la Diète à défendre contre l'intrigue et la violence les territoires germaniques inspira aux patriotes libéraux du *National Verein* le désir d'une transformation générale des institutions communes. A Francfort, le 1<sup>er</sup> octobre, une assemblée de 272 députés des diètes locales, où ne vinrent guère les parlementaires de Prusse et d'Autriche, dénonça l'atteinte portée au droit par la convention de Gastein; les cours de Vienne et de Berlin menacèrent ensemble le sénat de Francfort, qui n'en tint point compte. La ville libre escomptait l'appui des États secondaires, Bavière, Saxe et Hesse, résolus à protester le 4 novembre encore à la Diète, contre l'annexion des Duchés. Il s'en fallut d'une voix que leur motion n'y obtint la majorité. L'éclat fut évité par la fermeté de l'Autriche, fidèle à l'alliance prussienne jusqu'à la fin de novembre 1865. Mais il ne fut retardé que de quelques mois : la lutte entre la Prusse et la Confédération était inévitable, conforme aux desseins de Bismarck, aux désirs du peuple allemand.

Napoléon III, pour procurer Venise aux Italiens, la précipita. Dès le 7 septembre 1865, sans se soucier des protestations de Drouin de Lhuys contre le traité de Gastein, il invitait l'envoyé de Guillaume I<sup>er</sup>, M. de Goltz, à le suivre dans l'intimité à Biarritz. Quinze jours après, il obligeait son ministre à des façons d'excuse envers la Prusse. Encouragé par ces avances, Bismarck s'en fut aussitôt passer le mois d'octobre à Biarritz et en France. Les entretiens qu'il y eut ne nous sont guère connus que par le récit des écrivains allemands. Il est certain, et nous l'avons montré, que la question italienne en fut le point de départ, comme la base essentielle. « Si l'Italie n'existait pas, il faudrait l'inventer », disait le ministre au retour. L'Empereur des Français se montra prêt, sans stipuler pour lui d'autre

avantage que le règlement des affaires difficiles de Rome et de Venise, à laisser la Prusse détruire la Confédération germanique. Bismarck revint de France, encouragé et décidé à tenter l'aventure qu'en 1863 l'attitude hostile de Drouin de Luhy l'avait empêché de poursuivre contre les princes de l'Allemagne du Nord.

Son plan était formé : il était résolu à provoquer cette crise en incorporant, après le Sleswig, le Holstein où le duc d'Augustenbourg demeurait auprès du gouverneur autrichien Gablenz, gardant ses espérances, ses partisans dans la noblesse et le peuple. Si le cabinet de Vienne acceptait, pour se laisser dépouiller, une indemnité, s'il consentait à une nouvelle conquête de la Prusse en Allemagne, la guerre pouvait être retardée. Mais il parut peu probable qu'il acceptât : la visite de Bismarck à Biarritz, les avances de la Prusse aux Italiens l'inquiétèrent et le disposèrent plutôt à la résistance. Après avoir abandonné le duc d'Augustenbourg, François Joseph, à partir de décembre 1865, prit sa cause en mains. Ce n'était pas sans ordre que le gouverneur Gablenz permit à ses partisans en Holstein de manifester en sa faveur et de comploter même pour lui dans le territoire prussien du Sleswig. Entre les gouverneurs Manteuffel et Gablenz des propos aigres s'échangèrent. Ils aboutirent, le 26 janvier 1866, à une mise en demeure que l'envoyé prussien à Vienne, Werther, formula en ces termes : « Si nous n'avons pas le moyen de nous entendre dans les Duchés, il faut que la Prusse puisse reprendre et employer sa liberté d'action entière aux fins qui correspondent à ses seuls intérêts. » Quelques jours avant, Bismarck écrivait à son agent en Italie, Usedom, que la crise approchait : « aux premiers rapprochements entre l'Autriche et les Etats moyens, l'existence de la Confédération sera mise en question. »

Le 7 février 1866, l'Autriche releva le défi et le 28 le ministre dirigeant convoquait les ministres et les généraux en Conseil extraordinaire à Berlin autour du roi pour le pousser à l'entreprise décisive. Goltz, mandé de Paris,

apportait une nouvelle assurance de la neutralité de Napoléon III. Le roi Guillaume, après avoir écouté ses conseillers, fut d'avis que la possession totale des Duchés valait une guerre, mais qu'e le serait plus sûre si l'on prenait le temps de se procurer le concours militaire de l'Italie, vivement recommandé par de Moltke.

Le 14 mars, le général italien Govone arrivait à Berlin. Le jour même où le roi de Prusse se décidait pour l'offensive avec l'alliance de l'Italie, Napoléon III avait fait dire à La Marmora par Nigra : « Il est indispensable que vous poussiez hardiment la Prusse à la guerre et que vous vous mettiez vous-même en état de la faire » (28 février 1866). Bismarck, à cette heure décisive, n'eut pas de peine à fournir à son roi, pour *l'entraîner*, les garanties qu'il souhaitait. La négociation dura près d'un mois ; le 8 avril 1866, un traité d'alliance offensive et défensive était signé à Berlin entre la Prusse et l'Italie. Jusqu'au bout, Napoléon III avait conduit les Italiens, La Marmora surtout, qui se défiait, hésitait à s'engager. L'Empereur leur avait fait donner, par le prince Napoléon et par Arèse, sa parole de les protéger contre les risques, de leur garantir le bénéfice.

A cette entreprise, qui s'annonçait si bien, Bismarck résolut de donner l'ampleur nécessaire pour réaliser enfin son programme. Il ne s'agissait plus pour lui de la question des Duchés seulement, mais d'une lutte décisive avec les princes allemands. Dès le mois de mars 1866, au Hanovre, à la Saxe et bientôt à la Bavière, il fit savoir que son roi était décidé à modifier la configuration territoriale désavantageuse imposée à la Prusse par le Congrès de Vienne, à s'affranchir de la Diète. L'article essentiel du traité signé avec l'Italie stipulait que le roi de Prusse pouvait être amené à appuyer par les armes la proposition d'une réforme de la Constitution fédérale, conforme aux besoins de la nation allemande. Réforme, il est vrai, qui dans la pensée du diplomate signifiait abolition de la Diète de 1815 ; vœux de la nation allemande qui allaient servir

la conquête prussienne. La grande habileté de Bismarck fut, à la veille de cette lutte contre les États moyens, de se présenter au peuple allemand, non en conquérant, mais en champion de l'unité allemande.

Jusque-là, il n'avait affiché que du mépris pour les patriotes libéraux de Berlin, se permettant au Parlement de discuter avec le souverain et les ministres, rêvant toujours de l'unité ébauchée par le Parlement de Francfort. Pour masquer désormais une conquête autrement grave que celle des Duchés déjà si impopulaire, Bismarck se déclara prêt à adorer ce qu'il avait brûlé. Dès 1863, quand il voulut rompre les projets de réforme élaborés par les princes et l'Autriche, il avait proposé la création d'un grand Parlement germanique élu par le peuple au suffrage universel. Au moment de déclarer la guerre au particularisme, et prêt à conquérir l'Allemagne du Nord, il n'hésita pas à faire de cette entreprise une croisade patriotique et libérale. Il avait besoin de cette excuse auprès des Allemands pour cette attaque contre des Allemands.

Jamais son réalisme politique ne se fit mieux connaître. Cette croisade libérale dont il avait effrayé l'Autriche pour s'installer, malgré l'opinion germanique, dans les Duchés, il la déchaîna dès le 10 avril 1866 contre l'Autriche et ses alliés, quand il sentit le besoin de s'appuyer pour vaincre sur cette opinion. « Ce qui nous a fait défaut, disait-il cyniquement alors pour justifier son entreprise contre la Diète, c'est la force d'impulsion de l'esprit national. Il faut une assemblée générale allemande de représentants élus par le suffrage universel. » Moins réaliste que son ministre, Guillaume I<sup>er</sup> avait hésité : « C'est la révolution que vous me proposez. — Qu'importe à Votre Majesté, répondit avec assurance Bismarck, si dans ce naufrage général Votre Majesté est assise sur un rocher qui ne sera pas envahi par les flots. » Dans cette tempête qui allait bouleverser les trônes des princes allemands et la Diète, et constituer de leurs débris une monarchie prussienne plus forte et plus grande, la main du conquérant ne serait plus ainsi reconnue. « Je

suis fier d'un pareil résultat », disait à Benedetti M. de Bismarck le 13 avril, avant même que le succès ne l'eût justifié. Désormais, les fondements de l'Allemagne nouvelle qu'il avait rêvée, sous les apparences de l'ébauche de 1848, étaient posés avec le consentement et presque le concours de l'Europe et par la collaboration du peuple allemand.

Un instant encore cette œuvre, prussienne dans son dessein essentiel, faillit être ébranlée par les hésitations du gouvernement français, que l'opposition vivement menée par Thiers à Paris inquiétait le 3 mai, qu'elle poussait à se rapprocher de l'Autriche, pour satisfaire autrement l'Italie. Au milieu de mai 1866, un congrès appuyé par l'Angleterre, désiré par Drouin de Lhuys comme la meilleure solution de la question de Venise et de la réforme germanique, parut probable. Le Congrès n'eût pas même déplu au roi de Prusse effrayé par les risques et la responsabilité de la guerre. « Le congrès et la paix, écrivait le 29 mai de Berlin M. Benedetti, renverseraient toutes les espérances de M. de Bismarck au moment où il se croit à la veille de les réaliser. Il est persuadé que, devant les puissances réunies en conférence, sa politique ambitieuse serait tenue en échec et réduite à abdiquer. » A ce moment, Bismarck eût donné beaucoup à la France, si Napoléon III eût prévu et voulu, pour obtenir sa complicité.

Il était dit que jusqu'au bout la fortune le servirait. Elle l'avait à Biarritz singulièrement aidé à dégager de l'incident des Duchés le large programme de conquêtes allemandes qu'il méditait sur les princes depuis dix ans. Le 1<sup>er</sup> juin 1866, elle lui offrit, par une décision inespérée de la cour de Vienne, l'occasion de réaliser son dessein. François-Joseph, conseillé par le parti militaire, préféra les risques de la guerre en Allemagne et en Italie à l'abandon pacifique de la Vénétie. Tandis que Drouin de Lhuys annonçait à Montreau, le 4 juin, la réunion prochaine du Congrès, M. de Bismarck savait, dès le 2 juin, que l'Autriche avait pris son parti de ne point venir à ce Con-

grès si on ne lui garantissait la Vénétie et le Holstein. Il s'était écrié à cette nouvelle, joyeusement : « C'est la guerre. »

Ce fut en effet la guerre immédiate, la guerre entre la Prusse et les princes, pour la transformation de l'Allemagne et la défaite de l'Autriche : elle fut courte et décisive. Comme son roi hésitait encore le 7 juin, Bismarck fit entrer l'armée en Holstein, et Manteuffel, en trois jours, fit des Duchés une province prussienne. Le 16 juin, à la demande de l'Autriche, la majorité de la Diète à Francfort, entraînée par les principaux États : Bavière, Saxe, Hanovre, Hesse et Wurtemberg, décrétait contre la Prusse l'exécution fédérale. Bismarck releva le défi et, le même jour, annonçant aux Allemands que la Confédération avait cessé d'exister, il lançait Manteuffel sur le Hanovre et ce fut de la Saxe, occupée dès le 18 juin tout entière, que les deux grandes armées prussiennes ordonnées par de Moltke entrèrent le 23 juin en Bohême pour obliger l'Autriche, qui avait mené les siennes avec Benedek à Olmutz, à laisser l'Allemagne du Nord à sa rivale. Le 28 juin, la petite armée hanovrienne capitulait après la défaite de Langensalza; celle des Bavares était rejetée au delà du Mein, à Schweinfurth, le 7 juillet; celle des Hessois, à Aschaffenburg, le 14 juillet. En un mois, de Francfort, où la Diète ne devait plus revenir, à Kiel, « tous les pays au nord du Mein étaient aux pieds du roi de Prusse ». La grande victoire remportée sur Benedek le 3 juillet, à Sadowa, par les généraux prussiens, avait suffi pour permettre en un mois à Guillaume I<sup>er</sup> ces conquêtes décisives.

Sur le champ de bataille de Bohême, où Bismarck avait suivi son roi pour assister en soldat courageux au drame sanglant qui devait décider du plan longuement préparé par sa diplomatie, il songeait, avant même d'en connaître l'issue, « à regagner l'amitié de l'Autriche ». Non pas qu'il regrettât d'avoir perdu cette amitié, impossible à concilier avec son dessein arrêté de détruire la Confédération et les princes clients de l'Autriche. Mais il avait depuis trop long-

temps précisé l'enjeu et la gravité de cette bataille décisive pour en compromettre par une ambition démesurée les résultats. Le lendemain de la victoire qui fut incertaine d'abord et d'autant plus précieuse, tandis que son roi et les généraux prussiens s'enivraient de leur succès et voulaient le poursuivre par de nouveaux avantages, Bismarck se fit presque aussitôt, pour limiter les risques à l'objet même de l'entreprise, l'avocat de l'Autriche et de la paix. « La politique commandait, non pas de se demander après une victoire ce que l'on pourrait bien arracher à l'adversaire, mais de poursuivre *uniquement les résultats imposés par les besoins politiques.* »

Jamais Bismarck ne fut plus clairvoyant et plus grand qu'à ce moment où il décida seul par son sang-froid de ses destinées, de celles de la Prusse et de l'Allemagne. La ruine de l'Autriche n'était point pour les Hohenzollern une nécessité. La ruine de la Confédération germanique et le droit conquis par eux de disposer des princes allemands que François-Joseph avait une dernière fois entraînés contre la Prusse, étaient des profits suffisants pour que Guillaume I<sup>er</sup> ne les risquât pas en voulant les accroître. Après la conquête de la Silésie, Frédéric II s'était refusé vingt ans à toute guerre qui n'avait point pour objet de la conserver. Un démembrement de la monarchie autrichienne renouvellerait la crise de 1848. Il présentait pour la Prusse plus de danger que d'avantage : c'étaient peut-être les princes allemands du Sud accourus à la curée, la Bavière agrandie sur le Danube, le Wurtemberg en Souabe, le grand-duché de Bade sur le Mein, et la France intervenant dans ces remaniements territoriaux, comme arbitre ou comme complice, l'Italie profitant de cette vaste querelle pour occuper, outre la Vénétie déjà promise, le Trentin et le pays Dalmate, la Russie elle-même, satisfaite de cet ébranlement favorable au panslavisme dans la vallée du Danube. Que de bouleversements pour le plaisir d'ajouter à l'Allemagne du Nord dont la Prusse était sûre, des districts de Saxe, la Silésie autrichienne, Anspach et Bayreuth !

Le 19 juillet, Bismarck décida le roi à une suspension d'armes de cinq jours qui permit le 22 juillet l'ouverture des négociations de Nikolsbourg. L'Autriche se déclarait prête tout de suite à la suppression de la Constitution de 1815 et se retirait de l'Allemagne comme de l'Italie. Elle offrait aux Hohenzollern, l'intégrité de la Saxe réservée, le droit de disposer des territoires germaniques au nord du Mein. Elle exigeait seulement qu'on lui épargnât une cession de territoires et l'humiliation d'ouvrir sa capitale au vainqueur. « Ces conditions, a dit depuis M. de Bismarck, contenaient tout ce dont nous avons besoin : la liberté de nos mouvements en Allemagne. Je résolus fermement d'en faire une question de cabinet. » Ce fut le lendemain même qu'en un grand conseil la question se posa. Seul, Bismarck appuya les propositions de l'Autriche. Son roi l'abandonnait : il passa la nuit à composer un mémoire pour le convaincre du danger d'un grand partage européen ; il employa toute la matinée du 24 juillet à en développer à son maître les raisons. Il n'eût pas triomphé sans le concours du prince royal qui décida son père à avaler la *pilule amère de cette paix honteuse*. Elle fut signée le 26 juillet et ratifiée à Prague le 23 août 1866.

Quand on vit ce que cette paix, si rapidement conclue, allait faire de l'Allemagne nouvelle au profit de la Prusse, on a peine à comprendre la colère de ce roi si bien servi, assez heureux après six ans de règne pour réaliser l'œuvre qu'il croyait réservée à son petit-fils seulement.

La Prusse d'abord s'agrandissait comme elle ne l'avait fait jamais dans son histoire ; du même coup elle brisait définitivement les entraves que depuis deux cents ans ses électeurs et ses rois avaient senties peser sur leur politique, pour devenir une grande puissance indépendante et compacte. Elle acquérait les Duchés de l'Elbe, l'isthme désormais allemand qui lui donnait l'accès de la Baltique et de la mer du Nord à la fois. Par l'occupation du Hanovre et de la Hesse, elle rattachait ses domaines du Weser à Magdebourg d'une part, à Francfort de l'autre. La vallée du Mein formait

désormais un second trait d'union entre les pays de l'Elbe et de la Sprée où la Prusse avait fondé sa puissance, et le Rhin, ce berceau de l'histoire et de la puissance germaniques : quatre millions d'âmes et, grâce à une lourde indemnité de guerre, un bénéfice net, les frais payés, de près de 200 millions. Tel était le bilan de l'entreprise.

Un article du traité de Prague, l'article 3, qui stipulait le consentement de l'Autriche à l'*Union fédérale étroite* qui serait fondée par le roi de Prusse au nord de la ligne du Mein, allait consacrer d'une manière plus décisive encore le succès des armées prussiennes. Lorsqu'elles étaient entrées en campagne, la *Correspondance provinciale*, journal officieux de Bismarck, annonçait déjà le prix de leur victoire. « A la place de l'ancienne Confédération, inerte et sans force, il faut établir une nouvelle union des princes et des pays allemands fondée sur la base d'un pouvoir fort et d'une vraie liberté. Dans cette nouvelle constitution, la Prusse doit prendre le rang que lui assignent sa puissance et les services rendus à l'Allemagne. » Ce fut sur ce plan depuis longtemps formé que le ministre fonda l'édifice de l'unité germanique sous l'hégémonie de la Prusse.

Pour y réussir, il n'hésita pas à resserrer son alliance avec le grand parti allemand, inconsolable de l'échec de 1848. Ce parti « national » lui savait gré de la défaite infligée aux princes. Mais, libéral aussi, il n'avait pas oublié les moyens inconstitutionnels employés depuis 1862 par les ministres prussiens pour la préparer. Tandis qu'il revenait de Prague avec son maître, Bismarck sut le décider à solliciter de la Diète prussienne, qui s'ouvrit le 5 août, une sorte d'explication avec son peuple qui fût un hommage à ses droits et un engagement pour l'avenir. Il rallia ainsi très vite à la conquête, à l'exception des Danois et des Welfes de Hanovre, dans la Diète où il leur offrait des libertés en les incorporant, la plupart des Allemands qui oublièrent leur province pour se réjouir avec lui de l'unité.

C'était cependant avec les princes et non avec les peuples qu'il préparait en même temps cette unité. La base en fut

le traité en sept articles qu'il signa le 18 août avec les États de Saxe-Weimar, Oldenburg, Brunswick, Saxe-Altenburg, Saxe-Cobourg-Gotha, Anhalt, les principautés de Schwarzbourg, Waldeck, Reuss, Lippe et les villes libres de Lubeck, Brême et Hambourg, pacte de sûreté commune pour un an seulement. Le Mecklembourg, trois jours après, la Hesse-Darmstadt, le 3 septembre, la Saxe-Meiningen, le 8 octobre, et la Saxe royale enfin, après bien des hésitations et moyennant certaines réserves, y adhérèrent à leur tour. Le principe de cette alliance d'États toujours souverains consistait dans l'abandon provisoire à la Prusse de la direction militaire, dans l'obligation d'étudier en commun, à bref délai, un projet de Confédération et de le soumettre à un Parlement élu par le suffrage universel. Guillaume I<sup>er</sup> demandait aux princes leur consentement, sous la pression de ses armées et du sentiment national. Il réunit leurs députés à Berlin le 15 décembre, et Bismarck put en moins d'un mois, du 18 janvier au 7 février 1867, leur faire accepter l'œuvre qu'il avait élaborée pour ruiner définitivement le particularisme dans l'Allemagne du Nord.

Alors il soumit cette œuvre, comme à une Constituante, ainsi que l'avaient rêvé les patriotes de Francfort, aux députés du premier Reichstag de la Confédération réunis le 24 février 1867. Et même, il accepta des modifications essentielles que ces députés y apportèrent, le droit, par exemple, de régler à partir de 1871 par une loi annuelle le budget fédéral des recettes et des dépenses.

Ainsi fut évité l'obstacle auquel s'était heurtée en 1848 l'Allemagne nouvelle, dans ses efforts vers l'unité, condamnés alors par le conflit entre les princes que soutenait le respect du passé et les patriotes impuissants à satisfaire la race éprise d'un avenir glorieux et incertain. De ces adversaires irréconciliés d'autrefois, la Prusse avait pu faire, grâce à la victoire, les collaborateurs d'une même œuvre, la Constitution du 16 avril 1867. Aux princes, cette Constitution laissait leurs titres, leur gouvernement, leurs revenus : comme à des États souverains, elle leur assurait une représentation

à un Conseil fédéral (Bundesrath), véritable Sénat de quarante-trois membres liés par les instructions de leurs gouvernements, gardien souverain de leurs droits contre le peuple, armé de l'initiative des lois et d'un droit de veto. Au peuple, la Constitution donnait une assemblée à base plus large qu'en certains pays libres, laquelle, à défaut du droit de renverser et choisir les ministres, avait du moins celui de voter le budget fédéral et allait, en trois ans, achever la transformation de l'Allemagne particulariste et féodale. Très différente ainsi de l'ancienne Confédération, dont les liens très lâches n'avaient été resserrés par l'Autriche qu'aux dépens des droits et des intérêts des peuples, elle ne ressemblait pas davantage à la Constitution de 1848, tentative violente contre le droit des princes et des États particuliers. C'était une sorte de médiation adroite, analogue à celle qui avait fondé la Constitution américaine, entre les souverains et le peuple allemand, une unité d'un genre spécial, la consécration du particularisme singulièrement amoindri, plié aux besoins et aux ardeurs de la race, l'œuvre en un mot de la diplomatie et de la force.

Ce qui achevait de donner à cette œuvre son caractère et sa portée, c'était la part qu'en l'édifiant s'étaient faite les médiateurs, la Prusse et son roi. Ne reconnaissant au peuple aucun droit supérieur, tenant d'autre part les princes à sa merci après la victoire, le roi Guillaume I<sup>er</sup> avait pu faire ses conditions. Il s'était arrogé la présidence de la Confédération, le commandement suprême de ses armées, la direction de sa politique extérieure, le pouvoir de paix et de guerre, et même une sorte de police à l'intérieur qui pouvait aller jusqu'à l'état de siège. Dans le Conseil fédéral même où les princes pouvaient s'entendre pour résister, la Prusse s'était assuré 17 voix sur 43, le moyen d'atteindre aisément la majorité absolue et la ressource d'empêcher toute modification à la Constitution qui exigeait les deux tiers des votants. Au Reichstag, elle imposait un ministre qui n'était point responsable, un chancelier désigné par le chef du pouvoir fédéral, un budget militaire



réglé une fois pour toutes, puisqu'il ne pouvait être diminué sans le consentement du Bundesrath, ainsi que toutes les lois d'ailleurs. Ainsi se constitua déjà, pour la grandeur de la Prusse, arbitre de l'union entre les princes et les pays germaniques, un nouveau *Reich* allemand auquel, très vite, par orgueil de race et par fidélité à leurs traditions historiques, les patriotes s'accoutumèrent. Ce n'était pas encore l'unité allemande, mais c'était le moule désormais fixé où la volonté des Hohenzollern et le génie de leur serviteur obligeaient l'Allemagne à se fondre.

L'Autriche, pour sauver son intégrité, avait renoncé à la Diète et à l'autorité qu'elle lui donnait; elle avait, « à la conclusion de la paix, abandonné les États du Sud. » Ces États, incertains de leur avenir, incapables de le régler à eux seuls, ne savaient comment résister aux avances ou aux menaces de la Prusse. Ils avaient fait très vite la paix avec elle et signé bientôt, du 17 au 22 août, des *conventions militaires secrètes*. Ces conventions payèrent la renonciation du vainqueur à toute conquête au delà du Mein; elles lui garantirent le concours des armées du Sud, organisées et commandées en cas de guerre par l'état-major prussien : elles étaient déjà une manière d'adhésion des royaumes du Sud à la nouvelle Confédération provisoire, limitée, il est vrai, aux institutions militaires et à une période de cinq ans. La politique de Bismarck, un an après (juillet 1867), servie par les relations qui s'établirent aussitôt entre officiers, entre journalistes et politiques du Nord et du Sud, habile à exploiter l'orgueil de race et les intérêts communs, fit, après l'unité militaire, l'union économique. Par l'adhésion des États du Sud au Zollverein, un Parlement douanier se constitua, à côté du Reichstag encore incomplet dont il pouvait un jour combler les lacunes. Il tint lieu, en attendant mieux, de Parlement allemand.

Cette absorption si rapide de l'Allemagne par la Prusse fut en grande partie l'effet des passions de la race germanique qui, d'elles-mêmes, achevèrent cette entreprise de

Guillaume I<sup>er</sup>. Les Allemands oubliaient, dans la joie de l'unité enfin acquise, dans leur désir de la défendre, ce que très peu d'entre eux apercevaient encore, le triomphe du particularisme prussien et de la monarchie militaire à Berlin. « Ils se laissaient gagner, disait Bismarck, par la confiance dans la force germanique qu'avait déployée la Prusse, et par l'attrait d'une politique résolue et vaillante qui avait le succès pour elle. » Tandis qu'il se séparait tout à fait des conservateurs et qu'il négociait avec les libéraux et les princes, le chancelier de la nouvelle Confédération s'adaptait à un rôle de patriote qui fit bientôt disparaître le ministre prussien, vainqueur de ses compatriotes. Le chef des Bavaurois, M. de Pfordten, accepta la défaite de son roi, en déclarant à Bismarck « que ses sentiments patriotiques avaient été calomniés et qu'un cœur allemand battait dans sa poitrine ».

Toujours heureux, Bismarck trouvait alors justement dans la politique française, si favorable depuis dix ans à cette œuvre de conquête prussienne, dès qu'elle s'y montra hostile, tous les arguments nécessaires à son évolution patriotique. Il eut la chance singulière que cette politique se transformât, au moment précis où il devait se transformer lui-même pour de nouvelles destinées. La fondation prochaine et définitive de l'Empire allemand devait être le résultat du conflit qui naissait alors sur les deux rives du Rhin entre les peuples.

## II. — La France et l'Allemagne (1866-1870).

Jusqu'en 1866, la France avait laissé Napoléon III décider seul, et le plus souvent en secret, de ses destinées. Apologiste de ce régime, Rouher pouvait encore, au Corps législatif, le 19 mars 1866, faire dire à son maître : « J'ai fortifié la nation, je lui ai donné l'ordre, la sécurité, j'ai rajouté sa gloire, étendu ses frontières, agrandi son terri-

toire, j'ai agi dans l'intérêt de la France, de la santé, de la vie du peuple entier. » Mais il le disait pour écarter un projet de gouvernement parlementaire, appuyé de 45 députés, qui eût restitué à la nation, après la liberté de la parole reconquise en 1860, la liberté de ses actes. L'Empereur et son entourage commençaient à s'inquiéter d'une opposition ardente à réclamer, outre la part de responsabilité qu'on avait cru habile de lui donner, une part aussi du pouvoir. Ils avaient pu poursuivre, en 1844 et 1865 encore, l'entreprise du Mexique et régler par la convention de septembre l'affaire de Rome, préparer à Biarritz l'alliance italo-prussienne pour la conquête de la Vénétie et la grandeur des Hohenzollern.

Le 3 mai, à la tribune du Corps législatif, Thiers dénonçait au pays réveillé par ses apostrophes qui eurent un grand retentissement, cette alliance et la politique impériale qui l'avait formée, « la grandeur de la France indignement compromise dans un avenir prochain ». Depuis cet éclat, dont l'Empereur à Auxerre, le 6 mai, essaya d'atténuer l'effet par un appel aux passions populaires contre les traités de 1815, la France, déjà inquiète du Mexique, eut comme le sentiment d'une faute irréparable commise par son maître et lui retira sa confiance. Déjà, sans se soucier qu'on lui rappelât ses plaidoyers en faveur de l'unité italienne et allemande, ses attaques de 1847 contre la politique conservatrice de Guizot, Thiers, devenu le leader des conservateurs, avait critiqué la politique napoléonienne des nationalités. Il avait montré le danger des revendications de race, de ces guerres qui, sous prétexte de détruire les traités de Vienne, favorisaient les conquêtes d'États ambitieux, plus défavorables à la France que les traités de 1815, traités formés contre l'ambition des conquérants, si la France ne conquérait point. Défenseur en même temps du pouvoir temporel, avocat du parti catholique, Thiers cependant n'avait pas convaincu les libéraux et les bonapartistes, fidèles toujours à la liberté des peuples et à la légende de l'Empire.

Mais quand, à cette nation éprise de grandeur et de gloire, il montra d'avance les résultats probables de la conquête prussienne, un nouvel empire germanique, un empire de Charles-Quint reconstitué à Berlin, menaçant des Alpes au Rhin pour la frontière française, il se fit parmi ces Français nourris de la tradition du grand siècle, comme un réveil brusque de leurs haines séculaires contre les ambitions germaniques, une révolte contre les projets des Hohenzollern, ressuscitant les Habsbourg. « Allez, allez dans les moindres bourgades, s'écriait Thiers, et voyez si cette politique qui après l'unité italienne tendrait à refaire l'ancien empire germanique serait populaire en France. Quand on a lutté depuis deux siècles, depuis Maignan jusqu'à Almanza pour détruire ce colosse, on se prêterait à le voir réédifier sous nos yeux. » La voix de Thiers cette fois fut entendue et, dans tous les partis que Napoléon III avait gouvernés par des satisfactions successives, on devint attentif à ce grand péril national qu'il n'avait su ni prévoir ni prévenir. Dès lors ce ne fut plus Napoléon qui gouverna les Français, mais les Français qui l'obligèrent à régler sa conduite sur leurs craintes, leurs rancunes et leurs espérances.

Cette nécessité nouvelle le mit dans un grave embarras : comment, belliqueux le 9 avril 1866 et poussant les Italiens en Vénétie, l'Empereur pouvait-il concilier l'entreprise qu'il avait formée secrètement depuis Biarritz avec la brusque colère de ses sujets contre la Prusse ? Pour retirer son concours aux Hohenzollern, il eût fallu qu'il condamnât les espérances des Italiens. Il ne le pouvait, ni ne le voulait. Alors, puisqu'il avait déchaîné cette guerre et lié parti avec les puissances conquérantes, l'Italie et la Prusse, la conséquence inévitable s'imposait de s'associer à l'entreprise et d'y chercher son profit. C'était l'action que lui eût conseillé Bismarck s'il eût été son ministre, en réaliste : « l'Empereur, disait-il en avril au général Govone, désire une grande guerre allemande, parce qu'à la tête d'une armée comme l'armée française, on peut toujours trouver sa part de profit. »

Napoléon III pourtant recula : on était las de la guerre en France, même parmi les amis du souverain et ses ministres. Fould, qui avait la charge des finances compromises par tant d'entreprises stériles, apportait les plaintes des financiers, des hommes d'affaires : il faisait au Corps législatif un succès au discours de Thiers. Le chevalier Nigra écrivait alors à Turin que « la perspective d'agrandissements territoriaux ne décidait pas l'empereur à entrer en guerre contre le vœu du pays ». Plus tard, après sa chute, à Willemshebe, l'Empereur expliquait à Fleury ses hésitations de 1866 en face de l'opposition déchaînée, refusant des crédits et concluait : « J'ai joué sur deux cartes, j'ai pris la mauvaise. » La vérité fut, qu'ayant brusquement, et par sa politique personnelle, entraîné la France dans ce jeu, au moment décisif il se trouva lié par la force d'une opinion publique et nationale qu'il n'avait point fait entrer dans ses calculs.

On eut alors le singulier spectacle d'un souverain absolu, obligé de solliciter l'Europe pour satisfaire ses sujets. Napoléon espéra un instant obtenir d'un Congrès les remaniements territoriaux que la France ne lui avait pas permis de chercher dans une guerre européenne : pour la Prusse plus d'homogénéité et de force dans le Nord, la Vénétie à l'Italie et des compensations pour la France sanctionnées par le vœu des populations annexées. Le Congrès ne se réunit pas. Après avoir dit dans une lettre publique à Drouin de Lhuys (1<sup>er</sup> juin 1866) ce qu'il en espérait, c'est-à-dire la paix immédiatement acclamée au Corps législatif, mais refusée par l'Autriche, Napoléon se trouva réduit à attendre de la complaisance des puissances, qui commençaient déjà la guerre, ou des hasards de l'entreprise, les indemnités qu'une action énergique lui eût procurées plus sûrement.

La brusque défaite des Autrichiens à Sadowa ne fit qu'accuser davantage cette situation fautive. Elle fortifia les critiques de l'opposition, les colères nationales. La victoire des Hohenzollern et ses conséquences, prédites par

LA GUERRE SUR LE RHIN OU LA PAIX SANS PROFIT. 689  
Thiers, irritèrent l'opinion autant qu'une défaite de la France. L'effet ne fut pas immédiat : le public se montra d'abord heureux d'apprendre, le 5 juillet, que l'Autriche, abandonnant à Napoléon la Vénétie pour désarmer ses adversaires et sollicitant sa médiation, voulait terminer cette guerre favorable à l'ambition prussienne. La rente monta à la nouvelle de la paix prochaine, dans l'espoir que la France en serait l'arbitre.

Mais peu de temps après on sut que la Prusse, acceptant la médiation française, avait continué et achevé la conquête de l'Allemagne du Nord. Bismarck a lui-même indiqué plus tard ce qu'aurait dû faire Napoléon pour l'empêcher : « un petit appoint de troupes françaises sur le Rhin uni aux corps nombreux de l'Allemagne du Sud nous eût mis dans la nécessité de couvrir Berlin. » Les ministres à Saint-Cloud, et notamment Drouin de Lhuys, le 5 juillet, avaient supplié l'Empereur de ne pas laisser échapper cette dernière chance d'intervention armée. Malgré Lavalette, qui savait son maître toujours hostile à la guerre et cherchait en tout à lui plaire, ils avaient obtenu d'abord un décret de mobilisation et une convocation immédiate des Chambres. Le maréchal Randon, ministre de la guerre, offrait 80 000 hommes immédiatement disponibles et 250 000 hommes vingt jours après. Le lendemain, l'Empereur avait encore reculé ; malade, incertain, il déclarait aux envoyés de l'Autriche et de la Saxe qu'il était hors d'état, par sa santé ou par son âge, de faire la guerre. Il craignit une entreprise trop vaste, dont la France lui demanderait compte, au lendemain du Mexique, une affaire ruineuse qu'il ne pourrait plus ni diriger, ni soutenir. Le prince Napoléon et le parti italien, sa propre inclination pour la nation allemande le détournèrent aussi de s'opposer aux victoires de la Prusse et de l'Italie. Il crut que la France lui saurait gré de la paix assurée, et l'Europe de sa modération.

Cette fois encore Napoléon III avait pris la mauvaise carte : à mesure que s'affirmait l'étendue des ambitions prus-

siennes, les Français s'inquiétèrent, et, pacifiques jusque-là, à tout prix, commencèrent à réclamer une revanche. « Au point de vue des variations de l'esprit humain, et de celles de la presse en particulier, rien plus de curieux, écrivait Hector Pessard, que le changement d'attitude alors des journaux. Les plus pacifiques d'entre nos confrères devinrent des foudres de guerre. Les admirateurs de M. de Bismarck parlaient de lui arracher la peau du dos. » Les républicains avec Lamartine, et Quinet, G. Sand, faisaient rage contre cette œuvre antifranaise, servie par un Napoléon; les conservateurs avec Thiers pleuraient sur la France tombée au second rang des nations. Le monde bonapartiste lui-même, dont Quentin Beauchart traduisait le désespoir et la fièvre (22 juillet), criait à l'Empereur : « Empêchez l'agrandissement de la Prusse, et si la guerre est nécessaire, n'hésitez pas. Il n'y aura jamais eu de guerre plus populaire, et, j'en suis sûr, plus glorieuse. » Ce fut un moment très grave pour l'Empire et pour la France que ce moment où, entre tous les partis humiliés par les succès de la Prusse et persuadés par la tradition nationale, un accord se prépara contre les Hohenzollern et l'Allemagne.

Comme alors, au delà du Rhin, une même poussée de sentiments, un même accès d'orgueil entraînaient les patriotes à pardonner aux hommes d'État, aux généraux de Berlin, à les prendre pour guides, en raison même de leurs victoires éclatantes et des profits qu'ils promettaient à la race germanique, de la sécurité et la gloire acquises après Sadowa, une querelle de nation à nation se forma, redoutable par les passions qu'elle réveillait. Bismarck lui-même, qui devait l'exploiter pour de nouveaux profits, n'était pas sans inquiétude alors sur l'importance du choc entre les deux grands peuples militaires : il s'appliquait à le retarder. Napoléon III et Drouin de Lhuys, pour l'empêcher, s'efforcèrent d'offrir aux Français des satisfactions d'intérêt et d'amour-propre.

Ils négocièrent pendant plus de six mois : pour se garder

le droit de réclamer une part dans les remaniements qu'il permettait, Napoléon III avait défendu à ses ministres de garantir les préliminaires de Nikolsbourg. Le 6 août, Benedetti, en son nom, présenta au cabinet de Berlin « une note d'aubergiste, Mayence et une partie de la rive gauche du Rhin. » — « Pas un pouce de territoire germanique », répondirent les Prussiens que naturellement les demandes françaises servirent aussitôt dans leur dessein de grouper toute l'Allemagne autour d'eux par la menace et l'amour-propre. Les conventions militaires entre les États du Sud et la Prusse furent le seul résultat de la démarche ordonnée par l'Empereur à Benedetti.

A l'instigation de Bismarck, Napoléon III se rabattit sur d'autres conditions. Il le fit avec désinvolture, en mettant, dès le 12 août, sur le compte de Drouin de Lhuys qu'il remplaça par M. de Lavalette quinze jours après, ces demandes intempestives et maladroites. Les obstacles qu'il rencontrait à Berlin auraient dû l'avertir : « Mais rien obtenir, lui disait Rouher, ce serait laisser en grande souffrance l'opinion publique. » Les Français le poussaient, la négociation l'entraînait. Ainsi seulement peut se comprendre le plan auquel alors il s'arrêta un instant, plan de violence et de partage, aussi contraire à la raison qu'au droit des peuples.

Le 16 août 1866, Rouher, son principal conseiller, dont les papiers ont été saisis au château de Cercey par les Prussiens en 1870 et publiés, chargeait un agent spécial, M. Chauvy, de porter à Benedetti, à Berlin, le projet de deux conventions qui furent, le 20 août, laissées aux mains de M. de Bismarck. L'une, publique, devait donner à la France le droit d'occuper, à la place de Sarrebrück et Landau, Luxembourg au moins; l'autre, très secrète, lui permettait de faire entrer ses troupes en Belgique, avec l'espoir d'être soutenu par la Prusse dans cette conquête d'un pays de langue française.

« Il faut se placer hardiment, écrivait Napoléon III à Rouher, sur le terrain des nationalités. Il importe d'établir

dès à présent qu'il n'existe point de nationalité belge, et de fixer ce point essentiel avec la Prusse. » Tout s'enchaîne alors : Lavalette, ministre par intérim des Affaires étrangères, le 12 septembre, proclame au nom de son maître la nécessité de faire disparaître, au profit de grandes agglomérations nationales, les États secondaires, célèbre l'unité italienne et l'unité germanique, annonce enfin plus discrètement l'accroissement de l'unité française « *par des annexions que commandait une nécessité absolue* », le rétablissement de ses frontières militaires, et très haut enfin l'urgence d'une réorganisation de ses armées. Après avoir cru servir, pendant dix ans, des nations en quête de liberté, Napoléon III, moins clairvoyant que les républicains de 1848, reconnaissait trop tard, la nature de l'œuvre accomplie : sur les frontières françaises jusque-là protégées par la paix et la rivalité des intérêts multiples, il avait déchaîné des passions de race et de conquête. Habile dans sa faute, et pour en éviter l'aveu, il s'efforça alors de faire accepter aux Français la confusion dont il avait été dupe entre le droit des nationalités et les prétendus droits de la race et de la langue invoqués par les savants, les peuples et les hommes d'État en Europe depuis 1840. A ses sujets humiliés et mécontents il offrit cette revanche.

Certes, il y avait quelque contradiction dans les dessein du souverain qui, ayant prêché l'émancipation des peuples, méditait cette atteinte au droit des Belges. Il y en avait plus encore d'avoir reculé depuis quatre mois devant les risques d'une guerre avec la Prusse et de s'exposer, pour la conquête d'un pays constitué et garanti par l'Europe, à une guerre plus générale encore et plus étendue.

Tout ce que cette politique représentait alors d'injustice, d'erreur et de contradiction est la preuve certaine du désarroi où se trouvèrent les hommes de l'Empire condamnés par les résultats de la politique secrète, pris entre les revendications contraires des Français et des Allemands. De ces adversaires que Napoléon III avait lui-même amenés sur le terrain, la menace à la bouche, la rancune ou

l'orgueil au cœur, son unique souci, à cette heure critique, fut de faire des alliés réconciliés avant la lutte par le sacrifice de quelque voisin plus faible. Ce n'était plus une politique, mais un expédient où se reconnaissait le danger du conflit.

La Prusse était nantie en effet et se préparait, fortifiant ses positions et ses armées. Le danger du conflit ne lui importait pas, mais la date seulement à laquelle elle serait en état d'y faire face. Quand le marquis de Moustier, appelé de Constantinople, eut pris au mois d'octobre 1866 la charge de régler au ministère cette négociation délicate, il vit, après quatre mois d'insistance de sa part et de M. Benedetti à Berlin, M. de Bismarck reculer, se dérober à toute promesse formelle de concours effectif. Le ministre prussien avait gardé le projet d'alliance présenté par l'Empereur au mois d'août pour s'en servir plus tard. Impossible d'avoir sa signature. Peu à peu ce projet se transformait en neutralité armée, puis au mois de mars 1867, en simples bons offices, et, comme pour nous avertir de la déroute prochaine, le roi de Prusse mariait, au début de l'année, sa parente, la princesse Marie de Hohenzollern, au comte de Flandre, héritier du roi des Belges, Léopold II. Ainsi s'évanouissait le projet belge : Bismarck alors publia les conventions avec les États du Sud, garanties de ses conquêtes, préface de l'union des armées allemandes (20 mars 1867).

De déception en déception, Napoléon et son ministre M. de Moustier se trouvèrent amenés à la poursuite d'une indemnité plus maigre, le Luxembourg, « le chemin de Bruxelles, écrivait Benedetti le 18 février 1867, à défaut de la Belgique ». Ce grand-duché était, comme le Limbourg, une propriété personnelle du roi de Hollande, grevée d'une double servitude, au profit de la Prusse autorisée à y mettre garnison depuis 1815, et de l'Allemagne qui en avait fait une terre de la Confédération. Quand l'Allemagne du Nord devint prussienne, le roi de Hollande et son ministre luxembourgeois, M. Tornaco, essayèrent

en vain d'échapper à l'incorporation prussienne (juin-novembre 1866). Ils eurent alors l'idée de se tourner vers la France, au moment où celle-ci, précisément, convoitait au nord un agrandissement. Les Hollandais offrirent, en janvier 1867, le Luxembourg à Napoléon III contre une indemnité, et à condition qu'il obtint de la Prusse sa renonciation formelle aux droits de l'Allemagne sur le Limbourg. M. de Tornaco, le 18 et le 28 février, déclara dans des pourparlers engagés entre M. de Moustier et les ministres hollandais MM. de Zuylen et de Lichtenfeld, que ses compatriotes acceptaient leur réunion à la France. L'affaire paraissait sûre.

Cependant les Hollandais, gens prudents, eurent presque aussitôt un scrupule, la crainte que les Allemands ne leur fissent grief de céder à la France une terre germanique. Par précaution, ils demandèrent le consentement de la Prusse, sa garantie contre les revendications et les colères possibles des patriotes allemands. Bismarck a dit et répété, alors et depuis, que ni lui, ni son roi ne les eussent soutenues, si l'affaire se fût réglée vite et sans eux. La preuve en fut la réponse qu'il fit, le 18 mars, encore au Reichstag « son refus de faire violence à un souverain hollandais pour les territoires de Luxembourg et de Limbourg réclamés par des patriotes belliqueux ». Mais ce qu'il ne voulait point, c'était donner sa signature à un acte, déjà regardé en Allemagne comme une trahison. Le roi de Hollande s'en-têta, le 26 mars, à exiger de Berlin cette signature, à l'exiger par une démarche directe que l'envoyé de France à La Haye eût bien voulu éviter. Il obtint seulement du roi de Prusse une réponse suspensive qui n'était point un refus. Et le 30 mars 1867 il se décidait à envoyer à Paris son fils, le prince d'Orange, pour conclure avec la France. Les diplomates se préparèrent le 4<sup>er</sup> avril à échanger leurs pouvoirs.

Il était trop tard; l'affaire manqua : le même jour, au Reichstag, le chef des libéraux patriotes, Bennigsen, interpellait M. de Bismarck. Hanovrien et longtemps hostile à

l'unité, interprète des passions allemandes exaltées par les victoires de la Prusse, il invita le roi et ses ministres, les somma presque de s'opposer par la guerre à une diminution de la patrie. On s'est demandé, tant la surprise fut brusque à Paris où Napoléon voulut d'abord relever le défi et passer outre, si la démarche de Bennigsen n'était pas concertée avec le chancelier. Bismarck n'avait-il laissé l'Empereur s'engager que pour lui opposer au dernier moment un refus et le placer entre l'humiliation et la guerre? Le jour même de l'interpellation, le 4<sup>er</sup> avril, à onze heures du soir, M. de Goltz, son agent à Paris, était venu menacer M. de Moustier, et l'inviter presque brutalement à rompre le traité d'achat. A Berlin, avant l'interpellation, Bismarck, causant avec Benedetti, lui demandait aussi, pour éviter une déclaration hostile du Parlement, la permission de dire que le traité n'était pas signé. Ce que la Prusse alors parut exiger, après une négociation qu'elle avait encouragée, ce fut une capitulation diplomatique. La France reprocha à Bismarck de l'avoir entraînée dans une impasse dangereuse.

Celui-ci cependant s'est toujours défendu d'avoir à ce moment cherché la guerre. « Je voulais la retarder, a-t-il écrit plus tard, regardant une entreprise contre la France comme un danger, jusqu'à ce que les effets de notre éducation et de notre législation militaire eussent pu se développer complètement. Ce résultat n'était pas atteint quand se produisit l'affaire du Luxembourg en 1867. Il ne l'était même pas approximativement. Chaque année de délai renforçait notre armée de 100 000 soldats instruits. » Si pour son œuvre le chancelier redoutait un conflit immédiat, pourquoi nous eût-il tendu un piège d'où ce conflit pouvait sortir? Benedetti a lui-même reconnu dès le 31 mars, que l'homme d'État prussien fut alors débordé par les passions de la race germanique. Une correspondance entre députés allemands, parvenue à la connaissance de notre agent à Francfort, M. Rothan, établissait que M. de Bismarck « vit avec le plus vif déplaisir les passions s'enflammer au Reichs-



tag et qu'il eut recours à M. Bennigsen pour échapper à des interpellations plus violentes, qui, parties des bancs de l'extrême gauche, auraient pu mettre le feu aux poudres ».

Trop habitués, par une confusion qui durait depuis trente ans, à considérer le peuple allemand comme un peuple de frères épris du même idéal démocratique qu'eux, les Français ne tenaient pas compte de l'influence exercée sur leurs rapports avec la Prusse par l'entrée en scène des députés de la nation allemande à Berlin. C'était un Parlement, élu au suffrage universel, que Bismarck avait convoqué pour opérer la transformation de la patrie, le 24 février 1867 : quoique incomplet, il rappelait aux patriotes cette assemblée démocratique de Francfort, où, sous prétexte d'unité, s'étaient affirmées les revendications hautes de la race. Décidés à oublier la conquête prussienne, les champions les plus ardents de l'honneur allemand se trouvèrent dans les rangs des députés qui défendaient les droits du peuple, les nationaux libéraux, le démocrate Bebel. Ils apportèrent à disputer à la France les domaines germaniques du Luxembourg et d'Alsace la même ardeur que les démocrates de 1848 avaient mise à réclamer les Duchés au Danemark. Aux premières nouvelles qui leur parvinrent des négociations de Napoléon III, vers le 15 mars, leur indignation éclata et, peu à peu, Bismarck qui avait besoin de leurs votes pour constituer l'armée fédérale, en évitant d'ailleurs la guerre, obligea la France aux concessions nécessaires.

Il en fit d'ailleurs à son tour : quand il eut par la menace forcé le roi de Hollande, le 3 avril, à reprendre sa promesse, il le consola en abandonnant le droit de l'Allemagne sur le Limbourg. Sur son conseil, le roi de Prusse, qui annonçait sa visite prochaine à l'Exposition de Paris, imposa la paix à son entourage militaire, à son état-major impatient de se mesurer avec la France et accepta l'arbitrage des puissances signataires du traité de 1839, réunies en conférence à Londres, le 7 mai 1867. Huit jours après l'affaire du Luxembourg était réglée et la paix assurée : la

France laissait au roi de Hollande le Luxembourg toujours rattaché au Zollverein allemand. La Prusse évacuait la forteresse, déclarée neutre et démantelée. Les deux gouvernements avaient fait la loi à leurs peuples.

« Il reste la question allemande », écrivait alors de Francfort un de nos meilleurs agents, M. Rothan. Il avait eu le mérite déjà de reconnaître et de dire la part d'influence principale que, dans cette crise, avaient eue les passions de race et de conquête au delà du Rhin : « La Prusse ne perd pas de vue l'éventualité d'une rupture entre les deux pays. C'est alors que se réunit le Parlement du Nord, assemblée nouvelle surexcitée par les victoires de l'armée et sans respect pour les convenances internationales. Nos négociations venaient de s'ouvrir tardivement à La Haye : ébruitées aussitôt, elles fournirent aux passions nationales l'occasion de se manifester bruyamment ; elles permirent au parti militaire de prendre une influence prépondérante. M. de Bismarck, au lieu de réagir et de lutter contre le courant, au risque d'y laisser sa popularité, préféra se jeter dans le mouvement et, pour n'être pas débordé, en prendre la direction. La guerre a été conjurée, mais le gouvernement de l'Empereur doit s'attendre à une lutte fatale et peut-être inégale. »

Si pendant l'année 1867 le roi de Prusse parut se réconcilier avec la France, vint à Paris et, en ouvrant le Reichstag, évita toute allusion aux aspirations germaniques, les députés allemands marquaient leur colère et leur impatience dans une adresse qui était presque une sommation : « La nation allemande, confiante en elle-même et décidée à repousser toute tentative d'immixtion étrangère, maintiendra, quoi qu'il arrive, son droit à l'existence nationale, à l'unité, en l'appuyant au besoin sur la force. »

Il eût fallu, pour éviter cette querelle que cherchaient désormais les Allemands à la France, ou bien à Paris un gouvernement fort et maître de lui, ou aux Français beaucoup de résignation et de prudence. Mais l'Empire n'était plus déjà qu'un régime brillant, une agence de fêtes qui

éblouissaient et enrichissaient pendant l'Exposition de 1867 la nation, sans lui inspirer confiance. L'Empereur, vieilli et déjà très malade, pour se décharger d'une responsabilité qui lui pesait, subordonnait de plus en plus sa conduite aux exigences de l'opposition, à l'intérieur et au dehors. Le 19 janvier 1867, il avait accordé aux Chambres le droit d'interpellation et consenti à envoyer devant elles tous ses ministres. A la fin de l'année il leur présentait deux lois sur la presse et les réunions publiques qui, dès 1868, préparèrent le régime de l'Empire libéral, établi un an plus tard.

De cette liberté peu à peu restituée, à l'heure où les fautes apparaissaient avec leurs conséquences, les partis se servirent pour exciter l'amour-propre national. L'affaire du Luxembourg avait été précédée d'un appel retentissant de Thiers au pays, cette conclusion de son discours du 14 mars : « Il n'y a plus une faute à commettre. » Elle fut suivie peu de temps après, le 10 décembre, d'une autre harangue où l'orateur, interprète des déceptions et des inquiétudes nationales, s'écriait : « J'ai dû retirer du Mexique, pour maintenir la paix, nos troupes; j'ai laissé consumer en Allemagne une révolution à jamais funeste pour la France et pour son avenir; cette France si grande, si fière, qui avait autrefois une telle prépondérance, voilà ce que l'Empire avait fait d'elle. »

Impuissant à cacher ses fautes, ses revers et les *points noirs de la situation*, Napoléon III commença dès lors à envisager l'éventualité d'une lutte avec la Prusse. En vain, ses meilleurs conseillers, Drouin de Lhuys, Benedetti, Rothan, alarmés des passions conquérantes des races, lui conseillaient-ils d'accepter le fait accompli et de laisser à l'amiable l'Allemagne à la Prusse et Rome à l'Italie. Les critiques de l'opposition le touchaient plus que ces conseils prudents. Après avoir si longtemps gouverné seul entre les partis, Napoléon se croyait obligé désormais de gouverner avec et pour ses sujets irrités et inquiets, contre la Prusse et l'Italie.

Au mois de juin 1867, il discutait avec Bismarck sur un ton plutôt aigre. Le traité de Prague, en cédant les Duchés au roi de Prusse, avait réservé le droit pour les populations du Nord-Sleswig d'être consultées et rattachées au Danemark, si elles le voulaient. Des élections protestataires avaient eu lieu en février 1867. Au mois de mai, le cabinet de Berlin n'en avait pas encore tenu compte. Pour éluder ses engagements, il prétextait qu'il fallait déterminer d'abord les frontières du Nord-Sleswig et que, jusqu'à la frontière du Jutland, se trouvaient des villes allemandes exposées *aux entreprises de la démocratie danoise*. La démocratie germanique était-elle moins entreprenante?

Impuissant, le roi de Danemark recourut à Napoléon III, médiateur du traité de Prague. Lorsqu'il prit cette cause en main, l'Empereur ne pouvait ignorer sa propre impuissance à arracher cette proie au vainqueur. Mais il confiait à la chancellerie russe la nécessité absolue d'éviter *« une surexcitation de l'opinion en France »*. Le 25 juillet, M. de Moustier fit remettre par l'agent de la France à Berlin, M. Lefebvre de Béhaine, une note à M. de Thile, collaborateur de Bismarck. Le lendemain, la note que M. de Thile avait demandé à conserver paraissait dans les journaux à sa solde : le public apprit ainsi le refus victorieux de la Prusse et sa volonté de ne jamais laisser la France intervenir dans les affaires germaniques. Le procédé était discourtois : par cette sorte de défi, Napoléon III fut réduit encore à s'incliner devant la force.

Entre les reproches justifiés de la France et les exigences du patriotisme allemand, le souverain humilié se préoccupa sérieusement de se refaire une armée. Les victoires prussiennes stimulaient le zèle des inventeurs; Chassepot faisait adopter son fusil; Trochu publiait un livre qui fut un événement. A Meudon, on fabriquait les premières mitrailleuses. L'Empereur lui-même, aidé de quelques officiers de choix, se mit au travail pour trouver 50 000 hommes prêts le 1<sup>er</sup> juillet 1868. Au mois de décembre 1867 le Corps législatif était appelé à voter un pro-

jet élaboré par le Conseil d'État et le maréchal Niel pour constituer avec la garde mobile une armée de réserve imposante. Visiblement alors, Napoléon cherchait aussi des alliances : il revenait brusquement au parti qu'avant le Congrès de Paris lui conseillait Drouin de Lhuys, à une entente avec l'Autriche, aussi intéressée que la France à limiter le réveil, les appétits des races.

En appelant le Saxon de Beust dans ses conseils, l'Empereur François-Joseph inaugurerait alors le régime de la monarchie dualiste, pour opposer aux ambitions de la race germanique et des Slaves, la Hongrie réconciliée, indépendante et forte (1867). « C'est surtout en Autriche que nous devons chercher nos alliances », disait M. de Beust. En un autre sens, ce fut alors le dessein de Napoléon III. Le 18 août, il s'en allait officiellement visiter l'Empereur d'Autriche à Salzbourg; les entretiens n'eurent rien d'offensif. Les interlocuteurs et leurs ministres se défendirent même de vouloir intervenir dans les affaires allemandes. Leurs efforts cependant pour s'attacher les cours du Sud, l'affectation de Napoléon à ne pas rendre au roi de Prusse sa visite, les ovations que fit le peuple de Paris à l'empereur d'Autriche venu à la clôture de l'Exposition (décembre 1867), prenaient, aux yeux des Français et des Allemands, les apparences d'une revanche et d'une menace.

« La guerre, écrivait au mois de janvier 1868 notre attaché militaire à Berlin, est à la merci d'un incident. Des deux côtés du Rhin, les deux nations s'observent, jalouses, et se provoquent. » Le grand duel qui devait assurer le triomphe des doctrines de race et de conquête sur la France égarée par ses rêves d'émancipation des peuples et ses traditions de prépondérance était préparé.

L'Italie, pendant l'année 1868, fit tous ses efforts pour le précipiter. Elle voulait achever par la conquête de Rome son unité. Victor-Emmanuel et ses ministres, La Marmora, Cialdini, Menabrea, après avoir vu les patriotes italiens et les troupes de Napoléon se heurter à Mentana, cherchaient un moyen de réconcilier l'Empereur et l'Italie, à leur pro-

ébauche d'une triple alliance contre la Prusse. 701  
fit. Ils formèrent alors le projet, que le comte Nigra et l'attaché militaire, Vimercati soumièrent au début de 1868 à Napoléon III, d'une triple alliance dirigée contre la Prusse, où l'Autriche et la France pourraient trouver leur revanche, et Victor-Emmanuel un moyen de calmer le patriotisme italien. Ce projet porté à Vienne par Metternich en juillet fut accueilli par de Beust qui chargea son envoyé à Bruxelles, M. de Vitzthum de le suivre. Le 10 mai 1869 Rouher donnait à cet envoyé lecture d'un texte « d'alliance offensive pour leur défense ». Un nouveau texte, en réponse, fut rédigé à Vienne, dans des termes moins offensifs et soumis le 4 juin à Napoléon III. L'Empereur peu à peu, se laissait gagner à l'idée qu'à l'heure d'une crise, il trouverait dans ces concours une ressource. Au mois de novembre 1869, il disait au général Lebrun à Châlons : « Il serait permis de considérer l'alliance de l'Italie comme certaine, et celle de l'Autriche comme assurée moralement ».

Cette crise cependant, Napoléon, si malade qu'au mois d'août 1869 on le crut mourant, voulait encore l'éviter. L'opposition, dirigée par Thiers et encouragée par les familiers des Tuileries, lui refusait les moyens « de se rendre redoutable ». On ne voulait plus lui permettre cette « guerre à outrance à nos finances », dont parlait alors son confident, le général Lebrun. Aux projets formés par le cabinet de Florence, M. de Bismarck avait riposté, au début de 1868, par des avances et des amabilités, dont il n'était pas coutumier. Napoléon III les accueillit : « Nous sommes tout à la paix ». Il avait envoyé son cousin, le prince Jérôme, à Berlin, en mars 1868 avec l'espoir de fléchir la Prusse, et de satisfaire les Français par un Zollverein franco-belge qui leur tiendrait lieu d'une conquête. Jusqu'en 1869, il poursuivit cette négociation à Bruxelles et à Berlin; en septembre de la même année il pria encore le prince de Roumanie en visite à Saint-Cloud, d'assurer les Hohenzollern de ses sentiments pacifiques et de ses sympathies pour l'Allemagne.

« Qu'il est donc difficile, disait-il alors à son protégé, qui remarquait son accablement, de gouverner les races latines! » Napoléon flotta deux ans incertain entre la responsabilité d'une guerre décisive et le maintien d'une paix qui ne parût pas une capitulation. « Nous sommes, écrivait en 1869 le général Ducrot, tantôt belliqueux, tantôt pacifiques. Nous ne pouvons nous résigner à accepter la situation que nous nous sommes faite par les fautes énormes commises en 1866, et nous ne pouvons nous décider à la guerre. Après un pas fait en avant, nous en faisons deux en arrière. » Ce fut en effet la conduite que tint alors l'Empereur. Au lieu du traité qui se préparait, il se contenta de lettres échangées avec les Souverains d'Autriche et d'Italie, d'une simple promesse d'accords qui ne devaient être définitifs que le jour où il accorderait aux Italiens le rappel de ses troupes de Rome.

Pendant ces mêmes années, M. de Bismarck poursuivait avec ténacité et sang-froid son œuvre d'unification. Exploitant le patriotisme germanique, il avait, en septembre 1867, déterminé les Chambres, dans les États du Midi, à ratifier les conventions militaires imposées aux souverains par la Prusse en 1866. Réunis à Berlin, au mois de mai, autour de M. de Moltke, les officiers généraux, mis par lui à la tête des contingents du Sud préparèrent des plans de campagne contre la France et, revenus dans leurs États respectifs, révélaient les profits que la Prusse leur offrait dans une entreprise commune contre l'ennemi national. « Nous serons à Paris, disait de Moltke au Bavaois Seppe, avant que les Français soient à Munich. »

Avec la même résolution qu'il éveillait ces sentiments et ces appétits, le ministre prussien les contenait pourtant : « Rien ne presse, disait-il en mai 1868 : le nécessaire d'abord, le désirable ensuite. Bâtissons la maison; on l'agrandira après. Le Sud ne désire pas encore l'Union avec le Nord. » Les Français, dans leur colère, s'exagéraient les succès de la conquête prussienne. Bismarck en connaissait les limites : il se consacrait à la tâche ingrate d'admi-

nistrer et d'assimiler des populations mécontentes « dont la bureaucratie prussienne n'avait pas le temps de se faire aimer ». Ils avaient assez à faire, lui et son maître, pour imposer aux populations des petits États le fardeau des impôts et des exercices militaires, l'abandon de leurs coutumes et de leurs dynasties, sans provoquer dans les pays du Sud plus récalcitrants encore des alarmes qui auraient pu mettre en question et en péril dans le Nord même les avantages du traité de Prague. Les élections du Parlement douanier, en grande majorité favorables aux franchises du Sud (février 1868), les débats qui à partir du 27 avril mirent aux prises les champions impatients de l'unité germanique, et les avocats du particularisme bavaois ou wurtembergeois étaient faits pour inspirer au cabinet prussien cette prudence.

Comme Napoléon III, le roi de Prusse ainsi temporisa jusqu'en 1869; son ministre « se refusait à chausser des bottes de sept lieues ». Mais la Prusse avait sur la France ces avantages que signalaient nos agents à Berlin, d'être libre de toute préoccupation dynastique, de poursuivre, appuyée sur une solide armée, la réalisation d'une grande idée, et de désirer avec passion des conquêtes. La paix paraissait à l'Empereur des Français grosse de périls et de doute, à Guillaume I<sup>er</sup> et à ses sujets pleine de promesses. Elle fut ainsi maintenue, jusqu'au jour où la diplomatie prussienne et son chef jugèrent le moment venu de réagir par la guerre décisive les espérances germaniques.

On peut aujourd'hui fixer et préciser les dates. La révolution espagnole de septembre 1868, qui chassa d'Espagne la reine Isabelle II, avait mis les partis unis contre elle, les libéraux avec Serrano, les progressistes avec Prim, dans la nécessité de chercher un roi. A défaut d'un prince portugais, Ferdinand, ou de son fils le roi don Luiz, candidat préféré des progressistes qui rêvaient de constituer l'union ibérique, on commença à parler en Espagne d'un Hohenzollern, Léopold, frère du roi de Roumanie (octobre-février 1869). Il ne parut pas alors que la Prusse, ni M. de Bis-

marck eussent la responsabilité de cette candidature. Mais les réflexions qu'elle éveilla aussitôt dans le public en firent une arme au service du chancelier ; « la France, disait à Dusseldorf le prince Antoine, père de Léopold, à cause de nos liens avec la Prusse, ne pourrait permettre l'établissement des Hohenzollern au delà des Pyrénées ». A la première nouvelle, en effet, M. Benedetti s'en fut à Berlin marquer, le 22 mars 1869, à M. de Thile l'opposition vraisemblable de la nation et de l'Empereur. Depuis que les Français avaient entendu Thiers s'indigner contre les progrès de la Prusse, et annoncer la reconstitution de l'empire de Charles-Quint, une intrigue Hohenzollern au delà des Pyrénées devait leur paraître le dernier effort de ces nouveaux Habsbourg contre la sûreté de leurs frontières.

A peine ces inquiétudes se furent-elles manifestées, au mois de mars 1869, qu'on vit en avril une intrigue se former définitivement en Portugal et en Allemagne pour engager Prim et l'Espagne dans cette voie. Il sembla que les Cobourg de Lisbonne et de Bruxelles, alliés par un double mariage à la famille du prince Antoine, et leurs agents Gama, marquis de Nizza, le vicomte de Seissal, s'en chargeaient à la demande de la Prusse. Le 26 avril 1869, la *Gazette d'Augsbourg* répandit la nouvelle, évidemment dictée de Berlin, que les Espagnols avaient fixé leur choix sur le prince Léopold. Une riposte très violente, parue dans le journal *la France*, une nouvelle démarche de Benedetti, le 11 mai, auprès de M. de Bismarck, apprirent mieux encore au ministre prussien le parti qu'il pouvait tirer de cette candidature pour agiter « devant le taureau français l'étoffe rouge ».

Pendant toute la fin de l'année il la soigna, comme on fourbit une arme. Au mois de juillet 1869, un banquier berlinois écrivait au général Serrano une longue lettre commandée par le cabinet prussien en faveur de Léopold ; le 17 septembre, l'envoyé de la Prusse à Munich, le baron de Werthern, présentait à la Weinburg, château des Hohenzollern, un député espagnol, Salazar, à Charles-Antoine et

à ses fils. Le général Prim ne lui avait pas donné de mission officielle, étant alors en négociation avec la maison de Savoie à qui il demandait le duc de Gênes. La famille de Hohenzollern parut d'abord médiocrement séduite par la perspective d'un trône précaire. Le projet n'était encore que lancé.

Il prit corps quand il plut à M. de Bismarck de pousser la France à une guerre qu'il résolut au début de 1870. Le réveil menaçant du particularisme, et des sentiments anti-prussiens dans les États du Sud, pendant l'année 1869, l'y avaient décidé. En Wurtemberg et à Bade l'opposition livrait un assaut aux souverains fidèles aux conventions militaires ; à Munich elle remporta un succès décisif sur le ministère Hohenlohe obligé de démissionner le 15 février 1870 : M. de Bismarck se vit menacé. Les crédits militaires devaient être discutés au mois de septembre par un nouveau Reichstag dans l'Allemagne du Nord et pouvaient être diminués. La guerre lui parut alors nécessaire pour sauvegarder et achever l'œuvre d'unification militaire de l'Allemagne. Enfin des pourparlers mystérieux s'échangeaient entre Paris, Vienne et Florence. Le général de Fleury avait été envoyé en mission à Pétersbourg et bien accueilli.

Le 17 février 1870, le député espagnol Salazar revenait à Berlin, cette fois avec une mission du général Prim, déconcerté par le refus récent du duc de Gênes et l'embarras de constituer une monarchie. Le prince Charles-Antoine et son fils, médiocrement encouragés par les chefs de la famille, le roi Guillaume et le kronprinz, plus que jamais hésitaient à accepter une couronne dont personne en Europe ne semblait vouloir. Le 15 mars, alors, Bismarck intervint, et appelant à l'aide tous les hommes d'État, Schleinitz, Thile, Delbruck, Roon, Moltke, fit aux Hohenzollern del'acceptation un « devoir patriotique prussien ». Il eût fallu que le roi de Prusse joignît ses instances à celles de ses conseillers : moins belliqueux, il ne le fit pas. Le député espagnol quitta Berlin sans une promesse et, le

22 avril, Prim recevait d'Allemagne comme d'Italie un refus.

Mais le ministre prussien n'avait pas quitté la partie. Et ce fut alors que, malgré ses dénégations postérieures, la candidature espagnole devint vraiment son œuvre. Ses agents, expédiés à Madrid, au début d'avril, Lothar Bücher, désigné par le baron de Werthern, un officier, le major von Versen, allèrent chercher en Espagne des arguments capables de vaincre la résistance des princes Hohenzollern. Le 23 et le 25 mai, von Versen, revenu de Madrid, emportait à Dusseldorf l'acceptation du prince Charles-Antoine et de son fils. Le 29 mai, le roi de Prusse en fut informé par son fils, mais ne consentit qu'un mois plus tard (21 juin). Le 19 juin, l'envoyé de Prim, Salazar, se rencontrait à Sigmaringen, avec l'agent prussien, von Versen. Il concluait avec Léopold l'affaire qui allait mettre le feu à l'Europe. « Je crois, écrivait Bismarck alors à son confident Lothar Bücher, qu'il faut laisser mon nom en dehors de tout. Nous aurions devant le public européen une position inexpugnable. Si l'on fait du bruit en France, nous demanderons avec simplicité : que voulez-vous ? Voulez-vous dicter les décisions de la nation espagnole ? On criera à l'intrigue, on sera furieux contre moi, sans pouvoir préciser le point d'attaque. » Après avoir monté avec le marquis de Nizza cette machine de guerre, et rencontré des difficultés considérables, Bismarck s'effaçait pour laisser très habilement les responsabilités à la France.

L'explosion eut lieu par le retour à Madrid, le 28 juin, du député Salazar qui fit part aussitôt à ses collègues du succès de ses démarches. Pour ménager l'opinion française et ne pas mettre l'Empereur en présence d'un fait accompli, Prim avait clos les Cortès le 23 juin, et comptait sur le secret et la bonne volonté de Napoléon III qu'il devait rencontrer à Vichy. Le général était las de chercher des rois, mais nullement disposé à un rôle d'agent provocateur. Les indiscretions de Salazar l'obligèrent à révéler brusquement, le 2 juillet, cette candidature « peu agréable » à la France

L'EMPIRE LIBÉRAL ET LES PASSIONS FRANÇAISES. 707  
qu'il avait jusque-là laissée dans l'ignorance, comme pour un guet-apens.

La France, tout de suite, prit ainsi l'affaire. La nation, à Paris surtout, tandis que Bismarck en Europe ourdissait cette trame, réclamait à l'Empereur désemparé et malade des comptes et ses droits. A l'opposition parlementaire, sur laquelle il avait cru rejeter le fardeau des responsabilités, Napoléon III avait cru devoir accorder l'Empire libéral, le 12 juillet 1869, consacré par l'avènement d'un ministère du 2 janvier 1870 dont Thiers pouvait dire : « Nous sommes assis sur ces bancs ». Mais cette concession venait trop tard pour désarmer une opinion publique qui ne discutait plus seulement les actes, mais les titres même de l'Empire et de la dynastie. Dans la presse, dans les réunions et à Paris surtout, depuis 1868, les républicains avaient poursuivi, avec des hommes nouveaux et populaires, la revanche du coup d'État. Irréconciliables, comme ils s'appelaient, ils invitaient la France à se reconquérir par le suffrage universel, à renverser un gouvernement qui, selon l'acte d'accusation de Gambetta, avait fait bon marché « de ses trésors, de son sang, de son honneur et de sa gloire ».

Contre ces menaces, les partisans résolus de la dynastie impériale, pour qui le coup d'État demeurait une œuvre légitime et salutaire, les mameloucks, Granier de Cassagnac, Persigny, ou les conservateurs de la rue de l'Arcade, les Arcadiens, défenseurs de l'ordre et de la religion, réclamaient un retour en arrière énergique et le silence imposé de nouveau par la force à la nation. Bien vite, entre ces revendications passionnées de droite et de gauche, les ministres parlementaires étaient devenus impopulaires et impuissants, ou pour avoir essayé de sauver l'Empire par la liberté, ou pour ne l'avoir pas défendu à coup d'autorité.

Leur politique étrangère n'était pas plus heureuse : résolument pacifiques quand ils prirent le pouvoir, ils avaient imaginé un moyen de restituer sans provocation dange-reuse, à la nation, inquiète des progrès de la Prusse, quelque sécurité. Le comte Daru, ministre des affaires étran-



gères, effrayé, comme son collègue Emile Ollivier, du conflit menaçant avec la Prusse, pria la reine Victoria et son ministre Clarendon, le 24 janvier, de présenter au roi Guillaume I<sup>er</sup> un projet de désarmement des deux pays. L'Angleterre s'était prêtée de bonne grâce à cette tentative : pour éviter tout froissement, elle chargea lord Loftus de l'initiative auprès du cabinet de Berlin. Le refus brutal de M. de Bismarck (29 février 1870), qui découvrait une offensive prochaine, laissa le cabinet du 2 janvier exposé aux intrigues prussiennes, aux susceptibilités françaises.

Rien n'avait pu, en résumé, depuis quatre ans, arrêter le courant de défiance et de rancune qui s'était formé en France contre Napoléon III et contre la Prusse. Alors, en face des républicains qui excitaient la nation à ne se point contenter d'un Empire libéral, Emile Ollivier avait fait appel à cette nation elle-même et cherché dans le plébiscite une sanction de son pouvoir, analogue à celle qui avait consacré le coup d'État. Cette politique plébiscitaire l'avait séparé de certains libéraux, Buffet, Daru, mécontents de l'abandon des formes parlementaires : mais elle lui avait ramené les partisans de la dynastie les plus ardents, Rouher surtout. Et, avec eux, il avait imaginé de fournir à la nation qui affirmait le 8 mai sa fidélité, des satisfactions d'amour-propre et des sûretés que depuis Sadowa elle réclamait. On l'entendit tenir à M<sup>me</sup> d'Agoult ce propos, « qu'il lui fallait deux choses pour rétablir le prestige de l'Empire, le plébiscite et la guerre. »

Au mois de mars 1870, l'archiduc Albert, le vainqueur de Custoza, était venu à Paris proposer à Napoléon III de reprendre le projet de triple alliance que l'agent italien, Vimercati, approuvait toujours aux conditions fixées par Victor-Emmanuel. Le 10 mai, ce projet était examiné, établi par Rouher, communiqué aux Italiens. M. de Gramont, ambassadeur de France à Vienne, fut alors appelé au ministère des affaires étrangères, tandis qu'un officier,

confident de l'Empereur, le général Lebrun, le 28 mai, allait en Autriche suivre les pourparlers avec l'archiduc Albert. L'Empire, se préparant à la guerre, cherchait des alliés pour le jour où les ambitions de la Prusse au delà du Mein éveilleraient en France de nouvelles colères. Dans toutes ces mesures, ce qui apparaissait, c'était chez Napoléon III discrédité, pour ses ministres ébranlés, le besoin de ressources contre les intrigues de la Prusse et les exigences d'un peuple inquiet et mécontent.

Les nouvelles d'Espagne survinrent et déjouèrent aussitôt leurs calculs. Leurs premières démarches ne s'expliqueraient pas, sans l'émotion qui les dicta. Ce qu'ils envisagèrent tout de suite dans la candidature du prince Léopold, ce fut moins le fait lui-même d'une royauté offerte par l'Espagne aux Hohenzollern, que sa répercussion probable sur l'opinion française, et moins le choix des Espagnols qu'un nouveau succès de la politique prussienne. Ils auraient dû se tourner vers Madrid, pour y prévenir l'événement, s'il était dangereux. Ils cherchèrent à Berlin une satisfaction d'amour-propre. Les diplomates parlèrent les premiers et trop vite, pour éviter le reproche de s'être laissé surprendre. Le 2 juillet, l'envoyé de France à Madrid, Mercier de Lostende, disait à Prim : « L'élection d'un prince de Prusse, dans *les dispositions où sont aujourd'hui les esprits*, ne peut manquer de produire un effet extraordinaire. » Le 4 juillet, le chargé d'affaires de Berlin, Le Sourd, allait, sur un ordre de M. de Gramont, immédiatement expédié de Paris, demander à M. de Thile un désaveu. Et le même jour, M. de Gramont et Emile Ollivier disaient à M. de Werther, qui se disposait à rejoindre son maître à Ems, la nécessité absolue où ils étaient de demander des comptes à la Prusse.

Les délibérations qui suivirent ces premières alarmes prouvèrent que ni l'Empereur ni tous ses ministres ne voulurent prendre alors la responsabilité de la guerre. Le 5 juillet, un Conseil se réunit à Saint-Cloud. L'Empereur, préoccupé d'une récente consultation de ses médecins qui

venaient de lui prescrire un traitement chirurgical, demandait à ses conseillers la prudence et la paix. Emile Ollivier et le maréchal Leboeuf ne s'y refusaient point. Quoique menaçant encore, le duc de Gramont sollicitait les bons offices de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie, qui s'offraient à lui procurer satisfaction. Mais ce qu'ils ne pouvaient plus, c'était calmer l'opinion qu'ils avaient trop tôt alarmée par crainte de ses critiques. Napoléon III en faisait l'aveu au ministre espagnol : « Il n'y a pas dans cette question de différence entre un gouvernement parlementaire ou personnel. L'un et l'autre sont sous la pression de l'opinion publique, et celle-ci repousse de toutes ses forces les manœuvres hostiles à la France. » Emile Ollivier fit à la même heure le même aveu à lord Lyons. Autour d'eux l'émotion de la presse croissait d'heure en heure, si forte et si générale, surtout dans les journaux les plus dévoués à la dynastie, qu'un député modéré, M. Cochery, demandait à interpeller pour démasquer un parti qui semblait se former pour la guerre dans les conseils du souverain.

Ce fut dans la soirée du 5 au 6 juillet que ce parti, en effet, remporta à Saint-Cloud sur l'Empereur et les partisans de la paix une victoire qui devait aboutir aux défaites de la France. L'Impératrice, qui détestait la Prusse, puissance protestante, et redoutait pour son fils les colères du public, encouragée par ses fidèles et par sa foi à une entreprise peut-être heureuse pour la dynastie et populaire, détermina l'Empereur à la risquer. Dans un nouveau conseil qui se tint à Saint-Cloud le lendemain, le souverain approuva l'appel que le duc de Gramont fut chargé de rédiger pour les Chambres et la nation et qu'il lut au nom du cabinet tout entier. Il se déclarait prêt « sans hésitation comme sans faiblesse à remplir son devoir contre une puissance étrangère qui voudrait, détruisant l'équilibre des forces en Europe, mettre un de ses princes sur le trône de Charles-Quint ». Ce manifeste belliqueux répondait aux calculs des bonapartistes qui le saluèrent de frénétiques

applaudissements. Il devait plaire à une nation pénétrée de ses traditions de sécurité et de grandeur qu'elle croyait menacées depuis Sadowa par un empire ressuscité des Habsbourg. Intrigues et traditions décidaient de la France, comme toujours, à l'heure décisive. « Si la Prusse insiste, écrivait M. de Gramont le 6 juillet au général Fleury, c'est la guerre. »

S'il n'eût dépendu que de M. de Bismarck, la Prusse eût insisté. Sans paraître, il avait poussé la France aux menaces qui ne permettaient plus à l'Allemagne « de reculer même d'un pouce ». Mais il n'avait qu'à grand-peine entraîné les Hohenzollern et l'Espagne dans le complot. Le roi de Prusse regretta presque aussitôt le bruit fait en Europe par cette affaire et le 10 juillet, à Ems, après une visite de l'envoyé français Benedetti qu'il reçut avec dignité et courtoisie, il envoyait à Sigmaringen le colonel Strantz pour informer le prince Antoine de son désir d'éviter la guerre, invitation secrète à retirer la candidature de son fils. Plus tôt encore, le représentant du roi Charles de Roumanie à Paris, Strat, redoutant les vengeances de la France pour la fortune récente de son maître, accourait à Sigmaringen et donnait au prince Antoine le même conseil. De Madrid, enfin, un envoyé de Prim, le 10 juillet, portait en Allemagne l'assurance qu'il était prêt à rendre au prince Léopold sa parole.

Deux jours après, la nouvelle arrivait à Ems, à Paris et à Madrid, qu'au nom de son fils, le prince de Hohenzollern renonçait au trône d'Espagne. Bismarck reçut cet avis au moment où il allait demander à son roi de convoquer le Reichstag en vue de la mobilisation (12 juillet). « Sa première pensée fut de donner sa démission. Il était abattu. » Emile Ollivier, au contraire, à Paris, joyeux d'avoir fourni à la France, sans la guerre qu'il avait crue d'abord nécessaire, cette satisfaction d'amour-propre, disait : « Nous tenons la paix, nous ne la laisserons pas échapper. »

Le lendemain, 13 juillet, elle lui échappait : M. de Bismarck rasséréiné communiquait à MM. de Roon et Moltke

la nouvelle de la guerre, ressaisie à Ems et désormais presque inévitable. Si le désistement du prince Léopold avait paru au ministre prussien une capitulation égale à celle d'Olmütz, il fut à Paris une déception pour les patriotes et les champions de la dynastie napoléonienne. Quelle pauvre compensation pour l'orgueil d'une nation glorieuse et jalouse ! Quel motif à faire oublier les victoires de la Prusse et les affronts de Napoléon III, qu'un échec à l'ambition d'un petit seigneur de Sigmaringen, du *papa* Antoine ! Les Hohenzollern de Berlin, dont Bismarck déplorait cependant la faiblesse, n'étaient atteints ni dans leur prestige, ni dans leur puissance. Les atteindre à leur tour devint pour les bonapartistes une espérance fatale, pour beaucoup de Français comme un devoir patriotique. Il fallait humilier le roi de Prusse, ou le combattre. « C'était la *grande œuvre*, » selon l'expression de notre envoyé à Vienne, un jeune homme sans expérience, le marquis de Cazaux, qui annonçait dès le 9 juillet que la France pouvait entièrement compter sur le chancelier, M. de Beust, et sur l'Autriche.

Le duc de Gramont, à ce moment critique, redouta plus les exigences d'un patriotisme égaré, les récriminations des impérialistes que les risques d'une diplomatie provocante, d'une guerre avec le concours incertain de l'Italie et de l'Autriche. « Sans excuses du cabinet prussien, le ministère sera renversé demain », dit-il, le 12 juillet au soir, à l'ambassadeur anglais lord Lyons. Ses arguments prévalurent à Saint-Cloud. Il déclara qu'avertie par l'Espagne seulement de la renonciation des Hohenzollern, la France n'aurait pas de garantie pour l'avenir, qu'il fallait prévenir un départ secret du prince Léopold, analogue à l'expédition de son frère en Roumanie en 1867. Une dépêche fut envoyée à Benedetti le 12 juillet à 7 heures du soir ; l'ordre formel lui était donné d'exiger de Guillaume I<sup>er</sup> que dans l'avenir il ne consentirait jamais plus à la candidature Hohenzollern, qu'il ne permettrait pas au prince Léopold de revenir sur sa renonciation : « L'animation des esprits est

telle, ajoutait le ministre, que nous ne savons pas si nous parviendrons à la dominer. »

Le lendemain Benedetti exécuta la commission. Il fut « rembarqué, mais non éconduit », comme il pouvait s'y attendre. Et profitant de cette chance inespérée, il se cramponna au souverain qui tenait la paix ou la guerre entre ses mains ; le soir, à force d'instances, il avait obtenu sinon l'engagement qu'il devait exiger, du moins l'approbation donnée par la Prusse cette fois et sans réserve au désistement du prince Antoine. C'était une nouvelle concession, qui ne se pouvait nier, du roi Guillaume à la paix, à la France. Le ministère français parut vouloir et pouvoir s'en contenter. Avec l'Empereur, le Conseil décida le 14 juillet de ne pas mobiliser les réserves ; malgré l'insistance du maréchal Lebœuf qui avec l'armée commençait à souhaiter un conflit, il accepta l'idée toujours chère au souverain et réalisable encore, d'un Congrès imaginé par M. de Gramont redevenu pacifique.

L'intrigue montée par Bismarck faillit encore être jouée : mais il veillait, tenu au courant d'heure en heure sur ce qui se passait à Ems par son confident Abeken. Avant de connaître la dernière concession de son maître aux Français, il reçut à Berlin l'avis de son premier refus à la demande de garanties présentée avec tant d'insistance par Benedetti, et en plus l'autorisation de publier, avec cette nouvelle exigence de la France, la réponse royale. Cette dépêche d'Ems le laissait juge de la situation ; elle l'informait d'ailleurs que, pour éviter la guerre, le roi avait communiqué lui-même à Benedetti la renonciation du prince Léopold. Guillaume I<sup>er</sup> faisait savoir à son ministre et à l'Allemagne ce qu'il avait cru devoir accorder ou refuser aux susceptibilités françaises. Cette communication n'avait rien de comminatoire, puisque une heure après, à Ems même, le roi cédait à une nouvelle requête de Benedetti. Mais elle fournit à Bismarck les éléments d'un appel à la nation allemande et cet appel, malgré le roi, allait décider de la guerre. A neuf heures du soir, la *Gazette de l'Alle-*

*magne du Nord* publia et répandit par des crieurs dans les rues de Berlin un télégramme d'Ems, communiqué par le chancelier qui l'avait composé, à la table où il dînait avec les chefs de l'état-major de Roon et de Moltke : deux phrases seulement, pour apprendre aux Allemands que le roi de Prusse, après la renonciation de son cousin, avait subi une demande offensante de la France, qu'en souverain fort de son droit et de sa dignité, il avait répondu à l'offense par l'offense et refusé de recevoir Benedetti. Le télégramme était d'ordre royal; l'offense était de l'invention de Bismarck.

A l'effet que l'invention, revendiquée plus tard par l'auteur avec audace et fierté, produisit au delà du Rhin, on put juger et mesurer la portée de cette manœuvre. A dix heures du soir, le 13 juillet, une multitude exaltée se pressait dans les rues de Berlin, devant le palais royal, acclamait Guillaume I<sup>er</sup> et criait : « au Rhin ». Le lendemain, tous les journaux allemands, du nord au sud, commentèrent l'offense préméditée de la France à la nation germanique et invitèrent leurs lecteurs à prendre les armes pour l'honneur du roi et de la patrie. Quand Guillaume I<sup>er</sup> revint d'Ems à Berlin, à toutes les stations le public accourut; dans la capitale, il fut encore acclamé. « Jamais, écrivait le 16 juillet un témoin anglais, lord Loftus, le sentiment national n'a été jusqu'à ce point excité; toutes les classes de la population, tous les partis sont décidés à la guerre. » Jusque-là, les patriotes, croyant à une affaire dynastique, n'avaient pas pensé à une entreprise nationale. « Tandis que les journaux français parlaient de la rive gauche du Rhin, le nom de l'Alsace et de la Lorraine n'avait pas encore été prononcé. » D'un geste, et par ce télégramme qui sonna au delà du Rhin comme une fanfare, Bismarck avait secoué le patriotisme germanique : pour l'œuvre décisive, dont le roi eût peut-être laissé échapper l'occasion, il appelait l'Allemagne aux armes.

Du même coup porté au bon endroit, il exaspérait « le taureau gaulois ». Tandis qu'ignorant la double offense qu'ils

s'étaient soi-disant faite, le roi de Prusse et Benedetti échangeaient à la gare d'Ems, le 14 juillet, des saluts courtois, la nouvelle se répandit à Paris d'un congé brutal publié à dessein par le gouvernement prussien. Et la journée ne se terminait pas sans que la foule exaspérée eût manifesté ses colères contre Bismarck, en brisant les vitres de l'ambassade prussienne.

Ainsi, au moment précis où le roi de Prusse donnait à Benedetti et au ministère français, qui de son côté cherchait encore la paix, le moyen d'apaiser par une satisfaction les susceptibilités et les défiances de la France, dans un élan de jalousie, d'appétits et d'orgueil, provoqué par Bismarck, les deux peuples se précipitaient au combat. « Nulle force humaine, disait Emile Ollivier ce soir-là à un député bonapartiste, ne pouvait plus conjurer cette guerre. » C'était, selon les paroles de Gambetta à la Chambre le lendemain : « l'immense entreprise consacrée à vider la question de la prépondérance entre la race germanique et la race française ».

Entre ces deux discours et dans les vingt-quatre heures qui précédèrent la déclaration de guerre, le gouvernement français commit une dernière faute, par souci encore de sa popularité : ce fut de prendre et d'imposer à la France la responsabilité de cette entreprise, contraire à ses intérêts. De ce que le choc paraissait inévitable, il ne résultait point une nécessité pour l'Empire et ses ministres de le précipiter. Ils semblèrent le comprendre d'abord : le 14 juillet, à dix heures du soir, un Conseil se réunit de nouveau à Saint-Cloud, trois heures après celui qui avait conclu à un Congrès, à une médiation européenne. Le motif : la dépêche par laquelle notre envoyé en Bavière, M. de Cadore, annonçait la communication au ministère bavarois par la Prusse, des incidents d'Ems. L'objet, évidemment, une discussion nouvelle, pour savoir si la France négocierait encore avec les puissances, ou relèverait la communication comme un soufflet, comme un défi; si elle attendrait la guerre appuyée par les sympathies de l'Europe, ou la déclarerait. Cette dis-

cussion fut très vive : le ministre des affaires étrangères, escomptant des victoires françaises, du défi de Bismarck faisait presque une question personnelle. Sur la foi de son agent à Vienne, qu'il aurait dû contrôler davantage, il se croyait moralement sûr du concours de M. de Beust. Le prince de Metternich, envoyé de l'Autriche à Paris, le lui laissait de son côté espérer. Le chef de l'armée, plus confiant aussi dans ces alliances probables qu'attentif à ses moyens, traduisait les impatiences et les colères du parti militaire. « Je suis un souverain constitutionnel », disait Napoléon, malade et incertain. La majorité des ministres résistait. L'Impératrice s'irrita de leur résistance. Vers onze heures et demie, une dépêche arriva du quai d'Orsay; M. de Gramont en donna lecture et le Conseil décida enfin de se réunir le lendemain matin pour rédiger et soumettre aux Chambres, après avoir mobilisé les réserves, un projet de déclaration de guerre.

Quel fut cet argument décisif? Une menace, a-t-on dit, venue d'Allemagne. Mais laquelle? Ce ne pouvait être ni la nouvelle d'une mobilisation allemande qui commença seulement le lendemain, ni comme l'a pensé Sybel un article belliqueux de la *Gazette*, transmis par notre chargé d'affaires dans la journée, ni le récit d'un entretien tenu à Berlin, le 13 juillet, entre lord Loftus et Bismarck et de nature à prouver l'attaque prochaine de la Prusse. Ces faits étaient déjà connus du Conseil et ne l'avaient pas convaincu. Mais, à huit heures, une dépêche était arrivée de Vienne au quai d'Orsay. M. de Beust, selon notre agent qui, à cinq heures avait couru au télégraphe, renonçait, d'après les nouvelles reçues de Berlin, à retenir la Prusse. Le chancelier autrichien savait que les Hongrois chercheraient à imposer la neutralité à l'Autriche. Il n'en demandait pas moins au représentant de la France s'il n'avait pas des propositions précises à lui faire. Il parlait d'une démarche récente faite auprès de l'Autriche par le ministre de Bavière, M. de Bray, pour la consulter sur l'attitude que son roi devait prendre. Les États du Sud n'étaient donc pas

si favorables à la Prusse que le disait M. de Bismarck. L'Autriche inclinait à une alliance. Des directeurs de journaux viennois offraient leurs services. La Prusse voulait la guerre ou une capitulation. Les conseillers de Napoléon III, derrière eux l'Impératrice, indignée de voir le trône de son fils dans la boue, se décidèrent à prévenir l'ennemi, escomptant des concours qui « paraissaient certains dans l'Allemagne même ».

« J'ai combattu, disait le lendemain matin M. de Gramont, presque en colère, à l'agent autrichien, M. de Vitzthum, qui lui parlait encore du Congrès, j'ai fait rejeter au Conseil cette proposition de l'Empereur. Lebœuf nous déclare que nous sommes archiprêtres. Si l'Autriche comprend ses intérêts, elle va marcher avec nous. » Le 17 juillet, résumant cette crise, M. de Cazaux écrivait encore de Vienne : « M. de Beust veut jouer un grand rôle dans les destinées de l'Allemagne. Il a la haine profonde de la Prusse qu'il veut abaisser. Il a construit sur ces bases des plans qui ne me paraissent pas opposés à la grande œuvre et même à l'extension de la France qu'il regarde comme un élément de l'équilibre européen. » Ce fut ainsi avec confiance, sans remords et dans l'espoir de reconquérir sur la Prusse avec l'aide de l'Autriche et de l'Allemagne du Sud, leur popularité compromise que l'Empire et ses ministres proposèrent aux Chambres françaises, le 15 juillet, cette revanche de Sadowa. L'Empereur ce soir-là pleura, mais l'Impératrice se réjouit d'une guerre dont le succès contre la Prusse protestante lui parut certain, le prix léger, et l'effet décisif pour son fils.

La nation, il faut bien l'avouer, attendait cette lutte avec impatience. Sans l'intervention de Thiers, la déclaration du ministère au Corps législatif eût été acceptée même sans examen. La Chambre pourtant nomma une commission. L'un des commissaires a dit plus tard comment elle travailla, ne cherchant pas à s'éclairer, mais « suivant, comme le ministère, à l'unanimité, le courant populaire ». Elle ne sut point si le roi de Prusse avait

d'abord été conciliant, et si le refus qu'il avait opposé, après avoir cédé sur la candidature Hohenzollern, à une demande de garanties pour l'avenir, n'était pas justifié par la politique française. Une partie des documents lui fut cachée : elle n'exigea pas de les connaître au complet. Benedetti était de retour à Paris : elle ne l'appela point et s'en rapporta à la dépêche d'Ems, à un document arrangé à Berlin. Il était bien facile de savoir comment l'envoyé de la France avait été traité par Guillaume I<sup>er</sup>. Pour connaître les ressources militaires de l'Empire, il suffit aux commissaires des assurances du maréchal Lebœuf, et, pour escompter des alliances, de l'assurance plus vague encore du duc de Gramont, qui « s'était entretenu à l'heure même, avec les envoyés de l'Autriche et de l'Italie ». A l'exception de Thiers, de Gambetta et de huit opposants groupés autour de leur résistance inutile, personne ne voulut avoir de doutes sur la nécessité de provoquer la Prusse et sur les chances de cette entreprise redoutable. On chantait la *Marseillaise* à Paris et le *Wacht am Rhein* à Berlin.

En prenant la responsabilité de l'attaque, Napoléon III et les Français achevèrent au gré de Bismarck l'union allemande. « La France a déclaré la guerre », dit le ministre bavarois aux particularistes de ce pays, les plus résistants à l'absorption de la Prusse. « Nous avons négocié avec le cabinet de Berlin une alliance défensive du territoire germanique. Le *casus fœderis* existe. » Dans le Conseil des princes réuni par Guillaume I<sup>er</sup>, le 16 juillet, le roi de Saxe répondit au président de la Confédération qu'il était prêt, lui et son peuple, pour une guerre nationale, provoquée par la France. Tous les confédérés l'approuvèrent. La Prusse, au Reichstag du 19 juillet, obtint aisément des députés de la nation allemande les moyens de « combattre pour le droit et pour la liberté contre les conquérants étrangers ».

Toutes les rancunes demeurées au cœur des patriotes allemands, depuis Louis XIV jusqu'à Napoléon, se réveillèrent au delà du Rhin. « Pour l'honneur et les droits de

l'Allemagne », s'écriait le roi Louis II de Bavière, et déjà, dans cet élan de patriotisme froissé, on pouvait deviner les appétits de la race excités par sa confiance dans l'armée prussienne : c'était la levée en masse de l'Allemagne organisée pour la conquête. « Les Français veulent la guerre, ils nous la paieront. » Les journaux allemands qui lançaient aux patriotes épris d'unité et de grandeur cet appel, signalaient dès la fin de juillet la nécessité d'acquérir les frontières germaniques en Lorraine et en Alsace. En vain, les Français aveuglés par leurs traditions, et l'Empire préoccupé de satisfaire leurs passions, s'imaginèrent et déclarèrent ne combattre que les Hohenzollern, comme ils avaient autrefois combattu les Habsbourg. L'un des hommes qui avaient le plus contribué à entretenir cette illusion à Paris et par ses rapports encouragé M. de Gramont à s'appuyer sur cette espérance, le marquis de Cazaux, reconnaissait, dès le 17 juillet, son erreur. « *Mes nouvelles du 14 juillet*, écrivait-il de Vienne, l'assurance que M. de Beust agirait heureusement à Munich sont surannées : on ne peut plus retener les cours du Sud. Le sentiment germanique a rompu toutes les digues. Amis de la France et partisans de la neutralité vont à Munich et à Stuttgart être réduits au silence. » C'était l'heure décisive d'une guerre de races, depuis longtemps attendue par les patriotes allemands, préparée par les savants, servie par le génie de Bismarck contre le peuple qui avait le premier proclamé le droit des nations, dont le démembrement pouvait le mieux marquer le triomphe en Europe des doctrines nouvelles de langue et d'unité ethnographique.

### III. — La bataille des deux nations. Unité et démembrement.

L'attaque contre la Prusse, conçue par le ministère français qui en prit, le 14 juillet, la responsabilité, comportait trois conditions essentielles : la mobilisation rapide d'une



armée de 400 000 hommes, promise au souverain par le maréchal Lebœuf, une offensive hardie dans le Palatinat, destinée à séparer les Allemands du Sud de ceux du Nord, et l'entrée en campagne, entre le Rhin et le Danube, des armées de l'Autriche et de l'Italie. Aucune de ces conditions ne fut remplie. Quinze jours après la déclaration de guerre, la France ne disposait que d'une armée de 200 000 hommes, mal organisée, insuffisante pour risquer une invasion au delà du Rhin. A la même date, sous le commandement du prince de Prusse, les contingents de l'Allemagne du Sud, réunis au bord du Rhin, 140 000 hommes, la troisième armée, étaient prêts, appuyés sur deux autres armées de force égale, à disputer l'accès du sol allemand. Enfin, Napoléon III n'avait obtenu des cours de Vienne et de Florence que des promesses encore.

Si l'insuffisance de son armée était imputable à son ministre de la guerre, les mécomptes de sa diplomatie vinrent de lui et de son entourage. Il aurait pu, au mois de juin 1869, s'assurer le concours de l'Italie et celui de l'Autriche, par une alliance qui lui aurait rendu le double service de l'obliger à consulter ses amis avant une guerre, de ne pas le laisser seul exposé aux provocations de la Prusse. Il avait trouvé préférable de ne pas conclure, de laisser la négociation ouverte, pour ne pas accorder aux Italiens la possibilité d'occuper Rome. Après ce qu'il avait fait pour l'Italie, il se crut le droit d'escompter son aide en cas de besoin, sans traité, sans l'obligation d'achever l'unité par une rupture avec le Pape et ses sujets catholiques. Il escomptait aussi les rancunes contre Bismarck des États du Sud, de l'Autriche et de M. de Beust. Reconnaissance, haine ou jalousie, c'étaient des sentiments que l'Empereur s'était ménagés comme unique ressource à l'heure de la crise.

Il y fit appel le 15 juillet ; le représentant de l'Autriche à Paris, Metternich, Vimercati, l'attaché militaire italien, confidents des Tuileries, répondirent à l'appel et sollicitèrent leurs gouvernements. Vitzthum partit le 17 juillet pour Vienne, afin de décider M. de Beust à une alliance. Gra-

mont, victime encore des illusions qui l'avaient décidé si malheureusement, écrivait à de Beust, en lui envoyant un ambassadeur, le prince de la Tour d'Auvergne, le 19 juillet : « J'espère qu'il trouvera auprès de vous la bienveillance que j'ai toujours trouvée, et en même temps cet esprit d'initiative et d'action que j'ai toujours admiré, sans prévoir qu'un jour viendrait où j'aurais à y faire un appel aussi direct. » Les espérances et les erreurs du ministre français se reconnaissaient à son langage, bien singulier à cette date : « Les cours du Sud marcheront, mais sans entrain et, comme on dit en langue vulgaire, en se faisant tirer l'oreille. Elles ont parlé de neutralité. La neutralité pour nous serait une gêne. Jetez les yeux sur la carte et dites-moi par où nous pourrions attaquer la Prusse, s'il nous faut respecter la Belgique, le Luxembourg, le Palatinat, Bade et le Wurtemberg. » Pour décider l'Italie, Napoléon III offrit de rappeler ses troupes de Rome, qu'il plaçait sous la protection de Victor-Emmanuel.

Au premier moment, la diplomatie française parut réussir : sensible au souvenir des bienfaits reçus, Victor-Emmanuel et le comte de Beust d'autre part, flatté par l'espoir d'une revanche, inclinaient à la guerre. Mais ils avaient à compter, le roi avec son ministère, dont un des membres les plus influents, dévoué à l'Allemagne, Sella, redoutait un conflit inutile à la patrie ; de Beust avec le ministère hongrois, secrètement favorable à la Prusse, et avec la Russie, menaçante si l'Autriche intervenait. Le 20 juillet, François-Joseph proclama sa neutralité ; Visconti Venosta, au nom de Victor-Emmanuel, le 24. Napoléon III constatait déjà, huit jours après le début de l'aventure, les défauts et la désorganisation de son armée et les hésitations de l'Europe, sa faiblesse et son isolement. C'était le bilan de sa politique et de ses illusions.

Une chance pourtant se présenta dans les derniers jours de juillet, à la veille de la faillite. Il semble bien qu'elle lui vint de Florence où Vimercati était allé dès le 17 juillet, de la part de Napoléon III, faire appel à l'ami-

tié reconnaissante de Victor-Emmanuel. Dans le milieu royal qui demeurait, malgré Sella, favorable à la France, l'idée avait pris naissance d'entraîner l'Italie à la guerre par l'espérance d'achever à Rome l'unité italienne. Visconti Venosta, pour réaliser ce plan au gré de son maître, avait dépêché à Vienne, dès le 13 juillet, l'ancien confident de Cavour, devenu le sien, Artom : assez vite cet agent put déterminer le comte de Beust, François-Joseph, et les Hongrois eux-mêmes à un programme d'action commune, dont le salut de la France et l'occupation de Rome par les Italiens devaient être le double prix.

Vimercati, il est vrai, avait reçu à Paris de Napoléon des instructions fort différentes qu'une dépêche de Gramont à M. de Malaret (18 juillet) nous a conservées. L'Empire espérait obtenir le concours de l'Italie en lui offrant, à défaut de Rome, le Tyrol, après la Vénétie. « La réalisation de ce vœu dépend naturellement de l'assentiment de l'Autriche. » On a le droit de s'étonner que, pour préserver le Saint-Siège, la France ait pu croire à une telle amitié des Autrichiens et sollicité leur concours en les dépouillant. En revanche, il n'est pas étonnant que, plus pratique, Vimercati ait plutôt adopté les projets élaborés entre Florence et Vienne, dans son désir de servir efficacement Napoléon III : « je considère, écrivait-il le 19 juillet, le traité comme conclu. » De Beust, dès le 20 juillet, avait averti le prince de Metternich que l'Autriche était prête à transformer en une alliance favorable à la France l'entente formée d'abord avec l'Italie pour la neutralité. « Notre neutralité, disait-il, n'est qu'un moyen de nous rapprocher du but véritable de notre politique, de compléter nos armements. »

M. de Metternich apporta cette heureuse nouvelle aux Tuileries le 25 juillet. « Le comte Vitzthum a rendu compte à l'empereur François-Joseph, lui avait écrit M. de Beust, du message de Napoléon III : tout malentendu est dissipé. » L'archiduc Albert se mettait, par ordre du Conseil, à l'œuvre aussitôt pour hâter en six semaines la mobilisa-

tion de l'armée. Victor-Emmanuel donnait en Italie les mêmes ordres. Cette évolution inespérée de l'Autriche était l'effet des influences italiennes qui s'étaient exercées à Vienne, soit officiellement, soit officieusement par les soins du général Turr, écouté des Hongrois, par l'action du comte Arese. De Beust n'hésitait pas à régler au gré de l'Italie la question Romaine.

A la première nouvelle que M. de Gramont eut de cette condition par la communication confidentielle du prince de Metternich, il s'indigna. C'était bien là le fait « d'un huguenot » d'avoir suggéré au cabinet de Florence l'idée que l'Empereur sacrifierait le Saint-Siège au besoin de se défendre. Dans la soirée du 25, coup sur coup, il expédia à Vienne deux télégrammes pressants. « Nous ne pouvons adhérer à cette proposition... La Convention de septembre ne doit pas faire les frais de cet accord. L'Empereur est engagé et ne peut se dégager. La France ne peut pas défendre son honneur sur le Rhin, et le sacrifier sur le Tibre. » Toujours, et à la dernière heure comme depuis la première, la politique française au dehors demeurerait subordonnée aux intérêts des partis à l'intérieur, du parti catholique surtout, appuyé par l'Impératrice. « Il s'élèverait contre nous, écrivait de Gramont, le 27 juillet, à la Tour d'Auvergne, un cri d'indignation en France qui nous stigmatiserait. Le procédé serait plus vivement ressenti chez nous que la conduite du gouvernement prussien. J'aurai bien de la peine à effacer l'effet produit ici par ce qu'on appelle la trahison du chancelier autrichien. »

Dieu sait cependant combien M. de Gramont et Napoléon avaient espéré et attendu cette coalition européenne, leur unique ressource! Dans les quelques jours qui précéderent les propositions de l'Autriche, il ne se passa point d'heure qu'ils n'interrogeassent les courriers de Vienne et de Turin et leurs agents pour savoir si des préparatifs de guerre en Bohême, en Tyrol allaient répondre bientôt à leurs vœux. « Renonçons à la Russie, au besoin faisons-lui la guerre, disait M. de Gramont, le 23 juillet, mais

724 REFUS DE GRAMONT : SAUVER ROME ET LA FRANCE.  
ayons l'Italie, ayons l'Autriche. » Et quand le 25 leur vœu parut se réaliser, le prix qu'on leur demandait changea en colères leurs espérances.

Le péril intérieur dont l'occupation de Rome les menaçait les inquiéta plus qu'une guerre avec la Prusse, sans armée, sans alliés. Télégrammes incessants, le 26 juillet encore, à 5<sup>h</sup>45 du soir, du 27 juillet et lettres pressantes : « C'est un sentiment de révolte et de répulsion que nous inspire la conduite du comte de Beust. S'il croit que nous faiblirons sous la pression des circonstances, il ne connaît ni notre caractère, ni notre position qui n'est pas de nature à nous imposer cette nécessité. » « On se trompe fort à Vienne et à Florence si on croit que nous sommes obligés à tout prix de faire la concession qu'on cherche à nous arracher. Dans le cas où l'alliance austro-italienne se ferait trop prier ou marchander, nous nous tournerions brusquement d'un autre côté, où on nous appelle aussi. Je le ferais à regret pour nous et pour l'Europe, mais je le ferais, si au dernier moment je m'aperçois qu'on nous trompe. »

L'ambassadeur que la France avait envoyé à Vienne, le 20 juillet, « avec tous les pleins pouvoirs pour conclure avec la rapidité nécessaire », était ce prince de la Tour d'Auvergne qui, en 1849, avait déterminé la France à arracher Rome à Mazzini pour la rendre au Saint-Siège. Il était mal préparé à comprendre qu'il ne s'agissait pas pour son pays d'honneur et de croisade obstinée, mais du salut même. Aux premiers ordres de Gramont, qu'il était mieux disposé à saisir, il répondit qu'il avait pris les devants et fait dès le 24 des démarches auprès de François-Joseph, du chancelier pour le maintien énergique de la Convention de septembre. Il aurait pu profiter des pleins pouvoirs qu'il avait pour conclure avec l'Autriche entièrement décidée, avec le représentant de Victor-Emmanuel, Vimercati, arrivé le 24 juillet à Vienne, l'entente formelle qui eût donné à l'Empire des alliés. Il avait négocié, insisté, le 26 juillet, non pour hâter la signature d'un acte si important, mais pour sauver Rome, au

prix des alliances que l'Empire avait escomptées et promises aux Français. Tout ce qu'il obtint, et il en parut très fier, et M. de Gramont respira, fut qu'aucun arrangement entre l'Autriche et l'Italie ne serait signé sans avoir été soumis préalablement à l'approbation de l'Empereur. Le 30 juillet, Visconti-Venosta télégraphia à Paris que l'Italie exécuterait la Convention de septembre. « L'incident était terminé », écrivait comme après une victoire, le 31 juillet, M. de Gramont. Il annonçait l'évacuation de Rome pour le 5 août. Pour la France, le traité qui pouvait la sauver demeurait en suspens : personne ne la garantissait contre la levée formidable de la Germanie. La France, elle, garantissait le Saint-Siège contre les appétits de l'Italie. Ses hommes d'Etat du moins le croyaient (27 juillet 1870).

Cependant les diplomates qui avaient compté sur l'offre de Rome pour attacher l'Italie à l'Autriche, pour les décider à secourir ensemble la France, firent un dernier effort pour défendre au moins la première partie de leur œuvre. MM. de Vitzthum et Vimercati quittèrent Vienne, le 28 juillet, l'un pour négocier avec Victor-Emmanuel et ses ministres à Florence, l'autre pour atteindre Napoléon III, en dehors de ses ministres, jusqu'à Metz.

Le projet de Vimercati, à cette heure critique, était de laisser se poursuivre les négociations entre les cabinets d'Autriche et d'Italie, en évitant un règlement formel de la question romaine, jusqu'à ce qu'il eût le temps, revenu en France, de trouver avec Napoléon le moyen de transformer « cette alliance à deux en une alliance à trois ». Aussitôt qu'il fut le premier arrivé à Florence, Vitzthum constata les dispositions favorables de Victor-Emmanuel et de ses ministres, et en informa, par télégraphe, le comte de Beust, le 2 août. La Tour d'Auvergne se réjouissait encore de pouvoir signer l'alliance à trois, « surtout si l'armée prussienne avait des revers sérieux (3 août). »

Ce fut ce jour-là que Vimercati arriva en Lorraine : il présenta une dernière fois à Napoléon l'alliance à signer, traité en six articles de neutralité armée qui laissait espé-

rer à la France la mobilisation autrichienne « aussitôt que faire se pourrait » (art. 5), une œuvre combinée de médiation de François-Joseph et de Victor-Emmanuel (art. 6), à l'Italie enfin un règlement de la question romaine (art. 7). Vimercati, qui comptait sur un acte de volonté de l'Empereur, le trouva à Metz, plus que jamais malade, presque anéanti par la souffrance et les déceptions que lui donnait sa grande armée du Rhin, réduite de moitié, et à peine pourvue.

A cette heure véritablement dramatique, les deux partis que Napoléon III avait, à tour de rôle, encouragés et satisfaits, le parti clérical, et le parti libéral ou italien, incarnés dans les deux personnes qui le touchaient de plus près, sa femme et son cousin, le prince Jérôme, se disputèrent une dernière fois sa volonté épuisée. L'Empereur, discutant le projet de Vimercati, suppliait l'Autriche et l'Italie d'armer « immédiatement », et non pas « le plus tôt possible » (art. 5), de s'entendre avec la France contre la Prusse; il négociait au lieu de conclure vite, et surtout il ne voulait pas que l'on parlât de Rome : « l'article 7 doit être supprimé ». Il résistait toujours aux espérances italiennes. « Signez, prévenez, par le télégraphe, Vienne et Florence que vous avez signé, pour engager vos alliés avant que le sort des armes ait prononcé », lui disait le prince Napoléon. L'Empereur écrivit le soir du 3 août à l'Impératrice : « Malgré les efforts de Napoléon, je ne cède pas sur Rome. » Arèse, qui attendait à Vienne impatientement la réponse impériale, connut par un télégramme de Gramont à La Tour d'Auvergne, le 4 août, à 10 heures du soir, l'hésitation fatale que Napoléon opposait encore aux propositions de l'Autriche et de l'Italie. Le parti catholique avait fait en 1849, par l'expédition de Rome, la fortune de l'Empereur. Du salut de la Rome pontificale, il fit en 1870 la condition de sa ruine, après avoir épuisé dans des croisades lointaines, au Mexique surtout, les ressources et les finances de la nation entraînée dans cette ruine.

Le 6 août, l'armée de Mac-Mahon était battue à Fresch-

willer par les Allemands du Sud, dont Napoléon avait prétendu se faire le libérateur : elle était rejetée au delà des Vosges. Le même jour, l'armée de Frossard était repoussée à Spickeren, vers l'intérieur de la Lorraine. Deux provinces françaises étaient occupées ou menacées par l'Allemagne.

Dès ce moment, la guerre prit la tournure qu'elle devait garder pendant six mois et dont les traits s'imprimèrent à toute l'histoire par la suite. L'unité germanique, longtemps incertaine et décidée par l'effort victorieux de la race armée contre les Français, se trouva liée pour jamais à l'espoir d'un démembrement de la France. Aux premiers succès remportés sur cette terre d'Alsace-Lorraine que les savants d'outre-Rhin revendiquaient comme le patrimoine de la Germanie primitive, le véritable objet du patriotisme allemand se dévoila. L'unité devait se fonder par la conquête, et la liberté s'affirmer contre les droits de la nation française par la prépondérance de la race. Hommes d'État et peuples au delà du Rhin réglèrent aussitôt ou regardèrent l'occupation de l'Alsace, comme le fondement solide, et l'assise inébranlable de l'Allemagne nouvelle. Le 14 août, un gouverneur fut installé en Alsace, le comte de Bismarck-Bohlen; le 21 août, un décret fixa ses pouvoirs sur la région disputée à la France, le Haut et le Bas-Rhin, la Moselle et Metz, la vallée de la Saar dont les frontières et les cartes furent immédiatement dressées. Dans l'intervalle du 15 au 20 août, le roi de Prusse et son fils, le libérateur de l'Alsace, eussent avec Bismarck, « modéré et peu sanglant », et malgré de Moltke résolu à marcher sur Paris, arrêté les armées allemandes, si l'Empire et la France leur avaient consenti le prix de leurs premières victoires.

C'était trop demander à la France, jalouse depuis quatre ans de la grandeur prussienne, inquiète de l'unification germanique que d'exiger d'elle, presque sans combat, outre l'aveu de sa défaite et la reconnaissance des faits accomplis depuis 1866, l'abandon de deux provinces, le sacrifice de sa propre unité. Tandis qu'une fièvre de con-

quête s'emparait des Allemands et plus particulièrement des Allemands du Sud, des patriotes de Munich, de Stuttgart, les Français allaient opposer à leurs armées victorieuses une résistance aussi passionnée. Les Parisiens « enfiévrés », disait de Moltke, de colère par l'audace des envahisseurs, et ramenés par leur désastre aux souvenirs de la grande République et de la patrie en danger, exigeaient déjà la lutte à outrance pour la défense de Strasbourg et de Metz, de la terre française. Bismarck, lui-même, a été obligé de rendre hommage à la force du sentiment national et de l'amour-propre blessé qui se manifestèrent en France, au lendemain des premières défaites. Cette fois, ce fut bien le droit des nationalités, que les Français menacés ou abandonnés par les races en qui ils avaient salué ou protégé des nations sœurs, se préparèrent à défendre, avec leur propre cause.

Ils signifièrent leur volonté à l'Empire et aux conquérants par le renversement du ministère Ollivier, le 9 août 1870 : c'était une déclaration de guerre à outrance, et un dernier avis à la dynastie impériale. Par la faute des ministres, deux provinces étaient perdues. La nation exigeait une revanche de leurs successeurs et des souverains qui les choisirent le 10 août. Ce fut la tâche difficile qu'ils imposèrent au dernier ministère de l'Empire. Le chef de ce cabinet, le comte Palikao, allait s'efforcer de sauver l'Empire avec les bonapartistes les plus décidés par une levée en masse de la nation. Les gardes nationales furent mises sur pied par un décret du 11 août ; un emprunt d'un milliard voté, et la garde mobile organisée, des conseillers d'Etat envoyés en mission dans les départements pour stimuler et régler le zèle des préfets. L'Empire acceptait toutes les mesures de la guerre révolutionnaire, moins la permanence de l'Assemblée et la création d'un Comité de défense nationale, proposées par Jules Favre et repoussées le 13 août.

Ce gouvernement singulier n'avait de raison d'être qu'un effort désespéré pour reprendre au vainqueur les provinces

perdus. Ce fut le langage que tint à lord Lyons dès le 16 août le ministre des affaires étrangères, appelé de Vienne en hâte, le prince de la Tour d'Auvergne : « La France a éprouvé des revers, elle ne désespère pas de les réparer. Elle ne pourrait traiter tant qu'elle aurait les moyens de chasser les Prussiens de France, et ne le ferait qu'à des conditions équitables et nécessaires, l'intégrité du territoire et le maintien de la dynastie. » Il le répéta trois jours après et l'écrivit encore au général Fleury à Saint-Petersbourg le 31 août : « pour l'Empereur, l'intégrité de la France domine toute autre question. »

Le tort de ces ministres fut, en cette quinzaine décisive, de chercher le salut dans la diplomatie et dans la politique jusqu'à la fin, plus que dans la nation elle-même. Ils se tournèrent vers l'Italie, sollicitant de Victor-Emmanuel l'envoi d'un corps d'armée. Ils espéraient aussi en M. de Beust, alarmé par les victoires prussiennes. Ils ne désespéraient même pas de la Russie, dont le chancelier Gortchakoff paraissait disposé à ne pas laisser la Prusse s'agrandir outre mesure. La diplomatie de M. de Bismarck leur retira bien vite toutes leurs illusions. Quand les Français invoquaient auprès de l'Europe le droit de leur nationalité menacée, au bon moment leur adversaire tira des archives prussiennes le projet que Napoléon III lui avait présenté en 1866 contre la nation belge. Il le fit publier, le 25 juillet, dans le *Times*. L'effet fut immédiat : persuadée qu'une revanche de la France pourrait menacer la Belgique, l'Angleterre s'employa de son mieux à protéger les Belges, en isolant les Français. Elle commença par exiger des belligérants le respect de la neutralité belge (11 août 1870). Elle eût mieux fait alors de se préoccuper de la neutralité de la mer Noire, plus menacée. Le souvenir de Jemmapes succédant à Valmy l'entraîna, et peut-être l'égara.

Presque en même temps, l'Angleterre négociait avec l'Italie une entente qui décida cette puissance à nous abandonner. La plupart des ministres de Victor-Emmanuel inclinaient à la neutralité : l'influence du roi et l'espoir de

régler la question romaine avaient paru les en détourner. A la nouvelle de Wœrth, en plaignant « ce pauvre empereur », Victor-Emmanuel se vantait de « l'avoir échappé belle ». La crainte immédiatement les prit que Bismarck, pour se venger, ne jetât les armées autrichiennes sur l'Italie et le Mincio : « assez probable si Beust tombait, » télégraphiait Arese de Vienne le 7 août, plus attentif aux dangers de son pays qu'au malheur de la France. Par les soins de Minghetti, l'Italie accepta la protection de l'Angleterre, et promit en retour de ne pas aider Napoléon III. Tranquille alors, elle songea à s'emparer de Rome que les dernières troupes françaises évacuèrent le 12 août.

L'Autriche, plus que jamais, était paralysée par les sympathies des Hongrois pour la Prusse et par la crainte de la Russie. Il n'y a pas de doute que le czar Alexandre II eût pris avec son oncle Guillaume I<sup>er</sup> l'engagement d'empêcher toute manifestation européenne contre la Prusse. C'était affaire de sentiment et de paroles données chez un souverain affectueux et honnête. C'était affaire d'intérêt aussi : le czar et son chancelier attendaient l'occasion de s'ouvrir la mer Noire fermée par les traités de Paris. Gortchakoff n'était pas, il est vrai, sans s'inquiéter des progrès de l'Allemagne, de ses succès rapides sur la France désemparée. Il parlait de médiation, de Congrès, pour rétablir entre le vainqueur et le vaincu un équilibre qui lui semblait indispensable, et se faire payer au plus vite. Le czar écrivait des lettres à Berlin, pour inviter la Prusse à une paix modérée. Mais il était aussi certain qu'il ne l'y contraindrait pas par la menace et qu'il laisserait encore moins l'Europe l'y obliger par une coalition.

Le 24 août pourtant Napoléon III s'imaginait encore que Victor-Emmanuel et les Italiens ne laisseraient pas démembrer la France; il fit partir son cousin le prince Napoléon pour Florence. Les ministres italiens, uniquement occupés de Rome dont ils annonçaient aux cabinets catholiques l'invasion nécessaire et prochaine (28 août), ne laissèrent aucun espoir à l'envoyé de Napoléon. Le souverain,

pressé de s'acquitter, s'en tira par une lettre à l'Empereur d'Autriche. « Il n'y a plus d'Europe », disait tristement de Beust, à son maître obligé à l'inaction, en face des races déchainées qui menaçaient déjà sa monarchie composite. La France demeurerait seule à défendre, pour son propre salut, le droit qu'elle avait cru soutenir, en favorisant au delà du Rhin ou des Alpes l'unité des peuples, désormais occupés ou indifférents à la ruine de sa propre unité.

La dernière faute du gouvernement impérial fut, en comptant sur l'Europe, de se défier de la nation. Avec les puissances obstinées dans leur neutralité, il fit une diplomatie stérile; avec les Français, une politique sans courage et sans franchise. Au lieu de ramener la meilleure armée qui restât à la nation vers Paris, Bazaine arrêta une première fois à Borny, le 14 août, par les batailles sanglantes de Rezonville (16 août) et de Saint-Privat (18 août), se laissa enfermer dans Metz. Palikao et l'Impératrice empêchèrent d'autre part l'Empereur et l'armée de Châlons, à peine reconstituée, de se rapprocher de Paris qu'ils confiaient à Trochu, par crainte d'une insurrection. Ils obligèrent Mac-Mahon à se porter le 20 août et le 22 vers le nord, pour tenter une jonction avec Bazaine qui ne la désirait point. Le 2 septembre à Sedan, l'Empereur et une armée de 80000 hommes se rendaient aux Allemands.

Ce jour-là, Bismarck espéra que Napoléon III serait obligé de lui livrer, en même temps que ses soldats, les provinces occupées, exigées par les patriotes allemands. Sedan allait devenir la fête germanique de l'unité et de la conquête. Avec la paix, le triomphe eût été complet. La Prusse l'offrit à l'Empereur vaincu, toujours au même prix, qu'il refusa : Napoléon ne voulut se laisser ni séduire ni convaincre par l'espoir de sauver sa dynastie, au moyen de ses armées délivrées de Metz ou ramenées des forteresses allemandes. Bismarck trouva le souverain « imbécile » de se condamner lui et son fils, de n'avoir pas recours à un



nouveau coup d'État avec la complicité de ses vainqueurs. « Voilà la paix qui recule dans le lointain, écrivait le 12 septembre le confident du chancelier, W. Busch. Il n'y a plus à Paris de gouvernement. »

Après la déchéance de l'Empire, proclamée le 4 septembre au Corps législatif, avec la République proclamée à Lyon et à Paris, un gouvernement de défense nationale s'était le même jour organisé, dont l'unique autorité sur le pays venait, comme celle qui était restée à l'Empire après Froeschviller, d'un nouvel élan de résistance patriotique. Lorsque, dans la nuit du 3 septembre, Jules Favre vint demander la déchéance, il avait, soucieux encore de la légalité, proposé seulement la convocation d'un Corps législatif, « chargé de chasser l'ennemi du territoire ». Le peuple, entraîné à Lyon d'abord et à Paris par les chefs révolutionnaires qui voulaient renouveler par la République et la proclamation de la patrie en danger l'effort national de 1792, ne s'arrêta point aux scrupules légaux, aux délibérations des Chambres. Ce fut ainsi, pour prévenir l'établissement à l'Hôtel de Ville d'un Comité révolutionnaire déjà ébauché avec Delescluze et Blanqui, que Gambetta, Jules Favre et Ernest Picard s'étaient décidés à donner aux députés de Paris le gouvernement de la France. « Le peuple, disait la proclamation, a devancé la Chambre qui hésitait. Pour sauver la patrie en danger, il a demandé la République. La République a vaincu l'invasion en 1792. La République est proclamée. » Deux jours après, Jules Favre, à peine installé aux affaires étrangères dont il recevait la lourde charge, déclarait le 6 septembre, par une circulaire hautaine que « la République, gardienne de l'intégrité nationale, ne céderait ni un pouce du territoire de la France, ni une pierre de ses forteresses ».

Il eût peut-être été plus prudent et permis à des hommes qui avaient le 15 juillet blâmé la guerre, d'accepter le legs impérial sous bénéfice d'inventaire, de se réserver le moyen de traiter avec un ennemi redoutable à d'autres conditions. Ernest Picard le leur fit remarquer,

mais il fut seul de son avis. L'unique fondement de leur pouvoir, constitué comme la monarchie de Juillet par une tentative heureuse sur l'insurrection parisienne, dépourvu de la sanction législative qui avait permis du moins à Louis-Philippe une médiation entre l'Europe et la France, c'était l'espérance qu'ils pouvaient donner à la nation envahie de défendre son unité et ses droits. Entre l'invasion et l'insurrection, leur seule ressource contre l'une et l'autre fut de grouper les Français pour une lutte à outrance, dont la Lorraine et l'Alsace étaient le prix, pour une revanche de Sedan. Avec ces hommes « qui étaient non au pouvoir, mais au péril », il y eut un gouvernement de la Défense nationale, parce qu'il y eut une nation consciente de ses droits, résolue à les affirmer en face des doctrines de race et de conquête, persuadée encore que, si dans l'histoire la levée en masse du peuple républicain avait pu affranchir les peuples, dans le présent elle devait au moins préserver la liberté et l'unité françaises.

« M. de Bismarck, écrivait alors M. Rothan, manifeste brutalement ses sentiments dès qu'il se voit contrecarrer dans ses desseins. Il a sous la main une presse sans scrupule toujours prête à dénaturer les faits, à déverser l'outrage. » Son refus de reconnaître la République et la Défense nationale, « gouvernement d'avocats qui ne tient son pouvoir que des rues », ses rigueurs et ses injures contre le peuple de France armé pour le droit firent connaître son dépit d'être obligé à continuer la guerre pour le triomphe du prétendu droit de l'Allemagne. Après Sedan, l'Allemagne n'eût pas admis la paix, sans le démembrement de la France. Les souverains et les parlementaires discutaient déjà entre eux l'attribution des provinces occupées par leurs armées : les convoitises de Bade, de la Bavière, de la Hesse étaient allumées. « La perspective de la curée surexcitait l'esprit militaire. » L'état-major, qui se souvenait de la paix imposée en 1866 par Bismarck au roi de Prusse, qui par rancune l'avait fait écarter des conseils de guerre, profitait de la résistance française pour im-

poser à son tour ses conditions à Guillaume I<sup>er</sup> qu'elles flattaient, surtout l'occupation de Paris.

Bismarck se ralliait aux exigences du patriotisme allemand et des chefs militaires; sa presse réclamait, comme celle de France, la guerre à outrance, approuvait le pillage et l'incendie, déchaînait les passions de race contre l'ennemi obstiné à affirmer, et à défendre son droit. S'il y eût des protestations libérales au delà du Rhin, comme celle du docteur Jacobi, les auteurs furent emprisonnés et déclarés traîtres à la patrie. Tous les moyens furent bons à M. de Bismarck pour contraindre à la paix, au mépris du droit des nationalités, les Français incapables de comprendre que le démembrement de leur patrie fût la condition de l'unité de la patrie allemande. La question ne pouvait être résolue que par la force et la victoire.

Les hommes de la Défense nationale parurent s'inspirer de cette nécessité, en armant Paris au plus vite. En quinze jours, on rassembla les corps qui avaient échappé au désastre de Sedan, celui de Vinoy, celui de Ducrot qui avec les marins fournirent encore 75 000 hommes d'armée régulière. La garde nationale de la capitale fut mise sous les armes; la garde mobile levée à Paris ou appelée de province donna près de 400 000 hommes réunis, exercés à l'abri des forts qu'on pourvut de 200 pièces de canons et qu'on soutint avec des redoutes complémentaires. Dans ce vaste camp retranché, on accumula du blé, du bétail, des conserves, assez pour nourrir à la fois une armée et une population nombreuse, à laquelle s'ajoutaient tous les habitants de la banlieue. Il y eut là un effort vraiment grand, servi par les Français de tous les partis, et qui provoqua l'admiration de l'Europe. L'erreur excusable des hommes qui le dirigèrent et le soutinrent fut de l'encourager, sans y croire. « C'était une folie héroïque », disait le général Trochu à qui le peuple de Paris s'était donné comme à un sauveur.

Trochu avait accepté cette mission par devoir, sans espoir, et dans la pensée surtout d'enlever à l'insurrection

parisienne, aussi menaçante à ses yeux que l'invasion, la direction et l'appui du sentiment patriotique. Ses premiers mots, à l'Hôtel de Ville, quand on le sollicita d'accepter la présidence, avaient été : « Voulez-vous sauvegarder Dieu, la famille, la propriété ? » La revanche de la patrie qui eût dû être son principal souci, il la croyait impossible, surtout sur un ennemi dont il avait depuis longtemps étudié et signalé l'organisation méthodique. Et la résistance même ne lui paraissait vraisemblable que pendant le temps nécessaire pour négocier avec un adversaire qu'il ne fallait pas espérer de vaincre. Jules Favre, qui lui avait cédé la présidence, Jules Simon pensaient à l'honneur plus qu'au succès. Par peur d'abandonner la capitale à l'anarchie, et pour soutenir le seul effort qui pût leur permettre de négocier, ils demeurèrent volontairement dans Paris investi plutôt que d'aller en province déterminer et régler l'effort de la France entière.

Dès le premier jour, et malgré la circulaire du 6 septembre, le gouvernement, investi d'une mission de combat, se fit une tout autre idée de sa tâche. Entre la nation armée pour ses droits, l'Europe indifférente, et l'Allemagne avide de conquêtes, « par crainte des émeutes et des terreur parisiennes », il poursuivit une sorte de médiation qui lui permit d'offrir à la France des conditions moins dures, à la Prusse le salaire de ses victoires et une paix glorieuse. Ce fut dans la diplomatie que ce gouvernement plaça, comme Louis-Philippe après 1830, toutes ses espérances.

Le 6 septembre, il pria lord Lyons de solliciter la reine Victoria pour qu'elle procurât aux Français une paix limitée à une indemnité de guerre sans cession de territoire. Il pensait à l'Autriche. « Nous n'espérons pas, disait Jules Favre à son confident Reitlinger, entraîner l'Angleterre ni l'Autriche. Nous espérons obtenir de leur bon concours des conditions moins dures que celles que la Prusse avait annoncées le premier jour de ses victoires. » L'Angleterre déclina sa prière; l'Autriche l'engagea à or-

ganiser la résistance de Paris qui lui ramènerait des sympathies. L'Italie demanda à la France démembrée la permission de compléter l'unité italienne par la prise de Rome, et s'en passa le 20 septembre 1870. L'Europe, selon l'expression de Bismarck, en cette lutte du droit et de la force, fut introuvable.

Jules Favre pourtant s'obstina dans cette médiation. Il insistait auprès des cours de l'Europe, de l'Angleterre surtout qu'il chargeait encore par les soins d'Hansen d'interroger le vainqueur, que Thiers consentit le 12 septembre à visiter. Puis le vice-président de la Défense nationale se présentait seul, contre l'avis de ses collègues, au quartier général de Bismarck à Ferrières, du 19 au 20 septembre 1870. C'était une démarche singulière que cette visite au camp ennemi d'un ministre qui avait déclaré la guerre à outrance. Elle ne pouvait s'expliquer que par son désir de jouer un rôle de médiateur entre les Français dont il craignait l'ardeur révolutionnaire et patriotique, et les Prussiens acharnés à leur conquête. Elle ne devait pas aboutir, par la raison qu'entre les résistances des uns et les exigences des autres, il n'y avait pas de terrain pour une médiation. Au nom de l'Allemagne, Bismarck réclama un armistice d'abord, pendant lequel Paris ne serait pas armé, et Strasbourg serait désarmé, la convocation d'une Assemblée résignée d'avance à conclure la paix au prix de l'Alsace et du tiers de la Lorraine. Jules Favre supplia le vainqueur d'accepter une indemnité de guerre, la seule concession qu'il pût offrir au nom de la France.

Les deux hommes d'État étaient alors les représentants de deux peuples animés de passions inconciliables. A la nation française invoquant ses droits dans la défaite, Bismarck opposait les rancunes et les appétits de la race germanique. Il rappelait aux Français leur façon de traiter les peuples au temps de la Révolution et de l'Empire, leurs projets de conquête en 1866, et leur espoir encore d'enlever en 1870 la rive gauche du Rhin. Il déclarait enfin le droit de la race victorieuse à constituer dans la Lotha-

ringie, comme dans les Duchés, son unité. Jules Favre plaidait pour l'unité d'un peuple qui avait pu s'égarer, ayant eu le tort d'écouter le langage flatteur des conquérants, mais qui, ramené par le progrès des idées, de la science et par la République à la sagesse, préférerait désormais aux conquêtes la liberté et le droit, si l'Allemagne lui donnait l'occasion par une paix équitable d'oublier la guerre et sa défaite. « Vous raisonnez comme un Français, lui répondit Bismarck. Permettez-moi de rester Allemand. »

Si le politique prussien accepta ces entretiens sans conclusion possible, ce fut avec l'espoir d'éviter aux armées de son maître l'obligation d'assiéger Paris, quand elles avaient déjà devant Strasbourg et Metz une rude besogne. A peu près seul, au milieu des hommes de guerre aveuglés par la perspective d'une entrée triomphale à Paris, et des Allemands confiants dans leur génie, Bismarck ne perdait pas de vue les intérêts de la politique prussienne. Il était « le ministre dirigeant que l'état-major avait beau écarter de ses délibérations : il n'en avait pas moins la responsabilité du bon usage politique qu'on ferait de la situation, tant militaire qu'extérieure ». Il avait hâte de terminer cette guerre, pour régler et toucher le prix qu'il s'en était promis depuis le début, l'absorption définitive de l'Allemagne par la Prusse. Pour mettre fin au combat, il essaya de prévenir la résistance de Paris, et négocia la reddition de Metz. Sa diplomatie, vigilante, active, a peut-être alors plus servi l'Allemagne que les calculs et les efforts des généraux.

Tandis qu'à Ferrières, il exploitait les intentions pacifiques de Jules Favre, il y recevait un personnage mystérieux, Régnier, dont l'histoire n'a guère retenu que le nom et le rôle à ce moment. Était-ce ou non avec une mission prussienne que cet agent était allé trouver l'Impératrice à Hastings, lui demander des pleins pouvoirs pour autoriser Bazaine à traiter de la capitulation de Metz et d'une restauration impériale, qu'elle faillit accorder et refusa sur

les conseils du lieutenant Duperré (12 septembre 1870)? Le fait certain, c'est que Régnier, muni à défaut de pleins pouvoirs d'une photographie où le prince impérial avait tracé quelques mots pour son père, fut envoyé le 20 septembre de Ferrières à Metz. Et, dès le 24 septembre, Bazaine envoyait à l'Impératrice Bourbaki, dans l'espoir d'obtenir d'elle et de la Prusse la liberté de son armée et de s'en faire un instrument de dictature. Les négociations se poursuivirent entre les quartiers allemands, Metz et même Wilhelmshöhe d'où Napoléon III écrivait au général Fleury que « Bazaine pouvait jouer un rôle s'il se trouve dans des conditions favorables ».

L'Empereur déchu, comme la République, refusa sans doute au vainqueur le démembrement de la France, mais il permettait au général ambitieux, plus maréchal d'Empire que de France, de négocier, quand il aurait dû se battre. La diplomatie secrète ou officielle de Bismarck n'avait d'autre but que de paralyser la défense de Metz, pour réduire la place par la famine et conjurer une sortie désespérée de ses défenseurs. Bazaine, qui se croyait le pivot de ces combinaisons, n'en était que l'instrument et la dupe. Prisonnier, dépossédé de son commandement par la capitulation devenue nécessaire (27 octobre), réprouvé en France, méprisé en Allemagne, Bazaine n'avait trouvé dans ces intrigues que le déshonneur, au lieu de la dictature. « Les pourparlers, écrivait alors M. Rothan, entre Hastings, Metz et Versailles n'en resteront pas moins un des épisodes les plus émouvants de cette guerre. M. de Bismarck a tout intérêt à laisser planer le doute sur la pensée qui a présidé à ces obscures négociations : Metz est entre ses mains. » Strasbourg avait dû capituler le 28 septembre.

« La quinzaine qui précéda la capitulation de Metz, a écrit plus tard Bismarck, fut critique pour nous. » Cet aveu explique les négociations engagées par l'homme d'État qui dès le mois de septembre sut prévoir cette crise et s'y préparer. A ce moment décisif il déploya les res-

sources de son esprit fertile en intrigues, que le scrupule ne gêna jamais, pour enchaîner le taureau gaulois comme avec l'intrigue Hohenzollern il l'avait déchainé, voulant la paix avec la même résolution qu'il avait décidé la guerre, indifférent dans la victoire à la gloire militaire autant qu'avant le combat aux carnages prochains, réaliste et prussien; plus grand par son sang-froid que par ses audaces, également attentif dans le cabinet à guetter les occasions, et dans l'action à en fixer les résultats, résolu à faire l'unité de l'Allemagne par le démembrement de la France.

Ce ne fut pas le gouvernement de la Défense nationale qui dans ce duel l'inquiétait le plus, surtout quand il vit Jules Favre et Trochu organiser la résistance de Paris, avec la crainte perpétuelle de l'émeute, et le désir de la paix. Il redoutait surtout la mission de Thiers à travers l'Europe, auprès des neutres « que la moindre impulsion donnée par un cabinet à un autre pouvait déterminer à une action collective, à un Congrès peut-être capable de rogner à la Prusse le prix de la victoire. » Ce danger, à cette époque, tourmentait le chancelier nuit et jour. Chef de l'opposition contre l'Empire, et d'autre part adversaire résolu depuis vingt ans de la Révolution, Thiers était bien fait pour plaider auprès des puissances la nécessité d'une intervention qui permit à la France de se ressaisir entre l'Empire, seul coupable de la guerre, et la poursuite d'une guerre révolutionnaire. Il l'a dit lui-même : « Ma prévision des événements, ma résistance à la guerre étaient des titres dont je sentis la valeur auprès des cours étrangères. »

A cet ancien élève de Talleyrand, le premier rôle semblait revenir que celui-ci avait tenu par la diplomatie en 1814 et en 1830, et qui lui revint. Jules Favre, lorsqu'il sollicita son concours, reconnut aussitôt en lui cette ambition, et l'employa. La mission de ce vieillard qui en moins de quarante jours visita tous les souverains à Londres, à Vienne, allait à Saint-Pétersbourg et revenait à

Vienne pour rentrer par Florence dans sa patrie envahie fit impression en Europe, et même en France. Elle ne remplit point toutes les espérances qu'elle éveilla. Elle ne déterminait ni la Russie, ni l'Angleterre à une médiation collective, que la Prusse leur avait dénoncée comme un cas de guerre, ni l'Italie à une coopération armée, dont Garibaldi et ses volontaires seuls se chargèrent. Elle eut pourtant à un moment donné des résultats qui inquiétèrent Bismarck : une démarche du czar encouragé par Gortchakoff pour procurer à la France avec un armistice les moyens de négocier, une démarche analogue de l'Angleterre qui même prévint les bons offices de la Russie par la crainte de lui en laisser l'avantage, enfin et surtout une action de M. de Beust à Berlin et à Saint-Petersbourg, le 12 et le 13 octobre, « en faveur d'une médiation impartiale capable de mitiger les exigences du vainqueur ». Le diplomate prussien dut consentir à des pourparlers pacifiques qui durèrent huit jours (31 octobre-6 novembre 1870). Ils échouèrent d'ailleurs par le refus du vainqueur d'accorder à la France un armistice de vingt-cinq jours consacré aux élections, qui comportât pour Paris le droit, indispensable, de se ravitailler.

Par cette exigence, le roi de Prusse et ses conseillers avouèrent les inquiétudes que leur donnait d'un autre côté la résistance de Paris, soutenue par le parti de la guerre à outrance. Sans ce parti, le gouvernement la Défense nationale eût accepté la paix et le démembrement. Mais la République, pour les chefs exaltés de la démocratie parisienne, c'était le combat sans trêve et sans négociation, la lutte sans merci pour l'intégrité de la patrie. Jamais elle ne devait signer le déshonneur et le démembrement de la France. « L'espoir d'une paix achetée est un dissolvant pour toute résistance sérieuse », disait Blanqui avec les commandants de la garde nationale à l'Hôtel de Ville, quand on apprit la négociation de Ferrières. Les entre-tiens de Thiers avec Bismarck à Versailles provoquèrent ce parti à l'émeute du 31 octobre. Contre les pacifiques,

contre Trochu, Jules Favre et Picard, l'émeute, même en face de l'ennemi, à ces patriotes paraissait légitime parce qu'elle était à leurs yeux l'unique moyen d'atteindre avec résolution l'ennemi. « En 1848, écrivait Blanqui, la démocratie était seule en cause. Elle s'est laissée égorger. En 1870, elle est la patrie, elle se défendra cette fois avec les dents et les ongles. »

Cette foi révolutionnaire avait inspiré à Gambetta, le 8 octobre, l'idée de quitter Paris et d'aller en province organiser des armées de secours, et peut-être de revanche. En quelques semaines une première armée s'avança, armée, équipée, munie d'artillerie, sur la Loire. « L'activité de l'homme qui dirige la défense est prodigieuse, écrivait Rothan le 30 octobre; sa foi dans le succès est inébranlable, communicative. Elle électrise la France, elle est le dernier espoir de l'Alsace. Si le patriotisme pouvait produire des miracles, la France ne serait pas démembrée. » Le jour de la victoire de Coulmiers, le 9 novembre, Gambetta disait : « Le pays pense que la République ne doit pas être seulement le gouvernement de la Défense, mais de la revanche nationale. » La capitulation de Metz fit tort à ces espérances; elle permit au prince Frédéric-Charles d'arrêter l'armée d'Orléans, prête à se joindre aux Parisiens, que le 28 novembre Ducrot avait conduits sur la Marne. On put du moins par cet effort juger du danger que la Révolution armée fit alors courir aux Prussiens, du grand service que Bismarck avait rendu à son maître par sa diplomatie. Il avait, en séduisant Bazaine, vaincu Gambetta et Paris.

Une dernière preuve, et la plus décisive, fut qu'après cette capitulation même le danger ne fut pas complètement conjuré. Lorsque le 31 octobre, réclamant le salaire de sa neutralité, Gortchakoff déclara à l'Europe sa volonté d'annuler l'article 2 du traité de Paris et de s'ouvrir la mer Noire, il y eut à Londres et à Vienne une vive émotion, un bruit de guerre, que M. de Bismarck, fort intéressé à limiter l'incendie, dut calmer en accordant à l'Angleterre une Conférence non un Congrès (26 novembre-2 décembre). Sans doute

la Conférence, convoquée à Londres, ne devait s'occuper que des affaires d'Orient, mais trop tôt au gré de la Prusse. Il était impossible qu'un traité signé, négocié à Paris, fût revisé sans la participation de la France. L'Angleterre se chargea de l'inviter, et Jules Favre, après avoir mis comme conditions de sa présence, d'abord un armistice avec ravitaillement et l'intégrité territoriale garantie par les puissances, s'était décidé à partir pour Londres, dans l'espoir d'y trouver une médiation européenne.

« La possibilité d'une intervention de ce genre demeurait pour moi, dit Bismarck, en présence de la stagnation du siège, une cause d'inquiétude et d'impatience, de nombreuses nuits sans sommeil. » Il s'attacha à entourer d'obstacles le départ du ministre français, y employant les ressources de la diplomatie la plus subtile, tirant parti des moindres incidents. Quand Jules Favre fut mis en état d'aller à Londres, vers le milieu de janvier, la Conférence était déjà réunie; la place réservée à la France demeura vide; malgré les supplications de Gambetta et de Chaudordy, Jules Favre ne voulut pas quitter Paris, livré au bombardement, pressé par la famine. Il eut tort sans doute: l'intervention des neutres demeura jusqu'à la fin le principal souci des diplomates prussiens.

Et pendant trois mois encore les Français résistèrent, à Paris, à Belfort, à toutes les épreuves. L'énergie de Gambetta et de ses lieutenants ne se laissait point abattre par la supériorité de l'ennemi, ni par la trahison de Bazaine. Et l'on entendit les officiers prussiens discuter, en janvier 1871, la nécessité de lever le siège de Paris, tandis que le général de Werder exprimait le 14 janvier à de Moltke sa crainte de ne pouvoir résister à l'armée de Bourbaki, qui ne l'attaqua point.

On peut comprendre la joie de Bismarck et de son roi quand la fin du duel s'annonça par l'arrivée à Versailles, le 23 janvier 1871, de Jules Favre. Pour échapper à la famine et à l'invasion, Paris se rendait à merci, prêt à subir le démembrement inévitable de la France, à traiter avec

le vainqueur, à licencier les armées que depuis le mois de septembre la République avait fait surgir pour défendre le droit et le domaine de la nation. Le 28 janvier, Jules Favre signait un armistice qui arrêta l'ennemi aux portes de la capitale libre de se ravitailler sans délai, à condition que les troupes régulières y fussent désarmées et que les armées de province s'arrêtassent dans le nord au delà de la Somme, dans le sud et dans l'ouest derrière une ligne tracée par Pont-l'Évêque, Lisieux, le cours de la Mayenne, le milieu des départements d'Indre-et-Loire, de l'Yonne et du Morvan. Quant à l'armée de l'est, Jules Favre ignorant ses positions, espérant qu'elle pourrait, en cas de rupture, délivrer Belfort, préféra ne pas la comprendre dans ce règlement: il ne prévint pas qu'il laissait à l'armée de Manteuffel, dégagé par l'armistice général de tout souci, d'envelopper Bourbaki par des opérations décisives qui, le 1<sup>er</sup> février, rejetèrent cette armée naguère victorieuse, désemparée et impuissante, sur le territoire suisse.

C'était, après six mois d'espérances et d'efforts, la capitulation bâclée, fiévreuse de la nation, obligée de céder à l'orgueil, aux appétits de la race germanique. Pour obtenir d'elle l'aveu authentique de sa défaite, les vainqueurs lui laissaient le moyen de convoquer une Assemblée qui fut élue dès le 8 février et réunie le 12 février. Ce fut à ces députés qu'il appartenait définitivement de se prononcer « sur la question de savoir si la guerre devait être continuée, ou à quelles conditions la paix définitive devait être faite ». Le pays, si mal préparé par les circonstances à une consultation électorale, eut l'instinct que la guerre à outrance aurait pour condition le triomphe du parti le plus avancé dont les élans patriotiques se confondaient avec les aspirations sociales et laïques. La propagande des partis cléricaux et monarchistes, des conservateurs de toute nuance, à qui la défaite avait donné raison contre l'Empire, appuya cet instinct qui portait la nation à souhaiter la paix et fit passer en majorité les listes de la paix.

Mais, en même temps, les électeurs donnèrent à M. Thiers,



en vingt-six départements, près de deux millions de suffrages, dans l'espoir que, conservateur et pacifique, il saurait, du moins, par son expérience et son habileté, adoucir les conditions du vainqueur. C'est aussi l'espoir des députés, quand après avoir à la première heure nommé M. Thiers chef du pouvoir exécutif (7 février), le lendemain ils firent l'inviter à prendre en considération la protestation des Alsaciens contre l'annexion. « Pas d'enfantillage, riposta le nouveau Président, quand il s'agit du sort de provinces très intéressantes, ou du sort du pays tout entier. » Il exigea immédiatement de l'Assemblée, qui le prit, l'engagement d'accepter la paix, de subir un démembrement dont il se réservait, en patriote, le droit de discuter l'étendue, la perte de l'Alsace certainement, de la Lorraine peut-être. Et alors, sans chercher le moindre concours dans une médiation européenne à laquelle le vainqueur se refusait, il se rendit à Versailles le 21 février 1871 pour reprendre avec M. de Bismarck les entretiens suspendus au mois d'octobre, bien décidé cette fois à ne pas laisser échapper la paix. Les préliminaires du 26 février, ratifiés après une chaude discussion, le 1<sup>er</sup> mars 1871, par l'Assemblée de Bordeaux, fixèrent les conditions.

C'étaient bien celles que faisait prévoir la victoire d'une race persuadée depuis le début du siècle, par l'étude de son passé et les leçons de ses savants, qu'elle avait le devoir et le droit de revendiquer par la conquête et la force, instruments de la grandeur nationale, les domaines de la langue et de l'histoire germaniques : l'Alsace tout entière, dont les députés n'allaient passer que par la force de l'Assemblée nationale au Reichstag allemand, dont les habitants furent obligés d'émigrer en France pour rester français, Metz et la Lorraine septentrionale par Schirmek, Avricourt, Novéant, Rezonville, et jusqu'à la frontière luxembourgeoise, par la limite occidentale des cantons de Thionville et Cattenom, les provinces réclamées par l'état-major depuis le mois de septembre, comme domaines de la langue et de la nation allemandes. Pour sauver Metz, ville fran-

LA FRANCE DÉMEMBRÉE : LA COMMUNE (MARS 1871). 745  
çaise, Thiers avait offert Luxembourg : Bismarck refusa, sous prétexte « de ne pas créer, à propos de ce pays déclaré neutre en 1867, une question internationale qui l'eût exposé à une discussion avec les puissances réunies en conférence à Londres ». En réalité, il attendait son heure, et lorsqu'il consentit à rendre Belfort, « avec un rayon à déterminer ultérieurement », ce ne fut pas seulement pour la satisfaction de faire entrer le 3 mars son roi et trente mille Allemands jusqu'à la place de la Concorde à Paris. Il espérait, et peut-être en avait-il reçu la promesse des négociateurs français, reparler, à propos de Belfort et non de Metz, de ce pays de Luxembourg, terre allemande, terre d'Empire.

La guerre civile qui, en France, suivit la paix presque immédiatement, servit son dessein. Elle s'était annoncée dans les derniers jours de la Défense nationale, à Bordeaux où le parti socialiste poussait Gambetta à combattre à la fois la bourgeoisie et l'Allemagne; à Paris, où les derniers moments du siège avaient failli aboutir à une émeute. Après la signature de l'armistice, à Bordeaux, Gambetta se trouvait pris entre les réclamations violentes du parti dont il avait encouragé les espérances et les ordres de paix que Jules Simon lui apportait de Paris : il se retira le 5 février. La capitale, aux élections du 8, le nommait troisième sur une liste de députés presque entièrement favorable aux républicains les plus ardents. Elle blâmait, ainsi que certaines grandes villes, la négociation avec l'ennemi. Mais, tandis que la protestation de Gambetta fut le silence et la retraite à Saint-Sébastien, la protestation de Paris fut le combat, et la Commune.

Les conférences pour le règlement définitif de la paix avec l'Allemagne, ouvertes, comme il avait été convenu, en terrain neutre, à Bruxelles le 24 mars 1871, coïncidèrent avec la lutte qui s'engagea alors entre Thiers, l'Assemblée nationale et les Parisiens. L'occasion était bonne pour M. de Bismarck de se faire payer par les adversaires en présence sa neutralité. Le jour même où, à Rouen, M. de

Fabrice, gouverneur des pays envahis, signait une convention avec MM. Thiers et Pouyer-Quertier, pour leur permettre d'augmenter à Versailles l'armée de l'Assemblée, le 28 mars, à Bruxelles, les diplomates allemands, MM. d'Arnim et de Balan, demandaient des additions au traité de Francfort, que les plénipotentiaires français, MM. Baude et Goulard, dépourvus d'instructions, d'abord rejetèrent.

Les Allemands exigèrent, en plus des cinq milliards fixés par les préliminaires et payables en numéraire, la cession, sans indemnité, des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine, propriété de la Compagnie de l'Est. Puis, le 4 avril, ils proposèrent d'étendre la frontière autour de Thionville, le long du duché de Luxembourg, jusqu'à Longwy, et sous prétexte d'accroître par un échange la part de territoire accordée à la France autour de Belfort, de lui laisser les cantons de Delle, Giromagny et Fontaine. Ce n'était que la suite d'un dessein arrêté antérieurement : déjà les préliminaires avaient, pour compenser la restitution de Belfort, étendu la frontière germanique de l'Est jusqu'aux portes de Briey, par l'annexion de Sainte-Marie-aux-Chênes et de Vionville. En prenant aux cantons de Briey, Audun-le-Roman et Longwy, dix-neuf communes, dont le territoire était abondant en richesses métallurgiques, surtout Moyeuve et Havange, les Allemands voulaient faire une affaire, et surtout, par une pointe poussée jusqu'à Redange, multiplier les points de contact entre le Luxembourg et l'Allemagne, les réduire presque à rien avec la France. Il fallait que le résultat fût « bien désirable », selon le propos de M. de Bismarck, pour le décider à offrir à M. Thiers, en lutte alors avec la Commune, trois cantons, près de quatre autour de Belfort, en échange de vingt communes. L'initiative de l'offre parut suspecte aux plénipotentiaires français. Ils discutèrent pendant tout le mois d'avril et résistèrent si bien que M. de Bismarck, le 2 mai, menaçait M. Thiers « d'occuper Paris, soit par la force, soit par un accord avec la Commune », de prendre

LA RANÇON DE BELFORT : LE LUXEMBOURG (MAI 1871). 747  
un gage nouveau pour obtenir ce qu'il appelait d'un euphémisme agréable « de nouvelles garanties ».

Cette seconde capitulation, plus dure encore que celle du 26 février, eut lieu à Francfort du 5 au 10 mai. M. de Bismarck vint lui-même de Berlin en discuter, en formuler les termes avec les envoyés de M. Thiers qui n'étaient plus cette fois des diplomates, mais Jules Favre et Pouyer-Quertier, des hommes d'État déterminés par des motifs de politique intérieure à conclure. La Prusse avait besoin d'argent : elle demanda qu'un demi-milliard lui fût versé trente jours après la victoire du gouvernement sur la Commune, et un milliard avant le 1<sup>er</sup> mai 1872 ; elle consentit à ce que les paiements ne fussent pas en numéraire nécessairement. Elle s'engagea, contre ces paiements anticipés, à rappeler au bout d'un an ses troupes des environs de Paris, de la Normandie, de la Bourgogne. Elle se fit en outre accorder par un traité de commerce les avantages de la nation la plus favorisée. Puis, bien vite, la question territoriale fut débattue : Bismarck s'étonnait que la France hésitât, pour recouvrer auprès de Belfort trois cantons et 27 000 Français, à sacrifier 7 000 Français de quelques communes au nord de Thionville.

Son insistance prouvait cependant que le profit était pour l'Allemagne, résolue à mettre le Luxembourg dans sa dépendance. La négociation relative aux chemins de fer de l'Est le prouva mieux encore. Pour les prendre, le chancelier accorda une indemnité de 325 millions, mais il voulut que la France obligeât par la contrainte la Compagnie de l'Est à lui céder l'exploitation des lignes luxembourgeoises, garanties par des conventions de 1857 et de 1868, et les retrocédât à l'Empire allemand gratuitement. Ainsi, tout ce que la France obtenait de concessions, à Belfort ou ailleurs, était le prix de ses complaisances en Luxembourg. Ce pays, que l'Allemagne en 1867 lui avait interdit d'acquérir, allait suivre en partie les destinées de l'Alsace-Lorraine : par une convention prochaine (24 juin 1872) entre le grand-duc et l'Allemagne, qui respecta en

principe la neutralité établie en 1867, ce duché, plus français qu'allemand, isolé de la France désormais, fut rattaché par les chemins de fer de l'Empire à Strasbourg, soumis de ce chef à des droits de police germanique et obligé de renoncer à la faculté, qui depuis 1863 lui demeurait, de s'affranchir du Zollverein allemand. Par les douanes, les chemins de fer, les monnaies et parfois la police, par tous ces moyens de conquête déguisés, le Luxembourg entraît, comme l'Alsace-Lorraine et malgré lui, dans l'unité germanique.

L'Assemblée nationale devina, quand les traités lui furent présentés, le 11 mai, malgré les obscurités du texte et le refus de M. Thiers de s'expliquer, la gravité de ces nouvelles concessions exigées par le vainqueur. Le Président, pour les faire accepter, dut poser la question de confiance. Le traité de Francfort fut ainsi voté le 18 mai, avec toutes les conditions que la Prusse nous imposait, « conditions d'une paix que la France n'était pas en état de discuter ».

A la France désarmée et déchirée par les discordes civiles, l'Allemagne opposait la force de ses soldats victorieux et surtout l'unité scellée désormais par la conquête. Tandis que M. de Bismarck soutenait et faisait triompher par sa diplomatie l'effort des armées allemandes, il avait poursuivi dans des négociations délicates l'œuvre unitaire qui était à ses yeux le prix véritable de cette guerre. Dans l'ivresse de leurs premières victoires, au mois de septembre, les Allemands avaient réclamé, selon le mot de l'historien Treitschke, « un empire unitaire et des frontières protectrices », une sorte de restauration historique. Mais Bismarck se défiait de ces idées de professeurs et des appétits qu'éveillait la conquête parmi les princes et leurs ministres. Il n'entendait pas que l'œuvre prussienne, édifiée en 1867, fût sacrifiée aux chimères de la Germanie primitive ou du Saint-Empire, ni que la Prusse abandonnât aux autres princes les dépouilles de la France. Dès le 7 septembre 1870 il appela à Ferrières, Delbruck, son collabo-

BISMARCK, LES PRINCES : CONFÉRENCES DE VERSAILLES 749

rateur le plus actif à l'Office fédéral et lui traça des instructions qui firent la base de négociations très actives avec les cours du Sud.

Le roi de Bavière, Louis II, et le roi de Wurtemberg, à titre d'alliés, demandaient une constitution allemande différente de la Confédération que la Prusse avait pu imposer en 1867 à des souverains vaincus, un empire qui laissât, comme au moyen âge, subsister presque indépendantes les individualités historiques. Ils marquaient aussi leur dessein de discuter le sort et l'attribution des domaines de la race enlevés à la France. En vain, les libéraux Bennisgen, Lasker, Bamberger accoururent à Munich où se tinrent des conférences, du 15 au 20 septembre, pour modifier les exigences des particularistes. La part active qu'ils avaient prise à la guerre, en assurant à la politique et aux armées allemandes une force irrésistible, le patriotisme exalté des masses leur donnaient de l'autorité, même dans le Sud. Cette autorité ne fut pas suffisante pour décapiter les princes par persuasion. Plus d'un Allemand alors, et même le vainqueur de Wœrth, le prince héritier de Prusse, irrités, impatientes, voulaient qu'on les décapitât autrement, et pour tout de bon.

La diplomatie de M. de Bismarck avait su prévenir ces conflits : il déclara aux cours du Sud avec fermeté que la Prusse ne renoncerait point à sa victoire de 1866, à la Confédération de l'Allemagne du Nord, mais qu'elle étudierait les amendements nécessaires pour en permettre honorablement l'accès à tous les souverains. Il fit savoir que les pays conquis sur la France, ne devant pas être annexés à la Prusse, ne le seraient point non plus à d'autres États, qu'ils demeureraient le domaine commun de l'Empire (Reichsland). Pour faire accepter ces conditions essentielles, il avait envoyé Delbruck de Ferrières à Munich. Un mois après, le 25 octobre 1870, il appela à Versailles et réunit, avec les membres les plus influents du Reichstag, les ministres de Bavière, MM. de Lutz, de Bray et de Pranck, ceux de Wurtemberg, MM. de Mittnacht et de

Suckow, ceux de Bade et le chef du cabinet de Saxe, M. de Friesen.

Cette conférence diplomatique permit au chancelier d'agir plus aisément sur ces hommes d'État séparés de leurs souverains, isolés de leur milieu. Moyennant des concessions nécessaires et sagement dosées, caressant et menaçant à la fois, il obtint de Bade et de la Hesse, dont les troupes devaient rester des corps d'armée particuliers, du Wurtemberg, à qui fut laissée l'administration de ses chemins de fer, de ses postes et télégraphes, leur adhésion à la Confédération du Nord, par traités authentiques réglés du 13 au 17 novembre. La Bavière fit une plus longue résistance : enfin, isolé, pressé par l'opinion publique à qui Bismarck faisait appel en convoquant pour le 24 novembre le Reichstag à Berlin, le roi Louis, le 23 novembre, se décida et céda : au prix de cette capitulation, il était heureux encore de garder son armée, sa législation militaire, certains revenus essentiels, l'honneur surtout de présider le Conseil et de le représenter à l'étranger, dans les cas d'ailleurs problématiques où les représentants de la Prusse manqueraient. Ainsi s'était faite enfin l'unité allemande, sur les mêmes bases que celles de l'Allemagne du Nord, acceptées par les princes résignés « à se placer, comme l'avait voulu Bismarck, sous la coupe des Hohenzollern ».

La *Confédération allemande*, ce fut le titre qu'on donna d'abord à cette union, renaissant par la volonté de la Prusse, qui avait détruit en 1866 la Confédération germanique, et en créait une autre en 1870 à son profit, œuvre d'une diplomatie aussi habile à exploiter tout à tour les défaites des souverains que leurs victoires. C'est Bismarck lui-même qui l'a dit : « La question de l'Alsace a fait pencher la balance. Elle ne pouvait être réclamée qu'au nom et en faveur de l'Allemagne ». Le démembrement de la France, qui provoqua en deçà du Rhin les discordes civiles, au delà du Rhin apaisa les rivalités d'États. Les peuples du Sud acceptèrent le joug de la Prusse, l'hégémonie des Hohenzollern, pour l'avantage de reconquérir

en s'unissant les domaines historiques de la race germanique. L'œuvre de la conquête prussienne s'accomplit sous les espèces d'une association patriotique de conquêtes entre la Prusse et l'Allemagne aux dépens de l'étranger, du Welche. La façade germanique, élevée du Luxembourg à Strasbourg par l'effort victorieux des armées confédérées, masquait les remaniements intérieurs que la politique prussienne, brisant les cloisons historiques, faisait subir à l'édifice pour l'adapter à ses destinées nouvelles, aux desseins surtout des maîtres de Berlin.

A cet édifice, il ne manquait plus qu'un nom. L'architecte, Bismarck, avait systématiquement négligé la recherche de ce titre, délicate, mais secondaire. La construction d'abord exigeait tous ses soins. Il savait sans doute avec quelle passion les Allemands s'attachaient à la résurrection du passé que représentait l'idée impériale. Il n'ignorait pas davantage que son maître, en vrai Hohenzollern, redoutait l'Empire, s'il devait être créé et offert par les libéraux nationaux « les trente gaillards venus avec ce petit juif de Lasker » dont il riait et se défiait, qu'il ne craignait pas moins d'abandonner son titre royal à la demande de princes capables d'affaiblir sa royauté en le décorant d'un titre supérieur, mais vide. « *Der Name macht nicht* » : le nom n'importait pas pour Bismarck, tant que l'édifice n'était pas prêt.

Mais, dès qu'il le fut et pour y installer la Prusse sans contradiction, un baptême populaire parut nécessaire au chancelier. L'adoption par le roi Guillaume du titre d'Empereur devenait un besoin politique. Le souvenir des temps passés faisait de ce titre une propagande de l'unité et de la centralisation. « Votre Majesté, disait le ministre à Guillaume I<sup>er</sup>, ne veut pas rester éternellement un substatif neutre, une abstraction, la *Présidence*. Cette expression : l'*Empereur*, possède une grande force, un élan puissant ». Le 27 novembre 1870, l'écuver favori du roi de Bavière, le comte de Hohnstein, emportait de Versailles à Munich le projet d'une lettre, brouillon rédigé

sur un coin de table, que Bismarck pria le souverain d'adresser sans retard au roi de Prusse, pour lui offrir la couronne impériale et le menacer, s'il refusait, de rompre l'union.

C'était un coup hardi du ministre prussien, assurément, que d'opposer à la volonté de son propre souverain, la prière du plus grand souverain de l'Allemagne après lui, accompagnée d'une menace. Et l'on conçoit que l'homme d'État s'en soit vanté, seulement après qu'il eut réussi. Le coup en effet porta. Le roi de Bavière, orgueilleux et mystique, persuadé que la restauration de l'Empire, par la volonté des princes, était une garantie contre les empiétements d'une centralisation funeste, fut flatté de se voir réservée l'initiative de cet acte décisif pour l'avenir de la nation allemande. Il écrivit, d'Hohenschwangau, sous la dictée de Bismarck, le 2 décembre, à Guillaume I<sup>er</sup>, aux princes. Il déclara de plus à Bismarck, son souffleur, qu'au milieu des plus grands hommes du siècle, il devait « occuper la place la plus éminente ». Enfin, le 18 décembre 1870, à Versailles, après le vote de la Constitution nouvelle auquel le Reichstag avait procédé le 9 à Berlin, en présence d'une délégation des princes allemands et de leurs représentants, le roi de Prusse se déclara prêt à sanctionner l'œuvre de l'unité par l'acceptation de la couronne impériale.

Le couronnement eut lieu un mois plus tard à Versailles, à une date encore choisie « pour perpétuer le souvenir mémorable du jour où, il y eut cent soixante-dix ans, le 18 janvier 1700, le premier roi de Prusse, Frédéric I<sup>er</sup>, avait ceint la couronne royale ». Au milieu de ses armées victorieuses et de la France conquise, dans le château qui rappelait les victoires de Louis XIV sur l'Allemagne, le nouvel Empereur affirmait le véritable caractère de l'œuvre accomplie par la diplomatie et par la force, dernier progrès, arrondissement suprême de la puissance et de la terre prussiennes. Il suffisait à l'Allemagne, satisfaite d'avoir démembré la France après le Danemark, que son

Empereur fût le plus grand, à cette heure, des princes de la maison de Hohenzollern. Elle lui livra son passé et ses droits, « sous l'enseigne de son antique puissance et de son unité présente », et les droits de l'Europe avec les siens, dans le triomphe de ses passions de race et de conquête.

## BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES ALLEMANDS : Sur Bismarck : Voir la *Bibliographie* du chapitre XI, p. 442, et surtout la *Bibliographie méthodique* des ouvrages de ou sur l'homme d'État dans ANDLER, *le prince de Bismarck*, (à la fin); Paris, 1899. — Sur Frédéric Guillaume IV : WAGENER, *die Politik Friedrichs Wilhelm IV*; Berlin, 1883, in-8°. — RADOWITZ, *Deutschland und Friedrich Wilhelm IV*; Hambourg, 1848. — NATZMER, *Unter der Hohenzollern*; 1887, 4 vol. — RANKE, *Aus dem Briefwechsel Friedrichs Wilhelm IV mit Bunsen*; Leipzig, 1873, et l'article sur Friedrich Wilhelm IV dans l'*Allgemeine deutsche Biographie*.

Pour l'histoire de l'Unité allemande jusqu'en 1860 : Voir les livres cités aux chapitres II et VI. Ajoutez : H.-M. RICHTER, *Die leitenden Ideen und der Fortschritt in Deutschland, von 1860 bis 1870*; Nordling, 1873. — WEHRENFENNIG, *Geschichte der Deutschen Politik unter dem Einfluss des italienischen Kriegs*; Berlin, 1860, in-8°. — TH. SCHEFFER, *Die preussische Publizistik im Jahre, 1859*; Leipzig, 1902, in-8°.

Pour l'ensemble de 1860 à 1870 : SYBEL, *die Begründung des deutschen Reichs*; Leipzig, 1880, 7 vol. — BIEDERMANN, *Dreissig Jahre deutscher Geschichte, 1860-1870*; Breslau, 1881, 2 vol. — Anonyme, *Die innere Politik Preussens, von 1901 bis 1868*; Berlin, 1886.

Pour la guerre des Duchés : *Der deutsch-danische Krieg* (publication du grand État-major prussien); Berlin, 1886 et suivantes. — WIRZTHUM D'ECKSTEDT, *Saint-Petersburg und London*; Stuttgart, 1886. — V. SYBEL, *die Deutsche nation und das Kaiserreich*; Dusseldorf, 1862.

Pour les événements de 1866 : L. HAHN, *Zwei Jahre Preussisch-deutscher Politik, 1866-1867* (Recueil de documents et actes officiels); Berlin, 1868, in-8°. — HIRSEMENZEL, *die Verfassung des Norddeutschen Bundes*, en trois parties; Berlin, 1867-1870, in-8°.

Pour la guerre de 1870 : HAHN, *der Krieg Deutschlands und die Gründung des deutschen Kaiserreichs* (Recueil de textes et actes officiels); Berlin, 1871, in-8°. — WAGNER, *Elsass u. Lothringen und ihre Widergewinnung für Deutschland*; Leipzig, 1870. — H.-V. SYBEL, *der Frieden von 1871*; Dusseldorf, 1871. — *Aus dem Leben Königs Karls Von Rumanien*, t. II; Stuttgart, 1894, 3 vol. — E. BEZOLD, *Materialien der deutschen Reichs Verfassung*; Berlin, 1871-1873,

in-8°, 3 vol. — FRÉDÉRIC III, *Tagebuch*. — V. WERTHERN, *General v. Versen*; Berlin, 1898. — POSCHINGER, *Lothar Bücher*; 1890. — H. ABEKEN, *Ein schlechtes Leben in bewegter Zeit*; Berlin, 1898.

II. OUVRAGES FRANÇAIS : ANDLER, *Le prince de Bismarck*; Paris, 1899, in-8°. — WELSCHINGER, *Le prince de Bismarck*; in-8°, Paris, 1902. — P. MATTER, *Bismarck et son temps*, tome 1<sup>er</sup>; Paris, 1905.

Pour l'histoire de l'unité allemande : VAN DEVENTER, *Cinquante années de l'histoire fédérale de l'Allemagne (1815-1866)*; Bruxelles, 1870. — HILLEBRAND, *la Prusse contemporaine*; Paris, 1867. — MEMOR (Andreas) (de Gramont), *l'Allemagne nouvelle*. — EM. OLLIVIER, *l'Empire libéral*, t. I et III.

Pour les événements de 1866 et 1868 : ROTHAN, *La politique européenne en 1866*; Paris, 1881. *L'affaire du Luxembourg*; Paris, 1883. *La France et sa politique extérieure en 1867*; 1893, 2 vol. — B. D'HARCOURT, *Les quatre ministères de M. Drouin de Lhuys*; Paris, 1882. — DE BEUST, *Mémoires*; 1888, 2 vol. in-8°. — BENEDETTI, *Ma mission en Prusse*; Paris, Plon, 1871. *Essais diplomatiques*; Paris, 1878, in-8°. — DUC DE GRAMONT, *la France et la Prusse avant la guerre*; Paris, 1872, in-8°. — M. RANDON, *Mémoires*; in-8°, 2 vol. — GÉNÉRAL LEBRUN, *Souvenirs militaires*; Paris, 1895, in-8°. — LA MARMORA, *Un peu plus de lumière sur les événements de 1866. — Papiers et correspondance de la famille impériale (Papiers des Tuileries, 1870-1871)*. — CHERBULIEZ, *l'Allemagne politique depuis le traité de Prague*. — E. DE LAVELEYE, *la Prusse et l'Autriche depuis Sadowa*. — MICHEL CHEVALIER, *La crise européenne en 1866 (Revue des Deux-Mondes, 1<sup>er</sup> juin 1866)*. — SERVAIS, *Le Grand-Duché de Luxembourg et le traité de Londres*; 1867, in-8°. — LAGORCE, *Histoire du Second Empire*, t. IV et V; 1900-1901. — EMILE OLLIVIER, *l'Empire libéral, Sadowa*; et les articles récents de la *Revue des Deux-Mondes*. Aff. du Luxembourg, 1903 (*Revue des Deux-Mondes*, 1904 et 1905). — H. DE SYBEL, *la Prusse et la Nouvelle Allemagne (Revue des Deux-Mondes, 15 septembre 1866)*. — STOFFEL, *Rapports militaires*, Paris, 1873.

La guerre de 1870 et le traité de Francfort : A. SOREL, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*; Paris, 1875, 2 vol. — *Enquêtes sur la défense nationale*. — DE MAZADE, *La guerre de France*; 2 vol. in-8°, Paris, 1874. — LEONARDON, *Prim*; Paris, 1901, 1 vol.; *Prim et la candidature Hohenzollern (Revue historique, 1900)* (voir la Bibliographie de l'affaire Hohenzollern). — PRINCE NAPOLÉON, *les Alliances de l'Empire en 1869-1870 (Revue des Deux-Mondes, 1<sup>er</sup> avril 1878)* et la réponse de Gramont (*Revue de France, 15 avril 1878*). — DE PARIET, *Considérations sur l'histoire du Second Empire. La guerre de 1870*. — Publications de la Section historique de l'Etat-major de l'armée; Paris, 1901-1905. — KERN, *Souvenirs politiques*; Berne, 1887. — GRABINSKI, *Le comte Arese*, Paris, 1897. — VALFREY, *Histoire de la diplomatie de la Défense nationale*; 3 vol., Paris, 1872. — TROCHU, *l'Empire et la défense de Paris; Pour la vérité et la justice*; Paris, 1874. — LE COMTE DE LA CHAPELLE, *Oeuvres posthumes de Napoléon III*; Paris, 1873. — BAZAINE, *Episodes de la guerre de 1870*; Madrid, 1883. — REGNIER, *Quel est votre nom?* Bruxelles, 1871. — HANSEN, *les Cou-*

*lisses de la diplomatie, 1864-1879*; Paris, 1880. — GEFFROY, *l'Enfermé (Blanc)*; Paris, 1896. — J. FAVRE, *Gouvernement de la Défense nationale*; Paris, 1873, 3 vol. in-8°. — J. SIMON, *Souvenirs du 4 Septembre*; 2 vol. in-8°. Paris, 1874. *Le gouvernement de M. Thiers*; 2 vol. in-8°, Paris, 1871. — G. DE FREYCINET, *la Guerre en province*, Paris, 1872. — TH. DURET, *Histoire de quatre ans. — REITLINGER, une Mission diplomatique en octobre 1870*, Paris, 1899.

**Traité de Francfort (Texte)** : ANGERBERG, *Recueil des traités, conventions, actes, concernant la guerre franco-allemande*; Paris, Amyot, 1873, 5 vol. — VILLEFORT, *Recueil des traités*; Paris, 1872, 1879, 5 vol. — VALFREY, *Histoire du traité de Francfort et de la libération*; Paris, 1874, 2 vol. — THIERS, *Occupation et libération du territoire (1871-1873)*; Paris, 1903, 2 vol. *Notes et souvenirs*; 1903. — DE MARCÈRE, *l'Assemblée nationale*; Paris, 1904. — DE CHAUDORDY, *la France à la suite de la guerre de 1870-1871*; 1873, 1 vol. in-8°. — HANOTAUX, *Histoire de la France contemporaine*, t. 1<sup>er</sup>; Paris, 1903.

**l'Allemagne en 1870-1871** : ROTHAN, *l'Allemagne et l'Italie en 1870*, t. 1<sup>er</sup>; Paris, 1885. — LEBON, *Etudes sur l'Allemagne politique*; 1872. — LEFEBURE, *Etudes sur la nouvelle Allemagne*, Paris, 1876.



## LE TRIOMPHE DES ÉTATS (1870-1878)

## LA PAIX EN EUROPE ET LE PANSLAVISME

## I

Dans tout le cours du dix-neuvième siècle, les Français s'étaient volontiers imaginé que leurs révolutions devaient bouleverser l'Europe, que la chute de leurs gouvernements successifs était le signal du renversement des trônes, que les destinées de leur nation réglaient celles des autres nations. Ils virent au contraire, en 1870, les victoires de l'Allemagne décider de leurs crises intérieures. Mais leur défaite, cette fois, eut pour l'Europe des conséquences que n'avait point eues leur propagande.

Il n'y a pas une preuve plus forte de l'importance européenne de la guerre franco-allemande que l'examen des rapports entre les vainqueurs et les vaincus au lendemain de cette guerre, après le traité de Francfort. Ce traité, en lui-même, n'était pas contraire aux usages diplomatiques. L'Allemagne, provoquée par Napoléon III, ses ministres et ses partisans dont la France un instant avait servi les illusions, se partageait, après des succès retentissants, les dépouilles de l'ennemi : milliards et territoires. Bismarck fit plus d'une fois remarquer que Napoléon avait, avant la guerre, parlé de conquêtes et que, vainqueur, sans doute il eût réclamé des annexions. C'était, d'autre part, après de libres élections que les Français avaient donné mandat à Thiers de négocier et de conclure cette paix. C'était à une grande majorité que les députés, à Bordeaux, l'avaient ra-

tifiée, s'inclinant devant le fait accompli et résignés en apparence à la loi de la défaite. Et, cependant, il semblait que ces stipulations définitives n'eussent pour les deux partis que la valeur d'une trêve.

En frappant la France d'une contribution de guerre si lourde qu'il lui était accordé quatre ans, de 1871 à 1875, pour l'acquitter; en laissant sur une partie de son territoire occupé comme gage, à partir de 1871, cinquante mille hommes entretenus à ses frais, les Allemands, hommes d'État, financiers et soldats, n'avaient qu'un souci : affaiblir la France et lui imposer le respect de la paix. Il fallait « appliquer à ce pays la peine d'une confiscation partielle des ressources nationales », a dit un de leurs écrivains, Wagner. « A vous dire franchement ma pensée, répétait M. de Bismarck lui-même à notre envoyé M. de Gabriac, nous n'avons pas confiance dans vos intentions. La paix ne peut pas être durable. » « Ce traité, ajoutait M. Thiers à l'Assemblée, est tout empreint des craintes que la France inspire à notre ennemi. »

Les énergies et les ressources que les vaincus avaient trouvées dans leur conscience et le crédit de leur pays pour le disputer à l'invasion et au démembrement : combats de francs-tireurs, levées de grandes armées organisées et poussées par Gambetta, avaient donné aux vainqueurs de l'irritation pendant la lutte, après la paix des inquiétudes proportionnées aux efforts qu'ils avaient dû fournir pour se saisir de l'enjeu. La joie de la conquête, dont ils avaient pu parfois douter, n'effaçait pas la crainte de se la voir de nouveau disputer. Si le parti militaire en Allemagne eût volontiers repris la guerre, avec l'espoir de succès faciles, le peuple savait ce que la guerre lui avait coûté et préférât la paix avec la jouissance des droits acquis.

Nul n'y tenait plus que le chancelier du nouvel Empire, ce politique réaliste pour qui la lutte avec la France n'avait pas été « la recherche d'une gloire stérile », mais le moyen d'achever, à sa manière et pour le triomphe de la Prusse, l'unité germanique. Le désir que M. de Bismarck avait eu

de traiter dès les premières victoires, la crainte que le traité ne fût de nouveau discuté, marquaient le prix qu'il attachait à pouvoir organiser tranquillement l'Allemagne prussienne. « J'inclinerais à croire, écrivait M. de Rémusat le 6 mars 1873, qu'à une période d'initiative hardie dans les affaires européennes a succédé dans ses plans de conduite une phase pour ainsi dire de concentration, où ses efforts tendent surtout à l'affermissement de son œuvre en Allemagne. »

Pour désarmer la France, dont la résignation importait à leur repos et à leurs projets, les vainqueurs la ruinaient, l'enchaînaient, l'intimidaient. « Vous avez signé la paix, disait un jour M. de Gabriac à M. de Bismarck, et par crainte de la perdre, eût-il pu ajouter, votre langage est celui de la guerre. » Le moindre incident entre les populations et le corps d'occupation, un village repris par les Français au Raincy, le 16 juin 1871, des attentats commis contre des soldats allemands à la fin de l'année, donnèrent lieu à des violences hautaines qui pouvaient faire croire à un dessein ambitieux du chancelier. La réorganisation militaire préparée par l'Assemblée nationale provoqua les mêmes menaces. De Moltke s'en inquiétait sérieusement; Bismarck s'en servit pour interdire à la France les moyens de reprendre l'offensive. Cette politique n'était pas du goût de l'homme que l'empereur Guillaume avait chargé de présider aux rapports délicats de la France vaincue avec l'armée d'occupation, le général de Manteuffel. Il tenait que l'aménité et les bons procédés feraient plus pour consolider la paix que la hauteur et la menace. L'événement devait lui donner raison. Égarés par leurs craintes, qui durèrent bien longtemps après la guerre, les Allemands ne voyaient pas qu'en doutant de la paix, qu'à vouloir l'assurer par l'intimidation, ils donnaient à leurs adversaires l'idée d'en douter eux-mêmes.

Dans un moment d'effroi, la France, au mois de février 1871, s'était confiée au gouvernement résolument pacifique de M. Thiers. Elle ne savait pas, quand elle lui donna

de pleins pouvoirs et l'autorité nécessaire pour négocier, quelles seraient les conditions. Ce qu'elle voulait après la capitulation de Paris, c'était, en désarmant, limiter l'invasion, les risques de démembrement. Livrée par sa faiblesse désormais et bientôt par la guerre civile à la merci du vainqueur, abandonnée de l'Europe, elle avait subi sa loi. Cette loi avait été inexorable : espérant mieux peut-être au début, MM. Thiers et Jules Favre n'avaient pu cacher à leurs mandataires, les appétits, les exigences de la race germanique. Pour déterminer l'Assemblée et le pays au sacrifice inévitable de provinces qui protestèrent contre la conquête jusqu'à la fin, ils invoquèrent le péril de la nation tout entière. « Ne me forcez pas, disait Thiers le jour de la ratification définitive et pour l'obtenir, à pleurer sur mon infortuné pays perdu pour jamais. »

La paix signée, les Français demeurèrent presque aussi incertains de leur avenir. Leur défaite, selon l'expression de Gambetta à Bordeaux, « les avait guéris du mal vaniteux dont ils voyaient les effets », de l'illusion que le patriotisme et l'amour de la liberté suffisaient à la victoire. Vaincus par la Prusse et M. de Bismarck, ils s'exagéraient même la puissance de l'Allemagne et ses ambitions. Toutes leurs actions et leurs paroles furent réglées, au lendemain de la guerre, par le sentiment qu'il fallait se hâter de sauver « ce qui restait de la patrie ». Dans la trêve des partis que fut le *pacte de Bordeaux*, le gouvernement de M. Thiers parut et fut accepté comme un régime de défense nationale. Sa tâche principale était de remplacer les frontières entamées par une organisation militaire, un système de forteresses dont l'étude commença vers la fin de 1871. Sans distinction de partis, tous les Français réclamaient à l'envi l'institution du service obligatoire universel, la levée d'une nation armée, seule capable de protéger le territoire ouvert et mutilé : « Il régnait, a dit M. Thiers, en France, une de ces idées qui quelquefois s'emparent des imaginations et les dominent irrésistiblement. » Rien n'aurait pu persuader à cette nation ef-

frayée de son avenir, qu'il y eût un autre moyen de se garantir.

Plus confiant qu'elle dans les conventions de Francfort, désireux de ne pas les affaiblir par les inquiétudes que ces mesures pouvaient provoquer en Allemagne et pressé de restaurer à cette heure décisive les finances françaises, persuadé aussi de la supériorité des armées longuement exercées, Thiers devait combattre ces exigences nationales. Il n'y réussit qu'après beaucoup d'efforts. Et, très vite, dès le mois de juillet 1871, les Français commencèrent à donner leur confiance dans toutes les élections au parti républicain qu'ils associaient au Président, parce qu'avec Gambetta, avec son passé et ses amis, ce parti représentait un désir passionné, fiévreux, de résistance et de salut public.

Les mêmes préoccupations déterminèrent alors la France à s'imposer des sacrifices que le traité de Francfort n'exigeait point, pour hâter par le paiement de sa rançon l'évacuation de son territoire. On a parfois reproché à Thiers l'effort qu'il fit pour satisfaire promptement ce vœu du pays : cet effort n'en était pas moins son principal titre à la reconnaissance de la nation. L'empressement qu'elle mit à souscrire, le 27 juin 1871, deux fois l'emprunt de deux milliards demandé par le Président, fut l'indication qui lui servit à négocier avec MM. d'Arnim et Manteuffel, dès le mois d'août 1871, l'évacuation de six départements, fixée d'abord au 1<sup>er</sup> mai 1872. Et, dès le début de 1872, Thiers pouvait entrevoir le moyen d'effectuer de la même manière le paiement des trois derniers milliards : il le négocia par la convention du 29 juin 1872. A un nouvel appel, la France répondit avec plus d'élan encore, donnant dix-neuf milliards, appuyée sur l'Europe qui souscrivait vingt-quatre milliards où il n'en fallait que trois, un mois après. « Il faut payer, s'écriait Gambetta le 15 juillet à la Ferté-sous-Jouarre. Nous ne devons avoir qu'une passion, qu'un but : nous débarrasser de l'étranger. » C'était à la fois souci de fierté nationale et calcul de prudence

aussi, désir d'éloigner au plus tôt les risques de conflits que la présence des troupes allemandes à chaque instant pouvait provoquer. Comment surtout, tant que l'ennemi demeurait dans la place, faire du pays ce vaste camp retranché au nord et à l'est, où les Français avaient hâte de prendre leur tour de garde contre l'invasion toujours menaçante ?

Ces sentiments fort naturels chez une nation sensible que la défaite irréparable avait fait passer brusquement de l'extrême confiance, fondée sur les souvenirs de la Révolution et de l'Empire, à l'inquiétude irritante du lendemain, n'étaient pas compris au delà du Rhin. Ils semblaient aux Allemands comme une fièvre latente de revanche, prête à éclater le jour où leurs armées auraient repassé la nouvelle frontière. Les objections que firent l'empereur Guillaume et M. de Bismarck à l'évacuation anticipée, leur résistance, qui donna tant de mal, de 1871 à 1873, à M. Thiers et ses agents, M. de Saint-Vallier, à Nancy, M. de Gontaut-Biron, à Berlin, s'appuyaient sur cette interprétation erronée du sentiment national en France.

Sans doute, le progrès des idées républicaines gagnant les campagnes, en dépit de l'Assemblée nationale monarchiste, par les efforts de Gambetta, dont les amis avaient tout de suite été élus dans les villes, pouvait faire croire à un élan prochain de la France vers le parti qui, pendant la guerre, au moment de la paix, avait refusé d'accepter la conquête allemande. En réalité, si ce parti et son chef, espoir de l'Alsace, disaient encore le 19 mai 1872 aux députés des provinces perdues : « L'Alsace est nécessaire à l'unité française », il s'était incliné devant la volonté de la nation, qui se prononça avec Thiers pour l'abandon des revendications immédiates. « Notre véritable revanche, disait Gambetta au Havre en même temps, c'est la reprise de nos qualités héréditaires, la réformation de notre moralité nationale. Je borne mes vœux, mes exigences, à ces deux choses : faire une nation armée et une nation instruite. »

Réorganiser la France par la République et pour la sau-

vegarde de son existence nationale était alors, pour ce parti qui effrayait l'Allemagne, le principal souci, analogue au dessein qu'avait formé Bismarck, d'organiser le nouvel Empire pour le maintien de la grandeur prussienne. Tout ce que les hommes d'État, des deux côtés des Vosges, disaient ou faisaient pour se procurer la paix nécessaire à leur tâche avait cet effet singulier d'accroître les défiances réciproques des deux nations, obstinées à ne pas croire à la modération de l'une, à la résignation de l'autre. Le traité de Francfort, bien qu'entouré de toutes les garanties qui font d'ordinaire la valeur et la durée des stipulations internationales, demeurait pour les Français et pour les Allemands une sauvegarde insuffisante.

Un philosophe républicain, Vacherot, à l'heure même, en a dit la raison : « Ce qu'il est impossible de reconnaître comme juste tout en le subissant, c'est le droit de conquête appliqué en pleine civilisation. Le gouvernement déchu, en rêvant ses projets de conquête, avait cependant subi la puissance de ce principe : il n'avait jamais songé à une annexion sans le vœu des populations annexées : nous pouvons dire cela à la Prusse et à l'Europe. » Ce qui apparut dans le traité de Francfort et en fit aussitôt la faiblesse, ce fut la contradiction entre les principes de nationalité invoqués par le vainqueur jusqu'à sa victoire, et les exigences de la conquête germanique. La protestation des Alsaciens, obligés de quitter l'Assemblée française le 1<sup>er</sup> mars 1871, et quittant ensuite trois ans après le Reichstag allemand qui leur refusait le droit de voter sur leur incorporation à l'Empire (20 février 1874), réduits à n'avoir plus de patrie, mit cette contradiction en pleine lumière : « Ces messieurs de l'Alsace, disait alors Bismarck irrité de leur résistance, se plaignent. Nous leur souhaiterions tout le bonheur possible. Le but de l'annexion n'a pas été de les rendre heureux. »

Alors, par cet aveu brutal, s'éclaira la confusion que la Prusse avait su établir entre les principes formulés par la Révolution française et répandus en Europe par la civili-

sation au dix-neuvième siècle, et les prétentions de race et de langues servies par la raison d'État et la force. Le traité de Francfort, au lieu d'être ce qu'en apparence il devait être, la liquidation pacifique d'une querelle sanglante, sembla le point de départ d'une ère de bouleversements des nations, que les théories victorieusement prêchées par les savants, adoptées par les États ambitieux et forts, menaçaient à brève échéance de dissolution. Le silence de l'Europe, qui parut un consentement, achevait de lui donner ce caractère. « Il n'y a plus d'équilibre, disait le 30 janvier 1871 un homme d'État polonais à Vienne, Klaczko, il n'y a plus de protection pour les petits et les faibles. » Pour peu, en effet, que la race germanique ou d'autres races formées à son école, encouragées par son exemple, voulussent faire prévaloir de prétendus droits nationaux et que la nation française voulût défendre les siens ou les revendiquer au profit des nations menacées, c'était la guerre encore : le traité de Francfort posait ce problème redoutable d'un conflit désormais ouvert, non entre la France et l'Allemagne seulement, mais entre les deux systèmes de politique internationale que tour à tour la pensée française et la science germanique avaient recommandé à l'Europe.

Si le conflit n'éclata point, ce fut par l'effort vigilant des hommes d'État qui, dans ces années décisives, réussirent à étayer la paix d'institutions militaires propres à en assurer le respect. En France, Thiers et Gambetta, Guillaume I<sup>er</sup> et son chancelier en Allemagne n'eurent pas de souci plus pressant. Thiers faisait voter la loi militaire du 27 juin 1872, telle qu'il la comprenait, fondée sur un compromis entre l'armée de métier et le service obligatoire à court terme. Il instituait, dès le 29 juin, un conseil de défense chargé d'étudier et d'établir les fortifications de l'Est, veillait à la réfection du matériel et de l'artillerie, consacrait cinq cents millions au budget de la guerre, qui, sous l'Empire, et pour faire véritablement la guerre, n'en comportait en 1869 que quatre cents. Jamais chef d'État, depuis Napoléon, n'avait montré un égal souci de connaître

et d'apprécier par lui-même les détails de l'organisation militaire, correspondant avec les colonels, appelant à Trouville où il passait ses vacances, les inventeurs de modèles nouveaux, discutant les plans de forteresse.

De l'autre côté des Vosges, en même temps, commença la construction des vastes camps retranchés que la Prusse forma à Metz et à Strasbourg pour faire véritablement des provinces conquises, selon le dessein de l'État-major, les boulevards de l'Allemagne du Sud et du Nord contre le vaincu réduit à l'impuissance. C'est « la manière et le droit que la Prusse se réserve de nettoyer le devant de sa maison ». Avec les milliards versés par la France, dont un cinquième fut consacré à éteindre la dette de la guerre, l'Allemagne a procédé immédiatement à la construction de ses forteresses, de ses lignes stratégiques, à la réorganisation de ses armées, employant sans compter deux milliards à cette œuvre, de 1871 à 1873. Au deuxième Reichstag de l'Empire uni (janvier 1874), l'État-major allemand vint proposer une loi militaire *éternelle*, qui prescrivait l'entretien d'une armée en temps de paix de 400 000 hommes, la possibilité d'une levée générale d'un million d'hommes en plus. La Diète accorda les crédits nécessaires, se réservant le droit de les reviser après sept ans. Ce fut le septennat, provoqué par ce discours de Moltke : « Ce que nous avons gagné en une demi-année, nous devons le préserver pendant un demi-siècle. » Désormais le système de la paix armée pèsera sur toute cette génération en Europe.

Entre les revendications légitimes du droit national violé par le traité de Francfort, et les appétits des races que ce traité pouvait encourager, les politiques ainsi réussirent à se procurer la paix nécessaire à leurs travaux d'organisation intérieure, par le souci que les deux peuples avaient de leur sécurité ou de leur proie. Thiers employait cette paix à fonder la République conservatrice, qu'il annonça aux partis incapables de se fonder en une même monarchie dès le mois de janvier 1872; le 13 novembre 1872 il le dit officiellement. Gambetta s'efforçait de conquérir la masse de

la nation à l'idée républicaine, pour l'opposer à une heure décisive, si l'autorité et la diplomatie de Thiers n'y suffisaient pas, aux entreprises des orléanistes et des bonapartistes, formant une avant-garde derrière laquelle il accroissait sans cesse les recrues. Et, en dehors de ces luttes constitutionnelles qui les divisaient, les Français tous également passionnés pour le relèvement moral et intellectuel de leur pays, l'Assemblée nationale animée de leur souffle, « élue dans un jour de malheur », et qui ne s'en souvint point assez pour écarter les querelles de parti, consacraient fiévreusement ces heures de paix extérieure à des réformes, à des institutions qui leur ont fait honneur, en durant.

En Allemagne, le travail paraissait, grâce à l'éclat de la victoire, grâce à l'acceptation de la constitution impériale par les souverains et les peuples, plus aisé mille fois. Si grande que fût l'œuvre, l'ouvrier principal, sans se laisser éblouir par le succès, ni par le titre de prince que l'Empereur lui décerna le 21 mars 1871, avait su reconnaître « les défauts et les superfluités ». Il avait hâte de consolider dans une unité plus forte les conquêtes politiques et militaires de la Prusse. « A côté de son droit écrit dans la constitution du 16 avril 1871, a dit ingénieusement Droysen, le nouvel empire avait un droit non écrit; les actes qui le formèrent furent l'œuvre de l'empereur Guillaume et du prince de Bismarck. » Ce droit non écrit, c'était tout simplement la tendance de l'Allemagne à chercher sa grandeur et sa prospérité dans la ruine des entraves que les privilèges des princes et des féodaux mettaient à son développement, le programme des libéraux nationaux. Ces actes, ce furent, par l'alliance chaque jour plus étroite du pouvoir impérial avec le parti centraliste, l'unification des monnaies et des papiers d'Empire, la création d'une banque fédérale, l'adoption d'une justice commune et de principes généraux en matière de droit civil, de procédure criminelle.

L'œuvre coûta à Bismarck plus de peine peut-être que ne lui avaient demandé ses victoires militaires ou diploma-

tiques sur les princes de 1866 à 1870. Déjà, en 1872, sa force paraissait s'épuiser à ces luttes contre le particularisme obstiné à se défendre par des attaques déclarées ou sourdes, dont la forme et la gravité variaient sans cesse. « Le chancelier n'arrivera pas, disait M. de Gontaut-Biron, à l'unité, son but, l'œuvre à laquelle il s'est voué, d'un seul coup, ni par la ligne droite. Mais avec l'habileté, la persévérance et la force de volonté qui le caractérisent, il y parviendra à moins d'imprévu. » L'imprévu, c'était la crise extérieure, et de là l'importance de la paix dans ses calculs.

D'abord, ce furent les menaces du parti catholique qui, pendant la guerre, avait paru réclamer de la Prusse la restauration du Pape à Rome et, furieux d'être éconduit après la victoire, se forma en parti d'opposition : le Centre, dangereux dans la Diète, par ses alliances avec les particularistes bavarois et pour l'unité de la Prusse même, en Pologne. Bismarck lui déclara une guerre sans merci, qui devait durer huit ans : proscription des jésuites en 1872, des congrégations en 1873, surveillance politique des écoles catholiques par les lois de mai 1872, le Kulturkampf enfin. Au plus fort de la lutte, le champion de l'unité allemande se vit abandonné par les conservateurs protestants qui ne lui avaient jamais pardonné son alliance avec le parti de la Révolution. Il crut même à l'abandon possible de son empereur circonvenu par les intrigues que d'Arnim, appelé par lui à l'ambassade de Paris, ourdissait à la fois contre lui en 1872-1873 à la cour, et à Paris contre Thiers. Bismarck eut des journées douloureuses, des jours de tourment ou de révolte contre ce roi, « cavalier insouciant, qui ne se doutait pas du bon cheval qu'il crevait sous lui ». Il ne recula pas : il laissa, vers la fin de 1872, à de Roon, la présidence du ministère prussien pour concentrer tous ses efforts sur les pouvoirs fédéraux qui devaient lui servir à renverser même en Prusse les préjugés de terroir et de caste. « Ce fut un pas nouveau et significatif dans cette crise de transformation où, suivant l'expression du chancelier, il balayait le luxe de végétation inutile du particularisme allemand. »

Plus heureux que Thiers, renversé en 1873 par des intrigues monarchistes auxquelles M. d'Arnim avait participé, Bismarck résista jusqu'en 1877 : il eut alors d'autres luttes à livrer contre la maladie qui l'obligeait à s'enfermer dix mois à Varzin.

En résumé, à cette date et malgré la chute de Thiers, par les efforts des politiques, en France l'État républicain se fondait ; en Allemagne, l'unité impériale s'achevait dans la paix. Le plus curieux, dans les trois années qui suivirent le traité de Francfort, fut le concours que le chef de la République à Versailles et le chancelier de l'Empire à Berlin se trouvèrent amenés à se donner, pour faire accepter des deux côtés des Vosges ces institutions militaires à des nations qui se surveillaient à chaque heure. « L'entente de la Prusse et de la France est aux mains de M. Thiers », disait à notre ambassadeur, le 4<sup>er</sup> février 1872, un familier de l'Empereur. Les résolutions fermement pacifiques du Président, les assurances conformes de M. de Saint-Vallier, à Nancy, de Gontaut-Biron, à Berlin, étaient les ressources principales par lesquelles Guillaume I<sup>er</sup> et son ministre firent accepter à l'opinion publique en Allemagne, au parti militaire surtout, le relèvement de la France. Réciproquement, tout ce que nos ministres apprenaient sur les intentions pacifiques de l'Empereur, sur la politique de son chancelier, rassurait la France, exposée au développement de cette formidable puissance militaire, qui s'accomplissait avec l'argent de son épargne exigé par le vainqueur. Ainsi put s'établir ce système de la paix armée qui, pendant la fin du dix-neuvième siècle, s'est imposé aux peuples, le seul moyen qu'aient trouvé les États d'empêcher en France la revanche du droit national, en Allemagne, les prétentions orgueilleuses de race.

A ce système, ensuite, tous les États européens ont collaboré à leur manière. Il y a eu un moment où certains d'entre eux même y ont contribué efficacement, entre 1873 et 1875. L'Autriche-Hongrie donna la première l'exemple de quitter la réserve qu'elle avait observée, pendant la



guerre franco-allemande. L'empereur François-Joseph et son chancelier, le comte de Beust, eurent d'abord à se faire pardonner à Berlin les pourparlers hostiles qu'ils avaient entretenus avec la France depuis 1867. Ils se gardèrent bien d'élever, à l'heure où la Prusse se saisissait de l'hégémonie de l'Allemagne, en décembre 1870, la moindre objection contre l'union allemande, quoique contraire au traité de Prague. Volontiers, ils « saluèrent amicalement la transformation nouvelle de la Germanie ». Ils offrirent même, le 26 décembre, « une collaboration active et pacifique en vue du bien et de la prospérité des deux empires ». Considérant qu'après sa victoire la puissance militaire de l'Allemagne, constituée aux flancs de l'Autriche, était un mal impossible à corriger, de Beust en fit son deuil et la subit. Dès le début de 1871, M. de Bismarck fut persuadé que l'Autriche ne discuterait plus ses victoires.

Il souhaitait davantage « pour le maintien et la consolidation de la paix », une garantie des conquêtes germaniques, sinon une alliance formelle encore, une entente qui lui assurât du moins le concours de toute l'Europe centrale contre une revanche française. Par ses conseils, Guillaume I<sup>er</sup>, en séjour à Gastein, alla rendre visite au mois d'août 1871 à François-Joseph à Ischl, d'où celui-ci consentit à lui rendre la politesse à Salzbourg. Dans l'intervalle Bismarck avait su attirer et retenir le comte de Beust à Gastein pendant trois semaines. Là il reconnut que l'ancien ministre saxon, au fond du cœur, gardait rancune à la Prusse, s'en défiait et détournait son maître d'un rapprochement intime, décisif, avec le vainqueur de Sadowa. Aucune offre, ni d'extension en Orient, ni de garantie pour les Allemands d'Autriche, ne parurent décider de Beust, « entêté dans la politique des mains libres », à des arrangements par traité.

Mais, tandis que l'Autriche se dérobaît, la Hongrie s'offrit. Le comte Andrassy avait hâte d'exploiter l'amitié de la Prusse pour l'État magyar qui, dans la monarchie des Habsbourg, en 1867, avait repris sa place, et, par l'*itiné-*

*raire forcé* vers les Balkans, la marche vers l'Est, pouvait y obtenir la première : ce que de Beust refusait, Andrassy, à Gastein même où le chancelier autrichien sans défiance l'avait introduit, l'accorda secrètement à M. de Bismarck. « Salzbourg a été votre linceul », disait François-Joseph au comte de Beust, en lui demandant sa démission le 1<sup>er</sup> novembre 1871. L'empereur d'Autriche, dans la seconde entrevue qu'il eut à Salzbourg avec Guillaume I<sup>er</sup>, subit le contre-coup de l'entente scellée entre Bismarck et Andrassy, pour rapprocher les deux Empires, et l'accepta. « Je vous ai un peu noirci », dit l'empereur d'Allemagne à de Beust en le quittant à Salzbourg, où il venait de lui remettre le grand cordon de l'Aigle noir. Le propos avait un double sens. C'était une consolation et un avertissement.

Dès lors, le chancelier hongrois put entraîner François-Joseph à Berlin (septembre 1872), le décider à passer la revue de cette armée qui six ans auparavant avait battu la sienne. Inquiet de cette rencontre, le tsar Alexandre II demanda à y participer. L'*entrevue des Empereurs*, comme on l'appela, fit grand effet en Europe, en France surtout, où l'on crut à une coalition des souverains contre la République, à une nouvelle Sainte-Alliance. Il ne déplaisait pas à Bismarck de le laisser croire, de le dire même. Réduite à sa réalité, cette fameuse entrevue n'eut d'abord qu'un résultat, l'entente plus étroite de l'Autriche et de l'Allemagne, « qui n'était pas une menace pour la France, si elle était sage ». A Berlin, le jour même, l'empereur François-Joseph disait à M. de Gontaut-Biron : « La paix est désirable, même pour les personnes d'ici. » D'un mot, l'Autriche avait défini sa politique, l'espoir donné aux Hongrois d'une action prépondérante dans la monarchie, la garantie fournie à l'Allemagne de ses conquêtes. C'était une ligue de défense entre les États du centre de l'Europe.

L'Italie, à ce titre, allait bientôt y adhérer. Dès le mois de mars 1873 on notait un rapprochement entre elle et l'Autriche. Pour sauver le Tyrol menacé par l'irrédentisme, François-Joseph n'avait pas protesté contre l'occupation

de Rome, et, parut, comme catholique, trouver suffisante la *loi des garanties* (mai 1871). C'était pour les ministres italiens une première satisfaction de fait. Mais, pour que leur victoire la plus précieuse, la possession de Rome ne leur fût jamais contestée en droit, ils songeaient à l'aide des Empires centraux. Ils redoutaient alors que la France, dirigée par une assemblée en majorité catholique, ne reprît la question romaine. Sans doute, Thiers et ses ministres avaient déclaré le 17 mars 1871 « qu'ils étaient hostiles résolument à toute démarche de nature à encourager les espérances des défenseurs du pouvoir temporel ». Mais, au lendemain de cette déclaration, l'Assemblée, sur la proposition d'un légitimiste, votait des prières publiques en faveur de la religion persécutée, prenait en considération les pétitions des évêques pour le rétablissement par la France du pouvoir temporel (mai-juillet 1871). Enfin, elle obligeait Jules Favre, qui contrariait au ministère cette politique, à une démission significative (2 août).

Quel contraste pour les Italiens, entre cette revanche préparée par les catholiques français et le Kulturkampf allemand ! « Notre ennemi principal, disait la *Riforma*, c'est la papauté et avec la papauté la France, c'est-à-dire les ennemis implacables de l'Allemagne. » La communauté des adversaires, et par conséquent des intérêts, poussait ainsi l'État italien vers le nouvel Empire germanique et l'Autriche, tandis que dès 1871, à l'imitation de la Prusse, le ministère Sella « augmentait l'armée pour résister au parti clérical qui pouvait devenir un parti national en d'autres pays ». L'Italie envisagea dès lors la nécessité d'une alliance de garantie. Au mois de mai 1872, le prince héritier, Humbert, se rendit à Berlin avec sa femme pour baptiser la fille du kronprinz Frédéric ; il y resta quinze jours, fêté par la cour et le peuple. Au mois d'avril 1873, l'ambassadeur d'Italie en Allemagne, M. de Launay, donnait un dernier avis à Gontaut-Biron : « Nous avons confiance en M. Thiers, mais nous ne serons pas rassurés tant que nous ne saurons pas si la nation française a renoncé ou non à ses revendications

du pouvoir temporel. » Le renversement de Thiers par les monarchistes au 24 mai, les manifestations catholiques très bruyantes, qui accompagnèrent leur succès, décidèrent au mois de septembre la visite officielle de Victor-Emmanuel enfin, à Vienne et à Berlin. Rien n'était plus loin alors de l'esprit du souverain italien que la pensée d'infliger à la France, si elle ne troublait pas l'ordre établi dans la péninsule, de nouvelles humiliations. Il avait, pour rassurer les catholiques, donné des garanties au pape. Il en demandait à son tour, contre leurs espérances ou leurs intrigues, aux hommes d'État de l'Europe centrale.

Pacifique, et résolue à ne chercher aucune revanche, ni pour elle-même ni pour le pape, la France ne comprenait pas le mystère de ces entrevues de souverains. On parlait dans les chancelleries d'une entente des trois Empereurs qui fut effectivement conclue en mai et juin 1873, dans un dessein d'ailleurs tout pacifique suggéré par Alexandre II. Ces rencontres fréquentes des politiques et des chefs d'armée ressemblaient assez à des préparatifs de coalition. Les Français s'imaginaient, depuis leur défaite, une Europe livrée tout entière à la direction de l'Allemagne ; ils croyaient surprendre, dans toute démarche des États, la main active et brutale de M. de Bismarck, toujours prête à s'appesantir sur eux. Lorsque, au milieu de 1872, le roi d'Espagne, Amédée de Savoie, se vit combattu par les carlistes et les républicains, et, incapable de gouverner contre la majorité de ses sujets, le bruit circula que Bismarck, pour isoler la France de l'Espagne comme de l'Italie, complotait avec le maréchal Serrano une nouvelle candidature Hohenzollern. Il se répandit plus encore, à la nouvelle de l'abdication du roi Amédée (12 février 1873).

En vain, avec bon sens, notre ambassadeur à Berlin montrait l'inanité de ces inquiétudes : « La marche des faits de ce genre ramène rarement pour l'homme politique les mêmes calculs, les mêmes intrigues, les mêmes occasions. » Le ministre des affaires étrangères, M. de Rémusat, mettait aussi les Français en garde contre leurs défiances : « Il y

a un excès dont nous devons nous garder, c'est de nous laisser entraîner à voir la main de la Prusse dans tous les incidents qui peuvent se produire sur les divers points du monde. Si grands que soient les moyens d'action dont il dispose, ainsi que la vigueur et l'étendue de son esprit, le chancelier n'en est pas encore arrivé à tenir dans ses mains les fils de la politique universelle, à tout diriger comme à tout prévoir. » Ces sages remarques, conformes à la réalité, n'empêchaient pas le duc de Broglie, successeur de M. de Rémusat, au 24 mai 1873, d'écrire : « Malheureusement, il n'y a peut-être qu'un seul homme à Berlin et peut-être même en Europe dont le sentiment compte, et c'est de celui-là surtout que je suis en peine. » Ce que ne disait pas alors M. de Broglie aux Français, dont il partageait ou entretenait l'erreur, c'était le regain d'autorité procuré à M. de Bismarck en Europe par le renversement de M. Thiers, œuvre des partis monarchiques et cléricaux qui portèrent le général Mac-Mahon et lui-même au pouvoir.

Pendant les quatre années qui s'écoulèrent entre la chute de Thiers et la victoire du parti républicain, de mai 1873 à mai 1877, l'Allemagne et l'Italie regardèrent avec une égale méfiance les deux partis qui se disputaient la France. N'était-ce pas la préface d'une croisade, cette crise ouverte en 1873 par les différents groupes monarchistes de l'Assemblée nationale, incapables de s'accorder autrement que sur un programme d'action catholique ? Il parut grave qu'elle eût coïncidé avec l'évacuation du territoire, achevée le 17 mars. A Berlin, surtout M. de Bismarck, en lutte avec Rome, était prêt à s'opposer par tous les moyens et les menaces surtout à la restauration d'une monarchie catholique susceptible de procurer à la Papauté des alliés et aux Français qu'il voulait isoler des alliances avec les monarchies européennes.

Ces inquiétudes auraient exigé des Français beaucoup de ménagements. Et les catholiques au pouvoir n'en eurent guère. Ils alarmèrent l'Italie en entonnant dans des pèlerinages où ils entraînaient les foules, à Paray-le-Monial et

à Lourdes, le chant du Sacré-Cœur « protecteur officiel de Rome et de la France ». Ils exaspéraient les libéraux allemands. Ils inquiétèrent surtout l'empereur Guillaume I<sup>er</sup>, préoccupé du Kulturkampf, irrité que les évêques français prissent violemment parti, dans des mandements que commenta toute la presse cléricale, contre le gouvernement allemand persécuteur de Mgr Ledochowski et du clergé, dénoncé à l'indignation des fidèles par le pape lui-même (21-30 novembre 1873). Bismarck lui-même ne dissimulait plus son souci, son dépit des intrigues nouées à Paris et à Berlin par M. d'Arnim avec les monarchistes, le Saint-Siège et les conservateurs allemands pour prendre sa place, après avoir aidé à la chute de Thiers. Quoiqu'il eût demandé le rappel de son adversaire au mois d'août 1873, il se vit encore obligé d'accepter, en présence de Guillaume I<sup>er</sup> qui se refusait à une mesure de rigueur, de feintes excuses de M. d'Arnim.

Toutes ces raisons réunies faillirent amener, au début de 1874, entre la France et l'Allemagne une crise qui, sans l'intervention de l'Europe, aurait pu devenir dangereuse. Tandis qu'il obtenait enfin l'envoi en demi-disgrâce du comte d'Arnim à l'ambassade de Constantinople, M. de Bismarck exigea en France des poursuites contre les évêques, insolents pour un « gouvernement étranger ». Il ne voulut pas se contenter d'une lettre de blâme immédiatement adressée le 26 décembre par M. de Fourtou, ni d'une simple procédure d'appel comme d'abus. Il prétendit jusqu'au droit de poursuivre lui-même, en vertu de la loi française de 1819 et devant le jury (9 janvier 1874). Le duc Decazes, qui avait pris la place de M. de Broglie en ce moment difficile, trembla un instant entre l'humiliation et la guerre. Il donna à la Chambre un démenti public aux évêques. Il suspendit le 19 janvier 1874 le journal *l'Univers*, qui approuvait leurs excitations. Pour désarmer Bismarck et l'Italie, surtout il s'adressa à l'Europe.

Il semblait que pour maintenir la paix, après avoir laissé

durer la guerre, les Etats européens se fussent depuis 1870 partagé les rôles. Tandis que l'Autriche et bientôt l'Italie aidaient l'Allemagne à contenir toute velléité de revanche en France, l'Angleterre et la Russie, de bonne heure, se chargèrent de prévenir toute atteinte nouvelle du vainqueur au vaincu.

Lorsque, à la Conférence de Londres, le cabinet Gladstone constata son impuissance à maintenir les résultats du traité de Paris, à tenir tête seul à l'entente des empereurs d'Allemagne et de Russie, le triomphe de la race germanique lui apparut bien plus dangereux qu'il n'avait d'abord pensé. Il entrevit les encouragements qu'alliaient recevoir les Slaves et le panslavisme russe en Orient. Le duc de Broglie, envoyé en Angleterre par M. Thiers, avait obtenu dès le premier jour (25 février 1871), une démarche de lord Granville pour réduire à cinq milliards, au lieu de six, l'indemnité exigée par le gouvernement allemand. L'Angleterre ne pouvait plus empêcher la France d'être démembrée : elle se préoccupait du moins d'atténuer sa ruine pour qu'elle se relevât. « Le public anglais, écrivait alors le secrétaire de M. de Broglie que nous retrouverons bientôt au premier rang, est mécontent du rôle joué par son gouvernement. Il comprend que c'est la guerre perpétuelle qui commence. » Limiter par la restauration de la puissance française ces perspectives menaçantes, devint dès lors le principal souci de l'État anglais, de la reine même. « L'Angleterre vous aime », disait à notre envoyé le 24 avril 1871, le vieux baron de Brunnow, ambassadeur de Russie à Londres. Elle le prouva dès cette époque, en consentant, le 5 novembre 1872, à renouveler avec la France les traités de commerce sans maintenir rigoureusement les principes libre-échangistes de 1860, pour que le gouvernement français pût, avec des droits sur les matières premières, se créer des ressources nécessaires à ses finances. « Je vous assure, ce furent les propres paroles de Gladstone, que le gouvernement de la Reine donne par son consentement la preuve la plus grave de son désir sincère de venir

en aide, dans les circonstances présentes, à la France. » La souveraine elle-même allait faire davantage un an plus tard, dans la crise que le duc Decazes eut à résoudre, aussitôt après son arrivée au pouvoir : le duc de la Rochefoucauld Bisaccia, à dessein, avait été envoyé comme ambassadeur à Londres au mois de décembre 1873, afin que sa situation aristocratique lui permit un accès facile auprès de la famille royale. Quand l'affaire des évêques s'aggrava, le prince de Galles promit aussitôt une intervention à Berlin, et à Saint-Petersbourg. La reine Victoria, au plus fort de la querelle que le parti militaire allemand envenimait, n'hésita pas, au début de 1874, à écrire directement à l'empereur d'Allemagne pour se porter garante des sentiments pacifiques de la France et lui demander en sa faveur la réciprocité. « C'est grâce à elle que l'apaisement s'est fait à Berlin », écrivait de Prusse M. de Gontaut-Biron, le 20 mars 1874.

Le général Le Flô affirmait au même moment de Saint-Petersbourg que la volonté du czar Alexandre II n'y avait pas moins contribué. Il ne se trompait pas. Depuis 1871, ce souverain et son chancelier Gortchakoff n'avaient négligé aucune occasion de faire savoir à Thiers, à tous les hommes d'État français, leur dessein très arrêté de soutenir leur pays, comme un contrepoids nécessaire au nouvel empire militaire constitué sur les frontières russes. La déclaration la plus formelle avait été celle que le 12 septembre 1872 M. de Gontaut-Biron reçut de Gortchakoff à Berlin : « Nous ne sommes pas indifférents à votre armée, à votre réorganisation. Sur ce point, l'Allemagne n'a le droit de vous adresser aucune observation. Je vous l'ai dit et je me plais à le répéter : *il nous faut une France forte.* » Le jour même où les trois empereurs paraissaient convoqués la première fois par M. de Bismarck à un complot fut choisi par le czar et son ministre pour faire entendre à la France cet avis.

En réalité, l'entrevue de Berlin n'avait ni pour origine la volonté du chancelier allemand, ni pour objet les

affaires d'Allemagne et de la France. L'Autriche l'avait préparée, la Russie s'y était invité avec l'intention d'y faire adopter un programme de paix. M. de Bismarck s'était d'abord imaginé que la rencontre du moins lui servirait à obtenir du czar la garantie de ses conquêtes et du nouvel Empire. Mais Alexandre II n'était pas encore arrivé en Prusse que le chancelier avait dû renoncer à cette espérance. Le bruit un instant circula que l'homme d'État, mécontent et se disant malade, n'assisterait pas à la visite. Il y vint et constata que la Russie n'était pas prête à abdiquer « son indépendance dans ses relations extérieures », à reconnaître le traité de Francfort, à condamner les droits et les espérances de la France. Ce fut, selon l'expression de d'Arnim, un *fiasco* pour Bismarck.

Pour les Français, ce fut le premier point d'appui qui s'offrit après la défaite. Alexandre II et ses ministres, Gortchakoff, Jomini, Orloff, après deux jours de séjour à Berlin, affectèrent de rechercher le représentant de la France, M. de Gontaut-Biron, le prièrent de saluer par dépêche et de rassurer Thiers. « Veuillez lui dire qu'il n'a rien à redouter de ce qui se passe ici », avait ajouté le czar en accentuant ses paroles, commentées dans des entretiens postérieurs par Gortchakoff le jour même. « Vous ferez bien, répondait M. de Rémusat le 11 septembre 1872, s'il en est temps encore, de témoigner sans affectation une gratitude particulière à l'empereur de Russie. »

M. de Gontaut-Biron n'y manqua pas. Sans se dissimuler les obstacles qui s'opposaient encore à une alliance entre la République, même conservatrice, et le czar très attaché à l'empereur d'Allemagne et au préjugé dynastique, l'ambassadeur clairvoyant relevait avec joie ces attentions. Il notait les propos échangés à Berlin même entre lord Russell et Gortchakoff sur la nécessité d'une France forte. « Je ne veux pas, disait-il, en tirer comme conséquence que notre alliance soit recherchée : non, la France n'en est pas encore là. *Mais on y viendra.* L'Allemagne, qui redoute le réveil de la France, aurait désiré que, loin de l'encou-

rager, l'Europe entrant dans ses vues en conçût quelque ombre. Elle n'a pas tiré de l'entrevue ce qu'elle souhaitait. » S'il y avait des États qui se groupaient autour du vainqueur pour lui garantir les profits de sa victoire, il y en avait d'autres, et non des moindres, qui se tournaient vers la France pour lui garantir à son tour l'avantage de ses sages et courageux efforts de relèvement.

En janvier 1874, cette situation par laquelle Gontaut-Biron voyait se rétablir l'équilibre européen s'affirma. Tandis que la reine d'Angleterre contenait les colères de Bismarck et les excitations du parti militaire prussien, de Saint-Pétersbourg, le czar exerça sur les souverains de l'Europe centrale une action du même genre. Il recevait, au mois de février, l'empereur d'Autriche dans sa capitale puis celui d'Allemagne au mois de mai. Gontaut-Biron avait résolu de mettre à profit ce nouveau rendez-vous des souverains pour confirmer par des avances les bonnes intentions du chancelier russe. Il apprit en Russie la preuve que le czar n'avait d'autre désir que le maintien de la paix européenne : l'article 2 du traité entre les trois Empereurs stipulait que la « convention n'était pas conclue dans un esprit hostile à aucune nation ».

Dans l'empportement, cependant, de la colère, Bismarck avait laissé échapper une phrase inquiétante : « Si la France ne se défait pas de la politique pontificale, je n'attendrai pas, pour lui faire la guerre, qu'elle soit prête et je sais qu'elle le sera dans deux ans. » Le chancelier s'est défendu, depuis comme d'une « stupidité colossale », de cette intention. Il est possible, probable, qu'il trouvât plutôt « un gage de paix à ne pas laisser à la France la certitude de n'être pas attaquée, quoi qu'elle fit », et que son langage comminatoire fût un avertissement seulement. En 1874, les ultramontains, légitimistes et cléricaux, faisaient en France la même guerre à Mac-Mahon qu'à Thiers : bientôt ils renversaient le cabinet de Broglie le 16 mai et ses ministres orléanistes, avec le concours des républicains, et à leur profit. En même temps qu'il tendait un piège au

comte d'Arnim (avril 1874), en publiant dans la *Freie Presse* des lettres anciennes du diplomate pour le provoquer à répondre et l'accuser ensuite de publier des secrets d'État, Bismarck médita aussi de perdre les monarchistes ultramontains à Paris. Mais l'Angleterre veillait, avertie par l'incident récent : elle prévenait le 17 juillet 1874 les ducs de La Rochefoucauld et Decazes de se mêler toujours. Le prince de Galles surtout et lord Derby ne dissimulaient pas leurs inquiétudes pour l'année qui venait.

Cette année s'ouvrit à la fois par la proclamation de la République (25 février 1875) et par un vote de l'Assemblée nationale qui, par la loi des cadres et des quatrièmes bataillons, semblait accroître d'un quart la puissance numérique de l'armée française (28 mars 1875). La Constitution républicaine, votée par une assemblée qui ne l'était pas, parut aux Allemands, à Bismarck, un événement si inattendu, qu'ils crurent y découvrir une entente formée entre républicains et royalistes, entre libres-penseurs et catholiques, dans des vues patriotiques de vengeance et de réparation nationales. Ce fut le thème du moins qu'un article fameux du journal la *Post* développa le 9 avril 1875. Un décret impérial interdit le transport et la vente des chevaux, comme à la veille d'une guerre. Au même moment, en Italie, Minghetti et Ricotti, qui, dans le pays, voyaient croître la popularité de la gauche devenue avec éclat monarchiste, se trouvaient amenés, pour satisfaire les passions nationales que le parti radical représentait, à établir le service militaire obligatoire : l'Italie s'armait. Enfin, l'empereur d'Autriche venait, le 5 avril, affirmer à Venise où il fut reçu avec enthousiasme, sa réconciliation avec Victor-Emmanuel. Le prince impérial d'Allemagne, qui assistait aussi à cette entrevue, en revenant par Munich précipitamment, ne cachait pas à la Bavière et même aux diplomates européens, les propos belliqueux qu'il tenait de Berlin. L'alarme se répandit en Allemagne. Bientôt elle gagna l'Europe.

Le cabinet anglais, le 8 avril 1875, avait d'abord cru à des bruits sans fondements. « Je ne vois rien, disait lord

Derby au chargé d'affaires français, M. Gavard, qui puisse nous alarmer pour la conservation de la paix. » M. de Gontaut-Biron était tranquillement en congé à Paris et disait à M. Ernest Picard : « la confiance doit dépasser la crainte ». Mais on apprit que M. de Bismarck, après avoir réuni à Berlin ses agents de France, d'Angleterre et d'Autriche, leur avait prescrit de parler des armements français. Il invitait même le 11 avril à Londres M. de Munster à s'en plaindre officiellement. On sut en outre que, pour convaincre la Russie de leur danger, il avait envoyé au czar un ambassadeur extraordinaire, le comte de Radowitz, fils d'un ami intime de l'empereur Guillaume. Tandis qu'en toute hâte, M. de Gontaut-Biron regagnait son poste, au milieu d'avril, il y rencontrait à Berlin M. de Radowitz qui, à la fin d'un dîner, lui laissait deviner l'objet de sa mission. Ce que le chancelier allemand n'avait pu réaliser à l'entrevue des trois Empereurs, un accord général de l'Europe destiné à intimider la France, il avait espéré, cette fois, l'obtenir de la crainte des souverains contre la République. Il le dit partout, au ministre même de la Belgique, M. de Nothomb. Il se décida à le faire dire par son ambassadeur à Paris, M. de Hobenlohe, le 5 mai : « M. de Gontaut-Biron est bien optimiste, et le gouvernement allemand est loin d'être convaincu du caractère inoffensif de vos armements. »

Le duc Decazes veillait. Informé par le général Le Flô et par M. de Gontaut-Biron de la démarche de M. de Bismarck à Saint-Pétersbourg, se souvenant du concours efficace de la reine Victoria en 1874, il avait, dès le 30 avril, communiqué à l'Angleterre les propos recueillis de toute part, ceux de M. de Radowitz surtout. Il sollicitait ainsi l'intervention du czar. En présence d'une menace formelle, le ministre français multiplia ses instances et télégraphia à Londres et Saint-Pétersbourg, le 6 mai. Trois jours après il recevait d'Angleterre l'assurance que lord Derby, inquiet aussi par une conversation de M. de Bismarck, avait, dans la journée du 7, envoyé des instructions à son



780 L'INTERVENTION DU CZAR ET DE LA REINE VICTORIA. ambassadeur à Berlin, lord Russell : et bientôt il sut que, par une lettre amicale, la reine Victoria avait, plus énergiquement encore que ses ministres, dit à l'empereur Guillaume son désir d'éviter à l'Europe des complications. Saisi également par une démarche du général Le Flô dès le 4 mai, puis le 6 mai, d'une manière plus pressante par son représentant à Paris, le prince Orloff, le czar Alexandre II fit partir, d'avance et aussitôt, le comte Schouvalof pour Berlin, où il devait arriver lui-même le 10 mai en visite. Il le chargea de faire connaître à l'Allemagne sans retard un « *Quos ego* » très énergique. Le 10 mai, en arrivant à Berlin, le czar et Gortchakoff trouvèrent l'Empereur et ses ministres entièrement pacifiques, et même étonnés, l'un sincèrement peut-être, les autres et M. de Bismarck surtout par calcul, qu'on leur imputât la pensée d'avoir voulu troubler la paix par des questions indiscretées ou des menaces à la France.

« Vous savez, disait le 14 mai 1875 le ministre anglais Derby, à notre chargé d'affaires, M. Gavard, qu'à Berlin personne ne veut plus avoir médité la guerre. Si réellement, comme le chancelier l'affirme, il n'y a jamais pensé lui-même, il a, en tout cas, beaucoup parlé. » Ce jugement contemporain est sans doute le plus rapproché de la vérité. Il n'infirme pas les déclarations que M. de Bismarck a maintenues jusque dans ses Mémoires de n'avoir jamais recherché une guerre contraire à l'ensemble de sa politique et aux intérêts de l'Empire. Mais il confirma le langage belliqueux que le chancelier de l'Empire avait fait tenir depuis le début d'avril, par les journalistes et les diplomates allemands à son service. Et ce langage, si l'homme d'État ne voulait pas la guerre, ne pouvait avoir qu'un sens : faire peur à la France, au czar et aux Anglais ses protecteurs, arracher à la France, et surtout à la Russie, des garanties nouvelles de la victoire de 1870 : « pour éviter une guerre, décider avec l'Europe l'interruption des armements français », et la faire peut être au gré du parti militaire allemand, à la République isolée.

Le plan avait échoué par la vigilance de M. Gontaut-Biron, dont aussitôt le chancelier allemand allait demander le rappel, par l'initiative heureuse que le duc Decazes avait su prendre à Londres et à Saint-Pétersbourg. Il devint, après l'échec, une fausse manœuvre qui resserra la garde montée par la diplomatie anglaise et russe autour de la France. A dessein, M. de Gortchakoff adressait et laissait publier une dépêche à sa sœur, la reine de Wurtemberg, qui fit le tour de l'Europe : « J'emporte de Berlin des assurances de paix ». Et le czar disait, le 12 mai, à l'envoyé de Mac-Mahon qu'il espérait tirer de cet incident des relations de plus en plus cordiales avec la France : « Nous avons des intérêts communs. Nous devons rester unis. » Jamais d'autre part, dans les mois qui suivirent, il n'y eut pareille intimité entre la France et les ministres anglais qui félicitaient « la nation amie de son glorieux réveil ». A partir de ce jour, Bismarck, éclairé par un double échec, par le second surtout le plus retentissant et le plus fâcheux, de son impuissance à enrôler tous les États européens au service des intérêts germaniques, parut se résigner : il resserra les forces qu'ils avaient groupées, son entente avec l'Autriche, de manière à constituer, entre la France à l'ouest et la Russie à l'est, une masse de résistance et un centre d'action favorables à la durée et à la puissance de l'Empire germanique.

Désormais, gardée par l'armée qu'elle était parvenue à se constituer, préservée par la modération de ses hommes d'État et les sentiments pacifiques de la nation, la République française put suivre ses destinées, et préciser ou élargir les concours que les plus grands États en Europe avaient fournis à son enfance incertaine et fragile. A la race germanique et à la nation française, dont le conflit, mal réglé par le traité de Francfort, annonçait des guerres et des bouleversements, l'Europe avait permis de s'armer pour la paix. Et pendant plus de trente années, sauf des crises en Orient, inégalement graves, la paix se trouva maintenue.

Peu à peu, les inconvénients de ce système ont pourtant apparu, à mesure que le danger créé par les passions haineuses et orgueilleuses des races formées à des doctrines de combat s'éloignait, prévenu par la sollicitude des gouvernements. Les peuples ont établi le bilan des bienfaits et des charges énormes de la paix armée, et la question se posa souvent de savoir si, pour assurer leur existence, ils ne sacrifiaient pas ce qui en fait le prix, leur liberté et les meilleurs fruits de leur travail. Il serait injuste pourtant de nier le service que les États et la Prusse elle-même leur ont rendus en les préservant des catastrophes qui pouvaient être la conséquence du déchaînement des races encouragées par les doctrines et la conquête germaniques. La paix armée, malgré tout, c'était la paix. On devait reconnaître cependant que sous ce régime la ressource des faibles restait précaire, que, faute de droit, les Alsaciens-Lorrains demeuraient sans patrie, et que l'idéal proposé par la Révolution française aux nations parut en définitive condamné.

Entre les races contenues, ce qui fut un progrès, et les nations réduites au silence, ce qui fut un recul, les États établirent ainsi au dix-neuvième siècle la domination de leurs intérêts et firent prévaloir, l'Allemagne surtout, leur grandeur. Ce fut au Congrès de Berlin qu'en 1878 leur système, fondé sur cette double base, s'acheva.

## II

« Vous avez levé dans le monde, écrivait au mois de septembre 1870, dans sa lettre au docteur Strauss, Renan, admirateur et juge de la science allemande, le drapeau de la politique ethnographique et archéologique, en place de la politique libérale. Cette politique vous sera fatale. La philologie comparée que vous avez transportée à tort sur le terrain de la politique vous jouera de mauvais tours. Les Slaves s'y passionnent. »

La défaite de l'Autriche en 1866, et les concessions que cette défaite l'obligea bientôt à faire aux Hongrois affran-

chis avaient éveillé dans le monde slave des alarmes et des espérances qui, pendant quatre années, ébranlèrent l'Orient une fois encore. Un grand congrès, convoqué en 1867 à Moscou par les panslavistes russes, Katkoff, Assakoff, avait préparé les Slaves de la Turquie et de l'Autriche à formuler leurs revendications de race, de langue, de nations aussi. Le chancelier de Beust avait bien dit dans un accès de colère : « Les Allemands et les Hongrois sont deux contre un. On collera, s'il le faut, les Slaves au mur. » Il s'imaginait, laissant aux Magyars les Slaves du Sud, assurer l'hégémonie allemande sur ceux du Nord.

Le chef du parti tchèque, Rieger, publia une *déclaration*, le 22 août 1868, en vertu de laquelle les députés bohèmes refusèrent de siéger au Parlement cisleithan et à la Diète de Prague. En septembre 1868, les Polonais de Galicie adoptaient une *résolution* analogue pour obtenir une autonomie presque complète. Les Slovènes, dans de nombreux meetings, réclamaient pour la langue et les droits de leur race. En 1869, les Serbes de la Dalmatie méridionale, aux environs de Cattaro, prenaient les armes, et, défendus par leurs montagnes aussi rudes que la Montagne-Noire, résistaient pendant un an aux troupes autrichiennes. Contre les Magyars auxquels le Compromis les soumettait, les Croates, depuis 1867, entamaient à la voix de leur évêque, Mgr Strossmayer, la même lutte que les Tchèques contre les Allemands, et si vivement que les Hongrois leur accordèrent, pour les calmer, des apparences d'autonomie.

Tout ce mouvement, au delà du Danube, avait tour à tour sa répercussion ou son point d'appui dans les Balkans. En Serbie, l'assassinat du prince Michel Obrenovitch n'avait pas diminué les passions de la race, ses désirs d'indépendance et de grandeur (1868). Presque aussitôt après, les libéraux et leur chef Ristitch, qui donnèrent au pays pendant la minorité du roi Milan une Constitution, y inscrivaient comme article essentiel l'hérédité de la dynastie (1869) que le Sultan depuis vingt ans contestait. Ils ne notifièrent même pas cet article à la Porte, dont ils s'af-

784 L'ORIENT: LA TURQUIE ET LES RACES DES BALKANS.  
franchissaient définitivement, pour procurer à leurs frères de race les libertés nécessaires.

Ce fut aussi vers cette époque que le peuple bulgare commença d'affirmer ses espérances et ses droits. Après des siècles d'esclavage, ces victimes de la conquête turque avaient retrouvé dans la décadence de leurs vainqueurs, leur conscience religieuse, dans leurs écoles aussi les ressources nécessaires à cet effort d'affranchissement. L'effort se marqua, dès 1867, par des révoltes qui rappelèrent les premières années de l'indépendance hellénique. Des chefs d'heidouques, réfugiés comme les Klephtes dans la montagne, Totti et Hittow, ou des Bulgares réfugiés comme Hadji Dmitri au delà du Danube, organisèrent des insurrections dont Midhat Pacha ne triompha, pour le Sultan, qu'en établissant dans le pays des colonies militaires de Circassiens et de Bachi-Bouzouks. La Porte jugea ce réveil assez dangereux pour accorder, dès 1870, à ces Slaves, un régime favorable à leurs revendications religieuses. A la demande de l'ambassadeur russe, Ignatiev, elle créa un exarchat bulgare qui émancipa la Bulgarie de l'autorité du patriarche grec, espérant brouiller entre eux tous ces chrétiens et les gouverner grâce à leurs discordes.

En réalité, la Turquie, plus incapable encore que l'Autriche d'apaiser par des réformes incomplètes les chrétiens, était exposée par les encouragements que le monde slave trouvait en Russie à une nouvelle crise. La Russie avait, depuis 1856, une revanche à prendre, et, après avoir étouffé l'insurrection polonaise, elle avait favorisé les progrès de la Prusse pour qu'elle l'y aidât. Dès 1867, M. de Boust, qui craignait pour l'État autrichien le contre-coup de cette politique, conseillait à l'Europe et au Sultan des concessions. Après s'être rencontré à Ouchy, en Suisse, avec Gortschakoff, il écrivait en 1869 : « Si on laisse dans le Levant la Russie se faire justice elle-même, cet essai sera envisagé comme une preuve que cette puissance a jugé le moment venu de prendre en mains ce qu'on est convenu d'appeler la question d'Orient. Les imaginations

REVANCHE DE LA RUSSIE, CONFÉRENCE DE LONDRES. 785  
si ardentes des peuples chrétiens de ces contrées sont un stimulant très actif. »

La guerre franco-allemande fut l'occasion. Elle permit à Alexandre II de réparer sans combat, à la Conférence de Londres, par la complicité de la Prusse, le tort que l'Europe lui avait fait au début de son règne. La Russie cessa de se recueillir. « Elle n'avait pas empêché, disait dès le mois d'août 1870, un journal de Saint-Pétersbourg, *le Golos*, l'unification forcée de l'Allemagne; elle ne songe pas à l'unification forcée des Slaves, mais elle a le droit de demander que sa position sur la mer Noire et les bords du Danube soit améliorée. » Ce droit, Gortschakoff le réclama par une circulaire du 31 octobre 1870, ou plutôt se délia par sa seule volonté des articles 11, 13 et 14 du traité de Paris qui interdisaient aux flottes russes la mer Noire neutralisée. La Turquie approuvait cette initiative conforme à ses vœux. A l'Angleterre irritée de l'annulation d'une clause internationale où elle avait mis son orgueil, Bismarck avait offert sa médiation, et une conférence à Londres, pour éviter qu'une question étrangère à la guerre franco-allemande n'en retardât ou compromît la conclusion. La conférence s'ouvrit le 17 janvier 1871 : Gortschakoff ne l'avait acceptée qu'à condition qu'elle ratifiât sans discussion la déclaration de son souverain. L'Europe y discuta pendant deux mois jusqu'au 13 mars le désir exprimé par le Sultan d'une correction à la Convention des Détroits de 1841 qui l'obligeait à les fermer en temps de paix aux flottes de guerre. La Turquie réclamait le droit de recourir pour se préserver, aux escadres des *puissances amies et alliées*, avec l'arrière-pensée de jouer de cette clause, comme de ses alliances entre les ambitions des puissances rivales. L'Angleterre et l'Autriche y consentirent pourvu qu'elles en profitassent seules aux « *dépens des puissances riveraines de la mer Noire* »; les Russes aussi, « mais à la condition de n'en être pas ainsi exclus ». L'Italie proposa un expédient : il fut définitivement arrêté que le Sultan pourrait « en temps de paix appeler

des escadres de puissances alliées, s'engageant à respecter le traité de Paris » de façon à écarter les Russes.

Alexandre II ni Gortschakoff alors ne songeaient point « à rouvrir la question d'Orient ». Mais elle demeurait menaçante par les revendications des Slaves qu'Ignatiev encourageait à Constantinople.

Ce fut aussi à cette époque qu'en Autriche fut constitué, malgré de Beust, le ministère Hohenwart, décidé à faire leur place aux Slaves, Tchèques et Polonais dans la Monarchie dualiste.

Le 12 septembre 1871, enfin, François-Joseph annonça qu'il était prêt à reconnaître les droits de la Bohême : les Diètes de Bohême, de Moravie et de Carniole accueillirent avec enthousiasme cette déclaration qui leur parut le signal de l'émancipation des Slaves dans l'Empire. L'Assemblée de Prague, plus ardente alors peut-être qu'habile, y répondit (9 et 10 octobre 1871) par l'adoption à l'unanimité des *articles fondamentaux*, rédigés par les patriotes Rieger et Clam-Martinitz. Ces articles *destructeurs*, comme les appelait un ministre allemand, dépassaient singulièrement ce que l'Empereur pouvait et voulait accorder aux Tchèques. Non contents de lutter pour leurs propres franchises nationales, les patriotes de Prague réclamaient, au nom de tous les pays slaves de la monarchie, la suppression de l'unité administrative, la constitution de dix-sept assemblées presque souveraines, qui nommeraient des députés aux délégations, véritable congrès, analogue au Sénat des États-Unis, gouvernant l'Empire avec des ministres d'État choisis dans chacun des pays désormais autonomes. Ce programme était aussi celui des Moraves : organisation fédéraliste, en somme, la seule capable peut-être de mettre fin aux rivalités de ces races mêlées dans la vallée du Danube, de les apaiser comme en Suisse par l'institution d'États-Unis de l'Europe centrale, mais dangereuse pour l'autorité de l'Empereur, pour l'unité administrative de son Empire, inquiétante surtout pour les prétentions exclusives que les Allemands depuis des siècles, les

Magyars depuis le Compromis, se croyaient en droit de formuler au gouvernement de la monarchie du Danube.

Unis alors par le même péril, animés des mêmes colères contre le réveil des Slaves, Allemands et Hongrois de l'Empire avaient juré de ne point laisser vivre le ministère Hohenwart. De Beust et Andrassy s'entendirent avec Bismarck pour que l'influence du nouvel Empereur allemand déterminât à Salzbourg François-Joseph à revenir en arrière : Hohenwart donna sa démission, en novembre 1871. Un ministère allemand, présidé de nouveau par Auerspeg, retira toutes les concessions que l'Empereur avait dû faire aux Slaves, prononça la dissolution de leurs Diètes et convoqua, pour restaurer au besoin par des rigueurs la centralisation administrative, un nouveau Parlement cisleithan le 25 novembre 1872 qui, au bout d'un an et demi, vota une nouvelle loi électorale, toujours en vigueur (2 avril 1873). Cette loi enlevait aux Diètes le choix des députés, et le livrait au gouvernement lui-même sous les apparences d'une consultation directe des habitants, par un savant remaniement des circonscriptions et des sièges. « Je ne donne pas pour deux ans aux Slaves », disait l'un des membres les plus actifs de cette réaction, Lasser.

Les Hongrois avaient lieu de se réjouir de cette œuvre accomplie par les Allemands à leur profit. Ce fut pour eux, dès le début, un véritable triomphe que la nomination d'Andrassy au poste le plus élevé de la monarchie austro-hongroise. La ruine de Beust, concertée à Salzbourg entre Bismarck et l'homme d'État hongrois, en même temps que la chute de Hohenwart, parut aux Hongrois et par la suite fut en effet pour eux le signal d'une revanche complète. Il leur semblait, non sans raison, qu'après avoir arraché aux Allemands, leurs vainqueurs implacables au temps de Schwarzenberg, l'égalité, ils avaient, en quatre ans, obtenu mieux encore, la direction générale de l'Empire. Ils n'ignoraient pas que seule la crainte des revendications slaves leur valait de la race germanique, maîtresse de l'Allemagne du Nord et fière de ses victoires, ce consentement au par-

tage de la vallée danubienne. Mais, comme ils voulaient maintenir sur les peuples slaves de l'Autriche, étendre sur ceux des Balkans l'hégémonie de leur race, appuyée sur les grands souvenirs de l'État hongrois, servie par des politiques avisés et patriotes, ils n'hésitèrent pas à resserrer ainsi l'alliance des deux Empires de l'Europe centrale, sincèrement, complètement. Ils ne la conclurent qu'en 1879. Mais, dès 1872, Andrassy conduisit François-Joseph à Berlin : cette visite, qui effaçait les souvenirs de Sadowa et parut un hommage et une garantie au chef de l'Allemagne victorieuse, affirma les tendances de la monarchie autrichienne dirigée par les hommes d'État hongrois.

Dans ces entrevues de souverains et de ministres, où la France après sa défaite fut tentée de voir uniquement des complots formés contre elle par M. de Bismarck, l'action d'Andrassy fut au moins aussi grande que celle de l'homme d'État prussien à qui il devait d'abord sa fortune. Par sa volonté, l'État hongrois, la meilleure ressource militaire des Habsbourg, s'appuyait sur l'Empire allemand, sur ses armées pour contenir dans tout l'Orient et soumettre la race slave. Il se chargeait sur le Danube de la même œuvre que l'État prussien au pied des Vosges : aux aspirations des races et des nations la Hongrie opposait la barrière de ses armées et de ses alliances.

La démarche d'Andrassy avait inquiété le czar Alexandre II, bien que, récemment, François-Joseph lui eût envoyé aux manœuvres de Kraskoï-Selo l'archiduc Guillaume. Il se fit inviter à l'entrevue de Berlin « se méfiant des nouvelles amitiés du vieil Empereur d'Allemagne », et poussé par le chef de son état-major, le maréchal de Berg, à une alliance avec les deux Empires. Aucune convention alors ne fut conclue dans les entretiens de septembre 1872, qui ne semblent pas avoir été d'abord du goût de Bismarck. « L'amitié était vraiment trop nouvelle entre l'Autriche et la Russie », disait Gortschakoff à son souverain. Le résultat principal fut d'effacer entre l'Allemagne et l'Autriche l'humiliation de Sadowa, entre Russes et Hongrois

les souvenirs encore vivants de la répression brutale de 1849. « Les circonstances et les intérêts vitaux des États avaient pour Andrassy plus de poids que les logs des passions du passé. » Réaliste, comme Bismarck, il ne voyait pas d'intérêt à tenir le czar en défiance et à l'écart.

Andrassy se félicitait même s'il pouvait retirer aux Slaves des Balkans et du Danube le concours de la Russie : il le dit formellement, à son retour de Berlin, à la Diète hongroise. Ce qu'il ne dit pas, c'était l'échange de concessions qu'il avait dû promettre. Les Polonais de Galicie s'en aperçurent : dès le mois de janvier 1872, ils avaient vu s'évanouir, dans les discussions d'un compromis qui n'aboutit pas, l'espoir d'une Constitution indépendante qui eût été peut-être le premier acte d'une grande réparation nationale. La faveur que leurs espérances trouvaient à Vienne depuis 1870 avait ému et inquiété la Prusse et la Russie surtout. Andrassy la leur retira brutalement : ce fut le prix dont à Berlin il paya l'accord formé entre les souverains contre les doctrines et le mouvement des Slaves. « Il faut à l'Europe, en Orient, une Autriche forte. Le czar soutiendra le ministère Andrassy pour qu'il en finisse une bonne fois avec les vicissitudes ministérielles et constitutionnelles. » La Russie livrait les Slaves à la Hongrie, mais à la condition que « le chancelier de François-Joseph consentit désormais à ne plus poloniser à sa frontière et à sa porte ». Le comte de Beust s'y était, en 1871, énergiquement refusé. Andrassy le promit.

A cent ans d'intervalle, c'était le renouvellement du pacte formé entre les États partageants contre les Polonais, un nouveau verdict de la raison d'État contre le droit, au moment où, étouffée en Russie et en Prusse, la nation victime de Frédéric et de Catherine II retrouvait en Galicie quelque espérance. La communauté des convoitises qui avait constitué l'alliance de 1772, de nouveau réglait le sort de l'Orient aux dépens des Slaves. « Quant aux principautés des Balkans, écrivait M. de Gontaut-Biron, qui avait à Berlin l'écho de ces entretiens, on s'est expliqué

franchement en se promettant la non intervention réciproque. »

Et il ajoutait, mieux renseigné que les Français sur la portée de cette rencontre des trois Empereurs : « Le fait capital, c'est le rapprochement de l'Autriche et de la Russie. L'Allemagne y a eu sa part. Je crois qu'elle l'a désiré et facilité. Ce n'est pas à son influence cependant qu'il faut en attribuer la plus grande part. Les deux Empereurs se sont convenus ; les ministres se sont expliqués franchement et ont reconnu que les embarras intérieurs de leurs Empires exigeaient des solutions plus promptes que les points de politique extérieure qui les divisent. C'est une garantie pour la paix du monde, une *phase nouvelle* : les chances de conflit entre la Russie et l'Autriche en Orient n'ont pas disparu. Elles sont momentanément écartées. »

C'était particulièrement l'œuvre du czar ami de la paix qu'était Alexandre II. Quand l'Empereur Guillaume lui rendit en Russie sa visite, au mois de mai 1873, il lui avait proposé et fait signer une convention militaire d'assistance mutuelle (10 juin 1873) « qui n'avait rien d'hostile envers aucune nation » destinée à diminuer de part et d'autre les charges militaires. Bismarck avait exigé que l'Autriche y participât. Et le czar était allé à Vienne solliciter la signature de François-Joseph qui la lui donna sous condition que ses ministres ne la signeraient pas, « pour ne pas la révéler au Parlement de sa Monarchie ». Telle fut l'*alliance des trois Empereurs*, pacte défensif contre la Révolution et surtout les révolutions des Balkans auquel la politique pacifique d'Alexandre II avait déterminé par son insistance les cabinets de Berlin et de Vienne.

Mais pour cette politique l'écueil était moins l'agitation panslaviste que l'état lamentable de la Turquie. Jamais l'empire ottoman n'était tombé aussi bas qu'à la fin du règne d'Abdul-Aziz, souverain dépensier, incapable de soutenir les efforts que Midhat pacha tentait en mars 1872 pour réorganiser les finances et l'administration, le sacri-

fiant avec la même inconscience que les autres vizirs, Mahmoud et Hussein pacha (octobre 1872). Dans tous ces changements, l'administration de l'Empire achevait de s'anéantir, réduite aux expédients et aux emprunts, acculée au déficit.

Cette décadence était pour les chrétiens de Turquie l'occasion d'exactions, de souffrances et de révoltes. « L'agonie de la Turquie et les misères des races, disait Andrassy, auront un contre-coup dangereux sur les Slaves du Danube. » Et déjà en Bosnie les agents autrichiens semblaient se préparer à toutes les éventualités.

Le plus grave fut qu'à Berlin, M. de Bismarck parut former déjà le dessein de chercher dans un partage de la Turquie, comme Frédéric II autrefois en Pologne, un moyen d'obliger les puissances à avoir besoin de l'Allemagne. « Toute la Turquie, écrivait-il, aussi bien que les races qui l'habitent ont si peu de valeur politiquement, que les peuples européens n'ont pas à risquer de grandes guerres pour si peu. » Son ami, l'historien Bancroft, exposait à l'ambassadeur de France dès 1873 le plan que le chancelier avait déjà formé « de faire prévaloir une solution de la question d'Orient qui engagerait l'Autriche dans les Balkans ». « Il y a des années disait son fils Herbert en 1877 qu'il y pense. »

Au début de 1875, le mal empira en Turquie. L'Autriche et la Russie n'y étaient pour rien. François-Joseph et le czar s'étaient rencontrés au début de 1874 encore à Saint-Pétersbourg, pour se promettre une fois de plus le respect du *statu quo* dans les Balkans. Mais pouvaient-ils empêcher les chrétiens d'Herzégovine, dans l'excès de leurs misères, de se révolter, encouragés par l'exemple du Monténégro et de la Serbie ? Le 1<sup>er</sup> août 1875, un comité d'affranchissement était constitué à Stolatz, sur la frontière monténégrine et entamait une action d'abord victorieuse en Bosnie. L'appel qu'il adressa aux Slaves fut entendu jusqu'à Moscou. Le comte Andrassy, encore incertain, déclara d'abord qu'il ne se



mèlerait pas de cet incident intérieur de l'Empire turc (13 juillet 1875). Un mois après, il devait changer d'avis.

L'abstention complète n'était point aussi facile au czar, chef d'un grand peuple slave, qu'à l'empereur Habsbourg, responsable seulement devant des Hongrois et des Allemands. L'effort des chrétiens de Bosnie, bientôt appuyé par le Monténégro, le centre, en tout temps, de la propagande russe, provoqua dans les milieux populaires de la Russie une émotion et des espérances très vives. Dès le mois d'août 1875, l'ambassadeur russe à Vienne, M. de Nowikow, proposa à l'Autriche une entente pour une intervention officieuse entre les insurgés et le Sultan. Il ne s'agissait pas, disait le czar à la France qu'il sollicita le 14 août de s'associer à cette démarche, d'intervenir dans les affaires intérieures de la Turquie, mais d'empêcher que ces désordres ne provoquassent une crise dangereuse pour la paix de l'Europe. Il fallait engager les insurgés à la soumission, les Serbes et les Monténégrins à la neutralité, la Turquie à la clémence et à des réformes équitables.

On a dit avec raison que cette démarche de la Russie contenait en germe toute la crise orientale qui allait s'ouvrir pour deux années. De quelque précaution qu'Andrassy à Vienne eût soin de l'entourer en l'acceptant le 15 août 1875, elle fut le point de départ d'une politique difficile à concilier avec le maintien du *statu quo* et l'immobilité des races slaves. Ce fut d'abord tout simplement l'envoi collectif des consuls européens dans les pays insurgés pour convaincre les rebelles de déposer les armes et de porter leurs griefs à des commissaires ottomans qui promettaient de leur faire justice. « Pas d'intervention collective, disaient à ces consuls leurs gouvernements, mais une action de conciliation concordante. »

Ces distinctions subtiles n'étaient pas faites pour des ennemis aux prises qu'on voulait désarmer. Aux chrétiens, l'attention de l'Europe, malgré ces réserves, parut une promesse : ils refusèrent de négocier avec les fonctionnaires turcs. A Constantinople, dès le premier jour, on se

défia de cette médiation déguisée. L'Angleterre, alarmée du rapprochement des cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg, à qui elle attribuait des plans de partage, entretint ces défiances et l'on put croire que son envoyé en Turquie Elliott, fidèle aux leçons de sir Redcliffe, avait poussé le sultan et ses ministres à la résistance. Résistance d'abord moins formelle aux départs de l'Europe, que celle des insurgés. Les Turcs offrirent même, le 2 octobre 1875, plus qu'on ne leur demandait et publièrent un firman (2 octobre et 12 décembre) qui réorganisait l'administration de tout l'empire, promettait aux chrétiens une bonne justice, une gendarmerie parfaite, des impôts équitables, la prospérité et le bonheur grâce à l'inépuisable bienveillance d'un maître si digne, pour ses intentions, d'être obéi. Mais cette réponse exposait les puissances à l'alternative du ridicule ou de l'action.

Elles agirent alors, peut être et l'Autriche surtout pour n'être pas devancées. Les Bulgares à leur tour s'agitaient. L'incendie se propageait, attisé par les slavophiles russes qui se réjouissaient des victoires remportées par leurs frères de race à Muratovic (12 novembre 1875), à Plana (2 décembre). Pour intimider les Bulgares, qui s'armaient, le Sultan fit massacrer, après des tortures cruelles, la population du village de Sulmchi (novembre 1875). Il ne réussit qu'à précipiter la révolte. Il semblait désormais impossible de retenir les Serbes et le Monténégro. Alors, le 15 décembre 1875, le comte Andrassy rédigea et fit approuver à Berlin et à Saint-Pétersbourg une note où « il déclarait le moment venu pour les puissances de convenir d'une démarche en commun dans la querelle engagée entre le sultan et ses sujets ». Malgré les réserves polies de la forme et le silence gardé sur les sanctions de cette initiative collective, c'était une mise en demeure au sultan d'accorder aux insurgés de Bosnie et d'Herzégovine des réformes, « non des programmes, mais des faits » : la liberté religieuse, l'abolition du fermage des impôts odieux aux paysans, et l'amélioration de leur con-

dition, l'emploi des finances provinciales à leur usage, sous le contrôle d'une commission composée en nombre égal de musulmans et de chrétiens. A mesure que l'incendie s'étendait, l'Autriche et la Russie s'engageaient davantage, pressées par le danger ou par l'opinion. Après l'assassinat des consuls français et allemands à Salonique par des fanatiques de l'Islam, le 13 mai 1876, M. de Bismarck leur venait en aide : en leur nom il proposa, de Berlin, à l'Angleterre, à la France et à l'Italie (c'était la sanction prévue), l'envoi collectif de vaisseaux de guerre en Orient pour peser sur le gouvernement du sultan et l'obliger à l'application loyale et complète des mesures arrêtées entre lui et les puissances.

Un diplomate a écrit que la note Andrassy et le memorandum de Berlin étaient des « preuves certaines de la bonne foi des trois Empereurs, plus que de leur science infailible en matière de palliatifs », moins certaines qu'il ne pensait, si l'on en croit les rapports de notre ambassadeur qui constata l'envoi de Vienne et même de Berlin d'argent et d'armes aux Bulgares. Ceux-ci se levèrent en avril 1876. Il eût fallu aussi que l'Europe, après avoir menacé les Turcs, s'accordât à les contenir. Et l'Angleterre, on le savait à Constantinople, n'approuvait pas une intervention dont les puissances continentales pouvaient abuser. Ainsi les notes de Vienne et de Berlin, faites pour conjurer la crise, ne servirent qu'à la précipiter.

Un drame de palais à Constantinople fut le point de départ décisif : irrités de la faiblesse d'Abdul-Aziz, les patriotes et les fanatiques musulmans le déposèrent, puis l'assassinèrent (30 mai-4 juin 1876). Mécontents du successeur, Mourad V qu'ils lui avaient d'abord donné, ils allèrent bientôt le remplacer (31 août) par Abdul-Hamid II, dont l'avènement coïncida avec un essai d'extermination en masse des Bulgares. Les Tcherkesses, installés depuis trois ans, avaient commencé l'opération en brûlant les villages. Au mois d'août, d'autres furent appelés d'Asie, à la rescousse par le gouverneur ottoman, Chevket-Pacha. La

destruction en règle et le massacre de 30 000 chrétiens eurent lieu par ordre et par peur, tandis que le prince de Monténégro et le roi de Serbie avaient, depuis le mois de juillet 1876, ouvert la campagne contre les bourreaux des chrétiens.

L'événement en vue duquel la politique autrichienne prenait ses mesures, l'élan des races slaves, effet de leurs souffrances ou de leurs espoirs, comprimé par les Hongrois en deçà du Danube, se produisait au delà. Il devenait difficile au czar, après les massacres de Bulgarie, après la prise d'armes des Monténégrins, de se refuser à une intervention, dont ses sentiments pacifiques et la crainte de l'Allemagne le détournaient pourtant. Le 12 octobre, l'annonce d'un nouveau décret d'Abdul-Hamid qui promettait à ses sujets les bienfaits d'un gouvernement constitutionnel, parut une raillerie, un défi véritable au czar. Alors Alexandre II envoyait à Constantinople le général Ignatiev qui, le 30 octobre 1876, intima l'ordre au Sultan de cesser la guerre et les persécutions contre les chrétiens.

Avant de procéder à cette démarche, réclamée de toute la Russie, le czar et son ministre Gortschakoff avaient cru nécessaire une entente avec François-Joseph et Andrassy. L'entretien avait eu lieu à Reischstedt le 8 juillet. Brutalement, le Hongrois avait interrogé le chancelier russe : « Voulez-vous Constantinople ? » « Non, la Bessarabie qu'on nous a prise en 1856. » « Tant mieux, répliqua Andrassy, c'eût été la guerre ». Les deux Empereurs et leurs ministres avaient alors arrêté un accord qui promettait à l'Autriche partie de l'Herzégovine et de la Bosnie, le reste aux Serbes, la Bessarabie aux Russes et qui réglait le partage de la Turquie d'Europe entre Rouméliotes, Bulgares, Serbes et Grecs, Constantinople destinée à devenir ville libre.

M. de Bismarck s'est toujours déclaré ignorant de ces accords, et même mécontent. Comment expliquer qu'il eût alors envoyé à Saint-Petersbourg Manteuffel au début de septembre pour engager le czar à la guerre et l'assurer de la neutralité bienveillante de l'Allemagne. « Mon opi-

nion, écrivait l'envoyé allemand, est que l'Empereur de Russie, dans le règlement de la question d'Orient, n'a aucune arrière-pensée politique, qu'il souffre cruellement dans ses sentiments d'honneur et de religion des cruautés des Balkans, et qu'il veut maintenir la paix. Il se livre en lui des combats intérieurs. »

Les encouragements venus de Berlin, répétés par l'ambassadeur allemand Schweidnitz à Livadia, le 18 octobre, ont, au moins autant que les assurances reçues de l'Autriche à Reichstedt, déterminé Alexandre II à la sommation qu'il envoya le 30 octobre à la Porte. Et la mission d'Ignatiev, c'était déjà presque la guerre déclarée par la Russie, le grand combat, qui allait commencer, des Slaves groupés autour du czar, pour la délivrance et le triomphe de la race.

Dans un entretien qu'il eut le 2 novembre 1876 avec l'envoyé d'Angleterre, lord Loftus, Alexandre II ne lui dissimula plus ses intentions : « Si l'Europe était prête à essayer les affronts continuels de la Porte, il n'en était pas de même de la Russie. Une telle attitude serait incompatible avec son honneur, sa dignité, ses intérêts même. La situation ne pouvait se prolonger. Si l'Europe n'était pas disposée à agir avec fermeté, il se trouverait obligé d'agir seul. » L'émoi fut grand à Londres où l'on voyait déjà les Russes renversant l'Empire ottoman, maîtres des routes de l'Inde. La flotte anglaise reçut l'ordre de mouiller à Besika. Lord Derby se hâta de proposer aux puissances une conférence pour régler le sort des chrétiens insurgés de façon à éviter toute atteinte à l'intégrité de l'empire ottoman. Il annonçait le 10 novembre, dans un banquet, que l'Angleterre était prête à faire au besoin la guerre « pour l'indépendance et l'intégrité de cet empire ». Le lendemain, à la noblesse de Moscou, le czar déclarait qu'il viendrait en aide, « par la paix s'il pouvait, par une action énergique et même isolée s'il le fallait, à tous ceux qui venaient de verser leur sang pour la cause slave ». Il résistait difficilement aux entraînements de la croisade moscovite.

L'Angleterre était la seule puissance alors qui, par l'autorité dont elle jouissait en Turquie, fût capable de prévenir encore le choc de l'Islam et du monde slave. Depuis l'échec de sa note, Andrassy semblait lui en laisser le soin et la charge. En apparence, le ministère Disraëli, aidé par le duc Decazes, semblait répondre aux vœux de l'Europe pacifique. Depuis le mois d'août 1876, il se concertait avec les cabinets européens pour imposer à la Turquie, aux Serbes et aux Monténégrins un armistice qui permit l'étude des réformes nécessaires à la paix de l'Orient. Malgré les conseils de la France, le Sultan avait rejeté, le 8 octobre 1876, l'armistice de six mois que la Russie, à son tour, le 17 octobre, lui refusa.

Quand le czar menaça d'une rupture, le 4 novembre l'Angleterre encore proposa une conférence internationale, où Salisbury devait avec Elliott représenter la reine, M. de Chaudordy la France. Les diplomates anglais et français, réunis à Constantinople, rédigèrent un projet de pacification qui fut remis le 24 décembre 1876, au nom de l'Europe, au Sultan : Abdul-Hamid était invité à conclure la paix avec les Serbes vaincus, sans indemnité, avec les Monténégrins, par des concessions de terre, à donner aux provinces rebelles de Bosnie, d'Herzégovine et de Bulgarie, une autonomie locale et administrative, des milices indigènes, des franchises municipales. Au même moment, pour toute réponse, le Sultan appelait au vizirat le représentant du parti qui comptait sur les énergies de la jeune Turquie, sur la religion et sur l'Europe pour résister. Comme par défi, il établissait, avec un Sénat, une Chambre des députés et des ministres responsables, le gouvernement constitutionnel dans son Empire. Le 15 janvier 1877, il réunissait ces représentants autorisés de l'Islam en assemblée extraordinaire pour opposer un vote populaire aux revendications de l'Europe.

Ces mesures semblaient pour la puissance surtout qui avait pris l'initiative des conférences un échec : il ne parut pas que l'Angleterre en fût très froissée. Lord Derby,

le 22 décembre 1876, avait pris soin de déclarer que l'Angleterre « réservait son opinion en cas de résistance de la Turquie ». Cette résistance, les Anglais la prévoyaient et paraissaient même la désirer. Beaucoup de gens. Ignatiev et M. de Chaudordy, jugèrent par l'attitude de leur ministre, Henry Elliot, « par ses allures louches », que le fanatisme et la résistance des musulmans servaient peut-être leurs desseins secrets. On remarqua que les préparatifs de la flotte turque étaient dirigés par un amiral anglais, Hobart-Pacha, et que des officiers venus de Londres s'enrôlaient dans les armées du Padischah. En demandant la paix, l'Angleterre semblait pousser à la guerre.

Il n'est pas douteux qu'une action du même genre de la diplomatie allemande s'exerça alors sur les Russes. « Le chancelier allemand, écrivait de Londres le marquis d'Harcourt, tourne en dérision la conférence et ne cache guère son désir de voir la Russie s'engager. » Il traçait même à l'état-major russe le plan de cette campagne, et les conditions d'une entente avec la monarchie austro-hongroise.

Cette diplomatie secrète de l'Angleterre et de l'Allemagne, sans doute, précipita la guerre. Lorsqu'on vit le marquis de Salisbury passer par Berlin en novembre 1876, avant d'ouvrir les Conférences de Constantinople, on put croire que les encouragements donnés aux belligérants étaient concertés entre les cabinets de Londres et de Berlin. Au mois d'octobre 1876, M. de Bismarck avait suggéré à l'Angleterre un plan de partage de la Turquie.

Contre le péril slave, que la décadence de l'Empire turc aggravait d'année en année, le maintien du *statu quo* en Orient devenait un remède difficile, ou insuffisant. Depuis 1873, Bismarck songeait, pour conjurer le conflit de l'Autriche et de la puissance moscovite, à introduire l'Autriche-Hongrie dans les Balkans. L'Angleterre, où les torys et leur chef, Disraëli surtout, désiraient une revanche et une garantie sur le czar depuis qu'il avait annulé de sa seule volonté le traité de Paris, préparait un éclat favorable à ce dessein. Les dernières propositions de paix vinrent des

Russes. Jusqu'à la dernière heure, Alexandre II résista, comme s'il prévoyait les conséquences, à la pression des panslavistes, étudiant un arrangement pacifique avec les Turcs. L'empereur Guillaume, qui n'était pas dans les secrets de son chancelier et désirait le maintien de la paix, chargea son ambassadeur Schweidnitz de l'y décider ; Bismarck s'empessa d'interdire à Schweidnitz la démarche : « La Bosnie à l'Autriche, l'Egypte aux Anglais, la Mer Noire à la Russie, tel est le plan de mon père depuis longtemps », écrivait le 27 avril Herbert de Bismarck. Le comte Schouvaloff, autorisé par son maître, offrit encore à l'Angleterre et aux Turcs le désarmement des armées russes déjà mobilisées, « si l'Europe s'engageait à assurer en commun le bien-être des populations chrétiennes et les intérêts de la paix générale ». C'est fut la note de Londres.

La Turquie la rejeta le 12 avril 1877. Rien ne fut plus suspect que les réserves dont lord Derby entoura son consentement au protocole proposé par la Russie, « uniquement dans l'intérêt de la paix européenne ». Il stipulait à l'avance que, « si la Turquie ne désarmait pas aussi bien que les Russes, son engagement serait nul et non avvenu ». De là à conseiller au sultan de ne point désarmer, il n'y avait pas loin. La Russie déclara que depuis deux ans elle avait épuisé les moyens pacifiques : ses armées entrèrent en Roumanie le 24 avril, et entre les Slaves et l'Islam la lutte commença.

De part et d'autre, ce fut une guerre sainte. Le général Gourko conduisit le 7 juillet les Russes au delà des Balkans jusqu'aux portes d'Andrinople. Les Roumains, obligés de livrer passage aux armées du czar le 24 avril, prenaient à leur tour, au mois de mai, les armes. « Est-ce que nous, Roumains, disait le roi Charles le 11 septembre 1877, nous ne sommes pas chrétiens ? Est-ce que, dans la grande question de l'émancipation des chrétiens d'Orient, nous n'avons pas le droit et le devoir de coopérer à une solution salutaire ? » Si l'Angleterre n'avait pas agi à Athènes, le ministère Tricoupis, au mois de septembre, eût

profité de la crise en faveur « de l'agrandissement de la Grèce et des intérêts de l'hellénisme ». Le Montenegro était en armes et occupait une des meilleures armées turques. De tous les pays slaves, enfin, les volontaires accouraient en Bulgarie, tandis qu'en Arménie l'Empire ottoman défendait mal ses frontières d'Asie, contre l'invasion russe dirigée sur Ardahan et Kars par le général Loris Melikoff.

Mais, chez les Turcs aussi, la passion n'était pas moins grande d'écraser les raïas et leurs champions des pays slaves. Pour réparer ses premières défaites, le sultan n'eut qu'à faire appel au fanatisme et à la bravoure des musulmans. Les généraux turcs Osman et Suleyman-Pacha en Europe, Mouktar-Pacha en Asie, aidés par les conseils d'officiers européens, Charles Detroit et Kohlmann, reprirent l'offensive avec succès en juillet contre les Russes. Les généraux Gourko et Krudener furent rejetés par les défaites d'Eski-Zaghra et de Plevna au delà des Balkans (20-30 juillet 1877); le général Loris Melikoff fut obligé de repasser la frontière arménienne à la même époque.

Il fallut que les Russes, au mois de septembre, mobilisant toutes leurs réserves, appelassent à la rescousse tous les royaumes chrétiens, les Roumains, les Monténégrins, les Serbes. De plus en plus la guerre prenait l'aspect d'une croisade. Les Turcs, retranchés dans Plevna sous la direction énergique d'Osman-Pacha, acharnés à la défense de Kars et d'Erzeroum, tinrent tête jusqu'à la fin de novembre 1877. Le czar Alexandre II dut venir à l'armée du Danube soutenir l'énergie de ses généraux et de ses soldats. Enfin, quand les remparts de Plevna et de Kars eurent fléchi (18-28 novembre) sous la poussée des assaillants, l'Empire ottoman de toutes parts céda sans résistance à l'invasion. Skobeleff, le héros de la croisade moscovite, occupa les derniers défilés des Balkans, et les troupes russes entraînées par le grand-duc Nicolas se répandirent par les plaines d'Andrinople (20 janvier 1878) jusqu'aux portes de Constantinople. Le roi de Roumanie conduisait à la conquête de Widdin son peuple enthousiaste. Les Bulgares délivrés

donnèrent la main aux soldats du prince de Montenegro. Et, de Belgrade, le roi Milan, pour faire oublier aux Serbes leurs défaites récentes, les ramenait au combat, et s'emparait de Nitsch et Prizrend, en route déjà vers Salonique. L'Asie turque, d'Erzeroum à Trébizonde, était au pouvoir de Loris Melikoff au début de l'année 1878. Il ne manquait plus bientôt aux apôtres et aux héros de cette entreprise slave et chrétienne qu'une dernière satisfaction, la prise de Constantinople.

La question du Bosphore, depuis le dix-neuvième siècle surtout, était une question européenne. Au moment décisif, Alexandre II et son conseiller Gortchakoff n'osèrent pas la résoudre sans le consentement de l'Europe. L'occasion pourtant était belle; peut-être le czar espérait-il, en secret, que, sans le consulter, le grand-duc Nicolas ferait entrer son armée victorieuse à Constantinople. L'Angleterre, qui veillait de près sur l'entrée de la mer Noire, en eut le pressentiment et, dès le 22 janvier 1878, l'amiral Hornby reçut l'ordre de faire passer à sa flotte le détroit des Dardanelles. Fut-ce cette menace, ou seulement la crainte d'engager la Russie, sous sa seule responsabilité, qui retint le généralissime russe : le 24 janvier il accordait au Sultan, qui l'accepta et le signa à Andrinople presque sans conditions, un armistice (31 janvier 1878), préface d'une paix prochaine qui sauvait Constantinople, mais laissait la Turquie pour tout le reste à la merci des Russes et des chrétiens affranchis.

Ce fut alors qu'on commença d'apercevoir les motifs qui avaient déterminé les cabinets de Londres, de Berlin et de Vienne à laisser cette guerre s'allumer à l'Orient de l'Europe. Quand le sultan, à la fin de décembre 1877, dans sa détresse sollicita la médiation de l'Allemagne et de l'Angleterre, sa prière resta sans réponse. Quand le czar victorieux fit à son tour connaître en janvier 1878 les conditions qu'il allait imposer à la Porte, il ne reçut pendant trois semaines, même de Vienne, aucune réponse. Les puissances européennes étaient réellement aussi indifférentes

à la défaite de l'Islam qu'au succès des Slaves et des Russes. Elles n'avaient mis les adversaires aux prises que pour régler, à la faveur de leur querelle, la situation de l'Empire turc, et de façon que cet Empire affaibli fût démembré conformément à leurs desseins.

Sous le patronage de M. de Bismarck, qui suivait son dessein inspiré par les méthodes de Frédéric II en Pologne, l'Angleterre fit le premier acte décisif; l'Autriche-Hongrie, d'accord avec elle, formula la première demande. Le 12 février 1878, la flotte de l'amiral Hornby s'avança jusqu'à l'île des Princes, en face de Constantinople. Le motif de cette démarche ne pouvait être de protéger la ville que les Russes promettaient de ne pas menacer. Elle eût même un instant l'effet contraire : le grand-duc Nicolas se crut obligé de franchir la ligne de démarcation fixée par l'armistice pour installer un corps d'observation dans le faubourg de San-Stefano. Si bien que le Sultan effrayé supplia l'Angleterre de mettre un terme à une protection dangereuse et se hâta de signer avec les Russes le traité du 3 mars 1878. Lord Beaconsfield, qui appelait alors au ministère Salisbury, laissa la flotte anglaise dans la mer de Marmara. Il avait ses raisons, bien que la Russie parut triompher : ce fut Andrassy qui les donna, tandis que les troupes autrichiennes se massaient comme pour un coup de mains à l'autre extrémité de l'Empire ottoman. Le 3 février 1878, l'Autriche-Hongrie invitait les puissances à se réunir en conférence pour examiner les changements apportés à l'Orient par la guerre qui s'achevait.

De quel droit ces États, étrangers à une lutte dont ils n'avaient point supporté les charges, prétendaient-ils en régler les résultats, sinon du droit de leur convenances ou de leurs convoitises, et par conséquent de l'autorité que leur donnaient leurs armées ou leurs flottes? « Que la volonté de Dieu s'accomplisse, écrivait, le 18 octobre 1876 au marquis d'Harcourt, le chef de la diplomatie française, le duc Decazes, occupé pendant toute cette crise à éviter la guerre d'Orient et une conflagration

générale de l'Europe. Je ne me résigne pas aux sinistres desseins que j'entrevois. » Depuis que, par le refus de l'Angleterre et la chute d'Abdul-Aziz, les projets de pacification de l'Orient avaient été condamnés au mois de juin 1876, on entrevit, malgré le mystère dont il fut enveloppé, les grandes lignes d'un plan de guerre et de partage.

Ce programme apparut d'abord, dans le langage et les décisions du ministre qui, à Londres, pour faire accepter aux Anglais, après la chute de Gladstone, un régime conservateur, cherchait par une politique à effet à flatter l'esprit national, Disraëli, l'avocat spirituel et mordant de l'impérialisme anglo-saxon. La nation anglaise ne souhaitait pas la guerre, mais elle regrettait le rôle effacé que les événements de 1870, la grandeur de l'Allemagne, le retour offensif des Russes dans la mer Noire lui avaient imposé. Disraëli la consola de ses regrets, en relevant, par le titre impérial qu'il fit prendre à la reine (juin 1876), le prestige de ses possessions aux Indes. Dans les affaires d'Orient, il chercha de bonne heure d'autres succès que l'honneur de maintenir la paix menacée par l'impuissance des Turcs, par les revendications des nations et des races. Son collègue aux affaires étrangères, lord Derby, esprit modéré et prudent, ennemi des aventures, qui ne s'accordait pas toujours avec lui, avouait cependant, dès le 19 mai 1876, à l'envoyé d'Autriche, le comte de Beust, que le cabinet était résolu « à s'opposer aux tentatives de conciliation de l'Autriche ». Le bruit, dès cette époque, se répandit même dans les chancelleries que Disraëli attendait d'une crise orientale l'occasion d'occuper l'Égypte. Il s'en excusa spontanément auprès de la France que ce bruit pouvait alarmer.

Ce qui fut certain, ce fut le plaisir qu'il prit à cette crise. Poussant en secret les Turcs à la résistance, le cabinet tory applaudit quand les Serbes, le Montenegro, les Roumains prirent les armes, non pas publiquement, et pour ne pas révéler sans doute le plan qu'il avait formé, mais assez pour le faire connaître aux hommes d'État



étrangers qu'il s'agissait de ramener de la politique du *statu quo* à l'idée d'un partage également défavorable aux Turcs et aux peuples des Balkans. « On ne gagnerait rien, disait Disraëli le 20 juin 1876, à modérer les dispositions belliqueuses de ces peuples. La lutte est inévitable. Le plus tôt sera le mieux. Il faut une saignée. »

« Il faut une saignée », répétait à Vienne à son tour au comte de Vogué, le ministre de François-Joseph, Andrassy. Depuis cinq ans cet homme d'Etat avait d'abord essayé de faire prévaloir en Orient une politique d'entente avec la Russie pour le maintien de la paix ; « ni intervention, ni conquête, le *statu quo* amélioré en Turquie, sur la base d'une alliance entre les trois Empereurs utile contre le réveil possible de la Pologne. » Très résolument, au mois de juillet 1876, il parut songer à un autre partage que celui qui depuis un siècle unissait les cours d'Allemagne, d'Autriche et de Russie. « L'Autriche, disait-il, ne doit consulter que ses intérêts et, plutôt que de laisser créer à ses portes un État Sud-Slave, elle devra occuper le pays, sauf à désintéresser la Russie par des compensations. » En un mot, plutôt le partage de l'Empire ottoman que l'autonomie de ses provinces slaves. Cette conversion d'Andrassy à la doctrine anglaise fut le signal de la guerre en Orient souhaitée par Disraëli. « Comment s'est opérée cette évolution ? écrivait le 22 juin notre ambassadeur à Vienne. Je ne saurais encore le dire. Le gouvernement anglais a-t-il accompagné l'exposé de ses idées de propositions plus sérieuses et tenues secrètes ? Je serais bien tenté de le croire. »

M. de Bismarck a essayé de dissimuler dans ses Mémoires le rôle d'intermédiaire très efficace qu'il joua dans cette évolution de la politique autrichienne. Il a prétendu qu'en se cachant de lui, le czar et François-Joseph avaient conclu l'accord de Reichstedt, qui fut pour l'Autriche la promesse d'un établissement dans les Balkans. On sait pourtant qu'il fallut l'intervention personnelle de François-Joseph pour décider ses conseillers hongrois à cette ren-

contre amicale avec le czar protecteur des Slaves dans les Balkans. Le chancelier allemand avait besoin de ce mensonge pour éviter l'aveu d'une politique qui s'efforça, sous les dehors de l'amitié, d'entraîner les Russes et les panslavistes à la guerre pour leur imposer avec le concours de l'Angleterre et de l'Autriche une barrière. Son plan était formé dès 1873 de « pousser l'Autriche vers les contrées du bas Danube, pour s'assurer avec elle de l'Europe centrale. »

Nul doute qu'une entente s'établît alors entre le cabinet de Londres et l'Allemagne dont l'évolution de l'Autriche fut l'effet. « Nous sommes vis-à-vis de l'Angleterre, disait Bismarck au Reichstag, dans l'heureuse situation de n'avoir entre nous aucun conflit d'intérêt. » Et Salisbury, confidant de la pensée de Disraëli qui l'autorisait, peut-être en dehors de lord Derby, à « accepter la conversation sur le terrain de l'occupation », s'en allant à Constantinople à la fin de 1876, faisait route par Berlin et par Vienne. Avant de s'embarquer à Brindisi, il rencontra à Rome M. de Noailles, et se porta garant des sentiments pacifiques de Bismarck. « On est, disait-il, bien moins belliqueux à Berlin que ne le suppose le duc Decazes. » Pourquoi donc, à son retour de Constantinople, tenait-il à notre agent de Londres, M. Gavard, le 20 février 1877, un tout autre langage. « Récit de son entrevue avec Bismarck à Berlin : une heure et demie pendant laquelle le chancelier a parlé tout le temps avec une verve, une crudité, un esprit, une grossièreté sans pareils. mais chaque mot marqué au cachet de l'homme supérieur. Il fait des offres indirectes, à la façon de Biarritz, à l'Angleterre à laquelle il offre l'Égypte en restituant à la Russie les bouches du Danube. Tout le monde résistera-t-il à la tentation ? C'est l'Allemagne qui a fait échouer la conférence en persuadant aux Turcs que l'armée russe ne pouvait entrer en campagne. » Appuyé sur les ambitions de l'Angleterre, sur la docilité et les craintes des Hongrois, Bismarck avait déchainé la guerre en Orient pour infliger aux Slaves une défaite décisive. N'était-ce pas ainsi qu'autrefois Frédé-

ric II avait exploité la querelle des Turcs et de Catherine II, pour éloigner le péril russe de sa frontière polonaise ?

Tout était donc concerté, depuis 1876, entre les trois États qui avaient créé ou développé cette crise, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Autriche, lorsque le traité de San-Stefano parut le 3 mars 1878, glorieux pour le czar et ses armées, décisif pour la propagande et les espérances des Slaves, bienfaisant pour les nations chrétiennes des Balkans. La Russie se faisait donner, avec Kars, la clef de l'Asie Mineure, Batoum, le seul bon port sur la côte sud-orientale de la mer Noire. Elle retenait la Dobroudja comme une compensation, ou un moyen d'échanger avec les Roumains la Bessarabie qu'elle avait perdue au traité de Paris. A la place et au delà des provinces moldo-valaques échappées peu à peu à son influence, elle créait la Bulgarie autonome du Danube jusqu'à Andrinople, des confins de l'Albanie et de Salonique jusqu'à la mer Noire, réservant à un commissaire russe le droit d'y prescrire les institutions nouvelles, et gardant à 50 000 hommes de ses troupes le moyen d'y séjourner deux ans.

Protecteur de la religion orthodoxe, le czar Alexandre II consacrait et couronnait l'œuvre assignée par ses ancêtres et son peuple à la Russie. Sans doute il s'arrêtait devant Sainte-Sophie qui demeurait une mosquée. Mais il couvrait de sa protection dans tout l'empire les pèlerins et les moines qui voyageraient ou s'y établiraient pour la foi grecque, et surtout ces couvents moscovites du mont Athos, sanctuaires et citadelles de la propagande orthodoxe, succursales de Kiew, de Moscou, au bord de la mer Egée. La renaissance de l'Orient chrétien, poursuivie avec ferveur depuis le traité de Kaïnardji, s'achevait à San-Stefano.

Mais ce que célébrèrent surtout avec enthousiasme, après cette victoire sur l'Islam, les panslavistes, c'étaient les progrès des nationalités slaves dans les Balkans. Le Monténégro, à l'avant-garde, atteignait l'Adriatique par le thalweg du fleuve Boïana, le lac Scutari et Antivari. Désormais indépendant, il s'agrandissait de toute la vallée de

la Tura et du Lim qui le reliaient presque à la Serbie. La Serbie, quoique vaincue, ajoutait à sa liberté définitivement conquise, le petit Zvornik qui cessait d'être une enclave dans la vallée de la Drina et la plus grande partie de la haute Morawa jusqu'à Nich. Entre les deux, la Bosnie et l'Herzégovine recevaient, sinon les mêmes libertés, du moins le moyen de les acquérir, à l'abri d'une autonomie administrative dont le programme devait être concerté avec l'Autriche. Il semblait bien que la Roumanie seule eût moins de part aux bienfaits de la victoire russe, quoiqu'elle l'eût servie : l'échange d'un pays de marais comme la Dobroudja, avec le pays bessarabien au nord du Pruth, que le czar lui imposait, n'était pas racheté par la pleine indépendance que le traité lui attribuait. Qu'était-ce pour le peuple roumain que cet avantage presque uniquement moral, à côté des bienfaits réels du czar aux Bulgares, libres de la mer Noire à la Macédoine, pourvus d'un gouvernement de leur choix sous la suzeraineté du sultan, appelés tout d'un coup et tous à la vie, après des siècles de souffrances pendant lesquels l'Europe les avait tenus pour morts, et totalement oubliés ?

C'eût été, en effet, pour la race slave le signe le plus marquant de sa victoire que cette résurrection de la grande Bulgarie, si elle eût duré, si l'Europe eût consenti à la ratifier. Mais races ou nations, chrétiens de Rome ou de Byzance n'avaient pas combattu le Turc en Orient pour que ses dépouilles, partagées au gré de leurs passions ou des ambitions russes, devinssent des obstacles aux calculs et à l'influence des hommes d'État de l'Europe. « Il ne faudrait pas seulement traiter la question au point de vue exclusif de la situation des sujets chrétiens de la Porte, disait Disraëli, depuis peu lord Beaconsfield, en janvier 1877, au Parlement anglais. C'est une thèse foncièrement faible pour un homme d'État qui a eu à traiter des affaires publiques. L'existence des empires, Angleterre et Autriche, y est engagée. »

C'était l'avis de M. de Bismarck aussi, auquel s'était rallié

Andrassy. Dès le mois de janvier 1878, deux mois avant San-Stefano, l'Angleterre s'efforçait d'amener à cette entente la France, où le gouvernement républicain, définitivement établi, prenait conscience de sa force et des ressources du pays reconstitué. Au ministère Decazes, « ministère de temporisation », disait M. d'Harcourt, notre envoyé en Angleterre, « tel que le comportait un état de faiblesse temporaire, avait succédé un ministère capable de se préoccuper des événements extérieurs. » De Londres, Beaconsfield fit dire au nouveau chef de la diplomatie française, M. Waddington : « Est-ce que votre gouvernement ne se mettrait pas en avant pour la défense des grands intérêts qui nous sont communs? Le moment est venu de vous expliquer. Vous ne pouvez guère tarder, si vous voulez prendre votre place. » M. d'Harcourt remarqua qu'Andrassy tenait à Vienne le même langage à M. de Vogué. L'Italie recevait de l'Allemagne les mêmes avances. C'était décidément la volonté des Etats armés pour régler la paix à leur convenance qui devait, après avoir ouvert cette crise, en formuler les conclusions.

La Russie défendit pendant deux mois son œuvre et ses positions. Elle essaya d'abord d'esquiver la Conférence européenne à qui les puissances prétendaient soumettre les stipulations du traité de San-Stefano. Elle demanda ensuite que l'examen se fit non pas en conférences, mais dans un congrès réuni à Berlin sous la présidence de Bismarck. Elle espérait que l'Allemagne l'aiderait à conserver sur la Turquie « des avantages qui n'intéressaient point l'Europe », au besoin qu'elle prendrait parti pour le czar, son allié dans un conflit armé que Gortchakoff attendait peut-être de ce congrès (février 1878). L'Angleterre déjoua ces espérances, en réclamant, le 9 mars, la révision totale du traité de San-Stefano, et d'avance l'indication immédiate des remaniements que le vainqueur consentirait à accepter. Contre cette exigence, Gortchakoff et son maître se révoltèrent, le 26 mars 1878; ils entendaient se réserver la liberté d'accepter ou de refuser la discussion de certaines questions.

Révolte et protestations bien inutiles, du moment que Bismarck ne les appuya point. Le chancelier allemand avait en effet déclaré, le 13 mars, qu'il ne comprenait pas « qu'un congrès pût se réunir pour la révision des droits européens sans la participation de l'Angleterre, un des premiers contractants ». Ce fut le moment décisif : fort de cet appui, Beaconsfield prit une attitude belliqueuse, augmenta les garnisons de Gibraltar et de Malte, embarqua des cypayes à Bombay, appela les réserves de l'armée active, enfin rempêça aux affaires étrangères lord Derby, trop pacifique, par le marquis de Salisbury, qui débuta le 1<sup>er</sup> avril 1878 par une circulaire retentissante sur les droits et les prétentions de l'Angleterre.

Un mois s'écoula dans l'attente de la décision qu'on allait prendre à Saint-Pétersbourg. Le czar était partagé entre le dépit d'une retraite humiliante, la colère de s'être laissé pousser à cette guerre par la Prusse dont il avait favorisé la grandeur et qui l'abandonnait, les conseils des panslavistes obstinés dans leur victoire et de Gortchakoff, leur avocat, et les avis d'autre part des hommes d'Etat russes inquiets d'une rupture totale avec l'Allemagne, d'une lutte possible contre toute l'Europe. L'influence de ce dernier parti prévalut au début de mai par l'initiative du comte Schouvalof, ambassadeur à Londres, intermédiaire habituel des rapports amicaux entre Berlin et Saint-Pétersbourg. Le 8 mai, Schouvalof quitta Londres, passa par Berlin où il eut une entrevue avec M. de Bismarck, et le 30 mai il rapporta deux memorandums qui contenaient la capitulation expresse de la Russie aux exigences de l'Angleterre. Alexandre II consentait à ramener aux Balkans la frontière de la Bulgarie diminuée des deux tiers, à laisser discuter son droit à l'occupation provisoire des pays danubiens, à restituer en Asie la vallée d'Alagchgerd et Bayazid, les clefs des routes de Trébizonde à l'Euphrate et en Perse, limites extrêmes des possessions russes pour l'avenir. Le 3 juin, le prince de Bismarck, à qui Gortchakoff et son maître devaient garder une longue rancune, enregistra cette capi-

810 LES PROFITS DE L'ANGLETERRE ET DE L'AUTRICHE.  
tulation et convoquait à Berlin les représentants des Etats européens.

Désormais, lord Beaconsfield et le marquis de Salisbury, dont le début était un coup de maître, pouvaient s'en aller à ce Congrès, assurés déjà d'une double victoire, sur les Russes et sur les Turcs que leur diplomatie avait si savamment mis aux prises. Le 4 juin 1878, leur représentant à Constantinople, sir Layard, avait arraché à la Turquie, sous prétexte de la défendre en Asie, la cession de l'île de Chypre aussi longtemps que durerait l'occupation russe en Arménie. Ainsi l'Angleterre avait refusé le Congrès, tant que le czar n'avait pas fait connaître sa part dans le démembrement de l'empire ottoman. Elle avait eu l'habileté et le bonheur de dissimuler la sienne. « J'ai quitté le cabinet, disait lord Derby à la Chambre des lords le 18 juillet, parce qu'il a été décidé à la fin de mars qu'il fallait s'emparer de l'île de Chypre et d'une partie de la côte de Syrie. » Chypre, à défaut de l'Egypte, et parce que la France n'avait donné son adhésion au partage que si formellement l'Egypte, la Syrie et les Lieux-Saints en étaient exceptés. L'Europe dut s'incliner : l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, à qui déjà la Bosnie et l'Herzégovine étaient promises, avaient été secrètement consultées. On en eut la preuve lorsqu'au Congrès les termes employés pour la remise à l'Autriche de ces deux provinces furent ceux qui consacraient « l'occupation et l'administration de Chypre par l'Angleterre au nom du sultan ». A la France, enfin, mais un mois plus tard, Salisbury et Beaconsfield promettaient la liberté d'action en Tunisie.

A tort on a dit souvent que ces pourparlers préliminaires et ces accords de chancelleries ne laissaient plus au Congrès de Berlin, quand il s'ouvrit le 13 juin, que la tâche d'enregistrer et de formuler pour le public l'acte de partage de l'empire turc déjà complètement arrêté.

La réalité fut que les hommes d'Etat responsables de cette guerre et de cette paix arrivèrent à Berlin sans avoir encore réalisé l'œuvre qu'ils se proposaient depuis deux

LES SLAVES DES BALKANS AU CONGRÈS DE BERLIN. 811  
ans, sans avoir fait leurs conditions aux races et aux nations, à la race slave surtout, dont ils voulaient pour longtemps réprimer les ardeurs et limiter les domaines. De cette œuvre, avant le Congrès, ils avaient soigné la préface, obligeant la Russie, le chef de chœur, à fermer désormais l'oreille aux revendications des Slaves, à leur donner l'exemple du silence et le ton de la résignation. La préface était sans doute plus malaisée que l'œuvre elle-même et pouvait en compromettre le succès. « Le but des memorandums du 31 mai était, dans le cas où le Congrès n'aurait pas abouti, d'empêcher certaines questions qui s'y trouvaient énumérées de devenir un *casus belli*. » Il facilitait, il ne remplaçait pas les actes qui devinrent, de gré et de force, par la volonté des Etats armés, la loi de l'Orient pour les Turcs et pour les peuples révoltés contre leur empire.

Au traité de Berlin, le Monténégro, le plus vaillant, le plus heureux des champions de la race slave, fut privé des deux tiers au moins de ses avantages. Au lieu du large accès sur la mer que la Russie victorieuse lui avait procuré, il ne garda qu'un port, Antivari, et encore sous la menace de Spizza donné à l'Autriche, de Dulcigno laissé à la Turquie, avec défense d'avoir de flotte, ni de police maritime, d'accueillir jamais aucun bâtiment de guerre, de ne construire ni route ni chemin de fer sans l'agrément de l'Autriche. L'Herzégovine autrichienne s'accroissait de tout ce que le prince Nicolas perdait au nord : on l'éloignait de la Serbie, on le rejetait à l'est dans la montagne, loin de la vallée du Lim pour assurer à l'Autriche encore la route de Salonique, par Sarajevo et Novi-Bazar. Il fallait désormais l'empêcher de répondre aux appels de la race slave dans les Balkans.

Même sort était réservé à la Serbie qui gardait Zwoznik sur la Drina, mais perdait au sud le district de Mitrovitza, tête de ligne du chemin de fer de Salonique. Elle se trouva à jamais privée du droit de défendre sa frontière septentrionale, sur le Danube, soit par bâtiments de guerre, soit par forteresses. On la dédommageait par l'octroi de Pirot,

mais avec l'intention de la brouiller avec les Bulgares, pour couper à ceux-ci la route de Sofia vers la Macédoine, Isolés de tout le monde slave, les Serbes perdirent enfin l'espérance d'étendre leurs frontières vers le pays bosniaque, qu'ils auraient pu peu à peu détacher de la Turquie, si l'Autriche n'avait point été chargée par le traité de Berlin d'en garder les frontières.

La Bulgarie, enfin appelée par la victoire de San-Stefano à l'unité et à la vie, était démembrée comme la Pologne, avant que de naître. Elle était divisée en trois provinces : une seule, érigée en principauté autonome entre le Danube et les Balkans au delà desquels elle conservait seulement le territoire de Sofia, sa capitale, gardait à la race le profit de la guerre. La province méridionale, sous le nom de Roumélie orientale, jusqu'aux pachaliks d'Andrinople et Sérès, retombait aux mains des Turcs, obligés, il est vrai, d'accorder un gouverneur chrétien et des réformes administratives, mais libres d'élever des forteresses et d'entretenir des troupes pour assurer leur propriété. Toute la Macédoine enfin, où les Bulgares s'étaient crus un instant les maîtres, était restituée sans condition au sultan, à l'administration capricieuse et lourde de ses valis. Il semblait que par ce morcellement, et par le dessein plus ou moins avoué de retirer à ce peuple la ressource de tout accès vers la mer à l'est ou au sud, l'Europe eût voulu lui fermer l'avenir, un instant entrevu.

Comme le sultan était impuissant à soutenir seul cette politique contre les races des Balkans, l'Autriche-Hongrie s'en chargea. Naturellement on lui en donna les moyens : d'abord la Bosnie-Herzégovine, le droit d'occuper militairement le sandjak de Novi-Bazar et de veiller sur le carrefour des routes de Macédoine, puis la surveillance maritime du Monténégro, l'union de ses chemins de fer avec les chemins de fer de Salonique. Le même rôle était réservé à l'Angleterre en Asie Mineure; après avoir sanctionné le partage du peuple arménien entre les Turcs, les Russes et la Perse, elle lui promettait, par l'article 61 du traité de Ber-

lin, la protection de l'Europe et la sienne pour éviter entre les Kurdes et leurs victimes des conflits sur lesquels le czar comptait peut-être pour étendre sa frontière en Asie. « Au lieu d'anéantir par la guerre et la révolution la prospérité de l'empire turc, nous nous proposons, disaient les deux puissances, sa régénération pour lui permettre de protéger efficacement les intérêts stratégiques, politiques, commerciaux dont il doit rester le gardien. Au lieu d'exciter les nationalités, nous chercherons à concilier les contrastes. »

Ce que ne disaient pas les hommes d'État chargés de l'exécution du programme concerté entre les États, c'est que cette résistance aux revendications des races fut souvent une véritable atteinte aux droits des nations. Ainsi pour l'Arménie, ainsi pour la Roumanie obligée, contre son gré, parce que l'Europe voulut satisfaire et consoler le czar, d'échanger la Bessarabie avec la Dobroudja marécageuse, et de supporter sur son territoire le retour des troupes russes. L'initiative de la France lui procura du moins en compensation Silistri. « L'œuvre du Congrès, avait déclaré Bismarck, ne saurait être durable, si un sentiment de dignité blessée subsistait dans la politique à venir d'un grand empire. » Contre un argument de ce genre, que valaient les droits de la nation roumaine? Les droits de la nation grecque, qu'avec l'appui de France le ministre Delyannis fut autorisé à présenter au Congrès, souffrirent plus encore : par la défection de l'Angleterre, rien ne fut changé à l'état de la Crète qui aspirait à se joindre à elle. On promit à la Grèce, en récompense de sa neutralité et de sa sagesse, des agrandissements jusqu'aux fleuves Pénée et Calamos, en Épire et en Thessalie. Mais ce n'était qu'une promesse, et la Turquie, malgré plusieurs rappels de l'Europe, malgré une conférence réunie en 1880, ne remplit cet engagement qu'en 1881, et d'une façon incomplète. « La Grèce, disait Beaconsfield, peut attendre, puisqu'elle a un avenir. »

Telle fut l'œuvre propre du Congrès de Berlin publiée le 13 juillet 1878. Quand il se termina, le chef de l'impérialisme anglais qu'un accueil triomphal attendait à Londres,

eût un accès de franchise : « Le principal objet de nos délibérations a été d'empêcher une race, les populations slaves de troubler la paix européenne. » Bismarck se réjouit de cette collaboration qui, l'ayant aidé à contenir, à réprimer les élans de la race slave, consolidait la victoire de la race allemande d'Hambourg à Salonique, et de l'Elbe à l'Adriatique. Il allait, l'année suivante, décider son maître à la confirmer davantage, à la consacrer par l'alliance austro-allemande conclue en 1879. Ce fut le triomphe de la Hongrie qui, avec M. de Kallay, sut se rattacher l'élément musulman et l'opposer aux Slaves de ses nouvelles provinces des Balkans. La France enfin avait volontiers sacrifié les Slaves aussi à la promesse bientôt réalisée de compléter par la Tunisie fertile et docile son empire algérien, consolation de ses provinces perdues.

Si décidés que fussent les États, complices de la politique anglaise et allemande, à développer leurs ambitions aux dépens de la Turquie et des races chrétiennes à la fois, leurs diplomates s'efforcèrent pourtant de ménager les apparences. Dans ce code de la paix, qu'on avait le droit d'attendre d'un Congrès européen, ils inscrivirent suivant l'usage des articles favorables aux consciences et aux intérêts des peuples.

La Porte s'engagea à permettre à ses sujets la liberté religieuse « en lui donnant l'extension la plus large », et on proclama « au nom de l'Europe » qu'une égalité civile et politique sans réserve devait exister dans l'empire ottoman entre les croyants des différents cultes, comme dans tous les États modernes. Les puissances de leur côté s'engagèrent à procurer aux Arméniens, un statut administratif qui garantît leurs biens et leurs religions.

Les règles formulées d'autre part à la Conférence de Londres pour la liberté des Détroits, en temps de paix en faveur du commerce international, et leur fermeture en temps de guerre furent à nouveau confirmées. Sur la mer Noire le port de Batoum, demeuré propriété de la Russie, devait être déclaré port franc et ne pas être fortifié.

Rien ne devait mieux marquer la portée de ce régime favorable au commerce de toute l'Europe que l'État international définitivement constitué aux embouchures du Danube. Créée par l'article 17 du traité de Paris, la Commission internationale du Danube, dont le siège et la frontière sont à Galatz, vit à Berlin, en 1878, ses fonctions confirmées « dans une complète indépendance de l'autorité territoriale » et ses attributions étendues sur le cours du fleuve entre Galatz et les Portes-de-Fer, sous la réserve d'un règlement que la Conférence de Londres de 1883 élaborera en fixant sa durée à vingt ans. Ce que cette Commission fit d'utile pour la navigation de la passe centrale de Soulina et l'établissement d'un port très fréquenté, pour l'entretien des phares et la répression de la piraterie avec son budget annuel de 3 millions, son droit de police, ses ingénieurs et ses diplomates n'eût point été faisable, ni fait, sans l'accord des États intéressés et obligés par les progrès du trafic international à se garantir mutuellement l'accès des voies maritimes et fluviales qu'il utilise dans la paix.

Malgré tout, le pacte du 13 juillet 1878 demeurait dans ses parties essentielles et dans son esprit l'œuvre conçue par M. de Bismarck, au moment où, non content d'avoir constitué l'empire allemand par la ruine des Français, il précipita la ruine des Turcs, pour se faire l'arbitre en Europe du partage de leurs dépouilles.

Cette œuvre de guerre et de paix, concertée à la façon de Frédéric II pour refouler loin de l'Europe centrale les Russes, présentait les mêmes défauts que le système de la paix armée inauguré après 1870, en Occident. Préparée par la raison d'État, établie par la force, elle constituait, comme l'annexion de l'Alsace, un nouveau déni de justice pour les peuples à qui elle s'imposait. Sans scrupule, les hommes d'État transféraient ou violaient arbitrairement les limites des nations, pesant et évaluant des lots d'âmes, comme des domaines sans possesseur légitime. « Il aurait mieux valu pour la cause de la liberté et de la justice,



écrivit alors Gladstone, qu'il n'y eût pas de nation anglaise au monde. »

Gladstone et Bismarck : il semble qu'en ces deux grandes figures d'hommes d'État, tellement opposés de caractère, de doctrines et de carrière puisse s'inscrire l'histoire d'une époque qui, depuis la Révolution de 1830 vit s'affirmer les espérances et se fixer les destinées des nations et s'accomplir d'autre part de 1870 à 1878, avec la prépondérance de la force germanique, leur sacrifice et le recul du Droit.

L'ère des nations affranchies en ces cinquante années de la servitude des traités de Vienne, éveillant avec elles le monde à la civilisation et à la vie de l'Europe allait-elle déjà se fermer en faveur de quelques États, d'un État surtout, dont la seule puissance et les calculs ambileux servies par la force des armées régleraient leurs destinées? Gladstone le craignait. Bismarck l'escomptait, réglant sa politique sur cet avenir présenté aux peuples de nouveau comme une promesse de paix, mais « de paix armée ».

## BIBLIOGRAPHIE

### I. — L'Europe après le traité de Francfort.

**Ouvrages français :** THIERS, *Notes et Souvenirs*; Paris, 1903. — *Correspondance relative à la libération du territoire*; II<sup>e</sup> volume, Paris, 1903. — JULES FAVRE, *Histoire du gouvernement de la Défense nationale*; III<sup>e</sup> volume, Paris, 1871. — J. SIMON, *Le gouvernement de M. Thiers*; Paris, 1878, 2 vol. in-8°. — GÉNÉRAL VINOY, *L'armistice et la Commune*; Paris, 1872, in-8°. — PAUL CHASTEAU, *Recueil de Dépêches officielles françaises* (février à mars 1871); Paris, in-42, 1871. — VALFRAY, *Histoire du traité de Francfort*; 2 vol., Paris, 1874. — LETTRES DE GAMBETTA ET SPULLER (*Revue de Paris*, juin 1900). — COLONEL LAUSSEBAT, *Délimitation de la frontière franco-allemande*; Paris, 1902. — DONIOL, *M. Thiers, le comte de Saint-Vallier et le général Mantouffel*; Paris, 1898. — MARQUIS DE GABRIAC, *Souvenirs diplomatiques de Russie et d'Allemagne*. — DUC DE BROGLIE, *Le duc de Gontaut-Biron à Berlin*; Paris, 1899. — GAVARD, *Un diplomate à Londres*; Paris, 1893. — *Le procès d'Arnim* (documents); Paris, Plon, 1875. — MEZIÈRES, *Souffrances d'un pays conquis* (*Revue des Deux-Mondes*, décembre 1872). — BISMARCK, *Souvenirs et Pensées* (traduction Jégli); Paris, 1899. *Discours* (traduction française). — DE BEUST, *Mémoires*, tome II; Paris, 1888. — LUCIUS LECTON, *le Conclave*; Paris, 1893. — SOREL, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*;

tome II, Paris, 1875. — ANDLER, *Le prince de Bismarck*; Paris, 1899. — HANOTAUX, *Histoire de la France contemporaine*, 2 vol.; Paris, 1903-1904. — Edg. ZÉVORT, *Histoire de la Troisième République*; Paris, 1895 et suivantes. — DEBIDOUR, *Histoire diplomatique*, tome II, chap. XII. — DURET, *Histoire de France de 1870 à 1873*; Paris, 1901. **Ouvrages allemands :** *Die grosse Weltpolitik der Europäischen Kabinette*; *Diplomatische Akten des Auswärtigen Amtes* (1871-1874), Berlin, t. I à III, 1922. — HAHN, *Fürst Bismarck, sein politisches Leben und Wirken* (recueil de Documents officiels), 5 vol.; Berlin, 1878-1891. — HAHN, *Geschichte des Kulturkampfes in Preussen*; Berlin, 1892. — POSCHINGER, *v. Bismarck u. der Bundesrath*, 1867-1881; Leipzig, 1893-1903. — POSCHINGER, *Fürst Bismarck die Parlamentarier*, 3 vol.; Breslau, 1894. — HORST KOHL, *Bismarck's Regesten*, 2 vol. in-4°; Leipzig, 1891-1892. — MÜLLER, *Politische Geschichte der Gegenwart*; Berlin, 1871 à 1876. — SCHULTHESS, *Europäische Geschichtskalender*, 1871-1876. — STEPISCHNEGG, *Papst Pius IX u. s. Zeit*; 2 vol., 1879. — ONCKEN, *das Zeitalter des Kaisers Wilhelms*; 1890, 2 vol. (collection Oncken).

### II. — Les affaires d'Orient.

**Ouvrages français :** D'AVRIL, *Négociations relatives au traité de Berlin*; Paris, 1875-1886. — CARATHRODORY PACHA, *Rapport au Sultan sur le Congrès de Berlin*, publié par Bareiller, Paris, 1919. — BRUNSWIK, *Le traité de Berlin annoté et commenté*; Paris, 1878, in-8°. — BRUNSWIK, *Recueils de documents diplomatiques relatifs à la Serbie et au Monténégro* (1816-1876); Constantinople, 1876. — GABRIEL EFFENDI NORADONNGHIAN, *Recueil d'actes internationaux de l'Empire ottoman*; Paris, 1898. — SCHÖPFF, *les Réformes et la protection des chrétiens en Turquie*; Paris, 1904. — *L'Empire ottoman*, par un ancien diplomate; 1877, Paris, in-8°. — DE BERTHA, *la Hongrie moderne*; Paris, 1901. — DRIAULT, *la Question d'Orient*; 1898, Paris, 2<sup>e</sup> éd., 1905. — ANCEL, *Manuel de la question d'Orient*; Paris, 1923. — RAMBAUD, *Histoire de la Russie*; Paris, 1884, in-8°. — DE LA JONGUÈRE, *Histoire de l'empire ottoman*; Paris, 1881. — *REVUE DES DEUX-MONDES* (1<sup>er</sup> décembre 1878: 1876: LEROY-BEAULIEU, *le Panislamisme*; octobre-décembre 1878: DE KLACZKO, *les évolutions du problème oriental*; 15 juillet 1880: DE LAVELEYE, *l'Angleterre et la Russie en Orient*). — *REVUE DE PARIS*: 5 juillet 1897: *les Russes devant Constantinople*. **En allemand :** BEER, *Die orientalische Politik Oesterreichs*; Prague, 1883. — RUSTOW, *Geschichte des orientalischen Kriegs*; 1877. — BAMBERG, *Geschichte der orientalischen Angelegenheit*; 1892.

# TABLE DES MATIÈRES

## DU TOME III

### CHAPITRE I<sup>er</sup>

#### La Révolution de 1830, Louis-Philippe et la Belgique.

Le réveil de la propagande en France, p. 5 et 6. — Les défiances des Cours européennes et l'entrevue de Carlsbad, p. 6 et 7. — La République et le parti de la guerre contenus par l'accord de Louis-Philippe et des libéraux, p. 8. — Le programme pacifique de la monarchie de Juillet : médiation entre les Français et l'Europe, p. 9. — L'alliance anglaise et Talleyrand, agent et conseiller de cette politique essentielle, p. 10.

Les insurrections de Belgique (25 août-19 septembre 1830), p. 11. — Le roi des Pays-Bas refuse des réformes et emploie la force : la révolution à Bruxelles et le Congrès national du 10 octobre, p. 12. — Appels et effets de cette révolution à Paris : le parti du mouvement, le ministère Laffitte et la non-intervention, p. 12. — Appels du roi des Pays-Bas à la Russie, la Prusse et l'Angleterre ; appui du czar, p. 13. — Louis-Philippe désavoue la propagande, et l'Angleterre l'emploi de la force des souverains contre les Belges : Talleyrand et la Conférence de Londres (15 octobre-4 novembre), p. 14 et 15. — L'armistice belge du 10 novembre, p. 16. — Malgré Louis-Philippe, les Belges excluent les Nassau, réclament le Luxembourg et le Limbourg, p. 17. — Nouvelles menaces du czar, nouveaux effets de la propagande française, p. 18. — L'insurrection de Varsovie (29 novembre) protège la Belgique ; le protocole de Londres (20 décembre) la limite et l'affranchit, p. 19 et 20. — Colères et intrigues des Belges contre ce protocole ; leurs offres à Louis-Philippe et aux Français, les passions nationales à Paris et Louis-Philippe, p. 21 à 23. — La diplomatie de Sébastiani et de Talleyrand à Londres, p. 24. — La neutralité de la Belgique (20 janvier), œuvre de Palmerston contre les menaces de l'Europe et les espérances françaises, p. 25. — Protestations des Belges : l'élection du duc de Nemours et le refus de Louis-Philippe, p. 26. — Les limites de l'indépendance belge et le protocole du 19 février 1831, p. 27. — Louis-Philippe les accepte : renvoi de Laffitte. — C. Périer et Talleyrand, p. 28. — Les préliminaires de l'élection du roi Léopold I<sup>er</sup>, p. 28 et 29. — Le protocole du 21 mai et le traité des Dix-huit Articles, p. 31. — Léopold I<sup>er</sup> roi, et la Belgique indépendante, p. 31.

Nouvelle offensive du roi de Hollande, p. 32. — L'intervention française et le salut de la Belgique (août 1831), p. 33. — Les jalousies anglaises, les satisfactions de la France et le rappel de ses troupes, p. 34. — La fin de la crise : le traité des Vingt-quatre Articles (octobre) comparé à la convention de juin, p. 35 et 36. — L'expédition d'Anvers (1832), p. 37. — Louis-Philippe, les Français et la paix de 1830 à 1832, p. 38. — La dernière œuvre de Talleyrand : sa politique comparée, à Vienne et à Londres, p. 39. — Bibliographie, p. 40 à 44.

## CHAPITRE II

## L'Europe en 1831.

**LES NATIONS.** — **L'Angleterre** : La réforme libérale de 1832 : ses origines et sa portée économique et sociale, p. 43 à 45. — Les whigs et les intérêts de l'Angleterre commerciale et industrielle, p. 45 et 46. — **L'Angleterre et la France libérales en 1831** : leurs différences, leurs jalousies et leur rapprochement par les affaires d'Orient, p. 47 et 48.

**La Grèce** : Le traité d'Andrinople, le rôle de l'Europe et de la Grèce elle-même dans son émancipation, p. 48 et 49. — L'anarchie grecque de 1829 à 1832 : ses causes locales et européennes, p. 50 et 51. — La Conférence de Londres et le règne d'Othon I<sup>er</sup>, p. 52.

**La Belgique** : L'émeute du 25 août et l'opposition légale contre les Nassau, p. 53. — Histoire de cette opposition nationale et catholique, distincte depuis 1789 de l'influence française, parfois en contradiction, p. 53. — L'union de 1829 entre catholiques et libéraux, p. 54. — La révolution du 24 septembre 1830, sa portée européenne, p. 55. — La non-intervention française et la Belgique indépendante, p. 55 et 56.

**La Pologne** : La nation et ses libertés sous le règne d'Alexandre I<sup>er</sup>, p. 56. — La réaction de la conquête sous Nicolas I<sup>er</sup>, antérieure à la Révolution de 1830, p. 57. — L'armée polonaise et les causes de l'insurrection de Varsovie, p. 58. — Efforts de l'aristocratie et des patriotes pour désarmer l'émeute et le czar : le duel national de la Russie et de la Pologne (janvier 1831), p. 58 et 59. — La Pologne vaincue : les sympathies de la France, le maintien du démembrement, p. 60 et 61.

**La Suisse** : La Suisse après 1815 et la période de la régénération, p. 62 et 63. — La démocratie rurale et la centralisation : évolution et non révolution, p. 64.

**La Norvège et la Suède** : Evolution démocratique dans l'une, parlementaire dans l'autre (1829-1833), p. 64.

**La Jeune Allemagne** : Ses écrivains, ses aspirations, leur faiblesse et leur échec, p. 65. — Les troubles de Brunswick et de Saxe (juin-octobre 1830), p. 65 et 66. — La politique contre-révolutionnaire et centraliste de Metternich : les décrets de la Diète (1832-1833), p. 66 et 67.

**L'Italie** : Les projets de l'Autriche : réserve et surveillance de la France, p. 68. — L'insurrection de Modène (février 1831), la mort de Pie VII : les Bonapart, Louis-Philippe et les Français, p. 68 et 69. — L'exécution autrichienne, Grégoire XVI et la France, p. 69 et 70.

**L'Espagne** : Les intrigues anglaises, les révoltes de 1828 à 1830 contre Ferdinand VII et ses ministres ultras, p. 70. — La naissance d'Isabelle II et le retour du roi et de la reine au libéralisme : la loi salique et don Carlos : indifférence de la nation, p. 71.

Les mouvements nationaux en Europe : comment et pourquoi ils se sont produits dès 1827 à 1832, et non après juillet 1830 : illusions du parti de la propagande française, p. 72.

**LES ETATS**, nullement unis contre les nations et la France libérale. Leurs rivalités et leurs prétentions en 1830, p. 73 et 74. — La politique

russe de Nicolas I<sup>er</sup> après Andrinople, p. 74 et 75. — Les inquiétudes de Metternich ; ses avances à l'Angleterre repoussées, p. 75 et 76. — L'Angleterre recherche la France et Louis-Philippe : la Conférence de Londres (1830-1832), p. 76 et 77. — La France arbitre de la paix en 1830, p. 78. — Talleyrand et l'alliance anglaise règlent pacifiquement la question belge, p. 79 à 82. — Louis-Philippe renvoie Lafitte et, avec C. Périer, maintient la paix en Italie, en Belgique, en Grèce, malgré le parti de la propagande et les ambitions de la Russie et de l'Autriche, p. 82 à 87. — La politique de Louis-Philippe de 1830 à 1832 : ses effets pour la liberté des nations et l'équilibre des Etats, p. 87 à 89, mal appréciés des Français, p. 87 et 88.

## CHAPITRE III

## La Question d'Orient de 1831 à 1833. — Méhémet-Ali et Mahmoud II.

Réformes et embarras du sultan Mahmoud II, p. 92. — L'œuvre de Méhémet-Ali, ses conquêtes africaines, p. 93. — Concours qu'il a donné à Mahmoud contre les Grecs, non payé par l'octroi de la Crète, p. 93 et 94. — Méhémet-Ali exige et envahit la Syrie, p. 94. — Victoires d'Ibrahim, à Saint-Jean d'Acre, Beilan, Konieh, p. 96. — Le conflit devient une affaire européenne, p. 96, par l'enthousiasme des Français pour Méhémet-Ali, p. 97, et par la volonté de Nicolas I<sup>er</sup> de s'opposer à leurs desseins sur l'Empire turc, p. 98. — Metternich appuie les projets de la Russie pour s'emparer de l'Allemagne, p. 99, que depuis 1832 il s'efforce de soumettre à la politique autrichienne, p. 100. — En France, de Broglie, égaré par la tradition, néglige le conflit turco-égyptien pour éloigner les Russes de Constantinople, p. 101. — Mission de l'amiral Roussin, p. 102. — Il écarte les Russes, qu'aussitôt le sultan, pour ne pas céder aux exigences de Méhémet-Ali, rappelle, p. 103. — De Broglie fait appel à l'Angleterre, p. 103. — Palmerston, jaloux de l'influence française en Egypte plus que des Russes, s'éloigne de la France et négocie avec Metternich la paix entre le sultan et le vice-roi, p. 104 et 105. — Isolement de la France et déception de l'Angleterre à la nouvelle d'Unkiar-Skélessi, p. 106. — Origines, clauses et portée de ce traité, p. 107. — L'Autriche alliée du czar : conventions de Munchengrätz, p. 108 et 109. — Importance de cette entente pour l'Orient et les progrès de l'Autriche en Allemagne (décrets de Vienne), p. 110, et en Italie, p. 111. — Protestations du cabinet français de Broglie, p. 112. — Dernier effort de Talleyrand pour renouer l'alliance franco-anglaise, p. 113. — Refus de Palmerston, p. 113. — Bibliographie, p. 114.

## CHAPITRE IV

## Les révolutions d'Espagne et de Portugal.

LOUIS-PHILIPPE, PALMERSTON et METTERNICH (1833-1839).

Les guerres civiles et de famille en Portugal, p. 115. — Don Pedro et don Miguel, p. 116. — Politique anglaise en Portugal, p. 117 ; et en Espagne, pour obliger Ferdinand VII et la régente à secourir don

Pedro, p. 418. — Intrigues de l'Angleterre contre Zea Bermudez, soutenu par la France, p. 419. — Défaites importantes et résistance de don Miguel, p. 420. — La mort de Ferdinand VII et la chute de Zea Bermudez, que la France ne soutient plus, déchaîne le carlisme en Espagne, p. 421. — La diplomatie ibérique de Palmerston : la quadruple alliance de 1834, p. 422 et 423. — La France écartée. Talleyrand joué par l'Angleterre, p. 423 et 424. — Le retour de Talleyrand ; la fin de l'entente franco-anglaise, p. 424 et 425. — L'Angleterre après la réforme de 1832 : desseins et embarras des whigs au pouvoir : leur nouvelle politique, dirigée par Palmerston : nationalisme anglais, p. 425 à 429.

Le renversement des alliances françaises, p. 129. — Conseillé par Talleyrand, Louis-Philippe s'adresse à Metternich, qui pour contenir la Russie en Orient se rapproche de la France, p. 430. — Par leur entente, la paix maintenue en Espagne et en Orient, p. 431. — Louis-Philippe l'impose à ses ministres, Thiers et de Broglie, en les divisant, p. 432. — Avec la Prusse, Metternich l'impose au czar à Teplitz, p. 433 et 434. — Les intrigues anglaises et les succès carlistes précipitent la révolution en Espagne (1836), p. 434 et 435. — Louis-Philippe refuse à Thiers l'intervention en Espagne, p. 436. — Il se rapproche secrètement de Metternich d'avantage, p. 437. — Effets de cette entente : Isabelle II victorieuse des carlistes par la dictature d'Espartero, p. 438 et 439. — Les Cobourg et le libéralisme à Lisbonne, p. 439.

Le réveil et le règlement définitif de la question belge, p. 440 à 442. — Le règlement de l'affaire d'Ancone, p. 442. — L'organisation de la Grèce, p. 442. — La fin de la République de Cracovie, p. 442. — Louis-Philippe et Molé : la France médiatrice de la paix de l'Europe, p. 443. Bibliographie, p. 443.

## CHAPITRE V

## Le réveil de la Question d'Orient en 1839.

## LA CRISE DE L'EUROPE ET DE LA MONARCHIE DE JUILLET EN 1840.

Les projets de Palmerston contre la Russie et la revanche de Mahmoud II, p. 445 et 446. — La victoire de Méhémet-Ali à Nézib : mort de Mahmoud, p. 447. — Palmerston empêche la Turquie de capituler, p. 448. — D'accord avec elle, la France prolonge la crise pour ruiner la Russie à Constantinople, p. 449. — La note du 27 juillet 1840 : la Turquie sous le protectorat de l'Europe, p. 450 et 451. — Défaite du czar et joie des Français, p. 451. — La politique de Louis-Philippe depuis 1839 : l'opposition nationale ; chute de Molé. Soul et le ministère de l'honneur national, p. 452 à 455. — Le czar et l'Angleterre se rapprochent contre Méhémet-Ali et exigent la restitution de ses conquêtes, p. 456 à 458. — Colères des Français, champions du vice-roi : Thiers et le ministère du 1<sup>er</sup> mars, p. 458 et 459. — Diplomatie de Thiers pour régler l'affaire d'Égypte par une médiation française, p. 460 et 461. — L'Europe découvre son plan, s'unit autour de Palmerston et de Metternich : traité du 15 juillet 1840 ; la France isolée, Méhémet-Ali menacé, p. 462, 463. — Les Français relèvent le défi

(août 1840), p. 464. — Thiers essaie de diriger l'action française de l'Orient sur le Rhin, p. 465. — Les Anglais exécutent Méhémet-Ali en Syrie, en Égypte, p. 466. — La France et l'Allemagne en présence (août 1840), p. 467 et 468. — La crise européenne et l'obstination pacifique de Louis-Philippe, p. 469. — La démission de Thiers, p. 470. — Le ministère Guizot ; l'abandon de l'affaire d'Égypte et la recherche de l'amitié anglaise, p. 471. — Les concessions de l'Angleterre : l'Égypte héréditaire à Méhémet-Ali. La paix du 5 mars 1841, p. 472 et 473. — La France admise dans le concert européen ; la Convention des Détroits (13 juillet 1841), p. 474 et 475. — La politique de l'entente anglaise : Guizot, les Français et leur roi après la crise, p. 475 et 476. — Bibliographie, p. 476 et 477.

## CHAPITRE VI

## L'Europe et le monde en 1840.

## LES DOCTRINES DE RACES EN EUROPE ET LES NATIONS NOUVELLES DANS LE MONDE.

- I. — Les doctrines et les mouvements de races en 1840, confondus avec un réveil des nationalités, p. 180. — Leurs origines en Allemagne : le libéralisme allemand du dix-huitième siècle, d'Herder à Goethe, et les origines archéologiques de la philologie germanique, depuis Winkelmann, p. 180 à 183. — Le culte et la critique des origines, avec Niebuhr et les philologues, détournent l'Allemagne du libéralisme français, p. 184 et 185. — La jeune Allemagne et les historiens patriotes, Niebuhr, Dahlmann, p. 186. — Œuvres et influence de Gervinus, p. 187. — Germanistes et Prussiens en 1840, p. 188.
- Le mouvement tchèque au dix-huitième siècle. — Les créateurs de la philologie slave, Jougmann, Chafarjik et Palatsky, p. 189 et 190. — L'idée slave, la Slavie : Kollar et Miklosich, p. 191. — L'érudition et le patriotisme slave : Slovènes, Croates et Serbes, p. 192. — La liberté et l'unité des Slaves en 1840, p. 193. — Le panslavisme russe et ses origines, p. 194. — Germains et Slaves : illusions des Français sur ces mouvements prétendus nationaux, p. 195. — L'archéologie italienne au dix-huitième siècle, et le réveil de la race, p. 195 et 196. — Influence passagère de la Révolution française en Italie, p. 196. — Les centres savants de la péninsule et l'influence des philologues allemands, Niebuhr, Bunsen, p. 197. — Le patriotisme et l'érudition en Italie vers 1840, p. 198 et 199. — L'œuvre et l'action de Gioberti : Rome ; capitale, Balbo et les Piémontais, p. 199 et 200. — Le réveil des Roumains par l'influence des idées françaises et des philologues transylvains : de Sinkai à Georges Lazar, p. 200 à 203. — La Dacie et l'idée roumaine, p. 204 et 205.
- II. — Les nations nouvelles peuplent le monde. La civilisation européenne, dans les anciens empires, aux approches de 1850, va créer une politique nouvelle, p. 205.
- Les États-Unis, leur développement territorial de 1800 à 1820, grâce à l'ère de la *bonne entente* et sous la présidence de Monroe, p. 206. — Population et États nouveaux : le travail agricole et la création des

fabriques, p. 206 et 207. — Le protectionnisme; marché intérieur et voies de communication. Prospérité des Etats-Unis en 1824, p. 208 et 209. — Les crises prochaines: le Sud et le Nord; protection et libre échange; travail libre et esclavage, p. 209 et 210. — Constitution et victoire du parti démocrate: le règne d'André Jackson (1827-1837), p. 210 à 212. — Extension continue de l'Empire en 1840 et progrès de la population, p. 212 et 213. — Les excès des partis, p. 214. — La religion et la liberté aux Etats-Unis, l'anti-esclavagisme, p. 214. — L'instruction et la littérature nationales, p. 215. — Rôle et avenir d'une grande nation, p. 216.

**Le Canada au dix-neuvième siècle:** le développement de la race française depuis 1763, p. 216. — Les libertés accordées par l'Angleterre (1791 à 1840). — Les révoltes françaises (1830) et les jalousies des Canadiens anglais. La constitution *Unioniste* et ses dangers pour l'élément français (1840), p. 217. — Entente des libéraux anglais et des hommes d'Etat français (1842): la formation d'une nation franco-anglaise au Canada, p. 217 et 218.

**La nation australienne:** en 1857, déjà, tendance à un Commonwealth, après soixante ans seulement d'existence. — Les origines (1787), p. 218. — La déportation et l'élevage du mouton, p. 219. — Progrès du peuplement européen de 1830 à 1850: Nouvelle-Galles, Tasmanie, Australie heureuse et du Sud. Entreprises de colonisation, p. 219 à 221. — Les crises sociales du monde australien; convicts libérés et colons libres, p. 222 à 223. — L'aristocratie des squatters et la question agraire, p. 224. — Indépendance et socialisme d'Etat dans les colonies, p. 224 et 225.

**La Nouvelle-Zélande:** colonisation de 1831 à 1850; constitution de 1840; analogies avec l'Australie, p. 225 et 226.

**L'Empire russe en Asie:** ses origines lointaines par le commerce, les colonies militaires et la déportation en Sibirie, p. 227 à 229. — La Russie, l'occupation des routes d'Extrême-Orient et de l'Asie centrale aux environs de 1840, p. 229. — La rencontre des Russes et des Anglais, p. 229 et 230.

**L'Inde anglaise:** l'Etat fondé par la Compagnie des Indes qui succéda au Grand-Mogol, sans le dire (1707-1838), p. 230. — La métropole et la Compagnie: l'acte de 1784, p. 231. — Conquête de la péninsule: Cornwallis, Wellesley et Hastings (1800-1823), p. 231 et 232. — De l'Indus au Bramhapoutra: Amherst, Dalhousie et Auckland, p. 232. — La question de la Perse et de l'Afghanistan (1828 à 1842), p. 232 et 233. — Les difficultés des Russes au Caucase, des Anglais aux Indes, p. 233 et 234. — L'Angleterre, son gouvernement, son exploitation de l'Inde, p. 234.

**La question de Chine et du Japon,** en 1850, p. 235. — Nations et empires autour du Pacifique, p. 234 et 235.

**L'Europe en Afrique:** l'Egypte de Méhémet-Ali à Saïd-Pacha (1841 à 1854), p. 237.

**Le Cap et les Boers** dans l'Afrique du Sud, p. 237 et 238. — Les origines de la colonie anglaise et les conflits avec la race hollandaise, p. 239. — La soumission des nègres, Cafres et Hottentots; prospérité du Cap en 1830, p. 240. — L'exode et la constitution des Républiques hollandaises, p. 241. — Le Natal, p. 241. — L'Europe et Livingstone au Zambèze, p. 242.

Conclusion, p. 242. — Bibliographie, p. 242 à 246.

## CHAPITRE VII

### Le déclin de la monarchie de Juillet (1840-1847).

#### DEUX ENTENTES CORDIALES

- I. — **Aberdeen et Guizot:** La politique extérieure de Guizot après 1841: la portée de son alliance avec les torys; différence de cette entente avec celles de 1830, et ses dangers, p. 247 à 249. — Le droit de visite (1833-1842): émotions françaises, p. 250. — L'union douanière franco-belge (1842-1843); émotions anglaises, p. 251. — Français et Anglais rivaux en Espagne (1843), p. 252; en Grèce, en Syrie, p. 253. — Druses et Maronites, p. 254. — Les complots de Bresson et de sir Bulwer à Madrid: les mariages espagnols en 1844, p. 254. — Le conflit de Tahiti et l'indemnité Pritchard (1844), p. 255. — Conflit menaçant au Maroc, concessions de Louis-Philippe, p. 256. — Le secret et le prix onéreux de l'entente cordiale, p. 257. — Les voyages des alliés, les mariages espagnols en 1845 et la rupture de l'entente (1845), p. 257 et 258. — La chute d'Aberdeen, les menaces de Palmerston, le défi de Guizot, p. 259 et 260. — La politique de traditions et de sentiments en France: ses dangers pour Guizot et Louis-Philippe, p. 261.
- II. — **Thiers et Palmerston:** leur rapprochement, sous les apparences de la propagande libérale, contre Guizot, p. 263. — Le programme révolutionnaire de Palmerston (1846), p. 264. — Programme de suprématie anglaise, en Espagne et en Portugal, p. 265; en Grèce, contre Othon I<sup>er</sup> et le parti français de Coletti, p. 266. — Palmerston et la Suisse. L'évolution fédérale en Suisse, p. 267. — La démocratie protestante et catholique: le Sonderbund, les radicaux et la guerre civile, p. 268. — Neutralité française, intrigues de Palmerston dans le Congrès européen pour servir les radicaux suisses (1847), p. 269. — La note européenne du 19 janvier 1848 vient trop tard, p. 269. — Guizot blâmé par Thiers de contrarier Palmerston, p. 270. — Les illusions de Thiers: ses encouragements au roi de Prusse libéral en 1847, p. 270, plus patriote que libéral: le Landtag uni et l'alliance de la Prusse avec les unitaires allemands, p. 271 à 273. — Clairvoyance de Metternich, erreur de Thiers en 1847, p. 274. — Le mouvement de race en Italie, autour de Pie IX libéral, encouragé par Palmerston dans tous les Etats, p. 275 et 276. — Thiers reproche à Guizot le sacrifice de l'unité italienne qu'il accusera plus tard Napoléon III d'avoir faite, p. 277.
- III. — **L'opposition de Guizot et de Louis-Philippe** aux mouvements unitaires en Allemagne, en Italie: leur entente avec Metternich, p. 278. — L'Autriche chargée de l'Allemagne, la France de l'Italie, p. 279. — La politique de Guizot en Italie: réformes libérales, maintien des dynasties, p. 279. — Les affaires de Suisse, p. 280. — La dernière crise de la monarchie de Juillet: l'œuvre de Guizot condamnée par les libéraux et la nation. Les revendications du parti de la propagande, p. 281. — Bibliographie, p. 282.

## CHAPITRE VIII

## Les Révolutions de 1848.

## LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DANS LA MÊLÉE DES RACES

Contre-coup en Europe de la Révolution de Février : les apparences et les faits, p. 283. — La préface des événements : mouvements d'Italie et de Sicile (janvier 1848), p. 284 et 285. — L'Allemagne au début de 1848, p. 286. — La révolution de Bavière, Louis I<sup>er</sup> et Lolla Montès, p. 287 et 288. — L'Autriche : la révolution hongroise à la fin de 1847, p. 288. — Kossuth et le parti radical contre les Roumains et les Slaves depuis 1840, p. 289 et 290. — La secousse donnée par la France à l'Allemagne, p. 290. — La révolte des Hongrois (mars) et la levée des races dans la vallée du Danube, p. 291. — La chute de Metternich, p. 292 : les espérances des peuples de l'Autriche, p. 293. — La révolution de Berlin (18 mars) et le mouvement unitaire de Francfort, p. 294. — La prise d'armes des Italiens, p. 295. — Les Tchèques, p. 296. — Le conflit et la mêlée des races, p. 297 et 298.

Le rôle de la République française (mars-juin 1848), p. 298. — Lamartine et le parti de la propagande : la paix maintenue. Circulaire du 7 mars, p. 299 et 300. — Impopularité et retraite de Lamartine, p. 301. — Cavaignac et Bastide (juin-décembre 1848), p. 302.

Le conflit des Duchés : les Allemands de Francfort et les Danois : armistice de Malmö (août 1848), p. 303. — Les Allemands de Vienne et les Tchèques : la révolution du 13 mai, p. 303. — La guerre des races en Hongrie : Croates, Hongrois et Roumains (la révolution valaque du 23 juin), p. 304 et 305. — Les Autrichiens en Italie : Charles-Albert et Radetzki (mai-août 1848), p. 305. — L'ébranlement de la monarchie des Habsbourg ; inquiétudes et remords de Palmerston, p. 306.

Cavaignac et Bastide, se défiant des races, gardent la neutralité (août 1848), p. 307. — Négociations avec l'Italie, p. 307 et 308. — Défaite de Charles-Albert et trêve de Salasco (9 août), p. 309. — Conférences de Bruxelles, p. 310. — La France contient les Italiens et protège Charles-Albert. Elle offre au Pape sa médiation armée, p. 310. — La politique française et les races, p. 311. — Abstention de la République française, p. 311 et 312.

L'Autriche sauvée par la neutralité française, par les victoires de Radetzki et de Jellichich, p. 313. — Nouvel effort des Hongrois, après l'émeute d'octobre à Vienne, provoquée par le Parlement de Francfort, p. 314. — L'abdication de l'Empereur : Schwarzenberg et François-Joseph, p. 315. — La centralisation autrichienne et l'échec de la démocratie germanique : le refus de l'Empire par la Prusse (1849), p. 316. — Les Hongrois alliés aux Polonais, d'abord vainqueurs (mars 1849), p. 317. — La dernière secousse italienne : Novare (mars 1849), p. 318. — La défaite des Hongrois par l'intervention russe : triomphe de Schwarzenberg en avril 1849, p. 319. — Les Habsbourg vainqueurs des races et le parlementarisme autrichien, p. 320.

La politique du prince Président en France (décembre 1848-avril 1849) : ses ministres, surtout Drouin de Lhuys, toujours pacifiques, p. 321 et

322. — La médiation franco-anglaise en Sardaigne (mars-août 1849), p. 323. — La médiation française à Rome, entre les triumvirs de la République et la cour de Gaète (janvier-mars), p. 325. — Les origines d'une intervention militaire pacifique, p. 326. — Les hésitations de l'Assemblée Constituante et ses résolutions, p. 327. — Echec du général Oudinot à Rome, p. 328, blâmé par l'Assemblée le 7 mai, p. 329. — Nouveaux efforts pacifiques de Drouin de Lhuys : mission de Lesseps et son succès (31 mai), p. 330. — La médiation anglo-française dans l'affaire des Duchés (juillet 1849), p. 331. — La politique française de mars 1848 à mars 1849, p. 332 et 333.

## CHAPITRE IX

## Les révolutions de l'Europe en 1849.

## LA DÉFAITE DES RACES ET DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'Assemblée Législative, l'union libérale et les catholiques (mai 1849), p. 333 et 334. — L'action extérieure du catholicisme français de 1831 à 1848, p. 335. — La papauté, les missions et la France, p. 335 et 336. — La croisade de Rome (mai 1849), p. 337. — Les dernières résistances des Constituants avant les élections, p. 338 et 339. — Après les élections du 18 mai, retraite de Drouin de Lhuys, rappel de Lesseps, p. 340. — La restauration du pape à Rome, p. 341.

Louis-Napoléon et la revanche de la politique libérale, p. 342. — L'affaire des réfugiés hongrois (août 1849), p. 345. — Louis-Napoléon à Rome ; Pie IX et Antonelli, la lettre à Edgar Ney, p. 344 et 345. — Le ministre O. Barrot-Toqueville et sa retraite, p. 346. — La préface de la dictature (31 octobre), p. 347. — La politique napoléonienne en 1850 et le réveil du nationalisme français, p. 348 et 349.

La crise allemande en 1849-1850 : la Prusse, l'Autriche et les rois allemands, d'Erfurt à Olmütz, p. 321. — L'arbitrage de Nicolas I<sup>er</sup> et le recul de Frédéric-Guillaume IV, p. 332.

Les missions de Persigny à Berlin et la diplomatie de l'Assemblée législative en Allemagne, p. 333. — Deux politiques : Napoléon et les catholiques en 1850-1851 ; neutralité de la France, pacification de l'Europe, p. 335. — La défaite et les regrets des races, p. 336. — La puissance du czar, p. 337. — Restauration de la dynastie bonapartiste et ses conséquences, p. 338. — Bibliographie, p. 338 à 360.

## CHAPITRE X

## Napoléon III.

## L'AFFAIRE DES LIEUX-SAINTS ET LA CRISE DE L'ORIENT (1850-1854).

Les Lieux-Saints (1740-1850), p. 361. — La croisade catholique et française au dix-neuvième siècle en Terre-Sainte, p. 362 et 363. — La mission Lavalette et le firman du 9 février 1852, p. 364. — Nicolas I<sup>er</sup>, la



Russie orthodoxe et les droits de l'Église grecque en Palestine, p. 365. — Incertitude en Orient : Montenegro et Russie, p. 366. — Le firman grec de mars 1832, p. 367. — Latins et Grecs à Jérusalem, p. 368. — La Turquie menacée : entretiens de Saint-Petersbourg entre le czar et Hamilton Seymour, p. 369. — L'ambassade de Menzikoff (mars 1833), p. 370. — Rappel de Lavalette et recul de Napoléon, p. 371 et 372. — Firman du 4 mai 1833 : la paix rétablie, p. 373. — Le coup de théâtre de Constantinople (20 mai 1833), p. 374. — Menzikoff, Stratford Redcliffe et Reschid-Pacha, p. 375 et 376. — Les pacificateurs, Drouin de Lhuys et le comte Buol, p. 377. — Médiation de l'Autriche : le Congrès réuni à Vienne et la Note du 31 juillet 1833, p. 378 à 380. — Nouvel effort de sir Redcliffe : guerre sainte en Turquie; Palmerston et l'offensive anglaise (octobre 1833), p. 381 et 382. — L'offensive russe : Sinope (30 novembre), p. 382 et 383. — L'alliance franco-anglaise, p. 384. — Politique orientale de Napoléon III (1854-1856), p. 385. — Les intentions de l'Angleterre; la guerre de Crimée, p. 386 et 387. — Napoléon III et les partis d'action en France, p. 388. — Bibliographie, p. 389.

## CHAPITRE XI

### Le Congrès de Paris.

#### LE RÉVEIL DES NATIONALITÉS ET DES RACES (1854-1856).

La guerre de Crimée (septembre 1854), p. 391. — La diplomatie européenne : Palmerston et l'appel de l'Angleterre à l'Europe, p. 392. — Les ambitions de l'Autriche vers le Danube : traité austro-prussien d'avril 1854, p. 393. — L'Allemagne et la paix (mai 1854 à mars 1855), p. 394. — La politique de Frédéric-Guillaume IV : action de Bismarck à Francfort et Berlin, p. 395 et 396. — La diplomatie de la Saxe et de la Bavière depuis 1854 : l'effet du « Sabot » sur la marche de l'Autriche, p. 397. — Mobilisation autrichienne et circulaire prussienne (juin-octobre 1854), p. 398 et 399. — Inaction de l'Autriche, p. 400. — Dépit de Napoléon III, son recours au Piémont, p. 400 et 401. — Cavour, les Anglais et Napoléon III, p. 402. — Les traités offensifs de 1854-1855 : Turin et Vienne, p. 403. — Reprise des conférences de Vienne (décembre 1854) : neutralité définitive de l'Allemagne (1855), p. 404 et 405. — Mort de Nicolas Ier, p. 406. — Napoléon III belliqueux, ses ministres pacifiques, p. 407. — Drouin de Lhuys : tentative de pacification à Vienne (avril 1855), p. 408. — Napoléon III, Walewski et la guerre à outrance, p. 409. — Triomphe de Palmerston et de Stratford Redcliffe : efforts des alliés contre la Russie (1855), p. 410 et 411. — L'Europe en guerre, p. 412. — Morny, Nesselrode et la paix, p. 413. — Alexandre II et la Prusse, p. 414. — Congrès et traité de Paris (février-mars 1856), p. 415. — Recul de la Russie et projets de l'Angleterre, p. 416. — Napoléon III et l'arbitrage européen, p. 417. — Les Roumains devant le Congrès, p. 418. — Napoléon, Cavour et l'Italie, p. 419 et 420. — Napoléon III, les souverains, les nations et les races, p. 421. — Le Code maritime et l'œuvre du Congrès, p. 422. — Bibliographie, p. 423.

## CHAPITRE XII

### Les transformations politiques de l'Europe de 1856 à 1866.

#### UNITÉ DES RACES ET PROGRÈS DES ÉTATS

L'unité roumaine, p. 424 à 435. — L'Autriche, l'Angleterre et les Roumains en 1856, p. 425. — Etat de l'Orient après la guerre de Crimée : les puissances rivales, p. 426. — La Turquie et les Principautés, p. 427. — La politique européenne de Napoléon III, p. 428 : ses projets à Osborne et à Wildbad (1857), p. 429. — Conférence de Paris (1858) : l'unité roumaine et l'union administrative, p. 430. — L'œuvre d'Alexandre Couza : un seul prince, une seule loi (1859-1865), p. 431. — Constitution de l'unité roumaine, p. 432. — L'élection du prince Hohenzollern Charles Ier, p. 433. — Napoléon III, les Roumains et leurs revendications, p. 434 et 435.

L'unité italienne, p. 435 à 483. — Rome et le Piémont en 1850, p. 436. — Les origines et les débuts de Cavour, p. 437. — Cavour et l'union des partis, p. 438. — Le Piémont dans la guerre de Crimée, p. 439. — Cavour et l'Italie au Congrès de Paris : préparatifs de l'unité italienne, p. 441. — Les provocations de Cavour (1857), p. 442. — L'union des patriotes et l'action de la Société nationale, p. 443. — L'attentat d'Orsini, la décision de Napoléon III, p. 444. — Les intrigues italiennes aux Tuileries et au Palais-Royal, p. 445. — L'entrevue de Plombières (juillet 1858) et la mission du prince Napoléon à Varsovie, p. 447 et 448. — Le traité franco-italien du 10 décembre 1858. Napoléon III excite la France à la guerre, p. 449. — Résistance de Morny, médiation anglaise, tentative de congrès (mars 1859), p. 450 et 451. — Désespoir de Cavour et des patriotes italiens, p. 452. — Défi de l'Autriche; l'élan germanique et les illusions de François-Joseph (avril 1859), p. 453 à 455. — Victoire et recul de Napoléon III : Villafranca, p. 456 et 457.

La paix de Zurich et l'Italie patriote, p. 458. — Démission de Cavour; politique de Victor-Emmanuel : soulèvement de la péninsule, p. 459. — Napoléon III entre la papauté et l'Italie, p. 460. — Le royaume italien, la cession de Nice et de la Savoie, p. 460 et 461. — L'Italie en marche vers l'unité totale, p. 462. — L'expédition des Mille, p. 463. — Garibaldi et Cavour : la lutte pour Naples et Rome, p. 464 et 465. — Les impatiences de l'Italie, les craintes de l'Europe, p. 466. — Cavour et la question romaine en 1860, p. 467. — Castelfidardo; désarmement de Garibaldi, l'Italie unie : p. 468 et 469. — Triomphe et mort de Cavour (1861), p. 470. — Les successeurs de Cavour, Napoléon et la question romaine, p. 471. — Le renvoi de M. Thouvenel et la convention du 15 septembre 1864, p. 472 et 473.

L'Italie et les Allemands : Venise et les Duchés en 1865, p. 474. — La question de Venise à Biarritz (1865), p. 475. — Bismarck et l'Italie : négociation du marché (mars-avril 1866), p. 476 et 477. — Le traité de Berlin et les préliminaires de la guerre de 1866, p. 478 et 479. — Sadowa, Custozza et Lissa : intervention de Napoléon, p. 480 et 481. — Progrès et rancunes de l'Italie, p. 482. — De Mentana à Rome (1867-1870), p. 482. — Rome intangible, p. 483.

- L'unité grecque et l'idée hellène**, p. 484 à 489. — Othon Ier et l'idée hellène (1848-1856), p. 484. — La révolution grecque de 1862, p. 485. — Le roi Georges, l'Angleterre et les îles Ioniennes, p. 486. — Les prétentions de la race grecque et l'insurrection crétoise en 1866, p. 487. — Déception et espérances des Hellènes : l'hellénisme contemporain, p. 488 et 489.
- L'unité slave, la Russie et le panslavisme**, p. 489 à 500. — La Russie libérale et nationale : Alexandre II et l'émancipation des serfs, p. 490. — Le réveil des Polonais et le libéralisme, p. 491. — La révolte d'une nation : la Pologne en 1863, p. 492. — Katkoff et les passions de race et de grandeur en Russie, p. 493. — La Russie victorieuse des Polonais et le développement du panslavisme, p. 494 et 495. — L'Autriche menacée : sa politique avec les Slaves (1861-1863), p. 496. — Les efforts des Tchèques, p. 497. — L'agitation slave dans les Balkans : les Bulgares et les Serbes, p. 498. — Herzégovine et Monténégro (1860 à 1864), p. 499. — Le général Ignatiev et les panslavistes, p. 500.
- L'unité magyare et le compromis austro-hongrois**, p. 500 à 506. — Les Hongrois fidèles à François-Joseph, hostiles à l'Autriche : constitution de 1860, p. 501. — François Deak et la préparation du dualisme (1861-1863), p. 502-503. — M. de Beust et le partage de l'Empire entre Allemands et Hongrois : le compromis de 1867, p. 504. — La Hongrie libre, et conquérante des Roumains et des Slaves, p. 505 et 506.
- L'Union ibérique**. — La royauté et les partis en Espagne de 1848 à 1864, p. 506. — La reconstitution du parti progressiste, Prim et le Portugal (1866-1869), p. 507. — La révolution de 1868 et la recherche d'un roi, p. 508.
- L'Union scandinave**. — Le Scandinavisme : érudition et politique de 1840 à 1865, p. 509. — La Suède, le Danemark et la question des Duchés, p. 509 et 510.
- Bibliographie, p. 511 et 512.

## CHAPITRE XIII

**L'expansion de l'Europe dans le monde, de 1856 à 1866.**

- Préambule, p. 513.
- Les Etats-Unis**, p. 513 à 523. — Le gouvernement du parti des démocrates (1833-1850), p. 514. — Le peuplement des Etats-Unis dans le nord et le centre au milieu du dix-neuvième siècle, p. 515. — Etats à esclaves et Etats libres : les compromis de 1820 et 1850, p. 515 et 516. — Les républicains du Nord et l'abolitionnisme en 1854, p. 517. — Les débuts d'Abraham Lincoln et sa présidence en 1860, p. 518. — La guerre à la Sécession et à l'esclavage, p. 519. — La victoire du Nord et de la liberté, p. 520. — Le gouvernement du parti républicain depuis 1864, et les tarifs protecteurs, p. 521. — Le développement de l'Amérique en face de l'Europe et dans le monde, p. 522 et 523.
- Le Dominion du Canada**, p. 523 à 527. — La Constitution de 1867, p. 523. — Loyalisme et indépendance des Canadiens : la nation unie et les deux races associées, p. 524. — Colonisation et mise en valeur du continent : de Québec à Vancouver, p. 525 et 526. — La nation canadienne, ses mœurs et ses ressources, p. 526 et 527.

- Le Mexique moderne**, p. 527 à 531 : les révolutions de 1821 à 1855, p. 528. — Constitution et laïcisation en 1856 : les libéraux et les conservateurs, p. 528 et 529. — Les complots catholiques et monarchistes, p. 529. — Juarez et l'effort national contre l'Europe, la France et l'Eglise, p. 530.
- L'Amérique du Sud**, p. 531 et 532. — Le Brésil sous le règne de Don Pedro II, p. 531. — La République Argentine : Constitution de 1854, p. 531 ; La réconciliation des partis et le développement économique, p. 532.
- L'Afrique du Sud**, p. 533 à 536. — La nation anglaise au Cap en 1853, p. 533. — La Constitution et l'avenir des Afrikanders, p. 533 et 534. — L'occupation de la Cafrerie anglaise et du Griqualand, p. 535. — Le Natal, p. 531. — Les républiques boers : Transvaal (1854-1869), p. 535, et Orange, p. 535 et 536.
- L'Australie en 1860**, p. 536 à 540. — La découverte de l'or et les transformations sociales : l'immigration (1851-1861), p. 536 et 537. — Les Constitutions des Etats australiens, leur progrès et leur puissance, p. 537 et 538. — La découverte et la mise en valeur du continent, p. 539. — L'Etat et ses droits en Australie : projets et difficultés d'une fédération australienne, p. 540.
- Le Japon moderne**, p. 540 à 546. — Le Japon du seizième siècle et des Shogouns, p. 541. — Retour, avec l'esprit moderne, au culte des empereurs, p. 542. — Complots des deux noblesses contre le shogounat, p. 543. — Les Samouraïs, traditionalistes et libéraux, et la Révolution de 1868, p. 544. — Le règne et l'œuvre de l'empereur Mutsu-Hito, p. 545. — Destruction de la féodalité et des clans, p. 545. — Le Japon impérial et l'Europe : traditions et avenir, p. 546.
- Anglais et Russes en Asie**, p. 547 à 557. — 1<sup>o</sup> Les Russes dans l'Asie centrale de 1856 à 1870, p. 547. — La conquête russe de la Caspienne à l'Iran, p. 558. — 2<sup>o</sup> Les Anglais en garde dans l'Inde, p. 549. — Organisation des frontières et de l'armée indienne, p. 549. — Abandon par les Anglais de la politique de conquête continentale, p. 550. — L'expansion par mer en Extrême-Orient, p. 551. — L'Angleterre en Chine, p. 551 et 552. — Les Conventions de Pékin (octobre 1860), p. 553. — L'Angleterre et les T'ai-ping, p. 554. — Le commerce britannique et les douanes chinoises, p. 554 et 555. — 3<sup>o</sup> Les Russes et la Chine : occupation de l'Amour (1858), p. 556, et de la province maritime, p. 556. — Rapports commerciaux et évolution vers le Pacifique, p. 557.
- L'Asie contemporaine**, p. 557 : l'Empire anglais en Asie, les races et les religions, p. 558. — Les czars et l'empire sibérien : diversité de races et de confessions, p. 559.
- L'Eglise catholique dans le monde**, p. 560 à 573. — La réorganisation de la Propagande et des Missions au dix-neuvième siècle, p. 560 et 561. — Le catholicisme en Turquie : Lazaristes et Jésuites, p. 562 et 563. — L'Eglise en Chine, en Extrême-Orient et en Indo-Chine, p. 564 et 565 : missions étrangères et jésuites de 1860 à 1870, p. 566. — La restauration de l'Eglise romaine aux Indes, p. 567. — Le Saint-Siège en Amérique, au Canada et aux Etats-Unis, p. 568 et 569. — Les missions africaines, du Sénégal au Natal, p. 570. — Mgr Lavergne et l'Eglise française d'Afrique, p. 571. — La lutte pour l'Océanie (1833-1853) contre les méthodistes et l'Angleterre, p. 572 et 573.
- La France soldat de l'Eglise** : 1<sup>o</sup> le règne de Louis-Philippe, p. 574 et

575. — La diplomatie française au Liban (1842-1843), p. 576. — La France en Océanie (1842-1844), p. 577. — La France en Chine (1840-1846) : M. Lagrené et les missions, p. 578 et 579. — Commerce français et propagande romaine en Chine : traité de Whampoï; édits chrétiens de 1843-1846, p. 580 et 581. — Le protectorat catholique de la France en Chine, en Indo-Chine, au Tonkin, p. 582 et 583. — 2<sup>o</sup> Napoléon III et la France catholique : la croisade en Nouvelle-Calédonie (1853), en Chine (1856-1860), p. 584 et 585. — Les entreprises françaises en Corée (1866), p. 586; en Indo-Chine et en Annam (1858-1861), p. 587. — Origines des établissements français en Indo-Chine, p. 587 et 588. — Les chrétiens de l'Annam (1864), p. 589. — Les massacres de Syrie (1860), p. 590 : intervention et croisade françaises et leurs conséquences pour l'Eglise et la France, p. 591 et 592. — L'affaire du Mexique : les créances de l'Europe, p. 593. — Juarez et le catholicisme mexicain, p. 594. — Origines de la croisade romaine au Mexique, p. 595. — Ligue de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne : leurs dissentiments immédiats (1861), p. 596 et 597. — La convention de la Soledad (1862), Prim et Jurien de la Gravière, p. 598. — L'Espagne se retire, Napoléon III et l'Impératrice s'obstinent, Prim et Dubois de Saligny, p. 599 et 600. — De Puebla à Mexico (1862-1863), p. 601. — Maximilien I<sup>er</sup>, empereur malgré lui : l'action catholique d'Europe au Mexique, p. 602. — Maximilien I<sup>er</sup> et Bazaine : libéraux et catholiques au Mexique (1865), p. 603. — Intervention des Etats-Unis : l'abandon de Maximilien par la France et l'Eglise (1866), p. 604. — Le drame de Queretaro : épilogue de la croisade française, p. 605.

Bibliographie, 606 à 609.

## CHAPITRE XIV

### La politique de la France et de Napoléon III au milieu du second Empire.

#### TRADITIONS ET SECRETS.

Dix ans de règne : l'Empire et les puissances en 1856, p. 610 et 611; puis en 1866, p. 612 : Le bilan du second Empire à cette date, p. 612. — Napoléon III et les partis en France en 1860, p. 612 et 613. — Les traditions françaises d'action extérieure des royalistes, des républicains et bonapartistes : propagande et grandeur, p. 614 et 615. — L'éducation de Napoléon et son goût pour l'émancipation et l'unité des races, p. 616 et 617.

Le Secret italien de l'Empereur, p. 617 et 618. — Le Secret romain de l'Impératrice (1856-1860), p. 619. — Les intrigues du Palais-Royal et le prince Napoléon, p. 620. — Napoléon, l'Italie et la question de Roumanie (1857-1858), p. 621. — La politique impériale, du Congrès de Paris à la guerre d'Italie, p. 622 : En faveur des peuples libres et des catholiques, p. 623. — Le complot d'Orsini et l'intrigue italienne aux Tuileries (1858), p. 624. — La veille de la guerre d'Italie et de la croisade nationale, p. 625 et 626 : la résistance de l'Impératrice, l'appel à la nation et aux libéraux, p. 627. — Les menaces de l'Europe et du

Saint-Siège, le recul de Villafranca (1859), p. 628. — L'intrigue des patriotes italiens, la chute de Walewski et l'unification italienne : Nice et la Savoie, p. 629 et 630. — Le Saint-Siège menacé : colère des catholiques français en 1860, p. 631. — Crise de l'Empire : le secret de Napoléon III dévoilé, p. 632. — L'Empire parlementaire à Paris, en 1860, p. 633. — Napoléon III entre les partis, p. 633. — Expéditions catholiques en Chine et en Syrie : la raouge de la guerre d'Italie, p. 634. — La question romaine en 1860 : exigences du parti catholique en France, p. 635. — Démission de Thouvenel, p. 636. — Napoléon III et les libéraux : encouragements aux Roumains, Serbes, Monténégrins, p. 637. — Rome et la Pologne en 1863 devant l'Empire et les Français, p. 638 et 639. — La reprise du secret italien à Paris : Drouin de Lhuys et la politique impériale; la Convention de septembre 1864, p. 639 à 642. — L'expédition mexicaine : satisfaction aux catholiques et aux latins de France (1861-1863), p. 643 et 644. — Epuisement et isolement de la France en 1865, p. 645. — Invocation tardive de Napoléon à la paix; proposition de désarmement des puissances. Accueil de l'Angleterre et de la Prusse, p. 646 et 647. — Napoléon III et Bismarck en 1863, p. 647. — Bibliographie, p. 648.

## CHAPITRE XV

### La fondation de l'Empire allemand.

#### I. — L'OEUVRE PRUSSIENNE.

Distinction entre l'unité italienne et l'unité allemande, p. 649. — Les chefs de la Prusse en 1862 : Guillaume I<sup>er</sup> et Bismarck : leurs origines et leurs desseins, p. 650 à 653. — Les institutions fédérales de l'Allemagne depuis 1815, p. 653. — L'effort unitaire et absolutiste de Metternich (1815-1834), p. 653 et 654. — Le Zollverein prussien, p. 656. — L'éveil et les aspirations de la race germanique, p. 656. — Le Parlement de Francfort et son histoire, p. 656. — Le parlementarisme et les princes victorieux en 1849 de la démocratie unitaire, p. 657. — La Prusse et son roi hésitent entre la révolution et les princes : Olmütz (1849-1850), p. 658. — Bismarck à Francfort, et la revanche d'Olmütz, p. 659. — Le programme bismarckien et les libéraux nationaux en 1859-1860, p. 660-661. — Les alliances nécessaires à la Prusse : France et Russie, p. 662. — Bismarck, Napoléon III (1862), et Gortschakoff, p. 662 et 663. — L'offensive des princes contre la Prusse (1862-1863) : menace d'une crise, p. 664. — Napoléon III la suspend, p. 664 et 665.

La mort de Frédéric VII de Danemark et l'affaire des Duchés en 1864, p. 665. — L'Allemagne en armes pour le duc d'Augustenbourg, p. 666. — Bismarck et Guillaume I<sup>er</sup> excluent le prétendant allemand, p. 667. — Ils s'entendent avec l'Autriche contre la Diète : colères allemandes, p. 668. — Intervention de l'Angleterre et conférences de Londres provoquées par de Beust et les princes allemands (26 mai 1864), p. 669. — Christian IX abandonne les Duchés conquis sur l'Allemagne et sur le Danemark par l'Autriche et la Prusse, p. 670. — Intrigues de Bismarck à Turin, Vienne et Paris pour exclure l'Allemagne, p. 671. —

L'entente de Gastein (1865) et le partage des Duchés entre l'Autriche et la Prusse, p. 672. — L'entrevue de Biarritz, p. 673. — La bronille de Guillaume I<sup>er</sup> et de François-Joseph, p. 673. — Le défi de la Prusse, alliée de l'Italie, à la Confédération et à l'Autriche, p. 674 et 675. — Bismarck se rapproche des libéraux nationaux (avril 1866), p. 676. — L'obstacle imprévu : Congrès proposé par la France, refusé par l'Autriche (mai 1866), p. 677. — Sadowa, p. 678. — Modération et desseins de Bismarck après la victoire, p. 679. — Guillaume I<sup>er</sup>, le prince royal et Bismarck : l'Autriche épargnée, la Confédération ruinée, p. 680. — Nikolsbourg et Prague : la conquête prussienne, p. 681, et la Confédération de l'Allemagne du Nord, p. 682. — La Prusse médiatrice et maîtresse des princes et des peuples, p. 683. — La Prusse et les Etats du Sud : conventions militaires de 1866, p. 684. — Bismarck, la Prusse et le patriotisme allemand, p. 688.

II. — LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE, de 1866 à 1870. — Effets sur la France des victoires prussiennes en 1866 : Thiers, Napoléon III et la crainte des Hohenzollern, p. 686 à 687. — Hésitations de Napoléon avant Sadowa : la guerre sur le Rhin ou la paix sans profit, p. 688 à 689. — Colères françaises et appétits germaniques (août 1866), p. 690. — Napoléon, Bismarck et la politique des pourboires, p. 691. — La circulaire Lavalette sur les nationalités : projets de Napoléon sur la Belgique, p. 692-693. — L'affaire du Luxembourg (1867), p. 694. — L'interpellation Bennigsen et Bismarck, p. 693. — Le Parlement fédéral de Berlin et les exigences du patriotisme allemand en 1867, p. 696 à 697. — Les Français et la revanche de Sadowa, p. 698. — L'Empereur et le règlement des Duchés danois en 1867 : Bismarck intraitable, p. 699. — Rapprochement de la France et de l'Autriche : Salzbourg, p. 700. — Projets d'une triple alliance entre la France, l'Italie et l'Autriche (1868), p. 701. — Napoléon et Bismarck (1868-1869) : deux années de temporisation, p. 702 et 703.

Les origines de la candidature Hohenzollern, en Espagne d'abord, puis à Berlin (1868-1869) : p. 704 et 705. — Les Hohenzollern et l'intrigue de Bismarck en 1870, p. 706. — Le discrédit de la dynastie impériale à Paris : l'Empire libéral, p. 707. — Les passions françaises : le plébiscite et la guerre, p. 708. — L'affaire espagnole, Napoléon III et son défi à la Prusse (4 juillet 1870), p. 709. — L'appel aux Chambres et à la nation française, p. 710. — L'entrevue d'Ems (10-13 juillet), p. 711. — La renonciation du prince Léopold, Benedetti et Guillaume I<sup>er</sup>, p. 712. — Bismarck, de Moltke et la dépêche d'Ems (13 juillet), p. 713. — L'honneur germanique et l'offensive française, p. 714 et 715. — Le Conseil de Saint-Cloud du 14 juillet, la diplomatie de M. de Gramont et la déclaration de guerre, p. 716 et 717. — La levée en masse de l'Allemagne pour l'unité et la conquête germaniques, p. 718 et 719.

III. — LA BATAILLE DES DEUX NATIONS : UNITÉ ET DÉMEMBRÉMENT. — Le début de la guerre; insuffisance des armées impériales, p. 720. — Les déceptions de M. de Gramont : la France abandonnée par l'Europe, p. 721. — Concours offerts ensuite par l'Italie et M. de Beust, p. 722. — Conditions de l'alliance : Rome aux Italiens, p. 723. — Colères et refus de M. de Gramont : *Saver Rome et la France!* p. 724. — Derniers efforts diplomatiques de M. de Beust et Vimercati, p. 725. — A Metz, Napoléon refuse de céder sur Rome (3 août), p. 726 : l'Impératrice, le prince Napoléon, les partis catholique et italien, p. 726 et 727.

La guerre : Frœschviller; conquête de l'Alsace par les Allemands, p. 727. — Le ministère Palikao à Paris et l'appel de l'Empire à la nation armée pour la défense de l'unité française (août 1870), p. 728 et 729. — Abandon de l'Europe, déflance des Français, p. 730. — Sedan : l'Empire ruiné, l'Alsace et la Lorraine perdues, p. 731. — La République et la Défense nationale : la lutte pour l'Alsace et l'unité, p. 732 et 733. — J. Favre et Bismarck : le droit national et le droit de conquête des races, p. 734 et 735. — L'entrevue de Ferrières (septembre 1870), p. 736. — L'œuvre diplomatique de Bismarck, à Paris et à Metz, au secours des armées allemandes, p. 737. — Capitulation de Strasbourg et de Metz, p. 738. — La mission patriotique de Thiers, p. 739. — Les démocrates de Paris, la guerre à outrance. Gambetta, la levée en masse, p. 740 et 741. — L'Europe, la Conférence de Londres et l'énergie de la défense nationale, p. 742. — La France désarmée par l'armistice du 28 janvier 1871, p. 743. — Thiers, l'Assemblée et les préliminaires du 26 février, p. 744. — Le démembrement de la France et la guerre civile (mars 1871), p. 745. — La loi du vainqueur, plus dure encore aux conférences de Bruxelles, p. 764. — La négociation de Francfort : les milliards, Belfort et le Luxembourg, p. 747. — La paix et le démembrement à Bordeaux, p. 748. — L'Allemagne unifiée : Négociations de Bismarck avec les libéraux et les princes, p. 748 et 749. — La constitution de l'unité allemande et ses caractères, p. 750 et 751. — L'absorption de l'Allemagne par la Prusse : l'empire Hohenzollern et sa proclamation à Versailles, p. 752 et 753. — Bibliographie, p. 753 à 755.

## CHAPITRE XVI

## Le triomphe des Etats (1870-1878).

## LA PAIX EN EUROPE ET LE PANSLAVISME.

I. — L'ALLEMAGNE, LA FRANCE ET L'EUROPE APRÈS LE TRAITÉ DE FRANCFORT. — La situation des vainqueurs et du vaincu après 1870, p. 756 et 757. — Inquiétudes allemandes d'une revanche française : Bismarck veut la paix, p. 758. — Inquiétudes françaises de l'occupation allemande : Thiers et les partis à Bordeaux : la paix et la libération, p. 759 et 760. — La France, la République et la revanche pacifique, p. 761. — Défauts du traité de Francfort : trêve, plutôt que traité, par le conflit ouvert des nations et des races, p. 762 et 763. — L'œuvre des hommes d'Etat; Thiers, Bismarck et la paix armée (1872-1873), p. 764. — Organisation allemande et réorganisation française, p. 765. — L'unité impériale allemande et l'état républicain en France, p. 766. — L'entente de Bismarck et Thiers pour le maintien de la paix, p. 767. — Les Etats européens et la paix. Bismarck et Andrassy; l'alliance de garantie entre l'Autriche-Hongrie et la Prusse (1872), p. 768. — L'entrevue des Empereurs, p. 769. — L'Italie, inquiète pour Rome, se rattache à l'Allemagne (1873), p. 770. — Nature et portée de ces alliances de garantie utiles à l'Allemagne nouvelle, p. 771 et 772. — Imprudences des monarchistes et des catholiques en France : la chute

- de Thiers et l'incident des évêques dans le Kulturkampf, à la fin de 1873, p. 772 et 773. — Bismarck, Decazes et l'Europe, p. 773 et 774. — L'Etat anglais et le relèvement de la France, de 1870 à 1873, p. 775. — L'intervention pacifique de la reine Victoria à Berlin en 1874, p. 776. — La Russie et le relèvement de la France de 1870 à 1873, p. 775 et 776. — L'action d'Alexandre II à Berlin, p. 777. — La République et l'armement de la France en 1874, suspects au parti militaire allemand en 1875, p. 778 et 779. — Bismarck et la nouvelle intervention du czar et de la reine Victoria, p. 780. — Le groupement des Etats pour le maintien de la paix armée, p. 781. — Résultats de la victoire des Etats sur les nations et sur les races et bilan de la paix armée, p. 782.
- II. — L'ORIENT, DE LA CONFÉRENCE DE LONDRES AU TRAITÉ DE BERLIN. L'ébranlement du monde slave de 1867 à 1870, p. 783. — Les races slaves dans l'Autriche-Hongrie et la Turquie, p. 784. — La Conférence de Londres et la revanche de la Russie, p. 785. — L'empereur François-Joseph et son ministère fédéraliste Hohenwart, en 1871, p. 786. — La réaction Auerspeg, p. 787.
- Andrassy, la politique hongroise et les Slaves à partir de 1872 dans la monarchie des Habsbourg, p. 788. — L'accord des Hongrois avec la Prusse, surtout avec la Russie, aux dépens des Polonais et des Slaves, p. 789. — L'Etat hongrois et la paix dans l'Europe orientale, p. 790.
- Décadence et crise de la Turquie en 1875, p. 791. — La révolte de Bosnie, les panslavistes russes, Andrassy et le czar, p. 792. — Les notes de Vienne et de Berlin (décembre 1875-mai 1876), p. 793-794. — Assassinat du sultan : Abdul-Hamid II, massacres et révolte générale des Bulgares et des chrétiens, p. 794. — Le mouvement panslaviste, Ignatiev et le czar à la fin de 1876, p. 795. — Les conférences de Constantinople, p. 796. — Disraëli et l'Angleterre poussent les Turcs à la guerre, p. 797. — M. de Bismarck pousse les Russes; ses desseins contre les Slaves, p. 798. — Dernières offres de paix d'Alexandre II (mars 1877), p. 799. — La lutte de l'Islam et des Slaves (1877), p. 800. — Victoires de la Russie et du panslavisme (1878), p. 801. — Intervention de l'Europe : Beaconsfield et l'impérialisme anglais, p. 802-803. — Bismarck, Andrassy, alliés de l'Angleterre, p. 804-805. — Traité de San Stefano (mars 1878), p. 806. — Le butin de la Russie et des Slaves, p. 807. — Ultimatum de l'Angleterre et de M. de Bismarck à la Russie, p. 808. — Le Congrès de Berlin, capitulation du czar, p. 809. — Les profits de l'Angleterre et de l'Autriche-Hongrie avant le Congrès, p. 810. — Les Slaves des Balkans, d'après le traité de Berlin : Montenegro, Serbie, Bulgarie, p. 811-812. — Les déceptions des nations grecque et roumaine, p. 813. — La défaite du panslavisme au Congrès de Berlin, p. 814. — Les Etats vainqueurs des nations et des races, et la paix de l'Orient, p. 815. — Bibliographie, p. 816.